REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

TOME LX. — 1er NOVEMBRE 1883.

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1883

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

AP
20
R5
pér. 3
t. 60

17343
6

MADAME DE GIVRÉ

DERNIÈRE PARTIE (1).

VI.

Le lendemain matin, M. de Givré s'abstint de se présenter chez sa femme ; il attendit qu'elle fût descendue pour lui demander audience, et il le fit avec beaucoup de bonne grâce et de courtoisie. Le comte devait à son court passage dans la diplomatie une certaine dignité de tenue et certaines formules de politesse à peu près également passées de mode, qui rehaussaient singulièrement le prestige banal de son élégance et qui s'alliaient, non sans agrément, à une sorte d'enjouement sceptique, que laissait bientôt paraître sa conversation. Quoi qu'en eût dit et qu'en pensât la marquise, il était supérieur à ses congénères, et en plus d'un point; mais enfin il faut convenir que cette supériorité avait plus de surface que de profondeur, et qu'à force de gratter l'enduit, on finissait par retrouver le bois dont sont faits la plupart des hommes ayant pour unique fonction sociale de se bien habiller.

En lui rien n'était changé,— chose assez naturelle, car son absence n'avait duré que quelques semaines. Mais cette absence aurait pu

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 octobre.

se prolonger pendant des années sans amener aucune modification appréciable dans sa personne : le privilège des hommes de cette sorte, c'est l'immutabilité, et il n'appartient qu'à eux de se coiffer et de se friser la moustache toujours de même, exactement.— Chez Alice, au contraire, ces quelques semaines avaient suffi pour produire, non pas, à coup sûr, une transformation complète, mais une altération sensible, et Raymond eut vite fait de s'en apercevoir. La jeune femme, naguère de si haute mine et de si fière allure, avait une expression de visage et une attitude qui trahissaient quelque tristesse corrosive, quelque cancer de l'âme ayant commencé sa sinistre besogne.

— Ma chère Alice, dit Raymond, en faisant asseoir sa femme à la place même où, la veille au soir, Pierre l'avait un instant tenue dans ses bras, — je vous prie tout d'abord de vous rassurer. Je ne viens pas ici pour exercer l'importune tyrannie dont les lois m'ont armé. Vous serez aussi libre demain que vous l'étiez hier. Mais il existe entre nous quelque chose comme un malentendu ; or j'ai toujours pour vous beaucoup d'affection ; vous comprendrez donc que j'attache un grand prix à voir se dissiper cette équivoque. Vous m'avez épousé tout à fait librement ; même, vous paraissiez me juger avec quelque indulgence... C'est à dessein que je dis *juger*, car vous avez toujours eu du penchant à exercer une juridiction sur les personnes de votre entourage. Moi, je vous aimais infiniment, et je m'appliquais à vous plaire. A ce régime, de froide que vous étiez, vous devîntes de glace. Notre tête-à-tête à Givré ne fit qu'empirer les choses, au point qu'un beau jour, — ou plutôt un beau soir, — vous me refusâtes purement et simplement l'entrée de votre chambre, me donnant à entendre que vous en usiez ainsi une fois pour toutes... J'avais bien ouï parler d'un pareil interdit décrété contre les maris coupables, mais je n'imaginais pas qu'on y pût recourir à l'égard des maris tout bêtement amoureux. Aussi je fus très profondément mortifié du procédé, bien que vous m'eussiez fait la grâce de me dire que vous en vouliez au mariage plus qu'à moi personnellement, et, me sentant ridicule auprès de vous, je pris le sage parti de vous fausser compagnie, vous autorisant, vous exhortant même à laisser peser sur moi tous les soupçons que ne pouvait manquer de me valoir cette étrange et dernière phase de notre lune de miel. Je partis donc, et...

— Vous vous consolâtes, interrompit Alice. J'ai su vos voyages et les rencontres que vous avez faites. Il y a trois jours, vous étiez à Nice ; Mlle Clara Frémont y était également.

— Je ne me consolai point, dit sérieusement Raymond. J'ignore qui a eu l'excessive bonté de vous tenir si parfaitement au courant de mes faits et gestes...

— Oh! les journaux, tout simplement.

— Les journaux, reprit le comte de Givré, ont pu vous apprendre que j'ai voyagé et vous donner à entendre que j'ai voyagé gaîment. Eh bien! qu'en pouvez-vous conclure, sinon que j'ai d'abord tenté de prendre les choses par le bon côté, ce qui était assurément mon droit après le congé... partiel que vous m'aviez signifié? Et que veut dire maintenant ma présence à Bourville?.. N'est-ce pas l'aveu même de mon impuissance à triompher de votre souvenir, à vaincre ma tendresse pour vous, à vous exiler de ma pensée, comme vous m'avez exilé de votre vie?.. Voyons, Alice, il n'y a rien entre nous de définitif ni d'irréparable. Dites-moi que je n'ai pu encourir de votre part qu'une disgrâce momentanée; redites-moi tout simplement, voulez-vous? que le mariage seul fut coupable, et non pas le mari; je crois que je me contenterai de cette raison, si vous lui prêtez de nouveau l'éloquence de votre voix. Tout ce que je vous demande, c'est de ne pas creuser un abîme là où je ne ne vois encore qu'un fossé, et un fossé bien facile à combler, si nous y travaillons tous deux, en y jetant, vous, vos préventions avec je ne sais quel idéal trop altier qui vous fait tort du bonheur en vous promettant mieux, moi, mon amour-propre froissé, ainsi que les quelques travers dont je puis être resté grevé et que vous voudrez bien me signaler...

Alice demeurait silencieuse. Elle était profondément surprise et troublée. Évidemment, ce n'était pas là ce qu'elle attendait. Elle eût voulu retrouver dans son mari l'être insignifiant et parfumé, le butor bien élevé, le jeune fat de bonne compagnie, qu'elle s'était plu à évoquer dans les rêveries semées de remords de sa solitude; et voilà qu'elle était obligée de reconnaître en son âme et conscience, quoiqu'elle y mît, d'ailleurs, toute la mauvaise grâce imaginable, que, si ce mari n'était pas absolument le héros idéal qui sort tout armé de certains cerveaux de jeunes filles, ce n'était pas non plus un de ces maris niais et ridicules qui se chargent eux-mêmes de faire absoudre leurs femmes du dommage qu'elles leur causent, — plaidoyers vivans et permanens parlant à tous les yeux. Se fortifiant chaque jour dans son coupable amour, Mme de Givré avait bientôt senti ce vulgaire besoin d'excuse dont la distinction d'esprit la plus raffinée ne suffit pas toujours à préserver les femmes qui tombent ou se hâtent vers la chute. Tout comme la première bourgeoise venue qui lit des vers et reproche à son mari de ne pas savoir en faire, elle avait goûté quelque douceur à se croire, sinon méconnue, du moins sacrifiée: c'est qu'il est presque aussi agréable de se pouvoir absoudre soi-même que d'avoir à condamner les autres, et quand, d'aventure, il nous est loisible de faire du même coup l'un et l'autre, il est rare que nous sachions résister à la tentation.

La jeune femme ne pouvait donc que regretter de trouver Raymond si affectueux, si conciliant, si délicat : la moindre incongruité de langage ou de tenue eût été bien mieux son affaire. En outre, elle n'était pas sans comprendre que cette entrevue, d'où le bon goût, la franchise et la tendresse de son mari avaient banni toute pompe, toute emphase de gestes et de mots, ne laissait pas que d'être, au fond, solennelle. C'était sur son avenir, sur l'avenir de son ménage, sur l'avenir de sa conscience qu'on la sollicitait de prononcer elle-même, et la sentence hésitait sur ses lèvres. Elle pouvait, d'une parole, rentrer pour jamais dans cette harmonie sociale, qu'elle jugeait, il est vrai, maintenant, tout extérieure et conventionnelle, mais avec laquelle il en coûte toujours tant de rompre définitivement, même quand on la méprise ; elle pouvait aussi, d'un mot, se mettre hors la loi, en dévoilant son amour ; elle pouvait enfin, et cela sans qu'il lui fût nécessaire de se départir de son silence, opter pour un éternel veuvage sans liberté et sans honneur. — Qui sait si elle ne regrettait pas un peu, malgré elle, de ne pouvoir plus se contenter du paisible avenir conjugal dont la magnanimité de son mari semblait lui rouvrir l'accès?

— Eh bien! vous ne dites rien? demanda Raymond en faisant mine de se rapprocher de sa femme et de lui prendre la main.

Elle retira sa main très vite ; puis, comme pour atténuer ce qu'un pareil geste avait eu d'injuste et d'offensant, elle se hâta de se lever et se mit à marcher dans la pièce. Bientôt, elle s'arrêta devant son mari, et, après s'être rassise à côté de lui :

— Je vous demande pardon!.. dit-elle d'un ton d'humilité vraie, qui, dans sa bouche, avait quelque chose d'étrange, presque de choquant ; — je vous demande pardon!.. Je sais, je sens tous les reproches que vous êtes en droit de m'adresser, et je déplore du fond du cœur de n'avoir pu, de ne pouvoir être pour vous la femme que, sans doute, en m'épousant, vous avez cru vous attacher par des liens éternels... Je n'aurais jamais dû me marier. La faute, la responsabilité de tout ceci est à moi seule... et au mariage, peut-être...

Elle se tut un instant ; sa poitrine, violemment agitée, se soulevait en un incessant battement ; ses yeux se fermèrent.

— Enfin, que vous dirai-je? ajouta-t-elle en laissant couler ses larmes, je ne peux pas, je ne peux pas... Reprenez ou gardez toute votre liberté, mais ayez la générosité de ne pas m'imposer l'hypocrisie et le fardeau de la vie commune.

Le visage de Raymond exprimait une douloureuse émotion, et il dut faire de grands et visibles efforts sur lui-même pour retrouver une apparence de sang-froid :

— Ainsi, dit-il, ce n'est plus de l'indifférence, de la froideur ; c'est de la haine, ou, tout au moins, de l'aversion! Il ne s'agit

plus de simples froissemens d'âme, de désillusions de jeune femme, de rêves évanouis, d'espoirs déçus, de tout ce fatras poétique et trompeur derrière lequel s'abritent si volontiers les épouses insoumises ou révoltées, de tout cet arsenal de prétextes et d'excuses où je cherchais moi-même des raisons de vous absoudre ou de vous disculper; ce qui est en cause, à présent, c'est l'antipathie que je vous inspire, c'est la répugnance que vous ressentez à mon approche, c'est la crainte, c'est le dégoût qui vous envahit à mon contact! Et il y a eu hier un an, jour pour jour, que vous m'avez épousé! Pourquoi?..

Il lui avait pris le poignet, et, le serrant avec une force brutale, il contraignit la jeune femme à se tourner vers lui. Les yeux d'Alice s'étaient séchés. Ayant entendu gronder la colère au cœur de son mari et prévoyant une explosion, elle était redevenue calme; elle sentait le besoin de se posséder tout entière pour défier l'orage et pour en finir d'un coup avec la tempête qui menaçait, non son repos, depuis longtemps sacrifié, mais la pudeur de son amour et le recueillement de son chagrin.

— Prenez garde! dit-elle sans faire aucun effort pour se dégager de l'étreinte qui la meurtrissait, voilà une scène conjugale qui tourne à la tragédie bourgeoise.

Il y avait un tel dédain dans sa voix, ses beaux traits étaient si merveilleusement calmes, toute sa personne respirait une telle assurance, une telle autorité, que Raymond, honteux de son emportement, lâcha le bras de sa femme et baissa les yeux.

Elle eut alors un de ces sourires comme en ont seules les femmes qui sentent prévaloir leur empire de grâce ou d'habileté sur la puissance ou la force masculines :

— Vous auriez pu garder vos élans tragiques pour de meilleures occasions, reprit-elle d'une voix mordante et dédaigneuse... Vous avez un instant oublié qu'il n'y a entre nous qu'une certaine incompatibilité d'humeur n'autorisant ni les solutions extrêmes, ni les grands éclats de voix. Ce qui nous arrive est très banal : nous sommes malheureux.

— Vous êtes coupable! dit Raymond.

— Soit! N'ai-je pas commencé par m'humilier? Mais, cela fait, que pouvais-je faire encore? Prétendriez-vous m'imposer, croyez-vous pouvoir accepter vous-même toute une vie de mensonge, de dissimulation, de contrainte? Voyez où nous en sommes : obligés de nous tutoyer comme autrefois dès qu'il y a quelqu'un pour nous entendre, et, dans le tête-à-tête, renonçant, non seulement au tutoiement, mais à toute formule amicale. N'est-ce pas misérable et ridicule? Et n'ai-je pas pris le bon parti en vous disant franchement, loyalement, après les quelques semaines de recueil-

lement, de répit, que votre tact et votre délicatesse vous ont conduit à m'accorder : Je me suis trompée en croyant pouvoir vous rendre heureux ; nous sommes liés par la loi, mais des gens comme nous peuvent se mettre au-dessus d'elle ; vivons séparément, c'est le seul moyen pour nous de vivre dignement?

— Nous sommes liés par la loi civile, répondit Raymond, et... par la loi religieuse aussi, à ce qu'il me semble. Je serais curieux de savoir comment votre conscience catholique s'accommode de ce petit arrangement très simple, très usité dans le monde, mais fort peu chrétien, que vous me proposez là?

Les hommes excellent à faire intervenir ainsi l'idée religieuse dans les débats conjugaux où est en risque de sombrer leur repos ou leur honneur. — Alice ne laissa pas que d'être un instant embarrassée pour répondre à cette attaque qu'elle avait pu se croire dispensée de prévoir, eu égard au peu de piété de son mari. Néanmoins, elle ne tarda guère à trouver une réplique.

— Avant de vous étonner de l'insuffisance de mes scrupules religieux, dit-elle, il serait peut-être logique et loyal de vous assurer de la solidité de votre propre foi... Mais il n'importe ! La religion, puisque vous l'invoquez, défend peut-être la franchise dont j'ai cru devoir user envers vous, ainsi que les séparations du genre de celle que je vous propose,.. que je sollicite de votre bon sens, de votre bon goût... Mais elle aura beau faire, voyez-vous, le mariage ne sera jamais que l'imparfaite consécration d'un suprême effort de la raison humaine vers la beauté morale, quelque chose de fort sublime dans la conception et de tout à fait pitoyable quant aux résultats, comme toute entreprise, du reste, qui a l'idéal pour but, notre intelligence pour guide et nos infirmités pour moyens... Une jeune fille se marie, la tête pleine de billevesées enchanteresses, le cœur avide de romanesques émotions ; faut-il lui imputer à crime de ne pas toujours savoir préférer l'amertume de la résignation ou les angoisses d'une lutte quotidienne au recueillement de la solitude, à la paix d'un foyer désert?.. Vous parlez de la religion. N'arrive-t-il pas tous les jours qu'une jeune fille prenne le voile sans pouvoir le garder? Et que peut-on lui demander alors, sinon de vivre à l'écart, dans la dignité et dans l'oubli? Et moi, que veux-je autre chose?

Ces explications philosophiques, doublement philosophiques, car on y sentait percer un scepticisme amer, eurent pour effet d'exaspérer Raymond et de lui dessiller les yeux. Lors de ses premières déconvenues conjugales, il ne lui était pas venu à l'esprit qu'il pût avoir un rival ignoré, que quelque image d'homme pût se dresser entre sa femme et lui. Alice avait connu peu de jeunes gens, ayant beaucoup plus habité Bourville que Paris ; son caractère, non plus que ses allures, ne prêtait guère aux suppositions romanesques ;

en outre, elle avait consenti à épouser son cousin sans se faire prier le moins du monde; enfin, les premiers mois du mariage ne sont pas précisément les plus favorables à l'éclosion des soupçons jaloux, et, à moins de mettre en pratique cette maxime d'un pessimiste bien élevé, mais implacable, d'après laquelle « il faut toujours croire le mal par précaution et faire semblant de croire le bien par politesse, » on ne peut raisonnablement se supposer en danger d'être trahi, au lendemain même du jour où l'on a reçu le serment de fidélité d'une jeune et chaste épouse. Au surplus, les soupçons, la défiance, la jalousie sont choses ennuyeuses autant que répugnantes, et l'on est vraiment excusable de ne s'y abandonner que dans les cas extrêmes, quand le hasard vous met le nez sur la piste de votre propre infortune. C'est bientôt fait de railler l'aveuglement traditionnel et la confiance entêtée des maris; mais ne sait-on pas bien qu'ils perdraient beaucoup au change, les pauvres diables, s'ils troquaient les douceurs du repos contre le mérite de la clairvoyance? — Quoi qu'il en soit, Givré, en présence de la volonté persistante de sa femme, et grâce au ton qu'elle avait pris pour lui en renouveler l'expression, se trouva soudainement éclairé; il ne pouvait douter désormais que, contrairement à une consolante assurance, on n'en voulût au mari bien plus qu'au mariage, et qu'on ne lui en voulût surtout d'être lui-même et non pas un autre. Quant à deviner sous quels traits s'était incarné l'idéal qui avait ruiné l'avenir de son amour, qui tenait en échec son autorité et ses prérogatives, qui mettait en péril son honneur et ses droits, il était bien loin d'y parvenir, et, en vérité, la chose n'était pas aisée. Où prendre, où supposer cette rivalité mystérieuse et triomphante qui, dès le lendemain du mariage, l'expulsait, lui, l'époux, de la chambre nuptiale et lui verrouillait la porte au nez?.. Certes, sa femme s'enfermait seule; il n'y avait aucun homme... Et encore! Qui eût pu l'affirmer, le prouver surtout? Si Alice avait été capable de se marier sans amour ou de cesser d'aimer son mari, avant même que la première année se fût écoulée, n'était-elle pas capable aussi, du reste?

— Tenez, dit Givré en se levant brusquement, je ne veux pas plus longtemps être dupe de cet indigne manège; aussi bien, je vois dans votre jeu, vous pouvez abattre vos cartes: vous aimez quelqu'un...

— J'aime quelqu'un! s'écria Alice avec un sursaut.

Sa fierté, sa pudeur, tous les sentimens honnêtes, délicats, scrupuleux qu'une éducation parfaite avait déposés à la surface de son âme entraient en révolte et lui arrachaient d'abord un cri d'indignation sincère, qui, hélas! restait sans écho dans les profondeurs de sa conscience. — Il arrive ainsi qu'un homme, longtemps probe,

et qui en est à ses débuts dans la forfaiture et le déshonneur, trouve une naïve exclamation de surprise et de colère pour protester contre la première menace d'opprobre qu'on lui jette au visage. — Mais, au-dessus de toutes les susceptibilités acquises, de tous les scrupules factices, un immense orgueil, un invincible besoin d'indépendance et de franchise planait dans le cœur d'Alice. A son tour, elle se dressa toute droite, et, calme, froide, dominatrice, elle dit avec tranquillité :

— Eh bien ! c'est vrai.

Sa voix était nette et tranchante, mais son regard n'exprimait aucun défi. Raymond marcha vers elle.

— Vous osez !..

— Oui, dit-elle. Pas de feinte ni de bassesse entre nous. Si je ne vous aime pas, vous, mon mari, c'est que j'ai le malheur d'aimer un autre homme.

— Le malheur ! s'écria Raymond. Avez-vous donc peur de dire : la honte ?

— Il ne saurait y avoir de honte là où il n'y a pas eu de crime.

— Oui, je sais, la thèse n'est pas nouvelle... Mais, outre que c'est déjà un crime qu'un pareil amour, vous auriez tort d'essayer de me faire croire à la régularité de votre conduite.

Alice eut un geste d'étonnement et de mépris.

— Soit ! fit-elle. Croyez donc ce que bon vous semble.

Raymond pouvait difficilement se méprendre sur le ton d'Alice, Il y avait dans la voix de la jeune femme, dans sa contenance, quelque chose de hardi sans bravade, de résolu sans forfanterie, de dédaigneux sans provocation, qui portait témoignage en faveur de ses actes passés, sinon en faveur de sa conduite à venir : c'était de la franchise, due tout autant peut-être à son désir de se débarrasser de son mari qu'aux impulsions de son orgueil, mais c'était de la franchise, et il n'y avait rien à chercher hors des termes de l'aveu.

— Mais, reprit la jeune comtesse, il faut en finir ; pas plus que moi, vous ne devez avoir le goût des... des altercations de ce genre. Voulez-vous me laisser ici, ou préférez-vous que je rentre à Givré, où vous pourrez faire toutes les apparitions que vous jugerez nécessaires à la sauvegarde des apparences et qui ne vous sembleront pas incompatibles avec le légitime souci de votre indépendance et de vos plaisirs ?

— Est-ce sérieusement, demanda le comte en guise de réponse, que vous m'offrez, après m'avoir fait entendre que vous avez bien voulu jusqu'à présent respecter mon nom, est-ce sérieusement que vous m'offrez de vous laisser seule, livrée à vos aspirations, que je connais maintenant ?

— Je ne pensais pas que le métier de geôlier vous pût convenir.

— Vous aviez tort. Nous rentrerons demain *ensemble* à Givré.

Sur ces mots dits sèchement, le comte se retira. Il resta presque tout le jour confiné dans sa chambre, en proie à de fort tristes méditations. Il était réellement épris de sa femme, et, tout naturellement, la désolante découverte qu'il venait de faire n'avait pu le guérir de cette infirmité. Les femmes peut-être trouvent dans l'indignation et le mépris que soulèvent en elles les grandes trahisons le bienheureux dictame qui les apaise et qui les sauve,— du moins le prétendent-elles; mais rarement les hommes trouveront dans leurs désastres amoureux autre chose qu'un excitant pour aviver leurs plaies.

Raymond n'avait pas seulement à panser les blessures faites à son cœur et à son amour-propre; il avait aussi à chercher le nom de l'homme qui était la cause de son infortune. Et ce nom, il ne le découvrait pas, il ne pouvait le découvrir ainsi de prime saut. Pierre, à ses yeux, ne comptait pas, d'abord à cause de sa naissance, puis par suite de cette tendance que nous avons tous à nous aveugler sur les rivalités comme sur les dangers que le hasard a mis dans notre voisinage immédiat. Il semble que notre œil ne voie bien le péril qu'à distance; et qui ne sait, en outre, que, si nous sommes presbytes lorsqu'il s'agit d'apercevoir nos ennemis, nous ne le sommes pas moins lorsqu'il s'agit de rendre justice à nos amis? « Nul n'est prophète en son pays ni parmi les siens, » a dit l'Écriture : le comte de Givré n'avait jamais vu en son camarade Pierre Lefort un prophète, — le prophète de malheur qu'il eût été en droit d'y voir. — On peut, d'ailleurs, alléguer pour sa défense que l'âge d'Alice, lors du départ du jeune ingénieur, et la longue absence de celui-ci, n'étaient pas pour éclairer dans ses recherches ce mari en quête de vérité.

Vers la fin de l'après-midi du même jour, Pierre, en arrivant au château pour y dîner comme de coutume, trouva plus nombreuse compagnie qu'il ne s'y attendait. Le baron Levallet et la vicomtesse de Rivemont, qui étaient venus en voisins, ainsi qu'ils le faisaient souvent, avaient été retenus par la marquise. Les menaces du temps avaient paru à celle-ci un prétexte suffisant pour justifier une invitation à dîner, dont le résultat devait être de lui assurer, pendant toute la soirée, la présence de deux étrangers. La pauvre femme avait l'intuition des graves événemens qui se tramaient autour d'elle; non qu'elle eût été à même de rien observer de précisément suspect entre Alice et Pierre; mais, en constatant que le retour de Raymond, loin d'amener une détente, semblait avoir amoncelé entre les époux les nuages menaçans, elle n'avait pu se défendre d'un terrible ser-

rement de cœur et d'une appréhension poignante, qui lui faisait considérer comme un bienfait tout incident de nature à retarder l'explosion prévue.

Lorsque Pierre entra dans le salon, la conversation paraissait languissante. Givré, qui n'était là, d'ailleurs, que depuis peu d'instans, semblait plongé dans un album plein de croquis andalous, catalans et castillans, que M. de Vercillac avait rapportés, quelque vingt ans auparavant, d'un voyage en Espagne. Sous la lumière de la lampe, qui éclairait généreusement les coups de crayon d'amateur du marquis, le jeune comte avait une pose attentive ne trahissant de sa part ni distraction ni ennui. Et pourtant, il devait bien les connaître, ces Madrilènes, ces Barcelonais et ces Gaditans des deux sexes, que le crayon voyageur du marquis avait jadis fixés là hâtivement, en des postures d'emprunt ou en des attitudes ébauchées, et qui, depuis tant d'années, traînaient sur les tables du château! Mais il les regardait d'autant plus attentivement qu'il ne les voyait pas, tous ces personnages d'album, et qu'il cherchait, sous les traits quelquefois indécis de cette suite d'esquisses, le trop ferme dessin d'une inexorable pensée.

On parlait politique, de sorte que Pierre, eût-il été en humeur de le faire, n'eût pu se charger de ranimer la causerie. Le plus élémentaire sentiment des convenances lui faisait un devoir de ne jamais exprimer sur cette matière des opinions qui eussent certainement choqué ses bienfaiteurs et leurs hôtes. Et, à vrai dire, il ne souffrait pas trop, en général, de la réserve qu'il s'imposait à lui-même; car il contractait le plus souvent, à entendre attaquer les hommes de son parti, la gêne mélancolique qui envahit maintes pieuses gens lorsqu'on rappelle devant eux certaines pages de l'histoire ecclésiastique. On a beau professer que les idées sont et doivent rester indépendantes de ceux qui les servent ou qui s'en servent, la solidarité régnant entre les hommes et les institutions humaines est trop étroite pour qu'il soit aisé d'empêcher que les aberrations des uns ne rejaillissent en discrédit sur les autres. — D'ailleurs, le jeune homme, toujours de bonne foi, épris avant tout de vérité, et s'étant familiarisé de bonne heure avec cette pensée que rien n'est simple en ce monde, que le vrai, le bien, le beau lui-même veulent être étudiés et cherchés, qu'ils sont souvent mêlés avec leurs contraires, que les plus riches minerais sont généralement enveloppés d'une gangue fort grossière, et qu'il est parfois utile d'emprunter à ses adversaires soit leur méthode, soit même quelques-unes de leurs idées, le jeune homme savait écouter avec tolérance et quelquefois avec curiosité les plus folles ou les plus sottes récriminations du passé contre le présent. Et c'est ce qu'il se préparait à faire, ce jour-là comme les autres, après avoir parcouru le salon

pour rendre ses devoirs à toutes les personnes présentes, lorsqu'une interpellation directe du baron Levallet le mit inopinément en demeure de formuler son avis sur le point en litige, lieu-commun par excellence des discussions de ce genre : l'impossibilité de toute conciliation et de toute entente sur le terrain de la liberté.

Il se récusa en quelques paroles très polies, mais très brèves, et il pouvait se croire tout à fait quitte de cette sotte embûche, lorsque le fâcheux qui l'avait pris à partie, avec plus de méchanceté peut-être que de bêtise, revint à la charge en généralisant son thème, lequel ainsi de politique se trouva devenir social. Assurément Pierre ne se souciait pas le moins du monde d'entrer en discussion sur un pareil sujet, ni même sur un sujet quelconque, avec le baron Levallet. Lorsqu'il avait le marquis pour interlocuteur et pour adversaire, il se sentait à l'aise, grâce à ce courant sympathique qui avertit les honnêtes gens en dispute que, par un singulier effet de mirage, alors même que les uns regardent en avant et les autres en arrière, ils ont tous le même but devant les yeux : le triomphe du vrai. Mais, avec ce personnage, abrégé de toutes les laideurs bourgeoises et de tous les égoïsmes satisfaits, la controverse n'avait rien de séduisant. Néanmoins, les idées qui lui étaient le plus chères ayant été attaquées violemment, et certains actes du marquis, actes dont on le savait l'inspirateur, ayant été critiqués avec une sorte d'acrimonie, — quoique avec infiniment plus de réserve, — il se laissa entraîner à un plaidoyer qui ne tarda pas à prendre une tournure de réquisitoire.

Comme le baron avait tout particulièrement insisté, au sujet des avantages spontanément consentis par M. de Vercillac à ses ouvriers, sur ce qu'il appelait *les droits acquis* de sa classe, le jeune homme en vint à lui demander tout net, avec un beau mouvement d'éloquence, ce qu'il dirait le jour où les plus nombreux et les plus forts invoqueraient de nouveau le nombre et la force comme constituant aussi des droits acquis. L'apostrophe était d'autant plus légitime et saisissante que Pierre venait d'affirmer une fois de plus son ardent désir de voir tous les terrains de lutte se pacifier successivement, grâce à l'initiative et aux concessions bénévoles des principaux intéressés, et que nul n'ignorait que, propriétaire de la grande raffinerie d'Auvray, qui lui donnait d'énormes bénéfices, le baron Levallet était en butte à la haine cordiale de plusieurs centaines d'hommes, gagnant trois francs vingt-cinq centimes par jour à manier des pains de sucre de cinquante kilogrammes dans une atmosphère de quarante degrés de chaleur.

Alice, qui jusqu'alors n'avait dit mot, se montra transportée de la harangue de Pierre.

— Bravo ! cria-t-elle. Bravo ! Pierre, je suis avec vous.

— Je ne vous savais pas, madame, dit le jeune homme avec un sourire un peu confus, si prompte à l'enthousiasme.

Raymond venait seulement de fermer l'album aux types ibériques. Il regarda sa femme d'un air froid et railleur et jeta un coup d'œil sur son ami.

— Je ne crains pas l'enthousiasme, reprit Alice, lorsqu'il monte du cœur à la tête pour y prendre un bain de raison; je ne serai jamais avec les rhéteurs et les faiseurs de bonimens, mais je ne rougirai jamais non plus d'être avec les convaincus, dussé-je rester seule de mon bord à les soutenir et à les aimer.

D'un geste très simple, mais avec beaucoup d'élan contenu, elle tendit la main à Pierre.

— Ouais! fit la vicomtesse de Rivemont en se penchant vers le baron Levallet, qui venait de s'asseoir près d'elle, je crois, en effet, qu'elle ne hait point ce convaincu, comme elle l'appelle.

Le baron sourit d'un air discret. Givré, lui, d'un mouvement brusque, avait repoussé l'album et regardait alternativement Alice et Pierre; il avait tout lieu de se croire en présence de celui qu'il cherchait. En veine de perspicacité, il venait de reconnaître, chez son camarade d'enfance, tout un ensemble de qualités séductrices qui ne l'avaient jamais frappé, et, chez sa femme, une sensibilité, une faculté d'enthousiasme, un penchant à l'admiration évidemment nouveaux. Une seule chose le déroutait: l'absence de toute diplomatie, le dédain des plus vulgaires précautions, de la dissimulation la plus élémentaire. Il avait bien pu comprendre que, pour en finir avec une odieuse équivoque, pour se préserver d'un assaut répugnant, sa femme, d'ailleurs si intrépide et si hautaine, recourût à la franchise; mais il hésitait à admettre qu'elle poussât la hardiesse ou l'imprudence jusqu'à avouer l'amant après avoir avoué l'amour.

En réalité, Alice, surexcitée par les émotions de la matinée, était en proie à cette dangereuse ivresse des conjonctures extrêmes, à ce terrible vertige qui s'empare si souvent des femmes côtoyant ou traversant l'abîme. Elle avait conscience de s'être, le matin, avancée fort au-delà des dernières limites de son rôle, d'avoir consommé sa rupture avec les conventions et même avec les lois qui régissent la condition des femmes dans le mariage et dans la société. Se sentant près du gouffre au fond duquel elle n'avait pas encore osé regarder, elle éprouvait le besoin de faire quelques pas de plus avant d'ouvrir les yeux. — Il y a beaucoup de femmes qui vont ainsi, les yeux fermés et le pas rapide, jusqu'au bord du précipice; et ce sont précisément celles qu'aucune main d'homme n'y traîne. La femme qu'on sollicite, qu'on presse, qu'on stimule, le plus souvent s'arrête, s'attarde et se défend; la femme qu'on laisse libre ou qu'on retient prend généralement sa course et n'a plus d'hésitation,

— quand elle en doit avoir, — qu'au moment décisif, sur le point d'accomplir l'irréparable démarche. Les amoureuses instances, les prières enflammées, les brûlantes étreintes, toutes les manœuvres obsidionales à l'efficacité desquelles les hommes croient volontiers, parce qu'ils sont naïfs et parce qu'ils sont vains, tandis que les femmes font semblant d'y croire, parce qu'elles sont habiles et qu'elles n'aiment pas la responsabilité, toute cette pauvre stratégie masculine n'a, en réalité, d'autre effet, que de retarder le dénoûment; quand une femme est éprise, le silence et la réserve de celui qu'elle aime sont pour elle des stimulans suprêmes. C'est la vanité masculine qui a imaginé l'*homme-tentateur*, ridicule entité qui a renversé, au grand détriment du bon sens, la légende biblique, et dont a bénéficié la femme, — dont elle aspire surtout à tirer d'amples profits en la faisant prendre pour base d'une foule de lois et de réformes qui mettront la fragilité d'un sexe à l'abri de la soi-disant astuce de l'autre. — Or si Pierre n'avait pas été tout à fait muet, l'esprit de devoir l'avait du moins maintenu dans une réserve suffisante pour permettre à la tendresse d'Alice de s'échauffer et de s'exalter à loisir, loin de toute tentative, à l'abri de toute suggestion qui pût lui éclairer la route et lui révéler l'abîme. L'amour de la jeune femme, ainsi livré à lui-même, n'ayant ni souillure immédiate à redouter, ni défense à combiner, avait crû étonnamment pendant ces quelques semaines d'intime contemplation et de secrète extase. C'était désormais un ardent et terrible foyer, que le retour imprévu de M. de Givré et la crainte de ses entreprises conjugales avaient encore attisé. L'heure était venue où ce feu intérieur, sans cesse grandissant, allait vouloir se répandre, et voilà que déjà sa chaleur le trahissait.

L'acte d'Alice n'avait rien eu en soi de bien extraordinaire ni de bien choquant : un mouvement de vive approbation et une poignée de main, accordés à quelqu'un qu'elle ne pouvait haïr, et cela au sujet d'une théorie généreuse, chaleureusement soutenue à l'encontre d'idées fausses et mesquines, que venait d'émettre un homme pour lequel on ne lui connaissait qu'antipathie et mépris; il n'y avait assurément là quoi que ce fût pour autoriser les suppositions malveillantes ou affligées qui pourtant naquirent simultanément dans l'esprit de tous les témoins de la scène. — C'est que les personnes, les femmes surtout, dont l'aspect habituel est glacial ne peuvent s'animer ou s'attendrir sans qu'on prête immédiatement à leurs démonstrations les moins significatives un sens compromettant; c'est aussi qu'Alice avait, dans tout son être, quelque chose de fébrile et d'enivré, et que sa voix, d'ordinaire très ferme, très posée, avait eu d'étranges et d'involontaires résonances, que ne paraissaient pas comporter quelques paroles de sympathie.

Il y eut une interruption prolongée dans la discussion, et M. de Vercillac ne fit mine de la rouvrir que pour l'acquit de sa conscience; encore ne parvint-il à lui rendre qu'un semblant de vie et de mouvement : il s'était fait dans la trame de la conversation une déchirure telle que tous les fils en semblaient rompus, et que le zèle le mieux entendu n'eût peut-être pas suffi à réparer le désastre.

Comme Alice, toujours visiblement nerveuse, s'approchait de sa mère, celle-ci lui demanda à voix basse si elle était souffrante.

— Pas le moins du monde, répondit la jeune femme. C'est l'effet de l'agacement que me cause la présence, vraiment trop fréquente, de ce déplaisant personnage.

Elle désignait du regard le baron Levallet.

— Voyons, que t'a fait ce malheureux? dit Mme de Vercillac.

— Il m'a fait et il me fait encore sottement la cour... Il est vrai que, depuis quelque temps, il témoigne autour de moi moins d'empressement; je crois que je l'ai blessé. Ma foi, tant mieux! Il m'est odieux.

— Odieux! voilà un bien gros mot.

— Oui, odieux, parce qu'il y a trop longtemps que je le subis. Avant mon mariage, il rôdait autour de moi pour m'épouser; depuis que je suis de retour à Bourville, il rôde pour me consoler. S'imagine-t-il que la solitude trouble la vue des femmes au point de leur faire prendre un Levallet pour un homme et tout homme pour un galant enviable?.. Mais vous, ma mère, pourquoi l'invitez-vous?

— Voyons, ma chère enfant, un temps à ne pas mettre un chien dehors!..

— Un chien, je ne dis pas, murmura Alice.

La jeune femme prenait plaisir à maltraiter le baron, y insistant plus que de raison. La marquise le remarqua. Elle savait parfaitement à quoi s'en tenir sur la cour de l'*odieux* Levallet, car le manège du personnage ne lui avait pas échappé; mais, précisément parce qu'elle avait suivi du coin de l'œil toutes ses évolutions, elle ne pouvait ratifier la dure sentence prononcée contre lui par Alice. M. Levallet était, à la vérité, venu souvent à Bourville, et il s'y était généralement montré assez empressé auprès de la comtesse de Givré, mais ni plus ni moins, après tout, que le comporte ce banal et vague désir de plaire qui ne quitte guère les hommes du monde et les pousse à planter un peu partout, au hasard des rencontres, de galans jalons en vue d'incertaines conquêtes. On pouvait encore reprocher au baron d'avoir considérablement prolongé son séjour dans les Ardennes, où il n'avait pas coutume de s'attarder au-delà des premières gelées, se contentant, pendant l'hiver, de quelques apparitions dans ses domaines; mais, outre que le motif de cette prolongation de séjour n'avait pas été proclamé, on ne peut

guère battre froid à ses voisins sous le seul prétexte qu'ils prennent goût au voisinage.

Pendant que Mme de Vercillac se demandait pourquoi sa fille poussait jusqu'à la férocité son antipathie pour M. Levallet, celui-ci abordait Pierre et le prenait à part.

— Monsieur Lefort, dit le baron, très aimable, je vous demande pardon de vous avoir contredit tout à l'heure avec quelque véhémence; ce sont de vieilles rancunes mal éteintes sur lesquelles a soufflé votre éloquence et qui, malgré moi, se sont ranimées. J'en veux aux idées libérales de se glisser jusque parmi nous et d'atteindre des hommes comme M. de Vercillac, qui, à ce qu'il semble, en devraient rester les ennemis nés et les adversaires naturels. Mais cela ne m'empêche nullement de rendre hommage à la générosité et au talent d'hommes tels que vous...

Le baron s'arrêta, paraissant attendre qu'un mot de Pierre vînt abréger son compliment et le dispenser d'arrondir sa période. Lefort se contenta d'un salut poli, mais glacial.

— Au surplus, reprit le baron, vous avez tout à l'heure obtenu, ou, pour mieux dire, enlevé le plus flatteur et le plus difficile suffrage... Et, à ce propos, mon cher monsieur Lefort, laissez-moi vous dire à quel point je regrette de n'être pas assez de vos amis pour avoir le droit de vous donner un bon conseil.

— Un bon conseil? dit Pierre en regardant le baron avec étonnement.

— Oh! un bon conseil,.. fit Levallet avec une moue souriante, c'est une manière de parler.

— Enfin, un conseil, reprit Pierre. Veuillez vous expliquer, monsieur.

— Ah! non, par exemple, dit le baron. Il faudrait être tout à fait de vos amis pour se permettre de parler.

— Je puis vous en donner le droit, monsieur, sans prétendre à l'honneur de votre amitié; je vous le donne.

— Vrai? vous ne vous offenserez pas de la liberté de mes paroles?

— J'espère n'avoir pas à m'offenser.

— Eh bien! mon cher monsieur Lefort, vous ne paraissez pas vous douter de votre bonheur, ou, du moins, vous êtes bien lent à tirer parti de la situation.

— Je ne comprends pas, dit Pierre, sincèrement étonné.

— Laissez donc! fit le baron. Vous m'avez toujours regardé de travers; ma présence ici vous faisait loucher comme celle d'un importun,.. tranchons le mot, d'un rival. En cela encore, vous aviez tort. Je n'aspire à rien moins qu'à vous couper l'herbe sous le pied; vos affaires sont depuis trop longtemps en bonne voie pour que la pensée me soit venue d'essayer de vous supplanter.

— Encore une fois, dit Pierre très sèchement, je ne comprends pas.

— Bah! je n'ai pas la prétention pourtant de vous apprendre que l'on vous aime, mais seulement le désir de vous montrer l'inconvénient qu'il peut y avoir à prolonger l'expectative, en présence du mari, lorsque la femme se trahit.

— Sans savoir exactement de quoi ni de qui vous parlez, monsieur, murmura Pierre d'une voix que l'émotion et la colère rendaient toute tremblante, il me paraît ressortir de vos paroles que vous prétendez vous occuper de mes actes, ce que vous ne sauriez faire, je vous en préviens, sans me désobliger gravement.

— Bon! de la susceptibilité, c'est-à-dire de l'ingratitude!

A ces mots, le baron posa la main sur le bras de son interlocuteur, et, se penchant vers lui avec une amicale familiarité :

— Car enfin, reprit-il, toujours souriant, si je me suis mis en tête de vous enhardir, c'est que vous n'avez positivement pas l'air de vous douter qu'il vous appartient de tout oser... Et, tenez, l'autre soir, vous avez raconté, n'est-ce pas? comment, vous trouvant naguère aux Indes, avant de regagner l'Europe, vous fûtes mis par une fièvre maligne dans l'impossibilité de vous embarquer, puis brutalement jeté dans le voisinage de la mort, et comment une guérison inespérée vint coïncider bizarrement avec le don qu'on vous fit d'une amulette réputée puissante. Tout le monde naturellement voulut voir de près le mirifique talisman, les hommes par curiosité pure, les femmes avec une arrière-pensée de superstition. Or, j'ai suivi du regard, avec autant d'intérêt que j'en avais mis à vous écouter, les pérégrinations, à travers toutes les mains empressées à le palper, de ce petit morceau de jade grossièrement taillé, que votre guérison avait rendu presque vénérable. Eh bien! il est une personne qui, plus longtemps que les autres, l'a gardé dans sa main, ce talisman, le contemplant souvent, et qui finalement ne s'en est dessaisie qu'à regret, et cette personne, c'est...

— Ah! assez, monsieur! interrompit Pierre, en se dégageant avec rudesse de la pression bienveillante que le baron croyait devoir exercer sur son bras. — Ne prononcez aucun nom de femme, sinon je me verrai forcé d'admettre que votre gentilhommerie de manières étant de trop fraîche date, comme votre titre, ne vous tient pas d'assez près à la peau.

Le baron sourit avec dédain.

— Il suffit, dit-il. Je vois bien, mon cher, que vous ne m'avez pas compris.

Et il s'éloigna de Pierre le plus tranquillement du monde, en haussant légèrement les épaules, comme un homme qui ne croit pas de sa dignité d'attacher la moindre importance à des injures subalternes.

Ce petit dialogue d'allure inégale et cahotée, qui avait eu lieu à voix basse, dans un coin du salon, en dehors de la clarté que projetaient les lampes au milieu de la pièce, n'avait attiré l'attention de personne, si ce n'est celle de Raymond. Quand la curiosité d'un homme est en éveil sur de pareils sujets, il est rare, on en conviendra, qu'elle s'assoupisse avant d'avoir obtenu pleine satisfaction. Le comte, dominé par ce qui était devenu son idée fixe, avait donc continué d'inspecter les gestes et le visage de ceux dont la complicité probable le préoccupait à un si haut degré, et son attention n'avait pas tardé à être tout entière absorbée par le colloque qui s'engageait à l'écart entre Pierre Lefort et le baron Levallet. De ce colloque il n'avait saisi, à part certain caractère confidentiel et mystérieux déjà bien fait pour le surprendre, que les signes extérieurs : les expressions de physionomie, le mouvement des lèvres; mais c'était assez pour comprendre qu'il y avait eu de l'un à l'autre interlocuteur un malentendu qui finirait peut-être comme une dispute. Le comte quitta tout aussitôt sa place, et, arrêtant au passage le baron, lequel s'apprêtait à rejoindre le cercle féminin qui occupait les abords de la cheminée :

— Que diable disiez-vous à Lefort tout à l'heure, baron, pour qu'il vous fît des yeux si méchans?

Levallet, pris à l'improviste, ne trouva d'abord que ces mots, universelle ressource des temporiseurs :

— Pardon!.. vous dites?

— Je vous demande, reprit Givré, ce que pouvait avoir Lefort à vous faire si mauvais visage.

— Peuh! fit le baron, je ne sais trop; nous n'étions pas d'accord.

— Ah çà, pas de querelle, n'est-ce pas?

— Vous voulez rire. Une querelle entre M. Lefort et moi!

— Eh! eh! je ne le crois pas si facile à vivre qu'il en a l'air, mon camarade Lefort, et, pour peu que vous lui ayez dit des choses blessantes ou simplement désagréables...

— Ce n'est pas lui qui était en cause; il s'agissait d'une femme que je n'attaquais pas, que je soupçonnais simplement de ne pas être à l'épreuve de toutes les tentatives ni de toutes les tentations, mais que lui, dans tous les cas, n'a pas qualité pour défendre, puisque cette femme est mariée,.. voilà tout! Vous voyez que c'est peu de chose.

Là-dessus, le baron, qui avait parlé d'assez haut tout d'abord et les lèvres dédaigneusement pincées, puis avec un air de satisfaction gouailleuse, passa sans plus regarder Givré. Celui-ci eut l'instinct qu'on venait, en quelques mots, de lui solder tout un arriéré de jalousies et de rancunes, et, sans se rendre compte le moins du monde du rôle qu'avait joué ou voulu jouer le baron, il demeura convaincu que

son infortune était connue avant même d'avoir été consommée. — Quant à Levallet, il nageait dans l'azur. Il se disait : « Allons ! ce fat de Givré en tiendra tôt ou tard. » Et le souvenir de ses déboires, auprès de Clara Frémont d'abord, puis auprès d'Alice, avait perdu presque toute amertume, grâce à cette perspective de vengeance. C'était à peine s'il conservait encore, à l'endroit d'un rival deux fois préféré, quelque chose de cette inguérissable rancœur qui pousse les hommes à s'entre-jalouser, en matière d'amour ou d'amourette, avec plus de fiel et d'entrain que n'en apportent à leurs rivalités de sérail ou de coulisses les femmes les plus éhontées. C'était à peine même s'il sentait, à cette heure, l'imperfection d'une vengeance dont il n'était personnellement ni l'auteur ni l'instrument.

La soirée s'acheva dans un calme parfait, au sein de cette demi-torpeur qui, à la campagne, passé le crépuscule, semble impossible à éviter entre gens qui se connaissent ou se fréquentent assez pour que leur conversation respective ait irrémissiblement perdu tout prestige de nouveauté et toute chance d'imprévu. Une seule fois, pendant le cours de cette soirée, Alice adressa la parole à Pierre, et ce fut en prenant le bras du jeune homme au sortir de la salle à manger.

— Je rentre demain à Givré, lui avait-elle dit. Après-demain, je ferai, quel que soit le temps, une promenade en voiture dans les bois de Saint-Flavien, et je passerai, vers trois heures, au carrefour de la Margelle, près de l'Étang-Vieux. Veuillez vous y trouver; c'est à deux pas de ces carrières que vous visitez souvent.

Elle avait parlé sur un ton indifférent et très lent, comme si elle eût voulu que sa phrase durât tout juste autant que le court trajet qu'elle avait à faire au bras de Pierre; et, en effet, à peine avait-elle achevé qu'elle s'était éloignée, sans paraître avoir à attendre ou à demander la moindre réponse. Pierre, dans la soirée, chercha plusieurs fois le regard de la jeune femme, sans parvenir à le rencontrer; mais, lorsqu'il se retira, la longue poignée de main que lui donna Mme de Givré et le coup d'œil impérieux autant que caressant dont elle le gratifia ne permettaient ni illusion ni méprise quant à la gravité du rendez-vous.

Le lendemain matin, Mme de Vercillac et son mari apprirent sans étonnement, mais non sans tristesse, de la bouche même de leur gendre, que leur fille allait de nouveau les quitter pour rentrer à Givré. La marquise eût craint, en faisant la moindre observation, de compromettre les dernières et faibles chances d'entente qu'elle pouvait croire encore debout; elle s'abstint donc de témoigner à Alice, autrement que par la tendresse de ses embrassemens, la sollicitude et les angoisses qu'éprouvait son cœur de mère. C'était,

d'ailleurs, une femme de grand sens et de grande vertu, qui, sachant bien que les parens n'ont pas envers leurs enfans d'autres devoirs que de les dresser quand ils sont petits, de les instruire quand ils sont grands et de les laisser libres quand l'âge les a définitivement émancipés, ne se reconnaissait pas d'autre droit que d'attendre, attristée, les confidences de sa fille. Depuis longtemps, son affection s'était faite courageusement discrète, et rien, dans la conduite d'Alice, ne l'autorisait à provoquer l'expansion; la jeune comtesse quittait Bourville comme elle y était rentrée; évidemment troublée, malheureuse même, mais les lèvres volontairement scellées sur son secret. Quant au marquis, il était tout aussi réservé que sa femme, quoique pour d'autres raisons : comme la plupart des hommes, il avait la terreur des explications de famille et des complications d'existence.

VII.

Le petit territoire de Saint-Flavien, sis entre Givré et Bourville, forme une sorte d'îlot boisé au milieu du plateau qui sépare les deux communes. L'été, c'est un bouquet vert qui tranche agréablement sur la monotonie des cultures environnantes; l'hiver, c'est un lieu fort triste et fort laid, comme la plupart des lieux boisés, comme la campagne en général après la chute des dernières feuilles, quand le pittoresque ou la majesté des sites n'est pas là pour faire oublier l'absence de la verdure. Or, les bois de Saint-Flavien n'ont rien de pittoresque ni de majestueux; deux chemins carrossables, qui se coupent à angle droit, les traversent d'un bout à l'autre, en long et en large, ce qui ôterait aux amoureux et aux promeneurs toute chance de solitude s'il y avait dans ces parages des amoureux ou des promeneurs; — mais c'est à peine si l'on y voit des passans. Le point d'intersection de ces deux chemins, dont l'un relie Givré à Bourville, s'appelle le *Carrefour de la Margelle,* et, tout près de là, sous bois, se trouve un petit étang, dit *l'Étang-Vieux.*

Ce fut par une resplendissante après-midi d'hiver, succédant à de longs jours de neige, que Pierre se dirigea vers l'endroit qu'Alice lui avait désigné, l'avant-veille, comme lieu de rendez-vous. Étrange rendez-vous, en vérité! Et n'eût-il pas mieux valu qu'il s'abstînt d'y venir? Mais pouvait-il se dérober, alors qu'on n'avait même pas jugé nécessaire d'attendre sa réponse?.. Pourquoi donc Raymond, l'autre soir, avait-il à peine touché la main que lui-même, Pierre, ne tendait à son ami qu'avec effort? Autant de graves sujets de réflexion et d'inquiétude.

Un soleil de printemps, grâce à un de ces caprices que la nature semble vouloir de plus en plus substituer à la loi des saisons, fai-

sait fondre la neige le long des chemins et jetait partout des semblans de gaîté sur ces paysages morts, dont le linceul tombait. L'air léger, lumineux, caressant, charriait des atomes d'amour, fugitives et trompeuses promesses de renouveau. Bref, c'était un temps fait à souhait pour entretenir le doux émoi et la souriante ivresse d'amoureux allant par les chemins, les pieds dans la boue et le front dans les cieux, à la conquête d'un bonheur promis. Pourtant, Pierre Lefort marchait sans entrain, l'esprit rempli d'importuns soucis et d'amères préoccupations.

Dans sa hâte fébrile, le jeune homme était parti trop tôt; il flânait maintenant avec tristesse sur la route déserte, toute détrempée par le dégel, tout ensoleillée par le beau temps. Après avoir été jeter un coup d'œil distrait sur les carrières d'argile plastique qu'il faisait exploiter, depuis quelques mois, à la lisière des bois de Saint-Flavien, il vint s'asseoir sur un arbre abattu qui barrait à moitié le carrefour de la Margelle, et, songeur, le coude étayé sur sa canne, la tête appuyée sur sa main, les yeux à terre, il attendit.

Il y avait une demi-heure que Pierre, immobile dans cette mélancolique posture, analysait toutes les éventualités redoutables ou fâcheuses dont un pareil rendez-vous pouvait devenir l'origine ou le prétexte, lorsque le bruit sourd d'une voiture roulant doucement sur le sol humide et boueux du chemin de Givré le tira de sa méditation et lui fit tout à coup redresser la tête. Sous l'arche à la voûte ouverte et comme brisée que formaient les grands arbres défeuillés, Alice, assise sur le haut coussin du siège de sa voiture, un *duc* gracieux et léger, venait au trot rythmé et contenu de deux élégans chevaux gris, qui, irrités par la pression du mors, secouaient leurs têtes fines, sans parvenir à accélérer leur allure, que modérait avec science leur habile conductrice. C'était un ravissant spectacle que celui qu'offrait ainsi aux yeux de Pierre la comtesse de Givré dans son merveilleux équipage, la taille prise dans un dolman fourré, une toque à aigrette sur la tête, la main droite armée d'un long fouet, dont le manche uni et blanc semblait une baguette de fée. Et, en vérité, on eût dit une fée en costume d'hiver, parcourant dans son carrosse magique, rajeuni par la mode, son domaine boisé.

Aussitôt que la jeune femme aperçut Pierre, elle le salua de la tête, puis, rendant un peu la main à ses chevaux, elle arriva rapidement jusqu'à lui. Alors, arrêtant son attelage et tendant les rênes au groom :

— Vous! dit-elle à Pierre, bravo! Vous allez me donner votre bras, j'ai besoin de marcher... Rentrez! fit-elle en se tournant vers le laquais.

Et elle sauta à terre, en s'appuyant sur la main que lui offrait le jeune homme, qui, tête nue, s'était approché.

— Mais, dit Pierre en montrant la boue du chemin, vous n'y songez pas. Pour vous, les routes sont impraticables.

— Bah! je suis formidablement chaussée.

Elle désignait du regard, en souriant, ses bottines, peu faites, quoi qu'elle en dît, pour d'aussi rudes épreuves; et elle avait, à ce moment-là, une lueur joyeuse dans les yeux, un chant d'allégresse dans la voix. Mais, tout à coup, elle devint sérieuse et glissa son bras sous celui de Pierre. Après avoir fait ainsi quelques pas sur la route de Bourville, elle obligea son compagnon à rétrograder vers le carrefour, pour prendre l'autre chemin, qu'elle jugeait plus sûr, c'est-à-dire plus désert encore, et, ralentissant alors sa marche, le buste un peu incliné, frôlant presque de son épaule l'épaule de son cavalier, elle dit très doucement, avec un léger soupir :

— Je suis heureuse de vous voir... J'avais peur que vous ne vinssiez pas... Ma conduite est si étrange, et vous paraissiez si résolu à vous éloigner...

— Plus que jamais je suis résolu à ne pas compromettre davantage votre repos... Mais ma situation à Bourville me crée un double devoir, dont l'accomplissement est incompatible avec un départ précipité. Je ne suis pas seulement l'obligé de M. de Vercillac; je suis son mandataire, des intérêts considérables m'ont été confiés...

Alice suspendit tout à fait sa marche, et, lâchant le bras de Pierre :

— Oui, vous songez à tout concilier au moyen d'une fuite déguisée, d'un départ longuement préparé... Eh bien! il est déjà trop tard. Savez-vous où en sont les choses?

Rapidement, tout d'une haleine, elle raconta ce qui s'était passé entre elle et son mari.

— Mais, malheureuse! s'écria Pierre, vous avez sans retour sacrifié votre vie!.. Comment espérer maintenant que votre mari accepte jamais une de ces tristes mais utiles transactions, auxquelles tant de mauvais ménages doivent la paix et la dignité de leur existence? Puisqu'il vous aime, il est jaloux et restera jusqu'à la fin, soyez-en sûre, votre geôlier, votre bourreau...

— Oui, interrompit Alice avec un sourire de défi, s'il me plaît de rester sa victime. Mais croyez-vous que ce rôle me convienne?

— Ah! tenez, dit Pierre bouleversé, je ne veux pas approfondir vos paroles ni descendre dans votre conscience... Voyons, avez-vous songé seulement que cet inconcevable aveu, qu'un criminel mouvement d'orgueil, ou mieux une crise de folie, a seule pu vous arracher, allait mettre promptement votre mari sur la véritable trace de votre amour?.. Vous ne lui avez pas tout dit; il se chargera bien de tout savoir. En ce moment même, ne l'y aidez-vous pas? Vous défiez le sort... Voyons, qu'espérez-vous? Que vous resterez libre auprès de moi? Y avez-vous songé?

— Et vous, songez-vous que mon silence eût autorisé toutes les tentatives?.. Ah! reprit-elle, tenant le jeune homme sous son regard, où elle savait mettre tout ce que sa voix se refusait à traduire, vous ignorez ce qu'est, ce que peut devenir la vie d'une femme qui n'aime pas son mari et qui en est aimée... Mieux vaut la révolte, mieux vaut l'outrage, mieux vaut le crime que certaines soumissions d'esclave ou complaisances d'épouse... Mieux vaut la mort même que la seule crainte d'avoir à se défendre contre certaines attaques... Tenez, hier et ce matin, je me suis assise en face de mon mari dans la salle à manger de Givré... Eh bien! cette immense pièce me paraissait encore trop petite, tant j'avais peur du voisinage, tant je trouvais lourd et brûlant le regard de cet homme qui m'aime, qui voudrait me haïr... et qui me guette, non pas tant peut-être pour sauvegarder son honneur que pour profiter d'une de ces défaillances de femme persécutée, d'une de ces lassitudes de femme qui lutte...

Elle s'arrêta toute frémissante en remarquant l'altération des traits de Pierre, éteignit lentement les flammes de ses yeux, et, d'un ton beaucoup plus calme :

— Je sais que je suis coupable, je sais du moins que je ne trouverais pas de juges pour m'absoudre, si je relevais d'un tribunal humain. Aucun grief à faire valoir contre mon mari, aucune accusation à formuler contre lui : aussitôt entendue, je serais condamnée. Mais que me fait à moi cette ridicule jurisprudence de la société qui ne reconnaît des droits à la passion d'une femme qu'autant que cette passion peut s'intituler vengeance et qui nous dénie jusqu'à la faculté de nous tromper, alors qu'on accumule autour de nous les ténèbres et les embûches? N'ai-je pas bien senti tout ce qu'a d'illusoire la résistance et de vain la raison, quand il s'agit d'un secret mouvement de l'âme dont on ne soupçonne la tendance qu'après l'avoir subi, dont on ne connaît la portée qu'après qu'on y a cédé? Une seule chose peut-être possède la force nécessaire pour faire obstacle à de pareils entraînemens : la foi religieuse; je l'ai perdue... perdue, précisément parce que je vous aimais.

Elle s'empara de nouveau du bras de Pierre, se remit à marcher, et en même temps, retrouva, peut-être sans l'avoir cherchée, l'attitude pleine de grâce et de séduction qu'elle avait prise tout d'abord : penchée vers le jeune homme, sur lequel elle s'appuyait, sa belle tête pâle et hautaine, qu'éclairait un mélancolique sourire, légèrement inclinée au-dessus de cette épaule masculine qui semblait l'attirer, c'était vraiment la tentation personnifiée; ce n'était pas une femme, c'était la femme même, la femme dans l'exercice de sa fonction, en pleine possession de son rôle éternel.

— Oui, continua-t-elle en hâtant un peu sa marche, à vous aimer

j'ai perdu la foi... Avez-vous deviné toutes les phases qu'a traversées ce terrible amour? Non. Écoutez.

De sa voix la plus pénétrante et la plus câline, elle entreprit alors l'historique de sa passion. Avec un charme infini, avec des raffinemens inouïs de chaste coquetterie et d'astuce ingénue, elle dit les premières et vagues atteintes de son mal, longtemps ignoré d'elle-même; et d'abord, cette sorte d'incompréhensible regret qui lui avait étreint le cœur après qu'elle avait eu engagé sa vie, cette mystérieuse angoisse, grâce à laquelle elle avait pleuré sur elle-même, comme la fille de Jephté, mais sans savoir pourquoi, dans cette matinée où Pierre avait cru surprendre une larme au coin de son œil troublé par la prière. Elle dit ensuite le travail de démoralisation qui s'était accompli dans son âme, lorsqu'elle avait pu comprendre quelle destinée était la sienne : épouse sacrifiée d'un homme qu'elle aimait d'une affection fraternelle et compatissante, à laquelle les habitudes et la camaraderie d'enfance avaient préparé les voies; amante désespérée d'un homme que tout séparait d'elle et qui, peu à peu, devenait pour elle le dieu uniquement adoré. Puis, elle dit comment, chaque jour, voulant se rapprocher davantage de celui qu'elle aimait en silence, jalouse des pensées de cet amant laborieux et distrait, aspirant à une communion d'idées qui la fît son égale et rendît plus étroits les liens mystiques qui l'attachaient à lui, elle s'était initiée de son mieux aux occupations du jeune homme, et comment elle avait réussi, d'après les indications assez vagues qu'elle lui avait arrachées au cours de leurs rares causeries, à pénétrer jusqu'au foyer de ses opinions, à remonter jusqu'à la source de ses croyances. Elle lui raconta qu'elle avait feuilleté de gros livres, aux titres menaçans, dans la bibliothèque du château.

— Ah! ajouta-t-elle en souriant, je ne peux pas vous dire par exemple que je sois parvenue à votre philosophie sereine. Les femmes seront toujours ou superstitieuses ou païennes... Eh bien! je suis païenne. Au contact de tous ces argumens philosophiques, vraiment formidables, dont je soupçonnais à peine l'existence, — notre ignorance est si profonde en ces matières, même, surtout peut-être quand on a fait semblant de nous instruire! — au souffle de la raison humaine s'échappant de ces pages hâtivement feuilletées, ma foi religieuse s'est évanouie... Mais, la foi partie, je n'ai plus trouvé Dieu. J'ai bien compris que le Dieu de Racine et du catéchisme, dont la « bonté s'étend sur toute la nature, » — ce qui ne l'empêche pas de jeter pêle-mêle à la souffrance tout ce qui sort de ses mains, créatures irresponsables et créatures humaines, — j'ai bien compris que ce Dieu-là est le Dieu des enfans et des poètes, un Dieu imaginaire; j'ai bien appris que le Dieu des hommes et des philosophes est un Dieu aveugle et sourd, qui ne

nous voit pas souffrir et ne nous entend pas crier, quoique tout, au-dessous de lui, soit infortune et misère, imprécations et doléances. Mais je me suis dit que l'un pouvait être, après tout, aussi faux que l'autre, et je les ai rejetés tous les deux... En fait de divinité, il n'y a de vrai, il n'y a d'existant que l'amour; lui seul entretient la vie, lui seul mérite un culte et des autels... Vous le voyez, c'est du paganisme pur...

C'était peut-être du paganisme, mais c'était surtout de l'amour, car sa voix avait pris un accent d'indicible séduction. Cette divine beauté, sous le marbre de laquelle circulait la vie et palpitait la tendresse, évoquait aux yeux de Pierre enivré les mythes gracieux de l'antiquité païenne, ainsi que les libres ébats des couples heureux de ces temps primitifs, pour lesquels la philosophie et la morale ne furent guère, — à ce que nous croyons, trop volontiers peut-être, — que des jeux salubres et facultatifs, comme les exercices de la palestre ou les luttes gymniques. Le jeune homme, au début de cette scabreuse entrevue, s'était montré inquiet, gêné, contraint; il avait roulé dans son esprit une foule de projets de discours vertueux et édifians; et voilà qu'à entendre le récit de cet amour qu'il avait inspiré, il perdait la notion du lieu, du temps, de la réalité, — de la morale aussi, qui s'enfuyait à tire-d'aile devant de si profanes aveux.

Tout entier captivé par le rayonnement de cette incomparable beauté, par le charme de cette voix grave et caressante, immobilisé dans ce rêve enfin réalisé et vécu, il ne songeait même plus à se retourner de temps à autre, pour s'assurer qu'aucun regard, qu'aucune oreille n'était là qui pût surprendre le secret de ces périlleux épanchemens. Il contemplait ce visage aux traits purs, d'expression habituellement altière, mais maintenant suave et implorante, ces yeux pleins d'énigmes et de promesses, ce svelte corsage dont les chastes linéamens, perdus parmi les fourrures, ne se révélaient à ses regards que par les battemens du sein; et les joies orgueilleuses du triomphe, en présence de cette superbe conquête, se mêlaient, malgré lui, à l'intime et douce félicité d'une prise de possession tardive.

Ils s'étaient arrêtés de nouveau, et la tête d'Alice occupait enfin sur l'épaule de Pierre la place longuement convoitée.

— Voulez-vous ma vie? Me donnez-vous la vôtre? murmura la jeune femme, en levant vers le visage de Pierre ses grands yeux alanguis, aux regards chargés d'amour et voilés par l'ivresse.

Au moment où le jeune homme se penchait sur ces yeux entr'ouverts pour les clore sous ses baisers, le pas d'un cheval se fit entendre au loin. Pierre tourna la tête, et l'effroi se peignit aussitôt dans son regard, une véritable angoisse se refléta sur ses traits.

— Dieu! vite!.. là!..

Et il entraîna Alice hors du chemin, l'enlevant presque de terre dans l'étreinte violente de son bras. Il la poussa ensuite, sans dire une parole, derrière un groupe d'arbres, qui, à la rigueur, pouvait les cacher. Ayant alors prêté l'oreille et n'ayant rien entendu, il expliqua à la jeune femme la cause de son émotion. En se retournant, il avait aperçu M. de Givré, à cheval, traversant, au grand trot de sa monture, le carrefour de la Margelle et paraissant continuer sa route vers Bourville. Sans doute, le comte ne les avait pas vus, car l'allure de son cheval était rapide, et il ne l'avait en rien modifiée après avoir traversé le carrefour; mais, par prudence, il fallait attendre quelque temps encore en lieu sûr. Or l'abri que leur offraient les quelques arbres dépouillés derrière lesquels ils s'étaient réfugiés ne pouvait être considéré comme suffisant. Ils gagnèrent l'étang, sans sortir du bois.

Ce vieil étang, dont l'eau jaunâtre dort et croupit éternellement sous les arbres, n'est pas dépourvu de poésie. On y peut voir un symbole: le symbole du triste état auquel semble condamné tout ce qui dure sans se renouveler. Mais le couple qui vint, ce jour-là, sur les bords de l'antique pièce d'eau, en quête d'un refuge contre l'indiscrétion des hommes, n'était épris ni de poésie sauvage ni de symbolisme rustique, du moins en cet instant de trouble; ce qu'il était venu chercher là, c'était le sûr asile d'une petite cahute récemment construite, dont la toiture était encore inachevée, et qui devait servir plus tard à serrer des outils de bûcheron. Dressé tout près de l'eau, l'humble édifice ne semblait assurément pas destiné à abriter des créatures humaines, mais les planches dont il était fait, neuves et nouvellement assemblées, pouvaient défendre contre tous les regards, sinon contre toutes les intempéries, ceux qui viendraient se blottir en leur étroite enceinte. La porte, que l'on venait à peine de poser sur ses gonds, était grande ouverte. Pierre poussa Alice à l'intérieur de la cabane et resta quelques secondes immobile à l'entrée, l'oreille tendue. On ne percevait d'autre bruit que l'égouttement monotone des eaux produites par le dégel, que la déclivité du sol envoyait à l'étang. La pente étant peu sensible, c'était une lente, multiple et plaintive stillation, dont le murmure incessant fatiguait l'oreille et faisait aspirer au retour de ce complet silence des bois que l'hiver a dépeuplés et engourdis. A travers l'entre-croisement des rameaux nus, le bleu du ciel se montrait comme une protestation de jeunesse éternelle au-dessus des passagères décrépitudes, des défaillances périodiques de la pauvre nature.

— Rien! dit Pierre, toujours très ému. Vous n'avez rien à craindre pour l'instant.

Et, encore tout haletant, comme harassé, il s'assit sur le seuil de

la cabane, ou plutôt il s'y laissa tomber. Alice, debout derrière lui, lui frappa sur l'épaule.

— Non, rien, dit-elle d'un ton indifférent. Mais vous accaparez les sièges.

Elle faisait, en même temps, signe au jeune homme de se pousser un peu pour lui faire place.

— Oh! pardon! fit Pierre en se levant.

Elle l'obligea de se rasseoir.

— Comme cela, nous serons très bien, dit-elle en s'installant sur la pierre humide qui formait le seuil, et nous pourrons attendre que les chemins soient libres.

Elle était forcée, tant l'espace était exigu, de se serrer contre son compagnon, lequel la regardait amoureusement et finit par lui dire, quand l'émotion qui l'avait envahi, à la pensée qu'elle pouvait être surprise par son mari, se fut en partie dissipée :

— Un palais cette hutte!

— Oui, répliqua-t-elle avec un radieux sourire, avec vous, un palais!

Son calme était étrange, elle n'avait pas eu une seconde d'effarement, et ses paroles, le son de sa voix lui-même, ne révélait aucune angoisse cachée. Mais bientôt elle ajouta d'un air sombre :

— Oui, mais... après?

Pierre baissa la tête.

— Ah! c'est qu'il y faut songer, reprit Alice avec une sorte de véhémence. Après, c'est ce soir, c'est demain, c'est toujours! A cette minute de tête-à-tête et d'enchantement va succéder une éternelle séparation... Pour vous encore, ce ne sera que le chagrin, le chagrin dont le temps, à la longue, absorbe l'amertume; mais, pour moi... Ah! pour moi, ce sera le plus cruel et le plus odieux des supplices... Pierre, il ne faut pas que cela soit!

Elle s'était tournée vers Pierre, et son visage se trouvait si près de celui du jeune homme que celui-ci sentait passer sur lui la caresse de son haleine. C'était comme un avant-goût de baisers, qui provoquait la bouche de cet amoureux assoiffé de caresses. Il n'y put tenir, et ses lèvres avides s'appliquèrent sur les lèvres fraîches et entr'ouvertes de son adorée compagne.

Alice laissa tomber sa tête sur la poitrine de Pierre et se serra contre lui.

— Enfin! dit-elle avec un long frisson. Gardez-moi là, voulez-vous?

— Vous garder là! répondit le jeune homme en prenant les mains d'Alice et en l'écartant un peu de lui pour la voir de face, ah! je le voudrais. Si peu que ce bonheur parfait dût avoir de durée, il effacerait jusqu'au souvenir de mes tourmens passés et me dispense-

rait de vivre ensuite... Hélas! mon rôle est plus difficile... Il n'importe! Maintenant je vous appartiens. Écoutez.

Lui tenant toujours les mains, il se leva, l'attira à lui, et, les yeux fixés sur ces yeux couleur d'océan, où le soleil déjà près de l'horizon, jetait, à travers les arbres chauves, les paillettes rouges de ses derniers feux, il lui demanda avec une solennité sans emphase si elle était bien résolue à déserter son foyer, si elle était bien assurée de tout préférer à la vie qui lui semblait réservée, tout, y compris l'incertitude et les trivialités d'une existence qui pourrait être difficile, qui, à coup sûr, serait modeste.

— Oui, je préfère, je vous le jure, articula nettement Alice, la vie, quelle qu'elle soit, que je vous devrai, et je préférerais mille fois la mort à ce qui m'attend là-bas, si j'y demeure enfermée.

Comme en toute femme vraiment belle, à l'heure où l'amour la possède tout entière et l'illumine de ses rayons enchantés, il s'opérait en la personne de Mme de Givré une transfiguration divine; sa beauté, à cet instant d'exaltation et de folie, se faisait surhumaine. Pierre, déjà bien complétement subjugué, fut ébloui de ce resplendissement nouveau, et il ne put que s'incliner sur les mains d'Alice, qu'il baisa avec une sorte de respect attendri. — Après les quelques secondes de silence qui suivirent ce muet serment, ce solennel engagement d'honneur de manquer à l'honneur, le jeune homme prit le bras de la comtesse et le mit doucement sous le sien, en disant :

— Je vais vous reconduire jusqu'à Givré, c'est-à-dire jusqu'à l'entrée du village... Vous attendrez qu'une lettre de moi, que je saurai vous faire parvenir en secret, vous apprenne à quel parti nous devrons nous arrêter; mais, quoi qu'il arrive, vous serez à moi... J'ai peur, — ajouta-t-il en changeant de ton, — j'ai peur pour vous de ces brumes du soir dont nous sommes déjà tout imprégnés, comme aussi de cette boue glacée dans laquelle nous marchons...

Ils s'en allèrent ainsi, elle appuyée sur lui, lui penché vers elle, à travers le bois, puis sur la route de Givré, qu'éclairait à peine alors une lueur crépusculaire. Et leur causerie était joyeuse, intime et douce comme un simple bavardage d'amoureux. A les entendre, nul n'eût supposé que cette femme allait se mettre hors la loi, que tous deux allaient se mettre hors l'honneur. — Que pèsent, à ces heures-là, les systèmes complets de morale à l'usage des esprits philosophiques? La morale des philosophes est une morale de cabinet qui ne les suit guère dehors. Tant qu'on en raisonne doctoralement, *inter libros* ou *inter pocula*, c'est superbe, plein de simplicité, de grandeur et d'harmonie; mais deux beaux yeux que l'amour fait arder ont vite raison de toutes les rigueurs théoriques de ces belles doctrines, lesquelles sembleront toujours à quiconque ne les a pas inventées de simples jeux de savans. Et, fût-on soi-même

l'inventeur du système réfrigérant dont on invoque le secours dans les grandes crises de la passion, on ne tarde pas à se dire, mettant de côté tout amour-propre d'auteur, qu'il n'y a pas de système qui vaille une caresse de femme aimée, ni de traité de morale indépendante que l'on puisse mettre en balance avec l'immorale, mais toute-puissante volupté d'un amour heureux. Seule, la morale religieuse peut vous permettre de résister peut-être à de pareilles secousses, à de pareils chocs, quand on a prêté le col à son joug; mais il advient assez fréquemment que les gens pieux déposent le joug un peu avant d'avoir à l'utiliser, sauf à le reprendre ensuite. Il est parfaitement vrai que le diable et Croquemitaine auront toujours ici-bas, pour peu qu'on y croie, plus d'autorité et d'influence que toute la sagesse et toute la philosophie du monde; mais il y a des instans où les plus dévots cessent de croire au diable, où les plus enfans cessent de croire à Croquemitaine. De sorte que la fuite est bien réellement notre seule défense. Or Alice, qui avait été chrétienne et ne l'était plus, n'avait jamais eu l'intention de fuir, et Pierre, simple philosophe, en avait perdu la force.

VIII.

Dans la matinée de ce même jour, M. de Vercillac avait reçu la visite de sa sœur. Mlle Herminie, après quelques menus propos, avait abordé un sujet de conversation qui avait immédiatement donné au marquis un front sourcilleux, en dépit de la grande amitié qu'il portait à sa sœur, laquelle, étant son aînée d'un lustre ou deux, lui avait jadis à peu près servi de mère.

— Il se passe ici des choses graves, mon cher Guy, avait dit la vieille fille. Alice est tout à fait malheureuse, tu le sais, et le retour de son mari ne m'a pas paru lui faire plaisir. Or il y a, non loin d'elle, quelqu'un que tu aimes beaucoup, quelqu'un qui est d'ailleurs presque digne d'être aimé, et qu'elle ne doit pas détester... Tu me comprends?

— Pas le moins du monde, avait répondu le marquis un peu sèchement.

— C'est de M. Lefort que je veux parler, de M. Lefort, qui a, je ne l'ignore pas, toutes sortes de vertus... laïques, mais dont l'enfarinage ne me dit rien qui vaille. Les hommes sans religion...

— Ah! pardon!.. je te ferai observer, ma chère amie, qu'en voulant noircir Pierre, c'est ta nièce que tu salis. Quant à la religion, que tu fais intervenir à tout bout de champ, et que tu invoques souvent bien mal à propos, permets-moi de te le dire, si son efficacité s'applique à ces choses-là, il me semble qu'elle devra protéger suffisamment Alice, qui est pieuse.

— Qui était pieuse, avait insinué Mlle Herminie.

— Au surplus, en voilà assez, avait dit le marquis. Ces commérages bien intentionnés me déplaisent presque autant que les autres.

Mlle de Vercillac s'était retirée, très blessée de l'accueil fait par son frère à ses révélations et à ses conseils. En réalité, elle n'avait voulu que s'acquitter d'un devoir, et l'on aurait grand tort de croire que sa double qualité de vieille fille et de dévote avait dû nécessairement lui inspirer, en cette occurrence, des sentimens bas et malveillans. C'était, au fond, une nature droite, que n'avait pu fausser l'abus même des directeurs de conscience, ces magistrats essentiellement amovibles, que l'on est bien forcé de changer souvent, pour peu que l'on tienne, comme Mlle Herminie et tant d'autres dévots des deux sexes, à être dirigé selon ses goûts. Elle était venue voir son frère et lui avait parlé sans aucune arrière-pensée, mue seulement par le sincère désir de l'éclairer et de prévenir des catastrophes domestiques que lui avaient fait pressentir de toutes récentes observations. Aussi était-elle partie fort en colère contre son cher Guy et passablement irritée contre sa belle-sœur, que, par habitude, elle rendait responsable de tout ce qui la choquait ou lui déplaisait dans la conduite du marquis.

La pauvre Mme de Vercillac était pourtant bien innocente de tout cela; elle avait même évité de parler à son mari (qui ne tenait guère à ce qu'on lui en parlât) des misères conjugales de leur fille et de ses propres tristesses à elle; et, d'ailleurs, pour tout dire, mise en garde contre le danger seulement depuis deux jours, elle ne considérait pas la situation comme désespérée, parce qu'elle ignorait la véritable origine de la séparation des époux, peut-être aussi parce qu'elle avait toujours tenu Pierre Lefort en une singulière estime.

Si Mlle Herminie était, ce matin-là, en quittant Bourville, de vraiment méchante humeur, elle avait laissé son frère dans des dispositions d'esprit assez sombres. L'entretien qu'il venait d'avoir avec sa sœur, bien qu'il eût pris soin de l'interrompre, avait eu pour effet de rappeler au marquis certaines réflexions pénibles que lui-même avait faites sur l'aspect nouveau des tribulations du ménage Givré. Pour se soustraire à l'incommode fardeau d'aussi chagrines pensées, M. de Vercillac sortit de bonne heure dans l'après-midi, et, ayant secoué la fâcheuse inquiétude qui pesait sur lui, il alla rendre visite à la vicomtesse de Rivemont, chez laquelle il avait pris, depuis bien des mois, la douce habitude de venir chercher le complément de son bonheur. Là encore, ses ennuis le guettaient; à certains jours, nos soucis, lorsque nous les voulons fuir, semblent nous dresser embuscade sur embuscade. Ceux du marquis l'attendaient

dans un petit salon rouge où il se croyait en droit de ne pas avoir à redouter leur présence. A peine était-il assis auprès de Mme de Rivemont, comme toujours fort belle, et dont le teint empruntait de la couleur vive des tentures, encore avivée par un feu clair, un éclat particulier, que l'hospitalière personne lui dit, en coupant court aux complimens de vieux style, mais d'agréable tournure, que lui débitait le galant gentilhomme :

— Ah çà, mon ami, savez-vous que votre fille m'inquiète ?

Le visage du marquis se rembrunit, et ses sourcils se froncèrent imperceptiblement.

— Oui, reprit Mme de Rivement, c'est positivement le dernier période de la crise. Il y a des symptômes de lassitude, et il y a eu, l'autre jour, une échappée vers... vers l'idéal... Le tout m'a donné fort à penser. J'ignore ce qui s'est passé entre ces jeunes conjoints, mais c'est plus grave que je ne le croyais, que vous ne le croyez peut-être.

Le marquis eut un mouvement d'impatience, qu'il ne réprima qu'à grand'peine.

— Bah! fit-il avec une feinte insouciance, tout s'arrange, allez!

Mme de Rivemont n'insista pas et s'abstint de faire part à M. de Vercillac de ses remarques personnelles, fort nombreuses, on peut le croire, car, bien qu'il ne se fût jamais rien passé de très caractéristique en sa présence, certains regards d'Alice, certaines expressions de physionomie, mille détails enfin avaient dû nécessairement la frapper, outre les incidens plus significatifs que l'épais bon sens d'un Levallet avait pu suffire à interpréter avec justesse. Le marquis, dépité et même sérieusement chagrin de retrouver partout, et jusque dans le boudoir de sa dame, les papillons noirs qui, depuis deux grands jours, lui taquinaient la cervelle, compromettant cette parfaite quiétude mentale qu'il devait à son existence campagnarde, le marquis abrégea notablement sa visite et revint à Bourville, presque résigné à subir l'incommodité d'un tracas d'esprit prolongé.

Ces dispositions méritoires n'étaient pas superflues.

En effet, comme il arrêtait son phaéton devant le perron du château, M. de Vercillac remarqua un cheval sellé, qu'on promenait dans le voisinage des écuries. Ayant reconnu un des chevaux de Raymond, le marquis se prépara à endurer une conférence laborieuse. Il s'informa de la marquise; elle était sortie : la suprême douceur de cette alliance lui était refusée, au moment peut-être où de graves et irréparables propos allaient être échangés. Néanmoins, le gentilhomme fit bonne contenance, et, sur un mot de son valet de chambre, qui venait au-devant de lui, il monta délibérément l'escalier.

En entrant dans son cabinet, M. de Vercillac se trouva nez à nez avec Givré, qui, depuis une grande demi-heure, s'y promenait, les

mains derrière le dos, en proie à la plus vive impatience et à la plus manifeste irritation.

— Tu as à me parler, Raymond? dit le marquis en tendant la main à son gendre et en congédiant d'un signe son valet de chambre.

Givré attendit que la porte eût été refermée, puis il regarda son beau-père, et, sans préambules, lui dit avec un sourire plus contraint qu'ironique :

— Vous croyez toujours, n'est-il pas vrai, que, dans le différend secret qui nous a séparés, ma femme et moi, c'est moi qui ai eu tous les torts, et que je dois, par suite, porter le poids de toutes les responsabilités?

Le marquis s'apprêtait à répondre, lorsque Raymond reprit :

— Eh bien ! il est temps que ce quiproquo prenne fin. La vérité, la voici, et la voici tout entière...

Alors, d'un ton bref, tranchant, amer, Givré raconta ce que l'on sait, plus ceci :

— Or, connaissant tout ce que je connaissais, ayant deviné tout ce que j'avais deviné, vous ne vous montrerez pas surpris que j'aie espionné ma femme. En voyant tantôt atteler sa voiture, bien qu'elle n'eût pas donné d'ordres devant moi, j'eus tout de suite l'idée de faire seller un cheval pour la suivre... Je l'ai suivie... oh! fort habilement, à travers bois, et j'ai regagné le grand chemin sans que mes manœuvres aient pu être surprises, mais non sans l'avoir vue, elle, ma femme,.. oui, Alice! dans les bras de cet homme qui vous doit tout...

Le comte de Givré s'arrêta, suffoqué par ce souvenir. Il n'était plus lui-même. L'homme élégant et correct qui avait, en mainte occasion, poussé le souci du genre jusqu'aux extrêmes limites du factice et du convenu, était, à ce moment-là, un homme tout simplement, et un homme malheureux, souffrant d'un mal vulgaire qu'a ridiculisé la jovialité publique. Mais, à le voir ainsi, les traits contractés, le teint décomposé, la parole sifflante, on ne pouvait douter qu'il n'y eût dans son cœur autre chose que la rancune, le désir de vengeance qui anime tous les maris trompés : il était évident que cet infortuné aimait sa femme plus que jamais. M. de Vercillac essaya de prononcer quelques-unes de ces paroles de circonstance à l'aide desquelles on veut avoir l'air de se donner le change à soi-même, mais sa loyauté ne lui permit pas d'aller bien loin dans cette voie. D'ailleurs, Raymond l'avait interrompu d'un mot :

— J'ai vu,.. vous dis-je!.. Et puis, ajouta-t-il, si elle n'est pas encore la maîtresse de cet homme, elle le sera demain... Oh! voilà qui dérange toutes les théories, n'est-ce pas, et qui bouleverse cette psychologie niaise d'après laquelle tous nos actes ont des antécédens et des conséquens, cette science du cœur humain

qui met la vie en syllogismes?.. Comme si la logique des caractères pouvait exister au même titre que celle des faits! Comme si ce qui souffre, ce qui aime, ce qui sent, pouvait être régi par des lois immuables!.. Je suis sûr qu'avant le mariage de votre fille, ma tante et vous, vous avez longuement discuté les chances de bonheur que présentait une pareille union, et que, pas un instant, vous n'avez songé, ni l'un ni l'autre, que je pourrais jouer le rôle de victime au lieu de celui de tortionnaire, que vous me croyiez plus ou moins capable de remplir? Eh bien! le libertin ne demandait qu'à être un mari parfait, et la jeune fille irréprochablement élevée n'aspirait qu'à devenir... Mais que sert de récriminer et de disserter?.. Voici ce que je suis venu vous dire. Je ne veux pas de bruit, pas de scandale; ni duel ni tragédie. L'homme qui est aimé de votre fille, recueilli et élevé ici par charité, y occupe encore une place qu'il ne doit qu'à votre malencontreuse sollicitude; cet homme est un employé, quelque chose comme un valet: chassez-le... Il est trop bas pour ma haine.

Le comte eut un geste violent, où s'affirmait, avec une toute-puissante éloquence, cette haine qu'il lui répugnait d'avouer.

— Soit! dit M. de Vercillac, qui, souffrant cette fois d'une peine profonde, se livrait tout entier à sa douleur et parlait comme on parle en rêve.

Il était debout devant la cheminée, les bras croisés, mordant avec fureur sa lèvre et sa moustache, sans parvenir à refouler toutes les larmes qui lui montaient aux yeux. Le coup était un peu rude pour ce privilégié qui n'avait jamais eu à prendre la vie bien au sérieux, et que le sort n'avait jamais frappé qu'avec des armes émoussées. Atteint dans ses affections et dans son honneur, il chancelait et demeurait tout étourdi, ne sachant vraiment ce qu'il avait à dire ou à faire. Toutefois, l'image de sa fille, malheureuse peut-être dans l'avenir autant qu'elle pouvait être coupable dans le présent, s'offrit à lui.

— Et Alice? demanda-t-il en relevant la tête.

— Chassez cet homme, répondit le comte, je me charge d'elle.

Ces mots furent dits d'un ton sec. Mais l'inquiétude, l'anxiété de l'amour paternel alarmé s'était si bien fait jour dans la brève question que M. de Vercillac avait adressée à son gendre, que celui-ci ne put se défendre d'ajouter :

— Rassurez-vous; je ne veux que sauver ce qui peut être sauvé : mon nom. Votre fille ne courra de danger que tant que la présence de Pierre Lefort en ce pays m'exposera à revoir ce que j'ai vu. Lui parti, lui chassé... chassé, vous m'entendez? j'y tiens, lui chassé, je remettrai ma femme entre vos mains, et je m'éloignerai. Telle n'était pas d'abord mon intention; mais je sens que si je restais

seul à seule avec elle, fût-ce comme geôlier, fût-ce comme bourreau, je souffrirais plus qu'elle-même... Quand elle sera sous votre toit, confiée par moi-même à votre garde, votre honneur se trouvera deux fois solidaire du mien, et, maintenant que vous êtes averti...

La voix du comte tremblait; le ressort de sa volonté, trop tendu, allait se rompre. Il le sentit.

— Allons! dit-il, vous m'avez compris; que ce soit chose faite dès ce soir.

Et il sortit en hâte.

M. de Vercillac ne réfléchit pas longtemps à la conduite qu'il devait tenir; quelque pénible que fût pour lui la démarche que lui imposaient les circonstances, il devait à son gendre, il se devait à lui-même de l'accomplir sur l'heure. Il sortit donc immédiatement et se dirigea vers les Verreries.

La nuit était venue, mais claire et sereine comme une nuit d'été. La masse sombre des constructions de la manufacture, percée çà et là de baies de feu, qui semblaient les lucarnes de quelque enfer en miniature, découpait sa lourde silhouette sur un fond d'azur argenté où brillaient doucement, comme en un champ sans limites, ces pâquerettes d'or pâle qui sont les étoiles de notre ciel. Le marquis, sans pousser jusqu'à l'usine, alla directement sonner à la porte du pavillon de Pierre Lefort, situé à l'entrée d'une grande cour pavée qui précédait les bâtimens d'exploitation. On lui dit que le jeune homme n'était pas rentré, mais qu'il pouvait être à la verrerie; M. de Vercillac envoya quelqu'un s'en informer, déclarant qu'il attendrait. Il fut alors introduit dans le cabinet de l'ingénieur, petite pièce rudimentairement meublée, veuve de tapis et privée de toute décoration profane, mais encombrée de livres, d'instrumens, de fioles, de morceaux de minerai, d'échantillons de terre, de verre et d'émaux, et, en dépit du désordre que comportait nécessairement un pareil entassement d'objets divers, fort propre, avec son plancher ciré, ses murs garnis de rayons soigneusement époussetés et son gigantesque bureau d'acajou luisant, qui occupait un bon tiers de l'espace.

Lorsque, dix minutes plus tard, Pierre ouvrit sa porte, il était peut-être tout aussi ému que le marquis, bien qu'il ne pût rien savoir de ce qui l'attendait. C'est que, durant le trajet de Givré à Bourville, qu'il avait fait seul, à la nuit tombée, l'amoureux enthousiasme, la surexcitation passionnelle qui, l'emportant aux cieux, lui avait fait perdre de vue la terre ainsi que les chagrines exigences de cette élastique, mais tenace morale, dans le tyrannique réseau de laquelle les consciences droites ou routinières se retrouvent tôt ou tard emprisonnées, toutes ces capiteuses fumées

qui l'avaient un instant enveloppé, s'étaient graduellement dissipées dans la solitude et le silence, parmi les ombres étendues sur les champs endormis. C'est qu'il se sentait moralement diminué, et qu'il avait peur qu'on ne s'aperçût de ce brusque affaissement de son âme; c'est qu'il frémissait à la pensée de se retrouver en présence du seul homme qu'il n'eût pas le droit de contrister, dût le repos de cet homme lui coûter le bonheur et la vie; et cela, après s'être solennellement engagé à le couvrir de honte, à l'accabler de chagrin. — Peut-être aussi les sens du jeune homme, affinés par de récentes et subtiles émotions, ou tout simplement ébranlés par un trouble profond, lui permettaient-ils de pressentir en partie ce qui lui était réservé.

M. de Vercillac, qui s'était assis dans un coin, se leva en voyant paraître Pierre. Son visage, sortant de l'ombre, subitement éclairé par la flamme du foyer et par les lueurs tremblotantes de deux bougies qu'on avait allumées sur le bureau, était empreint d'une sévérité douloureuse qui frappa vivement le jeune homme et acheva de le préparer à quelque coup terrible. Il n'y eut pas, d'ailleurs, entre les deux hommes, un de ces interminables silences qui, pour l'ordinaire, préludent aux scènes pathétiques. Le marquis se hâta de prendre la parole, comme s'il eût craint que Pierre, le devançant, ne lui rendît plus difficile encore sa tâche déjà bien ardue.

— Pierre, dit-il d'une voix qu'il faisait d'autant plus sèche qu'il la sentait plus près de s'amollir, il s'est passé chez moi, sans que je m'en doutasse, une chose triste et grave : ma fille, en butte aux coupables galanteries d'un homme que nous traitions, Mme de Vercillac et moi, comme un autre enfant, a eu la faiblesse de répondre à ces viles avances; elle s'est oubliée jusqu'à accepter des rendez-vous au dehors... J'ose espérer que vous me dispenserez d'insister et que vous m'épargnerez le pénible et répugnant devoir de faire comprendre à celui dont il est en ce moment question que son séjour ici ne saurait se prolonger, fût-ce de vingt-quatre heures... Vous voudrez bien, n'est-ce pas? remettre ce soir même le service, sous un prétexte ou sous un autre, aux mains de la personne que vous considérerez comme la plus apte à remplir temporairement les fonctions de directeur... Adieu!

— Monsieur!.. dit Pierre d'un ton hésitant.

Il ne trouvait rien à ajouter. M. de Vercillac, après avoir imperceptiblement incliné la tête, avait mis la main sur le bouton de la porte, et le jeune homme cherchait en vain la phrase, le mot qu'il fallait dire, et que, deux ou trois heures auparavant, il eût encore si aisément trouvé. Il lui semblait qu'il pouvait sauver Alice et lui-même de la honte qui les guettait tous deux, et pourtant le souvenir de l'engagement qu'il avait pris lui fermait la bouche. Il sen-

tait que le marquis croyait Mme de Givré plus souillée qu'elle ne l'était ; il devinait que le comte, qui certes avait dû les surprendre, partageait cette terrible erreur ; et, atterré, il se taisait. Il se taisait, parce que le cri de la vérité même s'échappant de ses lèvres n'eût encore été qu'un mensonge ; n'est-ce pas, en effet, mentir que de se dire honnête, quand on ne l'est plus que pour quelques heures ? Et même, n'avait-il pas déjà cessé de l'être, lui qui avait promis le déshonneur à la fille de ses bienfaiteurs, à la femme de son ami ?

M. de Vercillac s'était retourné à l'appel de Pierre, semblant attendre au moins un essai de justification ; on eût dit que, malgré sa hâte d'en finir, il ne s'en allait qu'à regret. Néanmoins, aucune parole n'ayant suivi la timide interpellation qui l'avait arrêté, le marquis ouvrit la porte et sortit. Pierre le laissa partir. Resté seul, il se mit à pleurer en silence, assis près de son feu mourant.

IX.

Sept heures sonnèrent. La flamme des bougies à demi consumées vacillait sous le vent froid que laissait passer la porte restée entr'ouverte ; le feu était éteint ; et Pierre, immobile, accablé, le front dans ses mains, continuait de repasser sa vie, sans y découvrir d'autre jour à biffer que ce jour maudit, qui, un instant irisé par l'amour, s'achevait dans les pleurs. Depuis deux heures que M. de Vercillac l'avait laissé là, il n'avait pas bougé, s'abîmant dans des méditations désolées et sans fin, ne pouvant se faire à l'idée de quitter, la tête basse et le remords au cœur, ces lieux où il avait été recueilli, élevé, comblé de bienfaits. Pourtant, cette fois, le timbre de la pendule le tira de sa douloureuse torpeur ; il se leva et promena autour de lui ses regards, que n'obscurcissaient plus les larmes, passant en revue tous ces objets familiers à ses yeux, qui faisaient un peu partie de sa vie maintenant, et qu'il allait quitter précipitamment, comme un employé infidèle que l'on congédie, comme un laquais qu'on chasse. Depuis un instant, il avait le cœur plus léger, la conscience plus libre ; son bain de larmes l'avait presque lavé de ses remords ; il en venait à se dire que si quelques secondes de défaillance, après des années de lutte et de triomphe, pouvaient vous reléguer au rang des criminels, la vie était décidément une misérable comédie qu'il fallait jouer en riant. Comme à tous ceux que le sort frappe sans mesure et sans justice, et qui, faute de sentimens religieux, ne peuvent voir dans l'excès même de leur souffrance un signe d'élection et un gage de bonheur à venir, il semblait à Pierre que la rigueur de sa condition présente l'affranchissait de toute obligation ; que tous les liens moraux qui l'avaient si long-

temps meurtri venaient de tomber ensemble à ses pieds. Et, libre enfin, il se levait pour achever ce que le destin avait voulu qu'il commençât. — Oui, il allait partir; mais il ne partirait pas seul...

A ce moment même, deux coups rapides du heurtoir retentirent sur la porte d'entrée et furent presque aussitôt suivis de deux coups de sonnette également précipités. La femme qui était au service de Pierre se hâta d'ouvrir, et le jeune homme, allant au-devant de son visiteur, se trouva face à face avec la comtesse de Givré. Tous deux se regardèrent et demeurèrent un instant sans paroles. Pierre, le premier, reprit son sang-froid.

— Madame, dit-il, M. de Vercillac est venu vers cinq heures, mais il y a longtemps qu'il est parti.

— Ah!.. Il n'importe; j'ai deux mots à vous dire. Voulez-vous me recevoir?

Pierre s'inclina et poussa la porte de son cabinet, en s'effaçant pour livrer passage à Alice. Celle-ci, à peine entrée, fit signe au jeune homme de fermer sa porte, qu'il laissait ouverte par délicatesse :

— Quelle imprudence terrible! dit-il après avoir obéi. — Vous ne savez donc rien?

— Je sais tout, répondit tranquillement la jeune femme, en jetant un rapide coup d'œil sur les objets qui l'environnaient et en se débarrassant du lourd manteau qui l'enveloppait. — On nous a vus, on a parlé, on veut vous faire chasser. Or je ne veux pas qu'on vous chasse sans que j'aie pu vous dire encore une fois que je suis toute à vous... Et puis, quand j'ai appris ce qui s'était passé et ce qui allait probablement se passer encore, j'ai eu peur; j'ai craint, je vous l'avoue, que, sous le coup d'une émotion trop forte, ou repris tardivement de je ne sais quels scrupules ou quels remords, vous ne partissiez sans même tourner vers moi la tête pour me faire le signe que j'attends...

Plus belle et plus pâle que jamais, elle venait à Pierre avec un éblouissant sourire, un sourire à faire éclore le crime en un cœur d'enfant. Il y avait dans tous ses mouvemens une harmonie majestueuse et savante, mais comme ignorée d'elle, qui ajoutait au féerique prestige de sa beauté mystérieuse un irrésistible attrait. — Cette femme, si elle s'en fût souciée, eût foulé sous ses pieds des légions d'hommes prosternés.

— Ah! c'est que maintenant, dit-elle en prenant les mains du jeune homme, maintenant, la vie sans vous serait la mort...

— Et la mort avec moi? demanda Pierre en la couvrant d'un regard ardent.

— Le paradis! murmura-t-elle. — Mais pourquoi la mort, quand la vie nous est ouverte? Savoir mourir, c'est la science des ignorans; n'en avez-vous point d'autre, ô mon savant?

Elle s'assit et le fit asseoir à ses pieds; puis, elle lui prit la tête, qu'elle appuya sur ses genoux, et, d'une voix doucement railleuse :

— Reposez là votre front; c'est l'oreiller que le sort vous donne, pauvre proscrit!

Ce mot réveilla Pierre, que berçait la voix d'Alice. Il se redressa à demi :

— Voyons, qu'êtes-vous venue faire ici? dit-il. Vous perdre sans rémission et sans profit? Qui vous y obligeait? Ne pouviez-vous attendre?.. Voyons, dites, comment avez-vous songé à cette nouvelle et déplorable incartade?

— Je vous l'ai dit, j'avais peur... En outre, j'étais exaspérée. A peine venais-je de rentrer que mon mari a pénétré chez moi, l'air agité, railleur, méchant : « Je vous annonce, m'a-t-il dit, que vous n'aurez plus à redouter dorénavant les assiduités et les insolences de M. Pierre Lefort. Je l'ai fait chasser. » Je ne sais pas au juste ce qui s'est passé en moi à ce moment-là, mais j'imagine que le bouleversement de mon âme avait gagné mon visage, car mon mari, qui était entré chez moi, encore tout tremblant de colère, se calma subitement et me laissa seule... C'est horrible, c'est monstrueux à dire... mais depuis deux ou trois jours que je le vois sans cesse se dresser entre vous et moi, je le hais, cet homme, presque autant que je vous aime...

— Taisez-vous, malheureuse! s'écria Pierre en se levant tout à fait. Il est inutile de joindre le blasphème à tout le reste.

— Je ne savais que faire, reprit Alice; je n'avais aucune idée arrêtée, je ne formais aucun projet, mais je me sentais incapable de rester à Givré, d'y passer la nuit sans nouvelles de vous, dans l'anxiété qui me tordait le cœur, parmi les alarmes qui m'affolaient. Je fis atteler le coupé, je dis que j'allais dîner à Bourville, où je compte, en effet, passer la soirée; mais, en route, j'ai donné l'ordre d'arrêter à la verrerie, et je suis venue ici, laissant ma voiture à la grille. Voilà tout.

— Ainsi, dit Pierre d'une voix lente, en sortant d'ici et à la veille de vous enfuir avec moi,.. avec moi, votre amant de demain, vous irez, le front calme, vous asseoir à la table de votre mère?

Alice fronça le sourcil.

— Ah! tenez, dit-elle avec un sourire de dédain, votre amour a d'étranges défaillances. Voilà que vous allez vous étonner de ma conduite, me la reprocher peut-être avec la sévérité d'un juge, alors que vous ne devriez avoir pour moi que la sollicitude d'un complice...

Elle s'arrêta, voyant l'air sombre de Pierre.

— Vous parlez de ma mère, reprit-elle d'une voix plus douce; ce n'est pas seulement une sainte : c'est une martyre, dont j'ai compté

les larmes et les blessures. Et mon père cependant est un des meilleurs parmi les mauvais maris. Et l'on s'étonnerait qu'il y ait, de temps à autre, des femmes comme moi pour venger les femmes comme ma mère!

La demie sonna.

— L'heure passe, dit Alice.— Hâtez-vous de décider ce qu'il nous reste à faire.

Pierre la prit dans ses bras, l'y étreignit avec passion, et, lui parlant presque à voix basse :

— Vous dites, Alice, que mon amour a d'étranges défaillances... Eh bien! c'est vrai, je me sens faible et lâche... Ce n'est pas ainsi que je vous voulais, que je rêvais de vous avoir.

— Je le conçois, répliqua Alice avec une froideur affectée. Mais vous rêviez, et, en rêve, on a toujours le choix des moyens; maintenant, nous sommes en pleine réalité, nous ne l'avons plus.

— Je sais que je n'ai pas le droit d'avoir plus de scrupules que vous-même, reprit le jeune homme...— Si, pourtant, ajouta-t-il d'un air grave. J'ai le devoir de vous faire une existence digne de vous. Pour cela, il me faut un peu de temps. Là-bas, dans l'extrême Orient, ou mieux encore à Philadelphie, où j'ai conservé de puissantes relations...

— Eh bien! interrompit Alice, va pour Philadelphie! Mais je ne vois pas la nécessité de mettre de longs mois entre le projet et l'exécution, de longs mois et tous les hasards contraires que le temps tient en réserve. Hâtons-nous. Un homme comme vous gagne toujours aisément sa vie et celle d'une femme; que faut-il de plus?

— Et si je meurs? dit Pierre.

— Si vous mourez, je meurs aussi... Vous souriez?.. Admettons donc que je vous survive. Vous mort, rien ne m'empêchera de me souvenir que je suis riche... Encore une fois, hâtons-nous!

Elle ressentait une singulière inquiétude; il lui semblait que le lien fragile qui l'attachait à Pierre, bien loin de se resserrer à mesure que le temps s'écoulait et que les circonstances pressaient, se relâchait, au contraire, d'instant en instant. Tous les délais lui faisaient peur, et elle répétait tremblante et câline : « Hâtons-nous! »

— Pour Dieu! partez vite, s'écria Pierre en regardant la pendule. On va s'étonner, on s'étonne peut-être déjà de ne pas vous voir, et, si votre mari est à Bourville... Ah! pour rien au monde, je ne voudrais qu'on vous trouvât ici... Et, en vérité, j'ai peur!

— Peur? dit Alice étonnée.

— Oui, j'ai peur... effroyablement peur, entendez-vous? qu'on ne vous surprenne ici, qu'on ne croie, à n'en pas douter, que vous

êtes ma maîtresse, et depuis longtemps, et cela, sans qu'aucune justification à venir soit possible... J'ai si grand'peur, tenez, de vous voir ainsi perdue par surprise, que si quelqu'un frappait à ma porte en ce moment, je serais capable de me faire sauter la cervelle pour essayer de vous sauver...

— Singulier moyen! fit Alice.

— Eh! qui sait? murmura Pierre.

— Enfin, tous ces scrupules, c'est encore de l'égoïsme, vous l'avouerez, reprit la jeune femme en se serrant contre Pierre, qui la tenait toujours enlacée. Car vous pensez à vous et à votre conscience bien plus qu'à moi et à mon amour. Est-ce que je ne vaux pas qu'on m'immole un chimérique idéal de vertu?... Allons, calmez-vous; chassez ces vaines idées, ces méchans fantômes... Faudra-t-il que l'élève en remontre à son maître? Car je suis votre élève, bien que vous ne m'ayez jamais endoctrinée. A épier vos paroles, j'ai deviné vos croyances et trouvé la route qui conduit à l'arbre de science; seulement, plus logique ou plus hardie que vous-même, j'ai été d'emblée jusqu'au bout du chemin, dédaignant comme étape cette chétive morale sociale, qui, privée de ses étais divins, chancelle et fatalement croulera... Mais l'heure fuit; bientôt peut-être, il sera trop tard... Ah! si vous m'aimiez, vous m'emmèneriez dès ce soir... Emmenez-moi, voulez-vous?.. Je vous en prie!..

Et, parlant à mots pressés, elle approchait son visage de celui du jeune homme jusqu'à le toucher presque, lui plongeant dans les yeux et dans le cœur son long regard empoisonné d'amour. Ses mains, ses bras s'attachaient à lui désespérément; elle paraissait vouloir l'envelopper d'elle-même, l'emprisonner dans ses gestes, tout en mendiant des baisers et des promesses.

— Ah! vous avez raison! s'écria Pierre tout à coup, comme revenant à lui après un égarement passager. J'étais stupide... Oui, vous avez cent fois raison, et c'était trop de bonté vraiment, ma suzeraine, que de descendre jusqu'à la prière; il fallait ordonner: ne suis-je pas votre vassal lige? N'ai-je pas signé le pacte? Vous voulez fuir ce soir même; c'est à l'instant que nous allons partir... Un baiser de vous va m'armer chevalier et me donner la vaillance qui, tout à l'heure, m'a manqué...

Elle lui offrit sa bouche avec une impudeur superbe, qui acheva de les enfiévrer tous deux, en leur versant dans les veines une lave enflammée. Quand ce furieux baiser d'amans, gage de volupté plutôt que de bonheur, eut pris fin, Mme de Givré se redressa, vivifiée et rassurée par cette longue et brûlante caresse, tandis que Pierre, qui avait peine à se remettre de son trouble, demeurait immobile, l'œil perdu dans les nuages roses de l'avenir. Tout à coup, le jeune homme sortit de son extase et fit signe à la comtesse de garder le

silence et d'écouter. Un pas d'homme avait retenti sur le pavé de la cour, tout contre les volets clos, et quelqu'un venait de s'arrêter à la porte. Dix secondes peut-être s'écoulèrent, dix éternités. La sonnette tinta, mais doucement, posément, discrètement. Néanmoins, Pierre fit un bond vers Alice, la saisit par le bras et lui dit précipitamment, en ouvrant la porte :

— C'est lui, j'en suis certain. Montez l'escalier, vite ! et attendez. Là-haut, vous serez en sûreté.

En même temps, il arrêtait d'un geste sa domestique, qui se préparait à ouvrir la porte d'entrée.

— Mais vous? demanda Alice en se retournant vers Pierre, au lieu de lui obéir et de monter, si... si l'on allait?..

Elle s'arrêta encore; puis, la voix rauque, étranglée, le regard farouche :

— Êtes-vous armé du moins?

— Oui, oui, dit Pierre d'un ton bref, plein d'impatience et d'angoisse.

Mais, songeant tout à coup à la question qui venait de lui être adressée, à l'intention qui se cachait sous ces simples mots, il regarda Mme de Givré avec stupeur, atterré. Puis, retrouvant bientôt le sentiment du péril, il reprit :

— De grâce, montez!

— Non, répliqua Alice en secouant la tête; j'ai peur pour vous.

— Ah! c'est de la folie, c'est un crime!.. Enfin, tenez!

Il l'entraîna vers son bureau, ouvrit un des tiroirs du meuble, y prit un revolver chargé qu'il arma, et, le déposant sur la tablette :

— Voyez, dit-il. Allons!..

On sonna de nouveau, et un peu plus bruyamment que la première fois. Alice se décida enfin à gravir l'escalier. Pierre alors donna l'ordre d'ouvrir et se hâta de faire disparaître le manteau de la comtesse, lequel gisait oublié sur le parquet. Il entendit le comte de Givré demander d'une voix calme si la comtesse était là, disant qu'il lui avait donné rendez-vous à la verrerie et l'avait prévenue qu'il ferait un peu tard une visite à M. Lefort. Pierre, à la pensée qu'il avait négligé de donner l'ordre exprès de taire la présence de Mme de Givré, frémit de la tête aux pieds et sentit rouler sur ses tempes les gouttelettes glacées d'une véritable sueur d'angoisse. Aussi éprouva-t-il un soulagement profond, qui lui dilata la poitrine, lorsqu'il entendit ces mots, dits d'une voix suffisamment assurée par la pauvre femme, qui, bouleversée, tremblante, ahurie, avait assisté à la trop intelligible scène :

— Non, monsieur le comte, Mme la comtesse n'est pas venue... Je n'ai vu que M. le marquis, il y a deux heures peut-être.

— Mais M. Lefort est chez lui? demanda Raymond

— Ah!.. je ne crois pas. Si M. le comte veut le permettre, j'irai voir.

— C'est inutile, dit le comte en pénétrant dans l'allée. Je suis sûr, je sais qu'il est chez lui.

Pierre parut.

— On me demande? dit-il.

— C'est moi, répondit M. de Givré.

Et, s'approchant de Pierre, il ajouta en baissant la voix :

— Je désire vous parler tout à fait seul à seul. Veuillez éloigner cette femme.

— Soit!.. Marceline, ayez l'obligeance d'aller à la poste demander mon courrier; je pars ce soir, et je désire l'avoir tout de suite.

Sur ces mots, Pierre introduisit dans son cabinet M. de Givré. Les deux hommes se regardèrent un instant. Le comte, à la lueur incertaine des bougies mourantes, paraissait extrêmement pâle ; mais il était très calme et très digne, ayant même un port de tête et une expression de visage qui semblaient le grandir.

— Mme de Givré est ici, dit-il très haut, l'air impérieux, mais non pas insolent. Qu'elle vienne!

— Vous vous trompez; je suis seul chez moi, dit Pierre.

— Ne mentez donc pas, répliqua durement le comte.

Et il ajouta, en étendant la main vers le pistolet laissé tout armé sur le bureau :

— D'ailleurs, il paraît que j'étais attendu... Eh bien! j'aime mieux cela. Et puis, si vous refusez d'appeler Mme de Givré, elle viendra peut-être au bruit.

Tout en parlant, il avait tiré d'une de ses poches un revolver.

— Maintenant, reprit-il, veuillez vous servir de l'arme que, dans votre légitime prévoyance, vous avez déposée là toute prête.

Pierre ne bougea pas.

— Ah! dit M. de Givré, prenez garde! Je suis venu avec la ferme intention de vous tuer, mais je ne tiens pas à vous assassiner. Puisque vous avez une arme, servez-vous-en!.. sinon, tant pis pour vous!

— Faites, si vous ne voulez rien entendre! dit Pierre impassible, les bras croisés, le regard ferme.

Lorsqu'il avait entendu M. de Givré sonner à sa porte, il avait parfaitement compris qu'une partie suprême allait se jouer, dont la possession d'une femme et deux existences d'hommes formeraient les enjeux. Grisé d'amour, sentant sa conscience vaincue et réduite au silence, il eût peut-être accepté la partie et joué son jeu, le pistolet au poing, si Alice n'avait pas poussé jusqu'au crime la sollicitude qu'elle avait manifestée pour la vie de son futur amant. Il

devait à ce cri du cœur de la jeune femme un réveil amer, qui lui avait instantanément rendu ses scrupules et ses doutes, ses remords et ses incertitudes. Et il se sentait las, et il voulait laisser venir la mort; il la voyait s'avancer souriante, lui apportant dans les plis du linceul le repos et la joie des amours éternelles. — Quant aux explications, tout les rendait impossibles en un pareil moment; elles fussent infailliblement venues se briser sur la froide résolution du comte et aussi sur une invraisemblance absolue.

Adossé maintenant à la cheminée, et gardant toujours son aspect de statue, n'offrant au comte, qui se trouvait près de la porte, que son profil, Pierre Lefort semblait insoucieux de la présence même de celui qui le menaçait.

M. de Givré ouvrit toute grande la porte, qui n'était que poussée, et, armant son revolver :

— Tant pis pour vous! répéta-t-il, en élevant la voix avec une évidente intention; je vais vous tuer!

Comme il allait lever le bras, le pas précipité d'Alice se fit entendre dans l'escalier, et la jeune femme parut.

— J'en étais sûr! dit le comte avec un ricanement.

— Oui, me voici, et, puisque vous êtes en humeur d'assassiner, c'est moi qu'il faut frapper; comme lâcheté, ce sera plus complet.

Elle s'était jetée entre Pierre et son mari, le bras étendu vers ce dernier en un geste de défi; ses yeux glauques, tout remplis d'étincelles, avaient des lueurs fulgurantes, que rendait plus terribles la demi-obscurité qui avait envahi la pièce, une des lumières venant de s'éteindre et l'autre palpitant affolée dans une agonie qu'activait brutalement le vent du couloir.

Le comte saisit sa femme par le bras, la fit tourner sur elle-même et la repoussa de l'autre côté du bureau, à l'angle duquel elle dut s'accrocher pour ne pas tomber. Pierre avait fait un mouvement pour se porter au secours d'Alice.

— Allons! lui cria le comte, en se retournant vers lui et en faisant mine de le viser, vous ne voulez décidément pas vous défendre?

Pierre leva les yeux vers Alice, qui lui adressait du regard une prière sacrilège, et, sans même se tourner du côté de M. de Givré, il fit de la tête un signe négatif.

— Alors!... dit le comte en ajustant.

Un cri déchirant d'Alice lui répondit; ce cri ne l'arrêta pas, mais lui fit perdre une seconde. Or la jeune femme, blême et terrible, venait de trouver sous ses doigts tremblans le revolver de Pierre. L'œil fixé sur son mari, appuyée d'une main sur le bureau, elle leva l'arme rapidement et tira...

Ce fut Pierre qui tomba. Il tenait à mourir en contemplant celle

qu'il aimait, affectant, d'ailleurs, de ne pas s'occuper de celui qui en voulait à sa vie : le sinistre regard d'Alice et son geste effrayant n'avaient donc pu lui échapper ; il l'avait vue saisir le revolver et, le doigt sur la détente, en diriger le canon vers M. de Givré. Et, voulant empêcher un meurtre odieux, doublement impie, il s'était jeté au-devant du coup. La balle lui avait troué le front.

Mme de Givré vint tomber inanimée sur le cadavre du jeune homme, après avoir murmuré ces seuls mots :

— Dieu juste !

Le comte, immobilisé par la stupeur, demeurait en présence de ces deux corps unis dans un tardif hymen, se demandant si la mort les avait frappés du même coup et n'osant pas s'en assurer. Cependant, une rumeur se produisait au dehors. M. de Givré se pencha sur sa femme et lui prit la main ; cette main eut une crispation : Alice vivait. Le comte alors parut hésiter, puis il sortit du pavillon et se trouva, dans la cour de l'usine, au milieu d'un va-et-vient de lanternes. On avait entendu la détonation, et l'on en cherchait la cause ; mais les volets du pavillon ne laissant filter aucun rayon de lumière, les soupçons hésitaient à se fixer. M. de Givré gagna la grille, encore ouverte, sans attendre les questionneurs, monta dans son tilbury, qui y était arrêté, et s'éloigna, à l'allure rapide de son cheval, dans la direction de Vouziers. La voiture d'Alice stationnait toujours à la grille.

Quelque terrifiante et bizarre qu'eût été la scène de meurtre du pavillon de la verrerie, elle devait nécessairement paraître à tous les yeux le banal dénoûment d'un drame vulgaire, avec les péripéties duquel la lecture des journaux a, dès longtemps, familiarisé chacun. M. de Givré avait disparu le soir même du meurtre, passant, selon toute apparence, à l'étranger, mais sans laisser de traces. Aussi les gens de justice ne se mirent-ils nullement en frais d'imaginative, non plus que d'expertises, de confrontations ni de descentes sur lieux. L'affaire était bien simple : une femme mariée, trouvée sans connaissance sur le cadavre d'un homme assassiné, dans la maison de cet homme, le mari de ladite femme étant en fuite, ne pouvait être qu'une femme adultère, de même que le mort ne pouvait être que son amant, et le meurtrier, que son mari. Mme de Givré fut interrogée une seule fois ; encore ne lui adressa-t-on, eu égard à l'ébranlement qu'avaient subi ses nerfs, que des questions contenant des réponses toutes faites, auxquelles il lui suffisait d'acquiescer d'un signe, — ce qu'elle fit tantôt machinalement, tantôt avec une hésitation qu'on attribua à un trouble mental bien facilement explicable. Quant au comte, on le rechercha pour la forme, son crime supposé étant de ceux pour lesquels la justice humaine

n'a guère de rigueurs, et le dossier de l'affaire alla grossir le nombre des dossiers qui dorment incomplets dans la poussière des greffes, sans aucune chance de se compléter jamais.

Bourville n'a pas été vendu, mais reste souvent inhabité, M. de Vercillac n'y faisant plus que de rares et brèves apparitions. Le marquis, en effet, réside habituellement à Paris, en compagnie de la marquise, et il n'y a plus de Mme de Rivemont qui les sépare : l'âge, ce grand convertisseur d'hommes, a fait son œuvre. Alice, elle aussi, vit à Paris, — à Paris, où il vient autant de gens pour s'y cacher qu'il en peut venir pour s'y montrer ; elle y vit isolée, dans un vieil hôtel tumulaire d'un des plus vieux quartiers, et ses parens sont seuls à franchir, de loin en loin, le seuil de cet hôtel, qu'elle a choisi triste, et que l'isolement volontaire où s'écoule sa morne existence a rendu lugubre. La comtesse de Givré est redevenue pieuse : le chagrin est l'éternel pourvoyeur des églises, les repeuplant sans cesse, à mesure qu'essaient de les dépeupler la raison — et les passions des hommes ; il n'y a donc rien d'étrange à ce nouveau revirement. Mais ce qu'il serait plus malaisé d'expliquer, c'est le silence qu'elle a continuellement observé quant au forfait apocryphe de M. de Givré, même dans ses rapports avec le marquis et la marquise, les laissant, eux aussi, dans l'erreur où elle a laissé la justice. Obéit-elle à un ordre du comte, dont elle a reçu une lettre peu de temps après l'événement? — C'est assez vraisemblable, quoique son caractère permette de supposer que l'orgueil seul clôt sa bouche.

Elle est restée et restera belle, sa beauté étant de celles que l'on dirait avoir été taillées en plein marbre ; mais cette beauté ne serait plus vraiment qu'un luxe inutile, s'il n'était parfois utile aux pauvres de voir s'incliner vers leurs misères d'altières et éblouissantes créatures dont le charme ne rayonne plus qu'à travers des pleurs.

Dans le pays qui fut le théâtre du drame, on parle quelquefois des personnages qui y ont eu un rôle. Or Pierre Lefort, par une ironie prolongée du sort, n'est jamais appelé que « l'amant de la comtesse. » Quant aux jugemens portés sur l'aventure, on peut croire qu'ils ont été sévères; celui de Mlle Herminie se distingua même par une rigueur particulière à l'égard du pauvre Pierre, « un homme sans religion, » dont elle prononça la condamnation et la damnation au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. — Il faut dire, pour l'excuse de la vieille demoiselle, que, comme beaucoup de ses pareilles, elle n'a jamais lu l'évangile : elle ne le connaît que par les nombreux et infidèles commentaires qui en ont été publiés.

HENRY RABUSSON.

LA

POLITIQUE COLONIALE

I.

Après avoir été longtemps fort décriée en France, la politique coloniale y est devenue, depuis quelques mois, réellement populaire. Cette popularité est-elle bien sincère? Ce qui donnerait à craindre le contraire, c'est la manière un peu imprévue dont elle a éclaté. Ses premières manifestations ont coïncidé avec l'abandon fait par les pouvoirs publics de notre politique traditionnelle en Égypte, de sorte qu'on a vu le pays réclamer avec un ensemble inusité la restauration de notre empire colonial au moment où le gouvernement venait de perdre la contrée qui est en quelque sorte la clé des mers. Les Anglais ne se sentaient pas en sécurité dans l'Inde avant d'avoir mis la main sur l'Égypte, et nous, au contraire, le lendemain même du jour où l'Égypte nous échappait, nous avons trouvé l'heure favorable pour aller nous établir au Tonkin et à Madagascar. Il est clair qu'un pareil contre sens serait inexplicable s'il ne s'expliquait trop naturellement, hélas! par l'ignorance des grands intérêts nationaux et par la méconnaissance des vrais sentimens publics dont les hommes chargés des destinées de la France ont si souvent fait preuve en ces dernières années. L'histoire n'aura pas assez de sévérité pour ceux qui, dans un inqualifiable intérêt de parti, nous ont privés du fondement sur lequel devait s'élever notre puissance coloniale. Mais, en agissant comme

ils l'ont fait, ils n'ont prouvé qu'une chose, laquelle n'avait pas besoin d'être prouvée, c'est qu'ils ne comprenaient ni les besoins permanens ni les nécessités présentes de notre politique. Avec un peu plus de largeur dans l'esprit et un peu moins d'égoïsme au cœur, ils auraient vu se manifester depuis une douzaine d'années parmi nous des aspirations, d'abord assez vagues, mais qui chaque jour se précisaient, vers le développement de notre expansion extérieure.

L'impulsion était partie de haut. Presque au lendemain de nos désastres, l'Institut, obéissant à la plus heureuse et à la plus féconde inspiration, avait mis au concours l'étude de la colonisation chez les peuples modernes, et le sujet avait été traité de main de maître, dans un livre qui restera, par M. Paul Leroy-Beaulieu. Au même moment, la France tout entière s'éprenait avec une vivacité singulière d'une science qu'on lui reprochait sans cesse de ne pas connaître : la géographie. A force d'entendre répéter qu'elle ne la savait pas, — ce qui était vrai, — et qu'elle ne l'avait jamais sue, — ce qui était faux, — elle s'est appliquée à l'apprendre ou à la rapprendre avec l'ardeur passionnée qu'elle apporte en toutes choses. Le pays s'est couvert de sociétés de géographie; il en a surgi partout, depuis les grands centres industriels et maritimes jusqu'aux plus petites villes; les géographes, qui avant la guerre étaient des êtres exceptionnels, qu'on ne regardait pas sans quelque surprise, ont pullulé comme les étoiles du ciel et le sable de la mer; les librairies ont regorgé d'ouvrages géographiques, on en a inondé les écoles, ils sont devenus les livres d'enseignement et de propagande par excellence; quant à la littérature de voyages, si longtemps réputée littérature ennuyeuse, elle a pris un développement tel qu'elle ne produit guère moins aujourd'hui que la littérature de romans et d'œuvres légères. En même temps, les missions scientifiques, industrielles, commerciales se sont multipliées presque à l'infini. On a vu les chercheurs d'aventures africaines et asiatiques devenir chaque jour plus nombreux et plus hardis. Fatigué de la réputation qu'on lui a faite et qu'il a si longtemps méritée, d'être casanier, le peuple français s'est mis à vivre, par ses actions aussi bien que par ses études et par ses distractions, sur tous les points du globe. L'entraînement a été si vif que d'anciens négocians, d'anciens tailleurs, se sont lancés en éclaireurs dans les contrées les moins connues de l'Afrique. Sans doute, il y a eu beaucoup de victimes parmi ces hommes courageux, qui n'étaient pas tous bien préparés à leur tâche; il y en aura encore beaucoup. Mais qu'importe! Le fait important, significatif, décisif même, c'est le goût voyageur, c'est l'amour des grandes entreprises qui ont gagné toutes les classes

de la nation. Les catastrophes les plus cruelles, telles que le massacre de la mission Flatters, ne les ont point affaiblis. Dans la colonisation comme dans la religion, le sang des martyrs est une semence féconde d'où germent sans cesse de nouveaux apôtres. Le mouvement est donné ; il durera. On a beau dire qu'il est factice, il tient aux instincts ethniques de notre race. La France est le pays du monde où, dans le cours des siècles, la passion des aventures lointaines a le plus souvent éclaté. Nos aïeux les Gaulois n'ont-ils pas parcouru l'Europe entière, laissant partout leurs traces, poussant leurs marches triomphantes et leurs colonies jusqu'en Asie?

Il n'est donc pas vrai de prétendre, comme on le fait volontiers de l'autre côté de la Manche, que l'enthousiasme pour la colonisation soit le produit factice et éphémère du dépit que nous a causé notre défaillance volontaire en Égypte. Il ne date pas d'hier, puisqu'il a commencé le jour où la France a senti renaître en elle le goût de la géographie et des voyages. Une dizaine d'années d'études et d'efforts vers la connaissance du monde l'ont préparé, et, s'il a paru se manifester subitement, c'est qu'on n'avait pas fait attention à l'évolution morale et intellectuelle qui l'avait annoncé, et que le gouvernement, sur lequel tout se règle chez nous, n'y avait rien compris. Il s'est passé là, toutes proportions gardées, un phénomène du genre de celui qui a amené l'éclosion des grandes unités nationales formées depuis un quart de siècle autour de nous. L'art, la science, les lettres, l'enseignement ont prêché l'union avant que la politique et la guerre vinssent les réaliser. De même en France, l'engouement pour la géographie, — devenue tout à coup la plus populaire, la plus française des sciences, — a été le prélude de la renaissance des mœurs coloniales.

Refoulé sur le continent européen, voyant se dresser en face de lui l'épaisse, l'impénétrable masse germanique qui l'écrasait, qui comprimait toutes ses ambitions, le peuple français a regardé plus loin, au-delà de l'Europe, au-delà des mers, et, à sa très grande surprise, il s'est aperçu que, sur d'autres continens, sur des terres encore libres, existaient des contrées où jadis il avait exercé une immense influence, où il s'était créé des intérêts durables, où, malgré son indifférence et son oubli, il possédait encore de grands avantages dont il pourrait tirer d'énormes profits. A cette première découverte s'est jointe une leçon qui ne l'a pas moins frappé. Ayant compromis ses épargnes en des entreprises financières européennes qui ont misérablement avorté, il s'est rappelé le mot de Stuart Mill, affirmant que, « dans l'état actuel du monde, la fondation des colonies était la meilleure affaire dans laquelle on pût engager les capitaux d'un peuple vieux et riche ; » et il a pensé qu'en effet le plus sage serait de consacrer les siens à l'exploitation

de pays neufs, où les trésors naturels s'offrent en foule à ceux qui sauront les premiers s'en emparer. La France, a-t-on dit, est essentiellement une fabrique de capitaux. Aussi, quoique son gouvernement se soit livré depuis trois ou quatre ans à un gaspillage effréné, quoiqu'elle-même se soit laissé duper par des faiseurs qui l'ont trompée et pillée, possède-t-elle toujours pour l'exportation une quantité considérable de ce produit de son travail et de son économie. Enfin une dernière découverte, et celle-ci fort triste, est venue corroborer toutes les autres. Dans la grande concurrence industrielle des nations européennes, la France a remarqué tout à coup qu'elle allait se laisser distancer, non-seulement par ses anciennes rivales, mais par des rivales nouvelles qui déjà lui avaient enlevé un grand nombre de marchés. Ce n'était plus seulement avec l'Angleterre qu'elle avait à lutter : l'Autriche, l'Allemagne, la Russie, l'Italie entraient dans la lice, fabriquaient des produits similaires aux siens et parvenaient à les insinuer partout où jadis on ne recherchait que les articles sortis de ses usines et de ses ateliers. Pour maintenir sa prospérité industrielle, il fallait donc qu'elle trouvât le moyen d'augmenter le nombre de ses débouchés et se fît d'autres clients à la place de ceux qui lui échappaient. Sans cela, sa richesse, qui l'avait consolée naguère de ses désastres, allait décliner comme sa puissance politique. C'est de l'ensemble de ces découvertes qu'est sorti le mouvement en faveur de l'expansion coloniale.

On voit donc qu'il n'a rien de spontané, rien de factice; qu'il tient, au contraire, à des causes nombreuses, profondes, déjà anciennes pour la plupart, et dont l'effet ne pouvait manquer de se faire sentir un jour ou l'autre. Mais peut-être pensera-t-on que ces causes disparaîtront une à une, et que la France se dégoûtera alors des mœurs coloniales qu'elle semble vouloir adopter en ce moment. Ce serait mal juger l'avenir. En ce qui touche la politique, il n'est que trop vraisemblable, hélas! que la situation de l'Europe ne se modifiera pas de longtemps, du moins à notre profit. L'état de nos finances et de notre industrie est, au contraire, susceptible d'améliorations rapides; mais il est bien clair qu'il ne changera cependant que si nous faisons tout ce qu'il est nécessaire de faire pour cela. Or, quand le remède réussira, pourquoi l'abandonnerions-nous? Mais ce n'est pas tout, car il faut se préoccuper encore des conditions morales dans lesquelles les progrès constans de la démocratie placeront notre pays. Ils préparent, on doit le croire, des générations pour lesquelles l'émigration deviendra une nécessité. On sait pourquoi, sous l'ancien régime, nos colonies se sont fondées si vite et si heureusement. Il y avait alors en France, comme il y a encore en Angleterre, grâce au droit d'aînesse, une classe nombreuse de personnes dont la fortune ne répondait pas à l'éducation; aussi ne trouvaient-elles pas

à vivre sur le territoire national et devaient-elles s'expatrier afin de se procurer une existence qui leur convînt. Assurément le droit d'aînesse n'est pas sur le point de renaître en France; il y a même fort peu de chances pour que la liberté testamentaire des pères de famille, réclamée par certains publicistes, y soit jamais admise. Néanmoins tout fait supposer que notre pays ne suffira plus bientôt aux ambitions multiples qui vont s'y développer. L'essor extraordinaire donné à l'enseignement public éveillera jusque dans les derniers villages des idées, des aspirations, des sentimens qui ne trouveront pas à s'y satisfaire. Les milliers d'enfans qui entrent aujourd'hui dans nos écoles n'en sortiront pas tous convaincus que ce qu'il y a de mieux à faire est de rester chez soi, d'imiter ses pères, de vivre comme ils ont vécu. Eux aussi auront vu leur horizon intellectuel s'élargir; ils auront entendu parler de bien des choses que jusqu'ici on ne soupçonnait pas dans leur milieu social. Il est inévitable qu'un grand nombre d'entre eux, comme les cadets de famille d'autrefois, jugent leur fortune inférieure à leur éducation. Alors ou ils deviendront des mécontens, des déclassés, des révolutionnaires, ou ils iront chercher au loin l'emploi des facultés expansives que l'instruction aura éveillées en eux. C'est en se plaçant à ce point de vue qu'on ne saurait trop approuver l'usage, presque immodéré en apparence, qui se fait de la géographie dans notre enseignement public. Elle donne un but pratique aux instincts que l'ensemble de cet enseignement fait naître. Elle détourne vers les colonies les ambitions que l'instruction de la métropole éveille, mais que ses ressources ne sauraient satisfaire.

A la vérité, ces prévisions d'avenir paraissent au premier abord assez téméraires lorsqu'on songe à la lenteur avec laquelle notre population s'accroît. On a dit beaucoup, on dit toujours beaucoup que la France ne peut pas coloniser, parce qu'elle ne produit plus d'hommes en quantité suffisante. L'objection n'est pas sérieuse. D'abord la France a encore un accroissement annuel de population qui provient de l'excédent de cent mille âmes en moyenne des naissances sur les décès, et de l'immigration d'une quantité à peu près égale d'étrangers. Notre pays, en effet, exerce au dehors la plus vive attraction; chaque jour il voit affluer vers lui un grand nombre de personnes attirées par les bienfaits de son climat ou par les avantages de sa prospérité économique. Parmi ces personnes, beaucoup deviennent françaises, et à Dieu ne plaise que nous nous en plaignions! Notre histoire prouve avec quelle facilité nous assimilons les étrangers, et quels services ils nous rendent dès qu'ils sont assimilés. Ainsi, sans s'appauvrir en aucune façon, la France pourrait disposer annuellement de quinze à vingt mille émigrans pour constituer au dehors des sociétés filles de la sienne.

C'est peu sans doute en comparaison du flot de colons que l'Angleterre déverse chaque année sur son immense empire; néanmoins c'est certainement assez pour le service de nos possessions restreintes. Si l'on tient compte de la différence existant entre l'étendue de nos colonies et l'étendue de celles de l'Angleterre, on reconnaîtra que, proportionnellement, nous n'avons pas moins d'hommes qu'elle à employer à l'œuvre coloniale. Pourquoi donc ne ferions-nous pas sur un théâtre moins vaste ce qu'elle fait sur un théâtre gigantesque, avec des moyens relativement égaux aux nôtres? Il est juste d'ailleurs d'ajouter que l'absence de colonies, jointe au goût de la vie casanière qui a si malheureusement dominé chez nous depuis le commencement du siècle jusqu'à ces dernières années, sont la cause principale, sinon unique, de la stagnation de la population française, dont tous les politiques et tous les économistes s'émeuvent à bon droit. Nous n'avons plus d'enfans, parce qu'avec les besoins de bien-être qui règnent aujourd'hui, nous n'avons plus sur notre territoire les ressources nécessaires à l'existence aisée et douce que tout le monde aspire à mener. Mais que l'émigration redevienne populaire chez nous, qu'elle ouvre à l'industrie humaine de nouveaux et larges débouchés, et nous verrons aussitôt les familles croître et multiplier. L'expérience à cet égard est décisive. Sans aller en chercher la preuve chez nos voisins, ne suffit-il pas de faire observer que le département des Basses-Pyrénées, par exemple, qui envoie chaque année un nombre considérable d'émigrans dans les provinces de la Plata, accusait, au dernier recensement quinquennal, une augmentation de plus de quatre mille habitans? Si dans tous nos départemens s'établissaient des courans analogues et réguliers d'émigration; si chacun d'eux avait, au-delà des mers, une sorte de succursale peuplée de parens et d'amis des familles métropolitaines; si les pères et les mères savaient que leurs enfans, arrivés à l'âge adulte, pourront trouver là, dans un milieu français, une vie prospère, la France deviendrait aussi prolifique que l'Angleterre ou l'Allemagne.

Mais elle n'en a pas besoin pour coloniser. On attache trop d'importance à cette question d'excédent de population. Que nous importerait d'avoir une surabondance considérable d'habitans, puisqu'il n'existe plus de territoires vides où nous puissions créer des colonies de peuplement analogues à l'Australie ou au Canada? L'ère de ces colonies est close. La fatalité historique nous condamne à nous contenter de possessions d'une tout autre espèce : colonies de domination et de commerce, comme la Cochinchine, le Sénégal, le Congo; de plantation, comme les Antilles et la Réunion; ou, d'un genre mixte, se prêtant à un peuplement plus ou moins restreint, comme l'Algérie et peut-être Madagascar. Or,

pour fonder et pour garder ces dernières possessions, il est inutile d'avoir une population exubérante. Ici la qualité importe plus que la quantité. Les émigrans ne peuvent se consacrer à la main-d'œuvre, pour laquelle les indigènes sont mieux constitués qu'eux; leur rôle se borne au gouvernement, à la police, à l'administration, à la direction des travaux. Un certain nombre d'employés, de contremaîtres, de chefs d'industrie et d'entreprises agricoles, instruits, intelligens, courageux, voilà, avec de grands capitaux, les élémens de la colonisation future. C'est précisément ce que nous trouverons sans peine dans l'ardente jeunesse qui va sortir de nos écoles. Encore une fois, nous n'avons pas besoin d'autre chose. Voyez l'Angleterre : la population totale de l'empire britannique est de 241 millions d'âmes, gouvernées par 35 millions d'habitans du Royaume-Uni et 11 millions de descendans d'Anglais disséminés dans les autres parties de l'empire. De même pour la Hollande. Les possessions néerlandaises couvrent une étendue de 35 milles carrés, à peu près le cinquième de la superficie totale de l'Europe, avec une population totale de 24 à 25 millions d'habitans, gouvernés par un tout petit pays qui compte tout au plus 2 millions 1/2 d'âmes. Et la France, qui a 37 millions d'habitans, ne serait pas assez peuplée pour gouverner son empire colonial, qui n'a pas 30 millions d'âmes? Allons donc! elle possède tout ce qu'il faut, non-seulement pour le gouverner, mais pour l'accroître dès qu'elle y travaillera sérieusement.

Est-il besoin de réfuter aussi les argumens tirés de notre prétendu manque d'aptitudes colonisatrices? Assurément non. Ce lieu-commun est devenu insoutenable. A ceux qui nous refusaient les qualités nécessaires à l'expansion extérieure, on a répondu sans peine, en rappelant ce que nous avons fait jadis, ce que nous faisons encore aujourd'hui. Toutes proportions gardées, il serait difficile d'établir en quoi les conditions de la domination française en Cochinchine sont plus mauvaises que les conditions de la domination anglaise dans l'Hindoustan. Voilà une colonie qui, née d'hier, ne coûte déjà plus rien à la métropole. L'Algérie est certainement aussi prospère, au point de vue économique, que la seule colonie anglaise qui se trouve, comme climat, territoire et population, dans une situation analogue, c'est-à-dire la colonie du Cap de Bonne-Espérance. Nos Antilles supportent aisément la comparaison avec les îles voisines placées sous la domination de la Grande-Bretagne. Enfin, si les Anglais font chaque jour des acquisitions nouvelles, la France, malgré toutes ses équipées en Europe, n'a-t-elle pas reconstitué, dans l'espace de cinquante ans, un domaine colonial qui compte, comme je viens de le dire, près de 30 millions d'âmes et dont le mouvement commercial atteindra bientôt 1 milliard?

Mais tout cela, c'est le présent. Or, dans le passé, qu'il ne faut pas oublier non plus pour juger ce que nous valons, je ne crains pas d'affirmer qu'aucun peuple, sans en excepter l'Angleterre, n'a mieux réussi, même dans la colonisation de peuplement, ni jeté sur plus de continens des populations plus nombreuses, plus tenaces, plus capables de porter la civilisation et de la répandre au loin. Malheureusement ces populations ont toujours été, après un temps plus ou moins long, abandonnées par la mère patrie, qui les a livrées à la domination étrangère. C'est ce qui est arrivé, pour ne citer qu'un exemple, au Canada. Mais, même ainsi arrachés à la France, nos compatriotes coloniaux sont restés Français de cœur et d'esprit; jamais ils ne se sont fondus dans la masse de leurs nouveaux maîtres; jamais ils ne se sont laissé assimiler par eux. Il y a peut-être là un don particulier des races latines, que les races germaniques et anglo-saxonnes ne possèdent pas au même degré. Les Anglais se sont établis dans d'innombrables contrées; mais dans aucune ils ne se sont mélangés aux indigènes et n'ont formé par croisement des populations mixtes semblables à celles que les Espagnols ont fait naître sur tous les points de l'Amérique du Sud et que nous avons produites nous-mêmes dans nos vieilles colonies d'Afrique et d'Amérique. Si l'Anglo-Saxon n'a pas le pouvoir, il disparaît ou perd son caractère national. Il en est de même de l'Allemand. Il y a quelques mois, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, exprimant le désir de voir l'émigration allemande se diriger vers des territoires libres où elle pourrait conserver ses mœurs, sa législation, sa langue, disait : « Qu'on ne nous parle pas des États-Unis! Quelque haute estime que nous ayons pour ceux de nos compatriotes qui y ont émigré, quelque désir que nous ayons de rester unis à eux, nous n'oublions pas que l'aptitude naturelle d'assimilation particulière au caractère allemand a pour effet de se laisser façonner avec la facilité de la cire; nous savons malheureusement trop que la génération suivante des émigrans ne parle plus qu'un allemand corrompu et tronqué, et que les petits-fils sont complètement américanisés. Ils ne reviennent plus jamais! » Il s'agit, on le voit, d'une assimilation passive, d'une assimilation à rebours. Notre race, si bien douée pour l'assimilation active, pour celle qui s'impose et ne se subit pas, est complètement réfractaire à l'autre. Tandis que les Allemands, les Anglais, les Irlandais émigrés en Amérique sont, au bout d'une ou deux générations, de vrais Américains, nos compatriotes gardent toujours leur tempérament propre, leur individualité nationale; bien plus, les Canadiens français, qui se rendent en grand nombre depuis quelques années aux États-Unis, quoiqu'ils aient déjà subi la pression assimilatrice de la race anglo-saxonne, ne se perdent pas non plus

dans le courant de la population commune. On peut voir dans plusieurs villes industrielles du nord de la grande république américaine des réunions, des cercles, des théâtres français; ils sont alimentés par les émigrés canadiens, qui transportent avec eux la patrie dans les contrées nouvelles où ils vont s'établir. Quoiqu'en plus grand nombre, les émigrés allemands agissent tout autrement. Comme le disait fort bien la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, ils se laissent immédiatement façonner avec la facilité de la cire, et bientôt l'empreinte américaine est si nette chez eux qu'elle fait totalement oublier leur origine germanique.

Ainsi la France, ou plutôt la race française, a de telles qualités coloniales que, même au second degré, même après avoir subi l'influence d'un premier milieu étranger, elle est encore capable de fonder des établissemens qui gardent une puissante, une irrésistible originalité. Je pourrais trouver une nouvelle preuve de ce que j'avance dans l'histoire d'un peuple qui possède encore un des plus beaux empires coloniaux du monde, la Hollande. Je dis : qui possède encore, parce qu'à l'heure présente, les Hollandais n'ont pas des colonies dans le sens strict et ancien de ce mot, c'est-à-dire des territoires peuplés par eux, où leur race se développe en toute liberté. Mais ils ont essayé plusieurs fois de fonder des colonies de cette espèce, et ils ont à peu près réussi au Cap de Bonne-Espérance et en Amérique dans la Nouvelle-Néerlande (état de New-York); là vivent des populations nombreuses, véritablement hollandaises, dont la Hollande a perdu par sa faute la direction politique, mais qui n'en restent pas moins pour elle ce que le Canada est pour nous. Seulement, si l'on va au fond des choses, on s'aperçoit bien vite que les vaillans pionniers qui, partis de la Hollande, se sont rendus dans le sud de l'Afrique, étaient des réfugiés de l'édit de Nantes, des Français, et que ce sont eux qui ont constitué, ainsi qu'on s'en est aperçu dans les complications récentes avec l'Angleterre, le noyau le plus tenace et le plus vaillant de la population boër.

Contester le génie colonisateur à un peuple qui le communique aux nations chez lesquelles il essaime les débris de ses révolutions et de ses discordes civiles est donc commettre une erreur historique grossière. Pour expliquer nos échecs coloniaux, ce n'est pas cette raison qu'on doit donner. Dès qu'on l'étudie avec attention, ce qui frappe dans l'histoire de nos colonies, c'est que la cause de leur perte provient, non de la manière dont elles ont été directement conduites, mais de la déplorable politique suivie dans la métropole et dont le contre-coup les a ruinées. Il est malheureusement indéniable que la France, si bien douée pour l'expansion extérieure, n'a jamais su diriger sa politique intérieure de manière à profiter de ses grandes

qualités. Chez elle l'œuvre coloniale a toujours été le produit d'entreprises isolées, de tentatives individuelles, un instant favorisées par l'opinion publique, mais bien rarement comprises par les gouvernemens, qui les ont toutes fait avorter à la longue à force d'imprévoyance, d'aveuglement, de faiblesse malencontreuse ou de témérité mal placée. Qu'on se rappelle les admirables, mais éphémères triomphes du XVIIIe siècle, où le génie d'un Dupleix faillit nous donner l'Inde! Hélas! ce beau rêve de Golconde et de Lahore, longtemps caressé, un instant réalisé, a fini dans les plus tristes humiliations. Des aventures inoubliables, préparées avec toute la sagacité et toute la sagesse de l'esprit français, exécutées avec toute la fougue du tempérament gaulois, se sont terminées par la substitution de l'Angleterre à la France dans les contrées que celle-ci semblait avoir conquises à tout jamais. *Sic vos non vobis!* Ce n'était ni la première ni la dernière fois. Nous voilà repris par la séduction des entreprises lointaines; dans presque toutes les parties du monde, des explorateurs hardis, véritable monnaie de Dupleix, s'élancent à la poursuite de royaumes qui n'ont pas le charme poétique de ceux de Golconde et de Lahore, mais dont les richesses conviennent au sens pratique de notre siècle de prose. L'entraînement est général. Reste à savoir s'il ne tournera pas, comme autrefois, en désastres et en déceptions? Après ce que je viens de dire, il est évident que cela dépendra uniquement de notre conduite générale. Nous avons, à n'en pas douter, des aspirations coloniales très sérieuses; aucune aptitude colonisatrice ne nous fait défaut; le bon sens politique, des nécessités économiques impérieuses nous poussent vers les colonies: mais avons-nous une politique coloniale fondée sur des principes assez clairs pour donner aux chambres et à l'opinion la perception nette du but à atteindre et des moyens à employer à cet effet? Avons-nous des mœurs publiques susceptibles de se prêter aux entreprises de longue haleine et un gouvernement capable de les conduire? Dans le passé, nos acquisitions et nos succès ont été quelque peu le produit du hasard, rapidement contrarié par les fautes de la métropole, tandis que nos revers ont procédé pour la plupart d'une absence lamentable de connaissances préalables, d'esprit de suite et de desseins arrêtés. En sera-t-il de même à l'avenir?

II.

Pour répondre complètement à cette question, il faudrait faire un examen détaillé de notre situation intérieure, qui me conduirait beaucoup trop loin. Je me bornerai à rappeler que l'œuvre coloniale est une œuvre de longue haleine et de longue portée, et que ce

qu'elle demande avant tout, par-dessus tout, c'est une politique à la fois très élevée et très suivie. Comme les résultats ne sont pas immédiats, comme elle exige beaucoup d'efforts immédiats pour ne donner ses fruits que dans un laps de temps assez éloigné, comme elle sacrifie le présent à l'avenir, elle ne peut être entreprise que par des gouvernemens capables d'échapper aux petites passions du moment et puisant dans la sécurité de leur existence le courage de résister aux conseils d'un égoïsme étroit ou d'une pusillanimité mesquine. Or, des gouvernemens de ce genre, nous n'en connaissons plus depuis quelques années. Faut-il s'en prendre, comme l'affirment beaucoup de personnes, à notre système électoral? Faut-il plutôt chercher à un mal aussi grave une cause plus profonde? Je l'ignore, mais ce qu'il y a de sûr, c'est que nous sommes gouvernés par des hommes d'état dont l'horizon est circonscrit aux limites de leur arrondissement ou aux fortifications de Paris. Aussi la plupart d'entre eux n'ont-ils pas la notion de ce qui se passe au dehors et de la part qu'il faudrait y prendre pour augmenter la prospérité de notre pays. Ce ne serait rien cependant, s'ils demeuraient assez longtemps au pouvoir pour contracter, sinon les connaissances dont ils sont dépourvus, au moins une certaine habitude du maniement de la chose publique qui parfois y supplée. Mais jusqu'ici la moyenne de nos ministères n'a pas dépassé quelques mois. Or la seule règle de conduite de ceux qui arrivent est de faire le contraire de ceux qui s'en vont. Il n'y a pas eu d'autre cause à l'abandon de notre politique traditionnelle en Égypte. L'éducation de nos gouvernans empêche toute entreprise qui dépasse les bornes intellectuelles d'hommes d'état élevés dans les petits cercles de province ou dans les coteries de Paris; leur fragilité s'oppose à toute action continue, à toute tradition durable se perpétuant de cabinets en cabinets, et s'appliquant sans interruption au développement de notre puissance extérieure.

L'idée que la chambre des députés se fait de ses attributions et de la nature de son mandat ajoute encore à la faiblesse des gouvernemens successifs qu'elle forme un jour pour les renverser le lendemain. Elle considère les ministres, on le sait, comme des sortes de commis chargés d'exécuter ses volontés souveraines, non comme des guides en qui elle place sa confiance et dont par suite elle accepte la direction. Elle a mis la main sur l'administration, qu'elle prétend exercer de la manière la plus capricieuse et la plus arbitraire. Son influence ne doit pas être moins directe, moins intime sur la politique extérieure. De là les hésitations, les faiblesses des ministres, qui n'osent prendre aucune résolution sans la consulter et qui n'osent pas, en la consultant, lui laisser comprendre la portée des résolutions qu'ils lui proposent. Ce manque de courage vis-à-

vis de la chambre a produit en Tunisie des effets presque désas treux. Si l'expédition, qui aurait dû se prolonger un mois à peine, a duré plus d'un an, si l'occupation, qui aurait dû s'exécuter complètement dès le début des opérations, ne s'est faite qu'avec une lenteur désespérante et des pertes considérables en hommes ou en argent, c'est qu'il ne s'est pas trouvé un ministre assez audacieux pour oser dire à la chambre ce que nous allions faire en Tunisie. On a cherché des prétextes, on a inventé des légendes dont l'Europe a ri, alors qu'il eût été si simple de proclamer bien haut les intérêts majeurs qui nous obligeaient à pénétrer en Tunisie et à nous y fixer. Les mêmes causes ont produit au Tonkin les mêmes effets. Là aussi, nos hésitations, nos craintes, nos faiblesses ont compromis une situation excellente et provoqué des difficultés qui ne se seraient jamais produites si nous avions su agir en temps opportun et avec énergie. Il y a un an, il eût été très aisé de jeter une petite armée dans le delta du Song-Koï, de paralyser les Pavillons-Noirs, qui n'étaient point préparés à la lutte, et de placer la Chine en face d'un de ces faits accomplis devant lesquels les peuples orientaux s'inclinent toujours. Mais nous avons pris des demi-mesures qui ont tout gâté. Nous avons donné le temps à la Chine d'agir, de se mettre en mouvement, de s'ingérer dans une affaire dont nous voulions l'exclure. Il en est résulté des périls contre lesquels nous ne luttons pas sans accidens et qui pèseront longtemps sur notre position, non-seulement au Tonkin, mais dans toutes les mers de Chine. J'en dirai autant du Congo. Le Congo est un exemple remarquable du peu d'harmonie qui existe aujourd'hui entre l'opinion publique et les actes de nos gouvernemens. S'il y a eu, depuis quelques années, un mouvement d'opinion énergique et universel dans notre pays, c'est celui qui s'est produit en faveur de l'entreprise de M. de Brazza au Congo. Pour la première fois dans notre histoire contemporaine, on a vu tous les partis, depuis l'extrême droite jusqu'à l'extrême gauche, s'enflammer du même zèle pour une même cause. Mais ce beau feu, dont la nation entière semblait animée, s'éteignait juste à la limite des régions gouvernementales. De longs mois se sont écoulés sans que M. de Brazza, héros populaire entre tous, obtînt le moindre encouragement des ministères et des chambres. Enfin on s'est décidé à le renvoyer avec quelques centaines de mille francs sur le théâtre de ses découvertes. Mais on avait donné le temps à son rival, Stanley, de l'y devancer, d'y accomplir des révolutions, d'y bouleverser son œuvre, d'y créer les obstacles au milieu desquels il se débat avec tant de peine en ce moment.

On ne doit point se faire d'illusion. Si la politique coloniale est, à l'heure actuelle, la seule politique sage, avisée, pacifique et relati-

vement aisée, il n'en est pas moins vrai qu'elle ne peut produire ses fruits qu'à la condition d'être conduite avec des vues d'ensemble et une résolution soutenue. Il ne suffit pas de laisser aller dans toutes les directions les hardis aventuriers qui se lancent avec tant de courage sur les continens les moins explorés et, lorsque l'un d'eux semble réussir, de lui envoyer quelque secours. Il ne suffit pas non plus d'attendre que les questions naissent d'elles-mêmes et de chercher alors, sous le coup de la nécessité, à leur donner des demi-solutions. C'est ce que nous venons de faire en Tunisie, à Madagascar, au Tonkin, au Congo. Toutes nos entreprises ont été ou plutôt sont encore isolées; nous n'en avons calculé ni la portée ni les conséquences; nous ne les avons pas rattachées à un plan général mûri d'avance et qui se rapportât à la fois à notre politique intérieure et à notre politique extérieure. Au moment même où nous nous emparions de la Tunisie, où nous augmentions le nombre de nos sujets arabes, nous continuions de plus en plus en Algérie à mécontenter les indigènes par des mesures aussi injustes que maladroites. Nous sommes une grande puissance arabe, et nous n'avons pas encore compris qu'il en résultait pour nous l'obligation d'avoir une politique arabe! Plus tard, une révolution a éclaté en Égypte. Nous venions, comme je le disais, de conquérir une nouvelle province musulmane, nous nous préparions à lancer des expéditions sur tous les points de l'Asie et de l'Afrique: n'importe! Nous avons déclaré que cette révolution ne nous regardait pas, et nous avons laissé l'Angleterre aller seule au Caire et à Port-Saïd, s'emparer d'une des villes les plus importante de l'islam, et de la plus grande route commerciale du monde! De plus, nous avons détruit l'alliance anglaise qui empêchait nos voisins de nous faire sur les mers une trop dangereuse opposition. Toutes ces fautes commises, nous avons jugé l'heure favorable, et nous sommes partis pour le Tonkin. Hélas! là aussi, nous avons immédiatement fait preuve de cette incapacité où nous paraissons être d'envisager les questions dans leur ensemble sans nous perdre dans les détails secondaires. Qu'est-ce pour nous que le Tonkin? Est-ce une simple province, d'une richesse plus ou moins grande, une sorte de Cochinchine nouvelle moins insalubre que la première? Assurément non; car, si ce n'était que cela, nous serions insensés, dans l'état actuel de nos affaires, le lendemain de la prise de la Tunisie et de notre rupture avec l'Angleterre, d'y aventurer nos soldats et nos millions. Le Tonkin est la clé du Yun-nan et l'une des plus belles positions qu'on puisse occuper sur les mers de Chine. Voilà pourquoi nous nous y rendons. Mais comprend-on alors que la première chose que nous ayons faite, en partant pour cette expédition lointaine, soit de nous être brouillés avec la Chine, qui sera toujours maîtresse de nous fermer le Yun-

nan et de nous entraver sur toutes les côtes de son immense empire? Cette faute ne date pas d'hier. Après l'expédition de Chine, les Anglais n'ont rien épargné pour s'insinuer dans l'empire du Milieu, pour y établir leur influence, pour attirer à eux ses prodigieuses ressources. Ils ont eu l'habileté de se faire confier l'administration des douanes, où nous avions d'abord une part que nos consuls n'ont eu rien de plus pressé que de leur livrer, et d'en faire la principale source de revenus du trésor chinois. Par là ils se sont rendus utiles, indispensables. Nous n'avons pas suivi cet exemple; nous nous sommes bornés à donner aux Chinois quelques leçons militaires, dont ils se sont déjà servis contre nous; nous avons dédaigné de leur rendre des services moins dangereux et mieux appréciés. Enfin, à la première occasion qui s'est présentée à nous, nous les avons traités avec une morgue hautaine que les Orientaux n'oublient jamais. C'est peut-être de la grande politique moderne; mais on me pardonnera de penser que la politique ancienne était à quelques égards préférable. Au risque d'être traité de complaisant de cet ancien régime dont les manuels d'enseignement primaire à la mode nous divulguent toutes les horreurs, j'oserai dire que nous aurions dû faire dans l'extrême Orient, sur un théâtre agrandi, ce que la vieille monarchie avait fait, avec un si admirable bon sens et une si parfaite absence de préjugés, dans l'Orient méditerranéen. Il y avait là un peuple qui paraissait alors aux nations européennes aussi barbare, aussi repoussant que les Chinois peuvent nous le paraître aujourd'hui à nous-mêmes; sa religion, ses mœurs, ses idées n'étaient pas moins différentes des nôtres; il ne nous détestait, il ne nous méprisait pas moins que ne le font maintenant les Célestes. Néanmoins il occupait les plus riches contrées de la Méditerranée; cela suffit à la vieille monarchie pour accepter tous les sacrifices, voire même tous les affronts, afin de s'emparer de ses marchés et de devenir le principal agent de son commerce. La lutte commerciale s'est agrandie de nos jours; elle n'est plus circonscrite à la Méditerranée; c'est à l'extrême Orient qu'elle se développe et que, de plus en plus, elle se développera. Seulement, sur ces mers nouvelles la France actuelle laisse l'Angleterre jouer le rôle que la France d'autrefois jouait dans les mers européennes. Que d'autres s'emparent des leçons de son histoire et les mettent à profit, elle n'en a cure; elle aurait plutôt quelque honte de les appliquer personnellement: ne serait-ce pas reconnaître que le passé n'est pas uniquement, comme on le professe dans les écoles, une longue suite de crimes, qu'il a eu ses grandeurs, ses gloires, et qu'il peut encore donner des enseignemens au présent?

Et de même que nous ne sommes plus capables d'avoir, dans nos rapports avec les grands états barbares du monde, une poli-

tique large, élevée, dégagée de préjugés; de même notre action extérieure se heurte à deux écueils provenant d'une sorte d'esprit de secte, de fanatisme à rebours qui s'est emparé, dans ces dernières années, du personnel gouvernemental de la France. Le premier de ces écueils est bien connu; je l'ai signalé longuement ici même, et je n'aurais pas besoin d'y insister aujourd'hui, si je ne tenais encore à donner un ou deux exemples des sottises qu'il nous fait commettre chaque jour. Personne n'ignore avec quel aveuglement nos chambres refusent de tenir compte du parti que l'on peut tirer de la propagande religieuse pour les progrès de l'œuvre colonisatrice. La plupart de nos députés ne sont pas neutres en religion, ce qui est le devoir de tout homme d'état digne de ce nom: sous prétexte de combattre le cléricalisme, beaucoup d'entre eux ont engagé une guerre acharnée, aveugle, inepte, contre toute entreprise catholique, qu'elle se produise en France ou à l'étranger. Je n'ai pas le moins du monde l'intention de parler de ce qui se passe en France. Mais, pour l'influence extérieure chez les peuples barbares, et surtout chez les peuples idolâtres, la propagande religieuse est à coup sûr un des moyens d'action les plus énergiques. Tous ceux qui connaissent l'Orient et l'extrême Orient l'affirment; la raison, d'ailleurs, et l'expérience des autres peuples le prouvent. C'est la communauté de religion qui fait que la Russie a une prise sérieuse sur une grande partie des habitans de l'empire turc, et les sociétés bibliques anglaises sont parmi les instrumens les plus efficaces de la politique et du commerce anglais. On a été jusqu'à calculer à Londres ce que chaque missionnaire rapportait à l'industrie nationale. Chez nous, on ne se livre pas à ces calculs. Un des plus grands soucis de certains députés a été d'empêcher les expéditions envoyées au Tonkin de se servir, pour le succès de leurs entreprises, de l'élément catholique, qui est assez nombreux dans ces contrées; quelques-uns ont soutenu que c'étaient les chrétiens qui avaient fait massacrer Francis Garnier, oubliant les massacres épouvantables qu'ils ont subis eux-mêmes après la mort de ce dernier. Mais, pour les besoins de la cause, il fallait que ces chrétiens, qui se sont compromis tellement avec nous qu'après notre départ ils ont été persécutés et assassinés sans miséricorde, se fussent montrés nos pires ennemis! On ne peut pas non plus rappeler sans tristesse que la chambre a soulevé, l'hiver dernier, un incident grave à propos d'un crédit de 50,000 francs en faveur de M. Lavigerie, le Français peut-être qui a le plus fait pour la civilisation de l'Afrique. On sait qu'il a lancé de hardis missionnaires jusque dans la région des Grands-Lacs et qu'il a fondé des stations permanentes à Ouganda, à Mazausé, à Ujiji et à Taboura. Là, dans ces régions révélées d'hier, où si peu d'Européens ont passé, mais qui

sont destinées sans doute à un si grand avenir, des religieux français répandent notre influence et notre civilisation, étudient les idiomes locaux, préparent la route aux commerçans et aux colons. Il faut bien, d'ailleurs, que les missionnaires de M. Lavigerie s'enfoncent de plus en plus au cœur de l'Afrique, car on les chasse des possessions françaises comme des proscrits et des parias. Dans l'empressement d'assurer la suprématie de l'enseignement laïque, on a violemment fermé les écoles qu'ils avaient fondées en pleine Kabylie, dans les montagnes du Jurjura, où ils faisaient connaître notre langue et nos mœurs. Puis, on a travaillé avec une telle lenteur à l'ouverture des établissemens laïques destinés à les remplacer, qu'ils ne sont point encore organisés. Il en est résulté une sorte d'interrègne qui dure depuis plus d'un an. Aussitôt la société biblique de Londres, dont le zèle n'a pas toujours beaucoup de sagacité, s'est imaginé que la suppression des écoles congréganistes était un grand échec pour la cause catholique, et que, naturellement, c'était la propagande protestante qui devait en profiter. Elle a donc acheté une propriété pour établir un dépôt de bibles et autres livres religieux, et fait traduire l'évangile de saint Mathieu en langue berbère afin de le distribuer aux montagnards. Voilà au profit de quel prosélytisme belliqueux nous avons détruit l'œuvre purement civilisatrice de M. Lavigerie! On répète bien souvent, chez nous, que les missionnaires protestans n'ont pas la maladresse des nôtres, qu'ils travaillent beaucoup plus à répandre le commerce anglais que leur foi religieuse. Ce qui se passe en Kabylie est la preuve du contraire. Tandis que M. Lavigerie, esprit aussi indépendant qu'actif et généreux, voulait faire des Kabyles des hommes civilisés avant de leur offrir le baptême; tandis qu'il ne leur disait pas un mot du catholicisme dans ces écoles uniquement françaises que la France a renversées, la société biblique de Londres inaugure son entreprise par une traduction de l'évangile de saint Mathieu! Peu importe! on n'en continuera pas moins à répéter à la chambre et dans la presse que nos missionnaires sont des fanatiques dédaigneux des intérêts nationaux et que les missionnaires anglais mettent la patrie et la civilisation au-dessus de la foi. Il faut n'avoir jamais fait un pas hors de France pour soutenir une pareille absurdité. Il y a quelques mois, je causais à Constantinople avec M. de Sarzec, l'heureux et courageux explorateur dont les admirables trouvailles ont enrichi notre musée assyrien d'objets si précieux. Il me parlait des chefs arabes avec lesquels il vit : « Presque tous, me disait-il, connaissent la France et la regardent comme la plus grande nation de l'Europe. Beaucoup d'entre eux savent même aujourd'hui le français. C'est que, depuis quelques années, un certain nombre de dominicains se sont fixés à Mos-

soul, où ils ont immédiatement ouvert une école, établi une petite imprimerie et réuni des centaines d'ouvrages français, qu'ils répandent dans tout le pays.» Il ajoutait que partout où il avait passé, en Éthiopie, en Arabie, il avait également vu les missions devenir des centres français. Je dois avouer que ce nouveau témoignage, venant d'un homme qui, en ces dernières années, a mené à bonne fin une des plus belles entreprises scientifiques extérieures que la France ait conduites, m'a beaucoup plus frappé que les affirmations téméraires de M. Lockroy corroborées par les plaisanteries de M. Camille Pelletan.

Le second écueil qui, dans nos mœurs actuelles, contrarie l'œuvre coloniale, est d'un tout autre genre. Nos chambres ont pris en suspicion et en aversion l'initiative privée, et surtout celle des sociétés financières. « Nos chambres inexpérimentées, a dit à ce sujet M. Paul Leroy-Beaulieu, se sont prononcées en France pour les entreprises de travaux publics directement faits par l'état : on est arrivé à cette effroyable débauche du plan Freycinet, qui a failli ruiner à tout jamais nos finances. Tout ce qui est société financière ou homme de finances excite dans la chambre la suspicion ou la réprobation, quoique, par une singulière contradiction, les trois quarts de nos députés recherchent avec avidité la situation d'administrateur de société anonyme. Nos chambres veulent voir dans toutes les entreprises des scandales financiers, ce que l'on appelle d'un mot grossier des *tripotages*. Le rachat de la dette tunisienne? spéculation privée et éhontée ! La construction des chemins de fer algériens et tunisiens? spéculation également accompagnée de collusion! Voilà comment nos chambres comprennent de prime abord toutes les affaires. Aussi elles regimbent devant les entreprises les plus utiles; elles s'y refusent ou les retardent, comme pour le rachat de la dette tunisienne; ou bien encore elles veulent tout faire faire par l'état, comme pour les chemins de fer du Haut-Sénégal, et elles oublient qu'en France, du moins, l'état fait tout lentement et chèrement. Certes, nous ne prétendons pas que tous les financiers soient probes, ni même que beaucoup d'entre eux aient le désintéressement d'Aristide ou l'élévation morale de Marc Aurèle. C'est M. Guizot, je crois, qui a dit que la politique n'est pas une œuvre de saints; la finance non plus n'est pas une œuvre de saints ni d'ascètes; il ne s'ensuit pas que toutes les entreprises privées soient des traquenards. Par leur suspicion exagérée vis-à-vis des sociétés financières, les chambres se privent des concours les plus utiles. Si une demi-douzaine de financiers doivent gagner un ou deux millions dans une affaire qui doit être profitable

à la France, ce n'est pas une raison pour la différer, ni surtout pour l'écarter définitivement. »

On ne peut, d'ailleurs, être bien touché de cette horreur affectée qu'inspirent les sociétés financières. Il est trop évident que si l'on désire si hautement voir l'état se charger de toutes les entreprises au dedans et au dehors, c'est qu'au fond du cœur chacun se dit : L'état, c'est moi ! Un régime où les chemins de fer tomberaient aux mains de l'état, où les travaux publics, où les grandes concessions intérieures et extérieures lui appartiendraient directement, ne serait-il pas la plus féconde des vaches à lait pour tous ceux qui, de près ou de loin, touchent au pouvoir ? L'état n'est point un être de raison, une entité métaphysique ; il se compose des personnes qui tiennent le gouvernement, c'est-à-dire, chez nous, de ces chambres si scrupuleuses dont M. Paul Leroy-Beaulieu combat l'excessive sévérité, et des ministères qu'elles créent et renversent à leur gré. Dieu nous préserve de voir un jour toutes les industries, comme toutes les administrations, peuplées des cliens et des favoris du parlement ! L'initiative privée a ses dangers, elle a même ses vices ; mais elle peut seule créer, sur tous les points du globe, des intérêts français considérables, que l'état doit se borner à soutenir, à défendre contre les compétitions étrangères. Les plus grandes œuvres de ce siècle, le percement de l'isthme de Suez par exemple, ont été faites par des sociétés financières. A l'heure actuelle, il n'y a que des sociétés financières qui soient en mesure de créer des comptoirs, d'organiser des factoreries, de faire naître un commerce partout où nos explorateurs et nos soldats ouvrent des débouchés. L'état n'a pas à prendre leur place. En revanche, il a le devoir de les protéger. La politique des intérêts est la conséquence obligée de la politique coloniale. Une nation qui fonde des colonies, qui développe dans le monde entier son action industrielle et commerciale, est inévitablement entraînée à préserver sa richesse des attaques de l'envie et de la mauvaise foi. Les radicaux le nient avec colère ; à leurs yeux, toute entreprise française à l'extérieur étant une spéculation plus ou moins honteuse, mérite d'être abandonnée aux chances les plus fatales de la fortune. S'ils venaient à l'emporter parmi nous, personne ne voudrait plus s'exposer à être volé et pillé au loin sans que la France y fît la moindre attention. On s'enfermerait donc dans nos frontières, où l'on étoufferait peu à peu faute d'alimens.

Mais il existe une autre forme de socialisme qui n'est pas moins dangereuse aujourd'hui que celle en vertu de laquelle toutes les grandes entreprises devraient être dirigées par l'état. On a découvert, depuis quelques années, que l'état avait le devoir de venir

en aide aux travailleurs durant les crises économiques afin de les empêcher d'en subir les atteintes. Ce n'est plus le droit au travail tel qu'on le proclamait en 1848, c'est, paraît-il, le droit du faible. Si l'on parvient à saisir la nuance, on est évidemment doué d'une profonde perspicacité. Droit au travail ou droit du faible, de quelque nom qu'on décore ou qu'on masque le socialisme, de quelque qualificatif qu'on se serve pour le dissimuler, il est impossible de ne pas signaler les périls qu'il risque de faire courir à notre pays. On comprend, dans une certaine mesure, qu'un gouvernement aristocratique, comme l'était par exemple le sénat romain, ou qu'un gouvernement monarchique, comme l'est l'empire allemand, ne recule pas devant le socialisme pour écarter les révolutions politiques et sociales dont il se sent menacé. Ne dépendant point directement de ceux auxquels il assure du travail et des avantages matériels, ayant une origine qui le place au-dessus d'eux, qui lui donne à leur égard une grande liberté d'action, il peut diriger le socialisme de manière à amortir et à détruire peu à peu les crises économiques. Qu'une grande ville comme Rome ou Berlin vienne à regorger d'ouvriers sans ouvrage, il est assez fort pour attirer un grand nombre d'entre eux dans des ateliers qu'il ouvre au loin sur son propre territoire ou dans les colonies. De cette manière, le socialisme vient en aide aux lois économiques; il ne les contrarie pas. Mais un gouvernement démocratique, populaire, issu du suffrage universel, ne saurait faire du socialisme qu'au rebours des lois économiques et de façon à perpétuer les crises au lieu de les atténuer. Tenant son pouvoir de ceux mêmes qui lui demandent du travail, s'il refuse de leur en donner dans le lieu où ils le demandent et dans les conditions qu'ils exigent, ils se soulèvent aussitôt contre lui et le renversent. Peu importe qu'en cédant à leurs réclamations il empire le mal! Il n'est pas libre de faire autrement. Ce qu'on appelle le droit du faible est en réalité le droit du fort; car le fort, c'est le travailleur, c'est l'électeur, c'est le peuple, c'est la majorité; tandis que le faible, c'est le capitaliste, c'est le contribuable fortement imposé, c'est la minorité dont l'influence est noyée dans la masse du corps électoral. Le socialisme d'état est donc interdit aux gouvernemens démocratiques qui veulent rester libéraux; il ne l'est pas moins à ceux qui veulent avoir une grande politique coloniale. En empêchant, en effet, les lois économiques de s'exercer, d'amener des déplacemens de populations, d'inspirer à ceux qui souffrent le désir de chercher hors des frontières le bien-être qui leur manque à l'intérieur, il entrave l'émigration, il la rend impossible. Tout le monde prétend vivre aux dépens du sol national, et cette masse d'appétits l'épuise bien vite. Au lieu d'aller ouvrir au loin des sources de richesses nouvelles, les capitaux sont dévorés sur place en entre-

prises ruineuses ou en travaux de luxe inutiles, qu'on exécute uniquement pour donner du pain aux travailleurs protégés par l'état. Le pays dévore ainsi sa propre substance, sans s'assimiler aucun élément étranger, jusqu'à ce qu'il tombe enfin d'épuisement et de misère.

III.

On voit donc combien nos mœurs politiques actuelles et les idées gouvernementales répandues parmi nous risquent d'être fatales au mouvement d'expansion coloniale qui s'est dessiné dans la nation et qui pourrait seul, en se développant, assurer à notre pays un avenir prospère. La politique commerciale que nous avons suivie depuis quelques années a eu aussi des conséquences très fâcheuses et menace d'en avoir de plus fâcheuses encore. Personne n'ignore que notre commerce extérieur est, sinon en décadence générale, du moins dans une sorte de stagnation des plus décourageantes. Plusieurs de ses branches importantes sont atteintes ou compromises : la rubannerie, par exemple, la mercerie et diverses industries parisiennes. Il est certain qu'une des causes principales d'un état de choses si malencontreux doit être cherchée dans le progrès des idées avancées et dans le socialisme d'état dont je parlais tout à l'heure. La main-d'œuvre est devenue chez nous plus chère que partout ailleurs ; les ouvriers, se sentant assurés de la protection ou de la connivence d'en haut, ont élevé leurs exigences de la façon la plus exagérée : les salaires sont exorbitans, et à mesure qu'ils grandissent, les heures de travail diminuent. A chaque instant éclatent les grèves les plus malheureuses. Est-il besoin de rappeler toutes celles auxquelles nous avons assisté cette année? Elles rendent à nos industriels et à nos fabricans la concurrence avec l'étranger presque impossible. Ils ne sauraient produire à aussi bon marché que lui, et, grâce aux conditions nouvelles de la vie moderne, c'est le bon marché qui l'emporte partout. Nous n'avons plus affaire, comme autrefois, à un petit nombre de cliens choisis, d'un goût très difficile et possédant une richesse suffisante pour satisfaire toutes les délicatesses de leur goût, mais à des masses bourgeoises cherchant surtout à jouir vite, aux moindres frais possible. Aussi sommes-nous distancés par nos voisins, dont le travail est moins pur, mais aussi moins coûteux que le nôtre. Il faut quelquefois un œil bien exercé pour distinguer la différence de leurs produits avec les nôtres; entre l'à-peu-près et la perfection, la nuance est presque insaisissable pour les acheteurs modernes, tandis que tout le monde comprend d'emblée si un objet est plus

ou moins cher qu'un autre. Le socialisme d'état et le radicalisme politique ayant pour conséquence d'élever sans cesse la main-d'œuvre, ont aussi pour résultat de tuer lentement la poule aux œufs d'or. Ils réduisent nos industries à l'impuissance. Or à quoi nous servirait de créer de nouveaux débouchés sur tous les points du globe, si c'était à des rivaux et non à nous que nous les ouvrions ?

Mais la main-d'œuvre n'est pas tout; il y a aussi les matières premières sur lesquelles elle s'exerce. Une nation qui veut conserver un grand commerce doit avoir un tarif libéral; elle doit sinon pratiquer le libre-échange, du moins s'en rapprocher d'aussi près que possible. Dans l'état actuel du monde, avec le goût qui prévaut pour les marchandises à bon marché, une nation ne peut beaucoup exporter qu'à la condition d'avoir des frais de production réduits et de pousser ses industriels à des perfectionnemens constans par la concurrence de l'étranger. Il faut qu'une nation qui veut conserver un grand commerce sache se procurer à bon marché le fer, la houille, les matériaux, les filés, toutes les matières premières, tous les articles manufacturés à demi élaborés. Or notre politique commerciale a agi, depuis quelques années, au rebours de nos véritables intérêts. Au lieu d'assurer à la France laborieuse le calme, la stabilité et la liberté commerciale dont elle avait un si grand besoin, elle a remis en question les progrès accomplis jusqu'ici, et les tendances protectionnistes auxquelles elle a cédé nous ont nui doublement : d'une part, plusieurs de nos industries d'exportation, par exemple les rubanneries de Saint-Étienne, les tissages de Tarare et de Saint-Pierre-lès-Calais ne peuvent plus se procurer, dans des conditions favorables, la matière première de leur travail, à savoir les filés ; d'autre part, la propagande protectionniste faite en France a trouvé des adeptes à l'étranger; nous avons encouragé les Italiens, les Allemands, plusieurs états de l'Amérique du Sud, sans parler de l'Amérique du Nord, à relever leurs tarifs et, par conséquent, à rendre plus étroits les débouchés de nos produits au dehors.

Une des plus grosses fautes de nos gouvernemens en ces dernières années est, à coup sûr, la rupture des négociations sur le traité de commerce avec l'Angleterre. Ç'a été la manifestation la plus éclatante de la politique commerciale décousue et imprudente qui porte une si sérieuse atteinte à nos intérêts. En outre, cette malencontreuse mesure a contribué plus que tout le reste peut-être à soulever de l'autre côté de la Manche les haines mesquines, les jalousies violentes dont nous avons été depuis un an les témoins attristés. Peu importerait à l'Angleterre que notre commerce s'accrût, que notre richesse publique doublât, si nous lui ouvrions largement notre marché; car, plus nos ressources croîtraient, plus

nous achèterions ses produits; mais au moment même où nous affirmions l'intention d'aller lui faire concurrence sur les mers, nous menacions de relever entre elle et nous les barrières commerciales qui nous ont si longtemps et si malheureusement séparés. De là, chez cette nation de marchands, les colères qui éclatent sans cesse contre nous. Et nous nous sommes brouillés avec l'Angleterre, pourquoi? Pour porter à nos propres industries un sérieux dommage en refusant de leur accorder la liberté plus grande dont elles ont besoin afin de se développer à l'aise. Naturellement, après avoir refusé de faire un traité de commerce avec l'Angleterre, nous n'avons pas songé à en négocier avec d'autres puissances chez lesquelles il serait pourtant si avantageux pour nous de trouver des débouchés moins étroits. Je citerai en première ligne les États-Unis, la grande république américaine, que la conformité des mœurs politiques, aussi bien que celle des intérêts devrait aujourd'hui rapprocher de nous. Les États-Unis sont en ce moment et deviendront de jour en jour un des plus admirables ou plutôt le plus admirable marché du monde. Qu'on songe que ce pays reçoit chaque année des millions d'habitans adultes dans toute la force de la production; qu'il dispose de 4 ou 5 millions de kilomètres carrés de terres sur une superficie totale de 7,440,000 à peu près inexploités, soit encore à mettre en culture huit fois l'étendue de la France; que son commerce extérieur, qui est déjà de 7 milliards 1/2 à 8 milliards, soit presque exactement les chiffres du commerce français, atteindra 20 milliards à la fin du siècle et peut-être 50 milliards dans cinquante ans! Et cependant, que faisons-nous pour attirer à nous une part des trésors prodigieux prêts à surgir de ce territoire privilégié? Rien, absolument rien. Nos hommes d'état, qui inventent de nouvelles formes de socialisme d'état afin de venir en aide à la classe ouvrière, ne s'aperçoivent pas qu'ils la sauveraient bien plus sûrement s'ils cherchaient à faire des États-Unis un client de la France. Ils préparent, sous des noms déguisés, des ateliers nationaux, et ils ne tentent rien pour abaisser les tarifs sans lesquels des flots de richesses couleraient dans nos ateliers et dans nos industries privées!

« Les États-Unis, a dit M. Paul Leroy-Beaulieu, tiennent le premier rang sur le tableau des pays importateurs en France, mais ils ne viennent qu'au quatrième et pour une somme relativement bien modique sur le tableau des pays où nous exportons. En 1880, d'après l'*Annuaire de statistique*, de M. Maurice Block, nous avons importé des États-Unis pour 731 millions de francs de marchandises, et nous y avons exporté pour 332 millions seulement, tandis que la petite Suisse, avec ses 3 millions d'habitans, nous achète pour 220 millions de marchandises. Ainsi un Suisse (il y en

a 2,846,104) achète pour près de 80 francs de marchandises françaises par tête, et un Américain du Nord n'en achète que pour 6 fr. 50. A qui fera-t-on croire que ce soit là une situation normale? Quoi! dans toute une année, ce peuple américain, si riche dans toutes ses parties, où les capitalistes ont des fortunes si colossales, où les ouvriers reçoivent des salaires si élevés, n'achète que pour 6 fr. 50 de marchandises françaises, soit pour 0 fr. 12 par semaine ou pour 0 fr. 01 1/2 par jour! Si, par un ensemble de circonstances heureuses, les Américains venaient à faire par tête une aussi grande consommation de nos articles que les Suisses, notre exportation en Amérique atteindrait en chiffres ronds 4 milliards de francs, c'est-à-dire qu'elle dépasserait, à elle seule, le montant de l'exportation totale annuelle de France. Voici l'idéal : amener les Américains à être pour nous d'aussi bons cliens que les Suisses. Certes, entre la chétive situation actuelle et l'idéal, il y a bien des échelons. Mais si l'on se rapprochait de cet idéal, quelle somme de travail et de bien-être ce serait pour la population française! Les ministres et les préfets n'auraient plus besoin alors de s'occuper d'émettre des emprunts et de demander des crédits pour faire aller les industries parisiennes, d'installer plus ou moins des ateliers nationaux et de surcharger les contribuables pour répandre parmi certaines catégories d'ouvriers des aumônes dépréciées. Voyez donc les choses de haut : on n'est homme d'état que lorsqu'on voit les choses de haut et de loin. Vous faites de la petite besogne, de la besogne de petits commis. Voyez de haut et de loin : le problème économique n'est pas dans les minuties où l'on se complaît. Faites un traité de commerce avec les États-Unis et vous aurez gagné une grande partie, vous aurez fait une œuvre de maître : cela vous délivrera de bien des petits soucis. »

On ne saurait mieux dire : le socialisme d'état, qui use en quelque sorte les capitaux sur eux-mêmes, est la plus détestable des politiques ; la liberté commerciale unie à l'expansion nationale qui les répand sur le monde pour qu'ils en reviennent centuplés est la plus féconde, la plus puissante, la plus réellement démocratique des politiques. Nous devrions être les champions décidés, incorrigibles de l'abaissement des tarifs; nous devrions négocier des traités de commerce avec toutes les nations étrangères, à commencer par l'Angleterre et par les États-Unis. Et si nous rencontrions des résistances, si certains peuples refusaient de conclure avec nous des traités, eh bien! nous devrions quand même diminuer, au besoin supprimer spontanément les droits qui frappent à leur entrée en France les produits de ces peuples, car ils sont entièrement à la charge de notre pays; ils s'ajoutent aux frais généraux et augmentent le prix de revient de tous les articles de notre industrie

nationale. Il y aurait un avantage incontestable à agir ainsi, malgré l'absence de réciprocité, car plus nous achetons à l'étranger, plus forte est la somme de produits nationaux que nous lui vendons; seulement il paierait ces derniers fort cher, grâce aux tarifs, tandis que, grâce à la liberté commerciale, nous paierions bon marché ce que nous lui achèterions. De ce que quelques-uns de nos voisins ne comprennent pas leurs intérêts, est-ce une raison pour que nous méconnaissions les nôtres? est-ce une raison pour que nous accablions nos industries sous les charges qu'ils imposent aux leurs? Il est étrange qu'un gouvernement libéral, démocratique, républicain ait presque renoncé à la liberté commerciale, que l'empire avait fondée. Depuis dix ans, si nous n'avons pas reculé, nous n'avons pas fait non plus le moindre pas en avant. Nous nous sommes laissé envahir par les idées protectionnistes, nous les avons adoptées, soutenues, propagées. Aujourd'hui, d'autres s'en servent contre nous. Si nous ne les répudions pas au plus vite, si, au contraire, nous les combinons maladroitement avec le socialisme d'état, nous atteindrons nos industries nationales dans leur essence même. Alors la politique coloniale sera évidemment pour nous la plus grande des duperies, car elle consistera à ouvrir des marchés que d'autres exploiteront. Elle créera des débouchés, et nous n'aurons que des produits insuffisans ou trop coûteux à y expédier. Elle travaillera pour nos rivaux, et nous dépenserons les ressources de la France en œuvres dont l'étranger seul profitera.

IV.

Ainsi notre politique intérieure et notre politique commerciale compromettent de la manière la plus grave les espérances d'expansion extérieure qui sont venues un instant consoler notre pays des malheurs et des pertes qu'il a subis. Mais toutes les fautes commises jusqu'à ce jour ne sont rien au prix de celle qu'on se prépare à commettre en modifiant nos lois militaires. Je ne crains pas de dire que, si les projets de réduction du service à trois ans et de suppression du volontariat d'un an sont votés par les chambres, la France devra renoncer à toute action au dehors, abandonner son commerce extérieur, se replier dans ses frontières et laisser à d'autres les vastes entreprises qui tentent son génie. Cette question est la plus grave qui puisse être traitée par un grand pays. Il s'agit, en effet, de savoir si la France restera à la tête de la civilisation, si elle continuera à tenir dans ses mains le flambeau des lettres, des sciences, des arts et de l'industrie, ou si elle se transformera en une nation de caporaux médiocres n'ayant aucun rayonnement au dehors.

On comprendrait qu'elle acceptât, non sans douleur, mais avec résignation, cette seconde alternative, si, par ce moyen, elle arrivait à se donner une armée solide, la plus formidable de l'Europe, si sa force croissait en proportion des sacrifices qu'elle ferait. Mais je vais démontrer qu'il n'en est rien. Ce n'est pas dans l'intérêt de l'armée, ce n'est pas pour augmenter notre puissance militaire qu'on nous propose d'adopter le service de trois ans et de supprimer le volontariat d'un an. On convient, au contraire, que ces mesures sont fort dangereuses, qu'elles constituent une expérience délicate et qui risque bien d'échouer. Mais on ne s'arrête pas devant ces périls. La réforme qu'on propose n'est pas une réforme militaire, c'est une réforme démocratique. On veut faire disparaître les inégalités de service qui constituent, paraît-il, des privilèges contraires à l'idéal d'un pays républicain; c'est à cet important intérêt qu'on subordonne tout, même la défense nationale. Ah! sans doute, pour faire passer et pour maintenir tout le monde le même nombre d'années, de mois, de jours sous les drapeaux, il faudra baisser le niveau de l'armée. C'est une triste nécessité : mais, que voulez-vous! Périsse l'armée plutôt qu'un principe! La passion de l'égalité doit se satisfaire à tout prix. L'armée a certainement pour but de protéger le territoire; ce n'est pourtant pas son rôle principal : avant tout, elle doit être une grande école de démocratie, et ce qu'il faut chercher dans son organisation, ce n'est pas tant la plus grande force, la plus grande cohésion possibles que la plus parfaite similitude des charges à supporter par tous les citoyens.

Parfois néanmoins on déguise cette étrange théorie sous la prétendue nécessité d'augmenter de plus en plus le nombre d'hommes capables de porter les armes. Depuis 1870, c'est un axiome incontesté chez nous, quoique fort contestable, que le succès à la guerre dépend toujours des masses plus ou moins grandes que l'on peut jeter sur l'ennemi. Notre vanité nationale s'est plu à chercher la cause de tous nos désastres dans notre infériorité numérique et dans les défauts de notre armement. Cette opinion ne résiste pas à l'examen. Si nous avons été battus en 1870, c'est qu'à l'origine des hostilités il n'existait pas parmi les chefs de notre armée un seul homme capable de conduire une grande opération militaire. Nos généraux dispersés, éloignés les uns des autres, n'ont jamais su se concentrer, se donner la main, manœuvrer avec l'ensemble sans lequel il n'y a pas de victoire, pas même de résistance possibles. A Wœrth, à Forbach, ce n'est pas le nombre qui a manqué, c'est l'intelligence de la guerre et l'union des commandans; à Sedan, la capitulation a été la résultante d'une série de fautes stratégiques effroyables et de démêlés entre généraux qui se sont produits sur le champ de bataille même, empêchant toute mesure

décisive, entravant toute résolution opportune. Plus tard, si le commandement a été meilleur, en revanche les troupes levées à la hâte n'étaient plus qu'un ramassis de volontaires non sans courage, mais sans discipline, sans instruction militaire, sans habitude du feu. Le nombre ne nous faisait pas défaut; mais la qualité était déplorablement inférieure à la quantité. Notre exemple même, bien étudié et bien compris, prouve donc que les gros bataillons ne sont pas tout, que les bons bataillons sont cent fois préférables. On ne saurait nier cependant qu'il n'y ait aujourd'hui en Europe un entraînement irrésistible vers les gros bataillons. Ce sont les Allemands qui ont donné le signal, tout le monde l'a suivi. Mais qu'on ne croie pas que les Allemands aient une admiration sans réserve pour leur système militaire et qu'ils le regardent comme le plus parfait qui puisse exister. Il est permis d'affirmer que, s'ils avaient la chance de posséder le service de quatre ou de cinq ans, jamais ils ne consentiraient à le remplacer par celui de trois ans. Il a paru cet hiver à Berlin un livre qui a produit dans les cercles militaires une impression profonde, tant à cause du talent de son auteur, M. de Goltz, un des officiers les plus remarquables de l'armée allemande, qu'à cause du sujet qui y était traité. Ce livre, intitulé : *la Nation armée,* exposait non sans tristesse à quelles conditions l'Allemagne et l'Europe cédaient en créant des armées immenses composées de tous les hommes valides de chaque pays. Mais M. de Goltz, qui est un esprit singulièrement élevé, ne se fait pas d'illusion sur les résultats inévitables de cette sorte de levée en masse perpétuelle. A son avis, ce n'est point un progrès, c'est un retour vers les époques barbares où, tout citoyen étant soldat, il n'y a plus que de mauvais citoyens et de mauvais soldats. Il en est si persuadé, qu'en cherchant à deviner l'avenir, il n'hésite pas à prédire que ces multitudes armées, espèces de gardes nationales de plus en plus faibles, seront tôt ou tard battues par quelques bandes aguerries, admirablement disciplinées, que conduira un chef intrépide : « Le jour viendra, dit-il, où les habitudes actuelles seront profondément modifiées. Il est permis de prévoir que les armées composées de millions d'hommes cesseront plus tard de jouer un rôle prépondérant. Un Alexandre apparaîtra à la tête d'un petit noyau de soldats exercés et robustes et chassera devant lui les masses amollies qui se seront transformées en gardes bourgeoises, innombrables, mais pacifiques, comme l'armée des Chinois. » Sans doute, ce jour n'est pas prochain. Qui sait néanmoins s'il est aussi éloigné qu'on le croit généralement? Il n'a pas fallu longtemps au système militaire du grand Frédéric pour se détraquer de toutes parts et pour voler en éclats sous les coups des canons de Valmy. Le système de M. de Moltke est peut-être aussi fragile ; seulement il n'y a pas un peuple

en Europe assez avisé et assez courageux pour se dire qu'il serait sage de préparer de longue main le petit noyau de soldats exercés et robustes qui en briseraient les ressorts affaiblis.

Je répète, d'ailleurs, qu'en ce qui concerne la France, ce n'est pas la passion des masses, c'est la passion de l'égalité qui préside et qui va présider à ce qu'on appelle si improprement les réformes militaires. Cette seconde passion est pourtant d'autant moins à sa place quand il s'agit de l'armée, que celle-ci repose essentiellement sur l'inégalité : il y a sans doute l'égalité des risques, puisque tous ceux qui sont sous les armes sont exposés aux fatigues, aux blessures et à la mort; mais il y a la plus grande inégalité des situations, puisqu'une armée ne peut vivre sans une subordination complète, sans une hiérarchie sévère, sans une discipline implacable. Dès lors, et puisqu'il existe forcément, fatalement des inégalités de fonctions et de situations, pourquoi n'y aurait-il pas aussi des inégalités de service? De quelque manière qu'on s'y prenne, on n'arrive point à supprimer ces dernières. Personne n'ignore que le budget de la guerre, à quelques efforts qu'on se soit livré pour le torturer, ne nous permet pas de retenir tout le contingent sous les drapeaux pendant trois ans. On propose donc mille moyens afin de se débarrasser de 20 à 40,000 hommes, qui, chaque année, ne pourraient être incorporés sans élever nos dépenses militaires dans des proportions exorbitantes. On multiplie à l'infini les dispenses et les cas d'exonération. C'est ainsi qu'après avoir annoncé pompeusement que le service sera égal pour tous les Français, on décide que, de deux frères appelés en même temps sous les drapeaux, l'aîné ne fera qu'un an de service, tandis que le second en fera deux. Jusqu'à présent, l'un des deux frères était seul soumis à toutes les obligations du service; l'armée comptait ainsi un bon soldat de plus; on lui en donne deux de mauvais. Quel profit y a-t-il à agir de la sorte, et ne vaudrait-il pas mieux, en laissant subsister les exemptions actuelles, favoriser les études et les entreprises commerciales, que de permettre au hasard de distribuer ses faveurs à tort et à travers? Nous avons assisté depuis deux ans à des manifestations absolument ridicules, qui auraient dû n'inspirer que du dédain, et que tous les badauds ont au contraire acclamées avec enthousiasme. Nous avons vu des congrès d'instituteurs, gonflés de l'importance qu'on a eu l'imprudence de leur donner, déclarer que les hommes qui s'engagent dans l'enseignement ne devraient plus être exemptés du service militaire; qu'ils devraient faire leurs trois ans complets, leurs vingt-huit jours, leurs quatorze jours, etc. Cette proposition a paru le comble du patriotisme. Personne ne s'est avisé que, si elle était adoptée, l'armée se remplirait de soldats détestables aux dépens des écoles, qu'il faudrait fermer sans cesse pour permettre aux maîtres

d'aller remplir leurs devoirs belliqueux. Il y a des services publics qui ne sauraient chômer, même en temps de guerre. L'enseignement en est un. Par conséquent, il est absurde de permettre aux instituteurs de jouer aux soldats dans des congrès grotesques où ils font parade de sentimens qu'au fond du cœur ils n'éprouvent en aucune manière, et qui n'ont d'autre raison d'être que de montrer leur supériorité sur les curés, trop sincères pour se livrer à la même comédie.

Cette question de la durée du service devrait être traitée uniquement à deux points de vue : au point de vue de l'intérêt de l'armée et au point de vue des grands intérêts de la civilisation qu'un pays comme la France ne peut pas abandonner. En ce qui concerne le premier, il est de toute évidence que le service de trois ans ne saurait avoir que des effets détestables. En réalité, il se changera en service de trente mois, car ce n'est un secret pour personne que l'appel de la classe se fait toujours en retard et que l'instruction des troupes est toujours suspendue entre le départ d'une classe et l'arrivée de celle qui la suit. Il se changera même dans la pratique, pour un grand nombre d'hommes, en un service inférieur à trente mois. Les calculs au moyen desquels on espère faire passer une classe tout entière sous les drapeaux sont faits, en effet, d'après les chiffres actuels du budget. Et personne n'ignore également que ces chiffres n'ont jamais suffi aux dépenses improvisées et qu'il a fallu, pour y faire face, user de congés parfaitement arbitraires. Ce qui a eu lieu dans le passé pour le service de cinq ans, qui jamais n'a été effectif, aura lieu à l'avenir pour le service de trois ans, qui ne le sera pas davantage. L'instruction générale de nos soldats en souffrira et les principes ne seront pas saufs. Le seul résultat qu'on aura obtenu, c'est de faire glisser rapidement notre armée sur cette pente fatale que signalait M. de Goltz, où roulent les masses affaiblies et indisciplinées et au terme de laquelle est le système militaire chinois. Tandis que la prudence, l'habileté, la prescience de l'avenir auraient dû nous porter à réagir contre les dangers inévitables du service universel, nous sommes les premiers à les exagérer. Nous ne nous bornons pas à imiter l'Allemagne, nous voulons la dépasser. Le service universel est fortement mitigé chez elle par le volontariat d'un an; chez nous, il ne doit pas subir la plus légère restriction; il doit être poussé à outrance jusqu'à ce que notre armée ne soit plus qu'une de ces gardes nationales impuissantes qu'un Alexandre, d'après M. de Goltz, disperserait en un combat, et qu'un général plus médiocre mettrait tout au plus une campagne à anéantir.

Mais ce n'est pas tout, et si l'on considère les intérêts du pays après ceux de l'armée, le service universel de trois ans devient encore plus

monstrueux. Prétendre faire passer toute la jeunesse française sans exception pendant trois ans sous les drapeaux équivaut à vouloir décapiter moralement la France. Aucun peuple du monde n'a encore adopté une organisation qui soit plus évidemment contraire aux exigences de la civilisation. Si elle vient à l'emporter, c'en sera fait chez nous de tout progrès intellectuel, de tout avenir scientifique. En Allemagne, personne, absolument personne, n'a jamais été entravé dans ses études par le service obligatoire. On sait que le volontariat d'un an y existe dans des conditions autrement larges qu'en France, et que les volontaires sont libres d'y faire leur service dans les villes d'université où ils manient bien plus les livres que le fusil. De plus, toutes les dispenses, toutes les facilités sont données à ceux qui veulent étudier. Les Allemands ont appris par expérience que la guerre ne se fait pas seulement avec des soldats, qu'elle est une œuvre de science, qu'elle est même la résultante de toutes les sciences. Aussi sont-ils persuadés que le savant qui travaille dans son laboratoire ou dans son cabinet sert autant à la défense nationale que le troupier qui fait l'exercice sur un champ de manœuvre. Il forme la conscience nationale par le développement de l'histoire, de l'art et de ce merveilleux miroir des lettres où le génie d'un peuple s'éveille en se reflétant. Les Allemands n'ont pas oublié que leur unité nationale, accomplie par le fer et le sang, a été préparée par des moyens bien différens, et que M. de Bismarck et M. de Moltke n'auraient jamais été possibles sans Herder, Goethe, Schiller, Lessing, et cette légion de philosophes, de littérateurs et de poètes qui ont pétri l'âme allemande en lui révélant sa profonde originalité. Ils n'ont pas un moindre respect pour les sciences exactes, physiques et naturelles. Est-ce que tous les perfectionnemens de l'armement, tous les progrès de l'art militaire ne sont point dus à des découvertes scientifiques? Étouffer les vocations naissantes, écraser même le génie, afin d'exercer les bras des hommes dont on déprimerait le cerveau, leur paraîtrait le plus sûr moyen de détruire la supériorité que leur ont donnée des victoires longuement préparées dans l'étude et l'effort des recherches savantes. L'admirable mouvement d'expansion scientifique des vingt-cinq premières années de ce siècle a rendu à l'Allemagne morcelée, abaissée, affaiblie, ruinée, le sentiment de sa force et de son génie. Elle croirait le perdre si elle compromettait la haute culture intellectuelle, fût-ce pour développer l'habitude des manœuvres et l'habileté du tir.

On pouvait espérer, depuis quelques années, qu'un phénomène semblable à celui qui s'est produit en Allemagne se préparait chez nous. On a dit sous l'empire que c'était l'instituteur primaire qui avait gagné la bataille de Sadowa. Si le mot était peu juste, en revanche il est certain que c'est la science allemande qui a gagné

la bataille de Sedan. Notre décadence militaire a coïncidé avec une des périodes de stérilité intellectuelle les plus complètes que notre pays ait connues. La grande science était morte chez nous et avec elle les nobles sentimens, les dévoûmens généreux, les progrès féconds. A la suite de nos désastres, des efforts sérieux ont été tentés pour relever les hautes études, pour doter la France d'universités pareilles à celles de l'Allemagne, pour les peupler d'auditeurs et d'élèves. Sans doute, on n'y songe plus guère en ce moment. L'enseignement primaire, réputé plus démocratique, a toutes les faveurs des pouvoirs publics. Néanmoins l'impulsion donnée à l'enseignement supérieur a produit ses fruits : nos facultés, nos écoles ont vu doubler leurs maîtres, et autour des chaires où jadis venait un public distrait, léger, indifférent, se presse une petite élite de travailleurs véritables qui ont déjà produit des œuvres dont l'étranger a été frappé. Eh bien! avec le service de trois ans, il faudra renoncer à ce réveil scientifique si longtemps attendu, si chèrement payé. La France aura quelques mauvais soldats de plus : combien perdra-t-elle de littérateurs, d'artistes et de savans!

Et qu'on ne croie pas que ce soit seulement pour les arts, pour les sciences, pour les lettres, pour ce qu'on appelle les professions libérales, pour ce qui forme le ressort intellectuel du pays, pour ce qui constitue la patrie dans le sens élevé du mot, que les études soient nécessaires et que, par suite, le service universel de trois ans, cette imitation banale et inintelligente des organisations de Sparte et des républiques antiques, constitue une menace terrible. Le péril n'est pas moins grand pour le commerce, pour l'industrie. Sparte n'avait ni commerce, ni industrie; voilà pourquoi tout le monde pouvait y être soldat. Mais la France est placée dans des conditions très différentes. Depuis quelques années, voyant sa richesse en danger, elle a fait une découverte fort importante : elle a reconnu qu'on ne naissait pas plus commerçant qu'on ne naissait littérateur ou mathématicien; que la simple pratique même, sauf dans des cas exceptionnels, ne suffisait point; qu'à côté ou plutôt qu'avant l'apprentissage, il fallait un enseignement didactique. C'est faute de cet enseignement que la France était encombrée, avant la guerre, de Suisses et d'Allemands, qui occupaient presque tous de hautes positions dans notre commerce et dans notre industrie. Il y avait là, pour notre pays, une cause d'humiliation et de faiblesse. Les étrangers qui, plus instruits que nos nationaux, venaient exploiter nos richesses, le faisaient naturellement à leur profit. Beaucoup d'entre eux transportaient ensuite chez eux les entreprises qu'ils avaient étudiées et dirigées chez nous. C'est ainsi que l'Allemagne est devenue notre rivale dans les industries dites parisiennes. Il était évident que, si les choses continuaient à marcher ainsi, nous risque-

rions de nous appauvrir graduellement au profit de nos voisins. Pour éloigner ce danger, une foule de particuliers et d'associations ont fait, sans rien demander à l'état, sans la moindre protection officielle, d'énormes sacrifices. Un certain nombre d'écoles de hautes études commerciales se sont fondées à Paris et en province; chaque jour on en voit naître de nouvelles; bientôt, si on ne leur enlève pas leurs élèves, il n'y en aura pas moins en France qu'en Allemagne. Grâce à celles que nous possédons déjà, nous étions bien près d'avoir reconquis le terrain perdu. Mais les lois militaires et le service obligatoire de trois ans vont détruire tout ce qui s'est fait pour la culture commerciale aussi bien que pour la culture scientifique. Comment et où se recruteront, en effet, lorsqu'il sévira sur tout le monde, les élèves de commerce? C'est dans les années fécondes de 17 à 20, à 22, ou 23 ans que l'esprit déjà ouvert peut s'initier à toutes les connaissances théoriques et se préparer à l'existence active : plus tard, il est trop tard. La préparation manquant, toute la vie s'en ressent, et non pas seulement la vie individuelle, mais la vie nationale. Le service obligatoire de trois ans aura pour conséquence de faire retomber le commerce et l'industrie de notre pays entre les mains d'Allemands et de Suisses ; car, sous ce rapport encore, l'Allemagne est bien loin d'imiter l'esprit de logique et d'égalité à outrance qui nous anime. Les jeunes gens sortis de ses écoles commerciales qui servent à l'étranger, obtiennent toutes les facilités, toutes les dispenses nécessaires pour que les exigences militaires ne les entravent en rien. J'en ai vu de nombreux exemples en Orient, et plusieurs chambres de commerce, qui se sont occupées de cette question, affirment qu'elles en ont constaté partout.

Les études commerciales sont incomplètes sans un long séjour à l'étranger. C'est pourquoi les associations qui se sont formées en vue de favoriser notre commerce d'exportation ont organisé des souscriptions destinées à envoyer chaque année, sur différens points du globe, un certain nombre de jeunes Français sortant des écoles de commerce et munis de leur diplôme. La chambre syndicale du commerce d'exportation à Paris a pris l'initiative de cette mesure. « Nous nous trouvons amenés, dit le rapport qu'elle a rédigé à ce sujet, à faire une comparaison entre les différentes nations et nous croyons pouvoir affirmer, sans craindre d'être démentis, que notre pays, eu égard à sa population, est peut-être celui qui fournit le moins de sujets à l'étranger, surtout si nous le comparons à l'Angleterre, à l'Allemagne, à l'Italie et à la Suisse. On nous objectera sans doute que cette répugnance à s'expatrier, remarquée chez nos compatriotes, vient de ce qu'ils trouvent en France plus de bien-être relatif; mais ne pourrait-on pas aussi ajouter que le Français est souvent retenu par la crainte de l'in-

connu et par le souci, bien naturel du reste, d'arriver en pays étranger sans ressources suffisantes pour parer aux éventualités matérielles? Ces préoccupations disparaîtraient si l'on pouvait mettre à la disposition des jeunes gens que l'on dirigerait sur les différens points du globe des ressources qui, tout en étant modestes, leur permettraient cependant de n'avoir à l'arrivée aucun souci de la vie matérielle et leur laisseraient l'esprit libre pour mettre tout en œuvre afin d'arriver au but qu'ils se proposeraient d'atteindre? En outre, ces jeunes gens partiraient munis de lettres d'introduction auprès des représentans de la France, et de recommandations pressantes pour les chefs des principales maisons établies, ce qui leur assurerait à leur arrivée, en même temps qu'un excellent accueil, un appui réel. » Toutes ces dispositions sont merveilleusement prises; dictées par le bon sens, elles seraient d'une utilité pratique incontestable. Mais, encore une fois, à quoi serviront-elles si les jeunes gens, au moment où ils pourraient aller au loin décupler la fortune de la France, sont retenus trois ans sous les drapeaux?

Déjà certaines dispositions de la loi militaire actuelle produisent sur notre commerce extérieur des effets désastreux: ainsi l'article 61 de la loi du 27 juillet 1872 oblige tous les Français qui se trouvent à l'étranger, fussent-ils aux antipodes, à rejoindre leur corps d'armée six mois après le dépôt de l'ordre de route à leur domicile métropolitain. Les chambres de commerce et quelques conseils généraux ont vainement demandé une exception pour les jeunes gens qui vont s'établir hors d'Europe. Le gouvernement a préféré amnistier ceux qui n'étaient pas en règle avec la loi. C'est ce qu'il a fait, par exemple, pour un grand nombre d'habitans des Basses-Pyrénées, auxquels il avait été impossible de quitter La Plata pour obéir à l'appel de la loi. Je ne résiste pas au désir de citer les réflexions très sages que ce sujet a inspirées à la chambre de commerce de Bordeaux : « Nous vous prions, dit-elle dans une lettre au ministre de l'agriculture et du commerce, d'introduire dans le projet de modification de la loi militaire une disposition en vertu de laquelle les jeunes Français désireux de se rendre dans une colonie entre seize et dix-sept ans obtiendraient des autorités compétentes un permis de séjour hors d'Europe sans obligation de retour dans la mère patrie à époque déterminée. Cela se pratique ainsi en Suisse et en Allemagne dans une certaine mesure... Serait-il à craindre que le nombre des jeunes Français désireux de s'expatrier chaque année devînt trop considérable? Nous ne craignons pas d'affirmer que, plus il serait grand, plus ce serait avantageux pour notre pays. Il en résulterait en premier lieu une extension certaine de notre commerce maritime, et en plus un avantage moral considérable au point de vue de l'accroissement de notre population séden-

taire. Nous ne pourrons malheureusement pas espérer de longtemps une telle conséquence de la mesure que nous sollicitons, car le pays de France exerce un attrait puissant sur ceux qui l'habitent. C'est sans doute pour réagir contre cette tendance que Colbert entoura de tant de considération les Français qui s'adonnaient au commerce maritime. Si l'on considère, d'un côté, les épreuves de tous genres et les dangers auxquels expose inévitablement l'expatriation; si, d'autre part, on évalue les avantages que procurent à la France ceux de nos compatriotes qui exercent leur industrie en pays étranger, la faveur que nous sollicitons pour nos jeunes gens de quinze à dix-neuf ans est en réalité bien légère. C'est un motif de la plus grande valeur qui nous porte à signaler les effets funestes de la loi militaire actuelle pour nos intérêts coloniaux. En maintenant pour nos jeunes gens l'obligation de rentrer dans la mère patrie à l'âge de vingt ans, on les empêche de partir pour l'étranger au moment opportun; de sorte que nos correspondans ne tardent pas à être remplacés par des Suisses et des Allemands. Les faits qui se produisent sous nos yeux à Bordeaux confirment absolument cette conséquence de l'article 61. Voici, en effet, ce qui se produit journellement : des jeunes gens français de quinze à dix-huit ans se présentent-ils chez un négociant exportateur pour offrir leurs services dans une de ses succursales d'outre-mer, ce négociant demande tout d'abord s'ils se trouvent placés dans l'un des cas d'exception prévus par la loi militaire; en cas de réponse négative, ce qui arrive le plus souvent, il n'est pas rare de voir ce négociant donner la préférence à des jeunes gens d'origine suisse et allemande; de sorte que, si notre loi militaire n'est pas revisée sur ce point, nous verrons bientôt passer le commerce de nos propres colonies dans des mains étrangères. »

Non-seulement notre loi militaire ne sera pas revisée dans le sens indiqué par la chambre de commerce de Bordeaux, mais ses inconvéniens seront encore exagérés et aggravés. On ne se bornera pas à exiger des jeunes Français établis à l'étranger de se rendre, dans un délai de six mois, à l'appel de leur classe, on les obligera tous sans distinction à passer trois ans sous les drapeaux. C'est-à-dire qu'à vingt ans, au moment même où ils commenceront à connaître la langue, les mœurs, les ressources du pays où ils auront émigré, au moment où ils commenceront à pouvoir faire un usage utile de ce qu'ils auront appris depuis leur départ de France, ils devront tout quitter pour venir tout oublier pendant trois ans dans la métropole. On ne se fait pas aisément idée des difficultés à surmonter pour adapter son esprit, ses habitudes, sa santé à ces contrées lointaines, qui ressemblent si peu à notre pays. Il faut pour cela s'y

rendre en pleine jeunesse, alors que l'intelligence, en fraîcheur et en appétit, est grande ouverte aux impressions nouvelles et que le caractère, n'ayant encore aucun pli, possède assez de souplesse pour se ployer aux circonstances les moins communes. Mais si cet apprentissage est abandonné à l'heure même où il est sur le point de se terminer, où l'âme et le corps achèvent de s'acclimater, c'est peine perdue : un retour trop brusque et trop complet aux habitudes de la métropole détruit rapidement les résultats d'un effort maladroitement arrêté. Comment veut-on qu'après trois ans d'interruption et de changement complet de vie, les jeunes émigrans aillent reprendre l'existence pénible à laquelle on les a arrachés lorsqu'ils étaient sur le point de s'y faire? N'ayons aucune illusion à ce sujet. La plupart d'entre eux ne repartiront pas pour les colonies, ou plutôt ils n'auront pas à prendre cette résolution, car personne n'ira dans les colonies et à l'étranger avant l'âge du service, avec la perspective d'être obligé d'en revenir si mal à propos. L'émigration, qui commençait à se développer chez nous, sera suspendue. Peu importe alors que nous ayons ou que nous n'ayons pas un excédent de population! Dans l'un comme dans l'autre cas, nous n'irons point fonder au dehors des sociétés françaises; nous ne peuplerons pas le monde; nous ne peuplerons que nos casernes, ce qui est une assez triste manière de peupler.

L'exemple de l'Allemagne, que l'on cite toujours, devrait nous montrer les dangers du service obligatoire excessif. On parle sans cesse en Allemagne de créer des colonies; on ne peut pas le faire, par l'excellente raison que le courant de l'émigration ne s'y porterait pas. Si, chaque année, un nombre de plus en plus considérable d'Allemands quitte sa patrie pour se rendre en Amérique et ailleurs, c'est afin d'échapper aux charges militaires qui, bien qu'inférieures à ce qu'elles vont être chez nous, sont encore écrasantes. Mais ces émigrans ne pourraient pas aller sur des territoires germaniques; car la loi les y atteindrait et, grâce à l'éloignement, n'en deviendrait que plus lourde. Voilà pourquoi ils se dirigent vers les États-Unis et vers des pays où ils échappent à la conscription. C'est ce qui se passe aussi chez nous dans des proportions infimes. Le département des Basses-Pyrénées, comme je l'ai déjà fait observer, envoie chaque année à La Plata un certain nombre de jeunes gens qui ne rentrent pas en France à l'appel des classes et que le gouvernement est forcé plus tard d'amnistier. Ne vaudrait-il pas mieux créer une exemption légale, régulière, pour ceux de nos compatriotes qui se rendent dans nos colonies, de manière à pousser dans cette direction un nombre aussi considérable que possible de nos concitoyens? Assurément ce nombre n'atteindra jamais le chiffre de vingt mille hommes, qui, dans les calculs les moins forcés, repré-

sente l'excédent de chaque classe qu'avec les ressources actuelles on ne saurait faire passer sous les drapeaux. Au lieu de créer des dispenses inutiles, stériles, il serait beaucoup plus sage d'en créer de fécondes, d'établir une sorte de prime à l'émigration, d'exonérer plus ou moins complètement du service les Français qui iraient exercer une industrie dans nos colonies. Ce serait, comme le remarquait la chambre de commerce de Bordeaux, suivre les traditions de Colbert, qui entourait de tant de considération les colons français, et faire disparaître à tout jamais les mœurs casanières qui nous ont été si fatales.

Par malheur, la logique de l'égalité quand même et à tout prix s'oppose à une aussi sage mesure. Il faut que tout le monde passe dans l'armée, dût l'armée étouffer et la nation périr. Sans cela on ne pourrait pas se vanter d'avoir accompli de grandes réformes démocratiques et détruit les derniers privilèges qui existent en France : ceux de l'intelligence et du travail. Soit! Mais alors ne parlons plus de politique coloniale et d'expansion extérieure; car, dans les conditions où l'on va se placer, la politique coloniale serait une duperie, l'extension extérieure une pure et simple illusion. On ne saurait nier que, parmi les opérations aléatoires, la plus aléatoire de toutes est celle qui consisterait à dépenser des millions et à faire périr des milliers de soldats pour conquérir des territoires que nous ne pourrions pas exploiter nous-mêmes, qui deviendraient immédiatement la proie de nos rivaux commerciaux. Nous avons à lutter contre des nations comme l'Angleterre et les États-Unis, qui n'ont point de service militaire, ou contre des nations qui en ont un cent fois moins dur que le nôtre. Il est donc bien clair qu'il serait insensé de notre part de purger, par exemple, le Tonkin de toute piraterie, d'ouvrir le Yun-nan au commerce, pour qui? Pour des étrangers qui y remplaceraient les nombreux jeunes gens que nous garderions, nous, sous les drapeaux. Il y a une contradiction flagrante entre les projets coloniaux, dont nous faisons tant de bruit, et les projets d'égalité militaire et de démocratie de caserne, dont nous ne nous vantons pas moins bruyamment. Entre les uns et les autres le choix est forcé; car prétendre les mener de front serait tenter de concilier les contraires. Il est possible que ceux qui les célèbrent tous avec le même enthousiasme ne s'en rendent pas compte. La politique aujourd'hui est dirigée avec une telle légèreté, une telle ignorance, une telle étroitesse d'esprit qu'on ne semble pas s'apercevoir que les questions y sont liées entre elles, que la solution qu'on donne à chacune d'elles influe sur toutes les autres. On cherche à avoir des colonies, et par le socialisme d'état on retient les capitaux à l'intérieur, tandis que par le service obligatoire, poussé à ses extrêmes conséquences, on

y retient les hommes. Est-il possible de montrer une incapacité plus complète ou un manque plus absolu de sincérité?

V.

Pour terminer cette revue des causes qui entravent ou qui menacent d'entraver chez nous l'essor de la colonisation, il faudrait montrer les vices de notre organisation coloniale actuelle. Mais ce serait une œuvre de si longue haleine que je ne saurais songer à l'entreprendre à la fin d'un travail déjà bien long. Je me bornerai à signaler trois de ces vices, les plus dangereux de tous : d'abord, l'instabilité et le défaut de préparation du personnel administratif; secondement, l'action directe et abusive des députés des colonies dans l'administration ; troisièmement, l'absence d'un régime colonial offrant des garanties à tous les intérêts légitimes et assurant à nos possessions l'ordre et la liberté, le respect de tous les droits, sans lesquels elles ne peuvent se développer d'une manière normale.

L'instabilité du personnel administratif n'est pas moins grande dans les colonies qu'en France; seulement elle a beaucoup plus d'inconvéniens dans des contrées encore en enfance, où il n'existe ni fortes traditions, ni coutumes solidement établies, ni règles et méthodes de gouvernement durables, que sur notre vieux continent, où chaque chose étant à sa place depuis de nombreuses années, les hommes se trouvent enfermés dans des organismes dont le jeu est presque indépendant de leurs volontés. On n'a pas moins épuré, modifié, transformé, désorganisé et détérioré au dehors qu'au dedans. « Les gouverneurs défilent dans les colonies, dit l'auteur d'une excellente brochure, *les Colonies,* par un Sénégalais, avec une rapidité effrayante et, très souvent, l'un s'applique à défaire ce que l'autre a péniblement édifié. De 1843 à 1860, j'en ai vu passer une dizaine au Sénégal; mais, à part le général Faidherbe, qui y a fait un séjour de six ou sept années, les autres, quoique bien intentionnés, ont passé trop peu de temps à la tête du pays pour en connaître les besoins. » Depuis 1860, le mal a fait de sérieux progrès; ainsi, dans une seule année, l'année 1882, le Sénégal a vu se succéder trois ou quatre gouverneurs. Autrefois, si les hommes changeaient, ils étaient du moins pris dans le même corps, ils pouvaient avoir des connaissances, des habitudes communes, une sorte de préparation qui les disposait, dans une certaine mesure, à travailler successivement à la même œuvre. Aujourd'hui, rien de semblable n'existe. Le choix des gouverneurs est fait au hasard, suivant l'arbitraire le plus parfait ou d'après des convenances purement politiques. On connaît les raisons qui ont décidé celui des derniers gouverneurs de l'Algérie. En Cochinchine,

il s'est passé, cette année même, un fait qui montre de quelle manière on pratique chez nous la fameuse formule anglaise : *The right man in the right place*. Le gouverneur, M. Lemyre de Villers, a été brusquement révoqué au moment où la question du Tonkin devenait de plus en plus aiguë et où la guerre était imminente. Que ce fût à tort ou à raison, ce n'est pas ce dont il s'agit. Mais qui a-t-on nommé pour le remplacer dans ces graves circonstances? Un des plus jeunes préfets de la France continentale, qui a quitté Saint-Étienne pour aller à Saïgon, dont il ne connaissait sans doute que le nom. C'est peut-être un homme du plus grand mérite, l'avenir le dira; mais il faudrait qu'il fût doué d'une supériorité éclatante pour qu'arrivant en Cochinchine dans une heure aussi décisive, il n'ait pas quelque peu souffert du manque d'expérience et de préparation.

Et ce n'est point là un fait isolé, exceptionnel. Toutes nos colonies sont traitées de la même manière. On a fait quelques efforts, il y a peu d'années, pour organiser en Cochinchine un corps d'administrateurs ayant quelque connaissance du pays, des mœurs, de la langue et possédant une certaine fixité. Partout ailleurs, on a recruté et on recrute le personnel administratif avec une fantaisie extraordinaire; en Algérie, en particulier, on l'a formé avec des déclassés, pris un peu partout, depuis les coulisses des théâtres jusqu'aux couloirs de la Bourse et aux bas-fonds où tombent les victimes de la hausse et de la baisse. Sans doute, le *Journal officiel* publie de temps en temps des règlemens fort bien faits sur les conditions à exiger des administrateurs coloniaux; en pratique, on n'en tient aucun compte. Il est admis, dans les administrations métropolitaines, que tout employé reconnu détestable, qui a eu des malheurs ou dont l'incapacité s'est manifestée d'une manière trop éclatante, doit être expédié dans les colonies. Tandis que les Anglais y envoient ce qu'ils ont de mieux, nous choisissons, au contraire, pour cet usage ce qu'on appelle vulgairement les fruits secs. Nous en faisons des espèces de pénitenciers administratifs. De là le discrédit jeté sur ceux qui vont servir à l'extérieur. Une des gloires de notre pays, un de ses moyens d'influence les plus efficaces, est de fournir aux peuples jeunes des instructeurs administratifs, politiques, militaires, etc. Mais, dès qu'un de nous se voue à ce rôle, il est perdu aux yeux de ses chefs et de ses collègues de la métropole, qui le dédaignent et le jalousent. On lui reproche amèrement les avantages qu'il peut tirer de sa situation; on ne lui tient aucun compte des services qu'il rend en échange. Toutes les faveurs, tous les honneurs, tous les avancemens sont pour les sédentaires faisant en France une besogne commune et facile. Cette coutume est si générale parmi nous qu'elle gagne aussi bien les académies et les corps savans que

les administrations. Un Français qui s'exilera, qui consentira aux plus lourds sacrifices, qui s'exposera aux plus grands dangers pour aller accomplir les missions scientifiques dont la France tire tant de gloire, se verra sans cesse préférer des rivaux moins héroïques vivant en repos dans leur cabinet, travaillant à loisir, à l'abri de tous les périls, dans une complète sécurité de corps et d'esprit. Dès qu'un Français a passé la frontière, il semble qu'il perde sa nationalité aux yeux de ses compatriotes. On le traite du moins comme un étranger, ou plutôt moins bien qu'un étranger, car on ne se croit plus obligé d'avoir des égards pour lui. Et l'on s'étonne, après cela, que tous les hommes de valeur hésitent à émigrer! Il faut certainement un grand courage pour surmonter les préjugés que nos mœurs opposent à l'émigration. Bien peu le possèdent. C'est pourquoi nos administrations extérieures sont déplorablement composées. Si les gens distingués et irréprochables hésitent à en faire partie, en revanche, toute personne qui a eu en France ce qu'on appelle des malheurs se croit en droit d'y entrer. Que de fois n'ai-je pas vu en Égypte, au moment du contrôle anglo-français, des caissiers en rupture de caisse, des faillis, des banqueroutiers venir demander une place dans les administrations égyptiennes! Ils exposaient leurs titres avec une franchise étonnante. Quant à leur faire comprendre que nous étions en Égypte afin d'apprendre aux indigènes la régularité et l'honnêteté dans la gestion financière et que, pour un pareil enseignement, il fallait des professeurs immaculés, c'était une entreprise inutile. Tous étaient persuadés qu'ils s'étaient rendus dignes des fonctions qu'ils convoitaient, qu'on ne pouvait les leur refuser que par une criante injustice et par un acte antifrançais.

Cette détestable composition de notre personnel extérieur est augmentée encore par l'ingérence directe des députés dans le choix de ce personnel et dans la manière de le diriger. Le mal dont nous souffrons le plus en France, depuis quelques années, celui qui a faussé chez nous tous les ressorts parlementaires et détruit jusqu'à l'idée de gouvernement, c'est l'usurpation du pouvoir administratif par la chambre. Personne n'ignore qu'à l'heure actuelle, les députés, au lieu de se borner à faire les lois, ce qui est leur mission, ont mis en quelque sorte la main sur les ministres, qui sont devenus de simples commis. Ceux-ci n'ont qu'une autorité illusoire; ils ne font rien, ils n'osent rien faire sans l'autorisation des membres de la majorité. En réalité, chaque député règne, gouverne et administre son département par l'entremise du ministre, agent soumis à ses volontés. Mais cet abaissement, ou plutôt cette destruction de la puissance exécutive sont encore plus sensibles, encore plus dangereux dans les colonies que dans la métropole. Comme personne chez

nous n'étudie les questions coloniales, comme aucun ministre ne saurait les traiter avec compétence, comme aucun d'ailleurs ne s'en occupe d'une manière spéciale, en réalité, chaque député colonial impose au gouvernement toutes les mesures qui lui plaisent. On ne peut le contredire faute de connaissances ni le contrarier faute d'énergie. Le mal est d'autant plus grave que les députés des colonies, par suite de la précipitation avec laquelle les solutions les plus radicales ont été adoptées dans l'organisation du régime colonial, sont souvent les représentans d'une simple minorité comme en Algérie, ou d'une majorité très inférieure, moralement et matériellement, à la minorité, comme dans les Antilles. En Algérie, les Arabes et les étrangers n'étant pas représentés, ce sont les mandataires d'un petit nombre de colons, occupés uniquement de leur intérêt personnel, qui imposent à notre pays une politique aussi absurde que barbare, dont le résultat infaillible, si l'on n'y prend garde, sera de créer une Irlande africaine de l'autre côté de la Méditerranée. Dans les anciennes colonies à esclaves, la manière dont l'esclavage a été aboli brusquement, sans mesures de transition, et dont le droit de suffrage a été accordé aux noirs émancipés, a mis le pouvoir entre les mains de gens aveugles, désireux de se venger d'une longue servitude, animés de passions brutales que ne peut tempérer un patriotisme par trop récent et incomplet. Aussi les descendans des anciens colons, les vieux Français, s'y voient-ils opprimés par des assemblées locales omnipotentes contre lesquelles le gouverneur, délégué du pouvoir métropolitain, représentant de l'union des colonies à la mère patrie, est impuissant. Nommé sur la désignation des députés, il n'est que leur instrument. A coup sûr, rien n'est plus malheureux qu'un pareil état de choses. L'assimilation des colonies avec la métropole ne saurait se faire que graduellement et à la longue. Il aurait fallu ne leur accorder ni députés ni sénateurs, ne leur donner qu'un simple conseil général, en laissant aux gouverneurs le *veto* suspensif, et, au besoin, dans des cas prévus, le droit d'imposer l'adoption de certaines mesures. On a émancipé des enfans, en les chargeant eux-mêmes de choisir leurs tuteurs. Il en est résulté que, dans des terres françaises, fécondées par notre génie et notre sang, ce sont des noirs, esclaves hier encore, qui compromettent le présent et menacent l'avenir.

Il est difficile ou plutôt impossible de revenir sur un régime sanctionné par la constitution. Priver les colonies de sénateurs et de députés, après leur en avoir accordé pendant plusieurs années, serait vouloir provoquer chez elles de dangereux désordres. Mais il n'est que temps de réduire ces sénateurs et ces députés au rôle qui leur appartient. Ils ne sont pas autre chose que leurs collègues, ils n'ont pas d'autres droits qu'eux; qu'ils prennent part à la

confection des lois, c'est bien ! mais qu'ils laissent au gouvernement le soin d'administrer les colonies, d'en surveiller les intérêts. Il faut que celui-ci mette fin au pouvoir absolu que s'attribuent certains conseils coloniaux, au mépris de toutes les lois ; qu'il prépare une nouvelle constitution coloniale dans laquelle les attributions seront nettement définies et séparées ; qu'il oblige les assemblées locales à se soumettre, comme les conseils généraux français, au contrôle d'une autorité supérieure, assez forte pour les empêcher de dépasser le mandat qui leur appartient. Or il ne pourra le faire qu'à la condition de résister à cette pression des députés sous laquelle il est écrasé aujourd'hui. Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'il serait utile de créer un ministère spécial des colonies. Mais on hésite à le faire, parce qu'on craint que les députés ne s'en emparent et que le ministre nouveau ne se plie à toutes leurs exigences, lesquelles seraient désastreuses. Dans l'état actuel de nos mœurs parlementaires, la création d'un ministère spécial aurait, en effet, bien des inconvéniens. On a proposé et essayé une solution intermédiaire, qui consistait à rattacher au ministère du commerce les services coloniaux. Mais le ministère du commerce n'a pas par lui-même une raison d'être suffisante, et les titulaires qui l'occupent ne possèdent peut-être point le prestige nécessaire pour se mettre au-dessus des intrigues parlementaires et des influences de députés. Il serait préférable, comme on l'a également proposé, de confier au ministère des affaires étrangères, le plus important et le plus recherché de tous, la direction des colonies et de la marine commerciale. Il a déjà sous la main les consuls, vrais gouverneurs de nos colonies commerciales, répandus dans le monde entier et dont le personnel renouvelé, modifié, mieux inspiré, pourrait fournir des choix excellens pour les gouverneurs des colonies territoriales. C'est d'ailleurs à lui qu'incombe la solution des questions internationales soulevées fréquemment par nos résidens à l'étranger et par nos capitaines de navires au long cours, ainsi que les conflits incessans que la création de colonies nouvelles ou le développement de colonies anciennes soulèvent entre les puissances étrangères et la France. On a pu constater bien des fois, dans ces dernières années, combien il était fâcheux que ses agens n'eussent point de rapports avec les agens coloniaux. On a vu, par exemple, au début des complications du Tonkin, un ministre de France à Pékin laissé absolument sans nouvelles de ce qui se passait dans le Delta du Song-Koï et en Cochinchine. Le gouverneur de cette dernière province, les officiers de marine du Tonkin, n'ayant aucune relation avec lui, n'ont pas pu l'informer de leurs actes et de leurs projets, et le ministère des affaires étrangères n'a pas songé qu'il fût utile de suppléer à leur silence ; chacun a agi de son côté ; ce qu'il en est résulté, tout le monde le sait !

Il serait donc très logique et très sage de confier les colonies au ministère des affaires étrangères. On créerait, pour appuyer le ministre de ses avis et de son autorité, un grand conseil colonial, une sorte de junte permanente, dont il faudrait avoir grand soin d'écarter les députés et sénateurs (1), et qui se composerait d'administrateurs, d'anciens gouverneurs, d'anciens consuls, de négocians, d'armateurs, en un mot d'hommes compétens, capables d'échapper aux influences parlementaires. Comme les ministères passent chez nous avec une effroyable rapidité, c'est dans ce conseil que se perpétueraient les traditions. Il y aurait là un élément de stabilité indispensable au succès de l'œuvre coloniale, car cette œuvre ne peut avancer au milieu des fluctuations politiques qui soulèvent sans cesse chez nous le sol gouvernemental, comme les ouragans des Antilles labourent la terre de ces îles admirables et y bouleversent les plus luxuriantes végétations. Qu'on ne s'y trompe pourtant point ! cette garantie serait bien illusoire si nous continuions à nous agiter comme nous le faisons depuis quelques années, renversant le lendemain ce qui a été élevé la veille, inventant chaque jour des questions factices qui troublent l'atmosphère. Ce mouvement perpétuel sur nous-même amènera, s'il dure, la mort de notre pays. C'est pourquoi, il serait bon de chercher au plus vite un dérivatif à un état moral aussi funeste. Ce dérivatif, peut-être l'action coloniale nous l'offrirait-elle si, las de parler sans cesse de réformes radicales au dedans, alors qu'il n'y a presque plus rien à réformer et qu'on ne saurait plus que détruire, notre pays prenait l'habitude de regarder au dehors, d'y chercher l'emploi de son activité débordante, d'y dépenser en œuvres fécondes le trop plein de vie qui l'étouffe. Qui sait ? peut-être, verrions-nous enfin cesser le malaise dont nous souffrons en ce moment. La force du radicalisme provient de ce qu'il semble être une action, tandis que le programme conservateur a l'air d'être purement passif. A l'action dissolvante du radicalisme opposons l'action fécondante de la politique coloniale ; il n'est point impossible que nous y trouvions le salut !

C'est par cette espérance que je veux finir. Si le temps et l'espace ne me faisaient défaut, je pourrais prouver que la politique coloniale est la meilleure des politiques intérieures, aussi bien que la

(1) Le nouveau sous-secrétaire d'état à la marine, chargé spécialement du service des colonies, M. Faure, vient de créer un conseil colonial. Son premier soin a été d'y introduire les sénateurs et députés des colonies ! Pourquoi ? Du moment que nos colonies ont des représentans dans les chambres, il n'y a aucune raison pour que ces représentans siègent encore dans un conseil colonial. Leur donner ainsi une autorité administrative est une véritable confusion de pouvoirs. Mais on n'y regarde pas de si près aujourd'hui. Tout se fait dans un intérêt parlementaire, et l'intérêt du pays est oublié.

meilleure des politiques extérieures. Elle a le grand avantage de faire ressortir avec une évidence éclatante l'imprudence et la folie de certaines des mesures pour lesquelles on se passionne le plus dans les rangs des partis avancés et que l'on accepte avec le plus de résignation dans les rangs des partis modérés. Peut-être les hommes qui se sont lancés avec tant d'ardeur dans la lutte religieuse auraient-ils hésité à troubler la liberté des consciences en France s'ils s'étaient rendu compte qu'en agissant ainsi, ils brisaient dans le monde entier le plus ancien, le plus efficace de nos moyens d'influence. Peut-être ceux qui, pour satisfaire je ne sais quel mirage d'égalité, vont faire de notre régime militaire un mécanisme de compression à outrance qui étouffera la patrie, reculeraient-ils devant leur œuvre s'ils comprenaient qu'elle risque de la ruiner aussi bien que de l'abaisser. « Il faut nous départir, a dit M. Paul-Leroy Beaulieu, de notre culte étroit et vraiment sauvage pour l'égalité. Il faut admettre qu'il y a des équivalences de services, que celui qui ouvre ou qui maintient des débouchés à son pays le sert plus efficacement que s'il portait et maniait dans nos casernes un fusil pendant trois ou cinq ans, puis pendant vingt-huit jours, et ensuite durant quatorze jours. Ce n'est pas avec de mesquines idées de caporal que, dans le monde moderne où les compétitions sont si ardentes, on forme une grande nation. Deux de nos rivales, par des circonstances que nous envions, les États-Unis et l'Angleterre, n'ont pas de service militaire obligatoire, ce qui leur vaut une prodigieuse avance dans l'exploitation intelligente de l'univers; un autre de nos concurrens, notre vainqueur d'hier, avec un merveilleux discernement, sait plier sa rigoureuse loi militaire aux exigences de son expansion commerciale à l'extérieur. Chez nous, au contraire, la folie semble s'être emparée de tous les cerveaux. On propose, avec une niaiserie barbare, de supprimer, sans la remplacer, cette dernière sauvegarde du volontariat d'un an. On veut donner à la France une indigestion d'égalité : elle en mourra. » Ces termes ne sont pas trop forts. Si, avant de résoudre chaque question intérieure, on se demandait quelle influence sa solution exercera sur nos intérêts et notre situation au dehors, peut-être éviterait-on cette « niaiserie barbare » qui conduit peu à peu notre pays à la mort. Il n'est rien de tel que de jeter parfois les regards sur le monde pour juger sainement ce qui se passe chez soi. On saisit alors les vraies proportions des choses et l'on acquiert un sentiment plus juste de la réalité. Les haines et les misères de clocher ne cachent plus alors la France comme l'arbre cache la forêt. Le salut de notre pays, je le répète, est dans la politique coloniale.

GABRIEL CHARMES.

L'ALEXANDRINISME

Un personnage du romancier Achille Tatius, au IIIe siècle après Jésus-Christ, entre dans Alexandrie du côté de la mer, par la porte du Soleil, et il est ébloui. « Ses yeux, dit-il dans son langage de rhéteur, sont vaincus par un pareil spectacle. » Telle devait être déjà l'impression des visiteurs peu de temps après la fondation de la ville ancienne, dont la ville moderne, paraît-il, ne peut donner nullement l'idée. S'ils arrivaient par mer, le quai du Grand-Port, aujourd'hui en partie rongé par les flots, leur offrait dès l'abord une suite magnifique de monumens, couverts de terrasses et entourés de jardins, que les Ptolémées avaient élevés à grands frais, puis le théâtre, puis de vastes chantiers et magasins de dépôt. Derrière cette brillante façade de constructions royales, la ville d'Alexandrie se développait régulièrement, traversée par deux rues principales, ornées de colonnades, qui se coupaient à angle droit et déterminaient la direction des autres rues, toutes parallèles. Pour ne pas rester indigne de cet ensemble, la ville primitive, Rhakotis, étagée sur une rangée de collines, s'était en partie transformée. C'est là que se dressait le Sérapéum, auquel on montait par un escalier de cent marches, et dont les colonnades et les statues faisaient l'admiration d'Ammien Marcellin.

Par ces magnificences, les Ptolémées prétendaient imposer à la Grèce sa nouvelle capitale. La pensée du fondateur d'Alexandrie avait été plus ambitieuse encore. Ce n'était pas seulement la capitale

de la Grèce qu'il avait voulu fonder; c'était celle du monde. Admirablement placée à la limite de l'Afrique et de l'Asie, elle en devait voir affluer chez elle les richesses, offertes à l'industrieuse activité des peuples méditerranéens. Elle devenait le centre de tous les intérêts commerciaux et politiques. Ce vaste dessein ne survécut pas au conquérant, du moins dans sa grandeur primitive; son tombeau, qu'Alexandrie conservait précieusement et qu'elle offrit aux méditations de César, en fut comme le monument. Cependant, même réduite au rôle de capitale de l'Égypte, Alexandrie était la merveille du monde grec. Si elle avait dû renoncer aux rêves de domination universelle, et si l'hellénisme, qui l'avait créée, avait été contraint d'y admettre le mélange des élémens égyptiens, du moins avait-elle rempli une partie de sa destinée et pris un caractère tout spécial dans cette colonisation grecque dont elle fut le suprême effort. Colonie indépendante et sans métropole, elle vit tous les pays grecs répondre à l'appel que semblait leur adresser le phare colossal dressé à l'entrée de ses ports, et sa vaste enceinte se remplit d'une foule cosmopolite. Avec les Grecs expatriés, s'y rencontraient les Égyptiens indigènes et les Asiatiques, en particulier les Juifs, qui avaient leurs quartiers à part.

La spirituelle idylle des *Syracusaines* nous met vivement sous les yeux quelques traits de la vie des émigrés grecs de la classe moyenne, fidèles à l'esprit et à la langue de la mère patrie au milieu de cette multitude où ils sont comme perdus, de ce mouvement et de ces splendeurs de leur patrie nouvelle qui les enchantent. C'est un jour de fête, les rues fourmillent de monde; les deux petites bourgeoises de Syracuse, soutenues par une intrépide curiosité, ont peine à se frayer un chemin; et ce qui ne contribue pas le moins à entraver leur marche, c'est le nombre de soldats, de chars et de chevaux qu'elles rencontrent sur leur passage. Nous sommes dans une monarchie établie par la conquête, et on en trouve partout l'appareil et le soutien. Mais la fête elle-même est ce qui marque le mieux le caractère de la nouvelle ville.

On célèbre les Adonies. Il y avait environ un siècle et demi que le culte asiatique d'Adonis avait pénétré dans les mœurs athéniennes. Au temps de la guerre de Sicile, les femmes le célébraient avec une ardeur dont témoigne Aristophane. Mais en Grèce, ou du moins à Athènes, ces lamentations et ces réjouissances au sujet de la mort et de la résurrection du jeune amant d'Aphrodite, bien que remplissant toute la ville, gardaient un caractère privé. Chacune dressait devant sa maison le lit funèbre d'Adonis. Dans Alexandrie, les Adonies prennent un caractère public, par cela seul que c'est la reine qui les célèbre. Toute la cité se précipite vers la cour du palais d'Arsinoé,

pour assister à un merveilleux spectacle qui réunit la magnificence de l'Orient à l'art délicat de la Grèce. A côté du bel Adonis et d'Aphrodite, couchés sur leurs lits d'argent au milieu d'un appareil où le luxe et la recherche l'emportent sur le goût, la voix exercée d'une artiste grecque, d'origine argienne, module un chant en l'honneur de la déesse et du héros. On voit qu'à cette fête religieuse il manque une chose, le sentiment religieux. Une émotion profonde, ou au moins une passion à demi physique et extatique, remuait les Syriennes et même les Athéniennes, qui, échevelées et se frappant la poitrine, se lamentaient sur la mort du beau jeune homme en qui se personnifiait la nature envahie par le froid et la stérilité de l'hiver. Dans la fête célébrée par Arsinoé, cette passion a complètement disparu; c'est un simple spectacle; c'est presque déjà un divertissement mythologique, comme ceux qu'on arrangera pour la cour de Louis XIV. On y trouve même le compliment à la famille royale. Si Arsinoé, dit la chanteuse, a paré si magnifiquement l'amant de Cypris, c'est pour remercier celle-ci d'avoir versé l'ambroisie dans le sein de sa mère Bérénice et opéré son apothéose. Cette indifférence sur le fond, cet appareil extérieur, cette magnificence froide et chargée et cette élégance recherchée dans le détail, c'est l'alexandrinisme.

Ces conclusions ressortiraient peut-être avec plus d'évidence encore comme les conséquences naturelles de l'interminable description qui se lit dans Athénée des splendeurs mythologiques que Ptolémée Philadelphe avait déployées dans une procession dionysiaque. Qu'on se reporte, par la pensée, vers la vraie capitale de la Grèce, qu'Alexandrie venait supplanter, vers Athènes; qu'on se figure un instant la procession des Panathénées, où sont réunis tous les représentans de la cité, vieillards et jeunes gens, magistrats et citoyens, qu'on la voie gravissant dans un ordre harmonieux la roche sainte qui est le centre de la ville et autour de laquelle se sont groupés ses quartiers irréguliers, chacun avec son histoire et sa vie, et arrivant au Parthénon, noble sanctuaire de la déesse vierge et de l'art attique: aussitôt on sentira quelle distance sépare de la ville ancienne, toute pénétrée de la plus pure substance de l'hellénisme, cette ville improvisée, sans passé et sans foi, réunion artificielle d'élémens disparates, née d'une pensée politique et maintenue par la présence d'une dynastie étrangère au pays. On comprendra, en même temps, ce qui distingue le plus la littérature alexandrine de la littérature antérieure.

Parmi les créations des premiers Ptolémées, celle qui leur faisait le plus d'honneur, celui de leurs luxes par lequel ils avaient voulu témoigner de l'élévation de leurs goûts, c'était le Musée. La *Volière*

des Muses, comme l'appelait le satirique Timon, était un ensemble de magnifiques constructions qui avait quelque ressemblance avec notre Institut et nos grands établissemens d'enseignement et d'études scientifiques. Au milieu de cours et de promenades plantées d'arbres s'élevait un édifice entouré de portiques et surmonté d'un dôme. Un *exèdre*, sorte de salle ouverte, très appropriée au climat de l'Égypte, était disposé pour les réunions savantes. Dans les dépendances, il y avait la célèbre bibliothèque que les rois avaient réunie à grands frais, des lieux d'étude et d'enseignement où étaient admis même des enfans, des salles de dissection, des observatoires astronomiques installés sur les terrasses, des parcs peuplés d'animaux de toute espèce, des jardins d'acclimatation remplis de plantes rares. Une vaste salle à manger recevait les pensionnaires des Ptolémées, c'est-à-dire les savans, les érudits et les poètes que leur munificence attirait. Ils trouvaient ainsi, sous la présidence du grand-prêtre des muses et la direction du bibliothécaire, reconnu en même temps comme chef du Musée, une somptueuse retraite, pourvue de toutes les ressources pour l'étude et pour le bien-être. Ils y vivaient, séparés de la foule, comme dans un des beaux monastères du moyen âge. Mais si leur monastère les protégeait contre le contact de la population mêlée d'Alexandrie, il était cependant singulièrement mondain et ouvert au siècle. Il les laissait, ou plutôt les mettait en communication constante avec le roi et avec la cour. Or, le roi, dans la dynastie des Ptolémées, est le plus souvent un mélange de volupté plus ou moins délicate et de cruauté. Il est curieux de voir comme certains unissent la férocité sanguinaire des Orientaux au goût de la grammaire et de la science. L'énorme Ptolémée Évergète Physcon (*ventru*), surnommé aussi *le Philologue*, est la terreur d'Alexandrie; il tue son neveu dans les bras de sa sœur le jour où il épouse celle-ci, et il corrige le texte d'Homère. La cour, qui comprenait à peu près toute la société polie, était sous l'influence des femmes, des reines, des maîtresses royales adonnées à de fastueux plaisirs et divinisées par l'adulation. De là un ton de galanterie particulier, dans des sortes de cours d'amour qui se formaient autour d'elles. On connaît, par la traduction de Catulle, la pièce de Callimaque sur la chevelure de Bérénice. Il est vrai qu'auparavant, Stratonice, femme de Séleucus, avait mis au concours l'éloge de ses cheveux, quoiqu'elle fût chauve, et cela prouve que les mœurs littéraires se ressemblaient alors dans les différentes cours. Mais celle d'Alexandrie, où se concentrait le mouvement des lettres, tenait de beaucoup le premier rang.

De cet ensemble de faits se tirent facilement les principaux caractères de la poésie alexandrine. Le poète n'est nullement national ni

inspiré. Il ne chante pas pour une foule homogène, ni capable de lui communiquer la vie et l'inspiration. Qu'est-ce que la foule d'Alexandrie? Dans cette réunion d'Égyptiens, de Juifs et d'Orientaux, de Grecs venus pour chercher fortune, où est cette communauté de croyances, d'idées, de mœurs qui forme un peuple? Où sont cette culture, ce goût naturel, ce sens supérieur de l'humanité, qui faisaient du dernier des auditeurs de Pindare ou de Sophocle un Hellène, c'est-à-dire un juge prêt à se passionner pour les beautés supérieures de l'art et pour les grands sentimens? Le poète vit d'une vie factice; il ne pénètre pas plus dans les réalités tragiques du palais qu'il ne se mêle à la foule; et il écrit pour un cercle. Ses auditeurs sont des lettrés et des délicats; il travaille dans une bibliothèque, et il a pour muse l'érudition; ses conditions de succès sont, avec une certaine habileté technique et la science grammaticale, la grâce et l'esprit. Enfin si, dans ce monde artificiel où son existence est confinée, il rencontre la réalité, ce sont les mœurs galantes de la société qu'il voit, c'est l'amour, qui la lui fourniront.

M. Couat, l'auteur d'un travail considérable et approfondi sur la poésie alexandrine (1), a bien fait de commencer par un chapitre général où il parle d'Alexandrie et du Musée. C'était l'introduction la plus naturelle. Il s'est ainsi bien rendu compte de la nature et des conditions de l'alexandrinisme, et il a tiré de là des vues principales qui font la suite et l'unité de son livre. Peut-être y aurait-il lieu de lui reprocher un excès de logique qui le fait paraître exclusif. Sans doute parce que le génie alexandrin est antipathique au vrai drame, il ne dit rien du théâtre. On en est un peu surpris. Non-seulement la *pléiade tragique* rentrait dans son sujet; mais il y avait aussi à s'occuper de la comédie, en particulier de ces dernières formes de la comédie dorienne, désignées par le nom général de *phlyacographie*, qui de Tarente et de Syracuse s'étaient répandues dans tout le reste de la Grèce. Dans ce genre, Alexandrie comptait parmi ses poètes Alexandre d'Etolie et ce Sotadès que Ptolémée Philadelphe fit noyer pour le punir d'un vers sur son mariage avec sa sœur Arsinoé. Dans la célèbre procession de Bacchus, dont le souvenir a déjà été rappelé, le poète Philiscus, un des sept de la pléiade tragique, s'avançait entouré des artistes dionysiaques. M. Couat nous doit un chapitre sur le théâtre alexandrin.

Ce qui explique cette omission, c'est qu'il trouvait plus à sa portée un homme qui lui paraît avec raison le type accompli de l'alexandrinisme, et qui, malgré des pertes considérables, nous a laissé de

(1) *La Poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées*, par M. Auguste Couat, doyen de la faculté des lettres de Bordeaux. Paris; Hachette, 1882.

quoi l'apprécier, Callimaque. Il a fait de Callimaque le centre de son travail. Deux poètes de cette période ont été plus admirés de la postérité : Théocrite, de premier ordre dans son genre, et Apollonius de Rhodes. Mais Théocrite, bien que touché par l'alexandrinisme, le domine par son originalité, et il appartient à la Sicile plus qu'à l'Égypte. Quant au second, s'il garde sa place dans le Musée, il en fut presque banni pendant longtemps et il prétendit en secouer le joug. M. Couat les relègue donc tous deux au second rang, bien qu'il écrive sur Théocrite de jolies pages, où il nous paraît seulement exagérer l'influence alexandrine aux dépens des côtés supérieurs de ce poète. C'est Callimaque qui est son homme, ou plutôt l'homme de son livre. Ce n'est pas que d'ailleurs il ne nous donne d'intéressantes appréciations des élégiaques comme Philétas, des auteurs d'épigrammes comme Asclépiade, des épiques comme Rhianus, des poètes didactiques comme Aratus. Nous ne pouvons pas ici le suivre partout ; nous nous bornerons à deux points qui tiennent au fond de son principal sujet : la querelle de Callimaque et d'Apollonius, et la peinture de l'amour dans le second de ces poètes.

I.

M. Couat, que nous allons prendre ici pour guide principal, a étudié avec grand soin la querelle de Callimaque et d'Apollonius et il en a tiré une intéressante restitution des mœurs littéraires du temps. Au moment où elle commença, Callimaque approchait de la fin de sa longue carrière. Honoré et célèbre, bibliothécaire du Musée, il était considéré comme le chef de l'école alexandrine. Ses titres à cette haute situation étaient une érudition étendue et curieuse, l'élégance et l'esprit dans le maniement de la poésie. La liste fort considérable de ses œuvres comprend, avec les *Tableaux*, vaste répertoire bibliographique — en 120 livres ! — des auteurs qui se sont distingués dans tous les genres : éloquence, poésie, histoire, gastronomie et le reste ; des mémoires historiques et géographiques ; des recueils de merveilles et de curiosités naturelles dans tout le monde connu ; des listes de noms de toute espèce : noms de mois chez les peuples divers, noms d'îles et de villes, noms d'oiseaux et de poissons. C'est la part de la prose ; celle de la poésie s'en rapproche assez, car le principal ouvrage de Callimaque, celui qui a fait sa réputation d'élégiaque, est encore un gros recueil, intitulé *les Causes*, où sont réunis, en groupes méthodiques, des poèmes sur les jeux publics, sur les fondations de villes, sur les inventions célèbres, sur les sacrifices et les cérémonies religieuses. Il avait

composé aussi d'autres pièces, des épigrammes, des hymnes écrits pour des fêtes. Nous possédons six de ces hymnes, qui nous font apprécier son industrie de mythologue et de courtisan et son élégante facilité à manier le mètre et la langue poétique, en dorien comme en ionien. Enfin, son activité savante et littéraire s'exerçait encore par son enseignement, dont la matière était sans doute, avec les diverses branches de l'érudition, la grammaire et l'étude des textes.

On devine ce qu'un pareil poète pouvait penser de l'épopée, sujet qui donna naissance à la querelle en question. Son opinion, très nettement exprimée, était que cette ancienne forme, à laquelle Homère avait attaché son nom, n'était plus possible. Et, en effet, nous venons de le dire, la grande épopée, comme en général la grande poésie, n'aurait su où prendre son inspiration. Dans la religion? Qui croyait alors aux mythes et aux légendes? Qui même pensait sérieusement aux dieux? La profonde piété de Pindare et d'Eschyle, comme la naïveté de la foi homérique, avait depuis longtemps disparu. La religion n'était plus qu'une matière littéraire ou un prétexte à spectacles. Dans le sentiment national? Malgré une certaine analogie d'état littéraire et religieux, Virgile, tout pénétré de l'idée romaine, montrera la puissance du patriotisme, mais, à la cour des Ptolémées, ce mot n'a aucun sens; assurément ce n'est pas là ce qui pouvait y ranimer la poésie épuisée. Les mœurs non plus ne se prêtent nullement à soutenir un effort poétique. Où sont ces conditions de simplicité, de grandeur morale, d'émotion facile et confiante qui doivent unir le poète et son public dans une communauté de sensibilité profonde? Le temps de l'épopée homérique est donc bien passé. Prétendre y revenir, ce serait commettre à la fois un anachronisme et une faute de goût.

Voilà quel était l'avis de Callimaque. On connaît ce mot de lui : « Un gros livre est un gros fléau. » Il érigeait en théorie ce qu'il avait fait lui-même. S'il ne voulait pas de grandes compositions originales, s'il n'admettait que de petits poèmes écrits à l'intention des lettrés, capables de fournir un aliment à leur curiosité ou de leur plaire par l'habileté de la facture et par des agrémens extérieurs, c'est que tels étaient précisément les mérites de cette foule de récits et de légendes qui remplissaient le recueil des *Causes*. Ces légendes et ces récits, c'était l'antique matière de l'épopée traitée sous la seule forme qui désormais lui convînt. Ainsi pensait déjà Théocrite, dont on a souvent cité les vers contre ces émules impuissans, ces « coqs des Muses qui s'égosillent vainement en face du chantre de Chios. »

L'opinion de Callimaque était donc l'opinion dominante, et son

autorité personnelle lui permettait de la considérer comme définitivement établie, quand éclata la contradiction la plus inattendue. Un de ses élèves, un jeune homme de dix-huit ans, qui, pendant trois années avait suivi ses leçons, le renia ouvertement dans une circonstance solennelle et rompit avec les doctrines de l'école. Dans une lecture publique, peut-être à un de ces concours que Ptolémée Philadelphe avait institués en l'honneur d'Apollon et des Muses, Apollonius fit connaître des morceaux d'une composition de longue haleine, d'un poème épique à grandes ambitions, avec une action, des caractères, des passions, enfin qui prétendait, par certains côtés, remonter jusqu'à la source homérique. Ce fut un grand scandale, et une pareille témérité reçut aussitôt sa punition. Un tel concert de critiques assaillit Apollonius, que le séjour de sa ville natale lui devint insupportable. Il prit le parti de se réfugier à Rhodes, qui fut pour lui une seconde patrie et le garda pendant presque toute sa carrière.

Un fait de cette nature nous prouve la violence des passions qui animaient ce monde factice des lettrés d'Alexandrie. L'activité y était immense, l'ardeur infinie, la vanité implacable : on sait que, dans les lettres et dans les arts, elle est souvent en raison inverse de l'originalité. La passion, qui ne se porte pas sur l'effort de la composition, qui ne se confond pas avec les œuvres et ne prend pas par là un caractère plus impersonnel et plus pur, s'attache d'autant plus aux prétentions de l'écrivain ou du critique. Doit-on se figurer la lecture d'Apollonius comme une scène tumultueuse? Ou bien, dans la dignité d'une fête royale ou d'une séance académique du Musée, le jeune poète fut-il accueilli par le silence improbateur de ses juges? Nous l'ignorons. Ce qui paraît certain, c'est que sa tentative fut le signal d'un redoublement de cabales et d'un déchaînement de haines, surtout entre lui et Callimaque, l'auteur principal de sa disgrâce. Et, malgré la distance qui séparait les deux adversaires, la guerre se continua longtemps, au moins jusqu'à la mort de celui qui, après le premier combat, était resté maître du champ de bataille.

C'était entre eux un échange d'épigrammes âpres et insultantes. « Callimaque, une balayure, une vétille, un sec morceau de bois. La *cause* de ce jugement, c'est Callimaque, l'auteur des *Causes*. » A ces injures d'Apollonius, son ancien maître répondait sans doute sur le même ton (1). Il alla jusqu'à composer, non pas seulement

(1) M. Couat voudrait voir une de ces réponses dans une épigramme qu'il interprète ingénieusement. Nous croyons que, pour les derniers vers, il fait violence au texte et détourne dans un sens littéraire une pièce qui est simplement érotique comme ses voisines dans le recueil.

de courtes épigrammes, mais tout un poème satirique, qu'il appela *Ibis*, et qui ne nous est pas parvenu. On sait que ce nom a été emprunté par Ovide et appliqué à une longue invective en vers élégiaques contre un ami perfide. Il dit lui-même qu'il imite Callimaque; on pouvait donc espérer que l'ouvrage latin nous apprendrait ce qu'avait été l'ouvrage grec. Il n'en a rien été, et les efforts multipliés des interprètes modernes n'ont guère abouti qu'à montrer à quelles bizarreries la critique peut se laisser entraîner sur un sujet alexandrin. Son excuse, c'est que, d'après les témoignages de Suidas et d'Ovide, Callimaque s'était enveloppé d'une obscurité volontaire et avait déguisé sa pensée sous des formes cherchées.

Le premier de ces déguisemens est le titre même du poème, *Ibis*. Il est certain que ce pseudonyme désigne Apollonius; mais pourquoi et quelle est l'intention satirique qui l'a fait choisir? Pour que le trait portât, il fallait que le nom éveillât une idée nette, en rapport connu avec quelque particularité de celui auquel il était attribué. Or qu'y avait-il de caractéristique chez l'oiseau égyptien, suivant la croyance de l'antiquité? Surtout un détail de mœurs fort extraordinaire, que Cicéron se charge de nous apprendre. Il nous dit que les ibis d'Égypte se soignent par des purgations : *purgatione alvos curant*. Et précisément ce détail est consigné dans un vers d'Ovide, qui ajoute même l'indication du moyen employé, de l'eau lancée avec le bec : *corpora projecta quæ sua purgat aqua*. Le commentateur ancien d'Ovide prend soin d'expliquer qu'il y a là une allusion à je ne sais quelles habitudes immondes de l'ennemi de Callimaque. Laissons-lui son explication, bien qu'elle ait trouvé des approbateurs; il suffirait de conclure que, si le vers du poète latin contient vraiment la clé de la difficulté, Apollonius faisait sans doute un fréquent usage du procédé curatif dont Molière aimait à s'égayer. Mais on a proposé des interprétations d'une nature plus relevée. Ainsi, pour M. O. Schneider, l'éditeur apprécié de Callimaque, le vers d'Ovide renferme une allusion d'un tout autre genre. La purgation de l'ibis, transportée chez Apollonius, perd son caractère physique et n'est plus qu'une ingénieuse image : si le poète est malade, c'est de l'indigestion que lui causent toutes les expressions, tous les vers, tous les morceaux qu'il a pris aux autres; il est gorgé de plagiats, et il se soulage en les rejetant dans son poème. On n'accusera pas M. Schneider de faire tort aux alexandrins en leur prêtant trop de simplicité.

En réalité, la seconde explication ne vaut pas mieux que la première. Elles pèchent toutes deux par la base, car le vers d'Ovide est tout simplement une périphrase qui tient lieu du mot *ibis*. C'est ce que M. Couat a remarqué avec beaucoup de sens. Ce n'était peut-

être pas une raison pour qu'il se laissât lui-même séduire par une idée qui le dispute presque en subtilité à celle de M. Schneider. Les interprètes vers lesquels il incline se souviennent que l'ibis était consacré à Mercure, le dieu des voleurs, et ils supposent que l'oiseau, participant du caractère de son patron, prête ici son nom pour servir d'emblème aux larcins poétiques d'Apollonius. Il se peut, en effet, que dans les nombreuses critiques qui furent dirigées contre lui ait figuré celle de plagiat, et que Callimaque se soit cru particulièrement fondé à réclamer, soit parce que le second livre des *Causes* avait servi à la composition du quatrième des *Argonautiques*, soit à cause d'expressions empruntées.

Ces exemples suffisent. Disons seulement que la plus vraisemblable parmi toutes ces interprétations est encore celle qu'a donnée autrefois Weichert dans son livre sur Apollonius. Il pense qu'on trouvait au poète une certaine ressemblance physique avec l'oiseau dont on lui appliqua le nom. Les habitudes du langage familier ont toujours admis partout ce genre de sobriquets, et la comédie grecque en avait consacré l'usage. C'est ainsi que *les Oiseaux* d'Aristophane en contiennent une longue liste, où Philoclès, le poète tragique, est appelé *Alouette huppée;* Chéréphon, le disciple de Socrate, est surnommé *la Chouette.* Callimaque lui-même, — et c'est là une assez forte présomption, — dans le prologue de son poème d'*Hécalé*, qui se rattache à sa querelle, désignait deux de ses ennemis par des surnoms tirés des particularités de leur extérieur. Il appelait l'un *Comètès,* à cause de sa chevelure, et l'autre *Chellon,* du nom d'un poisson remarquable par la longueur de ses lèvres.

Quant au poème lui-même, l'imitation d'Ovide ne nous donne aucune lumière. Son *Ibis* est, en somme, une œuvre assez puérile. Il annonce qu'il va s'envelopper de voiles et de ténèbres : qu'y a-t-il de mystérieux dans cette interminable suite de fables mythologiques, où il énumère tous les genres de mort qu'il souhaite à l'objet de ses malédictions? A coup sûr, s'il a pris quelques traits à l'original grec, ils y sont noyés. L'élégie satirique de Callimaque devait être plus courte et plus nerveuse. Du reste, le plus important n'est pas d'en rétablir par hypothèse la nature et le contenu, mais de bien distinguer les causes qui lui inspiraient ce morceau de polémique haineuse.

S'il poursuivait son adversaire avec tant d'animosité, c'est que lui-même, malgré sa victoire, il se sentait profondément atteint. Chez Apollonius il pouvait blâmer la banalité, — et c'est ce qu'il paraît lui avoir reproché bien plutôt que des plagiats; — il pouvait critiquer une abondance peu soucieuse d'élégance et de distinction :

« Le cours du fleuve d'Assyrie est large, disait-il, mais il entraîne dans ses eaux beaucoup de boue et de débris. » Et il ajoutait à sa propre louange : « Les prêtresses n'apportent point à Cérès une onde puisée indifféremment partout, mais celle qui, pure et sans mélange, découle goutte à goutte d'une source sacrée et qui en est comme la fleur la plus exquise. » Cependant cette fleur si exquise n'était que celle d'une grâce tout extérieure, et ce filet d'eau, quelque pur qu'il fût, paraissait parfois bien mince. Les côtés faibles d'une poésie qui, de parti-pris, renonce à la grandeur, qui ne pénètre pas dans l'homme et s'arrête à la surface, n'ont pas échappé aux juges de l'antiquité. « Si tu ne veux pas te connaître, lis *les Causes* de Callimaque, » dit Martial en recommandant, au contraire, ses propres poèmes comme imprégnés de vérité humaine : *hominem pagina nostra sapit*. Eux-mêmes, les admirateurs et imitateurs latins du poète grec, Ovide et Properce, ne se faisaient pas illusion sur la valeur d'un génie auquel étaient interdits les grands sujets; et chez les Grecs aussi, comme en témoignent des épigrammes, il s'élevait de vives réclamations contre ses prétentions et ses principes. « J'ai mes pièces à l'appui pour chaque mot de mes chants, » disait-il avec satisfaction. Mais était-ce encore chanter? Et les savans ne pâlissaient-ils sur le texte d'Homère que pour se soustraire à sa grande influence et se proposer comme idéal en poésie l'exactitude de l'érudition?

C'est ce qu'exprimaient sous une forme moins modérée les apostrophes que nous lisons dans l'*Anthologie :* « Allez à la male heure, engeance minutieuse des grammairiens, enfouie dans les recoins de la muse d'autrui, misérables teignes attachées à des vétilles,.. meute maigre et hargneuse de Callimaque,.. punaises qui dévorez dans l'ombre les poésies harmonieuses. » Parmi ces imprécations, la moins violente et la plus expressive d'idée et de mouvement est une épigramme par laquelle Antipater de Thessalonique répond aux vers de Callimaque sur ces gouttes d'une onde pure et sainte qu'il se vantait d'apporter au sanctuaire : « Loin d'ici, vous tous,.. gracieux artisans d'une poésie énervée, qui buvez un filet d'eau à la source sacrée! Aujourd'hui, c'est la fête d'Archiloque et du mâle Homère; notre cratère n'admet pas les buveurs d'eau. »

Ces épigrammes sont du 1er siècle après Jésus-Christ. Elles prouvent que, trois cents ans après la mort de Callimaque, l'ardeur de la querelle n'était pas éteinte. Peut-être même l'âpreté des invectives s'était-elle accrue; mais, de son vivant et dès le début, le mouvement de réaction contre ses doctrines eut une grande force, et son autorité fut impuissante à l'arrêter. Parmi ses jeunes contemporains, Euphorion, il est vrai, disait, à son exemple, l'*inaccessible*, c'est-à-dire l'inimitable Homère, et il écrivait les *Chiliades*, recueil

de poèmes mythologiques analogue aux *Causes;* mais Rhianus osait s'inspirer d'Homère, profondément étudié, et composait sur la seconde guerre de Messénie une épopée considérable, à la fois historique et merveilleuse. Il est curieux de voir ainsi reparaître cette grande question de l'épopée au moment où on la croit tranchée par les mœurs et par le temps. L'épopée ne peut se résoudre à périr, ou plutôt l'esprit humain ne se résigne pas à s'avouer sa déchéance ni à croire que ces belles formes créées par le vigoureux élan de sa jeunesse aient définitivement disparu. Telle était la vitalité que lui avait communiquée à sa naissance le souffle d'Homère, qu'elle se trouvait encore plus forte que Callimaque et tous les gens d'esprit de son école.

Ce qui le montre bien, c'est que Callimaque lui-même sentit le besoin de composer avec ses adversaires, ou du moins de faire un effort d'un genre nouveau pour les réduire au silence. Ils lui reprochaient sa faiblesse d'invention et son incapacité de faire un poème de longue haleine : il voulut leur prouver qu'ils se trompaient et il écrivit aussi une épopée. C'est ce poème d'*Hécalé*, dont il a été question. Le sujet se rapporte à un exploit de Thésée; mais il ne semble pas que le côté héroïque y ait été le côté dominant, et, en somme, malgré cette prétention nouvelle, le poète restait fidèle à ses habitudes. Au lieu d'entrer dans la grande tradition des légendes épiques, il prenait un mythe peu connu, presque une anecdote locale. Hécalé était une vieille femme des environs de Marathon qui avait reçu Thésée sous son humble toit le soir qui précéda le combat contre le taureau, était morte avant le retour du héros vainqueur, et avait été honorée d'un culte en souvenir de sa pieuse hospitalité. On voit tout de suite quels effets particuliers, quelles descriptions, quels contrastes, quels tableaux de genre trouvaient place dans le développement de ce thème. Le poète s'était inspiré du récit de l'hospitalité d'Eumée dans l'*Odyssée* et plus encore de l'idylle épique où Théocrite encadre et dépeint la lutte d'Hercule contre le lion de Némée. Pour faire saisir quel était le ton qui régnait dans la plus grande partie, il suffira de rappeler que la fable de Philémon et Baucis dans Ovide est une imitation de l'*Hécalé*. Le succès de Callimaque fut très grand, et, en lisant dans M. Couat une restitution très ingénieuse et très sensée, on est porté à croire que cette œuvre de sa vieillesse fut sa meilleure. Elle ne le classa point parmi les grands épiques, ce qui n'était peut-être pas son ambition; mais elle mit définitivement au-dessus de toute contestation un talent si fin et si achevé. Désormais il put se flatter d'avoir enfin triomphé de l'envie, et il n'hésita pas à l'affirmer dans l'épitaphe qu'il prit soin de composer pour lui-même.

Apollonius, de son côté, obtint de grandes compensations au mé-

compte qu'il avait éprouvé dans sa première jeunesse. D'abord, à Rhodes son exil volontaire n'eut rien de pénible. Adopté, inscrit au nombre des citoyens, traité avec honneur, il y vit si bien grandir sa réputation, que, lorsqu'en 194 la mort d'Ératosthène laissa vacante la direction du Musée d'Alexandrie, ce fut lui qui fut appelé à cette succession. Il rentra donc en triomphe dans cette patrie qui autrefois l'avait presque chassé; il y rentra comme chef du cénacle qui avait prononcé la sentence. Quel était le sens de cette éclatante réparation? Sans nul doute, on rendait hommage à son mérite; mais ce maître qui pénétrait enfin dans le sanctuaire, y venait-il pour le transformer? Apportait-il une révolution? Nullement; il se retrouvait tout simplement chez lui : alexandrin il était parti, alexandrin il était au retour. Pendant les quarante ans et plus qu'il avait passés à Rhodes, les *Argonautiques* n'avaient pas occupé tout son temps; il avait fait aussi une série de poèmes archéologiques sur des fondations de villes rhodiennes et égyptiennes, dans le genre de ceux de Callimaque; il avait étudié les textes anciens, enseigné la rhétorique et la grammaire. De là aussi son succès et sa célébrité. Enfin sa grande épopée elle-même, son œuvre de prédilection, par la science et l'exactitude, par la recherche et l'élégance, par beaucoup de mérites et de défauts, elle est tout à fait dans le goût d'Alexandrie. Il l'y rapportait patiemment retravaillée selon les règles de l'école. En franchissant le seuil du musée, il ne faisait donc violence ni à personne ni à lui-même.

M. Couat relève chez le biographe inconnu d'Apollonius une assertion d'après laquelle celui-ci aurait été enseveli dans le même tombeau que Callimaque. Il fait remarquer que probablement ils furent, non pas placés dans le même monument, mais admis tous deux, en qualité de bibliothécaires, dans une place réservée au milieu des constructions royales, et il pense qu'on se plut, par un sentiment moral et religieux, à rapprocher encore davantage les deux ennemis, en se les figurant réunis dans la paisible fraternité de la mort. Quelle que soit l'origine de cette tradition sur leur commune sépulture, j'y verrais volontiers comme un symbole de leur ressemblance littéraire : ce sont deux poètes de la même famille. Ainsi l'a jugé la postérité. Les luttes d'école disparaissent à distance, les différences s'atténuent, on ne comprend plus bien les causes qui ont suscité ces terribles colères, et ce qui ressort le plus, ce sont les caractères communs qui marquent d'un même cachet les ouvrages du maître et ceux du disciple.

II.

La ressemblance d'Apollonius avec Callimaque est la meilleure preuve que dans leur querelle c'est le dernier qui avait raison. Et cependant, en dépit de la logique, il est heureux qu'Apollonius n'ait pas écouté Callimaque. L'esprit souffle où il veut et comme il veut. L'épopée des *Argonautiques* est en général faible et froide; ni la conception, ni le plan, ni l'action, ni les caractère, ni le style n'ont assez de force et de grandeur; elle manque de simplicité, d'abandon, de pathétique; enfin cette tentative pour accorder Homère avec le génie alexandrin a eu le sort auquel elle était condamnée d'avance : elle a échoué. Il n'en est pas moins vrai que, grâce à une partie considérable de son poème, celle où est peint l'amour de Médée, le poète a laissé une trace profonde et durable. Il a eu la gloire d'inspirer Virgile dans le IVe livre de l'*Énéide :* quel titre aux hommages de la postérité! et comme les autres épiques alexandrins, Euphorion, Rhianus et Callimaque lui-même avec son *Hécalé* restent loin derrière lui! Une chose bien remarquable, c'est que le poète qui, au début, avait été proscrit par le Musée, s'est trouvé en définitive élever le monument de l'alexandrinisme. Les *Argonautiques* en sont l'œuvre la plus forte, et c'est, de plus, celle qui a survécu.

Ce fait aujourd'hui est le plus intéressant pour la critique. Il restait à l'étudier, même après l'analyse qui en a été publiée ici même (1), il y aura bientôt quarante ans, par Sainte-Beuve. Dans le premier zèle de cette demi-révélation qui rappelait au public l'existence d'un poète de grand talent, Sainte-Beuve n'est pas toujours assez éloigné de combler l'immense intervalle qui sépare Apollonius de Virgile. Pour lui, Apollonius est un ancien, et ce terme général, — sous lequel pendant si longtemps on a confondu dans la critique d'art les diverses périodes de la sculpture grecque et même la sculpture grecque et la sculpture romaine, — lui sert à noter certaines beautés d'un caractère très alexandrin. Aujourd'hui, à défaut d'autre avantage, nous avons gagné la bonne habitude d'y regarder de plus près et de distinguer les dates. C'est ce qu'il y avait à faire pour la Médée des *Argonautiques*, et ce n'était pas manquer de respect à la mémoire de l'éminent critique que de reprendre à la lumière de l'histoire, et dans un esprit plus exact, un travail où d'ailleurs il avait

(1) *La Médée d'Apollonius* (*Revue des Deux Mondes*, 1845, t. III, p. 809 et suiv.).

fait goûter à tous une fois de plus la vivacité de sa sensibilité littéraire. Un excès de scrupule a empêché M. Couat de remplir complètement une tâche à laquelle l'ensemble de ses travaux le préparait mieux que personne. En restreignant trop son appréciation d'Apollonius, il a fait un sacrifice qui atteint son sujet dans le vif. Quel intérêt n'y avait-il pas pour lui à marquer nettement, dans l'œuvre capitale des alexandrins, tout entière conservée à notre étude, la nature et le degré de puissance de l'alexandrinisme!

La première chose à remarquer dans la peinture de l'amour de Médée, c'est son étendue; elle remplit le quart du poème: presque tout le troisième livre, qui est placé sous l'invocation d'Erato, la muse de la poésie amoureuse, et une partie du quatrième. N'y a-t-il pas là une disproportion? M. Couat montre pour quelles raisons cette disproportion était inévitable. La légende des Argonautes, quels qu'en eussent été les caractères primitifs, et quand même les grandes idées épiques, comme l'idée religieuse d'expiation, y auraient tenu dans l'origine une place importante, était devenue de bonne heure, par un mouvement naturel, presque exclusivement une légende d'aventures; et parmi ces aventures la plus intéressante, l'aventure décisive, puisque d'elle avait dépendu le succès de l'entreprise, était l'enlèvement de Médée avec ses causes et ses conséquences, sa passion violente, ses enchantemens, ses fureurs de jalousie et de vengeance. Il y avait là une riche matière sur laquelle s'exercèrent de préférence les poètes, surtout les tragiques et les élégiaques, et où, depuis Euripide, la peinture de l'amour prit une importance croissante. Les élégies d'Antimaque, puis celles de Callimaque, apportèrent à Apollonius une tradition poétique si bien établie qu'il ne pouvait guère se dispenser de la suivre. Voilà une première raison qui explique l'étendue des développemens sur Médée dans le poème des *Argonautiques*. En voici une seconde: c'est que l'amour figurait au premier rang dans les goûts littéraires des alexandrins comme dans les mœurs de leur société. Il était la principale inspiration de ces recueils célèbres d'élégies de Philétas, d'Hermésianax, de Phanoclès, d'Alexandre d'Étolie, qu'avait suscités l'imitation de la *Lydé* d'Antimaque. L'imagination se plaisait aux récits d'amours extraordinaires, que recueillait la curiosité de l'érudition mythologique. On s'intéressait aux peintures de la passion; on en aimait surtout les raffinemens et les mignardises. M. Couat remarque spirituellement qu'il y a en chacun de nous un secret penchant pour les sentimens faux. Chez les alexandrins ce penchant se montra fort à découvert. Leur galanterie fit fleurir la poésie anacréontique avec ses finesses et ses grâces précieuses. C'est chez eux que s'est formée cette langue que le roman sentimental et même la haute poésie

devaient parler si longtemps jusque chez les modernes. La troupe des petits amours avec leurs flèches, les blessures qu'ils font, les feux qu'ils allument; les roses et les astres sur les joues et dans les yeux des femmes aimées ; les sermens, les confidences et les apostrophes à la nature sauvage : tout ce répertoire d'expressions, d'images et de lieux-communs est un legs d'Alexandrie. C'est ce que fait bien voir un des chapitres les plus intéressans de M. Couat, que remplit la restitution d'une élégie de Callimaque sur les amours de Cydippe et d'Acontius.

Ces influences ont agi sur Apollonius, et peut-être, malgré lui, ont-elles été prédominantes, puisque cette grande épopée héroïque qu'il avait osé entreprendre, fut pour une bonne part une épopée amoureuse. Il s'exagéra donc avec ses contemporains son indépendance. On peut même dire que c'est dans ce qu'il fit de meilleur et de plus nouveau qu'il fut le plus dépendant des traditions établies et des goûts du jour : exemple frappant de ces tyrannies intellectuelles que subissent à chaque siècle ceux qui prétendent le plus à l'originalité. Sans vouloir refaire le travail de Sainte-Beuve ni compléter entièrement celui de M. Couat, indiquons les principaux de ces caractères alexandrins qui nous paraissent si fortement imprimés dans la *Médée* d'Apollonius.

Le premier de tous apparaît dans la conception générale. Pour tout dire en un mot, Médée est l'héroïne d'une idylle romanesque. Le poète nous met sous les yeux une jeune fille timide et gracieuse aux prises avec la passion. C'était une grande nouveauté. Parmi les légendes mythologiques il n'y en avait guère de plus terrible que celle de Médée. Magicienne, meurtrière de son frère, elle apporte en Grèce les cruelles perfidies, les fureurs, les atrocités de passions barbares, au sens grec, et monstrueuses. La mort affreuse de Pélias, victime de la crédulité de ses filles, celles de Glaucé et de Créon, enfin le meurtre de ses propres enfans qu'elle immole elle-même à sa jalousie : toutes ces horreurs, consacrées par des chefs-d'œuvre poétiques, étaient inséparables de son nom. Aussi, quelque piquant que soit le tableau de la grâce candide dont il pare la jeune amante de Jason avant les crimes auxquels elle est destinée, Apollonius n'a ni pu ni voulu se dégager complètement de ces sombres traditions. Il a rejeté dans l'ombre, indiqué par de courtes ou vagues allusions ce terrible avenir qui lui est réservé; mais il a dû conserver certains traits dont l'absence l'eût absolument défigurée, et il a même raconté le meurtre d'Apsyrte, qui faisait partie de son sujet. Cette double nécessité le condamnait à des disparates que son goût n'a pas su toujours atténuer.

Ainsi un caractère essentiel de Médée, c'est sa qualité de magi-

cienne. Il n'est pas possible de l'en dépouiller; autrement la conquête de la toison d'or ne se ferait pas et il n'y aurait pas de poème. Mais on ne peut se dissimuler que ce caractère se concilie médiocrement avec la naïve timidité d'une jeune fille. Le seul moyen de sauver cette inévitable contradiction, c'était sans doute de ne pas insister sur cette qualité de magicienne, de la considérer comme un attribut, presque comme un costume connu et accepté d'avance, qui s'indique, mais ne se décrit pas. Apollonius s'en est bien gardé : comment aurait-il sacrifié la partie la plus merveilleuse de son sujet et renoncé à la meilleure occasion de montrer son talent descriptif? Non-seulement donc, au milieu des progrès de la passion naissante de Médée, nous apprenons qu'elle tient d'Hécate une science redoutable, qu'elle connaît les propriétés merveilleuses de toutes les plantes, qu'elle peut empêcher le feu de brûler, arrêter les fleuves et enchaîner les astres; non-seulement elle donne à Jason les moyens de sortir vainqueur des épreuves imposées par Éétès, et ses incantations endorment le dragon qui garde la toison d'or; mais quand elle se décide à prendre dans sa cassette, sorte de pharmacie magique, l'onguent qui rendra Jason invulnérable, il faut que le poète nous la montre cueillant la plante qui a servi à faire cet onguent; et avec quel appareil de circonstances frappantes et de prodiges! C'est dans les gorges sauvages du Caucase, au milieu de la nuit; elle est vêtue de noir; sept fois elle s'est plongée dans une eau courante et sept fois elle a invoqué Brimo (un nom d'Hécate), « Brimo qui erre dans les ténèbres, la déesse infernale qui règne sur les morts; » et, au moment où, dans le creux d'une coquille de la mer Caspienne, elle recueille le suc précieux, la terre tressaille et mugit, et Prométhée lui-même, étreint par une douleur furieuse, gémit sur son rocher. C'est que cette plante prodigieuse, dont la fleur d'un jaune de safran est supportée par une double tige et dont la racine a l'apparence de la chair fraîchement coupée, c'est le sang même du Titan, tombé du bec de l'aigle qui dévore ses entrailles. Assurément, si cette fantasmagorie produit quelque effet, ce n'est pas au profit des qualités douces et ingénues de Médée. Mais que dire du trait qui termine le récit de sa fuite de la maison paternelle? Les portes, par la vertu de ses enchantemens, se sont ouvertes d'elles-mêmes et, malgré la nuit, elle se dirige sûrement dans les chemins « qu'elle connaît bien pour les avoir souvent parcourus en errant parmi les cadavres à la recherche des racines, comme font les magiciennes. » La lune la voit, et dans le plus étrange discours, elle se réjouit de cette compensation aux humiliations qu'elle a subies elle-même : Médée aime comme elle; celle dont les enchantemens l'ont souvent contrainte à quitter le ciel pour lui procurer les ténèbres nécessaires à ses pra-

tiques (il est vrai qu'elle en profitait pour visiter Endymion dans la caverne du Latmos), la voici réduite à son tour à se rendre pendant la nuit auprès de l'objet de sa passion ! Il faut reconnaître que ces discordances sont soigneusement exclues des jolis passages où est peint l'amour de Médée ; mais il était difficile de revenir plus malheureusement aux données de la légende.

Quant au meurtre d'Apsyrte, c'est un odieux guet-apens où la perfidie ne se relève même pas par le courage. La responsabilité en est, il est vrai, partagée par Jason, le triste héros du poème ; mais s'il a la première idée du piège, c'est Médée qui en combine l'artifice avec sa science du mensonge et qui se charge d'y attirer la victime. Elle est là quand son frère est surpris et frappé ; elle détourne la tête et se cache les yeux, mais le sang du meurtre rejaillit sur son voile blanc : c'est le symbole de la souillure morale dont elle est atteinte. On peut dire qu'à ce moment le poète veut rentrer dans la tradition et rendre Médée à son caractère consacré. Il n'en est pas moins fâcheux que les traits charmans qu'il s'était plu à dessiner soient condamnés à s'effacer sous nos yeux, et que cette douce figure ne nous ait apparu que pour s'évanouir bientôt.

Le défaut originel de cette conception d'une Médée aimable et touchante ne se montre pas moins dans le cadre où elle est inévitablement placée. Apollonius, entraîné par l'imitation d'Homère, — un de ses perpétuels soucis, dont M. Couat n'a pas assez parlé, — refait les charmantes scènes du voyage de Nausicaa à l'embouchure du fleuve et de se jeux au milieu de cette nature à la fois sauvage et gracieuse. Médée monte de même sur un char attelé de mulets, avec son cortège de jeunes vierges ; de même, elle est comparée à Diane entourée de ses nymphes ; elle cueille en chantant des fleurs avec ses compagnes. Mais ces peintures et ces images, si naturelles chez Homère et si bien fondues dans une impression dominante, ne vont pas ici tout simplement. Nous ne nous abandonnons pas au plaisir qu'elles nous causent sans quelque trouble et sans quelque inquiétude. Cette prairie émaillée de fleurs où s'ébattent les jeunes filles est tout près du temple d'Hécate, la terrible déesse ; non loin de là est la plaine de Mars avec ses taureaux qui vomissent la flamme, ainsi que le bois où veille le monstrueux dragon, et nous voyons à l'horizon les sommets affreux du Caucase que le poète vient précisément de nous rappeler.

Virgile, lui aussi, subira le charme d'Homère et comparera sa Didon à Diane, accompagnée de ses nymphes ; mais comme cette comparaison et toutes les impressions de la nature environnante s'accorderont avec le drame de l'amour et se mêleront heureusement à son mouvement et à ses émotions ! C'est au milieu des forêts et au bord

de la mer que la ville naissante élève ses magnificences. Sur la mer, Didon voit du haut de son palais fuir le vaisseau d'Énée, et bientôt la clarté de son bûcher ira l'y poursuivre; dans les forêts se répandent les chasses des deux amans. Par instans, le drame semble tout pénétré de ces impressions de la nature voisine. De là le pathétique particulier de la plainte de Didon, enviant la facile et paisible innocence de la bête sauvage :

> Non licuit thalami expertem sine crimine vitam
> Degere more feræ!..

Ce cri de l'âme humaine rejetant sous la fatale étreinte du mal le triste privilège de la passion, de la souffrance morale et du crime, dépasse la portée d'Apollonius, de même qu'en général il n'atteint pas à cet art supérieur de composition qui réunit dans un ensemble harmonieux ce que le poète imite et ce qu'il invente.

III.

La peinture elle-même de l'amour de Médée est d'une incontestable beauté; mais si l'on y recherche les signes de l'alexandrinisme, qui se compose surtout de faiblesses, il faut bien avoir le courage d'y introduire la critique. Je ne voudrais pas abuser de la comparaison avec Virgile, qui s'est proposé un autre objet : il a voulu faire une tragédie et nous a donné, en effet, la plus touchante de l'antiquité. Mais comment ne pas remarquer combien Apollonius, qui, sans viser aux grands effets pathétiques, prétendait assurément être un peintre dramatique de la passion, paraît moins vivant? Ce n'est pas que la jeune fille n'agisse sous nos yeux, qu'il ne nous la fasse entendre, et qu'il ne nous charme par beaucoup de traits naturels. Mais dans ses longs développemens tout est successif; il ne connaît pas cette puissante concentration de la vie qui ne se révèle qu'aux grands artistes; il a peu de ces expressions concises qui abondent chez Virgile, de ces mots qui font pénétrer au fond de l'âme et ouvrent d'un seul coup à l'imagination la vue de toute une scène. Ce n'est pas non plus qu'il ne nous montre les gestes et les attitudes de ses personnages. Il y a, au contraire, chez lui, une plastique très étudiée. Voici Médée après ces effusions où sa passion s'est livrée tout entière à l'étranger dont elle s'est faite la complice contre son père. Elle est revenue chez elle sans avoir conscience de ses mouvemens, sans voir ses compagnes qui l'entourent, sans

entendre sa sœur qui lui parle. Rentrée dans sa chambre, « *elle s'assit sur un siège bas au-dessous de son lit, penchée de côté et la joue appuyée sur la main gauche*; les yeux humides de larmes, elle pensait à quelle action coupable elle avait associé son dessein. » On ne peut nier que cette gracieuse recherche du détail pittoresque, tout à fait dans le goût d'Euripide, ne soit expressive; mais le grand art antique, sans s'occuper en détail de l'expression, sans même tracer le contour des figures, en imprimait plus profondément l'image dans l'esprit : tant le dessin général des scènes était net et fortement conçu! Virgile trouvera moyen de rentrer dans cette grande tradition.

Avec cette grâce minutieuse d'imagination descriptive vont bien certaines délicatesses qui réduisent ingénieusement les traits de la légende de Médée aux proportions de l'élégie amoureuse; par exemple, cette expression de la jalousie naissante : « Souviens-toi de moi, quand tu seras retourné dans ta patrie, dit-elle à Jason comme à Ulysse Nausicaa... (Si tu m'oubliais) puisse me venir de loin quelque bruit, *ou quelque oiseau porteur de cette nouvelle*, ou puissé-je moi-même, enlevée par les vents rapides au-dessus de la mer jusqu'à Iolcos, te porter mes reproches et te rappeler en face que je t'ai sauvé! Puissé-je apparaître tout à coup à ton foyer dans ta maison! » Un oiseau messager, des rêves, de gracieux fantômes que se forge une imagination de jeune fille : est-ce bien de Médée qu'il s'agit et de cette formidable passion qui inventera les plus monstrueuses vengeances? S'il y a là quelque atteinte de l'afféterie alexandrine, du moins le poète est-il dans le caractère de son sujet, tel qu'il la conçu ; mais cette conception lui imposait-elle une analyse physiologique de la douleur particulière que produisent les tourmens de l'amour par leur continuité? Il paraît que, d'après les observations des alexandrins, le point sensible est dans les muscles de la nuque. Cette recherche curieuse du détail réel s'alliant à la rêverie romanesque est une marque du temps que ne relèveront pas sans intérêt ceux qui seraient tentés d'établir quelque comparaison entre les alexandrins et nous-mêmes.

Quand les poètes sont si habiles à décrire, en général, ils s'entendent moins à combiner une action. Les combinaisons dramatiques sont faibles chez Apollonius. Il n'enchaîne pas, ne fait marcher l'action que péniblement et n'arrive aux scènes intéressantes que par des préparations laborieuses. Rien de plus gauche, malgré des détails spirituels, que la manière dont il ménage le tête-à-tête de Jason et de Médée, cette scène qui est le triomphe de son art. Jason, qui nécessairement doit arriver seul au rendez-vous, part avec deux compagnons, Argus et Mopsus. On comprend, à la rigueur,

qu'Argus le conduise; neveu de Médée, il a servi d'intermédiaire, et, menacé par la colère de son aïeul Éétès, il est directement intéressé au succès de cette délicate négociation. Mais à quoi bon la présence de Mopsus? On découvrira tout à l'heure qu'il est le plus nécessaire des deux, car, en sa qualité de devin, il comprend le langage des oiseaux, et il va se rendre fort utile en faisant usage de cette faculté. En effet, le hasard voudra qu'il rencontre en route une corneille qui, du haut d'un peuplier, le saluera de cette apostrophe satirique : « Le fameux devin qui n'est pas capable de trouver ce que savent même les petits enfans, qu'une jeune fille ne dira pas un mot de douceur ni d'amour à un jeune garçon, s'il vient accompagné!.. » Mopsus sourit et reste à l'écart avec Argus. Voilà donc la présence de Mopsus expliquée : il est là pour comprendre l'avis de la corneille et pour retenir Argus. On trouvera sans doute qu'il eût été plus simple de se passer à la fois de la corneille, de Mopsus et même d'Argus, qui, en réalité, ne sert à rien. Cette suppression n'aurait nullement nui à l'effet de la belle scène qui vient après.

Médée, de son côté, a dû aussi échapper à la présence gênante de ses compagnons. Le moyen imaginé par Apollonius, pour être moins cherché, n'en vaut peut-être pas mieux. Médée a recours au mensonge, et de telle sorte qu'elle se donne une apparence de cupidité et de perfidie. Est-ce une manière de laisser apercevoir le naturel pervers de cette barbare que son amour pour un Grec va transfigurer pendant quelques instans? Rien n'est moins certain, et, en tout cas, ce jour odieux, jeté à ce moment sur son caractère, nous gâterait d'avance l'impression de ces naïves et tendres émotions par lesquelles le poète veut nous charmer. Cela prouve une fois de plus qu'il ne faut pas demander à un alexandrin la simplicité ni la franchise des effets. Nous touchons ici à un défaut plus grave que ne l'était l'introduction inutile d'un merveilleux d'apologue dans une épopée. C'est que, dans toute cette partie du poème où Apollonius s'est proposé de rendre son héroïne touchante, l'intérêt qu'elle inspire s'affaiblit par instans ou n'est pas assez profond. Cela vient surtout de ce que, dans cette lutte impuissante qu'elle soutient contre la passion, il n'y a guère chez elle d'autre élément moral que le sentiment de la pudeur. Ce sont les révoltes instinctives de la pudeur qui produisent ses hésitations répétées, qui inspirent ses monologues et déterminent ses pantomimes expressives, qui irritent ses souffrances jusqu'au désir du suicide. Sans doute, il n'y a rien là que de logique, puisque ce sont les sens qui, chez elle, sont subjugués par la violence de la divinité. Qu'est-ce d'ailleurs pour Médée que la famille et la patrie?

Son père, le terrible Eétès, n'a guère plus de consistance que le peuple soumis à son sceptre, les barbares habitans de la fabuleuse Colchide. Elle peut avoir, il est vrai, le souci de son honneur, et elle l'a ; mais c'est précisément pour détruire la dernière ressource de sa vertu chancelante, pour lui faire rejeter la pensée d'une mort volontaire : elle se représente l'inutilité de cette mort pour sa réputation. Se souvenant sans doute des jolis vers où Nausicaa dit à Ulysse les malins propos auxquels il l'exposerait s'il l'accompagnait dans les rues de la ville, elle voit les femmes accourir de tous côtés à la nouvelle de son suicide et échanger leurs réflexions insultantes sur cet égarement qui l'a entraînée à se tuer pour un étranger en déshonorant sa famille. Ce petit tableau de genre, qui transforme en commères les habitantes de la merveilleuse Æa, ne suffit peut-être pas pour relever l'amour de Médée. Didon, elle aussi, est la victime d'une irrésistible passion qui la possède tout entière, corps et âme. Elle n'en a pas seulement les souffrances, elle en a les fureurs, qui la dévorent jusqu'aux os : *est mollis flamma medullas...* Mais, pendant qu'elle presse sur son sein le dieu implacable qui se cache sous les traits d'Ascagne, elle écoute Énée comme Desdémone écoutera Othello, elle subit le prestige de sa renommée, de ses aventures, de ses exploits, et c'est sous le charme de l'admiration qu'elle *boit à longs traits le poison de l'amour.* A cet entraînement d'une nature plus relevée se mêlent d'ailleurs, du moins au début, des pensées de gloire : quelle ne sera pas la destinée du nouvel empire, conduit par un pareil héros ! Mais qu'est-il besoin de commenter la Didon de Virgile ?

Ce genre d'infériorité de Médée est d'autant plus remarquable qu'une pensée morale domine toute la suite des faits : on pourrait dire une moralité, si la volonté de l'héroïne était plus libre, car, depuis le commencement jusqu'à la fin, Médée est un exemple des funestes conséquences de la passion. « Impitoyable amour ! s'écrie l'auteur, odieux fléau pour les mortels, de toi viennent les pernicieuses querelles, les gémissemens, les pleurs et une infinité de souffrances ! » L'apostrophe est assez froide et ne donne qu'une atténuation fort insuffisante au moment où la sœur vient de combiner l'assassinat du frère ; du moins marque-t-elle bien la pensée du poète. A peine l'amour s'est-il emparé de Médée, qu'elle est livrée presque sans trêve à de cruelles souffrances. Le mal physique et le mal moral, la crainte du présent et de l'avenir, le trouble de l'imagination, le désespoir, même quelques remords perpétuent et renouvellent ses tourmens. Et lorsqu'elle aura quitté la maison paternelle, viendra tout de suite l'humiliation, puis bientôt le crime. Elle se dégradera de plus en plus. Réduite à embrasser les genoux de

l'homme pour qui elle a trahi les siens, se sentant à la merci d'une troupe d'étrangers, les périlleuses aventures qu'elle partage l'amènent chez la sœur de son père. Est-ce enfin pour y trouver un appui? Circé, avec une sévérité qu'on n'attendrait pas de son caractère mythologique, la condamne en repoussant ses prières et la chasse toute tremblante. Au milieu de tant d'épreuves, la pitié du poète lui ménage dans l'avenir une consolation : après sa vie en ce monde, elle se reposera dans la plaine élyséenne, où elle deviendra l'épouse d'Achille. Mais ce mouvement d'humanité, autorisé d'ailleurs par certaines traditions, ne profite ni à Médée, qui n'en sait rien, ni au poète lui-même, qu'il inspire fort malheureusement. C'est Thétis qui est informée de cet arrêt de la destinée; Junon le lui apprend en lui demandant ses bons offices pour que les Argonautes traversent impunément les Roches errantes, et, comme Médée est sur le navire *Argo*, elle use par anticipation de cet argument inattendu : « Belle-mère, secours ta bru! »

Quant au mariage avec Jason, le seul auquel pense Médée, elle l'obtient enfin, mais au prix de quelles angoisses et sous quelle triste impression de nécessité! Tout d'un coup, pendant la nuit, Jason apprend que, s'il n'a pas épousé Médée avant le lendemain matin, le roi Alcinoüs ne s'opposera pas à ce qu'elle soit emmenée par la nombreuse armée qu'Eétès a envoyée à sa poursuite. Il faut rendre à Jason la justice de dire qu'il ne fait aucune difficulté; mais on avouera que ce mariage improvisé par contrainte est médiocrement favorable à la dignité des deux amans. Et pourtant on aurait tort de prêter ici à l'auteur l'intention d'humilier complètement son héroïne. C'est, au contraire, le moment où s'arrête cette pensée morale qui paraît l'avoir guidé jusqu'ici. Le fratricide est expié; es rites de l'expiation, minutieusement décrite, ont été accomplis dans le palais de Circé; Médée a recouvré son innocence, et, avant de l'abandonner à sa sombre destinée au-delà des limites du poème, Apollonius se croit libre de faire du mariage lui-même une scène brillante où il déploiera toutes les ressources de son invention et de son art. Ce morceau est, en effet, un de ceux qui prêtent le mieux à l'étude du talent d'Apollonius.

Des deux parties dont il se compose, la célébration de l'hyménée et la fête du lendemain, la première est de beaucoup la plus remarquable. La seconde, un peu confuse et un peu chargée, où les petites combinaisons du poète, ses recherches ingénieuses, son souci de la grâce et du pittoresque en même temps que de l'érudition mythologique se distinguent facilement, marque bien, en somme, un dessein arrêté de rassembler sur la description du mariage de Médée et de Jason les seuls rayons de lumière heureuse

dont le poème soit éclairé. Il y a dans la première une invention plus originale, un effet plus net et plus hardi. L'hymen a lieu pendant la nuit dans la grotte de Macris; à la porte, les Argonautes, la lance à la main, par crainte d'une surprise des ennemis, mais couronnés de feuillage, chantent le chant d'hyménée qu'Orphée accompagne sur sa lyre; l'intérieur est resplendissant. Sur le lit nuptial est étendue la toison d'or, le prix même de cette conquête accomplie par l'amour de l'épouse : elle remplit la grotte de son éclat et enveloppe de sa merveilleuse lumière une foule de nymphes que Junon a envoyées des vallées et des montagnes voisines. Les mains chargées de fleurs, elles s'approchent timides, n'osant céder à leur envie de toucher à la divine toison, et déploient au-dessus des époux leurs voiles parfumés.

Après les descriptions développées d'Apollonius, il est curieux de lire les neuf vers où Virgile a enfermé sa puissante imitation; non pas pour comparer, car son dessein est très différent, et les traits qu'il imite avec le plus d'exactitude n'appartiennent même pas à ce passage des *Argonautiques;* mais, pour reconnaître une fois de plus combien son œuvre, indépendamment de la beauté supérieure des vers, vaut par une harmonie de composition qui vient avant tout d'une conception forte et une. Et cependant ici il plie la religion à ses combinaisons particulières avec une liberté au moins égale à celle des alexandrins. Il donne à Junon, qui préside à l'union d'Énée et de Didon comme à celle de Jason et de Médée, le nom respecté de *Pronuba,* un de ceux qu'elle porte comme déesse du mariage légitime, précisément au moment où elle assure le succès d'une surprise de l'amour et emprunte le rôle de Vénus. De la part du pieux Virgile, la hardiesse est assez grande. Cette confusion volontaire qu'il fait dans un passage capital ne trompe ni Didon elle-même, malgré ses efforts pour s'abuser, ni surtout Énée, qui ne sait que trop nettement la valeur d'un tel engagement; il faut croire cependant qu'elle trompe le lecteur, car elle n'a été relevée par personne. C'est que l'imagination est fortement saisie et par le trouble de la nature, que Junon, fidèle cette fois à son caractère, associe à cette funeste union, accomplie au milieu des bruits de la tempête et des hurlemens des nymphes sur les montagnes, et par l'entraînement fatal de la passion. L'équivoque calculée du poète disparaît dans le mouvement qui emporte tout. La Didon de Virgile, toutes les fois qu'il s'est souvenu d'Apollonius, nous ramène invinciblement à elle et nous retient. Il est à remarquer que cet amour, qui n'était qu'un épisode et tenait beaucoup moins au fond du sujet dans l'*Énéide* que celui de Médée dans les *Argonautiques,* y est rattaché par des liens si intimes qu'il fait corps avec le poème.

Il n'en est pas seulement la partie la plus originale et la plus touchante; il se confond avec l'idée principale, l'idée de la fondation et des destinées de Rome, qu'il exprime sous sa forme la plus dramatique, en intéressant au plus puissant obstacle qui ait pu les empêcher.

Il serait facile de multiplier ces observations auxquelles la *Médée* d'Apollonius prête, soit par elle-même, soit par les rapprochemens qu'elle suggère. Ce qui serait plus important, ce serait d'insister sur un examen de la langue et de la versification. La langue surtout pourrait être l'objet d'une analyse très instructive sur les tendances et les ressources des alexandrins et, en particulier, du poète des *Argonautiques*. Comment il emploie les anciennes formes épiques et quelles sont celles qu'il préfère, comment il les imite, en reproduisant ou dénaturant les tours et les expressions, ce qu'il y mêle de mots et d'habitudes modernes, quel est le goût qui préside à tout ce travail et détermine la couleur dominante : ces points seraient intéressans à éclaircir pour l'intelligence de l'alexandrinisme, et aussi pour la connaissance générale des allures de l'esprit humain aux âges de civilisation avancée où le poète écrit dans une atmosphère de science et de raffinement moral.

En indiquant les caractères de l'alexandrinisme dans la *Médée* d'Apollonius, j'ai principalement insisté sur les côtés faibles et sur les défauts, parce que la critique s'en est moins occupée. Il est évident qu'une appréciation complète devrait, pour être équitable, s'étendre beaucoup sur le talent déployé dans les peintures de l'amour au IIIe livre du poème. Ce travail a été fait en grande partie par Sainte-Beuve, qui a pris la meilleure manière de faire valoir le poète : il l'a beaucoup cité. En lisant cette quantité de charmans morceaux, que son goût n'a pas eu de peine à distinguer, on est naturellement conduit à conclure sur le point capital : le degré d'originalité et de puissance de l'art alexandrin chez le premier poète de l'école. Tel est, en effet, nous l'avons dit, le mérite de la *Médée* d'Apollonius : elle donne la mesure de cet art, elle en est l'œuvre durable et féconde. Très grecque de style et de couleur, elle a en même temps un caractère très moderne par la nature de l'expression des sentimens, car elle contient la première peinture détaillée de la passion dont, après tant de siècles, le théâtre et le roman vivent encore. Après le coup soudain qui fait naître dans le cœur de Médée cette passion et par lequel le dieu antique prend souverainement possession de sa victime, que de traits, alors nouveaux, se retrouveront dans cette riche littérature de l'amour où se répandra, depuis Virgile, l'imagination des poètes et des romanciers! Un progrès fatal à travers les combats, les alternatives, les contradic-

tions; le trouble de l'âme qui se trahit à l'extérieur par l'altération subite des traits, par les mouvemens et les attitudes; une foule de passions secondaires et d'émotions se rattachant à la passion principale : l'admiration, la pitié, la jalousie naissante, l'ardeur du dévoûment, l'égarement de l'imagination; le chagrin et le désespoir même avant tout événement; le dégoût de la vie, qui cède brusquement à une rébellion de la nature et de la jeunesse : on pourrait prolonger l'énumération de ces délicates analyses et de ces expressives peintures, que le poète ancien multiplie avec une richesse infinie et où l'art moderne se reconnaît. La plus charmante scène, celle de l'aveu, est par momens d'une exquise beauté. J'aime en particulier ce long entretien qui succède à un admirable élan de passion muette de la part de la jeune fille, sorte de doux et harmonieux bavardage où son âme s'épanche et sa pensée s'oublie. Depuis Homère, la nature n'avait pas parlé avec cet abandon, qui semble étranger à toute préoccupation d'art et qui peut être plus expressif que les savantes concentrations de l'éloquence oratoire et du drame.

Sous l'impression de ces jolis vers, on ne comprend plus les attaques de Callimaque et de son école contre la banalité de cette ambitieuse imitation d'Homère. Est-il bien sûr qu'Apollonius ait voulu faire une épopée homérique et non pas se lancer dans des voies moins frayées? La vérité est qu'il a voulu les deux : s'inspirer d'Homère et concilier avec cette inspiration des inspirations contemporaines. A combien de critiques il s'exposait en essayant une conciliation de ce genre, c'est ce que ses adversaires lui ont fait voir et ce qui se reconnaît sans peine encore aujourd'hui. On ne doit cependant ni le blâmer ni le plaindre. Heureux le poète qui, dans un âge d'épuisement et de décadence, peut, pour n'importe quelle cause, confiance naïve ou instinct de génie, enfanter et faire vivre une œuvre considérable, et, quelque imbu qu'il soit des défauts de son temps, réussit à marquer son empreinte personnelle dans une création qui charmera le monde pendant de longs siècles! Telle a été la destinée de la *Médée* d'Apollonius.

JULES GIRARD.

L'ART PRÉHISTORIQUE

EN AMÉRIQUE

I.

On se souvient de l'étonnement avec lequel furent accueillies, il y a vingt-cinq ans à peu près, les curieuses découvertes faites en France, dans les grottes de la Vézère. C'étaient des reproductions de mammifères, d'oiseaux, de poissons, de l'homme lui-même, tantôt sculptées en relief, tantôt gravées sur les défenses d'un éléphant, sur les dents d'un ours, sur l'omoplate d'un renne, sur les os longs des cervides, parfois sur des pierres, sur les galets de la mer; ici le grand ours des cavernes, là, le mammouth avec son épaisse crinière et ses défenses recourbées, ailleurs, le phoque, le crocodile, le cheval. Ces dessins, premiers débuts de l'homme, sont encore bien informes; déjà cependant ils accusent du mouvement et de la vie. Tel bois de cervide portant des rennes et des poissons est un vrai chef-d'œuvre. Les rennes se suivent, l'un d'eux se retourne, sans doute pour voir son faon; toutes les têtes sont dessinées de profil et sans raccourci, comme dans les peintures et les sculptures égyptiennes; tantôt le trait est léger, tantôt il se creuse pour mieux faire ressortir certaines parties. Par un caprice assez bizarre, l'artiste, après avoir achevé son premier dessin, a placé sur tous les points laissés libres des poissons, qui, eux aussi, sont d'une étonnante vérité. M. Massenat a recueilli, à Laugerie-Basse, un morceau de bois de renne de $0^{m},25$ de longueur, sur lequel était profondément gravé un aurochs fuyant devant un jeune homme prêt à lui lancer un trait. L'aurochs a la tête basse, les cornes menaçantes, les naseaux très

ouverts, la queue relevée et arquée : tout témoigne de sa frayeur et de son irritation. L'homme est nu ; la forme de la tête est ronde; les cheveux sont raides et relevés sur le sommet du crâne ; le menton est orné d'une barbiche très apparente; toute la physionomie, franche et ouverte, respire la joie, l'excitation de la chasse. Les femmes avaient les seins très aplatis, les hanches proéminentes; le graveur n'oublie pas ces caractères de la race. Une d'elles, très velue, est placée entre les jambes d'un cerf. Son état de grossesse avancée ne lui a point fait négliger les soins de sa parure; elle porte au cou un collier; malheureusement la tête manque.

Il serait facile de multiplier ces descriptions. Sauf une figurine informe trouvée à Solutré et un équidé gravé sur un os provenant de Creswell-Crags (Angleterre), toutes ces ébauches, tous ces essais de gravure ou de sculpture avaient été trouvés dans le midi de la France ; et on pensait que les troglodytes de la Gascogne avaient eu le monopole de l'art, dans les premiers temps où nous pouvons affirmer l'existence de l'homme. Les fouilles de la grotte de Thayngen (Suisse) sont venues modifier ces impressions. Les pierres, les os gravés qu'elles ont mis au jour sont nombreux et importans. Un renne est debout, la tête inclinée vers le sol; il est dessiné avec une précision de trait, avec une connaissance des formes de l'animal véritablement extraordinaire. L'artiste avait atteint une telle perfection que l'on fut tenté d'abord de se demander si l'on n'était pas dupe d'une de ces fraudes, dont les archéologues sont trop souvent les victimes. Mais la surveillance des fouilles avait été incessante; les spectateurs étaient d'honorables savans; on avait enlevé sous leurs yeux une couche calcaire de plus d'un mètre de puissance; puis on trouvait dans la grotte la reproduction d'animaux disparus depuis de longs siècles, l'*ovibos moschatus*, par exemple, et la gravure en était si fidèle qu'elle n'aurait pu être l'œuvre que d'un naturaliste. Il fallait donc bien se rendre à l'évidence : dès les temps quaternaires, au milieu des dures lois de la vie, de la lutte pour l'existence, de combats incessans contre les grands pachydermes, les ours, les félins, qui erraient autour de lui, l'homme avait déjà le sentiment ou l'instinct de l'art. Il s'efforçait d'imiter les animaux qu'il voyait, les arbres qui ombrageaient la grotte où il se retirait; et les produits de son industrie, retrouvés après tant de siècles, sont d'autant plus intéressans que cet ouvrier improvisé n'avait, pour aider à son travail, que quelques misérables silex, ou quelques os à peine dégrossis.

Il devenait d'un grand intérêt de rechercher si les résultats acquis pour l'ouest de l'Europe, se vérifiaient également dans d'autres

régions; si ce sentiment de l'art était inné chez l'homme et comme son signe caractéristique à travers le temps et à travers l'espace. Les fouilles en Asie ou en Afrique sont encore trop peu nombreuses, les découvertes trop peu importantes pour autoriser des conclusions sérieuses. C'est donc à l'Amérique qu'il faut demander des points de comparaison. Là, des archéologues éminens, des collectionneurs passionnés étudient avec enthousiasme tout ce qui a trait au passé de leur race. Grâce à leurs savantes publications, aux photographies qu'ils distribuent avec une rare libéralité, nous pouvons suivre dans leurs migrations les antiques populations des rives de l'Atlantique et du Pacifique, connaître leurs mœurs, leurs progrès, montrer que chez eux aussi l'art a pris naissance à une époque reculée, qu'il a grandi avec les générations, comme le plus brillant apanage de l'humanité. Ce sont ces études, les faits nouveaux ainsi mis au jour que nous voudrions résumer pour nos lecteurs.

II.

Il est aujourd'hui certain que l'homme a vécu en Amérique durant les temps quaternaires, avec les mastodontes et les hoplophores, les mylodons et les glyptodons, les grands édentés et les grands pachydermes, qui n'avaient d'autres rapports avec les mammifères des anciens continens que leurs formes massives et gigantesques. Comme leurs contemporains en Europe, les premiers Américains erraient dans des forêts, sur le bord des rivières, dans des solitudes et des marécages sans limites, disputant aux animaux la proie qu'ils dévoraient, la caverne qui leur servait d'abri, les attaquant au besoin avec les seules armes qu'ils connussent : les silex qui gisaient à leurs pieds. La barbarie de ces hommes dépassait celle des troglodytes de la Vézère ou des Alpes, tout sentiment artistique leur était étranger. Rien même ne témoigne seulement chez eux de ce goût pour la parure qui se retrouve chez les races les plus sauvages.

Des siècles dont nous ne saurions supputer la durée s'écoulent. Les grands animaux quaternaires ont disparu à jamais; l'homme, de nomade est devenu sédentaire; sa longue résidence aux mêmes lieux est attestée par les amas de débris de toute sorte jetés aux abords de sa demeure, sans souci du désordre ou de la malpropreté. Les voyageurs qui visitent de nos jours les Eskimos, les derniers représentans d'une des plus anciennes races américaines, nous disent qu'autour de leurs tentes, le sol est jonché d'innombrables ossemens de morses ou de phoques, dont beaucoup gardent encore des lambeaux de chair en putréfaction et exhalent une odeur infecte. Nous

avons probablement là une peinture assez exacte des mœurs des habitans de l'Amérique, aux premiers temps dont on puisse saisir la trace. Les kjökkenmöddings (1), — tel est le nom caractéristique donné à ces amas de débris par les Danois, qui, les premiers, ont dirigé de ce côté leurs recherches, — se rencontrent fréquemment dans les deux Amériques. D'immenses bancs de coquilles marines ou fluviales, lentes accumulations de l'homme, s'étendent sur les côtes de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, du Massachusetts, de la Louisiane, du Nicaragua. On les retrouve aux îles Aléoutes, dans les Guyanes, au Brésil, en Patagonie, auprès des bouches de l'Orénoque, comme sur les rivages du golfe du Mexique, sur les rives de l'Amazone comme sur celles du Mississipi, sur les plages du Pacifique comme sur celles de l'Atlantique, et les *Shell Mounds* de la Terre-de-Feu se signalent de loin aux navigateurs par la nuance plus foncée de leur végétation.

Les fouilles entreprises sur plusieurs de ces points différens ont donné des haches, des couteaux, des harpons, des outils de toute forme, en pierre, en os, en corne, témoignant tous d'un état social peu avancé, des fragmens de bois carbonisé, des ossemens d'animaux, des arêtes de poisson. Comme au Danemark, ces amas ont été amoncelés par des hommes qui ignoraient la culture, qui vivaient de la chasse et de la pêche (de la pêche surtout). On a toutefois rencontré parmi ces débris quelques rares tessons de poterie. L'argile a été pétrie avec des coquilles pulvérisées pour lui donner plus de consistance; le vase a été façonné à la main, puis séché au soleil. Parfois des lianes tressées, des tiges de cana, un tissu végétal, ont été imprimés sur la pâte humide. D'autres fois, on a gravé avec la pointe d'une coquille ou d'un silex quelques lignes sur la panse ou le col du vase. Ce sont là les premiers essais d'ornementation, et ils rappellent singulièrement ceux des plus anciennes poteries de l'Europe. Partout les mêmes besoins, — et ce n'est pas là un des faits les moins curieux de la longue histoire de l'humanité, — provoquent les mêmes conceptions, les mêmes procédés d'exécution et, si ce mot est permis, le même succès. Les ornemens destinés à la parure de l'homme sont plus rares encore que les poteries. Nous ne trouvons à citer que quelques dents d'ours ou de félins, quelques coquilles percées d'un trou de suspension; dans l'île de Vancouver, un squelette portait au bras un bracelet de coquilles : durant cette période, les populations américaines paraissent avoir vécu dans une barbarie plus profonde que leurs contemporains européens. Par exception, les sambaquis (c'est le nom donné aux kjökken-

(1) Littéralement : amas de débris de cuisine.

möddings du Brésil), ont donné quelques figurines en or, d'un travail bien primitif, et certains dépôts de guano, dont les couches inférieures datent de temps très reculés, des poissons, des idoles en or et en argent. Le Peabody Museum, à Cambridge, possède vingt ornemens en or provenant des îles Chincha. Ce sont des plaques très minces, disposées en parallélogrammes de $0^m,18$ à $0^m,20$ de longueur, couvertes de lignes pointillées et percées d'un trou qui permettait, soit de les suspendre au cou ou aux oreilles, soit de les attacher aux vêtemens.

A quelle époque faut-il faire remonter les kjökkenmöddings de l'Amérique? Dans l'état actuel de la science, aucune réponse n'est possible. Cette difficulté de formuler une date précise arrête à chaque pas. Les débuts de la vie sur le globe sont marqués par des temps sans commencement et sans fin, par des phases géologiques qui semblent plutôt des étapes pour aider notre faiblesse que des époques fixes. Où finit le tertiaire? Où commence le quaternaire? Les ingénieuses divisions imaginées par Lyell pour l'époque tertiaire, et fondées sur le plus ou moins grand nombre d'espèces vivantes ou d'espèces disparues parmi les mollusques, peuvent-elles s'appliquer avec la même précision aux différentes régions et aux différens climats? C'est ce que nul ne peut dire. Rien ne prouve le synchronisme de ces époques sur les différens continens. Ce qui se rapporte à l'Europe peut bien ne pas se rapporter à l'Asie; les périodes qui conviennent à l'Afrique ne conviennent guère à l'Amérique. Pour revenir au point spécial qui nous occupe, on a voulu fixer l'âge des kjökkenmöddings par celui des arbres dont la croissance date de leur abandon. Cinq, six, dix siècles peut-être se sont écoulés depuis que la graine emportée par le vent est devenue un grand arbre; mais qui nous dira combien de générations végétales ont ameubli le sol sur lequel cet arbre a poussé? Qui nous dira combien de temps s'est écoulé avant que la graine ait trouvé un terrain propice à sa germination? Un seul point reste acquis : nul ossement d'animaux quaternaires ne s'est rencontré sous les kjökkenmöddings, et, à la seule exception des figurines que nous avons mentionnées, on n'a trouvé aucun objet en métal. C'est donc entre la disparition des grands animaux et l'usage habituel des métaux qu'il faut placer leur accumulation.

Pouvons-nous dire que, durant cette longue série de siècles, nulle tendance artistique ne s'est révélée chez l'homme? Oui, si nous le jugeons par les seuls objets recueillis; non, si nous faisons remonter à cette époque les plus anciennes *pictographies :* c'est le nom qu'il a fallu créer pour désigner les figures, les scènes, les hiéroglyphes, les rébus, si l'on veut, peints, gravés, sculptés sur

les rochers, sur les parois des grottes, sur les boulders, sur les roches erratiques, partout où un espace libre s'offrait à l'artiste.

De tout temps, les hommes ont cherché à retracer avec une vanité enfantine leurs migrations, leurs luttes, leurs chasses, leurs victoires. L'Égypte nous a transmis sur le granit sa vieille histoire; les rochers de la Scandinavie portent encore l'image des vaisseaux des Vikings; ceux qui entourent le lac des Merveilles, auprès de Nice, montrent des hommes du dessin le plus primitif; on cite en Algérie de curieuses gravures; les Boschismen, que l'on compte à bon droit parmi les populations les plus dégradées du globe, ont tracé sur la pierre, avec une fidélité étonnante, leurs chasses et leurs amours, et dernièrement on signalait à la Société d'anthropologie de Londres les *rock-paintings* de la Nouvelle-Zélande, dus aussi à une race barbare, mais évidemment très supérieurs comme facture aux ébauches des Boschismen. Ce sont là des faits curieux sans doute, mais qui restent isolés, tandis que, dans les deux Amériques, le nombre des pictographies, les superficies considérables qu'elles couvrent, leur donnent une importance exceptionnelle. Le désir non-seulement de reproduire les événemens qui les ont frappés, mais aussi d'en préciser le sens par des signes conventionnels, par des essais graphiques, souvent par des hiéroglyphes, par de véritables caractères phonétiques ou symboliques, est un des traits les plus remarquables des races diverses qui se sont succédé sur le nouveau continent. Si la date initiale de ces gravures fait défaut, nous pouvons du moins affirmer que leur exécution a continué durant de longs siècles, et que, si les plus anciennes remontent à des époques reculées, sur certains points ces dessins historiques ont précédé de peu l'arrivée des Européens.

Les pictographies abondent surtout dans les régions qui formaient autrefois l'Amérique espagnole : dans le Nicaragua, auprès du volcan éteint de Masaya, dans les États-Unis de Colombie, sur les bords de l'Orénoque, dans le Venezuela, où leur état de vétusté ne permettra bientôt plus de les distinguer. Les rochers du Honduras sont couverts de dessins profondément gravés en creux; dès 1520, les Conquistadores en remarquaient de semblables dans l'isthme de Darien; et dans l'état de Panama, des falaises entières étaient chargées d'hiéroglyphes sur lesquels il y aurait à faire des études pleines d'intérêt. En parcourant les Montagnes-Blanches entre les villes de Colombus (Nevada) et de Benton (Californie), on rencontre à chaque pas, tantôt des figures d'hommes ou d'animaux, tantôt des signes indéchiffrables. A 20 milles environ au sud de Benton, la route suit un défilé étroit, limité des deux côtés par des rochers presque perpendiculaires. Ces murs de pierre sont couverts de gravures

dont on ne connaît ni l'origine ni la date, et rien jusqu'à présent n'est venu révéler à quelle race appartenaient ces artistes primitifs. Une seule chose est certaine, c'est que ni les Pah-Utes qui occupent le versant californien, ni les Shawnees, qui campent auprès de Colombus, ne prétendent attribuer l'origine de ces gravures à leurs ancêtres, et qu'ils les regardent comme bien antérieures à leur arrivée dans le pays.

Les pictographies ne sont guère moins nombreuses dans l'Arizona, le Nouveau-Mexique, le Colorado, pays aujourd'hui désolés, autrefois habités par une population considérable. L'eau, par des causes peu expliquées, a disparu, et, avec elle, la végétation et la vie. Les boulders de la vallée du Gila, polis par l'action des glaciers, portent des figures qu'on ne saurait mieux comparer qu'à ceux de Thayngen. Sur les rives du Mancos et du San Juan, dans les cañons aux gorges profondes qui s'étendent vers l'ouest, les rochers sont chargés de dessins jusqu'à des hauteurs vertigineuses. Les uns sont gravés en creux à des profondeurs variant de $0^m,1$ à $0^m,2$; les autres sont tracés à grands traits en couleur rouge ou blanche. Parmi les plus intéressans, il faut citer une longue procession d'hommes, d'animaux, d'oiseaux au long cou et aux longues jambes se dirigeant du même côté. Deux hommes sont debout sur un traîneau attelé d'un cervide, que l'on peut supposer un renne; d'autres dirigent la marche du convoi : il est évident que l'artiste a voulu représenter une migration de sa tribu. Sur une autre pictographie des bords du San-Juan, au milieu de figures aux formes bizarres, au dessin incorrect, mais pleines de mouvement et de vie, nous relevons plusieurs haches en silex absolument semblables aux haches symboliques gravées sur les mégalithes de la Bretagne. Auprès du Mac-Elmo, une falaise est couverte, sur une surface de plus de 60 pieds carrés, de figures d'hommes, de cervides ou de lézards, et M. Bandelier a vu, auprès des ruines de Pecos, des pictographies dont l'effacement même semble attester la haute antiquité. Elles représentent des pas d'hommes ou d'enfans, une figure humaine et un cercle très régulier renfermant des cupules que l'on peut également rapprocher de celles qui existent sur nos mégalithes. Sur les bords du Puerco et du Zuni, deux des affluens du Colorado-Chiquito, on remarque des dessins qui semblent de véritables hiéroglyphes; leur signification reste inconnue; nous n'oserions même affirmer que cette signification existe.

Les falaises qui entourent le grand lac Salé, auprès d'Utah, la capitale des Mormons, sont couvertes de sculptures qui rappellent celles de l'Égypte. Quelques-unes sont des figures humaines de

grandeur naturelle, entaillées dans un granit bleu très dur, à plus de 30 pieds au-dessus du sol. Tout se réunit pour montrer une somme de travail dont les Indiens sont incapables et des difficultés d'exécution qu'ils n'auraient pu vaincre. La hauteur à laquelle se trouvent quelques-unes de ces sculptures permet même de supposer un phénomène géologique survenu depuis leur exécution : la dépression du lac, par exemple.

Dès le commencement du siècle, on signalait dans l'état de New-York de nombreuses gravures. Un rocher de grès très dur, au confluent des deux rivières l'Elk et le Kanhawa, portait sur le plan supérieur une tortue, un aigle aux ailes éployées, un enfant, plusieurs autres figures humaines partiellement effacées. A droite, il est facile de distinguer un homme dans l'attitude de la prière; à gauche, un autre homme pendu par les pieds et un dindon. Sommes-nous en présence de rites inconnus, ou ces gravures sont-elles dues au seul caprice de l'artiste? C'est l'éternelle question qui se pose pour les temps préhistoriques en Amérique. Dans le Vermont, les rochers baignés par la rivière Connecticut sont couverts de figures; sur l'un d'eux on peut reconnaître un homme, sur un autre vingt têtes différentes. Plusieurs portent sur le front deux rayons, deux cornes si l'on veut; la figure du milieu en a jusqu'à six; toutes témoignent d'un art encore en enfance. Les yeux et la bouche sont indiqués par des trous circulaires; le nez manque presque toujours. Non loin de là, à Brattleboro, on rencontre une gravure d'une exécution bien supérieure; elle représente des mammifères, des oiseaux, des serpens, tous rendus avec une connaissance assez précise de l'animal. Évidemment ces pictographies si différentes ne datent pas de la même époque. Les vieux habitans du Tennessee ont laissé des peintures sur les falaises qui dominent leurs grands fleuves; les unes représentent le soleil ou la lune, les autres des animaux. Ces peintures ont été exécutées avec de l'ocre rouge, et, comme les sculptures de l'Utah ou de l'Arizona, elles sont à des hauteurs presque inaccessibles. A Buffalo-Creek, ces ouvriers inconnus ont tracé tout un troupeau de bisons marchant les uns à la suite des autres. Il y a plus de deux siècles déjà, le père Marquette signalait des scènes semblables, gravées sur les rochers de l'Illinois et du Mississipi.

Des pictographies, auxquelles on est disposé à accorder une grande ancienneté, se voient sur les parois des cavernes du Nicaragua. Certaines grottes situées dans les montagnes de la province d'Oajaca témoignent aussi du travail de l'homme; ce sont des peintures grossières à l'ocre rouge. Parmi ces peintures, on distingue plusieurs fois répétées les empreintes en couleur noire d'une main

humaine; elles rappellent celles que l'on peut voir sur les rochers du Far West, celles d'Uxmal ou bien celles du Rio del Busang. Cette empreinte, qu'elle soit empruntée à un mythe historique ou à un mythe mythologique, joue un grand rôle en Amérique. On la trouve reproduite dans des régions bien éloignées les unes des autres, se détachant sur les poteries tantôt en rouge sur un fond noir, tantôt en noir sur un fond rouge. De nos jours encore, nous la voyons servir de totem ou d'armes parlantes à des tribus indiennes. Schoolcraft a parlé d'une grande réunion de guerriers, venus pour entendre une communication, qu'il était chargé de leur faire au nom du gouvernement des États-Unis : la plupart d'entre eux étaient nus et portaient sur leurs épaules ou sur leur dos l'empreinte d'une main trempée dans de la peinture blanche, souvenir peut-être d'ancêtres inconnus.

Tout ce que nous venons de dire témoigne d'un art encore primitif. Ces hommes, si barbares qu'ils paraissent, étaient capables d'atteindre plus haut. C'est ce que prouvent des œuvres d'une époque manifestement postérieure. Le Guatemala, cette vieille terre des Quichés et des Cakchiquels, est couvert de ruines. Les bas-reliefs, les statues, les monolithes chargés d'arabesques et atteignant jusqu'à 20 pieds de hauteur se dressent à chaque pas devant le voyageur. A Quirigua, petit port sur le golfe de Honduras, on a trouvé une statue de femme, dont les pieds et les mains manquent et qui porte sur sa tête une idole couronnée; tout à côté, les fouilles ont donné une tête de tigre en roche porphyritique. La terreur que ce grand félide inspirait l'avait fait admettre au rang des dieux. A Santa-Lucia-Cosumalhuapa, au pied du volcan del Fuego, parmi des blocs de pierre cyclopéens et des statues de tapirs ou de caïmans, gisent des têtes colossales en pierre, d'un type étrange, inconnu jusqu'ici. Deux de ces têtes portent les immenses boucles d'oreille caractéristiques des anciens Péruviens et sont coiffées d'un turban qui se rapproche de celui des Asiatiques. Plus loin, sont des bas-reliefs sculptés sur des roches porphyritiques très dures. Ces bas-reliefs, plus grands que nature, représentent des personnages aussi bizarres comme conception que comme exécution, des scènes mythologiques qui ne se rapportent à aucun culte connu. Voici un chef ou un dieu assis sur son trône : l'oreille est distendue par un anneau d'une taille et d'un poids considérables; dans la main droite, il tient un instrument, insigne sans doute de son autorité, et que nous ne saurions mieux comparer qu'à une de nos rames. Le bas-relief le plus intéressant représente un sacrifice humain : le personnage principal est un prêtre; il est nu, et, selon l'usage des prêtres aztèques, il porte une jarretière autour de la jambe droite;

le pied gauche seul est chaussé. La coiffure, très singulière, est un crabe. Une des mains tient un silex, le couteau sans doute du sacrificateur; l'autre saisit la tête de la victime qu'il vient d'égorger. Sur le second plan, deux acolytes portent aussi des têtes humaines; un de ces acolytes est un squelette, sinistre représentant de la mort; la forme de sa tête est simienne; le grotesque se mêle au terrible. Il serait facile de multiplier de semblables faits; ils entraîneraient de fastidieuses répétitions, et nous avons hâte d'arriver à des découvertes plus récentes; nous nous contenterons donc d'ajouter que, toujours les figures sont grimaçantes et d'une laideur repoussante. Les vieilles races américaines ne recherchaient pas le beau, ou plutôt elles ne le comprenaient pas comme nous, formés que nous sommes par les immortels créateurs du grand art en Grèce.

Ce qui surprend à juste titre, c'est le travail nécessaire à ces sculptures, à ces gravures, quand on songe aux faibles moyens mécaniques que ces hommes avaient à leur disposition. Il fallait détacher (1) des blocs de pierre dure, en employant de misérables outils en quartzite ou en obsidienne, scier le granit ou le porphyre avec du fil d'agave et de l'émeri. Un dessin grossier du contour indiquait la partie de l'épaisseur à enlever; on exécutait le travail soit par le sciage d'une certaine portion que l'on éclatait ensuite habilement, soit par le martellement avec une pointe de silex; enfin, à l'aide de pierres plates ou de polissoirs, on frottait la surface des plans, de manière à enlever toute trace des éclatemens. D'autres procédés paraissent aussi avoir été employés; l'artiste traçait à grands traits les figures qu'il prétendait imiter, puis il couvrait de cendres les lignes destinées à rester en relief. On chauffait à l'aide d'un feu ardent toute la surface; les parties qui étaient directement soumises à l'action des flammes se décomposaient et produisaient des creux, tandis que celles garanties par la cendre restaient intactes (2). Pour achever son travail, le sculpteur n'avait plus qu'à se servir soit d'une pointe de silex, soit d'un ciseau en cuivre (3), les seuls outils à son usage, car le fer était inconnu; il lui fallait avec eux creuser un roc

(1) Ces détails sont empruntés à un excellent travail publié par M. E. Soldi, *les Arts méconnus*. Paris, 1881, Leroux.

(2) M. Wiener a vu, dans la vallée du Chicama de Sausal, creuser un canal d'irrigation à travers un rocher qui faisait obstacle. Les ouvriers indigènes mirent une couche épaisse de cendres sur les bords du tracé du canal, ils le couvrirent de *taquia* (excrémens séchés de vaches) et l'allumèrent. Au bout de huit jours, ils avaient obtenu par ce procédé un sillon de $1^m,20$ de large sur $0^m,80$ de profondeur et $2^m,30$ de longueur, dans une pierre granitique à veine de basalte. (Soldi, *l. c.*)

(3) Il a été trouvé, auprès de Quito, un ciseau qui avait été employé à travailler les larges dalles de trachyte servant à paver les routes dans l'empire des Incas. Ce ciseau pesait 198 grammes; la surface était fruste, le tranchant ébréché, la tête

très dur, atteindre des profondeurs de $0^m,03$ à $0^m,04$, exécuter ces figures colossales, ces bas-reliefs qui nous frappent aujourd'hui d'étonnement. La longueur d'un pareil travail est l'indice certain de l'enfance d'une société, où l'homme n'avait pas encore appris à connaître la valeur du temps.

Dans l'Amérique du Sud, la région des *piedras pintadas* s'étend de la Guyane à la Patagonie; nous les retrouvons dans les régions sauvages du Brésil et de la Plata, comme dans celles plus civilisées du Pérou et du Chili, et partout elles montrent une remarquable analogie. Les solitudes du Para et du Piauhy (Brésil) renferment de nombreuses sculptures en creux, dues à des populations inconnues. Ce sont des animaux, des oiseaux, des hommes dans les attitudes les plus variées. Les uns ont le corps tatoué; les autres portent des couronnes de plumes; des arabesques et des enroulemens complètent, si je puis me servir de ce mot, le tableau. A la Sierra da Onça, on signale des dessins tracés à l'ocre rouge, tantôt isolés, tantôt groupés sans ordre apparent; les rochers de la province de Ceara, ceux de Tijuco rappellent par les gravures dont ils sont couverts les rochers de la Scandinavie. M. de Humboldt, dans son célèbre voyage, décrit sur la rive droite de l'Orénoque des sculptures en creux représentant le soleil, la lune, des pumas, des crocodiles, des serpens. Ce sont des figures informes marquées le plus souvent par un simple trait et qui annoncent un art peu avancé. Cependant, comme elles sont entaillées dans le granit le plus dur, il est impossible de les attribuer aux tribus barbares qui habitaient le pays lors de l'arrivée des Européens. Ces hommes étaient incapables d'exécuter une semblable œuvre, de comprendre même un art, quelque grossier que cet art puisse nous paraître. Quelles étaient donc les populations à qui nous pouvous attribuer les *piedras pintadas?* Quelle était leur origine? Comment ont-elles disparu? L'illustre voyageur allemand ne nous apprend rien qui puisse atténuer sur ce point notre ignorance.

On cite, dans le pays des Chibchas (1), une pierre vraisemblablement destinée aux sacrifices et soutenue par des cariatides, un jaguar sculpté à l'entrée d'une grotte auprès de Neyba, plus loin des lamas gigantesques. Si nous pénétrons chez les Muiscas (2), les rochers

refoulée comme par le choc d'un marteau. Tout indiquait un long usage. L'analyse d'un fragment, faite par M. Damour, a donné quatre-vingt-quinze parties de cuivre, un peu plus de quatre parties d'étain, quelques faibles traces de fer, de plomb et d'argent.

(1) Les Chibchas étaient les anciennes populations de l'état de Cundinamarca, qui fait aujourd'hui partie des États-Unis de Colombie.

(2) Les Muiscas étaient un peuple allié aux Chibchas.

en granit ou en syénite sont couverts de figures colossales de crocodile et de tigre, gardiens sans doute des images du soleil et de la lune, les dieux suprêmes des indigènes de l'Amérique du Sud. Toutes ces figures, ces cariatides sont d'une facture grossière; elles montrent, comme celles de l'Amérique du Nord, une absence complète de goût, l'impossibilité absolue de reproduire fidèlement les objets. Que faudra-t-il donc dire d'une statuette ou plutôt d'une ébauche informe qui est aujourd'hui au musée du Louvre? Une femme cache son sein et foule aux pieds l'organe viril. Cette attitude a paru suffisante pour faire voir dans cette statue une de ces fabuleuses Amazones qui, selon la tradition, se rendaient chaque année, à un jour fixé, sur les bords du Yamunda. C'était là que les attendaient leurs amans qui, en récompense de leurs services, recevaient une idole en jade vert appelée *muirakitan* et représentant un crapaud, une grenouille, ou tout autre animal. Si la légende est vraie, il faut en conclure, ou que l'art n'existait pas encore, ou que les Amazones étaient peu satisfaites de leurs maris d'un jour; les muirakitans venus jusqu'à nous sont certainement inférieurs même aux figurines recueillies dans les dépôts de guano ou dans les sambaquis du Brésil.

Sur les rives du Pacifique, nous n'avons que l'embarras du choix, et il est facile de donner les exemples d'un art que l'on ne saurait mieux comparer qu'à celui du Guatemala. Un bloc de granit auprès de Macaya, connu sous le nom de la *Piedra de Leon*, est chargé de sculptures que l'on s'accorde à regarder comme très anciennes; le groupe le plus important représente la lutte corps à corps d'un homme et d'un puma. Ce n'est plus là un essai informe, les figures ont du mouvement; l'homme et l'animal luttent véritablement. Auprès de la petite ville de Nepen, on voit un serpent colossal; à une faible distance d'Arequipa, des arbres et des fleurs; plus loin, des bisons dont les narines percées portent des anneaux mobiles sculptés dans la même pierre. Aux Pintados de las Rayas, ce ne sont plus des objets animés, mais des figures géométriques, des cercles, des rectangles, dont il est malaisé de préciser le sens. Dans la province de Tarapaca, des surfaces considérables sont couvertes non-seulement de figures d'hommes et d'animaux, la plupart d'un assez bon travail, mais encore de caractères véritables écrits verticalement. Les lignes ont de 12 à 18 pieds de longueur, et chaque caractère est gravé à une assez grande profondeur. Ce n'est point là un fait isolé; auprès de Huara, on cite des inscriptions devenues très frustes, et entre Mendoza et la Punta (Chili) un grand pilier où l'on a voulu voir des lettres offrant quelque analogie avec l'alphabet chinois. Tout cela est assez vague, et quelque disposés

que nous puissions être à y voir les débuts de l'art graphique, nous ne saurions quant à présent poser une conclusion aussi importante.

A plusieurs reprises, nous avons parlé des figures de toute grandeur peintes sur les rochers ou sur les parois des cavernes. Nous aurions pu multiplier les faits à volonté; de semblables figures se rencontrent souvent dans les deux Amériques. Certaines grottes de la Californie étaient, au dire des chroniqueurs, couvertes de peintures représentant des hommes et des animaux aux formes étranges, et si admirablement conservées que les Conquistadores n'en pouvaient croire leurs yeux; mais si ces grottes ont existé, elles ont disparu depuis longtemps, et nous sommes disposé à voir dans leur description l'exagération assez habituelle des Espagnols. Ce qui est vrai, c'est que toutes les peintures venues jusqu'à nous sont d'un caractère bizarre, d'une exécution comparable à celle des gravures ou des sculptures dont nous venons de parler, et que si elles ont pu avoir une signification historique ou symbolique, cette signification, à part de rares exceptions, reste absolument ignorée.

L'usage des couleurs était certainement connu des Américains dès la plus haute antiquité. Les ocres, le noir de suie, le blanc de calcaire, avaient sans doute fourni les premiers élémens, et l'idée de les utiliser n'avait rien au-dessus des conceptions les plus primitives. L'expérience amène rapidement le progrès; l'homme apprend à extraire les couleurs végétales des feuilles, des fruits, des racines, des tiges, des graines des arbres. La matière colorante était aussi empruntée, comme la pourpre de Tyr, aux mollusques de la mer. Les Péruviens et les Mexicains savaient étendre ces couleurs sur les tissus qu'ils fabriquaient. L'étoffe était ensuite exposée à l'action de la lumière, et on obtenait par ce moyen des teintes variant du rose tendre au violet le plus sombre. Les couleurs ainsi fixées n'étaient même pas atteintes par la décomposition cadavérique. Notre nouveau musée du Trocadéro possède une collection d'étoffes provenant des huacas du Pérou; les vêtemens des momies enfouies depuis des siècles conservent encore sur leur trame rongée la couleur primitive.

Par des procédés probablement analogues, les Mexicains obtenaient le coloris brillant si remarquable de leurs pictographies. Ces pictographies, véritables manuscrits dont un petit nombre seulement est parvenu jusqu'à nous, retracent l'histoire du pays, ses traditions nationales, la généalogie de ses rois et de ses nobles, le rôle des tributs des provinces, les lois, le calendrier, les fêtes religieuses, l'éducation de l'enfance, un résumé complet, en un mot, de tout ce qui touchait aux mœurs, aux usages, à la vie du peuple; elles étaient peintes en couleurs différentes sur de la toile de coton,

sur des peaux préparées, sur un papier fort et résistant, fabriqué avec les fibres de l'agave. Tantôt l'artiste retrace les scènes de la vie réelle; d'autres fois il raconte les faits au moyen de caractères hiéroglyphiques, symboliques ou phonétiques, signes conventionnels transmis par les générations et auxquels il était défendu de rien innover. Les Mexicains attachaient une grande importance à ces peintures, elles étaient dessinées par des hiérogrammates spécialement choisis, gardées avec un soin jaloux par des prêtres, et leur lecture ou leur interprétation étaient sévèrement interdites au peuple (1).

Une des plus curieuses représente la suite des migrations des Aztecs. Les figures humaines sont d'une grande finesse; les chefs portent tous le même vêtement, un manteau qui laisse le côté droit à nu; leur nom est représenté par un signe au-dessus de leur tête; l'expression des physionomies, les traits du visage sont très variés; l'artiste s'est certainement efforcé de reproduire les portraits de ceux dont il retraçait l'histoire. Une autre série de peintures montre l'éducation des enfans, la nourriture qu'on leur donnait, les châtimens qu'on leur infligeait. Le père apprend à son fils à porter des fardeaux, à diriger un canot, à se servir de filets pour la pêche. La mère enseigne à sa fille les soins domestiques; elle balaie la maison, elle prépare les tortillas, elle tisse les étoffes nécessaires à la famille. Ces peintures offrent les traits nets et les couleurs brillantes que recherchaient avant tout les Américains. Il est évident qu'il ne faut pas leur demander des modèles de peinture décorative; leur ignorance complète des proportions et des lois de la perspective montre que l'art était bien un produit de leur génie propre, ou, si le mot paraît trop ambitieux, de leur instinct de race, et qu'ils n'ont subi aucune influence étrangère. La tradition veut que les Aztecs aient puisé leurs procédés chez les Toltecs, les initiateurs de tout progrès dans l'Amérique centrale. Après leur victoire définitive, les rois de Mexico firent détruire toutes les peintures qui rappelaient la grandeur de ceux qu'ils avaient vaincus. Par une représaille bien juste, toute douloureuse qu'elle puisse être pour la science, les Espagnols, vainqueurs à leur tour, s'empressèrent de détruire les annales des Aztecs, et quelques fragmens échappés au fanatisme de l'évêque Jean de Zumarraga sont les seules sources authentiques où nous puissions puiser (2). Si ces pictographies ne peuvent désormais nous offrir

(1) Ces pictographie sont souvent été reproduites, entre autres par Gemelli-Carreri, lord Kingsborough, Humboldt, Bancroft, etc.

(2) Zumarraga se vantait que, dans l'espace de huit ans, les franciscains avaient détruit plus de vingt mille monumens de l'idolâtrie. Quelques manuscrits échappèrent à la destruction. Les pictographies retraçant l'éducation des enfans sont

aucun renseignement certain, elles servent du moins à montrer le point culminant de l'art dont nous avons raconté les humbles débuts.

Nous venons de dire la conclusion qui s'imposait : l'absence de tout élément étranger dans la naissance et le développement de la peinture et de la sculpture chez les divers peuples américains. Les mêmes conclusions peuvent-elles s'appliquer à l'architecture, l'art à la fois le plus important et celui où l'assimilation est le plus facile? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

III.

La nécessité de se préserver des intempéries a été l'origine de l'architecture. Les parois des cavernes, où l'homme avait trouvé son premier asile, devaient faire naître chez lui l'idée des murs en pierre; les arbres des forêts sous lesquels il reposait, celle des colonnes et des toits. Par un progrès naturel, les pierres sont équarries, disposées en un ordre régulier, assujetties avec de l'argile; les colonnes sont sculptées, les toits se dressent, les ornemens les plus variés, les bas-reliefs se montrent; et peu à peu les humbles demeures deviennent ces temples, ces palais dont les siècles ont respecté les ruines grandioses. En Amérique, par une exception remarquable, la pierre fait défaut aux plus anciennes constructions architecturales de l'homme. Du Canada au golfe du Mexique, du Pacifique à l'Atlantique, une race nombreuse et intelligente a laissé comme traces de son passage des fortifications, des tertres, des pyramides, sépultures de ses chefs ou temples de ses dieux, toujours construits en terre. Nous ignorons l'histoire, l'origine, les migrations de cette race; ses fortunes diverses nous sont inconnues; son nom même est effacé de la mémoire des peuples, et celui de *Mound-Builders*, sous lequel nous le désignons, est emprunté à ses terrassemens (1). La civilisation de ces hommes était avancée; ils avaient exploité, dès les temps les plus reculés, les mines de cuivre du la cSupérieur; ils cultivaient le sol, comme toute

tirées du codex Mendoza, ainsi appelé du nom du vice-roi qui en fit hommage à Charles-Quint. C'est une copie moderne généralement regardée comme exacte; elle est complétée par des explications en langue aztèque et en espagnol. Le codex Mendoza comprend trois parties : la première est historique, la seconde est un relevé des tributs des différentes provinces, la troisième, où nous avons puisé, se rapporte aux mœurs et aux coutumes des Aztecs.

(1) C'est la *Revue* qui, la première en France, a fait connaître ces curieux monumens. Ampère les mentionne dans ses *Promenades en Amérique* (voy. année 1853, t. I, p. 751).

race sédentaire y est astreinte ; ils se livraient au commerce, car, sous le même *mound* on retrouve, avec le cuivre, l'obsidienne du Mexique, le mica des Alleghanys et les coquilles de la mer. Ils creusaient des canaux ; on a pu reconnaître, sur une étendue de 70 milles, un de ces canaux destiné à mettre le Missouri en communication avec les grands lacs. Les tertres étaient orientés avec précision : ils figuraient des triangles, des carrés, des cercles, des polygones ; les angles étaient droits, les côtés réguliers ; évidemment les Mound-Builders connaissaient l'art de mesurer les surfaces, et possédaient quelques données astronomiques.

Toute la région qui s'étend des Alleghanys aux Montagnes-Rocheuses était couverte d'une série de redoutes, de camps retranchés où des populations entières pouvaient se réfugier. L'homme savait déjà défendre chaque éminence, chaque delta formé par la jonction de deux rivières, au moyen de murs, de parapets en terre, de fossés de circonvallation. Sur plusieurs points on peut reconnaître un véritable système de fortifications reliées entre elles, des tranchées profondes, des passages creusés sous le lit des rivières, des postes d'observation sur les hauteurs, des terrassemens concentriques pour protéger les entrées, et jusqu'à de petites casemates où les défenseurs trouvaient un abri suffisant contre les flèches en silex, seules armes offensives encore connues. Les tertres destinés au culte religieux étaient en forme de cône tronqué ; le sacrifice s'accomplissait à la vue de tout le peuple, sur une plate-forme où l'on arrivait par une rampe ménagée avec soin. Quelques-unes de ces pyramides étaient très élevées ; parmi beaucoup d'autres, nous citerons celle de Cahokia, formée de quatre terrasses successives : elle mesure 91 pieds de hauteur ; sa base, 720 pieds sur 560 ; la plate-forme était couronnée par une pyramide plus petite, récemment détruite, et on a calculé qu'il n'était pas entré dans la construction totale moins de 25 millions de pieds cubes de terre. Le mound principal s'élevait au milieu de soixante autres qui couvraient plusieurs hectares de terrain, et il était flanqué par quatre mounds carrés, surmontés eux aussi de pyramides peu élevées. Il a fallu nécessairement de longues années, de nombreux ouvriers, et de véritables connaissances architecturales pour mener à bien de semblables travaux.

Dans les états du Far-West, principalement dans le Wisconsin, nous trouvons un art plus original encore. Ce sont des tertres qui représentent des mammifères gigantesques, des oiseaux dont les ailes ont 30 mètres d'envergure, des reptiles, des tortues, des lézards, des hommes de dimensions non moins extraordinaires. L'alligator de Granville atteint 103 pieds de longueur ; un singe

160 pieds; sa queue déroulée peut avoir le double. Les replis du serpent de Brush-Creek (Ohio) mesurent 700 pieds; une araignée, dans le Minnesota, couvre un acre de terrain; un mastodonte, à peu de distance de la jonction du Wisconsin et du Mississipi, n'est pas moins colossal. Pour tous, la terre, l'argile ou le sable ont été les seuls matériaux employés.

Les poteries trouvées principalement dans les sépultures des Mound-Builders, rendent encore un témoignage frappant des dispositions artistiques de leurs constructeurs. Nous avons des vases, des aiguières, des coupes, des terrines, des plats aux formes les plus variées. L'ornementation est gracieuse, la régularité parfaite, les peintures d'un coloris éclatant et disposées avec goût. Les anses représentent des animaux, des reptiles, des oiseaux, souvent aussi des masques humains; mais ces derniers sont presque toujours de grossières caricatures. Une petite statuette féminine, nous n'osons dire de femme, en terre cuite, montre des seins pendans, des extrémités simiennes, un visage grotesque. La reproduction constante de cette figurine a fait croire qu'elle était une déesse malfaisante et que la crainte qu'elle inspirait s'était trahie par les traits sous lesquels on la représente. Les dieux de la Chine sont d'informes magots; les idoles de l'Inde ne sont pas moins hideuses que celles de l'Amérique. La beauté, il faut le répéter, est toute conventionnelle, souvent modifiée par le goût naturel, les conditions hiératiques ou climatologiques, les difficultés techniques. « L'hérédité, a dit dans cette *Revue* même un de nos plus éminens écrivains (1), assigne aux races leurs caractères, aux castes leurs mœurs, aux générations leurs phases historiques et leurs tendances séculaires. »

A côté des Mound-Builders vivait une race entièrement différente, à en juger du moins par ses constructions. Les *Cliff-Dwellers* (2), seul nom que nous puissions leur donner, occupaient le Nouveau-Mexique. Leurs demeures, qu'on ne saurait mieux comparer qu'à des nids d'hirondelles, s'élevaient sur des rochers presque inaccessibles. Chaque plate-forme, chaque anfractuosité, chaque espace, quelque limité qu'il pût être, étaient devenus l'emplacement d'une habitation construite soit en pierres cimentées avec de l'argile, soit en adobes ou briques séchées au soleil. Là où la place l'avait permis, plusieurs habitations groupées les unes à côté des autres formaient de véritables villages, des *Cave-Towns*. Les chambres étaient étroites et basses, les fenêtres d'une incroyable petitesse; il n'existait pas

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril, l'étude de M. Caro sur *l'Hérédité intellectuelle et morale*.

(2) Littéralement : les habitans des rochers.

de portes et l'on ne pouvait communiquer d'un étage à l'autre que par des échelles ou par des trappes. Dans plusieurs de ces Cave-Towns, on rencontre des corrals destinés aux bestiaux, dont le séjour est attesté par du fumier en poussière. Comment parvenait-on à faire grimper des animaux par les pentes les plus raides, par les passages les plus difficiles, à des hauteurs atteignant parfois huit cents pieds au-dessus du niveau de la vallée? Comment l'homme pouvait-il apporter les matériaux nécessaires à ses constructions, les vivres nécessaires à sa famille? C'est là ce que nous ne prétendons pas expliquer. Des dangers se renouvelant sans cesse menaçaient les Cliff-Dwellers; la sécurité paraît avoir été le premier de leurs besoins; de là ces habitations perchées sur des rochers, ces tours rondes ou carrées, dans des positions admirablement choisies pour la défense, et dont les ruines restent encore debout.

C'est dans les vallées, sous la protection des tours, que s'élevèrent plus tard les pueblos, dont quelques-uns étaient encore habités lors de l'arrivée des Espagnols. Les plus grands se composaient de bâtimens rectangulaires, entourant une cour d'une régularité parfaite. Ces constructions sont tantôt en pierres, tantôt en adobes, tantôt en une sorte de conglomérat formé de petits silex, mais toujours recouvertes de plusieurs couches d'argile; sur quelques points, au Pueblo Bonito par exemple, les murs ont été renforcés par des rondins de bois placés les uns verticalement, les autres horizontalement. Nous trouvons cette disposition dans les îles de la Grèce, exposées aux désastreux effets des tremblemens de terre; les mêmes causes avaient amené les habitans du Nouveau-Mexique à prendre les mêmes précautions. Ne nous lassons pas de faire ressortir cette similitude de l'intelligence de l'homme, cette analogie dans ses conceptions : ce sont là assurément les faits les plus curieux qui ressortent des études que nous poursuivons.

Les Pueblos, véritables phalanstères, étaient des constructions importantes. L'un d'eux, situé auprès d'Aztec-Spring, couvrait une superficie de 480,000 pieds carrés, et on a calculé qu'il y était entré 1,500,000 pieds cubes de maçonnerie (1). Des poutres en bois de cèdre ou de sapin, dont on se contentait d'enlever l'écorce, formaient

(1) Le Pueblo d'Aztec-Spring est le plus considérable de ceux connus jusqu'à ce jour. Il en est cependant nombre d'autres très importans. Les murs de Chettro-Kettle mesurent 935 pieds de longueur sur 40 de hauteur. Un pueblo sur la petite rivière de las Animas comptait assurément cinq, peut-être même six étages, et renfermait près de quatre cents chambres. Un des pueblos du Rio Pecos compte cinq cent dix-neuf chambres, un autre cinq cent quatre-vingts. Quelques-unes de ces chambres ne mesurent que 9 pieds sur 16; d'autres, plus petites encore, 7 pieds sur 9. La hauteur de l'étage varie de 8 à 9 pieds.

le plancher; les ouvertures étaient peu nombreuses et étroites; les chambres, comme celles des *Cliff-Houses*, d'une petitesse extrême. Il est difficile de comprendre comment une famille pouvait vivre dans un espace de quelques pieds carrés. Quand les échelles étaient retirées, les habitans jouissaient d'une sécurité relative et parvenaient à se défendre contre des attaques qui devaient être fréquentes, si nous en jugeons par les innombrables pointes de flèche en silex, en obsidienne, en agate qui gisent au pied de ces antiques demeures. Ces villages, Cave-Towns ou Pueblos, renferment toujours un certain nombre de tours rondes, quelquefois en sous-sol, et dont plusieurs atteignent jusqu'à soixante pieds de diamètre. Elles sont construites en matériaux semblables à ceux des autres bâtimens qu'elles dominent. On y parvenait soit par une trappe placée au sommet, plus souvent par un long boyau où il fallait cheminer en rampant. Les Espagnols ont donné à ces tours le nom d'*estufas*; leur véritable destination reste inconnue. On a supposé, probablement avec raison, qu'elles étaient destinées à conserver le feu sacré, de tout temps l'objet du respect superstitieux des anciens Américains.

Nous nous sommes étendus sur ces habitations, les seules de ce genre connues dans l'Amérique du Nord. Leur architecture était des plus simples; rien n'était donné à l'ornementation; tous les détails montrent la nécessité de la lutte pour l'existence. Les fouilles jusqu'ici n'ont pu être que très superficielles. Le pays est infesté par les Apaches, les plus féroces des Indiens nomades, et les explorateurs chargés par le gouvernement des États-Unis de la topographie de ces nouveaux territoires, n'avaient guère le temps de se préoccuper des souvenirs du passé. Outre les pointes de flèche, on a trouvé quelques grattoirs, quelques haches en silex et, autour de chaque demeure, des fragmens de poterie en nombre vraiment extraordinaire : « on les recueille par charretées, » écrit un des voyageurs les plus récens. La céramique des Cliff-Dwellers est supérieure à celle des Mound-Builders. Elle était souvent couverte d'un vernis silicaté de couleur bleue, noire ou brune, plus rarement rouge ou blanche. Les ornemens se détachent sur les parois soit en relief, soit en couleur différente de celle du fond du vase. Cette ornementation consiste généralement en méandres, en lignes géométriques, qui, par leurs dispositions diverses, rappellent celles si connues en Europe sous le nom de grecques et qui se trouvent ainsi transportées des rives de l'Adriatique aux rives du Pacifique.

L'Amérique ne ménage pas les surprises à ceux qui étudient son vieux passé; aux Mound-Builders, aux Cliff-Dwellers succèdent

d'autres peuples, venus du nord et se dirigeant vers le sud. Chaque invasion nouvelle refoule l'invasion de la veille, comme la vague de la mer précipite celle qui l'a précédée. Les Mayas, les Toltecs, les Aztecs, bien d'autres encore appartiennent à une même race, féconde entre toutes, la race Nahuatl, à qui l'Amérique centrale, probablement aussi le Pérou, ont dû une civilisation nouvelle, une véritable grandeur. Il est impossible de préciser le lien qui rattache ces peuples aux autres races américaines. Un seul fait nous frappe : les Nahuas, comme les Mound-Builders, plaçaient leurs *teocallis* (1) sur des pyramides tronquées, sur des collines artificiellement agrandies et revêtues de maçonnerie. Il y a là, avec les usages des Mound-Builders, une analogie qui ne saurait être fortuite ; mais ces nouveau-venus étaient évidemment plus avancés ; leurs temples, leurs palais, leurs monolithes, leurs statues, leurs bas-reliefs couvrent le Mexique, le Guatemala, le Yucatan, le Chiapas. Des régions entières, aujourd'hui envahies par le désert, par des marécages malsains, où l'homme trouve la fièvre et la mort, étaient aux siècles passés habitées par des populations nombreuses, et les hardis pionniers qui parcourent, la hache à la main, des forêts presque impénétrables, se flattant dans leur naïf orgueil de fouler les premiers ces terres vierges, voient se dresser devant eux des ruines, des sépultures, muets témoins de siècles écoulés, de peuples disparus !

Il est difficile de reconstituer le passé de ces peuples. La tradition veut que la monarchie toltèque ait été l'apogée de leur grandeur. Les premiers sur le nouveau continent, les Toltecs ont créé des routes, construit des aqueducs et des ponts ; ils savaient utiliser l'or, l'argent, le cuivre, l'étain et le plomb, filer, tisser, et teindre des étoffes, bâtir avec des pierres liées par de la chaux. C'est à eux que l'on attribue l'invention de la médecine, et leurs rois entretenaient des hôpitaux où les malades étaient soignés gratuitement. La magnificence de ces rois était extrême, si nous en croyons les chroniqueurs espagnols. Le palais de Quetzacoatl renfermait quatre salles principales ; les murs de celle de l'Est étaient couverts de plaques d'or finement ciselées ; la salle des émeraudes et des turquoises était à l'ouest, et partout on voyait enchâssées des milliers de pierres d'un éclat incomparable. Les murs de la salle du Sud portaient des ornemens en argent et des coquilles aux couleurs brillantes ; la salle du Nord enfin était en jaspe rouge travaillé avec un art infini. Dans un autre palais, les murs de chacune des salles disparaissaient

(1) Tel est le nom donné par les Mexicains à leurs temples ; ils étaient toujours érigés sur des massifs de maçonnerie.

sous des tentures de plumes. Ces plumes étaient tantôt jaunes, bleues, arrachées à l'aile d'un oiseau très rare, le *xeuhtototl*, d'autres fois rouges ou blanches. Les rois de Tezcuco n'étaient pas moins magnifiques. Ixtlilxochitl, leur historien et leur descendant, nous a conservé la description des palais qu'ils avaient érigés, des jardins, des lacs qu'ils avaient créés à grands frais, de l'aménagement des forêts réservées à leurs chasses. Il énumère les villes et les provinces chargées du service royal : les unes devaient fournir le nombre d'hommes nécessaires pour l'entretien des palais, les autres les serviteurs attachés à la personne du monarque, d'autres encore les jardiniers, les forestiers ou les laboureurs. Si quelques-uns de ces détails peuvent paraître exagérés, les édifices encore debout restent des témoins irrécusables. De véritables villes, dont les ruines couvrent des superficies considérables ont existé dans toute l'Amérique centrale. A chaque pas, le voyageur ou l'archéologue sont arrêtés par des montagnes de décombres, des colonnes renversées, des sculptures brisées, derniers restes de monumens que l'homme se figurait édifier à jamais. Qui ne sait aujourd'hui les noms de Copan, de Mitla, de Palenque, de Chichen-Itza (1)? D'autres villes encore inconnues existaient dans des régions restées inexplorées. Il y a quelques mois à peine, M. Charnay, après une marche pénible et dangereuse, découvrait sur la rive gauche de l'Usumacinta, les ruines d'une de ces villes à laquelle il a donné le nom de *Lorillard City* (2). Les monumens, temples ou palais, ressemblent ceux de Palenque; comme eux, ils sont érigés sur des monticules naturels ou artificiellement agrandis.

Les constructions massives que l'on remarque au Mexique, comme au Pérou, l'immense largeur des bases, l'inclinaison des parois donnent une tendance pyramidale et comme une apparence de stabilité et de durée qui font forcément penser à l'Égypte. Palenque avec ses palais, Tiaguanuco ou Huanucho-Viejo au Pérou, avec leurs portes monumentales, le petit nombre d'ouvertures en forme de *tau*, destinées à faire pénétrer la lumière, les murs recouverts d'une peinture rouge éclatante, les figures toujours représentées de profil, ne seraient pas déplacées sur les bords du Nil. Les bas-reliefs de Chichen-Itza ressemblent à ceux de Babylone ou de Ninive; la richesse de l'ornementation rappelle celle des monumens assyriens. Les méandres des frises de Mitla, de la Casa del Gobernador ou de la Casa de Monjas à Uxmal (3) relèvent de l'art grec. Le portique de Kabah, un aqueduc

(1) Tous ces noms, sauf peut-être le dernier, remontent à la conquête espagnole.

(2) Du nom d'un riche Américain qui avait fait les frais de l'expédition de M. Charnay.

(3) On a calculé que les sculptures de la casa de Monjas couvraient une superficie de 24,000 pieds carrés.

sur le Rodadero à Cuzco auraient pu s'élever dans la campagne de Rome. Les figures qui ornaient le temple de Xochicalco (Mexique) étaient représentées assises les jambes croisées, dans l'attitude traditionnelle de Bouddha, et dernièrement un missionnaire protestant s'émerveillait des rapports entre les édifices de Chichen-Itza et les topes ou les dagobas qu'il avait vus à Anaradjapoura, l'ancienne capitale de l'île de Ceylan. Ces ressemblances, quelque curieuses qu'elles puissent paraître, sont après tout assez vagues et peut-être accidentelles; elles ne permettent qu'une seule conclusion. Nous ne voyons surgir les constructions grandioses, telles que celles de l'Inde ou de la Chine, de l'Égypte ou de l'Assyrie, que dans des conditions identiques : il faut des peuples vivant sous un régime despotique, une race conquérante, imposant par la force à un peuple soumis les travaux nécessaires. Les vainqueurs apportent leur génie particulier, leurs traditions; les vaincus donnent les élémens matériels, leurs labeurs et leurs sueurs. Les études récentes permettent d'affirmer que les choses se sont ainsi passées en Amérique, et que ces monumens dont les ruines attestent l'importance n'ont pas eu une autre origine.

La construction de ces édifices, dans toute l'Amérique centrale et au Pérou, offre de grandes analogies. Bien que très certainement tous ne datent pas de la même époque et qu'ils soient dus à des peuples différens, ils présentent, si je puis me servir de ce mot, un air de famille que l'on ne saurait méconnaître. Les pyramides sont certainement le fait le plus saillant de cette ancienne architecture. C'est sur des pyramides que s'élèvent les teocallis ou les palais à Palenque et à Copan, comme à Chimu et à Tiaguanuco, dans le Yucatan et l'Anahuac, comme au Pérou et au Chili. Nous constatons sans doute des différences locales, dont il faut peut-être chercher la cause dans la différence des matériaux à la disposition des constructeurs; mais toujours le type primitif persiste et se relie au souvenir lointain des mounds, qui des rives de l'Ohio et du Mississipi, ont pénétré dans la Floride, puis dans les régions du Sud, où le Pérou marque leur dernière limite.

Les murs encore debout sont tantôt d'immenses blocs de pierre ou de granit porphyritique qui rappellent les constructions cyclopéennes, tantôt des blocages de pierres ou de briques recouverts d'une couche épaisse de ciment. Tous les voyageurs remarquent la solidité et à la fois l'élégance de ces édifices; les paremens étaient dressés avec régularité, les joints bien coupés, les arêtes d'une grande pureté. Presque toujours ils étaient ornés d'une corniche saillante et d'une large frise surchargée d'ornemens en stuc d'une grande richesse; on les obtenait en appliquant sur l'enduit humide

soit des rondelles de ciment, soit des bambous et en les recouvrant d'une nouvelle couche d'enduit qui, sous les rayons d'un soleil ardent, acquérait rapidement une grande dureté. On arrivait ainsi à une ornementation variée de méandres, de grecques, de losanges, de sphères aplaties, d'arabesques d'un excellent effet. Une couche de peinture, qu'on ne peut mieux comparer comme ton qu'à celle des maisons de Pompéi, terminait la décoration, qui était surtout réservée aux murs extérieurs. A l'intérieur, les salles généralement spacieuses, souvent soutenues par des colonnes, étaient nues et privées d'ornementation architecturale.

La monotonie peut-être excessive de cette architecture était relevée par des tours carrées à plusieurs étages. Nous les voyons à Copan, à Palenque, à Tikal ; la casa de la Culebra, à Uxmal, était couronnée par treize petites tourelles. Les architectes avaient également le soin de placer sur les façades des statues, des pilastres, des cariatides, des bas-reliefs. A Chichen-Itza, généralement regardée comme la plus récente des villes yucatèques, on peut aussi reconnaître d'importantes peintures murales. Ce sont de longues processions d'hommes et d'animaux, des combats, les luttes de l'homme contre le tigre ou le serpent, des arbres, des maisons. Une peinture sur les murs du cirque, malheureusement fort endommagée, représente un bateau assez semblable aux jonques chinoises. C'est le seul exemple connu des procédés de navigation de ces anciens peuples.

Les sculptures qui ornaient les édifices offrent de telles différences comme style et comme exécution, que l'on a peine à croire qu'elles soient dues à la même race, qu'elles répondent à la même civilisation. Tantôt ce sont des idoles étranges, aux formes incorrectes, des hommes portant des têtes de tigre, un alligator tenant dans sa gueule une figure avec une tête humaine et les extrémités d'un animal ; un crapaud gigantesque dont les pattes sont terminées par des ongles de félide. Tout à côté de ces monstres, on recueillait à Copan une statue qui paraît la plus haute expression de l'art maya, et nous ne savons ce qui doit le plus étonner, la bizarrerie de la conception, la richesse de l'ornementation ou la finesse de l'exécution. A Palenque, nous voyons une statue à l'expression calme et souriante qui ne serait pas déplacée dans le palais d'un pharaon, tandis que la pierre tombale de Chaac-Mol, récemment retrouvée à Chichen, les bas-reliefs de Santa-Lucia, d'autres encore se rapprochent de l'art moderne de nos régions. Ces contrastes saisissans, s'ils n'apportent aucun éclaircissement, ajoutent un nouvel attrait à l'archéologie américaine par les problèmes sans fin qu'ils soulèvent.

Nous avons peu parlé des monumens aztèques. Les uns, comme la pyramide de Xochicalco, ont disparu grâce à la cupidité de leurs

propriétaires pressés de s'emparer des pierres pour les besoins de leurs usines ; les autres, le grand temple de Mexico, par exemple, ont été détruits sur l'ordre des moines qui accompagnaient les Conquistadores. Sans doute, la science a le droit de déplorer ce sombre fanatisme, cette ignorance barbare ; mais on ne saurait méconnaître l'indignation légitime soulevée par les hideux sacrifices offerts aux idoles dont ce temple était le sanctuaire. Lors de sa dédicace par Ahuitzotl, le prédécesseur de l'infortuné Montezuma, les massacres durèrent quatre jours (1). Le sang coulait en telle quantité le long des terrasses du temple, qu'il bondissait en cascades et formait de véritables mares, où il se coagulait et répandait une épouvantable puanteur. Les Espagnols avaient une preuve trop certaine de la vérité de ces faits ; les crânes des malheureux ainsi sacrifiés étaient mis à part, portés en dehors de l'enceinte sacrée et déposés sur le *Tzempantli*, immense pyramide oblongue de têtes humaines enchâssées dans la maçonnerie. Deux colonnes élevées dominaient la plate-forme ; elles étaient formées de crânes qui remplaçaient les pierres. Quand la victime était un chef notable, sa tête était placée dans son état naturel et rien ne saurait rendre l'horreur et le dégoût qu'inspiraient ces faces grimaçantes dans la mort. Les chroniqueurs espagnols ont calculé que le nombre total de crânes ainsi exposés s'élevait à cent trente-six mille. C'était là assurément un monument unique dans son genre, et nous ne saurions mieux terminer ce que nous avions à raconter des antiques édifices américains.

IV.

Quelles conclusions ressortent de cette étude? L'art est un sentiment inné chez l'homme ; nous le trouvons plus ou moins développé chez les races les plus diverses. Il grandit avec la civilisation ; il s'élève et il s'épure avec elle. En dehors de ce caractère général, il revêt dans chacune des races humaines une originalité propre due aux circonstances locales, à l'atavisme, au climat, au milieu ; mais ce caractère peut être modifié par les circonstances, par les influences étrangères, plus rarement par les génies exceptionnels, qui agissent avec une force irrésistible non-seulement sur leur propre génération, mais aussi sur les générations qui leur succèdent.

(1) Le chiffre des victimes à cette occasion a été diversement évalué de vingt mille à soixante-douze mille ; la marge, on le voit, est large. Ce qui est certain, c'est que les Mexicains se nourrissaient de la chair des malheureux ainsi immolés.

Les mêmes causes ont produit les mêmes effets en Amérique, avec cette réserve, cependant, que le sentiment de l'art, le goût des ornemens, paraissent s'être éveillés plus tard sur le nouveau continent que sur l'ancien. Nous avons vu qu'en France et en Suisse, les troglodytes avaient déjà l'idée d'imiter les objets qu'ils avaient devant les yeux, tandis qu'en Amérique, quelque volonté que nous ayons de vieillir les plus anciennes pictographies, nous ne pouvons les faire remonter ni aux temps quaternaires, ni même aux plus anciennes périodes néolithiques. Tels sont les seuls faits que nous puissions affirmer. La science a bientôt atteint une limite infranchissable. Les découvertes et les travaux des américanistes n'ont pu encore percer les ténèbres qui cachent l'origine des peuples du Nouveau-Monde, à laquelle se rattachent si intimement les origines de l'art chez eux. Pour les uns, l'art américain tient par trop de côtés à celui de l'ancien continent, p ur que l'on puisse attribuer les analogies au hasard, à la seule similitude des conceptions, ou, si on l'aime mieux, des instincts de l'homme. Pour les autres, et nous sommes de ce nombre, ces analogies sont trop vagues pour permettre une affirmation sérieuse. Les différences d'ailleurs sont autrement importantes que les analogies. Parmi elles je n'en veux retenir qu'une seule : l'impossibilité absolue de comparer les hiéroglyphes égyptiens à ceux de l'Amérique centrale. L'art américain serait donc un art *sui generis*, à peine modifié par des influences étrangères.

Nous savons encore trop peu de choses sur les relations qui ont existé entre le Nouveau-Monde et nos vieux continens avant le XIVe siècle, pour pouvoir résoudre la question avec quelque certitude. Sans doute, des migrations ont eu lieu à bien des reprises; les peuples chassés de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique même, par la faim, par la guerre, par les innombrables fléaux, triste apanage de l'humanité, se sont rués sur l'Amérique; ils ont modifié les races primitives, qui, si elles ne sont pas autochtones, remontent du moins à une prodigieuse antiquité; mais nous ne savons ni le point de départ de ces migrations, ni leur point d'arrivée, ni la race ou plus vraisemblablement les races d'où ces immigrans étaient sortis. Comment dire, dans notre ignorance, l'influence qu'elles ont pu exercer? L'esprit hésite devant la grandeur des problèmes qui se présentent; aujourd'hui ils sont posés, c'est à ceux qui viendront après nous à les résoudre.

Mis DE NADAILLAC.

JEAN ROQUELIN

RÉCIT DE LA LOUISIANE.

Dans la première décade du siècle, alors que le gouvernement américain, établi depuis peu, était un objet d'horreur pour la Nouvelle-Orléans, alors que les créoles ne trouvaient pas à leur gré assez d'anathèmes contre ces ignobles innovations : le jugement par jury, les danses américaines, la répression de la contrebande et les proclamations en langue anglaise (1), avant que le torrent de l'immigration anglo-américaine se fût répandu sur le delta, effrayé déjà de ses préludes, on rencontrait à une courte distance de ce qui est aujourd'hui la rue du Canal et considérablement en arrière de la ligne de villas qui bordait le fleuve, sur la route de Tchoupitoulas, une vieille maison coloniale presque en ruines.

Elle semblait se tenir à l'écart de la civilisation, le vaste espace qui avait été autrefois couvert de champs d'indigo étant rendu à l'état sauvage et redevenu l'un des marais les plus pestilentiels qui existassent à cinquante milles de distance. La maison, de cyprès massif, dressée sur des piliers, avait l'air triste et rébarbatif ; sa construction solide rappelait un temps plus ancien encore, où chacun avait à veiller à sa propre sûreté, l'insurrection des noirs pouvant

(1) Le premier consul venait de céder la Louisiane (1803) au gouvernement américain, moyennant 15 millions de dollars, dans la crainte de voir la puissance anglaise s'étendre sur le Mississipi.

passer pour un péril quotidien. Son toit et ses flancs noircis, battus par les intempéries, s'élevaient au-dessus des jungles à la façon d'un wagon de munitions gigantesque abandonné dans la boue par quelque armée en déroute. Alentour régnait une végétation épaisse et touffue : des saules de petite taille entremêlés à cent buissons épineux ou fétides, sauvages étrangers qui n'avaient point parlé le langage des fleurs, et que nul botaniste n'aurait su nommer en grec. Des lanières sans nombre de *smilax* s'y suspendaient décolorées et la boue infranchissable, au-dessous, se hérissait de palmiers nains. Deux grands arbres isolés, des cyprès morts, marquaient le centre du marais et servaient de perchoir aux vautours. Les filets d'eau peu profonde s'éparpillaient sous un tapis de plantes aquatiques, cachant assez de reptiles grands et petits pour donner à celui qui les aurait vus le frisson jusqu'à la fin de ses jours. La maison avait été bâtie sur une légère hauteur : la levée d'un canal de dérivation. Les eaux de ce canal ne couraient pas, elles se traînaient pour ainsi dire et étaient pleines d'alligators voraces qui défendaient contre les curieux la sinistre demeure du vieux Jean-Marie Roquelin, opulent planteur d'indigo, jadis très haut placé dans l'estime d'un cercle exclusif et altier, mais réduit aujourd'hui à la condition d'ermite, évité par tous ceux qu'il avait connus, les évitant lui-même. Le dernier de sa race, disait-on. Son père reposait sous les dalles de la cathédrale de Saint-Louis, entre l'épouse de sa jeunesse et la compagne de son âge mûr. Chaque jour, le vieux Jean visitait ce tombeau. Sur le sort de son demi-frère Jacques, hélas ! planait un mystère. Personne ne savait ce qu'était devenu le fils du second lit que leur père avait laissé à la garde de ce frère, son aîné de trente ans. Sept années auparavant, il avait disparu soudain une fois pour toutes. Les deux frères semblaient si heureux de la tendresse l'un de l'autre ! Ni père, ni mère, ni femme, ni parent à aucun degré : seuls au monde et assez unis pour n'en point souffrir. L'aîné, un bel homme, hardi, chevaleresque, franc et aventureux ; le cadet un être délicat, studieux, doux comme une fille, sans cesse plongé dans ses livres. Ils vivaient sur leur plantation héréditaire comme un couple d'oiseaux, l'un toujours dans le nid, l'autre l'aile volontiers ouverte au vent. Le trait principal du caractère de Jean-Marie Roquelin était l'adoration qu'il professait pour son « petit frère : » — Jacques a dit ceci, Jacques a dit cela, Jacques en décidera, car Jacques sait tout, et il est bon autant qu'il est savant, il est la sagesse même et le jugement.

Jacques cependant restait au logis, et sa passion pour les livres d'un côté, d'autre part, les habitudes vagabondes et dissipatrices de son frère, furent cause que la plantation périclita. Jean-Marie, magnifique et imprudent, perdit au jeu tous ses esclaves, successivement,

jusqu'à ce qu'il ne lui restât plus ni nègres ni négresses, rien qu'un vieux muet d'Afrique.

Les champs d'indigo de la Louisiane avaient été généralement abandonnés comme peu rémunérateurs; certains colons entreprenans leur avaient substitué la culture de la canne à sucre; mais, tandis que le petit frère était trop apathique pour se donner tant de peine, l'autre trouvait un meilleur profit dans la contrebande d'abord, puis dans la traite des noirs. Au temps dont nous parlons, ce genre d'affaires n'avait rien de répréhensible; c'était au contraire, croyait-on, une nécessité publique, et les doublons que l'on gagnait en y pourvoyant ne vous déshonoraient pas; — au contraire!

Un jour, Jean-Marie partit pour quelque voyage plus long, beaucoup plus long que ceux qu'il avait déjà faits. Jacques avait insisté longtemps pour qu'il y renonçât, mais l'audacieux frère aîné ne fit que rire de ses pressentimens.

— En ce cas, dit Jacques, j'irai avec toi.

Ils laissèrent la vieille maison aux soins du muet d'Afrique et gagnèrent ensemble la côte de Guinée.

Deux années après, Roquelin l'aîné revenait sans son navire. Il était probablement rentré chez lui la nuit. Personne ne le vit arriver, personne ne vit le petit frère; on se disait tout bas que celui-c pourtant était revenu de même. Quoi qu'il en fût, on ne le rencontra plus jamais.

De vagues soupçons commencèrent à planer sur le marchand d'esclaves. En vain quelques-uns rappelaient-ils la tendresse constante qu'il avait témoignée à Jacques avant sa disparition. Le grand nombre secouait la tête : on le savait violent, d'humeur irascible et impétueuse. Pourquoi d'ailleurs faisait-il mystère de sa perte? Ce singulier silence n'annonçait rien de bon.

— Mais, reprenaient les âmes charitables, regardez-le. A-t-il la mine d'un monstre?

On le regardait en effet d'un air qui semblait dire : — Qu'as-tu fait de ton frère? Où est ton frère Abel?

Peu à peu ses défenseurs se découragèrent; les plus anciens amis qu'il comptât à la Nouvelle-Orléans étaient morts; le nom de Jean Roquelin, à tort ou à raison, devint avec le temps synonyme de crimes, de sorcellerie et de légendes sanguinaires.

On se détournait de l'homme et de sa maison. Les chasseurs de canards et de bécassines abandonnèrent le marais, les bûcherons n'allèrent plus travailler sur le canal. Parfois des gamins plus hardis que les autres, qui s'aventuraient à la chasse aux serpens, entendaient un lent bruit de rames. Ils s'entre-regardaient un instant à demi effrayés, à demi moqueurs, puis renonçaient à leur chasse pour assaillir de huées le vieillard inoffensif qui, sous ses habits délabrés,

passait, assis à l'arrière d'un esquif que dirigeait son nègre muet, dont la laine était devenue toute blanche.

— Ohé, Jean Roquelin!.. ohé Jean!.. Ah! Roquelin!..

Inutile d'en dire davantage, d'ajouter aucune épithète, le ton suffisait, méprisant et moqueur. Alors, tandis que les petits drôles se bousculaient dans leur hâte de fuir, Roquelin se dressait debout, — le vieux muet, la tête basse, continuant à ramer, — et, son poing fermé tendu vers ses insulteurs, il vomissait un tel flot d'imprécations et d'invectives en français que la joie des enfans devenait du délire.

Pour les blancs comme pour les noirs, la maison donnait lieu à mille superstitions. Chaque soir, au coup de minuit, assuraient-ils, le feu follet sortait du marécage, entrait dans la vieille baraque, courait de chambre en chambre et se montrait de fenêtre en fenêtre. Quelques polissons, à la parole desquels on n'ajoutait d'ordinaire aucune foi, furent écoutés sans discussion quand ils racontèrent qu'une nuit, ayant campé dans les bois plutôt que de passer, à cette heure, devant la maison du sorcier, ils avaient vu, vers l'aube, toutes les vitres se teindre d'une couleur de sang, et sur chacune des quatre cheminées un hibou tourner trois fois la tête avec des gémissemens et des rires humains. Il y avait, tout le monde prétendait le savoir, un puits sans fond sous le pas de la grande porte qui ouvrait sur la véranda vermoulue; quiconque voulait franchir ce seuil disparaissait aussitôt dans l'abîme.

Comment s'étonner que le marais fût devenu désert? Cependant les races ennemies qui envahissaient la Nouvelle-Orléans s'avisèrent de trouver les quelques rues nommées de noms bourboniens trop étroites pour eux. La roue de la fortune, commençant à tourner, les jetait au-delà des anciennes lignes de corporation et semait la civilisation, même le commerce, sur les terres des Gravier et des Girod (1). Les champs se transformaient en routes, les routes devenaient des rues; partout les niveleurs et les arpenteurs se frayaient un chemin à travers les saussaies et les haies de roses; des Irlandais, le front en sueur, retournaient l'argile bleuâtre avec leurs pelles à longs manches.

— Très bien! disaient les bons créoles, irrités qu'on ne leur demandât ni leur avis, ni leur aide; mais nous les attendons au marais de Jean Roquelin. Ah! ah! là-bas on leur donnera du fil à retordre.

Et ils riaient à se tenir les côtes, impatiens de voir ce qui arri-

(1) Grands spéculateurs qui, après l'incendie de 1788, construisirent le faubourg Sainte-Marie sur les anciennes plantations des jésuites.

verait : soit que les perceurs de rues dussent être engloutis dans le marais, soit qu'ils réussissent à passer dans la propriété du « Jean ! ohé ! » L'un ou l'autre événement serait drôle.

Une ligne de baguettes coiffées de bouts de papier blanc s'étendait graduellement tout droit à travers le terrain hanté.

— Nous comblerons le canal, disaient les hommes en hautes bottes qui passaient près de la porte verrouillée du gîte aux revenans.

— Ah ! Jean Roquelin, ce n'étaient plus là des garnemens créoles qu'une volée de jurons mettait en fuite !

Il alla chez le gouverneur. Le personnage officiel toisa, non sans intérêt, cette étrange figure. Jean Roquelin était petit et trapu, avec un masque léonin absolument bronzé ; des rides profondes sillonnaient son large front ; ses grands yeux noirs intrépides s'ouvraient comme ceux d'un cheval de guerre et ses mâchoires se fermaient comme par un ressort d'acier. Vêtu de cotonnade, il laissait sa chemise ouverte et en renversait le col à la façon des matelots, ce qui découvrait une poitrine herculéenne au poil grisonnant. Rien de dur ni d'agressif du reste dans sa physionomie, rien qui révélât sa vie aventureuse, son humeur farouche, mais plutôt la placidité d'un brave, et, jetée sur tout le visage comme un voile presque imperceptible, l'empreinte de quelque grande douleur. Un œil inattentif pouvait ne pas le remarquer, mais, une fois qu'on l'avait vu, on cherchait, ému, attaché, la pathétique histoire.

Le gouverneur salua.

— Parlez-vous français? lui demanda-t-on.

— Je préférerais parler anglais, si cela vous est possible.

— Mon nom? Jean Roquelin.

— En quoi puis-je vous servir ?

— Ma maison est dans le marais, là-bas.

Le gouverneur s'inclina.

— Ce marais m'appartient... à moi, Jean Roquelin. J'en suis propriétaire unique.

— Hé bien?

— Il n'est pas à vous, je le tiens de mon père. Et pourtant vous voulez y faire passer une rue ?

— Je ne sais trop, monsieur... C'est possible, c'est probable, mais la ville vous accordera l'indemnité d'usage. Vous serez payé, comprenez-vous ?

— Payé?.. La rue ne peut passer chez moi !

— Vous en causerez avec l'autorité municipale, monsieur Roquelin.

Un sourire amer effleura la bouche du vieillard :

— Pardon, monsieur, vous n'êtes donc pas le gouverneur?

— Si fait...

— Vous êtes le gouverneur?... très bien... c'est donc à vous que j'ai affaire. C'est donc à vous que je viens dire : Cette rue ne se fera pas.

— Je vous dis que vous aurez à voir...

— Je n'ai à voir que vous, puisque vous êtes le gouverneur. Je n'entends rien aux lois nouvelles. Je suis Français. Quand quelque chose ne va pas, un Français s'adresse au gouverneur. Si je n'avais pas été acheté à mon roi comme un vassal du vieux temps, le roi de France apprendrait bien à M. le gouverneur comment on protège le droit des gens, et comment on perce les rues aux bons endroits. Mais je sais... nous appartenons à M. le président. Je viens vous prier de me rendre un service.

— Lequel? demanda le gouverneur patient.

— Je viens vous demander de dire à M. le président que cette rue ne peut passer auprès de ma maison.

— Veuillez vous asseoir, monsieur Roquelin.

Mais le vieillard ne bougea pas.

Le gouverneur écrivit à un fonctionnaire municipal, lui recommandant M. Roquelin et le priant d'avoir pour lui tous les égards possibles; puis il tendit ce pli au bonhomme en y ajoutant quelques instructions :

— Monsieur Roquelin, dit-il, avec un sourire conciliant, est-ce sur votre maison que nos citoyens créoles racontent des histoires si singulières?

Jean Roquelin lui jeta un coup d'œil froid et sévère avant de répondre impassible :

— Vous ne me voyez pas faire la traite des nègres?

— Assurément non, monsieur.

— Ni la contrebande?

— Personne ne vous en accuse.

— Eh bien! je suis Jean Roquelin. Mes affaires me regardent. Est-ce votre avis? Adieu.

Il mit son chapeau et se retira. Bientôt après, sa lettre à la main, il était en présence du fonctionnaire auquel on l'avait envoyé. Celui-ci eut recours à un interprète.

— Il dit, commença l'interprète, qu'il vient vous avertir de ne pas faire passer la rue devant sa maison.

L'officier municipal répondit qu'une pareille impudence était drôle; mais l'interprète, expérimenté, traduisit cette réflexion assez librement :

— Il demande pourquoi vous ne voulez pas.

Longue réponse de l'ancien marchand d'esclaves. Nouvel arrangement de l'interprète :

— Il dit que le marais est trop malsain pour qu'on y puisse vivre.

— Mais nous le dessécherons, son marais; ce ne sera plus un marais.

— Il dit que le canal est une propriété particulière.

— Son vieux fossé? Nous le comblerons. Qu'il soit tranquille. Tout va être arrangé pour le mieux.

Traduction faite, l'homme du pouvoir s'amusa de l'orage intérieur que reflétait le visage de ce vieux créole :

— Expliquez-lui donc, reprit-il, qu'avant que nous ayons fini, il ne restera plus une âme dans sa baraque...

L'interprète cherchait une phrase; mais, sans l'écouter :

— Je comprends! je comprends! dit Roquelin avec un geste d'impatience. Puis il éclata; les malédictions commencèrent à pleuvoir sur les États-Unis, le président, le territoire d'Orléans, le congrès, le gouverneur et tous ses subordonnés. En jurant toujours, il sortit, laissant l'objet de ses malédictions dans un état d'hilarité qui n'ajoutait pas médiocrement à sa colère.

— Ce bonhomme est fou! dit l'officier municipal à l'interprète, sa propriété va décupler de valeur. Ne dirait-on pas que vos vieux créoles préféreraient vivre dans un trou de crabe plutôt que d'accepter la présence d'un voisin?

— Jean Roquelin a ses raisons pour éviter les voisins... Je vais vous dire...

L'interprète, qui roulait une cigarette, s'arrêta pour l'allumer, puis rejetant la fumée par ses narines, il ajouta gravement : — C'est un sorcier.

— Oh! cria l'autre en riant, vous ne le croyez pas?

— Que parions-nous? reprit l'interprète tendant une main comme pour recevoir l'enjeu et relevant sa manche d'un geste expressif : — Que parions-nous?

— Vous feriez mieux de ne pas répéter des on-dit ridicules.

— Des on-dit? Vous allez voir. J'étais allé un soir chasser le gros-bec, j'en tuai trois et j'eus de la peine à les retrouver, il faisait déjà si noir! Enfin, je ramasse mon gibier, je rentre chez moi, mais, pour cela, il fallait passer devant la maison de Jean Roquelin.

— Oh! oh! dit ironiquement l'Américain en jetant une jambe pardessus le bras de son fauteuil.

— Attendez donc. J'avance tout doucement, sans bruit...

— Mourant de peur...

— Attendez!.. Je passe la maison, je respire... Tout à coup je vois devant moi deux... deux choses... Me voilà glacé, en sueur,

tremblant comme une feuille... Vous croyez que ce n'était rien? Quand je vous dis que j'ai vu aussi clairement que je vous vois, malgré le crépuscule, Jean-Marie Roquelin, qui se promenait, et, près de lui, je ne sais quoi qui ressemblait à un homme, mais qui n'était pas un homme, blanc comme plâtre. D'horreur je me laissai tomber sur l'herbe... Ils disparurent... mais, aussi vrai que j'existe, c'était le spectre de Jacques Roquelin, du petit frère...

— Bah! ricana l'Américain.

— J'en mettrais ma main au feu.

— L'idée ne vous est pas venue que ce pouvait être Jacques Roquelin, comme vous l'appelez, bien vivant, mais, pour quelque raison, caché à tous les yeux, séquestré par son frère?

— Cette raison, je ne la vois pas, répliqua l'interprète en s'obstinant.

Quelqu'un entra qui mit fin à la conversation.

Des mois s'écoulèrent, et la rue fut ouverte. D'abord on creusa un canal à travers le marais; le petit fossé, comme l'officier municipal avait nommé si dédaigneusement celui qui passait près de la maison de Jean Roquelin, fut comblé; sur la rue, ou plutôt sur la route ensoleillée, donnait maintenant la porte de la cour.

L'affreux marécage était sec. Ses dangereux habitans avaient battu en retraite à travers les joncs: le bétail errait sur sa croûte durcie; les grenouilles ne coassaient plus que du côté de l'ouest. Bientôt des lis et des iris remplacèrent les plantes vénéneuses, naguère entremêlées aux roseaux; des lianes coururent de côtés et d'autres tout en fleurs; elles chargèrent l'un des cyprès morts d'un opulent fardeau de feuillage étoilé de pourpre. Les petits oiseaux, voltigeant de buisson en buisson, cherchaient les baies de la ronce. Sur tout cela passa un parfum de salubrité que ce lieu n'avait pas connu depuis que l'accumulation des sédimens du Mississipi l'avait élevé au-dessus de la mer. Mais le propriétaire opiniâtre ne voulut point bâtir. Le long de la rue et sur l'ancien emplacement des saussaies s'élevaient en grand nombre des maisons neuves, les unes côte à côte, les autres isolées, toutes plongeant sur la retraite de Jean Roquelin. Même du côté sud, les importuns ne manquèrent pas; ce furent d'abord deux huttes de charbonniers, puis le jardin d'un maraîcher, puis un *cottage*, et tout à coup le faubourg forma demi-cercle autour de lui. Il était cerné. Les gens du peuple surtout ne pouvaient le souffrir:

— Le vieux tyran! Pourquoi ne construit-il pas quand le bien public l'exige? Pourquoi est-il aussi mauvais voisin?.. Le vieux pirate! le vieux bandit!

Les Louisianais les plus incorrigibles se drapaient dans les vertus détestées du Nord quand il s'agissait de protester contre Jean Roquelin.

— Le voilà, poursuivi par les gamins! Ohé!.. Jean Roquelin!.. Oh! Jean!.. Hé! Jean-Marie!.. Ha! Jean Roquelin... Le vieux monstre!

Et les Américains, qui fourmillaient maintenant, se joignaient de bon cœur à la persécution :

— Le vieux blagueur, qui prétend vivre dans une maison hantée!.. Nous le goudronnerons, nous l'emplumerons quelque jour.

Dorénavant il ne pouvait plus se promener en bateau sur son canal; il marchait, bien cassé depuis peu, bien différent de lui-même, les polissons des rues plus que jamais à ses trousses. De temps à autre, il se retournait et les maudissait faiblement.

Pour les créoles, pour les nouveau-venus de basse classe, Allemands superstitieux, Irlandais, Siciliens et autres ignorans, Jean Roquelin était devenu la personnification de la mauvaise fortune publique et privée. Les plus folles inventions se donnaient carrière sur son compte. Si une maison brûlait, c'était grâce à ses machinations ; si une femme était prise d'attaques de nerfs, il l'avait ensorcelée; si un enfant s'égarait, sa mère tremblait que Jean Roquelin ne l'eût offert en sacrifice aux dieux infernaux.

— Tant que cette maison restera debout, disait-on, la mauvaise chance nous poursuivra. Ne voyez-vous pas que nos pois et nos fèves meurent de sécheresse, que nos choux et nos laitues montent en graine, que nos jardins ne sont que poussière, tandis que tous les jours il pleut dans les bois? La pluie ne passera jamais la maison du vieux Roquelin. Il possède un fétiche. Il a jeté un sort sur tout le faubourg Sainte-Marie. Et pourquoi, le misérable? Parce qu'en jouant, nos gamins crient bien innocemment après lui.

Une compagnie de construction et de progrès, qui n'était pas encore constituée, mais qui allait l'être, et qui ne possédait pas encore de capital, mais qui allait en avoir un, se joignit à la guerre contre Jean Roquelin. Quel emplacement pour un marché couvert que cette maison à revenans!

La députation envoyée au propriétaire afin de le décider à vendre n'avait pu pénétrer au-delà des chaînes de la porte, ni entrer en pourparlers avec personne, sauf le nègre muet. Alors on donna pleins pouvoirs au président du conseil, qui, ayant étudié le français dans la Pensylvanie, paraissait plus capable qu'aucun autre de mener à bien cette délicate affaire. Il fut chargé de voir M. Roquelin et de le prier de souscrire comme actionnaire.

— Messieurs, dit-il à la séance suivante, il me faudrait des mois pour faire comprendre notre système à M. Roquelin et, si j'y réussissais, il ne souscrirait pas davantage; le seul moyen pour causer avec lui est de l'arrêter dans la rue.

Le conseil tout entier se mit à rire : — Et autant aborder, n'est-ce pas, un ours auquel on a volé ses petits?

— Quant à cela, vous vous trompez, répliqua le président; je l'ai rencontré, je l'ai arrêté et je l'ai trouvé très poli, mais il m'a été impossible de tirer de lui la moindre satisfaction. Cet original n'a pas voulu parler français, et quand je lui parlais anglais, il haussait les épaules en donnant la même réponse à tout ce que je pouvais lui dire.

— Et cette réponse était?..

— « Cela n'en vaut pas la peine. »

Un des membres du conseil, se levant, prononça le discours qui suit :

— Monsieur le président, le projet qui nous réunit n'a rien d'égoïste, la société tout entière doit en profiter. Nous aurons le sentiment d'avoir travaillé au mieux de l'intérêt public si nous réussissons à débarrasser le pays de cette peste. Vous savez peut-être qu'à l'époque du percement de la rue, le vieux Roquelin fit tout ce qu'il put pour l'empêcher. Je fus alors quelque peu mêlé à cette affaire, et j'entendis ainsi parler d'une histoire de revenans... (sourires suivis d'un brusque silence plein de dignité), d'une sotte histoire que, bien entendu, je me garderai de vous raconter; permettez-moi de dire seulement que ma conviction profonde est celle-ci : Le vieux mécréant Jean Roquelin tient son frère sous clé dans cet antre. Or, si je ne me trompe pas, nous pourrons tirer bon parti de la découverte. Je vous propose, messieurs, acheva l'orateur en se rasseyant, une enquête dont les résultats seront éminemment utiles à la société... Hem !

— De quelle façon mèneriez-vous la chose? demanda le président.

— Prudemment, très prudemment, reprit l'orateur. Comme conseil de direction, nous ne devons rien autoriser qui ressemble à une violation de la propriété,.. mais je pensais que peut-être, monsieur le président, vous pourriez, censé par pure curiosité, prier quelqu'un, notre excellent secrétaire, par exemple, d'approfondir le cas,.. service tout personnel bien entendu. Je me borne à suggérer...

Le secrétaire sourit d'un air qui voulait dire que tout en n'admettant pas qu'un pareil service relevât le moins du monde de ses attributions, il le rendrait volontiers au président, et la séance fut levée.

Le petit White,— on nommait ainsi le secrétaire,— était un être fort doux et singulièrement sensible, mais qui néanmoins ne craignait rien au monde, sauf de faire de la peine à qui que ce fût.

— Je vous l'avoue franchement, dit-il à l'oreille du président,

je ne me charge de cette enquête que pour des raisons qui me sont personnelles.

Le lendemain, un peu après la nuit tombée, on aurait pu voir le petit homme se glisser en tapinois le long de la clôture basse qui défendait par derrière la propriété Roquelin, puis s'appuyer des deux mains sur cette barrière et s'élancer par-dessus pour retomber d'un bond sur l'herbe de la cour. C'était assurément la conduite d'un voleur de poulets plutôt que celle du secrétaire d'une compagnie respectable.

Le tableau qui s'offrit à ses yeux de l'autre côté de la barrière n'était pas de nature à lui réconforter l'esprit. La vieille maison se détachait noire et silencieuse sur un ciel d'ardoise que traversait, comme dernier adieu du jour expirant, une seule raie étroite et longue de pâle clarté. Aucun signe de vie, aucune lumière aux fenêtres, pas de chiens dans la cour.

Il s'avança jusqu'à une petite case située à quelque distance de la maison. A travers ses fentes nombreuses, le muet d'Afrique lui apparut pelotonné devant la flamme vacillante d'une souche de pin, profondément endormi. Son parti fut pris assez vite d'entrer dans la maison ; à cet effet, il s'arrêta pour l'examiner de loin minutieusement. S'il abordait la véranda par les larges marches de derrière, il risquait de rencontrer quelqu'un à moitié chemin. Il mesurait des yeux l'un des piliers qui la soutenaient en se demandant s'il était possible d'y grimper, quand un pas retentit. Quelqu'un tira une chaise près de la balustrade, puis parut changer d'avis et se mit à errer de long en large sur la véranda, chacun de ses pas résonnant avec bruit sur le plancher sonore. Le petit secrétaire recula : entre lui et le ciel passait la forme carrée du vieux Roquelin.

White s'assit sur une bille de bois et pour échapper aux piqûres d'une nuée bourdonnante de moustiques, voila son visage et son cou d'un mouchoir, ne laissant découverts que ses yeux. A peine s'était-il installé ainsi qu'il sentit une étrange odeur, faible comme si elle venait de loin, mais pourtant horrible, insupportable. D'où partait-elle? Ce n'était pas de la petite case, ni du marais, car il était sec comme poudre. L'affreuse odeur ne flottait point dans l'air, elle semblait sortir de terre.

Se levant, il remarqua pour la première fois devant lui un étroit sentier conduisant vers la maison. Une figure approchait... blanche comme un spectre. Avec la rapidité de la pensée, et non moins silencieusement il s'étendit à plat contre la cabane. La stratégie était téméraire et pourtant, impossible de le nier, White avait peur : — Ce n'est pas un spectre, se disait-il, je sais que ce ne peut être un spectre.

Néanmoins la sueur perlait à chacun de ses pores et l'air devenait étouffant autour de lui.

— C'est un vivant, se répétait-il, j'entends son pas, j'entends séparément celui de Roquelin sur la véranda. On ne m'a pas vu...

L'étrange apparition a passé... Encore cette odeur... cette odeur cadavérique! Reviendra-t-elle? Oui,.. la voilà qui s'arrête à la porte de la cabane... pour regarder sans doute le muet endormi. Elle s'éloigne de nouveau... Elle rentre dans le sentier... Je ne la vois plus...

White frissonna : — Maintenant il s'agit d'oser et le mystère va s'éclaircir.

Avec précaution le petit secrétaire se hasarda dans le sentier. Un homme, ou l'apparence immatérielle d'un homme, enveloppé de quelque étoffe blanche, ou bien nu, — l'obscurité ne lui permit pas de s'en assurer, — s'éloignait lentement, comme s'il ne se fût traîné qu'avec peine. — Grand Dieu! se peut-il que les morts marchent ainsi? — Les mains, dont il s'était machinalement couvert le visage pour ne plus rien voir, s'écartèrent de nouveau résolument. L'effroyable objet passa entre deux piliers et disparut. Il prêta l'oreille. Dans la maison, des pas bien faibles, semblaient gravir un escalier. Puis tout fit silence, sauf un autre pas, lourd celui-là et mesuré sur la véranda, ou la respiration profonde du muet endormi au fond de sa case.

Le vaillant petit secrétaire allait battre en retraite, mais tandis qu'il regardait une fois de plus du côté de la maison hantée, un mince filet de lumière passa par le volet d'une fenêtre close; bientôt Jean Roquelin s'en approcha, traînant sa chaise derrière lui et s'assit tout près de la fente brillante. Puis il parla,.. il parla d'une voix basse et tendre en français, faisant quelque question apparemment. La réponse vint du dedans. Était-ce une voix humaine, si creuse, si discordante, si peu de ce monde?.. L'indiscret petit White frissonna de nouveau de la tête aux pieds, et quand quelque chose remua dans un buisson voisin et passa en courant dans l'herbe, — peut-être n'était-ce, après tout, qu'un rat, — M. le secrétaire prit la fuite.

Une fois sorti du lugubre enclos, il se calma peu à peu; pourtant il répétait tout haut : — Oui, je vois, je comprends... en cachant derechef ses yeux entre ses mains, comme un fou.

Chose étrange, le petit White fut désormais le champion déclaré de Jean Roquelin. A propos ou hors de propos, toutes les fois qu'un mot était prononcé contre lui, le secrétaire, avec une énergie tranquille qui arrêtait soudain les plus malintentionnés, demandait sur quelle autorité l'on fondait de telles conjectures, et comme il ne daignait pas expliquer son immuable attitude, la méfiance et l'aver-

sion qui, depuis si longtemps, s'attachait à Jean Roquelin, finit par l'atteindre lui-même.

Dès le surlendemain de son aventure nocturne, il ébahit une centaine de gamins effrontés en leur ordonnant de cesser leurs grossières clameurs contre Jean Roquelin. Celui-ci, qui venait de s'arrêter en jurant et en secouant sa canne, le regarda aussi d'un air stupéfait, puis il salua et poursuivit son chemin. Presque tous les garnemens avaient renoncé, par pur étonnement, à lui donner la chasse; seul, un petit Irlandais, plus agressif, lança de loin une grosse motte de terre durcie qui frappa le vieillard entre les deux épaules et se rompit en deux comme une coquille. Roquelin, furieux, s'était retourné, la canne levée pour répondre à son agresseur; mais fit-il un faux pas, fut-ce pour quelque autre cause, il tomba au moment même tout de son long. White voulut l'aider à se relever, il le repoussa durement avec une imprécation farouche, et, en trébuchant, continua de marcher vers sa demeure. Ses lèvres étaient rougies de sang.

C'était jour de conseil. Le petit secrétaire eût donné tout l'argent dont il pouvait disposer pour éviter d'y assister, se sentant hors d'état, ému, exaspéré à la fois comme il l'était, de supporter certains reproches qui, sans doute, allaient lui être adressés.

— Je n'y puis rien, messieurs; je ne vous aiderai jamais à porter une accusation contre ce vieillard.

— Nous ne nous attendions pas à un pareil désappointement, monsieur White.

— Croyez-moi, messieurs, vous ferez bien de ne pas donner suite à vos investigations. Il n'en peut résulter que des malheurs. Quelqu'un s'en repentira... Non, messieurs, ce n'est pas une menace, c'est un conseil seulement; je vous avertis que quiconque se chargera de cette besogne en aura regret jusqu'à son dernier jour, — qui se trouvera peut-être précipité, soit dit par parenthèse.

Le président se déclara fort surpris.

— Je m'en soucie comme d'une paille, dit le petit White, qui, décidément, perdait la tête. Non, mes nerfs ne sont pas sens dessus dessous, et mon cerveau est clair comme une cloche... Non, je ne suis pas excité...

L'un des membres fit observer que le secrétaire avait l'air de s'éveiller d'un cauchemar.

— Eh bien! monsieur, si vous voulez le savoir, c'est ce qui m'arrive en effet, et vous pourrez avoir le cauchemar à votre tour pour peu que vous cultiviez la société du vieux Roquelin.

— White?.. dit un loustic.

Le secrétaire ne répondit rien.

— White?

— Quoi? demanda-t-il en se renfrognant.

— Est-ce que par hasard vous auriez vu le revenant?

— Oui, monsieur, je l'ai vu, cria White en se rapprochant de la table pour tendre au président un papier qui appela l'attention du conseil sur d'autres questions.

Le bruit courut alors par la ville que quelqu'un était entré la nuit chez Roquelin, et y avait découvert quelque chose d'épouvantable. Cette rumeur n'était que l'ombre de la vérité contournée, défigurée à la manière de toutes les ombres. Il avait vu se promener des squelettes et n'avait échappé aux griffes de l'un d'eux qu'en faisant le signe de la croix.

Certains écervelés qui avaient le goût de l'horrible rassemblèrent assez de courage pour s'aventurer à travers le marais desséché, par le sentier des bestiaux, et arrivèrent devant la maison à l'heure spectrale où l'air se remplissait de chauves-souris. Quelque chose qu'ils entrevirent, — c'était encore trop de l'entrevoir, — les renvoya de ci, de là, éperdus, fuyant à toutes jambes à travers les saules et les buissons d'acacias. Arrivés chez eux, hors d'haleine, ils fournirent des renseignemens très vagues :

Était-il blanc? — Oui. — Non. — Presque; — nous ne pouvons le dire. — Mais nous avons vu... — Et personne ne pouvait douter, devant leurs figures, d'une pâleur de cendre, qu'ils eussent vu en effet.

— Si cette vieille canaille habitait le pays dont nous venons, disaient certains Américains, on lui ferait la vie dure. — Une idée! s'écrièrent-ils un jour, s'adressant à un parti nombreux de créoles qui ne demandaient pas mieux que de lui faire la vie dure en effet, comment appelez-vous cette musique qui est à la mode ici quand un vieux épouse une jeune fille et que?..

— Charivari! dirent les créoles.

— C'est cela. Pourquoi ne lui donneriez-vous pas un charivari?

Heureuse proposition qui porta ses fruits.

Le petit White et sa femme étaient assis côte à côte, certain soir, sur les marches de leur maison, autrement dit sur le trottoir, comme le veut la coutume créole. La vue n'avait pourtant rien de très agréable, dans la rue neuve qu'ils habitaient : les maisons, toutes petites, s'éparpillaient comme au hasard, et, à travers les terrains vagues, extrêmement plats, l'œil rencontrait toujours, au-dessus du fouillis des hautes herbes et des buissons, la triste silhouette d'un bâtiment coiffé de travers, qui cachait la face du soleil couchant. C'était la demeure du vieux Roquelin.

Le croissant de la lune, blanc et fin, suspendait l'extrémité de sa corne inférieure au-dessus d'une des cheminées.

— Ainsi, disait White, le vieux nègre est passé tout seul par ici? Ce malheureux Roquelin serait-il malade? On ne le rencontre plus. La motte de terre qu'un vaurien lui a envoyée dans le dos l'autre jour, pouvait le tuer... Si tu l'avais vu tomber... lourdement, comme une masse! J'ai presque envie d'aller m'informer chez le pharmacien... Peut-être a-t-il entendu parler de lui.

— Vas-y donc, répondit sa femme.

Elle resta seule une demi-heure environ, observant la soudaine disparition du jour particulière à cette latitude.

— La lune suffirait à passer pour un spectre, dit-elle en riant à son mari lorsqu'il la rejoignit; elle vient de faire un plongeon droit dans la cheminée.

— Patty, le garçon du pharmacien, m'apprend que la racaille donne ce soir un charivari au vieux Roquelin. Je tâcherai d'empêcher cela.

— O White, crois-moi, ne t'en mêle pas. Ils te feront du mal.

— Sois donc tranquille. Je vais tout simplement rester ici jusqu'à ce qu'ils viennent. Ils sont forcés de défiler devant chez nous.

— Mais il sera peut-être minuit. Tu n'attendras pas jusque-là?

— Si fait.

— Eh bien! tu n'as pas le sens commun, dit Mme White entre ses dents et battant la marche du bout de son pied.

Elle était fort inquiète, mais n'insista pas, et le brave couple causa longtemps encore de petites affaires de famille.

— Qu'est-ce?.. s'écria tout à coup Mme White.

— Le coup de neuf heures, répondit son mari.

Et un long silence s'ensuivit.

— Patty, tu tombes de sommeil, va donc te coucher.

— Non, non, je n'ai nulle envie de dormir.

Nouveau silence.

— Patty, si j'allais chez le vieux?..

— Garde-t'en bien!.. Écoute.

Un bourdonnement confus s'élevait au bas de la rue. Les chiens, les enfans hurlaient, aboyaient, et les hommes s'en mêlaient aussi; c'étaient des rires, des beuglemens, des hennissemens, des cris sauvages, des bruits de toute sorte; on soufflait dans des cornes, on agitait des cloches, on entre-choquait des pots et des casseroles.

— Ils viennent de ce côté, dit le petit White. Tu feras mieux de rentrer, Patty.

— Et toi aussi.

— Non, je dois les arrêter si je puis.

— De grâce, White!

— Je reviens dans une minute.

Et il se dirigea du côté du vacarme.

Quelques instans après, il rencontrait toute une bande excitée. En vain éleva-t-il la voix. Se jetant alors devant la colonne, qui avançait en désordre :

— Arrêtez ces gars-là, Bienvenu, cria-t-il en s'adressant à un grand gaillard qui, d'après les dimensions du chaudron dont il se servait en guise de grosse caisse, semblait être un des meneurs, arrêtez-les jusqu'à ce que j'aie parlé.

Bienvenu se retourna en brandissant son instrument de discorde. Ils ralentirent le pas ; deux ou trois trompes firent silence, et la prière de White put être entendue de la foule, qui consentit à se taire un instant.

— Je vous en prie, dit White, pas de charivari ce soir chez le vieux Roquelin !

— Mon bon ami, interrompit Bienvenu en bégayant et en battant les murs, qui vous parle de charivari? Croyez-vous que parce qu'on s'amuse un brin avec des casseroles, on soit soûl pour cela?

— Non, vous n'êtes pas soûl, mon camarade, vous êtes un brave homme. Mais vous ignorez peut-être que le vieux Roquelin est malade, très malade?.. Si fait, vous le savez, et vous n'irez pas,.. dites?

— C'est vous qui êtes soûl, je suis fâché de vous le dire, White, mon ami, soûl comme une grive. J'ai honte de vous, ma parole! Qu'est-ce que je fais, moi?.. Je sers le public. Ces citoyens veulent tout simplement amener le vieil avare à donner deux cents piastres aux Ursulines.

— Cinq cents! hurlèrent ses compagnons en chœur.

— Oui, cinq cents piastres,.. et, s'il refuse, nous lui ferons un peu de musique... Ta-ra-ta!

Il leva gaîment le pied et la main ; puis, fronçant le sourcil :

— Pourquoi boit-il autant de whisky, ce vieux Roquelin?

— Mais, s'écria le petit White, autour duquel un cercle s'était formé, vous ne voudriez pas martyriser un malade?

— Il est malade? dit un créole fluet. Ce n'est pas notre faute. Nous avons promis de faire un charivari, nous n'avons qu'une parole. Laissez-nous le chemin.

— Ne pourriez-vous faire votre charivari à d'autres?

— A d'autres? c'est une idée... Et en faire un à Jean Roquelin demain soir par-dessus le marché, s'écria Bienvenu.

— Allons donc chez Mme Schneider! crièrent deux ou trois de ces enragés.

Et, au milieu des hurrahs, des cris confus que dominait une voix de stentor demandant à boire, la racaille se remit en route.

— Cent piastres pour l'hôpital de la Charité!

— Hurrah!

Les casseroles sonnèrent de nouveau. L'infernal cortège hurla longuement pour rattraper le temps perdu; mais White eut la joie de le voir tourner l'angle de la rue.

Mme White cependant interrogeait la pendule.

— Minuit! Il est plus de minuit!

Le bruit s'était éteint peu à peu. Elle releva la jalousie, prêta l'oreille. Quelqu'un frappait.

— C'est toi, White?

— Oui, j'ai réussi, Patty.

— Quel bonheur! s'écria-t-elle.

— Ils ont porté leur charivari à cette vieille Allemande qui a épousé l'amoureux de sa belle-fille. Il faudra qu'elle paie cent piastres à l'hôpital pour les faire finir.

Mme White, rentrée en possession de son époux, sommeillait paisiblement auprès de lui, quand elle fut éveillée par le bruit que faisait en se refermant le couvercle d'une montre.

— Il est trois heures et demie, Patty, et je n'ai pu dormir. Ces gredins sont encore dans la rue. Les entends-tu?

— On dirait, en effet, qu'ils se rapprochent, s'écria la pauvre femme, effrayée.

— Ils viennent même très vite, dit White, qui avait à la hâte endossé ses vêtemens. Tu te lèves?.. N'approche pas de la fenêtre, Patty. Miséricorde!.. quel fracas!

— Tu ne sortiras pas, White!

Il était déjà loin. Deux ou trois cents individus étaient lâchés grand train dans la large rue neuve, courant vers la maison maudite. Le tapage qu'ils faisaient ne se peut décrire. Mme White, penchée à la fenêtre, malgré les conseils de son mari, vit le petit homme tenir tête à la foule, gesticuler comme une marionnette, essayer inutilement de se faire écouter. On ne répondait qu'en secouant la tête, en criant plus fort et en pressant le pas. L'orateur était chassé par cet ouragan humain, porté en avant bon gré mal gré.

Rapides comme l'éclair, ils passèrent les dernières maisons, les derniers réverbères, envahirent les terrains vagues à la lueur des étoiles et pénétrèrent dans les jungles hérissées de saules de la propriété hantée. Le cœur parut manquer alors à quelques-uns; ils traînaient en arrière ou tournaient les talons, mais la plupart marchaient toujours, déchirant l'air de leurs clameurs assourdissantes. Un incident toutefois leur donnait à réfléchir.

Devant eux, dans le fourré sombre, une lumière faible dansait, sautillait; ce devait être tout près de la vieille maison. Soudain

elle s'arrêta. C'était une lanterne; elle se trouvait sous un arbre bien connu qui avait poussé au bord du chemin depuis que le canal était comblé. Maintenant elle se balançait mystérieusement. Ceux qui craignaient le plus les revenans renoncèrent à leur partie de plaisir, mais bon nombre d'énergumènes s'élancèrent comme à l'assaut en redoublant leur sabbat.

Oui, c'est bien une lanterne, et deux personnes se tiennent sous l'arbre. La foule approche d'un pas plus tranquille; l'une des deux est le vieux muet d'Afrique, il lève sa lanterne de façon à envoyer sur l'autre toute la clarté. La foule recule; un profond silence succède aux clameurs, puis avec un cri d'épouvante : les plus déterminés rebroussent chemin précipitamment, oubliant derrière eux le petit White, laissant tomber leurs instrumens, et ne s'arrêtant plus jusqu'à ce que la jungle soit bien loin derrière eux. Alors ils découvrent qu'il n'y en a pas un sur dix qui sache au juste la cause d'une telle panique et que sur ce dixième, aucun peut-être n'est certain de ce qu'il a vu.

Un colosse se trouve parmi eux qui a l'air capable de toutes les scélératesses. Celui-là monte sur une pierre et en patois créole invite à une halte générale. Bienvenu lui cède son rang de meneur et le bruyant troupeau se rassemble autour du nouveau chef. Il leur affirme qu'ils ont été insultés. On a foulé aux pieds leur droit, un droit commun à tous les citoyens, de passer paisiblement sur la voie publique. Supporteront-ils de pareils empiétemens? Voilà que le jour se lève. Qu'ils aillent donc en plein soleil s'ouvrir un libre passage!

Des adhésions passablement languissantes répondirent à cet appel, et la multitude, fort diminuée, retourna tranquillement cette fois, — la fatigue, sans doute, en était cause, — à la vieille maison, quelques-uns en éclaireurs, d'autres en traînards, mais tous, arrivés au pied de l'arbre, s'arrêtaient d'un commun accord. Le petit White était là, sur un banc de gazon au bord du chemin, l'air triste et sévère. A chacun des nouveaux arrivans il posait la même question :

— Vous allez chez le vieux Roquelin?

— Oui.

— Eh bien! il est mort.

Et lorsque son interlocuteur déconcerté faisait mine de tourner les talons, il ajoutait :

— Restez. Je vous invite à suivre l'enterrement tout à l'heure.

Si quelque Louisianais, trop fidèle à sa chère France ou à l'Espagne pour comprendre l'anglais, le regardait ahuri, il se trouvait des gens pour traduire l'invitation, et, revirement curieux des foules,

personne ne refusa. White marchait en tête du cortège, redevenu silencieux. La porte, dont jamais jusque-là les verrous ni les chaînes n'étaient tombés, se trouva grande ouverte. Le petit White s'arrêta, la populace domptée derrière lui. Quelque chose remuait sous la véranda. En chuchotant avec un mélange de crainte et de curiosité, on se pencha pour voir, et voilà ce qu'on vit.

Le muet africain se dirigeait lentement de la véranda vers la porte, conduisant par une corde, passée dans les naseaux de l'animal, un petit taureau attelé à une charrette rustique. Sur cette charrette, sous un drap noir, se dessinait la forme d'une longue boîte.

— Chapeaux bas, messieurs ! dit le petit White, vous êtes devant la dépouille mortelle de Jean-Marie Roquelin, un homme meilleur, malgré ses fautes, oui, meilleur, plus dévoué à ceux de son sang, plus oublieux de lui-même, dans sa bonté, que vous tous réunis ne saurez jamais l'être.

Le silence continua, tandis que le funèbre véhicule passait la porte en grinçant, puis, quand il tourna du côté de la forêt, les premiers rangs de la foule tressaillirent. Il y eut un brusque mouvement de retraite, après quoi tous regardèrent du même côté, car derrière la bière, les yeux baissés et péniblement, se traînaient les débris vivans, le peu qui restait du petit Jacques Roquelin, le frère cadet si longtemps, si pieusement caché à tous les regards, un lépreux, blanc comme neige !

Glacés d'horreur, les assistans regardaient marcher cette mort plus sinistre que l'autre mille fois. Ils virent avec une silencieuse épouvante le lent cortège descendre la route étroite et longue, jusqu'à ce que, bien loin, il s'arrêtât au point de bifurcation d'un sentier sauvage que personne ne fréquentait et qui conduisait à travers les broussailles vers les derrières de l'ancienne ville.

Quelqu'un dit alors : — Ils vont à la Terre aux lépreux. — Les autres restaient pétrifiés.

Liberté fut rendue au petit taureau ; le muet, avec la vigueur d'un gorille, chargea le lourd cercueil sur son épaule. Un instant encore, il resta en vue, tous les deux côte à côte avec le lépreux, ajustant son fardeau ; puis, sans tourner la tête vers le monde inhumain qui les chassait, faisant face au long plateau qui sort des profondeurs du marais et que l'on connaît sous le nom de Terre aux lépreux, ils s'enfoncèrent dans la jungle, disparurent, et on ne les revit plus.

GEORGE CABLE.

Traduction par TH. BENTZON.

LA VIE CONSCIENTE

ET LA

VIE INCONSCIENTE

D'APRÈS LA NOUVELLE PSYCHOLOGIE SCIENTIFIQUE.

II[1].

L'INCONSCIENCE.

I. H. Taine, *l'Intelligence*, nouvelle édition. — II. Wundt, *Physiologische Psychologie*. — III De Hartmann, *Philosophie de l'inconscient*. — IV. Maudsley, *Physiologie de l'esprit*. — V. Th. Ribot, *la Psychologie anglaise contemporaine, la Psychologie allemande contemporaine*. — VI. Delbœuf, *la Psychologie comme science naturelle*. — VII. Colsenet, *la Vie inconsciente de l'esprit*.

La psychologie contemporaine ne pouvait invoquer l'observation en faveur des faits inconsciens, mais elle a eu recours au raisonnement et au calcul : elle s'est efforcée d'imiter les procédés féconds de la physique ou de l'astronomie pour démontrer l'existence de choses invisibles. En dehors du spectre solaire vous ne voyez plus que de l'obscurité, et pourtant il y a encore de la lumière : vos yeux ne l'aperçoivent pas, mais on peut contraindre votre esprit à l'affirmer; en effet, les rayons invisibles qui avoisinent le spectre visible produisent, comme les autres, des réactions chimiques sur les corps sensibles à la lumière. L'effet patent trahit la cause latente. De même, en astronomie, les perturbations aperçues dans

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

un astre observable, Uranus, ont révélé un astre inconnu, Neptune, et permis même de calculer sa place dans le ciel. Un calcul analogue peut s'appliquer aux faits de la conscience, selon les partisans de la psychologie contemporaine. Nos sentimens, nos idées, nos volontés subissent parfois des perturbations sans cause appréciable pour la conscience. J'étais joyeux tout à l'heure; pourquoi suis-je devenu triste? Quel nuage a passé en moi sans que ma conscience l'ait aperçu? Au dehors, rien n'est changé; pourquoi tout est-il changé au dedans? — Maine de Biran explique ce fait par ce qu'il appelle la réfraction morale. La conscience est enveloppée d'une atmosphère de petites perceptions inconscientes venues de nos organes, et tout ce qui arrive du dehors ne pénètre en nous qu'en se réfractant à travers ce milieu : un changement nouveau dans la sphère inconsciente produit dans la conscience le changement dont nous ne voyons pas les raisons. C'est par des raisonnemens de ce genre, souvent appuyés sur des calculs et sur des expériences physiologiques, qu'on est arrivé à concevoir un domaine qui ne serait ni le pur mécanisme matériel ni l'esprit conscient, mais de l'*esprit inconscient*. « L'opinion traditionnelle qui, dit M. Wundt, admet que la conscience est une scène embrassant toute notre vie *intérieure*, est inacceptable... La conscience ne connaît que les résultats du travail opéré dans ce laboratoire obscur situé au fond d'elle-même; l'inconscient est le théâtre des phénomènes spirituels les plus importans : partout la conscience suppose l'inconscient comme condition. » L'originalité de la doctrine aujourd'hui en faveur chez les psychologues de l'Allemagne et même de l'Angleterre, c'est donc d'admettre des faits qui seraient tout ensemble *spirituels* et *inconsciens*. Nous avons à rechercher si ce n'est pas là « multiplier sans nécessité » les principes d'explication et les formes de l'existence.

I.

Par ce terme vague d'inconscient les psychologues désignent les choses les plus différentes et concluent ensuite faussement d'une acception à l'autre. Ce vague est surtout frappant dans le livre de M. Colsenet; nous regrettons que MM. Wundt et de Hartmann eux-mêmes n'aient pas donné de définitions plus précises. Quels sont les vrais phénomènes inconsciens sous tous les rapports? Ce sont les phénomènes purement mécaniques; il est clair que les mouvemens de l'automate construit par Vaucanson n'étaient accompagnés d'aucun

(1) *Physiologische Psychologie*, intr., p. 5.

état de conscience ou de sensibilité, ni dans la tête de l'automate ni dans ses membres. Ils résultaient de relations purement mécaniques entre les diverses pièces ajustées par le mécanicien. Il y a évidemment aussi, dans notre corps et dans tout organisme vivant, des transmissions de mouvemens toutes mécaniques : tels sont certains mouvemens des tendons pendant la marche, ceux du sang dans la circulation, etc. Même dans les nerfs, il peut se passer des phénomènes physiques ou chimiques de vibration, de nutrition, de désassimilation, qui, n'ayant pas de contrecoup suffisant dans le cerveau, demeurent pour le moi inconsciens. Enfin, dans le cerveau même, il peut se produire des changemens que le moi ne saisit pas, ou dont il ne saisit que le résultat et le total. Quand font défaut les conditions d'intensité et de durée nécessaires aux ondes nerveuses (1), la conscience ne s'aperçoit pas des changemens produits dans l'organisme, ou bien elle ne s'aperçoit que de leur somme et non de leurs parties. Par exemple, si une addition de lumière est au-dessous d'un centième de la lumière primitive, nous savons qu'elle n'est pas perceptible. De même, si une succession de diverses impressions lumineuses est trop rapide et inférieure au temps nécessaire pour le discernement des différences, c'est-à-dire trois ou quatre centièmes de seconde, la distinction de ces impressions lumineuses s'effacera, et elles sembleront former un tout continu. Un rayon de lumière, dit Huxley, est en fait instantané, mais la sensation de lumière produite par ce rayon dure un temps appréciable, environ un huitième de seconde ; d'où il suit que, si deux impressions lumineuses sont séparées par un intervalle moindre, elles ne sont pas distinguées l'une de l'autre. C'est pour cela qu'une baguette lumineuse qu'on fait rapidement tourner en rond paraît comme un cercle de feu, et que les rayons d'une roue de voiture lancée à toute vitesse ne sont pas visibles séparément. D'après ces lois, on comprend comment les états de notre corps et de notre cerveau sont tantôt inconsciens, tantôt consciens. Les actions réflexes, par exemple, s'accomplissent et se succèdent plus rapidement que les perceptions. Elles exigent seulement cinq ou six centièmes de seconde, tandis que les perceptions des sens en exigent de seize à vingt centièmes. Chez certains animaux, les actions réflexes sont encore bien plus rapides : l'aile d'un moucheron bat de trois cents fois à mille fois par seconde, ce qui suppose une vitesse extrême d'actions nerveuses réflexes. Leur durée est toujours inférieure au temps nécessaire pour la conscience distincte. Il est donc des mouvemens, soit réflexes et instinctifs, soit habituels, dont les voies

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

sont si faciles qu'ils n'envoient pas au cerveau un excédent de stimulation nerveuse : ils expirent avant de l'atteindre, comme une vague qui meurt avant d'atteindre nos pieds. Tels sont les phénomènes vraiment inconsciens; mais, remarquons-le bien, ce ne sont pas des phénomènes mentaux; ils ne sont inconsciens que là où ils sont exclusivement mécaniques, physiques, chimiques ou physiologiques, sans mélange d'aucun élément psychique.

Maintenant, dans les états de conscience eux-mêmes, il doit exister des degrés innombrables, depuis la conscience la plus obscure jusqu'à la plus claire. Les phénomènes de conscience obscure, qui devraient s'appeler *subconsciens*, sont trop souvent confondus avec les phénomènes inconsciens. Ils comprennent en premier lieu les états mentaux de faible intensité et de faible durée. Tels sont les mouvemens par lesquels nous tournons les pages d'un livre. Ces mouvemens sont consciens à un faible degré parce qu'ils partent du cerveau et de la conscience centrale; mais, comme le remarque Stuart Mill, ils sont oubliés à mesure qu'ils sont produits. De plus, comme ils se ressemblent tous, ils se fondent dans le souvenir : on se rappelle avoir tourné les pages, mais non telle page. Les phénomènes subconsciens comprennent encore les états de conscience *composés* dont les parties ne sont pas distinctes. Ces parties produisent dans la conscience un effet réel et actuel, mais perdu dans un total comme une voix dans un chœur de musiciens, ou comme une série d'harmoniques dans le timbre d'un instrument de musique. Par exemple, l'enfant qui s'endort pendant que sa mère chante est souvent réveillé par le silence. La voix de sa mère formait dans sa conscience comme une pédale sourde et continue mêlée à sa conscience générale; le silence, en supprimant cette partie intégrante de la conscience totale, produit un contraste qui réveille. Ce qui demeure ainsi inconscient pour l'intelligence, faute de contraste, peut ne pas être inconscient pour la sensibilité, qui éprouve alors un état général sans en discerner les élémens. La conscience intellectuelle et réfléchie n'est pas nécessaire, comme on le croit trop souvent, à la conscience purement sensible, qui est toute spontanée et immédiate.

Ainsi, jusqu'à présent, l'observation ne nous révèle que deux sortes de phénomènes : 1° des faits physiques inconsciens ; 2° des faits mentaux consciens ou subconsciens. Il nous reste à apprécier à leur juste valeur les argumens qu'on apporte en faveur de faits mentaux inconsciens. Ces argumens eux-mêmes portent sur deux points principaux : les uns ont pour but d'établir l'existence d'une volonté inconsciente, les autres celle d'une intelligence inconsciente.

II.

Sous l'activité instinctive et sous l'action réfléchie on doit également admettre, à en croire M. de Hartmann, une volonté inconsciente qui poursuit un but par des moyens appropriés et qui cependant ne se représente pas le but ou les moyens. Le jeune écureuil, qui ne connaît point encore l'hiver et le manque de nourriture, fait cependant d'avance sa provision de noisettes; certains animaux accumulent des provisions auprès des œufs de leurs petits qu'ils ne verront jamais éclore; selon M. de Hartmann, c'est l'*inconscient* qui les fait alors agir en vue de certaines fins dont ils n'ont point la connaissance. On reconnaît là l'antique « finalité » sous sa forme la moins scientifique, car qu'y a-t-il de plus voisin des entités du moyen âge ou des mythes de l'antiquité qu'une « volonté inconsciente, agissant en vue d'une idée inconsciente par une logique inconsciente? » C'est l'extrémité opposée à l'opinion de Maudsley, qui, lui aussi, élimine la conscience des actions instinctives, mais pour les réduire à un automatisme brut. Selon nous, il y a un milieu entre ces deux extrêmes : finalité inconsciente et automatisme inconscient. L'instinct suppose, à nos yeux, deux facteurs qui concourent à le produire : les lois du mécanisme et les lois de la sensibilité. Tous les partisans des causes finales voient dans les instincts et dans les actions des animaux une multitude de *motifs* inconsciens qui les guident, une sagesse intellectuelle qu'ils posséderaient sans s'en douter : la vraie méthode procède et conclut autrement. En premier lieu, l'effet d'un mouvement instinctif, qui nous paraît calculé en vue d'un but, dépend avant tout de la forme des organes; si, par exemple, les nerfs se trouvent disposés de telle sorte que, sous une irritation extérieure, ils fassent nécessairement contracter la jambe, le résultat dernier du mouvement, qui est d'échapper à l'objet nuisible, sera simplement l'*effet* mécanique lié à la *forme* de l'organe. En second lieu, la forme même de l'organe dépend de la sélection naturelle; c'est celle-ci qui a assuré la conservation des organes utiles à la vie. Un être qui n'aurait pas réagi contre les obstacles de manière à les écarter mécaniquement n'aurait pu se conserver ni perpétuer son espèce. Il n'est donc pas étonnant que nous trouvions dans l'effet d'un mouvement instinctif une *convenance*, une *appropriation*; mais cette convenance tient à la sélection mécanique, non à des *motifs* inconsciens ou à un *dessein* inconscient que suivrait l'animal.

On peut citer en exemple les intéressantes études sur les holothuries que M. Schneider a faites sur les côtes de Sicile. On sait que l'holothurie tubuliforme rejette parfois par la bouche toutes ses

entrailles quand on la serre avec la main; elle les rejette toujours quand on la plonge dans l'esprit-de-vin. Voici l'explication du phénomène, telle que M. Schneider l'a donnée. Si l'on retire l'animal de l'eau, il se contracte tout entier, comme les actinies; ce mouvement a pour premier et immédiat effet de projeter au dehors l'eau contenue dans le corps de l'animal, absolument comme les moules projettent l'eau par la brusque occlusion de leur coquille. Inutile de croire que l'animal, en effectuant sa contraction, ait l'intention formelle d'arroser l'agresseur. Le jet d'eau est l'effet immédiat et non prémédité de la contraction; il ne suppose pas une « représentation mentale inconsciente, » mais simplement une sensation pénible et un effet mécanique de cette sensation. Si on continue de tenir l'holothurie dans la main et si on la tourmente davantage, la contraction devient plus intense; qu'arrive-t-il alors? L'animal lance au dehors la matière laiteuse, gluante et étonnamment collante qu'on a beaucoup de peine à enlever. Cette substance donne la mort aux petits animaux, qui ne peuvent s'en débarrasser, et les grands animaux marins, tout comme l'homme, ne peuvent en subir le contact sans un profond dégoût. On en a parfois conclu qu'en projetant cette matière, l'holothurie avait l'intention de tuer ses adversaires. Mais l'animal n'y songe pas plus qu'il ne le faisait en lançant un jet d'eau : il faut voir là un effet mécanique, *approprié* sans doute, mais dû à la sélection et transmis par l'hérédité; c'est un simple *résultat* de la contraction primitive, qui seule est consciente, étant accompagnée de douleur. Que l'on continue d'irriter l'holothurie, qu'on la plonge dans un bain mortel d'alcool, l'intensité de son effort contractile augmente encore, et l'animal va même, à l'encontre de son intérêt, jusqu'à projeter finalement ses entrailles par la bouche. M. de Hartmann soutiendra-t-il que l'animal veut cet effet de la contraction? — Il y a des phénomènes analogues chez les vers, les gastéropodes, les céphalopodes, enfin les vertébrés. M. Schneider a raison de conclure que les mouvemens de défense, chez les animaux inférieurs, sont les manifestations variées d'un seul et même pouvoir, celui de répondre aux impressions désagréables par la contraction du corps. On croira peut-être voir dans cette contraction l'analogue de ce que les anciens psychologues appelaient l'*aversion*; mais ce mouvement de contraction n'a, selon nous, d'élément psychologique que la douleur; il ne suppose pas une *intention*, une *volonté*, une *finalité*, comme l'aversion des anciens psychologues. Son effet défensif n'est pas prévu : il résulte de la simple contraction générale du corps et des variétés que la sélection naturelle apporta peu à peu, dans le cours des siècles, à ce mouvement fondamental.

Grâce au mécanisme nerveux que la sélection naturelle a ainsi

produit, un même mouvement peut avoir aujourd'hui des effets très divers et diversement utiles, qui ne sont pas pour cela des fins prévues. Par exemple, la contraction totale du corps peut, comme M. Schneider l'a montré, avoir pour effet : 1° l'éloignement du lieu d'un danger; 2° l'acte de cacher et de préserver les organes les plus précieux; 3° l'acte de se retirer (comme le colimaçon) dans une enveloppe protectrice; 4° la projection au dehors de moyens défensifs. Ce mouvement de contraction totale se retrouve jusque chez les protozoaires et les zoophytes; selon nous, il n'est besoin d'attribuer à ces êtres inférieurs ni une représentation consciente de l'étendue du danger ou de l'opportunité du mouvement, ni une *représentation inconsciente* de ces mêmes choses, comme celle dont parle M. de Hartmann; il suffit d'admettre les deux élémens auxquels nous réduisons tous les faits de « volonté inconsciente : » 1° au point de vue psychologique, nous admettons une émotion de malaise, un sentiment d'irritation plus ou moins sourde qui existe dans les diverses cellules et se propage jusqu'aux cellules les plus centrales; 2° au point de vue physiologique, nous admettons un mécanisme de *contractilité* qui, une fois établi par sélection, fonctionne dès que surgit une excitation extérieure. Compliquez ce mécanisme d'*irritabilité* et de *contractilité*, vous rendrez compte des actions les plus complexes dans les organismes supérieurs. Par exemple, l'ajustement de l'œil humain à la distance, dont M. de Hartmann et tous les partisans des causes finales admirent la rapidité et la précision, se produit au moyen d'un changement de convexité du cristallin et par une déviation de l'axe des yeux; il n'y a là, de la part de la conscience cérébrale, rien de volontaire, il n'y a rien de conscient pour le *moi;* c'est une série de réactions motrices répondant, dans les centres nerveux, à une sensation causée par la lumière. Ce phénomène est très propre à nous faire comprendre la nature de beaucoup d'actes instinctifs chez les animaux. Ces derniers possèdent même, en naissant, les intuitions de la distance et de la forme des objets, qui, chez l'homme, sont acquises. Certain poisson indien, dès qu'il est né, abat les insectes dont il se nourrit en leur lançant avec son museau une goutte d'eau qui manque bien rarement son but. L'étonnement que nous cause cet acte instinctif si remarquable, dit avec raison M. Maudsley, ne pourrait qu'augmenter si nous réfléchissions que les rayons lumineux, réfractés par l'eau, font apparaître l'insecte à une certaine distance du point où il se trouve réellement; bien plus, la différence entre sa position réelle et sa position apparente est elle-même variable avec l'obliquité plus ou moins grande des rayons qui le font apercevoir au poisson. Mais M. Maudsley en conclut à tort qu'un tel acte doit être automatique. Il l'est, répondrons-nous, si on entend simplement par là que le calcul,

la réflexion, la volonté, le *moi*, n'ont rien à y voir; mais il y a dans cet acte, selon nous, plus que des actions et réactions physiques; il y a, de cellule en cellule, de centre nerveux en centre nerveux, des actions et réactions de plaisir et de douleur vagues. Il se produit une communication de sensibilité et non pas seulement de mouvement : les cellules vivantes ne peuvent être assimilées à des billes, à des cailloux, à des rouages de machines. Si l'animal est un « automate, » c'est du moins un automate formé de parties *vivantes et sentantes*, non de parties mortes et insensibles : il n'est inconscient que là où il est automate; il est conscient comme vivant et sensible.

Nous n'accorderons donc pas à M. Maudsley que, dans la machine vivante, la conscience soit un « luxe, » qui n'est pas « indispensable au travail de la machine. » *Penser* est souvent du « luxe, » soit; mais *sentir* est du nécessaire; or on ne sent pas sans avoir conscience de sentir. M. Maudsley va jusqu'à dire : — « En l'absence de la conscience, l'intelligence même n'en continuerait pas moins à raisonner; seulement il n'y aurait plus de sens intérieur apte à révéler ses opérations. » A plus forte raison pour l'instinct, selon M. Maudsley. Que la conscience voie ou ne voie pas fonctionner la machine à laquelle elle est attachée, c'est pour cette machine « une alternative aussi indifférente » que « d'être vue ou non par les yeux d'un spectateur étranger, que d'être éclairée ou non par une lumière extérieure. » — Ce rôle de contemplation passive, répondrons-nous, n'est admissible que pour la réflexion intellectuelle, forme supérieure de la conscience; il ne l'est pas pour la sensibilité, qui est le fond même de toute conscience. L'automate vivant ne fonctionne pas de la même manière quand il se sent ou quand il ne se sent pas. Si on veut absolument comparer la conscience à la lumière éclairant une machine, il faut alors supposer une machine où la lumière même, en tombant sur une plaque daguerrienne sensible à ses rayons, produirait des effets chimiques, lesquels finiraient par se transformer en mouvement visible et par changer la direction de la machine. Ainsi, dans la boîte de Grove, un rayon de lumière produit successivement action chimique, chaleur, électricité, magnétisme, et fait mouvoir l'aiguille sur le cadran. Dans l'être vivant, la sensibilité devient elle-même un facteur qui s'ajoute aux facteurs purement physiques. Nous nous écartons donc à la fois, dans cette question, et des purs mécanistes comme M. Maudsley, et des *cause-finaliers*, comme M. de Hartmann : nous faisons une part dans l'instinct à un mécanisme sans conscience et à des états de sensibilité nécessairement consciens; nous rejetons « l'état mental inconscient. »

Une théorie analogue explique les autres faits cités en faveur de la volonté inconsciente. M. de Hartmann invoque, par exemple, les

sympathies ou antipathies secrètes, pour montrer qu'on peut vouloir et aimer sans le savoir, et même poursuivre une fin sans le savoir. — Mais d'abord, les sympathies sont plutôt irréfléchies et irraisonnées que vraiment inconscientes. « Le jour où on s'aperçoit qu'on aime, remarque M. de Hartmann, n'est pas celui où l'on a commencé d'aimer. » — Non, mais s'apercevoir qu'on aime, c'est le savoir, c'est raisonner son amour, c'est réfléchir; cette réflexion présuppose toujours une conscience spontanée à laquelle elle s'applique. Si on s'aperçoit un jour qu'on aime, et qu'on aime depuis longtemps, c'est que depuis longtemps on avait quelque conscience vague de son amour, sans pouvoir le nommer : *Che ho nel cor?* Il peut y avoir rapport inverse entre sentir et réfléchir, non entre sentir et avoir conscience.

Schopenhauer et M. de Hartmann ajoutent que, tout au moins, celui qui aime n'a pas conscience du vrai but de son amour. Ils font intervenir la « magie de l'inconscient » pour expliquer comment celui qui aime choisit invariablement l'être qui le complète le mieux au physique et au moral; d'où il suit que, quand l'amoureux croit vouloir une chose, il coopère sans le savoir à la « volonté de l'inconscient, » qui est de créer un nouveau membre de l'espèce complet et typique. C'est là recourir au merveilleux pour expliquer un choix dont les raisons sont toutes psychologiques et physiologiques : goûts personnels, acquis ou hérités, effets d'associations d'idées, résultats de « la sélection sexuelle, » etc. Au reste, puisque l'inconscient est si sage dans ses desseins, auxquels nous servons sans le savoir, comment les enfans ne sont-ils pas plus généralement conformes au type de l'espèce?

Le dernier fait où M. de Hartmann s'efforce de nous montrer une volonté inconsciente, c'est l'exécution de nos volontés par nos organes. Dès que nous avons l'idée consciente et le désir conscient d'un mouvement, le mouvement même s'effectue sans que nous puissions savoir quelle est la force efficace, active, qui a réellement produit le mouvement. Cette force, à en croire M. de Hartmann, serait la volonté inconsciente. Bien plus, le mouvement nécessaire pour lever le petit doigt, par exemple, ne peut s'accomplir, selon M. de Hartmann, que si la volonté agit sur les racines nerveuses qui sont « comme un clavier dans le cerveau; » or nous n'avons pas l'idée consciente de la place et du nombre considérable de ces racines; « tout mouvement volontaire suppose donc l'idée *inconsciente* de l'endroit qu'occupent dans le cerveau les racines des nerfs moteurs correspondant à un mouvement. » — Raisonner ainsi, c'est revenir au *deus ex machina* des causes occasionnelles, à l'assistance divine, à l'harmonie préétablie; seulement, au lieu de la divinité consciente qui, selon Descartes et Malebranche, mettait

en mouvement nos doigts à l'occasion de nos volontés, on invoque une divinité inconsciente. Sans doute, nous ne savons pas comment il se fait que l'idée meut; cependant, il faut remarquer que toute idée implique déjà un mouvement cérébral sans lequel elle n'aurait pas lieu : ainsi l'idée du petit doigt implique un commencement de vibration dans les racines nerveuses aboutissant du cerveau au petit doigt; le mouvement visible dans la main n'est que la propagation et la prolongation du mouvement invisible déjà commencé dans le cerveau. La difficulté, il est vrai, se trouve reportée sur le point suivant : comment se fait-il qu'il y ait ainsi corrélation constante entre la sensation et le mouvement, entre le mental et le physique? Mais ce n'est pas résoudre cette question que de faire intervenir un troisième terme, la volonté de l'inconscient, qui complique sans expliquer. Il n'est pas étonnant que nous n'ayons pas *conscience* du moyen par lequel la sensation intérieure produit un effet extérieur, parce qu'il faudrait pour cela envelopper dans notre conscience l'extérieur même, qui, par hypothèse, en est la limite. Une fois cette inexplicabilité reconnue (et elle est commune à tous les systèmes), ce qu'il y a de plus simple est de supposer que le « mental » se prolonge encore au-delà de la limite de notre conscience, et qu'il s'y prolonge sous la forme d'autres sensibilités, rudimentaires ou développées, diffuses ou concentrées. Nous n'avons pas conscience des sensations qui ne sont pas nôtres, par la raison même qu'elles ne sont pas nôtres; mais il n'en résulte point qu'au-delà de la limite où finit notre série de sensations, il n'y ait pas encore une série de sensations; elles peuvent constituer, ou une nébuleuse de conscience, ou un centre et un soleil de conscience claire; bref, elles forment un « système astronomique » de mouvemens et de sensations à une période plus ou moins avancée de développement. Dans cette hypothèse, l'inconscient ne serait que la limite commune de plusieurs consciences, ou plutôt la limite commune de plusieurs séries de sensations : il serait le physique proprement dit, le côté par où les organismes, élémentaires ou supérieurs, se touchent et s'influencent réciproquement. Le fond de tout serait la conscience, et cette conscience, comme le mouvement même, serait répandue dans tout l'univers.

En tout cas, la difficulté de la communication du mouvement nous paraît identique à celle de la communication des sensations. C'est le même problème vu sous deux faces. Et ce problème donne lieu aux mêmes illusions invincibles de la conscience réfléchie. Comprendra-t-on jamais, par la réflexion et la combinaison d'idées plus ou moins abstraites et mortes, comment une bille peut transmettre son mouvement à une autre, agir où elle n'est pas, etc.? On connaît toutes les difficultés auxquelles donne lieu le problème. Les

éléates avaient voulu en conclure que le mouvement n'existe pas. Eh bien! nous partageons tous une illusion analogue de métaphysique abstraite quand nous nous imaginons la conscience comme une sorte de *moi* fermé, d'atome séparé d'autrui par un vide. Comment alors un « objet » peut-il agir sur le « sujet? » Comment ce dernier peut-il éprouver des sensations? Là-dessus, les métaphysiciens se donnent carrière : ils imaginent l'impénétrabilité, l'incommunicabilité des sensations ou des consciences, comme ils ont imaginé l'impénétrabilité des atomes ou des monades et « l'incommunicabilité des mouvemens. » Tout cela, ce sont jeux de logique et de métaphysique; mais la vie, elle, la vie qui partout circule résout sans cesse le problème; en fait, les mouvemens se communiquent, et aussi, quoi qu'on en dise, les sensations. La conscience circule comme le mouvement, et parallèlement au mouvement, dans tout l'univers, depuis la forme des sensations infinitésimales et à peine senties jusqu'à la conscience raisonnante de l'homme. Qu'on se figure un océan infini dont toutes les gouttes sont des sensations et dont toutes les vagues sont des consciences : le *moi* est un mode supérieur de distribution, une vague plus haute et plus phosphorescente.

En somme, la prétendue volonté inconsciente se réduit, d'une part, à un mécanisme qui n'est inconscient que parce qu'il est tout physique, d'autre part, à des états de sensibilité qui ne sont jamais inconsciens, puisqu'ils sont toujours sentis alors même qu'ils ne sont pas discernés par l'intelligence. Le vrai inconscient est le dehors des choses, c'est le mécanisme. A quoi bon, outre le côté mental, qui est conscient, et le côté physique, admettre encore, avec Schopenhauer et Hartmann, un *inconscient en soi*, auquel ils donnent sans motif le nom du phénomène de conscience appelé volonté? Ce n'est là qu'une négation personnifiée. M. de Hartmann a intitulé son livre *la Philosophie de l'inconscient;* il aurait dû l'intituler : la Mythologie de l'inconscient.

III.

Passons maintenant à la critique des faits d'intelligence inconsciente. Est-il légitime de composer l'intelligence avec des élémens d'ordre mental sans conscience, qui seraient distincts tout ensemble des faits purement mécaniques et des faits de sensibilité consciente? Hamilton, s'inspirant en partie de Leibnitz, a voulu démontrer l'existence des élémens inconsciens de la pensée par une série de raisonnemens et de calculs qui rappellent les discussions relatives à la divisibilité des quantités continues. M. Taine, allant plus loin encore, soutient qu'une perception consciente est formée d'une infinité de perceptions inconscientes, parce que, s'il n'y avait

pas de petites perceptions, il n'y en aurait pas de grandes. Par exemple, le minimum visible pour nous est composé de parties, et ce minimum produit sur notre vue une impression dont nous avons conscience; on conclut de là que chacune des parties doit produire aussi une impression, mais sans conscience. Est-ce une conclusion rigoureuse? Pour produire en nous un commencement et un minimum d'effet, disait Stuart Mill, une quantité notable de la cause peut être nécessaire. Stuart Mill avait raison, et on peut apporter d'autres argumens analogues. Vous m'adressez la parole, mais de trop loin, et je n'entends pas; le son expire dans l'air avant d'arriver à l'oreille, ou dans l'oreille avant d'arriver au cerveau; il n'est pas nécessaire de supposer que vos paroles ont produit en moi des modifications inconscientes. Il est plus simple d'admettre qu'elles n'ont pas produit de modifications, parce qu'elles se sont arrêtées en chemin.

— Mais alors, demandera Leibnitz, si chaque partie séparée ne nous cause pas de sensation, comment se fait-il que la réunion puisse nous en causer une? Pour entendre le murmure de la mer, ne faut-il pas entendre le bruit de chaque vague? — On peut répondre de nouveau que l'effet d'une partie isolée, étant trop faible, est neutralisé par d'autres causes qui tendent à empêcher ce qu'il tend à produire. Par exemple, l'ébranlement que votre voix cause dans l'air est à la fin neutralisé par la résistance des molécules élastiques, qui tendent à se maintenir dans leur situation première. Il faut donc, pour produire un effet appréciable, qu'il y ait un surplus des causes productrices sur les causes opposantes. On comprend qu'une partie isolée soit trop faible pour produire ce surplus, tandis que toutes ensemble le produisent. Un soldat isolé ne vaincra pas une armée, beaucoup de soldats réunis pourront la vaincre. Les théories où l'on transporte dans l'état mental, sous forme inconsciente, la même composition de parties qui existe dans la cause extérieure, sont donc une simple hypothèse (1). En outre, si l'on veut suivre cette voie, il est plus logique d'admettre dans la conscience même des dégradations à l'infini et des états de conscience infinitésimaux que des états inconsciens. Si tout état de conscience

(1) « Si je suis sûr, dit Kant avec Leibnitz, d'apercevoir un homme loin de moi dans une prairie, quoique je n'aie pas conscience de voir ses yeux, son nez, sa bouche, etc., j'en *conclus* proprement cela seul, que cet objet est un homme; mais si, de ce que je n'ai pas conscience de percevoir ces diverses parties de la tête (non plus que les autres parties du corps de cet homme), je prétendais affirmer que je *manque* absolument de leur représentation dans mon intuition, je ne pourrais pas dire non plus que je vois un homme, puisque la représentation totale se compose de ces représentations partielles. » On peut répondre à Kant qu'il n'est pas nécessaire d'avoir la représentation de tous les détails pour pouvoir définir un *ensemble*. L'esquisse d'un homme sur le papier suffit à me faire reconnaître un homme d'après les grandes lignes.

est l'effet d'une modification mentale composée d'une infinité de petites parties, l'état de conscience doit aussi, selon la remarque de Mill, être composé d'une infinité de petits états de conscience, produits chacun respectivement par ces infiniment petits.

Leibnitz, Kant, Hamilton, Helmholtz, Wundt et M. Taine ne se sont pas seulement appuyés sur la composition purement *arithmétique* des sensations et sur les lois de la divisibilité; ils ont aussi mis en avant la composition en quelque sorte *chimique* des sensations, qui fait que le tout n'est pas une simple somme des parties, mais une chose douée de propriétés toutes nouvelles : telle est l'eau par rapport à l'oxygène et à l'hydrogène. Déjà Leibnitz avait entrevu cette « chimie mentale, » qui fournit aujourd'hui aux partisans de la pensée inconsciente une nouvelle série de preuves.

« Quand, disait Leibnitz, on mêle deux poudres, l'une bleue et l'autre jaune, l'esprit perçoit les deux, car, si une partie du mélange ne l'affectait pas, le tout ne l'affecterait pas non plus. Mais cette perception est confuse et demeure latente dans la sensation de la couleur verte. » Ce raisonnement n'est pas concluant, car la combinaisons des rayons bleus et des rayons jaunes peut se faire extérieurement; elle peut se faire dans les nerfs optiques et dans le cerveau ; les vibrations nerveuses peuvent « se composer » d'une certaine manière avant d'arriver à la conscience. Il n'est pas nécessaire d'imaginer dans la conscience même la combinaison d'une perception inconsciente de bleu et d'une perception inconsciente de jaune produisant une perception consciente de vert. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la conscience n'a point la simplicité qu'on lui attribue d'ordinaire : elle est à la fois une somme arithmétique et une combinaison analogue à celles de la chimie; mais la question reste toujours de savoir si les élémens de cette combinaison sont des faits à la fois inconsciens et mentaux, ou si ce sont des faits de conscience que leur nombre ou leur fusion empêche de discerner à part.

Ce sont surtout les sensations de l'ouïe qu'on a mises en avant pour montrer que c'est bien *dans* le domaine mental qu'ont lieu les faits inconsciens. Les expériences intéressantes de Ohm et de Helmholtz sur les sons tendent à prouver, dit M. Colsenet, que, dans quelques cas au moins, « l'*intensité* et le *timbre* des sons peuvent varier pour des raisons purement *psychiques* et non pas seulement physiques (1). » Si l'on chante une voyelle devant la table d'un piano après avoir enlevé les étouffoirs, les divers harmoniques dont la voyelle est la fusion provoquent la résonance des cordes correspondantes du piano, et l'on entend successivement se

(1) M. Colsenet, *la Vie inconsciente*, p. 87.

répéter ces harmoniques comme les échos du son émis. La voyelle est donc une combinaison de plusieurs sons en un son nouveau. Cette combinaison n'est pas, dit M. Colsenet, le résultat d'une simple composition de mouvemens extérieurs « qui donneraient lieu à une sensation nouvelle, mais immédiate encore. » En effet, la décomposition du son est possible dans la conscience même; il faut donc que chacun des sons composans produise un effet propre « dans l'esprit » quand nous avons conscience du tout. De plus, pour expliquer la multiplicité des sensations et leurs rapports, on admet que certaines parties de l'oreille, soit les fibres de Corti, soit, selon la dernière hypothèse, les fibres de la *membrana basilaris* (1) peuvent être considérées comme les cordes d'un instrument, dont chacune répond par influence à un son déterminé. Dans un son composé, chaque harmonique provoque donc les vibrations d'une fibre spéciale; « dès lors, conclut M. Colsenet avec Helmholtz, il est difficile de croire qu'une sensation propre, un fait psychologique élémentaire ne réponde pas à ces vibrations : aussi la simple attention peut-elle rendre consciente l'une ou l'autre de ces sensations correspondantes. »

Il y a ici, ce semble, une inconséquence de raisonnement. Il est parfaitement vrai qu'une sensation originale n'est pas toujours une sensation simple, mais bien une sensation composée de « faits psychiques élémentaires; » seulement, au lieu de supposer qu'elle est composée de faits inconsciens, on peut aussi bien croire qu'elle est composée de sensations plus ou moins conscientes, et M. Colsenet en donne lui-même la preuve quand il dit que « la simple attention » peut les faire distinguer. — Comment, demande aussi Helmholtz, notre attention peut-elle s'attacher à l'élément particulier et distinct de la sensation, s'il n'a encore aucune existence dans notre *esprit* (2)? — L'argument peut se retourner, et nous demanderons à Helmholtz : — Comment pouvez-vous faire attention à cet élément et en prendre une conscience distincte, s'il n'est pas déjà présent à votre *conscience* sous une forme vague et indistincte? Dans l'attention, l'idée de ce qu'on cherche, ou une idée voisine, est un facteur qui coopère à faire discerner par la conscience l'objet cherché : l'attention met le courant nerveux dans la direction convenable pour susciter la représentation à l'état naissant; elle agit comme un courant *inducteur*. Une représentation, plus l'attention à cette représentation, devient une représentation renforcée. C'est la conclusion qui nous semble ressortir du résumé même que fait Helmholtz de ses belles recherches :

(1) Helmholtz, *Théorie physiologique de la musique*, 3e édition, p. 560, 1874.
(2) *Ibid.*, trad. Guéroult, p. 89.

« 1° Les harmoniques, correspondant aux vibrations simples d'un mouvement aérien composé, existent dans la *sensation* même, mais n'arrivent pas toujours jusqu'à la vibration *consciente* ; » dites plutôt : jusqu'à la *discrimination* consciente, jusqu'à l'analyse.

« 2° On peut en avoir la perception consciente sans autre secours qu'une direction régulière imprimée à l'attention. » — Donc, encore une fois, l'attention ne fait qu'analyser dans la conscience ce qui existait déjà synthétiquement *dans* la conscience même. Ainsi, quand on produit au moyen des résonateurs deux sons déterminés, d'abord successivement, puis simultanément, on arrive encore à les distinguer tous deux au moment où ils résonnent ensemble, mais pas pendant longtemps : « Peu à peu la note aiguë se fond tout à fait dans la note grave et produit un changement de timbre caractéristique, comme le changement d'un *ou* en *o*. » — C'est la fusion de deux états de conscience, non de deux états inconsciens.

« 3° Même dans le cas où les sons harmoniques ne sont pas perçus *isolément* et où ils se fondent dans la masse, leur existence est accusée dans la sensation par la modification du timbre. » — Oui, mais cette modification a lieu dans la conscience, entre des sensations dont chacune était déjà dans la conscience. Les faits invoqués par Helmholtz prouvent donc simplement que la sensation consciente est composée, comme nous l'avons reconnu tout à l'heure, qu'elle n'est pas seulement une addition, une somme arithmétique, mais un mélange et une combinaison chimique des sensations élémentaires. Ce qu'on ne nous a nullement démontré, c'est que les sensations composantes soient hors de la conscience, soient inconscientes. La seule conclusion légitime, c'est donc que le conscient est une combinaison de faits de conscience qui, pour être *indistingués* dans la conscience, ne sont pas inconsciens. Dans un morceau exécuté par un orchestre, un Beethoven distinguera toutes les parties des divers instrumens ; il pourra suivre l'un ou l'autre et le prendre en faute au besoin, même pour une nuance négligée (1). Au contraire, le premier auditeur venu ne pourra pas se livrer à ce travail d'analyse : cependant tous les deux ont la même sensation générale d'ensemble. Peut-on en conclure que la sensation de l'ensemble soit composée d'élémens inconsciens ? Non ; car chacun des instrumens produit pour sa part une sensation consciente, et il la produit sur l'auditeur ordinaire comme sur Beethoven ; seulement ce dernier peut faire une analyse qui est impossible au premier. Comme chaque instrument à son tour, et même chaque son de chaque instrument, est à lui seul un orchestre, selon les découvertes de la physique

(1) C'est ce que fit un jour Meyerbeer, à l'Opéra, pour une simple nuance d'un second violon.

moderne, on peut étendre la même analogie aux sons isolés et croire qu'ils sont composés d'élémens consciens, mais fondus ensemble. Ainsi la lumière des étoiles se fond en jour avec la lumière du soleil.

Cette réflexion nous amène à d'autres expériences, citées par M. Taine : celles où une sensation consciente semble composée de sensations qui, cette fois, sont inconscientes à l'état isolé. C'est ici que la difficulté se complique encore. Examinons d'abord les prémisses dont part M. Taine. Soit une roue à deux mille dents qui fait une révolution en une seconde; elle donne deux mille chocs en une seconde et partant deux chocs en un millième de seconde. Si on lui ôte toutes ses dents, sauf deux contiguës, les deux chocs qu'elle donnera en tournant de nouveau n'occuperont qu'un millième de seconde. Or ces deux chocs forment un son déterminé et appréciable. « Donc, dit M. Taine, le son qu'elle donne en une seconde, lorsqu'elle est pourvue de toutes ses dents, comprend mille *sons* pareils, successifs et perceptibles à la conscience. En d'autres termes, la *sensation* totale, qui dure une seconde, est formée par une suite continue de mille sensations pareilles qui durent chacune un millième de seconde, et qui sont toutes perceptibles à la conscience (1). » Avant de continuer la série de conséquences que tire M. Taine, remarquons qu'il induit trop vite des facteurs externes à la sensation interne. Entre les dents de la roue de Savart et la sensation il y a bien des milieux à traverser : l'air, l'oreille, le nerf acoustique, le cerveau; rien ne prouve que les élémens de la sensation soient en nombre exactement égal à celui des dents de la roue. Le premier son n'est pas encore achevé ou parvenu à la conscience que le deuxième est déjà commencé. Il faut un certain temps, comme nous l'avons vu, pour qu'une impression arrive au cerveau, s'y organise, soit perceptible à la conscience; il n'est donc pas admissible que la sensation produite par deux dents de la roue dure seulement un millième de seconde. L'ébranlement de l'air persiste plus longtemps, l'ébranlement des nerfs persiste aussi. Il doit y avoir superposition des ondes aériennes entre elles ou des ondes nerveuses; c'est un dessin nouveau, c'est un rythme nouveau qui se produit dans le cerveau et engendre une sensation nouvelle. Cette sensation est composée, oui; mais nous ne pouvons savoir si sa composition répond exactement au nombre de dents de la roue sonore. Passons cependant aux dernières conclusions de M. Taine sur l'inconscient. Il ajoute que, si l'on enlève à la roue toutes ses dents moins une, il n'y a plus sensation du son, tandis que, si on lui laisse deux dents contiguës, il y a sensation

(1) Taine, *l'Intelligence*, I, p. 180.

de son musical; de là il conclut que cette sensation perceptible à la conscience est formée de deux sensations dont chacune, prise à part, est imperceptible à la conscience, et que, par conséquent, deux sensations inconscientes forment une sensation consciente.— Mais nous nous retrouvons toujours devant la même conclusion précipitée. M. Taine, pas plus que M. Helmholtz, ne peut conclure légitimement, de ce qu'un son est composé d'une foule de notes, que toutes ces notes soient actuellement présentes à *l'esprit* d'une façon inconsciente. D'abord il est certain qu'elles ne sont pas présentes à part, car, pour qu'un état d'esprit soit séparé et distingué des autres, il y a une condition nécessaire : l'absence au même moment d'autres états propres à se mêler avec le premier. En outre, il n'est pas certain que les notes soient présentes d'aucune manière. Supposons un voyageur dans une voiture fermée; si un cheval ne suffit pas à la traîner, le voyageur ne s'apercevra du mouvement de la voiture que quand il y aura deux chevaux; il n'aura pas pour cela la représentation inconsciente de chaque cheval; on peut sentir un effet final sans en sentir toutes les causes. Nous conclurons donc que M. Taine transporte indûment dans le « mental, » sous forme inconsciente, les causes extérieures et les élémens physiques de nos sensations (1).

IV.

Des sensations et perceptions passons aux raisonnemens inconsciens. Selon Helmholtz, Wundt, Lange et M. Taine (2), il y a dans la perception extérieure des « actes d'inférence » dont nous ne nous doutons pas, des jugemens et raisonnemens dont les résultats seuls apparaissent à la conscience. Telles sont les conclusions si familières que nous tirons quant à la distance et à la grandeur des objets; telles sont aussi les illusions d'optique, qui sont des illusions d'inférence inconsciente (*Unbewusste Schlüsse*).

Lange a invoqué plusieurs expériences curieuses en faveur de ces

(1) De même, on ne peut conclure, avec M. Colsenet, que l'oreille, selon le mot de Leibnitz, applique d'une façon inconsciente le calcul et les lois de l'harmonie parce « qu'elle ne tolère les sons simultanés ou successifs qu'à la condition que les nombres de leurs vibrations soient entre eux dans des rapports simples. » Au lieu de voir là une pensée inconsciente, il y faut voir le résultat mécanique du fonctionnement nerveux : l'harmonie des sons rend ce fonctionnement facile sans produire l'épuisement nerveux ; la discordance des sons, au contraire, est la cause d'un trouble et d'une altération dans le tissu nerveux par des chocs trop violens; de là, dans un cas, le plaisir, dans l'autre un déplaisir.

(2) M. Colsenet le suit sur ce point.

inférences inconscientes. On sait que la tache aveugle de la rétine ne peut percevoir les couleurs; malgré cela, placez sur une feuille de papier rouge un petit disque blanc et dirigez l'axe de vos yeux de manière à faire tomber ce disque sur la tache aveugle; vous verrez alors une feuille rouge sans interruption. Placez un disque noir sur un fond vert, vous verrez un fond vert sans interruption. Lange en conclut que nous complétons la surface colorée par une inférence inconsciente, en dépit de la tache aveugle. Variez l'expérience. Appliquez sur le papier blanc une baguette noire, dont le milieu tombe sur la tache aveugle, la baguette ne paraîtra pas brisée; fût-elle réellement brisée à l'endroit de la tache aveugle, elle paraîtra continue. Maintenant, posez à l'œil un intéressant problème au moyen d'une nouvelle variante de l'expérience. Façonnez une croix de différentes couleurs et faites tomber sur la tache aveugle l'endroit où les deux baguettes se croisent. Quelle branche l'esprit continuera-t-il maintenant, les deux branches ayant des droits égaux? Verra-t-il le milieu en rouge ou en bleu, par exemple? On admet généralement que, dans ce cas, la victoire reste à la couleur qui produit l'impression la plus vive. Parfois aussi il y a changement: c'est tantôt la baguette rouge, tantôt la bleue qui paraît prolongée. De plus, si on répète et modifie souvent l'expérience, la vision finit par être complètement supprimée au point d'intersection; on ne voit plus se prolonger ni une branche ni l'autre; l'œil semble avoir rectifié sa fausse conclusion primitive.

Ces faits sont fort curieux, mais leur interprétation par les raisonnemens inconsciens est aventureuse. D'abord, résout-elle vraiment le problème? Suffit-il de *conclure*, avec ou sans conscience, qu'un fond rouge doit être rouge partout, pour le *voir* rouge? Quand cela a lieu, c'est qu'alors l'idée ou l'image du rouge, présente à notre esprit, et qui suppose un commencement de sensation du rouge, devient assez dominante pour produire une sensation plus complète, voisine d'une hallucination. Mais cette seconde explication, déjà plus plausible que celle du « raisonnement inconscient, » est ici insuffisante: on a la perception trop vive et trop immédiate d'une surface continue pour l'expliquer uniquement par une idée qui se réaliserait elle-même. Alors, n'est-il pas plus scientifique de chercher le complément de l'explication dans un effet de simple mécanisme cérébral? L'œil est mobile, la tache aveugle est aussi mobile, et nous sommes habitués à ne pas tenir compte de cette tache: les ondulations nerveuses qui produisent la vision vont s'étendant dans le cerveau et engloutissent, pour ainsi dire, la tache aveugle dans l'ensemble. C'est une fusion d'impressions qui se produit à une certaine distance de la périphérie nerveuse, comme les mouvemens irréguliers d'une eau qu'on agite se fondent au loin en ondes régulières. Les

courans cérébraux finissent par trouver des voies toutes tracées, et il suffit d'une sensation même incomplète pour ouvrir ces voies, pour produire la sensation complète comme par contagion dans les parties plus centrales du cerveau. Aussi est-ce la couleur la plus intense qui l'emporte dans la croix aux couleurs diverses, à moins que l'imagination ne soit déjà occupée de l'autre couleur, ce qui donne à cette dernière une intensité artificielle. Enfin, quand l'esprit a reconnu son erreur après des expériences nombreuses, des courans nouveaux s'établissent et tendent à contre-balancer les anciens : il se produit à la fin une neutralisation des diverses tendances, et la contagion des couleurs est suspendue. Toujours est-il que, si on ne peut expliquer le phénomène dans tous ses détails, eu égard à la complexité du mécanisme cérébral, la méthode la plus scientifique est de lui attribuer une explication mécanique jusqu'à preuve du contraire, au lieu d'invoquer un raisonnement inconscient qui lui-même ne saurait produire une sensation : quoi qu'en dise M. Wundt, la sensation, au point de vue mental, enveloppe autre chose que de la *logique*, même de la logique inconsciente, et c'est celle-ci plutôt qui dérive de la sensation.

On a cité encore à ce sujet des expériences très intéressantes sur les illusions visuelles. Nous voyons ou croyons voir un objet avec une couleur qu'il n'a pas réellement. Dans le volet d'une chambre obscure pratiquez deux ouvertures, l'une laissant passer de la lumière blanche, l'autre munie d'une vitre coloriée qui ne laisse passer que de la lumière rouge. Le mur blanc placé en face sera éclairé par de la lumière rouge affaiblie, mélange des deux autres. Placez alors un crayon sur le passage des deux faisceaux lumineux, l'un de lumière rouge, l'autre de lumière blanche : le crayon projettera deux ombres sur la paroi. L'une de ces ombres ne sera aucunement éclairée par la lumière blanche, dont le crayon intercepte le faisceau ; elle ne le sera que par la lumière rouge, dont le faisceau n'est point intercepté. Et, en effet, cette ombre paraîtra d'un rouge vif sur la paroi, qui est d'un rouge pâle et mêlé de blanc.

Jusque-là, rien de plus simple. Mais que sera l'autre ombre projetée par le crayon? Cette ombre, ne recevant aucun rayon de la lumière rouge, que le crayon intercepte, sera uniquement éclairée par la lumière blanche émanée de l'une des ouvertures ; elle sera donc *en réalité* blanche, ou plutôt grise, car le gris n'est qu'un blanc moins clair. Et cependant vous la jugerez d'un vert intense. Le vert étant précisément la couleur complémentaire du rouge, on devine sans peine que l'ombre grise doit nous paraître verte sur un fond rougeâtre comme celui du mur. Mais voici qui est plus curieux. Considérez cette même ombre, qui vous paraît verte sur le fond rougeâtre, à travers un tube étroit qui vous permette de voir désormais

l'ombre seule sans voir le fond rougeâtre dont elle est entourée : elle persistera à vous paraître verte, comme si vous l'aperceviez sur le même fond. Qu'on supprime la vitre rouge pendant que vous continuez à regarder l'ombre à travers le tube, il n'y a plus de fond rougeâtre qui doive provoquer l'apparence verte, et cependant l'ombre paraît toujours verte. Bien plus, qu'on remplace la vitre rouge par une vitre de toute autre couleur, l'ombre vous paraît toujours verte. — Maintenant faisons l'expérience en sens inverse. Qu'on supprime la vitre rouge et le tube, l'ombre vous paraît grise, comme elle l'est en réalité. Reprenez ensuite le tube et considérez l'ombre; elle vous paraît toujours grise. Pendant que vous êtes dans cette position, replaçons la vitre rouge, puis une vitre verte, bleue, etc.; votre jugement est toujours le même : l'ombre est grise. Et c'est cette ombre que, tout à l'heure, dans les mêmes conditions physiques, vous jugiez verte.

Pour expliquer ces apparences, il faut se rappeler d'abord que nous avons l'habitude de reconnaître la couleur des objets à travers les teintes de la lumière ambiante. C'est le principe dont part M. Delbœuf, mais pour en tirer une conséquence contestable. « Nous avons fini, dit-il, par savoir juger du vert à travers le rouge. Physiquement parlant, le vert vu à travers du rouge doit paraître grisâtre; mais notre jugement redresse cette erreur : comme nous voyons que le gris qui frappe notre œil est perçu à travers le rouge, nous en *concluons* que ce gris provient nécessairement du vert, car le vert seul est vu gris à travers le rouge (1). » C'est par une conclusion semblable que nous jugeons l'ombre verte tant que nous croyons la voir au milieu d'une lumière rougeâtre, et la même ombre grise tant que nous croyons la voir au milieu d'une lumière blanchâtre.

On pourrait répondre à M. Delbœuf qu'il y a là plus qu'une conclusion logique : nous sentons réellement du vert ou du gris; une sensation ne se fabrique pas avec des raisonnemens. Nous pouvons seulement par l'imagination, quand nous croyons voir un objet vert, provoquer en nous une image de couleur verdâtre à l'état naissant. C'est mieux alors qu'un raisonnement, c'est une représentation, conséquemment une sensation naissante et un commencement de vibration nerveuse, qui tombe ensuite sous les lois ordinaires de la mécanique.

Une expérience plus simple consiste à recouvrir complètement un papier rouge d'une feuille de papier blanc assez mince pour laisser passer la couleur rouge du fond; on glisse alors entre les deux feuilles un petit morceau de papier gris : ce morceau paraîtra vert. Le papier transparent, bien que blanc, nous fait l'effet d'être un

(1) Delbœuf, *la Psychologie comme science naturelle*, p. 62.

papier rose, même à l'endroit où il recouvre le papier gris; dès lors, le papier gris que nous apercevons en dessous, nous croyons le voir à travers du rouge « et nous en *concluons* immédiatement qu'il est vert. » N'y a-t-il pas là plutôt une invincible association d'images qui suscite non-seulement le *jugement* du vert, mais la *représentation* effective du vert, en produisant par habitude la vibration des nerfs correspondant à cette couleur?

Tels sont les principaux exemples des « raisonnemens inconsciens, » des « conclusions inconscientes, » qui, selon Helmholtz et Wundt, seraient contenus dans nos perceptions. Wundt va jusqu'à croire que la sensation même est la conclusion d'un raisonnement inconscient, plus élémentaire encore que ceux qui précèdent. Hering et d'autres psychologues, au contraire, ont essayé d'expliquer les phénomènes de contraste optique, les images consécutives, etc., par un « processus purement physiologique, » par l'assimilation et la désassimilation de la matière dans la substance nerveuse (1). D'autres enfin ont adopté une opinion intermédiaire, comme Schmerler, après ses « recherches sur le contraste des couleurs au moyen de disques rotatifs. » Nous sommes porté à croire que c'est l'explication mécanique qui l'emportera et que les raisonnemens inconsciens se réduiront à un fonctionnement mécanique des élémens cérébraux.

M. Delbœuf a poussé encore plus loin la théorie des raisonnemens inconsciens. « Lorsqu'un enfant, voyant pour la première fois un paon, s'écrie : Le bel oiseau! il a été obligé, dit M. Delbœuf, de passer par une série de jugemens inconsciens, qui l'ont amené successivement à reconnaître que cet oiseau est un animal parce qu'il se meut, que cet animal est un oiseau parce qu'il a des ailes et un bec, que cet oiseau n'est ni un canard ni une poule parce qu'il est vert ou bleu... » Nous ne saurions admettre un travail si complexe, et nous croyons que la classification se fait d'une manière automatique, par l'association des idées entre elles et des mots avec les idées. M. Delbœuf raconte qu'il apprit à sa petite fille le moyen de *raisonner* la table de multiplication pour les multiples de 9, de 5, etc. Au bout de quelque temps, l'enfant savait très bien la table de multiplication, mais réfléchissait toujours avant de répondre; on lui demanda comment elle s'y prenait et à quoi elle réfléchissait; elle ne put le dire. Selon M. Delbœuf, c'était là le passage du raisonnement à l'état inconscient. Mais on peut y voir tout aussi bien un passage à l'état mécanique, une habitude encore hésitante. A force de *raisonner* les multiples de 9, on finit par les reconnaître d'une manière automatique, d'abord avec effort, puis immédiatement.

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des sciences de Vienne*, 1872-1874.

Il n'est pas moins difficile d'accorder à M. Delbœuf que, dans l'expérience des mains plongées au milieu d'un même liquide, la main gauche puisse « juger l'eau chaude et la droite l'eau froide; » il y a là des sensations différentes, et que l'esprit a raison de juger différentes : il n'y a point là de jugement inconscient.

V.

Il nous reste à voir ce qu'il faut penser non plus des actes inconsciens de l'esprit, mais des habitudes inconscientes et de la mémoire inconsciente.

D'après Hamilton, nous possédons d'une manière « latente » des habitudes d'action ou de pensée, par exemple, des systèmes entiers de connaissances qui se réveillent à un moment donné, parfois avec une exaltation maladive. On connaît les cas curieux où la mémoire éteinte de langues entières fut rétablie. Ces puissances ou habitudes intellectuelles sont « présentes à notre âme » sans l'être aucunement à notre conscience.

Le difficile, dans ces problèmes ardus, c'est toujours de faire la part exacte de ce qui est purement organique et de ce qui est vraiment psychique.

A chaque instant, je remue les paupières sans en avoir conscience, et une foule de mouvemens habituels sont appropriés à un but sans que pourtant nous connaissions ce but. L'habitude, par les changemens insensibles que traverse l'action en devenant plus aisée, est comme le thermomètre qui nous sert à mesurer les degrés de la conscience à l'inconscience. Mais tous ces faits ne prouvent pas qu'il y ait des états psychologiques et inconsciens tout ensemble. Ils prouvent seulement que l'habitude fait descendre peu à peu dans les centres inférieurs ce qui exigeait auparavant l'intervention consciente du centre cérébral, et qu'elle substitue ainsi un mécanisme à notre action propre : nous nous faisons suppléer par nos organes.

Stuart Mill répondit à la thèse de Hamilton par une thèse qui semble elle-même exagérée. Une chose à laquelle je ne pense pas, dit-il, n'est pas du tout présente à mon esprit. Elle peut le devenir si quelque chose vient à l'évoquer; mais elle n'est pas présente maintenant « d'une manière latente, » pas plus qu'une chose matérielle que je puis avoir ramassée. Je puis avoir rassemblé des provisions de bouche pour me nourrir, mais mon corps n'est pas nourri d'une manière latente par ces provisions. J'ai le pouvoir de me promener dans ma chambre, bien que je sois assis; mais nous ne pouvons guère appeler ce pouvoir une promenade latente. Je suis capable

d'être empoisonné par l'acide prussique, mais cette capacité n'est pas un fait actuel qui fasse partie de mon corps d'une manière constante, sans que je le perçoive. « Ce sont là des états futurs possibles, non pas des états présens et réels. » Stuart Mill, ici, ne distingue pas assez les possibilités dont les conditions nous sont tout à fait étrangères d'avec celles dont nous avons la condition en nous-mêmes ou dans notre cerveau. Cette distinction, d'ailleurs, n'est pas absolue, et il demeure vrai de dire que les conditions du souvenir et toutes les prétendues puissances latentes dont parle Hamilton sont de simples conditions organiques, un mécanisme plus ou moins prêt à fonctionner. Nous n'avons pas plus conscience de cet organisme que de ce qui se passe dans notre cœur ou dans certaines parties insensibles de notre estomac. Ici encore l'inconscient n'est que l'organique et le mécanique.

Hamilton applique sa théorie de la mémoire à l'association des idées. Tout à l'heure je voulais me rappeler un nom sans y parvenir, et maintenant, sans que je sache pourquoi, je me le rappelle. Hamilton en veut conclure qu'il y a eu en moi des séries d'*idées* ou d'*actes* dont je n'ai eu aucune conscience. En réalité, c'est dans mes organes que s'est produit le changement favorable. Un homme qui, voulant sortir, a trouvé tout à l'heure la porte fermée, la trouve maintenant ouverte, en conclut-il pour cela qu'il y ait eu un changement en lui-même? Non, mais seulement dans les conditions extérieures. De même, pour me rappeler un nom, c'est-à-dire une sensation de son, je suis obligé d'imprimer un certain mouvement à mon cerveau, d'ouvrir la porte à un courant nerveux; le changement qui rend maintenant facile le souvenir est un changement tout organique et automatique. C'est la *cérébration inconsciente* des physiologistes. Nos actions mentales subissent leurs conditions matérielles. La même impulsion volontaire donnée au mécanisme n'a pas toujours le même succès. Nous sommes obligés d'attendre que l'effet voulu se produise. Parfois il a lieu, parfois il n'a pas lieu, pour des raisons qui nous sont étrangères. Hamilton, dans un passage célèbre, compare très ingénieusement la suggestion des idées dans le souvenir au mouvement qui se transmet à travers des billes : « Les idées intermédiaires dont nous n'avons pas conscience, mais qui effectuent la suggestion, ressemblent, dit-il, aux billes intermédiaires qui restent immobiles tout en transmettant le mouvement. » Mais, dans bien des cas, les intermédiaires sont purement physiologiques, non psychiques et intellectuels. L'impulsion volontaire partie de la conscience doit nous revenir sous la forme de sensation après un trajet circulaire : nous frappons la première bille et nous attendons que la dernière

nous frappe; nous avons conscience de frapper et d'être frappés sans avoir conscience des intermédiaires. C'est ce qui a lieu aussi dans tous les faits de locomotion : entre le coup de la volonté et la sensation musculaire, il y a un circuit extérieur au moi. Du nombre des pensées et actions « latentes » il faut donc déduire celles qui ne sont latentes que parce qu'elles n'appartiennent pas à la série de nos pensées et de nos actions.

Dira-t-on : — Nous nous souvenons parfois d'une idée non plus, comme tout à l'heure, par l'intermédiaire de mouvemens cérébraux, mais par l'intermédiaire de véritables *idées* qui échappent pourtant à la conscience, car le raisonnement retrouve ensuite ces idées comme les moyens termes naturels et nécessaires de la série? — On peut répondre que l'association d'une idée consciente avec une idée inconsciente suppose un rapport improbable entre deux termes hétérogènes; de plus, une idée inconsciente est une idée dont on n'a pas l'idée. Il est donc plus simple d'expliquer le saut apparent d'une idée à une autre par l'oubli des idées intermédiaires, trop rapides pour avoir laissé une trace distincte. Ces idées faibles et confuses étaient non pas inconscientes, mais accompagnées d'une conscience faible et confuse, incapable de produire par elle-même un souvenir tranché. Là encore, les faits inconsciens peuvent se réduire à des faits de conscience faibles et oubliés. De plus, même en ce cas, on peut admettre que la transition qui semble s'être produite par le moyen d'idées a eu lieu mécaniquement par le moyen des mêmes mouvemens élémentaires qui, s'ils avaient été moins rapides et plus intenses, auraient précisément éveillé telles et telles idées. C'est alors de l'automatisme cérébral.

Il y a aussi des exemples de suggestions d'idées inconscientes jusque dans nos déterminations volontaires. M. Richet hypnotise une femme et, pendant son sommeil artificiel, lui commande de venir le trouver dans huit jours. Au bout de huit jours, elle vient, croyant prendre une décision libre et sans savoir qu'elle obéit à une suggestion inconsciente, à un ordre qui s'est pour ainsi dire imprimé dans son cerveau. Mais ce fait même prouve que le cerveau peut garder trace d'une émotion ou d'une pensée vive avec certaines circonstances de temps et de lieu : une fois arrivé le jour prescrit, cette pensée surgit par un mécanisme mental, et semble nouvelle quand elle n'est qu'une réminiscence.

VI.

En résumé, la part de vérité contenue dans la théorie des « petites perceptions inconscientes, » c'est que les prétendus actes

simples de l'esprit n'ont point la simplicité qu'on leur attribue. La sensation du son, par exemple, varie selon l'intensité, l'acuité, l'amplitude, le nombre, la combinaison des vibrations : il y a là une divisibilité analogue à celle qui résout les corps en molécules et atomes. « Les états que la conscience nous affirme comme simples, dit M. Ribot, et qui en effet sont simples pour elle, en fait sont composés. Les affirmations de la conscience, invoquées si souvent par les psychologues d'une certaine école comme un jugement sans appel, se trouvent donc ainsi réduites à une certitude toute relative (1). » Maintenant, trois hypothèses sont possibles, nous l'avons vu, sur la formation de ces états composés qui nous paraissent simples. Les uns admettent que, « puisque cent mille riens ne sauraient faire quelque chose, » la sensation consciente appelée simple résulte d'une somme d'états d'esprit inconsciens ; les autres admettent, comme Hamilton, que la sensation dite simple résulte d'une synthèse d'élémens hétérogènes et inconsciens : « elle est par rapport à eux comme est, en chimie, une combinaison à l'égard de ses élémens. » Nous rejetons ces deux premières hypothèses. D'une part, nous avons vu que le raisonnement de Leibnitz conclut aussi bien et mieux à de petits états de conscience élémentaires qu'à de petits états *inconsciens*; car on peut dire que cent mille zéros de conscience ne feront pas une conscience. D'autre part, s'il est rationnel d'admettre avec Goethe et Hamilton une chimie mentale, il est difficile que la conscience proprement dite et en son sens général (nous ne disons pas la conscience de soi) se réduise à une combinaison chimique d'élémens *inconsciens*. La combinaison chimique qui semble la plus nouvelle, comme l'eau résultant de l'oxygène et de l'hydrogène, n'a en réalité que des propriétés réductibles à la mécanique des atomes. Cette combinaison peut être traduite dans les mêmes termes que ses composans : mouvemens et forces ; mais de l'inconscient absolu au conscient, de l'insensibilité absolue à la sensibilité il y a un passage pour nous infranchissable. Un tel passage nous semble incompatible avec cette loi même de continuité universelle dont la forme moderne est la théorie de l'évolution. — « On ne serait jamais éveillé, aimait à dire Leibnitz, par le plus grand bruit du monde, si on n'avait quelque perception de son commencement, qui est petit, comme on ne romprait jamais une corde par le plus grand effort du monde, si elle n'était tendue et allongée un peu par de moindres efforts, quoique cette petite extension qu'ils font ne paraisse pas. » — Mais on peut retourner l'argument et appliquer la même loi de continuité à la conscience : le

(1) *Psychologie allemande*, p. 361.

passage de l'inconscient au conscient serait un saut brusque de l'hétérogène à l'hétérogène, une sorte de création. Car la plus grande antithèse qui existe pour notre pensée, c'est précisément celle des états de conscience et d'une chose qui, par hypothèse, ne saurait se traduire en états de conscience, la seule langue pour nous connue et même concevable. Leibnitz disait encore : « De même qu'un mouvement ne peut naturellement venir que d'un autre mouvement, de même une perception ne peut naturellement venir que d'une autre perception. » Peut-être faut-il ajouter qu'un état conscient, au sens le plus large, ne peut venir naturellement que d'un autre état conscient : la seule différence est dans l'intensité ou dans les relations des états de conscience. Nous pouvons d'ailleurs saisir en nous-mêmes, par la réflexion, cette évolution continue d'une conscience faible à une conscience forte, semblable à un son qui s'enfle graduellement ou à une lueur qui devient lumière. Quand nous pensons et que l'inspiration nous arrive, nous sentons je ne sais quel courant de choses confuses qui, venant du fond de notre intelligence, aspirent à devenir des pensées : elles se pressent, elles s'amassent, elles se soulèvent comme la marée. Mais, puisque nous sentons venir ce flux d'idées qui montent au jour, comment le placer ailleurs que dans notre conscience ?

Il est donc plus rationnel de ne pas admettre en nous une sorte de création ou d'apparition subite, et de répandre la conscience elle-même dans les élémens qui, en s'ajoutant l'un à l'autre, ne font que la rendre intense, distincte, à la fois variée et centralisée. Il y a en nous conscience diffuse et conscience concentrée, comme il y a lumière diffuse et lumière concentrée, mais il est inutile d'imaginer en nous une région entièrement obscure où la conscience n'existerait pas. Que l'intelligence et la volonté réfléchie supposent un fond plus reculé et s'exercent seulement sur des relations, c'est ce que l'on peut, selon nous, concéder aux partisans de l'inconscient, mais nous ne pouvons nous représenter ce fond ni comme une matière inerte, ni comme un esprit inconscient : s'il n'est pas intelligent à proprement parler, il n'est pas pour cela insensible. De même qu'il n'y a pas de vide dans la nature, pas de froid absolu, pas d'obscurité absolue même au fond des mers, — car la lumière y entretient une certaine végétation, — de même il n'y a pas de vide, pas d'insensibilité complète, pas d'obscurité absolue dans notre conscience. Les prétendues ténèbres ne sont qu'une lumière moins vive. En nous, partout et toujours, nous trouvons sensibilité et conscience sous une forme quelconque, et nous ne pouvons pas plus sortir de la conscience que de nous.

Il en serait probablement de même si nous pouvions pénétrer

dans les choses qui nous environnent : partout, sans doute, nous retrouverions la sensibilité. Si le cerveau n'est que l'héritier des propriétés de la moelle, la moelle n'est que l'héritière des propriétés du protoplasma. De là l'induction peut s'étendre plus loin encore, sauf à devenir de plus en plus problématique, et on peut dire que le protoplasma lui-même est l'héritier des propriétés inhérentes aux élémens de toutes choses : ces propriétés ne peuvent être que les rudimens de la sensibilité et de la motilité. Les monères sont presque aussi simples qu'un cristal et prouvent, dit Hæckel, que la vie ne résulte pas de l'organisation, mais bien l'organisation d'une vie inhérente aux moindres particules. Zoellner, dans son grand ouvrage sur les comètes, dit à son tour : « Si des organes et des sens plus développés, plus subtils, nous permettaient d'observer le groupement et la régularité des mouvemens qu'exécutent les molécules d'un cristal, lorsque ce dernier est profondément blessé en quelque endroit, nous trouverions sans doute que nous décidons bien à la légère et faisons une pure hypothèse lorsque nous affirmons que les mouvemens produits dans ce cristal ne sont absolument accompagnés d'aucune sourde sensibilité (1). » Mais ici, il ne faut pas tomber dans les fantaisies de l'anthropomorphisme ni se figurer les molécules, selon le mot de Tyndall, comme autant de petits « ouvriers invisibles » qui feraient de la géométrie ou de l'architecture pour construire d'invisibles pyramides. Non, les phénomènes physiques s'expliquent tous par les seules lois du choc ; seulement, le philosophe peut admettre qu'au choc, intérieurement, répond un phénomène mental élémentaire, quelque chose comme une sensation infiniment petite, corrélative à un choc infiniment petit. Les mouvemens des objets extérieurs sont, après tout, semblables à ceux que nous sentons en nous ; ils peuvent donc aussi avoir pour face intérieure quelque chose de plus ou moins analogue aux élémens de nos propres sensations.

De cette manière, tout ne serait pas antiscientifique dans l'opinion du vulgaire, qui croit que le fer est dur, que l'eau est fluide, que le feu est chaud, que le soleil est lumineux, que le tonnerre est sonore, etc. Le sens commun ne se tromperait pas sur l'analogie fondamentale des qualités extérieures avec nos sensations, mais il se tromperait en poussant trop loin cette analogie, et en oubliant que c'est avec nos sensations les plus rudimentaires, non avec les plus élevées ni les plus intellectuelles, que les choses extérieures doivent offrir de l'analogie.

(1) Destutt de Tracy demandait lui-même si nous sommes bien sûrs qu'il n'y ait pas quelque sensibilité aussi vague que possible dans l'union « des particules d'un acide avec celles d'un alcali. » (*Élémens d'idéologie.*)

S'il n'y a point d'insensibilité absolue dans le monde, il n'y a pas davantage d'inconscience absolue, puisque la sensation est l'élément de la conscience qui n'a besoin que d'être multiplié pour devenir « perception et aperception. » Il y a seulement, comme nous l'avons dit, des nébuleuses de la conscience. Leibnitz avait probablement raison de dire qu'il n'y a dans la nature rien de mort ni d'absolument inerte, que tout est composé de vivans, et que le minéral même paraîtrait organisé dans toutes ses parties à un œil assez perçant pour saisir la pulsation de la vie dans le repos apparent produit par l'équilibre des molécules. Supposez, pourrait-on dire encore, deux bras qui se tirent en sens inverse avec la même force, il y aura équilibre et repos apparent à l'extérieur; mais, intérieurement, il y aura effort et tension; diminuez cet effort à l'infini, et répandez-le en toute chose : vous aurez la nature. Vous dites en présence d'un tas de pierres : Je le touche, donc il a une « réalité substantielle; » mais Leibnitz vous répondra : Le fait de toucher un tas de pierres ou un bloc de marbre « ne prouve pas mieux sa réalité *substantielle* que la possibilité de *voir* un arc-en-ciel ne prouve sa réalité. » Le marbre inerte, comme l'arc-en-ciel, n'est qu'un phénomène, une manière dont les choses nous apparaissent. Tout est relatif, comme la solidité et la fluidité : « rien n'est si solide qu'il n'ait un degré de fluidité, » rien n'est si inerte et si insensible qu'il n'ait un degré d'activité et de sensibilité; « peut-être donc ce bloc de marbre n'est-il qu'un tas d'une infinité de corps vivans. » Par malheur, Leibnitz a mêlé des considérations de causes finales à ce « dynamisme » universel. C'était introduire dans les choses l'intelligence plus ou moins réfléchie et ratiocinante de l'homme, pour parler à la façon de Montaigne. La vraie « finalité » n'est que l'effort immanent de l'être pour conserver le bien-être ou pour repousser la douleur. Elle n'est pas prévision, elle est sensation immédiate; elle n'est pas attrait intellectuel, elle est émotion intérieure et lutte extérieure pour la vie. On peut donc, sans admettre les causes finales, croire tout à la fois au mécanisme universel et à la sensibilité universelle. Par cela même, on place au fond de tout des états de conscience, à des degrés divers : là un concert puissant et rythmé, ici un son plus faible qui se perd dans l'ensemble, nulle part l'absolu silence.

ALFRED FOUILLÉE.

REVUE MUSICALE

Quelle bienheureuse invention que le point d'orgue à profil perdu dans le *pianissimo!* Mlle Van Zandt lui devait déjà sa fortune, et le voilà qui vient de faire un nouveau miracle en faveur de Mlle Isaac. Ni sa voix admirable ni son talent reconnu de tous à l'Opéra-Comique ne l'avaient prémunie contre une émotion terrible le soir de son début à l'Opéra. Visiblement dépaysée dès son entrée sur cette vaste scène qui a trahi déjà tant d'artistes, elle entama le premier duo sans assurance, et l'hésitation comme l'angoisse allait croissant, lorsqu'arrive la réplique d'Ophélie à la phrase d'Hamlet, et que, sur ces mots : « Soyez témoin de son amour, » la cantatrice pose un accent irrésistible d'habileté dans l'expression et la nuance. A ce *decrescendo* exquis, très magistral, le public frissonne d'aise, les bravos crépitent et le baromètre se met au beau; bientôt l'air du second acte, avec son *allegretto sostenuto* un peu maniéré, et son brillant (trop brillant) *allegro* vient offrir à Mlle Isaac l'occasion qu'elle saisit au vol de déployer toutes les ressources de son art: « Les sermens ont des ailes, » chante Ophélie. — Et les voix aussi, peuvent dire ceux qui l'écoutent : force, étendue, et, pour trait distinctif, un *medium* d'une sonorité dont rien n'égale le charme; du reste, l'ensemble de cette reprise est à constater. Jamais on n'imagina figuration mieux appareillée : M. Lassalle dans Hamlet, Mlle Isaac dans Ophélie, Mlle Richard dans Gertrude, tous également puissans de corps et de voix et prêtant au physique des personnages les énormes proportions de la résonance. Ainsi placée entre M. Lassalle et Mlle Richard, Mlle Isaac est une Ophélie très suffisamment élancée et presque svelte. La sveltesse du chant, c'est la vocalise, et tout

le monde sait que cette Ophélie de l'Opéra fut taillée sur le modèle de Christine Nilsson. Tel que les circonstances l'ont dicté, ce rôle a pourtant une scène dramatique où la chanteuse légère doit céder le pas à la tragédienne; je veux parler du grand trio du troisième acte entre Hamlet, sa mère et la fille de Polonius. La musique est superbe et la cantatrice à la hauteur du morceau. Mlle Isaac n'a point, comme Gabrielle Krauss, un de ces masques qui aident à l'expression pathétique; elle n'a ni le regard sombre d'une héroïne de théâtre ni la contraction des lèvres; son menton fuyant lui donnerait plutôt l'air d'une soubrette; mais, à force d'intelligence, elle sait réparer la nature, et son geste sobre et juste traduit honnêtement la situation, s'il ne réussit pas toujours à la dominer. Il y a dans ce trio une phrase que Mlle Isaac rend de la façon la plus touchante : « Ah! voilà cet Hamlet qui m'a tant aimée! » C'est infini de tendresse, de tristesse et de résignation; c'est navrant. La scène d'ailleurs ne fléchit pas, les trois personnages y sont à leur poste de tragédie, tous ont l'accent du rôle, ce qui ne se peut dire des morceaux où le spectre intervient. Autant la mère d'Hamlet est dramatiquement campée, autant son bonhomme de père est flageolant; ce spectre du feu roi, pour la terreur qu'il inspire, ne vaut pas l'ombre de Ninus, et bien moins encore faudrait-il le comparer à la fiancée de marbre dans *Zampa*. Un mort qu'on évoque au théâtre doit faire peur; j'ai vu le plus imperturbable des sceptiques, Auber lui-même, devenir sérieux à l'appel du trombone annonçant le convié de pierre dans *Don Juan*. Le tableau du quatrième acte, avec ses fusées chromatiques à la Nilsson, ne pouvait que pousser à l'ovation le succès de la débutante. La sirène de l'Opéra-Comique a retrouvé là son élément; elle y nage à plaisir; c'était prévu. Dans la variété pittoresque de cet intermède qui devrait s'intituler : Ophélie, avez-vous jamais remarqué les récitatifs qui relient entre eux ces fragmens de valses et de réminiscences scandinaves? Ils sont charmans, d'une fraîcheur, d'une distinction rarissimes et tout endiamantés des points d'orgue de la Nilsson. On comprend que la récente Ophélie n'omette pas une seule des traditions du rôle; elle en ajoute plutôt de nouvelles, que d'autres à leur tour imiteront :

> Des larmes de la nuit la plaine était mouillée,
> Et l'alouette, avant l'aube éveillée,
> Planait dans l'air....

Il faut entendre Mlle Isaac détailler cette jolie phrase, prononçant bien et lançant vers le ciel, dans le même bouquet, et les paroles et les notes : double talent qu'elle doit à sa qualité de Française et que

la Suédoise n'avait pas. Il est vrai qu'en revanche, sa taille élevée et flexible, ses cheveux blonds, ses yeux glauques de nixe effarée prêtaient alors au personnage une poésie que l'on peut regretter aujourd'hui. Contentons-nous des gammes chromatiques, des trilles vaillamment battus sur toutes les hauteurs de l'échelle vocale, et sans nous obstiner plus qu'il ne sied à chercher un idéal quelconque du caractère d'Ophélie, admirons chez la cantatrice qui nous arrive une voix capable de toutes les inflexions, de toutes les nuances dynamiques, montant jusqu'à l'*ut dièse* suraigu, poussant même jusqu'au *mi* naturel, juste, légère, dramatique au besoin, et possèdant à la perfection cet art désormais presque introuvable de lier et d'égaliser les registres de tête et de poitrine.

Quelques jours plus tard, débutait dans *Guillaume Tell* M. Escalaïs, le vainqueur des jeux Olympiques du Conservatoire, très jeune, mais très rondelet, et d'une petitesse de taille invraisemblable. On avait, pour la circonstance, haussé le fils de Melchthal sur des talons qui ressemblent à des échasses; malheureusement, cette horrible chaussure alourdit la démarche de l'artiste, et le cothurne, jadis à sa place dans Athènes, dissimulé comme il l'était par les larges plis ondoyans de l'himation, manque d'agrément attaché à de maigres jambes que recouvre un tricot. Arnold fait son entrée, il déclame son premier récitatif et, tout de suite, le mauvais effet est conjuré : c'est l'ancien Duprez qui nous revient; on ne regarde plus, on écoute et on applaudit. Une voix splendide, de l'expression, une largeur de style étonnante chez un débutant de cet âge. Il n'a pas encore entamé de mélodie que déjà le succès est assuré. Les anciens habitués de l'Opéra vous diront qu'il en fut ainsi lors de la première apparition de Duprez : quatre vers d'un récitatif admirable, scandés d'un style magistral, avaient suffi pour convertir à l'enthousiasme tout un public que le départ de Nourrit rendait chagrin et réfractaire. Le duo entre Arnold et Guillaume a presque aussitôt mis en valeur le charme de cette voix, dont la puissance éclatait plus tard dans le grand trio et dans l'irrésistible : « Suivez-moi ! » Approuvons, en passant, la variante introduite par le jeune ténor, qui place nettement son *ut* de poitrine à la fin de l'*andante* et néglige de le reprendre dans la strette de l'allegro, où souvent il tournait au cri. — A côté du nouvel Arnold, M. Lassalle est un Guillaume Tell tout à fait remarquable; je ne reproche au comédien qu'un excès de plastique trop directement adressée au public, et le chanteur serait sans défaut s'il éclairait un peu sa lanterne dans le duo du premier acte, qu'il dit d'une voix sourde et en dedans, alors que la situation exige, au contraire, qu'on parle ferme. Évidemment, si M. Lassalle voulait, au commencement du duo, renforcer les notes graves d'*ut* à *mi bémol*, les vitupérations légitimes que

Guillaume adresse à l'impétueux amant de la princesse Mathilde n'en auraient que plus d'autorité. Du reste, l'exécution est sortable, elle serait même complète si le personnage de Leuthold était mieux tenu; ce n'est qu'un bout de rôle, mais qui commande toute une scène dramatique du premier acte. Essayez d'y mettre M. Melchissédec, et ce qui passe inaperçu, ce qui ennuie saisira notre intérêt à l'égal des sublimités du chef-d'œuvre les plus généralement adoptées.

Pendant que Mlle Isaac réintégrait *Hamlet* sur l'affiche de l'Académie nationale, l'Opéra-Comique reprenait *Mignon* avec Mlle Nevada; c'est dire que la saison s'annonce bien pour M. Thomas. Mlle Nevada fait une Mignon très originale, inégale au possible, quoique toujours vibrante et passionnée à travers mille incohérences. On assure qu'elle a soigneusement travaillé le rôle avec l'auteur, je veux le croire, mais alors en se réservant de n'écouter que son propre instinct, car il est permis de douter que ce soit M. Thomas qui lui ait conseillé ces vocalises additionnelles de nature à défigurer le rôle primitif, visiblement écrit en opposition du caractère de Philine, vouée au gazouillement perpétuel. Mieux vaut admettre que Mlle Nevada a reçu les conseils et qu'elle a passé outre. Cet oiseau-là n'est point de ceux que l'on serine. La conception du personnage ne se tient pas; ces roulades, ces gestes, cette pantomime, tout cela est à l'italienne; il n'en reste pas moins vrai que certains côtés n'ont jamais été mieux rendus. Élans de tendresse ingénue; jalousie sauvage dans la scène qui précède l'incendie et, dans la scène du miroir, des gaucheries charmantes, un imprévu de grâce et de mutinerie où la plus adroite n'atteindrait pas: voilà pour la comédienne; quant à la virtuose, quoique le rôle soit écrit trop bas, elle y déploie en se surpassant toutes ses prouesses de *la Perle du Brésil*. Mais les prodiges d'exécution ne sont ici que secondaires. Elle s'entend au pathétique; écoutez-la dire la romance: « Connais-tu le pays?.. » Écoutez ce cri de la pauvre Mignon se voyant dédaignée pour Philine. Ce qu'il faut remarquer chez Mlle Nevada, ce qui la distingue si absolument de Mlle Van Zandt, c'est le sérieux du talent, la vocation d'artiste; l'une a la beauté du diable, tandis que l'autre a le diable au corps, et le succès qui les caresse toutes les deux en ce moment et s'en amuse, sait déjà bien à laquelle il se fixera. Quoi qu'il en soit, le différend profite aux recettes, mais le théâtre, lancé sur la voie des gros bénéfices, semble ne pas s'apercevoir du déraillement qui le menace. Mlle Van Zandt, Mlle Nevada, c'est le système des *étoiles* qui s'établit sur une scène de tradition nationale, où parler français devrait être en bonne justice une condition *sine qua non*. Qu'arrive-t-il? On supprime la conversation, les dialogues se métamorphosent en récitatifs de pacotille, et pendant qu'un affreux jargon anglo-américain occupe la scène, une artiste comme Mme Vauchelet se morfond der-

rière la coulisse. J'ai vu le temps où l'Opéra-Comique se contentait de deux premiers sujets; on avait alors en tête de sa troupe la forte chanteuse et la chanteuse légère, et cela suffisait pour faire marcher le répertoire et pour monter les opéras nouveaux. Aujourd'hui, il en va tout autrement, c'est dans l'ordre. Pourquoi des cantatrices de répertoire quand il n'y a plus de répertoire ? Nos musiciens ne composent plus comme ceux d'autrefois en vue d'un théâtre spécial et d'une troupe régulière jouant et chantant à tout venant. On ne compose plus des opéras, on fait des types, c'est-à-dire des créations ayant besoin pour réussir de rencontrer chez l'interprète un certain assemblage particulier de qualités, de défauts et de tics qui réponde à l'idéal fortuit d'un auteur. Mignon, Lakmé, Hérodiade, sont bien moins des rôles que des types, et Manon aussi, je le suppose, rien qu'à voir les enquêtes nombreuses auxquelles a donné lieu la distribution du nouvel ouvrage de Massenet. Quand on a pu parler de Mlle Granier pour créer Manon, c'est qu'il y avait là une question de type dominant la question musicale. A défaut de Mlle Granier, on a pris Mlle Heilbronn; je souhaite que le choix réussisse, bien que j'aie quelque peine à m'expliquer ce que l'on y gagnera.

Combien de fois n'avons-nous pas dit à cette place que le Théâtre-Lyrique, objet de tant de vœux et de labeur, se ferait tout seul? Pendant que le conseil municipal y pensait toujours et n'aboutissait point, un directeur aventureux l'aura trouvé sans y penser. Vous vous souvenez des premiers tâtonnemens au cours de la saison d'été. Il semblait qu'il n'y eût sujet que d'en rire; peu à peu la situation s'est amendée. Après la fameuse déconvenue de *Norma,* on a vu par degrés le sérieux succéder au folâtre; les recettes de *Si j'étais roi,* l'exécution du *Trouvère* et de *Lucie* ont remué les sympathies, et maintenant, au lendemain d'une clôture de recueillement en vue de la campagne d'hiver, voici que cela devient tout à fait digne d'intérêt. Le choix de l'ouvrage était déjà d'un heureux pronostic. N'oublions pas que *Roland à Roncevaux* est un des plus grands succès de l'Opéra et que les cinquante premières représentations ont produit les plus fortes recettes inscrites sur les registres du théâtre. Le sujet, en outre, est héroïque et national; poème et musique ne respirent que chevalerie, amour et patriotisme; quoi de mieux approprié à la circonstance? Aussi l'entrain a commencé dès l'ouverture, page vigoureuse qu'une foudroyante exécution est venue mettre en lumière pour la première fois : précision dans les mouvemens, justesse dans l'attaque, soin du détail, nuance, résonance, bravoure à tout enlever; cet orchestre, du coup, marque sa place au premier rang, et le jeune chef qui l'a formé, M. Lévy, mérite déjà qu'on le nomme entre Lamoureux et Colonne.

Il allait entrer à l'Éden-Théâtre, quand le Théâtre-Lyrique populaire,

fort habilement, se l'est attaché. Le temps pressait; c'était l'été, aucun personnel sous la main. Il quitta Paris et parcourut l'une après l'autre les villes d'eau, que peuplent d'ordinaire à cette époque les premiers et les seconds prix du Conservatoire. C'est en écrémant les orchestres des divers casinos qu'il a fait le sien; prompte et vaillante compagnie toute brillante de jeunesse, à qui la main du maître a su, d'emblée, imprimer la cohésion. A partir de ce début, le succès s'est toujours accru, et l'auteur a pu voir, à dix-huit ans de distance, les mêmes morceaux produire le même enthousiasme. Allez donc contre de pareils faits, protestez, criez. Eh bien! après? Faisons la part entière aux ennemis; convenons avec eux que Mermet ignore jusqu'aux rudimens de son art, nions ses longues années d'études chez Lesueur, ses stages obtinés chez Barbereau, qu'est-ce que tout cela prouvera? Nos colères empêcheront-elles son *Roland* d'avoir réussi, il y a dix-huit ans, à l'Opéra, et de triompher aujourd'hui sur une scène populaire où ne prévaut assurément aucune des raisons extra-musicales auxquelles les bons confrères d'autrefois s'étaient complu à rapporter la fortune de l'ouvrage, car on nous avouera qu'ici l'allusion n'existe plus, et que le public du Château-d'Eau n'en est plus à s'occuper des rapprochemens qui se peuvent établir entre Roland, neveu de Charlemagne, et Napoléon III, neveu du grand empereur? Soyons francs, ce succès a sa raison d'être dans le mérite du poème et de la musique; dû à de simples motifs de circonstances, il n'eût pas survécu; si nous le voyons s'affirmer à nouveau en dépit des années et des influences, c'est qu'il y a dans l'œuvre de M. Mermet une puissance très réelle. « Musique de corps de garde! » s'écriaient les rieurs d'antan. — « Musique de faubourg! » disent les plaisans d'aujourd'hui, insistant sur les défauts et fermant les yeux sur les qualités, qui sont une grande loyauté d'émotion et l'effort continu vers la hauteur. A ce double objectif M. Mermet n'aura au moins jamais failli, ses succès comme ses défaites nous le montrent. Il aime les nobles équipées, les chansons de geste : *Roland à Roncevaux* et *Jeanne d'Arc*, heureux pourvu que son patriotisme ait à s'espacer : on n'est pas pour rien le fils d'un général inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile, et les *Marseillaises* ne se font pas avec du contrepoint. La franchise d'un rythme guerrier appelle les sonorités bruyantes, et quand M. Gounod, dans *le Tribut de Zamora*, pousse au combat « les enfans de l'Ibérie, » il s'y prend comme M. Mermet, avec cette différence que la phrase est bien moins trouvée. D'ailleurs à ces résonances cuivrées, à ces vulgarités de style qui sont la conséquence du sujet, l'auteur sait opposer des correctifs; la superbe invocation aux Pyrénées, où passe comme un souffle venu de *Guillaume Tell*, rachèterait en pareil cas bien des péchés, et le trio du troisième acte entre Roland, Alde et l'archevêque Turpin est un modèle d'inspiration pathétique. Mermet

a l'entente du théâtre, il occupe la scène, les récitatifs ont grand air, la mélodie abonde, mais ce qui manque, c'est le développement harmonique : à commencer par l'ouverture, qui débute par un thème de huit mesures, capable de fournir un morceau tout entier et dont le musicien tire à peine quarante mesures. On pense alors involontairement à l'ouverture du *Tannhäuser*, faite avec le seul motif du Chœur des pèlerins qui, cependant, comme invention, vaudrait peut-être moins que la mélodie de Mermet.

L'exécution de *Roland à Roncevaux*, sans être excellente, dépasse de beaucoup ce qu'on pouvait attendre d'une troupe forcément improvisée, — l'orchestre d'abord, capable de défier toutes les comparaisons, ensuite les chœurs, qui marchent très convenablement. Quant aux chanteurs, ceux de l'Opéra n'avaient point, que je sache, laissé des souvenirs tant redoutables pour les nouveaux. Gueymard, qui créa le rôle à l'Académie impériale, était un ténor d'encolure athlétique et d'une prestance vocale à l'avenant, mais point musicien et sans nuances. D'où il suit que tous les passages de tendresse restaient dans l'ombre. A voir M. Rouvière, très jeune et d'un physique agréable, on aurait supposé que nous allions tomber dans l'excès contraire; nullement, c'est toujours la force qui persiste. La voix est gutturale, mais solide; toutefois je conseille au chanteur de se défier de son *si* naturel dans la fameuse phrase : *Exterminons les Sarrasins!* Ce cri-là, trop souvent poussé, aurait bientôt fait de l'exterminer lui-même. En revanche, la personne qui joue Alde est une artiste en pleine possession de son talent. Ancienne élève du Conservatoire, premier prix de chant et de piano, connue en Italie, Mme Boidin-Puisais se sert en musicienne d'une voix très sympathique, et l'archevêque Turpin trouve dans M. Hourdin, avec l'imposante figure de l'homme d'église guerroyeur, un magnifique organe de basse-taille; c'est une vraie bénédiction de l'entendre donner son *mi bémol* grave.

Linné ou Darwin, la bataille qui se livre entre ces deux pôles est universelle, et jusque dans la musique elle devait avoir ses contrecoups. Que dirons-nous d'un musicien venant appliquer à son art la théorie de la transmutation? Il se peut que ce ne soit là qu'un simple jeu d'esprit; mais, comme nous, bien des gens s'y laisseront prendre, secouant le vieux préjugé qui consiste à nous faire toujours regarder en arrière du côté de certaines périodes classiques, qui ne reviendront plus, et à ne nous montrer dans le présent que décadence et que ténèbres dans l'avenir. S'il est vrai que l'on doive ramener à un petit nombre d'organismes la formation lente et progressive de notre règne animal et végétal, qui nous empêche d'étudier d'après les mêmes principes l'histoire de notre culture intellectuelle? La besogne en sera

moins ingrate, car, si la nature enfouit ses documens au plus profond de ses entrailles, la musique tient ouvertes ses archives, et quiconque y veut aller fouiller trouvera souvent moyen de combler tous les intervalles. Vous faut-il tout de suite un exemple pour symboliser la théorie, prenez un bataillon d'infanterie qui passe musique en tête devant le Conservatoire pendant qu'on y exécute une symphonie de Beethoven; vous avez là les deux extrêmes depuis le rythme primitif du sauvage jusqu'aux dernières sublimités de la langue des sons. C'est à remplir les infinies lacunes qui s'étendent entre ce point de départ et ce point d'arrivée que s'est évertué M. Tappert, l'auteur d'un ingénieux volume qui mériterait d'être connu (1). Comme, dans une discussion, une parole en amène une autre, de même, dans cette recherche de la vérité qui se poursuit au sein de notre être, les idées s'appellent et se commandent, le torrent grossit goutte à goutte, et telle mélodie toute-puissante en son orchestration actuelle aura dû traverser d'innombrables modifications avant de parvenir à ce degré d'absolue formation où nous l'admirons. Un groupe de notes, un rythme vaguement bégayé dans la nuit des temps sera, par exemple, la cellule d'où sortira la symphonie.

M. Tappert appelle cela « des motifs voyageurs. » Son livre abonde en citations de ce genre, plus ou moins probantes, mais assurément curieuses et dont je regrette de ne pouvoir ici produire aucune, toutes étant *chiffrées*. Les mélodies voyagent sans relâche, elles sont les plus infatigables touristes de la terre ; ni les fleuves, ni les montagnes, ni l'océan, ni le désert ne les arrêtent, partout mieux choyées au dehors que sur le sol natal, où, pendant des siècles, il leur arrivera d'être resté inaperçues pour y rentrer un beau jour à l'état d'importation et revivre alors d'une vie nouvelle sous forme d'hymne patriotique et de chant national. D'ailleurs, toujours par voies et par chemins, les intrépides coureuses ne posent pas plus au dedans qu'au dehors ; elles vont en sautillant de la forge au moulin, de la chambrée à l'école, se glissent parmi les soldats et les moissonneurs, sautent de l'église au théâtre et *vice versa* : refrains de la rue et des bois. Telle mélodie, comme le Juif errant, circule depuis des milliers d'années sans pouvoir jamais se fixer. Profane aujourd'hui, demain sacrée, allant du chansonnier au missel, catholique ou luthérienne, orthodoxe, protestante ou libre penseuse *ad libitum:* il adviendra ainsi qu'un motif, à force de voir du pays et de changer de langue, passera pour indigène à l'étranger et pour étranger dans sa patrie. Souvent même la variante aura lieu d'un clocher à l'autre. Ici, l'auteur ouvrant le chapitre des citations, fait porter son expérience sur une série de vingt-cinq mélodies qu'il conduit

(1) *Musikalische Studien*, von Wilhelm Tappert. Berlin, Guttentag.

du XIVe siècle jusqu'au nôtre, en les promenant d'Allemagne en France, de France en Italie et en Orient, aller et retour, de manière à ne nous laisser perdre aucun détail de cette crise du perpétuel devenir : il va sans dire que les antiennes liturgiques sont d'un grand secours à son argumentation et je m'étonne qu'il oublie à ce propos de nous remettre sous les yeux l'exemple de M. Gounod composant, dans son *Faust,* un chœur de soldats sur l'hymne : *Adeste fideles.* Au fait, quand un de ces éternels vagabonds du monde lyrique vient frapper à la porte d'un musicien, pourquoi le laisserait-on se morfondre dehors ?

Ce que nous appelons un air populaire n'a jamais existé en tant que produit spontané ; ni les chasseurs, ni les moissonneurs, ni les vendangeurs ne composent de la musique. Le peuple n'invente pas, ne crée pas ; il varie selon ses goûts et ses besoins, ajoute, élague, annexe et contribue, inconscient, à l'œuvre persistante de sélection. Que d'erreurs ont propagées là-dessus les récits de voyages ! Un touriste ne connaît que ses impressions : il entend psalmodier un nègre et se figure que c'est de la musique nègre. Un bûcheron siffle en abattant du bois et voilà tout de suite un motif populaire à cueillir sur place. Rien de plus naturel et en même temps de plus faux que cette assertion, où l'idée darwiniste brille par son absence. S'il fallait en croire Chateaubriand, l'air de *Malbrough* serait d'origine arabe, on le retrouve à Constantinople et jusque chez les Hottentots du Cap. En 1709, au lendemain de Malplaquet, un troubadour du camp du Quesnoy y met des paroles ridiculisant le vainqueur, et la circonstance en fait une chanson populaire. Soixante ans s'écoulent ; Marie-Antoinette surprend cet air sur les lèvres d'une paysanne nommée Poitrine, la nourrice du petit dauphin ; ce refrain de berceau plaît à la reine, puis au roi, les courtisans s'empressent de l'adopter, et voilà notre mélodie qui d'en bas monte en haut. Arrive alors Beaumarchais, qui l'intercale dans *le Mariage de Figaro,* où le *pont-neuf* d'hier devient la romance du page, où le beau damoisel Chérubin roucoule son sentimental : « Que mon cœur a de peine ! » sur l'air de *Mironton, mirontaine.* M. Tappert nous donne les deux notations, l'arabe et la française ; le fait est qu'elles se ressemblent beaucoup. Il en sera de même pour le trop fameux : *Ça ira !* ce motif favori que Napoléon Ier ne cessait de fredonner à pied et à cheval et qui servira de thème à Beethoven dans sa *Bataille de Vittoria;* de même aussi pour les chants nationaux, tous plus ou moins greffés sur des villanelles et d'anciens cantiques. *God save the king, — Gott erhalte den Kaiser !* tout le monde va nous en dire les auteurs. Je veux bien croire aux noms qu'on nous donne ; mais, derrière Lully, derrière Haydn, il y a l'embryon mystérieux, le motif voyageur, la cellule.

Ce que, par exemple, on nous raconte de notre *Marseillaise* n'est-il

pas trop beau pour être vrai? Pareille spontanéité dans une création ne s'est jamais vue. Admirez comme tout s'y arrange à souhait pour le coup de théâtre, le tableau. L'espace d'une nuit suffit à Rouget de l'Isle : paroles et musique sortent d'un seul jet; mieux encore, il écrit séance tenante la partition et les parties, et la prochaine aurore lui fournit à point nommé un corps de musique pour exécuter l'œuvre de la nuit et quatre cents volontaires pour la porter ensuite aux quatre coins de la France. C'est du Tyrtée cela; on assiste à la formation d'une légende hellénique : aussi voyons-nous que, depuis, la discussion n'a pas désarmé. On critique, on conteste : les uns, patriotiquement, affirment le dogme de la création spontanée; les autres nient ou documentent, et, finalement, il arrive à *la Marseillaise* d'être controversée comme un miracle.

L'auteur de ces *Études*, M. Wilhelm Tappert, musicien d'une érudition très sérieuse, aurait en outre tout ce qu'il faut pour être un excellent humoriste. Ses « Mélodies voyageuses » sont une invention originale, mais j'avoue que son chapitre intitulé « Zooplastique » me paraît encore plus amusant. Traitant du pittoresque en musique, l'écrivain, — toujours à l'aide de citations chiffrées, — nous initie aux divers procédés qu'emploient les maîtres pour rendre tantôt le rugissement du lion, tantôt le grognement de l'ours, tantôt le chant du rossignol, tantôt celui du pinson ou le trille de l'alouette, tantôt le gloussement de l'oie ou le coassement de la grenouille. Sur le rossignol les renseignemens, comme on pense, ne manquent pas; il y en aura toute une bibliothèque avec des commentaires parfois pleins de grâce amenant le texte musical. « Aux alentours, la nuit silencieuse, la lune argentée au firmament; auprès de soi, la bien-aimée, et le rossignol dans le bocage. Heureux celui de nous qui voit s'étendre au-dessus des misères du réel ce doux voile de poésie! » Le chant du rossignol a cela de particulier qu'il défie toute espèce de transcription. On le perçoit, on s'y laisse ravir, impossible d'en rien noter : point d'intervalles, point de rythme, comme dans le chant de la caille et du coucou. Les musiciens ne se comptent pas qui se sont usés, pendant trois cents ans, à la recherche d'un mode de transcription : c'est la pierre philosophale. Le docteur Justin Kerner, grand aliéniste et grand poète, me fit jadis connaître un original que cette manie avait rendu fou. C'était un maître d'école de Gaildorf, en Wurtemberg; on le rencontrait dans les bois, un cahier de papier réglé à la main, épiant de l'oreille, griffonnant comme sous une dictée mystérieuse, et tout aussitôt raturant. M. Tappert nous entretient à ce sujet d'un ouvrage du XVIe siècle intitulé *Chant des oiseaux* (Anvers, 1545), et renfermant de curieux spécimens de cette idée fixe. Convaincu de son impuissance finale, l'auteur a recours aux onomatopées les plus

bizarres, et la notation devient une chose accessoire. Un seul moyen s'offrait donc au musicien de ne pas divaguer en dehors des limites de son art, c'était de procéder par analogie, en usant des trilles, des notes taquetées, des syncopes, etc., moyen que tous ont adopté depuis Rameau, Händel, Grétry, Gluck, Beethoven et Schubert, jusqu'à Victor Massé et Meyerbeer dans sa *Chanson de mai.*

Parcourez *la Passion selon saint Mathieu* de Sébastien Bach, *les Saisons* de Haydn, les Pièces de clavecin de Rameau, et vous y entendrez chanter le coq, sans compter les autres oiseaux à demeure dans les bosquets de la littérature chromatique : fauvettes, pinsons et tourterelles. Maintenant, si nous voulons bien ne pas quitter le terrain de la convention, nous verrons Gluck imiter, dans *Orphée,* les aboiemens du chien Cerbère; Schubert les évolutions aquatiques de la truite, et dans un air d'*Israël en Égypte*, Händel nous peindre les grenouilles infestant le sol. Enjambons le règne des insectes, grillons et sauterelles, abeilles, mouches et frelons; il y a beau jour que Händel et Haydn nous avaient appris leur musique et que les violons en sourdine de Berlioz, dans *la Reine Mab,* et de Victor Massé, dans *la Reine Topaze,* l'ont perfectionnée; mieux vaut nous occuper des amphibies, ce sera plus original.

Dragon impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux...

Traduire en un passage mélismatique ces replis tortueux était, en 1712, une nouveauté dangereuse. Marcello, le premier, s'y appliqua dans une de ses cantates : *Cassandra;* vinrent ensuite Mozart et Weber; il y a un serpent dans *la Flûte enchantée,* il y en a un autre dans *Euryanthe,* et la seule manière dont les deux apparitions sont traitées suffirait pour nous marquer la différence existant entre ces deux génies. Mozart, lui, n'en veut qu'à l'idée; Weber, au contraire, s'attache au tableau; l'un semble ignorer le monstre qui se déroule sur la scène et ne nous le peint que par l'angoisse de son personnage; l'autre saisit aux cheveux l'occasion d'être pittoresque et charge son orchestre de nous faire en dix mesures son récit de Théramène. Nous maugréons aujourd'hui contre cette fureur du pittoresque dont nos musiciens sont possédés, et le plus curieux, c'est que la plupart de ceux qui protestent ne s'aperçoivent pas que l'exemple nous vient des maîtres du passé et qu'en daubant sur Berlioz et les modernes, on atteint les classiques. La plastique des sons est un monde; personne n'a qualité pour en délimiter l'étendue. Dire : on peut aller jusqu'ici, mais point au-delà, est une prétention qui sera justifiée le jour où quelqu'un aura fixé pour tous les siècles la ligne de démarcation qui sépare la vérité

de l'erreur. En attendant, les argumens sifflent comme des boulets d'un camp à l'autre, et probablement qu'il se dépensera encore beaucoup d'encre avant que la paix soit signée. C'est facile dans la langue parlée de dire : Il fait beau temps, quand il fait beau, ou de dire : Il pleut, quand il pleut; dans la langue des sons, la chose est plus malaisée. Décrire le jour et la nuit, le chaud et le froid, l'automne et l'hiver, la neige et la pluie, le clair et l'obscur, nous montrer du jaune et du bleu, distinguer l'épaisseur de la transparence, la ligne droite de la ligne courbe, impossibilité qu'il faut pourtant bien s'avouer! Alors commence la musique à programme, à prologues, annotations, intercalations et commentaires, la musique qui cesse d'être de la musique et c'est là que les épilogueurs ont vraiment beau jeu :

Nos pères sur ce point étaient gens fort sensés,

ils avaient une sorte de dictionnaire d'analogies physiques et météorologiques et ils s'y tenaient, usant de procédés commodes et compris de tous pour faire gronder le tonnerre, hurler les loups, courre le cerf, tourner le moulin, roucouler la tourterelle et gazouiller le ruisseau. Ce genre de pittoresque, dont la scène de la Wolfschlucht, dans le *Freischütz*, nous offre un si parfait modèle, durera vraisemblablement autant que le théâtre, mais j'estime que la musique instrumentale n'en tirera plus grand profit. C'est surtout du phénomène psychologique qu'elle vit et qu'elle vivra de plus en plus dans l'avenir. Étudier l'être moral, creuser, analyser, traduire au dehors les intimes secrets de la conscience, en un mot, suivre en l'élargissant si c'est possible, la voie ouverte par Beethoven, il n'y a pour elle désormais de salut et de progrès que de ce côté.

F. DE LAGENEVAIS.

LE

RADICALISME ET SES VARIÉTÉS

Les remarquables discours prononcés récemment en Normandie par M. le président du conseil ont produit partout une profonde sensation, et personne ne peut s'en étonner. Les avertissemens aussi nets que courageux qu'il vient d'adresser aux Normands et à toute la France avaient un caractère de nouveauté; ils ne ressemblaient guère à ceux qu'on nous a prodigués depuis longtemps. On nous avait dit jadis : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi! » On nous a dit depuis : « Chassez les princes, et tout ira bien. » M. Ferry n'a pas craint de nous dire : « Le péril monarchique n'est pas sérieux, et la république n'a pas d'autres ennemis à redouter qu'une certaine race de républicains qui compromettent sa bonne renommée, ses relations extérieures, son avenir. »

Jusqu'ici nos ministres s'étaient appliqués à atténuer, à dissimuler autant qu'ils le pouvaient les divergences d'opinions, les dissensions intestines des groupes dont se compose la majorité républicaine. Ils se plaisaient à répéter qu'après tout il ne s'agissait que de nuances ou d'une affaire de tempérament, que les républicains avaient, les uns plus de vivacité dans l'imagination, plus de fougue dans le caractère, les autres plus de réflexion et de sang-froid, qu'il y avait dans le parti des sanguins et des lymphatiques, mais qu'au fond tout le monde voulait à peu près la même chose. A la vérité, ceux qu'on traitait de sanguins protestaient énergiquement contre de telles interprétations.

Ils disaient : « Ce que vous appelez une nuance est une différence du rouge au bleu. Avec sa présidence, son sénat et le reste, votre république n'est qu'une monarchie déguisée, et nous voulons une république républicaine. Pour la faire, il faut que nous commencions par tout démolir, la machine et les mécaniciens. » Mais les ministres disaient au pays avec un sourire de belle humeur : « Ne les croyez pas. Ils ont la tête un peu chaude, le verbe haut. Laissons-les déclamer, comme on laisse chanter les canaris. Ils sont plus accommodans, plus raisonnables qu'on ne croit, et nous finirons par nous entendre. » Cependant on n'est pas toujours maître de soi; les bonnes relations furent gâtées plus d'une fois par des vivacités, par des aigreurs. On laissait échapper à la tribune des propos désobligeans; mais, dans les couloirs, on rachetait ses incartades par un redoublement de bonhomie, on caressait de la prunelle ceux qu'on venait de maltraiter, on cherchait à les regagner par tous les moyens agréables auxquels recourt un carlin pour séduire un dogue maussade dont il redoute les crocs. On s'écriait : « Vaille que vaille, nous sommes tous frères. — Non, nous ne sommes pas frères, ripostaient les sanguins et les bourrus. Nous vous considérons comme de faux républicains, comme des traîtres. — Laissez donc, répliquaient les ministres, vous ne nous empêcherez pas de vous aimer, c'est plus fort que nous. » C'était ce qu'on peut appeler la politique des bons enfans, et les bons enfans sont une aimable espèce, mais ils ont discrédité plus d'un gouvernement. M. le président du conseil semble avoir senti les inconvéniens de ce système de conduite. Ce qu'il fera, nous ne le savons point; mais nous savons ce qu'il a dit. Depuis qu'il a parlé, la France est avertie que le seul danger qui menace la république est le radicalisme intransigeant.

Les déclarations de M. le président du conseil ont été d'un bout de la France à l'autre chaleureusement accueillies de tous ceux qui, par goût naturel ou par désabusement de tout autre régime, souhaitent que la république s'affermisse, mais qui sont convaincus qu'elle ne peut durer qu'à la condition d'acquérir l'autorité et les pratiques d'un gouvernement régulier. Depuis longtemps, ils avaient découvert par leur propre clairvoyance les dangers que nous fait courir la politique des bons enfans, et ils reprochaient aux divers cabinets qui se sont succédé dans ces dernières années leur aveuglement ou leur faiblesse. Il leur tardait que le pilote ouvrît les yeux et donnât un coup de barre. Il leur a paru qu'il se réveillait, que le coup de barre serait donné, et ils s'en sont réjouis.

En revanche, les discours du Havre et de Rouen ont causé de violens accès de fureur aux radicaux dénoncés comme un péril : on avait eu pour eux tant de complaisances, tant de ménagemens que ce

brusque retour de fortune les a pris au dépourvu. Quand un enfant gâté se rend tellement insupportable que ses parens se décident enfin, par égard pour leurs voisins ou pour les hôtes qu'ils reçoivent, à lui donner les verges, cette juste exécution lui fait l'effet d'une horrible injustice. Les intransigeans auraient dû se dire qu'ils s'étaient attiré leur malheur, qu'ils avaient bien souvent rejeté les avances qu'on leur faisait, mordu la main qui les caressait, qu'après de longues patiences on usait de représailles. Au fond, leur colère n'était que de la surprise, accoutumés qu'ils étaient à se croire assez forts, assez redoutables pour qu'on les ménageât toujours. Ils se considèrent comme les vrais représentans de la volonté nationale, de la souveraineté du peuple, comme les seuls interprètes autorisés de l'opinion publique; c'est un privilège, une sorte de droit divin dont il n'est pas permis de discuter les titres. Quoi qu'ils disent, c'est la nation tout entière qui parle, qui proclame des principes ou fulmine des anathèmes. — « Brûlez toutes les archives du royaume, s'écriait Jack Cade en se drapant dans son manteau de tribun. Ma bouche sera désormais le parlement d'Angleterre. »

M. le président du conseil n'a pas seulement bravé la colère de ses ennemis, il a eu le courage de contrister quelques-uns de ses amis, et c'est un courage bien nécessaire à un homme d'état. Il y a dans le groupe de la gauche radicale nombre de députés qui tenaient à ne pas se brouiller avec le gouvernement, mais qui tenaient beaucoup aussi à conserver de bonnes relations avec leurs voisins de l'extrême gauche. Ces derniers ne sont pas commodes à vivre, il est difficile de conclure une alliance avec eux. Ils n'admettent pas qu'on les conseille, ils veulent être obéis, il faut se mettre à leur discrétion. Quand Jean Labadie, d'abord jésuite, puis protestant, proposa à la célèbre Bourignon de s'unir à lui pour fonder une secte, elle lui répondit que chacun avait son saint-esprit et que le sien était fort supérieur à celui de Labadie. Le saint-esprit de l'extrême gauche sait à peu près ce qu'il veut, celui de la gauche radicale a manqué jusqu'aujourd'hui de netteté. L'un des membres influens de ce groupe, M. Remoiville, se plaignait dernièrement que lui et ses amis n'avaient pas encore découvert « le phare de leur orientation. » Ils n'étaient d'accord que sur un point, ils voulaient se réserver la faculté de voter quelquefois pour le ministère sans se rendre désagréables à M. Clémenceau. Mais quoi! M. Ferry a fait le discernement des boucs et des brebis. Il a fallu se livrer à un examen de conscience. Était-on brebis? était-on bouc? Dans cette fâcheuse conjoncture, M. Remoiville a fait son choix et l'a fait connaître à l'univers, il s'est déclaré bouc, mais il reste à savoir si l'honorable député de Corbeil est un de ces hommes dont les décisions sont des événemens.

Les discours de Rouen et du Havre ont été applaudis, cela va sans

dire, par la plupart des députés dont se compose l'Union républicaine. Quelques-uns cependant ont accompagné leur approbation de quelques réserves et laissé percer des inquiétudes. Ils trouvaient fâcheux que M. le président du conseil eût paru prendre à partie tous les radicaux sans distinction. S'il les avait consultés, il eût déclaré nettement qu'il y a deux radicalismes qui n'ont rien de commun, que l'un est un système, une doctrine raisonnable et raisonnée, que l'autre est une pernicieuse extravagance. Les députés qui font partie de l'Union républicaine se disent tous radicaux et tiennent beaucoup à ce titre, mais ils se disent aussi opportunistes, quoique ces deux étiquettes ne s'accordent guère. Dans le fait, l'Union républicaine est moins unie qu'il ne semble. Quelques-uns de ses membres sont plus radicaux qu'opportunistes, les autres sont beaucoup plus opportunistes que radicaux. Le vrai radical est celui qui est toujours prêt à sacrifier les colonies aux principes, et les hommes les plus influens de l'Union républicaine ont de grands égards pour les colonies, ils en ont aussi pour le bon sens. Ce sont les vrais amis du ministère. Dieu nous garde de les en blâmer!

Ce qu'il faut accorder aux membres de l'Union républicaine qui sont plus radicaux qu'opportunistes, c'est qu'ils représentent le vrai radicalisme et que les intransigeans ont commis une usurpation en leur contestant leur titre pour se l'approprier. Un Anglais, fort curieux de politique continentale, était venu récemment en France, pour y étudier l'état des partis. Il constata, dès le premier jour, qu'on baptisait du même nom, qu'on enrôlait dans la même armée des hommes qui passent pour être autoritaires et d'autres qui sont les ennemis jurés de toute autorité. Il en conclut que la France était en proie à la confusion des langues et il renonça à poursuivre son enquête.

Le fait est que le véritable radicalisme, le radicalisme classique, s'est toujours montré autoritaire. C'est en Suisse qu'il faut l'étudier pour se rendre compte et de sa foi et de ses œuvres, car c'est en Suisse que ses destinées ont été les plus heureuses, c'est en Suisse qu'il a su arriver et se maintenir au pouvoir. Les gouvernemens qu'il a renversés dans la plupart des cantons joignaient à beaucoup de qualités de nombreux petits défauts qui ont fini par leur nuire. Ils se recrutaient dans une haute bourgeoisie un peu fermée. Fière de sa fortune, de son influence, de ses lumières, elle était jalouse de son autorité, qu'elle n'entendait partager avec personne. Ces honnêtes gens, très attachés au bien public, étaient d'excellens administrateurs, et ils avaient beaucoup de vertus, mais leurs vertus n'étaient pas toujours aimables. Il y avait de prodigieuses exagérations dans le mal qu'on disait d'eux, on les calomniait à plaisir. Un journal intransigeant prétendait l'autre jour que le Dahomey seul pouvait nous envier notre gouvernement. Croirons-nous que

M. Ferry soit un despote carnassier, qui se plaît à s'entourer de pyramides de têtes coupées et à les renouveler dès qu'elles ne sont plus fraîches? Entre 1830 et 1845, les radicaux suisses traitaient les conservateurs d'odieux tyrans. Le seul tort qu'on pût sérieusement leur reprocher était d'avoir un peu d'étroitesse dans leur piétisme, trop d'entêtement dans leurs préjugés, trop de morgue, et de donner à leur administration le caractère d'un gouvernement de coterie. Très entendus aux affaires, ils n'admettaient pas que personne autre y touchât. Ils disaient: Nous et nos amis, — et le monde finissait là. On les avait appelés « le parti des *nous*. » En revanche, la première association de radicaux qu'on vit se former à Genève fut surnommée par un homme d'esprit l'hôpital des amours-propres blessés. Le mot ne manquait pas de justesse, mais c'est une grande faute à un gouvernement de blesser trop d'amours-propres.

Une fois maîtres du pouvoir, beaucoup de radicaux trempèrent leur vin, adoucirent l'âpreté de leurs principes et de leur humeur, finirent par ressembler à peu près à tout le monde. D'autres, plus fidèles à leurs origines et d'un caractère plus entier, sont restés jusqu'au bout des hommes de combat, ils ont réduit leur radicalisme en système, et leur intolérance a fait plus d'une victime. Le vrai radical a l'esprit doctrinaire, il professe le culte des abstractions et il croit qu'elles gouvernent le monde. Il y a toujours un peu de fanatisme dans son fait, car « le fanatisme, comme l'a dit Hegel, consiste à ne pas reconnaître les diversités infinies dont se compose la vie humaine. » Mais le radical a peu de goût pour une philosophie qui considère la contradiction comme le fond des choses. Il n'en a pas davantage pour les sciences naturelles, qui nous enseignent qu'il y a beaucoup de hasards dans l'évolution des êtres, que le résultat n'en est qu'un à-peu-près, que la nature se résigne aux cotes mal taillées et que nous nous trouverions bien d'en faire autant. Le radical a son programme et il en poursuit l'entière exécution. Il croit de toute son âme à la souveraineté du peuple et à l'égalité des hommes. En vain essaie-t-on de lui représenter que la souveraineté du peuple n'est souvent qu'une fiction, que ce souverain n'est presque jamais sûr de ce qu'il veut, qu'il charge volontiers ses gouvernans de le lui apprendre; que, d'autre part, les hommes ne seront vraiment égaux que le jour où la nature, leur venant en aide, leur garantira l'égalité des cerveaux, des aptitudes, des volontés et des fortunes. Le radical ne s'arrête pas à ces objections, qu'il méprise. Il n'a qu'un petit nombre d'idées, et il n'en démord jamais. Lessing prétendait « que, quand le bon Dieu créa la femme, il prit une argile trop fine. » On peut croire qu'il commit l'erreur inverse en créant le radical.

Fermement convaincu que des principes clairement énoncés et défi-

nis sont la source de tout bien, le radical est très sévère dans ses jugemens sur les siècles passés, qui n'ont pas connu les droits de l'homme. Il ne voit dans toute l'histoire des sociétés qui ont précédé la nôtre que des abus sans compensation, des déraisons odieuses ou ridicules, des superstitions abrutissantes, des misères, des horreurs, des oppresseurs et des opprimés; il est disposé à croire que, durant des milliers d'années, l'humanité a perdu son temps, que le bonheur et la vertu sont des idées toutes nouvelles, que le monde n'a valu quelque chose que du moment où il y a eu des hommes à principes et des radicaux. Mais, s'il juge sévèrement le passé, il promet au genre humain de beaux jours, il se fait fort de les lui procurer, et rien ne peut déconcerter l'imperturbable assurance de son optimisme.

Un philosophe anglais a remarqué « que la nature humaine, tout en étant indéfiniment modifiable, ne peut se modifier que très lentement, et que tous les systèmes qui prétendent l'améliorer à courte échéance manqueront sûrement leur effet. » Il s'est égayé aux dépens des utopistes, qui s'imaginent que tous les enfans à qui l'on enseigne la morale civique deviendront infailliblement de bons citoyens. Il ajoute que c'est une entreprise chanceuse de faire pénétrer des idées complexes dans des esprits d'une médiocre portée; « qu'il est presque aussi facile de faire entrer une main pourvue de ses cinq doigts dans un gant qui n'en a que quatre, ou d'initier aux beautés de Beethoven un vieil officier de marine réfractaire à la musique, lequel n'attend pas la fin de la sonate pour se lever et demander que la personne qui est au piano lui joue : « Polly, mets ta bouillotte sur le feu. » Mais le radical n'éprouve jamais de telles inquiétudes. Il tient pour certain que l'humanité est foncièrement bonne, qu'il suffit de l'instruire pour qu'elle s'amende, que tout le mal qui se fait ici-bas se réduit à des péchés d'ignorance, à des malentendus, à des éducations négligées, que les scélérats et les drôles sont des gens à qui on oublia d'expliquer leurs devoirs. Le radical croit à la vertu magique des explications, il est persuadé que la parole transforme le monde; aussi parle-t-il beaucoup.

La passion égalitaire des radicaux les pousse à condamner tout ce qui peut créer entre les citoyens des différences et des distinctions. Ils voudraient que tous les hommes eussent à peu près les mêmes goûts, les mêmes habitudes, les mêmes opinions, les mêmes idées. Leur rêve est de façonner tous les esprits sur le même patron, de couler toutes les âmes dans le même moule. A cette fin, ils désirent que l'état soit le seul instituteur de la nation, et ils s'entendent à inventer d'ingénieuses combinaisons pour décourager toute concurrence qu'on pourrait lui faire. Le radical tient du jacobin, dont M. Taine traçait naguère le magistral portrait. Mais le jacobin était un homme

de sang, et si le radical a comme lui la vertu pour but, il n'a pas la terreur pour moyen. Il recourt plus volontiers aux grandes et aux petites vexations, qui à la longue n'ont pas moins d'effet. Dans les cantons suisses où le radicalisme a assis le plus solidement sa domination, le gouvernement compromet la paix publique par des mesures irritantes qui lassent les plus robustes patiences. Il met partout la main, et cette main est souvent une lourde patte.

Un autre défaut qu'on reproche aux gouvernemens radicaux, c'est qu'ils sont très dépensiers. Estimant que rien ne peut être bien fait que par l'état, se défiant beaucoup de l'initiative des particuliers, ils ne reculent devant aucune entreprise et ne regardent pas aux frais. Les gouvernemens conservateurs qu'ils ont remplacés avaient le goût de l'épargne; ils administraient la fortune publique en bons pères de famille et quelquefois avec un peu de parcimonie. Les radicaux ont fait assurément beaucoup de dépenses utiles. Ils ont créé des écoles et même des laboratoires, ils ont embelli les villes; mais quoi qu'ils fassent, ils aiment à faire grand. C'est leur plaisir et leur orgueil; nous avons tous notre plumet. D'autre part, ils jugent que, dans une république radicale, tous les emplois doivent être rétribués, qu'il est dangereux d'autoriser les gens qui ont du bien et du loisir à acquérir de l'influence en servant gratuitement leur pays. Aussi voit-on se multiplier les emplois, les traitemens et les gens qui les convoitent. Tout cela produit quelque gaspillage. Quand il survient de graves embarras financiers, le peuple s'inquiète, s'alarme; il sent le besoin d'enrayer la dépense, de remettre un peu d'ordre dans les affaires. A cet effet, il a recours aux conservateurs et aux libéraux, dont il méprisait les idées étroites et les habitudes mesquines. Il leur rend sa confiance pour quelque temps, les charge de rétablir l'équilibre du budget, après quoi il les met à pied. En Suisse, les libéraux ont pour office d'arranger les finances et les radicaux de les déranger. C'est l'histoire des dernières années de la république de Genève.

Le représentant le plus connu et le plus complet du radicalisme suisse est assurément M. Carteret. Ses talens, ses qualités, ses défauts, tout le prédestinait à ce rôle. Il aime les entreprises, il en a fait de bonnes et de mauvaises et n'a jamais regardé à la dépense. Il est autoritaire dans son langage comme dans ses actes, il a du goût pour les mesures vexatoires, les catholiques en savent quelque chose. On peut dire de lui beaucoup de bien et beaucoup de mal, et il est plus fier des injures que lui adressent ses ennemis que des éloges que lui prodiguent ses amis. M. Carteret trouverait sans peine parmi les radicaux les moins opportunistes de l'Union républicaine des hommes de sa trempe et de son humeur; il ne se ferait pas prier pour les traiter de frères et il s'entendrait à merveille avec eux. Mais nous sommes

convaincus que ce radical classique n'a pas plus d'aversion naturelle pour les ultramontains que pour nos radicaux de la nouvelle école, de l'école fantaisiste. Il en a rencontré quelques-uns à Bourg, lors de l'inauguration du monument de Quinet. Ces messieurs ont eu la prudence ou la générosité de se taire et on ne s'est pas disputé, mais on n'en pensait pas moins.

Le radical classique est l'apôtre fervent de l'omnipotence de l'état, et il gouverne un peu trop. Les radicaux fantaisistes entendent qu'on ne gouverne plus et que toute initiative vienne d'en bas. Un président du conseil qui se débarrasse d'un de ses collègues avec lequel il ne peut plus s'entendre est traité par eux de despote. Leur idéal est une sorte d'anarchie légale, le triomphe de la sainte indiscipline. Ils sont les partisans de toutes les autonomies, de celle du soldat et de celle de la commune ; quelques-uns d'entre eux proposent de licencier les gens de police et de les remplacer par des gardes nationaux. Si on les laissait faire, ils désarticuleraient le corps social. Comme dans la vieille fable, ils poussent les membres à la révolte contre l'estomac.

De travailler pour lui les membres se lassant,
Chacun d'eux résolut de vivre en gentilhomme.

« Remarquez pourtant, mes chers conjoints, leur disait-il, que je vous suis fort nécessaire, que sans moi chacun tirerait de son côté, que grâce à mes soins il y a un peu d'ordre parmi vous, que quand je ne serai plus rien, chacun entreprendra sur la liberté de son voisin, car je vous connais, vous avez l'humeur despotique et chacun de vous ne se sentira libre que le jour où il commandera dans la maison d'autrui... Qu'en pensez-vous, vous, le gros orteil de cette assemblée ? »

Parmi les radicaux fantaisistes, il y a beaucoup d'hommes sincères qui prennent au sérieux leur utopie, car les naïfs sont plus nombreux qu'on n'est tenté de le croire. Celui-ci a essuyé de grandes déconvenues et peut-être de grandes injustices; il s'en prend à l'univers et déclare que la maison est inhabitable, qu'il faut la rebâtir par le pied. C'est le radical atrabilaire et tragique. Celui-ci a l'esprit infiniment mobile, la fureur des nouveautés et des spectacles ; il considère la vie comme une aventure, il lui faut des émotions, des secousses, tout ce qui dure l'ennuie, et il dirait volontiers comme le valet d'une comédie espagnole : L'ordre me tue. C'est le radical lunatique, qui prend pour du génie le désordre de ses pensées. Tel autre a fréquenté des laboratoires, et il a la passion des expériences, il en voudrait faire sur la société; si elles ne réussissent pas, on en sera quitte pour recommencer; n'est-ce pas ainsi qu'on fait avancer la science? C'est le radical qui se croit scientifique. Tel autre a toujours été séduit par les

phrases sonores; il a découvert que rien au monde n'est plus sonore que l'absurde, et il se grise de sa musique. C'est le radical virtuose.

Ces naïfs qui ne savent pas toujours ce qu'ils disent et ce qu'ils font n'arriveraient pas à grand'chose s'il ne se trouvait des sceptiques, ambitieux et habiles, pour venir en aide à leur innocence et diriger la campagne. Ces derniers savent toujours ce qu'ils font, et pour eux le radicalisme est moins un système qu'une méthode. Ils s'en servent pour démolir les ministres qu'ils n'aiment pas, dans l'espoir de se mettre à leur place. Ce sont là des machinations fort dangereuses et il n'est pas sûr qu'elles tournent à leur profit. Le socialisme fut jadis autoritaire; depuis qu'il désespère de s'emparer de l'état, il s'occupe de le détruire et les radicaux autonomistes travaillent pour lui, il les charge de lui préparer les voies. Il est vrai que les habiles dont nous parlions comptent jouer au plus fin. Le socialisme ne les inquiète pas; le moment venu, ils le mettront à la raison. Peut-être se trompent-ils dans leurs calculs. Il arrive quelquefois que les dompteurs de fauves soient mangés par leurs bêtes et que les fous furieux prennent à la gorge les fous rusés.

A quoi sert l'expérience? L'Espagne nous a fait voir, en 1873, des radicaux fantaisistes préparant le triomphe des socialistes anarchiques, puis se repentant de leur ouvrage et cherchant en vain à le défaire. Ils avaient déclaré qu'une république unitaire est une monarchie déguisée, et, pour leur faire plaisir, les Cortès avaient proclamé d'une seule voix la république fédérale sans qu'aucun des votans eût pu dire ce qui venait d'être voté. Mais cette formule enchantait tout le monde, c'était une ivresse, un délire. On venait d'inaugurer sur la terre le règne de la vertu et du bonheur. Un républicain, à qui son ennemi refusait le titre de fédéral, s'en offensait comme d'une mortelle injure. On s'abordait dans les rues en se disant : *Salud y republica federal!* Après quoi on entonnait des hymnes à la sainte indiscipline et à l'autonomie du soldat. Qu'était-ce que la « république fédérale? » Les uns entendaient par là l'émancipation des provinces, des institutions pareilles à celles des États-Unis ou la décentralisation administrative, d'autres visaient à l'anéantissement de toute autorité, à l'ouverture prochaine de la grande liquidation sociale. Les socialistes de Barcelone et de l'Andalousie prêchaient la souveraineté absolue des communes, ils entendaient donner à l'Espagne dix mille municipes indépendans, ne recevant de lois que d'eux-mêmes, en supprimant du même coup et l'armée et la gendarmerie. On vit bientôt dans les provinces du Midi l'insurrection se propager de ville en ville, de village en village. Dès qu'une commune avait fait son *pronunciamiento,* son premier soin était de détruire le télégraphe et les chemins de fer pour couper toutes ses communications avec ses voisins

et avec Madrid. Il n'était pas de méchant bourg qui n'entendît faire sa cuisine à part. Le fédéralisme avait fait place à un cantonalisme brutal, incendiaire et massacrant, et partout se célébraient de sanglantes saturnales.

Les socialistes étaient ravis, les radicaux qui siégeaient dans les conseils du gouvernement étaient inquiets et navrés. Ce n'était pas là ce qu'ils avaient voulu. Mais, selon leur habitude, convaincus qu'on ne gagne rien en heurtant de front les passions, ils parlementaient, négociaient avec les *condottieri* du cantonalisme, leur faisaient porter des conseils par des ambassadeurs d'un caractère doux et liant. Il arriva plus d'une fois que tel agent, tel gouverneur civil dépêché en Andalousie ou en Murcie, après avoir longtemps raisonné avec l'émeute, se mettaient à sa tête pour la modérer, disaient-ils. Quand éclatèrent les troubles d'Alcoy, où des conseillers municipaux furent jetés par les fenêtres et égorgés, le gouvernement chargea le général Velarde d'occuper la ville, d'y rétablir l'ordre, mais on lui commanda aussi de n'opérer aucune arrestation. « On put craindre, écrivions-nous en ce temps, que le mal, gagnant de proche en proche, n'envahît toutes les provinces, que les plans de l'Internationale ne fussent sur le point de s'accomplir, et que l'Espagne, menacée d'une décomposition putride, n'offrît plus aux regards de l'Europe étonnée que l'assemblage confus de quelques milliers de municipes autonomes régis par la violence et administrés par le pillage. Les oiseaux de proie étaient contens; le plus mince épervier se flattait d'attraper son lopin après que les faucons se seraient servis. Quiconque ne se sentait ni faucon, ni épervier avait le cœur pesant, se demandant avec inquiétude quand viendrait son tour d'être mangé. Les philosophes se frottaient les yeux : une grande nation semblait prête à se dissoudre en une poussière d'hommes et à s'évanouir comme un songe. » On avait tort de désespérer. Un homme qui avait été autrefois le partisan résolu du fédéralisme abjura courageusement son erreur et sauva son pays. Mais il ne put sauver la république : les radicaux l'avaient tuée.

La France aime à se sentir gouvernée, et on peut croire que les doctrines anarchiques et ceux qui les prêchent n'y seront jamais en faveur. N'oublions pas cependant que les nations ont quelquefois des goûts dépravés. Elles ressemblent par intervalles à cette princesse des *Mille et une Nuits* qui avait un mari fort bien fait de sa personne et qui le trahit pour un nègre qu'elle trouvait adorable. Quand on lui tua son amant, quelle ne fut pas sa douleur! Elle se répandit en lamentations, elle se jeta sur le cadavre, l'arrosa de ses larmes, le couvrit de baisers désespérés. Les nations prennent quelquefois des nègres pour amans et elles mettent du temps à se désabuser.

Mais il faut avouer que ce qui contribue le plus à procurer des succès

électoraux aux partis extrêmes, c'est la mollesse avec laquelle on combat leur propagande et les ménagemens qu'on a trop souvent pour leurs principes et leurs passions. La politique des bons enfans nous a fait beaucoup de mal. Pendant longtemps on a pu croire que plus un député avait des opinions violentes et déraisonnables, plus il avait de chances d'obtenir tout ce qu'il demandait pour ses commettans ou pour lui-même. Les radicaux fantaisistes ont fait une grande imprudence quand ils ont profité de l'arrivée du roi d'Espagne à Paris pour prouver qu'il ne tenait qu'à eux de compromettre nos relations extérieures. Ce jour-là, le gouvernement s'est réveillé, il a secoué son apathie. La France n'est pas disposée à courir des aventures. En vain le citoyen Armand Lévy affirme-t-il que le seul danger qui nous menace est la conspiration des orléanistes et des faux républicains, soutenus par l'étranger. En vain nous donne-t-il sa parole la plus sacrée que, quand on aura supprimé l'armée permanente et délivré des fusils à tous les citoyens, il se fera fort d'aller chercher dans toutes les capitales de l'Europe la tête des rois et des empereurs. Le citoyen Lévy le croit, mais M. le président du conseil ne le croit pas, et il a déclaré à Rouen que le radicalisme intransigeant met en péril la dignité et le repos de la France.

La fermeté de son langage a produit une heureuse impression dans plus d'un pays étranger comme chez nous. Ses déclarations ont été bien reçues des hommes d'état qui nous veulent encore du bien, qui jugent que la France est nécessaire à l'équilibre de l'Europe et désirent entretenir avec nous des relations suivies et cordiales. Notre isolement est plus apparent que réel, et, en tout cas, il ne dépend que de nous d'avoir des amis. Il faut pour cela que nous ayons un gouvernement bien assis, beaucoup plus opportuniste que radical, capable de se dégager des intérêts et des préjugés de parti pour veiller avec sollicitude sur la paix publique, un gouvernement qui vive et qui laisse vivre. Il importe aussi qu'il ait les yeux ouverts, qu'il n'attende pas les incidens, qu'il sache prévoir et prévenir. Notre laisser-aller nous a fait commettre des fautes qui auraient pu avoir de graves conséquences; elles nous ont été épargnées, ne nous rassurons pas trop. On prétend qu'il y a une Providence pour les imprévoyans, que, grâce à son indulgente bénignité, on tombe quelquefois dans un fossé sans s'y casser la jambe. Ne la mettons pas trop à contribution et tâchons d'éviter les fossés.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LES ROMANS DE PIERRE LOTI.

Aziyadé, 1879. — *Le Mariage de Loti*, 1880. — *Le Roman d'un spahi*, 1881. — *Fleurs d'ennui*, 1882. — *Mon Frère Yves*, 1883, 5 volumes; Calmann Lévy.

C'est vraiment un plaisir, c'est une satisfaction d'une espèce assez rare, quand on a pu craindre qu'un écrivain, jeune encore et d'un réel talent, n'allât compromettre ses meilleures qualités dans une voie qui n'était peut-être pas précisément la bonne, de le voir de lui-même reconnaître son erreur, et, comme l'auteur du *Mariage de Loti*, revenant un beau jour à la vérité, nous donner *Mon Frère Yves* après *le Roman d'un spahi*. S'il y avait en effet quelques qualités dans ses premiers récits, il y avait bien des défauts; s'il y avait certainement du talent, il n'y était pas toujours employé comme il eût fallu : trop d'*exotisme*, si je puis ainsi dire, et, selon l'aveu de l'auteur lui-même, trop d'*amour troublant*. Souhaitons au moins que *Mon Frère Yves* ait marqué dans le progrès du talent de Loti une époque décisive, et puisse le succès assuré de sa nouvelle manière le préserver de retomber désormais dans les affectations de l'ancienne! Les vrais et bons naturalistes commencent décidément à se sentir honteux de se voir dans le miroir que leur présentent leurs maladroits imitateurs; en s'y reconnaissant, ils se condamnent; l'auteur de *la Faustin* s'indigne d'avoir couvé celui de *Ludine*, et Charpentier lui-même rougit en feuilletant les livres que publie à Bruxelles Henry Kistemæckers.

Les premières œuvres de Loti peuvent être enveloppées dans un bref jugement d'ensemble. *Aziyadé*, *le Mariage de Loti*, *le Roman d'un spahi*, sont trois récits de valeur assez inégale, je serais quasi tenté de dire trois récits de valeur décroissante, mais trois récits, au fond, de la même famille et de la même nature d'intérêt : trois aventures d'amour, dont le fortuné Loti, sous divers déguisemens, costumé tantôt à la turque et tantôt à la polynésienne, est toujours le héros ; dont les héroïnes, sous les noms plus ou moins bizarres d'Aziyadé, de Rarahu, de Fatou-gaye, la blanche, la rouge et la noire, sont assez semblables l'une à l'autre, et dont les détails enfin, les accessoires, le cadre seuls diffèrent un peu profondément : — Constantinople pour *Aziyadé*, Tahiti pour *le Mariage de Loti*, le Sénégal pour *le Roman d'un spahi*. C'est joli quelquefois, mais toujours très décousu ; c'est vivant, et cependant bien factice ; et c'est poétique, si l'on veut, mais tout de même trop artificiel. Par une disposition d'esprit sans doute assez singulière, j'aime à comprendre ce que je lis, et je suis curieux de bien voir ce que l'on me dit que l'on me montre. C'est pourquoi les « couronnes de rêva-rêva, » les « colliers de soumaré, » les mœurs *maories*, les modes *khassonkées*, les « champs de Dialakar » eux-mêmes, et la « plage de Papéuriri, » tout cela, je l'avoue, ne me dit pas grand'chose ; et pour un peu de vérité humaine je donnerais tout ce paillon, tout ce clinquant, toute cette verroterie romantique. C'est un grand avantage que d'avoir voyagé, mais il n'en faut pas abuser ; le turc est sûrement une belle langue, et le tahitien aussi, mais pas quand on écrit en français ; et si je fais grand cas de l'art de peindre, c'est à la condition de pouvoir juger de l'exactitude, et de la ressemblance, et de la vérité de la peinture : une exagération de couleur locale me gâte ces premiers récits.

Entre autres influences littéraires, il n'en est pas beaucoup que l'auteur de *Mon Frère Yves* ait plus docilement subies que celle de Flaubert. Il a raison. Dans l'art de la description, Flaubert demeurera longtemps encore un maître que l'on ne saurait trop étudier. Nous ne demanderons donc à Loti que de se souvenir que l'auteur de *Salammbô* n'existerait seulement pas, comme on dit familièrement, s'il n'était en même temps l'auteur de *Madame Bovary*. L'imitation de la nature n'est pas, quoi qu'on en dise, l'unique objet de l'art ; mais, dans la mesure où l'art est une imitation de la nature, il faut que nous puissions contrôler la nature de l'imitation. En fait, nous n'apprécions véritablement de la description la plus polynésienne ou la plus carthaginoise, — toutes les fois du moins qu'elle n'est pas inintelligible, — que ce que justement elle enveloppe en soi de moins punique et de moins maori.

Une autre influence, dont les traces ne sont pas moins visibles dans

les deux premiers de ces récits, c'est l'influence de Byron, ou, si l'on aime mieux, de Musset, j'entends le Musset des *Premières Poésies*, celui qui buvait certainement dans son verre, mais un peu aussi, quand on ne le regardait pas, dans le verre de Byron. S'il n'y a rien dans *le Mariage de Loti* qui rappelle *Paul et Virginie* (comme on l'a dit fort imprudemment), ni rien (car c'est à quoi l'on eût dû songer tout d'abord), qui rappelle *Graziella;* quelques traits d'*Aziyadé*, non pas d'ailleurs des plus heureux, peuvent rappeler *Namouna* d'assez loin, et, au travers de *Namouna*, le dandysme affecté de *Don Juan*. Un désordre voulu, calculé pour l'effet, des notes de voyage, des croquis de touriste jetés au milieu de l'imbroglio léger de l'aventure d'amour, des tirades philosophiques, des effusions de lyrisme, du scepticisme, de la désespérance, des descriptions, des costumes, des cris de rage, et, — comme on disait au commencement du siècle, — des sanglots de volupté : c'est le livre qu'au temps du collège tous les hommes qui vont aujourd'hui vers la quarantaine ont plus ou moins rêvé d'écrire, et, au talent près, qui par places est déjà remarquable, c'est le roman d'*Aziyadé*. Les lecteurs du *Mariage de Loti* n'ont sans doute pas manqué d'y noter encore quelques-uns de ces traits. Il y en a jusque dans *le Roman d'un spahi*, et jusque dans *Fleurs d'ennui*. Si nous ajoutons que ce dernier volume, comme aussi bien son titre le semble franchement déclarer, procède pour une large part de l'inspiration de l'auteur des *Fleurs du mal*, nous l'aurons jugé d'un mot. Il ne se dégageait du *Roman d'un spahi* qu'une grande impression de chaleur; il ne se dégage de *Fleurs d'ennui* qu'une impression très vive de désappointement. Sans difficulté, de tout ce que nous a donné l'auteur de *Mon Frère Yves*, il n'a rien écrit de plus faible. Ce sera donc en retour lui donner un avis utile que de lui conseiller de renoncer à un genre pour lequel il n'est vraiment pas fait.

On ne s'étonnera pas qu'au lieu d'analyser des récits qui d'ailleurs ne supporteraient guère l'analyse, nous tâchions plutôt de rapporter à ses premières origines le talent de leur auteur. C'est, en effet, ainsi que chacun de nous va tâtonnant, s'exerçant, se faisant la main d'imitation en imitation et de modèle en modèle, jusqu'à ce qu'il en rencontre un enfin au contact de qui sa véritable originalité se dégage. Ou nous nous trompons fort, ou l'auteur de *Mon Frère Yves* n'est devenu tout à fait lui-même que dans ce dernier récit, et au contact de l'auteur de *Jack*. Tout en y notant quelques-unes des mêmes qualités que dans *le Mariage de Loti*, ou dans *le Roman d'un spahi*, je voudrais surtout montrer en quoi *Mon Frère Yves* en diffère, et que son principal mérite est justement d'en différer.

En fait de romans maritimes, puisque cette singulière désignation est communément reçue, ce que nous avions de mieux, c'étaient les

souvenirs du bonhomme Jal, quelques récits d'Eugène Sue, qui n'était pas tout à fait un ignorant des choses de la mer, et les romans de l'honorable M. de La Landelle. Je les rappelle avec intention, parce que si, par hasard, quelque lecteur de Loti ne les connaissait pas, je voudrais qu'il les lût, qu'il les parcourût au moins, non pas pour s'y plaire, mais pour y apprendre à mieux apprécier par contraste toute la nouveauté, toute l'originalité, toute la vérité de *Mon Frère Yves*. Ce qui manquait le plus dans ces romans maritimes, c'était la mer; elle remplit *Mon Frère Yves* de son infinie diversité. Mais laissons les comparaisons. N'imitons pas surtout ces admirateurs intempérans qui, comme ils avaient prononcé le nom de Bernardin de Saint-Pierre à l'occasion du *Mariage de Loti*, n'ont pas craint, à l'occasion de ce dernier récit, d'enchérir encore et de prononcer le grand nom de Chateaubriand. De pareils éloges, assénés sur la tête d'un débutant, l'assomment. L'avenir seul dira quelles œuvres du présent soutiendront la comparaison des chefs-d'œuvre du passé. Contentons-nous donc de noter dans *Mon Frère Yves* une faculté singulière d'imprégnation des sens par la forme, la couleur, l'odeur même des choses; et cette faculté servie par une puissance d'expression non moins rare, pour les rendre exactement telles qu'on les a senties. Relisez attentivement quelques-unes de ces descriptions : « La *Sèvre* marche tout doucement dans une brume épaisse, poussant de minute en minute un coup de siflet qui résonne comme un appel de détresse sous le suaire humide qui nous enveloppe. *Les solitudes grises de la mer sont autour de nous*, et nous en avons le sentiment sans les voir; » ou bien encore celle-ci : « La mer de corail! Rien que le bleu immense. Autour du navire qui file doucement, l'infini bleu déploie son cercle parfait. *L'étendue brille et miroite sous le soleil éternel.* Partout, tout est pareil. C'est la grande splendeur des choses inconscientes et aveugles que les hommes croient faites pour eux. » Combien d'autres que je pourrais choisir au hasard, mais où le lecteur peut assez facilement se reporter, sans que je prenne ici la peine de les reproduire! S'il ne manquait pas, dans *le Mariage de Loti* ni même dans *le Roman d'un spahi*, de jolies ou hardies descriptions, l'effet en était trop souvent accroché, si je puis ainsi dire, à quelque vocable exotique, aux branches d'un « goyavier, » ou d'un « palétuvier. » Nous sommes rentrés ici dans la vérité de l'art, qui consiste à décrire les choses les plus particulières par les termes les plus généraux, et d'autant plus généraux qu'il s'agit de nous communiquer l'impression de choses plus particulières. Car, on l'oublie trop souvent parmi nos poètes et nos romanciers, à moi qui ne les ai jamais vues, ce ne sont pas les mots propres ou spéciaux qui me donneront la sensation de la mer de corail ou des brumes intenses de la Manche, mais une combinaison propre

et spéciale des termes du commun usage : « les solitudes grises de la mer, » ou « le miroitement de l'étendue sous le soleil éternel. » En trois ans de temps, depuis *le Mariage de Loti*, ce n'est pas le moindre progrès qu'ait accompli l'auteur de *Mon Frère Yves*.

On n'appréciera pas moins ses descriptions de la terre de Bretagne, un peu nombreuses peut-être, et peut-être, à ce qu'il semble d'abord, un peu répétées, mais d'une couleur si juste et d'un accent si vrai! La gradation surtout en est merveilleusement observée. Je doute si jamais on a plus profondément senti le charme lent, successif, insensible de cette terre mélancolique; — avec ses landes incultes, son granit à fleur de terre, ses chênes rabougris, son ciel bas et pluvieux, tout enfin ce qu'elle a de laideurs expressives qui finissent par conquérir à sa tristesse les plus rebelles eux-mêmes; — et je doute si jamais on l'a plus fidèlement rendu. Et puis, car nous ne saurions trop le répéter à l'auteur, et puis c'est la Bretagne; c'est un pays connu, ce sont des tableaux auxquels notre œil est comme fait par avance, et dont nous n'avons pas besoin d'avoir vu les modèles pour louer la ressemblance, puisqu'ils ne sont après tout que des associations nouvelles d'élémens anciens, de formes familières et de couleurs accoutumées. « La pluie tombait, fine, froide, pénétrante, continue; elle ruisselait sur les murs, rendant plus noirs les hauts toits d'ardoise, les hautes maisons de granit, elle arrosait comme à plaisir cette foule bruyante du dimanche, qui grouillait tout de même, mouillée et crottée, dans les rues étroites, sous un triste crépuscule gris... L'air avait quelque chose de tellement terne, de tellement éteint qu'on ne pouvait se figurer qu'il y eût quelque part un soleil; on en avait perdu la notion. On se sentait emprisonné sous des couches et des épaisseurs de grosses nuées humides qui vous inondaient; il ne semblait pas qu'elles pussent jamais s'ouvrir et que derrière il y eût un ciel. On respirait de l'eau. On avait perdu conscience de l'heure, ne sachant plus si c'était l'obscurité de toute cette pluie ou la vraie nuit d'hiver qui descendait. » Connaissant tous ces mots, je puis voir effectivement toutes ces choses. Et c'est précisément pourquoi je n'ai pas besoin d'avoir vu Brest pour le reconnaître sous cette pluie. Mais ceux qui le connaissent ajouteront seulement que, même dans un temps où la moderne école a poussé si loin l'art de la description, on n'a pas souvent décrit avec cette justesse et cette sincérité.

Ce n'est pas tout que de décrire. Quelques sceptiques ici seraient même capables de prétendre que c'est assez peu de chose, parce qu'en effet, s'il est de nos jours une partie de l'art qui soit réduite en procédés et par conséquent s'apprenne, c'est sans aucun doute la description. Il y en a d'autres encore qui ne sont pas éloignés de croire que les

cadres ont été faits pour entourer les toiles, et non pas les toiles inventées pour remplir les cadres. Je les trouve gens de bon sens. Toutes ces descriptions de *Mon Frère Yves*, à quoi servent-elles donc, et, dans leur bordure si savamment ouvragée, qu'encadrent-elles ? Comme il m'a paru que quelques-uns au moins ne l'avaient pas discerné très nettement, essayons de le leur faire voir.

Ce serait y mettre assurément de la mauvaise volonté que de refuser de reconnaître, — même à l'auteur d'*Aziyadé* et du *Mariage de Loti*, — ce que l'on appelle aujourd'hui le don de la vie. Entendons-nous bien sur le mot. Quand vous voudrez éprouver si le poète ou le romancier ont réellement reçu ce don, faites attention que ce n'est pas d'abord aux personnages principaux qu'il vous faut regarder. On s'y trompe fréquemment. Mais les personnages principaux, ceux qui doivent animer de leur présence jusqu'aux parties de l'œuvre dont ils sont matériellement absens, ceux-là, pour les faire vivre de la vie de l'art, il y faut d'autres qualités : les qualités supérieures de l'invention et de la composition. Regardez donc aux personnages épisodiques ou secondaires, dont le rôle est de côtoyer l'action presque sans s'y mêler, que le romancier, pour cette raison, a dû se contenter d'esquisser en silhouette, et, s'ils vivent, ne cherchez pas plus loin et n'hésitez pas davantage, vous pouvez dire hardiment que le romancier a le don de la vie. Ils vivent dans *Mon Frère Yves*. Et dans ce récit qui semblerait n'avoir qu'un seul homme pour héros, vous seriez peut-être étonné, vous-même qui l'avez lu, si je voulais énumérer un à un tout ce qu'il y a de personnages réels qui passent en nous laissant un souvenir inoubliable d'eux-mêmes. Je veux faire au moins mention de ces *dames* de Brest, Mme Kerdoncuff et Mme Quéméneur, qui n'ont que deux scènes, comme on dit au théâtre, mais deux scènes d'un comique si amer et si profond. Je ne puis pas ne pas rappeler encore la femme d'Yves et sa sœur Anne, et la vieille mère des Kermadec, et le vieux Corentin Keremenen. Mais je tiens à signaler tout particulièrement la petite Corentine et le petit Pierre comme deux des plus jolies esquisses d'enfant qu'il y ait dans le roman contemporain, où je ne sais pourquoi nous en rencontrons si peu. Tout ce monde vit, d'une vie réelle, d'une vie intense, et comme il serait à souhaiter que l'on sût toujours le faire vivre, non point par l'effet du détail accumulé, mais par le choix, la force, et la netteté du trait. En ce genre difficile de faire, comme on disait jadis, quelque chose avec rien, la procession de Toulven et le retour du *pardon* de Plougastel sont des morceaux achevés.

J'aime moins le personnage principal et je dirai tout à l'heure pourquoi. Mais, tout en l'aimant moins et même beaucoup moins, ce n'est pas une raison de n'y pas louer une étude vraiment hardie de passion et de caractère. C'est un lieu-commun, je le sais, qu'il n'y aurait pas

de vrai roman sans amour. Pourquoi cela? Il peut y en avoir, il y en a. Le *Silas Marner* de George Eliot est un chef-d'œuvre : c'est une étude d'avare. *L'Abbé Tigrane*, de M. Ferdinand Fabre, est une œuvre de prix : c'est une étude d'ambitieux. *L'Assommoir*, de M. Émile Zola, n'est certes pas une œuvre méprisable : c'est une étude d'ivrogne. Ainsi de *Mon Frère Yves*. L'amour n'y tient que le peu de place qu'il occupe dans la vie de tant de nos semblables, et puis l'auteur, dans ses précédens récits, a déjà si souvent parlé d'amour que plus que personne peut-être il avait conquis le droit de s'en taire une fois. Le roman n'en est pas pour cela moins roman. Libre aux dégoûtés de dire cavalièrement que c'est un beau sujet de drame que de savoir, à chaque tournant de l'action, si Kermadec s'enivrera ou ne s'enivrera pas. Et après? Comme si, dans *Manon Lescaut*, par exemple, l'intérêt était autre que de savoir si Des Grieux quittera Manon ou s'il ne la quittera pas! ou comme si généralement, dans quelque roman que ce soit, et quand il aurait dix volumes, comme *Clarisse Harlowe*, il s'agissait d'autre chose que de savoir si quelque chose arrivera ou n'arrivera pas! Il est probable que l'amour, c'est-à-dire tout ce que l'on enveloppe sous ce nom de diversité d'appétits, de désirs et de sentimens, gardera longtemps encore, pour beaucoup de raisons, dans la poésie, au théâtre, et surtout dans le roman, la supériorité d'intérêt qu'il a sur les autres passions. Mais les autres passions, quoique ne l'ayant pas au même titre universel, n'auront pas moins quelque droit d'y être, elles aussi, représentées, et d'y prendre leur place, puisqu'elles l'ont bien dans la réalité. Partout donc où la nature, c'est-à-dire la race, le tempérament, l'instinct auront mis quelque principe de plus grande action; partout où ce principe rencontrera des obstacles à son développement ou, au contraire, des facilités; partout enfin où ce développement, en vertu de la solidarité de la famille ou de cette solidarité plus générale qui nous lie chacun à plus de gens que nous ne croyons, risquera de compromettre la fortune, le bonheur, la vie de plusieurs personnes humaines; que ce principe soit ce que l'on voudra, qu'il soit l'appétit de l'or ou l'ambition du pouvoir, et qu'il soit l'amour du vin ou même la fureur de l'opium, il y aura toujours matière à psychologie et conséquemment toujours matière au drame ou au roman. Ce sera seulement plus difficile. Tout le monde, en effet, comprend assez ce que peut avoir de puissance l'attrait d'un sexe vers l'autre. Moins de gens comprennent l'attraction de l'avare pour l'or et l'affinité de l'ivrogne pour le vin. Il faut donc d'abord les leur expliquer. Les leur a-t-on expliquées, il reste à les dramatiser. C'est encore où l'on a les plus grandes chances d'échouer, parce que ce sont là des passions solitaires, qui ne tendent pas à la possession effective d'une personne humaine, maîtresse d'elle-même et de ses actes. L'avarice, l'ambition, l'ivrognerie ne dévelop-

pent qu'indirectement, et comme par contrecoup, leurs effets dramatiques. Il est donc bien moins aisé de nous y intéresser, parce qu'il y faut bien plus d'observation, d'analyse, de psychologie.

Dans cette tentative qui honore toujours beaucoup ceux qui l'ont faite, — et même quand il sont manqué le but, — je ne sais si l'auteur de *Mon Frère Yves* a complètement réussi. J'aurais voulu, par exemple, qu'il creusât le personnage un peu plus profondément, et qu'il nous en expliquât la passion par quelque chose de plus psychologique et de moins facile à noter, une fois pour toutes, que la fatalité de l'instinct héréditaire. Les Bretons boivent, le père d'Yves Kermadec a bu, ses frères boivent : ce n'est pas assez pour me demander de m'intéresser à lui. « *Oh! la boisson! la boisson!* dit-il lentement, ses yeux se détournant, à demi fermés, avec une expression farouche... Mon père! mes frères!.. à présent, c'est mon tour. » Soit; mais de quelque poésie mystérieuse et sombre que l'auteur ait essayé d'envelopper cette hérédité du vice, on attendait quelque chose de plus, et il y a là une lacune dans le caractère de son personnage. Mais j'aurais voulu surtout qu'il lui donnât de son vice une conscience plus éclairée, plus élevée même, et qu'il en mît la violence en lutte plus ouverte, et plus dramatique par conséquent, avec quelque autre chose que la « discipline du bord » et le respect de son officier. Il a failli plusieurs fois le faire. A plusieurs reprises, il y a dans le récit comme des points d'attache où l'on attendait la lutte à commencer enfin, mais le fils, le mari, le père se dérobe, il ne demeure que la brute, et la lutte ne s'engage pas. Cependant nos matelots, quel que soit sur eux l'effet de cette vie hors nature qu'ils mènent, ont leurs affections naturelles, ils ont leur sentiment, confus peut-être, mais très certain, de la dignité de l'homme, et leur idée plus ou moins vague, plus ou moins nettement définie, mais très positive du devoir. C'est ce que l'on regrette, je ne dirai pas de ne pas trouver, — c'en serait trop dire, — mais de ne pas voir assez fortement marqué dans *Mon Frère Yves*. L'auteur avait le droit d'étudier l'ivrognerie; c'est un vice qui s'empare assez profondément de ceux qu'il a une fois touchés; et dans l'existence de nos marins comme dans celle de nos ouvriers les conséquences en sont d'ailleurs assez tragiques. Seulement, dans la peinture que nous en offre *Mon Frère Yves*, il manque un peu de cette élévation dont les plus incultes et les plus grossiers eux-mêmes ne doivent pas être tout à fait destitués, et pour cette raison bien simple que, s'ils l'étaient réellement, cela suffirait pour qu'ils fussent indignes d'être étudiés et représentés par l'art.

Si nous appuyons tant sur ce défaut, c'est qu'il n'eût probablement dépendu que de l'auteur de le réparer. C'est du moins ce que me font espérer quelques scènes de *Mon Frère Yves*, — non plus sénégalaises ou polynésiennes, celles-là, mais vraiment humaines; — d'une grande force de sentiment et d'une belle simplicité d'exécution. Telle est cette scène

où la vieille mère, par l'intermédiaire de sa fille, qui traduit son breton en français, recommande Yves à *son frère* et lui fait jurer solennellement, sur une image du Christ, de veiller toujours et partout sur ce dernier né des Kermadec, le seul de ses huit garçons qui lui reste et que la passion de boire n'ait pas encore fait déserter ou tué. Telle est cette autre scène encore où le malheureux, après trois jours de bordées, vient annoncer à sa femme qu'il déserte, et « doucement, avec un calme sombre, » sans colère et presque sans remords, comme quelqu'un qui voit échoir une fatalité depuis longtemps prévue, dépose sur la table « deux cents francs en grosses pièces d'argent ; » le prix qu'il vient de vendre à une espèce de corsaire un peu plus que sa vie, puisque ce sont toutes ses raisons de vivre : la liberté, la famille, le coin de sol natal et le droit de revoir jamais le ciel de la patrie. Telle est enfin, pendant une campagne d'Yves, la visite de Marie, pour la première fois, à sa belle-mère : le froid accueil que fait la vieille femme à celle qui, en lui prenant son fils, lui a enlevé le dernier soutien de sa misère et de sa solitude, l'enfant qu'elle embrasse dans les coins, « en se cachant, » le petit Pierre, son petit-fils, et quand vient le jour de la séparation, quand la mère et l'enfant roulent déjà dans la voiture qui les remporte à Brest, cette course après la diligence et toute cette glace qui se fond dans un adieu suprême, parmi les larmes et des baisers. C'est à quoi ne nous avait pas habitués l'auteur du *Mariage de Loti*. Voilà qui est trouvé, peut-être parce que c'est ce qu'il a le moins cherché. Mais ce qu'il a fait là une fois, deux fois, trois fois, et dans plusieurs autres endroits encore, rien sans doute ne s'oppose à ce qu'il le refasse. Et qu'il soit bien persuadé que si ses descriptions l'ont déjà, presque dès ses débuts, classé parmi les *artistes*, ce sont des scènes de ce genre qui seules le classeront parmi les *romanciers*.

Un autre mérite que nous ne saurions omettre de signaler dans *Mon Frère Yves*, c'est l'originalité de la note personnelle. Si l'auteur a eu quelque peine à se dégager des influences littéraires, simultanées ou successives, qu'il a subies, il semble qu'il y soit désormais parvenu. Je ne parle pas de la forme : dans la forme je retrouve trop d'effets connus, trop d'imitations ou de réminiscences de l'auteur de *Jack* et de celui de *Salammbô*. Sans parler de telle phrase, comme celle-ci : « La *chola* chante une *zamacuéca* en s'accompagnant sur sa *diguhela*, » qui me rappelle trop la phrase légendaire du maître : « Dans la quatrième *dilochie* de la douzième *syntagme*, trois *phalangites* se tuèrent à coup de couteau, » il est vraiment telle page, d'une vigoureuse étrangeté, que l'on jurerait écrite par Flaubert : « Alors on entendit au dehors des gongs et des sonnettes, des frôlemens de soie, de petits rires aigres des femmes... Et les danseuses entrèrent... Peintes comme des images chinoises, couvertes d'or et de pierres brillantes, des yeux à demi fermés, pareils à de petites fentes blanches, elles s'avançaient au milieu de

nous avec des sourires de femmes mortes, tenant leurs bras en l'air et écartant leurs doigts grêles, dont les grands ongles étaient enfermés dans des étuis d'or... Les gongs sonnaient plus fort, et ces fantômes dansaient, gardant leurs pieds immobiles, exécutant une espèce de mouvement rythmé du ventre avec des torsions de poignets. » Telle autre page, d'un tout autre caractère, et d'un tout autre style, pourrait être écrite par M. Daudet : « Petit Pierre pleurait assez doucement, baissant sa petite tête, et cachant toujours sous son tablier ses pauvres petites mains qui avaient froid... Les lanternes à gaz venaient de s'éteindre, et il faisait très noir... Pauvre petite plante saine et fraîche, née dans les bois de Toulven, comment était-il venu s'échouer dans cette misère de la ville ? Il ne s'expliquait pas bien ce changement, lui ; il ne pouvait pas comprendre encore pourquoi sa mère avait voulu suivre son mari dans ce Brest, et habiter un logis sombre et froid, au fond d'une cour, dans une des rues basses avoisinant le port. » Mais, s'il demeure encore dans la forme quelque trace des leçons de Flaubert ou de M. Daudet, outre que c'est assez peu de chose, le fond n'appartient bien désormais qu'à Loti. Toute affectation de byronisme ou de baudelairisme a heureusement disparu. Rien ou presque rien ne demeure ici de ce qu'il y avait d'artificiel encore dans *le Mariage de Loti* ou dans *Aziyadé*. C'est vraiment une façon tout originale de sentir et de rendre. Il y a certainement un homme qui pense, sous cet impressionniste, et sous ce peintre hardi, quelquefois même brutal de la réalité, certainement, il y a un poète; un poète avec son idéal et ses moyens à lui.

Une curiosité sans mesure, presque aiguë, de ce qui se dissimule de vraiment différent sous la diversité des apparences, le perpétuel souci de la nuance qui distingue la Circassienne Aziyadé de la Tahitienne Rarahu, la négresse Fatou-gaye de Pasquala la Monténégrine; — un sentiment de la fragilité des choses, profond, intime et presque maladif, comme le sont au surplus tous les sentimens très profonds; — une tendance très particulière, non pas tant à grandir ou grossir la réalité qu'à a continuer, la prolonger, la déformer dans le rêve jusqu'à ce qu'elle s'y évanouisse ou, pour ainsi dire, s'y absorbe : tels sont les traits, si je ne me trompe, qui pourraient servir à le caractériser. Là-dessus on pourrait même trouver qu'il abuse du rêve, n'y ayant pas jusqu'à présent de tous ces récits un seul qui ne contienne un rêve, à l'instar d'une tragédie classique : Aziyadé rêve, Rarahu rêve, Loti rêve, Yves rêve, Marie rêve, tout le monde rêve. Il faudrait peut-être prendre garde à ne pas tant rêver. Peut-être aussi certaine note funèbre, quasi macabre, revient-elle bien souvent dans *Mon Frère Yves*. « Là aussi, sans doute, quand moi, je serai mort ou cassé par la vieillesse, là on couchera mon frère Yves ; il rendra à la terre bretonne sa tête incrédule, et son corps qu'il lui avait pris. Plus tard encore y viendra dormir

le petit Pierre, si la grande mer ne nous l'a pas gardé, et sur leurs tombes, les fleurs roses des champs de Bretagne, les digitales sauvages, l'herbe haute de juin, pousseront comme aujourd'hui, au beau soleil des étés. » Et plus loin : « C'était singulier la joie de ce petit monde breton, rose avec de longs cheveux de soie jaune; à peine éclos à la vie, et déjà dans des costumes et des modes du vieux temps, exubérans d'une joie inconsciente, comme autrefois leurs ancêtres, et ils sont morts. » Et ailleurs encore. Trop est trop. Il n'est effet si particulier qui ne s'use par la répétition. Le lecteur sent le procédé. La tentation lui vient de mettre en doute la sincérité du poète. Le voilà sur la défensive, et prêt à résister contre son émotion.

Mais, en dépit de l'abus, ce sont bien les traits d'un poète, c'est-à-dire d'une imagination capable de concevoir quelque chose d'ultérieur à la réalité. Nul n'a mieux rendu que l'auteur de *Mon Frère Yves* ce que l'on pourrait appeler le caractère celtique de la Bretagne, ce qu'il y a de mélancolique jusque dans ses joies, ce qu'il y a de *primitif* dans ses usages et dans ses paysages, ce qui semble en faire enfin comme un îlot du vieux monde entre cette mer lourde et violente qui, de trois côtés, brise furieusement sur son rivage et, de l'autre, la civilisation qui la bat depuis tant de siècles presque sans l'entamer. C'est ici plus que de la description et plus que de la peinture, c'est le sens intime des choses dégagé des symboles qui l'enveloppent; et, au travers de la sensation, c'est la nature perçue directement; et c'est ce qui explique par suite que cette poésie s'élève parfois jusqu'à la métaphysique. Je n'exagère pas. Des expressions comme quelques-unes de celles que l'on a sans doute remarquées : « l'étendue qui brille et miroite sous le soleil éternel, » ou la « notion des durées qui se perd dans la monotonie du temps » ne sont pas seulement des trouvailles de mots, ce sont proprement des pensées, dont plus d'un philosophe pourrait envier au romancier la force et la netteté d'expression. Il y en a d'autres, comme celle-ci par exemple : « A la surface des eaux courent des souffles vivifians que personne ne respire; la chaleur et la lumière sont répandues sans mesure; toutes les sources de la vie sont ouvertes sur les solitudes silencieuses de la mer et les font étrangement resplendir, » qui nous aident positivement à pénétrer plus avant dans l'esprit des anciennes cosmogonies orientales.

Je ne voudrais pas, maintenant, demander à l'auteur de *Mon Frère Yves* de forcer son talent et d'essayer de mettre dans un prochain récit des qualités qui ne sont pas les siennes : je ne puis cependant ne pas lui demander de serrer un peu sa composition. Si le progrès est remarquable, si l'on n'est pas détourné dans *Mon Frère Yves* à chaque instant, comme on l'était dans *Aziyadé*, comme on l'était dans *le Mariage de Loti*, par quelque intermède inutile ou même saugrenu, si la plupart des détails enfin y concourent à l'objet principal, on y pourrait cepen-

dant encore indiquer d'utiles coupures. Il y a encore trop de longueurs et plus d'une répétition.

L'école moderne, en vérité, s'est pourvue de théories trop commodes. Ce qu'elle fait profession d'apprécier par-dessus tout, c'est la note, la note rapide, l'esquisse jetée au courant de la plume, l'impression toute vive des choses sur l'œil ou sur l'esprit. Mais, comme le dit lui-même quelque part l'auteur de *Mon Frère Yves,* ce que ces notes ont de dangereux, c'est qu'elles seraient tout autres si, pour les prendre, on avait attendu de connaître un peu mieux les choses et les hommes dont elles prétendent fixer le caractère. Vous traversez Constantinople ou vous passez six mois à Tahiti; si vous y passiez une année tout entière, vos impressions seraient vraisemblablement très différentes, auquel cas je ne vois pas bien le genre d'intérêt qu'il peut y avoir à me communiquer les premières, à moins que les secondes n'interviennent pour les compléter en les corrigeant et les expliquer en les contredisant. C'est en quoi consiste proprement, dans le roman comme ailleurs, le grand art de la composition. Il s'agit d'abréger au lecteur le chemin que l'on a parcouru soi-même pour entrer en possession de son sujet; ou, en d'autres termes encore, il s'agit de trouver une disposition des parties qui place d'abord le lecteur au point précis qu'il faut pour comprendre sans effort et sentir sans fatigue ce que vous avez voulu lui faire sentir ou lui faire comprendre. En la cherchant, on s'aperçoit alors que la répétition, comme moyen de rhétorique, est l'enfance de l'art; et l'on prend les longueurs pour ce qu'elles sont effectivement : des inutilités qui débauchent l'attention. La manière analytique de nos nouveaux romanciers a sans doute son prix. Qu'ils sachent toutefois que nous n'en sommes pas dupes. L'analyse n'est qu'un instrument, le but est la synthèse. C'est un art que de composer, et un art assez rare ou assez difficile pour que quiconque n'y atteint pas soit suspect à bon droit de ne l'avoir pas pu. La liberté, pas plus ici qu'ailleurs, ne consiste à violer les lois absolues des genres, mais à s'y conformer et, en s'y conformant, ne s'en pas trouver autrement gêné.

J'ajouterai que si l'auteur avait dépensé sur la composition de l'ensemble un peu de l'effort qu'il a dépensé sur la perfection du détail, on lui reprocherait moins de manquer d'invention. C'est son principal défaut. La question est aujourd'hui pour lui de savoir s'il en triomphera. Qu'il ne croie pas là-dessus que nous lui demandions des aventures, des situations de drame, des combinaisons extérieures à la réalité, des choses qu'il n'ait point vues ou qu'il n'ait point vécues, comme répondent fort mal à propos tous ceux à qui l'on reproche de manquer un peu d'invention. Nous constatons, disent-ils; et il nous serait aussi peu possible d'inventer ce que nous n'avons pas vu qu'il l'était jadis aux romantiques d'imiter ce qu'ils voyaient. Mais ils se

font vraiment la partie trop belle. Dans le roman, comme au théâtre, inventer, c'est faire de la psychologie; rien de plus, mais rien de moins. Quelque passion, condition ou situation que l'on se propose d'étudier, inventer, c'est trouver en même temps que les traits qui caractérisent uniquement cette situation, condition ou passion, les raisons qui peuvent nous intéresser au dénoûment de l'une, au développement de l'autre, à l'étude de la troisième. Nous en avons tout à l'heure assez dit sur ce point en essayant de dire ce qui manquait, selon nous, au principal héros de *Mon Frère Yves*. Ce que je voulais seulement indiquer à l'auteur, c'est que, d'ordinaire, tout effort que l'on fait pour mieux ordonner, selon les lois d'une simplicité plus savante, la composition du livre, sert d'autant à la découverte psychologique et, par conséquent, à la véritable invention. L'aphorisme célèbre a plus de portée que l'on ne croit : « On l'a dit avant vous. — Qu'importe? si je le dis dans un ordre nouveau. » Et je ne sais s'il n'est pas plus vrai de la littérature d'imagination que de toute autre.

Toutes ces critiques et toutes ces restrictions ne nous empêcheront pas, en terminant, de louer dans *Mon Frère Yves* une œuvre des plus remarquables. Ou plutôt, pourquoi ne dirions-nous pas que nous y aurions assurément relevé moins de défauts si nous y avions vu moins de qualités? Beaucoup d'œuvres estimées, et d'ailleurs estimables, n'ont cependant pas assez de qualités, ni surtout des qualités assez fortes, assez solides, assez résistantes pour supporter une franche critique d'elles-mêmes. Ce qu'elles ont de charme très réel mais subtil, s'évanouirait au milieu des réserves qu'il faudrait apporter aux éloges. Il se pourrait bien que ce fût, pour en prendre un exemple sans quitter notre auteur, le cas du *Mariage de Loti*. Si l'on voulait dire ce que l'on en aime, il y faudrait signaler tant de choses que l'on n'en aime pas que l'œuvre risquerait d'y fondre, et que le lecteur se demanderait peut-être ce que nous croyons aimer dans une œuvre que, tout en l'aimant, nous maltraiterions si fort. Mais pour *Mon Frère Yves*, quand nous trouverions encore plus à redire, on a vu, je crois, la place qui restait à l'éloge. C'est qu'une œuvre originale n'est pas du tout, comme on se le représente quelquefois, une œuvre où l'on puisse écrire au bas de chaque page : « Beau ! admirable ! sublime ! » c'est tout simplement une œuvre derrière laquelle, quand on a dit tout ce que l'on en voulait dire, il faut avouer qu'il y a quelqu'un, et il faut l'avouer de *Mon Frère Yves*, et on n'a pas occasion de l'avouer tous les jours.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

Qu'en sera-t-il décidément de nos affaires françaises? Sont-elles condamnées à tourner indéfiniment dans le même cercle de violences et d'impuissance, ou vont-elles se dégager des confusions misérables et prendre une face nouvelle? Les discours que M. le président du conseil est allé prononcer récemment à Rouen et au Havre, sur tous les chemins de la Normandie, ne sont-ils qu'une retentissante et vaine déclamation jetée à l'opinion à la veille d'une session difficile, ou bien doivent-ils être considérés comme l'acte sérieux, réfléchi d'un chef de gouvernement frappé de la gravité des choses, résolu à y porter remède? Où en est enfin, où en sera demain la politique de la France?

C'est la question du jour, la question qui domine et contient toutes les autres. Elle se débat sous toutes les formes, dans toutes les polémiques depuis quelques semaines, surtout depuis les tristes incidens qui ont marqué le passage du roi d'Espagne à Paris et qui ont mis brusquement à nu les incohérences de toute une situation; elle va nécessairement se préciser avec plus de netteté et de force devant les chambres maintenant réunies depuis huit jours et placées en face du problème. Ce qui est positif, c'est qu'il y a désormais dans le pays un sentiment assez profond et assez universel. Tout le monde a plus ou moins cet instinct que le moment est venu de voir clair dans nos affaires, qu'on ne peut aller plus loin sans prendre des résolutions décisives. Pour tous ceux que n'aveugle pas absolument le fanatisme de parti, il y a une expérience faite et consommée; il y a une politique qui est arrivée au bout de son évolution. Elle a régné et gouverné souverainement depuis quelques années, cette politique prétendue républicaine,

qui, le plus souvent, n'a consisté qu'en une série de concessions au radicalisme, à des passions de secte ou de parti, et elle a porté tous les fruits qu'elle devait porter. Elle n'a produit que de déplorables mécomptes dans les affaires extérieures, dans l'administration civile et morale du pays, dans les finances publiques, dans l'organisation des forces nationales. Avec la jactance de dominateurs improvisés, les républicains ont conduit les affaires de la république à ce point où l'on touche à la nécessité d'une sorte de liquidation avant d'aller plus loin. Tout le monde le sent et l'avoue. Les discours par lesquels M. le président du conseil a préludé à la session n'ont aucun sens, ils ne sont que la plus banale et la plus inutile des tactiques, s'ils ne signifient pas que le gouvernement lui-même est le premier à sentir la nécessité de s'arrêter dans la voie où l'on s'est laissé entraîner, de rompre avec une certaine politique, de chercher ce qu'on appelle, dans le langage du jour, une orientation nouvelle. M. le président du conseil en dit assez pour laisser croire qu'il a un certain instinct des difficultés qui l'entourent, auxquelles un gouvernement sérieux a aujourd'hui à tenir tête s'il veut reconstituer une situation meilleure. Il resterait seulement à savoir comment il entend cette orientation nouvelle, ce qu'il veut dire avec ses déclarations de guerre aux « intransigeans, » avec ses appels à l'union des républicains et ses protestations en faveur d'une république modérée. Il resterait aussi à savoir, en supposant qu'il ait lui-même des idées nettes, jusqu'à quel point il peut se promettre l'appui d'une majorité dans les chambres. C'est là encore une autre question qui n'est ni résolue ni éclaircie, qui recevra peut-être quelques lumières des prochaines discussions du parlement.

Que ce ne soit pas une œuvre facile de raffermir une situation si profondément ébranlée, de ressaisir une certaine autorité de direction et de rallier à une politique de raison et de modération une majorité parlementaire accoutumée jusqu'ici à n'obéir qu'à des passions de parti, nous en convenons. Encore cependant faut-il commencer par s'entendre, par dire avec quelque précision ce qu'on veut faire et comment on veut le faire. M. le président du conseil, dans son discours du Havre, s'est très vivement défendu de vouloir être le chef d'un gouvernement de réaction, d'un gouvernement stationnaire, ennemi du progrès et des réformes républicaines. Qui donc lui demande d'inaugurer une ère de réaction ou de répressions violentes, d'être l'ennemi du vrai progrès et des réformes sérieuses? Tout ce qu'on lui demande, c'est de savoir ce qu'il veut, de conformer ses actions à son langage et de ne pas prétendre toujours faire de l'ordre avec du désordre, selon le vieux mot révolutionnaire. Car enfin il faut être clair! C'est d'un bel effet sans doute de se camper fièrement, d'appeler les « intransigeans » en combat singulier, de leur dire qu'ils sont le péril du moment, qu'ils

ont seuls fait tout le mal dont on souffre aujourd'hui et de finir par déclarer que « les drapeaux sont déployés, » que « la question est réellement posée entre la politique gouvernementale et l'autre, la politique intransigeante, » — que désormais « il faut choisir. » Fort bien ! M. le président du conseil ne veut pas être avec les « intransigeans » et il a bien quelque raison : il ne veut ni de leurs systèmes de subversion indéfinie, ni de leurs procédés d'agitation perpétuelle, ni de leur appui; mais quelle politique a-t-il lui-même à leur opposer? Quels sont ses moyens et où cherche-t-il les appuis dont il a besoin pour vivre? C'est évidemment un jeu frivole de traiter les radicaux avec cette véhémence en même temps qu'on est d'intelligence avec eux dans les questions les plus graves, toutes les fois qu'il s'agit ou de leur livrer l'administration, ou de menacer le sénat par la revision, ou d'avilir la magistrature par une prétendue réforme, ou de compromettre les finances publiques par des gaspillages de parti, ou de frapper un instituteur qui enseigne encore le catéchisme. M. Jules Ferry, dans ses discours, parle en ministre qui voudrait être modéré, et d'un autre côté, au même instant, il se plaît à exalter tout ce qui s'est fait depuis plusieurs années contre les modérés, tout ce qu'il a fait lui-même, tout ce qui a conduit le pays à la situation pénible où il est. En d'autres termes, il dit le pour et le contre, il veut et il ne veut pas; il pulvérise « les intransigeans » et il se garde de désavouer une politique dont tout le secret a consisté à livrer par degrés aux radicaux les plus grandes institutions du pays, à laisser s'infiltrer les influences radicales dans toutes les administrations publiques. Où donc est la vérité? M. le président du conseil se trompe étrangement s'il se figure qu'il suffit de parler de modération, de mettre deux drapeaux en présence dans un discours ou de représenter l'ordre comme « l'assise fondamentale de l'édifice républicain. » Cet ordre, comment l'entend-il? Le comprend-il, par exemple, comme M. Paul Bert, qui se dit le chaud défenseur du ministère et qui, aussi bien que M. Jules Ferry, fait de virulentes harangues contre les « intransigeans? » C'est là une perpétuelle confusion sur laquelle des explications sont évidemment nécessaires.

Il ne faut pas équivoquer en effet. M. Paul Bert, lui, a son système qu'il développe avec une brutalité qui voudrait être habile dans ses discours de voyage ou dans les journaux; il a sa manière de traiter les affaires religieuses, qu'il croit probablement conforme à la politique ministérielle puisqu'il défend cette politique. Il ne veut pas, lui non plus, de la dénonciation du concordat, de la séparation de l'état et de l'église, et sait-on pourquoi il repousse, au moins pour le moment, l'application de ce qu'il appelle « un principe de politique philosophique? » Oh! ce n'est pas qu'il aime ou respecte le concordat et qu'il ne soit prêt à signer des deux mains la séparation de l'église et de l'état;

seulement, il ne croit pas le moment venu et la raison qu'il donne est au moins singulière : « C'est que l'église a encore malheureusement dans le pays une grande autorité sur les âmes. » Si elle avait aujourd'hui sa liberté par la séparation des pouvoirs, elle serait capable d'en profiter pour reconquérir son ascendant. Voilà le péril! Il vaut bien mieux procéder avec ordre, avec méthode et commencer par se servir du concordat pour réduire l'église à merci. Il faut avant tout s'occuper de ramener le budget des cultes dans les plus strictes limites, supprimer les bourses ecclésiastiques, prier « monseigneur » de quitter son palais épiscopal qui appartient à l'état, faire sortir aussi les séminaristes des maisons qu'ils habitent, traiter de Turc à Maure les malheureux prêtres qui ne se montreront pas assez républicains, qui n'auront pas illuminé le 14 juillet. Puis, quand on aura fait cela pendant quelques années, quand on aura formé « des générations nouvelles débarrassées de tous les préjugés et de l'esprit des ténèbres, » on verra; il n'y aura plus qu'à pousser « le colosse aux pieds d'argile, » l'église, pour la « précipiter par terre. » On en sera délivré! En d'autres termes, M. Paul Bert prétend se servir de l'acte qui a contribué à maintenir la paix religieuse depuis quatre-vingts ans pour détruire méthodiquement la paix religieuse. Le système est simple, il est surtout franc, honnête et libéral pour un ancien ministre des cultes et pour un républicain. M. Paul Bert développe imperturbablement ses idées avec la satisfaction d'un homme qui croit avoir découvert le secret de la grande politique, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'après avoir parlé ainsi un jour à Grenoble, il se croit obligé le lendemain, à Saint-Étienne, de fulminer contre ses anciens amis, les radicaux, les « intransigeans. » M. Paul Bert ne ménage pas les « intransigeans » de l'extrême gauche; il les traite comme de simples curés de village ou des évêques, et, au besoin, il a recours au répertoire de Rabelais pour donner plus de montant et de couleur à ses vitupérations contre les radicaux. Il les accuse d'être des fous, des inconséquens, des alliés de la droite, des hommes de négation, des esprits absolus, — de ne rien comprendre, ni les merveilles de la loi sur la magistrature, ni le système savant de la « guerre au cléricalisme, » ni la politique suivie au Tonkin. Puis, après avoir tout dit, il se repose en s'avouant à lui-même qu'il a parlé avec « une rude franchise, » qu'il est décidément un homme fait pour le gouvernement! Voilà vraiment un chaud ministériel venu fort à propos pour servir de lieutenant à M. Jules Ferry dans la campagne contre l'intransigeance.

Eh bien! c'est ici justement la question. M. le président du conseil entend-il marcher avec des ministériels comme M. Paul Bert et pratiquer la politique religieuse dont l'ancien ministre des cultes semble faire une tradition, une loi acceptée par le gouvernement? Non,

dira-t-on, M. Jules Ferry est un homme qui a un bien autre sens politique et qui comprend tout autrement les conditions de gouvernement. Il ne veut pas traiter l'église en ennemi perfide et recourir aux plus indignes subterfuges de l'esprit de secte; il est pour la paix religieuse comme pour la paix civile. C'est possible, nous voulons bien admettre que l'expérience des grandes affaires lui a été profitable, qu'il a fini par comprendre qu'on ne gouverne pas un pays en violentant sans cesse les consciences; mais alors il faut s'expliquer et ne pas laisser croire qu'on peut accepter une complicité dans les plus étranges interprétations du concordat. Si M. le président du conseil, comme on le dit, comme quelques-uns de ses amis républicains l'en accusent, a eu la prudente pensée de mettre fin à cette persécution puérile et arbitraire de la suppression des traitemens infligée à des prêtres, qu'il ne se contente pas d'accomplir cet acte sans bruit, d'une façon presque clandestine, qu'il ose l'avouer tout haut. S'il veut, comme il l'assure, fonder la république sur l'ordre, qu'il accepte les conditions de l'ordre; s'il veut rétablir une certaine autorité, une certaine régularité dans la direction des affaires, qu'il prenne la résolution nécessaire de défendre l'administration contre les basses délations, contre l'invasion des influences de parti. C'est pour lui la meilleure manière de se distinguer des radicaux, des « intransigeans » et de ceux qui, en réalité, font cause commune avec les radicaux en prétendant être les plus chauds amis du gouvernement. — Il faut choisir entre deux politiques, a-t-il dit. Rien de plus vrai : que M. le président du conseil ose donc choisir entre la politique qui, depuis quelques années, a mis le trouble dans les affaires morales, dans l'administration, dans l'armée, dans les finances, et la politique qui peut rendre quelque confiance au pays en raffermissant par degrés tout ce qui a été ébranlé.

La première condition pour refaire une bonne politique est de savoir reconnaître le mal partout où il est, de ne pas craindre de voir la vérité, si dure ou si importune qu'elle soit, et la seconde condition est de savoir accepter les remèdes efficaces, fussent-ils quelquefois amers, dût-on avoir à payer la rançon d'un mauvais régime. Assurément, depuis quelques années, des fautes singulières ont été commises, notamment dans deux ordres de questions qui vont être, qui sont déjà à l'heure qu'il est l'objet de discussions passionnées, dans les finances et dans les affaires extérieures; elles ont été commises, en cela comme en tout le reste, par l'imprévoyance des pouvoirs, par l'infatuation des partis, par une sorte d'émulation dans l'abus des ressources, des forces du pays, et il s'agit maintenant de réparer ces fautes si l'on ne veut pas arriver au moment où le mal serait peut-être irrémédiable. Que M. le président du conseil, dans ses discours de gala, se plaise encore à parler de « ce grand programme de travaux publics enfanté dans une heure

d'enthousiasme, » et se flatte « d'avoir reconstitué dans ce pays toutes les forces vives de sa puissance économique, » on ne sait pas bien ce qu'il veut dire, tant ce langage semble étrange en présence de la réalité des choses. La question ne paraît pas précisément se poser en ces termes flatteurs entre la commission du budget et M. le ministre des finances, occupés depuis quelques jours à chercher les moyens de suffire à une situation devenue fort difficile, à poursuivre un équilibre financier toujours fuyant. Ce n'est pas d'aujourd'hui, sans doute, que le mal existe. Depuis quelques années, les esprits prévoyans l'ont signalé; ils n'ont cessé de prévenir les républicains du gouvernement et de la majorité que, sur le chemin où ils marchaient d'un si grand pas, ils allaient droit à quelque crise. On n'a voulu rien entendre et aujourd'hui la vérité est là, aussi indéniable qu'importune : c'est la série des déficits. Déficit pour 1882, déficit pour 1883, déficit prévu pour 1884 !

Ce qu'il y a de singulier, c'est que les optimistes, qui ne veulent jamais s'être trompés, ne trouvent rien de mieux maintenant que de mettre les difficultés et les déceptions sur le compte du système d'évaluation des recettes que M. Léon Say introduisait l'an dernier dans son budget. M. Léon Say avait imaginé ses combinaisons tout simplement pour établir une sorte de frein, pour laisser moins de place aux illusions, pour montrer ce qu'il y avait de chimérique ou de spécieux dans les plus-values dont on parlait sans cesse, qu'on s'accoutumait à croire indéfinies et inépuisables. Quel que soit d'ailleurs le système d'évaluation préventive, il est bien clair qu'il ne change rien au bout du compte, que les recettes réelles restent ce qu'elles peuvent, ce que les circonstances les font le plus souvent. La cause des difficultés d'aujourd'hui n'est point évidemment là; elle est dans un phénomène sensible, frappant : c'est que les recettes ne se développent que lentement et souvent se ralentissent, tandis que les dépenses courent à pas précipités sans s'arrêter jamais. Ces plus-values qui ont existé un moment, en effet, qui étaient le résultat d'une administration jusque-là prévoyante, on a cru qu'elles ne finiraient pas, qu'elles suffiraient à tout, et on s'est mis à dépenser sans mesure. Il fallait se populariser par les libéralités ! On a augmenté les traitemens et les pensions. On a prodigué les millions pour les écoles nouvelles comme pour les travaux. On ne s'est pas contenté des ressources ordinaires, on a multiplié les emprunts, on a mis le crédit en réquisition sous toutes les formes. Chose étrange ! on a emprunté depuis quelques années en pleine paix plus qu'on n'avait été obligé d'emprunter pour payer les frais d'une guerre désastreuse. C'est là ce que M. le président du conseil appelle « reconstituer la puissance économique du pays ! » Le résultat a été que l'équilibre n'a pas tardé à se rompre, et il faut aujourd'hui songer à le rétablir. C'est là justement la question qui s'agite, sur laquelle la

commission du budget et M. le ministre des finances ne sont pas toujours d'accord. Il y a sans doute, pour combler les déficits, un procédé commode qui consisterait à puiser dans le chapitre consacré à l'amortissement. De grands financiers ont trouvé sans effort ce secret; mais ce ne serait là évidemment qu'un dangereux palliatif, un affaiblissement pour le crédit, à qui on enlèverait un gage. Le vrai remède serait de revenir à de meilleures règles financières, d'en finir avec le budget extraordinaire, qui est un moyen de satisfaire toutes les fantaisies, de diminuer les dépenses, de mettre un terme aux gaspillages, et, ce qu'il y aurait de mieux par-dessus tout, ce serait qu'il y eût une politique de raison, de prudence assurant la vigilance dans l'administration des ressources et des forces du pays.

C'est toujours le dernier mot parce que c'est l'inévitable vérité, et si on avait eu cette politique, on aurait probablement échappé à une partie des difficultés et des embarras de cette affaire du Tonkin, sur laquelle est engagé à cette heure même, au Palais-Bourbon, un débat qui peut être décisif. Ceux qui ne voient avant tout que les intérêts supérieurs et permanens du pays ne peuvent certes se faire, dans ces discussions compliquées de tant de passions de parti, les auxiliaires de ceux qui ne voient qu'un ministère à défendre ou à renverser. Il n'y a pas de quoi triompher des épreuves de la France, parce qu'un cabinet peut en souffrir. Il n'est pas moins évident que le gouvernement, par ses tergiversations, par ses incohérences de conduite, a singulièrement contribué à laisser s'aggraver toutes ces affaires, qui se compliquent aujourd'hui plus que jamais d'une rupture imminente avec la Chine. M. le ministre des affaires étrangères paraissait croire hier encore que les polémiques violentes et injurieuses dont on a poursuivi le gouvernement depuis quelques mois ont été un encouragement pour la diplomatie chinoise, qui a mis son espoir dans quelque incident parlementaire, dans quelque interpellation comme celle d'aujourd'hui. C'est possible; on peut bien dire aussi que c'est la faute du gouvernement d'avoir laissé à la diplomatie chinoise le temps de jouer ce jeu. Aujourd'hui, quel que soit le dénoûment du débat parlementaire qui vient de s'engager, et il paraît devoir être favorable au ministère, il reste toujours, dans ces régions lointaines de l'Orient, une situation d'où l'on ne peut se tirer qu'avec quelque fermeté de résolution mêlée de beaucoup de prudence.

Les affaires de la France ne sont, pour le moment, ni simples ni faciles à débrouiller, nous en convenons. Les affaires de l'Europe se débrouilleront-elles plus aisément, et l'hiver qui arrive à grands pas portera-t-il une certaine clarté, un certain apaisement dans une situation qui a paru, il y a quelques semaines, assez troublée ou assez obscure pour causer des inquiétudes, une vague appréhension de l'avenir?

Le dernier automne n'a point été en effet sans laisser des nuages sur les affaires du monde. Voyages princiers et ministériels, visites de toute sorte de rois à l'empereur d'Allemagne ou de l'empereur de Russie à la cour de Copenhague, entrevues des fortes têtes de la diplomatie, polémiques retentissantes comme des trompettes guerrières, menaces et défis partant de Berlin à l'adresse des uns ou des autres, tout s'est réuni pour donner à penser. Ce mouvement inusité de politiques affairés, occupés à chercher des alliances, n'a pas paru de bon augure, et il y a eu un instant où les esprits craintifs ont pu voir en tout cela l'inquiétant préliminaire de complications nouvelles et infaillibles, si ce n'est pour demain, du moins pour le prochain printemps. Il y aurait évidemment trop d'optimisme ou d'ingénuité à ne rien voir que d'insignifiant ou d'inoffensif dans tous ces mouvemens et tous ces incidens qui se sont succédé, qui ont tenu en éveil la curiosité universelle pendant ces derniers mois. Il y aurait peut-être aussi quelque exagération à voir tout se préparer dès ce moment pour un conflit à prochaine échéance; ce serait ajouter les dangers d'une inutile panique aux difficultés d'une situation déjà assez compliquée. Par le fait, les conditions générales du continent n'ont pas changé autant qu'on le croit après toutes ces rencontres princières et diplomatiques, après ces promenades auxquelles vient s'ajouter encore aujourd'hui le voyage d'un des principaux chefs militaires de la Turquie, de Mouktar-Pacha, à Vienne et à Berlin. L'Europe reste ce qu'elle était avec ses discordances et ses malaises, avec ses antagonismes profonds contenus par un immense désir de paix qui se fait jour en toute circonstance et à tout propos. L'empereur d'Autriche, qui a eu récemment à prononcer un discours officiel, a parlé en souverain vivement préoccupé de maintenir la paix, d'éviter toute occasion de conflit. Le ministre des affaires étrangères de l'empereur François-Joseph, le comte Kalnoky, a eu ces jours derniers à s'expliquer devant les délégations réunies à Vienne, et il a témoigné une certaine confiance dans « une longue durée de la paix. » Il n'a point hésité à déclarer au sujet de la Russie, — et c'est là le point délicat, — que les rapports personnels des deux souverains sont toujours pleins de cordialité, que les relations des deux gouvernemens sont « tout à fait normales, » que, s'il y a dans la presse russe une certaine animosité contre l'Autriche, cette irritation est très restreinte et ne tardera pas à s'apaiser. Voilà certes des déclarations qui paraissent assez rassurantes et qui sembleraient faites pour dissiper ou atténuer la crainte d'un prochain conflit de ce côté. Le désir de la paix est du moins ici très évident, et il est sincère, puisque le cabinet de Vienne est le premier intéressé à ne pas aller au-devant de conflagrations nouvelles.

Est-ce à dire que des déclarations officielles soient le dernier mot

d'une situation et que la réalité soit absolument conforme aux sentimens manifestés par le gouvernement autrichien? Il est bien certain que la manière même dont le ministre de l'empereur François-Joseph témoigne sa confiance dans la durée de la paix n'est point exempte de quelque réserve, et que M. le comte Kalnoky parle au moins en homme qui fait de la politique sans illusions. Il rejette bien loin l'idée que la Russie méditerait une guerre d'agression contre l'Autriche; il ne se fie pourtant pas absolument aux « relations cordiales » des deux souverains ou aux « relations tout à fait normales » des deux gouvernemens. Le comte Kalnoky a une autre raison moins sentimentale à donner : il ne croit pas à une agression, non-seulement parce que la Russie est enchaînée par ses affaires intérieures, « mais aussi et encore parce qu'on sait bien partout que, dans le cas d'une agression de cette nature, l'Autriche-Hongrie ne se trouverait pas isolée... » Voilà le vrai mot de la situation! C'est un langage qui a eu, qui devait avoir du succès à Vienne, qui n'est peut-être pas fait pour plaire aussi complètement au cabinet de Saint-Pétersbourg, à qui on montre ainsi la pointe de l'épée allemande. C'est une façon de laisser pressentir qu'il y a des cas où les relations pourraient n'être pas aussi « cordiales, » aussi « normales » qu'on se plaît à le dire. Il est bien clair de plus que, quelle que soit la mesure avec laquelle le comte Kalnoky parle des affaires d'Orient, de la Serbie, de la Roumanie, de la Bulgarie, il ne peut dissimuler tout à fait ce qui peut créer justement des difficultés dans les relations des deux empires. Ces difficultés, elles sont partout en Orient, dans les Balkans. Elles sont à Belgrade à la suite de ce récent imbroglio électoral, où l'Autriche a éprouvé visiblement un échec, où la Russie a repris de l'ascendant, et qui laisse le jeune roi Milan fort embarrassé en face d'une assemblée hostile à sa politique d'alliance avec l'Allemagne et l'Autriche. Elles sont en ce moment même plus que jamais à Sofia, dans la Bulgarie, où le prince, après avoir essayé de tous les moyens constitutionnels ou dictatoriaux, cherche à se concilier les partis nationaux en s'émancipant de la tutelle russe, et se trouve en lutte réglée avec ses anciens protecteurs de Saint-Pétersbourg. Ces difficultés, elles sont dans la nature des choses, dans la politique même de l'Autriche, qui, tournée désormais vers l'Orient, avec l'appui ou sous la pression de l'Allemagne, doit nécessairement rencontrer à chaque pas la Russie : de sorte que les déclarations par lesquelles le comte Kalnoky témoignait, ces jours derniers, sa confiance dans la durée de la paix déguisent à peine une réalité incohérente et précaire, moins rassurante que toutes les paroles qu'on prodigue et même que les bonnes intentions manifestées par les gouvernemens.

Le fait est que, sous la pression d'événemens violens qui ont con-

fondu tous les rapports et déplacé toutes les conditions de l'équilibre universel, l'Europe a été conduite à cette extrémité où l'on croit aisément à tous les conflits parce qu'on les craint, parce qu'on sent qu'ils sont possibles. Ce n'est point sans doute un motif pour que ces conflits éclatent nécessairement de sitôt, et qu'il y ait à prévoir la guerre au mois d'avril, comme on a pu le penser. Les intérêts, les besoins, les désirs des peuples conspirent heureusement pour la paix, et ils sont une garantie au moins aussi efficace que toutes les combinaisons de la diplomatie, que toutes les alliances artificielles qu'on s'efforce de nouer. Seulement, il faut l'avouer, dans la situation créée à l'Orient comme à l'Occident, il y a un certain nombre de ces allumettes dont parlait autrefois lord Palmerston et qu'on fera bien de surveiller. L'Autriche, quant à elle, ne souhaite que la paix, cela n'est point douteux, elle n'est entrée dans l'alliance allemande qu'avec une pensée de défense, et elle n'a que des préoccupations pacifiques. Elle l'a déclaré plus d'une fois; son ministre des affaires étrangères, le comte Kalnoky, l'a répété encore pour elle l'autre jour. Soit! Qui peut cependant lui assurer que, dans la position délicate où elle s'est placée, en dépit de toutes les précautions qu'elle tâche de prendre, elle ne sera pas entraînée, un jour ou l'autre, à des rivalités à main armée, à des aventures qui dépasseront ses propres prévisions aussi bien que ses vrais intérêts? Qui peut lui garantir, de plus, que le jour où elle aurait à invoquer cette alliance dont elle se prévaut aujourd'hui, dont elle croit se faire une force et un bouclier, elle n'aurait pas à la payer de de ce qui lui reste de puissance en Allemagne? L'Autriche, il est vrai, peut dire qu'elle ne pouvait pas faire autrement, qu'elle a subi une nécessité de situation en souscrivant à un pacte qui lui a été proposé il y a quelques années, qu'elle a renouvelé au courant du dernier automne avec l'Allemagne. C'est à elle maintenant de se défendre contre les conséquences de la politique qu'elle a acceptée, qu'elle s'est appropriée. Ce qu'on ne voit pas bien, dans tous les cas, c'est l'intérêt qu'auraient d'autres peuples à chercher une place dans cette alliance austro-allemande, à se faire les complices ou les auxiliaires d'une combinaison dont on ne cesse de proclamer la signification pacifique, qui peut bien plutôt conduire à de redoutables conflits, peut-être à une subversion totale de l'Europe.

L'Espagne a été un moment tentée d'aller chercher un rôle en Allemagne, elle a été promptement désillusionnée. Le dernier voyage du roi Alphonse lui a prouvé suffisamment qu'elle n'avait rien à voir, rien à gagner dans toutes ces combinaisons austro-allemandes, que ce qu'elle avait de mieux à faire était de rester chez elle, de s'occuper de ses propres intérêts. Ce voyage du roi Alphonse n'a eu d'autre résultat que d'être l'occasion de ces malheureuses scènes de Paris qui

ont été pénibles pour tout le monde et de hâter le dénoûment d'une crise ministérielle qui, à vrai dire, n'était que suspendue depuis quelques semaines, qui avait réellement commencé au moment où des insurrections militaires avaient éclaté à Badajoz et dans la vallée de l'Èbre.

Comment le ministère que M. Sagasta présidait et avait réussi à faire vivre depuis plus de deux ans est-il tombé? Il est certain qu'il a toujours eu une existence assez laborieuse; il a vécu par une série de transactions entre les libéraux représentés par le président du conseil et une fraction plus conservatrice particulièrement représentée par le ministre de la guerre, le général Martinez Campos. Le jour où la sédition avait reparu dans l'armée, le ministre de la guerre avait aussitôt témoigné l'intention de se retirer, et si la crise n'avait pas éclaté dès ce moment, c'est qu'on avait voulu laisser au roi le temps d'accomplir son voyage en Allemagne. Le retour du souverain devait dans tous les cas coïncider avec une reconstitution du cabinet. L'incident diplomatique qui est survenu dans l'intervalle, qui est né du passage du roi en France, n'a donc point été la première cause de la crise de Madrid. On ne peut pas dire cependant qu'il y ait été absolument étranger, puisque la retraite définitive du cabinet de M. Sagasta a été précipitée et brusquée par l'insistance du ministre des affaires étrangères, du marquis de la Vega y Armijo, à demander au gouvernement français un supplément de réparation que ses collègues croyaient désormais inutile. L'incident diplomatique a disparu, par le fait, avec le dernier ministère espagnol; il n'est resté que la question intérieure, et elle ne laisse pas d'avoir un dénoûment un peu imprévu. Au premier abord, on avait cru que l'ancien président du conseil, M. Sagasta, serait chargé de refaire un cabinet, et que, pour cette reconstitution, il s'entendrait avec une fraction de libéraux plus avancés, avec un parti qui s'appelle maintenant « la gauche dynastique, » et qui a pour chef le maréchal Serrano. Il n'en a rien été; soit qu'il ait pressenti des difficultés d'une nature personnelle, soit qu'il ait voulu laisser à d'autres le soin de tenter une expérience à laquelle il croyait peu, M. Sagasta s'est récusé, et le roi a chargé de la formation d'un cabinet M. Posada Herrera, qui était récemment encore président de la chambre des députés.

M. Posada Herrera est un des plus anciens parlementaires de l'Espagne. Il a appartenu autrefois au parti modéré, et il a été ministre de l'union libérale avec le général O'Donnell; il est sans nul doute fort libéral; il est certainement aussi conservateur d'instinct, d'éducation, de tradition. M. Posada Herrera n'a point reculé devant la besogne, il n'a pas hésité à nouer alliance avec la gauche dynastique. Il a formé le cabinet avec quelques-uns de ses amis personnels et avec les principaux, amis du maréchal Serrano, notamment le général Lopez Dominguez

qui est un des plus brillans officiers de l'armée, et M. Moret, qui est un des plus éloquens orateurs du parlement. Ainsi, en quelques années, la politique de la restauration espagnole a fait du chemin. Il y a un peu plus de trois ans, le roi Alphonse n'hésitait pas à se séparer du plus éminent des conservateurs, de M. Canovas del Castillo, et il confiait le pouvoir à M. Sagasta, qui était un des chefs de l'opposition libérale. Aujourd'hui M. Sagasta n'est plus, à ce qu'il paraît, qu'un réactionnaire, et le ministère va à la gauche dynastique, à des hommes brillans, quoique peut-être un peu impatiens et aventureux, qui entrent aux affaires sous le pavillon du vieux M. Posada Herrera. Le jeune roi montre visiblement dans tous ces jeux de la politique autant de tact que de hardiesse. Quelles que soient ses préférences, il agit en souverain impartial qui est le roi de tous, qui ne veut décourager personne. Il tient à bien montrer que le pouvoir est ouvert à tous les partis, que le régime constitutionnel dont il est le chef couronné n'exclut aucune opinion, aucune réforme libérale dans le cercle des institutions, et c'est là vraiment la plus heureuse, la plus efficace des habiletés.

Quelle sera maintenant la politique de ce nouveau ministère qui vient de se former à Madrid? Les membres de la gauche dynastique entrent au pouvoir avec des ambitions passablement excessives et hasardeuses; ils ont inscrit dans leur programme bien des choses un peu étonnantes, la revision de la constitution, le suffrage universel, le rétablissement du mariage civil, la réorganisation militaire, etc. La question n'est pas de mettre toutes ces réformes dans un programme d'opposition, la difficulté est de les réaliser quand on est au pouvoir. Elle est d'autant plus réelle, cette difficulté, que la revision de la constitution n'est pas réclamée par l'opinion, que bien des libéraux eux-mêmes, M. Sagasta en tête, ne paraissent nullement partisans du suffrage universel, et que les doctrines de liberté commerciale que quelques-uns des membres du cabinet portent au pouvoir n'ont rien de populaire en Espagne, surtout dans les régions les plus agitées comme la Catalogne. De sorte que voilà le nouveau cabinet de Madrid aux prises avec de singuliers embarras, obligé de faire face à tous les partis à la fois, aux libéraux récalcitrans aussi bien qu'aux conservateurs, et ayant, pour commencer, à compter avec un parlement dont la majorité ne lui est peut-être pas favorable. Le cabinet de M. Posada Herrera a-t-il en réserve le droit de dissoudre la chambre des députés? Il est possible que le roi ne lui ait pas refusé d'abord cette faculté de faire des élections, qui est la grande ressource de tous les ministères espagnols. C'est dans tous les cas une partie toujours hasardeuse à jouer. La meilleure chance est que quelques-uns des nouveaux ministres, qui ne manquent pas de talent, soient assez habiles pour contenir leurs amis

en leur montrant que par leurs impatiences ils n'ont rien à gagner, qu'ils iraient probablement tout droit à la résurrection d'un ministère conservateur. Il n'est pas dit que ce ne soit pas là, en définitive, le dernier mot de cette expérience nouvelle que le jeune roi a acceptée de bonne grâce, mais à laquelle il n'entend pas sans doute livrer la monarchie, et avec la monarchie la paix intérieure de l'Espagne.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le marché des rentes françaises a résisté avec une remarquable vigueur à toutes les causes d'affaiblissement, de découragement et d'inquiétude que l'on a vues se succéder pendant la dernière quinzaine. Tandis que la spéculation à la baisse s'attaquait tour à tour, avec plus ou moins de succès, aux valeurs les plus diverses : Suez, Crédit foncier, Banque de Paris, Comptoir d'escompte, Unifiée d'Égypte, Banque ottomane, Extérieure d'Espagne, etc., le 4 1/2 pour 100 a été maintenu sans défaillance au-dessus de 108 francs. Cette résistance a causé surtout une véritable surprise lorsqu'on a vu la rente se tenir immobile de 108.20 à 108.40. Au commencement de la semaine dernière, au moment où une panique éclatait sur les places de Berlin, de Vienne et de Londres, et que toutes les valeurs orientales ont paru menacées d'un effondrement, on ne s'expliquait pas que la rente française pût échapper seule au sort commun, alors qu'elle avait depuis plusieurs mois subi avec une constante docilité l'impulsion des influences extérieures. On a supposé aussitôt que quelque grand établissement de crédit avait repris en main la direction du marché de nos fonds publics et se proposait, après avoir en quelques jours relevé le 4 1/2 de 107.50 à 108.30, de le porter à 109 francs avant la liquidation de fin octobre. Cette supposition pouvait paraître d'autant mieux fondée que les événemens politiques, après avoir présenté quelque temps un

caractère très peu satisfaisant au point de vue de la Bourse, venaient de prendre une tournure plus favorable et pouvaient même fournir à la spéculation un motif sérieux de relèvement du marché.

Toutefois cette espérance ne paraît pas devoir se réaliser. Le 4 1/2 a touché un moment le cours de 108.60 ; mais les rachats ont brusquement cessé et la rente est retombée à 108.20. La réponse des primes et la liquidation se feront donc vraisemblablement aux environs des cours cotés depuis le commencement de la quinzaine, ce qui, après le détachement du coupon semestriel, laissera encore le 4 1/2 pour 100 au-dessus de 107 francs, soit à un prix raisonnablement élevé, si l'on tient compte des préoccupations très vives qui se sont fait jour depuis la rentrée des chambres, à l'occasion de notre situation budgétaire.

On savait que le budget de 1883 se solderait nécessairement en déficit, mais on espérait que des mesures pourraient être prises en temps opportun pour assurer l'équilibre du budget de 1884. Or, on voit difficilement comment ce résultat pourra être obtenu. La commission du budget et le ministre des finances se sont d'abord entendus pour diminuer de 32 millions les dépenses générales des ministères. Mais il a été constaté sans peine que ces diminutions seraient insuffisantes, attendu qu'il fallait prévoir non pas seulement 32 millions, mais 82 millions d'écart entre les premières évaluations de recettes et le rendement probable. C'est donc à 50 millions qu'est fixée provisoirement l'insuffisance à combler pour 1884. La commission propose de diminuer l'amortissement de 50 millions, ce qui équivaut à emprunter pareille somme, puisque l'amortissement dont il s'agit s'applique non à la dette consolidée, mais à des obligations sexennaires qu'il faudra bien de toute façon rembourser à leur échéance, c'est-à-dire en 1884. Le ministre des finances repousse cette solution, qui lui paraît dangereuse pour l'avenir de nos finances, et préfère majorer de 50 millions les évaluations de recettes. La chambre aura à se prononcer entre les deux systèmes. Il est à noter que les discussions auxquelles a donné lieu dans la presse cette difficulté budgétaire ont révélé qu'il y aurait plus que de l'optimisme à supposer que le déficit de 1883 se réduira à la somme en litige entre le ministre et la commission, soit à 50 millions.

L'exposé ministériel publié au moment de la reprise de la session parlementaire, concernant notre situation militaire au Tonkin et l'état des négociations avec la Chine, a produit sur l'opinion publique en général une pénible impression. On y a vu la preuve que l'entreprise du Tonkin serait beaucoup plus difficile et plus dispendieuse qu'on ne l'avait cru d'abord, lors même qu'elle ne devrait pas nous entraîner, ce que l'on commence à redouter sérieusement, à une guerre avec la Chine. Une recrudescence de dépêches alarmantes concernant les préparatifs militaires de la Russie sur les frontières autrichiennes et alle-

mandes, et le développement de la crise bulgare, ont contribué a entretenir sur les places de Berlin et de Vienne ce malaise dont notre marché n'a cessé de ressentir le contrecoup.

La fermeté des rentes françaises, en tant qu'elle ne résulte pas seulement des agissemens de la spéculation, indique une tendance de plus en plus marquée des capitalistes à placer exclusivement leurs fonds disponibles en valeurs de premier ordre à revenu fixe, et c'est ce qui explique à la fois l'animation relative des transactions au comptant sur les rentes et la solidité inébranlable des obligations de la Ville de Paris, du Crédit foncier et des Chemins de fer. Sur tout ce groupe de valeurs recherchées par l'épargne, les fluctuations restent à peu près insignifiantes, et il n'y a ni recul sérieux, ni avance importante à relever d'une quinzaine à l'autre.

La Banque de France se maintient aux environs du cours de 5,400 fr. Le Crédit foncier, plus soumis aux caprices de la spéculation, a varié entre les cours de 1,230 et 1,255 et reste plutôt faible. On a fait courir le bruit, peu fondé selon toute vraisemblance, d'une prochaine augmentation du capital de cette société. En fait, l'action a monté ou fléchi en suivant docilement les fluctuations de la rente. La Banque de Paris a reculé jusqu'à 825 francs; c'est 175 francs de baisse en quelques semaines. Sans doute, cette dépréciation est l'œuvre de la spéculation. Mais elle répond à un fait à peu près certain, la diminution du dividende, qui de 60 francs passera à 45 ou 50 francs. L'exercice 1883 aura été mauvais pour toutes les sociétés de crédit, et il n'est pas étonnant que celles dont les titres jouissaient encore d'une prime considérable aient été visées par des baissiers dont personne ne paraît disposé à contrarier les opérations. On ne peut expliquer autrement les négociations à terme dont l'action du Comptoir d'escompte a été l'objet depuis trois jours et qui l'ont fait baisser immédiatement de plus de 50 francs, alors que l'excellent classement de ce titre en avait fait jusqu'alors une valeur du comptant et maintenait les cours à peu près immobiles.

Les autres sociétés de crédit sont tout à fait délaissées; la baisse se poursuit lentement, mais sans retour. La Société générale se cote maintenant au-dessous du pair; le Crédit lyonnais et la Banque franco-égyptienne conservent encore 50 à 70 fr. de prime. Bon nombre de sociétés ont depuis longtemps leurs titres cotés à des cours si bas que la dépréciation a dû s'arrêter par la suspension même de toute transaction.

Les sociétés de crédit étrangères dont s'occupe la spéculation à Paris se sont assez bien tenues, notamment la Banque des Pays-Autrichiens. Cependant la Banque ottomane a perdu le cours de 700 fr. et semble se maintenir, avec une certaine peine, à 695 fr.,

bien que le syndicat des obligations ottomanes privilégiées, dont la dissolution avait été annoncée, se soit prorogé pour deux mois.

Les actions des Chemins français ont présenté une certaine fermeté. La commission nommée par le sénat pour l'examen des conventions déjà votées par la chambre est tout entière favorable aux arrangemens conclus entre l'état et les grandes compagnies. On suppose donc que la question sera promptement résolue. A partir du 1er janvier prochain, commencera le nouveau régime sous lequel les compagnies sont appelées à vivre désormais.

Les Chemins autrichiens et lombards ont légèrement reculé, par suite de la baisse qui a sévi un moment à Vienne et à Berlin. Les recettes des Autrichiens sont en diminution; il en est de même pour les Lombards. Mais on annonce pour le mois prochain l'achèvement du tunnel de l'Arlberg, dont l'ouverture au trafic devra exercer une influence très favorable sur l'exploitation de la compagnie. Les recettes des Chemins espagnols sont en progression; aussi le Nord de l'Espagne et le Saragosse ont-ils échappé à l'influence de la baisse générale.

Le Suez a subi de bien larges fluctuations entre 2,300 et 2,200. Il reste en reprise à 2,270. On constate un certain affaiblissement des recettes, ou plutôt un temps d'arrêt dans la progression, et, d'autre part, on se préoccupe du renouvellement, en Angleterre, de l'agitation à laquelle avait déjà donné lieu une première fois la question du second canal.

Les plus importantes des autres valeurs industrielles, dont les titres sont l'objet de négociations courantes, n'ont pas subi de dépréciation de cours pendant cette quinzaine. Gaz, Omnibus, Transatlantique, Messageries, Voitures, etc., sur tout ce groupe, l'immobilité a été à peu près absolue. Les obligations de ces entreprises sont toujours solidement tenues par des achats suivis de l'épargne.

Sur les fonds étrangers, la faiblesse a été générale. Les valeurs russes ont fléchi à Berlin, l'Unifiée et le Turc à Londres et ici. L'Italien, plus ferme, ne s'est écarté que très peu du cours de 91 francs. On a vendu de l'Unifiée par crainte du retrait des troupes anglaises de l'Égypte, et du 5 pour 100 turc, parce que la Porte semblait vouloir hâter l'échange des anciens titres de la dette contre les nouveaux. Le démenti donné à l'un et l'autre bruit n'a fait remonter sensiblement ni le Turc ni l'Unifiée. L'Extérieure d'Espagne a pu se maintenir au-dessus de 57, après avoir atteint un moment 57 1/2.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

BIGARREAU

I.

C'était à l'époque où l'on construisait la maison centrale. L'administration des prisons ayant résolu de dédoubler le personnel de celle de Cl.., en transportant les femmes qui y étaient détenues dans une autre localité, un inspecteur général avait déclaré que les bâtimens de l'ancienne abbaye d'Auberive répondraient merveilleusement aux vues du ministre. En conséquence, l'état avait acquis le vieux domaine des cisterciens, et on était en train de l'approprier à sa nouvelle destination, au grand désespoir des habitans du bourg, qui se souciaient peu d'avoir une maison de force et de correction dans leur voisinage. Le directeur de Cl.., impatient d'être débarrassé de ses détenues, pressait les travaux avec une activité fiévreuse; et, comme son établissement n'était séparé d'Auberive que par une huitaine de lieues, il passait la moitié de son temps sur le chantier des constructions commencées, examinant les gros murs, harcelant l'architecte, bousculant les entrepreneurs et faisant endiabler les ouvriers. — Le directeur était un homme solide et trapu; sa figure de négrier, haute en couleur, trouée de petite vérole, surmontée d'une calotte de cheveux crépus, poivre et sel, était éclairée par deux yeux gris, fureteurs, froids comme l'acier et singulièrement énergiques. Jusqu'à ce que les bâtimens fussent en état de recevoir les femmes, il avait décidé qu'on y transvaserait une cinquantaine de jeunes détenus, afin de les employer à des travaux de terrassement, et il les attendait le soir même.

Tout en se promenant sur la route qui domine la vallée de l'Aube, il expliquait les avantages de cette combinaison à M. Yvert, le garde général des forêts, avec lequel il prenait ses repas à l'unique auberge d'Auberive.

— Ils vont arriver, disait-il avec un naïf orgueil professionnel; avant un quart d'heure ils seront ici... Ils viennent de Cl... à pied, sous l'escorte de leurs gardiens, et vous verrez comme les gaillards manœuvrent au doigt et à l'œil !.. Ils sont charmans... et heureux !

Un sourire aimable entr'ouvrait ses lèvres minces et coupées par une balafre, tandis qu'il fouettait les chardons du revers de son rotin à pomme d'ivoire.

Peu de temps après, dans la direction du village de Bay, la route poudroya au soleil couchant. Le directeur se fit un abat-jour de sa large main, aux doigts carrés et noueux, puis s'écria, triomphant :

— Les voici !

Il ne se trompait pas. On les aperçut bientôt, émergeant d'un nuage de poussière. Ils marchaient quatre par quatre, les aînés en tête, les petits en queue, et les gardiens en serre-files. Entre les buissons verdoyans de la route, cette procession se détachait nettement aux rayons obliques du soleil, et se rapprochait sensiblement des murs de l'ancienne abbaye. Quand ils furent à portée de la voix, sur un signal du gardien-chef, ils entonnèrent une chanson où il était question des joies du travail et des beautés de la nature. Sanglés dans leur veste d'uniforme, la casquette coiffant jusqu'aux oreilles leur tête rasée, ils soulevaient en cadence leurs pieds poudreux et défilaient militairement devant le directeur et son compagnon. Tous tenaient respectueusement les yeux baissés et braillaient presque automatiquement leur vertueuse complainte :

Le soleil luit, l'herbe est fleurie.
Partons, mes amis, ô gué !
Vite au travail dans la prairie !
Celui qui travaille et qui prie
A le corps sain et le cœur gai.

Au premier aspect, toutes ces figures enfantines semblaient moulées d'après un type unique : mêmes regards humblement sournois de chiens battus, même bouffissure jaune, mêmes gestes mécaniques, même jovialité de commande.

— N'est-ce pas qu'ils sont gentils? s'exclamait le directeur en frappant le sol du bout de son rotin; ils ont leurs huit lieues dans les jambes... Hé ! hé ! il n'y paraît pas... Les voilà dispos, frais comme des roses et gais comme des pinsons !

Dispos, c'était possible, bien que quelques-uns marchassent péniblement. Quant à leur gaîté, le garde général Yvert sut bientôt à quoi s'en tenir. Tandis que le directeur causait avec le gardien-chef, l'un des jeunes détenus resta en arrière et s'arrêta comme pour dévisager le forestier. Son visage semé de taches de rousseur exprima une sorte d'effarement joyeux, et ses yeux bleus s'illuminèrent un moment...

— Numéro vingt-quatre ! cria rudement le gardien-chef, qu'avez-vous à rester là comme un clampin ?.. Allons, dans le rang, et plus vite que ça !

Les traits du jeune drôle se rembrunirent, et Yvert, qui le contemplait bien en face, fut effrayé de l'expression farouche, vieillote et hypocritement soumise que prit soudain cette hâve figure d'adolescent.

Toujours chantant, la colonne pénétra dans la cour de l'abbaye et les grilles de fer de la grande porte se refermèrent brutalement sur le troupeau des jeunes détenus ; — mais le souvenir de ce masque blafard et mobile, entrevu un moment pendant le défilé, resta gravé dans le cerveau du garde général.

Le soir, quand il rentra dans sa chambre, il y repensa involontairement. Il lui semblait avoir rencontré quelque part une tête ayant certaines ressemblances avec celle du numéro vingt-quatre; mais c'était si vague, si lointain, qu'il ne put mettre un nom sur cette figure. La chose avait peu d'importance, et le lendemain il l'oublia.

A quelques jours de là, comme il déjeunait seul, son hôtesse, qui était passablement loquace, lui dit en le servant :

— A propos, monsieur Yvert, vous avez vu les enfans qui travaillent à la prison?

— Oui; hé bien?

— Eh bien! il y en a un qui est de votre pays et qui vous a reconnu en passant.

Yvert se rappela de nouveau les yeux bleus écarquillés et la figure effarée du numéro vingt-quatre. Assurément ce devait-être celui-là. Mais il eut beau fouiller dans sa mémoire, il ne put retrouver une indication précise au sujet de cet enfant de son pays qui était venu échouer à la maison de correction. L'aventure ne laissait pas de l'intriguer néanmoins, et il exprima le désir de voir de près son jeune et précoce compatriote. La chose était facile, l'hôtesse avait fait la conquête du gardien-chef et elle promit à Yvert que, grâce à l'entremise de ce dernier, elle lui amènerait le lendemain le détenu en question.

Le soir, au dîner, le directeur de la maison centrale arriva,

enchanté de la bonne tenue de « ses enfans. » Il ne tarissait pas sur ce sujet.

— Ils sont charmans, répétait-il, et cependant, monsieur, nous avons là le rebut de la société. Il y a parmi eux des meurtriers et des incendiaires, qui sont devenus doux et dociles comme des moutons. Et voilà le résultat de notre discipline physique et morale!... Avec ces créatures perverses nous faisons des travailleurs utiles, comme on fabrique de bon drap fin avec d'ignobles déchets. La solution de la question sociale est là, monsieur!.. Et aussi peut-être la solution de la question économique... Mes gaillards coûtent à l'état cinquante centimes par jour et par tête, et ils remuent la terre comme des manœuvres que nous serions obligés de payer trois francs... Réduction du coût de la main-d'œuvre et moralisation de l'espèce, voilà le véritable progrès humanitaire!

Le garde général avait la langue levée pour demander quelques renseignemens au sujet du numéro vingt-quatre; mais, malgré ses théories humanitaires, le directeur aux yeux durs et à la lèvre balafrée lui inspirait une confiance médiocre. Craignant d'attirer sur son mystérieux compatriote l'attention de ce terrible apôtre du progrès par la discipline et le travail à prix réduit, il résolut d'attendre et de juger par lui-même.

Le lendemain, la ponctuelle hôtesse introduisait dans la chambre d'Yvert un garçon d'une quinzaine d'années avec lequel elle le laissait en tête-à-tête. C'était bien le numéro vingt-quatre. Pâlot et gras, serré dans son uniforme de travail, il se tenait la casquette à la main devant le forestier. Sa tête aux cheveux blonds coupés ras avait l'air d'une boule; ses yeux bleus rusés s'abaissaient et se levaient alternativement, comme si leur propriétaire avait voulu étudier et tâter son interlocuteur avant de se livrer.

— Vous ne me reconnaissez pas, m'sieu? demanda-t-il enfin d'une voix à la fois timide et gouailleuse; je vous ai pourtant fait plus d'une commission, dans le temps que vous étiez à Villotte!

Pour le coup, les souvenirs du garde général se réveillèrent.

— Bigarreau! s'écria-t-il.

Il se rappelait maintenant ce gamin de huit ans aux cheveux embroussaillés, couleur de paille, qui vagabondait dans les rues de sa petite ville, vêtu d'une mauvaise chemise et d'un pantalon en loques, et qui se drapait dans ses guenilles avec une insouciance et une drôlerie si amusantes. Ses joues rebondies et rosées, ses lèvres couleur de cerise lui avaient valu ce nom de « Bigarreau » dont l'avaient baptisé les gens du cru. Né d'un père inconnu et d'une pauvresse qui le laissait à l'abandon, il vivait sur le domaine public et exerçait pour vivre cent métiers industrieux, dont le plus hono-

rable consistait à porter les billets doux des jeunes gens aux grisettes du faubourg. L'été, dans la saison des bains, il gardait les vêtemens des baigneurs, assis à l'ombre, sur la berge de la rivière, fumant des cigarettes et riant aux éclats lorsqu'un nageur novice lâchait son paquet de joncs et « buvait un coup. » L'hiver, il se réfugiait dans la baraque du marchand de marrons; il fendait le menu bois, entretenait un feu clair sous la poêle trouée, et attrapait de ci et de là quelques châtaignes rissolées, qui lui réchauffaient les doigts d'abord, et ensuite calmaient les impérieuses exigences de son estomac creux. — Tous ces détails revenaient maintenant à la mémoire d'Yvert avec une grande netteté. Il examinait ce visage bouffi d'où les couleurs roses avaient disparu et où le séjour de la prison avait déjà marqué dans le tour des yeux, ainsi qu'au coin des lèvres, les signes d'une dépravation précoce. Il se demandait si, en chargeant jadis ce gamin de huit ans de porter des lettres d'amour aux petites ouvrières de Villotte, et en entretenant ses habitudes de vagabondage, il ne l'avait pas, tout le premier, poussé dans la voie qui aboutit à la maison centrale... Il se sentait à demi responsable de cette corruption, et, pris d'un mouvement de pitié, il regardait presque affectueusement le jeune drôle qui se dandinait, en tortillant sournoisement sa casquette dans ses doigts.

— Comment, c'est toi, Bigarreau? répéta-t-il.

— Oui, c'est moi! répondit le détenu, tandis que sa figure s'éclairait d'un sourire et que ses yeux s'enhardissaient.

— Mon pauvre gars, tu t'es donc fait mettre en prison?

— Ah! voilà, repartit Bigarreau sans le moindre embarras, j'ai pas eu de chance!.. Vous savez qu'en été je gardais les effets des gens qui se baignaient à La Brèche?.. Un jour, en secouant un pantalon, j'ai fait tomber un écu de cinq francs... Jamais je n'avais vu tant d'argent, ça me brûlait les doigts... La tête m'a tourné, j'ai pris la pièce et je me suis sauvé... Vrai, je ne l'ai pas eue plus tôt en poche que j'ai voulu rebrousser chemin pour aller la remettre dans le pantalon... Malheureusement, j'avais été vu, on m'a empoigné et v'lan! au *clou*, puis devant le tribunal, où les juges m'ont condamné à rester en cage jusqu'à mes vingt et un ans... C'est ce qui s'appelle ne pas avoir de chance, n'est-ce pas, m'sieu?

Il débitait cela d'une voix déjà rauque, avec un mélange d'indifférence et d'effronterie. Yvert lui demanda comment il se trouvait du régime tant vanté par le directeur. Alors sa lèvre inférieure s'allongea, sa figure s'assombrit et il fit une grimace significative.

— Malheur! ça n'est pas drôle, allez!.. On nous a fait venir de Cl... à pied, avec une soupe dans le ventre, et depuis que nous sommes arrivés, nous travaillons à des terrassemens près du bois,

là où sera le cimetière de la prison. Dix heures à remuer de la terre en plein soleil! Avec ça, mal nourris : des *fayots* (haricots) à tous les repas, et des *patoches* en guise de dessert. Les gardiens tapent comme des sourds!.. Ah! m'sieu, où est le temps où je flânais le long de la rivière de chez nous, en regardant les araignées d'eau qui se tiraient des pattes dans le courant?.. Moi aussi, je voudrais bien *me tirer des pattes!..* Mais M. le directeur n'entend pas ça; il ne veut pas qu'il soit dit qu'on s'ennuie dans sa boîte... « Tous frais comme des roses et gais comme des pinsons. » Il veut qu'on chante pour faire croire aux gens qu'on est heureux comme des coqs en pâte. Quelle farce! Et penser que j'en ai encore pour cinq ans!.. Mais voyez-vous, m'sieu, j'ai pas envie d'achever mon bail.

Son œil s'allumait, il clignait des paupières d'un air mystérieux. Il termina sa harangue en sollicitant de son compatriote quelques sous « pour son tabac. »

Yvert lui donna une pièce blanche, en assaisonnant son cadeau d'un grain de morale. Bigarreau glissa la pièce dans la doublure de sa casquette, écouta le sermon avec un sourire ironique, et sous le prétexte que l'heure de la rentrée au chantier allait sonner, il tira sa révérence au garde général.

II.

Le nouveau cimetière des femmes devait occuper tout un terrain en friche avoisinant la lisière des bois de Montgérand. De l'endroit où les jeunes détenus creusaient les fossés des fondations, on dominait la vallée de l'Aube. On voyait comme au fond d'une combe la petite église, les deux rues du village adossé à un cirque de forêts montueuses, les toits d'ardoise de l'ancienne abbaye émergeant d'un fouillis de sapins, puis l'Aube sinueuse, argentée, frétillant au soleil entre des prés en fleurs, dans la direction de Bay, où un nouvel horizon de collines et de forêts arrêtait le regard. La lumière se jouait sur ces prés épanouis, sur cette eau courante, sur ces moutonnemens lointains de feuillées bleuâtres. Des alouettes gazouillaient en plein ciel, des bouillonnemens d'écluse, des chants de coqs et des voix d'enfans montaient du village. C'était un gai spectacle que celui de la vallée baignée dans l'ensoleillement de cette matinée d'été; mais les jeunes terrassiers de la friche de Montgérand n'en jouissaient guère.

Sous l'œil d'argus du gardien-chef Seurrot, ils remuaient la terre et on ne leur laissait pas le loisir de bayer aux mouches. Les aînés maniaient la pioche, les plus petits se mettaient à deux pour pousser la brouette. Les dos couverts de grosse toile et les têtes

coiffées de chapeaux de paille, sans cesse en mouvement, semaient sur le sol grisâtre et pierreux un fourmillement de taches blanches. Quand les gamins se relevaient pour s'essuyer le front, le lumineux aspect de la vallée verdoyante, loin de produire un effet de calme et de réconfort, éveillait dans ces poitrines d'enfans une sourde irritation. Cette invitation à la joie, éparse dans l'air, avait pour eux quelque chose d'ironique et de cruel. Le libre essor des alouettes, les courses vagabondes des hirondelles au ras de la rivière, leur rappelaient presque amèrement le travail forcé, les bourrades des gardiens, les verrous de la prison, et leur insufflaient des désirs de révolte et d'école buissonnière.

Parmi les moins disciplinés et les plus impatiens du joug se trouvait notre ami Bigarreau. La veille, au sortir du logis du garde-général, il s'était empressé d'employer une partie de son argent à acheter un paquet de cigarettes et une boîte d'allumettes. Ses nouvelles acquisitions étaient cachées dans les poches de son pantalon, et, depuis le matin, il les tâtait de temps à autre, avec une paternelle sollicitude, en se promettant « d'en griller une, » dès que Seurrot aurait le dos tourné.

La tâche de la journée était coupée par un repos d'une demi-heure, et à ce moment-là le gardien se relâchait un peu de sa surveillance méticuleuse. Seurrot avait le cœur tendre, et les yeux luisans de l'hôtesse du *Lion d'or* l'attiraient invinciblement vers le verger de l'auberge, situé en contre-bas du chantier. Bigarreau avait tablé là-dessus. Dès que le gardien-chef eut pris le chemin du verger, le numéro vingt-quatre se glissa, avec des ondulations de couleuvre, dans les genévriers du talus, gagna le taillis et choisissant de l'œil parmi les arbres de bordure un alisier au fût élancé et à la cime feuillue, il y grimpa en deux temps, comme un écureuil.

Perché à chevauchons à la fourche de hautes branches, dissimulé au plus épais de la feuillée, il tira alors ses cigarettes, en alluma une et savoura lentement les délices du fruit défendu. On était bien, là-haut, dans la verdure et la fraîcheur! On apercevait entre les branches les toitures du village, les miroitemens de l'Aube dans la prairie, puis, sur les deux versans de la vallée, les frissons des champs de seigle et d'avoine, alternant avec les bigarrures des sainfoins et des trèfles incarnats. Les merles sifflaient dans le taillis, les fauvettes des roseaux bavardaient dans les saules de la rivière, et un vent frais vous berçait comme dans un hamac. On y était si bien que Bigarreau s'y oublia. Quand Seurrot revint en mâchonnant une rose entre ses dents et qu'il passa en revue sa petite troupe, il s'aperçut du premier coup que l'un des détenus manquait à l'appel.

— Où est le numéro vingt-quatre? s'écria-t-il.

Les gamins échangèrent un regard sournois et se bornèrent à répondre par un haussement d'épaules.

Le gardien-chef crut d'abord à une évasion et il en devint pâle. Ses regards inquiets fouillaient l'épaisseur du taillis ; tout à coup, ils distinguèrent à la cime d'un baliveau les légères spirales d'une fumée bleuâtre. Cela n'était pas naturel, et le délinquant devait s'être gîté là-haut. Seurrot bondit sur le talus ; en un clin-d'œil il fut au pied de l'alisier et il n'eut pas grand'peine à y découvrir les jambes pendantes de Bigarreau.

— Ah! gredin, s'exclama-t-il, tu te donnes de l'air et tu fumes encore!.. ce qui est contraire au règlement. Vas-tu descendre, garnement?

Bigarreau était pincé, mais il avait l'avantage de la position, et il essaya d'en abuser.

— Je veux bien, répondit-il, mais auparavant vous me promettrez de ne pas me punir.

— Tu me poses des conditions, je crois? répondit Seurrot furieux. Descends de bon gré, ou ça va se gâter.

— Je reste alors! repartit l'entêté Bigarreau.

L'alisier était très mince et très élevé de fût ; le gardien chef ne possédait aucune des aptitudes d'un grimpeur, et il avait beau secouer l'arbre violemment, le délinquant ne bougeait pas.

— Ah! tu résistes à l'autorité, chenapan! Holà! vous autres, qu'on m'apporte une hachette, et vivement!

A cette injonction lancée d'une voix tonitruante, deux détenus avaient obéi. Seurrot saisit rageusement la hachette qu'on lui présentait, et, sans se soucier de commettre un délit forestier, il attaqua l'alisier au collet de la racine. Aux premiers coups qu'il porta, l'arbre frémit de la base à la cime, mais Bigarreau resta impassible. Les coups de hache se succédaient, l'écorce et l'aubier volaient en éclats, la sueur perlait sur le front du gardien. Les deux jeunes détenus, que ce spectacle amusait prodigieusement, suivaient avec intérêt les progrès de l'entaille pratiquée dans le tronc du baliveau. On entendit un brusque craquement, et cette fois Bigarreau, réfléchissant que de deux maux il était sage d'éviter le pire, se laissa couler entre les branches, puis tomba comme un paquet sur le sol heureusement feutré d'une mousse moelleuse.

— Vermine! je t'apprendrai à me narguer! hurla Seurot en l'empoignant par le bras. — Il avait été sergent de ville, et ses doigts serraient comme des pinces. — En même temps, de l'autre main, il administrait des bourrades dans les reins de Bigarreau et le poussait vers la chantier.

— Ah! tu fumes en contrebande! continuait le gardien, en ponc-

tuant chaque mot d'une taloche. — Il fouilla les poches du détenu et éparpilla les cigarettes dans les déblais. — Où as-tu volé de l'argent pour acheter ça ?

— On me l'a donné ! protesta Bigarreau.

— Silence !.. A la pioche, graine de galérien !.. Nous éclaircirons la chose demain, au rapport, quand M. le directeur reviendra... Et il t'enverra pourrir au cachot... En attendant, ce soir, tu souperas avec du pain sec !

L'après-midi se passa tristement pour Bigarreau. Quand, à neuf heures du soir, il put s'étendre dans son hamac, le ventre vide et les doigts meurtris de *patoches*, il se mit à réfléchir amèrement sur les misères de la journée et sur les éventualités du lendemain. Tout n'était pas fini. Le directeur devait arriver dans la matinée, et il était plus impitoyable que les gardiens. Bigarreau connaissait par expérience la façon dont ce terrible chef de service punissait les moindres infractions à la discipline...

— Non, songeait-il en se recroquevillant dans son hamac, j'en ai assez et je n'attendrai pas son retour !

Des idées d'évasion lui bourdonnaient de nouveau dans la tête. Le dortoir improvisé pour les détenus était mal clos ; les gardiens avaient le sommeil dur ; vers la mi-nuit, on pouvait peut-être s'échapper, escalader un mur et gagner les bois !.. Dans tous les cas, c'était une aventure à tenter...— La nuit était tout à fait venue ; il entendit l'un des gardiens faire sa ronde, puis se déshabiller et se jeter lourdement sur sa couchette. Bientôt des ronflemens emplirent la sonorité du dortoir. — Agile comme un chat, Bigarreau quitta son hamac, enfila son pantalon et sa veste et suspendit à son cou ses sabots rattachés par une ficelle ; puis, pieds nus, retenant son souffle, il se glissa jusqu'à une croisée qu'on avait laissée ouverte pour aérer la salle, située au premier étage. Une fois grimpé sur la console de la fenêtre, le gamin pencha sa tête au dehors. Au-dessous, dans l'obscure clarté de la nuit de juin, il distingua des carrés de légumes. Le terrain, fraîchement arrosé, devait être mou. Bigarreau, les mains accrochées au rebord de la console, risqua la descente et alla tomber sur des têtes de choux qui amortirent sa chute. Il se releva, se tâta, prêta l'oreille ; — pas un bruit, sauf le clair frémissement de l'Aube coulant à travers le jardin. — Alors il longea la rivière jusqu'à la baie cintrée par où elle sortait du parc ; puis entrant bravement dans l'eau, qui ne lui montait que jusqu'aux genoux, il suivit le fil du courant et gagna avec lui la pleine campagne.

III.

En ce temps-là, le courrier qui conduisait les dépêches à Châtillon-sur-Seine partait d'Auberive à trois heures du matin. Au moment où le lourd *briska*, traîné par deux chevaux, tournait l'angle de l'ancienne forge pour s'engager sur la route montante qui mène à Recey-sur-Ource, un garçon portant ses sabots en sautoir grimpa à la volée sur la bâche et, s'accrochant aux cordes qui retenaient les bagages, s'assit à l'arrière, les jambes pendantes. Le bruit des roues et le trot des chevaux empêchèrent le conducteur à demi ensommeillé de s'apercevoir de la présence de ce voyageur inattendu et subreptice. Le briska continua de rouler dans un nuage de poussière jusqu'au sommet de la côte; il traversa rapidement le petit village de Germaines encore silencieux et endormi, puis il remonta avec lenteur la rampe des bois de Colmiers.

Il était quatre heures, et le soleil se levait derrière la forêt d'Auberive, dans un semis de légers nuages roses. Les premiers rayons obliques, perçant l'obscurité des futaies, piquaient de points argentés, ici un tapis de lierres, là un fouillis de clématites, tandis qu'en contre-bas la route serpentait dans une ombre bleuâtre, entre deux talus tapissés de ronces humides et de millepertuis en fleurs. Les oiseaux ébouriffaient leurs plumes et gazouillaient dans les fourrés. Un chant de coq résonna comme un coup de clairon dans la direction d'une ferme lointaine. On arrivait au sommet du plateau. Accroché aux cordes de la bâche, Bigarreau (car on a deviné que c'était lui) songea sans doute qu'il était imprudent de se risquer en plaine, lorsque les futaies voisines lui offraient un asile à la fois plus frais et plus sûr. A un endroit où les roues frôlaient les digitales du talus, il se laissa choir dans l'herbe mouillée, quittant incognito, comme il y était monté, le briska qui se mit à trotter sur la route aplanie et disparut bientôt dans la poussière du grand chemin. Après avoir suivi de l'œil ce nimbe poudreux qui décroissait et se rapetissait dans la lumière vermeille du soleil levant, Bigarreau franchit le fossé, chaussa ses sabots et s'enfonça sous bois, à l'aventure.

Il marchait droit devant lui. Tout enivré de sa liberté reconquise, il savourait insoucieusement le plaisir de vagabonder à son aise, sans se demander où il irait, ni comment il vivrait. L'important, pour le quart d'heure, était de dépister les gardiens; il avait sur eux deux heures d'avance et il les défiait bien de deviner quelle direction il avait prise. Il fit ainsi une bonne lieue en forêt, recherchant les fourrés et fuyant les clairières. Au bout d'une heure, la

déclivité du terrain devint sensible et, après avoir dévalé rapidement le long du couloir d'une tranchée, Bigarreau se trouva au fond d'une gorge où courait un ruisseau.

L'endroit était très solitaire. Des deux côtés, les pentes boisées se relevaient presque à pic, veloutant d'une ombre froide la mince bande de prairie où le ruisseau creusait son lit à travers les salicaires, les épilobes roses et les spirées. Deux ou trois merles, seuls hôtes de cette combe, étaient occupés à se baigner dans le courant lorsque Bigarreau débucha sur la rive. Ce fut à peine s'ils se dérangèrent, et le plaisir que semblait leur procurer ce bain matinal engagea le détenu à les imiter. Il eut vite mis bas ses vêtemens et, nu comme un ver, il se plongea avec délices dans cette eau limpide que parfumait l'odeur des menthes et des reines des prés. Quand il s'y fut amplement débarbouillé, il alla se sécher en se roulant sur le tapis ensoleillé de la pelouse, puis il se rhabilla lentement. Pendant qu'il passait son pantalon, une idée ingénieuse lui illumina le cerveau. Au lieu de rendosser sa veste d'uniforme, il la roula en paquet et l'enfouit sous une large pierre plate, à l'abri d'un buisson. — Cette partie de son vêtement portait une étiquette matricule et avait une coupe réglementaire qui sentait la prison; elle aurait pu le trahir, tandis qu'en bras de chemise et en pantalon de coutil, il pouvait passer à la rigueur pour un paysan.

Ces sages précautions une fois prises, il jeta autour de lui un regard d'affamé. Il avait mal soupé la veille et le bain venait de lui creuser encore plus à fond l'estomac. Après quelques investigations, il découvrit des fraises mûres dans l'herbe d'un talus exposé au midi, et des framboises sauvages dans les halliers qui avoisinaient le ruisseau. Le déjeuner était frugal, mais exquis, et, après avoir dépouillé fraisiers et framboisiers, maître Bigarreau se trouva un peu ragaillardi. Alors il s'étendit sur la pelouse, la tête à l'ombre et les pieds au soleil, et bercé par le glouglou du ruisseau, il s'assoupit légèrement.

Ce doux somme durait depuis une heure environ, quand il fut troublé par un bruit de branches froissées et surtout par une fraîche voix féminine, dont Bigarreau crut d'abord entendre la chanson dans un rêve. Il entr'ouvrit les yeux, mais avec cette prudence acquise pendant son séjour à la centrale et devenue en quelque sorte une seconde nature, il ne bougea pas, afin de voir autant que possible sans être vu. Précaution inutile, car il était déjà lui-même depuis deux minutes un sujet d'observation.

Il aperçut à dix pas la chanteuse dont la voix l'avait éveillé. C'était une fillette de quinze ans environ. Un panier à demi rempli de fraises dans une main, un morceau de pain de ménage dans

l'autre, elle s'était arrêtée sur le bord du ruisseau, oubliant de manger pour examiner ce dormeur qui lui était inconnu. Bigarreau, toujours immobile, feignait de continuer son somme, afin de ruminer ce qu'il allait dire et faire en cette conjoncture, et, tout à travers ses réflexions, il épiait sournoisement la nouvelle venue.

Elle était vêtue sommairement d'une chemise de grosse toile nouée au cou par une coulisse, et d'une jupe de laine assez courte et effilochée, qui laissait voir presque jusqu'aux genoux deux jambes nues aux mollets zébrés d'égratignures et aux pieds chaussés de brodequins trop larges. Ses bras nus et maigres étaient bronzés par le hâle, ainsi que son visage, dont la marche et la chaleur avaient néanmoins rosé les joues. Ses cheveux bruns, très abondans et mal retenus par un peigne de corne, retombaient en mèches frisottantes sur sa nuque, sur son front et jusque sur deux yeux noirs, très ouverts, qui regardaient avec un mélange de curiosité et de méfiance Bigarreau vautré dans les grandes herbes. — L'examen en somme ne parut pas avoir ét étrop défavorable. — L'ex-numéro vingt-quatre n'avait pas mauvaise figure dans cet encadrement de hautes tiges vertes. Le bain semblait l'avoir purifié des souillures de la prison; ses joues et ses lèvres avaient retrouvé les couleurs vives auxquelles il devait son nom de Bigarreau, et son attitude abandonnée de dormeur lui donnait l'air bon enfant. La fillette, un peu rassurée, hasarda quelques pas vers le garçon, qui, de son côté, jugea le moment venu de secouer sa feinte somnolence.

Il étira les bras comme quelqu'un qui s'éveille, se frotta les yeux et se souleva sur le coude. Un sourire malicieux ouvrit la bouche assez grande de la jeune fille :

— Ga! s'exclama-t-elle, vous avez le sommeil dur!

— Dame, répondit Bigarreau avec aplomb, quand on est fatigué, vous savez, on... (il allait dire : « on pionce, » mais, par une sorte de retenue, il renfonça dans son gosier ce terme d'argot) on dort comme une souche... Qui dort dîne!

— Vous n'avez pourtant pas jeûné tout à fait, répliqua-t-elle en jetant un regard ironique sur les framboisiers encore froissés de la cueillette du matin; il y avait ici tout plein de framboises, et il n'en reste plus la queue d'une!

En achevant, elle rit aux éclats, et cet accès de bonne humeur poussa Bigarreau dans la voie des aveux.

— C'est de la viande creuse! soupira-t-il en lorgnant le quignon de pain bis de la jeune fille; ça ne tient pas à l'estomac.

Elle parut comprendre l'éloquence de cette œillade intéressée :

— Si vous avez faim, reprit-elle brusquement, il faut le dire... Je vous donnerai volontiers la moitié de mon pain.

— Ce n'est pas de refus, car je n'ai rien mangé depuis hier au soir.

Elle rompit le morceau en deux et le tendit gentiment à son interlocuteur avec le panier de fraises.

— Ne vous gênez pas, ajouta-t-elle, j'en ai à ma suffisance.

Il ne se fit pas prier, et il joua des dents. Il dévorait. Elle s'était accroupie dans l'herbe et le regardait, avec un demi-sourire d'ébaubissement, engloutir le pain et les fraises. Il finit par être honteux de sa voracité, et, après avoir arrosé sa collation d'une gorgée d'eau puisée dans le creux de la main :

— Ouf ! murmura-t-il, ça va mieux... Merci !... Il était temps, et je tombais de faim.

— Vrai ?.. Vous ne mangez donc pas votre content chez vous ?

— Pas toujours, répondit-il laconiquement.

— Est-ce que vous êtes de Colmiers ?

— Non.

— Du Val-Serveux, peut-être ?

Il l'examinait de nouveau avec embarras; la franchise des yeux impides et peu intimidés de la fillette le prédisposait à la confiance.

— Je suis, répondit-il, d'un endroit près d'Auberive... Connaissez-vous ce pays-là ?

— Je n'y suis jamais allée, mais mon père le connaît... Est-ce que ce n'est pas à Auberive qu'il y a des prisonniers ?

A cette question non prévue, l'embarras du garçon redoubla.

— Oui,.. je crois, balbutia-t-il évasivement.

Son trouble n'avait pas échappé à la fillette. Elle le dévisageait avec une attention inquiète, et il se sentait rougir sous le regard obstiné de ces jeunes yeux inquisiteurs. Pour rompre les chiens, il la questionna à son tour :

— Que fait-il, votre père ?

— Il est sabotier... Nous travaillons pour le moment dans la vente du Val-Serveux... L'an dernier, nous avions notre chantier dans les bois de Gurgis.

— Vous êtes beaucoup dans votre chantier ?

— Non; il y a le père, il y a moi, et puis le Champenois, notre compagnon.

— Comment vous appelez-vous ?

— Norine... Norine Vincart... Et vous ?

— Moi ?.. Bigarreau.

La bouche de la jeune fille se fendit de nouveau pour laisser passer un sonore éclat de rire.

— C'est un nom de cerise, ça, ce n'est pas un nom de chrétien !

— C'est un surnom, expliqua-t-il brièvement.

— Ah! bien... quel est le nom de votre père?

— Mon père?.. Je ne l'ai jamais connu.

— Mais votre mère?

— Elle est morte, repartit Bigarreau d'un ton bourru.

— La mienne aussi, dit doucement Norine, elle est morte quand je n'avais que dix ans.

Il y eut quelques minutes de silence. Bigarreau mâchonnait nerveusement une tige de menthe; la jeune fille trempait l'une de ses mains dans l'eau et s'amusait à faire rouler des gouttelettes brillantes le long de son bras nu. Elle jeta un regard perçant sur son vis-à-vis; puis, reprenant ses questions :

— Vous étiez en service à Auberive? demanda-t-elle.

— Oui.

— Et vous vous êtes sauvé de chez vos maîtres, hein?

— Vous avez deviné juste, se hâta-t-il de répondre, espérant ainsi être quitte de cet interrogatoire embarrassant; mais il avait compté sans la curiosité tenace de la fille du sabotier.

— Comment s'appelaient-ils, vos maîtres? poursuivit-elle.

Bigarreau, pris au dépourvu, chercha un nom vraisemblable et n'en trouva pas tout d'abord; puis il réfléchit que s'il nommait au hasard quelqu'un d'Auberive, son mensonge risquait d'être vite éventé par ce juge instructeur en jupons. L'impatience le prit et il repartit, agacé :

— Ma foi, je ne m'en souviens plus.

Une moue soupçonneuse plissa les lèvres de Norine. — Vous avez la mémoire courte! murmura-t-elle sèchement.

Elle fronça les sourcils, leva un doigt en l'air, et, regardant le malheureux Bigarreau droit dans les yeux : — Tenez, vous me contez des menteries!.. J'ai en idée que vous sortez de la prison d'Auberive, d'où vous vous êtes sauvé, en prenant votre congé sous la semelle de vos souliers...

En même temps elle s'était levée avec précipitation et avait reculé de trois ou quatre pas, tandis que Bigarreau, déconcerté, se mettait lui-même sur ses pieds.

— Oh! continua-t-elle en toisant intrépidement le détenu, qui avait repris son air farouche, ne me regardez pas comme si vous vouliez m'avaler!.. Vous ne me faites pas peur et je n'ai qu'à crier pour appeler nos gens.

— Ne criez pas! supplia Bigarreau d'une voix sourde, j'aime mieux vous dire toute la vérité... Oui, je me suis sauvé de la prison, mais vous n'avez pas besoin de prendre peur... Je ne veux de mal à personne, à vous moins qu'à tout autre... Je vous en prie, ne me vendez pas!

Alors, hâtivement, il lui conta son histoire, sans omettre l'aven-

ture de la veille. Il parla du régime de la prison, des mauvais traitemens des gardiens, et montra ses mains encore gonflées par les meurtrissures des *patoches*.

Peu à peu Norine s'était rapprochée; elle finit par s'agenouiller dans l'herbe. Elle écoutait avec un intérêt croissant le récit des misères de Bigarreau; ses yeux noirs tantôt devenaient humides et tantôt flambaient d'indignation. Elle prit même l'une des mains du fugitif et examina avec une compassion attendrie les marques violacées qui témoignaient de la cruauté des gardiens.

— Les sauvages! s'exclama-t-elle, ils vous battaient?.. C'est lâche de se mettre à plusieurs pour rouer de coups un *gachenet!*.. Quel âge avez-vous?

— Je suis dans ma seizième année.

— Comme moi... Et vous vous êtes échappé?.. Vous avez eu grandement raison; j'en aurais fait autant à votre place!.. Maintenant, qu'allez-vous devenir?

Bigarreau répondit que toute sa peur était d'être repris, parce qu'alors la punition serait terrible. Il avait l'intention de se cacher dans les bois pendant le jour, et de voyager la nuit jusqu'à ce qu'il fût très loin de la maison centrale... Alors il tâcherait de trouver du travail dans quelque usine.

— Je suis fort, ajouta-t-il en montrant ses bras, et je pourrais gagner facilement mon pain... Je ne rechigne pas à l'ouvrage.

Norine était devenue pensive. Étendue dans l'herbe, dont les tiges frôlaient sa poitrine maigrelette, elle restait accoudée, les doigts enfoncés dans ses cheveux; les plis verticaux que dessinaient à la base du front ses sourcils rapprochés indiquaient qu'elle se livrait à une méditation laborieuse.

— Attendez, dit-elle enfin après quelques minutes, je crois que j'ai votre affaire... Mon père a comme une idée d'embaucher un apprenti... Il en a surtout besoin maintenant que le Champenois est allé passer une quinzaine dans son pays... Ça vous déplairait-il d'apprendre le métier de sabotier?

— Non... J'ai tant fait de métiers que je ne suis pas difficile sur le choix.

— Vous seriez bien caché ici... C'est grande aventure quand on y rencontre d'autres gens que les bûcherons du Val-Serveux, sauf en automne, quand la chasse est ouverte, et alors nous aurons quitté la place... Pour sûr, les gendarmes ne viendraient pas vous y chercher.

— Oui, mais votre père voudrait-il prendre avec lui un échappé de prison?

— Ceci me regarde! répliqua Norine d'un ton décidé et avec un petit air d'importance très drôle... Venez avec moi.

Elle lui prit la main, et ils côtoyèrent ensemble le bord du ruisseau jusqu'à un tournant d'où on apercevait la coupe de bois et le campement des sabotiers.

Là, Norine fit asseoir son protégé derrière une *bouillée* de saules et lui enjoignit de rester coi jusqu'au moment où elle jugerait à propos de l'appeler.

— Je vais parler au père Vincart, dit-elle, ne bougez pas... Quand vous m'entendrez hucher trois fois en imitant le cri du coucou, c'est que l'affaire sera arrangée. Alors vous n'aurez qu'à monter dans la coupe, et j'irai au-devant de vous.

Elle traversa le ruisseau en sautant adroitement sur de grosses pierres et chemina à travers les stères de rondins empilés jusqu'à un pli de terrain derrière lequel se trouvait le chantier.

L'installation des sabotiers se composait d'une large hutte conique, recouverte de terre moussue, et d'une loge au toit de ramilles, où les grosses de sabots confectionnés reposaient sous un lit de copeaux. L'atelier proprement dit était en plein air, et, au moment où Norine y arriva, le père Vincart, à cheval sur son billot, ébauchait à l'aide de son erminette une couple de sabots dans une tronce de hêtre. Sa chemise ouverte laissait entrevoir sa poitrine hâlée, velue et grisonnante. C'était un petit homme voûté, approchant de la cinquantaine, très vif, le nez en l'air, la bouche gourmande, l'œil rieur et humide.

Au bruit du pas de Norine, il releva la tête et accueillit sa fille par un sourire narquois qui plissa de petites rides autour de ses yeux.

— Hé! dit-il, ma *gachette*, sans reproche, vous avez mis du temps à finir votre déjeuner.

La jeune fille prit sa mine la plus sérieuse et répliqua d'un ton d'enfant gâtée :

— Je vous conseille de vous plaindre: je m'occupais de vos affaires.

— Ouais! De quelles affaires?

— N'avez-vous point dit, l'autre soir, que vous seriez bien aise d'avoir un apprenti?

— Le fait est que le Champenois me manque grandement et que j'aurais embauché volontiers quelqu'un pour nous donner un coup de main... Mais les apprentis ne poussent pas dans la forêt comme des champignons.

— J'en ai pourtant trouvé un à la Fontenelle, et je l'ai embauché.

— Hein! s'écria le sabotier, interloqué, il me semble que vous allez vite en besogne, ma mie; il ne s'agit pas de prendre le premier venu.

— Ce n'est pas le premier venu, riposta vertement la fillette; c'est un *gachenet* solide et qui abattra de l'ouvrage.

— Et d'où sort-il, ce gachenet?

Norine baissa la tête un moment; puis, la redressant avec aplomb :

— C'est un garçon, reprit-elle, qui était en service chez des vanniers; ils le rouaient de coups, et il les a plantés là... Je l'ai rencontré à la Fontenelle; il avait faim, et je lui ai donné à déjeuner.

Le sabotier hocha le menton d'un air médiocrement émerveillé.

— Belle recommandation! murmura-t-il, c'est bien de vous cela, Norine, de vous *enfagoter* d'un camp-volant!

— Je ne me laisse pas enfagoter; je l'ai tourné et retourné de toutes les façons, et je vous réponds que vous en aurez satisfaction... Maintenant, si vous ne vous fiez pas à moi, vous êtes libre de ne pas le prendre!.. Vous ferez une sottise, voilà tout, et le pauvre gachenet ira mourir de faim sur les routes.

Elle prononça ces derniers mots d'un ton vexé, en les accentuant d'une moue de mauvaise humeur. Ce manège ne manquait jamais son effet sur le bonhomme Vincart.

— Qui te parle de ne pas le prendre? répondit-il déjà à demi converti. Je ne dis pas non, seulement je ne me soucie pas d'acheter chat en poche et je voudrais le voir... Où niche-t-il, ton gachenet?

— Je vais vous le montrer... Du reste, vous ne serez pas mariés ensemble, et quand le Champenois reviendra, vous serez toujours à temps pour renvoyer... Claude Pinson, si son travail ne vous convient pas.

Pendant ce colloque où l'on décidait de son sort, Bigarreau, assis derrière sa bouillée de saules, attendait, le cœur battant. Depuis bien longtemps, il n'avait été pénétré d'une émotion à la fois si poignante et si douce. La rencontre de Norine, la façon dont elle l'avait secouru, constituaient pour cet adolescent, jusqu'alors traité en paria, des événemens tout à fait nouveaux et tenant presque du merveilleux. Il tremblait que cette chance inespérée ne s'envolât tout d'un coup, comme ces libellules bleues dont il voyait un moment les ailes frissonner au-dessus du ruisseau, puis qui disparaissaient pour ne plus revenir. Les minutes lui semblaient étrangement longues, et, bien qu'il attendît seulement depuis un quart d'heure, il commençait à se décourager.

— Allons, songeait-il, c'est qu'on ne veut pas de moi...

Au même instant, il entendit du côté du chantier un appel sonore retentir trois fois :

— Hou... oup! hou... oup! hou... oup!

Il se leva tout d'une pièce, et, sortant de sa cachette, il s'engagea dans la coupe. Bientôt, entre deux piles de souches, il distingua Norine qui accourait au-devant de lui.

— Venez! fit-elle tout essoufflée en le rejoignant, le père consent à vous prendre à l'essai... Je lui ai dit que vous vous appeliez Claude Pinson et que vous étiez en service chez des vanniers qui vous battaient... Retenez bien tout ça, afin de ne pas vous couper quand il vous questionnera.

Elle s'arrêta pour rattraper son haleine, et ses yeux limpides se fixèrent longuement sur les yeux bleus de Bigarreau.

— J'ai été forcée, reprit-elle, de dire des menteries au père pour l'amadouer, et ça me fait gros cœur de le tromper... Tâchez que je n'en aie point regret.

Pour la première fois en sa vie, Bigarreau se rendait compte de ce que ce pouvait être que la bonté, et, pour la première fois, ses yeux se mouillèrent de larmes qui n'étaient arrachées ni par la douleur ni par la colère. Au fond de lui, la source de sensibilité qui se tient cachée au cœur de tout être humain jaillit brusquement. Dans un élan de gratitude, il saisit la main de Norine et la pressa entre ses gros doigts meurtris.

La fillette garda la main du détenu dans la sienne, et ils se dirigèrent ainsi vers l'atelier en plein vent, où le père Vincart s'était remis à dégrossir son sabot.

— Voici Claude Pinson, dit Norine.

Le sabotier leva le nez et toisa des pieds à la tête Bigarreau, qui frottait d'un air confus sa main contre son pantalon.

— C'est un gaillard! murmura enfin le sabotier d'un ton satisfait, et s'il a aussi bonne envie de travailler qu'il a bonne mine, nous pourrons nous arranger... Mon gars, Norine m'a parlé de toi, et je te prends à l'essai; nous verrons ce que tu sais faire... Ici, il faut trimer dur, mais on n'est pas battu... Ça te va-t-il?

— Oui, m'sieu.

— Eh bien! pour aujourd'hui, la gachette va te mettre au courant du métier, car elle s'y entend comme un homme, et elle n'a pas son pareil pour manier le *paroir* et donner le fion à un sabot... Demain, je te planterai un outil dans la main, et nous saurons de quoi tu es capable.

IV.

Deux heures. C'est le moment où la forêt, sous le flamboiement du soleil d'été, est comme grisée et semble s'assoupir. — Sur une grosse pierre surplombant au-dessus du ruisseau de la Fontenelle,

très resserré et rapide en cet endroit, Norine Vincart et Bigarreau étaient assis, laissant pendre leurs jambes à fleur du courant. Ils s'étaient déchaussés, et l'eau, dans sa course hâtive, baignait leurs pieds avec un léger bouillonnement. Il y avait déjà un peu plus de quinze jours que le faux Claude Pinson servait d'apprenti au père Vincart. On l'employait à fendre et à scier les billes de hêtre, et, comme il était robuste et alerte, il s'acquittait à merveille de cette besogne. Cette quinzaine lui avait paru faite uniquement de jours pleinement heureux. Le père Vincart, bien que rageur et peu patient, n'était pas un méchant homme; quant à Norine, elle avait pris en affection son protégé, et, comme en sa qualité d'enfant gâtée et volontaire, elle menait son père par le bout du nez, elle rendait la vie très douce au nouveau-venu. — Elle l'avait habillé avec une vieille veste du sabotier, façonnée à la taille de Bigarreau, et elle lui avait installé un lit dans la loge où l'on emmagasinait les sabots, à côté du carré de paille et de fougère réservé au compagnon absent. Là, emmitouflé dans une couverture de cheval, l'ancien détenu dormait à poings fermés jusqu'à l'aube, puis s'éveillait frais et dispos, à la chanson des grives et à la voix de la matineuse Norine.

Encore qu'on travaillât ferme au chantier du père Vincart, néanmoins on trouvait le moyen de prendre du bon temps, et la journée comptait des heures de récréation et de repos. La besogne commençait au petit jour et durait jusqu'au moment du goûter. Pendant la grosse chaleur de l'après-midi, le sabotier faisait la sieste, et l'ouvrage ne reprenait que vers quatre heures. Norine et Bigarreau en profitaient pour courir de compagnie les bois environnans. La fillette, souple comme une couleuvre et vive comme un écureuil, initiait son compagnon à toutes les jouissances de la vie forestière. Elle savait tendre des collets pour les lièvres et pêcher à la main dans le ruisseau des truites et des écrevisses. Elle connaissait dans les bruyères ou le long des sentes herbeuses les bonnes places à champignons, où l'on était sûr de faire une ample récolte de cèpes et de *prevets*. Cette existence solitaire dans le milieu salubre des bois, ces journées de travail au grand air, coupées de flâneries à travers les taillis, avaient rapidement métamorphosé Bigarreau. Ce n'était déjà plus le détenu sournois et farouche, sur les épaules duquel pleuvaient les taloches des gardiens de la maison centrale, le garnement perverti par des années de vagabondage et la promiscuité corruptrice de la prison : son naturel bon enfant et insouciant avait repris le dessus. Grâce au contact journalier de la petite fée sauvage qui était devenue sa compagne et son initiatrice, il découvrait maintenant en son par-dedans des germes de délicatesse et de sensibilité dont il était lui-même émerveillé.

Donc, en ce moment, Bigarreau trempait avec délices ses pieds dans le courant de la Fontenelle, et en même temps son être entier nageait dans une félicité plus rafraîchissante que l'eau de la source.

— Eh bien! Claude, dit Norine en le regardant en dessous, est-ce la chaleur qui vous ôte la parole? Vous êtes muet comme un poisson.

— Ce n'est pas la chaleur, répondit-il, c'est le contentement. Il me semble que je rêve et j'ai peur de me réveiller. Des fois, quand je dormais dans mon hamac, à la centrale, il m'arrivait de rêver que j'étais libre; puis, me réveillant à moitié, je m'apercevais que ce n'était qu'un rêve et j'essayais de me rendormir pour le faire durer... A cette heure, c'est la même chose: je n'ose pas bouger de peur de voir tout d'un coup la Fontenelle, le chantier et vous-même, Norine, disparaître comme une fumée, et de me retrouver sous la griffe du gardien-chef.

— Il ne tient qu'à vous que cela dure... Le père est satisfait et il assure que vous avez tout ce qu'il faut pour devenir habile dans notre métier.... Il vous gardera de bon cœur,.. à moins, ajouta-t-elle avec un malicieux clignement d'œil, à moins que ça ne vous ennuie de rester avec nous?

— Oh! Norine, pouvez-vous dire?.. Je ne suis content qu'auprès de vous.

— En ce cas, tenez-vous en repos, reprit Mlle Vincart d'un ton décidé, et ne vous tourmentez pas à chercher midi à quatorze heures!.. Aujourd'hui, nous avons congé jusqu'au soir... Le père ne reviendra du marché de Gurgis qu'à la nuitée... D'ici là, nous sommes nos maîtres, et j'en vais profiter pour faire un somme dans l'herbe.

Elle se dressa debout sur la pierre, étira ses bras, égoutta au soleil ses petits pieds rougis et ruisselans; puis, parcourant du regard les entours du ruisseau, elle avisa sur une pente ombreuse une nappe de bruyères roses et alla s'y étendre, les jambes roulées dans sa jupe et les bras croisés autour de sa tête nue. Bigarreau l'avait suivie et, agenouillé à quelques pas d'elle, il surveillait son installation. — En attendant que le sommeil vînt, Norine, dans son lit de bruyères, les yeux clos à demi, un léger sourire sur les lèvres, regardait nonchalamment entre ses cils son compagnon silencieux, les arbres immobiles et le ciel entre les branches; peu à peu ses paupières brunes s'abaissèrent tout à fait, ses cils se rejoignirent, ses lèvres s'appuyèrent l'une contre l'autre en faisant la moue, et elle s'endormit.

Bigarreau, toujours sur ses genoux, s'était rapproché de la dormeuse. Il avait enlevé sa veste et la posait avec précaution sur les pieds nus de Norine. Puis, ayant arraché une large feuille de fou-

gère, il l'agitait comme un éventail pour empêcher les mouches de troubler le sommeil de la fillette.

Il avait fort à faire. Les mouches de rivière, rendues plus taquines par la chaleur, volaient tout alentour avec un monotone bourdonnement et s'obstinaient à se poser, tantôt sur les bras de la jeune fille, tantôt sur son cou, tantôt sur sa joue d'un brun rosé.— De temps à autre, l'apprenti s'interrompait pour contempler, comme en extase, Norine, vraiment charmante dans sa rustique beauté à demi formée. Les mouches dansantes semblaient s'arrêter à dessein sur les plus délicats contours de la dormeuse, comme pour accentuer encore les détails de ce joli corps de fillette en train de devenir une femme. Elles effleuraient de leurs ailes noires les paupières aux longs cils, les bras nus et hâlés, la poitrine blanche et à peine modelée, dont une chemise mal nouée laissait voir la naissance.

Le milieu dans lequel Bigarreau s'était trouvé jusqu'alors n'avait certes pas contribué à lui inculquer des principes de retenue et d'honnêteté. Gâté avant l'âge, jeté de bonne heure dans ce bourbier de la prison où les vices grouillaient comme des sangsues dans un marais, à quinze ans, Bigarreau n'ignorait et ne respectait plus rien. Pourtant la vue de Norine endormie et court vêtue n'éveillait en lui ni sensation malsaine ni brutales convoitises. L'émotion qu'il éprouvait avait quelque chose d'instinctivement respectueux et de doucement étonné : l'admiration d'un sauvage devant une belle chose inconnue. Ce vagabond, qui avait grandi parmi de précoces vauriens cyniquement dépravés, avait tout d'un coup la révélation de la grâce féminine et du charme virginal. Et cette perception nouvelle, jointe à un sentiment de reconnaissance et de tendresse, le jetait dans une extase à la fois voluptueuse et chaste. Il contemplait Norine avec admiration, et cette contemplation admirative et recueillie suffisait à le rendre heureux.

Autour de lui et de la dormeuse, la forêt profonde élevait ses feuillées comme pour les enfermer tous deux dans une sécurité pacifique et verdoyante. Cette paix n'était troublée que par le susurrement du ruisseau, qui fuyait sous bois avec des airs pressés, et par les lointaines voix des ramiers, qui roucoulaient, roucoulaient toujours les mêmes notes amoureuses. Les fougères, roussies par le soleil, exhalaient une odeur pénétrante pareille au parfum du cassis mûr; les tiges des genêts dressaient çà et là leurs gousses noires et leurs fleurs d'or; sans bruit, un papillon bleu descendait du fourré, se posait sur une salicaire pourpre, puis reprenait son vol silencieux. — Cela dura des heures, puis Norine secoua ses cheveux semés de fleurettes de bruyères, elle dénoua ses bras; un sourire entr'ouvrit sa bouche.

— Vous voilà réveillée? murmura Bigarreau.

— Oh! il y a beau temps que je ne dormais plus!.. Je vous épiais.

— Et vous ne disiez rien?

— Nenni! vous vous seriez dérangé, et ça me faisait plaisir de vous voir à genoux à côté de moi.

— Vrai? s'écria-t-il en rougissant.

— Oui, vous me regardiez avec de bons yeux, et j'étais contente de rester là sans bouger, en vous sentant tout près... Je n'ai pas peur avec vous, ce n'est pas comme avec le Champenois.

— Le Champenois?

— Oui, l'ouvrier de mon père... Il est toujours sur mon dos quand je vais au bois et il me pourchasse partout... Je ne peux pas le sentir!

— Est-ce qu'il va revenir bientôt?

— Apparemment; il n'était parti que pour une quinzaine... S'il pouvait rester dans son pays, c'est moi qui ne porterais pas son deuil!.. Mais il reviendra; d'ailleurs le père Vincart tient à lui parce qu'il est bon ouvrier.

La physionomie de Bigarreau s'était assombrie. D'avance, il détestait ce Champenois, qui courait après Norine et qui allait tomber dans le chantier comme un trouble-fête.

— Voyez-vous, Claude, continua la jeune fille, quand il sera de retour, il faudra vous méfier et tâcher de vous mettre bien avec lui... Il est jaloux et sournois, et s'il vous prenait en grippe, il serait capable de vous faire des misères.

Ils s'étaient remis en route vers le chantier. Le soleil descendait déjà à l'horizon et allongeait les ombres des baliveaux sur le plan incliné de la coupe, dont les ronciers et les broussailles semblaient flamber dans une poussière dorée. Le père Vincart devait rentrer à la brune, et Norine avait à s'occuper des préparatifs du souper. Après avoir été puiser de l'eau à la source, tandis que Bigarreau allumait du feu en plein air, elle noua autour de sa taille un tablier bleu et se mit à éplucher les légumes pour la *potée*. L'apprenti occupait ses loisirs à fendre des *ételles*, tout en lorgnant la fillette, très affairée à son épluchage. Assise sur un tronc d'arbre, les cheveux au vent, elle dépêchait la besogne et, en coupant les raves et les pommes de terre par quartiers, elle fredonnait un bout de chanson.

Le soleil s'enfonçait de plus en plus derrière les futaies. Son énorme globe d'un rouge vif apparaissait par segmens entre les hautes branches, et dans l'herbe, çà et là, l'eau du ruisseau se teignait de la même éblouissante rougeur. Au zénith, le ciel, très pur,

prenait des tons de turquoise. Sous la feuillée, des oiseaux se remisaient avec de faibles gazouillemens, tandis que les geais se chamaillaient encore bruyamment dans le fourré. Peu à peu, le crépuscule arriva; le soleil avait complètement disparu; les hautes campanules fleuries n'avaient déjà plus qu'une faible teinte lilas, et une buée blanche, dans les fonds, suivait en rampant le cours capricieux de la Fontenelle, dont la voix montait plus distincte à travers la forêt silencieuse.

La marmite bouillait doucement sur le brasier. Bigarreau quitta son billot et vint s'étendre dans l'herbe sèche, aux pieds de Norine, à côté du feu, qui bleuissait sous les cendres. Ils ne parlaient plus ni l'un ni l'autre; la tête renversée, les yeux au ciel, ils regardaient les étoiles poindre dans l'azur plus sombre.

— Pourquoi, s'écria brusquement Bigarreau, pourquoi ne sommes-nous pas tous deux seuls dans le chantier?.. Ce serait si bon de travailler ensemble, Norine!.. de préparer à nous deux notre souper et d'attendre la nuit comme cela, l'un près de l'autre!

Au même moment, à l'orée du taillis, dans la direction de la route forestière, des voix encore lointaines se firent entendre, puis un *houp* sonore retentit dans la coupe.

— Voici le père, dit Norine en se levant, mais il me semble qu'il n'est pas seul...

En effet, le père Vincart arrivait en compagnie d'un garçon en blouse avec lequel il causait en gesticulant. Quand ils ne furent plus qu'à une vingtaine de pas, les yeux perçans de Norine reconnurent le nouveau-venu.

— Ga! murmura-t-elle, c'est cette méchante graine de Champenois!

— Ohé! les enfans! cria Vincart, la soupe est-elle prête?.. J'amène du renfort. Figurez-vous qu'en quittant la route de Gurgis, j'ai rencontré ce camarade-là qui s'en revenait chez nous.

— Bonsoir, *tourtous!* répondit Norine d'un ton de mauvaise humeur. Patientez un brin, la potée va être cuite.

— Bonsoir donc, Norine! reprit à son tour avec une intonation mielleuse le compagnon, en se débarrassant de son havre-sac. Ça va-t-il comme vous voulez?

En même temps, il dévisageait Bigarreau, qui, de son côté, soutenait hardiment l'examen du nouvel arrivant. Aux dernières clartés du crépuscule, l'apprenti distinguait un garçon trapu aux façons cauteleuses, à la bouche méchante et au regard louche. Une barbe rare et mal plantée ornait son menton; il avait les joues luisantes, et au-dessus des yeux deux lignes rouges presque glabres en guise de sourcils.

— C'est Claude Pinson, l'apprenti dont je t'ai parlé, dit le sabotier en réponse à la muette interrogation du compagnon... Claude, mon gachenet, voici le Champenois; c'est lui qui continuera ton éducation, et tu lui obéiras comme à moi... Maintenant que vous avez fait connaissance, asseyons-nous et donnons un coup de dent.

Norine avait apporté les écuelles de faïence brune et blanche, et taillé dedans des tranches de pain sur lesquelles elle versa la potée. Pendant un bon moment, on n'entendit plus que le bruit des mâchoires et le tic-tac des cuillers. Quand la première faim fut passée, le père Vincart se retourna vers le Champenois :

— Rien de nouveau par chez vous? demanda-t-il.

— Rien,.. mais en revenant, je me suis arrêté à Auberive; c'est là qu'il y a du *raffut* (du bruit) : un des gamins qui travaillaient à la nouvelle prison s'est sauvé, et ça a mis le pays sens dessus dessous.

Bigarreau tressauta sur son tronc d'arbre et Norine dut le pincer violemment pour lui recommander la prudence. La nuit était déjà trop brune pour qu'on pût s'apercevoir de l'altération des traits de l'apprenti, mais dans son émotion il laissa choir son écuelle, qui alla se briser sur un caillou.

— Fichu maladroit! s'exclama le père Vincart, c'est comme ça que tu arranges ma vaisselle plate!

— Espérons, ajouta en ricanant le Champenois, qu'il est plus adroit de ses mains quand il tient un outil!.. Oui, patron, l'un de leurs prisonniers s'est donné de l'air; mais ils le repinceront... Ils ont envoyé partout son signalement et la gendarmerie est à ses trousses...

V.

— Prenez garde! murmura le lendemain Norine à Bigarreau, qui passait près d'elle en brouettant des rondins, hier, quand vous avez lâché votre écuelle, vous m'avez tourné le sang!.. Si vous perdez la tête ainsi dès le premier jour, le Champenois, qui est rusé comme une fouine, aura tôt éventé notre secret, et il ne manquera pas de s'en servir contre vous.

— Cet homme-là ne me revient pas, répondit l'apprenti, et je le déteste déjà.

— N'importe, il faut lui montrer bon visage... Il vaut mieux l'avoir avec soi que contre soi.

Bigarreau promit d'être prudent et s'efforça même d'amadouer celui qui était chargé de le diriger dans son travail. Mais on eût dit que le Champenois était prévenu contre le nouvel hôte du chan-

tier. Il cherchait constamment à le prendre en faute. Sachant fort bien que Bigarreau était encore novice au métier, il lui confiait néanmoins des besognes difficiles, et quand le malheureux avait gâté une bille de bois ou donné de travers un coup d'erminette, le Champenois appelait le père Vincart et lui démontrait, pièces en mains, que l'apprenti ne serait jamais qu'un maladroit.

Norine, de son côté, afin d'adoucir l'humeur du Champenois, avait pris sur elle de se montrer moins revêche, et de ne plus accueillir comme auparavant par de mordantes rebuffades les lourdes galanteries de celui qu'elle appelait *le Louchard*. Mais là encore le résultat ne fut pas à l'avantage de son protégé. Voyant qu'on ne le rabrouait plus comme autrefois, le Champenois attribua ce changement au prestige de sa mine et s'imagina que Norine commençait à s'apprivoiser. Il s'enhardit alors et ses obsessions devinrent insupportables. Norine ne pouvait plus rester seule avec lui sans être exposée à de brutales entreprises. A bout de patience, elle se cabra, remit sèchement l'odieux *Louchard* à sa place et reprit ses façons âpres et méprisantes. Ce revirement irrita violemment le vindicatif compagnon et réveilla ses soupçons un moment assoupis. — La jalousie développe chez ceux qu'elle envahit une perspicacité très pénétrante; elle aiguise l'esprit et donne aux sens de la vision et de l'ouïe une acuité presque maladive. Le Champenois flaira une odeur d'amour dans le chantier du père Vincart. Il épia les deux adolescens et devina avant eux la nature du sentiment encore inconscient qui les inclinait l'un vers l'autre. A partir de ce moment, ses convoitises déçues, sa vanité blessée engendrèrent de haineuses rancunes dont l'infortuné Bigarreau fut la victime. L'ouvrier sabotier, s'ingéniant à lui rendre la vie dure, ne lui épargna ni les invectives, ni les mauvais traitemens.

Bigarreau, habitué depuis longtemps au régime de la prison et aux torgnoles des gardiens, supporta d'abord assez philosophiquement la méchante humeur et les injustes procédés du compagnon. Néanmoins, parfois la moutarde lui montait au nez et il était obligé de ravaler péniblement sa colère, afin d'éviter une rixe qui n'eût pas manqué de se terminer à son dam et de déterminer son renvoi du chantier.

— Je n'y tiens plus! disait-il à Norine, un matin qu'ils pêchaient ensemble des écrevisses dans le ruisseau de la Fontenelle, si *le Louchard* continue, je finirai par lui sauter à la gorge et l'étrangler.

— Ayez patience, mon pauvre Claude, répondait la jeune fille en tirant hors de l'eau ses bras ruisselans et en rejetant en arrière les cheveux rebelles qui lui retombaient sur les yeux, tout ça passera comme une giboulée de mars... Le Champenois ne restera pas toujours chez nous... Je trouverai moyen de le brouiller avec le père

et de lui faire donner congé... Seulement, jusque-là, il faut ruser, car il est malin comme un âne rouge, et tant que nous serons dans ce pays-ci, j'ai toujours peur qu'il n'arrive à deviner d'où vous venez...

Elle avait relevé la tête, et, tournée vers Bigarreau, elle essayait de l'encourager avec un clair regard souriant.

Elle était plantée au fil de l'eau, la jupe retroussée et repliée à hauteur des genoux, les cheveux flottant sur ses épaules, couvertes d'un caraco trop étroit, dont l'étoffe décousue laissait voir des coins de peau blanche. La retombée des aulnes, entre-croisant leurs branches au-dessus du courant, l'enveloppait d'une fraîche obscurité au fond de laquelle ses yeux noirs brillaient comme des diamans dans l'ombre :

— Malheureusement, ajouta-t-elle en baissant la voix, je crains bien que sa méchante cervelle ne travaille déjà là-dessus... Et, à propos, ne m'avez-vous pas dit, Claude, que vous aviez caché près d'ici votre veste d'uniforme?

— Oui, sous une pierre, au tournant de la Fontenelle.

— Si vous m'en croyez, vous irez la déterrer et vous la jetterez au fond d'un trou, ou vous la brûlerez, ce qui serait encore plus sûr.

— Pensez-vous que notre *Louchard* l'aille dénicher là où elle est?

— Je crains tout de la part d'une mauvaise bête comme le Champenois.

— Bah! repartit insoucieusement Bigarreau, si la malchance veut que je sois repris, j'aurai beau me cacher dans un trou de renard, on me pincera toujours... Dans ma vie, je n'ai jamais eu de veine, moi, excepté le jour où je suis venu vers vous...

— Raison de plus pour tâcher d'y rester! s'écria Norine en fronçant le sourcil et en sautant impétueusement hors de l'eau... Vous ne pensez qu'à vous! continua-t-elle avec humeur et d'un ton de reproche.

Elle était allée s'asseoir au soleil, parmi les serpolets du talus et elle s'y était étendue d'un air boudeur, les coudes dans l'herbe, les doigts enfoncés dans ses cheveux ébouriffés. Bigarreau alla l'y rejoindre.

— Je vous ai fâchée, Norine? demanda-t-il.

— Oui, répliqua-t-elle avec dépit; vous vous entêtez à ne rien écouter et vous ne vous inquiétez pas de ce qui tourmente les autres.

Il lui prit le bras et s'efforça de lui découvrir la figure, qu'elle s'obstinait à tenir cachée dans ses mains :

— Pardon, ma petite Norine! balbutia-t-il avec des intonations suppliantes, je n'avais pas intention de vous faire de la peine... Si je ne pense qu'à moi, c'est une mauvaise habitude que j'ai prise dans le temps, personne avant vous ne s'étant jamais inquiété de

ce qui pouvait m'arriver... Mais il faudrait être le dernier des sans-cœur pour oublier vos bontés! — Il avait réussi à lui saisir les mains et elle les lui laissa. Ils gardaient maintenant le silence tous deux. La forêt les berçait maternellement dans son giron avec ses bourdonnemens d'insectes, ses bruits d'eau courante et ses lointains roucoulemens de ramiers. Les tiges foulées des serpolets et des marjolaines répandaient autour d'eux une bonne odeur, qui leur montait doucement à la tête, et Bigarreau sentait en lui un trouble délicieux qui lui coupait la parole et presque la respiration.

Norine releva lentement vers l'apprenti ses yeux, dont les prunelles noires étaient devenues humides comme des mûres après la rosée.

— Vous me promettez de vous tenir sur vos gardes, n'est-ce pas? murmura-t-elle d'une voix attendrie. J'ai en idée que le Champenois rumine quelque mauvaiseté contre vous.

— Pourquoi?

— Parce qu'il est jaloux... Il est plus enragé que jamais après moi!.. Ce matin, comme nous étions dans la loge, il a voulu m'embrasser et je lui ai donné de ma main à travers la figure. Alors il a ricané et m'a dit en me regardant avec son méchant œil de travers : « Si ce camp-volant d'apprenti était à ma place, vous feriez moins la difficile! » La patience m'a échappé et je lui ai jeté au nez : « Certes oui, je l'aimerais mieux qu'un vilain louchard comme vous! »

Bigarreau était devenu rouge.

— Et... est-ce que c'est vrai, Norine?

— Je ne mens jamais, balbutia-t-elle en enfouissant sa figure dans les serpolets.

Et elle poursuivit d'une voix quasi étouffée par les herbes :

— J'ai plus d'amitié pour vous que vous n'en avez pour moi!.. J'ai bien vu tout à l'heure que vous vous accoutumeriez à l'idée de me quitter, tandis que moi,.. si vous partiez!..

Elle s'interrompit pour fondre en larmes.

— Norine, ma petite Norine, ne pleure pas!

Il avait soulevé dans ses mains la tête de la fillette, et, tout bouleversé de la voir pleurer, il avait rapproché son visage de celui de Norine. Tendrement, fraternellement, il essayait d'arrêter ses larmes en lui baisant les yeux. Brusquement elle lui jeta les bras autour du cou, et, pour la première fois, pour l'unique fois, les lèvres de Bigarreau touchèrent les virginales lèvres de la jeune fille. La sensation de cet unique et exquis baiser coula goutte à goutte comme un philtre dans les veines des deux adolescens et les laissa un moment étourdis et grisés. Un froissement de branches, produit sans doute par quelque chevreuil qui venait boire à la Fontenelle et qui

s'effarait à la vue de ces naïfs amoureux, les réveilla de leur extase. Norine se dressa d'un bond sur ses pieds, et, tout empourprée, à la fois joyeuse et confuse, elle s'enfuit à son tour et disparut derrière les aunelles du ruisseau.

Bigarreau resta seul sur le talus, le cœur tout palpitant; il sentait encore sur sa bouche l'impression humide et délicieuse des lèvres de Norine; il lui semblait que les lisières de la forêt tournaient autour de lui, et que le sol lui-même se dérobant glissait insensiblement vers le ruisseau, dont le bouillonnement sonore lui paraissait presque doublé. Peu à peu néanmoins il revint à lui, et se souvenant de la promesse faite à Norine, il voulut profiter de la proximité de la pierre où il avait caché sa veste, pour aller reprendre ce vêtement compromettant et s'en débarrasser à tout jamais. Encore à demi chancelant, il se dirigea vers la berge du ruisseau. Il touchait la pierre du pied et il la soulevait déjà, quand, en relevant prudemment la tête, il aperçut de l'autre côté de la Fontenelle, à mi-côte, la lointaine et immobile silhouette du Champenois. Il craignit d'être surpris au milieu de sa besogne, et, laissant retomber le large parpaing, il s'assit dessus, comme quelqu'un qui flâne, affectant de lancer des cailloux dans le courant, tailla un bâton dans une trochée de coudrier, puis s'éloigna d'un air indifférent.

Pendant un quart d'heure, la combe de la Fontenelle redevint solitaire. Le chevreuil que les deux jeunes gens avaient effarouché, put redescendre du couvert où il s'était remisé et venir boire à la source. Les merles, les grives et les geais du voisinage en firent autant. A la place où Norine et Bigarreau s'étaient assis et où les plantes froissées gardaient l'empreinte de leurs corps, les serpolets et les marjolaines redressaient peu à peu leurs tiges couchées. Un moment la nature parut reprendre le train accoutumé de sa vie élémentaire, puis brusquement un fâcheux vint tout déranger de nouveau.

Le Champenois, qui était resté tapi dans les cépées de la pente opposée, se remit en marche vers le ruisseau qu'il traversa sans façon et dont il suivit curieusement le cours capricieux jusqu'à cette pierre blanche où Bigarreau s'était assis, et où le compagnon s'arrêta lui-même. Se servant de ses deux mains comme de leviers, il retourna rapidement la pierre, et sa rougeaude figure s'éclaira d'une lueur de satisfaction.

— Oui-da, murmura-t-il entre ses dents, tandis qu'il dépliait la veste à demi rongée par l'humidité, voici donc le pot aux roses!

Il examina le vêtement et le retourna en tout sens; au revers du collet on pouvait lire encore, marqué à l'encre d'imprimerie : « Maison centrale de Cl..., n° 24. » Il poussa un grognement sourd, replaça la veste dans sa cachette limoneuse et fit retomber la pierre.

— J'en étais sûr, grommela-t-il, l'oiseau s'est échappé de la cage des gens d'Auberive... Gibier de la centrale, attends un peu, on ne laissera pas à tes ailes le temps de repousser!

Il enfonça ses mains dans ses poches, puis en sifflotant il gravit la tranchée qui coupait la forêt dans la direction de la grand'route. Le bruit de ses souliers ferrés et la cadence de son sifflet s'éteignirent peu à peu sous les arbres, et la combe reprit sa physionomie silencieuse et solitaire...

Le Champenois reparut à l'heure du souper et conta qu'il était allé à Colmiers, chez le maréchal-ferrant, auquel il avait donné un outil à réparer. Il semblait plus loquace et de plus joyeuse humeur que d'habitude, et le père Vincart prétendit qu'il avait dû pousser jusqu'au bouchon du cabaretier. Norine et Bigarreau, encore tout émus de l'éclosion si brusque de leur amour, et tout occupés de savourer leurs souvenirs, prenaient peu de part à la conversation. Le souper ne traîna pas longtemps et on alla se coucher.

Le lendemain matin, le soleil se leva rutilant dans un ciel d'été très pur. L'ouvrage pressait dans le chantier, et on se mit de bonne heure à la besogne. Le père Vincart et le Champenois, penchés sur leur billot, évidaient à la cuiller les sabots déjà ébauchés, et les passaient à Norine, qui les finissait à l'aide du paroir. Bigarreau disposait ensuite les sabots parachevés les uns à côté des autres, la pointe en haut et la tête en bas, puis les enfumait par grosses à un feu de copeaux verts. — Aux environs de dix heures, on s'était arrêté pour casser une croûte et boire un coup de piquette; et, après avoir travaillé des mains, l'atelier travaillait bruyamment des mâchoires. Tout à coup, en relevant la tête pour porter la bouteille à ses lèvres, le père Vincart vit quelque chose d'insolite se mouvoir entre les arbres du taillis d'en face... Les branches brusquement écartées laissaient apercevoir des baudriers jaunes et des uniformes.

— Ouais! s'exclama-t-il, en voici bien d'une autre!

Norine avait tout vu en même temps que lui: — Les gendarmes! murmura-t-elle. Sauve-toi, Claude!

Bigarreau était déjà sur pieds et prêt à prendre sa course, quand un croc-en-jambe du Champenois l'étendit à terre. Au même moment, quelqu'un s'élança de derrière la loge, et en se relevant l'apprenti se sentit harponné par une main de fer dont il devina le propriétaire, rien qu'à la façon dont les doigts lui meurtrissaient la peau.

— Vermine! criait le gardien-chef Seurrot en secouant le malheureux détenu, je te retrouve enfin!.. Cette fois je t'ôterai l'envie de jouer des jambes!

Il lui administrait des bourrades dans les reins. Bigarreau pâle,

les dents serrées, recevait les coups sans broncher. Les gendarmes avaient quitté l'orée du bois et arrivaient au pas gymnastique.

Norine avait d'abord été tellement atterrée, que le saisissement lui avait coupé la parole. Ses yeux noirs devenaient menaçans, ses mains se crispaient.

— Mauvais gueux ! s'écria-t-elle en tendant le poing vers le Champenois, c'est toi qui l'as vendu !

Le compagnon, avec un méchant sourire, haussa les épaules et lui tourna le dos.

— Champenois, murmura le père Vincart indigné, je n'aurais jamais cru ça de toi !.. Puis s'adressant aux gendarmes : — Pardon, messieurs, ajouta-t-il, pourquoi voulez-vous emmener ce gachenet ?

— Ce gachenet, répondit sévèrement le brigadier Fondreton, est un drôle qui s'est évadé de la prison d'Auberive et que nous allons y réintégrer incontinent... Quant à vous, père Vincart, vous avez eu tort de garder un vaurien pareil sans en instruire l'autorité, et vous risquez d'être poursuivi comme complice, subséquemment... Là-dessus, en route !

Mais Norine s'était jetée entre les gendarmes et Bigarreau qu'elle essayait d'arracher à la poigne de Seurrot.

— Je vous en prie, lâchez-le, messieurs, lâchez-le ! suppliait-elle... Il n'est pas méchant, il travaille, et avec nous il deviendra un bon sujet, au lieu que là-bas, avec tous ces prisonniers, il sera perdu... perdu !.. Je vous réponds de lui, messieurs, lâchez-le, nous en ferons un bon ouvrier !

L'amour la rendait ingénieuse et lui suggérait des argumens qui, dans son idée, devaient convaincre tous les gens sensés ; mais les gendarmes, impassibles, ne s'attendrissaient pas plus que s'ils eussent été en pierre. Norine s'obstinait à barrer le chemin. Le gardien-chef l'écarta rudement.

— Filons ! dit-il en entraînant son captif.

— Norine, père Vincart, adieu ! articula enfin Bigarreau d'une voix étranglée ; je ne vous oublierai jamais !

L'escorte et le détenu s'éloignèrent rapidement par la route forestière, mais Norine s'acharnait à les suivre, et les deux gendarmes avaient fort à faire de la maintenir à distance. Elle les suppliait en vain de lui laisser embrasser son ami une dernière fois. Quand elle vit qu'ils restaient insensibles, elle devint sauvage.

— Vous êtes des sans cœur ! s'exclama-t-elle, vous n'avez pas honte de vous mettre trois pour torturer un pauvre gachenet !.. Mais je ne vous laisserai pas tranquilles, j'irai réclamer près du préfet, près de l'empereur !.. Claude est à nous, je le veux, je le veux !.. Rendez-le-moi !

Déchevelée, les yeux étincelans, elle emplissait la forêt de ses

lamentations. Elle les suivit ainsi jusqu'à la lisière du bois; là, épuisée, enrouée à force de crier, elle se laissa tomber sur le bord du chemin.

— Norine! murmura Bigarreau, tandis que Seurrot le poussait sur la grand'route, c'est peine inutile, retourne-t'en chez vous... Adieu, va, je t'aime bien!

— Claude! criait-elle.

Les gendarmes et le prisonnier s'éloignaient sur la route poudreuse, et toujours derrière eux se lamentait la voix désespérée de Norine : — Claude! mon Claude!..

— Gendarme Schnepp, disait en se mordant la moustache le brigadier Fondreton à son subordonné, les cris de la gachette me remuent l'estomac censément comme un roulement de tambours... Il y a des quarts d'heure, Schnepp, où il est difficile d'accorder son service avec sa sensibilité... indubitablement.

VI.

Le soir même de cette scène, le directeur de la prison arriva radieux dans la salle de l'auberge, où le garde général Yvert l'attendait pour souper. — Je vous avais bien dit qu'il n'irait pas loin! s'exclama-t-il, les gendarmes et le gardien-chef ont pincé mon fuyard au coin d'un bois et l'ont ramené tambour battant. A cette heure, il se repose au cachot...

Il eut un sourire cruel et un fauve flamboiement de l'œil, puis il ajouta, en exécutant une pantomime expressive avec son rotin à pomme d'ivoire : — Le gardien-chef était furieux, et, avant de boucler le drôle, il lui a administré une correction qui lui ôtera le goût des promenades en plein air!

La correction devait, en effet, guérir Bigarreau à tout jamais. Après l'avoir moulu de coups, Seurrot avait conduit en cellule son prisonnier, tout suant encore de sa longue course au grand soleil. Bigarreau passa brusquement de la chaude et joyeuse lumière des champs dans un cachot obscur dont les murs étaient glacés. L'horreur noire de cette cellule était doublée pour lui par le souvenir de ses trois semaines de liberté et par la douleur d'avoir été violemment séparé de la seule créature qui l'eût aimé. Il avait encore dans les oreilles les cris de désespoir de Norine, et ses yeux la revoyaient toujours à genoux et échevelée, à la lisière des bois de Colmiers. C'était fini, il ne la retrouverait certainement plus, et la vie ne serait plus pour lui qu'un cauchemar. Son supplice commençait déjà. La nuit de son cachot était peuplée de fantômes : le gardien-chef, armé de sa trique; le directeur, avec ses yeux durs et son cruel sourire; la face grimaçante et louche du Champenois... Bigar-

reau les voyait distinctement surgir de l'ombre et s'élancer férocement sur lui. En même temps il lui semblait que les murs de son cachot se rétrécissaient et que l'air allait lui manquer. Il étouffait, ses oreilles tintaient, des chaleurs soudaines lui montaient aux tempes, suivies de sueurs froides et de frissons; et, d'une voix rauque, il appelait Norine à son secours...

Au matin, quand l'un des gardiens entra dans sa cellule, il le trouva grelottant et en proie à un accès de fièvre. On manda le médecin de la prison, qui, après avoir examiné le détenu, constata une fluxion de poitrine.

Le fâcheux dénoûment de l'aventure de Bigarreau n'avait pas laissé de préoccuper le garde général. Il se reprochait d'avoir été la cause involontaire de l'évasion du détenu; il résolut d'aller intercéder pour lui et d'obtenir tout au moins qu'on lui fît grâce du cachot. Quand il arriva dans le cabinet du directeur, ce dernier lui apprit que « le drôle » était malade et qu'on l'avait transporté à l'infirmerie. Yvert insista pour le voir, et on le conduisit dans un bâtiment neuf, où l'on avait installé le service médical. Il trouva Bigarreau tout enfiévré sous la mince couverture du petit lit réglementaire. Il était violemment oppressé et il délirait, les yeux grands ouverts. Il ne reconnut pas son compatriote, et celui-ci se retira, après l'avoir chaudement recommandé aux soins de la sœur infirmière.

Comme Yvert franchissait mélancoliquement la grille de la maison centrale, il entendit derrière lui une voix féminine qui l'interpellait : « Monsieur! » Il se retourna et aperçut une fillette d'une quinzaine d'années, nu-tête, vêtue d'une robe d'indienne trop courte et chaussée de gros brodequins blancs de poussière.

— Excusez! dit-elle en le dévisageant avec ses grands yeux noirs, est-ce que vous êtes un des messieurs de la prison?

— Non, ma petite, répondit-il. Pourquoi?

— Ah! soupira-t-elle d'un air tristement déçu; puis, s'enhardissant, elle reprit : — A qui pourrais-je m'adresser pour avoir des nouvelles d'un prisonnier qui s'appelle Bigarreau?

— Bigarreau! s'écria Yvert étonné.

— Oui,.. un garçon qui s'était sauvé et qu'on a ramené hier... C'est chez nous qu'on l'a trouvé...

Elle lui conta brièvement la fuite et l'arrestation du jeune détenu.

— Ils nous l'ont arraché malgré nous, continua-t-elle. S'ils avaient eu le cœur de nous le laisser, il aurait gagné honnêtement sa vie chez nous... Je voudrais dire ça aux maîtres de la prison, si je pouvais leur parler... Pensez-vous que ce soit possible, monsieur?

— J'ai peur qu'ils ne vous écoutent pas, mon enfant, répliqua Yvert en regardant Norine avec surprise, puis il ajouta : — Je connais

moi-même Bigarreau, nous sommes du même pays, et je viens de le visiter.

La figure de la jeune fille s'éclaira.

— Ah! s'écria-t-elle, comment est-il?

— Il est au lit,.. malade.

Norine devint très pâle; ses lèvres se crispaient et ses yeux noirs roulaient des larmes.

— Je voudrais le voir! dit-elle d'une voix brusque, au fond de laquelle on sentait un sanglot.

Yvert connaissait la sévérité des règlemens de la prison, et il n'osa pas leurrer Norine, mais la douleur concentrée de la jeune fille l'avait ému. Il lui promit de parler au directeur et d'essayer d'obtenir une permission pour l'un des jours suivans.

— J'espère que d'ici là Bigarreau ira mieux, ajouta-t-il; revenez dans deux ou trois jours.

— C'est que, murmura-t-elle, je suis seule au chantier avec le père et je ne voudrais m'absenter qu'à coup sûr, à cause de la besogne... Si c'était un effet de votre bonté de me prévenir du jour où je pourrai le voir?.. Nous demeurons dans la vente du Val-Serveux... Je m'appelle Norine Vincart.

— C'est bien, Norine, j'irai vous rendre la réponse moi-même.

— Mille fois merci, monsieur!.. Elle s'arrêta; un nouveau sanglot crispa ses lèvres. — Mais vous le verrez, vous, monsieur, n'est-ce pas? — Elle tira de son corsage un petit bouquet de bruyères roses et le tendit au garde général : — Remettez-lui ça de la part de Norine... Dites-lui que je les ai cueillies à la Fontenelle, et que je l'embrasse...

Le garde-général prit le bouquet et promit de s'acquitter du message. Norine renfonça ses larmes :

— A vous revoir, monsieur, et à bientôt des nouvelles, n'est-ce pas?

Et elle s'enfuit dans la direction de Germaines.

Le lendemain, Bigarreau allait plus mal, et un gardien vint prévenir Yvert que le n° 24 demandait à lui parler. Il ajouta que la chose pressait, car on s'attendait à ce que le détenu ne passerait pas la nuit.

Yvert courut à l'infirmerie. Le malade n'avait plus le délire, mais il était très affaibli, l'oppression augmentait, et il respirait difficilement. Quand la sœur l'eut averti de la présence de son compatriote, qu'il reconnut cette fois, il eut encore la force d'ébaucher avec sa lèvre inférieure sa grimace habituelle.

— Pas de chance! murmura-t-il de sa voix sifflante... Si j'avais eu seulement cinq minutes, je gagnais le grand bois et je me

moquais d'eux!.. Maintenant mon compte est réglé, m'sieu, je ne reverrai pas le clocher de Villotte...

— Mon pauvre Bigarreau, interrompit le garde général, tu es jeune et fort, tu t'en tireras.

Le garçon fit des paupières un signe négatif.

— Parlons d'autre chose, reprit Yvert; je suis chargé d'une commission pour toi de la part d'une brave fille que tu as connue au Val-Serveux, et qui ne t'oublie pas.

— Norine? demanda tout bas Bigarreau, dont l'œil vitreux s'était soudain rallumé... Vous l'avez vue?

— Oui, repartit le forestier en tirant de sa poche les bruyères roses; voici des fleurs qu'elle a cueillies pour toi à la Fontenelle,.. et elle t'embrasse.

Bigarreau saisit le bouquet, le porta à ses lèvres et à ses narines, comme pour y respirer quelque chose du baiser de Norine et de l'odeur des bois, puis ses yeux se mouillèrent.

— Chère fille!.. Il y a encore de bonnes gens au monde, m'sieu Yvert, et si j'étais resté près d'elle, là-bas, j'aurais pu comme un autre devenir un honnête homme... Je commençais déjà à changer de peau, mais le gardien-chef m'est tombé dessus, et... fini le bon temps! Je ne verrai plus Norine, mais je vous demande en grâce, m'sieu Yvert, de lui porter aussi un souvenir venant de moi... Passez-moi ma veste, là, au pied du lit...

Il fouilla lentement les poches et en tira un couteau à manche de buis, un de ces couteaux de pâtre qu'on nomme des eustaches.

— Vous lui donnerez mon couteau, reprit-il... Je sais bien que c'est un pauvre cadeau... On prétend que ça coupe l'amitié... Mais, dans la circonstance, il n'y a pas de crainte... Quand vous le donnerez à Norine, la *camarde* m'aura déjà coupé le fil à moi-même.

Le garde général essayait en vain de le rassurer.

— Non, non, répéta Bigarreau, je ne me mets pas le doigt dans l'œil, c'est moi qui étrennerai le cimetière où je faisais des terrassemens... Je vous avais bien dit que je ne finirais pas mon bail!.. Que soit, ce n'est pas une façon agréable de s'en aller!.. Le gardien-chef tapait dur, si dur que j'emporterai avec moi la marque de ses *patoches*... Pour en revenir à Norine, quand vous la reverrez, inutile de lui parler de mort et de cimetière... Elle aura déjà assez de peine sans ça!.. Vous lui donnerez le couteau, vous l'embrasserez et vous lui direz tout bonnement qu'on m'a emmené quelque part, bien loin, où je serai beaucoup mieux,.. et que je suis parti en pensant à elle... Voilà ce que vous lui direz, et vrai, ce ne sera pas des blagues, m'sieu!

Un accès de toux lui coupa la parole, et la sœur congédia le

garde général, qui s'éloigna après avoir embrassé son compatriote.

Le lendemain, Yvert se dirigeait tristement vers la vente du Val-Serveux. Quand il eut traversé la combe de la Fontenelle et longé le ruisseau, il aperçut à mi-côte la hutte du père Vincart et s'avança vers le chantier, en s'efforçant de mettre sur son visage assez de sérénité pour en imposer à Norine. Elle l'avait reconnu de loin et elle accourait.

— Hé bien? demanda-t-elle, haletante.

— Il est mieux, répondit laconiquement le garde général; il ne souffre plus.

Il lui en coûtait de tromper la jeune fille, mais il songea qu'il exécutait les dernières volontés de Bigarreau et que, dans la simplicité de son cœur, le pauvre diable avait jugé que ce mensonge serait moins cruel pour Norine.

— Ah! merci! s'écria-t-elle en respirant longuement, et pourrai-je bientôt le voir?

— Hélas! non, mon enfant... Le médecin a ordonné qu'on le changeât d'air, et on l'a emmené loin d'ici,.. dans son pays... Il est parti ce matin.

Les yeux de Norine étaient pleins de grosses larmes.

— Parti! balbutia-t-elle, je ne le verrai plus?

— Il a bien pensé à vous, poursuivit le garde général... Avant de s'en aller, il m'a prié de vous donner ceci.

Il lui tendit le couteau. Norine le prit et le serra nerveusement dans ses doigts.

— Il m'a chargé aussi de vous bien embrasser pour lui.

Alors elle se mit à sangloter en lui tendant sa figure hâlée, et il la baisa sur le front.

— Enfin, soupira-t-elle, si c'est pour son bien!.. Vous me jurez qu'il sera mieux là-bas?

— Je vous le jure!

Et il ne mentait pas, le garde général... Dans le nouveau cimetière, à l'orée du bois, où les retombées des grands hêtres ombrageaient sa fosse, Bigarreau était « mieux. » Il y goûtait un repos absolu, que les mauvais rêves et les *patoches* de la centrale ne pouvaient plus jamais troubler.

André Theuriet.

PAULINE DE MONTMORIN

COMTESSE DE BEAUMONT

V[1].

LA COMTESSE PAULINE DE BEAUMONT ET CHATEAUBRIAND.

I.

Chateaubriand avait trente-deux ans; un portrait de lui, — portrait antérieur à celui de Girodet, — le représente à cet âge tel que ses premiers amis l'ont connu : la tête et le front superbes, les épaules hautes, le corps disproportionné, le regard profond et, quand il le voulait, au dire du comte Molé, le sourire irrésistible. Il était encore l'étrange enfant élevé dans les bois de Bretagne, par un père implacable, par une sœur exaltée jusqu'à la souffrance. Tout avait contribué à développer dans le jeune homme une imagination précoce et sans limite : les savanes américaines, les luttes terribles de la révolution, le dénûment de l'exil, — tout, jusqu'à son étrange mariage, qu'il avait oublié depuis dix ans. Incapable d'équilibre, avec un don aussi démesuré, il avait obéi à la voix de Lucile, un jour qu'en automne, lui parlant avec ravissement de la solitude, au bruit des feuilles sèches qu'ils foulaient sous leurs pas, elle lui avait dit : « Tu devrais peindre tout cela. » Ce mot avait été pour lui une révélation ; il s'était senti naître à l'existence pour

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 15 juillet, du 15 août et du 15 septembre.

laquelle il était fait. La pauvreté dans les greniers de Londres, son roman avec Charlotte n'avaient été qu'un aiguillon de plus. L'*Essai sur les révolutions* était sorti de ses lectures hâtives et mal dirigées; mais dans cette tête ardente et fumeuse encore s'étaient créés *Atala* et *René*.

Il serait téméraire et puéril, après Sainte-Beuve, d'essayer d'entreprendre sur Chateaubriand une étude nouvelle. Non-seulement la moisson est faite, mais les gerbes sont liées. Si cependant le grand critique n'a rien laissé à glaner dans le champ de ses observations, malgré une pointe de mauvaise humeur et presque de jalousie vis-à-vis de l'illustre écrivain, l'objet de tant d'adorations; s'il a curieusement fouillé et comme disséqué sa nature morale, prenant parfois un malin plaisir à étaler ses contradictions et ses misères; s'il ne s'est pas toujours souvenu du mot de Bacon, qu'il faut se garder d'enlever les défauts des pierres précieuses dans la crainte de nuire à la valeur de l'ensemble; il ne connaissait pas les lettres de Mme de Beaumont.

Plusieurs hommes d'ailleurs ont existé dans Chateaubriand. Les premières années du retour de l'émigration ont été celles où il s'est plus franchement montré ce qu'il était; c'est la période où il s'est révélé aimable et bon garçon, n'étant pas toujours pris au sérieux par ses amis dans les incidens de sa vie tourmentée, mais d'une rare sûreté de commerce et d'une modestie qui alors s'ignorait. « Je serais fort aise, écrivait Joubert au comte Molé, que vous voyiez Chateaubriand ici à Villeneuve, pour juger de quelle incomparable bonté, de quelle parfaite innocence, de quelle simplicité de vie et de mœurs et, au milieu de tout cela, de quelle inépuisable gaîté, de quelle paix, de quel bonheur il est capable quand il n'est soumis qu'aux influences des saisons et remué que par lui-même. Sa vie est pour moi un spectacle, un sujet de contemplation ; elle m'offre vraiment un modèle, et je vous assure qu'il ne s'en doute pas; s'il voulait bien faire, il ne ferait pas si bien (1). » C'est le moment où, stimulé et conseillé par des amis dont le jugement était aussi éclairé que leur cœur était ambitieux de sa gloire, il atteignait la perfection du talent et donnait à son style cette ampleur et cette harmonie qui produisaient à l'oreille des effets semblables à ceux de la musique et des beaux vers. M. Molé et lui se voyaient beaucoup en ce temps-là, courant les champs ensemble, et, quand ils dînaient chez Joubert, y soutenant toujours le même avis contre tous les convives et demandant du même plat, à ce point que leur hôte ne se souvenait point d'avoir observé en sa vie une plus parfaite uniformité de cœurs, d'esprits et d'appétits.

(1) Lettres de Joubert, 18 novembre 1804 et 12 juillet 1806.

C'était un autre Chateaubriand que voyait Mme de Beaumont. Il lui rendait visite tous les jours et habituellement deux fois par jour. Seul avec elle, le besoin de plaire lui donnait une tout autre physionomie. Le soir, quand la petite société choisie était réunie et qu'il lisait à haute voix les pages inédites, brûlantes d'*Atala* ou de *René*, quand la conversation avec Joubert et Fontanes prenait des ailes, la séduction se complétait; mais, dans la journée, la causerie intime était de la confidence. Tout entre eux semblait un contraste, jusqu'à leur enfance et leur éducation, l'un ayant vécu dans la solitude et avec la nature, et, au lieu d'y calmer les passions, n'ayant fait que les attiser; l'autre étant allé de bonne heure chercher dans le beau monde raffiné et lettré l'oubli des peines domestiques. Ils possédaient cependant en commun une incurable mélancolie; mais, chez René, qui usait jusqu'à la satiété les désirs dans son cerveau avant de les réaliser, la mélancolie provenait du désaccord entre une intelligence puissante et hautaine, un cœur toujours avide et jeune et une imagination grandiose et désabusée; chez l'autre, la mélancolie avait pris naissance dans des infortunes sans nom, dans la conscience de l'injustice du sort, et dans les pressentimens d'une fin prochaine. Ce n'est pas à Joubert, c'est à Mme de Beaumont que Chateaubriand racontait son adolescence, tour à tour bruyante et joyeuse, silencieuse et triste, ses timidités et ses contraintes devant son père, les consolations que lui apportait la plus jeune de ses sœurs, celle qu'on lui avait livrée comme un jouet, qu'il nommait : ma Lucile, et dont il a gravé l'image avec son air malheureux, ses robes trop courtes, un collier de fer garni de velours brun au cou et une toque d'étoffe noire, rattachant ses cheveux retroussés sur le haut de la tête. Quelqu'éminens que fussent les causeurs de ces soirées, Mme de Beaumont était mieux préparée qu'eux à comprendre René entrant « avec ravissement dans le mois des tempêtes et prêtant l'oreille au sourd mugissement de l'automne. »

Ce langage nouveau des passions, langage si différent de celui des héros de roman du XVIIIe siècle, quelle secousse il donna à une jeune femme neuve encore à de pareilles émotions ! Son esprit, développé par une éducation recherchée et par les études les plus variées, était ouvert à toute tentative de rénovation littéraire. Elle devina quelle sève Chateaubriand apportait dans les lettres desséchées par trop d'analyse et d'esprit. C'était l'école romantique qui commençait. Mme de Beaumont fut la première à la saluer. En louant avec enthousiasme des pages pleines encore des senteurs des bruyères sauvages, elle n'abdiquait pourtant ni sa liberté d'appréciation ni son sens critique; si elle était fascinée, elle n'était pas sans préoccupation du public, peu préparé à ces hardiesses.

Il est bien difficile, quand on admire ainsi, qu'on n'aime pas un peu. Elle admira beaucoup et elle aima davantage; son dévoûment fut à la hauteur de son cœur. Elle est désormais tout entière à la gloire, au bonheur de celui qui vient d'entrer si brusquement dans sa vie et qui, du premier jour, l'a accaparée. Ce n'est pas elle qui aurait mis la main devant la flamme pour empêcher le souffle de la passion de l'éteindre vite; elle eût voulu maintenant être mieux portante; elle le disait, elle l'espérait, tant elle voulait être heureuse des succès d'un autre. Dans un billet insignifiant à Fontanes (août 1800), nous trouvons ce mot : « Il me semble que ma santé est maintenant moins mauvaise. »

De mai 1800 à mai 1801, elle ne quitte presque plus Paris; elle ne fait même pas au Mont-d'Or une saison qu'elle y avait projetée. Chateaubriand lui avait présenté sa sœur; Lucile se prit d'un vif attachement pour Mme de Beaumont. Autant elle était violente, impérieuse, déraisonnable vis-à-vis de Mme de Chateaubriand, autant elle avait accepté la pitié tendre de Pauline (1). Belle et étrange, veuve du vieux comte de Caud, elle se croyait en butte à des ennemis cachés; elle donnait à Mme de Beaumont de fausses adresses pour lui écrire; elle examinait les cachets, cherchait à découvrir s'ils n'avaient pas été rompus; elle errait de domicile en domicile. Ce n'était pas impunément que son âme, surexcitée à seize ans par la solitude, avait tant aimé les rêves; elle ne s'en était jamais guérie. Tandis que son frère y avait trouvé le génie et était parti à temps pour le pays de Céluta et de Chactas, tandis qu'il s'était retrempé dans les souffrances de l'émigration et qu'il avait enfanté la plus originale de ses œuvres, elle Lucile, s'était consumée : elle avait pris l'expression fixe de ses maux quand il la retrouva après huit ans d'absence. En contemplant cette sœur, dévorée par la sensibilité, en apercevant sa jeunesse derrière les yeux un peu égarés de Lucile, que pensa-t-il? Que pensa-t-elle en se voyant idéalisée sous les traits d'Amélie? Si la meilleure partie du talent se compose de souvenirs, quelle trace laissèrent dans son esprit malade certaines pages de *René?* Mme de Beaumont le sut peut-être, en versant des consolations dans cette pauvre âme. C'était entre elles deux à qui souffrirait le plus. « Quand je songe, dit le poète dans ses *Mémoires,* que j'ai vécu dans la société de ces anges infortunés, je m'étonne de valoir si peu. »

Joubert, de retour à Villeneuve, avait repris son existence de paix et d'études. Necker publiait son livre : *Dernières Vues de politique et de finances;* il affirmait que le crédit de la France ne pour-

(1) *Mémoires d'outre-tombe,* et lettre de Joubert à Chênedollé (19 juin 1803).

rait exister sans une constitution libre. Il posait en maxime qu'il n'y a point de système représentatif sans élection directe du peuple et que rien n'autorisait à dévier de ce principe. En restant dans le domaine des théories, l'ouvrage n'eût peut-être pas donné prise à l'irritation de Bonaparte; mais Necker, après avoir prouvé qu'il n'y avait pas de république sous le gouvernement consulaire, en concluait aisément que l'intention du premier consul était d'arriver à la royauté. Il développait avec une force extrême la difficulté d'établir une monarchie tempérée sans avoir recours pour une chambre haute aux survivans des anciennes familles aristocratiques. Lebrun lui écrivit une lettre arrogante et déclara que Mme de Staël serait responsable des idées de son père. Joubert avait apporté le livre de Paris; mais, avant de l'ouvrir, il avait passé dix jours à lire Condillac, le cher abbé de Mme de Beaumont, et son esprit en était tout raidi et desséché; un Massillon sur lequel il avait mis la main l'avait heureusement détendu. Avec Necker, il se sentit tout *rempâté*. Mais comme il en parle bientôt avec finesse (1)! « Tant pis pour ceux qui ne sauront pas trouver dans ce gros livre de l'utilité et se borneront à en rire! Il y a de grands profits à y faire pour sa vie et son esprit. » La lettre de Joubert à Mme de Beaumont se terminait en la priant de le rappeler au souvenir de ses jeunes et aimables compagnons de solitude.

C'est qu'en effet la société de la rue Neuve-du-Luxembourg était vite devenue, sous les regards vifs et doux de Pauline, une réunion où la liberté de l'esprit était exempte de prétentions et d'envie. Tout y excitait l'intérêt, y éveillait la curiosité; le passé et l'avenir s'y donnaient la main sans que les amours-propres opposés vinssent à se heurter. La femme qui animait la conversation lui donnait un liant qui ne portait atteinte ni à l'originalité des idées ni à la soudaineté des impressions. Sismondi, quand il vint à Paris, dix ans après, et qu'il se trouva en présence des anciennes habituées de ce salon, Mme de Vintimille, Mme de Pastoret, Mme de Lévis, recueillit leurs souvenirs; elles en parlaient comme d'un festin continuel de l'esprit, et l'écho de ces fêtes enivrait l'ami de Mme d'Albany et lui tournait la tête. Chateaubriand s'y compléta; son style, qui cherchait avant tout la noblesse de la ligne et qui rencontrait souvent l'effort, fondit ces riches couleurs; il devint, pour emprunter l'image de Joubert, semblable à ce fameux métal qui, dans l'incendie de Corinthe, s'était formé du mélange de tous les autres métaux.

Mme de Beaumont apportait dans son adoration les soucis de la femme aimante et le désintéressement de la faiblesse. Quand elle

(1) Lettre du 1er décembre 1800.

passait, enveloppée d'un châle blanc, toute mignonne, avec l'élégance de son allure, et toute éclairée dans sa pâleur par l'éclat de ses yeux, on eût déjà suivi avec sympathie cette ombre qui glissait; mais lorsqu'elle dirigeait la causerie, qu'elle faisait un véritable usage de ses qualités, de la richesse de ses pensées, de l'excellence de son jugement, on s'expliquait le fécond encouragement que reçut Chateaubriand de ses louanges. Elle fut plus sensible que personne à ces effets merveilleux que l'enchanteur tirait de l'alliance des mots. Ses nerfs mêmes étaient atteints, lorsqu'avec le sens parfait qu'elle avait du beau langage, elle entendait René lire : « Le désert déroulait maintenant ses solitudes démesurées; » ou bien certaines phrases d'*Atala* comme celles-ci : « Sans lui répondre, je pris sa main dans ma main, et je forçai cette biche altérée d'errer avec moi dans la forêt. La nuit était délicieuse, et l'on respirait la faible odeur d'ambre qu'exhalaient les crocodiles couchés sous les tamarins des fleuves. La lune brillait au milieu d'un azur sans tache, et sa lumière gris de perle descendait sur la cime indéterminée des bois. » — Ou bien encore : « Les femmes témoignaient pour ma jeunesse une pitié tendre et une curiosité aimable; elles me questionnaient sur ma mère et sur les premiers jours de ma vie; elles voulaient savoir si l'on suspendait mon berceau de mousse aux branches fleuries des érables, si les brises m'y balançaient auprès du nid des petits oiseaux. C'étaient ensuite mille autres questions sur l'état de mon cœur; elles me demandaient si j'avais vu une biche blanche dans mes songes et si les arbres de la vallée secrète m'avaient conseillé d'aimer. » C'était en écoutant ces phrases pleines de nombre et ces sons harmonieux que Mme de Beaumont disait tout bas à Mme de Vintimille un mot tendre et que nous avons déjà cité. Mais nous-même ne nous attardons pas à ces douceurs du chant; on se laisserait bercer par lui.

Ce talent si neuf allait se produire en dehors du cercle choisi où il se fortifiait. L'*Essai sur les révolutions* était ignoré ou oublié, mais on commençait dans le monde des lettres à parler d'un ouvrage sur les beautés de la religion chrétienne. Fontanes, qui rédigeait le *Mercure*, l'avait annoncé avec éloge. Une lettre sur la seconde édition du livre de Mme de Staël : *de la Littérature dans ses rapports avec les institutions sociales*, mit brusquement Chateaubriand en évidence. Fontanes avait critiqué avec politesse, mais sans ménagement, l'œuvre quand elle avait paru. Dans la préface de la seconde édition, Mme de Staël lui avait répondu. Chateaubriand crut devoir venir au secours de son ami, et dans le *Mercure*

(1) Lettre de Sismondi à Mme d'Albany (mars-juillet 1803).

du premier nivôse an IX, il publia ses observations. Nous n'en parlerions pas si la fille de Necker n'était venue porter à Mme de Beaumont ses plaintes et ses amertumes.

Fontanes avait ainsi terminé son second article (*Mercure*, messidor an VIII) : « Ce qui explique les irrégularités qu'on a relevées dans les ouvrages de Mme de Staël, c'est qu'en écrivant elle croyait converser encore. Ceux qui l'écoutent ne cessent de l'applaudir. Je ne l'entendais pas quand je l'ai critiquée. Si j'avais eu cet avantage, mon jugement eût été moins sévère, et j'aurais été plus heureux. » Fontanes n'avait pas voulu continuer lui-même la polémique ; il avait excité des colères et s'était attiré de vives représailles. Chateaubriand entra donc dans la mêlée. Nous citerons le début et la fin de cette lettre peu connue aujourd'hui et qui eut tant d'éclat. On se rappellera que la théorie de la perfectibilité servait de trame aux développemens du livre de Mme de Staël. « J'attendais avec impatience, mon cher ami, la seconde édition du livre de Mme de Staël. Comme elle avait promis de répondre à votre critique, j'étais curieux de savoir ce qu'une femme aussi spirituelle dirait pour la défense de la perfectibilité. Aussitôt que l'ouvrage m'est parvenu, je me suis hâté de lire la défense et les notes, mais j'ai vu qu'on n'avait résolu aucune de vos objections... Si j'avais l'honneur de connaître Mme de Staël, voici ce que j'oserais lui dire : Vous êtes sans doute une femme supérieure ; votre tête est forte et votre imagination pleine de charmes, témoin ce que vous dites d'Herminie déguisée en guerrière. Votre expression a souvent de l'éclat et de l'élévation. Mais, malgré tous ces avantages, votre ouvrage est bien loin d'être ce qu'il aurait pu devenir. Le style en est monotone, sans mouvement, et trop mêlé d'expressions métaphoriques. Le sophisme des idées repousse, l'érudition ne satisfait pas, et le cœur surtout est trop sacrifié à la pensée. D'où proviennent les défauts? De votre philosophie. C'est la partie éloquente qui manque essentiellement à votre ouvrage. Or il n'y a pas d'éloquence sans religion... Voilà comment je parlerais à Mme de Staël sous le rapport de la gloire. Quand je viendrais à l'article du bonheur, pour rendre mes sermons moins ennuyeux, je varierais ma manière. J'emprunterais cette langue des forêts qui m'est permise en ma qualité de sauvage; je dirais à ma néophyte : Vous paraissez n'être pas heureuse : vous vous plaignez souvent de manquer de cœurs qui vous entendent. Sachez qu'il y a de certaines âmes qui cherchent en vain dans la nature les âmes auxquelles elles sont faites pour s'unir et qui sont condamnées par le grand Esprit à une sorte de veuvage éternel. Si c'est là votre mal, la religion peut seule vous guérir. Le mot *philosophie*, dans le langage de l'Europe, me semble corres-

pondre au mot *solitude* dans l'idiome des sauvages. Comment la philosophie remplira-t-elle le vide de vos jours? Comble-t-on le désert avec le désert? » Le *Journal des Débats,* par la plume de Geoffroy, signala les vues neuves que révélait cette lettre, l'instruction profonde qu'elle supposait, et surtout une imagination qui savait agrandir les objets et les peindre avec force. Il regrettait cependant que les idées ne fussent pas toujours nettes, et que le style fût quelquefois voisin de l'exagération.

De quelque politesse que fussent enveloppées les critiques de Chateaubriand, elles n'en avaient pas moins percé le cœur de Mme de Staël. Elle était à la veille d'être persécutée. Était-il chevaleresque d'écrire qu'elle *avait l'air de ne point aimer le gouvernement actuel?* N'était-ce pas appeler encore sur elle l'attention d'une police soupçonneuse? Mais le cœur impétueux de Mme de Staël était sans rancune. Sait-on comment elle se vengea? Elle employa ses amis à obtenir la radiation de Chateaubriand de la liste des émigrés. Il alla la remercier, et peu de jours après, lorsque parut *Atala,* il exprima dans la préface ses excuses en des termes un peu précieux, où il opposait son obscurité, le peu de gravité des blessures, à l'existence brillante de Mme de Staël. Il fut plus heureux lorsqu'il rendit hommage à ses qualités morales et à sa bonté, dans un compte-rendu qui parut dans le *Mercure*, le 18 nivôse an IX, sur *la Législation primitive* de M. de Bonald. Mme de Beaumont avait cicatrisé les plaies et avait été assez habile pour effacer les froissemens de l'orgueil.

II.

Son affection avait, bientôt après, un sérieux sujet d'alarmes. Chateaubriand venait de prendre le parti de détacher *Atala* du *Génie du christianisme* et de livrer à la publicité cette singulière pièce justificative des beautés de la religion chrétienne. Mme de Beaumont était toute craintive. Cette forme de poème donnée volontairement au récit, ce procédé littéraire si contraire à l'esprit du XVIIIe siècle, la préoccupaient. Partagerait-on l'enchantement qui s'était emparé d'elle, dès le prologue, lorsque les immenses paysages se déroulent avec le cours du Meschacebé? Ces cris d'un cœur malade, les comprendrait-on comme elle les sentait? Le tableau pathétique des derniers instans d'Atala, la sincérité de la passion, feraient-ils accepter la faiblesse de l'invention romanesque? Admirerait-on comme elles le méritaient ces funérailles d'une perfection accomplie, cette veillée funèbre où la lune, « après avoir répandu dans les bois son grand secret de mélancolie, vient comme

une blanche vestale pleurer sur le cercueil d'une compagne ? » La description du convoi où Chactas, après avoir chargé le corps sur ses épaules, descend avec l'ermite de rochers en rochers, « la vieillesse et la mort ralentissant également leurs pas, tandis que les éperviers crient sur la montagne et que les martres rentrent dans le creux des ormes, » ces traits qui mettent à l'idéal le sceau même de la réalité (1), arracheraient-ils des larmes comme dans le petit salon où le charmeur avait lu son manuscrit pour la première fois?

Mme de Beaumont portait au succès du livre toute l'anxiété d'une âme éprise et toute l'ardeur d'une nature souffrante. Elle communiquait ses craintes à Joubert, qui l'aimait à ce point qu'il aima même Chateaubriand ; elle eût voulu que la critique désarmât ses colères ou ses railleries, et Joubert la rassurait : « Je ne partage point vos craintes, car ce qui est beau ne peut manquer de plaire ; et il y a dans cet ouvrage une Vénus *céleste* pour les uns, *terrestre* pour les autres, mais se faisant sentir à tous. Ce livre n'est pas un livre comme un autre... Il y a un charme, un talisman qui tient aux doigts de l'ouvrier. Il l'aura mis partout parce qu'il a tout manié, et partout où sera ce charme, cette empreinte, ce caractère, là aussi sera un plaisir dont l'esprit sera satisfait. Je voudrais avoir le temps de vous expliquer tout cela, et de vous le faire sentir, pour chasser vos *poltronneries* ; mais je n'ai qu'un moment à vous donner aujourd'hui et je ne veux pas différer de vous dire combien vous êtes peu raisonnable dans vos défiances. Le livre est fait et, par conséquent, le moment critique est passé. Il résistera parce qu'il est de *l'enchanteur*. » C'est par ce jugement ferme, au-dessus de son temps, que Joubert nous appartient, à nous plus ou moins enfans de cette école qu'on a appelée (on ne sait pourquoi) romantique et qui n'est que le renouvellement de la beauté. L'homme d'esprit, plus connaisseur du cœur féminin qu'il ne le semblerait, montre un coin de douce malice dans cette lettre adressée à la hâte à un cœur tout palpitant, et dont l'angoisse va grandir à mesure que le jour de la publication approche : « S'il y a laissé des gaucheries, ajoute-t-il, c'est à vous que je m'en prendrai ; mais vous m'avez paru si rassurée sur ce point, que je n'ai aucune inquiétude... Encore une quinzaine et je pourrai vous *gronder* et vous *regarder* tout à mon aise. Portez-vous mieux, je vous en prie. » Quelques « gaucheries, » qui disparurent dans la seconde édition, avaient pourtant échappé. Nous rappellerons, comme exemple, le nez aquilin du père Aubry et sa longue barbe, « qui avaient quelque

(1) Vinet, *Études sur la littérature française au XIXe siècle.*

chose de sublime dans leur quiétude et d'aspirant à la tombe par leur direction naturelle vers la terre. » Quant à la situation délicate d'Atala et de Chactas dans les savanes, objet des mordantes plaisanteries de l'abbé Morellet et de Marie-Joseph Chénier, elle n'était pas une gaucherie, c'était la donnée même du drame; elle ne pouvait être modifiée sans que l'œuvre perdît son caractère. Vraie ou fausse, la situation était sauvée par les larmes. Joubert l'avait bien compris.

Atala parut en avril 1801. Les prédictions de l'amitié se réalisèrent. Le succès dépassa toutes les espérances; l'étrangeté de l'ouvrage ne fit qu'ajouter à la surprise de la foule. L'auteur devint à la mode; son nom passa la frontière, et quatorze traductions, — trois en anglais, sept en italien, deux en allemand, deux en espagnol, — rendirent populaire une œuvre qui rompait de toutes façons avec une littérature fade et vieillie, si nous en exceptons Bernardin de Saint-Pierre et Mme de Staël.

Tandis que les intelligences sans préjugés se désaltéraient avec avidité à cette source fraîche qui venait de jaillir d'une terre épuisée, Mme de Beaumont n'écoutait pas sans tristesse les protestations ironiques et violentes du parti philosophique contre les applaudissemens qui accueillaient *Atala*. Fontanes, dans le *Mercure* du 16 germinal an IX, avait annoncé le livre d'une façon touchante : « L'auteur est le même dont on a déjà parlé, plus d'une fois, en annonçant son grand travail sur les beautés morales et poétiques du christianisme. Celui qui écrit l'aime depuis douze ans, et il l'a retrouvé d'une manière inattendue, après une longue séparation, dans des jours d'exil et de malheur; mais il ne croit pas que les illusions de l'amitié se mêlent à ses jugemens. » Dussault, dans le *Journal des Débats* (27 germinal an IX), faisant un parallèle entre *Paul et Virginie* et *Atala*, attribuait à l'un plus de douceur, de sagesse, de retenue; à l'autre, plus de force, d'impétuosité et de hardiesse. Enfin, Geoffroy lui-même, que Mme de Beaumont redoutait, Geoffroy dont elle disait : « Êtes-vous bien sûr qu'en ruant il montre quatre fers de bon aloi, et n'y aurait-il pas quelque bout d'une corne tout usée? » Geoffroy parlait d'*Atala* comme d'une fiction vraiment originale, dont les détails, aussi neufs qu'imprévus, avaient agrandi le domaine de la haute poésie et enrichi notre langue poétique. Il appelait Chateaubriand l'Homère des forêts et des déserts, pour s'être servi le plus heureusement des formes antiques.

Qui eût pensé que la voix discordante de l'abbé Morellet, bien avant celle de Marie Chénier, se fût élevée, après trente ans de silence, au milieu de ce concert d'éloges? L'abbé était bien connu

de Mme de Beaumont; il avait été le secrétaire du père des Trudaine et avait fréquenté l'hôtel Montmorin. Cette ancienne école spirituelle, sans imagination, et ne sentant pas la supériorité, essayait de barrer la route; les barrières furent renversées. La Harpe, depuis quelques années brouillé avec les philosophes, préparait une réponse. Le *Journal des Débats* l'annonça : elle ne vint pas; mais un plaisant, imitateur de *Candide*, s'avisa de ressusciter *Atala* en deux volumes et de la faire voyager. Fontanes avait souri de cette facétie; pourquoi n'en donnerions-nous pas une analyse? Mme Ferval disait donc un jour : « Que je serais heureuse d'avoir Atala pour amie! Quel plaisir de cultiver cette nature sauvage et de la rendre digne de la société! » Et voilà tout aussitôt que l'on annonce dans son salon Mlle Atala. L'ange qui l'avait ressuscitée, avec Chactas et le père Aubry, leur avait ordonné d'aller dans la *ville du vice*. S'étant embarqués pour satisfaire à l'ordre céleste, ils avaient été séparés par une tempête, et la malheureuse Atala jetée dans une île déserte. Elle se rend à Bordeaux, puis à Paris. Nous ne la suivrons pas dans ses courses diverses; elle visite Chateaubriand et assiste au bal des étrangers. Enfin, elle rencontre un beau matin le père Aubry, qui disait la messe dans l'église des Carmes. Chactas y était aussi; après la messe, ils s'embrassent dans la sacristie.

Si Chateaubriand et la société qui l'entourait n'attachaient aucune importance à ces travestissemens burlesques de choses quelquefois sublimes, les sœurs et les femmes qui aiment ne pardonnaient pas : Lucile et Pauline n'avaient pas ri. « La plaisanterie est plus étrange qu'offensante; mais on cherche à imiter le style de notre ami, et cela me blesse. Le bon esprit de M. Joubert s'accommode mieux de toutes ces petites attaques que moi, qui justifie si bien la première partie de ma devise : « Un souffle m'agite. » C'est en ces termes que Mme de Beaumont donnait son avis à Chênedollé. La postérité a pensé comme Joubert et a ratifié les paroles de Fontanes. Lorsque Boileau avait publié une pièce de vers, il demandait à ses amis : « En a-t-on parlé? » Il croyait que ce n'est pas la critique, mais le silence, qui tue les livres. Si Boileau avait raison, le succès d'*Atala* fut complet : les suffrages des lettrés, les grossières plaisanteries de quelques-uns, lui avaient assuré une place définitive.

Après avoir publié des observations sur la littérature anglaise, particulièrement sur Young et Shakspeare, observations que lui avait suggérées Mme de Beaumont, Chateaubriand jugea que les circonstances étaient favorables au *Génie du christianisme*. Il pensait qu'une apologétique telle qu'il la concevait était celle que demandait l'époque et la seule qu'elle pût accepter; qu'on pouvait parler

de la beauté de la religion chrétienne à ceux qui ne voulaient pas encore entendre parler de ses dogmes (1).

Il a raconté bien avant ses *Mémoires*, dans une curieuse préface, que ses sentimens religieux n'avaient pas toujours été ce qu'ils étaient : « Je pourrais en rejeter la faute sur ma jeunesse, sur le délire des temps, sur les sociétés que je fréquentais ; mais j'aime mieux me condamner. Je dirai seulement les moyens dont la Providence s'est servie pour me rappeler à mes devoirs. » Sa mère, jetée à soixante-douze ans dans les cachots, avait vu périr une partie de ses enfans. Elle expirait sur un grabat où ses malheurs l'avaient reléguée. Elle avait chargé, en mourant, une de ses filles, Mme de Farcy, de rappeler son frère à la religion dans laquelle il avait été élevé. Sa sœur lui manda le dernier vœu de leur mère. Quand cette lettre lui parvint à Londres, Mme de Farcy elle-même n'existait plus ; elle était morte des suites de son emprisonnement. « Ces deux voix sorties du tombeau m'ont frappé. Je suis devenu chrétien. Je n'ai point cédé, j'en conviens, à de grandes lumières surnaturelles : ma conversion est sortie du cœur ; j'ai pleuré et j'ai cru. » Tel était l'état d'esprit dans lequel il se trouvait en Angleterre lorsqu'il composa le *Génie du christianisme;* il avait livré à l'impression le premier volume. Mais Fontanes et Joubert le déterminèrent, rentré de l'émigration, à refondre le sujet en entier ; c'était aussi l'opinion de Mme de Beaumont. Si elle était trop française pour être mystique, elle était trop intelligente pour ne pas comprendre l'importance sociale d'un pareil ouvrage. Son changement de position, plus de bonheur, et le spectacle de la société française renaissante, avaient d'ailleurs fait naître chez Chateaubriand des idées nouvelles. Enfin (et le mot est de lui) on ne peut écrire avec mesure que dans sa patrie.

Il était en veine de travail ; les événemens conspiraient pour donner de l'actualité à son ouvrage. Les astres étaient favorables. Mais il fallait près de Paris un coin paisible, loin des importuns ; il fallait le silence et la fidélité de l'ombre. Alors l'inspiration, après la lecture des livres essentiels à consulter, reviendrait vite. Cette solitude, Mme de Beaumont la trouva, et elle la partagea avec René.

III.

Elle loua à Savigny, pour sept mois, une maison appartenant à M. Pigeau. Cette maison a passé ensuite entre les mains de M. Roret, l'éditeur des *Manuels*. Située à l'entrée du village du

(1) Première édition du *Génie du christianisme;* Migneret, 1802.

côté de Paris, près d'un vieux chemin, elle était adossée à un coteau de vignes et avait en face le parc de Savigny, terminé par un rideau de bois et traversé par la petite rivière de l'Orge. Sur la gauche s'étendait la plaine de Viry jusqu'aux fontaines de Juvisy. La joie que Mme de Beaumont éprouva d'aller s'enfermer dans cette retraite n'avait d'égale que la crainte qu'elle avait eue de ne pas réaliser ce rêve : « J'entendrai le son de sa voix chaque matin, disait-elle à Mme de Vintimille, et je le verrai travailler. » Son enthousiasme n'avait pas plus de bornes que sa tendresse (1).

Quel départ jeune et plein d'entrain ! Jamais Chateaubriand n'avait été plus gai, plus enfant. C'étaient deux écoliers qui s'évadaient. Ils redoutaient, à leur arrivée, la figure du propriétaire sur le seuil de la porte. Heureusement il était absent. Tous ces petits détails, Pauline les a racontés à Joubert. M. Pigeau accourt enfin. Il vient faire signer l'état de lieux : deux poules et deux coqs sont à ajouter. Sept lignes, composées de soixante-douze mots, sont à retrancher et à parapher ! Alors un fou rire commence, et il durait encore quand la lettre partait pour Villeneuve. Le soir même, après le départ du propriétaire, non moins stupéfait d'avoir de si étranges locataires, ils font une promenade aux fontaines de Juvisy par un chemin court et charmant. Comme elle raconte gentiment cette équipée à son indulgent et véritable ami : « A dix heures, toute la maison était couchée et profondément endormie. » Le lendemain matin, le *Sauvage* (c'est ainsi qu'elle désigne Chateaubriand) lui lit la première partie du premier volume en lui indiquant les changemens qu'il devait faire : « En vérité, je lui souhaite des critiques plus froids et plus éclairés que moi; car je ne suis pas sortie du ravissement et suis beaucoup moins sévère que lui. Cela est détestable. » — Non, ce n'était pas détestable ; c'était ce ravissement qui plaisait au *Sauvage;* c'était ce ravissement qui lui faisait écrire ses plus éloquentes pages; c'était la voix divine dont tout poète a besoin. Les sept mois passés à Savigny (de mai à décembre 1801) furent pour Mme de Beaumont la félicité de sa vie. Elle s'occupait avec plaisir des soins du ménage et priait l'excellente Mme Joubert d'acheter pour elle de menus ustensiles, même des cuillers à thé. Le matin, elle déjeunait avec lui, il se retirait ensuite à son travail; elle lui copiait les citations qu'il lui indiquait; elle écrivait à côté de lui, sur la même table. Le soir, ils allaient à la découverte de quelque promenade nouvelle. Tout autour de Savigny, ils trouvaient des vallées ombreuses et des sentiers verts. Au retour de la promenade, ils s'asseyaient auprès d'un bassin d'eau vive, placé au milieu d'un gazon, dans le potager. C'était dans ces soirées qu'elle lui disait sa

(1) Lettre de Mme de Beaumont à Joubert (23 mai 1801).

vie, son malheureux mariage, le ministère de son père, ses angoisses de tous les jours et cette arrivée des bourreaux à Passy-sur-Yonne; mais comme elle préférait se taire et écouter René, parlant de son enfance, expliquant son inexplicable cœur, racontant son émigration, ses voyages (1) : « Je n'ai jamais si bien peint qu'alors les déserts du Nouveau-Monde. » La nuit, quand les fenêtres du salon champêtre étaient ouvertes, Mme de Beaumont remarquait au ciel diverses constellations en lui disant qu'il se rappellerait un jour qu'elle lui avait appris à les connaître. « Depuis que je l'ai perdue non loin de son tombeau, à Rome, j'ai plusieurs fois, au milieu de la campagne, cherché au firmament les étoiles qu'elle m'avait nommées. Je les ai aperçues brillant au-dessus des montagnes de la Sabine. Le rayon prolongé de ces astres venait frapper la surface du Tibre. » Plus tard, trop tôt encore, après avoir été séparé de cette noble femme, il est allé lire *le Dernier des Abencerages* au château de Fervaques, l'épisode de Velléda sous les ombrages de Méreville ou dans les jardins d'Ussé : retrouvait-il alors le signe que Pauline lui avait laissé dans le bleu du ciel pour se souvenir d'elle?

Jamais il n'eut une telle fièvre de composition que dans la maison de Savigny; il en perdait le sommeil, le boire et le manger. De temps à autre, de rares amis venaient troubler la paix de la solitude. Joubert, sa femme et leur jeune enfant, visitèrent les deux ermites. C'étaient les visages les plus bienveillans, ceux que Mme de Beaumont voyait avec le plus de plaisir. On menait les amis aux promenades préférées dans les environs, ou bien dans la soirée on écoutait causer Chateaubriand : « Le fils de Joubert se roulait sur la pelouse, deux chiens de garde et une chatte jouaient; Joubert rêvait en se promenant à l'écart dans une allée. » Certes, si Pauline avait pu dire au temps : *Tout beau!* elle l'eût arrêté dans son cours à ces heures fortunées. Lucile vint ensuite, « comme une âme en peine, s'asseoir une semaine au foyer de Savigny. » Ses vapeurs noires, qu'à dix-huit ans elle pouvait déjà difficilement dissiper, ne la quittaient plus. Il y avait presque de l'humanité à être aimable avec elle. Ayant toujours peur d'être à charge, un mot, une nuance, tout lui semblait sérieux, et elle retournait aussitôt à son existence délaissée. Depuis qu'elle avait perdu sans retour l'espoir de vivre aux côtés de ce frère dont la présence lui était si douce, elle lui demandait du moins, dans le peu de momens passés ensemble, de remplir sa mémoire de souvenirs agréables qui prolongeassent loin de lui son existence. Mme de Beaumont eût voulu enlever l'effroi de l'avenir à cette infortunée qui mêlait sa peine inconnue aux souf-

(1) *Mémoires d'outre-tombe.*

frances ordinaires de l'espèce humaine. C'était Mme de Beaumont qui avait invité à Savigny cette pauvre effarouchée de la vie, mourant de ce mal dont René guérissait en écrivant. Toutes les deux s'occupaient uniquement et sans jalousie de ce grand ennuyé, qui avait la prétention de donner dans un jour plus que d'autres dans de longues années.

Joubert l'avait tout à fait conquis par le sentiment large et franc de son talent. En envoyant, le 1er août, à Savigny une traduction italienne d'*Atala*, il recommandait à Mme de Beaumont de veiller à ce que Chateaubriand fût comme écrivain plus original que jamais et à ce qu'il se montrât constamment ce que Dieu l'avait fait : « L'accent personnel plaît toujours; il n'y a que l'accent d'imitation qui déplaise. » Il joignait à l'appui de ses recommandations un feuilleton de Geoffroy dans le *Journal des Débats* sur l'annonce du *Génie du christianisme*, feuilleton qui contenait des réserves. Les rudesses de la critique plongeaient par-ci, par-là, Chateaubriand dans un véritable état d'abattement. Pour faire accepter Geoffroy et ses ruades, Joubert envoyait quelques lignes remarquables du traité sur *le Divorce*, où Bonald en passant rendait justice à son ami. Il fallait toutes ces précautions pour le relever et ne pas affaiblir sa verve. Bonald gagna dès ce jour ses droits d'entrée dans le salon de la rue Neuve-du-Luxembourg.

Chateaubriand avait en ce moment dans l'imagination de Joubert un redoutable rival. Ce n'était rien moins que Kant. Deux des lettres adressées à Savigny ne parlent que de l'auteur de *la Raison pure*. Joubert était alors à Paris, la tête pleine d'un article que Fontanes préparait, et le préparant lui-même pour mieux exercer ses critiques. L'un des premiers, il juge avec justesse « ce terrible Kant qui doit changer le monde, ce Kant qui tourne tant de têtes, qui occupait tant la mienne et qui a fait rêver la vôtre, » celle de Mme de Beaumont. Oui, Mme de Beaumont n'était pas indifférente, même à Kant; elle ne l'était pas, parce que Joubert s'était attaché avec la passion qu'il mettait en toutes choses à comprendre celui qu'il surnommait un Mont-Athos taillé en philosophe. Comme dans sa réponse, elle apprécie finement Fontanes : « Trop tourbillon pour lire Kant, et, au contraire, de plus en plus disposé à prendre les hautes fonctions pour lesquelles il est fait! » Il n'y eut jamais, du reste, de sérieuses sympathies entre lui et Mme de Beaumont. Elle disait à Joubert : « Votre ami Fontanes, votre poète, » elle ne disait pas : « Notre ami. » Quand il vint à Savigny et que le *Sauvage* lui eut arraché des vers et ses vers les plus beaux, elle eut avec lui une aimable querelle. Il prétendait qu'aucune femme n'aimait la poésie; elle fut un moment effrayée de cette condamnation; « mais je me

suis rassurée en me rappelant l'impression que ces vers m'avaient faite et me font encore. Est-ce une preuve de ne pas aimer, que de n'aimer que ce qui est excellent? » Elle songeait aussitôt à André Chénier, dont elle avait conservé les plus admirables fragmens. Son oreille avait été façonnée par leur mélodie, sa mémoire était encore tout ensoleillée par leur lumière. Elle fit partager à Chateaubriand son antipathie pour les poèmes didactiques et froids des Berchoux et des Esménard, et son enthousiasme pour les amoureuses idylles antiques dont quelques extraits prirent place dans les notes du *Génie du christianisme*.

Il ne faudrait pas croire que ce ne fussent qu'allées et venues à Savigny; les visiteurs n'étaient pas assez nombreux pour en troubler le calme. Une ou deux absences dans les manoirs du voisinage qui commençaient à se rouvrir, au Marais, appartenant à Mme de La Briche, belle-mère du comte Molé, n'empêchaient pas Chateaubriand d'être tout à son œuvre. Il avait la merveilleuse faculté de pouvoir travailler dix ou douze heures de suite; Mme de Beaumont veillait pour lui éviter tout ennui. C'est à peine si elle allait à Paris fin août savoir des nouvelles du fils de Joubert, qui avait eu un peu de fièvre, visiter l'exposition de peinture, chercher quelques livres, particulièrement les *Salons* de Diderot, pour lesquels elle reprit ses anciennes admirations, acheter les nouveautés et surtout recevoir de Joubert, à la veille de son départ pour Villeneuve, ses bons et gros baisers qui en valaient bien la peine par l'invariable affection dont ils étaient le naïf et respectueux témoignage.

Elle revenait vite se remettre sous le joug désiré, après avoir définitivement réussi à calmer Mme de Staël et à justifier Chateaubriand dans cette interminable querelle des lettres du *Mercure*. « Laissons maintenant, écrivait-elle, les tracasseries de ce monde qu'il ne faudrait voir qu'en perspective, seulement du rivage et comme les tempêtes, pour s'applaudir d'être à l'abri. » Ils restèrent à Savigny jusqu'en décembre. La lassitude ne venait pas. « Nous menions une vie si douce que nous formions le projet enchanteur de la continuer. » Le *Génie du christianisme* s'achevait; mais il fallait consulter les documens. La nomenclature des ouvrages que Chateaubriand voulait dévorer était longue. C'étaient l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, l'*Histoire du Paraguay*, par le père Charlevoix, l'*Histoire de la Nouvelle-France*, les *Lettres édifiantes*, les *Missions du Levant*, l'*Histoire des moines*, Montfaucon, d'Héricourt, etc. C'est à Joubert que Mme de Beaumont s'adresse; il fournit tous les renseignemens, indique les noms des libraires, le prix des volumes; il envoie même son frère Armand aux deux solitaires pour leur donner des éclaircissemens plus positifs; mais ces in-folio

le faisaient trembler; il aurait voulu qu'ils restassent dans la chambre, et que Chateaubriand n'en transportât rien dans ses conceptions. Joubert ne se le figurait pas écrivant une œuvre d'érudition et de théologie. « Dites-lui, — c'est à Pauline qu'il adresse ses conseils pleins de bon sens, — dites-lui qu'il en fait trop, que le public se souciera fort peu de ses citations et beaucoup de ses pensées; que c'est plus de son génie que de son savoir qu'on est curieux, que c'est de la beauté et non de la vérité qu'on cherchera dans son ouvrage; que son esprit seul et non pas sa doctrine en pourra faire la fortune; qu'enfin il compte sur Chateaubriand pour faire aimer le christianisme, et non pas sur le christianisme pour faire aimer Chateaubriand. Il ne ressemble pas aux autres prosateurs; qu'il fasse son métier, qu'il nous enchante! Il rompt trop souvent les cercles tracés par sa magie; il y laisse entrer des voix qui n'ont rien de surhumain et qui ne sont bonnes qu'à mettre en fuite les prestiges. » Le triomphe du sentiment religieux, nous n'en pouvons douter, était le vrai but des efforts de Chateaubriand; mais Joubert croyait qu'il devait se borner à réaccoutumer la nation à regarder le christianisme avec quelque faveur, à respirer avec quelque plaisir l'encens qu'il offre, à entendre ses cantiques avec quelque approbation. C'était là sa tâche; le reste appartenait à la religion. Si la poésie et la philosophie pouvaient à la fois lui ramener l'homme, elle s'en réemparerait bientôt à l'aide de ses séductions et de ses puissances. Le difficile était de réveiller le désir de revenir dans ses temples : c'était ce que Chateaubriand pouvait faire.

Mme de Beaumont, à qui Joubert donnait la mission d'éclairer son compagnon de solitude, lui avait lu cette lettre en entier. Il en avait été satisfait, mais il n'entendait pas en profiter. Il s'était écrié vingt fois pendant la lecture : « C'est le meilleur, le plus aimable, le plus étonnant des hommes! Oui, je le reconnais bien. Il craint toujours que je ne cite trop. » Puis il s'était mis à rire. Les livres étaient arrivés, et il avait fait des *Lettres édifiantes* et des écrits des missionnaires un usage merveilleux. Il avait même su tirer parti du fatras sec et aride de l'*Histoire des moines*. Mme de Beaumont s'y était mortellement ennuyée. Elle trouvait une sorte de miracle dans la manière de travailler de Chateaubriand, dans ce don de rassembler des traits épars. Après avoir écrit certaines pages, il les lisait à son amie; il la faisait parfois fondre en larmes et il pleurait lui-même sans se douter que son talent fût pour quelque chose dans l'effet qu'il produisait. « Au milieu de mon ravissement, répondait-elle à Joubert, il faut que je vous avoue la crainte dont je suis tourmentée et qui ne me laisse pas un moment de repos. Il veut que son

ouvrage paraisse au mois de février au plus tard, et d'après ce qu'il a encore à faire et surtout à refaire, s'il paraît aussitôt, je suis entièrement convaincue que ce ne peut être qu'avec de grandes imperfections et très faciles à effacer, en se donnant plus de temps. Mais la moindre note sur ce ton le jette dans un abattement qui approche du désespoir, de sorte que j'ose à peine m'avouer à moi-même toute ma crainte. »

Heureux l'écrivain, heureux l'artiste qui peut ainsi inspirer à une femme éminente et intimidée de pareilles sollicitudes! Mais il faut achever de citer cette lettre si instructive sur l'élaboration du *Génie du christianisme*. Mme de Beaumont n'a qu'à y gagner.

« Mon seul espoir (1) est qu'en lui montrant ces imperfections, il se sentira, de sa propre impulsion, forcé de les faire disparaître; mais l'impatience de finir ne lui fera-t-elle pas illusion? Je n'ai jamais mieux senti que dans cette occasion le malheur de n'avoir pas un goût plus ferme, plus sûr, plus exercé, et de manquer de cette conviction et de cette force qui entraînent. » Puis elle revient sur cette recommandation de Joubert : « Il faut cacher son savoir; » et, avec la perspicacité de son esprit délicat, elle met le doigt sur un des principaux défauts du livre : « Il a réellement retranché beaucoup de citations; mais il en a beaucoup ajouté. Ce qui m'effraie surtout, c'est la légèreté avec laquelle il énonce certains jugemens qui demanderaient, pour ne pas effaroucher, à être présentés avec une adresse et un art infinis. A cela il n'y a plus de remède. Ce qui me rend timide dans mes observations, c'est qu'il est réellement important pour lui que son ouvrage paraisse promptement. Sans cela, j'aurais bien plus de courage, et je ne serais effrayée que de son extrême docilité. »

Cette docilité, Chateaubriand l'eut toujours; même dans tout l'éclat de sa gloire, quand il écrivait aux *Débats*, Bertin l'aîné, sans le consulter et sans avoir à redouter des reproches, raturait, corrigeait ses articles. Mais pourquoi donc cette hâte? Pourquoi ce désespoir à l'idée d'un retard dans la publication de son livre?

Le concordat était promulgué, et les cultes chrétiens rétablis dans toute l'étendue de la république française. Un *Te Deum* solennel avait été chanté à Notre-Dame. Bonaparte, en grand appareil, revêtu de l'habit rouge des consuls, entouré de ses généraux et commandant du regard la soumission, — suivant la parole de M. Thiers, — était allé assister à la cérémonie. Il avait trouvé un rapporteur comme Portalis pour rendre sa pensée potitique avec la formule gouvernementale la plus achevée. Dans le parti libéral, l'opinion se bor-

(1) Lettre de Mme de Beaumont (septembre 1801).

nait à désirer qu'on cessât toute persécution à l'égard des prêtres et qu'on abolît le serment civique; l'école de Mme de Staël se fût contentée de la tolérance loyale et absolue (1); mais le premier consul n'avait pas souci seulement des sentimens religieux, la police des cultes le préoccupait à un plus haut degré. Il avait fort approuvé ces paroles de son éminent conseiller d'état : « La multitude est plus frappée de ce qu'on lui ordonne que de ce qu'on lui prouve; » et il faisait contracter un mariage de raison entre la révolution et l'ancienne France représentée par le catholicisme. Chateaubriand avait le tact de l'à-propos. Il sentait qu'après l'orage qui avait emporté non-seulement le culte, mais encore le sens des choses chrétiennes, la foule promettait un succès à celui qui se présenterait pour satisfaire le besoin de croire. A côté des rapports de Portalis, il fallait, pour les imaginations désaccoutumées des impressions religieuses, un peintre, un poète épris des beautés extérieures et morales du christianisme, plus qu'un théologien. Et voilà pourquoi « il travaillait comme un nègre (2). »

Joubert le poussait aussi. « Achevez, vous corrigerez à la fin. » C'est la conclusion de sa très belle lettre du 1er septembre; et comme, dans un précédent billet, Pauline tout heureuse, ce qui n'était pas son habitude, lui parlait gaîment du degré de renommée où était arrivé un gras animal dont les *grillades opimes* lui étaient promises, Joubert, charmé par son enjoûment, lui répond sur le même ton. « Dans peu de jours, il ne sera bon qu'à être tué. Mais il est amoureux de vos dents blanches et ne veut être mangé que par vous. Venez, que nous puissions vous offrir le mets d'Eumée, les festins du divin porcher... Je souhaite qu'il vous soit resté quelque pointe de cet effroyable appétit. » Ces gaîtés bourguignonnes lui servaient de transition pour gronder sa jeune amie, qui lisait, malgré ses défenses, les journaux hostiles à Chateaubriand et qui s'en émouvait : « Vous voulez dévorer et l'on vous a mordue; vous savez bien? Le *Journal de Paris*, je suis fâché que vous l'ayez su, et que vous l'ayez senti. Cela n'en valait pas la peine. Vous devriez ne lire aucun journal, tant que vous serez en travail. Pour Dieu, fermez à tous ces vents folliculaires les fenêtres de votre tête, ou ils souffleront votre chandelle. Elle se rallumera d'elle-même avec le temps, il est vrai, mais ce sera du temps perdu et du bon ouvrage de moins. »

Ils travaillèrent si bien qu'à la fin novembre le *Génie du christianisme* était achevé. L'épisode de *René* fut retouché. S'il n'avait pas de date, nous y trouverions dans deux phrases les traces du séjour à

(1) *Considérations sur la révolution française*, par Mme de Staël.
(2) Lettre de Mme de Beaumont du 18 septembre 1801.

Savigny. On se rappelle que Mme de Beaumont avait un frère, jeune officier de marine, qui s'était noyé à l'île de France. Dans la lettre d'Amélie qui commence par ces mots : « Le ciel m'est témoin, mon frère, que je donnerais mille fois ma vie... » Chateaubriand a glissé le souvenir du jeune Montmorin : « Quel besoin de vous entretenir de l'incertitude et du peu de valeur de la vie? Vous vous rappelez le jeune M.., qui fit naufrage à l'île de France? Quand vous reçûtes sa dernière lettre, quelques mois après sa mort, sa dépouille terrestre n'existait même plus. » Il est un autre point que nous n'avons pas voulu toucher encore, et que nous ne pouvons cependant, en historien fidèle, plus longtemps négliger. Chateaubriand était marié depuis dix ans, et depuis dix ans il n'avait pas revu celle qui portait son nom. Les douleurs et les misères avaient passé sur la tête de l'émigré sans qu'il y eût eu de rapprochement. En novembre 1801, il écrivait à Mme de Chateaubriand; de la réponse dépendait un voyage qu'il devait faire avec Mme de Beaumont à Villeneuve. Deux chapitres réservés dans le *Génie du christianisme* sur deux sujets qu'elle connaissait peut-être mieux que lui, devaient être écrits sous les yeux de Joubert : l'un sur La Bruyère, l'autre sur les solitaires de Port-Royal. La délicate tendresse de Mme de Beaumont pouvait s'alarmer de la probabilité d'un voyage en Bretagne. Chateaubriand sollicitait déjà un poste diplomatique, et une réconciliation paraissait nécessaire. Mme de Beaumont était en outre dans ce moment en proie à une autre inquiétude. Une de ses nièces, la fille aînée de Mme de La Luzerne, était gravement malade à Versailles. Son rêve de passer quelques semaines avec Chateaubriand en Bourgogne, de lui montrer les lieux qu'elle avait habités, Theil, Passy-sur-Yonne, la chaumière de Dominique Paquereau, ce rêve, « dont elle se berçait depuis trois mois, elle n'y renonçait qu'avec désespoir. La contrariété et l'inquiétude l'étranglaient. » Elle n'hésita pas cependant. Chateaubriand l'ayant interrogée, elle lui conseilla de suivre les voies communes. Mme de Chateaubriand vint en janvier 1802 à Paris; elle n'y resta que quelques jours et ne vécut auprès de son mari qu'à partir de 1804, après son retour d'Italie et sa démission d'envoyé plénipotentiaire au Valais. Nous lisons dans *René*, qui fut définitivement achevé en octobre 1801 : « Pressé par les deux vieillards, il retourna chez son épouse, mais sans y trouver le bonheur. »

IV.

C'est ainsi que se termina le séjour à Savigny. Mme de Beaumont revint rue Neuve-du-Luxembourg plus souffrante, mais non pas

guérie de son affection. La petite société se retrouva groupée autour d'elle pendant l'hiver. Les lettres de Joubert nous manquent pendant toute l'année 1802; mais de nouveaux amis nous renseignent, et d'abord Chênedollé. Rentré de Suisse en 1799, après avoir rompu avec Rivarol, il avait visité Coppet et pu comparer entre elles les deux plus brillantes conversations du siècle; il s'était lié un instant avec Adrien de Lézay pendant qu'il composait sa constitution helvétique; enfin, fixé à Paris, grâce encore à l'appui de Mme de Staël, qui le fit rayer de la liste des émigrés par l'intermédiaire de Talleyrand, il avait été présenté à son compatriote Chateaubriand et avait subi, comme tant d'autres, sa fascination. Pendant deux ans, il le vit tous les jours, et voulut s'unir à lui par des liens plus étroits en épousant Lucile. Un autre aimable et honnête esprit, plus apprêté peut-être, mais droit et sûr, avait mérité d'être introduit dans le cénacle : c'était Guéneau de Mussy. Tout ce monde distingué, ayant le même goût pour les lettres, dédaigneux des vulgarités, aimant les hauteurs, simple et ne ressemblant à personne, s'était attribué des surnoms dans l'intimité. Chateaubriand était l'illustre Corbeau, Chênedollé le Corbeau de Vire, Guéneau le petit Corbeau, Fontanes le Sanglier d'Érymanthe, Mme de Staël le Léviathan, Mme Vintimille Mauvais-Cœur, et enfin, la charmeresse entre toutes, Mme de Beaumont, était surnommée l'Hirondelle.

Ce fut le *Génie du christianisme* qui occupa les premiers mois de 1802. Chateaubriand avait communiqué les premières feuilles à Lucien Bonaparte, et dans sa préface, il faisait directement appel au premier consul : « Tout homme, dût-il perdre sa réputation d'écrivain, est obligé en conscience de joindre sa force, toute petite qu'elle est, à celle de cet homme puissant qui nous a retirés de l'abîme. » Et après avoir cité les paroles de l'Écriture à Cyrus : « Allez, montez sur la montagne sainte de Jérusalem, rebâtissez le temple de Jéhovah ! » Chateaubriand ajoute ces paroles : « A cet ordre du libérateur, tous les Juifs, et jusqu'au moindre d'entre eux, doivent rassembler les matériaux pour hâter la reconstruction de l'édifice. Obscur Israélite, j'apporte aujourd'hui mon grain de sable. »

Le livre parut au moment désiré. Fontanes, depuis longtemps, l'avait sonné dans le *Mercure*. Il avait particulièrement insisté sur la nouveauté de l'épisode de *René* et sur l'élévation plus continue du style. Quand le *Génie du christianisme* fut enfin publié, il le salua par deux articles larges, vigoureux, dignes du sujet. Le premier débute ainsi : « Cet ouvrage, longtemps attendu et commencé dans des jours d'oppression et de douleur, paraît quand tous les maux se réparent et quand les persécutions finissent. » Voici la conclu-

sion du second : « Il ne m'appartient pas de marquer le rang de cet ouvrage; mais des hommes dont je respecte l'autorité pensent que e *Génie du christianisme* est une production d'un caractère original que des beautés feront vivre, un monument à jamais honorable pour a main qui l'éleva et pour le commencement du XIXe siècle, qui l'a vu naître. »

Au surplus, les qualités du livre furent justement marquées dès son apparition. Nous n'exceptons de cette équité que le jugement des sectaires, et il y en a toujours. S'il est vrai qu'on en nota le défaut principal, à savoir : l'embarras du peintre aux prises avec le théologien, de telle sorte qu'on ne savait pas s'il s'agissait de la vérité du christianisme ou seulement de sa beauté, on rendit unanimement hommage et tout d'abord à la magie du style et à la richesse de l'imagination. Il fallut plus de temps pour s'apercevoir qu'une esthétique nouvelle était sortie de cette œuvre, que la poésie et la critique avaient été renouvelées, comme il fallut aussi les désastres de l'empire et l'ébranlement subi par les cerveaux pour donner à l'épisode de *René* son véritable caractère et mettre à la mode ce tempérament de jeune blasé qui n'avait joui de rien, de jeune désespéré qui pleurait des illusions qu'il n'avait pas eues.

Nous ne parlerions pas des combats qui se livrèrent autour du nom de Chateaubriand et qui le portèrent du premier bond sur le bouclier, si nous n'avions pas retrouvé, chez la pauvre Hirondelle de la rue Neuve-du-Luxembourg, les contrecoups de l'émotion produite par les articles de Ginguené dans la *Décade philosophique* (1). Ce n'était pas cette fois l'auteur qui était mis en cause, c'était l'homme. Ginguené était Breton; il avait connu Mme de Farcy, une des sœurs de Chateaubriand; il l'avait connu lui-même, alors qu'il s'essayait dans l'*Almanach des Muses*. On ne put dissimuler ces attaques personnelles à Mme de Beaumont; elle en fut sérieusement malade. Nous croyons intéressant de reproduire une partie de cette longue critique :

« Je pouvais être suspect dans l'examen qu'on attendait de moi : l'auteur est mon compatriote. J'ai eu des liaisons d'amitié avec une partie de sa famille et avec lui-même; je l'ai vu naître en quelque sorte à la société et aux lettres; même depuis son retour et malgré le bruit qui annonçait déjà son livre, je l'ai revu avec l'intérêt dû à ses malheurs, à ses qualités estimables et à nos anciennes relations. On savait tout cela, mais on connaissait mon impartialité et mon indépendance. Je me suis prêté le mieux que j'ai pu à la séduction, et certes, ce n'est pas ma faute si je n'ai pas été séduit. » Ginguené se demande alors si l'ouvrage est un livre dogmatique,

(1) *Décade philosophique* (30 prairial, 10 et 20 messidor an X).

ou une poétique, ou un traité de philosophie morale, et, arrivant à discuter les origines du *Génie du christianisme*, il commente la préface où se trouve ce mot : *J'ai pleuré et j'ai cru*, et il dit : « L'auteur s'est-il bien rendu compte de ce que c'est que croire? Quel rapport y a-t-il entre les croyances d'un dogme et des larmes? Quelle solidité peut-il y avoir dans une conversion ainsi opérée et que, par conséquent, d'autres larmes pouvaient détruire? Bien plus, quels étaient donc ces égaremens dont le souvenir troubla les derniers jours de sa malheureuse mère? Étaient-ce ces déclarations et ces sophismes dont il s'accuse et qu'elle avait peu entendus? A quels dogmes étaient inhérens les principes de morale qu'il avait paru oublier? En lisant la lettre de son aimable sœur, dont il apprit bientôt la mort et qu'il n'a pas été seul à pleurer, quels dogmes sentit-il reprendre pour lui toute leur évidence et quelle liaison nécessaire avaient-ils avec les sentimens moraux qui reprirent en même temps sur lui tout leur empire? Je serais fâché qu'il lui fût désagréable d'être ainsi pressé de questions; mais enfin, quand on se donne pour le régénérateur de la religion et des mœurs, quand on porte aussi loin qu'il le fait une intolérance dont peut-être il ne s'est pas rendu compte, mais qui n'en existe pas moins dans son livre et dans sa doctrine, il faut commencer par scruter à fond, pour me servir de son langage, et ses reins et son cœur. » Étonnons-nous maintenant que Chateaubriand, dans ses *Mémoires*, ait parlé en termes sanglans de Ginguené!

Sauf un mot spirituel à Adrien de Montmorency sur le chapitre de la Virginité, Mme de Staël fut bienveillante; mais Benjamin Constant, dans une lettre à Fauriel, fut très dur. Il allait jusqu'à prétendre que le style était du galimatias double et que, dans les plus beaux passages, il y avait un mélange de mauvais goût annonçant l'absence de la sensibilité comme de la bonne foi. Décidément, l'instinct de Mme de Beaumont ne l'avait pas trompée; il y avait antipathie de race entre elle et l'ami de Mme de Staël. En revanche, un journaliste qui devait être pour Chateaubriand, dans ses mêlées politiques de la restauration, ce qu'avaient été Fontanes et Joubert dans ses débuts littéraires sous le consulat, écrivit dans le *Journal des Débats*, à propos du *Génie du christianisme*, un de ses premiers articles. Cet inconnu était M. Louis Bertin : « Cet ouvrage contient une pensée vraie et grande qui en fait la force et qui est cachée sous la pompe des images comme une forte poutre destinée à soutenir l'édifice, que l'artiste a taillée en colonne pour l'orner. Cette pensée est que le christianisme a mis le beau idéal dans les arts, parce qu'il a mis le beau moral dans la société. (1) » Telle était la

(1) *Journal des Débats* (6 prairial an x).

donnée du jeune rédacteur en chef. Il sortait à peine de la prison du Temple, où il avait été jeté pour un complot imaginaire, et il devait jouir bien peu de temps de sa liberté. Chateaubriand le rencontra en Italie en 1803, le remercia, et leurs cœurs se lièrent pour toute la vie.

En quelques jours, la première édition était épuisée; la seconde était très corrigée et précédée d'une courte dédicace à Bonaparte. La marche du monde s'accomplissait; l'homme du destin, qui prenait le haut bout dans la race humaine, avait pensé à Chateaubriand. La phrase de sa dédicace : « Les peuples vous regardent, » avait fait plus d'impression qu'une entrevue, avait été plus puissante que la protection de Mme Bacciochi et de Lucien. Il s'agissait de la place de premier secrétaire de l'ambassade de Rome. L'ambassadeur était l'oncle du premier consul, le cardinal Fesch. Chateaubriand hésitait. L'abbé Émery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, vint, au nom du clergé, le conjurer d'accepter. Il prétend, dans ses *Mémoires*, qu'il aurait peut-être reculé si la pensée que le climat serait favorable à Mme de Beaumont n'était venue mettre un terme à ses scrupules.

Elle suivait ces négociations avec anxiété; ses lettres à Chênedollé en portent témoignage; elle ne pensait pas à elle. De plus en plus détachée et fidèle, à mesure qu'elle descendait les marches du tombeau, elle écrivait le 7 fructidor 1802 : « Notre ami veut attendre la décision d'une nouvelle espérance pour vous répondre. Si elle se réalisait, il n'y aurait pas la moindre apparence de fiction dans la lettre déterminante qu'il doit vous écrire; mais ne nous flattons point. S'il était vrai qu'espérer, c'est jouir, nous serions bien heureux, car nous espérons beaucoup. A la vérité, nous changeons souvent de vues, de projets et d'espérances; ils ont le bon esprit de se trouver bien de cette vie, cependant bien fatigante; je les en félicite; mais l'Hirondelle est toujours le plus noir des corbeaux, sans en excepter celui de Vire. Cet aimable Corbeau, quoique absent, est toujours parmi nous, nous en parlons sans cesse, nous cherchons toutes les manières de le rappeler de son exil, de ne plus le laisser s'envoler. Il entre dans tous nos projet de voyage, de retraite ou de repos. »

Elle avait bien vite, on le voit, accepté pour siens les amis de Chateaubriand; elle avait requis leur plume dans la bataille et tous l'avaient donnée. Guéneau de Mussy, au *Mercure;* Chênedollé, aussi au *Mercure* et au *Journal des Débats;* Bonald, au *Publiciste* (1).

(1) *Journal des Débats* (5 messidor an x); *Publiciste* (14 floréal an x); *Mercure,* 4 thermidor et 3 ventôse an xi).

Mais Chênedollé avait un degré de plus dans l'amitié de Pauline, parce qu'il avait une place à part dans le cœur de René. Il espéra un moment le faire entrer avec lui dans la carrière diplomatique; le mariage avec Lucile dépendait de ce projet. Elle était à Paris, chez Mme de Beaumont, attendant un résultat. Chateaubriand avait écrit au père de Chênedollé pour le déterminer à consentir à quelques sacrifices d'argent et n'avait pas réussi. Lui-même était en ce temps-là peu décidé à partir; il recherchait quelques distractions et acceptait des invitations dans les châteaux qu'on rouvrait. Pendant une visite à la campagne, chez Mme de Vintimille, vendémiaire 1802, Mme de Beaumont continuait d'instruire Chênedollé de tous les incidens de la petite société : « Notre ami n'est sûr de rien. Sa destinée est plus incertaine que jamais, tout est dans le vague et tristement dans le vague; cependant, à son retour de la campagne, il vous écrira la lettre déterminante, si nécessaire pour vous tirer de cet abîme d'ennui et pour vous ramener au milieu de nous. S'il eût été sûr que vous voulussiez la lettre, quel que fût l'état des choses, il l'aurait écrite; vous l'aurez incessamment. La correction de l'ouvrage (seconde édition du *Génie du christianisme*) est entièrement finie; l'article de Fontanes a paru et surpasse nos espérances... Le petit Corbeau (Guéneau de Mussy) est parti pour la Bourgogne; l'autre Corbeau (Chateaubriand) est à la campagne avec Mauvais-Cœur (Mme de Vintimille). »

Dans cet intervalle, *Delphine* était publiée. En présence d'attaques injustes et parfois grossières, Mme de Beaumont prit énergiquement la défense de Mme de Staël. On ne saurait croire sans les avoir lues de quelles injures Michaud, et plus particulièrement Fontanes, avaient salué l'apparition de ce beau livre. Aucune mesure n'avait été gardée. Traiter ainsi une femme de génie! on ne se l'expliquerait point, si l'on n'apercevait pas derrière le futur grand-maître de l'Université le courtisan, celui qui ne pardonnait pas à la fille de Necker de rester l'apôtre convaincu des libertés constitutionnelles et le défenseur éloquent des idées anglaises en face du despotisme grandissant. Aucune excuse ne peut faire oublier des violences de langage et des outrages comme ceux-ci : « Delphine est si bavarde qu'elle parle toujours la première et la dernière. Parler est pour elle le bonheur suprême. Autrefois on appelait des commères ces femmes insupportables qui veulent toujours dominer la conversation; mais depuis que nos mœurs se sont perfectionnées, on trouve bien qu'une femme se fasse orateur dans un salon, et plus elle manque aux bienséances, aux devoirs de son sexe, plus on lui applaudit. Telle est Delphine. Ce caractère existe, et Mme de Staël a pu le peindre, mais elle a eu tort de croire qu'un

caractère pareil inspirerait de l'intérêt. Elle parle de l'amour comme une bacchante, de Dieu comme un quaker, de la mort comme un grenadier, et de la morale comme un sophiste. Pas de fraîcheur dans ses pensées, pas de jeunesse dans ses sentimens, point de naturel dans ses paroles; tout est exaltation ou dissertation. Lorsque Léonce est condamné à mort et qu'un quart d'heure avant d'être fusillé, il dort la tête appuyée sur les genoux de Delphine, elle parle de la beauté et du visage enchanteur de son amant. Si la décence n'arrêtait notre plume, nous couvririons d'un mépris ineffaçable ces êtres dégradés dont les passions ne peuvent être amorties par l'image de la mort. Quelle dégradation! Et des femmes croient faire honneur à leur sensibilité en vantant un pareil ouvrage! Qu'elles y prennent garde : trop souvent en jugeant une fiction, on révèle son propre secret. L'ouvrage par le style ressemble assez à une traduction d'allemand en français. Mme de Staël a livré le secret des trois caractères nés de la philosophie du XVIIIe siècle : le premier qui se compose d'égoïsme et d'exaltation, le second de commérages et de prétentions morales et politiques, le troisième de niaiserie et d'instruction. »

On est heureux du moins d'entendre la protestation de Mme de Beaumont dans une lettre à Chênedollé : elle était impatiente de lire *Delphine*; est-ce qu'elle n'y retrouvait pas une partie de sa jeunesse? est-ce qu'elle n'y entendait pas l'écho de ses premières conversations? Elle emporta le roman à Luciennes; pendant l'absence de Chateaubriand elle était allée voir Mme Hocquart, qui lui rappelait les plus tendres souvenirs, celui de son frère Calixte. Mais Luciennes n'eut pas de charme pour elle; la vue que l'on découvrait du château et qui la ravissait autrefois ne l'intéresse plus. « La campagne est desséchée, et la société m'ennuie. » — « Il n'y a plus qu'une société pour moi! La pauvre Hirondelle est dans une sorte d'engourdissement fort triste (1). » Chateaubriand était encore absent; il était allé à Lyon poursuivre une contrefaçon du *Génie du christianisme*. Il voulait ensuite se rendre en Bretagne pour expliquer à Mme de Chateaubriand son entrée dans la diplomatie. On n'en avait rien dit d'avance à Mme de Beaumont; il prévint Chênedollé : « Ne manquez pas d'écrire rue Neuve-du-Luxembourg pendant mon absence, mais ne parlez pas de mon retour par la Bretagne. Ne dites pas que vous m'attendez et que je vais vous chercher. Tout cela ne doit être su qu'au moment où l'on nous verra tous les deux. Jusque-là je suis à Avignon, et je reviens en droite ligne à Paris. » Il fallait, en effet, ménager une santé de plus en plus frêle. Quel-

(1) Lettres de Mme de Beaumont (7 fructidor, 7 vendémiaire 1802).

que grand que fût le courage de Mme de Beaumont, les émotions la brisaient, son parler devenait plus lent; son caractère avait pris une sorte d'impatience qui tenait à la force de ses sentimens et au mal intérieur qui la rongeait.

Chateaubriand partit pour Rome au mois de mai 1803. La société de la rue Neuve-du-Luxembourg ne battit plus que d'une aile : le dieu n'y étant plus, le temple fut déserté. Ce n'était pas cependant le plus brillant causeur, à moins qu'il ne voulût séduire. La conversation la plus abondante, la plus littéraire, la plus pittoresque, la plus fertile en citations heureuses, était celle de Fontanes. Le comte Molé causait peu et n'avait que des jugemens; Joubert, quand il n'était pas seul avec un interlocuteur, était distrait; Pasquier était fin et contait à ravir; Chênedollé avait spécialement gardé souvenance d'une discussion éloquente sur Montesquieu un soir que Mme de Beaumont avait lu tout haut le dialogue de *Sylla et Eucrate*. Celle qui savait animer ce salon de sa haute intelligence et de sa suprême distinction était maintenant abattue et à peine résignée. Guéneau de Mussy lui ayant apporté, peu après le départ de Chateaubriand, un article du *Mercure* qu'elle réclamait, la dépeint dans toute sa débilité (1) : « Figurez-vous un corbeau ou plutôt un butor qui aborde une hirondelle gracieuse et aérienne; mais j'étais fort de ma conscience, j'avais l'article en poche, je me souciais fort peu d'être ridicule... J'ai donc fait de fort bonnes affaires chez Mme de Beaumont, et cependant, tout en changeant les illusions de terreur que j'apportais en sa présence en un véritable sentiment de reconnaissance pour ses bontés et ses manières engageantes, hélas! je n'en ai joui qu'avec de tristes pressentimens. A mon avis, sa santé s'altère de plus en plus; je crois les sources de la vie desséchées; sa force n'est plus qu'irritation et son esprit plein de grâce ressemble à cette flamme légère, à cette vapeur brillante qui s'exhale d'un bûcher prêt à s'éteindre. Ce n'est pas sans une sorte d'effroi que j'envisage les fatigues du voyage qu'elle projette d'entreprendre au Mont-d'Or, d'où, je le conjecture, elle se rendra dans le département du Tibre. »

On lui avait fait prendre, en effet, la résolution de se soigner et de partir pour les eaux. Une sottise de Chateaubriand (le mot est d'elle) la retint encore quelques jours à Paris. Il s'était avisé, dès son arrivée à Rome, de faire visite à un prince sans états, au roi de Sardaigne, celui-là même qu'a représenté Joseph de Maistre à Saint-Pétersbourg. Heureusement que le cardinal Fesch était de moitié dans cette erreur diplomatique. Chateaubriand prie Mme de Beau-

(1) Lettre à Chênedollé (2 août 1803).

mont d'intercéder auprès de Fontanes pour qu'il le défende en haut lieu contre les attaques de ses ennemis. Elle s'adresse en toute hâte, en effet, au président du corps législatif. Elle lui parle à la troisième personne (1).

« M. de Chateaubriand, qui ne veut point accabler M. de Fontanes de ses lettres, me charge de causer avec lui d'une sottise qu'ils viennent de faire, et de le prier de les aider à la réparer. Cette sottise consiste à avoir été faire une visite au pauvre roi de Sardaigne. Il ajoute : « Je suis tombé avec le cardinal, de sorte que le mal, qui après tout n'est pas un mal, est bien peu de chose. » Je ne sais pas si on en jugera ainsi ; je suis bien fâchée de partir sans avoir pu causer avec M. de Fontanes. J'espère que cette légèreté ne sera pas prise trop sérieusement, cependant je ne suis pas tranquille. M. de Chateaubriand a écrit à MM. de Talleyrand et d'Hauterive sur cette affaire. Comment l'auront-ils prise? Je demande pardon à M. de Fontanes. Je suis tellement excédée de fatigue que je ne puis relire ce griffonnage et qu'à peine j'ai la force de lui renouveler l'assurance de mes sentimens et de lui dire combien le souvenir des momens que j'ai passés avec lui me sera toujours cher. — MONTMORIN-BEAUMONT. »

L'affaire fut arrangée. Ce ne sera pas la seule faute que commettra Chateaubriand à Rome, mais c'est le seul appel qu'il fit à l'intervention de son amie. Les premières lettres qu'il lui écrivait étaient une sorte de délire des monumens et des déserts, « où la trace de la dernière charrue romaine n'a pas été effacée, des villes tout entières, vides d'habitans, des aigles planant sur toutes ces ruines ! Le pape a une figure admirable, pâle, triste, religieuse. Toutes les tribulations de l'église sont sur son front. » Pie VII l'avait reçu avec une bonté particulière, lui avait pris la main affectueusement, l'avait appelé son cher Chateaubriand, l'avait fait asseoir près de lui et lui avait montré le *Génie du christianisme* ouvert sur sa table. Le grand artiste était tout entier à ses impressions, et il était prêt déjà pour sa célèbre lettre à Fontanes sur la campagne romaine.

C'était avec les plus pénibles efforts que Mme de Beaumont avait pu résumer cette correspondance à Joubert; elle n'avait presque plus assez de force pour dire à ce cœur droit et pur tout ce qu'elle sentait pour lui (2). Elle ne partait pas, et Joubert la pressait ; elle était excédée au point d'attendre du repos de la diligence elle-même, et déjà elle en sentait le dégoût. Joubert n'entendait aucune explica-

(1) C'est à l'obligeance de M. Marc-Monnier que nous devons communication de cette lettre inédite.

(2) Lettre de Mme de Beaumont (juin 1803).

tion; il exigeait qu'elle partît au plus vite, et ne lui pardonnait même pas une dernière bonne fortune toute littéraire.

Elle avait conservé des relations amicales avec Mme de Krudner. Le salon de la rue Neuve-du-Luxembourg la voyait quelquefois; c'était même dans une soirée où se trouva Chênedollé que Mme de Krudner critiquait *Werther;* elle soutenait qu'il n'y avait pas de pensée, qu'il n'y avait que le mérite de la passion exprimée : « Comment! lui avait-il répondu, il n'y a point de pensée? mais c'est une pensée continue. » Après cette soirée, Mme de Beaumont était allée faire une visite d'adieux à l'ancienne amie de Suard. On était au printemps; Mme de Beaumont la trouva établie dans son jardin. Près d'elle était une femme au teint bruni par le soleil, aux lèvres épaisses, à l'air commun; un peu plus loin, un vieillard qui n'avait rien de bien distingué, si ce n'est une chevelure flottante. « La petite Krudner, une véritable rose, placée entre le vieillard et sa mère, lisait avec un son de voix enchanteur le fameux roman. » C'étaient Bernardin de Saint-Pierre et sa femme! Le livre était *Paul et Virginie.* Mme de Beaumont adressa au rival de Chateaubriand des louanges vraies et faites de bon cœur. Il les reçut fort simplement. « Je lui en sais gré, écrivait-elle; mais je ne sais pas jusqu'à quel point sa bonhomie est bonne; je suis bien aise de l'avoir vu, mais je ne désire pas le revoir (1). » Il n'était pas en effet si bonhomme; il se voyait en présence de l'amie de l'auteur d'*Atala* et il venait de lui décocher ce trait plus malicieux qu'il n'en avait l'air : « La nature ne m'a donné qu'un tout petit pinceau, tandis que M. de Chateaubriand a une brosse. »

Tel fut le dernier incident de la vie mondaine de Mme de Beaumont. Elle n'a plus que quatre mois à vivre; nous n'avons plus qu'une lente agonie à raconter, avec quelques rayons d'un soleil d'automne. Le bonheur avait été court. Quand on a trouvé ce qu'on cherchait, on n'a pas même le temps de le dire. Elle quittait Paris le 28 juin, pour le Mont-d'Or. L'obligeant M. Jullien avait veillé sur son départ.

V.

Les fragmens du journal à qui elle confiait ses peines secrètes nous montrent à nu l'âme de Pauline, restée seule et obligée de se soigner, pages toutes frémissantes et qu'on ne touche qu'avec respect.

(1) Lettre de Mme de Beaumont (juin 1803).

« Depuis plusieurs années, ma santé dépérit d'une manière sensible : des symptômes que je croyais le signal du départ sont survenus, sans que je sois encore prête à partir. Les illusions redoublent avec les progrès de la maladie... Comme les autres, je me livrerais à l'espérance... à l'espérance ! Puis-je donc désirer de vivre? Ma vie passée a été une suite de malheurs; ma vie actuelle est pleine d'agitation et de troubles : le repos de l'âme m'a fuie pour jamais. »

« Ce 21 floréal, 10 mai, anniversaire de la mort de mon frère et de ma mère !

Je péris la dernière et la plus misérable !

Oh ! pourquoi n'ai-je pas le courage de mourir? Cette maladie que j'avais presque la faiblesse de craindre s'est arrêtée, et peut-être suis-je condamnée à vivre longtemps. Il me semble cependant que je mourrais avec joie.

Mes jours ne valent pas qu'il m'en coûte un soupir !

Personne n'a plus que moi à se plaindre de la nature. En me refusant tout, elle m'a donné le sentiment de tout ce qui me manque... Je ressemble à un *être déchu qui ne peut oublier ce qu'il a perdu* et qui n'a pas la force de le regagner. Ce défaut absolu d'illusion et, par conséquent, d'entraînement fait mon malheur de mille manières. Je me juge comme un indifférent pourrait me juger et je vois mes amis tels qu'ils sont. Je n'ai de prix que par une extrême bonté qui n'a assez d'activité ni pour être appréciée, ni pour être véritablement utile, et dont l'impatience de mon caractère m'ôte tous les charmes. Elle me fait plus souffrir des maux d'autrui qu'elle ne me donne les moyens de les réparer. Cependant je lui dois le peu de jouissance véritable que j'ai eue dans ma vie. Je lui dois surtout de ne pas connaître l'envie, apanage si ordinaire de la médiocrité sentie. »

Quelle agitation ! quels cris désespérés ! Et dans ce désabusement, quel regret profond de l'insuffisance de la vie ! Sa correspondance nous met au courant des moindres péripéties de ce long et pénible voyage. Bien qu'elle fût à demi morte, n'ayant plus ni force ni volonté, son esprit d'observation ne l'abandonne pas tout le long de cette interminable route. Dès Fontainebleau, elle était tellement harassée qu'elle ne croyait pas pouvoir continuer. Les quintes de

toux l'avaient reprise avec violence, et chaque passant, regardant ce pâle et doux visage, ces longs yeux creusés, s'écriait : « Madame est bien malade ! » — Elle en était impatientée. A peine au Mont-d'Or, elle est prise de désespoir ; les montagnes l'écrasent ; le sentiment de son isolement l'obsède. Elle n'a pas trouvé de lettre de Joubert. « Je suis comme le temps sombre et maussade ; pas froide cependant. Ma tristesse même prouve pour moi. » Enfin, les lettres attendues se retrouvent, et elle reprend un peu d'entrain ; elle donne à son plus fidèle ami les détails de son voyage, du traitement qu'elle suit, accusant son médecin et maudissant ses lenteurs. Lorsqu'elle se sentait de l'irritation, elle s'étendait sur son lit et comptait les solives du plancher. « Cette aptitude à l'imbécillité, écrit-elle à Joubert, serait assez triste ; elle n'a pas été assez forte pour me faire supporter votre silence sans murmure ; vous avez vu mon chagrin, et si vous saviez ce que c'est que de se trouver seule, malade au milieu d'indifférens et dans un pays perdu, vous me pardonneriez (1) ! » Il n'y a pas jusqu'à Mme Joubert à qui elle n'adresse ses plaintes sur un silence dont les courriers de la poste étaient seuls coupables ; et, sans vouloir y toucher, sa fine plume dessine en courant, malgré la souffrance, tantôt un portrait, celui de Mme Saint-Germain, sa dévouée femme de chambre, et tantôt un coin de paysage : « J'ai ces maudites montagnes sur le nez ou plutôt sur la poitrine ; elles m'oppressent véritablement et je n'ai d'autre plaisir dans mes promenades solitaires qu'à les déranger, à les empiler, — enfin à me faire jour quelque part. La Dordogne va son train, s'échappant de partout ; elle court très vite pour fuir ce vilain pays. Elle est limpide et vive, mais elle est toute nue, sans rivage et sans arbres. »

Ces lettres rassuraient-elles Joubert ? Il lui était encore impossible de croire que la vivacité qui animait son amie avec une force si constante ne tînt pas à un principe de vie parfaitement conservé. Il fallait surtout faire reposer l'âme. Elle avait tellement lassé et surmené l'enveloppe qui la couvrait ! Pour faire reprendre courage à Pauline (2), Joubert lui citait des moribonds qui étaient devenus des septuagénaires ; il lui parlait d'un M. Chazal, ancien conseiller au parlement, vieillard spirituel et gai, qui prétendait que, pour vivre longtemps et se donner le temps de guérir, il fallait constamment se tenir en appétit ; il lui parlait d'une vieille religieuse qui supportait ses quatre-vingts ans avec un verre d'eau rougie et un peu de café au lait pris le matin ; il lui parlait surtout de l'incurable fidélité avec laquelle elle était chérie dans un petit coin de terre, à

(1) Lettres de Mme de Beaumont des 20, 23 et 26 août 1803.
(2) Lettres de Joubert des 26 juillet et 23 août 1803.

Villeneuve; et c'était le meilleur argument pour l'engager à vivre couchée et à compter les solives souvent.

Le chagrin inondait son cœur. Elle ne disait pas à Joubert la douleur qui la dévorait; elle la confiait à son journal, quand elle était rentrée dans sa chambre d'auberge : « Mont-d'Or. — J'avais le projet d'entrer sur moi dans quelques détails, mais l'ennui me fait tomber la plume des mains. Tout ce que ma position a d'amer et de pénible se changerait en bonheur si j'étais sûre de cesser de vivre dans quelques mois. Quand j'aurais la force de mettre moi-même à mes chagrins le seul terme qu'ils puissent avoir, je ne l'emploierais pas. Ce serait aller contre mon but, donner la mesure de mes souffrances et laisser une blessure trop douloureuse dans l'âme que j'ai jugée digne de m'appuyer dans mes maux. Je me supplie en pleurant de prendre un parti aussi rigoureux qu'indispensable. Charlotte Corday prétend qu'il n'y a pas de dévoûment dont on ne retire plus de jouissance qu'il n'en a coûté de peine à s'y décider; mais elle allait mourir et je puis vivre encore longtemps. Que deviendrai-je? Où me cacher? Quel tombeau choisir? Comment empêcher l'espérance d'y pénétrer? Quelle puissance en murera la porte? M'éloigner en silence, me laisser oublier, m'ensevelir pour jamais, tel est le devoir qui m'est imposé et que j'espère avoir le courage d'accomplir. » Elle ne se sentait pas aimée par Chateaubriand, qu'elle avait jugé digne d'elle.

Il était cependant exact dans sa correspondance. Tantôt tristes, mécontentes, tantôt gaies et d'une inconcevable folie, tantôt pleines d'une admiration communicative pour les monumens de Rome, ses lettres étaient toujours originales. Joubert la réconfortait, et René la troublait. Inquiet, susceptible, prêt, à la moindre contrariété, à abandonner la carrière diplomatique, il donnait à Mme de Beaumont des angoisses que souvent il ne partageait pas. Dès son arrivée au Mont-d'Or, le 8 août, transmettant à Chênedollé une lettre de Chateaubriand, elle ne cachait pas son affliction de ses projets absolument déraisonnables, et elle laissait aller ces mots touchans par leur poétique faiblesse : « Je tousse moins, mais il me semble que c'est pour mourir sans bruit, tant je souffre d'ailleurs, tant je suis anéantie! » Le secrétaire d'ambassade était en ce moment au plus mal avec son ambassadeur. Le cardinal Fesch haussait les épaules quand il apercevait sa signature. L'aventure de la visite au roi abdicataire de Sardaigne avait été exploitée; on dénonçait de Rome à Paris les inconséquences de René. Il suppliait dans ses lettres Fontanes et Mme Bacciochi de l'arracher aux honneurs. Son imagination l'entraînant, il parlait de passer en Grèce, de s'enfermer trois mois avec les moines du mont Athos pour apprendre le grec,

puis rentré à Paris, il s'ensevelirait dans quelque hutte, sur les coteaux de Marly. « J'aurais vu, continue-t-il, tout ce qu'un honnête homme peut à peu près désirer de voir, les déserts américains, les ruines de Rome et de la Grèce, le commencement des mœurs orientales ou asiatiques; j'aurais joui à peu près de tous les succès littéraires qu'un homme peut attendre pendant sa vie, et j'en connaîtrais la valeur. J'aurais connu un peu les divers états de la vie, les camps et la politique, la cour et la ville, le malheur et ce qu'on appelle la prospérité. Il ne me manquera rien pour être un sage (1). » Et Mme de Beaumont, où est-elle dans tout ce développement oratoire? Son nom arrive pour achever la tirade : « Si je la perds, comme je le crains, je recevrai le dernier coup. »

Elle savait tout cela et restait néanmoins attachée. Si nous ne possédons pas les lettres que lui écrivait Chateaubriand, il a pris soin d'en reproduire des fragmens en changeant l'adresse. Il écrivait si peu à Villeneuve, du moins dans ce temps-là, que Joubert priait Mme de Beaumont de lui citer quelques mots de chacune des lettres qu'elle recevrait de Rome : « Je suis assuré que vous les choisirez toujours si bien, que sans vous fatiguer, ils pourront me suffire à me donner une idée du reste. » Et, en effet, avant de partir pour le Mont-d'Or, elle lui envoie un extrait; or, dans l'édition des œuvres complètes de Chateaubriand, cet extrait figure comme lettre adressée par lui à Joubert. C'est une erreur volontaire (2). En arrivant le 23 juin à Rome, ce n'est pas à Villeneuve, mais à la femme qu'il avait laissée presque mourante qu'il se hâte de donner de ses nouvelles. « M'y voilà enfin, écrit-il, toute ma froideur s'est évanouie. Je suis accablé, persécuté par ce que j'ai vu; j'ai vu, je crois, ce que personne n'a vu, ce qu'aucun voyageur n'a peint : les sots! les âmes glacées! les barbares! Quand ils viennent ici, n'ont-ils pas traversé la Toscane, jardin anglais au milieu duquel il y a un temple, c'est-à-dire Florence? N'ont-ils pas passé en caravane, avec les aigles et les sangliers, les solitudes de cette seconde Italie appelée l'état romain? Pourquoi ces créatures voyagent-elles? Arrivé comme le soleil se couchait, j'ai trouvé toute la population allant se promener dans l'Arabie déserte, à la porte de Rome : quelle ville! quels souvenirs! » Toutes ses notes sur l'Italie sont prises dans sa correspondance avec Mme de Beaumont. Lorsqu'elle vint s'éteindre dans la maison de la place d'Espagne, Chateaubriand reçut d'elle tous les papiers qui pouvaient tomber entre des mains étrangères; il restitua à Joubert ses propres lettres, qu'on a pu ainsi publier. Quant à la prome-

(1) Lettre de Chateaubriand à Guéneau de Mussy (31 août 1803).
(2) Édition de 1832 chez Furne.

nade dans Rome au clair de lune, elle avait été écrite pour Mme de Beaumont; elle y fait allusion : « Du haut de la Trinité-du-Mont, les clochers et les édifices lointains paraissent comme les ébauches effacées d'un peintre, ou comme des côtes inégales vues de la mer, du bord d'un vaisseau à l'ancre. Que se passait-il, il y a dix-huit siècles, à pareille heure et au même lieu ? »

Certes, cette poésie du passé, les descriptions de la villa Adriana, et des longues arcades festonnées de lierre, la peinture de ces silencieuses galeries ornées de chefs-d'œuvre et de la solitude de ces loges étudiées par tant d'artistes illustres, étaient faites pour ébranler l'imagination d'une femme instruite et bien douée ; elle espérait peut-être, malgré ses défaillances, que les souffles venus des montagnes de la Sabine et passant sur la Farnésine et le Colisée seraient tièdes à sa poitrine; la séduction lente et intime que Rome apporte aux âmes fortes et rêveuses, le sentiment de grandeur qu'elle laisse et qui fait que, lorsqu'on rentre dans la vie moderne, les regards ont quelque peine à s'habituer aux vulgarités, tout cela, qui l'eût plus senti, plus compris que Mme de Beaumont? Mais le suprême attrait était de rejoindre celui qu'elle entourait d'une sollicitude insatiable et d'une admiration continue. Le souvenir des intimités de Savigny était toujours présent.

Ce fut pourtant toute une lutte, dans sa société choisie, pour s'opposer à ce périlleux départ. Seule, Lucile la comprenait : « Mon frère m'a mandé (30 juillet) qu'il espérait vous voir en Italie... Je ne lui céderai pas le bonheur de vous aimer; je le partagerai avec lui toute ma vie. Mon Dieu! madame, que j'ai le cœur serré et abattu! Vous ne savez pas combien vos lettres me sont salutaires, comme elles m'inspirent de dédain pour mes maux! Souffrez que je vous recommande encore votre santé... Comment ne vous aimez-vous pas? Vous êtes si aimable et si chère à tous! » Fontanes, surtout, fut extrêmement contrarié de ce voyage. Il se préoccupait peu de la santé de Mme de Beaumont; il ne voyait que l'avenir de Chateaubriand et le parti que les envieux ou les jaloux pourraient tirer encore de la publicité donnée à une affection dont le monde ne connaissait pas le désintéressement et la hauteur. Déjà le *sanglier d'Érymanthe* avait grondé lors de la retraite à Savigny. Mme de Beaumont l'avait su, et, dédaignant toute explication personnelle, elle avait confié sa peine à Joubert. Ce fut bien pis lorsque Fontanes apprit sa résolution définitive : « Pour comble de ridicule, écrit-il à Guéneau de Mussy (5 octobre), Mme de Beaumont est en Italie et se rend à Rome. Je suis désolé. Je défends le mieux possible mon ami, mais que puis-je contre l'orage? » Pauline n'avait pas été ébranlée par les critiques; Joubert, plus indulgent, plus

tendre et aussi plus distingué de cœur, n'avait d'autres soucis que la fatigue et la longueur du chemin pour un être épuisé. Mais il sentait que le « vent du désert et le froid de l'isolement étaient encore plus funestes que tous les autres. » Il fallait se rendre enfin : « Conservez-moi votre amitié, lui répondit Mme de Beaumont, et soyez sûr qu'elle est peut-être le plus fort lien qui m'attache à la vie : Villeneuve et Rome renferment ce qui m'est le plus cher au monde (1). »

Elle quitta le Mont-d'Or le 5 septembre et s'arrêta à Clermont-Ferrand. Elle s'y plut; elle en aimait les toits plats, les points de vue, ce qui en faisait une ville singulière; elle se sentait dans la province d'où les Montmorin étaient sortis. Elle avait retrouvé une excellente cousine, Mme de Vichy, qui s'était mise à l'adorer, et puis elle entendait enfin parler en Auvergne, mieux qu'ailleurs, de ses vieux parens, de sa mère, de son père, et la façon dont on lui en parlait lui donnait de vraies jouissances. Les premiers jours, elle put croire que les eaux étaient allées chercher la vie et la lui avaient apportée. Adoucissement trompeur et passager! un refroidissement amenait bientôt une quinte de toux, et néanmoins elle partait pour Lyon (2). Joubert lui écrivait le 14 septembre, c'était son avant-dernière lettre; il la suppliait de ménager sa vivacité, il tournait de tous les côtés son imagination pour chercher quelques soulagemens à la malade. Il répétait, pour la centième fois, à celle dont l'ardeur allait gaspiller ses derniers jours, que la vie est un devoir, et qu'il faut attiser ce feu sacré, en s'y chauffant de son mieux, jusqu'à ce qu'on vienne nous dire : « C'est assez ! » Il était tenté de se fâcher, voyant à quel point Pauline était aimée de ses amis, et combien elle le croyait peu. Il attendait avec impatience et inquiétude sa dernière décision, le repos à Villeneuve ou le voyage à Rome. Ce ne fut pas la raison qui l'emporta. Ballanche, qui la reçut à Lyon, prévint Chateaubriand. Il lui mandait qu'un malheur immédiat n'était pas à craindre et que l'état de la malade paraissait s'améliorer.

Elle partit pour l'Italie, et le 1er octobre, elle était à Milan. Elle s'efforça de rassurer Joubert lui affirmant qu'elle était arrivée en meilleur état qu'elle ne l'espérait, quoique extrêmement fatiguée. Son cœur était si triste (3) ! Chateaubriand n'avait pu venir jusqu'en Lombardie à sa rencontre; mais il lui avait envoyé un compagnon sûr, respectueux et discret, M. Bertin l'aîné. Chassé de Paris en

(1) Lettre de Mme de Beaumont du 4 septembre 1803.
(2) Lettres de Mme de Beaumont des 7 et 9 septembre 1803.
(3) Lettre de Mme de Beaumont du 1er octobre 1803.

vertu d'un ordre arbitraire, relégué pendant quelque temps à l'île d'Elbe, M. Bertin avait obtenu à grand'peine la permission de voyager. Il séjournait à Florence lorsqu'il rencontra pour la première fois Chateaubriand aux funérailles d'Alfieri. Revenu à Rome avec lui, leur liaison était devenue promptement assez étroite pour que, retenu par le devoir officiel auprès du cardinal Fesch, il confiât à son nouvel ami la mission d'aller chercher à Milan la fille du comte de Montmorin.

Ce fut à Florence qu'il la rejoignit lui-même. Il fut terrifié à sa vue; elle n'avait plus que la force de lui sourire. La voiture cheminait au pas. L'automne, en Italie, est la plus délicieuse des saisons. La nature se repose dans l'harmonie des couleurs et dans la douceur du ciel. Tout y apaise le regard. Pauline attachait moins ses yeux sur le beau pays qu'elle traversait que sur l'homme qu'elle aimait et admirait tant! Ils avaient pris la route de Pérouse. « Que m'importait l'Italie? J'en trouvais encore le climat trop rude, et si le vent soufflait un peu, les brises me semblaient des tempêtes. » Ainsi parlait en 1837, après plus de trente ans, René vieilli, écrivant ses *Mémoires*. Le cœur lui battait en remuant les cendres des tendresses de sa jeunesse. A Terni, Mme de Beaumont parla d'aller voir la cascade. « Ayant fait un effort pour s'appuyer sur mon bras, elle se rassit et me dit : Il faut laisser tomber les flots ! » C'étaient des paroles comme seule, dans sa mélancolie, elle savait les prononcer. Ils descendirent par la voie Appienne, entre cette allée de tombeaux en ruine, longeant cette campagne, dont « le silence était aussi vaste que le tumulte des hommes qui l'avaient foulée, » et contemplant cet horizon qui n'est comparable à aucun autre pour la beauté des lignes. Pauline ne pouvait que serrer la main à Chateaubriand lorsqu'elle l'entendait lui décrire les grandeurs des paysages à qui elle demandait le repos. C'est ainsi que, bouleversés par les plus fortes émotions, ils entrèrent dans la ville éternelle. Ceux qui ont vu Rome connaissent la place d'Espagne. Il y a quatre-vingts ans, dans la portion la plus rapprochée de la Trinité-du-Mont, et qui touche la rue Saint-Sébastien, existait une petite maison, avec un jardin d'orangers, s'étendant jusqu'au-dessous du Pincio, et une cour plantée d'un figuier. Ce fut dans cette retraite abritée que Chateaubriand installa son amie malade. C'est là qu'elle s'éteignit vingt jours à peine après avoir retrouvé celui qu'elle avait à tout prix voulu rejoindre.

A. Bardoux.

LE

COMMERCE DE L'ORIENT

SOUS LES RÈGNES D'AUGUSTE ET DE CLAUDE

I.

Depuis que Rome avait fait la conquête de l'Asie, la société romaine était devenue scandaleusement raffinée. Elle avait renoncé au régime des anachorètes : l'écuelle de bois de Marcus Curius Dentatus, les choux et les raves du vieux Caton ne lui suffisaient plus; il lui fallait, avec les plats d'or et d'argent, des épices pour aiguiser son appétit; plus de 105 millions de francs, consacrés à l'achat des productions de l'Inde, sortaient chaque année de l'empire et n'y rentraient pas. Le besoin de se procurer des aromates pour embaumer ses momies avait jadis appris à la vieille Égypte le chemin des échelles de l'encens; le souci des plaisirs de la vie présente, les exigences d'un luxe que n'enchaînaient plus les lois somptuaires devaient provoquer, chez les Romains de la décadence, un effort analogue. Ce fut sous l'empereur Claude, dans la septième année de son règne que la géographie accomplit cette inappréciable conquête : la découverte d'une route directe vers la terre des épices. La mémoire de Claude en resta révérée à jamais chez les alexandrins.

De temps immémorial, l'Europe et l'Inde ont échangé leurs produits; seulement, comme l'a fort justement fait observer le docteur Vincent (1), elles les échangeaient par des voies qui leur restaient inconnues à toutes deux. Un égal mystère planait sur les communications qui suivaient, à travers la Tartarie et la Perse, la voie de terre, et sur celles que favorisait le rapprochement des deux branches du Golfe-Persique. De la côte d'Oman aux rivages de la Carmanie, le trajet, en certains endroits, n'excède pas 40 milles : Néarque nous a prouvé qu'on pouvait, pour peu qu'on eût d'audace, de la Carmanie atteindre, en longeant la côte, les bouches de l'Indus. Les habitans de l'Yemen, connus autrefois sous le nom de Sabéens, étaient tout à la fois robustes, guerriers, et hardis marins : ce peuple navigateur servit, dès les premiers âges, d'intermédiaire au commerce maritime entre l'Asie et l'Europe. Il acquit, à ce double trafic, des richesses considérables et fit en même temps la fortune des Ptolémées, comme il avait fait, à une autre époque, la fortune des Pharaons et la fortune de Tyr. Les comptoirs qu'il avait fondés et fortifiés sur la côte d'Afrique existent presque tous encore aujourd'hui. Les Portugais, quinze siècles après Auguste, trouvèrent le pouvoir arabe établi de Mascate jusqu'à Mozambique.

La soif de l'or a de tout temps enfanté des prodiges : c'en était un, assurément, que d'oser affronter ces mers orageuses sur les vaisseaux que nous a décrits Procope, vaisseaux dont les bordages, au lieu d'être assemblés par des chevilles de fer, étaient tout simplement cousus l'un à l'autre, sans qu'on eût même pris soin de les enduire de poix. « Il y aurait danger à employer le fer dans ces constructions, disaient les voyageurs amis du merveilleux, à cause des montagnes d'aimant dont les mers de l'Inde sont semées. » Sur les vaisseaux des Romains, le fer ne faisait certes pas défaut, et cependant, quand ils firent leur apparition dans ces parages, les Romains ne virent pas les chevilles de leurs navires s'arracher des bordages qu'elles unissaient; il n'y a que le vaisseau de Sinbad le marin qui ait couru ce fâcheux hasard. En réalité, si les Arabes n'employaient pas le fer pour consolider le frêle assemblage de planches auquel ils confiaient leur vie, c'est qu'ils n'en possédaient pas. Une loi sévère, prenant ses précautions contre leur humeur turbulente, défendait sous peine de mort de leur en porter.

Alexandre conduisit les Macédoniens aux sources mêmes du commerce qui avait jusqu'alors passé par les mains des Sabéens. Un peu plus tard, les ambassadeurs que les rois de Syrie envoyèrent à Sandracottus et à son successeur Allitrochades, complétèrent les notions transmises par Aristobule et par Onésicrite. On sut, par

(1) *The Periplus of the Erythrean sea*, by William Vincent, D. D. London, 1800.

Mégasthène et par Deïmacus, que la véritable capitale de l'Inde n'était ni sur les bords de l'Hydaspe, ni sur ceux de l'Hydraote : elle était sur les bords du Gange. Si l'on pouvait se promettre d'immenses avantages à commercer avec Pattala, c'eût été un coup de partie que de nouer avec Palibothra des relations directes. Que les Séleucides réussissent à détourner vers Palmyre, Damas et Antioche le trafic auquel la Mer-Rouge servait de canal, les Ptolémées perdaient immédiatement la principale source de leurs revenus. Les rois grecs de la Bactriane étaient aussi bien placés, mieux peut-être que les Séleucides, pour abréger la route et les fatigues des caravanes : il leur suffisait d'emprunter le cours de l'Oxus, qui se jetait alors dans la mer Caspienne ; sur l'autre rive, le Cyrus, l'Araxe et le Phase ouvraient aux marchandises un chemin facile jusqu'au Pont-Euxin. Ptolémée Philadelphe comprit la nécessité d'étudier de plus près la voie qui traversait ou bordait ses états : le canal de Suez voulut se défendre contre le chemin de fer de l'Euphrate et contre les entreprises moscovites. Dalion, Aristocréon, Bion, Basilis, Simonides furent envoyés en Abyssinie; Timosthène doubla le cap des Aromates, promontoire bien connu aujourd'hui de nos marins, qui l'appellent, de son nom arabe, le cap Guardafui. Il descendit même la côte d'Afrique jusqu'à la hauteur de la pointe septentrionale de Madagascar, qui portait alors le nom de Cerné. Que résulta-t-il de cette double exploration? L'intérieur de l'Éthiopie, la côte africaine, furent mieux connus sans doute, mais cent quarante-six ans après la mort d'Alexandre, quand Agatharchides rédigeait son routier de la mer Érythrée, les souverains grecs de l'Égypte ne faisaient pas encore un commerce direct avec l'Inde; comme par le passé, ils recevaient les précieux produits de cette lointaine contrée par l'intermédiaire des Sabéens, dont leurs vaisseaux allaient chaque année visiter les nombreux comptoirs.

L'Égypte devint province romaine dans la trentième année avant notre ère. Dès qu'elle fut soumise, Auguste forma le projet d'étendre la puissance de Rome sur l'Arabie et sur l'Éthiopie. Il supposait que l'Arabie produisait les épices si recherchées sur le marché romain, que l'Éthiopie renfermait des mines d'or inépuisables. Dix ans après la réduction de l'Égypte, Gallus avait pénétré dans le cœur de l'Arabie ; Pétronius s'était avancé de 870 milles au-dessus de Syène, dans la partie la plus ignorée de l'Éthiopie. La reine des Éthiopiens se reconnaissait tributaire de l'empire; le désert gardait aux Arabes leur indépendance. Parti du fond du golfe avec une armée composée de dix mille Romains, de cinq cents Juifs et de mille Nabatéens, Gallus, après quatre-vingt-six jours de marche, se trouva brusquement arrêté par une bicoque dont le manque d'eau ne lui permit pas de poursuivre le siège. Il dut battre en retraite ; au bout

de soixante jours, il finit par gagner la côte d'Arabie. Là il trouva heureusement des navires et put s'embarquer, avec les débris de ses troupes, pour rentrer en Égypte. Dans le cours de cette laborieuse et stérile campagne, Gallus ne perdit que sept hommes par le fer de l'ennemi; les maladies, la famine, la soif, les marches forcées lui infligèrent des pertes énormes. Gallus était-il du moins arrivé à la terre où naissent les épices? — *al nacimiento de la especeria*, diront quinze cents ans plus tard les Espagnols, — Pétronius rapportait-il de l'or de l'Éthiopie? Le plus clair résultat de la double entreprise, résultat qui, en somme, n'était pas à dédaigner, fut, disons-le sur-le-champ, la perte d'une illusion. L'Arabie n'était autre chose qu'un des chemins de l'Inde; l'Éthiopie n'avait à offrir que ses éléphans. Si l'on voulait aller chercher les épices au pays qui les produisait, il fallait reprendre sans hésiter la route de Néarque. C'est ce que firent bientôt les Alexandrins. Ces Grecs, qui s'étaient peu à peu acclimatés en Égypte, y conservaient l'esprit d'aventure qui jadis avait amené des côtes de la Thessalie sur les bords du Phase les compagnons de Jason. Ils possédaient de meilleurs vaisseaux que les Sabéens, et ne leur cédaient en rien sous le rapport de l'audace.

Auguste vivait encore que Strabon, accompagnant à Syène Ælius Gallus, devenu préfet de l'Égypte, pouvait déjà écrire : « Les flottes des marchands d'Alexandrie arrivent par le Nil et le Golfe-Arabique jusqu'à l'Inde. » — « J'ai vu de mes propres yeux, ajoutait-il, à Myos-Hormos cent vingt vaisseaux qui font régulièrement ce voyage. » Ainsi fut portée jusqu'aux bords inconnus d'où venaient la cannelle et le poivre, la renommée de ce nouveau pouvoir qui convertissait les royaumes en provinces, et rangeait sous ses lois des peuples que n'avait pas même connus Alexandre. Une ambassade indienne vint à Rome : elle était envoyée à Auguste par Pandion, — nom de prince ou nom de pays, l'érudition moderne n'est pas encore bien fixée sur ce point. — Ce Pandion, que d'autres historiens ont appelé Porus, était très probablement un des rajahs de la côte de Malabar. Les vaisseaux qui amenèrent ses ambassadeurs doivent, si nous nous en rapportons aux conjectures toujours fort ingénieuses du docteur Vincent, les avoir débarqués soit dans le Golfe-Persique, soit à l'entrée de la Mer-Rouge, peut-être sur la côte d'Arabie, peut-être encore sur la côte éthiopienne. Les vaisseaux étrangers hésitaient toujours à s'engager dans le golfe, où ils n'avaient guère que la chance de rencontrer constamment des vents contraires. Les députés de Pandion apportaient à Auguste de riches présens; ils ne paraissent pas avoir apporté de grands secours aux géographes. Strabon, qui écrivit son livre plusieurs années après cette ambassade, se croit encore, au moment où il s'apprête à parler

de l'Inde, obligé de faire appel à l'égalité d'âme, je dirai presque à l'équité du lecteur. « L'Inde, dit-il, est très éloignée; peu des nôtres l'ont vue, et ceux qui y ont pénétré n'en ont visité qu'une partie; leurs récits se composent généralement de ce qu'ils ont pu apprendre par ouï-dire. Parmi les marchands égyptiens qui ont fait le voyage de l'Inde, combien en est-il qui soient parvenus jusqu'au Gange? Ceux qui ont eu cette bonne fortune sont tous gens illettrés, et ce n'est pas d'eux qu'il faut attendre la moindre lumière sur ces pays. »

Les autorités que Strabon invoque de préférence pour nous décrire l'Inde et ses habitans sont surtout Ératosthène et Patrocle. Ératosthène était plutôt un astronome et un mathématicien qu'un géographe; il fut, dit-on, le premier astronome qui ait mesuré un degré d'un grand cercle. Directeur de la bibliothèque d'Alexandrie sous le règne de Ptolémée Évergète, il put naturellement en consulter les archives. Ératosthène mourut en l'année 194 avant Jésus-Christ, âgé, à cette époque, de quatre-vingt-un ans. Quant à Patrocle, nous ignorons s'il fut plus marin que géographe ou plus géographe que marin : en tout cas il commanda sous les Séleucides la flotte de la mer Caspienne. On peut cependant douter qu'il ait jamais trouvé le loisir d'explorer les parages confiés à sa surveillance, car il commit la faute d'accréditer, sur de vagues données, la croyance d'une communication directe entre la mer Caspienne et l'Océan indien. Nous verrons, au début du XVIe siècle de notre ère, Sébastien Cabot accorder à ce renseignement trompeur une foi absolue. Pourquoi le géographe de Charles-Quint et d'Édouard VI eût-il récusé une autorité à laquelle un des princes de la science, Strabon, lui avait donné l'exemple de se soumettre? « Les rois, dit Strabon, ont souvent investi Patrocle de grands commandemens, et cet amiral a sur les compagnons d'Alexandre, qui n'ont observé l'Inde qu'en passant, le grand avantage d'avoir pu profiter de tous les documens rassemblés par Alexandre lui-même. Xénocle, le gardien du trésor royal, les mit à la disposition du commandant de la flotte d'Antiochus. »

Sous Claude enfin, comme nous l'avons dit plus haut, on eut des notions plus précises sur la navigation de la Mer-Rouge et de l'Océan indien. Un écrivain dont le nom ne nous a pas été conservé, mais que les érudits soupçonnent à bon droit d'avoir été un marchand d'Alexandrie employé lui-même aux voyages de l'Inde, publia, longtemps après Agatharchides, un nouveau *Périple de la Mer-Érythrée*. Au temps d'Agatharchides, géographe grec né à Cnide vers l'an 150 avant Jésus-Christ, les vaisseaux égyptiens prenaient leur point de départ d'Arsinoé située au fond du golfe de Suez; plus tard, sous le règne de Claude, on les voit, suivant l'au-

teur anonyme du *Périple de la Mer-Érythrée*, s'épargner cette partie laborieuse de la traversée et partir d'un port placé en dehors du golfe, de Myos-Hormos (le port des rats), dans lequel on pourrait, à la rigueur, reconnaître Cosseïr. « La Mer-Érythrée, en français la Mer-Rouge, — nous avait appris Agatharchides, — tire son nom de la teinte que prennent, sous les rayons d'un soleil ardent, les montagnes qui en bordent la rive occidentale, ou plutôt de la couleur qu'affectent généralement les collines de sable qui se succèdent du côté de l'Orient, presque à toucher la plage. » Cette longue mer étroite se bifurque en approchant des rivages de l'Égypte : elle forme alors deux golfes qui s'enfoncent au loin, séparés par la presqu'île de Sinaï, l'un vers le nord-est, l'autre vers le nord-ouest. Le premier de ces golfes est le golfe d'Akaba, jadis le Golfe-Élamitique, le second est le golfe de Suez, connu dans l'antiquité sous le nom de golfe d'Héroopolis. Strabon nous apprend comment on était parvenu à éviter la traversée du golfe de Suez, qui a 167 milles de longueur et une largeur variant de 10 à 23 milles. Un canal allait d'Alexandrie rejoindre à Schedia la branche canopique du Nil; de Schedia, nous raconte Pline l'Ancien à son tour, on remontait le Nil jusqu'à Coptos. Grâce aux vents étésiens, on franchissait cet espace de 445 kilomètres en douze jours. A Coptos, on trouvait des chameaux qui conduisaient les caravanes, au temps de l'auteur du *Périple*, jusqu'à Myos-Hormos, au temps de Pline bien plus près encore de l'entrée de la Mer-Rouge, à Bérénice. On se rendait alors de Coptos à Bérénice en douze jours; les étapes étaient marquées, comme elles le sont ordinairement dans le désert, par des puits. Il ne faut pas oublier que le commerce de l'Inde laissait de côté les produits encombrans et ne s'adressait qu'aux marchandises précieuses qui sont généralement des objets de peu de volume : *le vaisseau du désert* pouvait donc, sans grand inconvénient, se substituer, pendant une partie du voyage, au vaisseau de l'océan.

La Mer-Rouge a 1,230 milles environ de longueur. De longues bandes parallèles de bancs de corail la partagent en trois canaux distincts : le canal du milieu, large de 40 milles au moins, et les deux canaux latéraux, qui permettent de suivre à volonté la côte d'Arabie ou la côte d'Afrique. Cette grande vallée sous-marine, dont la profondeur atteint sur quelques points près de 2,000 mètres, est très resserrée à son issue dans l'Océan indien. Sa largeur ne dépasse pas alors 15 milles, mais la nappe d'eau s'épanouit graduellement et présente sur presque toute son étendue un immense détroit qui, du rivage de l'Abyssinie au rivage arabique, mesure en moyenne de 150 à 190 milles, ne se rétrécissant un peu qu'aux approches de la presqu'île de Sinaï. Tout ce vaste bassin est bordé

de hautes terres. A l'est, se prolongent les montagnes plates de l'Arabie ; à l'ouest, se développe une chaîne plus élevée encore, la chaîne éthiopienne, qui atteint jusqu'à 1,220 et 1,830 mètres d'altitude. Le soleil et la sécheresse font de cette mer, comprise entre le trentième et le douzième degré de latitude, une véritable fournaise ; sur aucun autre point du globe le marin ne rencontre une atmosphère aussi étouffante. Le vent du nord, presque constant dans le golfe de Suez, ne s'étend guère, avec cette persistance, au-delà d'une certaine zone. Du dix-septième au vingt-et-unième degré de latitude, les vents pendant l'hiver soufflent presque aussi souvent du sud que du nord ; du vingt-et-unième au trentième degré, ils varient suivant la saison : d'octobre jusqu'en mai, il faut s'attendre à voir prédominer les vents de la partie du sud, forts et constans entre novembre et mars, violens même en janvier, pluvieux en décembre. Mars, avril et mai sont sujets à des calmes orageux et à des brises variables. L'été rend au nord-ouest un peu plus de vigueur : ce n'est cependant que durant les mois de juin et de juillet qu'on le voit empiéter sur la zone qui lui est, pendant la majeure partie de l'année, interdite. « Avec les vents du sud, nous apprend le capitaine Moresby, l'atmosphère est rougeâtre et chargée de vapeurs ; avec les vents du nord, le temps est sec et clair. » En somme, la navigation de la Mer-Rouge pour des vaisseaux à voiles est toujours laborieuse et lente ; celle du golfe de Suez devait présenter aux navires qui revenaient de l'Inde de telles difficultés que l'on comprendra aisément l'empressement que les vaisseaux alexandrins mirent à y renoncer.

II.

Oublions un instant dans quel siècle nous vivons et, devenant en quelque sorte les contemporains d'Auguste ou de Claude, faisant abstraction de toute notre science moderne, entreprenons avec un de ces capitaines alexandrins que Strabon qualifie si durement de marins illettrés, entreprenons, dis-je, le lointain et laborieux voyage de l'Inde. Les savans commentaires dont le *Périple de la Mer-Érythrée*, œuvre d'un auteur anonyme, a été enrichi par l'érudition secourable de Charles Muller, nous rendront heureusement la tâche assez facile.

Le premier port, et en même temps le premier comptoir que nous rencontrerons sur notre route, si nous suivons la rive droite, ou, pour parler plus exactement, la rive occidentale de la Mer-Rouge, sera le port de Myos-Hormos, créé par Ptolémée Philadelphe, à qui le commerce fut également redevable d'une route allant de Myos-

Hormos à Coptos. J'ai dit plus haut qu'on pouvait reconnaître Myos-Hormos dans le port actuel de Cosseïr, ou du moins dans quelque anfractuosité des environs. Prenons donc notre point de départ de Myos-Hormos : 180 milles plus loin, sous le parallèle de 23° 55′, se présentera le port de Bérénice, abri plus sûr que Myos-Hormos, mais d'un accès périlleux et difficile, car on n'y arrive que par *le golfe immonde*, à travers de nombreux bancs de sable et de corail. Nous avons vu qu'une route mettait en communication Coptos et Bérénice. Au promontoire Lepté, aujourd'hui Ras Benass, se termine l'Égypte et commence la Barbarique. Sur le rivage habitent les Ichtyophages, qui vivent dispersés dans des huttes. Les tribus de l'intérieur, au nombre desquelles il faut compter les Agriophages et les Moschophages, obéissent à différens chefs; leur territoire s'étend jusqu'à la hauteur de Méroé. De Syène jusqu'au confluent du Nil et de l'Astaboras, deux centurions romains comptèrent, au temps de Néron, 173 milles; 70, de ce confluent à Méroé. Bruce place Méroé par 16° 15′ de latitude nord. L'extrémité du territoire des Moschophages est marquée par une station éloignée de Bérénice d'environ 399 milles. Ce marché, que Muller a cru pouvoir placer sous le parallèle de 18° 31′, se nommait Ptolémaïs, et, pour le distinguer des autres villes qui devaient leur nom à la dynastie des Lagides, on l'appelait généralement Ptolémaïs des chasses ou des bêtes fauves. C'était, en effet, de ce port que partaient les chasseurs d'éléphans pour se répandre ensuite dans l'intérieur. On n'y pouvait aborder qu'avec des chaloupes, et les seuls produits qu'on eût chance d'y recueillir étaient, outre un peu d'ivoire, de l'écaille de tortue de terre et de mer, surtout de l'écaille blonde provenant de tortues à petite carapace.

A 300 milles environ de la Ptolémaïs des chasseurs, la côte forme un golfe par lequel on arrive au comptoir d'Adulis, fondé 330 ans avant Jésus-Christ, sous le règne de Psammétique, par des esclaves égyptiens fugitifs. Nous sommes dans les parages de Massouah : cherchez sur nos cartes modernes la baie d'Ansley, vous serez étonné de la précision des détails qui vont suivre; il n'y a rien de tel que les caboteurs pour bien décrire une côte et garder un souvenir fidèle des moindres accidens du rivage. Remarquez à l'entrée du golfe cette île montagneuse que les marins anglais ont nommée, sur la foi de leurs pilotes arabes, l'île Dahalac; les capitaines d'Alexandrie nous la signalaient déjà, ils l'avaient appelée l'île Orine. « C'est à l'île Orine, disaient-ils, qu'abordent aujourd'hui les vaisseaux; ils y sont à l'abri des incursions des naturels du pays. Autrefois, ils jetaient l'ancre sous l'île de Diodore, — probablement l'île Dissi, — plus avancée dans le golfe, et si rapprochée du rivage que les barbares y pouvaient arriver de la côte à pied ou à la nage. » Sur

le continent, à deux milles de l'île Orine, est située Adulis, village peu important; à trois jours de marche dans l'intérieur, se trouve Coloé, premier marché d'ivoire de cette région. De Coloé, on compte cinq jours de marche jusqu'à la capitale des Auxumites. Dans cette capitale se rassemble, en passant par le district de Syène, tout l'ivoire qu'on recueille au-delà du Nil. Au large et sur la droite d'Adulis, apparaît un groupe de petites îles désignées sous le nom d'îles Alalées, — l'île Tor et l'île Oucan de nos cartes modernes; — on y pêche des tortues que les Ichtyophages apportent au comptoir d'Adulis.

Nos officiers sont devenus familiers avec ces parages ; des colonies européennes se disputent le droit d'y arborer leur drapeau. Je leur rends service en leur montrant la route qu'ont suivie leurs devanciers, et c'est là mon excuse quand je m'attarde involontairement à tous ces détails géographiques. Les bords de la Mer-Rouge n'ont pas beaucoup changé depuis dix-huit siècles ; ce sont toujours les mêmes populations qui les habitent et les mêmes marchandises qu'on y va chercher.

A 80 milles environ de l'île Orine, se creuse un nouveau golfe. Un long banc de sable en occupe l'entrée : sur ce banc, à une assez grande profondeur, on trouve de l'obsidienne, pierre précieuse qui ne se rencontre nulle part ailleurs. Le territoire qui s'étend du pays des Moschophages jusqu'à la Barbarique ultérieure, reconnaît pour chef Zoscalès, personnage avide et fort intéressé, honnête néanmoins et ayant une certaine culture des lettres grecques. Dans tous ces comptoirs, on importe des étoffes grossières, étoffes non tondues, non travaillées par les apprêteurs, que les barbares recherchent de préférence aux autres draps qui se fabriquent en Égypte. On y importe aussi des robes d'Arsinoé, des manteaux communs de diverses couleurs, des tissus à franges, des verreries, — on sait que le verre fut de bonne heure un des produits de l'Égypte : Firmus, un des derniers rebelles que vainquit Aurélien, poussait le luxe jusqu'à en garnir ses fenêtres. Avec ces verreries on apporte des vases de fluorine, sorte de porcelaine provenant de Diospolis, un peu de cet alliage de cuivre dont on se sert dans l'empire romain pour la fabrication des monnaies, des plaques d'airain dont on confectionne divers ustensiles de cuisine, des bracelets et autres ornemens pour la parure des femmes, du fer aussi dont les naturels du pays arment la pointe de leurs lances, car c'est avec des javelines qu'ils se font la guerre, avec des javelines qu'ils vont à la chasse des éléphans et des bêtes fauves. Ce n'est pas tout : on importe encore des haches, des cognées, des épées, des brocs d'étain, de la menue monnaie employée dans les échanges avec les étrangers, du vin de Laodicée et d'Italie en petite quantité, un peu d'huile. On peut en outre apporter pour

l'usage du roi de la vaisselle d'or et d'argent façonnée au goût du pays, des manteaux et des couvertures de laine sans mélange de fil, qui ne soient pas cependant d'un trop grand prix. Tous ces objets d'échange sont apportés d'Égypte au comptoir d'Adulis, depuis le mois de janvier jusqu'au mois de septembre, époques qui correspondent aux mois égyptiens de Tybi et de Thoth. La saison favorable pour retourner en Égypte commence en septembre. « Outre les marchandises que nous leur apportons, ajoute l'auteur du *Périple*, les riverains de la Mer-Rouge reçoivent aussi de l'Indo-Scythie du fer indien, de l'acier, des cotonnades de l'Inde, les unes plus larges appelées *monachès*, les autres connues sous le nom de *sagmatogènes*, des ceintures, des couvertures, des mousselines, des tissus couleur de mauve ou teints de pourpre. »

A une certaine distance d'Adulis, le Golfe-Arabique, — nous pouvons sans inconvénient donner à la Mer-Rouge ce nom qu'elle porta aussi dans l'antiquité, — s'incline de plus en plus vers l'est. A la hauteur du territoire des Avalites, il forme un étranglement. Cet étranglement, c'est *la porte de l'affliction*, le fameux détroit de Bab-el-Mandeb. Quand nous l'aurons franchi, nous trouverons encore des comptoirs répandus sur un espace de près de 400 milles; ces comptoirs ont un nom générique qui les désigne : on les appelle « les comptoirs en dehors du détroit. » Le premier, en venant du nord, est Avalite, — aujourd'hui Zeyla. — Nous voici rendus sur la côte d'Adel. On ne peut aborder à la plage d'Avalite qu'au moyen de chaloupes. On importe là des verreries, du vinaigre de Diospolis, des étoffes feutrées à l'usage des barbares, du blé, du vin, un peu d'étain; on en exporte des aromates, de l'ivoire, de l'écaille de tortue, une très faible quantité de myrrhe, mais d'une qualité supérieure. Les barbares qui habitent sur ce rivage sont plus grossiers que ceux qu'on rencontre dans le haut du golfe.

Après Avalite, se présente un comptoir plus important, le comptoir de Malao. Entre Malao et Avalite, l'auteur du *Périple* compte environ 80 milles : Malao pourrait fort bien correspondre au mouillage actuel de Berbera. « Les navires, nous apprend le capitaine d'Alexandrie, sont fort tourmentés sur la rade de Malao, bien qu'un promontoire qui se prolonge vers l'est les abrite un peu. » Les mœurs des habitans, par compensation, se sont adoucies. Outre les objets que nous avons indiqués ci-dessus, on importe à Malao une assez grande quantité de tuniques, des sayons d'Arsinoé teints et feutrés, des coupes, quelques plaques de cuivre bruni imitant l'or, du fer, des monnaies d'or et d'argent; on en exporte de la myrrhe, un peu d'encens, de la cannelle supérieure et commune, des écorces aromatiques venant d'Arabie, enfin des esclaves, mais en petit nombre.

Le comptoir de Mundi, — aujourd'hui l'Ile brûlée, — se trouve à deux journées de navigation de Malao. Le mouillage devant Mundi est plus sûr que devant les autres comptoirs, parce qu'il est abrité par une île peu éloignée de terre. On importe à Mundi les marchandises que nous avons déjà citées; on en exporte également celles dont nous avons donné plus haut la liste, et de plus une substance odorante connue sous le nom de *mocrotou*. Les marchands indigènes de Mundi sont de mœurs assez farouches. Si de ce comptoir vous faites route à l'est pendant deux ou trois jours, vous atteindrez un autre marché, Mosyllus, marché situé sur une côte sans abri et par cela même dépourvu de moyens de transport maritime. On importe à Mosyllus, qui doit avoir occupé l'emplacement que les cartes les plus récentes assignent au village de Guesele, les objets d'échange habituels, des vases d'argent, quelques ustensiles de fer et des verreries. On en exporte une grande quantité de cannelle commune, des résines odorantes et des aromates, du mocrotou inférieur à celui de Mundi, de l'encens et même, par occasion, de l'ivoire et de la myrrhe.

Deux autres journées de navigation vous feront dépasser l'embouchure d'un fleuve sujet à des crues comme le Nil, une plage bordée de brisans, un petit bois de laurier et vous conduiront enfin au promontoire de l'Éléphant, dont le nom moderne, moitié éthiopien, moitié arabe, Ras-el-Fil, garde encore la même signification. Non loin de ce cap est un grand bois de laurier que les indigènes ont nommé Acannæ. C'est le seul endroit où l'on puisse se procurer en grande quantité cette espèce d'encens connue dans le commerce sous le nom d'encens pératique, c'est-à-dire recueilli en dehors du détroit. Nulle part la qualité n'en est meilleure. En l'année 1517 de notre ère, l'amiral portugais Diego Soarès fit une apparition dans ces parages : il était envoyé contre les Turcs, qui préparaient alors en Arabie une expédition destinée à porter un corps de troupes dans l'Inde. Soarès échoua dans son entreprise et dut se contenter de ravager, sur la côte d'Adel, Zeyla, Berbera et Metè, qui furent évacuées à son approche.

A partir d'Acannæ, la côte tourne brusquement au sud. Le dernier comptoir d'aromates sur le continent barbaresque se rencontre au midi sous un promontoire escarpé. Le mouillage, exposé aux vents du nord, est peu sûr. Un signe certain de l'approche de quelque tempête, c'est le trouble qui se produit au fond de la mer et en change la couleur. Dès que ce signe se manifeste, les habitans du comptoir se réfugient tous sur le sommet du cap, qu'ils appellent le promontoire Tabæ. Les abords de ce promontoire, très peu distant du cap des Aromates, les marins de nos jours ne les connaissent que trop : plus d'un y a fait naufrage. Il suffit de nommer le cap

Guardafui pour évoquer à l'instant le souvenir des dangers auxquels se trouvent exposés les navires qui, revenant de l'Inde, vont chercher à tâtons l'entrée de la Mer-Rouge. Dans la saison où règne la mousson du sud-ouest, de l'année 1873 à l'année 1878, les Anglais ont perdu sur le cap Guardafui trois navires à vapeur et un navire à voiles : le *Singapore* allant de Hankow à Londres, le *Kwangchou* se rendant de Liverpool à Hong-Kong, le *Cashmere* parti de Zanzibar et faisant route pour Aden, le *Royal-Family*, charbonnier à voiles de Cardiff; ajoutez un vapeur et un voilier sur un cap distant de 80 milles de Guardafui, dans la direction du sud, Ras-Hafoun. Nous avons eu de notre côté à regretter la perte du *Meïkong*, magnifique paquebot des messageries impériales, commandé par un de nos plus habiles capitaines, qui avait fait son apprentissage sous mes ordres dans les mers de Chine, et que je tenais à bon droit pour un officier aussi vigilant qu'habile.

Il faudrait n'avoir jamais navigué pour n'être pas ému de ces nombreux sinistres, et pour ne pas comprendre que, quand la fatalité s'en mêle, toute la science humaine est impuissante à les conjurer. Le 17 juin 1877, le capitaine du *Meïkong* avait tout sujet de croire que la route qu'il suivait le faisait passer à cinq milles dans l'est du cap Guardafui. Il entre dans sa cabine pour écrire les ordres de nuit : il était onze heures quarante-cinq minutes. Un instant après, l'officier de quart observait l'étoile polaire, précaution qu'on ne saurait trop approuver ; quand on a les ténèbres devant soi, c'est vers la voûte du ciel qu'on tourne ses regards. L'officier du *Meïkong* aperçoit tout à coup un peu par tribord une noirceur, peut-être un banc de brume opaque, ce qu'en terme de marine nous appelons une *panne*, rayant comme un trait sombre l'horizon. Il passe à bâbord pour voir si la même apparence se reproduit de ce côté. Rien de distinct ne fixe son incertitude. Dans le doute, il n'hésite pas : « Obéissant à une inspiration pratique, — ce sont les termes même du rapport adressé au ministre par la commission des naufrages, — il donne sur le champ l'ordre de stopper et de faire machine en arrière à toute vitesse. » Il était trop tard : les hommes de bossoir signalent des brisans devant ; les mécaniciens ont senti une première secousse. Cinq minutes après, le navire était complètement échoué, en travers, le côté de tribord incliné, à 80 mètres de la côte. Au bout de peu de temps, des craquemens significatifs indiquent qu'il vient de se crever. C'est alors qu'on put voir ce que vaut l'ascendant moral d'un capitaine énergique. La mer du sud-ouest déferlait à grands flots sur la malheureuse épave, les naturels du pays étaient accourus en armes sur les lieux. Le sauvetage des passagers et de l'équipage ne s'en opéra pas moins avec un ordre admirable. Le lendemain passait en vue du cap un navire à vapeur anglais : aux

signaux qu'on lui fit, ce bâtiment accourut. Le naufrage n'avait eu que la coque du *Meïkong,* le sang-froid du capitaine lui ravit la proie bien plus précieuse, que la vague, sans l'habileté des dispositions prises, aurait dévorée.

Nous n'avons cité que les vaisseaux qui ont péri : combien la liste serait plus longue si nous voulions mentionner tous ceux qui ont été en danger ! L'atterrage d'Ouessant, de lugubre mémoire, n'a pas un cortège de souvenirs plus funèbres. La mousson de sud-ouest souffle souvent en tempête, les courans sont violens ; on les a quelquefois trouvés de 6 milles et demi, de 7 milles à l'heure, de 8 même en certaines circonstances. Le ciel est bleu et pur, tout scintillant d'étoiles ; il vous laisse l'impression d'une fausse clarté, tandis qu'à l'horizon une brume impénétrable masque les terres basses et la plage. Si quelque sommet se détache sur l'azur trompeur, gardez-vous de reconnaître d'emblée dans cette silhouette indécise le cap que vous cherchez à découvrir ; vous n'avez probablement devant vous que les montagnes lointaines de l'intérieur. Le cap Guardafui est un promontoire escarpé, dont la hauteur atteint 275 mètres ; mais il est d'autres pointes saillantes qui ne sont ni moins élevées, ni tranchées d'une façon moins abrupte : plus d'un marin expérimenté a pu les confondre, pendant la nuit surtout, avec le fameux cap des Aromates. Les bureaux hydrographiques, les chambres de commerce ne cessent de multiplier les recommandations. Toutes leurs instructions peuvent se résumer dans ce sage conseil : Usez de prudence et sondez souvent. Les fonds que la sonde peut atteindre s'étendent à 10 ou 12 milles de la côte ; en ne s'aventurant jamais en-deçà de la ligne des 64 mètres, on est à peu près certain de contourner la terre avec sécurité.

Sonder quand on est poussé vers la terre par une brise violente et par une mer énorme n'est pas aussi facile que, dans le silence et le calme du cabinet, on se l'imagine ; observer les étoiles quand l'horizon refuse de se dessiner nettement n'est guère plus praticable. Tout devient source d'erreur en pareille occasion. Aussi n'y a-t-il qu'un cri dans toutes les marines du globe : il faut élever un phare sur le cap Guardafui et un autre phare sur le Ras-Hafoun. Ces deux caps se projettent malheureusement au large d'une côte barbare et inhospitalière. Les Arabes Somalis sont les maîtres du pays. Le capitaine Owen les représente comme un peuple doux, d'habitudes pastorales, et suivant lui, ce ne sont pas les Somalis, ce sont les Gallas, tribus farouches de l'intérieur, qu'il faut craindre. Doux ou féroces, les Somalis n'en sont pas moins de véritables sauvages, des nomades ne reconnaissant aucune autorité avec laquelle les gouvernemens européens puissent s'entendre. Il sera donc indispensable, si l'on veut céder aux vœux du commerce, d'occuper militairement les deux points qu'on prétend

éclairer, de les fortifier et d'y entretenir une garnison assez nombreuse pour repousser les attaques qu'il faut nécessairement prévoir. Lorsqu'on aura fait ce grand sacrifice à la sécurité de la navigation, il y aura encore des naufrages, car la lueur des phares ne perce pas toujours les bancs de brume qui les enveloppent; il y en aura moins pourtant, et les marins auxquels nous nous serons chargés d'aplanir la voie se croiront naïvement bien plus savans que nous. Ils souriront de notre inexpérience, railleront nos terreurs, s'étonneront de nos précautions. Ainsi va le monde : il est rare qu'on rende justice à ses devanciers et qu'on leur sache gré des difficultés sans nombre qui ont accompagné leurs moindres découvertes. Les grands marins ont cependant vécu dans le passé; nous n'en avons plus que la monnaie. Le premier qui franchit la *porte de l'affliction* et osa doubler le cap des Aromates se nommait, je crois, Timosthène. Je suis d'avis que le jour où l'on bâtira un phare sur le cap Guardafui, on lui érige sur ce même sommet une statue.

III.

Reprenons le cours interrompu de notre itinéraire, et accompagnons dans leur navigation les hardis marchands d'Alexandrie : ces marchands ne s'arrêtèrent sur la côte africaine qu'au point d'où Vasco de Gama, quinze siècles plus tard, prit son vol pour traverser, au mois d'avril 1497, l'Océan indien.

Au cap des Aromates finit la côte d'Adel et commence la côte d'Ajan, que les anciens appelaient l'Azanie. Le dernier comptoir de la côte d'Adel, Tabæ, reçoit et fournit les divers objets d'échange que nous avons bien des fois déjà mentionnés; il fournit notamment diverses espèces de cannelle : du zizir, de l'azypha, de l'arébô, du magla, du moto et enfin de l'encens. Dépassez la presqu'île que forme, en se projetant au large, le promontoire de Tabæ, — le Shenariff de nos cartes modernes, — poursuivez votre route 40 milles au-delà de ce cap, vous arriverez à un nouvel entrepôt, le marché d'Oponé. Sur ce marché, vous pourrez acheter de la cannelle, des aromates, de vigoureux esclaves fort appréciés en Égypte et la meilleure écaille de tortue de toute la côte. Oponé était située au sud du Ras-Hafoun. Pour visiter ces comptoirs éloignés, il convient de partir d'Égypte vers le mois de juillet. Les marchands de l'Ariace ou Indo-Scythie et de Barygaza, nous dirions aujourd'hui de la côte du Guzerat, y apportent du blé, du riz, du beurre, ou, pour parler plus exactement, du ghi, de l'huile de sésame, des cotonnades

et des mousselines, des ceintures, du miel de roseau, appelé dans la langue du pays sacchari : le sacchari, vous l'avez deviné, est du sucre. Les uns trouvent sur ces points des cargaisons commandées à l'avance; les autres vont à l'aventure et chargent leurs navires des objets que le marché plus ou moins bien approvisionné leur offre. Il n'existe point de roi sur la côte d'Azanie; chaque comptoir a son chef particulier.

Les Indiens avaient donc découvert le chemin de l'Afrique, ils le pratiquaient avant que les Égyptiens se fussent ouvert un chemin direct vers l'Inde! La chose est trop invraisemblable pour qu'on s'arrête à cette hypothèse : il est bien plus probable que les marchandises indiennes d'Oponé et des comptoirs plus méridionaux encore y étaient, apportées d'Arabie par les Sabéens. Du Ras-Hafoun jusqu'au Ras-el-Khyle, sur un espace de 80 milles, on ne rencontre qu'un rivage rocheux dont la hauteur varie de 65 à 130 mètres. « C'est là, écrit le capitaine Owen, le Hazine, ou *rivage dur* des Arabes; au sud de Ras-el-Khyle, se déploie le Self Twil, *le rivage chauve;* puis vient enfin le Horab, *la contrée montagneuse.* » Le capitaine Owen n'a fait que confirmer les renseignemens que nous avait déjà transmis l'auteur du *Périple.* « Après Oponé, nous apprend cet excellent pilote, le rivage incline de plus en plus au midi et présente les grands et petits apocopa, autrement dit les grands et petits escarpemens de la côte azanienne. » Tout ce rivage est complètement dépourvu de ports; on y trouve cependant répandus, sur un espace de six journées de navigation, un certain nombre de mouillages où les navires peuvent à la rigueur jeter l'ancre. La côte continue d'incliner peu à peu vers la droite, en d'autres termes vers le couchant. Viennent successivement la petite et la grande plage dont on atteint l'extrémité après six autres jours de navigation, et, plus loin encore, les *dromes* ou flèches de l'Azanie. Le premier de ces dromes porte le nom de Sarapion, le suivant s'appelle le drome de Nicon. Redoublons d'attention, nous approchons de l'équateur. Le drome de Sarapion ne devait pas être très éloigné du village de Megadaska, fondé par les Arabes au cours du VIIIe siècle après Jésus-Christ, et le drome de Nicon serait, dans la pensée de Muller, le mouillage désigné par Owen sous le nom de Torra. De nombreux fleuves débouchent ensuite à la mer, d'autres mouillages séparés par plusieurs jours de marche se présentent. En somme, on en compte sept jusqu'aux îles Pyrala et jusqu'à un endroit qu'on appelle *la fosse.*

Je ne reconnais pas dans ces détails un peu vagues la précision habituelle de l'auteur du *Périple;* sa concision me laisse soupçonner qu'il n'a pas visité lui-même ces parages et que nous n'avons

ici qu'un récit de seconde main. N'importe ! le document n'en a pas moins son prix, car il complète l'histoire des lents progrès d'une navigation qui allait se reposer pendant plus de mille ans.

Du mouillage de la fosse, si l'on fait route au sud-ouest, pendant deux jours et deux nuits, on apercevra s'étendant vers l'ouest l'île Menuthias, qui n'est séparée de la terme ferme que par un canal de 30 milles environ de large. Avons-nous rencontré ici l'île Pemba, l'île de Zanzibar ou même l'île Monfia, située encore plus au sud? Ce qui reste avéré, c'est que depuis longtemps nous avons franchi la ligne équinoxiale; nous sommes dans un autre hémisphère. Avec un peu d'audace, nous irions jusqu'au cap de Bonne-Espérance : il n'est pas bien certain, malgré un scepticisme auquel je ne m'associe pas sans réserve, que les vaisseaux de Néchao, au temps de la vingt-cinquième dynastie égyptienne, l'aient fait. L'île Menuthias est basse et couverte d'arbres. Plusieurs ruisseaux l'arrosent; on y remarque diverses espèces d'oiseaux et on y trouve des tortues de terre. Nulle bête féroce d'ailleurs, si ce n'est des crocodiles. Ces crocodiles, qui n'étaient, j'en demande pardon à l'auteur du *Périple*, très probablement que des iguanes, ne font de mal à personne. Les indigènes vont à la pêche du poisson et de la tortue dans des barques aux bordages cousus l'un à l'autre, ou dans des pirogues faites d'un seul tronc d'arbre; ils se servent également de nasses d'osier qu'ils dressent, en guise de filets, à la bouche des cavernes naturelles creusées par le flot qui les ronge dans les rochers voisins du rivage. De l'île Menuthias, deux jours de navigation pourront vous conduire au comptoir de Rhapta, dernier marché de la côte d'Azanie. Ce nom de Rhapta vient évidemment des barques cousues, dont nous avons fait mention plus haut. A Rhapta, port dans lequel le docteur Vincent reconnaît avec une certaine vraisemblance l'établissement moderne de Quiloa, on trouve beaucoup d'ivoire et d'écaille. Vous ne laisserez pas d'être surpris de la haute taille des hommes qui s'arrogent dans ces parages le titre et l'autorité de chefs. Le tyran de la Mopharitide, district de la contrée qu'on a souvent désignée sous le nom d'Arabie première, exerce, en vertu d'anciens droits, une suprématie incontestée sur tout ce pays. Il l'a cédé, comme une sorte de fief, aux habitans de Muza, port de la côte d'Arabie. Les Muzaïtes envoient à Rhapta des navires de charge montés la plupart du temps par des pilotes et des équipages arabes. De vieilles relations existent entre les Arabes et les habitans de l'Azanie; aussi la plupart des pilotes de la côte arabique sont-ils familiers avec les ports que nous visitons en ce moment; ils connaissent même la langue des indigènes.

On sait que Vasco de Gama dépassa pendant la nuit Quiloa, où il

avait l'intention de s'arrêter, et fut obligé de pousser, malgré lui, jusqu'à Mombaze. Marchant dans un sens opposé, nous avons, de notre côté, dépassé avec l'auteur du *Périple*, Mombaze et Zanzibar : notre guide n'a rien à nous apprendre au-delà du 10e degré de latitude méridionale ; si Timosthène est allé plus au sud, si sa route l'a conduit cinq degrés plus loin, jusqu'à Mozambique, nulle relation précise n'est venue l'affirmer. Timosthène peut aussi bien avoir entendu parler de Cerné, — la grande île de Madagascar — à Quiloa, que dans un autre port situé au-delà du cap Delgado.

On importe, dans les comptoirs de l'Azanie, des objets façonnés en majeure partie à Muza : lances, haches, coutelas, alènes et diverses sortes de verroteries. Sur quelques points, il sera bon de se munir d'un peu de vin et de blé, qui ne serviront pas aux échanges, mais qu'on offrira en présent aux barbares pour se concilier leur bienveillance. En retour, on exportera de l'Azanie de l'ivoire en grande quantité, mais d'une qualité inférieure à celle de l'ivoire d'Adulis, des cornes de rhinocéros, de l'écaille, — la plus belle que l'on puisse se procurer après l'écaille de l'Inde, — et un peu de *nauplion*, substance que les érudits ont dû renoncer à définir : « Après Rhapta, dit l'auteur du *Périple*, un océan encore inexploré se déploie vers l'ouest et va rejoindre la mer occidentale, en face du littoral méridional de l'Éthiopie, de la Libye et de l'Afrique. » Que nous reste-t-il donc maintenant à faire? A rétrograder, car sur la côte d'Afrique, nous n'irons pas plus loin, à moins que nous ne découvrions un jour dans quelque pyramide le journal d'un des capitaines de Néchao. Le commerce n'attendait rien des populations sauvages qui erraient entre le cap des Tempêtes et le cap Corrientes. Si quelque produit précieux l'eût provoqué à de plus hardies tentatives, nul doute qu'il n'eût bravé les courans et les orages du canal de Mozambique : il n'y a rien de si entreprenant et de si téméraire qu'un marchand, — les marins dieppois l'ont prouvé. — Malheureusement, loin de tenir à faire gloire de leurs découvertes, les marchands s'appliquent, au contraire, à en dérober aux autres le secret, et la science profite rarement de leur audace. Ce sont, comme l'a fort bien dit Strabon, des gens illettrés, et qui plus est, des gens intéressés à garder pour eux seuls les connaissances qu'ils ont acquises. L'empereur Claude aimait à pénétrer les mystères de la géographie ; investi de la toute-puissance, il avait le moyen de forcer bien des portes : si nous possédons aujourd'hui une description exacte des bords de la Mer-Rouge, avec quelques notions du commerce auquel s'adonnaient les Alexandrins, c'est certainement à son zèle intelligent que nous le devons.

IV.

Nous voici revenus à Myos-Hormos : nous ne savons rien encore de la côte d'Arabie; tournons notre proue vers l'Orient; après deux ou trois jours de navigation, nous aborderons à la côte opposée du golfe. Les Alexandrins entreprenaient cette traversée avec moins de crainte que les bateaux arabes de nos jours. Ces bateaux, jaugeant de 30 à 100 tonneaux, montés par un reis et une quinzaine d'esclaves, n'aiment guère à quitter la côte où ils ont l'habitude de jeter l'ancre toutes les nuits. Un trajet qui dure rarement plus de soixante heures leur paraît une entreprise effrayante. L'Arabe moderne n'est qu'un Sabéen dégénéré. Disons cependant qu'il n'a pas tout à fait oublié le chemin de l'Inde, mais les *boutres*, qu'il emploie pour ce grand voyage, navires de 250 et parfois même de 400 tonneaux, emportés par deux immenses voiles triangulaires, ne prennent généralement pas pour se rendre à Bombay la route la plus courte; ils cherchent avant tout la route la plus sûre, remontent presque toujours jusqu'à Mascate, et ne traversent le Golfe-Persique qu'à des époques fixes réglées par les moussons.

Nous voici rendus à Leucécomé, le *village blanc :* c'est de là qu'est parti Gallus quand il s'enfonça dans l'intérieur. Leucécomé, c'est, pour le docteur Vincent, Moilah. Bien que son opinion n'ait point emporté tous les suffrages, je ne la tiens pas moins pour très plausible. A Leucécomé s'élève un château d'où part une route tracée qui conduit à la ville de Petra, capitale de Malicha, roi des Nabatéens. Malicha commande à un peuple de guerriers. Les Nabatéens n'ont pas passé sous le glaive d'Alexandre : ils peuvent en rendre grâce à sa mort; quelques années plus tard, Démétrius Poliorcète leur infligeait une rude leçon. Les Arabes ne gardent pas un long souvenir de ces assauts : Gallus trouva les Nabatéens aussi peu disposés qu'au temps d'Antigone à subir le joug étranger. Leucécomé sert d'entrepôt aux marchands de la côte, qui, sur de petites barques, y apportent les produits de l'Arabie. Un centurion a été placé à Leucécomé avec quelques soldats; il garde là un poste qui n'est pas sans quelque importance militaire et remplit en même temps les fonctions de percepteur. Sur toutes les marchandises débarquées à Leucécomé le fisc prélève le quart de la valeur.

Aussitôt après le port de Leucécomé commence l'Arabie proprement dite, province qui s'étend sur un grand espace, le long de la Mer-Érythrée. Diverses peuplades habitent cette contrée : les unes

parlent à peu près la même langue, les autres ont chacune leur idiome particulier. Sur ce rivage, aussi bien que sur la côte barbaresque, les Ichtyophages vivent dispersés dans des huttes. Le haut pays, avec ses bourgs et ses pâturages, est occupé par des tribus inhospitalières : le navigateur que quelque accident fait tomber entre leurs mains est bien sûr d'être dépouillé; s'il sort vivant du naufrage, il n'échappera pas à la servitude. Les chefs et les rois de l'Arabie n'ont cessé de poursuivre ces tribus indépendantes connues sous le nom de Canraïtes; c'est chez elles qu'ils vont chercher leurs esclaves.

La navigation de cette partie de la côte arabique est remplie de périls : une côte sans ports, sans mouillages, hérissée d'écueils et de roches, de toute façon horrible. Aussi préférerons-nous naviguer à mi-canal et gagner le plus promptement possible l'Ile brûlée. Au-delà de cette île, on rencontre des populations plus douces, adonnées à l'élève des troupeaux et des chameaux.

« Où sommes-nous? » demanderai-je, non pas à l'auteur du *Périple*, qui s'imagine m'en avoir dit assez pour que je m'y reconnaisse, mais bien à nos hydrographes, qui sont tenus de me montrer dans ces parages un volcan éteint ou en activité : « Nous sommes, me répond Muller, par 16 degrés environ de latitude. » Nous avons donc fait, sans nous en douter, bien du chemin. Il n'y a pas cependant à s'en dédire : voici, en effet, sous ce parallèle, à une quarantaine de milles de la côte d'Arabie, le Djebel-Tir, petit îlot élevé de 174 mètres au-dessus de l'eau, et ce Djebel-Tir est un volcan.

Continuons de suivre la rive gauche du golfe : à 120 milles environ du port éthiopien de Bérénice, nous rencontrerons le comptoir arabe de Muza. Nous touchons presque au détroit de Bab-el-Mandeb ; nous avons laissé derrière nous des ports nombreux que n'a pas connus l'auteur du *Périple* et qui sont aujourd'hui fréquentés par les barques de Suez ou par les boutres du Golfe-Persique : Djeddah, la grande échelle de la Mer-Rouge, Djeddah qui n'est qu'à 60 milles de la ville sainte, et qui voit chaque année, à l'époque du pèlerinage, plus de soixante navires à voiles de 500 tonneaux, accourant de tous les points de l'Inde et de la Chine, se presser dans son port; Coumeïdah, où se trouve la meilleure eau de la côte; Hodeïdah, d'où s'exporte presque tout le café de l'Yemen : nous sommes arrivés tout droit à Moka. Quand cette ville portait le nom de Muza, son port était rempli de vaisseaux arabes et sa population appartenait tout entière au commerce maritime. C'était la Marseille de l'Arabie. De cet endroit partait pour la Libye ultérieure, c'est-à-dire pour les derniers comptoirs africains que nous venons de visiter, et pour Barygaza, sur la côte du Guzerat, une

foule de navires propres à la grande navigation. Aujourd'hui, Moka, presque abandonnée, tombe en ruines, et le chiffre de ses exportations, qui consistent en gomme, cire, myrrhe, ivoire et cuivre, ne dépasse guère par an 2 millions de francs.

« Muza, dit l'auteur du *Périple*, n'a pas de port, mais les navires y trouvent un assez bon mouillage, grâce au fond de sable sur lequel ils peuvent jeter l'ancre. » On importe à Muza de la pourpre de première qualité et de qualité inférieure, des vêtemens arabes à manches, les uns simples et communs, les autres soutachés et brodés d'or, du safran, du souchet, plante dont les parfumeurs emploient la racine réduite en poudre dans la composition de leurs aromates, des mousselines, des manteaux, quelques couvertures, les unes ordinaires, les autres fabriquées au goût du pays, des ceintures brodées, une certaine quantité de parfums, de l'argent, un peu de vin et du blé. Le pays, d'ailleurs, produit lui-même du froment et du vin. Au roi on apporte en présent des chevaux, des bêtes de somme, des vases d'or et d'argent ciselés, des vêtemens précieux, des ustensiles de cuivre. Muza est ce qu'on appelle un comptoir régulier, par opposition à tous les petits comptoirs répandus sur la côte. Les objets que Muza offre à l'exportation sont la myrrhe et d'autres résines pharmaceutiques qu'on récolte dans la contrée même, de l'albâtre, ainsi que toutes les marchandises apportées d'Adulis, marchandises dont nous avons déjà parlé en traitant de ce comptoir éthiopien. La saison favorable pour se rendre du fond du golfe à Muza paraît être le mois de septembre, qui correspond, nous l'avons déjà dit, au mois égyptien de thoth. Rien ne s'oppose cependant à ce qu'on y vienne plus tôt. Au-dessus de Muza, dans l'intérieur, à la distance de trois journées de marche, se trouve, dans la région connue sous le nom de Mopharitide, la ville de Sava, qui reconnaît pour chef Cholæbus. A neuf journées plus loin, on rencontrera Saphar, capitale de Charibaël, roi légitime des Homérites et des Sabaïtes. Charibaël s'est constamment montré l'ami des empereurs, auxquels il a souvent envoyé des ambassadeurs et des présens. Je ne sais si les chefs de Taaes, qui a remplacé Sava, et de Dhafar, dont le nom seul indique la communauté d'origine avec la capitale du roi Charibaël, montrent aujourd'hui la même déférence pour l'autorité du khédive.

A 30 milles environ de Muza, si l'on suit toujours de près le littoral, on verra le continent arabe se rapprocher beaucoup de la côte barbaresque, vers l'endroit où se creuse le golfe d'Avalis. Le détroit formé par cet étranglement a peu de longueur; on en évalue la largeur à 6 milles, — il serait plus exact de dire 12 ou 13. — Au milieu du détroit, offrant en quelque sorte une station intermédiaire, s'élève l'île de Diodore, dans laquelle nos marins ont déjà reconnu, j'en

suis sûr, l'île de Perim. « Le passage, nous apprend l'auteur du *Périple*, se trouve ainsi partagé en deux canaux : au lieu d'être direct, il est sinueux et exposé, quand on a dépassé l'île, aux rafales qui tombent des montagnes adjacentes. » Le capitaine Moresby est naturellement plus explicite : il n'écrit pas pour les caboteurs. Qu'il nous suffise de savoir que l'île Perim, sur laquelle flotte aujourd'hui le drapeau anglais, est située à l'entrée du détroit de Bab-el-Mandeb, à 10 milles de Ras-Sejarn sur la côte libyenne, à 4 milles de la côte d'Arabie. L'île Perim forme ainsi ce qu'on appelle le petit et le grand détroit, également praticables tous les deux pour les plus gros navires de la marine moderne.

A l'endroit le plus resserré du canal se trouve, — je veux dire se trouvait au 1er siècle de notre ère, — le village arabe d'Océlis, dépendant du chef de la Mopharitide. Située par 12° 41′ environ de latitude, Océlis n'est pas, à proprement parler, un comptoir; c'est plutôt un mouillage, une étape, la première hôtellerie des vaisseaux qui veulent entrer dans le golfe. Si je vous disais qu'à Djebel-Heikah et à Djebel-Turbah, on rencontre des ruines qui ont peut-être appartenu à Océlis, je vous laisserais dans l'incertitude, car il est peu de cartes où figurent ces localités arabes; je préfère donc me borner à vous apprendre qu'Océlis occupait probablement le premier pli de terrain que laisse à sa droite le cap Bab-el-Mandeb. Quand on a dépassé Océlis, le détroit s'épanouit de nouveau et devient peu à peu une mer. A 120 milles environ d'Océlis, dans la direction de l'est, on aperçoit le bourg maritime d'Eudæmon-Arabia, — autrement dit de l'Arabie heureuse; — le bourg d'Eudæmon fait partie des états de Charibaël. La côte sur ce point est plus accessible et offre aux navires de meilleurs mouillages. Grâce à Eudæmon-Arabia, les vaisseaux qui veulent donner dans le golfe trouvent à l'entrée même un abri. Avant qu'on y assît une ville, ce coin privilégié avait déjà reçu le nom d'Arabie heureuse, parce que les marins qui n'osaient pas tenter la traversée de l'Inde en Égypte, ni partir d'Égypte pour se rendre dans le Golfe-Persique, avaient grand avantage à se rencontrer à mi-route et à faire, sans aller plus loin, l'échange de leurs marchandises. C'est ainsi qu'Alexandrie reçoit à la fois et les productions des pays étrangers et celles de l'intérieur de l'Égypte. Peu de temps avant l'époque où écrivait l'auteur du *Périple*, Claude donna l'ordre de détruire Eudæmon. Résolu à ouvrir à ses flottes marchandes le chemin direct de l'Inde, il ne voulait pas d'une concurrence qui eût diminué les profits de ses armateurs et peut-être amorti leur zèle. Les Anglais avaient pris Perim; ils n'ont pas jugé inutile de s'établir également à Eudæmon. L'ancien comptoir sabéen est devenu sous leur puissante influence un autre Gibraltar : on le nomme aujourd'hui

Aden. Nos vapeurs, qui consomment des montagnes de charbon, seraient exposés à manquer de souffle s'ils ne pouvaient faire escale à cet excellent mouillage.

V.

D'Eudæmon allons-nous hardiment déployer nos voiles et affronter enfin la haute mer? Le moment n'est pas encore venu de réaliser cette entreprise : ce sera la seconde période de la navigation des Alexandrins ; pendant la première période, celle dont, sur la foi de l'auteur du *Périple*, nous racontons l'histoire, les capitaines égyptiens restent fidèles aux habitudes de cabotage qui datent du siècle des Pharaons et que les Grecs n'ont pas eu le temps de modifier. Pour aller dans l'Inde, avant le règne de Claude, il faut faire, en totalité ou en partie, le tour du Golfe-Persique.

Lorsqu'on a dépassé Eudæmon, le rivage et le golfe, sur un espace de plus de 200 milles, n'ont d'autres habitans que des nomades et des ichtyophages. Puis se présente enfin, caché derrière un promontoire élevé, le premier comptoir maritime de cette côte, le comptoir de Cané, — aujourd'hui Makalleh. — Cané fait partie des états d'Élisar et appartient à la contrée qui produit l'encens. En face de Cané, séparées de ce port par un canal de 12 milles environ, s'élèvent deux îles désertes : l'une, — aujourd'hui Sikkah, — s'appelle l'île des Oiseaux; l'autre, — aujourd'hui Halani, — porte le nom d'île Trullas. La capitale du roi des Sabbathéens, Sabbatha, est située dans l'intérieur au-dessus de Cané. Tous les produits du pays se rassemblent dans cet entrepôt maritime, apportés les uns sur des chameaux, les autres sur des radeaux qu'on soutient, suivant la coutume indigène, par des outres, ou sur de petites barques. Cané entretient également, par ses propres navires, un commerce assez actif avec les comptoirs éloignés de Barygaza, de la Scythie indienne et d'Oman, ainsi qu'avec la Perside, contrée adjacente. On y importe d'Égypte, de même qu'à Muza, un peu de blé et de vin, des vêtemens arabes, les uns ordinaires et unis, les autres, en plus grande quantité, de diverses couleurs, du cuivre, de l'étain, du corail, du styrax et les nombreux objets que l'on porte aussi à Muza. Les présens destinés au roi se composent généralement de vases d'argent ciselés et d'argent monnayé. On y joint souvent des chevaux, des statues et des vêtemens unis de qualité supérieure. Les objets d'exportation consistent en produits indigènes, tels que l'encens et l'aloès, sans compter les marchandises qui sont communes à Cané et aux autres entrepôts. L'époque favorable pour se rendre à Cané est à peu près

celle qui convient au voyage d'Égypte à Muza. Il est bon cependant, quand on veut aller à Cané, de se mettre en route un peu plus tôt.

Après Cané, la côte court tout droit au nord-est jusqu'au point où elle se creuse de nouveau pour former un golfe très profond et d'une grande longueur. Ce golfe, nommé le golfe de Sachalite, — aujourd'hui Ghubbet el Kamar, — borde le pays de l'encens, pays montagneux et d'un accès difficile, où l'air est épais et lourd. L'encens qu'on y recueille provient d'arbres peu élevés et grands à peine comme des arbustes. La résine odorante se coagule sous l'écorce à la façon de ces larmes de gomme qui suintent en Égypte de certains arbres. Pour la récolte, on emploie des esclaves du roi et des criminels qui sont envoyés dans cette région malsaine en expiation de leurs méfaits. Toute la contrée est des plus insalubres; les vaisseaux mêmes ne la côtoient pas impunément. L'air y est mortel aux travailleurs; n'oublions pas non plus les tristes effets d'une nourriture insuffisante.

A l'entrée du Golfe-Sachalite, quand on aborde ce golfe en venant du sud-ouest, se dresse le promontoire le plus élevé du monde. Ce promontoire, qui fait face au Levant, était connu des anciens sous le nom de Syagrus; les Arabes l'appellent aujourd'hui le cap Fartak. L'élévation du promontoire Syagrus dépasse 812 mètres: on l'aperçoit d'une distance de 60 milles. Non loin de cette pointe avancée se trouvaient, au temps de l'auteur du *Périple*, un château fortifié et un port qui servait d'entrepôt à l'encens récolté dans le pays environnant. En face du cap Syagrus et du côté du sud, vous remarquerez une île qui tient à peu près le milieu entre le continent arabe et le promontoire des Aromates, sur le continent africain. L'île est cependant un peu plus rapprochée du cap Syagrus: on l'appelait alors l'île Dioscoride; nous la nommons aujourd'hui Sokotra. C'est une très grande île, mais une île à peu près déserte, quoique l'eau n'y manque pas. On y rencontre, en effet, des fleuves remplis de crocodiles, beaucoup de serpens et d'énormes lézards dont les indigènes mangent la chair et emploient la graisse fondue en guise d'huile. L'île ne produit ni raisin ni blé. Les habitans, peu nombreux, se sont rassemblés sur un seul côté de l'île, celui qui regarde le nord et fait face à l'Arabie. Cette population n'est pas aborigène; elle se compose d'un mélange d'Arabes et d'Indiens, de quelques Grecs aussi, jetés là par les hasards de la navigation. On trouve à Dioscoride des tortues de mer et des tortues de terre, celles qui fournissent de l'écaille blonde et qui sont remarquables par leur grande carapace aussi bien que les tortues de montagne, à la vaste et épaisse cuirasse, dont la partie qui protège le ventre ne peut guère, à cause de sa dureté, être

entamée par le ciseau. On s'en sert pour fabriquer des armoires, des coffrets, des tablettes et divers genres de meubles. L'île Dioscoride produit encore cette gomme sous forme de larmes, qui a reçu le nom de cinabre indien. De même que l'Azanie, l'île Dioscoride reconnaît le pouvoir de Charibaël, roi du pays de l'encens, et celui du chef de la Mopharitide. Les marins de Muza et ceux qui, partis de Lymirice, — en d'autres termes, de la côte de Malabar, — venaient par aventure aborder à ces rivages, commerçaient avec l'île Dioscoride. Ils échangeaient contre l'écaille de tortue, dont ils chargeaient en majeure partie leurs vaisseaux, du riz, du blé, des mousselines de l'Inde, des esclaves femelles, qui, très rares en ce lieu, s'y vendaient aisément. Vers la fin du Ie siècle de notre ère, l'île fut affermée par les rois de la côte arabique, qui y mirent garnison.

Après le promontoire Syagrus, le golfe dont nous avons déjà parlé se prolonge au loin, pénétrant profondément dans la côte d'Oman : sa longueur est bien de 60 milles marins. Puis viennent, sur un espace de 50 milles environ, de hauts rochers dans lesquels les habitans se sont creusé des cavernes, et, plus loin encore, le port désigné pour y déposer l'encens sachalitique. « Ce port, dit l'auteur du *Périple*, est le port de Moscha: » nous écrivons aujourd'hui Mascate. Quelques navires y sont envoyés de Cané; des vaissaux de Limyrice et de Barygaza, attardés dans leur navigation, s'y réfugient souvent pour y passer l'hiver. Preuve évidente que ces vaisseaux faisaient encore le tour du Golfe-Persique! Les préfets du roi leur livrent des chargemens d'encens en échange de blé et de mousselines. Sur toute la côte de la Sachalite, on remarque de grands tas d'encens qui ne sont gardés par personne; on s'est contenté de les mettre sous la protection des dieux. Il n'est pas à craindre qu'aucun vaisseau, ni clandestinement ni ouvertement, se hasarde à en détacher la moindre parcelle; le capitaine qui se rendrait coupable d'un pareil acte verrait son navire impitoyablement retenu au port.

A partir de Moscha, entre Moscha et Asieh, la montagne, sur un espace de 140 milles au moins, descend jusqu'à la côte. A l'extrémité de ce rivage abrupt se détachent au large sept îles appelées les îles Zénobies : vous les trouverez encore aujourd'hui à l'entrée de la baie Kurian-Murian. Une autre contrée barbare, qui ne fait plus partie des états de Charibaël, mais qui appartient déjà au royaume de Perse, s'étend ensuite jusqu'à une distance de 200 milles. Là, séparée de la terre ferme par un canal de 10 milles environ, s'élève l'île de Sérapis, qui porte sur nos cartes modernes le nom de Masirah. Cette île a 60 milles de long et 20 à peu près de large. Elle renferme trois bourgs habités par des ichtyophages, — c'est généralement ainsi que les anciens appelaient les pêcheurs de baleines. —

tribus farouches qui parlent la langue arabe et ont pour tout vêtement des ceintures fabriquées avec des feuilles de palmiers. L'île de Sérapis fournit de très belle écaille, que viennent chercher des barques et des navires de charge expédiés de Cané.

Si vous contournez la côte qui se prolonge au nord jusqu'à l'entrée du Golfe-Persique, vous trouverez, sur un espace de près de 200 milles, beaucoup d'îles comprises sous la dénomination générale d'îles Calées. Les habitans de ces îles sont méchans; on prétend qu'ils voient mieux la nuit que le jour. A l'extrémité de cette côte basse et à demi noyée, s'étend la chaîne de montagnes qui porte le nom de Mont-Calon, — aujourd'hui le Mont-Batna. — Peu après s'ouvrira devant vous le Golfe-Persique, bordé de nombreuses pêcheries d'huîtres perlières. A gauche de l'entrée du golfe surgissent les monts Asabôn, montagnes de basalte noir, à l'aspect haché et tourmenté, auxquelles la tribu des Beni-Assab paraît avoir donné son nom; à droite apparaît, s'élevant au milieu des sables, le mont de Sémiramis, haut de 260 mètres, « qui doit être, dit Muller, le Koh-Mubarek, — la montagne de la Bonne Fortune, — à moins que ce ne soit plutôt le Djebel Serraovat. » Entre ces deux chaînes montagneuses, — les monts Asabôn et le mont de Sémiramis, — la distance est de 60 milles environ. C'est par cette vaste bouche qu'on pénètre dans le Golfe-Persique; nous avons vu jadis Néarque s'y engager. Tout au fond du golfe a été établi, pour servir de bureau de douanes et d'entrepôt légal, le comptoir d'Apologus, — aujourd'hui Oboleh, un peu au-dessous de Bassorah. — Apologus est situé non loin de Charax de Spasis sur l'Euphrate (nous appelons, nous autres modernes, Charax de Spasis, Mohammerah). Apologus n'est pas sur la route des vaisseaux qui se rendent dans l'Inde, mais, avant d'y arriver, à six jours de navigation de l'entrée du golfe, vous rencontrerez en suivant cette route un autre entrepôt connu sous le nom de comptoir d'Oman, — aujourd'hui Khubber. — On expédie sur ces deux marchés, celui d'Apologus et celui d'Oman, de grands navires de Barygaza, chargés de cuivre, de bois de sandal et de bois de charpente, de cornes, de barres d'ébène et de *sésamine*, essence inconnue que je n'essaierai pas, après les efforts infructueux de nos érudits, de définir. Oman a, en outre, un commerce particulier avec le port de Cané. Ce comptoir envoie à Oman de l'encens; il en reçoit de petits navires très légers, propres à ce pays et connus sous le nom de *madaras*. D'Oman et d'Apologus, on importe à Barygaza et en Arabie beancoup de perles, inférieures aux perles de l'Inde, de la pourpre, des vêtemens fabriqués à la mode du lieu, du vin, une grande quantité de dattes, de l'or et des esclaves.

De la contrée d'Oman on passe à la terre des Parsis, ou des

Perses : on a ainsi changé de royaume. L'auteur du *Périple* ne doit pas avoir visité en personne ce côté du Golfe-Persique, car sa description des localités est confuse et sobre à l'excès de détails. Il nous conduit d'abord dans le golfe Terabdon, « du milieu duquel, assure-t-il, se projette en mer un promontoire. » Un fleuve débouchant dans ce golfe permet aux navires de pénétrer dans l'intérieur des terres et d'arriver jusqu'à un petit marché du nom d'Oræa, situé près de l'embouchure. En arrière d'Oræa et à sept journées de marche de la mer, est assise la ville où réside le roi. Sommes-nous sur la côte de la Perside ou sur celle de la Gédrosie? Avons-nous atteint sans nous en douter le territoire des Orites? La question ne doit pas être facile à résoudre, puisqu'elle a découragé le savant Muller lui-même. Le pays produit beaucoup de blé, du vin, du riz, des dattes, mais sur le littoral on ne rencontre qu'une sorte de palmier nain, connu sous le nom de *bdellium*.

A la suite de cette contrée, la terre se courbe et forme une série de golfes très profonds qui se déploient comme un vaste croissant. Pour le coup, nous avons touché les rivages de l'Inde. Ce sont là les parties maritimes de la Scythie qui regardent le nord. — On sait qu'une dynastie d'Indo-Scythes remplaça, vers le milieu du IIe siècle avant Jésus-Christ, en l'année 120, les rois grecs de la Bactriane. — La côte est extrêmement basse; un grand fleuve, le plus grand fleuve de la Mer-Érythrée, le Sinthus, y débouche. Pourquoi donc appelons-nous Indus le Sindhu de la langue sanscrite? Le marchand illettré est plus exact ici qu'Aristobule, Onésicrite, Ptolémée et Strabon.

Le Sinthus, qui donne son nom à la province du Sind, se décharge à la mer avec une telle abondance que, bien longtemps avant d'atteindre le rivage, on voit la mer blanchir par suite des eaux douces qui s'y mêlent. On reconnaît l'approche de la terre, quand on vient du large, à l'apparition de certains serpens de mer qu'on rencontre également sur les côtes de la Perside. Le Sinthus a sept branches; ces diverses branches ont malheureusement peu de profondeur et s'égarent dans des terrains marécageux : on n'y peut naviguer. La seule branche praticable est la branche du milieu, qui conduit au comptoir de Barbarikè. Ce n'est pas un mince embarras, quand on songe à la mobilité du lit de l'Indus, de trouver l'emplacement de ce fameux comptoir. Ritter y a vu le village actuel de Rechel; Vincent nous a désigné Soheri; Muller, avec raison, ne s'est pas prononcé. En face de l'embouchure s'étend une petite île; dépassez-la, vous trouverez en arrière, dans l'intérieur des terres, Minnagara, capitale de la Scythie maritime. « Cette ville, dit l'auteur du *Périple*, appartient à l'empire des Parthes, dont les

princes, perpétuellement divisés, ne cessent de se renverser tour à tour du trône. » Ce simple renseignement, à défaut d'autres bases, eût suffi à une érudition dont la perspicacité souvent me confond pour fixer à peu près la date du *Périple*. « Les Scythes, Gètes ou Saces, fait observer Muller, furent, en l'année 56 avant Jésus-Christ, chassés de l'Inde par Vicramâditja. De l'année 30 à l'année 20 avant Jésus-Christ, Yenkaotshin fonda dans l'Inde le royaume scythique. Les Parthes succédèrent aux Scythes. » Les rois dont les noms se lisent sur les médailles : Vononès, Spalyrius, Spalirisus, Yndophérès, Gondopharès, Heronasphérès, Abagasès, sont probablement les princes auxquels fait allusion l'écrivain anonyme qui nous a légué un routier de la Mer-Érythrée bien autrement complet que celui d'Agatharchides.

Tout ceci ne nous apprend pas cependant où était située Minnagara, qui paraît bien avoir été le Pattala d'Alexandre. Ritter opinerait pour Tatta, Mannert pour Bukkur. J'inclinerais fort à me ranger de l'avis de Mannert; mais on sait que ce sont là des problèmes insolubles : il n'y faut pas trop insister; on pourrait compromettre à ce jeu le repos de sa vie. Les navires mouillent devant Barbarikè et les marchandises sont portées, en remontant le fleuve, dans la capitale, où on les remet au roi. Les objets d'importation sont surtout des vêtemens unis, quelques draps de couleur, des tapis à trames variées, des topazes, du corail, du styrax, de l'encens, des verreries, des vases d'argent, des pièces de monnaie, un peu de vin. En retour, les vaisseaux rapportent en Égypte du *costus*, du *bdellium*, du *lucium*, — que pouvaient bien être ces épices? — du nard, des pierreries, des saphirs, des pelleteries de Chine, des mousselines, de la soie, de l'indigo appelé vulgairement noir indien.

Voilà comment on arrive à commercer dans l'Inde en suivant le chemin des écoliers, mais il est, nous apprend notre auteur dans un paragraphe qui vaut à lui seul tout le reste de son livre, « une route plus prompte et plus courte, bien qu'elle soit de beaucoup la plus périlleuse; c'est la route du large, qu'on peut prendre en profitant des vents étésiens, vers le mois de juillet. qui se nomme en Égypte le mois d'Épiphus. »

Pline l'Ancien est un érudit, il ne faut pas attendre de lui la précision d'un pilote. Il paraît distinguer cependant trois modes successifs de navigation dans les voyages de l'Inde. Pendant la première période, celle qui correspond au règne des Ptolémées, on suit rigoureusement l'itinéraire de Néarque; on ne s'écarte jamais de la côte jusqu'à la perdre de vue. Un peu plus tard, on part du promontoire Syagrus, sur la côte d'Arabie, pour gagner Pattala, en profitant du vent du couchant qui règne en été; l'âge suivant indique une voie plus courte et plus sûre : on part toujours

du promontoire Syagrus, mais, au lieu de se diriger vers Pattala, on fait route pour un port situé plus au sud, port que Pline appelle Sigerus, que l'auteur du *Périple* nomme Melizigara, et qui devait se trouver sur la portion de côte comprise entre Bombay et Goa. « Longtemps, dit Pline, on navigua ainsi, jusqu'au jour où un négociant trouva une voie plus abrégée encore. Ce jour-là, on put dire que l'amour du gain avait rapproché l'Inde. Il ne fallut pas des années entières pour accomplir ce cycle périlleux; une seule saison suffit. » — « Aujourd'hui, continue Pline, on fait régulièrement un voyage tous les ans; seulement il est indispensable de mettre sur les vaisseaux des cohortes d'archers, car les mers de l'Inde sont infestées de pirates. » Elles l'étaient encore au temps des Portugais, qui eurent souvent de rudes combats à soutenir contre ces flottes irrégulières; elles le furent jusqu'en l'année 1765. A cette époque, les Anglais firent une expédition en règle contre les bandits qui inquiétaient leur commerce et leur infligèrent une leçon dont la piraterie ne se releva pas.

« On se met en mer, ajoute encore Pline, au milieu de l'été, avant la canicule ou immédiatement après. Au bout de trente jours, on arrive soit à Océlis, sur la côte arabique, soit à Cané, dans la région de l'encens. D'Océlis, il faut quarante jours pour atteindre Muziris, — aujourd'hui Mangalore, — premier marché de l'Inde, ou Bacaré, — aujourd'hui Markari, — port plus favorable encore. » Ces deux ports sont situés au-dessous de Goa, sur la côte de Canara et sur celle de Malabar. « On revient de l'Inde dans la même année, au mois de décembre, ou tout au moins avant le 13 janvier. »

Qu'on aille aborder à l'embouchure de l'Indus, à Sigerus, à Muziris, ou à Barace, qu'on parte du cap Syagrus ou d'Océlis, ce n'en est pas moins toujours de la navigation hauturière, et c'est là, — Pline ne l'a pas fait assez ressortir, — la grande découverte du règne de Claude. Cette découverte, nous allons essayer d'en retracer l'histoire; les annales de la navigation n'en ont jamais enregistré de plus importante.

VI.

Le hasard joue un grand rôle dans les affaires humaines. Ce fut un vaisseau dévié de sa route par les courans qui conduisit Alvarez Cabral au Brésil; semblable accident amena la découverte de la route directe vers les rivages lointains qui se prolongent jusqu'à la Taprobane. Les Romains avaient fait peu de progrès dans la navigation de l'Inde sous le règne de Tibère et sous celui de Caligula. Claude, dont les pensées étaient toujours tournées vers la mer et

vers le commerce maritime, voulut heureusement faire sentir le pouvoir de ses armes aux Arabes qui bordaient le littoral de la Mer-Rouge : il exigea d'eux un tribut annuel. Ce tribut fut affermé; un certain Annius Plocamus se chargea de le recueillir. Plocamus envoyait à cet effet des affranchis parcourir la côte, lever l'impôt, toucher les droits de douane. Un de ces délégués commit l'imprudence de s'avancer trop à l'est ou de s'aventurer trop au large. Le vent de nord, qui soufflait alors avec violence, ne lui permit pas de regagner la terre. Pendant qu'il bataillait avec la brise contraire, il fut tout à coup saisi par la mousson d'ouest et emporté, sans qu'il lui fût possible de rebrousser chemin, jusqu'à l'île dont Onésicrite avait le premier, sur de vagues rapports, jugés peu dignes de foi, révélé à ses contemporains incrédules l'existence. Cette île, les anciens l'appelaient la Taprobane; nous la nommons aujourd'hui l'île de Ceylan. Si l'affranchi de Plocamus eût péri dans la traversée, s'il eût été mal accueilli par les Cingalais, les marchands d'Alexandrie auraient continué, pendant bien des siècles encore, de se traîner le long des côtes de l'Arabie et du Golfe-Persique. Personne n'eût songé à se demander ce qu'était devenu le vaisseau perdu : les anciens ne comptaient pas leurs naufrages. L'affranchi, par bonheur, ou, pour mieux dire, par une sorte de miracle, put franchir sans être submergé, sans succomber à la soif ou à la famine, les 2,130 milles qui le séparaient du continent indien. Telle est la distance d'Aden à Pointe-de-Galles. Une population débonnaire fit à l'étranger fourvoyé l'accueil qu'Ulysse trouva chez les Phéaciens : le roi de Ceylan résolut de rouvrir à son hôte le chemin de la patrie. Il n'était probablement pas sans avoir entendu parler de la grandeur de Rome et des avantages que ses voisins retiraient déjà du commerce établi entre l'Inde et l'Europe. Tout fait présumer que l'affranchi de Plocamus prit passage sur un vaisseau indien ou arabe qui le débarqua en Arabie. Il emmenait avec lui quatre ambassadeurs expédiés de Ceylan sous la conduite d'un rajah, — le Rachias de Pline l'Ancien. L'arrivée de ces ambassadeurs dut faire événement à la cour de Claude. Ce n'était pas, on s'en souviendra, la première fois que Rome voyait des Indiens; jamais on ne lui avait montré des habitans de la Taprobane. Le rajah était, paraît-il, un homme instruit et très disposé à faire part de ses connaissances géographiques aux Romains. La Taprobane était loin, suivant lui, de marquer l'extrémité de la terre habitable. Bien au-delà de cette île existait le pays des Sères, contrée vaste et féconde que son père avait autrefois visitée et d'où l'Inde tirait cette laine si fine et si précieuse que l'on appela depuis lors *laine sérique*.

Qu'importait cependant d'avoir reculé les limites du monde si

l'on ne pouvait arriver jusqu'à ces contrées si longtemps ignorées? N'y avait-il pas dans l'aventure de l'affranchi de Plocamus matière à réflexion pour des esprits attentifs? Cet affranchi avait rencontré, pendant la traversée de la Mer-Rouge à Ceylan, un vent invariable dans sa direction. Était-il revenu par le même chemin? La chose est douteuse, car, s'il en eût été ainsi, le régime des moussons n'aurait plus eu de secret. Il est probable que les Indiens ramenèrent l'étranger jeté sur leurs rivages par la route de Néarque et que quelque vaisseau alexandrin le recueillit dans un des ports de la Perside ou de l'Arabie. Il était néanmoins évident que le Romain ne serait jamais revenu de Ceylan si le souffle qui l'y avait, avec une remarquable constance, emporté, ne se fût, dans une autre saison, complètement apaisé ou n'eût même pris une direction contraire. Les anciens savaient louvoyer et tenir le plus près; ils savaient orienter leurs voiles, amurer à bloc « en cassant le devant, » eût-on dit à bord de nos anciennes galères; « *prolatis pedibus,* » écrit Pline l'Ancien. Souvent il arrivait que, pendant la nuit, des navires se heurtaient, venant de deux points opposés de l'horizon, l'un faisant route, par exemple, au sud-ouest et l'autre au nord-est avec des vents d'est-sud-est ou d'ouest-nord-ouest; mais, si habile louvoyeur qu'on puisse être, on ne remonte pas contre la mousson, de Bombay à l'entrée de la Mer-Rouge : de fins voiliers en ont fait l'essai et ils y ont renoncé. L'affranchi de Plocamus, entraîné jusqu'à l'Inde par le *Favonius,* en était donc revenu avec le *Vulturne.* De ce raisonnement à une tentative fondée sur la conviction qu'en choisissant bien son moment, on pouvait compter pour la double traversée de l'Océan indien sur un vent constamment favorable, il y avait encore un abîme : l'abîme que comble un génie résolu. Ces génies-là sont rares. J'admire beaucoup Barthélemy Diaz et Vasco de Gama, j'admire Christophe Colomb, j'admire Magellan, Schouten et Jacques Lemaire, mais, dans mon enthousiasme, je n'aurai garde d'oublier Hippalus. Ce marchand d'Alexandrie, stimulé par tous les bruits venus jusqu'à lui, conçut un jour le dessein de s'élancer d'un des promontoires de la Mer-Érythrée en haute mer, de s'abandonner au souffle de la mousson et d'affronter volontairement l'épreuve d'où l'affranchi d'Annius Plocamus n'était sorti sain et sauf que par un hasard qui ne se présente guère deux fois dans la vie. Pour le retour, il aviserait, prendrait conseil des circonstances et, à la rigueur, pourrait toujours avoir recours à la route de Néarque. Un si hardi marin n'en était probablement pas à son premier voyage de l'Inde. L'entreprise s'accomplit et eut la plus heureuse issue. La mousson de nord-est ramena en Égypte le vaisseau que la mousson de sud-ouest avait conduit vent en poupe à la côte de Lymirice et peut-être même jusqu'à la Taprobane.

L'auteur du *Périple* nous donne, au sujet de cette traversée, des détails précieux qui ne pouvaient nous venir que d'un homme du métier : « Les voyages de l'Inde, nous dit-il, s'accomplissaient autrefois sur de petits navires qui suivaient toutes les inflexions du rivage. Hippalus, pilote d'une longue expérience, osa le premier, après avoir bien étudié la position des marchés et les allures des vents, tenter le voyage par la haute mer. Les vents étésiens, qui soufflent dans ces parages à la même époque que dans nos pays, viennent dans la mer de l'Inde, par suite de la disposition des lieux, de l'océan. On appelle hippalus le vent du sud-ouest, lui donnant le nom de celui qui a découvert le trajet direct de l'Égypte aux rivages indiens. Depuis ce temps jusqu'à nos jours, les uns partent de Cané, les autres du territoire des Aromates : s'ils veulent se rendre à Limyrice, il leur faut subir pendant assez longtemps le vent du travers; si, au contraire, ils se dirigent vers Barygaza ou vers la Scythie, — par ce nom de Scythie, on doit entendre évidemment l'embouchure de l'Indus, — ils n'ont à tenir le vent que pendant trois jours, — pour gagner très probablement la hauteur du cap Syagrus. — Le reste du temps, ils ont vent arrière. » Quand on songe qu'Hippalus ne possédait ni astrolabe ni boussole, qu'il n'avait pour se diriger d'autre point de repère que la carte incertaine du ciel, la vue de Canopus ou de quelque constellation encore inconnue, on reste confondu devant tant d'audace, et on se demande comment l'antiquité, si prodigue cependant de son marbre et de son bronze, n'a élevé aucun monument en l'honneur de cet homme qui venait d'inaugurer la navigation hauturière. J'aime à croire que, si Claude eût vécu, les choses se seraient passées autrement. Quant à moi, si j'étais ministre de la marine, — en Angleterre ou en Portugal, — je donnerais au plus beau de mes vaisseaux le nom d'Hippalus : il n'est jamais trop tard pour rendre justice au mérite. Les anciens se contentèrent de consacrer le nom du grand découvreur en appelant le vent de mousson le vent d'Hippalus.

» Les vaisseaux des anciens, du moins leurs vaisseaux ronds, avaient peu de vitesse. Ce n'en est pas moins, même pour ces navires à l'allure pesante, une bien longue traversée qu'une traversée de quarante jours d'Aden à la côte de Malabar, une bien faible moyenne qu'une moyenne de 47 milles environ par jour. La distance de Suez au port d'Aden est de 1,310 milles, d'Aden à l'embouchure de l'Indus, de 1,472; à Bombay, de 1,632; à Surate, de 1,700; à Goa, de 1,672; à Calicut, de 1,852; à Pointe-de-Galles, de 2,130. Nos transports de Cochinchine se rendent aujourd'hui de Suez sur la rade d'Aden en six jours et demi; les paquebots anglais de la compagnie péninsulaire orientale accomplissent le même trajet en six jours. D'Aden à Pointe-de-Galles, il faut comp-

ter douze jours et demi pour les transports français, dix jours seulement pour les grands paquebots britanniques. Les navires à voiles faisaient jadis, quand ils étaient bons marcheurs, le voyage d'Aden à Bombay en quinze ou seize jours, et c'est, en effet, seize jours qu'employait récemment la corvette mixte le *D'Assas* pour parcourir cette distance de 1,632 milles. De seize jours à quarante, la différence est grande, et, si Pline ne s'est pas trompé dans ses calculs, il faut supposer que les capitaines marchands d'Alexandrie attendaient, pour quitter le Golfe-Arabique, le moment où le Favonius de Pline, le Libo-Notus d'autres géographes, la mousson de sud-ouest, en un mot, autrement dit encore le vent d'Hippalus, commençait à perdre de sa force.

C'est un vent bien fougueux que ce vent de sud-ouest quand, après un débat assez long avec la mousson contraire, il est enfin parvenu à établir son empire sur tout l'Océan indien. On a vu des navires de plus de 3,500 tonneaux, ayant à leur disposition voiles et machines, des navires de 83 mètres de long et de près de 14 mètres de large, enfoncés dans l'eau de 6 ou 7 mètres, se trouver sur le point de ne pouvoir prolonger plus longtemps la lutte et d'être obligés de refuser leur hanche ou leur travers à la vague pour lui présenter en vaincus la poupe. C'était le 8 juin; on sortait à la vapeur de la Mer-Rouge. La brise, d'un calme presque complet, prend peu à peu au sud-sud-est en fraîchissant; quelques heures après, le journal de bord enregistre : bonne brise halant le sud et le sud-ouest, puis grand frais de sud-ouest et mer grosse. Il serait déjà imprudent de faire route; il faut mettre à la cape sous la grand'voile goëlette tribord au vent. Le temps devient brumeux et revêt une mauvaise apparence. Grand frais et mer très grosse; le navire fatigue beaucoup. On remplace la grand'voile goëlette par l'artimon, on fait pousser les feux et on marche doucement à trente-cinq tours d'hélice à la minute. C'est encore le meilleur moyen d'éviter à la coque rudement secouée les paquets de mer. Deux jours se passent ainsi : on est toujours en cape. Mer très grosse, violens coups de roulis; à une heure du matin, deux rayons de la barre se cassent, le gabier de barre est blessé. Le troisième jour, la brise semble mollir un peu; on veut en profiter pour faire route grand largue : au bout de quelques heures, il faut se résigner à gouverner à la lame, c'est-à-dire à se laisser porter où la vague vous pousse, comme si l'on était encore au temps d'Annius Plocamus. On se propose d'aller à Ceylan et l'on risque fort d'aboutir à Bombay. « C'est une des mers les plus grosses que j'aie rencontrées, même dans les cyclones, » m'écrivait un officier embarqué alors sur ce transport. Heureusement, le 13 juin, la brise peu à peu se calme, de petits grains de pluie succèdent à la bourrasque et,

bien que la mer demeure toujours houleuse, on peut déjà établir toute la voilure. A partir de ce moment jusqu'au 17 juin, on n'a plus que du beau temps et de jolies brises de sud-ouest; c'est à peine si l'approche de Ceylan amène quelques nuages au ciel, nuages qui se résolvent bientôt en pluie.

Le commencement et la fin des deux moussons sont sujets à de grandes variations et souvent même à de violentes bourrasques. On ne tient pas suffisamment compte de ces périodes indécises quand on se borne à dire que la mousson souffle six mois d'un côté et six mois de l'autre. En réalité, il faut retrancher de chaque mousson un mois au début, un autre mois lorsque la mousson va finir. En mai, la mousson d'été commence à peine; elle ne sera franchement établie que dans les premiers jours de juin, un peu plus tôt, un peu plus tard, suivant l'époque de la pleine ou de la nouvelle lune. Durant les mois de juin et de juillet, le temps est si mauvais que les barques arabes, — les *boutres*, comme on les appelle, — ne s'aventurent guère en dehors du détroit. Au mois d'août, la mousson devient plus modérée; en septembre, et même jusqu'au milieu d'octobre, on a souvent beau temps pendant plusieurs jours de suite. Voilà bien la période que devaient rechercher les navires des anciens.

« Les anciens, dit Pline, ne connaissaient que quatre aires de vent; Homère n'en mentionne pas davantage. A ces quatre vents correspondant aux quatre points cardinaux l'âge suivant ajouta huit rhumbs secondaires; puis on réduisit de nouveau ces huit rhumbs à quatre. Il resta ainsi huit directions distinctes : le subsolanus, — en grec *apheliotes;* — le vulturne, que les Grecs nomment *euros;* — l'auster, l'africus, connu en Grèce sous l'appellation de *notos* et de *libos;* le favonius, qui est le *zéphiros* des Grecs; le corus, correspondant à l'*argestes* hellénique; le septentrion, où vous reconnaîtrez l'*aparctias;* l'aquilon, qui représente le *boreas.* » Prenez notre rose des vents, la nomenclature de Pline se transformera ainsi : est, sud-est, sud, sud-ouest, ouest, nord-ouest, nord, nord-est. Les quatre rhumbs supprimés étaient : le nord-nord-ouest, le thrascias; l'est-nord-est, le cæcias; le sud-sud-est, le phœnicias; le sud-sud-ouest, le libonotus. A ces quatre vents, des pilotes plus méticuleux avaient ajouté le nord-nord-est, le meses, et l'est-sud-est, l'euronotus. La rose des vents, cette fois, était presque complète; il n'y manquait que l'ouest-sud-ouest et l'ouest-nord-ouest. Trois siècles environ après Pline, Végèce nous donne une liste légèrement différente : le vent d'est reste toujours l'aphéliotes, le cæcias est devenu le nord-est, l'eurus et le vulturne n'ont pas cessé de correspondre au sud-est, l'auster et le notus ont la même direction : le sud; le libonotus est le sud-sud-ouest; le leuconotus, le sud-

sud-est; le corus marque le nord-ouest; le zéphiros n'a pas changé: il indique toujours le vent d'ouest; le sud-ouest s'appelle indifféremment l'africus ou le libs; l'ouest-nord-ouest, le favonius ou le japix; le nord, l'aparctias; le nord-nord-ouest, le circius ou le thrascias; le nord-est, l'aquilon ou le borée.

Pline nous apprend qu'on revenait de l'Inde avec le vulturne, — le sud-est, — mais il a bien soin d'ajouter qu'on remonte la Mer-Rouge avec l'africus ou l'auster, le vent de sud-ouest ou le vent de sud. Tous ces détails sont exacts et fort bien observés. Dans la partie supérieure du Golfe-Arabique, en effet, les vents soufflent presque constamment du nord et du nord-ouest. A partir du milieu de mars et pendant une période d'environ cinquante jours, ils tournent généralement au sud. C'est alors le *kamsin*, le vent brûlant des Arabes, l'auster ou l'africus des anciens, qui règne. Le docteur Vincent nous fait remarquer, en outre, que les époques indiquées pour l'arrivée dans l'Inde des flottes égyptiennes et pour leur retour en Égypte coïncident parfaitement avec les périodes adoptées pour la même navigation par les flottes du Portugal. Ces flottes apparaissaient sur les côtes de l'Inde en septembre; elles les quittaient d'ordinaire du 8 décembre aux premiers jours de janvier, ayant eu deux mois environ pour disposer de leurs cargaisons.

VII.

Maintenant que nous savons comment, au Ier siècle de notre ère, on se rendait dans l'Inde, comment aussi on en revenait, il nous sera plus facile d'étudier les opérations commerciales qui se poursuivaient dans ces lointaines contrées.

Dès qu'on a dépassé les bouches de l'Indus, on rencontre un golfe qui s'enfonce vers le nord dans l'intérieur des terres et dont l'entrée est difficile à distinguer. Ce golfe porte le nom d'Irinon. Il y a le grand et le petit Irinon. C'est ce que nous appelons aujourd'hui le Run, immense nappe d'eau communiquant avec le golfe de Kutch. Les deux Irinons forment une mer marécageuse sillonnée de grands courans et semée de nombreux hauts-fonds qui se prolongent au large. Souvent les vaisseaux, avant d'apercevoir la côte, ont échoué sur ces bancs, ou, portés à terre, y ont péri. Le golfe est dominé par un promontoire qui part de l'Irinon, se dirige d'abord vers l'est, puis vers le midi, tourne enfin à l'ouest, embrassant ainsi à la fois la baie de Barace et sept îles. Les navires qui atterrissent à l'entrée de ce golfe et prennent le large pour contourner les bancs peuvent gagner le port sains et saufs; ceux, au contraire, qui s'engagent sans précaution dans l'enfoncement de Barace,

sont certains de périr. Le courant est, dans ces parages, très violent, la mer fort agitée et remplie des tourbillons les plus dangereux. Un fond inégal, abrupt sur quelques points, rocheux et tranchant sur d'autres, augmente le péril; les câbles sont promptement coupés ou s'usent lentement si l'on jette l'ancre. L'approche de cette partie de la côte est généralement signalée par la rencontre de grands serpens de couleur noire; les serpens que l'on trouve plus au sud, dans les environs de Barygaza, sont moins grands et d'une couleur verte et dorée.

Que dites-vous de ces remarques pratiques? Quand on n'avait pour se conduire que le flair du marin, tout indice était précieux à saisir. On a vu de nos jours des bricks grecs se rendre en Amérique sans que les capitaines qui les montaient fussent beaucoup plus avancés en fait de science nautique que les pilotes alexandrins au temps de l'empereur Claude. Les mathématiques ne faussent pas le jugement, comme on l'a prétendu à tort; elles ôtent seulement aux sens cette acuité souvent si remarquable chez le sauvage. J'ai connu plus d'un marin pratique qui ne savait pas même lire et qui, à travers les routes croisées du navire, suivait encore avec une étonnante rectitude le progrès et les déviations de la route : un pilote ipsariote entre autres, un pilote quelque peu pirate, mutilé à ce jeu de la main gauche, a fait tout un hiver, sur un bâtiment que je commandais, son point dans sa tête, sans avoir besoin de recourir aux compas et aux cartes; tout au plus jetait-il de temps en temps un coup d'œil sur la boussole. Quant au loch, il ne s'en inquiétait pas; il lui suffisait de regarder couler l'eau le long du bord pour apprécier avec une admirable précision la vitesse. Je suis convaincu qu'Hippalus ferait encore bonne figure sur nos vaisseaux et que ses conseils n'y seraient pas, en plus d'une occasion, inutiles. L'aptitude au pilotage se transmet avec le sang comme l'instinct du chien de chasse, et si nous savions tirer parti, ainsi que je l'ai maintes fois conseillé, des dispositions natives des gars de l'île de Sein ou de l'île d'Ouessant, nous aurions aujourd'hui dans toutes les parties du monde des pilotes qui permettraient à nos commandans de primer de manœuvre, en cas de guerre, l'ennemi qu'il leur faudrait poursuivre ou éviter. Ce sont là des *pia vota;* notre esprit est tourné ailleurs. Je le regrette profondément.

Après la baie de Barace se déploie le golfe de Barygaza et la côte de l'Ariace, où commence, avec le royaume de Mambara, le reste de l'Inde. L'Ariace paraît avoir été la presqu'île de Guzerat; le golfe de Barygaza était le golfe de Cambaye, qui suit immédiatement au midi le golfe de Kutch. La partie intérieure de la province, limitrophe de la Scythie, c'est-à-dire du royaume fondé par les Scythes dans l'Inde, se nomme l'Aberia, peut-être l'ancienne Ophir; la partie maritime

porte le nom de Syrastrène. Le pays est fertile en blé, riz, sésame, beurre et carpassum, encore une substance inconnue. On y fabrique des toiles de qualité inférieure avec le coton de l'Inde. Le gros bétail abonde dans l'Aberia ; les indigènes y sont de haute taille et noirs de couleur. La ville de Minnagara, — aujourd'hui Indore, sur le chemin qui conduit d'Ugein à la Nerbudda, — ne confondons pas ce Minnagara avec le Minnagara de l'Indus, — est le chef-lieu du pays. Les toiles fabriquées dans la province sont portées à Barygaza. Il existe encore sur ce point, au dire de l'auteur du *Périple*, des monumens de l'expédition d'Alexandre, des enceintes consacrées, des fondations de camps et de grands puits. Les érudits en doutent ; ils n'admettent pas qu'Alexandre ait jamais été aussi loin : l'érudition n'est cependant pas infaillible.

De Barbaricé sur l'Indus au promontoire de Papicé près d'Astacapra, promontoire qui s'élève en face de Barygaza bâtie sur le rivage, la distance est de 300 milles. C'est bien là, en effet, l'espace qu'on mesure entre Rechel, localité moderne située à l'embouchure de l'Indus, et le village de Dalewalla dans le golfe de Cambaye. Immédiatement après le promontoire Papicé, vous trouverez une longue baie, bien abritée des vagues, que couvre tout entière l'île Bæones, — aujourd'hui l'île Diú de fameuse mémoire. Les Portugais y ont repoussé plus d'un assaut, et don Juan de Castro s'y acquit une gloire immortelle. Dans le fond de la baie débouche un très grand fleuve appelé, autrefois comme aujourd'hui, le Mahi. Dans sa plus grande dimension, la baie de Bæones a 30 milles environ d'étendue. Pour se rendre à Barygaza, il faut laisser l'île Bæones sur la gauche, et, dès qu'on aperçoit l'entrée de la baie de Dalewalla, faire route à l'est. On se dirige ainsi vers l'embouchure du fleuve de Barygaza, qui portait, au temps de Claude, le nom de Namnadius, appellation à peine défigurée de la Narmâda ou Nerbudda de nos jours.

Le canal qui conduit à Barygaza est étroit et l'accès en est difficile pour les navires qui arrivent du large. On a quelque peine à ne pas tomber à droite ou à gauche du bon chenal ; cependant, sur la gauche, la route est meilleure. A droite, l'entrée même est encombrée par un banc de roches sous l'eau, dont quelques têtes seulement sont visibles. Ce banc, connu sous le nom de Héron, part de la côte sur laquelle est bâti le village de Cammon. A gauche se projette, comme nous l'avons dit plus haut, le promontoire de Papicé qui prend naissance près d'Astacapra. Les abords de ce promontoire ne laissent pas d'être assez dangereux : la marée le contourne et si elle vous oblige à jeter un pied d'ancre, vos câbles courent grand risque de se couper sur le fond.

Alors même qu'on a pénétré heureusement dans le golfe, il n'est pas aisé de trouver l'entrée du fleuve de Barygaza, car la côte est

très basse, et on n'y découvre aucun amer. L'entrée trouvée, il reste encore à éviter les bancs qui obstruent l'embouchure et en rendent l'accès fort périlleux. Aussi les pêcheurs indigènes du roi, qui se tiennent d'ordinaire à l'entrée de la baie, ont-ils coutume de se porter au-devant des navires attendus jusqu'à la Syrastrène. Ces pêcheurs montent de longues barques appelées, dans la langue du pays, des trappagas et des cotymbas. Ce sont eux, — sorte de pilotes jurés, — qui se chargent de conduire les vaisseaux étrangers à Barygaza. Leurs barques savent trouver le droit chemin au milieu des bancs et traîner au besoin de mouillage en mouillage les bâtimens qu'elles ont pris à la remorque. Elles appareillent à la marée montante; quand survient le jusant, elles vont jeter l'ancre dans certains replis de la côte où le fond est plus grand et où elles n'ont pas à craindre de demeurer échouées à la marée basse. Barygaza se trouve à 30 milles environ de la bouche du fleuve.

Je n'ai point heureusement à chercher l'emplacement de Barygaza; le savant Muller, s'aidant des travaux de Forbes et de Ritter, m'a épargné ce soin : grâces lui en soient rendues! « Il se trouve aujourd'hui, dit Muller, aux lieux où s'élevait jadis Barygaza, une ville nommée Baroach. Baignant le côté méridional de cette ville, la Nerbudda présente si peu de profondeur que, sans le secours de la marée montante et du vent de sud-ouest, les petits navires eux-mêmes ne pourraient monter jusqu'à Baroach. Ceux qui ont plus de tirant d'eau ne sauraient réussir, même au moment du plein, à franchir la barre qui obstrue l'entrée du fleuve. Le rivage est très bas et tout à fait dépouillé d'arbres. A-t-on passé la barre, l'intérieur du golfe offre une navigation bien plus difficile encore à cause des amas de sable qui s'y sont accumulés. Il n'y a que de très petits bâtimens, appelés *crofts*, que prennent à la remorque des barques très légères nommées des *gullivats*, auxquels l'intérieur de la baie soit accessible. » — « Les marins qui ne connaissent pas ces parages, écrit à son tour l'auteur du *Périple*, et qui viennent aborder pour la première fois au comptoir de Barygaza, courent de grands risques tant à l'entrée qu'à la sortie. Rien ne peut arrêter l'impétuosité du flot qui monte ou qui descend; les ancres ne résistent pas. Les navires, jetés alors en travers, sont entraînés par la violence de la marée sur les bancs; les vaisseaux de petites dimensions chavirent même quelquefois; ceux qui restent échoués avec le jusant s'inclinent sur le côté : si l'on ne prend soin de les accorer, ils se remplissent et sont submergés quand le flot revient. La force de la marée, surtout de la marée montante, est telle dans les syzygies, qu'au moment du flot, par la mer la plus calme, les riverains de l'embouchure entendent d'abord un bruit semblable à celui que produiraient les clameurs lointaines d'une armée; puis bientôt le

flot fait irruption dans les marais avec un fracas épouvantable. » Le mascaret se comporte-t-il autrement à Caudebec? J'incline à croire que le phénomène ne se représentait pas avec cette violence dans toutes les marées de pleine ou de nouvelle lune.

N'y avait-il pas de quoi décourager les marins les plus entreprenans? Faire une traversée de plus de 1,600 milles sur une mer orageuse, sous des cieux inconnus, hors de vue de toute terre pendant trente ou quarante jours et avoir tant de chances de faire naufrage au port! Le triple airain n'y suffisait pas; il fallait pour s'exposer de gaîté de cœur à tant de risques avoir la soif du gain portée à un excès que nos sociétés modernes ne connaissent peut-être pas. Les marchandises que l'on rapportait en Égypte se revendaient, nous apprend Pline, au centuple. C'était juste, et l'on comprend que le marchand, malgré tous ses profits, ait quelquefois comparé avec une envie secrète son sort à celui du soldat : « Pour le soldat, se disait-il, la mort ou la victoire est l'affaire d'un instant; pour nous, la lutte et la responsabilité sont de tous les jours. » J'ai connu beaucoup de soldats (et des plus intrépides) qui jugeaient ainsi de notre existence; ils nous accordaient même d'acquérir à ce rude métier des qualités très propres au commandement.

Dans l'intérieur du pays de Barygaza, on compte plusieurs peuplades distinctes : des Aratriens, des Arachosiens et des Gandaréens. Au-delà, se trouve la Peucélaotide, dans laquelle Alexandre fonda Bucéphalie; plus loin encore habite la nation belliqueuse des Bactriens constitués en royaume. C'est de la Bactriane que partit Alexandre, « quand il pénétra jusqu'au Gange, » laissant de côté Lymirice et la partie méridionale de l'Inde. Des drachmes antiques sont encore aujourd'hui en circulation à Barygaza : ces drachmes portent gravés en lettres grecques les noms d'Apollodote et de Ménandre.

Si ces renseignemens ne nous étaient donnés par un marin illettré, il faudrait ajouter un chapitre à Quinte Curce. Il est fort probable que l'auteur du *Périple* avait étudié l'histoire un peu à la légère : Alexandre et les Séleucides se seront mêlés dans sa cervelle et je ne le citerai pas comme une autorité. Nous autres marins, nous quittons rarement le littoral; ce que nous racontons des pays où le flot nous jette n'a vraiment de valeur que pour la zone circonscrite où nous pouvons invoquer le témoignage de nos yeux. L'auteur du *Périple* nous transmet ce que ses cliens du bord de mer lui ont raconté; il n'est pas étonnant qu'à beaucoup de vérités il ait joint involontairement quelques fables.

« Dans la partie orientale de la province de Barygaza, dit-il, on trouve la ville d'Ozène, qui fut jadis résidence royale. » Faut-il, avec Muller, reconnaître dans Ozène la ville moderne d'Ougein, où,

en l'année 56 avant Jésus-Christ, le vainqueur des Saces, le roi Vicramâditja, fixa sa résidence? La chose n'est pas impossible, ne fût-ce que pour la conformité des noms. Ce qui est certain, c'est que la majeure partie des produits exportés de Barygaza, — onyx et vases de porcelaine, mousselines et madras, indiennes ordinaires, ivoire, soie, cachou et poivre long, — venaient de l'intérieur et en majeure partie d'Ozène. Le nard y arrivait par la Peucélaotide « des pays les plus extravagans : » de Cattyburina, de Patropapiga, de Cabalita, où l'érudition allemande croit reconnaître Caboul. On en recevait aussi de la Scythie adjacente. Par la même voie descendaient à la côte le *costus* et le *bdellium*.

Qu'importait-on à Barygaza pour payer ces trésors? On importait du vin d'Italie, de Laodicée, et d'Arabie, du cuivre, de l'étain, du plomb, du corail, des topazes, des vêtemens unis ou nuancés de tout genre, des ceintures à trame variée, des coussins, du styrax, du mélilot, du verre grossier, du réalgar, de l'antimoine, des monnaies d'or et d'argent, dont l'échange avec le numéraire du pays est assez lucratif, enfin quelques parfums, mais non pas des parfums de grand prix. Sous le nom de tribut, on envoyait au roi des vases précieux d'argent, des instrumens de musique, de belles jeunes filles pour lui servir de concubines, du vin de choix, des vêtemens unis, somptueux cependant, et des parfums délicats.

La côte qui suit Barygaza s'étend du nord au sud; on l'appelle la côte de Dachinabade : c'est aujourd'hui le Dekkan. « Dachanus, remarque l'auteur du *Périple*, signifie dans la langue du pays le midi. » A l'intérieur, on rencontre de nombreux déserts, de hautes montagnes, des bêtes fauves de tout genre : panthères, tigres, éléphans, serpens d'une immense grandeur, hyènes, cynocéphales. De la côte jusqu'au Gange sont répandues des populations très nombreuses. A vingt journées de marche de Barygaza, du côté du midi, existe un marché fameux : le marché de Pæthana, et, dix journées plus loin encore, une autre ville, très grande, appelée Tagara. Pæthana, s'il en faut croire Muller, est aujourd'hui Pythan, sur le Godaveri, près d'Ahmednagara. Tagara serait peut-être Deoghir, ville florissante jusqu'en l'année 1293 et dont on peut retrouver les débris près de Doulatabad, non loin d'Élore, si célèbre par les majestueuses ruines de ses temples. De Pæthana et de Tagara, on apporte à Barygaza, sur des chars et par des chemins très difficiles, les marchandises de la Dachinabade : de Pæthana viennent les onyx, de Tagara les indiennes et les mousselines.

De Barygaza, si l'on continue de descendre la côte, on compte 700 milles jusqu'à Limyrice, que Muller, malgré une certaine discordance dans les distances, voudrait reconnaître dans la localité

moderne d'Honore, par 14° 16′ de latitude, à peu près à mi-chemin de Bombay à Calicut. Quant à Calicut, située à trois degrés plus bas, ce serait peut-être cette ville d'Ægialum que l'auteur du *Périple* se borne à mentionner, en disant simplement : « De Limyrice à Ægialum, la route est encore assez longue. » Sur cet espace de 700 milles, il existe au-dessous de Barygaza des comptoirs de moindre importance : Suppara, *le beau rivage* en indien, aujourd'hui Surate, à l'entrée du golfe de Cambaye ; Calliena, aujourd'hui Calliani, non loin de Bombay, ville, dit l'auteur du *Périple*, qui, au temps de Saragana l'Ancien, fut un grand entrepôt. Quand cette ville tomba au pouvoir de Sandanes, elle perdit beaucoup de son importance. Si le hasard y conduit des navires grecs, on les amène sous bonne garde à Barygaza.

Après Calliena, on trouve encore de nombreux marchés : Samylla, aujourd'hui Maundvi ou Choul, sur la rivière de Koundoulika ; Mandagora, aujourd'hui Radjapour ; Palæpatmæ, aujourd'hui Bancut ; Melizigara, que Pline appelle Sigerus et que nous nommons Djyghur ; Byzance qui correspond au port de Viziadrug ou Geriah ; Toparus, auquel a succédé Dewgurh ; Tyrannoboas, sur l'emplacement qu'occupe maintenant Bugmuntjur. Pas une rivière débouchant à la côte qui n'ait à la fois son port et son comptoir. Plus au midi encore, vous trouverez les îles Sesecriænæ, groupe à la hauteur de Malwan, dont l'îlot principal porte de nos jours le nom de Singi-Drog ; puis viennent les îles des Ægidiens, qui ne peuvent avoir été que les îles Vingorla ou îles brûlées ; vous arrivez enfin à l'île des Cænites, situées en face de la presqu'île du même nom : sur cette presqu'île s'élève aujourd'hui la ville de Murmagar ; l'île des Cænites est incontestablement l'île Saint-George ; nous sommes à l'entrée de la baie de Goa.

Les restitutions sont faciles dans ces pays où rien ne se transforme ; l'immobile Orient est fait pour la joie des érudits. La côte de Limyrice que nous allons aborder ne nous réserve pas de moindres satisfactions que le littoral de la Dachinabade. Voici d'abord Raura, dont le nom à peine altéré se retrouve dans Honore ; Tyndis, que nous nommerions aujourd'hui Koundapour ; Muziris devenue dans la suite des siècles Molky ou Mangalore ; Nelcynda, « aujourd'hui, dit Muller, Nelisseram. » C'est à Muziris et à Nelcynda que se faisait, au temps de l'auteur du *Périple*, le principal commerce.

Tyndis, grand bourg maritime, fait partie des états de Ceprobotra, roi de la province de Kerala ; Muziris appartient au même royaume. L'importance de Muziris lui vient de l'affluence des vaisseaux qui y sont expédiés de l'Ariace et des navires grecs qui y arrivent d'Égypte. Cette ville est située sur le bord d'un fleuve,

à 50 milles de Tyndis, en suivant le fleuve et le littoral; elle est à 2 milles de l'embouchure du cours d'eau qui la baigne. Par le fleuve et la mer, Nelcynda n'est également qu'à 50 milles de Muziris; elle dépend cependant d'un autre roi, de Pandion. On l'a, comme Muziris, bâtie sur le bord d'une rivière, à 12 milles environ de la mer. Une autre ville est assise à l'embouchure même : c'est le bourg de Bacaré, — aujourd'hui Markari. — Les navires s'arrêtent à Bacaré, avant de prendre le large : ils mouillent sur cette rade pour y embarquer leur chargement, parce que la rivière de Nelcynda est, à son entrée, tout encombrée de bancs au milieu desquels la navigation est fort dangereuse. On reconnaît ici, comme sur les autres points de la côte, l'approche de la terre à la rencontre de serpens, noirs aussi, mais moins grands que ceux de la côte septentrionale : ces serpens ont la tête du dragon et l'œil injecté de sang.

On fréquente ces divers marchés avec de grands navires, à cause du volume et de la quantité des marchandises qu'on en exporte : poivre et malabathron, — nous verrons plus loin que le malabathron devait être du thé, — de l'argent monnayé, des topazes, quelques vêtemens unis, d'autres à plusieurs trames, de l'antimoine, du corail, du verre grossier, du cuivre, de l'étain, du plomb, un peu de vin, la quantité seulement qu'on en peut vendre à Barygaza, du réalgar, de l'arsenic, du blé pour la nourriture des matelots, car le blé ne saurait être dans ces parages un objet de commerce. Le poivre qu'on trouve dans ces comptoirs vient de Cottonara,— aujourd'hui Cochin, — le seul pays de la côte qui en produise. On y apporte aussi beaucoup de perles, de l'ivoire, des étoffes de Chine, du nard des bords du Gange, du malabathron de l'intérieur, des pierrres précieuses, — diamans, améthystes, — de l'écaille de tortue, venant de l'île de Chrysé ou de l'archipel placé en avant de la côte de Limyrice.

Pour atteindre la partie de l'Inde que nous venons de décrire, il convient de partir d'Égypte vers le mois de juillet. Après Bacaré, le mont Pyrrhus ou Rufus, — probablement la chaîne des Ghats, — s'étend vers une autre contrée appelée Paralia : en réalité, la côte méridionale tourne brusquement à l'est et au nord. Là se trouve une pêcherie de perles appartenant au roi Pandion; là aussi est située une ville du nom de Colchos, — aujourd'hui Coilnapatam, près de Tutikorin. — Le premier endroit qu'on rencontre sur ce territoire se nomme Balita, — aujourd'hui Marpoly, selon Mannert, un peu au nord d'Auzenga. — Balita possède un bon mouillage et un bourg maritime. Après Balita se présentent le promontoire et le port Comari, dont le nom à peine altéré se retrouve de nos jours dans celui de cap Comorin : à Comari viennent faire leurs ablutions

et se consacrer au célibat les hommes et les femmes qui veulent donner à leur vie un caractère de sainteté. La déesse Kumari, l'épouse de Siva, s'est arrêtée en ce lieu et s'y est baignée.

De Comari, en se dirigeant vers le nord, la terre s'étend jusqu'à Colchos, où se trouve, nous l'avons déjà dit, une pêcherie de perles. Des condamnés sont chargés de ce travail ; la pêcherie appartient au roi Pandion. Après Colchos, la côte forme un golfe. Dans l'intérieur, se trouve un endroit nommé Argali, où sont percées et enfilées les perles qu'on recueille à l'île d'Héliodore. Que pourrait être cette île d'Héliodore, sinon l'île Manaar ou l'île Rameseram, qui, par le pont d'Adam, rattachent l'île de Ceylan au grand continent indien ? On exporte d'Argali des tuniques brodées de perles que l'on nomme des ébargaritides.

Les vaisseaux d'Alexandrie ne dépassaient probablement pas l'île Manaar ; mais le faible tirant d'eau des barques indigènes, des vaisseaux de Limyrice et de Barygaza, leur permettait de passer entre l'île de Ceylan, — ou plus exactement entre l'île Rameseram, — et la terre ferme, pour aller visiter la côte de Coromandel et la côte de Golconde. Parmi les marchés et les mouillages que fréquentaient les navires indiens, il faut citer : Camara, — aujourd'hui Karikal ; — Poduca, très probablement Pondichéry ; Sopatma, vraisemblablement Madras. Pour cette navigation, il avait fallu adopter un mode de construction tout spécial. Les sangaras se composaient de deux grandes pirogues liées ensemble et pouvaient contenir de cent à cent cinquante hommes ; les colandiophonta, destinés à pousser jusqu'à Chrysé et jusqu'à l'embouchure du Gange, avaient des dimensions beaucoup plus considérables. Marco Polo et Nicolo di Conti les ont retrouvés au moyen âge. Les doubles pirogues remontaient en suivant la côte occidentale de l'Inde, jusqu'à Limyrice.

Au-delà de Camara, de Poduca et de Sopatma, l'auteur du *Périple* n'a plus que des notions vagues : ces notions méritent cependant, telles qu'il nous les offre, d'être reproduites. « Dans les environs de la région suivante, dit-il, quand déjà la route se dirige vers l'est, on rencontre en pleine mer l'île Palæsimundu qui court de l'ouest à l'est ; les anciens, — c'est-à-dire Onésicrite, — appelaient cette île Taprobane. La partie septentrionale est à une journée de navigation du continent indien ; la partie méridionale se dirige peu à peu vers l'ouest et finit par se trouver en face de la côte de l'Azanie. L'île produit du poivre, des pierres précieuses, des indiennes, de l'écaille de tortue. » Bien que la description géographique laisse à désirer, vous avez sans doute reconnu Ceylan.

Dans ces mêmes parages s'étend, sur un long espace, la province de Masalia, — aujourd'hui Masulipatam, dans l'ancien royaume de

Golconde, — contrée où il se fabrique une grande quantité de tissus. Le navigateur qui se dirige ensuite vers l'est pour traverser le golfe rencontre d'abord la Désarène, pays qui nourrit des éléphans. « On sait, dit l'auteur du *Périple*, que les Indiens donnent à l'éléphant le nom de *désare*. » La côte se redresse un peu plus loin au nord : là vivent de nombreuses peuplades barbares, et parmi elles les Cirrhades, race farouche au nez écrasé ; là aussi se rencontrent les Bargyses, les hippioprosopes ou macroprosopes, — c'est-à-dire au long visage ou au visage de cheval. — On croit ces populations anthropophages.

Après cette portion de côte, si vous faites de nouveau route à l'est, ayant l'océan à droite et la terre à gauche, vous trouverez, en venant du large, le Gange, et, près du Gange, la dernière contrée de l'Orient, Chrysé ou l'île d'Or. Au temps du géographe Ptolémée, c'est-à-dire au IIe siècle de notre ère, 120 ou 130 ans après le règne de Claude, le progrès des connaissances géographiques avait appris aux Romains que Chrysé était une presqu'île. Dans les environs de Chrysé coule le Gange, le plus grand fleuve de l'Inde, qui a, comme le Nil, ses crues périodiques. Sur les bords du Gange il existe un marché, — aujourd'hui Dulispour, — auquel l'antiquité avait donné le nom du fleuve. De ce marché s'exportent du malabathron, du nard gangétique, du poivre, de très belles indiennes appelées également gangétiques. On assure, en outre, qu'il existe dans cette province des mines d'or et une sorte de monnaie d'or connue sous le nom de *caltis*.

Non loin du Gange se trouve cette île Chrysé que nous avons déjà mentionnée. C'est la dernière partie du monde habité du côté du Levant : Chrysé est située aux lieux d'où le soleil se lève. Il n'est pas un marché de la Mer-Érythrée qui fournisse d'aussi belle écaille. L'empire des Birmans et la presqu'île de Malacca étaient compris dans cette dénomination générale d'île Chrysé, qui devint, un peu plus tard, la Chersonèse d'or.

Après Chrysé, se déploie vers le nord la mer extérieure, qui se termine au rivage des Thines. Dans l'intérieur des terres existe une très grande ville, la ville de Thinæ. L'analogie des noms nous permettra-t-elle de reconnaître ici la capitale du Chen-Si et de retrouver dans la ville de Thinæ la ville chinoise de Tsin? Les érudits se sont en général rangés à cette opinion, et je la crois, pour ma part, très plausible. « C'est de Thinæ, dit l'auteur du *Périple*, que viennent la laine, le fil et la mousseline de Chine qui sont apportés : à Barygaza par la voie de terre à travers la Bactriane ; à Limyrice par le Gange. » Il n'est pas facile d'arriver dans le pays des Thines ; bien peu de voyageurs y sont parvenus. Cette contrée, en effet, est située sous la Petite-Ourse ; elle confine, dit-on, par sa côte opposée au

Pont-Euxin et à la mer Caspienne, près de laquelle se trouve le Palus Méotide, qui se jette dans l'Océan. Chaque année, se présente sur les frontières des Thines une race d'hommes au corps chétif, à la face large, d'humeur douce, semblables à des bêtes sauvages. On appelle ces tribus errantes des Sésates. Les Sésates émigrent avec leurs femmes et leurs enfans, portant de grands paniers remplis de feuilles assez semblables à celles de la vigne. Ils demeurent pendant quelques jours sur la frontière qui leur est commune avec les Thines, font grande fête, couchés sur leurs paniers, puis ils s'enfoncent de nouveau dans l'intérieur et retournent chez eux. Les habitans de la contrée des Thines attendent le départ des Sésates et viennent alors ramasser les corbeilles abandonnées. Avec des roseaux qu'ils appellent des pètres, ils fabriquent des tamis à travers lesquels ils passent, après les avoir pliées et roulées, les feuilles apportées par les Sésates. On recueille ainsi trois espèces de feuilles : les plus grandes fournissent le malabathrum hadrosphærum, nous dirions aujourd'hui le thé souchong ; les moyennes, le mesophærum, très probablement le thé péko ; les plus petites le microphærum, thé vert, thé impérial ou thé poudre à canon. Ces trois sortes de malabathrum sont ensuite apportées dans l'Inde par ceux qui les ont fabriquées.

Les contrées qui suivent le pays des Thines soit à cause des tempêtes trop fréquentes qui les dévastent, soit à cause des froids extrêmes qui y règnent et qui en rendent l'accès affreusement difficile, n'ont jamais pu être explorées.

Quel singulier mélange d'erreurs et de vérités nous offre ce *Périple !* Convenons-en pourtant ; sans ce témoignage dérobé au grand naufrage qui a englouti tant de documens précieux, aurions-nous soupçonné le commerce des Romains d'avoir pris une telle extension ? Que de siècles il faudra pour que nous revoyions ces parages où les flottes d'Alexandrie allaient chaque année aborder ! Grâce à Hippalus et à Claude, Alexandrie devint bientôt la seconde ville de l'empire, la première peut-être sous le rapport de la richesse, du commerce et de la prospérité. Le poivre, à dater de ce moment, se paya moins cher ; la soie continua de demeurer une marchandise des plus rares : sous le règne d'Aurélien, la livre de soie équivalait encore à une livre d'or. C'est que la soie venait de la Chine et que les Européens n'abordèrent sur les côtes du Céleste-Empire qu'en l'an 1514 de notre ère, lorsque Perez de Andrada conduisit le premier vaisseau portugais à Macao.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

L'ANTAGONISME

DE

L'ART ET DE LA SCIENCE

I. Shairp, *Studies in Poetry and Philosophy. — On poetic Interpretation of nature.* — II. Taine, *Philosophie de l'art.* — III. Renan, *Dialogues philosophiques.* — IV. Sully-Prudhomme, *le Premier Livre de Lucrèce. La Justice.* — V. Guillaume Bréton, *Essai sur la poésie philosophique en Grèce.*

Il y a une quarantaine d'années, à la fin d'un repas chez le peintre anglais Haydon, le poète Keats leva son verre en proposant le toast suivant : « Honnie soit la mémoire de Newton ! » Les assistans furent assez étonnés, et Wordsworth, avant de boire, demanda une explication. Keats répondit : « Parce qu'il a détruit la poésie de l'arc-en-ciel en le réduisant à un prisme. » Et l'on but « à la confusion de Newton. » — La poésie des choses est-elle donc réellement détruite par leur connaissance scientifique? Toute poésie ressemble-t-elle en effet à ce voile multicolore et léger qui flotte entre terre et ciel, à cette écharpe brodée par la lumière que les anciens avaient divinisée et dont Newton mit à nu la trame toute géométrique et terrestre? Dès le XVIIe siècle, Pascal disait ne point faire différence entre le métier de poète et celui de « brodeur. » Cette définition, assez méprisante dans la pensée de Pascal, fut exagérée encore par Montesquieu : « Les poètes, dit-il, ont pour métier d'accabler la raison et la nature sous les agrémens, comme on ensevelissait autrefois les femmes sous leurs parures. » Ces paroles, qui révoltaient Voltaire comme des crimes de « lèse-poésie, » et auxquelles pourtant on n'attribuait pas plus d'importance alors qu'à des boutades, paraîtraient aujourd'hui à un grand nombre de savans et de penseurs l'expression exacte d'une vérité. La poé-

sie, qui avait pour elle, au XVIIe et au XVIIIe siècles, la majorité des « honnêtes gens, » n'aura bientôt plus, nous dit-on, que la minorité. La science est la grande obsession de notre siècle; nous lui rendons tous, quelquefois sans en avoir bien conscience, un certain culte au fond de l'âme, et nous ne pouvons nous retenir de quelque dédain à l'égard de la poésie. M. Spencer compare la science à l'humble Cendrillon, restée si longtemps au coin du foyer pendant que ses sœurs orgueilleuses étalaient leurs « oripeaux » aux yeux de tous : aujourd'hui Cendrillon prend sa revanche; « un jour la science, proclamée la meilleure et la plus belle, régnera en souveraine. » — « Il viendra un temps, dit à son tour M. Renan, où le grand artiste sera une chose vieillie, presque inutile; le savant, au contraire, vaudra toujours de plus en plus. » M. Renan regrette quelque part de n'avoir pas été lui-même un savant, au lieu d'être une sorte de dilettante de l'érudition. Qui sait si, renaissant aujourd'hui, un Goethe n'aimerait pas mieux se consacrer tout entier aux sciences naturelles? si un Voltaire ne s'appliquerait pas plus qu'autrefois aux mathématiques, dans lesquelles il a déjà montré sa force? si un Shakspeare, ce grand psychologue, cet esprit de tempérament si scientifique sous son imagination puissante, ne délaisserait pas les drames mesquins de l'humanité pour le grand drame du monde? L'aïeul de Darwin consacra une partie de son talent à écrire de mauvais poèmes; son petit-fils, né cent ans plus tôt, en eût peut-être fait autant; par bonheur, Charles Darwin est bien de son siècle; au lieu d'un poème des jardins, il nous a donné l'épopée scientifique de la sélection naturelle. Les poèmes meurent avec les langues, et les poètes ne peuvent espérer pour leurs œuvres, comme l'a écrit lui-même M. Sully-Prudhomme, « qu'un soir de durée au cœur des amoureux; » les toiles des peintres s'usent, et, dans quelques centaines d'années, Raphaël ne sera plus qu'un nom; les statues et les monumens tombent en poussière : seule, semble-t-il, l'idée dure, et celui qui a ajouté une idée au lot de l'esprit humain peut vivre par elle aussi longtemps que l'humanité même. Faut-il donc croire que l'imagination et le sentiment ne sont point vivaces comme l'idée, et que l'art finira par céder la place à la science? Il y a là un problème digne d'attention, puisqu'il touche en somme à la destinée même du génie humain et à ses transformations dans l'avenir.

I.

Les savans qui nous prophétisent que la poésie et les arts disparaîtront par degrés s'appuient sur un certain nombre de faits : les uns sont empruntés à la physiologie et à l'histoire, les autres à la

psychologie. — Examinons d'abord ce que les sciences naturelles et historiques nous apprennent sur le milieu où l'art peut vivre.

L'art, pour arriver à son plein développement, exige autour de l'artiste comme chez l'artiste même un culte de la beauté dont le peuple grec nous a donné l'exemple. Les Grecs, — M. Taine aime à le répéter, — avaient pour la pureté de la forme, pour la proportion harmonieuse des membres, pour les belles nudités un amour poussé jusqu'à l'adoration ; la beauté offrait à leurs yeux un caractère sacré, et Sophocle, encore éphèbe, avant de chanter en public un hymne aux dieux de la Grèce vainqueurs à Salamine, jetait bas ses vêtemens devant l'autel. Ce culte de la beauté se retrouve à la renaissance, au moment de la grande éclosion de tous les arts en Italie : un membre, un muscle, une omoplate suffisait pour transporter de plaisir ces générations d'artistes (1). De nos jours, au contraire, la force et la beauté du corps ne sont plus notre idéal. Tout semble montrer d'ailleurs que la préoccupation trop exclusive des belles formes, et aussi des ornemens, des parures, est le signe auquel on reconnaît les peuples primitifs. Chez ceux des peuples modernes qui sont encore à un degré inférieur de civilisation, comme les Arabes, par exemple, le sexe masculin lui-même montre une grande coquetterie; il cherche à plaire surtout par sa force et sa beauté physiques, par ses vêtemens et sa parure. La civilisation détruit graduellement ces instincts primitifs, qui ont été pourtant, selon MM. Darwin et Spencer, le germe même de l'art. L'homme de nos jours ne se soucie plus guère, sous les vêtemens commodes et disgracieux qui le cachent, d'avoir un torse bien proportionné, des muscles vigoureux. La coquetterie, que M. Renan appelle « le plus charmant de tous les arts, » subsiste sans doute et subsistera longtemps encore chez la femme, mais elle tend souvent à dévier de son but, qui est de faire ressortir la beauté des membres : on a peur de montrer même ses mains! Les femmes, qui devraient plus que d'autres tenir à conserver des formes pures et correctes, entravent de mille manières le développement de leur corps et la circulation de leur sang. Aussi n'est-ce pas seulement le culte antique de la beauté, mais la beauté même qui, selon certaines inductions physiologiques, semble aujourd'hui en décadence; de telle sorte que le principal objet des arts tendrait à disparaître. « La beauté, dit M. Renan, disparaîtra presque à l'avènement de la science. »

(1) Benvenuto Cellini s'enthousiasme pour ces reliefs ou ces creux que forment les cinq fausses côtes autour du nombril quand le corps se penche en avant ou en arrière : « Tu auras du plaisir à dessiner les vertèbres, ajoute-t-il, car elles sont magnifiques; tu dessineras alors l'os qui est placé entre les deux hanches, il est très beau. »

En fait, les statistiques constatent une diminution de la taille, une augmentation des infirmités et des maladies. Le corps humain est un instrument auquel nous demandons avant tout d'accomplir avec précision l'ouvrage particulier auquel le destine la division croissante du travail : s'il se déforme, peu importe ; l'industrie, les grands ateliers, le simple bureau de l'employé penché sur sa table, les salons où la femme du monde va dépenser le peu de force que lui laisse son sang appauvri, toutes ces servitudes ou ces jouissances de la vie moderne ont pour effet la décadence physique de la race et l'altération des formes. Ajoutez-y encore l'effort de la science pour conserver les malades et les infirmes, pour les aider à se reproduire; la conscription, qui prend les hommes robustes en laissant chez eux les faibles ; l'agglomération des villes, qui épuise et flétrit si vite les générations : — vous en viendrez à comprendre qu'une sorte de sélection à rebours pourrait produire l'infirmité et la laideur. L'organe actif par excellence est et sera de plus en plus le cerveau : c'est donc lui qui attire à soi toutes les puissances de l'être. Selon certains anthropologistes, le système nerveux de l'homme civilisé est plus vaste de trente pour cent que celui du sauvage; il ira s'accroissant encore, et cela aux dépens du système musculaire. On peut donc poser la loi physiologique suivante comme règle de l'évolution humaine : le système nerveux, se développant de plus en plus, affaiblira le reste de l'organisme dans la mesure strictement compatible avec le maintien de la vie et avec les fonctions de reproduction. Si l'homme pouvait vivre et faire souche quoique étant tout nerfs et tout cerveau, il tendrait à devenir tel et à réaliser ainsi ce qu'imagine Diderot dans *le Rêve de D'Alembert*.

A ces spéculations, nécessairement hasardeuses, sur l'avenir de l'humanité, une première réponse se présente : un être comme celui que Diderot et M. Renan imaginent est physiquement impossible; la race en disparaîtrait au profit d'une autre mieux équilibrée. En outre, si vous attribuez au cerveau humain dans l'avenir un développement aussi miraculeux, vous devez logiquement lui supposer assez d'intelligence pour s'apercevoir à temps de la décadence qui menacerait le reste du corps. La grande anomalie de notre époque, c'est que la science, qui envahit l'instruction, n'a pas encore réglé pratiquement l'éducation tout entière ; mais le propre de la science est de guérir les blessures qu'elle a faites elle-même ; elle le peut par une éducation mieux réglée, par une meilleure entente de l'hygiène et de la gymnastique, en un mot par une application plus méthodique des lois qui règlent le développement harmonieux des organes. Mettons cependant les choses au pire : même dans ce cas, l'avenir de la beauté et de l'art serait-il absolument com-

promis, comme l'affirme M. Renan, comme semble le craindre M. Taine regrettant les superbes et tranquilles Vénus, « fortes comme des chevaux? » Nous ne le croyons pas. Pour parler d'abord de la beauté, il y avait sans doute quelque chose d'admirable dans la pureté immobile des formes, dans la proportion, dans le parfait rapport des organes aux fonctions qui constitue la beauté *plastique* et « l'efflorescence de la chair; » peut-être cependant la beauté suprême et vraiment *poétique* est-elle surtout dans l'expression et le mouvement. Pour un moderne, ce qu'il y a de plus beau dans l'homme, c'est encore le visage. Or le visage, par le développement du système nerveux, de l'intelligence et de la moralité, tend à devenir plus expressif (1). En vertu de la dépendance mutuelle des organes, l'homme des siècles à venir, s'il continue de développer son système nerveux dans une mesure compatible avec sa santé générale, devra porter dans sa physionomie même le reflet toujours plus visible de l'intelligence, « et, dans le fond des yeux, l'infini des pensées. » Le corps fût-il moins fort et moins beau que celui des athlètes de Polyclète ou des géans charnus de Rubens, la tête aurait acquis une beauté supérieure. N'est-ce donc rien, même au point de vue plastique, qu'un front sous lequel on sent la pensée vivre, des yeux où éclate une âme? Même dans le corps entier, l'intelligence peut finir par imprimer sa marque; moins bien équilibré peut-être pour la lutte ou la course, un corps fait en quelque sorte pour penser posséderait encore une beauté à lui. La beauté doit s'intellectualiser pour ainsi dire; il en est de même de l'art. Si c'est surtout par l'expression que peuvent vivre l'art moderne et la poésie, si la tête et la pensée prennent déjà dans les œuvres de notre époque une importance croissante; si le mouvement, signe visible de la pensée, finit par y animer tout, comme chez les Michel-Ange, les Puget et les Rude, l'art, pour s'être transformé, sera-t-il détruit? On pourrait dire, en empruntant

(1) Rappelons brièvement quels sont, selon l'esthétique comme selon la physiologie, les signes les plus caractéristiques de la laideur du visage. Ce sont : 1° la proéminence de la mâchoire, produite dans une race par l'usage exagéré de cet organe; 2° la saillie des pommettes, qui s'explique par le développement des muscles de la mâchoire; 3° l'épatement et le retroussement du nez ou l'écartement des ailes, qui font ressembler le nez humain à un museau d'animal; 4° l'écartement des yeux; 5° la largeur de la bouche et l'épaisseur des lèvres. Or, tous ces signes physiologiques de la laideur semblent nécessairement liés à une infériorité intellectuelle et morale de la race; nous les voyons le plus marqués chez les sauvages; ils disparaissent quand la barbarie laisse place à la civilisation; ils ne semblent plus, dans les individus isolés chez qui, brusquement, ils se retrouvent en plein, que des signes « d'atavisme; » il est donc permis d'espérer qu'ils s'évanouiront peu à peu dans les races supérieures sous l'influence du progrès intellectuel. Il y a en définitive une correspondance étroite entre les traits du visage et le cerveau, et cette correspondance devient manifeste quand on considère les masses ou ce que la statistique appelle les grands nombres.

à la science contemporaine sa terminologie, que les anciens ont connu surtout la « statique » de l'art; il reste à l'art moderne, avec le mouvement et l'expression, ce que nous appellerons la « dynamique » de l'art. Suivant dans son progrès l'évolution même de la beauté humaine, l'art tend à remonter, en une certaine mesure, des membres au front et au cerveau.

L'histoire, comme la physiologie, a fourni contre l'avenir de l'art un certain nombre d'argumens spécieux. Le développement de tel ou tel art semble le plus souvent attaché à certaines mœurs et à un certain état social. Selon M. Taine, il est plusieurs arts dès aujourd'hui languissans, « auxquels l'avenir ne promet pas l'aliment dont ils ont besoin. » « Le règne de la sculpture est fini, dit M. Renan, le jour où l'on cesse d'aller à demi nu. L'épopée disparaît avec l'âge de l'héroïsme individuel; il n'y a pas d'épopée avec l'artillerie. Chaque art, excepté la musique, est ainsi attaché à un état du passé; la musique elle-même, qui peut être considérée comme l'art du XIXe siècle, sera un jour faite et parachevée. »

L'art le plus compromis dans les temps modernes est la sculpture, et Victor Cousin avait dit avant M. Renan qu'il ne saurait y avoir de « sculpture moderne » avec les mœurs de nos jours. Mais d'abord, en admettant que cet art soit aussi compromis, les progrès de la science n'y sont pour rien ; au contraire, la sculpture antique vivait elle-même par la science. Les artistes anciens étaient plus savans dans la technique de leur art que nos artistes modernes. A la Renaissance, les Léonard de Vinci et les Michel-Ange étaient de puissans génies scientifiques. Loin de tuer la sculpture, c'est peut-être la science moderne qui sera capable un jour de la rajeunir : rien de plus précieux pour l'art, par exemple, que les recherches commencées par des savans tels que Darwin sur l'expression des émotions. « Il n'est pas permis au sculpteur, a écrit Ruskin, d'être en défaut soit pour la connaissance, soit pour l'expression du détail anatomique. Seulement, ce qui pour l'anatomiste est la fin, est pour le sculpteur le moyen... Le *détail* n'est pas pour lui une simple matière de curiosité ou un sujet de recherche, mais l'élément dernier de *l'expression* et de la *grâce.* » La *plastique* et la *science* ne s'excluent donc point. Quant au changement des mœurs, il n'a pas entraîné et n'entraînera pas, sans doute, la disparition de la statuaire. On ne refera point la Vénus de Milo ou l'Hermès de Praxitèle; mais qui sait si le statuaire ne devienra pas capable de fixer dans la pierre des idées, des sentimens poétiques que les Grecs, avec toute la perfection plastique à laquelle ils étaient arrivés, n'auraient pu rendre ni peut-être concevoir ? Praxitèle n'eût pas imaginé la Nuit ou l'Aurore de Michel-Ange; Michel-Ange, ce poète de la pierre, — et ce penseur, — n'eût pu exécuter telle ou telle œuvre de Praxitèle.

La peinture a plus de chances encore de durée et même de progrès. La couleur est une chose éternelle. Nul Newton, en expliquant la courbe aérienne de l'arc-en-ciel, ne pourra la briser ni la faire évanouir. Le sentiment de la couleur n'a même fait que croître depuis l'antiquité. Les Grecs, on le sait, n'avaient pas de mots précis pour désigner une foule de teintes; sans tomber à ce sujet dans les paradoxes de certains physiologistes comme H. Magnus, on peut cependant admettre qu'ils n'avaient pas de la couleur un sentiment aussi fort que nos Titien ou nos Delacroix. L'humanité semble devenue de plus en plus sensible à la langue des nuances, à tous les jeux de la lumière. Il y a là une voie qui reste ouverte pour l'art.

De même, la langue des sons est inépuisable. Prétendre avec M. Renan que la musique, qui date de deux ou trois siècles, sera bientôt une chose faite, c'est comme si l'on avait affirmé que la peinture était finie et « parachevée » avec Apelle et Protogène. On croyait aussi la poésie épuisée vers l'an 1810. L'idée mélodique répond toujours à un certain état intellectuel et moral de l'homme, qui change avec les siècles; elle changera donc et pourra faire de nouveaux progrès avec l'homme même. Certains musiciens comme Chopin, Schumann, Berlioz, ont exprimé des sentimens propres à notre époque et correspondant à un état du système nerveux dont Hændel, Bach ou Haydn auraient eu peine à se faire l'idée. La musique est, comme l'a montré M. Spencer, un développement de l'accent que la voix prend sous l'influence de la passion; or ces variations de ton, ces modulations naturelles à la voix humaine peuvent aller se raffinant à mesure que le système nerveux augmentera de délicatesse. Comparez la conversation d'une femme du peuple avec celle d'une personne distinguée, vous verrez combien la voix de la seconde a des modulations plus fines et plus complexes. La mélodie musicale, suivant les variations de l'accent humain, peut se nuancer de plus en plus comme les sentimens mêmes du cœur. Quant à la crainte que les combinaisons des notes de musique ne viennent à s'épuiser, elle n'est guère sérieuse, si on songe aux lois mathématiques des combinaisons; grâce au rythme et au mouvement, la mélodie peut varier sans cesse; d'autre part, l'harmonie a encore des ressources sans nombre. Le critique anglais lord Mount Edgaunbe reprochait autrefois à Rossini ses morceaux d'ensemble à diverses parties, ses chœurs, ses duos remplaçant les longs solos du bon vieux temps; il lui reprochait l'introduction des rôles de basse-taille dans l'opéra, la multiplicité de ses thèmes mélodiques, alors qu'auparavant on se contentait d'un seul thème suivi de variations. Enfin, aux yeux de ce critique d'art plein d'autorité en son temps, la musique de Rossini était beaucoup trop complexe et « inintelligible. » Dieu sait pourtant combien elle nous paraît aujour-

d'hui facile à saisir et relativement peu compliquée pour l'harmonie comme pour le rythme! Dès maintenant, nous ne pouvons plus nous contenter d'une mélodie simple soutenue par un accompagnement simple; peut-être, dans quelques siècles, nous faudra-t-il un enchevêtrement de mélodies comme on en rencontre dans les symphonies de Beethoven et dans les belles pages de Wagner. Quoi qu'il en soit, la musique est bien plutôt en voie d'évolution que de dissolution.

Quant à la poésie, selon le rêve de Strauss, elle constituerait avec la musique la religion de l'avenir. M. Renan, au contraire, désespère de sa vitalité; il s'appuie sur ce que la poésie grecque est morte, l'épopée morte, la tragédie morte : la science, en inventant la poudre, les canons et les fusils à aiguille, nous a enlevé les Homère et les Virgile de l'avenir. — Peut-être, mais d'autres génies sont nés et peuvent naître, qui n'ont guère de commune mesure avec ceux du passé. Si l'on nous donnait à choisir entre Shakspeare et Virgile, il serait permis d'hésiter. La poésie lyrique a de nos jours remplacé l'épopée; faut-il s'en affliger outre mesure? L'épopée classique ne pouvait vivre sans le merveilleux; le merveilleux se réduit à quelque chose d'impossible et de faux en soi; même au point de vue purement esthétique, est-il probable que l'épopée constitue le « genre » suprême de beauté? Au reste, nous avons eu, même de nos jours et malgré nos canons, des équivalens modernes de l'épopée, comme *la Légende des siècles*. La tragédie grecque avec ses chœurs, avec ses mouvemens lyriques mêlés à la trame dramatique, a également disparu; mais ce qui a péri, c'est surtout ce qu'il y avait en elle de conventionnel. La tragédie du XVIIe siècle elle-même est déjà d'un autre âge; les « tirades » des drames romantiques sont à leur tour usées; mais du continuel dépérissement des formes particulières de la poésie, l'historien n'a pas le droit de conclure, avec M. Renan, au dépérissement de la poésie elle-même. M. Taine, de son côté, a beau nous dire que les langues anciennes et méridionales, naturellement colorées, produisaient naturellement « poètes et peintres, » tandis que les langues trop abstraites des modernes réduiront l'artiste à des « études d'archéologie; » nous répondrons qu'en fait les plus grands coloristes n'ont pas été les anciens, mais les modernes. M. Taine lui-même trouve-t-il donc que son propre style, en comparaison de la langue d'Isocrate, n'est pas assez « haut en couleur, » et que c'est la faute de la langue française? D'ailleurs le style *fleuri*, auquel les langues du Midi semblent plus propres, ne doit pas être confondu avec le style *poétique*. Le vrai coloris ne vient pas des images qui se trouvent déjà toutes faites dans la langue et qui, fanées par l'usage, sont plutôt une gêne qu'un secours; il vient

des images nouvelles et expressives que le poète, avec les mots les plus simples, sait évoquer devant l'esprit de son lecteur.

En somme, l'histoire nous montre bien que l'art varie et que ses variations correspondent à celles des mœurs, de l'état social, des langues; mais elle est loin de prouver que ces variations impliquent nécessairement une décadence actuelle ou future. Quel est le signe caractéristique du progrès pour un être sentant? C'est de pouvoir, lorsqu'il est arrivé à un état supérieur, éprouver des sensations et des émotions nouvelles, sans cesser d'être encore accessible à ce que contenaient de grand ou de beau ses précédentes émotions. Or, c'est ce qui arrive à l'homme moderne pour les émotions de l'art. Tout en goûtant l'art propre à notre époque et à notre milieu, nous restons capables d'admirer les idées et les œuvres d'un autre âge. Nous pouvons avoir des préférences pour Alfred de Musset ou pour Victor Hugo, pour Beethoven, Chopin ou Berlioz; nous sommes peut-être plus attirés par eux, ils nous racontent « notre propre rêve, » comme disaient les anciens; n'importe : nous pouvons comprendre aussi Racine, même Boileau, nous admirons Haydn; il est douteux que Boileau et Haydn eussent compris Victor Hugo et Berlioz. Notre sensibilité esthétique ne s'émousse donc point nécessairement par certains côtés en s'affinant par d'autres : elle devient seulement plus complexe. Cela tient à ce que notre intelligence même s'élargit : « Comme poète, disait Goethe, je suis polythéiste; comme naturaliste, je suis panthéiste; comme être moral, déiste; et j'ai besoin, pour exprimer mon sentiment, de toutes ces formes. » Progrès, ici, n'est pas destruction. Chaque art, dans un milieu nouveau, ne peut plus revivre comme il a vécu, mais il ne meurt pas pour cela. Les grandes œuvres d'art s'élèvent les unes à côté des autres, comme de hautes cimes, sans jamais pouvoir écraser et recouvrir celles qui se sont dressées les premières.

II.

Des conditions extérieures de l'art passons à ses conditions intellectuelles et morales; ce sont les plus importantes. Il s'agit de savoir si l'esprit scientifique, qui pénètre peu à peu l'humanité et façonne les cerveaux de génération en génération, ne détruira pas à la longue ces trois facultés essentielles de l'artiste : *imagination, instinct créateur* et *sentiment*. C'est à la psychologie qu'il faut demander cette fois la solution du problème.

D'abord, selon certains savans et philosophes, le développement de l'esprit scientifique arrêtera celui de l'imagination poétique. Le règne de la science, succédant à celui des légendes et des religions, engendrerait, à en croire M. de Hartmann, le règne de la « platitude. »

Sans *mystère* point de vraie poésie, aiment à répéter les Allemands avec Schelling, Strauss et Wagner; sans *superstition*, point de vraie poésie, ajoutait Goethe. Et, en effet, l'imagination poétique semble avoir besoin à la fois d'une certaine superstition, au sens antique du mot, qui lui permette de ne pas toujours expliquer les événemens par leurs raisons froides, et d'une certaine ignorance, d'une demi-obscurité qui la laisse se jouer plus librement autour des choses. Rien de moins poétique, pourrait-on dire, qu'une grande route blanche sans recoins et sans tournans, où le soleil tombe d'aplomb; au contraire, les fourrés, les bosquets, les angles d'ombre, tout ce qu'on ne voit pas du premier coup, tout ce qui semble se voiler et nous fuir, fait la poésie de la campagne. Le grand défaut des plaines nues, c'est qu'elles ne nous cachent rien, et nous n'aimons pas la ligne droite, parce qu'en ouvrant les yeux nous voyons ce qu'il y a au bout. Le charme indéfinissable du soir, c'est de ne montrer les objets qu'en les dérobant à demi. Au clair de lune, qu'ont chanté Beethoven et toute l'Allemagne, les choses se transforment, les chemins les plus vulgaires se remplissent de poésie, les objets dont on ne distingue plus les contours nets prennent une beauté faite de mollesse : l'ombre est la parure des choses. Les rayons de la lune semblent faire flotter tous les objets dans une nuée transparente et douce : cette nuée, c'est la poésie même, cette nuée fine est dans l'œil du poète et c'est au travers qu'il voit toute la nature. Dissipez-la, vous ferez peut-être fuir ses rêves, et parmi eux ce rêve divin, la beauté. Peut-être n'y a-t-il de poésie que dans ce qu'on soupçonne sans le voir. La pudeur est la poésie de l'amour : elle fait ressortir ce qu'elle dérobe. Le poète qui demande ses secrets à la nature est comme l'amant qui presse une honnête femme : il serait le premier désappointé s'il était satisfait trop vite, il veut avoir le temps d'espérer, de se plaindre, il aime mieux deviner que voir, imaginer que découvrir, parfois même désirer que jouir : « Je cherche le plaisir, dit Goethe, et dans le plaisir je regrette le désir. » Alfred de Musset supplie son dieu de briser la voûte des cieux, de soulever les voiles du monde et de se montrer; si Dieu avait répondu à son appel, est-il sûr que Musset l'eût adoré encore? Peut-être toute la poésie de l'univers se serait-elle évanouie. Si les cieux ne nous cachaient plus rien, qui les distinguerait de la terre que nous foulons sous nos pieds? Ce « tourment de l'infini » qui désole certaines âmes leur a donné aussi les jouissances les plus délicates, et peut-être auraient-elles hésité à l'échanger contre la science universelle. Pour ne prendre qu'un exemple, combien la science de nos jours, en analysant les métaux en fusion dans les étoiles, n'a-t-elle pas flétri ces « fleurs des cieux » où les anciens voyaient des êtres divins et immortels! C'est ainsi, disent les esthéticiens mystiques,

que la science fane ce qu'elle touche. M. Renan appelle quelque part la pudeur chrétienne une « charmante équivoque ; » on pourrait dire dans le même sens que toute la poésie mystique de la nature, toute la religion de l'art est aussi une équivoque ; mais ce sont ces équivoques qui font le prix de la vie. La nature n'est belle que voilée, et il faut peut-être se représenter l'art, comme l'amour même, avec un bandeau sur les yeux. Lorsque le beau nous aura révélé son nom, son histoire et tous ses secrets, qui sait si nous ne le verrons pas s'éloigner à jamais, comme Lohengrin emporté par ses cygnes? L'erreur même a sa poésie. « Ose te tromper et rêver, » disait Schiller : c'est la devise même de l'art.

Tels sont les argumens qu'on peut apporter en faveur de la poésie du mystère et du mysticisme dans l'art. Selon nous, l'opposition qu'on se plaît à établir ainsi entre l'imagination poétique et la science est plus superficielle que profonde, et la poésie aura toujours sa raison d'être à côté de la science. M. Matthew Arnold a dit, dans son *Essai sur Maurice de Guérin :* « La poésie comme la science est une interprétation du monde ; mais les interprétations de la science ne nous donneront jamais ce sens intime des choses que nous donnent les interprétations de la poésie, car elles s'adressent à une faculté limitée, non à l'homme entier : voilà pourquoi la poésie est éternelle. » Tous les théorèmes de l'astronomie n'empêcheront jamais que la vue du ciel infini n'excite en nous une sorte d'inquiétude vague, un désir non rassasié de savoir, qui fait la poésie du ciel. Les savans cherchent à nous satisfaire, à répondre à nos interrogations : le poète nous charme par l'interrogation même et quelquefois, comme le musicien, préfère nous laisser sur la note sensible, dans je ne sais quelle attente anxieuse, plutôt que de contenter entièrement l'oreille et l'esprit. Le célèbre monologue d'Hamlet ne fait que poser un problème insoluble pour la science ; une des belles pièces des *Contemplations* sur le sort de notre globe et de l'humanité a pour titre un simple point d'interrogation. Y a-t-il des découvertes qui n'aboutissent pas à de nouveaux mystères, et qui ne favorisent ainsi l'essor toujours plus large de l'imagination ? La science, qui commence par l'étonnement, finit aussi par l'étonnement, dit Coleridge, et c'est de l'étonnement que naît la poésie comme la philosophie. Il y aura donc dans la science humaine une suggestion éternelle, conséquemment une poésie éternelle. Bien plus, le « besoin de mystère et d'inconnu » qu'éprouve l'imagination humaine, si on l'analyse jusqu'au bout, apparaît lui-même comme une forme déguisée du désir de connaître. Nous parlions tout à l'heure du charme propre aux petits chemins, aux bosquets, aux tournans ; mais la principale raison de ce charme, c'est qu'ils nous permettent de faire des découvertes à chaque pas, c'est qu'ils tiennent en haleine la perpétuelle curiosité

de l'esprit; leur poésie ne vient pas uniquement de ce qu'ils nous ferment l'horizon, mais plutôt de ce qu'ils nous en promettent sans cesse un nouveau. De même, si on peut dire que la pudeur est la poésie de l'amour, on dira, avec encore plus de raison, que c'est l'amour qui fait la poésie de la pudeur; ici encore, le charme du mystère n'est que le désir de le pénétrer. D'ailleurs, les beautés fardées et fausses sont les seules dont la poésie s'évanouisse au grand jour. Que la science change sans cesse les points de vue d'où nous étions habitués à regarder les hommes et les choses, qu'elle produise ainsi des effets de lumière nouveaux, nous étonne et nous chagrine même parfois, personne ne le niera; mais qu'y a-t-il là d'inquiétant pour le poète? Parfois, je l'avoue, j'ai envié la fourmi, dont l'horizon est si étroit qu'elle est obligée de monter sur une feuille ou sur un caillou pour voir à un demi-pas devant elle : elle doit distinguer une foule de choses charmantes qui nous échappent entièrement; pour elle, une allée sablée, une petite pelouse, une écorce d'arbre sont pleines de poésies inconnues pour nous. Si on élargissait sa vue, elle serait tout d'abord dépaysée; elle regretterait, devant nos forêts et nos montagnes, l'ombre mouvante de ses brins d'herbe. C'est ainsi que, si nous nous élevons assez haut, nous voyons avec quelque regret disparaître la poésie des détails, se fondre toutes les petites choses, se niveler tous les recoins où se perdait notre pensée, se redresser tous les détours qui excitaient notre désir : rien, au premier abord, qu'une grande vue d'ensemble, nue, sans une ombre; une lumière crue, uniforme; mais quelle largeur! Le regard plane. C'est un milieu immense auquel il faut se faire en s'agrandissant soi-même le cœur. Puis, au-delà du monde ainsi illuminé, que de perspectives sans fin, se perdant encore dans l'ombre! quel besoin toujours croissant de regarder, de savoir et d'agir!

Il y a, d'ailleurs, un mystère que la science ne peut détruire et qui servira toujours de thème à la poésie : c'est le mystère métaphysique. Il n'est pas besoin, comme les religions et les théologies, d'ajouter encore de nouvelles obscurités à celle qui enveloppe éternellement le fond des choses; arrivé là, le savant lui-même, réduit à s'arrêter, se laisse, suivant l'expression de Claude Bernard, « bercer au vent de l'inconnu, dans les sublimités de l'ignorance. » La science peut faire disparaître, sans que la poésie les regrette, les mystères artificiels des religions, qui appliquent leurs symboles même à l'explication de phénomènes purement scientifiques; mais la science ne détruira jamais le mystère métaphysique, celui qui porte non-seulement sur les lois *inconnues*, mais sur l'essence peut-être *inconnaissable* de la réalité. C'est ce mystère qui suffira

toujours à entretenir dans l'art, au-dessus du beau pur et simple, le sentiment du sublime.

L'obscurité qui prête un caractère mystérieux à certaines œuvres d'art peut tenir à deux causes bien différentes : tantôt au vague de la pensée, — comme il arrive dans Goethe, dans Shelley et dans Byron, — tantôt à la profondeur de la pensée, — et c'est ce qui arrive souvent chez le même Byron, chez Shelley et chez Goethe.— Dans le premier cas, le vague est un défaut, un signe de faiblesse, et ne constitue nullement la grande œuvre d'art; dans le second cas, la profondeur, malgré l'obscurité du premier coup d'œil, offre une perspective plus ou moins lointaine sur des clartés que la science découvrira un jour. La poésie est elle-même une sorte de science spontanée. Le grand art ne consiste pas dans des rêveries vides et à jamais stériles; les pensées sublimes des poètes sont toujours des ouvertures sur le présent ou sur l'avenir; si c'étaient de pures utopies, tout étrangères au réel, elles ne nous toucheraient point. Ce n'était pas une chimère, par exemple, que cette justice chantée par Sophocle dans un de ses plus beaux vers, cette justice « qui s'étend aussi loin que la voûte des cieux. » Nous la poursuivons encore aujourd'hui, et nous cherchons à lui faire envelopper la terre. Dans les périodes de travail et d'élaboration sourde, comme jadis aux Indes, en Grèce, à la renaissance, c'est chez les poètes qu'il faut chercher le mot de l'avenir, les premières formules vagues et fécondes des pensées qui viendront plus tard en pleine lumière. Le poète peut dire de lui ce que disait Héraclite, ce philosophe au génie de poète : « Je suis comme les sibylles, qui parlent par inspiration, et dont la voix retentit pendant les siècles des vérités divines. » Certaines paroles d'Héraclite ou de Parménide, en effet, certaines statues de Michel-Ange, certaines symphonies de Beethoven condensent des idées que le temps doit développer, et c'est de ces idées entrevues qu'elles tirent leur puissance. L'obscurité dans l'œuvre d'art vient alors de la largeur même des horizons qu'elle nous ouvre : c'est ainsi que le ciel, sur les hautes montagnes, paraît noir, par cela même qu'il verse directement sur nous toute la lumière des espaces infinis.

Pas plus que le mystère et l'ignorance, la superstition ne nous semble indispensable à l'essor de l'imagination poétique, quoi qu'en ait dit Gœthe, ce grand superstitieux qui croyait aux présages et voyait l'annonce de Waterloo dans le portrait de Napoléon tombé à terre. « La superstition, écrivait-il, est la poésie de la vie. » A l'origine, il est vrai, les mythes religieux ont eu leur poésie : mais c'est qu'ils étaient, après tout, un premier essai d'explication. La superstition, en effet, consiste à placer dans les choses ou

derrière les choses des volontés semblables aux nôtres : elle est, comme l'a fait voir Auguste Comte, une sorte de fétichisme, et ce fétichisme caractérise l'âge théologique et poétique, par opposition à l'âge de la métaphysique et à celui de la science. Les animaux ne sont pas superstitieux, parce qu'ils cherchent peu à comprendre ; l'humanité, au contraire, a voulu se rendre compte des phénomènes qu'elle apercevait, et pour cela s'est comme projetée en eux ; or cette première tentative pour systématiser l'univers avait sa grandeur, même au point de vue scientifique, et elle avait aussi sa poésie. Mais les mythes des anciens âges ne peuvent plus être pris au sérieux dans l'âge de la science. Faut-il le regretter au point de vue de l'art? — Oui, nous dit-on, car il était plus poétique de placer derrière les objets extérieurs des volontés semblables aux nôtres que de les soumettre aux lois dures de la science : une loi ne vaut pas un dieu. — En premier lieu, nous répondrons qu'une loi même a quelque chose de divin : le vrai caractère de la divinité, en effet, c'est l'infinité ; or une loi, reliant les phénomènes les uns aux autres et nous invitant à remonter sans arrêt la chaîne des causes, ouvre à l'esprit des perspectives immenses, et, pour qui l'approfondit, fait entrevoir l'infini sous le moindre objet, rend l'infini présent pour ainsi dire en chaque phénomène. Tandis que toute mythologie force l'esprit à s'arrêter dans sa recherche des causes, donne comme explication suprême la volonté mesquine d'un dieu et se réduit à l'Ἀνάγκη στῆναι d'Aristote, la science enlève toute borne à l'intelligence et la place directement en face de la véritable divinité : l'infini. De là une nouvelle espèce de poésie, plus austère peut-être, mais bien plus profonde et plus durable, celle que Victor Hugo a essayé de symboliser dans le Satyre brisant l'Olympe. Quand Leibnitz replaçait avec respect sur une feuille l'insecte qu'il y avait pris pour l'examiner au microscope, il ne le voyait plus du même œil qu'un ancien eût pu le voir. Dans cet atome il avait aperçu, comme Pascal dans le ciron, un raccourci de la terre entière, des cieux et des mondes. Toute l'immensité, a dit Victor Hugo, « traverse l'humble fleur du penseur contemplée. » Cette idée de l'infini, identique à celle du divin, vaut bien le merveilleux classique et les décors fripés de l'Olympe. Si on peut faire un reproche à Victor Hugo, c'est d'avoir encore trop usé du merveilleux dans ses vers, où les fantômes blancs et noirs, les spectres, les anges gardiens, les voix, les houris jouent un rôle si considérable et nous font malgré nous sourire. Cependant le monde des poètes, même chez Victor Hugo, tend à redevenir le monde vrai, non cet idéal de convention qui ressemble aux bergeries du XVIIIe siècle. On pourrait faire la même remarque, avec encore plus de vérité, pour l'un des meilleurs poètes de notre géné-

ration, malheureusement trop subtil et trop ingénieux. M. Sully-Prudhomme a écrit dans *le Zénith* :

> Saturne, Jupiter, Vénus n'ont plus de prêtres,
> L'homme a donné les noms de tous ses anciens maîtres
> A des astres qu'il pèse et qu'il a découverts.

Mais, faisant pressentir lui-même par une métaphore heureuse toute la poésie de l'astronomie moderne, il s'écrie :

> Sous des plafonds fuyans, chasseresse d'étoiles,
> Elle tisse, Arachné de l'infini, ses toiles
> Et suit de monde en monde un fil sublime et sûr.

A cette transformation de l'univers par la science, le poète ne perd rien. M. Spencer, qui a défendu un jour la poésie de la science contre celle des « odes grecques, » fait à ce sujet de justes remarques. Pour l'homme de l'antiquité ou pour l'ignorant de nos jours, une goutte d'eau n'est qu'une goutte d'eau : comme elle change aux yeux du savant lorsqu'il pense que, si la force qui réunit ses élémens était tout à coup mise en liberté, elle produirait un éclair ! Un simple tas de neige devient une merveille pour celui qui a examiné au microscope les formes si variées et si élégantes des cristaux de neige. Un roc arrondi, strié de déchirures parallèles, suffit pour évoquer aux yeux l'image d'un glacier glissant silencieusement sur lui, il y a un million d'années. Grâce à la complexité croissante de nos connaissances acquises, chacune de nos sensations ne vient plus maintenant au jour qu'enlacée, enveloppée par une multitude d'idées qui la pressent et la soutiennent de leurs replis sans nombre, comme ces lianes inextricables qui courent dans les forêts vierges et recouvrent tout de leurs branches légères.

Non-seulement la science nous fournit par elle-même un sentiment analogue à celui du divin, mais en outre elle ne préjuge rien sur le fond des choses, elle laisse le philosophe ou le poète généraliser dans leurs hypothèses les données certaines qu'elle nous fournit. Si le paganisme nous permettait de retrouver derrière les choses des volontés semblables aux nôtres, au fond la science maintient encore aujourd'hui cette conception. Elle ne supprime que le merveilleux et le miraculeux ; mais elle laisse dans le monde une vie sourde semblable à la nôtre, peut-être une conscience indistincte, peut-être une aspiration vague vers le mieux, en tout cas quelque chose d'humain. Nous sommes bien loin aujourd'hui des idées cartésiennes, qui réduisaient tout dans le monde, sauf la pensée humaine, à un pur mécanisme. La science moderne a donné raison au poète La Fontaine, défendant les animaux contre le savant

Descartes; elle semble de nos jours, avec Darwin comme avec Goethe et Geoffroy Saint-Hilaire, donner aussi un peu raison aux légendes hindoues et grecques sur les métamorphoses et les transformations des êtres animés. Plus nous allons, plus nous retrouvons cette « identité originaire entre l'homme et la nature » sentie vaguement par les premiers poètes, et qui fait, selon Goethe, « l'objet même du génie; » nous voyons se rouvrir plus abondantes les sources primitives de la poésie. Je me rappelle ce passage de la grande épopée hindoue où Rama, enivré d'amour, cherche dans la forêt silencieuse qui l'enveloppe une sorte de vague sympathie avec lui, une communauté de tendresse et d'amour : « Vois cette liane flexible; elle s'est posée amoureusement sur ce robuste tronc, comme toi, chère Sita, fatiguée, tu laisses ton bras s'appuyer doucement sur mon bras. » Il y a plus que du symbolisme ici; le poète hindou a entrevu cette réelle identité de nature entre tous les êtres animés qui permet au savant moderne, comme au brahmane antique, de se retrouver dans la plante et dans l'animal, et qui lui met au cœur une sympathie immense pour la nature, frémissante comme lui-même de vie et de désir. Ainsi, la seule vraie poésie qui existât dans la mythologie ancienne subsiste encore aujourd'hui; l'imagination des Valmiki serait plutôt excitée par un Darwin, et, de nos jours, Ovide pourrait assurément faire quelque chose de mieux que ses *Métamorphoses* fabuleuses, plus naïves qu'il ne croyait dans leur froide subtilité.

III.

L'art n'a pas seulement besoin que la science laisse à l'imagination poétique son légitime domaine, celui de l'idéal, du mystère et même du rêve; l'art ne peut réaliser au dehors ses conceptions sans le génie, qui n'est autre chose qu'un *instinct* créateur. Quoi qu'en pensent nos « parnassiens » modernes, le calcul, la patience, la méthode, la bonne volonté sont impuissans à produire une grande œuvre : dans la morale, la bonne volonté est tout, a dit Schopenhauer; dans l'art et surtout dans la poésie, elle n'est rien. Le raisonnement même, en tant qu'il précède la conception de l'œuvre, semble un signe de médiocrité : c'est l'opposé du génie. Schiller écrivait avec profondeur, dans une lettre à Goethe : « Chez moi, le sentiment commence par n'avoir pas d'objet déterminé et précis. Tout d'abord, mon âme est remplie par une sorte de disposition musicale; l'idée poétique ne vient qu'ensuite. » L'artiste est hanté par un véritable instinct de production; il n'est pas absolument libre ni conscient : il ne sait ce qu'il a voulu faire qu'une fois l'œuvre accomplie. Un naturaliste le comparerait à l'abeille ou à l'oiseau

construisant des édifices merveilleux dont ils ignorent encore l'usage futur; au contraire, beaucoup de nos poètes contemporains ont « des rapports trop exacts avec un menuisier » qui ajuste de propos délibéré les pièces d'un meuble. Maintenant, cet instinct spontané, qui semble seul constituer le vrai génie, ne subira-t-il pas de graves altérations lorsque l'homme, sous l'influence de la science, sera devenu un être de plus en plus réfléchi? Que d'instincts ont ainsi disparu! Les hommes préhistoriques, selon M. Bagehot, devaient avoir des sentimens et des impulsions que les sauvages actuels n'ont pas; certains restes d'instincts qui les aidaient dans la lutte pour l'existence se sont effacés à mesure que la raison est venue. Des faits journaliers nous montrent encore cette influence destructive de la raison sur l'instinct. On connaît ces curieux enfans mathématiciens, ces prodiges en arithmétique qui, par une faculté innée, jouent de mémoire avec les sommes les plus effrayantes; eh bien! ils perdent toujours quelque chose de cette faculté, et même ils la perdent entièrement, si on leur apprend à compter par règles comme les autres hommes. Un nouveau problème se pose donc : faut-il raisonner par analogie de l'instinct au génie poétique et affirmer avec M. Renan que l'art, ce produit spontané des premiers âges de l'espèce humaine, tombera peu à peu, comme tout le reste, « de la catégorie de l'instinct dans la catégorie de la réflexion, » deviendra une affaire de méthode, de calcul, de science, en un mot, et s'effacera, s'évanouira par degrés, comme se sont déjà évanouis tant d'instincts primitifs?

L'objection est fort spécieuse; mais nous croyons qu'une loi fixe règle les rapports de la raison et de l'instinct, et nous allons chercher si cette loi menace l'humanité de voir disparaître peu à peu le génie. L'instinct a pour but de satisfaire un besoin de l'être plus ou moins déterminé; si la raison peut satisfaire ce besoin avec une moindre dépense de force nerveuse et de volonté, elle se substituera nécessairement à l'instinct en vertu du « principe d'économie » qui régit la nature; mais la raison ne détruit jamais un instinct que *dans la mesure où il implique travail et peine* et où elle peut le remplacer *avec avantage*. Maintenant la science et le raisonnement, dans l'art, peuvent-ils avec avantage remplacer l'instinct et le génie? Peuvent-ils accomplir la même œuvre avec moins de dépense? Non. Pour cela, il faudrait que l'art eût, comme le calcul, un objet parfaitement déterminé auquel on pût arriver par une voie régulière et méthodique. Si, par exemple, le beau était réalisé quelque part, ou si seulement c'était un idéal à jamais immobile, la science pourrait finir par fixer les règles exactes au moyen desquelles on reproduirait le type éternel de beauté : l'artiste serait alors réduit au rôle de l'artisan travaillant, avec plus ou moins d'adresse de main, selon un

modèle donné ; la part de l'instinct et de la spontanéité serait bornée à l'exécution. Par malheur ou par bonheur, l'invention reste toujours dans l'art la chose essentielle. L'art se distingue de la science par un trait de première importance et qu'on a trop négligé de marquer : c'est qu'il a besoin de découvrir son objet même, le beau, au lieu d'avoir simplement à analyser, à décomposer cet objet par le raisonnement. De ce qu'une œuvre donnée est belle, par exemple une tragédie de Racine, on ne peut jamais conclure qu'une autre œuvre, construite d'après une méthode analogue, sera belle, par exemple une tragédie de Voltaire : la première œuvre, précisément parce qu'elle a réalisé certaines beautés, a permis d'en entrevoir d'autres par-delà ; elle a changé les conditions mêmes de la beauté. L'art ne pourra donc jamais devenir une affaire de pure science, parce qu'il est une sorte de création et que savoir n'est pas créer. L'instinct du poète ne pourra jamais être remplacé par la raison, comme l'instinct des jeunes mathématiciens dont nous parlions tout à l'heure : ici les rôles de l'instinct et de la raison sont trop divers, ils ne sauraient s'échanger.

La science même ne peut se passer du génie. Il y a quelque chose d'instinctif et d'inconscient dans la marche de l'esprit toutes les fois que son objet n'est pas déterminé d'avance ; or la science, en sa partie la plus haute, ne vit, comme l'art même, que par la découverte incessante. C'est la même faculté qui fit deviner à Newton les lois des astres et à Shakspeare les lois psychologiques qui régissent le caractère d'un Hamlet ou d'un Othello. Comme le poète, le savant a besoin sans cesse de se mettre par la pensée à la place de la nature et, pour apprendre comment elle fait, de se représenter comment elle pourrait faire si on changeait les conditions de son action ; l'art de l'un et de l'autre, c'est de placer les êtres de la nature dans des circonstances nouvelles, comme des personnages agissans, et ainsi, autant qu'il est possible, de renouveler la nature, de la créer une seconde fois. L'hypothèse est une sorte de roman sublime, c'est le poème du savant. Kepler, Pascal, Newton, comme le remarque M. Tyndall, avaient des tempéramens de poètes, presque de visionnaires. Faraday comparait ses intuitions de la vérité scientifique à des « illuminations intérieures, » à des sortes d'extases qui le soulevaient au-dessus de lui-même. Un jour, après de longues réflexions sur la force et la matière, il aperçut tout d'un coup, dans une vision poétique, le monde entier « traversé par des lignes de forces » dont le tremblement sans fin produit la lumière et la chaleur à travers « l'immensité. » Cette vision instinctive fut la première origine de sa théorie sur l'identité de la force et de la matière. La science, en face de l'inconnu, se comporte donc à beaucoups d'égards comme la poésie et réclame le même instinct créa-

teur. Pour la faire avancer, il faut une puissance d'intelligence intuitive amassée par plusieurs générations; il faut cette « vue intérieure » dont parle Carlyle, *insight*, qui pressent le vrai ou le beau avant d'en avoir la parfaite connaissance. Entendu de cette manière, l'instinct du génie n'est plus que la raison en son principe le plus profond et se retrouve à la source de la science même. Ce n'est donc pas le progrès de la raison et de l'intelligence, en sa plus haute fécondité, qui peut le faire disparaître.

En fait, le XIXe siècle est le siècle savant par excellence; cependant ni La Place, ni Darwin, ni Geoffroy Saint-Hilaire, ni Helmholtz n'ont entravé le développement de Byron, de Lamartine, de Victor Hugo ou de Musset. M. Taine, partisan trop exclusif de la théorie des milieux, a consacré presque tout son livre de la *Philosophie de l'art* à analyser les conditions dans lesquelles l'œuvre des Raphaël et des Rubens a pu se produire; mais la plus essentielle de ces conditions, après tout, c'était le génie, et le génie peut se retrouver dans les temps et les lieux les plus divers. Pourquoi la Hollande, ce pays assez grossier, où le corps trop nourri disparaît sous de lourds vêtemens, où tous les goûts semblent si peu esthétiques, et qui est à l'antipode de la Grèce ou même de l'Italie, pourquoi la Hollande a-t-elle été si féconde en grands peintres? pourquoi, dans l'ancien duché de Bourgogne, est-ce la Flandre seule qui prit le goût de la peinture, alors que la prospérité commerciale, les fêtes et les pompes étaient les mêmes dans une bonne partie du duché? Pourquoi l'Espagne, cette nation à la tête étroite et dure, a-t-elle aussi ses grands peintres, et parmi eux un Murillo, — un mystique, à qui les nudités semblent avoir fait peur? — Tous ces problèmes sont insolubles si on ne fait pas la part du génie, qui « souffle où il veut » et peut-être un jour soufflera de nouveau sur nous. M. Taine explique fort bien *comment*, le génie une fois donné, la peinture italienne ou flamande a été ce qu'elle a été; mais il ne nous dit pas et ne peut nous dire *pourquoi* elle a été : ce n'est plus là une question de milieux, mais d'innéité, de penchans héréditaires, créés et développés par une série de causes trop complexes pour être analysées scientifiquement. Ces causes inconnues qui ont agi à un moment donné sur un peuple, puis, plus spécialement sur des individus privilégiés, rien ne peut nous faire prévoir qu'elles cesseront d'agir sur un autre peuple, à d'autres époques, et qu'on ne verra plus, par exemple, de Rubens ni de Vélasquez. De plus, quand les génies naissent, ils sont spécialisés d'avance : ils obéissent à une loi intime qui détermine leur direction; aurait-on pu empêcher un Mozart, un Haydn, un Rossini même, d'entendre, dès l'âge de dix ou douze ans, ses voix intérieures, de chanter comme l'oiseau et de composer d'instinct

sonates ou opéras? La science n'empêchera jamais le vrai génie de s'ouvrir lui-même une voie, comme les *destins* et de trouver sa forme propre : *fata viam invenient*.

IV.

L'imagination et l'instinct du génie, pour produire, doivent être excités et fécondés par le *sentiment :* il faut aimer son idée pour éprouver le besoin de lui donner vie; or, entre la science et le sentiment, on a encore établi un antagonisme. Stuart Mill lui-même, dans son espèce de confession morale (*Autobiography*), reconnaît que l'analyse a une « force dissolvante » qui produisit en lui une crise bien connue de désespoir : « L'analyse tue le sentiment. » A cette crise il ne trouva un remède que dans l'art le plus éloigné de l'analyse réfléchie et de la réalité positive : la musique. Cette troisième opposition entre l'art et la science est-elle donc plus profonde que les autres?

Ce serait évidemment une erreur de se figurer les sentimens humains, même les plus primitifs, comme invariables à travers les siècles. Ils se transforment lentement, mais d'une façon continue, et M. Taine l'a très bien montré dans sa *Philosophie de l'art*. Essayons d'établir, ce qu'il n'a pas fait lui-même, la loi de cette évolution et ses conséquences pour l'art. En premier lieu, tous les sentimens, spontanés d'abord et irréfléchis, qui entraînaient l'homme primitif comme par une « action des nerfs purement réflexe, » deviennent par degrés plus *consciens* et plus *réfléchis*. M. Renan et M. de Hartmann ont eux-mêmes fait voir comment la conscience tend de nos jours à pénétrer tout de sa lumière. En second lieu, les sentimens ont un objet plus général et plus abstrait : un peuple entier peut, comme on dit, se *passionner* pour une idée, pour une doctrine philosophique ou politique, pour un système social, à plus forte raison pour un poème, un drame, un roman où la doctrine sera mise en action. Notre sensibilité s'intellectualise et ne reste étrangère à aucun progrès notable de la science, car toute haute découverte scientifique a des conséquences philosophiques et finalement morales.

Analysons les sentimens les plus importans, ceux qui se rapportent à la nature, à la divinité, à l'homme : nous verrons quel changement ils ont subi et combien à notre époque ils sont devenus plus rationnels ou plus philosophiques, sans pour cela perdre de leur force et de leur poésie. Le sentiment de la nature, qui semblerait au premier abord devoir rester invariable, n'est pourtant plus aujourd'hui le même que dans l'antiquité. Comparez Homère, Lucrèce même ou Virgile avec Shakspeare, Milton, Byron, Shelley,

Goethe, Schiller, Lamartine ou Hugo. Comment la vue du ciel étoilé, par exemple, produirait-elle la même impression morale sur un moderne que sur un ancien, quand le moderne se représente l'immensité là où l'ancien ne mettait qu'une ou plusieurs sphères de cristal, limitées par des murailles flamboyantes : *flammantia mœnia mundi ?*

Le sentiment du divin, lui aussi, a subi des changemens si considérables qu'il est inutile d'insister à cet égard : quelle évolution depuis Homère jusqu'au christianisme ! Il y en a une non moins sensible du XVIIe siècle à nos jours, des vers de Racine père et fils sur le Dieu caché dont le monde révèle la gloire à la prière qui termine l'*Espoir en Dieu*, ou, — pour parler des contemporains, — aux doutes de M. Sully-Prudhomme, aux « anathèmes » souvent déclamatoires de M. Leconte de Lisle ou de Mme Ackermann. — Quant aux grands sentimens qui se rapportent à l'homme, on n'y trouve pas moins marquée l'influence croissante de l'intelligence sur la sensibilité. Ceux qui ont pour objet la cité, la patrie, les corps sociaux, sont, de l'aveu de tous, devenus moins étroits et moins exclusifs : la patrie, aux yeux du penseur moderne, est la partie d'un tout, l'humanité. L'amour exclusif et même farouche de la patrie, si puissamment exprimé par Corneille dans *Horace*, fait presque défaut dans les drames et les romans de Victor Hugo, ou bien il se fond alors avec l'amour de la multitude humaine. — Même transformation dans les sentimens qui, au lieu de s'adresser à des êtres collectifs comme la patrie, ne se sont d'abord adressés qu'à des individus : telle est la pitié. De nos jours, la pitié est à la fois plus facile à exciter, plus intense et plus générale. Elle n'est pas pour cela moins propre à inspirer la poésie. Chez les poètes grecs, elle s'adressait presque toujours à une personne déterminée : Hector ou Priam, Antigone, Polyxène, Alceste. Un poète moderne procédera autrement : c'est toute une classe, tout un peuple, toute une foule pour laquelle il éveillera notre pitié. Déjà, au XVIIe siècle, tendait à se produire cette généralisation du sentiment, non moins poétique que philosophique. Voyez ce que devient le bûcheron d'Ésope dans le pauvre vilain « tout couvert de ramée, » que nous représente La Fontaine : nous sentons derrière lui toute une classe d'hommes courbée sous le même fardeau ; bien plus, quand le paysan de La Fontaine, en son style puissant et trivial, nous parle de la « machine ronde, » nous croyons voir dans le même cercle éternel de souffrance tourner toute l'humanité. C'est ainsi que, avec moins de sobriété, mais autant de poésie, Victor Hugo peut, dans un misérable, nous faire pressentir l'immensité de la misère humaine. Peint-il un cheval frappé par son maître (*Melancholia*), c'est d'abord une image nette, isolée, aux contours tranchés ; notre

pitié s'attache uniquement à ce cheval au poitrail en sang qui « tire, traîne, geint, tire encore et s'arrête, » tandis que le fouet tourbillonne sur son front. Puis le poète continue la « mélancolique » histoire, en se demandant quelle loi livre ainsi « la bête effarée à l'homme ivre, » et par degrés l'horizon du tableau s'élargit ; dans le pauvre être muet « dont le ventre nu sonne sous les coups de la botte ferrée, nous cessons de voir un individu, un cheval déterminé qui monte sur le pavé glissant : l'image douloureuse a envahi tout le champ visuel, et notre pitié s'adresse à une multitude. De même, si Victor Hugo nous parle du travail des enfans dans les manufactures, il commence par nous montrer une grande usine où « tout est d'airain et de fer, où jamais on ne joue ; » puis, tandis que les machines tournent sans fin dans l'ombre sur la tête innocente des enfans, il fait tout à coup, du sein même de la réalité, surgir devant l'esprit la terrible antinomie entre le perfectionnement des machines et l'abaissement intellectuel des travailleurs :

> Progrès dont on demande : Où va-t-il ? que veut-il ?
> Qui brise la jeunesse en fleur, qui donne, en somme,
> Une âme à la machine et la retire à l'homme !

Nous retrouverions les mêmes procédés inconsciens de généralisation chez Gustave Flaubert, ce poète sans le rythme : « Ainsi se tenait devant ces bourgeois épanouis ce demi-siècle de servitude. » En la vieille paysanne que le romancier veut nous représenter se personnifie et apparaît à nos yeux la foule des hommes écrasés sous la même oppression séculaire. C'est encore une image qui devient tout à coup une idée générale et philosophique, elle y gagne une beauté supérieure.

L'amour, lui aussi, le plus puissant et le plus concret de tous les sentimens humains, a subi avec les siècles des transformations sans nombre. Il est surtout sensuel dans l'antiquité, même dans la Bible : l'homme alors ne voit guère dans la femme que son sexe et sa beauté. Au moyen âge, il devient mystique : il prend je ne sais quelle douceur et quelle onction religieuses (1). De nos jours, il se

(1) Pour constater le changement, il suffit de lire par exemple le *Cantique des cantiques*, ce merveilleux chant d'amour, interdit jadis aux Hébreux avant l'âge de trente ans, puis le chapitre sur l'amour de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Dans le poème hébreu, l'ardente passion physique n'est affinée par aucune arrière-pensée de pudeur moderne : « Qu'il me baise des baisers de sa bouche,.. car je suis malade d'amour. Que sa main gauche soit sous ma tête, et que sa main droite m'embrasse ! — Que tu es belle, au milieu des délices ! Ta taille ressemble au palmier, et tes seins à des grappes. Je me dis : Je monterai sur le palmier, j'en saisirai les rameaux ! » Cet enivrement d'amour ne peut aller sans la jalousie : aussi le poète ne les sépare-t-il pas et les chante-t-il avec le même enthousiasme : « L'amour est fort comme la mort, la

transforme de nouveau : il acquiert une résonance profonde et douloureuse qu'il n'avait peut-être jamais eue à aucune époque de l'histoire : ce n'est plus, ainsi que chez Sapho ou dans le *Cantique des cantiques*, un sentiment tout instinctif, naïf et borné comme ce qui est purement naturel. La passion moderne, pleine du moderne « tourment de l'infini, » déborde en idées philosophiques et métaphysiques : c'est ce qui en fait l'originalité et la valeur, au point de vue même de l'art. « L'immense espérance » dont parlent nos poètes est, après tout, un espoir métaphysique ; Alfred de Musset mêle à tous ses amours cette soif d'idéal que ne peuvent éteindre les « mamelles d'airain de la réalité ; » il va jusqu'à la prêter à son don Juan idéalisé ; il compare le désir cloué sur terre et aspirant toujours en haut à un aigle blessé qui meurt dans la poussière, « l'aile ouverte et les yeux fixés sur le soleil » (*Namouna*). La conséquence, chez Musset, de cette recherche inquiète de l'au-delà, c'est que sa croyance en la réalité de ce monde s'affaiblit : « Ce monde est un grand rêve, » une « fiction, » derrière laquelle on n'entrevoit rien qu'un « être immobile qui regarde mourir. » (*Souvenir*) (1). Nous ne pouvons ni sortir pour toujours de « cette

jalousie est inflexible comme le séjour des morts ; ses ardeurs sont des ardeurs de feu, une flamme de l'éternel. Les grandes eaux ne peuvent éteindre l'amour et les fleuves ne le submergeraient pas. » Dans l'*Imitation*, nous retrouverons le même mouvement lyrique, bien plus, les mêmes métaphores, comme celles des grandes eaux et de la flamme ; mais toute la portée en est changée : la flamme dont il s'agira n'est plus celle qui brûle et dévore, c'est celle qui, légère, s'échappe vers le ciel dans un élan. « Celui qui aime, court, vole ; il est dans la joie, il est libre et rien ne l'arrête. Il donne tout pour posséder tout... L'amour ne connaît point de mesure, mais, comme l'eau qui bouillonne, il déborde de toutes parts... Aucune fatigue ne le lasse, aucuns liens ne l'appesantissent, aucunes frayeurs ne le troublent ; mais, tel qu'une flamme vive et pénétrante, il s'ouvre un passage à travers tous les obstacles et s'élance vers le ciel... Si quelqu'un aime, il entend ce que dit cette voix. »

(1) Dans des vers curieux de l'*Idylle dialoguée* se trouve exprimée la théorie hindoue de la Maïa universelle, reproduite par Schopenhauer :

ALBERT.

Non, quand leur âme immense entra dans la nature,
Les dieux n'ont pas tout dit à la matière impure
Qui reçut dans ses flancs leur forme et leur beauté.
C'est une vision que la réalité.
Non, des flacons brisés, quelques vaines paroles
Qu'on prononce au hasard et qu'on croit échanger,
Entre deux froids baisers quelques rires frivoles,
Et d'un être inconnu le contact passager,
Non, ce n'est pas l'amour, ce n'est pas même un rêve...

RODOLPHE.

Quand la réalité ne serait qu'une image,
Et le contour léger des choses d'ici-bas,

hideuse réalité, » ni nous satisfaire jamais avec elle : « Dieu parle, il faut qu'on lui réponde ; » la vérité nous adresse ainsi un grand appel, destiné à n'être jamais ni complètement entendu ni tout à fait trahi. Le seul moyen par lequel nous puissions nous arracher un moment à ce monde, la seule attestation suprême de l'au-delà, c'est encore la douleur et les larmes ; pleurer, n'est-ce pas sentir sa misère et ainsi s'élever au-dessus d'elle ? De là cette glorification raisonnée de la souffrance, qui revient si souvent dans Musset et qui eût fort étonné un ancien : « Rien ne nous rend si grand qu'une grande douleur » (*Nuit de mai*) ; « Le seul bien qui me reste au monde Est d'avoir quelquefois pleuré » (*Tristesse*). La profondeur de l'amour, pour Musset, se mesure à la douleur même que l'amour produit et laisse en nous : aimer, c'est souffrir ; mais souffrir, c'est savoir. — Chez Victor Hugo, le sentiment de l'amour, trop souvent factice, n'atteint aussi toute sa force qu'à condition de prendre, pour ainsi dire, une teinte philosophique. Comme exemple d'un sentiment profond d'amour mêlé au vertige de l'immensité, nous citerons une petite pièce sans titre du ve livre des *Contemplations :* « J'ai cueilli cette fleur pour toi, ma bien-aimée. » La fleur dont il s'agit, pâle et sans autre senteur que celle des « glauques goëmons, » croissait aux fentes d'un rocher, sur la crête d'une falaise, au-dessus de l'immense abîme où disparaissent le « nuage et les voiles. » — « J'ai cueilli cette fleur pour toi, ma bien-aimée, » reprend le poète, et sa pensée, se tournant vers celle qu'il aime pour revenir encore une fois vers les flots assombris, hésitante entre les deux infinis de l'amour et de l'océan, reste pour ainsi dire suspendue, comme la fleur même, au-dessus de l'immensité qui l'attire ; tout son amour finit par se fondre en une grande tristesse, tandis que le soleil disparaît lentement et que le gouffre noir semble « entrer dans son âme » avec les frissons de la nuit.

M. Sully-Prudhomme, ce poète malheureusement inégal, développe lui aussi dans ses plus belles pièces, comme *les Chaînes*, une conception originale du sentiment de l'amour et, par cela même, il y introduit une poésie nouvelle. Il voit à peine dans l'amour cette vive ardeur de la passion que les anciens y voyaient seule ; tandis

> Me préserve le ciel d'en savoir davantage !
> Le masque est si charmant que j'ai peur du visage,
> Et même en carnaval je n'y toucherais pas.
>
> ALBERT.
>
> Une larme en dit plus que tu n'en pourrais dire.

On voit par ce dialogue comment deux formes opposées d'un même sentiment, l'amour, finissent, en se développant parallèlement, par engendrer deux conceptions différentes du monde et de la vie humaine, l'une matérialiste, l'autre idéaliste.

que la plupart des autres poètes ont insisté sur les souffrances cuisantes du désir, il exprime plutôt cette souffrance sourde et profonde de l'attachement que déjà redoutait Pascal; ce qui le frappe surtout, c'est ce lien « frêle et douloureux » qui retient et peut déchirer. Aussi l'amour humain ne lui apparaît-il plus que comme un effet de l'éternelle solidarité qui unit tout dans l'univers et qui joint l'univers à notre âme. De même que d'un sourire nous faisons la « chaîne de nos yeux » et d'un baiser celle de notre bouche, ainsi de « longs fils soyeux » unissent notre cœur aux étoiles, un « trait d'or frémissant » au soleil, la « douceur du velours » aux roses que nous touchons. Notre cœur se prend partout où notre intelligence s'applique; nous nous trouvons ainsi enveloppés dans une sorte de réseau infini d'amour, et c'est avec cet amour même qu'est faite notre douleur, car tout point aimant du cœur est un point sensible et douloureux : la souffrance morale est la conséquence de l'attachement, elle se ramène à de la tendresse.

... Je suis le captif des mille êtres que j'aime.
Au moindre ébranlement qu'un souffle cause en eux,
Je sens un peu de moi s'arracher de moi-même.

Cette conception de l'amour se retrouve partout dans M. Sully-Prudhomme :

On a dans l'âme une tendresse,
Où tremblent toutes les douleurs,
Et c'est parfois une caresse
Qui trouble et fait germer les pleurs.

Nul n'a senti mieux ce qu'il appelle la vanité des tendresses, c'est-à-dire l'impossibilité de retenir ceux qu'on aime, de se donner réellement à tous et de les avoir tous à soi. L'amour ne peut saisir ici-bas son objet, ni, lorsqu'il croit l'avoir saisi, le garder : cet objet fuit toujours dans l'inconnu, sans laisser en nous autre chose qu'une blessure. Peut-être l'homme devrait-il, pour moins souffrir, se résoudre à aimer « comme on aime une étoile, »

Avec le sentiment qu'elle est à l'infini...

En somme, tous les mouvemens du cœur, quels qu'ils soient, deviennent à notre époque plus réfléchis et plus philosophiques; la poésie qui les exprime subit donc une transformation analogue. Cette intime pénétration de la sensibilité par l'intelligence est l'une des causes principales du progrès moral et esthétique. Ce qui

l'amène, en effet, ce progrès, c'est la difficulté croissante pour la sensibilité d'éprouver du plaisir là où l'intelligence n'est pas satisfaite : nous avons besoin de penser pour jouir pleinement. L'homme intelligent en vient donc à dédaigner les jouissances trop grossières et trop animales, par exemple l'amour purement physique, non enveloppé et voilé sous la foule des idées morales, religieuses ou philosophiques. Les plaisirs plus intellectuels acquièrent au contraire une valeur croissante. Ainsi, à mesure que le domaine de l'intelligence s'agrandit, des espèces nouvelles de plaisir ou de peine sont créées : le poète leur donne une forme. De même qu'à l'origine l'intelligence semble être sortie du pouvoir de sentir, de même, par une évolution en sens inverse, une sensibilité plus exquise sort de l'intelligence même : dans chacun de nos sentimens se retrouve notre être tout entier, si complexe aujourd'hui, et qui essaie de rendre sa pensée égale au monde ; dans chacun de nos mouvemens nous sentons passer un peu de l'agitation éternelle des choses, et dans une de nos sensations, quand nous prêtons l'oreille, nous entendons la nature entière résonner, comme nous croyons deviner tout le murmure de l'océan lointain dans une des coquilles trouvées sur sa grève.

V.

Nous avons vu que l'art tend aujourd'hui à s'inspirer de la science, des lois de la nature qu'elle découvre, des grandes doctrines morales, sociales, métaphysiques qui ont renouvelé le fonds des idées en notre siècle. L'union de l'esprit scientifique et philosophique s'est déjà manifestée dans l'auteur de *Faust* et dans Schiller (dont les poésies philosophiques, selon Lange, ont une grande profondeur). Le problème métaphysique du mal n'a été posé nulle part avec plus de force que dans le *Caïn* de Byron, — son chef-d'œuvre peut-être en même temps que son œuvre la plus philosophique. Les vers qui ont illustré Léopardi sont des vers philosophiques. Les plus puissantes visions de la *Légende des siècles* et des *Contemplations,* où se trouve mêlé, comme dit Victor Hugo lui-même, Ezéchiel à Spinoza, ont toujours un sens moral, social ou métaphysique, d'où elles ne tirent pas leur moindre valeur. Mais il y a ici des écueils de diverses sortes auxquels les écrivains de la génération présente nous paraissent souvent se heurter ; il importe donc de déterminer dans quelles limites et par quelle méthode l'art peut ainsi s'inspirer de la science ou de la philosophie.

Une première méthode que nous trouvons parmi les artistes contemporains, c'est celle de nos « naturalistes. » Ceux-ci affichent la prétention de chercher comme la science la « vérité exacte, » au

lieu du mythe et des jeux de l'imagination, et ils croient trouver la vérité dans la réalité brute. Ils prétendent, comme dit le principal d'entre eux, « se passer de l'imagination » et même du sentiment moral, c'est-à-dire de ce qui fait la poésie, pour s'en tenir à la pure sensation. Les romantiques demandaient autrefois à l'artiste d'avoir, comme disait Th. Gautier, le « sens du pittoresque » ou de « l'exotique; » aujourd'hui nos naturalistes lui demandent d'avoir la « sensation du réel. » On ajoute, il est vrai, que cette sensation doit être originale : une sensation originale en présence des choses, tel est, dit lui-même M. Taine, ce qui caractérise le grand artiste. — Mais, demanderons-nous, d'où vient cette originalité de la sensation? Tient-elle seulement, comme M. Taine semble parfois le croire, à une perception plus facile, plus délicate et plus prompte que celle des autres hommes? Non, elle s'explique en outre par une pensée plus large, plus systématique, conséquemment plus philosophique : l'originalité de la perception est dans l'intelligence encore plus que dans les sens. C'est le penseur qui fait le véritable artiste. M. Ruskin a eu raison de le dire, il y a deux classes de poètes : les uns sentent fortement, pensent faiblement et ont une vue inexacte de la vérité; ce sont les poètes de second ordre; les autres sentent fortement, pensent non moins fortement et voient la vérité exacte, ce sont les poètes de premier ordre. — Même la puissance de sensation, chez le poète, s'explique en grande partie par une puissance d'induction, de généralisation, qui lui fait tirer de la chose perçue toutes les idées indistinctes et confuses qu'elle contenait. De là vient, comme le remarque encore M. Ruskin, que les génies montrent leur grandeur jusque dans la manière dont ils traitent le détail : *maximus in minimis;* « et cette grandeur de manière consiste à saisir par la pensée, en même temps que le caractère *spécifique* de l'objet, tous les traits de beauté qu'il a *en commun* avec les ordres plus élevés de l'existence. » Cette perception de l'universelle analogie dans l'universelle différence n'est-elle pas au fond identique à ce que Leibnitz appelait le sens philosophique par excellence? La qualité maîtresse qui distingue le grand poète se trouve donc être au fond la qualité essentielle du philosophe. La plus notable partie des êtres vivans sentent en moyenne de la même manière; la principale différence entre leurs sensations vient de l'étendue plus ou moins grande de leur intelligence, qui tantôt ne saisit que l'objet brut, tantôt devine en lui un monde. Celui qui voyage en Normandie aperçoit de longues files de bœufs, couchés paresseusement, les yeux grands ouverts, regardant le frais paysage aux lignes noyées que parfois un peintre est précisément en train de reproduire : une même image se reflète ainsi à la fois dans les yeux de l'homme et des animaux; la différence, c'est que dans

le cerveau des uns cette image glissera sans laisser de traces et mourra à peine née; dans le cerveau de l'autre, elle pourra susciter des vibrations sans nombre, elle s'achèvera en des sentimens, en des pensées de toute sorte, qui finiront par se fondre avec elle, par modifier l'image même : c'est cette image ainsi modifiée, où a passé quelque chose d'humain, que le peintre ou le poète doit saisir, fixer sur la toile ou dans des vers. Il faut sans doute qu'il nous représente une nature réelle, de vrais arbres, des animaux vivans, mais tout cela vu par un homme et non par un bœuf. Tous ces objets, qui ont pour ainsi dire traversé son cerveau, doivent porter l'empreinte de sa pensée personnelle, et c'est de cette empreinte même (n'en déplaise aux naturalistes) que les objets tirent leur plus grande valeur. Les savans calculent une fois pour toutes leur « équation personnelle, » puis tâchent de l'effacer désormais de leurs calculs; la poésie doit sans doute, comme la science, reproduire le monde, mais elle doit aussi reproduire l'âme humaine tout entière, et en particulier l'âme du poète; chez l'artiste, c'est « l'équation personnelle » qui fait le génie, c'est elle qui donne à l'œuvre son prix éternel. L'art ne saurait donc se réduire, pas plus que la science même, à la sensation pure et simple, à la couleur, aux sons, à la chair, à la superficie des choses. S'il prend de plus en plus pour but la réalité, ce ne sera pas seulement la réalité apparente et grossière qui, après tout, n'est point la complète réalité scientifique; s'il s'essaie de plus en plus à reproduire la vie, ce ne sera pas seulement la vie matérielle et brutale. L'art, pour être vraiment naturaliste, devra procéder comme la nature même, qui d'abord nous fait respirer et vivre, mais ne s'arrête pas là et nous fait ensuite penser.

Nous croyons donc que l'art pourra être plus « scientifique » et plus philosophique sans que la poésie en souffre. Loin de nous d'ailleurs la pensée qu'un poète philosophe mette jamais en vers les catégories d'Aristote, ou qu'un romancier savant, voulant décrier une fleur, la range tout d'abord parmi les dicotylédones! Non, car l'exactitude la plus scrupuleuse et la plus terre à terre ne vaut pas le moindre élan de l'imagination et de la pensée : « Le mirage du désert, a écrit M. Ruskin, est plus beau que ses sables. » Mais ce qui nous paraît infiniment probable, c'est que le poète, et en général l'artiste, acquerra de plus en plus, d'une part l'*esprit* scientifique, qui montre la réalité telle qu'elle est, d'autre part l'*esprit* philosophique, qui, dépassant la réalité actuellement connue, se pose les éternels problèmes sur le fond des choses.

Ceci nous amène à parler d'un autre excès que nos contemporains n'ont pas toujours évité. Si les naturalistes ont tort de vouloir s'en tenir à la pure sensation, certains de leurs adversaires n'ont pas

moins tort de transporter dans leurs œuvres la pensée abstraite avec le style didactique. Le style proprement didactique et technique est devenu presque incompatible avec la vraie poésie. Si on peut faire un reproche à des poètes d'une réelle valeur, comme M. Sully-Prudhomme, c'est d'être tombés parfois dans ce genre, d'où nous étions sortis depuis Delille; c'est d'avoir cru qu'on pouvait faire un cours plus ou moins régulier de philosophie et même de physique en sonnets, comme on avait voulu mettre jadis l'histoire en rondeaux; c'est d'avoir décrit

l'échelle où se mesure
L'audace du voyage au déclin du mercure (le baromètre),

c'est d'avoir parlé des « fougueux rouleaux de fer » (les roues d'un train), de « cette étrange nef pendue à sa voilure » (un ballon), etc. Il vaut mieux ne pas parler en vers de choses dont on n'ose pas parler simplement dans le langage de tous. Simplicité et intelligibilité, tel est le premier mérite de la vraie langue poétique. Il y a donc ici une importante distinction à faire, et M. Shairp l'a faite dans son ouvrage sur l'*Interprétation poétique de la nature*. « Les *procédés* de la science, — expérimentation, analyse, raisonnement inductif et déductif, — ne peuvent par aucun moyen devenir poétiques : ce sont leurs *résultats* seuls qui le peuvent. » Dans chaque nouvelle province conquise par la science, la poésie peut sans doute entrer et faire à son tour acte de possession, mais *graduellement*; c'est là ce que semblent oublier plusieurs poètes contemporains qui veulent immédiatement « mettre en vers » les découvertes de la science ou les systèmes tout faits de tel ou tel philosophe, comme si on pouvait vraiment mettre en vers autre chose que sa propre pensée, en ce qu'elle a de plus personnel (1). Rien de plus opposé au rôle de poète que celui de traducteur ou de compilateur. Les vérités scientifiques, pour devenir poétiques, ont donc besoin d'une condition essentielle. Il faut qu'elles soient devenues assez familières au poète lui-même et à ses lecteurs pour pouvoir prendre la forme du sentiment et de l'intuition. « Si le poète, dit M. Shairp, est obligé d'instruire préalablement ses lecteurs des faits qu'il veut traduire dans le langage de l'imagination, il se trouve forcé par là même de devenir froid et sans poésie.

(1) Dans une spirituelle étude intitulée *un Poète philosophe : Sully-Prudhomme*, M. Coquelin dit avec raison en parlant du poème de *la Justice* : « J'avoue que, pour mon compte, je trouve quelque chose d'excessif à traiter ainsi la poésie comme une science exacte. Nous serons bien avancés quand nous lui aurons donné, à elle qui est chose ailée et fuyante, l'allure positive et pointue de la science! Si, pour suivre la pensée du poète, il nous faut déployer la même somme d'attention que pour suivre une théorie de Kant, que gagnons-nous à ne pas lire Kant lui-même? »

Ainsi Lucrèce n'est pas sans lourdeur dans les parties de son poème où il *argumente* et expose philosophiquement la théorie atomiste, mais il prend son essor dès que, laissant derrière lui l'enseignement, il s'abandonne à la *contemplation* des grands mouvemens élémentaires et de la vaste vie qui pénètre l'ensemble des choses. » Si Virgile, lui, a pu être aisément didactique sans dommage pour la poésie, c'est qu'il s'agissait des champs et d'un art plus familier que la science philosophique : l'art de la culture.

En résumé, la science, pour inspirer l'art, doit passer du domaine de la pensée abstraite dans celui de l'imagination et du sentiment : à ce prix seulement elle sera devenue poétique et, comme dirait Schiller, « musicale. » La poésie, en effet, comme le croient les esthéticiens allemands, a de nombreuses analogies avec la musique, cette poésie des sons; or nous avons vu que la musique, de plus en plus savante et complexe, cherche à mettre le monde entier dans ses symphonies : la voix humaine ne nous suffirait plus aujourd'hui si nous l'entendions isolée, à part de ce frémissement des choses qu'essaie de nous représenter l'orchestre. Ainsi en sera-t-il un jour pour la grande poésie, où ne pourront plus suffire les broderies mélodiques semblables aux « airs à roulades » de la vieille musique italienne; on réclamera une harmonie plus ample, et le poète, s'inspirant de la science, qui est au fond la recherche de l'harmonie universelle, s'efforcera d'entendre et de traduire toutes choses à sa manière, sous forme d'accords. Rien n'y restera simple et pauvre, isolé, abstrait artificiellement du reste du monde. Selon un de nos savans contemporains, si nous avions une oreille infiniment délicate, nous pourrions, dans une forêt en apparence silencieuse, saisir les pas innombrables des insectes, le balancement des brins d'herbe, la palpitation des feuilles, la vibration des rayons, le murmure continu de la sève montant et descendant dans les grands arbres : ce bruissement de la vie en toutes choses, cette montée de la sève universelle, c'est la philosophie et la science qui peuvent, par instans, les faire deviner à notre oreille encore grossière, c'est grâce à elles que nous saisissons les richesses harmoniques éparses dans le monde et que le poète condense dans son chant; sans elles nous ne pourrions entrevoir le véritable univers, deviner le sens de la grande symphonie, avec toutes ses dissonances jamais résolues, où le poète retrouve encore, amplifiée à l'infini, l'accent d'une voix humaine.

Il y a, semble-t-il, trois périodes distinctes dans le développement de la poésie. Nous avons vu qu'à son origine, la poésie ne faisait qu'un avec la science même et avec la philosophie de la nature. Que sont le Rig-Véda, le Bagavad-Gitâ, la Bible, sinon de

grands poèmes métaphysiques où la vision colorée de la surface des choses s'allie à des vues profondes et mélancoliques sur l'au-delà? Les Parménide, les Empédocle étaient des poètes; les Héraclite, les Platon l'étaient aussi à leur manière. En même temps, c'étaient des savans. De même pour Lucrèce. A une période ultérieure, une sorte de division du travail s'est produite dans la pensée humaine. On a vu des poètes qui n'étaient pour ainsi dire que des êtres sentans; on a vu des savans à l'intelligence tout abstraite. Dans un avenir plus ou moins lointain peut redevenir possible l'union de l'originalité poétique avec les inspirations de la science et de la philosophie. Poète a toujours eu le sens de créateur; le poète a été jusqu'ici et sera toujours un créateur d'images; mais il peut aussi devenir de plus en plus créateur ou évocateur d'idées et, par le moyen des idées, de sentimens. N'est-ce pas Virgile lui-même qui a formulé la critique de tout art purement imaginatif et sensitif le jour où, quelqu'un lui demandant s'il existait un plaisir capable de n'inspirer jamais ni dégoût ni satiété : « Tout lasse, répondit le poète, excepté comprendre : *præter intelligere?* » Cet acte de la pensée, que Virgile finissait par élever au-dessus de tout, est en lui-même une jouissance, au point qu'Aristote y plaçait la béatitude divine; et cette jouissance que nous donne la science, le grand art doit aussi nous la fournir : « comprendre » et pénétrer, tout au moins mesurer des yeux la profondeur de l'impénétrable et de l'inconnaissable, tel est le plaisir le plus haut que nous puissions trouver dans la poésie, et ce plaisir est tantôt scientifique, tantôt philosophique. D'une part, nous l'avons reconnu, les vues d'ensemble de la science ont une largeur qui peut donner essor à l'imagination; d'autre part, dans la série des grandes énigmes de l'homme et du monde que nous fait parcourir la philosophie, il existe un attrait indéfinissable et éternel, comme dans les longues allées de sphinx des temples égyptiens, se perdant à travers l'espace désert. Même pour qui laisse ces énigmes irrésolues, elles gardent encore une sorte de charme anxieux; car l'intelligence, qui devient de jour en jour la partie la plus vivante et la plus exigeante de l'homme, demande moins encore à être pleinement satisfaite qu'à être toujours excitée; ce qui fait la douceur de « comprendre, » c'est la douceur de penser, douceur qui subsiste encore là où le savoir a ses limites et où la pensée conçoit l'infinitude.

M. Guyau.

LE

BARREAU ET LA DÉFENSE

DEVANT LES TRIBUNAUX ÉTRANGERS

Il y a quinze années à peine, quelques juristes français obtenaient du dévoûment et de la courtoisie d'un certain nombre de juristes étrangers la communication des travaux parlementaires, des lois, des règlemens de leur pays au fur et à mesure de leur apparition. Ces relations s'étendirent bientôt, les documens affluèrent de toutes parts, et l'on vit naître une publication qui aujourd'hui s'impose à l'attention de ceux qui, élevant leurs regards au-dessus des frontières, s'intéressent au mouvement législatif des divers pays. Sous l'impulsion d'hommes jeunes, ardens, pleins de l'énergique volonté qu'elle exigeait, l'œuvre a grandi rapidement; elle témoigne de ses labeurs, de la vitalité de ses efforts dans un recueil déjà considérable qui permet de saisir l'ensemble des réformes accomplies en dehors de notre territoire et d'en étudier la marche (1).

Au nombre de ces réformes, il en est une, la libre défense devant les tribunaux, qui s'est répandue et généralisée d'une surprenante façon dans ces dernières années. Le jour n'est pas encore bien éloigné où, essayant ici même de donner une idée du barreau à l'étran-

(1) L'association a pris le titre de Société de législation comparée et a été reconnue comme établissement d'utilité publique.

ger, nous n'avions guère à constater que son avilissement et la trist dépendance où il était, tantôt de la magistrature, et tantôt du pouvoir. A cette heure, en le suivant sur la même carte, que d'heureux changemens à constater ! Partout où l'appareil de la justice s'est amélioré, le barreau s'est affermi et a été constitué sur de plus larges bases. Bientôt, il faut l'espérer, cette essentielle et primordiale garantie de la liberté humaine, la défense, ne fera plus défaut à aucun peuple. L'Orient lui-même a compris que, s'il n'est pas de justice sans de véritables tribunaux, il n'est pas de tribunaux dignes de ce nom sans le concours du barreau, et là où la dénomination d'avocat manquait à la langue, parce que l'avocat était chose inconnue, l'avocat désormais existe et exerce son ministère. Ajoutons que, dans cette importante réforme, le barreau étranger s'est rapproché autant qu'il était en lui du barreau français, dont il a emprunté les règles. Or, par une coïncidence singulière, c'est dans le temps même où il sert ailleurs d'exemple que le barreau est devenu chez nous l'objet de certaines critiques. Sont-elles fondées? Les législations étrangères se seraient-elles méprises dans leur choix et ne mériteraient-elles pas aussi quelque reproche? Le point vaudrait tout au moins d'être vérifié. Certes, le barreau français a eu ses mauvais jours; il a traversé plusieurs phases et l'oppression lui est venue de plus d'un côté; le trouvant presque aussi vieux que la société qu'elle entreprenait de rajeunir, la révolution du dernier siècle lui a fait connaître, sans le vouloir, les plus dures épreuves, mais, somme toute, il en est sorti en reprenant possession de ses franchises. Toutefois, ces épreuves elles-mêmes sont encore des enseignemens, aussi bien pour nous que pour ceux qui se sont inspirés de notre régime, et il faut d'abord en parler.

I.

L'ancien barreau français jouissait d'une puissante autonomie, et mettait à l'accomplissement de sa tâche un dévoûment, une science qui n'ont pas été dépassés. On s'étonnera toujours que la plus libérale des assemblées ait désorganisé ce barreau, alors surtout que, dans ses essais, la justice avait besoin d'être entourée de plus de garanties. Était-il au nombre des institutions qui sollicitaient des réformes, après avoir fait leur temps sous un régime qui disparaissait sans retour? Était-il moins utile dans la nouvelle constitution du pays? Comment s'expliquer que l'assemblée constituante, qui, pour le dire en passant, comptait beaucoup d'avocats, ait voulu s'inscrire contre la première des libertés, celle de la défense? Elle avait emprunté, à Paris, Tronchet, Target, Treilhard, Camus; à Rouen,

Thouret; à Rennes, Chapelier; à Grenoble, Chabroud; à Nancy, Regnier; à Douai, Merlin; à Bordeaux, les plus illustres avocats de la Gironde. L'ancien barreau avait-il manqué à ses devoirs et fallait-il qu'il en portât la peine? Jamais on ne l'a prétendu. Sa constitution non écrite, mais toute libérale, n'avait donné prise à aucune des réclamations du temps. Il y a plus : dans la nouvelle organisation judiciaire, c'est sur le barreau qu'on jetait les regards; seuls, les avocats semblèrent dignes de composer les tribunaux; et, en effet, ils y figurèrent en si grand nombre que la barre en parut déserte. Il suffit au surplus de relire les débats de cette époque pour être bien convaincu que, dans la pensée de l'assemblée constituante, le barreau ne fut point l'objet d'une disgrâce. Il n'est pas un orateur qui ne rende hommage à l'utilité et à la pureté de ses talens. On l'idéalise au contraire. Dans la séance du 13 décembre 1790, le rapporteur du comité de constitution, Dinocheau, en parle dans des termes qui touchent au lyrisme : « Nous avons trouvé dans la nature même des choses, dans les grands principes des nations libres, dans l'utilité publique, dans le droit imprescriptible du talent et du courage, qu'il fallait donner à la liberté de la défense une plus grande latitude. Sous une constitution bienfaisante et dont les maximes fraternelles rapprochent tous les hommes, les relations de confiance et d'intérêt doivent resserrer encore ces liens; il n'est pas un seul d'entre eux qui n'ait le droit de défendre un autre citoyen : *Homines interest alterum hominem beneficio affici.* Ce patronage, connu des Romains, prit sa source dans les fondemens mêmes de la société. Heureux celui que la nature et le travail ont destiné à devenir le protecteur de ses semblables, et à exercer le plus noble des ministères! Tels seront les *défenseurs officieux.* Les ci-devant avocats qui ne rempliront pas les places pourront suivre cette belle carrière; elle les ramène à leur institution primitive, et l'éloquence, consacrée à la défense des citoyens, montrera d'avance à la nation les hommes qui doivent un jour soutenir ses droits dans l'assemblée des législateurs. »

Les ci-devant avocats allaient donc devenir des « défenseurs officieux » devant les nouveaux tribunaux. Assurément il était facile de prendre dans l'ancien barreau, si solidement organisé, si merveilleusement préparé au plus noble des ministères, pour parler comme le rapporteur, des défenseurs habiles et intègres et de les offrir au choix des plaideurs. Mais ces hommes, qui les remplacerait un jour? Quelles garanties donneraient ceux qui ne sortiraient pas de cette grande école, car le libre concours allait être admis à la barre des tribunaux? Observons l'assemblée dans la poursuite de son utopie. Voilà les tribunaux organisés. Il n'y a plus que des tribunaux de

première instance, qui se servent réciproquement de tribunaux d'appel; Paris en compte six, qui sont installés, au Palais de Justice (dans la première chambre actuelle de la cour d'appel), au grand Châtelet, au couvent des Petits-Pères (place des Victoires), au couvent des Minimes (place Royale), dans les bâtimens de l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève et à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. La pompe n'a point été négligée, mais au costume des parlemens en a succédé un que le décret d'organisation décrit dans les plus petits détails. Les juges porteront l'habit noir et auront la tête couverte d'un chapeau rond à la Henri IV, relevé par devant et surmonté d'un panache de plumes noires. Le commissaire du roi aura le même habit et le même chapeau, à la différence qu'il sera relevé en avant par un bouton et une ganse d'or. Les greffiers ne sont pas oubliés, mais sont traités avec plus de simplicité. Les huissiers ont eux-mêmes une tenue sévère et sont armés d'une canne noire à pomme d'ivoire. Quant aux avocats, ils n'auront point de costume : « Les hommes de loi ci-devant appelés avocats, ne devant former ni ordre ni corporation, n'auront aucun costume particulier dans leurs fonctions. » Après avoir perdu leur titre, ils perdaient leur robe; ils perdaient en même temps leur organisation par cette incise glissée dans une affaire d'habillement. Jusque-là, en effet, l'ancien barreau subsistait dans sa constitution; les corporations étaient supprimées depuis plus d'une année, et nul n'avait imaginé de le comprendre dans cette suppression.

Pourquoi donc les avocats ne devaient-ils former ni ordre ni corporation? Cette idée était venue à Bergasse, qui l'avait exprimée dans son projet d'organisation judiciaire, et, chose à remarquer, elle était loin de répondre à un sentiment d'hostilité contre les avocats. Voici ce qu'il avait dit : « Toute partie aura le droit de plaider sa cause elle-même, si elle le trouve convenable, *et afin que le ministère des avocats soit aussi libre qu'il doit l'être*, les avocats cesseront de former une corporation ou un ordre, et tout citoyen ayant fait les études et subi les examens nécessaires pour exercer cette profession ne sera plus tenu de répondre de sa conduite qu'à la loi. » Mais il n'était plus là pour expliquer toute sa pensée lorsque vint la discussion du projet; il s'était éloigné de l'assemblée après les journées des 5 et 6 octobre 1789. Il n'est pas douteux, toutefois, qu'il n'avait d'autre but que de rendre plus libre le ministère de l'avocat. Il lui semblait donc que, la preuve d'une certaine aptitude étant faite, tout était dit, et que l'avocat ne devait être, à tout prendre, qu'un homme instruit dans les lois. Il supprimait d'un coup la condition que l'ancien barreau, le barreau romain lui-même, tenait pour la plus essentielle, l'honorabilité,

ou tout au moins il ne s'en préoccupait point, et nul n'avait le droit de rechercher si celui qui se présentait à l'audience était le *vir bonus* d'autrefois, ou quelque aigrefin capable de tromper tout ensemble les cliens et la justice. L'ordre, qui jusque là avait maintenu le barreau dans le respect de ses devoirs et la règle de la plus rigoureuse probité, était supprimé, conformément à la conception de Bergasse, et c'est en présence d'avocats d'un nouveau genre, rendus absolument libres, déliés de toute obligation professionnelle, que les tribunaux allaient fonctionner. Le titre de défenseur officieux appartint à qui voulut le prendre, et tout le monde le prit.

L'expérience se fit, et elle fut lamentable. Tout aussitôt, en effet, le prétoire des tribunaux fut envahi par des personnages dont on ignorait l'origine, et les débats n'offrirent plus de sécurité. Ce qui restait d'anciens avocats s'éloigna d'audiences où ils n'avaient à rencontrer le plus souvent que des inconnus, que des hommes suspects à qui ils n'osaient communiquer leurs pièces, et dont ils n'avaient eux-mêmes à attendre aucune communication. Quelques-uns essayèrent d'accompagner leurs cliens à ces audiences; saisis de dégoût, ils finirent par se retirer sans retour. Du nombre était Berryer père. Il a dit, dans ses *Souvenirs*, à quels dangers, à quelles ruses étaient livrés les plaideurs, à quels pièges était exposée la justice. Il a raconté les scènes burlesques dont il fut témoin. Se trouvant en face d'un adversaire qui croit bien faire en lisant toutes les pièces de son dossier, il lui fait poliment remarquer qu'il peut se dispenser de ces lectures, mais il en reçoit cette réponse : « J'aime lire, moi. » Sur quoi, le président, pour couper court à une interminable plaidoirie, déclare que la cause est entendue, que le tribunal examinera lui-même les pièces et jugera. Dès 1797, et même avant, des plaintes s'élevaient de toutes parts, et le pouvoir était mis en demeure de venir au secours des citoyens obligés de s'adresser à la justice. Un orateur, Riou, disait au conseil des cinq-cents : « Autrefois, on avait une garantie authentique de la probité, de la bonne conduite, de la capacité de ceux qui étaient chargés de l'instruction des affaires ou de la défense des parties. Aujourd'hui, l'ignorance s'assied à côté du légiste, et l'inexpérience présomptueuse et cupide rivalise avec le talent éprouvé par l'étude et couronné par le succès. » Il ne trouvait pas d'expression pour flétrir assez ces défenseurs officieux à qui la loi n'avait même pas imposé de diplôme. « L'improbité et le charlatanisme occupent les avenues de tous les tribunaux et ne connaissent plus ni tarif dans les vacations, ni pudeur dans les honoraires. Ces sangsues infâmes mettent chaque jour les citoyens à contribu-

tion (1). » Pison du Galand les traite de vampires. L'empire voulut faire cesser ces plaintes en reconstituant le barreau.

L'historique du barreau, à cette époque, est tout entier dans le préambule du décret qui le rétablit. La rédaction en avait été confiée à Siméon, ancien avocat au Parlement d'Aix. Il faisait partie de la section de législation du conseil d'état; mais, appelé à organiser le duché de Westphalie, il fut remplacé dans ses fonctions de rapporteur par Treilhard. L'un et l'autre avaient vu les défenseurs officieux à l'œuvre; Treilhard avait été pris parmi les avocats comme juge du tribunal du quatrième arrondissement de Paris. Les autres membres de la section avaient eu le même spectacle sous les yeux. La rédaction primitive de ce préambule ne diffère point, au fond, de celle qui fut définitivement adoptée par le conseil d'état, mais elle dit plus nettement ce qui était dans l'opinion de tous. Après la destruction des archives du conseil d'état par la commune, elle offre d'autant plus d'intérêt qu'on ne la retrouve que dans les rares épreuves des feuilletons qui furent alors distribués aux membres de la section. Elle débutait par un hommage à l'ancien barreau : « Lorsque nous rétablîmes les écoles de droit par la loi du 29 ventôse an XII, nous eûmes particulièrement en vue de rendre à la profession d'avocat son *ancien lustre*; nous ordonnâmes à cet effet la formation du *tableau des avocats*, moyen que l'expérience avait montré comme l'un des plus propres à maintenir la probité, la délicatesse, le désintéressement, le désir de la conciliation, l'amour de la vérité et de la justice, un zèle éclairé pour les faibles et les opprimés, bases essentielles de leur état. » De tout temps, le barreau s'était montré jaloux de sa propre discipline et l'avait exercée avec une rigueur salutaire. Fallait-il la lui rendre? Oui, mais en laissant aux tribunaux un droit de surveillance qui s'exercerait surtout dans les cas d'appel. Était-ce en souvenir de Linguet que cette réserve était faite? On pourrait le croire, bien que la tempête de palais qu'il avait soulevée fût apaisée depuis longtemps et n'eût laissé qu'une bien faible trace dans les esprits. Mais le droit d'appel parut sans doute une mesure d'équité en faveur de l'avocat frappé d'une peine disciplinaire. L'ancien barreau ne l'admettait point, et le parlement avait repoussé l'appel de Linguet rayé du tableau. Le préambule ajoutait ensuite : « Si, dans les beaux jours du barreau, les avocats se sont toujours fait un devoir de maintenir *eux-mêmes* une discipline sévère entre leurs collègues et de ne *souffrir* sur le tableau que ceux qui sont dignes d'y figurer, il n'en faut pas moins rappeler les règles qu'ils obser-

(1) *Moniteur* du 28 novembre 1797.

vaient, et conserver en même temps aux tribunaux la surveillance qui leur appartient naturellement sur une profession qui a tant de rapports avec eux et qui est regardée comme le séminaire de la magistrature. » C'est par l'action combinée du conseil des avocats et de la magistrature que le barreau serait ramené à ses anciennes traditions et qu'on purgerait les tribunaux des intrus, des hommes tarés qui en avaient pris la place. « Nous voulons, disait enfin le préambule, garantir sa liberté, son indépendance et sa noblesse en posant les bornes qui la séparent de la licence, de l'insubordination et de la *corruption*. » Si ce dernier mot a été effacé de la rédaction officielle, il reste néanmoins comme l'énergique expression des sentimens du conseil d'état sur la tourbe des agens d'affaires qui s'était emparée des tribunaux depuis le jour où l'assemblée constituante lui en avait si imprudemment ouvert les portes jusqu'à celui où le gouvernement impérial vint la lui fermer avec le décret du 14 décembre 1810.

L'élaboration de ce décret fut longue et agitée : commencée en 1806, elle dura quatre années, contrariée qu'elle était par les idées peu favorables du chef de l'état. En dehors de la répulsion qu'il ressentait pour les hommes de loi en général, Napoléon ne voyait dans le barreau reconstitué qu'une phalange d'ennemis politiques et de conspirateurs. Lorsque Cambacérès lui présenta le premier projet du décret, conçu dans un sens tout à fait libéral, cédant à ses violens préjugés, il le lui renvoya avec cette note, qui obligea de le remanier : « Tant que j'aurai l'épée au côté, je ne signerai jamais un décret aussi absurde. Je veux qu'on puisse couper la langue à un avocat qui s'en servirait contre le gouvernement. » Treilhard mourait quelques jours avant la publication du décret modifié, regrettant de n'avoir pu le tenir plus près des anciennes traditions. Il portait à coup sûr la marque autoritaire du soldat, mais contenait d'importantes dispositions : le conseil et le bâtonnier étaient rétablis. L'élection directe des membres du conseil et du bâtonnier, proposée par la section de législation, conformément au passé, était rejetée, mais le procureur général ne pouvait désigner les membres du conseil que sur la double liste qui lui était présentée par le barreau, et le bâtonnier que sur la liste des membres du conseil, auxquels l'action disciplinaire était rendue, à la charge d'appel devant la cour. Linguet, rayé du tableau pour sa conduite et ses continuelles attaques, n'aurait eu rien à dire avec un pareil décret. Il en eût appelé au parlement, et le conseil de l'ordre eût sans doute échappé à ses furibondes diatribes. Le décret de 1810 fut remplacé par l'ordonnance du 20 novembre 1822, qui laissa réellement au barreau le soin de composer son tableau comme il l'entend, de n'y « souffrir que ceux qui sont dignes d'y figurer »

et étendit le droit disciplinaire. Elle donna surtout force obligatoire aux « usages observés dans le barreau relativement aux droits et aux devoirs des avocats dans l'exercice de leur profession. » Une autre ordonnance du 27 août 1830 lui a rendu l'élection du conseil et du bâtonnier.

C'est par ces longs circuits, c'est par ces lentes étapes, que le barreau en France est rentré en possession de ses traditions et des franchises qui l'avaient élevé si haut avant la révolution. Sur tout cela, l'assemblée constituante avait-elle donc voulu fermer les yeux? Berryer père, qui avait suivi avec attention les travaux de réorganisation judiciaire, dit quelque part dans ses *Souvenirs :* « Je n'ai jamais pu concevoir par quelle morosité l'assemblée constituante s'était décidée à anéantir l'ordre des avocats. » Berryer se trompait en recherchant ce sentiment dans l'assemblée ; il n'y était pas. Mais, poussée par l'esprit d'innovation qui tourmentait la plupart de ses membres, elle s'attaquait à tout le passé, quel qu'il fût, par cela seul qu'il était le passé. Sans confondre précisément l'ordre des avocats avec les corporations, elle lui avait donné une liberté qu'il ne réclamait pas, que personne ne réclamait, qui était contraire à son institution séculaire, et de ses mains avait ouvert devant les nouveaux défenseurs la voie de la licence, de l'insubordination et de la corruption, selon les termes sévères du projet de décret de 1810. Par un délire de liberté, elle rayait des lois et de la langue tout ce qui, de près ou de loin, pouvait rappeler une entrave ; l'ordre des avocats lui était apparu comme une chose gênante pour les avocats, et elle l'avait supprimé. D'ailleurs, dans ses éblouissemens, ne voyait-elle pas la société ramenée à quelques lois faciles à comprendre sous le régime desquelles la fraternité devait présider à toutes les relations? « Pourquoi des tribunaux? disait un orateur. Vous supposez donc qu'il y aura des contestations et des procès? Mais il n'y a de procès que parce qu'il y a des tribunaux ; abolissez les tribunaux, il n'y aura plus de procès. » Un autre ajoutait : « Ce qu'on appelle un procès est le produit de l'ignorance ou de la mauvaise foi, et quelquefois de toutes les deux ensemble. Après le bienfait que nous préparons à la nation d'un code de lois claires et en petit nombre, accessibles à l'intelligence la plus bornée, chacun sera son propre juge et nul n'aura besoin du secours d'hommes de loi. Il n'y aurait donc à craindre que la mauvaise foi chez l'une des parties. Ah! gardez-vous de vous prêter à une pareille supposition. N'allons-nous pas régénérer les mœurs ainsi que les lois? » Dans cet ordre d'idées, il est certain que les tribunaux et les hommes de loi devenaient une superfétation. Mais cependant, s'il survenait des altercations sur lesquelles on ne pût s'accorder, le même orateur donnait le moyen de les apaiser : « Les juges de paix du canton s'empresseront, par

des décisions fraternelles, de ramener la paix entre leurs concitoyens. » On touchait à l'âge d'or; l'idéal des sociétés, la paix universelle, allait régner sur la terre; c'est par un embrassement de famille que toute contestation devait finir. Tant de mansuétude dans les mœurs, de clairvoyance dans les esprits, de bonne foi chez les citoyens étaient bien loin cependant de rassurer tout le monde, et justement impatienté par l'étalage de pareilles rêveries, Chabroud répondait sèchement : « Tant que les hommes subsisteront, il y aura des procès; il faudra donc que l'on plaide et que les tribunaux interviennent. » Sur ce point, l'expérience s'est chargée de dissiper les illusions. L'assemblée constituante s'était égarée, mais, dans ses erreurs, elle nous apparaît encore avec le désir sincère qu'elle avait de servir la liberté. Le violent démenti qu'elle a reçu a longtemps pesé sur la justice, on ne saurait l'oublier. Le barreau a reconquis son indépendance péniblement, mais il est maître de son tableau et ne relève ni de la magistrature, ni du pouvoir. C'est sous ce régime que se sont révélés, dans le passé, des jurisconsultes d'une éclatante renommée, des orateurs comme Gerbier; dans le siècle présent, pour ne parler que des morts, des hommes comme les Dupin, Berryer fils, Mauguin, Paillet, Bethmont, Chaix d'Est-Ange, Dufaure, Jules Favre, tant d'autres, sans compter ceux que chaque cour, chaque tribunal pourrait ajouter au barreau de Paris. On conçoit qu'en réorganisant leurs tribunaux, les divers états aient eu la pensée de puiser à cette source, afin de placer à côté de la justice un barreau digne d'elle. Sous ce rapport, les travaux de la Société de législation comparée offrent un véritable intérêt.

II.

Il ne saurait être question de la Belgique et de l'Angleterre. Dans ces deux pays, il existe depuis longtemps un barreau fortement organisé. La Belgique a traversé nos épreuves et subi nos vicissitudes, car elle devenait française en 1795 et était soumise à nos lois. Elle a connu les défenseurs officieux; comme nous, elle a vu ses tribunaux envahis par des agens de la pire espèce, — avocats sous l'orme, suivant une heureuse expression, — dont elle fut également délivrée par le décret de 1810. C'est après 1830 qu'à notre exemple, elle est entrée dans une voie plus large. Les dispositions rigoureuses et pesantes du décret impérial, atténuées dans l'usage, firent place à un arrêté, du 5 août 1836, qui, confondant les grandes traditions françaises avec celles que la Belgique elle-même trouvait dans son propre passé, a posé les règles protectrices des franchises dont le barreau y jouit depuis cette époque.

Le barreau anglais a-t-il été constitué avant le nôtre? On peut en douter. Mais la question d'origine aurait pour le moment peu d'intérêt. Qu'il suffise de constater qu'il a, comme le nôtre, de profondes racines dans le passé et qu'il a comme lui traversé les siècles sous l'égide de traditions formées par la nécessité de garantir les citoyens devant la justice. Chose qui ne saurait surprendre, cette nécessité a amené le barreau anglais à s'organiser de la même manière que le nôtre et à demander son indépendance aux mêmes règlemens, à la même discipline. De tout temps maître de son tableau, il l'a défendu avec une remarquable énergie contre les envahissemens de la magistrature et du pouvoir. Il a été grandement récompensé : il a vu surgir de ses rangs des hommes d'un grand talent et d'une fière probité, des argumentateurs de premier ordre et d'une magnifique éloquence comme Erskine; mais il n'a point eu à passer par les expériences de notre assemblée constituante; en voyant ce qui s'accomplissait sur le continent, il s'est cantonné dans son autonomie et s'y est plus fortement attaché. Grâce à cette attitude pleine de prudence et de bon sens, le barreau anglais n'a souffert d'aucune des crises qui ont troublé le nôtre, et si l'on s'étonne qu'il porte encore la perruque de crin blanc empruntée, dit-on, par la cour de Charles II à Versailles, on admire en revanche qu'il respecte les mêmes règlemens qu'à cette époque et que la fixité de ses institutions ait résisté à tous les assauts, au grand profit de son autorité devant les tribunaux. Les avocats anglais n'ont pas cessé d'être regardés comme les plus fermes appuis de la constitution. Dans son *Essai sur l'histoire du gouvernement,* le comte John Russell leur rend cet hommage et repousse les attaques dirigées contre leur influence politique. S'il est des exemples d'hommes qui, alléchés par les brillantes rémunérations que la couronne a attachées à la profession d'homme de loi, se sont faits les instrumens de la tyrannie et de la corruption, « ce n'est là, dit-il, en aucune manière, l'attribut exclusif des hommes de loi, » et il rappelle que lord Strafford, qui vendit son pays pour une place ou une pairie, était gentillâtre; que le faux lord Bolingbroke, qui trahit son bienfaiteur et voulut rétablir le despotisme, était un bel esprit et un homme à la mode.

Et puis, dans ces pays privilégiés, la liberté politique a puissamment secondé le barreau. Il n'a point eu cette bonne fortune dans d'autres contrées et a perdu l'éclat et la force; il s'est abaissé avec les institutions, car le despotisme ne fait point d'avocats, le despotisme ne crée que des praticiens, et ce sont des praticiens qu'offraient encore la plupart des états il y a quelques années; nous l'avons démontré ici même (1). Aujourd'hui, on ne saurait parcourir les mêmes contrées

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1861.

sans être frappé du progrès qui s'est accompli presque partout dans l'ordre judiciaire et des efforts qui ont été tentés, avec plus ou moins de bonheur, pour la liberté de la défense. En 1866, la Russie elle-même, cédant au mouvement, établissait auprès des tribunaux qu'elle réorganisait, des fondés de pouvoirs assermentés qui devraient justifier d'un diplôme et de la connaissance des lois de la procédure. Un conseil spécial, élu par l'assemblée générale des fondés de pouvoirs et renouvelé chaque année, est chargé de prononcer sur les admissions et sur les cas disciplinaires; il peut aller jusqu'à la suspension et la radiation, sauf appel au tribunal du ressort. L'individu exclu de la compagnie ne peut plus exercer sa profession sur aucun point de l'empire. Le tableau des assermentés, qui est limité aux besoins de chaque localité, est soumis à l'approbation du souverain. Dans la crainte de ne point trouver assez d'hommes capables d'être fondés de pouvoirs assermentés, on avait admis auprès des tribunaux où ils manqueraient, des gens non assermentés, sortes de défenseurs officieux à peu près semblables à ceux que nous avons connus en France. Il en résulta un tel désordre dans la justice, et de tels périls pour les plaideurs, qu'un règlement du 25 mai 1874 a soumis ces défenseurs aux tribunaux, lesquels vérifient leur capacité, les admettent, les suspendent, ou les excluent, selon les cas. Des fondés de pouvoirs, assermentés ou non, à l'institution d'un barreau libre, il y a loin assurément : c'est toujours un premier pas, le dernier se fera sous l'influence de la nécessité, avec les exigences naturelles de la défense devant les tribunaux.

Les États-Unis sont allés plus loin. En 1871, une association du barreau s'est fondée à New-York ayant pour objet, dit la loi d'organisation, « de maintenir la dignité et l'honneur de la profession d'avocat, d'aider à l'administration de la justice, et d'entretenir de bonnes relations entre les membres du barreau. » Elle a un président, deux vice-présidens, deux secrétaires et un trésorier, un comité exécutif chargé d'administrer les affaires de l'ordre et un comité d'admission de vingt et un membres, tous élus dans l'assemblée générale annuelle du second jeudi de janvier. Nul ne peut être membre de l'association s'il n'est présenté par le comité d'admission. Les candidats au barreau doivent être présentés au comité d'admission par deux membres de l'association. Ils sont soumis à une enquête secrète et confidentielle où toute communication est reçue. Si le comité d'admission refuse le candidat, il n'est point présenté à l'assemblée générale, qui vote sur les présentations du comité. Tout membre peut être suspendu ou radié pour *misconduit* dans ses rapports avec l'association ou dans l'exercice de sa profession. L'assemblée décide en dernier ressort. Le barreau d'Amérique fait de louables efforts pour se constituer et offrir à la défense

des plaideurs des hommes honnêtes et capables. Il jouit pour les admissions d'un pouvoir très étendu, qu'il exerce avec sévérité. C'est par là qu'il parvient à chasser du prétoire les agences qui essaient de se substituer à la défense des parties, lesquelles restent libres de se présenter elles-mêmes ou de se faire défendre par qui bon leur semble. Il marche hardiment dans cette voie avec l'appui ostensible des tribunaux, qui ne voient de sûreté pour les justiciables que dans le barreau organisé.

Depuis la loi du 6 juillet 1868 sur l'organisation judiciaire, le barreau autrichien est en possession d'un conseil, librement élu par les avocats, qui prononce sur les admissions au tableau et sur les cas de discipline. Il a aussi son bâtonnier. Les conditions d'admission sont rigoureuses. Les exercices préparatoires de la profession sont élevés à sept années. Une année est consacrée à l'exercice judiciaire; trois années à l'obtention du grade de docteur auprès des tribunaux; les trois dernières sont passées auprès des tribunaux ou en collaboration avec des avocats. Le candidat subit un examen professionnel. Une loi du 1er avril 1872 a organisé le conseil de discipline; les peines sont variées; elles vont de l'avertissement à la radiation, en passant par l'amende jusqu'à 100 florins, la réprimande par écrit devant le conseil réuni, la perte temporaire du droit d'élection et d'éligibilité, la suspension. L'appel est admis devant l'assemblée générale des avocats. La cour suprême statue en dernier ressort, s'il y a suspension ou radiation. C'est l'organisation du barreau français dans ses grandes lignes, sans toutefois que le barreau autrichien en ait acquis toutes les franchises. La Hongrie est restée en arrière. Une loi du 4 décembre 1874 lui a bien donné une chambre d'avocats à laquelle est attribuée une certaine autorité, mais, dans l'exercice de sa profession, l'avocat subit encore bien des entraves. Il doit justifier d'un pouvoir et tenir écriture de ses opérations. Il faut remarquer que ce pays sort à peine de l'agence, qui avait été jusque-là le fléau des tribunaux. C'est malgré tout un progrès.

En 1878, l'Allemagne et la Suisse se sont avancées vers une meilleure organisation. L'Allemagne avait un barreau assujetti à des règles différentes suivant les états. Ici, le barreau était libre; là, il était fermé et relevait du ministre de la justice. Tantôt l'avocat était avoué, tantôt les deux professions étaient séparées. Presque partout s'étaient élevées les plaintes les plus vives. Un président de chambre à la cour suprême de Bavière écrivait : « En exerçant leur profession, les avocats se tiennent absolument pour dégagés de toute honnêteté dans la procédure, et c'est sans la plus légère émotion, sans le moindre scrupule qu'ils mentent, trouvant pour excuse les vieux us et coutumes. » Depuis l'unification de l'empire, une loi

du 1er juillet 1878 a posé une réglementation uniforme. C'est une sorte de transaction entre le régime de la liberté et celui de la subordination qui régnait antérieurement. Il y a auprès de chaque tribunal supérieur une chambre d'avocats qui élit un conseil de neuf membres auquel est confiée la discipline. Ce conseil donne son avis sur l'admission des avocats, qui est prononcée par l'administration de la justice. Le tribunal supérieur exerce un droit de revision sur les opérations du conseil.

Les différens cantons de la Suisse sont loin de se ressembler, mais, dans chacun, la défense a appelé l'attention du gouvernement. Le canton de Genève a demandé à la loi du 22 juin 1878 plus de liberté pour le barreau sans qu'il ait trouvé encore celle qu'il réclame. Là, les avocats sont soumis à une commission composée de dix-neuf membres pris tant dans la magistrature, depuis le président de la cour de cassation jusqu'au juge de paix désigné par le sort, que dans le grand conseil et le conseil d'état. Trois membres seulement sont nommés par les avocats. Ce n'est donc point encore le barreau qui surveille, c'est une commission composée d'élémens variés, et qui ne puise quelque force que dans l'élection, à laquelle sont soumises toutes les fonctions dans ce pays. Dans le canton de Vaud, c'est le tribunal qui a été chargé de la discipline en vertu de la loi du 25 novembre 1880. Dans celui de Thurgovie, le conseil de gouvernement, allant à une autre extrémité, avait proposé de rendre libre la profession d'avocat; mais le grand conseil a refusé de sanctionner ce projet, parce qu'il était « contraire à l'intérêt des plaideurs. » Une loi du 11 avril 1880 a maintenu le barreau sous la tutelle du tribunal et la haute surveillance du tribunal suprême du canton. On aura tout dit sur la marche des choses dans ce pays en rappelant qu'il n'y avait jamais eu d'avocats dans le canton d'Appenzell et qu'une loi de 1880 y a établi un barreau assujetti aux mêmes réglementations que dans les autres contrées de la Suisse.

Le même mouvement de réforme et d'affranchissement s'est manifesté en 1874 en Italie, en 1877 en Espagne, en 1879 dans les Pays-Bas, en 1880 en Suède. Si ce n'est pas encore à l'indépendance que l'on touche dans ces pays, on s'en rapproche, et c'est un progrès visible sur le passé. A ce mouvement il faut associer l'Orient, si fermé naguère à l'œuvre de la justice. Dans l'empire ottoman, une loi du 13 janvier 1876 a parlé du barreau avant que la dénomination d'avocat fût entrée dans la langue et lui a tracé quelques règles. On peut voir auprès des tribunaux un conseil de discipline composé d'un président, d'un vice-président et de quatre membres, tous élus par leurs confrères, chargé notamment d'intervenir entre les avocats et l'autorité pour tout ce qui tient à l'exer-

cice de la profession. Mais, à côté des tribunaux ottomans, il existe des tribunaux consulaires, seuls compétens quand les parties sont étrangères, et des tribunaux mixtes, chargés de juger les différends qui s'élèvent entre étrangers et Ottomans, composés de trois juges ottomans et de deux assesseurs étrangers. Devant ces tribunaux sont admis les avocats étrangers. Il s'est donc établi à Constantinople une société entre avocats de nationalités diverses, destinée à assurer la défense devant ces juridictions ainsi que devant les tribunaux de commerce. En 1870, ils ont arrêté des statuts calqués sur les règles et les usages des barreaux libres et ont pris pour devise : *Forum et jus*, la belle citation empruntée par Berryer à Tacite dans une cause célèbre.

Suivant l'ordre des dates, viendrait enfin le Canada avec la réglementation la plus large. Dans la session de 1881, le parlement a voté une importante loi sur le barreau. Une association générale désignée sous le nom de « barreau de la province de Québec » se divise en quatre sections, celles de Québec, Montréal, Trois-Rivières et Saint-François. L'association générale, ou l'ordre, peut faire des règlemens « pour maintenir l'honneur, la dignité, la discipline du barreau, et assurer le contrôle du tableau général des avocats de la province. » Chaque section peut aviser, par des règlemens particuliers, à son administration intérieure. Le conseil général, chargé des intérêts de l'ordre entier, et les conseils de chaque section, sont librement élus par le barreau, et ne relèvent d'aucune autorité dans l'exercice de leur mandat, qu'il s'agisse d'admissions ou de cas disciplinaires. La réglementation entre dans les plus petits détails sur toute chose, mais en cela même elle ne tend qu'à l'indépendance de la profession. C'est pour ainsi dire la codification des traditions de notre ancien barreau appliquée à l'organisation particulière du pays.

Il nous resterait à parler du Brésil et du Portugal, si l'on n'en était encore dans ces deux pays à la période d'élaboration. Dans la session parlementaire de 1880, un projet de loi sur le barreau a été présenté au Brésil par MM. Saldanha Marinho et Baptista Pereira, députés, et renvoyé aux commissions judiciaires. Cette même année, un projet de même nature a été déposé à la chambre des députés portugaise par M. Francisco Beirao. Dans son rapport, il rappelle que l'avocat doit se montrer digne de sa mission par son désintéressement, par son amour de l'étude, par son zèle à défendre les intérêts qui lui sont confiés. « C'est à ce prix, dit-il, qu'il trouvera l'ordre tout entier pour le soutenir dans une attaque injuste. » Il dessine à grands traits l'historique des barreaux étrangers et déclare que c'est à la France qu'il s'est adressé pour trouver le meilleur modèle à suivre. Le développement du projet indique, en effet, que nos

règlemens et nos traditions ont été amplement consultés pour l'admission au stage, l'inscription au tableau et l'application des peines disciplinaires. Mais, ainsi que le règlement du Canada, celui du Portugal entre dans de minutieux détails sur la profession. Est-il nécessaire d'aller aussi loin et de soumettre à la sanction législative des points qui pour la plupart se rattachent à la discipline intérieure? M. Paul David, qui rend compte du projet soumis à la chambre portugaise, ne le pense pas. Il distingue les rapports du barreau avec les tribunaux des relations des avocats entre eux : que ces rapports, qui doivent se combiner avec les lois de la procédure, soient traités législativement, on peut l'admettre; mais pour le reste, c'est-à-dire pour l'organisation intérieure du barreau, aucun règlement n'est nécessaire: « Nous ne croyons pas à l'efficacité d'une immixtion quelconque de l'autorité gouvernementale dans la partie interne de l'existence du barreau. La profession d'avocat exige l'indépendance la plus complète, l'ordre doit être maître de son tableau, il peut apporter dans la procédure qu'il suit, dans son organisation intérieure, telle ou telle modification qu'il croira utile. Devra-t-il recourir aux chambres pour obtenir l'homologation de ce changement? C'est une idée contraire à son institution (1). » M. David a raison, et c'est par la considération même qu'il exprime qu'après avoir posé quelques règles générales, l'ordonnance de 1822 a renvoyé le barreau français à ses traditions fortement assises dans le passé. Toutefois le Brésil et le Portugal, ne trouvant pas selon toute apparence ces us et coutumes dans leur propre fonds, ont préféré les fixer dans une codification. L'avenir dira si les véritables franchises du barreau n'y rencontreront pas quelque gêne.

On voit par là combien le barreau à l'étranger s'est rapproché des barreaux libres depuis quelques années. Sans doute, quelques états, à raison de leur constitution politique ou du mode d'organisation de la justice, sont restés en arrière et attendent des modifications nouvelles. Les uns mêlent encore la postulation à la défense, les autres demeurent plus ou moins sous la tutelle du pouvoir ou des tribunaux pour la défense des citoyens, qu'il s'agisse de leurs intérêts ou de leur liberté. S'il est un dernier pas à faire, il serait injuste de ne pas tenir compte de celui qui a été fait. En définitive, le barreau est partout sorti de la condition où il était; à des degrés divers, il s'est affranchi des entraves et est à même d'offrir à la défense de sérieuses garanties. Il était soumis il y a moins de vingt années; les pays où il jouissait de l'indépendance nécessaire à sa mission étaient en petit nombre; ils constituent aujourd'hui la règle

(1) Société de législation comparée, Bulletin de juillet 1880, p. 507.

générale. Tel est le point qui se dégage clairement des lois que nous venons de rappeler, en même temps qu'elles attestent les emprunts qui ont été faits de toutes parts à l'organisation du barreau français. Dans une occasion récente, le barreau belge a fait appel aux différens barreaux d'Europe et les a conviés à inaugurer avec lui le nouveau palais de justice de Bruxelles. En leur souhaitant la bienvenue, M. Vervoort a parlé en termes éloquens de la solidarité morale qui existe entre les barreaux de tous les pays, dont le concours à l'œuvre de la justice est partout le même et repose sur les mêmes principes de dévoûment et d'indépendance. Mais à qui revenait de répondre pour tous à ces paroles de courtoisie et de haute confraternité? C'est au représentant du barreau de Paris, M. le bâtonnier Oscar Falateuf, qu'une voix unanime déférait cet honneur. En cette circonstance, les avocats étrangers n'ont-ils pas regardé la France comme l'un des états qui personnifient au plus éminent degré la liberté de la défense, et n'ont-ils pas voulu rendre hommage à ces traditions dont se sont inspirées les réformes que nous avons indiquées? Déjà, à la cinquantaine de Berryer, célébrée à Londres par le barreau anglais, l'*attorney general* avait dit : « Nous avons saisi cette occasion de montrer que nous avons le sentiment de la confraternité qui doit exister entre le barreau d'Angleterre et le barreau de France, et, j'ose le dire, le barreau de tout le monde civilisé. » La réunion à Bruxelles des avocats des diverses capitales de l'Europe a donné à l'idée d'un barreau international sa première consécration, et nous serions surpris si elle n'avait pas pour résultat de hâter en toute contrée l'affermissement des droits de la défense.

Quels sont donc les reproches qui se sont formulés, dans ces derniers temps, contre l'organisation du barreau en France? C'est, a-t-on dit, une sorte de corporation fermée dont l'accès est interdit au plus grand nombre; elle constitue un monopole, ses droits sont des privilèges; et elle en abuse impunément, car l'avocat échappe aux pénalités et aux recours que le droit commun tient en réserve contre ceux qui mésusent de la parole et se permettent d'injustes attaques. Telle est bien l'accusation qu'il importe de vérifier. Elle serait grave si elle était fondée, car elle signalerait un véritable péril là où l'on est en droit d'attendre du barreau secours et protection.

III.

Peut-être faudrait-il d'abord se demander de quel côté vient ce reproche fait à l'institution elle-même. Que le barreau se ren-

ferme dans certaines restrictions, qu'il ait vis-à-vis des siens certaines exigences, qu'importe au plaideur si, en réalité, dans cette compagnie, dans cette association, comme on voudra l'appeler, il est sûr de rencontrer ce qu'il cherche, des hommes honnêtes, d'une capacité rassurante et de bon aloi? Et puis, avant de critiquer les choses, il conviendrait de s'entendre sur les mots : ceux de privilège, de monopole, de corporation fermée ont le don d'exaspérer les idées modernes, et cela se conçoit, puisqu'ils rappellent, avec des institutions tombées, autant de blessures faites à l'intérêt général, au droit commun, sans profit pour personne, si ce n'est pour ceux qui étaient appelés à jouir de la dérogation. Toutes les fois que ce qui appartient à tous est exclusivement dévolu à un seul ou à quelques-uns, cet empiètement sur le droit universel met en révolte les sentimens d'équité qui s'imposent à la conscience comme des règles sociales, et soulève des plaintes légitimes. Est-ce bien de cela qu'il s'agit? Y a-t-il véritablement privilège là où la nécessité a fait naître la mission déléguée? Tous les philosophes, tous les publicistes ont placé la défense dans les droits naturels de l'homme. Mais cette défense, permise à tous, peut rarement s'exercer par la partie elle-même. De là le secours qui vient se placer à côté du plaideur et lui fait trouver un autre lui-même. Le barreau commence juste à ce point où la défense d'autrui devient nécessaire. Il est difficile d'imaginer un état assez primitif pour que la défense des intérêts individuels y soit nulle; mais ce qui se comprend sans peine, c'est que, dès que ces intérêts seront menacés, celui qui aura à défendre son champ, sa réputation, sa personne, songera aussitôt à celui qui, à sa place, pourra le faire avec le plus d'utilité. Ce sera d'abord le plus habile, le plus entendu ; mais cela ne suffira pas; il faudra que cet intermédiaire soit aussi le plus considéré. Le juge ne donne pas foi à celui qui peut le tromper dans ses allégations et ses preuves. Il n'est pris qu'une fois aux paroles mensongères, et la cause sera gravement compromise s'il peut se défier de celui qui la présente. De là deux conditions essentielles, de premier ordre pour la défense d'autrui : le savoir et l'honnêteté. C'est pour répondre à ces deux conditions que le barreau s'est formé en tout pays. Offrir à la défense des intérêts de chacun les hommes les plus dévoués, les plus capables et les plus honnêtes, tel est son objet. Sorte d'institution municipale créée par la nécessité, on la voit s'établir sans qu'une loi soit venue lui donner l'existence. C'est là, comme on le sait, ce qui a toujours différencié des corporations les communes, qui existent par elles-mêmes en vertu de la nécessité; c'est là aussi ce qui a toujours établi une démarcation fondamentale entre les corporations et le barreau. Son histoire n'est guère que celle du perfectionnement successif des moyens à

l'aide desquels il se met en mesure de répondre à la mission qu'il tient de la nature des choses, c'est-à-dire de la nécessité elle-même.

Nous voilà assez loin, comme on le voit, d'une confrérie vivant sur le bien de tous, car c'est pour le bien de tous que celle-là est organisée auprès des tribunaux. Qui donc peut se plaindre de la discipline qui lui est imposée dans l'intérêt commun, et de l'indépendance qui lui est nécessaire pour répondre à cet intérêt? Ce n'est pas sans quelque surprise que l'on consulte les débats de l'assemblée constituante sur le point qui nous occupe, alors que les mots de privilège et de monopole donnaient le vertige à tous les esprits, alors qu'il s'agissait, non des avocats, qui ne formaient plus un ordre, mais des avoués, qui allaient rester attachés aux tribunaux. Ces mots revenaient sans cesse dans la discussion et y jetaient le trouble; mais toutes les arguties se dissipèrent devant cette simple question, qui se dégagea d'elle-même comme un trait de lumière : Oui ou non, les avoués sont-ils nécessaires? S'ils sont nécessaires, ils n'enlèvent aucun droit à personne; ils remplissent uniquement une mission qui leur est confiée dans l'intérêt public. « Avant d'établir des raisonnemens sur l'inadmissibilité des privilèges, il faut les définir, disait Chabroud. J'entends par privilège une exception d'obéissance à la loi. Lorsque la loi attribue à des citoyens quelques fonctions, ces individus n'ont point de privilège; ils ont une mission déléguée par la loi. » A quoi Tronchet, avec son autorité, ajoutait dans la séance du 16 décembre 1790 : « J'écarte cette misérable objection tirée de la dénomination de *privilège*. Les officiers ministériels ne sont pas une classe privilégiée, si c'est la nécessité publique qui exige que vous leur attribuiez les fonctions exclusives, mais leurs fonctions sont un privilège de la société entière. Est-il vrai que l'intérêt public exige l'existence des avoués auprès des tribunaux? Ici l'intérêt public est l'intérêt du justiciable, car c'est pour lui que les tribunaux sont établis. Si vous ouvrez la porte des tribunaux à tous les inconnus qui s'y présenteront, vous appellerez tous ces malheureux solliciteurs de procès qui ont toujours été regardés comme des pestes publiques. Vous n'avez pas le droit d'obliger un plaideur de confier ses pièces au défenseur inconnu qu'aurait choisi la partie adverse, car qui empêcherait ce dernier de disparaître avec les pièces qui lui auront été confiées? » La question fut coulée à fond, et alors passa dans la loi du 15 décembre 1790 la disposition qui admit les avoués auprès des tribunaux.

Le barreau, qui ne formait plus un ordre, avons-nous dit, échappait au débat; il n'y fut même pas fait allusion. On se plaît à se demander ce qui en eût été s'il avait alors conservé le lien de l'association. Aurait-on vu là une compagnie *privilégiée?* A cette préoc-

cupation répondrait suffisamment la discussion qu'on vient de rappeler. Pour les hommes de cette époque, qui supprimaient les privilèges et en avaient horreur, le rétablissement d'avoués accrédités auprès des tribunaux n'impliquait nullement un privilège dans le sens vrai du mot. Or ils n'avaient pas supprimé l'ordre des avocats comme corporation ou association privilégiée; ils voulaient rendre le barreau plus libre, aussi libre qu'il doit l'être, selon la parole de Bergasse; jamais d'ailleurs il n'était apparu sous cet aspect dans le passé; ces hommes le savaient bien. Mais aujourd'hui l'ordre des avocats est reconstitué. Comment donc serait-il devenu une association privilégiée, contrairement aux idées de l'assemblée constituante sur les privilèges? Il faudrait nécessairement le demander ou à la loi de l'an XII, qui ouvrait les écoles de droit et rétablissait le tableau des avocats, ou au décret de 1810, qui reconstituait l'ordre, ou à l'ordonnance de 1822, qui l'affranchissait. Alors le problème se simplifie beaucoup, car rien absolument ne ferait sortir de ces documens la pensée, la préoccupation d'un privilège quelconque. La profession est-elle donc une carrière fermée? Nullement. Elle est ouverte à tous, mais n'y entre que celui qui est probe et capable; à cet égard, l'exclusion n'existe que dans l'intérêt général. Il faut reconnaître que le monopole qui s'exercerait dans un intérêt général serait un étrange monopole, d'après les idées reçues, puisque tout le monde en aurait le bénéfice, et qu'il y aurait quelque ridicule à le critiquer et à s'en plaindre. Demandons le dernier mot de cette trop longue réfutation au président actuel de la république, à M. Grévy, bâtonnier : « Ne redoutons pas, a-t-il dit, que la liberté, que l'ordre a tant servie, le répudie jamais sous le nom de privilège, puisque l'accès en est permis à tous, et que, s'il exige des garanties, c'est par une nécessité commune à toutes les professions qui touchent aux intérêts publics (1). »

Que sont, après tout, ces querelles de terminologie sur une institution qui occupe une si large place dans tous les pays? De petites guerres sans utilité et sans profit pour personne, des critiques irritantes qui s'arrêtent à la surface des choses au lieu d'en rechercher le fond ou d'y voir ce qui y est en réalité. Ne vaut-il pas mieux se demander si le barreau tel qu'il est constitué répond à tous les besoins de la défense dans la société et se tient suffisamment à l'avant-garde pour repousser les attaques, d'où qu'elles viennent, d'en haut ou d'en bas, d'en haut surtout? C'est pour parler à tous et de tout avec une entière liberté qu'il a été fait et qu'il doit être indépendant. On peut affirmer qu'il est fort par sa constitution et que le talent ne lui fait pas défaut. Ce sont là d'incontestables avan-

(1) Discours prononcé à l'ouverture de la conférence, le 26 décembre 1868.

tages dont il faut s'applaudir, à la condition toutefois qu'il se renferme dans la sphère qui lui est propre, la défense, et se respecte en respectant ses adversaires, car toute l'institution est là. Sur ce dernier point, il faut le reconnaître, il y a une mesure difficile à préciser dans les devoirs de l'avocat, parce qu'elle dépend d'une loi supérieure à tout : la nécessité même de la défense. A cet égard, le temps et les circonstances jouent un grand rôle. La nécessité de l'antiquité ne serait pas la nécessité de nos jours. La nécessité actuelle a elle-même ses heures et son opportunité. Sous ce rapport, l'appréciation de l'orateur aura toujours sa large place. Si l'on prenait leurs discours à la lettre, aujourd'hui Cicéron et Hortensius, Démosthène même, courraient la chance d'être vertement réprimandés par le conseil de l'ordre. Mais ils parlaient à la foule, sur la place publique, et l'accusation était permise à tous les citoyens. Ce droit s'était converti en une industrie lucrative : la délation donnait des revenus si elle réussissait devant la justice, et, pour la faire réussir, tous les moyens étaient bons. Comment lutter contre les adversaires de cette époque, contre ces dénonciateurs intéressés, si la parole, comme le fer rouge, n'avait été là pour imprimer l'infamie à quiconque portait une fausse accusation? Quintilien, qui nous a transmis la règle du barreau romain sur ce point, blâme l'invective, mais admet l'attaque quand elle est nécessaire : « Il se rencontre, dit-il, des avocats qui vont chercher hors du sujet de quoi en plâtrer la maigreur, et, à défaut d'autres ressources, en remplissent les vides par des invectives, à tort ou à raison, peu importe, pourvu qu'ils y trouvent l'occasion de briller et de se faire applaudir. C'est une éloquence *canine* (*eloquentia canina*), comme dit Appius, que celle d'un avocat qui fait profession de médire pour autrui. Pour moi, cette manière de plaider me paraît indigne du véritable avocat; je n'admets pas qu'il se permette des personnalités offensantes, lors même qu'elles seraient fondées, à moins que la cause n'en fasse une nécessité (*nisi id causa exigit*). » Mais sentant bien que les cliens sont souvent les premiers à harceler leurs adversaires, étant plus jaloux de se venger que de se défendre (*qui ultionem malunt quam defensionem*) il engage les avocats, en cela comme en bien d'autres cas, à ne point faire leur volonté. C'est un conseil tiré de la nature des choses par un homme expérimenté. Quelle est donc cette comédie où par hasard l'avocat, entendant successivement les deux adversaires, se confond à leur répéter : « La question, s'il vous plaît! » sans parvenir à arrêter un débordement d'accusations et d'injures réciproques, tout cela pour le plus mince intérêt? C'est que si le poète est irritable, le plaideur est naturellement irrité. Chez nous, le décret de 1810, qui témoignait cependant peu de tendresse aux avocats, admet aussi les attaques « quand elles

sont nécessaires. » Au barreau à mesurer son droit suivant les circonstances et à régler la portée des coups qu'il peut porter, qu'il est forcé de porter dans l'intérêt de la cause. Plein de respect pour les magistrats, pour les parties, pour les adversaires, celui que Villemain appelle le Fénelon des avocats, à raison du sentiment religieux qu'il mêlait à ses plaidoiries, Erskine ne reculait pas devant les attaques qui lui semblaient indispensables. — Berryer, Paillet, Bethmont, qui jouissent assurément de l'estime du pays, ont agi de même dans les cas où la situation le commandait, chacun avec la pente de son caractère et de son talent, Berryer dans sa fougue hautaine, Paillet avec esprit, Bethmont avec une ironie contenue qui ne détruisait pas toujours l'acuité du trait.

Le palais a conservé le souvenir d'une personnalité qui fut cruelle, mais ne parut pas néanmoins dépasser la limite légitime du droit. Un ancien journaliste, devenu fonctionnaire, citait un journal en cour d'assises pour diffamation. Le défenseur posa cette thèse hardie que les plaintes de cette nature n'étaient pas permises à celui qui, toute sa vie, avait usé de la plume sans modération et sans pitié vis-à-vis de ceux qui avaient eu le malheur de lui déplaire, et, prenant l'adversaire corps à corps, il se fit son accusateur : « Un homme, dit-il, a donné au pays, a donné au monde le spectacle de tout ce que la presse peut commettre d'abus et de violences; il a tout attaqué; rien n'a pu préserver de ses injures, ni le talent, ni la probité, ni la noblesse de caractère, ni les services rendus à la patrie. Il n'a rien respecté, pas même la magistrature, sous l'impartialité de laquelle il vient s'abriter aujourd'hui. Il a fait à tous et à tout une guerre de tous les jours, une guerre acharnée. Il n'est pas une administration, pas un homme, pas une institution qu'il n'ait outragés. Il a appelé Casimir Perier un voleur; le glorieux Soult, il l'a traîné dans la boue, malgré ses victoires. Les ministres, il les accusait chaque matin de ruiner le trésor. Si enfin un homme auquel la France rend hommage, si M. de Montalembert, parlant à une tribune qui n'existe plus, nous montre la révolution qui nous menace, l'anarchie qui nous envahit, dans quel langage ne le traite-t-il pas? « Peut-on savoir, dit-il, ce que la vésicule d'un dévot renferme de fiel? » Et la sainte indignation de l'orateur, il l'appelle « une diatribe sans talent, une colère mêlée de bave et d'eau bénite. » Enfin, le jour de la justice arrive : nous voulons user de la liberté qu'il dit nous avoir faite, et lui, — l'insulteur public, — nous appelle sur ces bancs, parce que nous signalons ses dilapidations partout reconnues et partout proclamées. Il veut que vous nous condamniez! Non, cela n'est pas possible (1). » Le trait était

(1) Affaire de *l'Assemblée nationale* devant la cour d'assises de la Seine, le 3 mai 1849.

aigu, direct et d'autant plus terrible que le plaignant assistait en personne à l'audience, mais il appartenait à la cause. Le jury en ressentit le foudroyant effet et acquitta le journal imprudemment poursuivi.

Mais si, sans nécessité, l'avocat se livre à des personnalités outrageantes, au dénigrement, à des invectives contre les magistrats ou contre les parties, se peut-il que la robe lui soit un refuge et qu'il trouve dans ses plis le privilège de l'impunité? S'il en était ainsi, si la liberté qu'on lui a laissée et qu'on lui veut pouvait servir à un tel usage, il faut convenir que le barreau serait bien la pire des choses. Mais il n'en est rien, quoi qu'on en ait dit. De tout temps, sous tous les régimes, l'avocat a encouru des responsabilités. Si l'antiquité laissait aux orateurs la plus grande latitude, les parlemens veillaient sévèrement aux intempérances du langage. Le doux Montesquieu ne montrait-il pas le bout de la férule aux avocats de Bordeaux quand il leur disait, à l'audience de rentrée du mois de novembre 1725 : « Avocats, la cour connaît votre intégrité, et elle a du plaisir à pouvoir vous le dire. Je sais bien que la loi d'une juste défense vous oblige souvent de révéler des choses que la honte avait ensevelies, mais c'est un mal que nous ne tolérons que lorsqu'il est absolument nécessaire.» Le décret de 1810 ne laissait rien désirer à la répression : il menaçait tout uniment du code pénal les avocats qui auraient la langue trop fourchue ou trop longue. On peut se rappeler qu'un avocat, devenu garde des sceaux à la fin de l'empire, s'est vu condamner à trois mois de suspension pour avoir dit à une audience du tribunal correctionnel de la Seine : « Le ministère public a fait appel aux passions les plus irritantes, et cela est mauvais, je le regrette. » En cela les magistrats usaient d'un texte du code de procédure avec une rigueur donnant une idée suffisante du pouvoir qui leur a été remis. Mais les droits les plus formels ont aussi été réservés aux particuliers : la loi sur la presse du mois de mai 1819 avait pourvu à tous les cas. Était-ce un plaideur qui souffrait d'une imputation ou d'une injure, le tribunal pouvait aussitôt appliquer à l'avocat des peines disciplinaires, en réservant à la partie blessée l'action réparatrice du droit commun. Si c'était un tiers, absent, ou étranger au débat, qui était atteint, la même action lui était ouverte contre l'avocat. Cette loi n'existe plus, à la vérité ; elle a été abrogée par la nouvelle loi sur la presse du 30 juillet 1881, mais celle-ci renferme les mêmes dispositions. Voici en quels termes, tout à fait rassurans, elle contient et calme les emportemens du barreau : « Les juges pourront faire des injonctions aux avocats et même les suspendre de leurs fonctions. Les faits diffamatoires étrangers à la cause pourront donner ouverture soit à l'action publique, soit à l'action civile des parties, et, dans tous les cas, à l'action civile des tiers. »

Après le bruit qui s'est fait, il nous a semblé qu'il n'était point inutile de ramener les choses à la vérité et d'apporter les textes. On peut voir que le barreau ne tient rien du privilège, qu'il doit son indépendance à des règlemens sévères, qu'il n'existe et n'a été créé que pour la liberté bien entendue de tous sous les divers régimes, à travers les commotions sociales, et qu'il n'a ni prétention ni droit à l'impunité. Il n'y a point ici d'éloges à faire; il n'y avait que des préventions à dissiper, car il est dans la destinée du barreau, après avoir défendu les autres, d'avoir aussi à se défendre. Sous l'empire, c'était le ministère public qui entendait le dominer en lui opposant l'intérêt prépondérant de la société. Berryer se mit de la partie et elle fut gagnée, du moins dans l'opinion publique. La presse, si étroitement liée par sa nature à la défense, lui donnait alors son appui. Se tournerait-elle contre lui sous ce régime? Nous n'y verrions qu'un malentendu regrettable, mais passager. Le barreau français se défend d'ailleurs par sa propre histoire et son attitude franchement libérale dans tous les temps. On est autorisé à dire de lui ce que disait encore John Russell du barreau anglais : « Dans le camp de la liberté, nous pouvons enregistrer une série de noms brillans qui commencent dès l'origine de notre constitution et continueront, je l'espère, jusqu'à la fin. » Par un élan aussi généreux qu'irréfléchi, l'assemblée constituante se prit à croire qu'il trouverait plus de forces dans l'anéantissement de ses traditions, de ses garanties séculaires, et elle le laissa tomber à l'heure où, devant les tribunaux civils appelés à appliquer les lois nouvelles, devant les tribunaux criminels où tant d'existences furent en péril, sa présence était le plus nécessaire. Vingt années ne suffirent point à lui rendre ses franchises. Mais, reconstitué, il est devenu à l'étranger comme le type de réglementations dans lesquelles les devoirs de la défense n'ont point été oubliés. Qu'on ne dise donc pas qu'il peut être une institution oppressive, le démenti serait trop facile à donner, puisque les magistrats, les parties et les tiers sont armés contre lui, puisqu'il n'est pas une réparation pénale ou civile qui ne puisse lui être demandée et ne soit offerte par les lois qui, tout en le voulant libre, l'ont fait responsable.

JULES LE BERQUIER.

LES

CHEMINS DE FER ET L'ÉTAT

LES CONVENTIONS.

La question des chemins de fer est à la veille de recevoir une solution. Les conventions passées avec les compagnies pour l'exécution du troisième réseau ont été approuvées par la chambre des députés. Le sénat ne refusera point sa sanction aux projets qui lui arrivent, préparés par de longues négociations entre le gouvernement et les compagnies, ainsi que par les débats approfondis de la chambre. L'opinion publique est impatiente de voir la fin des incertitudes et des difficultés qui se prolongeaient au détriment du crédit public et privé, du commerce et de toutes les branches de travail.

Bien que la question des chemins de fer, après tant d'écrits et de discours, doive être aujourd'hui très connue, il ne semblera peut-être pas inutile de marquer avec précision l'origine, le caractère et la portée financière et pratique de ces nouvelles conventions, qui

sont appelées à prendre date dans l'histoire déjà si complexe de nos voies ferrées. Les débats qui ont eu lieu à la chambre des députés méritent d'ailleurs que l'attention s'y arrête. Ils ont fourni aux divers systèmes politiques et économiques, en matière de chemins de fer, l'occasion de se produire et de se combattre; ils ont eu l'ampleur que comportait la gravité du sujet et l'intérêt supérieur qui s'attache à l'étude d'un grand service public. Pourquoi ne pas ajouter que l'attaque comme la défense des conventions a été parfaitement servie par le talent des orateurs et que le souvenir de cette discussion très difficile, hérissée de chiffres et de détails, honore le parlement? Il nous suffira donc, après avoir rappelé les termes des conventions, de résumer les débats de la chambre, d'en reproduire aussi fidèlement que possible la physionomie et les incidens pour obtenir une idée exacte des opinions et des sentimens qui doivent, pendant une période plus ou moins longue, diriger l'action des pouvoirs publics à l'égard des chemins de fer.

I.

La discussion du budget extraordinaire de 1883 avait démontré que la situation financière ne permettait pas de continuer, au compte de l'état et à coups d'emprunts, les chemins de fer tracés dans le plan de M. de Freycinet. D'un autre côté, il semblait impossible de ne point poursuivre l'œuvre commencée. Indépendamment des considérations électorales, qui devaient être d'un grand poids, l'intérêt politique commandait d'assurer l'exécution de ces vastes projets qui avaient été présentés et acclamés comme une sorte de manifestation républicaine. Aussi la chambre des députés, modifiant l'attitude qu'elle avait gardée jusqu'alors, se vit-elle amenée par la force des choses à reconnaître la nécessité de faire appel au concours des compagnies et de traiter avec elles pour le troisième réseau, dans des conditions analogues à celles qui avaient procuré au pays l'organisation du second réseau. Nous avons, dans une précédente étude (1), exposé cette situation, par suite de laquelle la question des chemins de fer était devenue, avant tout, une question de budget réclamant une décision immédiate.

Le ministère des travaux publics, chargé des négociations, ne devait pas être pris au dépourvu, car l'entente avec les compagnies était conforme à sa doctrine et à ses traditions; tous les ministres qui, depuis 1870, s'étaient succédé dans la direction de ce dépar-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 février, *les Chemins de fer et le Budget*.

tement, républicains ou non, avocats ou ingénieurs, avaient conclu à la pratique du système adopté sous l'empire pour l'extension des voies ferrées, et, s'il n'avait pas été donné suite aux conventions préparées en 1880 et en 1882 avec la compagnie d'Orléans, l'étude et la présentation de ces projets attestaient que le gouvernement, après avoir passé en revue toutes les combinaisons, était revenu au point de départ et demeurait persuadé que, pour l'exécution des nouvelles lignes, le concours des compagnies était indispensable. — De même, les conseils d'administration des compagnies, observant avec soin les mouvemens d'opinion qui se produisaient dans le monde parlementaire et financier, avaient dû se préoccuper de la création du troisième réseau et, prévoyant les différentes éventualités, se tenir prêts soit à défendre les intérêts dont ils avaient la garde contre les menaces de concurrence ou même de dépossession, soit à négocier en vue d'arrangemens amiables. — Le gouvernement et les compagnies se trouvaient donc en mesure d'ouvrir sans retard les négociations prévues et même indiquées au cours de la discussion du budget extraordinaire de 1883, et l'on était, de part et d'autre, également désireux de s'entendre. Toutefois ces bonnes dispositions ne supprimaient pas les difficultés à résoudre. Si la majorité de la chambre s'était résignée à ce que le gouvernement traitât avec les compagnies, elle avait réservé certains points sur lesquels sa volonté paraissait devoir être inflexible; elle s'était prononcée à l'avance contre toute atteinte portée au droit de rachat; et elle avait annoncé la résolution de transférer, ou plutôt, suivant sa doctrine, de restituer au gouvernement le droit absolu de régler les tarifs. Cette question des tarifs, jointe au nombre et à la complication des clauses financières qui étaient à débattre, aurait pu, en d'autres circonstances, compromettre le succès des négociations; mais les parties intéressées avaient tant de hâte d'en finir qu'elles se rencontrèrent promptement dans la voie des transactions et des compensations équitables. Dès le 11 juin 1883, le ministre des travaux publics, M. Raynal, fut en mesure de présenter à la chambre les projets de loi relatifs aux conventions passées avec les compagnies de Lyon, du Nord, de l'Est et du Midi. La convention avec la compagnie d'Orléans fut déposée quelques jours plus tard, et la convention avec la compagnie de l'Ouest, le 17 juillet.

Le but à atteindre au moyen de ces traités était double : premièrement, il s'agissait d'assurer l'exécution du troisième réseau en répartissant les lignes entre les six compagnies et le réseau du chemin de fer de l'état dont on voulait conserver et améliorer la configuration; en second lieu, il fallait organiser un mécanisme financier, qui, mettant les ressources des compagnies au service du

trésor et la garantie de l'état au service des compagnies, permît d'achever aussi promptement que possible des travaux très considérables et de supporter les déficits de l'exploitation des nouvelles lignes, sans qu'il en résultât une charge excessive pour les budgets futurs et sans que la prospérité des compagnies fût compromise. — C'était bien là, dans ses traits généraux, le système qui avait été appliqué pour la construction du deuxième réseau ; mais l'entreprise devait être en 1883 beaucoup plus complexe qu'elle ne l'avait été en 1859 ; car on allait d'un seul coup attribuer ou imposer à des compagnies, qui déjà paraissaient surchargées, la concession de plusieurs milliers de kilomètres ; l'intérêt politique commandait de procéder immédiatement à cette répartition de travaux, et, au point de vue financier, il était aussi aisé de prévoir que difficile de calculer les pertes annuelles de l'exploitation si démesurément agrandie. Quelques chiffres sont ici nécessaires, afin d'indiquer avec précision l'état de nos voies ferrées à la veille des traités.

Au 31 décembre 1882, le réseau des chemins de fer d'intérêt général, pour la France continentale, se composait de 40,782 kilomètres, ainsi répartis :

Chemins de fer concédés aux six grandes compagnies.	23,040	kilomètres.
Chemins de fer concédés aux compagnies secondaires et de ceinture.	1,293	»
Réseau de l'état.	2,622	»
Chemins de fer non concédés	13,827	»
Total.	40,782	kilomètres.

Sur ce chiffre, 26,330 kilomètres étaient en exploitation et 5,650 en construction ; 4,551 kilomètres étaient déclarés d'utilité publique, mais non encore commencés ; 4,251 attendaient encore la déclaration d'utilité publique.

Les six grandes compagnies étaient sur le point de terminer la totalité des lignes qui leur avaient été concédées ; sur 23,040 kilomètres de concession, elles en exploitaient 21,194 ; il ne leur restait à achever que 1,846 kilomètres, dont les trois quarts étaient en construction. De même pour le réseau concédé aux compagnies secondaires, pour les lignes de ceinture et pour le réseau de l'état : sur les 3,915 kilomètres formant le total de ce qui leur était attribué, 3,193 étaient en exploitation ; le reste, en construction ou à la veille d'être entrepris.

Il n'en était ainsi pas de la catégorie des chemins de fer non concédés, lesquels se composaient de 13,827 kilomètres, dont voici le détail :

Lignes comprises dans les lois des 16 et 31 décembre 1875 . .	2,795	kilomètres.
Lignes comprises dans la loi du 17 juillet 1879 (Projet Freycinet)	8,823	»
Lignes décrétées par des lois spéciales	297	»
Lignes rachetées ou reprises par l'état	782	»
Anciennes lignes d'intérêt local incorporées dans le réseau d'intérêt général	1,130	»
Total.	13,827	kilomètres.

Sur ce total, 1,926 kilomètres étaient en exploitation à la fin de 1882; 3,633 en construction. Le surplus (8,268 kilomètres) n'avait encore reçu aucun commencement d'exécution (1).

Il résulte de cet exposé que, si les compagnies étaient arrivées, ou à peu près, au terme des travaux de construction pour les concessions dont elles étaient chargées, l'état, qui, depuis 1875, avait décrété 13,827 kilomètres de lignes nouvelles sans les concéder en même temps à l'industrie privée, n'avait encore pu mettre en exploitation que 1,926 kilomètres. Il lui restait près de 11,000 kilomètres à construire. Par des procédés de trésorerie, par des émissions de rentes amortissables, il avait pu entamer la construction de 3,633 kilomètres; mais déjà, pour ces travaux entrepris sur cent cinquante lignes différentes, les crédits commençaient à lui faire défaut, et comme il avait à pourvoir en même temps à d'autres dépenses très considérables pour les ports, pour les canaux, pour les écoles, etc., il lui devenait absolument impossible de continuer le troisième réseau. Ajoutons que, pour les lignes ou plutôt pour les sections de lignes qu'il avait construites, il avait dû organiser un régime provisoire d'exploitation en attendant qu'une résolution fût prise non-seulement sur les nouvelles lignes, mais encore sur l'ensemble des voies ferrées. Ce régime provisoire avait le double défaut d'être onéreux pour le trésor et de laisser les grandes compagnies sous la menace d'un rachat général, situation qui risquait de compromettre leur crédit et qui était contraire à tout progrès dans le service de l'exploitation.

L'état était donc très intéressé à recourir, comme par le passé, aux ressources de l'industrie privée; il y était même obligé sous

(1) Chiffres extraits de l'ouvrage publié sous ce titre : *les Chemins de fer français*, par M. Alfred Picard, conseiller d'état, ancien directeur des chemins de fer au ministère des travaux publics. Ce travail considérable (4 vol. in-8°), édité par la librairie J. Rothschild, contient l'histoire complète des voies ferrées, avec textes et tableaux à l'appui. On y trouve l'exposé de toutes les discussions parlementaires, des mesures législatives et des règlemens qui concernent les chemins de fer depuis l'origine jusqu'au classement de 1879. C'est le livre le plus complet qui ait été écrit sur la question. Il fait grand honneur à M. Alfred Picard, et au ministère, sous les auspices duquel il a été publié.

peine de laisser tomber en faillite les engagemens parlementaires. Cette nécessité n'était contestée que par les théoriciens du rachat, mais ceux-ci commençaient à se faire moins écouter, depuis que la détresse financière était mieux connue, et le gouvernement pouvait compter que la chambre accepterait ce qu'elle avait repoussé pendant la période de prospérité apparente, c'est-à-dire le concordat avec les grandes compagnies. Celles-ci, avec leur organisation solide, étaient seules capables de concourir à l'établissement du troisième réseau, et comme on voulait procéder vite et sûrement, les esprits pratiques ne devaient point s'arrêter à l'examen de diverses propositions, qui consistaient à créer des compagnies nouvelles, locales ou régionales, afin de ne pas augmenter le domaine, l'influence, le monopole des anciennes compagnies.

Après avoir recherché quelle était, dans cette grosse affaire, le rôle du gouvernement, quel était l'intérêt de l'état, il convient d'examiner la situation, le rôle, et l'intérêt des compagnies, au moment où les négociations allaient s'ouvrir. Tout d'abord leurs représentans devaient saisir avec empressement l'occasion de clore, au moins pour un temps, cette importune polémique du rachat qui depuis cinq ans remettait sans cesse leur existence en question. S'ils savaient que le droit de l'état inscrit à cet égard dans les cahiers des charges ne pouvait pas être abandonné, ils espéraient se précautionner contre l'exercice de ce droit par des dispositions qui auraient pour effet de désarmer dans l'avenir les partisans du rachat en rendant cette opération plus difficile. En second lieu, puisque l'état faisait appel à leur concours, les administrateurs des compagnies pouvaient demander que la condition de leurs entreprises, au point de vue des revenus annuels et des dividendes à distribuer, ne fût pas affectée d'une manière sensible par le nouvel ordre de choses, et que le service rendu au trésor ne risquât point de déprécier les capitaux anciennement engagés. Cette exigence légitime donnait aux compagnies une grande force pour défendre la propriété de leurs tarifs, c'est-à-dire l'unique gage de leurs recettes, et pour obtenir l'extension des garanties financières qui avaient été appliquées à la constitution du second réseau. Jusqu'alors l'état n'avait cautionné que le capital d'emprunt, les obligations; du moment que, par de nouveaux contrats, les compagnies allaient être surchargées de travaux et de services reconnus très onéreux, il devait paraître équitable que le revenu des actions fût également protégé, dans une certaine mesure, contre la menace de réductions trop fortes et trop brusques. Enfin, il y avait intérêt pour les compagnies à resserrer les liens de solidarité qui existent depuis vingt-cinq années entre elles et l'état, à s'associer plus étroitement avec le trésor et avec l'administration publique, à conjurer ainsi la concurrence, les conflits de toute sorte, et à se pré-

munir, avec un tel soutien, contre les attaques, souvent inconsidérées, mais toujours périlleuses, qui s'acharnent, en France plus qu'ailleurs, sur les grandes entreprises.

Telles étaient les raisons d'ordre supérieur qui devaient inspirer les résolutions des conseils d'administration. Les traités destinés à réaliser l'accord pouvaient, quant aux clauses principales, être rédigés à peu près dans les mêmes termes; mais il y avait à tenir compte de la situation particulière des différentes compagnies pour fixer la part de concours qui pouvait être obtenue de chacune d'elles; car elles ne se trouvaient pas dans des conditions égales de prospérité et de ressources. Les compagnies du Nord et de Lyon avaient pourvu à l'insuffisance des recettes sur leur deuxième réseau par le simple effet du déversoir, et elles n'avaient pas eu besoin de recourir à la garantie d'intérêt stipulée dans les conventions de 1859. Les autres compagnies avaient, au contraire, fait appel à cette garantie, et, au 31 décembre 1881, elles devaient, de ce chef, à l'état, une somme de 657 millions (capital et intérêts). Parmi ces dernières, le Midi, l'Orléans et même l'Est commençaient à opérer des remboursemens annuels, grâce à l'amélioration progressive de leur deuxième réseau, tandis que l'Ouest demeurait encore obligé de réclamer le secours de la garantie, et d'accroître chaque année le chiffre de sa dette envers le trésor. Ces situations si diverses comportaient des différences dans les calculs qui devaient s'appliquer à chaque convention.

Les articles des traités sont expliqués avec les détails nécessaires dans les documens présentés à la chambre par le ministre des travaux publics, M. Raynal, ainsi que dans les rapports rédigés, au nom de la commission parlementaire, par M. Rouvier. Il suffit de résumer ici les dispositions essentielles.

La concession de 10,000 kilomètres environ, appartenant aux lignes classées depuis 1875, est répartie entre les six compagnies, qui auront à se procurer successivement, par l'émission d'obligations, les sommes nécessaires pour l'achèvement du troisième réseau dans un délai maximum de dix ans. Les compagnies contribuent à la dépense à raison de 50,000 francs par kilomètre, soit 25,000 francs pour les travaux de superstructure et 25,000 fr. pour la fourniture du matériel roulant; le surplus, évalué à 200,000 francs par kilomètre, demeurera à la charge de l'état et sera remboursé aux compagnies au moyen d'annuités représentant l'intérêt et l'amortissement du capital obtenu par l'émission des obligations. Celles des compagnies qui sont actuellement débitrices du trésor au compte de la garantie d'intérêt devront appliquer au remboursement de ces avances les premiers capitaux qu'elles se procureront pour les travaux, de telle sorte que le trésor n'aura à

leur payer d'annuité qu'à partir du moment où, sa créance sur les compagnies étant éteinte, il commencera à devenir à son tour débiteur des compagnies. En vertu de dispositions particulières, la compagnie du Nord fournira, comme fonds du concours non remboursable, une somme de 90 millions, et la compagnie d'Orléans, une somme de 50 millions, pour des rétrocessions de lignes ou pour des travaux dont elles supporteront seules la dépense. Ainsi se trouve résolu le problème de la construction. Le capital de plus de 2 milliards est procuré par les compagnies; l'état n'aura plus à payer que des annuités, dont le chiffre sera peu élevé pendant les prochains exercices, parce que les premiers capitaux employés à la construction seront appliqués à l'extinction de la dette des compagnies (dette ramenée par l'escompte à 550 millions), et que, par suite, ils ne comporteront ni intérêt ni amortissement à la charge du trésor.

Pour ce qui concerne l'exploitation, les compagnies sont chargées d'y pourvoir. Mais, durant la période de construction et jusqu'à l'achèvement du troisième réseau, les insuffisances de recettes pour les lignes nouvelles seront portées au compte de premier établissement, c'est-à-dire ajoutées aux dépenses de capital que les compagnies paient avec leurs emprunts remboursables par l'état au moyen d'annuités. L'imputation de ce déficit sur le compte de premier établissement délivre les compagnies d'une charge immédiate qu'il n'aurait pas été juste de leur imposer et permet au trésor de ne rembourser que par annuités une dépense qui eût lourdement grevé les prochains budgets. A l'expiration de la période de construction, c'est-à-dire après un délai moyen de dix ans, les insuffisances de l'exploitation seront supportées exclusivement par les compagnies.

La distinction précédemment établie pour la comptabilité entre le premier et le deuxième réseau des chemins de fer est supprimée. Si l'on avait dû persévérer dans la pratique de ce système, qui a, d'ailleurs, donné lieu à de nombreuses critiques, il aurait fallu établir un compte spécial pour le troisième réseau et accroître ainsi les complications existantes. Il y aura désormais, pour l'ensemble des lignes de chaque compagnie, un compte unique de recettes et de dépenses, et l'*alea* considérable que doit y introduire l'exploitation des nouvelles lignes sera mitigé, au profit des compagnies, par l'adoption d'un chiffre de dividende qui sera prélevé, concurremment avec les autres dépenses, sur les produits de chaque année, avant que s'exerce l'ancien droit de partage des bénéfices qui est stipulé au profit du trésor. Ce chiffre, qui diffère selon les compagnies, a été calculé de manière à réserver à chacune

d'elles un dividende à peu près égal aux dividendes moyens de la dernière période. Par compensation et en échange du dividende réservé, sinon garanti, le partage éventuel des bénéfices s'opérera non plus par moitié, mais dans la proportion des deux tiers au profit de l'état et d'un tiers au profit des compagnies.

Rien n'est changé aux règles anciennes en matière de tarif; mais les compagnies s'engagent formellement à réduire les prix de la grande vitesse en proportion des dégrèvemens que, de son côté, l'état consentirait sur les taxes et surtaxes qui frappent cette catégorie de transports, et elles sont disposées à reviser, par une classification uniforme et plus simple, les tarifs des marchandises, lesquels demeurent soumis à l'homologation du ministre des travaux publics, formalité que l'on annonce devoir être plus attentive ou plus stricte que par le passé.

Quant au droit de rachat, il demeure intact entre les mains de l'état, qui conserve également la faculté de concéder de nouvelles lignes à d'autres compagnies. Les traités confirment, à cet égard, les clauses insérées dans les anciens cahiers des charges, en les complétant par des dispositions qui se rapportent à l'évaluation des lignes dont la mise en exploitation remonterait à moins de quinze ans et au remboursement des dépenses, dites complémentaires, exécutées sur chaque réseau avec l'approbation du gouvernement.

Il est nécessaire de se reporter au texte même des conventions pour en saisir tous les détails. Le nombre et la difficulté des questions à résoudre feront excuser ce qu'il peut y avoir d'incomplet dans le résumé qui précède. Au surplus, le récit de la discussion qui s'est engagée devant la chambre nous permettra de combler les lacunes et d'éclaircir les points qui seraient demeurés obscurs. Les débats parlementaires fournissent nécessairement le meilleur commentaire des nouveaux contrats.

II.

La chambre avait décidé que l'examen des projets de loi relatifs aux conventions serait renvoyé à la commission du régime général des chemins de fer, contrairement à l'avis de plusieurs membres, qui demandaient que l'on observât les règles habituelles de la procédure parlementaire par l'examen préalable dans les bureaux, qui auraient élu une commission spéciale. Cette question de forme, débattue lors de la présentation des projets, n'était pas sans importance. La commission du régime général des chemins de fer était en fonctions depuis plus d'un an; elle avait été instituée pour examiner au fur et à mesure les nombreux projets de classement qui

se rattachaient à l'exécution du troisième réseau, et elle semblait ainsi chargée de préparer toutes les décisions intéressant les voies ferrées. On pouvait cependant ne pas étendre sa compétence à l'étude de ces nouvelles conventions, qui n'avaient pas été prévues dans le programme de ses travaux. Il était à craindre, d'après les dispositions connues de la plupart de ses membres, qu'elle ne se montrât systématiquement hostile à l'égard de combinaisons qui avaient pour effet d'augmenter le périmètre attribué aux grandes compagnies. Une commission spéciale eût offert peut-être de meilleures garanties d'impartialité, avec un mandat donné par les bureaux sous l'inspiration des intérêts politiques et financiers du moment. Mais il y avait urgence; la commission du régime général des chemins de fer pouvait procéder plus rapidement à l'étude des projets de loi présentés par le gouvernement; elle comptait d'ailleurs parmi ses membres les députés les plus expérimentés et les plus autorisés. Ces motifs décidèrent la chambre (séance du 11 juin 1883). La commission se mit sans retard à l'œuvre; le 10 juillet, M. Rouvier déposa le rapport concluant à l'approbation des conventions passées avec les compagnies de Lyon, du Nord, d'Orléans, du Midi et de l'Est, et, dans la séance du 12, le ministre des travaux publics demanda que l'ouverture de la discussion générale fût fixée au 16 juillet.

Un débat prolongé s'engagea sur cette fixation de date. Le ministre, M. Raynal, fit observer que l'établissement du budget extraordinaire dépendait de la décision qui serait prise au sujet des conventions et que les délibérations de la chambre, éclairées par le rapport de la commission, devaient être ouvertes immédiatement si l'on voulait aboutir en temps utile, car il fallait, avant la fin de l'année, obtenir le vote du sénat et la sanction des assemblées générales d'actionnaires. Le ministre des finances, M. Tirard, s'associait à ces déclarations. De son côté, M. Allain-Targé demandait à connaître au préalable le projet de budget extraordinaire, afin de juger s'il était vraiment nécessaire de voter les conventions et d'enchaîner pendant soixante-quinze ans la question des chemins de fer pour obtenir l'équilibre financier : suivant lui, le langage des ministres était de nature à nuire au crédit de l'état. Il lui semblait, en outre, et non sans raison, malgré les précédens invoqués par M. Raynal, que, pour des contrats d'une importance aussi exceptionnelle, le vote final, la sanction définitive ne devait pas appartenir à des assemblées d'actionnaires. Un autre membre de la commission, M. Papon, déclarait que toutes les questions n'avaient pas été complètement élucidées, que les documens distribués à la chambre étaient insuffisans, et qu'il convenait, à tous égards, de ne point fixer à une date aussi rapprochée le jour de la discussion. —

Ce fut une escarmouche qui ne manqua ni d'animation, ni même d'aigreur, et par laquelle les adversaires des conventions commencèrent à se compter. Au vote, 111 voix seulement se prononcèrent pour l'ajournement, et 385 pour la discussion prochaine demandée par les ministres. Dès ce moment, après l'échec de la première manœuvre d'opposition parlementaire, il était certain que le gouvernement et les conventions auraient gain de cause.

La discussion s'ouvrit donc le 16 juillet, et elle remplit quatorze séances pour ne se terminer que le 2 août, dernier jour de la session. Elle fut jusqu'au bout des plus ardentes. Les projets de loi eurent pour adversaires MM. Madier de Montjau, Allain-Targé, Wilson, de La Porte, Lesguillier, Waddington, Lockroy, Camille Pelletan, Jean David, Sourigues, Achard, etc., les uns s'attaquant au principe même des conventions, les autres critiquant telle ou telle de leurs clauses, ou proposant des amendemens qui en auraient plus ou moins altéré le caractère. Ils furent défendus par MM. Loubet, George Graux, Léon Renault, Lebaudy, par le rapporteur, M. Rouvier, et par les membres du gouvernement, M. Raynal, ministre des travaux publics, M. Baïhaut, sous-secrétaire d'état, et M. Tirard, ministre des finances. Décrire ce long débat en reproduisant les opinions successivement exprimées par chacun des orateurs, ce serait nous exposer à de fréquentes redites; il est préférable de classer avec ordre les argumens et de mettre en relief les questions qui ont arrêté plus particulièrement l'attention de la chambre.

En première ligne nous voyons apparaître l'argument tiré du droit souverain de l'état, droit inconciliable avec le régime des concessions et avec le maintien des grandes compagnies. Ce fut M. Madier de Montjau qui, au nom de ses collègues de l'extrême gauche, se chargea de soutenir cette thèse prétendue démocratique dans une allocution violente où éclatait à chaque phrase la déclamation que le sujet comporte. Retraçant à sa façon l'histoire des chemins de fer, il évoqua, comme il est d'usage, le spectre de la féodalité, les seigneurs, les vassaux, les serfs, la ploutocratie nourrie et engraissée par la substance du peuple, « et conduisant la démocratie à l'abattoir. » Cette éloquence à la Cassandre obtint, d'après le compte-rendu, de vifs applaudissemens, mais elle ne pouvait avoir la prétention d'entraîner les votes. La cause était entendue avant que l'orateur radical eût parlé. Cette salve oratoire, tirée en l'honneur du principe, avait fait plus de bruit qu'elle n'avait causé de dommages dans les rangs adverses, et cependant M. Madier de Montjau ne s'était privé d'aucun moyen pour atteindre directement uelques-uns de ses contradicteurs. Il avait devant lui d'anciens

adversaires des compagnies devenus les défenseurs, les patrons volontaires des conventions, M. Raynal, M. Baïhaut, et bien d'autres. Il mit une insistance vraiment cruelle à opposer au ministre des travaux publics les paroles mêmes que celui-ci prononçait tout récemment encore au conseil général de la Gironde pour revendiquer les droits imprescriptibles de l'état, pour blâmer l'administration des compagnies et pour réclamer le rachat des chemins de fer. Comment M. Raynal s'était-il métamorphosé à ce point? Comment, plus dévoué que Decius, avait-il jeté sa foi dans le gouffre? Et M. Madier de Montjau, qui, à tort peut-être, n'a jamais varié, se plaisait à étaler sur la tribune les variations de M. Raynal. C'était de bonne guerre, mais l'argument *ad hominem* ne prouvait rien dans la cause. M. Raynal n'eut pas besoin de désavouer les opinions qu'il avait exprimées antérieurement sur la question de principe; il déclara même que, si l'on était encore en 1838, c'est-à-dire au début de l'ère des chemins de fer, il croirait devoir maintenir aux mains de l'état la construction et l'exploitation des grandes lignes; il aurait, en 1838, voté avec Lamartine contre le système des compagnies recommandé par Arago, — et ce dernier était bien, pourtant, un démocrate. — Mais comment revenir sur une décision, sur une œuvre qui compte près de cinquante ans de durée? comment détruire tout d'un coup un état de choses que le temps et les lois successives ont si fortement établi? Chargé d'assurer la construction de plusieurs milliers de kilomètres, le ministre des travaux publics devait rechercher avant tout le moyen d'accomplir cette tâche en tenant compte des circonstances ainsi que des ressources disponibles. Si M. Raynal en était venu à signer les conventions, lui, partisan si absolu des droits de l'état, n'était-ce point la preuve que cette combinaison s'imposait? Peut-être encore l'ancien conseiller général de la Gironde, devenu ministre, connaissant mieux, par conséquent, tous les détails de la question des chemins de fer, s'était-il dégagé des préventions que lui inspirait le régime des compagnies. Quelques-uns de ses prédécesseurs au département des travaux publics s'étaient abandonnés à cette conversion sincère, que l'on ne saurait taxer d'apostasie. En politique, presque tous les opposans, quand ils arrivent ministres, sont plus ou moins apostats; dans les affaires, l'étude plus complète des dossiers, des faits, et des hommes rectifie bien des jugemens, dissipe les préventions et modifie souvent les convictions qui semblaient les plus robustes. En tous cas, les épigrammes lancées par M. Madier de Montjau contre les variations de M. Raynal n'eurent pas plus de succès que ses tirades contre la ploutocratie. Quant au droit souverain de l'état, c'est une théorie autoritaire, une doctrine de

l'ancien régime. Il se peut que, par une étrange contradiction, les gouvernans de notre démocratie tentent de l'introduire de nouveau dans nos lois politiques, à leur profit, tant que l'état leur appartient; mais ils échoueraient à coup sûr, s'ils voulaient imposer la doctrine pour la gestion des capitaux et des intérêts. A la tyrannie de l'état ceux-ci préfèrent les statuts et les règles des associations, petites ou grandes, où l'individu agit et se défend.

Après M. Madier de Montjau, d'autres orateurs furent amenés, dans le cours de la discussion, à soutenir que l'état devait conserver le troisième réseau et racheter les anciennes concessions, non point en vue d'une théorie politique ou sociale, mais dans un intérêt économique ou stratégique. Ils citèrent la Belgique, l'Italie, l'Allemagne, où l'état est propriétaire de la plus grande partie des voies ferrées. Ces exemples prouvent, en effet, que les chemins de fer peuvent être régis comme un service public, au compte du budget national et avec des tarifs de transports fixés administrativement. Il n'y a pas de contestation sur ce point. La question est de savoir pourquoi ce régime s'est établi dans les pays où il existe, s'il est préférable, dans la pratique, au régime contraire, et si les intéressés désirent qu'il soit maintenu. MM. Loubet et George Graux ont reproduit, dans leurs discours, des informations qui étaient de nature à éclairer la chambre sur les conditions spéciales et sur les résultats des systèmes d'exploitation usités en Belgique et en Allemagne. Le système français leur paraît préférable. Et, d'ailleurs, ainsi que le déclarait le ministre des travaux publics, il s'agit de voir si, après que l'on s'est engagé dans une route avec un cortège d'une dizaine de milliards, on peut rebrousser chemin et reprendre une autre voie comme si l'on était au début de la course. Le rachat général des chemins de fer ne serait pas autre chose. On est dominé par les faits accomplis. Si l'on s'était trompé à l'origine, l'erreur serait irréparable aujourd'hui. Il ne reste qu'à tirer du système primitivement adopté tous les avantages qu'il peut donner, et ces avantages sont, en vérité, très appréciables, puisqu'ils facilitent la construction du troisième réseau.

Le rachat général des chemins de fer paraissant devoir être repoussé par la grande majorité de la chambre, les adversaires des conventions se rabattirent sur le rachat partiel et ils prirent pour objectif la compagnie d'Orléans. La proposition fut soutenue avec beaucoup de vigueur par MM. Allain-Targé et Wilson. En 1877, M. Allain-Targé avait fait rejeter un premier traité passé avec la compagnie d'Orléans sous le ministère de M. Christophle, et son nom demeure attaché à l'amendement qui avait clos ce long débat parlementaire. M. Wilson avait, à peu près vers la même

date, rédigé un rapport étendu et très remarqué, concluant au rachat de la compagnie. Ces précédens, qui attestaient leur autorité et leur compétence, assignaient donc aux deux orateurs un rôle considérable dans la discussion de 1883. L'un et l'autre voulaient qu'il y eût un réseau d'état qui pût servir de type et de modèle pour se livrer aux expériences utiles, donner le signal des réformes, stimuler, par son initiative, les autres compagnies, et fournir à l'état un personnel capable de contrôler plus sûrement le service général des chemins de fer. Ce réseau d'état existe, il est vrai, depuis que le gouvernement a racheté les lignes des Charentes et de la Vendée, mais il se trouve réduit à des proportions trop restreintes, il est mal tracé, mal délimité, et, quoiqu'il ait, au dire de MM. Allain-Targé et Wilson, rendu de grands services, il est impossible d'y organiser convenablement l'École normale ou supérieure des chemins de fer à l'usage des autres compagnies. Que l'on rachète la concession de la compagnie d'Orléans pour joindre ses lignes à celles qui ont été déjà rachetées des compagnies de la Vendée et des Charentes, le problème sera résolu ; on aura constitué un véritable réseau d'état, complet, puissant, productif et utile. — A la suite de cet argument, les auteurs de la proposition faisaient observer qu'en donnant à l'état une part sérieuse dans l'exploitation des chemins de fer, en le substituant à l'une des six compagnies, on aurait l'avantage d'introduire ses représentans dans le concert ou le syndicat de ces grandes associations et de neutraliser au profit du public les combinaisons du monopole.

M. Raynal et le rapporteur, M. Rouvier, exposèrent habilement les objections qui ne leur permettaient pas d'accepter le rachat partiel, appliqué soit à la compagnie d'Orléans, soit à toute autre compagnie. Pour le rôle de haut enseignement que l'on avait en vue, il ne leur paraissait pas utile d'agrandir à ce point le réseau d'état, il suffisait de rectifier sa configuration et ses limites actuelles; ce à quoi il avait été pourvu par diverses clauses insérées dans les conventions de l'Ouest et de l'Orléans. Ils ne s'arrêtaient pas davantage à l'idée de faire entrer l'état dans le syndicat des compagnies : ce qui les touchait par-dessus tout, c'était la question financière. Il faudrait d'abord payer la concession, puis, lorsque les lignes de l'Orléans auraient été élevées à la dignité de réseau d'état, le budget annuel serait exposé à subir une diminution de recettes, conséquence inévitable de réformes entreprises au compte du trésor sur un champ aussi étendu. — A nos yeux, la raison dominante (et nous n'apercevons pas qu'elle ait été produite dans la discussion), c'est qu'il est nécessaire, pour le crédit public, pour le crédit des compagnies, de clore définitivement la controverse engagée depuis

plusieurs années sur le régime des chemins de fer; il importe que tous les intéressés, et notamment les souscripteurs des futurs emprunts laissés à la charge des compagnies, soient fixés et rassurés. Or le rachat d'une seule concession suffirait pour laisser planer le doute sur les résolutions ultérieures du gouvernement et des chambres à l'égard des autres concessions. Si l'on rachète aujourd'hui les lignes de l'Orléans, on voudra peut-être racheter demain celles du Nord, celles du Midi, etc. La menace subsisterait donc, même après les traités. Dans les circonstances présentes, le rachat partiel ne se conçoit pas; il détruirait l'œuvre d'ensemble à laquelle ont été employés tant d'efforts; il infligerait un démenti aux conventions; mieux vaudrait la franchise et la netteté du rachat total.

Au surplus, le droit de racheter toutes les concessions demeure, comme par le passé, réservé à l'état. Un traité passé en 1882 avec la compagnie d'Orléans avait stipulé que l'exercice de ce droit serait suspendu pendant une période de quinze ans; le traité n'a pas été ratifié. Les conventions de 1883 confirment sur ce point, qui semble indiscutable, le droit absolu de l'état en réglant à nouveau les conditions financières de l'opération. Quelques-unes de ces clauses provoquèrent de sérieuses critiques, fondées sur ce qu'elles rendaient le rachat impossible et ne lui laissaient qu'une valeur théorique ou platonique. Bien que cette partie de la discussion, bourrée de textes et de chiffres, ait été fort peu attrayante, il convient de s'y arrêter, à cause de l'importance que lui ont attribuée les partisans du rachat; ils brûlaient sur cette cible leur dernière cartouche.

Aux termes des anciens cahiers des charges, le prix de rachat des concessions est calculé d'après le produit net moyen obtenu pendant les six dernières années, et il est payable sous forme d'annuités. Plus tard, il fut convenu que, pour les lignes dont la concession remonterait à moins de quinze ans, la compagnie aurait la faculté de demander le remboursement des dépenses de premier établissement, lequel remboursement s'effectuerait sous forme de capital. Ces dernières dispositions résultent d'une loi votée en 1874 par l'assemblée nationale, sur le rapport de M. Montgolfier. Elles sont tout à fait équitables. Les lignes nouvelles s'exploitent à perte pendant une période plus ou moins longue; par conséquent, une évaluation calculée, pour le rachat, sur le produit net, ne saurait leur être applicable; et, en pareil cas, le procédé le plus simple consiste dans le remboursement des dépenses faites. Le principe étant admis, les compagnies ont demandé que, pour l'exécution de cette clause de la loi Montgolfier, le point de départ des quinze années

fût fixé non point à la date de la « concession, » mais à la date de la « mise en exploitation. » Ce n'était point un amendement, mais une interprétation, une rectification de texte; car, consultée dans son esprit, la clause ne pouvait pas avoir un autre sens. Il importait cependant aux compagnies de dissiper toute équivoque, et le gouvernement avait adhéré à leur désir d'autant plus volontiers que, devant un tribunal éclairé et impartial, la question aurait été résolue en faveur de l'interprétation réclamée par elles. On ne se doute pas de la ténacité avec laquelle cette disposition fut combattue. MM. de La Porte et Pelletan y dépensèrent notamment beaucoup d'éloquence. Leur motif, sinon leur excuse, c'est que l'obligation de rembourser en capital les frais d'établissement des lignes comptant moins de quinze ans d'exploitation devait rendre, en effet, plus difficile le rachat des concessions.

Mêmes objections contre la clause nouvelle qui stipule le remboursement, en capital, des travaux dits complémentaires exécutés par les compagnies sur la totalité de leur réseau (1). Il est admis que, par suite de l'augmentation du trafic, les installations primitives deviennent insuffisantes : il faut chaque année agrandir des gares, prolonger des quais, établir des voies de manœuvre, etc.; en outre, dans un intérêt stratégique, le gouvernement peut exiger des travaux qui ne sont d'aucun profit pour le service ordinaire de l'exploitation. Depuis quelques années, les compagnies ne consacraient pas à cette catégorie de dépenses les sommes nécessaires, et cela se comprend; car, menacées dans leur existence, elles devaient craindre de diminuer le produit net d'après lequel auraient été calculées les annuités à payer pour le rachat des concessions. La clause qu'elles ont demandée et obtenue leur permet de pourvoir avec sécurité à l'exécution de tous les travaux complémentaires. Il n'y a pas à supposer qu'elles engagent ces dépenses au-delà des besoins; le gouvernement s'est, d'ailleurs, réservé le droit de les autoriser. Toutefois, il s'agit là de sommes que l'on évalue, pour l'ensemble des compagnies, à plus d'un milliard, et les adversaires des conventions n'ont pas manqué de découvrir que l'obligation de rembourser ce milliard, jointe à l'exécution de la loi Montgolfier, aurait pour conséquence de surcharger la dépense au point d'annuler complètement, ou à peu près, le droit de rachat.

A ces objections le ministre des travaux publics et le rapporteur

(1) « En outre de l'annuité,.. la compagnie aura droit au remboursement des dépenses complémentaires autres que celles du matériel roulant, exécutées par elle, avec l'approbation du ministre des travaux publics, sur toutes les lignes de son réseau,.. sauf réduction de 1/15e pour chaque année écoulée depuis la clôture de l'exercice dans lequel auront été exécutés les travaux. »

ont répondu que les clauses insérées sur la demande des compagnies trouvaient en partie leur compensation dans l'avantage fait à l'état pour le partage des bénéfices. Ce partage, qui ne s'exerçait que par moitié, donnera désormais les deux tiers au trésor, et M. Raynal s'appliquait à démontrer que la diminution de la part attribuée aux compagnies réduirait d'autant le prix du rachat. Il produisait même des calculs d'après lesquels le rachat devrait être moins coûteux sous le nouveau régime qu'il ne l'eût été avec l'application des anciens cahiers des charges. Calculs très hypothétiques, dont la sincérité ne saurait garantir l'exactitude. En réalité, les adversaires des conventions avaient parfaitement compris le but et la portée de la clause relative aux « travaux complémentaires. » Bien que cette clause parût accessoire et que le rapport de M. Rouvier l'eût à peine mentionnée, elle était principalement, au moins dans la pensée des compagnies, dirigée contre le rachat. La précaution, inutile peut-être, s'inspirait d'une prudence très justifiée. En présence d'adversaires qui ne désarmaient pas, et que les mouvemens de la politique pouvaient un jour ou l'autre ramener à la tête du gouvernement, les compagnies cherchaient naturellement à se procurer des moyens de défense pour l'avenir. Au moment où elles allaient entreprendre des travaux aussi considérables, elles réclamaient avec raison des garanties de durée, et, à défaut de la suspension formelle du droit de rachat, elles comptaient obtenir indirectement ces garanties par des moyens de procédure combinés de manière à rendre plus difficile pour l'état le remboursement du prix de leurs concessions. Évidemment le ministre aurait préféré n'avoir point à se prêter à ces conditions nouvelles; mais, comme il le fit observer à plusieurs reprises, il était bien obligé, traitant avec les compagnies et demandant beaucoup, de céder quelque chose; cette condition de réciprocité s'impose à tous les contrats.

Les clauses purement financières des conventions ne furent pas moins vivement contestées. — Pourquoi, disait-on, laisser aux compagnies le soin d'emprunter, par émission d'obligations, le capital destiné à la construction du troisième réseau, capital dont le trésor garantit l'amortissement et l'intérêt? Ne vaudrait-il pas mieux que l'état empruntât directement? Le crédit de l'état n'est-il pas supérieur à celui des compagnies? — Cette objection, qui n'avait rien d'inattendu, demeurait, en fait, sans aucune portée, les compagnies ayant accepté que le trésor empruntât lui-même, s'il le jugeait convenable, et leur fournît les fonds nécessaires pour l'établissement des nouvelles lignes. Le concours des compagnies était précisément invoqué pour ménager la dette publique, et la situation de garant était préférable pour le trésor à celle d'emprunteur direct. — En second

lieu, les adversaires des conventions signalèrent les avantages, excessifs à leurs yeux, qui étaient faits aux actionnaires des compagnies, notamment par la garantie désormais accordée à leurs dividendes et par le chiffre élevé auquel le gouvernement avait fixé la limite où doit commencer le partage des bénéfices. Vainement le ministre et le rapporteur s'appliquèrent-ils à démontrer, à l'aide des textes, que le dividende était non pas garanti, mais simplement réservé, et que le trésor ne se trouvait nullement engagé à l'égard des actionnaires. Cette distinction, quelque peu subtile, ne pouvait point rallier les opposans, non plus que la perspective de voir la part de bénéfices portée de moitié aux deux tiers au profit de l'état. Il y eut là un rude combat de chiffres, et l'esprit le plus attentif aurait de la peine à se reconnaître dans cette mêlée. Mais quand on se rend compte des dispositions conciliantes et de l'habileté des parties engagées dans les négociations, il est facile de s'expliquer, par le but visé, le caractère des concessions respectives et d'apprécier avec équité ce que les compagnies pouvaient demander, ce que l'état devait accorder au sujet du troisième réseau.

Protégées, sinon en droit, du moins en fait, comme nous l'avons montré plus haut, contre l'éventualité d'un prochain rachat de leurs concessions, il restait aux compagnies à se prémunir contre les pertes que l'addition de 10,000 kilomètres ferait subir infailliblement à l'ensemble de leur exploitation. Si la sécurité que leur procuraient les conventions valait de leur part un sacrifice de revenus, ce sacrifice ne pouvait pas être laissé à l'aventure et il convenait de le limiter. De là les dividendes réservés ou garantis, peu importe le terme, qui figurent dans les contrats. Ces chiffres sont-ils trop élevés ou trop faibles? Les calculs paraissent-ils avoir été plus avantageux pour les compagnies que pour l'état? C'est ce qu'il est difficile et même impossible de déterminer; les raisonnemens contradictoires qui ont été développés devant la chambre n'ont en vérité rien éclairci, car nul ne peut prévoir ce que donnera de revenu, ou plutôt de perte, l'exploitation des lignes nouvelles, et il ne faut pas oublier que, dans un délai de dix années environ, les compagnies en supporteront exclusivement la charge. L'avenir tient donc en réserve beaucoup d'*alea*, et, dans leurs exigences prétendues, les représentans des compagnies n'ont obéi qu'à la plus vulgaire prudence. De son côté, l'état, débarrassé d'un gros souci financier, n'ayant plus à débourser, c'est-à-dire à emprunter de capital pour les chemins de fer, ne contribuant que pendant une courte période aux pertes de l'exploitation, l'état pouvait, en retour du service qui lui était rendu, se montrer facile, libéral même, dans la discussion de cette partie des conventions.

Il est peu probable, nous l'admettons, que les représentans des compagnies se soient tenus en-deçà de ce qu'il leur paraissait nécessaire d'obtenir. Supposons donc, ce que personne ne saurait affirmer aujourd'hui, que le gouvernement ait trop accordé. L'erreur n'aurait point de conséquences regrettables. Si les compagnies agrandies et reconstituées prospèrent, l'état y trouvera son bénéfice, non-seulement au moyen de la clause du partage, mais encore et surtout par le crédit, par la puissance d'action et de progrès qu'il aura donnés aux grandes entreprises de transport, à l'instrument le plus énergique du travail national.

La question des tarifs devait nécessairement occuper une grande place dans le débat. En diverses occasions, la chambre avait exprimé le désir de voir modifier le régime des taxes, tel qu'il était établi par les cahiers des charges. L'amendement de M. Allain-Targé, voté en 1877, invitait le ministre des travaux publics à « prendre des règlemens en vue d'assurer à l'état l'exercice permanent de son autorité sur les tarifs et le trafic. » Depuis cette époque, la campagne était ouverte, les réformateurs dénonçaient comme insuffisant le droit d'homologation ; ils voulaient que l'état fût maître des tarifs, et ils comptaient que cette disposition serait inscrite dans les nouveaux traités. Il est probable que le ministre avait fait tous ses efforts pour réaliser un vœu auquel il s'était précédemment associé, mais il rencontra une résistance qu'il était facile de prévoir, les compagnies ne pouvant se dessaisir de leurs droits en matière de tarifs sans mettre en péril la prospérité, l'existence même de leurs concessions. Il fallut donc se borner à stipuler dans les conventions de 1883 que les compagnies réduiraient les tarifs des voyageurs lorsque, de son côté, l'état réduirait l'impôt sur la grande vitesse, et à constater l'engagement pris par leurs représentans de reviser les tarifs des marchandises, de les simplifier, de les diminuer même dans certains cas, en mettant à profit les études auxquelles s'étaient livrées plusieurs commissions administratives. — Cette solution, dont les avantages n'étaient cependant point à dédaigner, ne pouvait pas satisfaire les prétentions de ceux qui entendaient arracher aux compagnies l'arme des tarifs, ni l'impatience de ceux qui voulaient l'abaissement immédiat et radical des prix de transport. M. Allain-Targé, pour l'honneur de son vieil amendement, et M. Waddington, en mémoire d'un long rapport qu'il avait rédigé en 1880 sur les tarifs des chemins de fer, déployèrent dans l'attaque toute l'ardeur que l'on devait attendre de leur conviction et de leur déception.

Le premier de ces orateurs s'attacha principalement au point de doctrine, c'est-à-dire à la revendication du droit souverain de l'état.

De l'influence que les tarifs des voies ferrées peuvent exercer sur la direction des transports, sur les destinées de l'agriculture, sur les prix de revient de l'industrie, sur la concurrence intérieure et internationale, il conclut à la compétence exclusive de l'état pour régler ces tarifs et à l'incompétence du conseil d'administration qui, dans les compagnies, représente une association d'intérêts particuliers. M. Waddington pénétra plus avant dans les détails; il critiqua comme étant trop élevés les tarifs des voyageurs et ceux des marchandises; il signala les différences, non justifiées suivant lui, qui existent entre les taxes des diverses compagnies; il compara les tarifs français avec les tarifs étrangers. On s'imagine ce qu'il y eut de chiffres dans ce discours! Puis les chiffres de M. Waddington furent contestés par le président de la commission, M. Lebaudy, fort expert, lui aussi, en ce genre d'études, si bien qu'après avoir entendu ou lu cette ingrate discussion, l'on serait tenté de prendre en horreur la statistique, ses chiffres, et surtout ses moyennes. Mais là n'était point la difficulté. M. Allain-Targé pouvait avoir raison, sinon quant au principe, du moins dans l'indication des dangers que présente un tarif arbitraire (et ces dangers ne seraient pas moindres avec un tarif d'état); M. Waddington n'avait certainement pas tort de réclamer l'abaissement général du prix des transports pour les voyageurs et pour les marchandises. Seulement, les conventions de 1883 n'y pouvaient rien. Pour obtenir des compagnies l'abandon de leur tarif, il aurait fallu au moins que l'état garantît les dividendes acquis. Pour réduire dans une grande proportion les prix de transport, il aurait fallu subir une perte sensible dans les recettes de l'exploitation, et cette perte eût été au compte du budget. Or l'on venait de traiter précisément pour alléger les charges du trésor; ce n'était donc pas le cas, ni le moment, de pratiquer le système de M. Allain-Targé, ni d'entrer dans les vues de M. Waddington. Cette objection, développée par le ministre des travaux publics et par le rapporteur, était décisive.

L'attention de la chambre, visiblement fatiguée par les conflits de la statistique, se réveilla lorsque M. Lockroy vint attaquer les conventions en invoquant l'intérêt supérieur de la défense du territoire. D'après l'orateur, il est imprudent de livrer à des banquiers et à des capitalistes une arme de guerre aussi puissante que le réseau des voies ferrées. En cas de mobilisation, le moindre retard, la moindre faute peut entraîner des malheurs incalculables. Voyez l'Allemagne : là, tous les chemins de fer sont sous la main de l'état-major; le gouvernement est propriétaire des grandes lignes stratégiques, et il a organisé le réseau dans les conditions les plus favorables pour les mouvemens des corps d'armée. Si la France

agit autrement, elle se place dans une situation d'infériorité, elle est en péril. Le danger est d'autant plus grand que le gouvernement des compagnies appartient à une caste de réactionnaires et de cléricaux. Et, à l'appui de cet exposé, M. Lockroy crut devoir lire les noms des membres des conseils d'administration, — la liste des personnages du drame, — pour mieux démontrer que la république ne peut se fier à ce personnel dirigeant dans lequel figurent, à côté des principaux banquiers et au milieu de marquis, de comtes, de vicomtes et de barons, quelques anciens ministres ou sous-ministres du 16 mai. La lecture de cette liste de suspects produisit dans la chambre une certaine émotion, presque un effet de scène. L'argument parut généralement médiocre et d'un goût douteux; il provoqua les protestations de députés républicains qui, faisant eux-mêmes partie des conseils d'administration, se montrèrent justement froissés de l'espèce de dénonciation dirigée contre leurs collègues. Au surplus, la révélation à laquelle l'orateur venait de donner la publicité de la tribune ne pouvait avoir d'autre résultat que d'inspirer pleine confiance dans des conseils où siègent des hommes éminens, justement considérés, habitués par les traditions de leur carrière à traiter les affaires dans le sens élevé des intérêts du pays et possédant l'autorité nécessaire pour imposer, le cas échéant, à leur compagnie les efforts et les sacrifices que demanderait le patriotisme. — Le discours de M. Lockroy porta sur d'autres points, notamment sur le service des lignes stratégiques, sur les mécaniciens, sur les ouvriers étrangers; mais, ainsi que le fit observer le ministre des travaux publics, ces critiques, très contestables d'ailleurs, ne pouvaient avoir qu'une conclusion : le rachat; or la majorité de la chambre était acquise au régime des conventions.

La querelle relative aux conseils d'administration se ralluma dans la séance du 2 août, lorsque fut examinée la convention passée avec la compagnie de l'Est. La situation topographique de cette compagnie, dont les lignes aboutissent à la frontière allemande, fournissait l'occasion naturelle de rouvrir le débat et de faire appel au sentiment du patriotisme. Dans une précédente séance, la chambre avait repoussé un amendement par lequel M. Bienvenu, désireux de sauvegarder les intérêts de l'état, avait proposé que les conseils d'administration des compagnies fussent composés de membres désignés en nombre égal par le gouvernement et par les actionnaires. M. Madier de Montjau reproduisit l'amendement en l'appliquant seulement à la compagnie de l'Est et en attribuant de plus à l'état le droit de nommer le directeur. Par trois fois, il monta à la tribune, d'où sa parole ardente et pleine de colères se déchaîna

indistinctement contre les ministres, contre la majorité, contre la ploutocratie et le reste, coupables, selon lui, de livrer la France à l'Allemand. L'orateur fut vraiment superbe dans son indignation débordante et dans ses apostrophes emportées. Aux dernières heures de la lutte, il tenta l'effort suprême, et sa déclamation, ce jour-là, s'éleva presque jusqu'à l'éloquence; mais il devait succomber : les décisions antérieures de la chambre lui avaient enlevé toute chance de succès.

Rien de plus respectable que la susceptibilité du patriotisme; on voit par cette discussion le rôle qu'elle tient, même dans les questions d'affaires : il faut pourtant qu'elle se rende à la raison et à l'expérience. Est-ce que la patrie est en danger parce que les voies ferrées sont exploitées par des compagnies au lieu d'être exploitées par l'état? Est-ce que l'on ne peut pas obtenir du premier système, en cas de guerre, les mêmes services, les mêmes avantages que du second? La plupart des nations ont, comme la France, concédé leurs chemins de fer à des compagnies, et elles ne sont pas moins avisées, moins clairvoyantes en fait de patriotisme que l'empire d'Allemagne, où le système contraire est appliqué pour des raisons spéciales, politiques autant que militaires. Pendant la guerre de 1870, comme à l'époque des guerres de Crimée et d'Italie, le service des transports a été exécuté par les chemins de fer français d'une manière irréprochable. Voilà ce que répond l'expérience aux patriotes trop prompts à s'alarmer. Pour l'avenir, les règlemens ont été complétés en vue de la mobilisation. Le ministre de la guerre déclare que toutes les mesures sont prises afin que les ressources des compagnies, en matériel et en personnel, soient immédiatement à la disposition de l'autorité militaire : il affirme, sur l'avis des commissions compétentes, que l'organisation des transports, telle qu'elle a été prescrite aux compagnies, lui donne toute sécurité. Que veulent de plus M. Lockroy et M. Madier de Montjau? Quant au procédé subsidiaire qui consiste à déléguer des agens de l'état à la direction des compagnies ou dans les conseils d'administration, le ministre des travaux publics n'a pas eu de peine à le combattre en démontrant que l'état, investi du droit absolu de contrôle et de surveillance, ne doit point s'associer à la responsabilité de la gestion. Cet argument suffisait. Le ministre aurait pu se dispenser de solliciter, par surcroît, les circonstances atténuantes en faveur des administrateurs de chemins de fer, de leur délivrer un certificat de progrès dans la pratique de la dévotion républicaine et laïque, et de se porter garant de leur civisme. Ce petit procès ne méritait vraiment pas d'être plaidé.

La commission avait proposé une clause spéciale interdisant aux

sénateurs et aux députés, sous peine de déchéance de leur mandat législatif, les fonctions d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance dans les compagnies de chemins de fer avec lesquelles l'état venait de traiter. Pareille clause avait été insérée dans des lois récemment votées pour le renouvellement de la concession des paquebots transatlantiques et pour la concession des chemins de fer de la Corse. En présence d'amendemens, dont les uns tendaient à restreindre ou à atténuer cette interdiction, dont les autres voulaient, au contraire, l'étendre et l'aggraver, la commission jugea préférable de retirer sa proposition, la chambre devant être prochainement appelée à se prononcer sur une loi générale relative à ce genre d'incompatibilité. La majorité n'accepta point l'ajournement et, à la suite d'une longue discussion, elle adopta l'amendement de M. Rousseau, d'après lequel « tout député ou sénateur qui, au cours de son mandat, acceptera les fonctions d'administrateur d'une compagnie de chemins de fer sera par ce seul fait considéré comme démissionnaire et soumis à la réélection. » Ce ne fut pas sans peine que le dernier paragraphe, autorisant la réélection, obtint une faible majorité de 6 voix (225 contre 219). La chambre se trouvait depuis quelque temps sous l'impression d'attaques violentes dirigées contre l'abus que certains de ses membres auraient fait de leur mandat pour s'associer à des entreprises financières, et elle voulait couper court à la médisance en supprimant tout contact entre les législateurs et les compagnies. Quelques-uns même, poussant jusqu'au bout la logique de leur pudeur effarouchée, prétendaient exclure des assemblées politiques non-seulement les administrateurs, mais encore les fonctionnaires, les agens quelconques des compagnies, peut-être même les actionnaires. Le remède serait héroïque, sans être pourtant efficace; il ne suffirait pas pour réaliser la parole de Montesquieu, qui fait de la république le règne de la vertu. La probité parlementaire ne dépend pas des lois ni des règlemens; elle ne peut être maintenue que par les bonnes mœurs, par la conscience de chacun, par le jugement de l'opinion publique, et par les arrêts du suffrage universel. Cette question, à laquelle la démocratie paraît attacher une grande importance, sera débattue amplement, et dans tous ses détails, lorsque viendra l'examen des propositions relatives au cumul et aux incompatibilités.

Ces discussions, quelle que fût leur gravité, pouvaient n'être considérées que comme accessoires. De même pour les réclamations que les députés apportèrent à la tribune afin de hâter la construction des lignes qui intéressent leur arrondissement, et surtout leur réélection. Toutes ces lignes, pour lesquelles on demandait un tour

de faveur, étaient des lignes stratégiques; la sécurité de la France en dépendait! L'argument décisif à l'appui des conventions devait être produit par le ministre des finances, M. Tirard, qui, après avoir fait l'exposé peu rassurant, mais fidèle, de la situation budgétaire, déclara qu'il n'y avait pas d'autre moyen pour continuer les travaux du troisième réseau. Il n'en fallait pas davantage pour que toutes les conventions fussent votées successivement à une majorité considérable.

III.

Après avoir résumé ces longs débats, il nous est possible de déterminer exactement le caractère des conventions, de préciser la signification des votes et d'apprécier l'influence que les nouveaux contrats sont destinés à exercer sur la situation des compagnies de chemins de fer et sur les intérêts généraux du pays.

Il convient tout d'abord de rappeler que la conception du troisième réseau, le plan de 1879, n'était plus en discussion. Le gouvernement et la chambre voulaient, d'un commun accord, que les chemins de fer tracés dans le programme de M. de Freycinet fussent construits à bref délai. L'engagement avait été pris au nom de la république, la république devait le tenir. Vainement aurait-on essayé de démontrer que l'extension donnée au troisième réseau dépassait toute mesure, il était trop tard pour ressaisir ce qui avait été promis. Vainement encore aurait-on proposé que les travaux fussent ajournés ou ralentis, à raison de la situation financière modifiée par les événemens et surchargée d'autres dépenses que M. de Freycinet n'avait pas prévues; ce surcroît de dépenses était du fait de la Chambre, qui certainement n'était pas disposée à reconnaître les fautes commises, fautes si lourdes pour sa responsabilité et pour le budget. Dès lors, le gouvernement, sous la pression parlementaire, n'avait plus qu'à chercher les moyens pratiques de construire et d'exploiter le réseau. En présence d'une caisse épuisée et du budget en déficit, l'unique moyen, efficace et prompt, consistait à traiter avec les grandes compagnies.

Les conventions de 1883 ont donc, avant tout, le caractère d'un expédient financier. Elles ne représentent ni un système nouveau en matière de travaux publics, ni l'approbation ou la continuation volontaire du système qui a été pratiqué avant 1870. Le ministre qui les a signées, la majorité de la commission, la majorité de la chambre, ont bien marqué, dans le cours des négociations et des débats, que l'entente avec les compagnies leur était imposée par les circonstances. Un grand nombre des députés qui ont déposé dans

l'urne un bulletin blanc auraient plus volontiers voté pour le rachat des concessions, si cela avait été possible, et pour l'adoption du régime allemand ou belge. Le maintien du réseau de l'état suffisait pour attester la persistance des opinions et des sentimens contraires aux grandes compagnies. Ces dispositions étaient notoires. Il n'appartient à personne de les reprocher aux législateurs, qui obéissaient évidemment à leur conscience et croyaient servir les intérêts de la république ; mais il est permis de regretter qu'elles se soient manifestées d'une façon aussi ouverte, car elles ont contribué sans aucun doute à rendre les négociations plus difficiles et les conventions moins avantageuses pour le pays.

Ce fut une première faute de n'avoir point traité tout d'abord avec les compagnies pour le troisième réseau. Dès 1879, le procédé auquel on se voit obligé de recourir était conseillé au point de vue de l'économie. Nous payons cette faute initiale. Ce qui nous coûte encore, c'est que les compagnies, peu rassurées sur les doctrines et les dispositions des futures chambres républicaines, ont réclamé des conditions qui ne leur auraient point semblé nécessaires si elles avaient traité, comme autrefois, sous l'égide d'un système durable, également accepté par les deux parties. Devant la menace persistante d'un acte de dépossession, elles ont entendu se garer contre le rachat en multipliant les défenses autour de leur propriété : elles ont augmenté les risques de l'état, afin d'obtenir pour elles-mêmes un surcroît de garanties, et, par suite, elles ont dû se faire payer plus cher le service qu'elles rendent à la république, à ses budgets, à son crédit et à sa parole, imprudemment engagée.

Les conventions épargnent à l'état une tâche très lourde et le délivrent d'une partie au moins de ses embarras financiers, elles fortifient la constitution des compagnies, elles donneront au pays le troisième réseau. Ces profits, immédiats ou prochains, sont incontestables. Quant aux profits de l'avenir, ils demeurent incertains. Comment établir des calculs exacts de dépenses et de recettes quand il s'agit de tant de lignes nouvelles à construire et à exploiter dans des régions où le trafic sera plus ou moins lent à se développer ? Si le troisième réseau est par trop onéreux, la prospérité des compagnies pourra être affectée en ce sens que les revenus distribués aux actionnaires seront immobilisés dans les chiffres du dividende effectivement garanti ; de son côté, l'état qui, sous le régime des anciennes conventions, était à la veille de voir s'ouvrir la période du partage des bénéfices, devra payer au contraire des sommes considérables sous forme d'annuités, et il sera condamné soit à ajourner les dégrèvemens, soit même à établir un nouvel impôt. Les financiers les

plus experts seraient incapables de chiffrer cet avenir hypothétique. Le succès ou l'échec financier des combinaisons adoptées dépendra des circonstances et des événemens, de la direction économique des compagnies, de la conduite politique de l'état.

Depuis six ans, les compagnies, incertaines du lendemain, étaient excusables de ne pas avoir amélioré autant qu'elles l'auraient pu les services de l'exploitation : toute amélioration étant coûteuse au début, elles craignaient de diminuer, en cas de rachat, le prix de leurs concessions et de s'imposer des sacrifices dont la compensation ultérieure pouvait leur échapper. Maintenant que leur propriété est consolidée et que l'avenir leur appartient, il ne leur est plus permis d'ajourner le progrès. Plusieurs députés ont, dans le cours de la discussion, signalé des réformes utiles; les directeurs des compagnies savent mieux que personne ce que réclame l'intérêt public. Il y a des tarifs qui doivent être réduits ; les facilités accordées aux voyageurs peuvent être étendues; il faut perfectionner et même, sur certaines lignes , renouveler le matériel. Ce sont des dépenses nécessaires, des sacrifices immédiats, que l'avenir rémunérera amplement. Les transports de marchandises et la circulation des voyageurs sont loin d'avoir atteint les proportions auxquelles notre pays doit prétendre. Une exploitation plus libérale, augmentant le trafic et les recettes de l'ancien réseau, compensera dans une plus large mesure l'insuffisance des produits sur les lignes nouvelles.

Quant à la conduite politique de l'état, elle exercera sur l'avenir des chemins de fer une influence prépondérante. Si cette conduite inspire confiance, les compagnies pourront emprunter dans les meilleures conditions le capital destiné au troisième réseau, et les annuités à payer par le trésor seront d'autant moins lourdes. Si la république se gouverne bien, si elle s'arrête dans les voies de la prodigalité où elle est déjà trop engagée, si elle favorise, par ses lois économiques, le progrès des échanges, si elle s'abstient d'encourager, sous prétexte de fausse démocratie, les prétentions démesurées de la main-d'œuvre, le progrès naturel de l'agriculture, de l'industrie et du commerce suffira pour ramener l'équilibre et la prospérité dans l'exploitation des chemins de fer. Il y a, dans notre pays, tant de ressources en capital et en travail, que l'on peut assigner aux transports, à la circulation des voyageurs comme au mouvement des marchandises, un développement presque illimité. Il dépend du gouvernement républicain de mettre à profit ces avantages. Par les conventions de 1883 la république s'est condamnée à la sagesse.

C. Lavollée.

L'EXPOSITION NATIONALE

DE 1883

Un des plus grands maîtres de l'école française, longtemps méconnu et arrivé à cet âge où les convictions de l'artiste sont d'autant plus profondes que les illusions de l'homme ont disparu, Corot, vit, un matin, entrer dans son atelier Jules Dupré, le plus éminent de ses rivaux et le meilleur de ses amis. « Quoi de nouveau? » demanda ce dernier avec l'insouciance de quelqu'un qui, à l'avance, est assuré que rien de nouveau n'a pu se produire. « Une chose étonnante, répondit Corot, et que je te donnerais en cent à deviner... J'ai vendu un tableau!.. » Jules Dupré fit un haut-le-corps, et la stupéfaction la plus profonde se peignit sur tous ses traits : « Tu as vendu un tableau! » répéta-t-il; » puis, prenant les mains de Corot d'un mouvement d'amitié joyeux et sincère : « Enfin, dit-il, on commence à te rendre justice, on commence à te comprendre. Tu dois être heureux! » Corot répondit par une petite moue mélancolique : « Hélas! mon ami, un tableau de moins, cela va déparer ma collection! »

En disant cela, Corot ne s'amusait pas à faire un mot d'esprit. Il était sincère. C'est avec chagrin qu'il voyait partir de son atelier ou plutôt de son musée intime, une des œuvres de sa jeunesse. Corot, comme tous les grands artistes, comme tous ceux qui ont été (qu'on nous passe l'expression) au-delà du talent, ne travaillait ni pour l'argent, ni pour la critique, ni pour le public, et, nous irons plus loin encore, ni pour la réputation et le bruit : il travaillait pour lui-même. Ce qu'il cherchait, ce n'était point à plaire, c'était à exprimer sur la toile le sentiment profond et doux qu'éveillait en lui la vue de la nature. Il obéissait à son génie de peintre, comme un honnête homme à sa conscience; et la seule approbation

qu'il ambitionnait, c'était celle qu'il s'accordait quelquefois et assez difficilement à lui-même. Il se faisait son spectateur et son juge. Dès lors, que lui importait le succès, la vogue, le prix que mettaient les amateurs ou les marchands à ses œuvres? Leurs éloges non plus que leurs largesses ne pouvaient satisfaire son ambition : elle était, pour s'en contenter, à la fois trop pure et trop dédaigneuse.

Qu'on ne s'y trompe pas d'ailleurs, ce sentiment qu'exprimait si naïvement Corot est celui de tous les grands artistes, au moins de tous les artistes sincères. Le dédain de la foule semble être le commencement du talent, comme la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse. Quel peintre ou quel sculpteur véritablement original ou puissant a jamais sacrifié à la mode, au goût du jour, au public? Aucun : pas plus Ingres que Delacroix, pas plus Rousseau que Millet. Tous, plutôt que de céder, ont bravé les injustices des jurys, ou les épigrammes de la critique, ou même le rire des spectateurs; car, ne l'oublions pas, on a ri devant le *Saint Symphorien* tout autant que devant les *Femmes d'Alger!* Tous, Rousseau comme Millet, Delacroix comme Ingres, ont continué leur œuvre, poursuivi leur route sans s'inquiéter du bruit qui se faisait autour d'eux. C'est qu'ils se sentaient, par quelque côté, supérieurs au public; c'est qu'ils savaient triompher un jour de ses erreurs et de ses préjugés; c'est qu'ils comptaient sur l'avenir pour les venger du présent; c'est enfin qu'ils travaillaient avec la certitude de la foi.

La race de ces grands artistes n'est pas éteinte. Il en reste encore, pour la gloire de notre école et l'honneur de notre temps. Peut-être ne sont-ils pas tous de la taille de ceux que nous venons de nommer; mais qu'importe, s'ils ont le même désintéressement, la même religion du beau ou du vrai, la même ardeur à poursuivre l'idéal? Qu'importe, s'ils peuvent répondre, comme le plus évangélique des saints de la légende catholique, à qui Dieu demandait un jour : « Quelle récompense attends-tu de ton amour pour moi? — Rien que de vous avoir aimé, Seigneur! » ou s'ils peuvent dire encore, avec le plus illustre de nos philosophes contemporains, interrogé sur le prix qu'il attendait de sa recherche incessante de la vérité : « Rien que de l'avoir cherchée. »

Cela dit, nous convenons qu'il existe d'autres artistes fort honorables, fort habiles quelquefois, mais dont les ambitions sont moins hautes et qui mêlent à l'art un peu de commerce. Il ne faut pas le leur reprocher : ce sont gens positifs, qui sont bien de leur époque, et qui, pour cela même, sont peut-être plus aptes à la représenter fidèlement. S'ils n'ont pas toujours un idéal à eux, ils cherchent, du moins, à atteindre celui du public, et si cet idéal n'est pas toujours le plus élevé et le plus fier, est-ce bien à eux qu'il convient de s'en prendre? Ils s'efforcent de suivre la mode et de plaire quand

même. Chez eux, le négociant en peinture l'emporte quelquefois sur le peintre. Le commerce auquel ils se livrent est, d'ailleurs, un commerce très honorable; et le monde paraît le mettre fort au-dessus de celui des soieries ou des cotonnades. Tel marchand en gros de la rue du Sentier ne serait pas reçu dans certains salons où tel fabricant de toiles peintes est choyé, fêté et admiré. On établit entre eux une différence qui n'existe pas toujours. Les préjugés ont changé sur ce point, et la peinture, si méprisée jadis, est devenue « un métier noble, » comme autrefois la verrerie. Où est le temps où l'artiste était une sorte de bohème odieux au « bourgeois, » et aux « personnes comme il faut, » que les caricatures représentaient vêtu d'une blouse et coiffé d'un chapeau pointu? Cet être bizarre a disparu pour faire place à un monsieur bien mis, décoré, reçu partout, qui tient ses livres en partie double, fonde des sociétés, vit en bon bourgeois, fait la hausse et la baisse sur les grands marchés artistiques, exploite l'Europe, exporte en Amérique, et finit par ouvrir, sur les nouveaux boulevards des quartiers aristocratiques, une boutique qui a la forme d'un hôtel.

Ces deux genres d'artistes si différens, si dissemblables : l'artiste qui travaille pour lui-même et l'artiste qui travaille pour les autres, devaient, un jour, être séparés, ou du moins il était nécessaire que, pour les uns et pour les autres, on fît des expositions différentes. Pour parler plus exactement, il était indispensable, non pas à la vérité de créer deux classes de peintres et de sculpteurs (ce serait aller un peu loin), mais de séparer, au moins de temps en temps, les œuvres qui n'ont d'autre but que l'art pur, de celles qui, pleines de mérite sans doute, ont gardé un caractère commercial.

La nécessité de cette séparation avait été, depuis plusieurs années, reconnue; elle ne s'est pas imposée, comme on a pu le croire et comme on a voulu le dire, — à partir de la constitution de la société des artistes, — mais, dès 1878, elle semblait inévitable. A cette époque, un des artistes les plus éminens de notre école, un de ceux qui ont su le mieux honorer la noble profession qu'ils exercent, un de ceux qui, au plus haut degré, ont le souci de la dignité et de l'indépendance des artistes, et qui savent ciseler la phrase avec cette habileté élégante qu'ils mettent à sculpter le marbre, demandait hautement, dans un rapport, véritable point de départ de l'Exposition nationale de 1883, qu'il y eût, à l'avenir, deux sortes d'expositions : les expositions annuelles ou salons et les expositions triennales ou récapitulatives : « Les unes seraient, pour ainsi parler, disait-il, les expositions des artistes, et les autres, les expositions de l'art. » Dans les premières, on assisterait chaque année à la libre expansion de l'art national dans l'innombrable variété de ses productions les plus récentes; dans les secondes, on trouverait, à des époques périodi-

ques, une réunion choisie d'œuvres ayant déjà, pour la plupart, subi l'épreuve du jugement public, et dont l'ensemble donnerait le niveau le plus élevé de la production contemporaine.

La séparation projetée, presque décrétée dès ce moment (*Journal officiel* de décembre 1878), aurait un autre avantage. Elle n'immobiliserait aucun talent dans l'une ou l'autre des deux catégories que nous venons de définir. Déjà le Salon annuel permettait au peintre épris de l'idéal de présenter tous les ans, sur un marché toujours plus étendu et plus rémunérateur, les fruits de son travail désintéressé. L'Exposition nationale, ou récapitulative, ou triennale, offrirait l'occasion à l'artiste que séduisent davantage les réalités pratiques de l'existence, de cesser de sacrifier au goût des acheteurs, pour s'essayer dans une entreprise plus haute. Il prouverait ainsi aux amis trop éthérés de l'art pur que le souci de la production quotidienne et les besoins de la lutte pour la vie ont pu voiler en lui, sans la détruire, la vision fortifiante de l'idéal. Tant de raisons, dont les faits démontraient et augmentaient la force depuis 1878, devaient déterminer l'état à créer enfin, à côté de l'Exposition annuelle devenue, par la force des choses, l'exposition de tout le monde, cette exposition nouvelle, destinée à maintenir les grandes traditions artistiques du pays et à rassembler les œuvres désintéressées.

Tel a été le but de l'Exposition nationale qui s'est ouverte aux Champs-Élysées le 15 septembre 1883. L'état, qui a cessé de prendre la responsabilité et la direction des Salons annuels, devait, sans entrer dans les querelles d'école, — sans créer d'art officiel, — essayer d'y consacrer les ouvrages vraiment élevés, et aider ainsi à l'éducation du goût public.

Ceux qui ont la responsabilité et le souci de la protection de l'art en France et auxquels sont confiés les crédits votés chaque année, par les chambres, pour assurer le concours de l'état au grand mouvement de protection artistique dont l'influence est prépondérante sur notre production industrielle, l'ont compris. Ils n'avaient plus pour unique mission de favoriser le succès, désormais assuré, des Salons entrepris par la société des artistes; mais ils devaient se préoccuper d'organiser à bref délai, dans les meilleures conditions possibles, l'exposition de l'art, réclamée par le rapport de 1878. Le conseil supérieur des beaux-arts fut réuni, et l'élite compétente et éclairée qui le constitue se prononça pour une expérience immédiate; mais il dut reconnaître bientôt qu'elle n'allait pas sans quelque difficulté.

Ces difficultés ne résidaient pas dans la constitution du jury ou dans l'exacte limitation du nombre des œuvres qui seraient admises.

En ce qui concerne le jury, le règlement parut facile à établir. A l'exposition largement ouverte, et véritablement démocratique des artistes, convenait un jury élu par le suffrage universel; à l'exposition restreinte de l'état convenait un jury scrupuleusement choisi, dont l'élection n'émousserait pas les justes sévérités, et qui présentât toutes les garanties d'indépendance et d'impartialité. Les quatre classes de l'Académie des beaux-arts parurent devoir être invitées à en faire partie; elles furent renforcées d'un nombre égal d'artistes ou de critiques appartenant à toutes les écoles et résumant les hautes aspirations de l'art contemporain. La question de la limitation du nombre des ouvrages à admettre ne devait pas non plus arrêter longtemps le conseil. Les chiffres fixés, et, pour notre compte, nous les croyons encore trop élevés, furent de 800 pour la peinture, de 200 pour les dessins, de 300 pour la sculpture, de 150 pour la gravure; l'architecture comprendrait 50 ouvrages. En tout, 1,500 œuvres pourraient être admises. Chacun de ces chiffres était d'ailleurs considéré comme un chiffre maximum, et il convient peut-être de faire remarquer qu'il n'a pas été atteint, puisque le catalogue ne comprend que 1,353 numéros. La question du jury ainsi résolue et le nombre des œuvres ainsi limité, fallait-il limiter de même le nombre des ouvrages que présenterait chaque exposant? Ici encore, deux principes contraires : Le Salon annuel devait ouvrir ses portes au plus grand nombre d'artistes possible, et comme les dimensions mêmes du palais ne permettent pas de recevoir et d'exposer 30 ou 40,000 ouvrages (les jurys l'ont-ils regretté?) il fallait obliger les artistes à ne se faire représenter que par un nombre d'œuvres extrêmement restreint. Dans l'exposition de choix au contraire, — le maximum des œuvres à recevoir une fois fixé, — rien ne s'opposerait à ce que ces œuvres fussent demandées à un petit nombre d'artistes. Disons plus : le véritable but de l'exposition nouvelle serait surtout atteint si un certain nombre de maîtres envoyaient une série de toiles résumant leurs efforts des dernières années et réunissant leurs conceptions les plus nouvelles aux productions déjà appréciées de leur talent. Il fut décidé que chaque artiste pourrait présenter un nombre d'œuvres illimité, pourvu que l'exécution n'en fût pas antérieure à 1878.

Restaient à trancher des questions plus simples en apparence, plus complexes en réalité. Où l'exposition aurait-elle lieu? Et à quelle époque? Chose bizarre! Paris qui n'a pas une salle de concert comparable à la moindre *Tonhalle* de Suisse, ou au plus modeste *Concertsaal* d'Allemagne; Paris qui n'a même pas une salle de concert, Paris qui n'a pas une gare de chemin de fer qui ne soit inférieure, à tous les points de vue, à la moindre gare de l'étranger; Paris qui loge le musée de l'art contemporain dans des conditions

déshonorantes, Paris, — *Urbs,* la ville incomparable, — Paris n'a qu'un palais où se puissent organiser les expositions !

Ce palais sert à l'exposition d'horticulture, il sert à l'exposition algérienne, il sert aussi à l'exposition canadienne et au concours des animaux gras, et au concours des chevaux maigres, et au concours des voitures attelées, et au concours des bêtes à cornes ; aux expositions de l'Union centrale, aux expositions agricoles, aux expositions industrielles, aux expositions d'électricité ; ce palais sert à tout enfin, et il est le seul où se puissent décemment accrocher des toiles et disposer convenablement des sculptures. Mais au moins ce maître Jacques des palais, ce palais à tout faire, pourra-t-il être utilisé en toute saison ? Point ! il est inhabitable en hiver, inhabitable en été ; il n'est ni défendu contre les rayons du soleil de juillet, ni protégé contre les neiges, les glaces et les frimas de décembre. Faire coïncider au mois de mai les deux expositions était impossible ; si on les voulait faire coexister dans la même année, il fallait ou reculer l'exposition des artistes, ou chauffer le palais pour une exposition d'hiver, ou construire pour les arts une nouvelle demeure, ou se résigner enfin à n'ouvrir qu'en automne l'exposition d'état.

Reculer l'exposition des artistes, c'était peut-être le meilleur moyen de tout concilier. On ne s'y arrêta pas. L'état, qui offre chaque année aux artistes le palais des Champs-Élysées, au mois de mai, ne voulut pas, pour une première expérience, se donner l'apparence de faire dans son propre palais, aux artistes libres, une concurrence cependant loyale. Le ministre des beaux-arts se refusa à enlever à la société nouvellement constituée, et qui jusqu'ici n'a pu songer à construire l'édifice qui abritera ses expositions et sa fortune, le bénéfice de l'époque traditionnelle du Salon. Chauffer le Palais de l'industrie pour une exposition d'hiver qui aurait eu lieu en décembre et en janvier, la tentative était séduisante ; mais les électriciens avaient échoué dans l'entreprise, et les architectes estimaient qu'avec une dépense de quelques centaines de mille francs, on arriverait à peine à une chaleur de quelques degrés. Construire un édifice provisoire ? Les difficultés étaient nombreuses, les dépenses considérables, l'emplacement, chose bizarre, presque introuvable, la construction eût été longue, le succès était incertain ; on y renonça. Restait à organiser en automne l'Exposition nationale : on se résolut à ce parti, qui n'était peut-être pas le meilleur, mais qui parut soulever le moins de difficultés au point de vue de l'exécution.

Moins la saison choisie pouvait sembler favorable, plus il convenait de ne rien négliger pour que l'installation des œuvres admises fût digne de l'effort tenté par les artistes qui répondraient à l'appel.

Aussi le ministre des beaux-arts s'était-il, dès la première réunion du jury, engagé à ne rien négliger pour donner à l'exposition d'état le cadre qui convenait. Ce cadre, c'était l'installation intérieure, le soin apporté dans tous les détails d'exécution de l'entreprise. En général, l'installation intérieure peut et doit avoir une importance secondaire. Qu'est-elle autre chose que la mise en scène? La pièce qui se joue, ce sont les œuvres présentées : le décor, les costumes, les meubles, les accessoires doivent rester au second plan.

Dans une exposition de ce genre, il n'y avait pas à craindre que la mise en scène fît tort à la pièce : des murs nus, des salles vides et froides à l'œil, pour les tableaux; de grandes arcades de fer entourant d'une sorte de halle un jardin triste, pour la sculpture, ne constituent pas le milieu qui convenait à une fête en l'honneur des beaux-arts. Il fallait, puisque l'état se décidait à exposer, qu'il employât ses richesses à donner à son exposition les apparences d'un musée intime. Il fallait que le Salon d'état ne fût pas une enfilade de salles, mais qu'il fût composé d'une série de salons qui invitassent le spectateur à s'attarder devant les œuvres, qui ne les lui présentassent qu'en petit nombre avec quelque coquetterie, avec quelque élégance si c'était possible, en tout cas, avec beaucoup de clarté.

Avant tout, il convenait de diminuer les proportions inquiétantes de la nef, trop grande pour le petit nombre de sculptures qu'elle était destinée à abriter. On pensa fort heureusement aux tapisseries du garde-meuble, admirable décor qui mériterait un article spécial, et dont la réunion constitue, à elle seule, une exposition de choix. Les diverses séries qui figurent au palais des Champs-Élysées n'ont-elles pas fourni aux artistes et aux visiteurs le saisissant exemple de ce que peut produire le goût le plus raffiné joint à l'exécution la plus habile et à la science décorative la plus sûre (1)? Ce fut M. Meissonier, l'illustre président du jury de peinture, qui eut l'idée d'employer ces tapisseries pour couvrir, dans une alternance heureuse, la moitié des chambres intérieures formées, au rez-de-chaussée, sous la galerie circulaire du premier étage, par les grands arceaux qui la supportent : l'autre moitié de ces niches, tendue d'une étoffe neutre, constituerait une suite de chapelles aux tons sombres, destinées à faire éclater les reliefs éblouissans et la blancheur des marbres. La balustrade de la galerie, couverte d'une riche tenture, achèverait de donner à la nef remplie de fleurs et de plantes le caractère d'un immense salon orné d'objets d'art d'un luxe à la fois discret et

(1) Au nombre de cent vingt et une, ces tapisseries ont été décrites dans un livret spécial, très soigné, que les amateurs feront bien de conserver à côté de l'excellent catalogue officiel de l'exposition.

magnifique. La galerie circulaire elle-même, si triste d'habitude et si délaissée, devait être tendue cette fois d'une incomparable série de soixante-sept tapisseries exécutées presque toutes aux Gobelins, au XVIIe et au XVIIIe siècle, d'après Rubens, d'après Jules Romain, d'après Coypel, d'après Le Brun, d'après Raphaël, et partout, au milieu du parterre de fleurs, sur les entablemens de l'escalier intérieur, dans les salons de la peinture, éclateraient les vives couleurs, les blancheurs nacrées ou l'émail luisant des vases précieux enlevés pour quelques mois au musée de la Manufacture de Sèvres. Du haut de l'escalier intérieur, l'ensemble de cette tentative de décoration, que nous avons essayé de résumer, offre à l'œil un spectacle que n'avait encore présenté, dans aucun pays, à aucune époque, aucune exposition.

Telle a été l'organisation, la mise en scène de cette Exposition nationale qui devait résumer et qui résume, en effet, les tendances les plus élevées de l'art contemporain. Nous y retrouverons toutes les aspirations si variées et si diverses qui, de nos jours, font de l'école française une école à la fois si riche et si peu homogène. Le réalisme et l'idéalisme s'y rencontrent et s'y coudoient sans se donner la main; mais ils sont heureusement représentés à l'Exposition nationale par des œuvres fortes, qui, si elles ne sont pas toujours de premier ordre, sont au moins toujours dignes d'intérêt. Nous attarderons-nous d'ailleurs, avant d'examiner en quelques lignes l'œuvre des maîtres, à des protestations contre l'éclectisme, qui n'a jamais été plus en faveur qu'à notre époque? A quoi bon? L'éclectisme n'est-il pas le fruit inévitable de l'esprit critique, qui vraiment est l'esprit même du XIXe siècle, celui auquel il doit ses plus fortes œuvres et ses plus amères désillusions?

Dans un certain ordre d'idées, l'esprit critique a en partie ébranlé la foi; dans un autre ordre d'idées, il a en partie détruit l'originalité du goût. A force de tout étudier, nous avons fini par tout comprendre et par tout aimer. Nous avons lu des *poèmes barbares* et nous avons vu signés de noms parisiens des tableaux chinois ou japonais. Les femmes elles-mêmes nous ont donné l'exemple de ce papillonnage archéologique. Elles ont emprunté leurs costumes à tous les siècles et leurs parures à toutes les époques; elles s'habillent en même temps en marquises, en incroyables, en Japonaises; elles ont mis Pékin à contribution, aussi bien qu'Athènes. Une coiffure chinoise, relevée par des épingles d'or, apparaît souvent à côté d'une coiffure grecque, qu'un simple ruban retient sur le front. Tel bijou romain a été copié dans le musée du Vatican, tandis que tel autre, taillé en scarabée ou contourné comme l'*urœus*, rappelle la vénérable Égypte et les splendeurs de son premier empire.

Cette variété de la toilette se retrouve en toutes choses, et l'architecture, qui est cependant un art sévère, ne se fait pas faute de

l'imiter. Notre époque est si composite qu'elle n'a plus de style architectural. Nous juxtaposons des édifices dont les conceptions différentes contrastent d'une façon singulière. Les croirait-on bâtis à la même époque? J'imagine au moins que les clochers gothiques de Sainte-Clotilde doivent être bien étonnés lorsqu'ils aperçoivent par-dessus les toits le dôme de Saint-Augustin ou la tour italienne de la Trinité. Quel travail pour les savans de l'avenir! et que d'erreurs on leur prépare! N'attribueront-ils pas au moyen âge la mairie du Ier arrondissement? la Chambre des députés et la Madeleine à l'époque romaine? La sculpture, à la vérité, résiste glorieusement et tient bon. Mais le Charles Blanc qui voudrait, dans quelques années d'ici, écrire l'histoire de l'école française de peinture, ne serait-il pas bien embarrassé pour déterminer la synthèse de ses tendances, de ses idées, de ses principes? Parviendrait-il à se reconnaître au milieu du chaos où il se trouverait en présence de toutes les traditions et de tous les caprices individuels?

C'est qu'en effet l'école française se subdivise à l'infini, ou plutôt elle renferme autant d'écoles que d'écoliers. Celui-ci se réclame de Boucher, celui-là de Raphaël, et, tandis que l'un fait revivre les Espagnols, l'autre ressuscite les primitifs. Chacun va où l'entraînent son tempérament et ses goûts. Est-ce un bien? Est-ce un mal? Cela serait difficile à dire. L'uniformité est ennuyeuse; mais, arrivée à ce degré, la diversité devient inquiétante. Ne peut-on pas craindre que toute originalité disparaisse et que l'invention soit étouffée par l'imitation? Certes, ce serait un malheur qu'on pût dire un jour en France que toutes les écoles y coexistent, à l'exception de l'école française.

Si cette diversité étonnante est un danger véritable pour la peinture, au moins est-elle avantageuse pour les peintres, qui trouvent ainsi mille moyens, dont quelques-uns assez faciles, pour arriver à la notoriété. Il en résulte que l'habileté est devenue assez commune, mais que le niveau a peut-être baissé. Les œuvres originales sont devenues plus rares à mesure que croissait le nombre des œuvres faciles. Certes, le talent n'a point manqué aux peintres, mais il s'est démocratisé et, le goût de la foule faisant loi, il s'est tenu dans les bornes d'une médiocrité honnête. La peinture de genre a été mise en honneur; c'est la seule qui puisse entrer dans les appartemens actuels. On a généralement réduit les dimensions des toiles, et, de plus en plus, on a cherché à intéresser par le sujet.

Un effet de lumière et de clair-obscur suffisait autrefois aux bourgeois flamands, qui, eux aussi, achetaient, pour orner leur intérieur, de la peinture de genre. Mais les bourgeois des Flandres avaient un instinct artistique que la plupart de nos amateurs n'ont plus, ou plutôt qu'ils n'ont jamais eu. Ce qu'il leur faut, c'est un

petit drame clairement saisissable, une scène comique ou tendre, en un mot, la peinture d'une anecdote. De là ces milliers de tableautins qui représentent un chasseur embrassant une bergère, une soubrette écoutant à une porte, une jeune fille glissant une lettre d'amour dans un vase de pierre, et quantité d'autres fadaises dont l'ingéniosité est le seul mérite. Pour satisfaire ce goût, devenu général, en même temps que pour donner à leurs personnages plus de vérité et de piquant, les artistes ont eu recours aux photographes, et l'objectif a dû venir en aide à la palette. De grands succès ont été ainsi obtenus, qui malheureusement ont souvent détourné les véritables artistes des Salons annuels. Leur amour-propre s'est trouvé justement offensé de comparaisons parfois humiliantes. En outre, ils ont trouvé que leurs œuvres étaient perdues dans ces myriades de toiles multicolores, que des juges élus, et par conséquent indulgens, consentaient à placer dans les salles du Palais de l'Industrie. Depuis combien de temps ne voit-on plus au Salon les tableaux de M. Meissonier, de M. Jules Dupré, de M. Gérôme, par exemple? Ils y seraient perdus, noyés dans la foule, écrasés peut-être par les productions inférieures qu'on placerait à côté d'eux et qui ne les feraient pas valoir. Les belles œuvres ont besoin d'être isolées ou entourées d'autres belles œuvres; la médiocrité, loin de les faire ressortir, leur nuit d'une manière incroyable. Au temps de Diderot, le nombre des ouvrages admis était de deux cents à peine; il a été de mille ou douze cents sous l'empire; il est de quatre mille aujourd'hui; il sera de sept ou huit mille avant peu d'années, et nous pourrions dire que nos progrès artistiques sont considérables si, au point de vue de l'art, la quantité comptait pour quelque chose.

Le nombre des artistes a augmenté comme le nombre des tableaux; c'est un malheur! L'art est une religion qui n'a pas besoin de beaucoup de prêtres; il est de sa nature aristocratique. Il doit, pour se conserver élevé et pur, rester le patrimoine d'une petite élite. Les artistes qui ont fait la gloire de Rome, de Venise ou de Florence ne vont pas, quand on les compte, au-delà de la centaine. Je n'en voudrais pas beaucoup plus du double pour la France. Malheureusement, la loi ne pouvant limiter le nombre des peintres comme elle limite le nombre des notaires, nous sommes obligés de nous incliner devant les faits.

L'élite qui seule devrait représenter l'art en France et qui seule est digne de le représenter, se retrouve presque tout entière au Salon triennal. Nous la rencontrons là, mais plus facile à étudier, dégagée de son entourage ordinaire de banalités, montrant clairement au public ce qu'elle a d'originalité et d'élévation. Chaque

maître ayant été mis à même d'envoyer une quantité de toiles assez considérable a pu faire comprendre la pensée et l'unité de son œuvre. Chacune de ses toiles a été pour ainsi dire une des notes du clavier artistique qu'il a voulu parcourir. Cette note isolée ne dit souvent que peu de chose; mais si vous réunissez ces notes différentes, elles forment une mélodie.

Dans aucune exposition, par exemple, il n'avait été donné d'apprécier aussi bien, dans son ensemble, l'œuvre de M. Meissonier. Même à l'exposition des cent chefs-d'œuvre, où il été représenté cette année par des morceaux importans, dont quelques-uns étaient connus, M. Meissonier avait offert moins exactement au public ce qu'on pourrait appeler l'état actuel, la pleine éclosion de son admirable talent.

Ce peintre, qu'on aime et qu'on admire, malgré ses imitateurs, est véritablement un maître. Quelques-uns de ses tableaux valent les meilleurs des Flamands. Il a cette qualité maîtresse qui est l'originalité, ou, pour mieux dire, le style. Mettez un Meissonier au milieu de vingt tableaux de ses copistes, vous le reconnaîtrez au premier coup d'œil. Il aura ce je ne sais quoi qu'on n'imite jamais, et qui est comme la signature des grands artistes. D'autres auront autant d'habileté, autant de souplesse que le peintre des *Ruines des Tuileries*; d'autres dessineront peut-être aussi bien; d'autres seront aussi exacts et aussi précis; mais personne ne saura jamais s'approprier cette précision spéciale, cette exactitude particulière, ce dessin personnel qui le distinguent entre tous. On a raconté qu'il use de la photographie : cela est possible; mais cela tendrait à établir que M. Meissonier sait corriger la photographie elle-même pour lui donner l'aspect qu'il a rêvé. L'objectif peut lui fournir un thème, il ne lui a jamais fourni un tableau.

Seul, M. Meissonier possède le secret de faire sur de petites toiles de la grande peinture : les proportions de ses œuvres sont presque celles de la miniature, et rien ne ressemble moins à la miniature que les œuvres de M. Meissonier. Il peint aussi largement que les maîtres; ce qu'il veut exprimer, il l'exprime d'une touche large et forte. Voyez plutôt ce merveilleux *Intérieur de Saint-Marc*, si mystérieux et si éclatant, où les détails sont si adroitement subordonnés à l'ensemble et où quelques centimètres de toile suffisent à rendre sensible l'aspect entier du monument et à réveiller tous les souvenirs dont il est plein.

Avec la simple silhouette d'un homme qui lit près d'une fenêtre, avec des joueurs d'échec, avec une patrouille qu'un guide promène à travers la campagne, combien de fois l'artiste a su nous intéresser! C'est que, pour M. Meissonier, comme pour tous les grands maîtres, le sujet n'est jamais qu'un prétexte, l'anecdote qu'un

canevas. Ce qu'il voit et ce qu'il aime, ce qu'il sait interpréter, c'est la lumière un peu triste du soir qui joue sur le visage d'un homme à travers les vitres, ou qui, vaguement, éclaire l'obscurité d'un cabinet de travail; c'est encore l'allure patriotique et fière des soldats de la république, des fameux bataillons de la Moselle, qui marchaient sans souliers à la victoire; c'est le papillonnement des uniformes dans les clartés multicolores des paysages.

M. Meissonier s'est révélé plus grand artiste peut-être que dans toutes ses autres œuvres en peignant les *Ruines des Tuileries*. Dans ces pans de murs effondrés, sur lesquels çà et là restent des traces de dorures et se déchiffrent des noms glorieux; dans ces pierres accumulées de toutes parts; dans ces arceaux, debout encore, qui laissent voir la Victoire humiliée de l'Arc-de-Triomphe du Carrousel, il a peint toute l'horreur de la guerre civile, toutes les douleurs de la défaite. Ce tableau, dont un écroulement est l'unique sujet, et je dirai presque l'unique personnage, résume l'horrible désastre. Ici, la peinture agrandit son domaine; elle ne parle plus seulement aux yeux, elle parle au cœur et à l'âme. Elle a la splendeur de la tragédie et l'éloquence de l'histoire.

De M. Meissonier à M. Baudry la transition est brusque, moins brusque cependant qu'elle ne paraît; car M. Baudry est encore un de ces artistes de race, originaux, personnels, qui ont plus qu'une manière, qui ont un style. M. Baudry est peut-être, avant tout, un décorateur. S'il n'était pas né en France, il serait certainement né à Venise, et, sans copier un seul de ses devanciers, sans ressembler à aucun, il aurait continué cette série de grands maîtres qui ont fait la gloire de la sérénissime république, tous différens, et tous également admirables, depuis le Carpaccio jusqu'à Tiepolo.

M. Baudry n'est pas seulement un décorateur, c'est le plus brillant, le plus séduisant, le plus gracieux, le plus vigoureux des décorateurs de ce temps, c'en est aussi le plus savant. Il a deux grandes qualités, sans lesquelles il n'est pas de peintre : il a la personnalité, il a la science. Il sait et il voit. De plus, il aime le beau, et c'est la beauté sous toutes ses formes qu'il cherche à traduire et à exprimer. Sans doute, la beauté qu'il poursuit n'est pas la beauté classique et sévère de M. Ingres; ce n'est pas la beauté forte et sereine de Raphaël, ni la beauté qu'aimait Titien ou qui charmait Véronèse, ce serait plutôt la beauté telle qu'elle se révélait au Corrège. Elle est, je ne sais pourquoi, plus moderne que les autres, plus élégante peut-être, et M. Baudry l'a faite plus parisienne. Elle n'en reste pas moins, pour cela, la beauté. Et quand, dans une femme nue, l'artiste personnifie soit la Vérité, soit la Magistrature, il sait la créer belle, et, plus encore peut-être, charmante.

N'aurait-il que cette qualité, la compréhension du beau, il fau-

drait encore lui en savoir gré et le tenir pour un admirable artiste. Cette qualité-là est si rare! Elle disparaît si déplorablement aujourd'hui! Personne ne voit plus le beau; personne n'a plus cette religion, qui a tant contribué à la gloire des artistes de l'antiquité et de la renaissance; personne n'a plus ce sens de la perfection que tout le monde avait à Athènes, et que Florence ou Venise ont quelquefois retrouvé. La plupart des artistes s'arrêtent au pittoresque et ne vont pas au-delà; les autres tombent dans la banalité ou la fantaisie. Quelques-uns, sous prétexte de vérité, cherchent la platitude et la laideur. Hélas! ils vont plus loin, ils érigent leur impuissance en système. Ce que la nature produit de rebutant les attire; la vulgarité les transporte; la difformité les séduit; ils feraient descendre l'art si bas qu'ils réussiraient à le déshonorer. Ayons le courage de le dire, il faut une intelligence plus haute, un esprit plus large, un sentiment plus vrai de l'art pour faire la Vénus de Milo que pour créer les paysages de M. Caillebote. Remercions donc les peintres comme M. Baudry de s'obstiner à chercher ce que leurs contemporains ne cherchent plus et de conserver avec entêtement leur conviction et leur foi. S'ils ne sont pas récompensés comme il convient, à l'heure présente, l'avenir les dédommagera. La mode ne pourra jamais rien contre les œuvres fortes ou gracieuses dont le *Triomphe de la loi* est un si précieux spécimen, et qui sont le produit d'une science profonde et d'un sentiment exquis de la beauté éternelle.

Un maître encore, malgré ses inégalités et ses défauts, un maître parce qu'il cherche le beau, c'est M. Puvis de Chavannes. Personne, peut-être, ne sait composer un tableau d'une façon plus grande et plus personnelle. Qui ne se souvient de *la Paix et la Guerre*; de *Marseille, porte de l'Orient*; de *Ludus pro patria*, et de tant d'œuvres imposantes? Le dessin n'en était pas assez précis? — Oui, certes, mais que de caractère dans la silhouette des personnages! La couleur en était terne? — Certes, oui, mais quelle harmonie délicieuse dans les paysages! M. Puvis de Chavannes est un peintre d'autrefois; c'est le successeur direct, on pourrait dire l'héritier de Bernardino Luini. Il n'a pas la même science; mais il a le même sentiment, la même simplicité. Si M. Puvis de Chavannes avait peint ses compositions il y a seulement quatre ou cinq cents ans, personne ne songerait à le contester. Ceci dit, reconnaissons que le *Pauvre Pêcheur* est un pauvre tableau, et conseillons aux peintres qui veulent s'inspirer de M. Puvis de Chavannes de lui emprunter ses qualités de composition et d'harmonie, au lieu de reproduire, en les grossissant, ses rares défauts de coloriste et de dessinateur.

Ce qui est sentiment chez M. Puvis de Chavannes est parti-pris chez M. Henner. Il veut les oppositions violentes des tons, et il

impose sa fantaisie avec douceur, grâce au fini de son exécution et à je ne sais quelle note personnelle qui ajoute un charme de plus à toutes ses conceptions. M. Henner est, si l'on peut dire, un oseur timide et triomphant. Il a, à l'Exposition nationale, une *Religieuse en prière* qui restera comme un des morceaux les plus achevés, les plus délicats, les plus nouveaux de sa manière. Qui donc osait dire que, depuis tantôt quinze ans, M. Henner nous montrait avec persistance une Madeleine aux cheveux roux, au corps lisse et souple, pleine de blancheurs nacrées, étendue sous un ciel bleu clair, dans un paysage presque noir, et que c'était toujours un peu la même Madeleine que le peintre appelait quelquefois « Nymphe » et d'autres fois « Joseph Barra? » L'œuvre était toujours, on voulait bien le reconnaître, d'un sentiment si profond, le dessin toujours si vivant, la couleur toujours si gracieuse et si vigoureuse, que le public ne se lassait pas. Il ne demandait au maître ni une autre femme, ni un autre sujet, et, en y réfléchissant, on donnait raison au public. Mais M. Henner s'est renouvelé cette fois, et, avec la souplesse d'un véritable maître, il présente son talent sous des aspects nouveaux et impose l'admiration à la médisance elle-même. M. Henner est représenté à l'exposition nationale par six œuvres.

Comme M. Meissonier, M. Hébert a envoyé sept tableaux; M. Cabanel expose dix toiles. Ces peintres sont d'anciens prix de Rome, ils sont arrivés tous trois à une notoriété très grande et très légitime; ils ont tous trois contribué, par des envois considérables, au succès de l'Exposition nationale : il convenait de s'arrêter devant leurs œuvres.

M. Cabanel passe, à tort ou à raison, pour le chef de l'école classique; disons-le avec la franchise qui convient envers un artiste de cette valeur et qui est encore une des formes du respect, ses tableaux ne nous passionnent pas. Heureusement M. Cabanel, pour la gloire de notre école, se retrouve dans le portrait. Il en expose sept qui sont des chefs-d'œuvre. Il est impossible de voir en ce genre rien de plus complet et de plus parfait que ses envois de cette année. Que de tableaux moins heureux peut faire oublier un portrait comme celui de Mlle M..! C'est la nature prise sur le vif, avec je ne sais quelle élégance particulière, quel charme dans le modelé, quelle finesse savoureuse dans l'étude de la figure, quelle grâce exquise dans les moindres détails. De pareils portraits valent un long poème, et si M. Cabanel a favorisé l'Exposition nationale par ses envois excellens, l'Exposition nationale lui a rendu, en échange, un des succès les plus francs de sa glorieuse carrière.

M. Hébert, qui est également un peintre de portraits remar-

quable, est un peintre de portraits mélancoliques. Il remplit ses toiles d'une tristesse particulière qui leur donne une saveur incomparable. On retrouve, cette année, le maître tel qu'on l'a connu autrefois; c'est toujours le peintre mystérieux et attendri des *Filles de Tivoli* et de *la Malaria*. M. Hébert se devait de figurer à l'Exposition nationale; il y apporte aux jeunes générations d'artistes les grandes traditions de l'école, une science sûre d'elle-même et le noble exemple d'une carrière d'artiste bien remplie.

Avoir derrière soi une longue carrière d'artiste bien remplie, aucun éloge n'est moins banal que cet éloge, et aucun artiste ne le mérite peut-être davantage qu'un grand paysagiste de notre temps, l'égal de Rousseau, qui lui-même égalait Ruysdaël et le Lorrain : je veux parler de Jules Dupré. Hélas! où est-elle maintenant notre école de paysage? Rousseau, Corot, Daubigny, Chintreuil sont morts! Des artistes de ce temps, Dupré seul nous reste, mais c'est un des premiers parmi les premiers. Il soutient la comparaison des modernes et la comparaison des anciens, et son œuvre restera tout entière, comme celle des plus grands maîtres de la Flandre et de l'Italie. Depuis longtemps, M. Jules Dupré avait renoncé aux Salons annuels; il est représenté à l'Exposition nationale par huit toiles, qui sont de véritables tableaux : ce n'est ni la copie servile de tel coin de la campagne, ni l'interprétation aventureuse d'une impression ressentie; c'est une composition savante qui a emprunté ses effets à une longue série d'études; c'est bien la nature, mais c'est la synthèse de la nature. Conseillons aux jeunes paysagistes d'étudier le ciel chez M. Jules Dupré; aucune étude ne saurait leur être plus profitable, car personne mieux que Dupré n'a sondé la profondeur des cieux pour entrevoir les secrets changeans qu'ils dérobent, avec un soin jaloux, aux regards des profanes.

C'est aussi l'amour de la vérité qui, dans un autre genre, donne une valeur si grande aux tableaux de M. Guillaumet. Plus qu'aucun de ses devanciers peut-être, il a compris l'Afrique; mieux qu'aucun autre, il en a rendu les aspects intimes ou pittoresques, la tristesse ou la grandeur, l'éclat ou la mélancolie. Les six toiles qu'expose M. Guillaumet arrêtent le visiteur le plus indifférent par l'éclat envahissant du coloris, le retiennent par l'exactitude et l'heureuse harmonie du détail; le captivent par la vérité de l'accent et le bonheur d'expression de l'ensemble, le passionnent par la distribution savante de la lumière tantôt discrète, tamisée, amortie, tantôt étincelante, diffuse et inondant *la Place de Laghouat* tout entière des brûlans rayons du soleil saharien.

Grâce au ciel, la race de nos grands peintres n'est pas encore éteinte, et, devant les preuves d'un talent aussi souple que consciencieux, on peut se reprendre à espérer.

D'ailleurs ceux qui s'en vont ne meurent pas tout entiers : leurs œuvres restent. Mais quelle amertume n'éveille pas dans le cœur le brusque départ de ceux qui disparaissent en plein talent! *Sunt lacrymæ rerum :* Il y a des larmes dans les choses ; et les catalogues ont leurs tristesses. Sous les nos 181, 182 et 183, le livret de l'Exposition nationale mentionne trois portraits de Pierre-Auguste Cot. Quand on regarde ces portraits, quand on pense au maître peintre, plein de jeunesse encore et célèbre déjà, qui leur a donné la forme et la couleur et toutes les apparences de la vie, on ne peut pas croire qu'il ait signé sa dernière œuvre, que l'Exposition nationale ait été l'occasion de son dernier succès et que, pour rendre hommage à ce créateur si vivant, l'éloge doive revêtir la forme de l'oraison funèbre.

On doit dire de M. Cot que, si son exposition a permis au public d'apprécier son talent sous des aspects divers, elle ne le lui avait pas révélé. Dans un autre genre, délaissé de nos jours, que les artistes, depuis le XVIIIe siècle, depuis Chardin et Latour, avaient abandonné aux pensionnats de demoiselles, dans le pastel, nous avons eu la surprise d'une révélation véritable. Le coup d'essai de M. Émile Lévy, dans ce genre, est un coup de maître. Nous connaissions le peintre, nous avions pour sa manière un peu froide et guindée, un peu cherchée et précieuse, beaucoup d'estime et peu de sympathie ; mais voilà que l'artiste a trouvé sa voie, une voie nouvelle, inexplorée ; qu'il a reconstitué un art presque oublié, créé de toutes pièces le pastel contemporain avec plus d'éclat, à notre sentiment, qu'aucun de ses devanciers, avec une richesse de couleurs, une maestria d'exécution, une puissance de vie devant lesquelles il faut s'incliner. Les onze portraits de M. Émile Lévy sont des chefs-d'œuvre, et qui n'ont rien à envier aux chefs-d'œuvre du XVIIIe siècle.

L'Exposition nationale aurait-elle eu pour unique résultat de disposer, pour le plaisir des yeux, cette collection précieuse dans la même petite salle où sont réunis dix autres chefs-d'œuvre, les lumineux dessins de M. Lhermitte, de présenter au public l'heureuse réunion des œuvres de M. Bastien Lepage, par exemple, et de tant d'autres artistes de valeur, que cette bonne fortune suffirait à la venger de toute attaque et à la défendre de l'oubli.

Nous nous arrêtons ici dans l'étude des ouvrages exposés. Après avoir tenté d'examiner rapidement l'œuvre de quelques-uns des maîtres dont l'analyse facilitait l'énoncé des considérations générales qui nous paraissent dominer le sujet, nous croirions prétentieux à la fois et superflu de passer en revue les œuvres exposées, dont la majeure partie a d'ailleurs été déjà critiquée ici même, et de main de maître. Pas plus nous n'avons la prétention de rendre

compte des ouvrages présentés par les sculpteurs à l'Exposition nationale, ouvrages excellens pour la plupart, pour la plupart déjà connus et déjà décrits, et dont la réunion a permis de constater les progrès accomplis, depuis quelques années, par notre jeune et brillante école de sculpture française, continuatrice glorieuse des traditions nationales. Nous nous excuserions plus volontiers de passer sous silence la gravure, habituée aux oublis de ce genre, et qui représente cependant l'art français dans ce qu'il a de plus souple à la fois, de plus personnel et de plus vigoureux. Mais, pour les peintres comme pour les sculpteurs, comme pour les architectes, comme pour les graveurs, une sèche nomenclature des noms des exposans, accompagnée de quelques lignes élogieuses ou de quelques réserves chagrines, nous eût paru irrespectueuse, d'une part, et convenir bien peu, d'autre part, au cadre que nous nous étions proposé. C'est l'exposition triennale dans les causes qui l'ont rendue nécessaire dans son organisation, dans son but, dans son avenir que nous avons eu le désir de montrer, bien plus que la réunion fortuite des œuvres qui ont pu s'y rencontrer cette année.

Nous ne terminerons cependant pas sans conclure cet examen rapide. L'Exposition nationale de 1883 a été une tentative heureuse : elle a sauvé, par les œuvres fortes qu'elle contient et par le résumé rassurant qu'elle présente de l'état actuel de l'art en France, le principe des expositions d'état, elle l'a mis hors de toute atteinte et au-dessus de toute discussion. Elle était à peine ouverte qu'elle était universellement acceptée jusque dans ses conséquences. Si elle n'a pas donné tous les résultats qu'on serait en droit d'attendre d'une expérience nouvelle, il semble facile de préciser dès maintenant à quelles conditions sera assuré le complet succès de l'Exposition de 1886.

Ce qui paraît avoir manqué davantage à l'Exposition qui finit, c'est que les artistes n'ont pas eu la ferme confiance qu'elle serait entreprise. Jusqu'au dernier moment, — alors que déjà fonctionnait le jury, — un grand nombre d'entre eux se persuadaient qu'elle n'aurait pas lieu. C'est à cette incertitude prolongée que paraissent surtout imputables les quelques défauts de l'entreprise. Annoncée plusieurs années à l'avance et dès la clôture de l'exposition actuelle, saluée par les uns et attendue comme une occasion excellente de se produire en pleine lumière, subie par les autres comme une nécessité inévitable de lutte où s'abstenir serait déserter, l'exposition d'état réunirait, en 1886, un plus grand nombre d'œuvres nouvelles. Les œuvres déjà appréciées ne disparaîtraient pas complètement, sans doute ; mais l'élite de nos artistes, en acceptant trois ans à l'avance un rendez-vous solennel, se préparerait à y paraître avec des morceaux qui n'auraient pas encore affronté le

jugement du public et qui solliciteraient l'étude des amateurs par toutes les séductions de l'inconnu. Les œuvres seraient rigoureusement examinées par le jury, qui se montrerait plus sévère cette fois et qui se souviendrait qu'une centaine de toiles, peut-être plus, auraient pu être écartées par lui, en 1883, pour le plus grand avantage de l'entreprise. Chargé de veiller à la porte du temple, il n'y laisserait pénétrer que les fidèles ayant approfondi par de longues méditations les mystères de l'art pur, ce dieu inconstant et presque insaisissable. La camaraderie, — fléau de notre époque, — serait définitivement bannie de ce concours, et, pour ajouter plus de prix à la réception des œuvres, le nombre même des ouvrages reçus serait encore diminué. Demander aux artistes français de produire mille cinq cents chefs-d'œuvre en trois années peut paraître une prétention exagérée. Comme la maison de Socrate, trop grande encore pour n'être remplie que d'amis véritables, le Salon serait trop largement ouvert, ne fût-ce que pour un millier d'œuvres, si on était absolument décidé à n'y introduire que des ouvrages de premier ordre.

Enfin, l'état se doit à lui-même quelque chose de plus. L'abnégation avec laquelle il a abandonné le palais qui lui appartient, à l'époque la plus favorable, pour ne le reprendre que lorsque Paris est vide, les jours trop courts, la lumière trop rare et trop changeante, était une audace généreuse. Elle n'a pas eu pour conséquence de faire échouer la tentative, mais l'expérience ne pourrait être renouvelée sans danger. Si nous avions donc un vœu à exprimer au sujet de la seconde Exposition triennale, nous souhaiterions qu'elle ouvrît ses portes au printemps. Ce n'est pas sous le ciel gris de la fin de septembre que doit être inaugurée la prochaine exposition d'état, c'est sous le gai soleil de mai, la plus charmante des saisons, au moment où, dans la nature, tout fleurit et tout reverdit. Paris, lui-même, le vieux Paris rajeunit alors au souffle frais du printemps; partout, le long de ses boulevards, le long de ses promenades, éclatent les panaches blancs et roses des marronniers à travers les bourgeons gonflés de sève, au milieu des verts délicats de la feuille naissante, sous les caresses d'un ciel bleu clair. Alors Paris est bien dans Paris, c'est la fête des yeux, c'est la fête des couleurs: ce doit être la fête de l'art, et quand l'état veut montrer au monde où en est l'école française, il faut, pour que cette constatation soit solennelle et rassurante, la présence, aux Champs-Élysées, de cet aréopage délicat qui, quoi qu'on en dise, fonde les réputations, crée les succès, consacre le talent, collectionne les œuvres d'art, et donne encore le ton à l'étranger.

GUSTAVE OLLENDORFF.

REVUE DRAMATIQUE

Gymnase : *la Petite Marquise* (reprise).

La Petite Marquise, de MM. Meilhac et Halévy, a passé des Variétés au Gymnase; apparemment, ce n'est qu'un détour : la Comédie-Française était embarrassée pour emprunter directement d'un théâtre de farce; l'ancien théâtre de Madame s'est mis entre les deux. Ce retard a des avantages : une trop soudaine élévation eût peut-être étonné le public; dans ce premier degré, en voyant la pièce dégagée des acteurs qui l'ont jouée à l'origine, les plus défians comme les plus distraits en connaissent déjà mieux la valeur; d'autre part, après quelques années d'attente qui se seront jointes à ces dix premières, l'ouvrage aura perdu ce qu'il avait, en son neuf, d'un peu scandaleux. Je souhaite seulement qu'il retrouve alors une distribution pareille à celle que j'indiquerais aujourd'hui, si j'étais maître d'organiser une représentation pour mon plaisir : Mme Samary faisant la femme, M. Coquelin l'amoureux, et M. Thiron le mari, on oserait s'apercevoir que *la Petite Marquise* est un chef-d'œuvre; il est vrai que, dans vingt ans et peut-être avant, et sûrement après, on osera le dire.

La Petite Marquise est un chef-d'œuvre en son ordre, qui est celui de la comédie de genre; j'ajouterai que c'est le chef-d'œuvre d'un procédé particulier. C'est l'exemplaire achevé d'un art bouffon, mais ironique, tout à fait rare au théâtre, dont la pointe subtile pique au bon endroit et va, comme par jeu, plus avant que des armes plus effrayantes. Les mœurs paraissent à peine effleurées, et le cœur humain est touché, tant l'outil de précision est aigu, le point choisi, la blessure fine. Le sang ne paraît pas, et l'assistant ne peut se récrier contre l'injuste cruauté de l'opérateur, mais le coup de cette main

légère a porté. MM. Meilhac et Halévy sont des moralistes, dont la sagesse a ses voies : *la Petite Marquise*, cette farce, restera comme un document exquis de la morale au théâtre dans la seconde moitié du XIXe siècle.

C'est un spectacle à ravir le puritain que celui de la campagne menée contre l'adultère, depuis une trentaine d'années, par les littérateurs de France : même ils y brûlent tant de poudre que l'étranger croit le monstre encore plus redoutable qu'il n'est. Sainte-Beuve, en ses *Cahiers*, a railié gaîment ce tapage : « Nos auteurs dramatiques, dit-il, et nos romanciers sont uniques... Dès qu'il s'agit, dans leurs inventions littéraires, d'un adultère, cela devient une affaire de tous les diables et comme si le cas était pendable au premier chef..; ils oublient qu'il n'y a rien qui, dans le train ordinaire de la vie, tire moins à conséquence. » Je n'examine pas si Sainte-Beuve, en sa désinvolture de vieux garçon, ne juge pas de la chose un peu trop à son aise; le fait est qu'il en parle à la gauloise et sur l'ancien ton, et que ce ton jure étrangement avec celui des contemporains.

Sganarelle, autrefois, montrait cette insouciance; George Dandin, moins résigné, n'était pas moins ridicule; Clitandre était charmant. Ce fut le sort du mari, sous l'ancien régime, d'être comique : à l'amant appartenaient toutes les bonnes grâces de l'auteur. Il prit encore du bon temps, l'heureux personnage, pendant la première moitié de ce siècle, au moins pendant ce deuxième quart où la littérature fleurit avec un si prodigieux éclat; il fut non-seulement aimable, mais héroïque, non-seulement aimé, mais admiré; il triompha sur la scène et dans le livre, chez Victor Hugo et chez George Sand. Cependant, son incommode rival était non plus seulement bafoué, mais maudit; il n'encourait plus seulement la raillerie, mais l'aversion du public. Le mieux que pût faire le mari, en ces temps difficiles, était de s'excuser en s'immolant de lui-même, comme Jacques, pour la plus grande gloire de l'amant. Et, d'autre part, en sourdine, la gaîté nationale gardait ses droits : « Les maris me font toujours rire, » murmurait Gavarni.

Pourtant, si quelqu'un de ces pauvres diables eut le courage de durer et de supporter l'orage, il vit bientôt des jours meilleurs. Le soleil de *Gabrielle* se leva, et, dès que M. Augier eut rendu courage aux maris, M. Dumas survint pour les armer en guerre; Flaubert, dans le roman, justifia ces représailles. Des jurisconsultes, au théâtre, déclarèrent que le mariage, depuis la révolution française, et de par le code civil, était une institution sérieuse; des physiologistes, dans le roman, curieux de rabaisser la passion autant que le romantisme l'avait exaltée, en publièrent les vilenies. Le comte de Lys, M. de Terremonde et Claude s'avisèrent qu'au lieu de se tuer, comme Jacques, ils feraient mieux de tuer l'amant de leur femme ou bien elle-même; et ces meurtriers furent absous par le public, tout comme par un jury. Les victimes,

en effet, n'étaient plus des victimes, mais des coupables; et qu'eussent gagné ces coupables, si l'offensé, au lieu de se faire justice à lui-même, eût remis à des juges strictement équitables la vengeance de son honneur? Quelles circonstances atténuantes, s'ils avaient eu le loisir de se défendre, eussent-ils pu invoquer? L'amour? Mais le tribunal, avant de prononcer, eût été édifié sur cette excuse, par un docteur ès-sciences morales, comme l'expert de *la Visite de noces*, qui dépose ainsi : « Je me suis donné la peine de soumettre cet amour particulier à une analyse physiologico-philosophico-chimique, et voici le résultat : l'adultère est une de ces mixtures où les élémens s'associent quelquefois, mais ne se combinent jamais. L'élément que la femme apporte se compose d'un idéal renversé, d'une dignité faible, d'une morale élastique, etc... L'homme apporte son tailleur, son cheval, la manière dont il met sa cravate, etc... Combine, triture, alambique, décompose précipite tous ces élémens, et si tu y trouves un atome d'estime, un milligramme d'amour, une vapeur de dignité, j'irai le dire à Rome sur les mains ! » Que si, par extraordinaire, on trouve ce milligramme d'amour, n'attendez pas pour cela que M. Dumas fasse un voyage si pénible : il se tirera d'affaire encore, en déclarant qu'il n'aperçoit aucun lien entre cet amour et « l'acte » même « qui constitue l'adultère (1). »

Voilà le fin mot lâché; nous admirons volontiers cette morale de logicien et souhaitons que son règne s'établisse. Ne se peut-il pas cependant que la nature s'en moque? La logique ne voit pas le passage de l'ordre des sentimens à l'ordre des actes; quoi d'étonnant? Ce n'est pas à elle de le voir. Cependant la nature établit ce passage et le maintient; elle commande que les sentimens s'expriment par des actes et tout au moins les excusent. « Vous aimez un autre homme que votre mari, madame, s'écrie le dialecticien; soit! Mais vous êtes sa maîtresse : je ne saisis pas le rapport! » La nature pourtant veut que ce rapport existe, et l'artifice de nos analyses ne prévaut pas contre elle. L'ingénieur Gérard, le héros de *l'Étrangère*, qui ne désire de sa bien-aimée que ce qu'elle a « de divin et d'éternel » restera toujours une noble exception. N'est-il pas vrai d'ailleurs que souvent, — ainsi que le remarque, à propos d'Emma Bovary, un critique du sentiment le plus élevé, M. Paul Bourget, — ce qu'une femme a justement « de meilleur en elle sera la cause de sa perte (2) ? » Enfin, contre la logique et son semblant de droits, qui ne donne raison au Perdican de Musset : « Tous les homme sont menteurs, inconstans, faux, bavards, hypocrites, orgueilleux ou lâches, méprisables et sensuels ; toutes les femmes sont perfides, artificieuses,

(1) Préface de *la Dame aux Camélias*.

(2) *Essais de psychologie contemporaine;* Calmann Lévy, éditeur.

vaniteuses, curieuses et dépravées..; mais il y a au monde une chose sainte et sublime, c'est l'union de deux de ces êtres si imparfaits et si affreux ! »

M. Dumas lui-même a senti que le défaut le plus grave de ce nouveau théâtre et le plus dangereux pour son avenir est qu'il manque d'humanité. Quand le public, d'abord soumis par la force et l'originalité des raisonnemens, sera revenu de sa surprise, il pourra se révolter contre de telles rigueurs. Il s'irritera de ne pas trouver dans ces ouvrages une plus franche connaissance de la nature, une plus douce indulgence envers elle, et, — pour parler à peu près comme Shakspeare, — un peu de ce lait fortifiant de l'humaine tendresse. Par deux fois, dans la préface de *la Dame aux camélias*, dans la preface de *la Visite des noces*, M. Dumas a réservé les droits de l'amour, et la seconde fois plus expressément que la première, comme si de prévoyans scrupules harcelaient sa conscience : — quand la femme a fait à l'homme le sacrifice de son honneur, quand l'homme, en récompense, lui a engagé sa vie, « nous ne sommes plus dans l'adultère, nous sommes dans l'amour, et l'amour excuse tout. » Mais ces réserves sont écrites dans des préfaces, tandis que la loi contre l'adultère, absolue et sans pitié, parle sur la scène. L'auteur, ici, n'avertit pas le public que personne puisse trouver grâce devant lui ; malgré ses commentaires d'entr'acte, son théâtre, aux yeux de la postérité, sera suspect d'injustice envers l'amour.

MM. Meilhac et Halévy ne se soucient pas de se compromettre contre un si puissant dieu : à légiférer pour toute la terre, on risque de le rencontrer quelque part et de le froisser ; ils ne s'y hasardent pas. Ils se cantonnent dans un petit coin, où ils n'ont guère de chance de le frôler; et, dans ce petit coin, ils trouvent une démonstration de la vanité de l'adultère, la plus élégante et la plus nette qui se puisse imaginer.

C'est qu'aussi bien la meilleure façon de discréditer l'adultère est d'en montrer la vanité plutôt que le crime, et le dernier mot de *la Visite de noces* est : « A quoi bon? » Mais, à montrer cette vanité, la comédie enjouée convient peut-être autant que la comédie sarcastique ou le drame ; encore peut-elle choisir de railler davantage ou la frivolité de la femme ou l'égoïsme de l'homme. Est-ce le premier parti que préfère l'auteur? Il montrera que la femme ne cesse d'aimer son mari que parce qu'il est son mari et ne désire un amant que parce qu'il serait un amant ; il écrira *Divorçons*, ou, s'il n'est qu'un précurseur, et seulement capable d'une esquisse, *Brutus, lâche César!* Mais, de bonne foi, le second parti n'est-il pas le plus juste? Dans cette « mixture » qu'analyse M. Dumas, n'est-ce pas la femme qui met, d'ordinaire, le meilleur? Ne se méprend-elle pas, au moins, sur elle-même et sur son complice? Ne croit-elle pas voir, bien souvent, dans

un caprice de son cœur, ces caractères que le moraliste lui donne pour ceux du véritable amour : « l'unité, l'éternité ? » N'est-il pas vrai que l'homme, au contraire, recherche la femme de son prochain pour un temps et serait dégoûté d'elle s'il pensait risquer de se l'attacher pour la vie ? Caprina, dans *Tragaldabas*, pour attirer Eliseo, lui fait croire qu'elle est en puissance de mari, et le galant veille sur les jours de l'époux prétendu par crainte de se trouver en puissance de veuve. Dans la comédie de Bayard, *Alexandre chez Apelles*, la femme qu'on croyait mariée découvre à l'amoureux qu'elle ne l'est pas, et l'amoureux aussitôt feint de l'être, pour esquiver de justes noces. Dans *l'Autre motif*, de M. Pailleron, une femme séparée a coutume de se dire veuve pour éconduire les galans. Dans *l'Acrobate*, de M. Feuillet, l'amant, surpris par le mari et mis en demeure de fuir avec la femme, tire sa révérence et va chercher bonne fortune ailleurs. Ce n'est pas trop d'exemples au théâtre d'un cas si fréquent à la ville, au moins à ne considérer que ce qu'ils offrent de commun : l'égoïsme de l'homme. Ce n'est même pas assez, faute d'un, le dernier en date, et justement le meilleur : il était réservé à MM. Meilhac et Halévy de nous donner celui-ci dans *la Petite Marquise*.

M. Octave Feuillet, par privilège de ses habitudes, s'était trouvé sur le terrain le plus convenable au sujet : dans le monde, — c'est-à-dire dans ce monde parisien dont les personnages se reconnaissent à certains signes d'élégance. Oisif et distrait de tout, sinon de lui-même, par les mille riens qui doivent amuser son oisiveté, indifférent presque à toutes choses, sinon à l'indépendance de ses manies et de ses caprices, accoutumé à prévoir la fin d'une fantaisie au moment qu'elle commence, « l'homme du monde, » dans ses rapports avec la femme, fournit à l'observateur un exemplaire de l'égoïsme parfait. C'est lui assurément qui, plus que toute autre variété du sexe, apporte pour l'adultère « son tailleur, son cheval, la manière dont il met sa cravate, son désœuvrement, le désir de faire des économies... » Le héros de MM. Meilhac et Halévy sera donc un homme du monde, le vicomte Max de Boisgommeux. Il fait la cour à la petite marquise de Kergazon. Où l'a-t-il rencontrée ? « Chez la haute banque, à l'ambassade, » où l'un et l'autre fréquentent. Comment lui parle-t-il ? Avec la familiarité, ou, pour mieux dire, la platitude et la vulgarité qui sont à présent du bel air. Il peut bien retrouver, si le désir échauffe sa mémoire, quelques bribes de littérature et comparer son amour au « grondement du tonnerre, à la palpitation des étoiles, » mais son langage courant est plus moderne. Quand la marquise lui raconte qu'elle est venue jusqu'à la porte du petit appartement capitonné pour elle, et puis qu'elle a reculé : « Pourquoi, interrompt-il, puisque le plus fort était fait ? » Quand elle lui dit qu'elle ne peut se résoudre à se partager entre son mari et lui : « Décidément ? fait-il. — Décidément ! — Eh bien ! c'est bon. » Une telle sim-

plicité n'est pas d'un jeune bourgeois, clerc de notaire comme Léon, l'amant d'Emma Bovary, ou comme Fortunio; il n'y a pas à s'y tromper : c'est la simplicité de l'homme du monde, qui garde son chapeau sur la tête au club et ne le soulève qu'à regret pour aborder une femme dans la rue. Quand tout à l'heure il tiendra la petite marquise dans ses bras, quelles paroles monteront aux lèvres du vicomte, à ses lèvres émues et du fond de son cœur, après le premier baiser? « *My little marchioness!..* » Elle répondra : « *Darling! darling!* » Et lui à elle : « *For ever*, n'est-ce pas, *for ever...?* » Et elle à lui : « *Oh! yes.. yours, yours for ever... — I love you! I love you...* » C'est la langue du *sport* et de la *flirt* qu'il faut à cet amoureux ganté, cravaté, chaussé à l'anglaise, pour exprimer ses sentimens à l'élue de son désir, à celle qu'il a rencontrée sur le *turf* et aux *five o'clock teas*; qu'il soit représenté aux Variétés par M. Dupuis comme un grand bellâtre, ou bien au Gymnase, par M. Noblet, comme un « petit crevé, » peu importe; personne ne pense à lui demander, comme fait à peu près le père du *Menteur* à son fils : « Êtes-vous *gentleman?* » La chose est peu douteuse : c'est le cerveau d'un *gentleman* qui loge sous son chapeau de Regent-Street, et le cœur d'un *gentleman* qui bat sous son habit de chez Poole.

Mais de même que l'atrophie du cerveau et du cœur peut se cacher sous ce chapeau et sous cet habit, de même chez un héros de M. Feuillet l'égoïsme garde ses beaux dehors : le galant de *l'Acrobate* couvre sa retraite par d'ingénieux discours, et bien lui prend d'agir ainsi! Le public supporterait-il la vue d'un homme qui, après avoir déclaré son amour à une femme mariée, après avoir protesté qu'il voudrait l'avoir à lui seul, la repousserait tout crûment le jour qu'elle se résoudrait de quitter son mari pour lui? Non, sans doute, l'épreuve en a été faite dans un ouvrage que j'ai gardé pour le dernier, parce qu'il est bon de le comparer à *la Petite Marquise*, et qu'il éclaire d'un utile reflet le procédé spécial de MM. Meilhac et Halévy; j'ai désigné le drame singulier d'un des esprits les plus nets et les plus courageux de cette époque : *les Deux Sœurs*, d'Émile de Girardin.

Valentine de Puybrun, l'héroïne des *Deux Sœurs*, a rencontré le duc de Beaulieu dans un bal, « à l'ambassade d'Angleterre, » à peu près comme la petite marquise a rencontré le vicomte de Boisgommeux. Le duc est « l'homme le plus à la mode » de Paris : Boisgommeux, vingt ans après, n'est que l'un des Beaulieu de sa génération; la génération est plus petite, mais la race est la même. — Le duc a obtenu de Valentine la permission de la suivre aux eaux, à l'insu de son mari. Ardente, passionnée, romanesque et même romantique, déjà Valentine, dans les loisirs de Vichy, pense à ne jamais revenir au foyer conjugal, — « entre l'audace et l'hypocrisie » elle veut choisir l'audace, — quand elle reçoit d'une servante laissée à Paris en sentinelle ce troublant avis : « Mon-

sieur vient de partir précipitamment pour rejoindre madame. » Justement, voici le duc : elle lui communique la nouvelle. « Nous avons deux heures devant nous, fait-il, hâtons-nous de les mettre à profit. — Comment? — Je ne sais,.. cherchons. » Voilà un gentilhomme dans l'embarras, et tout près, dès le premier mot, de faire sourire. « Cherchons, » a-t-il dit; la femme ne cherche pas longtemps : si son mari la soupçonne, « le moins qu'il fasse, ce sera de l'emmener, de l'enfermer dans son château gothique... Partez! dit-elle au duc. — Partir! répond celui-ci, quand votre mari arrive..; mais ce serait fuir! Vous livrer sans défense aux emportemens qui vous effrayent, ce serait de la lâcheté! » Armand de Beaulieu n'est pas un pleutre, notons-le bien vite, afin de nous en souvenir tout à l'heure; la moralité de l'ouvrage n'en ira que plus loin, et l'impossibilité de le faire admettre, au moins traité sur ce ton, n'en sera que plus évidente.

« Alors, répond Valentine, partons tous les deux... Vichy est heureusement sur le chemin de fer qui mène en Suisse. » Et le duc de répondre cette fois : « Ce serait de l'égoïsme! » De l'égoïsme !.. le trait est hardi; c'est ce qu'on nomme en escrime un coup d'arrêt; Mme de Puybrun en est d'abord déconcertée. Elle répète sans comprendre : « De l'égoïsme? — Oui, car ce serait accepter le sacrifice de votre vie tout entière. — Et si je suis heureuse de vous le faire? — Ce serait de la démence. — De la démence? — Certainement; car s'il est facile de partir, il est impossible de revenir. Et l'hiver, grand Dieu! que ferions-nous en Suisse? — Il y a l'Italie, il y a le lac de Côme! Il y a Florence! Vous donnerez votre démission... Mais, Armand, qu'avez-vous? Je suis de feu,.. vous êtes de glace. — Il y a des responsabilités qu'un homme d'honneur ne saurait prendre. — Lesquelles? — Celle d'enlever une femme à son mari et une mère à ses enfans. »

Il ne dit rien que de raisonnable, ce duc, et surtout rien qu'il ne dût penser, étant ce qu'il est : un galant de sa sorte veut être aimé un peu, beaucoup même; passionnément, grand Dieu, non! Il préfère pas du tout! Il s'accommode d'une liaison tolérée par le monde; il ne veut pas être publiquement condamné à la chaîne. Le malheur est que ces pensées naturelles et nécessaires ne peuvent s'exprimer devant quinze cents spectateurs avec noblesse, ni même avec sérieux. Quand cet homme dit à cette femme : « Ce serait accepter le sacrifice de votre vie tout entière, » il sous-entend par prudence : « en échange du sacrifice de la mienne; » mais chacun dans l'auditoire achève mentalement pour lui, et chacun tout bas commence à le déclarer odieux. Quand il ajoute : « Et l'hiver, grand Dieu! que ferions-nous en Suisse? » il ne fait rien qu'une réflexion toute simple et peut-être excusable, mais par surcroît de malheur, il devient ridicule.

Cependant Mme de Puybrun s'étonne : « Est-ce bien vous qui me parlez ainsi? — Valentine... Quelle autre réponse puis-je vous faire? —

Celle que vous me faisiez quand à votre amour j'opposais mes devoirs. J'en appelle à votre mémoire et à votre loyauté... Lorsque je refusais d'ajouter foi à vos sermens, vous me disiez : Partons ! allons au bout du monde ! » A quoi le duc réplique : « Ce que je vous disais, c'est ce que tous les hommes vivement épris commencent par dire à toutes les femmes dont ils ont à vaincre l'indifférence ou l'incrédulité. » On voit que le ridicule se précipite ; mais l'odieux marche de pair. « M'auriez-vous écouté, ajoute le duc, si je vous avais parlé autrement ? » Il n'est que franc, le malheureux ; mais le public doute si cette franchise est cynisme ou niaiserie, et. dans le doute, il s'indigne contre l'un et fait des risées de l'autre. L'amant de *la Visite de noces*, Cygneroi, peut bien raconter qu'il a écrit à sa maîtresse : « Je vous respecte trop pour ne pas être franc avec vous : je ne vous aime pas comme vous méritez que l'on vous aime, je me marie ! » Soit ! ces hypocrites et impertinentes sornettes peuvent s'écrire, et le facteur ne se récrie pas ni ne se moque en remettant le billet, à moins que ce ne soit une carte postale ; on peut ensuite narrer l'anecdote : ce n'est qu'une vieille histoire contre laquelle le public ne se fâche pas. Mais répliquer de vive voix, les yeux dans les yeux, à une femme, comme fait le duc de Beaulieu, l'homme « loyal et chevaleresque, » à Valentine de Puybrun : « Ne dis pas que je t'aime moins, dis que je t'aime mieux.. ! » la belle défaite, en vérité ! Lui poser cette question : « Et si vous cessiez de m'aimer ! » et quand elle riposte : « Soyez donc franc ! Vous vous dites : Le jour où je cesserais de l'aimer, que deviendrait-elle ? » lui répondre tranquillement : « Eh bien ! si cela arrivait ? » n'est-ce pas le comble de l'imprudence pour un personnage de théâtre, n'est-ce pas provoquer les sifflets et harceler les petits bancs ? Patience ! Petits bancs et sifflets auront tout à l'heure une occasion meilleure encore. Valentine exaspérée jette ces paroles au duc : « A présent que la jalousie de mon mari est excitée, comment l'apaiserai-je ? Vous vous taisez et vous faites bien ;.. vous n'osez pas me dire : Tu l'as trahi pour moi, trahis-moi pour lui... Votre parole n'ose pas aller jusqu'au bout de votre pensée... Avouez-le ! avouez-le donc ! » Le duc s'incline et murmure : « Il y a des aveux impossibles. »

Il s'en avise un peu tard, ce déplorable héros, qu'il y a des aveux impossibles ! Peu à peu il s'est avancé dans l'odieux, dans le ridicule, pour tomber à la fin dans l'ignoble ; et le pis est que l'auteur ne paraît pas s'en apercevoir et ne semble pas condamner le personnage. C'est que, malgré les huées dont on le poursuit, comme un fourbe et comme un lâche, dont la vue serait insupportable aux honnêtes gens, le duc de Beaulieu n'est pourtant ni l'un ni l'autre ; il demeure, du commencement à la fin de la pièce, le même que l'auteur a présenté d'abord et sans nous tromper sur lui : « Je n'ai pas cessé d'être sincère, peut-il dire à bon droit ; je vous ai aimée et je vous aime comme l'homme du

monde aime la femme du monde... » Phrase capitale, où gît le sens intime de ce drame! Le personnage, pris justement pour ce qu'il s'est donné, est non-seulement sincère, mais vrai : il a confessé son cœur, et son cœur est pareil à celui de la plupart des hommes, au moins des hommes de sa classe. Pourtant le public a refusé d'écouter jusqu'au bout sa confession; faut-il donc se passer d'une pièce si probante dans le procès qui nous occupe? Faut-il renoncer à cette épreuve décisive dans notre enquête sur l'adultère? Faut-il abandonner cette expérience, où l'égoïsme de l'homme se produit tout pur? Nullement; c'est ici que l'art nouveau de MM. Meilhac et Halévy intervient pour le profit de la morale et pour le plaisir du public.

MM. Meilhac et Halévy ont imaginé de mettre sur la scène des personnages qui cessent par instans de croire en eux-mêmes, ou peu s'en faut, et n'exigent pas que l'assistance y croie davantage. Ces héros ne réclament pas qu'on les prenne au sérieux; ils ne s'évanouissent pas non plus au point que l'on se désintéresse de leurs aventures : seulement, aux occasions les plus critiques, ils deviennent comme transparens et soudain éclairés par l'ironie de l'auteur, qui se tient à propos derrière eux. Ainsi leur passe-t-on certains aveux délicats sur la nature humaine sans crier au cynisme, et tout en riant d'une naïveté que l'on devine soufflée à plaisir par la fantaisie d'un moraliste.

Le vicomte de Boisgommeux est le type le plus achevé du genre. Le voici dans la même passe que le duc de Beaulieu; il dit les mêmes paroles, il découvre le même fond de sentimens, et pourtant, au lieu d'irriter le public, il le récrée; au lieu de se faire siffler, il se fait applaudir. Après dix mois de cour, il a obtenu de la petite marquise un rendez-vous; sur le seuil de la porte, la petite marquise s'est ravisée; le vicomte, furieux, s'est retiré dans ses terres. Le lendemain, qui voit-il arriver? La petite marquise. Ils se précipitent avec transport dans les bras l'un de l'autre; ils murmurent avec ravissement le *duettino* anglais que j'ai cité : « *For ever!.. — For ever! and nothing can prevent me being yours...* » Puis la petite marquise rappelle au vicomte les galanteries passionnées qu'il a prodiguées pendant dix mois : « Vous rappelez-vous ce que vous me disiez quand vous me faisiez la cour?.. — Et que vous vous moquiez de moi! » interrompt-il par un doux reproche. Elle lui ferme gentiment la bouche : « Oh!.. oh!.. Il devait durer toute la vie, votre amour, toute la vie... » Voilà bien le : « Partons au bout du monde! » de ce pauvre duc de Beaulieu. Mais Boisgommeux n'attend pas que nous nous moquions de ses ardeurs; il nous prévient et s'écrie, par une exagération mi-candide, mi-plaisante : « Et l'éternité donc! A quoi devais-je l'employer, l'éternité? — A vous souvenir que vous m'aviez aimée. » — La marquise poursuit: « Si vous étiez libre, me disiez-vous, si rien ne nous séparait l'un de l'autre, si nous pouvions vivre tous les deux tout seuls, enfermés dans notre amour!.. »

Boisgommeux interrompt encore : « Oui, malheureusement, c'est un rêve. — Eh bien! ce rêve va devenir une réalité. — Pas possible! — Jamais je ne partirai d'ici, jamais, jamais! — Vous badinez? — Pas le moins du monde; qu'est-ce que vous en dites? » D'étonné il devient grave : « C'est un nouveau point de vue, voilà ce que j'en dis; c'est un nouveau point de vue. »

Devinez-vous derrière ce personnage l'ironie de l'auteur, qui le juge en le faisant parler? Ainsi, par grâce singulière, il n'est ni odieux à l'improviste ni mal à propos ridicule, mais quasi naïf et subtilement comique. Ce compromis, que l'écrivain glisse en douceur et que le public admet facilement, sauve le scabreux de la pièce; la scène capitale, sur ce pivot d'une pointe si fine, tourne le plus joliment du monde.

La marquise est une étourdie, mais une petite femme qui n'a pas plus de vice que de solide vertu. Au premier acte, elle a raconté comment, à la porte du logis clandestin, sur le point de tirer le cordon de sonnette bleu de ciel, — couleur de ses rêves! — elle a revu en un clin d'œil toute sa vie passée, « son enfance heureuse et libre dans les grandes allées du parc, son couvent, son entrée dans le monde, ses premiers triomphes de jeune fille... Tant d'espérances! tant d'aspirations! Tout cela pour arriver à quoi? A se trouver au troisième étage d'une maison obscure!.. » Ce qui a choqué l'instinct de la petite marquise et averti sa conscience, c'est la vulgarité de la faute et de ses conditions matérielles plutôt que sa laideur morale. La maison obscure était située rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré; pour y venir, il avait fallu prendre trois fiacres; dans l'escalier, un marmiton portait un vol-au-vent sur sa tête; il a demandé : « C'est-y pas ici Mme Margotin? » La petite marquise s'est enfuie, mieux éclairée sur les vilenies de l'adultère que cette autre Parisienne dont il est parlé dans *Froufrou*, qui s'était laissé surprendre par son mari entre les quatre murs d'une chambre meublée de la rue du Petit-Hurleur, et quels murs! Garnis d'un papier où l'on voyait deux ou trois cents Poniatowski pareils sauter à cheval dans l'Elster! La petite marquise, comme Boisgommeux, est bien de son temps; elle n'a pas cette passion qui éclaire les escaliers obscurs et change les papiers peints en tapisseries féeriques. D'autre part, elle n'est rien moins que perverse, et ne laisse pas que de vouloir vivre honnêtement, même dans l'adultère. A peine assise chez Boisgommeux, elle tire de son sac sa guipure pour travailler au coin du feu, et le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes* : « Vous me la lirez? dit-elle à Max. — Toute la vie! — Oui, toute la vie!.. Ah! je peux bien le dire maintenant... Jamais, s'il avait fallu être à la fois à mon mari et à vous, jamais je n'aurais consenti... » Elle se cache pudiquement la tête dans la poitrine du vicomte, et balbutie en rougissant : « Je n'aurais pas pu!.. »

Rappelons, à ce propos, qu'au premier acte, quand la marquise a dit à Max : « Singulier amour qui consentirait à partager avec un mari!.. »

Max a répondu simplement, avec cette candeur particulière que lui prête l'auteur : « Puisque c'est l'usage ! » Ainsi donc ces « aveux impossibles » au duc de Beaulieu, le vicomte de Boisgommeux peut les faire. « Mais, conclut la marquise, maintenant qu'il n'y a plus que moi, maintenant que c'est vous, en quelque sorte, qui êtes mon mari... — Ah ! fait Max, un peu gêné dans ce nouveau rôle et vexé par ce nouveau titre. — A vous, maintenant, à vous ! à vous ! — Oui, répète-t-il, à moi ! à moi ! » et il s'efforce manifestement de se convaincre de son bonheur. La marquise voit l'effort : « Qu'avez-vous ? demande-t-elle. Est-ce que, par hasard, vous ne seriez pas ravi ? — Pas ravi, répond-il, quand vous faites pour moi... beaucoup plus que je n'aurais demandé ! Pas ravi... quand vous me faites tant de sacrifices !.. Car m'en faites-vous, mon Dieu ! m'en faites-vous ? Votre situation dans le grand monde, votre réputation... — Tout, tout... — C'est beaucoup peut-être ! »

Sent-on percer encore, à travers la naïveté du personnage, la raillerie secrète de ceux qui le gouvernent ? Par le petit trou qu'elle fait, se soulagent les exigences morales du public. Impunément, Boisgommeux va redire tout ce que disait naguère, à son grand dommage, l'infortuné duc de Beaulieu ; et ne doit-il pas le redire ? Les situations pareilles portent les mêmes mots, comme des arbres pareils portent les mêmes fruits : « Ainsi, soupire l'amant résigné, nous allons vivre tous les deux ? Qu'est-ce que nous ferons ? — Nous irons en Suisse... — Oh ! la Suisse en hiver ! — Nous irons en Italie... à Venise... — J'attendais Venise... » Il continue de se déclarer ravi, mais il interroge la marquise sur les conventions qu'elle a faites avec son mari. « Les plus simples du monde... Mon mari m'a redemandé sa liberté et m'a rendu la mienne. » Alors Boisgommeux éclate et la verve de l'écrivain se donne un libre cours : « Il vous a rendu ?.. — Ma liberté, ma liberté tout entière. — Mais il n'a pas le droit !.. Certainement non, il n'a pas le droit !.. Ah ! bien, ce serait joli, si le jour où il a envie de se débarrasser de sa femme, un mari n'avait qu'à lui dire : Vous êtes libre !.. et si la femme, après cela, n'avait qu'à s'en aller tomber chez un pauvre jeune homme !.. — Oh !!! » — La marquise s'indigne ; mais, au lieu de nous indigner avec elle, nous rions d'un excellent rire, parce que nous reconnaissons, en écoutant les paroles du héros, le timbre ironique de l'auteur. « Oui, déclare Boisgommeux, il y a de ces responsabilités devant lesquelles un gentleman... — Des phrases, tout cela ; des phrases... Vous ne m'avez jamais aimée ! — Je vous ai aimée en homme du monde ! » Voilà derechef ce mot, caractéristique du personnage ; MM. Meilhac et Halévy ont pris soin, pour cette reprise, d'en marquer plus encore le sens par une étourderie nouvelle qu'ils prêtent à Boisgommeux : « Vous m'en voulez, s'écrie le vicomte, vous m'en voulez, pourquoi ? Parce qu'au lieu de penser exclusivement à vous, je pense exclusivement à moi ! »

C'est l'égoïsme foncier de l'homme dans l'adultère que ce héros de fantaisie met à nu. Le moyen de lui reprocher cet égoïsme? La façon même dont il refuse, à l'occasion, de l'exprimer, est la façon la plus piquante d'en convenir. Quand la marquise, à la fin de cette scène, le presse d'avouer qu'elle l'assommerait en restant plus longtemps: « Non, fait-il, je ne le dirai pas;.. je suis trop bien élevé... » Lorsqu'au troisième acte, il va se représenter chez elle et implorer son pardon, comme elle se récrie et s'inquiète, par manière de raillerie, s'il ne demande pas autre chose : « Non, répond-il, je ne suis pas assez maladroit pour demander autre chose aujourd'hui. » Comment ne pas désarmer devant la bonne grâce qu'il met à lever, en souriant, son masque? Le public lui pardonne, et il devine que la marquise fera de même. Au baisser du rideau, le mari, la femme et le tiers rentrent dans cette salle à manger d'où, au commencement de la pièce, on les a vus sortir. Cette fois, le ménage à trois paraît constitué suivant les usages mondains et sans scandale; si la petite marquise accepte l'amour du vicomte, elle sait ce qu'elle prend : il n'y a plus de malentendu. « Le législateur, a dit Boisgommeux au marquis, n'a pas interdit aux gens mariés de faire des bêtises; mais il a décidé qu'en pareil cas, le mari doit aller en ville! — Tandis que la femme, a repris la marquise, doit rester chez elle! »

Ainsi l'adultère se met en route, mais sans tapage, et selon « le train ordinaire de la vie : » Sainte-Beuve serait content. Les auteurs achèvent leur comédie sans nulle fatuité de sermonnaires. Pourtant ne vaut-elle pas un sermon? Le vice de l'homme s'y trouve dénoncé plus clairement, à mon avis, qu'en aucun ouvrage de ce demi-siècle, avec plus de justice qu'en la plupart, et, si nous nous souvenons des *Deux Sœurs,* avec plus de succès : ai-je montré par quel artifice? MM. Meilhac et Halévy obtiennent du public qu'il laisse intervenir leur malice dans les discours d'un personnage, pour le confesser, et, par le tour même de cette confession, le juger. Il m'a paru plus curieux de signaler, à propos de *la Petite Marquise,* ce rare procédé, que de louer l'habile manière dont la pièce est composée, la fantaisie qui abonde dans les rôles du marquis et de la soubrette, ou, pour m'attacher à cette reprise, la verve de Mlle Magnier, le naturel de M. Noblet, et la finesse de M. Saint-Germain. *La Petite Marquise* restera comme le chef-d'œuvre d'un genre qui peut aller plus loin, en certaines matières, que tout autre, et que j'appellerai, faute d'une définition meilleure, la comédie ironique.

LOUIS GANDÉRAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

Une singulière partie est engagée au moment présent en France, et s'il ne s'agissait des plus graves intérêts, peut-être de l'avenir du pays, le spectacle ne laisserait pas d'être piquant. Oui, à la condition de se souvenir du conseil de M. Thiers, de ne rien prendre au tragique, mais de ne pas prendre les choses trop à la légère, on pourrait se donner la satisfaction de suivre les mouvemens de l'échiquier, de compter pour ainsi dire les coups, et de se demander à qui restera la victoire dans cette partie assez embrouillée que le gouvernement lui-même a engagée, dont l'enjeu est le choix d'une politique. Le ministère, il est vrai, s'est arrangé pour s'assurer un premier avantage par le débat un peu précipité, un peu impatient, qui s'est ouvert dès le début de la session sur les affaires de Tonkin et sur nos relations avec la Chine. Il a joué avec une certaine hardiesse en allant au-devant du combat, en défiant ses adversaires, et il a enlevé le dénoûment avec une dextérité qui n'est pas sans reproche, par la production d'un document d'une origine au moins équivoque. Il a réussi, il a eu, du premier coup, la majorité parlementaire qu'il cherchait, mais les discussions de ce genre sont le plus souvent dominées par des considérations d'honneur ou d'intérêt national, et les témoignages de confiance restent pour ce qu'ils valent. Quel que soit ce premier vote, le ministère n'a point évidemment cause gagnée ; le débat sur le Tonkin et sur la Chine n'est qu'une escarmouche préliminaire, un prologue plus ou moins heureux. La question n'est pas précisément là ; elle est dans la politique tout entière, dans l'interprétation pratique du discours de M. le président du conseil au Havre, du discours plus récent de M. le ministre de l'intérieur à Tourcoing ; elle est dans la direction générale que les principaux

membres du cabinet semblent vouloir donner aux affaires du pays, qu'ils ont encore à faire accepter, et c'est ici que la partie reste plus vivement engagée, plus animée, peut-être plus obscure et plus indécise que jamais.

Le fait est, que jusqu'ici, à en juger par les manifestations de toute sorte, par le langage et par les actes de tous ceux qui ont un rôle dans cette étrange partie, la situation n'est rien moins que claire. Nous tous qui sommes réduits à attendre ce que les grands joueurs du moment feront de nous, nous cheminons dans l'ombre, et nous demanderions volontiers, nous aussi, « un peu de lumière. » La lumière est faite désormais, assure-t-on ; la politique ministérielle a gagné la partie, elle a trouvé la majorité « la plus puissante, la plus homogène » qui ait jamais existé. Voilà qui est au mieux ! Qu'en est-il cependant ? Comment explique-t-on tant de contradictions qui éclatent aujourd'hui et dans les discours et dans les actes.

M. le président du conseil, nous en convenons, s'est exprimé avec une certaine énergie, avec une certaine apparence de résolution au Havre ; il a eu le ton et l'accent d'un homme décidé à en finir avec toutes les ambiguïtés. Il a parlé d'un « abîme » qui se serait creusé entre la république modérée, dont il se disait le représentant, et le radicalisme révolutionnaire; il a déclaré la guerre aux radicaux en opposant à leur drapeau un drapeau de modération et de sagesse. M. le président du conseil a si bien fait qu'on a pris son discours pour le manifeste d'une politique. M. le ministre de l'intérieur, à son tour, est allé, il n'y a que quelques jours, à Tourcoing, et il s'est piqué d'émulation, confirmant et accentuant de son mieux le langage du chef du cabinet contre les fractions extrêmes. Il n'a point hésité à avouer que, dans ces dernières années, « à certaines heures, on a pu se demander si, par un parti-pris de condescendance, de faiblesse, de chevalerie pour ainsi parler, on n'avait pas permis à des minorités impuissantes d'exercer sur la direction générale des affaires comme une inflexion et de lui imprimer comme une *faussure*... » Ce n'était pas sans doute la peine d'imaginer un mot baroque pour exprimer une idée juste. N'importe, avec ou sans *faussure*, M. Waldeck-Rousseau a dit leur fait à tous ceux dont la politique turbulente ne conduit qu'à une « stérilité funeste, » et il s'est fait un devoir d'exalter M. Jules Ferry pour avoir « dénoncé ce pacte de condescendance dont le résultat le plus clair était, pour le gouvernement, de paraître solidaire d'une certaine opposition. » Le jeune ministre de l'intérieur n'a même pas ménagé aux radicaux les traits d'une raillerie froide et acérée. Bref, le discours de Tourcoing n'est sûrement pas fait pour combler « l'abîme » dont avait parlé avant lui le discours du Havre. Jusque-là, c'est fort bien, on commencerait presque à voir se dessiner une intention de gouvernement modérateur ; mais, d'un autre côté, voici M. Paul

Bert, qui est un des chefs de cette majorité « puissante et homogène » dont a parlé M. le ministre de l'intérieur, qui a été appelé ces jours derniers à présider un des principaux groupes de la chambre, voici M. Bert qui prend la parole. Il ne veut pas, lui, qu'on parle d'un « abîme, » et comme le nouveau président de l'Union républicaine est un réaliste de la politique, il appelle cet « abîme » un « fossé ! » Il ne veut pas qu'il y ait de « fossé » entre les républicains. Il ne se refuse pas à maltraiter ou à laisser maltraiter les exaltés du radicalisme et même à les exclure du pouvoir, à la condition pourtant qu'on les ménage, qu'on les considère comme une avant-garde un peu impatiente dont les vœux peuvent être « prématurés » sans cesser d'être « légitimes. » Plus que jamais, d'ailleurs, il est pour la politique de secte, et il ne connaît de vrai républicain que « le démocrate anticlérical. » C'est le refrain invariable ! Après quoi, M. Paul Bert, qui se pique d'être un bon ministériel, couronne sa harangue en ajoutant : « Les actes antérieurs et les déclarations récentes du gouvernement nous donnent la certitude qu'il apprécie comme nous les exigences de la situation. » De sorte qu'on en revient toujours à cette question : Où est la vérité ? Qui représente cette majorité « puissante et homogène » que M. le ministre de l'intérieur glorifiait l'autre jour ? Est-ce le gouvernement, avec ses déclarations de guerre au radicalisme extrême ? Est-ce M. Paul Bert, avec ses étroites et âpres passions de sectaire, avec le programme qu'il prétend imposer au cabinet, et qui ne serait que la continuation du « pacte de condescendance ? » A qui restera le dernier mot ?

Rien certes de plus fier que le langage de M. le ministre de l'intérieur répétant après M. le président du conseil que « le premier soin d'un grand pays doit être de constituer un gouvernement durable, ayant une politique très claire, ne demandant point l'existence et la durée à des combinaisons éphémères, disant nettement ce qu'il veut et ce qu'il entend faire. » M. Waldeck-Rousseau en parle bien à l'aise, et il résout la question par la question. L'embarras est justement de créer « ce gouvernement durable » dont il parle, qui n'a été jusqu'ici que dans des mots, et la difficulté du problème n'est pas seulement dans une majorité dont M. Paul Bert représente pour le moment une des fractions, elle est peut-être aussi dans le ministère qui aurait à se mettre d'accord avec lui-même, à conformer plus souvent ses actions à son langage. Les ministres parlent, multiplient les harangues, déclarent la guerre au radicalisme, c'est fort bien ; cela prouve qu'ils ont le sentiment de la gravité croissante de la situation, qu'ils ont fini par comprendre le danger d'un système d'agitation, d'imprévoyance et de faiblesse qui a tout compromis, qui a préparé peut-être de redoutables crises. En réalité cependant, que font-ils pour résoudre le problème dont ils se montrent si préoccupés dans leurs discours, pour rendre

au pays cette politique plus rassurante et ce gouvernement durable dont ils sentent la nécessité? Ils résistent ou ils essaient de résister sur quelques points, il est vrai; le plus souvent ils évitent de trop s'engager de peur de paraître se désavouer. Ils mettent un certain éclat dans leurs ruptures avec les « intransigeans, » et ils ne dédaignent pas de garder des intelligences parmi les complaisans du radicalisme. On dirait que leur ambition se réduit tout simplement à être des révolutionnaires plus décens que les radicaux, à jouer le même air, mais à le jouer mieux, à procéder avec méthode pour arriver par degrés à ce que les diplomates du parti appellent le « but identique. » En d'autres termes, ils passent leur temps à démentir par leurs actes ce qu'ils ont affirmé par leurs discours et à se débattre au milieu des impossibilités qu'ils se créent. C'est en vérité l'histoire du ministère depuis quelques jours, dans un certain nombre d'affaires où il aurait pu assurément éviter des concessions sans profit comme sans prévoyance, mais où il s'est senti lié par une vieille complicité avec les passions et les préjugés anticléricaux dont il subit la tyrannie.

Où était, nous le demandons, la nécessité de cette circulaire par laquelle M. le garde des sceaux a cru devoir remettre en question la messe du Saint-Esprit, qui, jusqu'ici, a inauguré ou accompagné tous les ans la rentrée des cours de justice et des tribunaux de tout ordre? C'était une vieille tradition que tous les gouvernemens réguliers ont respectée et qui, par un privilège singulier, avait même paru échapper aux violentes contestations des polémiques de parti. Les grands réformateurs radicaux eux-mêmes, probablement occupés de plus importantes besognes, avaient à peu près oublié d'organiser une campagne pour l'abrogation de cet usage consacré; ils n'y avaient pas trop pensé. C'est bien gratuitement et en signe de bonne volonté qu'on s'est cru obligé de leur offrir cette vulgaire satisfaction. M. le garde des sceaux, à la vérité, n'a point supprimé de sa propre autorité, d'une manière générale et absolue, la messe du Saint-Esprit; il a laissé aux cours et aux tribunaux la liberté de la supprimer selon leur fantaisie, et, par une conséquence assez naturelle, puisqu'il n'y avait plus de cérémonie officielle uniformément ordonnée, M. le ministre de la guerre, à son tour, a cru devoir donner des instructions aux commandans de corps d'armée pour retirer tout appareil militaire à la solennité de la rentrée des tribunaux. Quelques saluts militaires ou quelques coups de tambour de plus ou de moins ne sont pas, si l'on veut, une affaire. Ce qui est plus grave, c'est l'idée même qui a inspiré cette mesure, c'est cette suppression ou cette tentative de suppression d'un vieil usage digne de respect. Cette messe du Saint-Esprit, accompagnée d'un certain appareil militaire, avait assurément sa signification. C'était une manière de maintenir le prestige de la justice, de relever aux yeux de tous l'importance de l'institution judiciaire. Que M. le

garde des sceaux l'ait voulu ou qu'il ne l'ait pas voulu, il a fait ce qu'il a pu pour diminuer cette importance et ce prestige; il l'a fait tout juste au moment où l'on aurait cru qu'il devait se préoccuper de montrer que rien n'était changé dans les traditions judiciaires par cette violente et cruelle épreuve de l'épuration à outrance à laquelle la magistrature française vient d'être soumise : il a pris un singulier moyen pour recommander ses nouveaux magistrats en les introduisant dans ses prétoires.

Et voyez comment les mauvaises inspirations, les actes équivoques ont toujours des conséquences imprévues ! On n'a cessé de répéter que par la prétendue réforme judiciaire récemment accomplie, par cette vaste entreprise d'épuration, on se proposait surtout de bannir la politique des affaires de la justice. La première conséquence de la mesure par laquelle M. le garde des sceaux a voulu inaugurer le règne de sa magistrature nouvelle a été, au contraire, de ramener dans le domaine de la justice la politique avec ce qu'elle a de plus criant et de plus anarchique. Que s'est-il passé, en effet? Les cours et les tribunaux ont usé de la faculté qu'on leur laissait de maintenir ou de supprimer cette malheureuse messe du Saint-Esprit; les uns l'ont maintenue, les autres l'ont supprimée sans façon. La cour de cassation et la cour d'appel de Paris ont donné l'exemple de la fidélité à l'ancienne tradition; quelques cours, plus complètement épurées sans doute ou plus jalouses de répondre aux vœux secrets de la chancellerie, se sont dispensées de respecter le vieil usage. Bien mieux, il y a des villes, même des villes importantes, où le tribunal a repris ses travaux sans aucune cérémonie religieuse et où les avocats se sont rendus en corps à une messe du Saint-Esprit demandée par eux. De sorte qu'au lieu de rétablir la paix, comme on le prétendait, on a ravivé la guerre, les divisions. On n'a pas banni des prétoires les passions politiques, on y a fait entrer avec éclat les passions religieuses. Le monde judiciaire s'est trouvé brusquement, ostensiblement partagé en deux camps, le camp de ceux qui ont assisté à la messe du Saint-Esprit et le camp de ceux qui n'y ont pas assisté. Va-t-on maintenant recommencer l'épuration à l'égard des cours et des tribunaux suspects de cléricalisme pour être allés à la messe? Voilà le beau résultat qu'on a préparé, et tout cela sans raison sérieuse, sans nécessité pressante, uniquement pour avoir l'air de ne pas discontinuer la guerre aux influences cléricales, pour complaire à quelques radicaux incessamment occupés à effacer jusqu'au dernier vestige du passé ou des traditions religieuses dans les institutions! M. Martin-Feuillée peut se flatter d'avoir fait une brillante campagne avec sa circulaire, et surtout d'avoir merveilleusement inauguré le règne de la magistrature née des décrets d'épuration.

Le malheur est que gouvernement et républicains plus ou moins

avancés de la majorité perdent tout sang-froid et semblent possédés d'une sorte d'idée fixe ou de manie toutes les fois qu'ils se trouvent en présence d'un intérêt religieux, d'une influence d'église, de tout ce qui leur rappelle qu'il y a, en France, des cultes reconnus, qui ont leurs traditions, leurs droits, leur existence légale. Qu'il s'agisse d'une messe du Saint-Esprit, des écoles, d'un crédit affecté à l'entretien de quelques édifices religieux, des bourses ou des maisons attribuées à des séminaires, des palais épiscopaux ou du traitement d'un cardinal, ils ne peuvent contenir leur impatience d'hostilité et de destruction. Ils poursuivent en sectaires la plus dangereuse ou la plus puérile des guerres, et lorsque le gouvernement lui-même a donné tant de gages de cette « condescendance » dont a parlé M. le ministre de l'intérieur, lorsque, par ses actes et par ses faiblesses, il se montre toujours prêt à être un complice, comment ces passions maladives ou ridicules ne se sentiraient-elles pas encouragées? Entre les radicaux extrêmes et les républicains qui se disent des politiques, il n'y a d'ailleurs qu'une différence, c'est que les premiers vont droit au but sans craindre de tout supprimer d'un seul coup, tandis que les autres prétendent se servir du concordat pour ruiner en détail tout établissement ecclésiastique, pour rendre la vie impossible à l'église catholique. Ceci est la théorie avouée de M. Paul Bert et de ses amis, qui ont déjà imposé au gouvernement assez de violences pour ne pas désespérer de lui faire accepter leur système jusqu'au bout, et qui saisissent toutes les occasions où ils peuvent hâter la réalisation de leurs desseins. Demain ce sera le budget qui servira de prétexte; hier c'est la loi municipale qui a été l'occasion impatiemment saisie.

Il y a déjà assez longtemps que cette loi municipale est en travail; elle forme tout un code nouveau. Elle a été étudiée avec soin, et elle est défendue avec autant de zèle que d'esprit politique par le rapporteur, M. de Marcère, qui en a fait son œuvre. Elle a été l'été dernier l'objet d'une discussion partielle qui a été reprise ces jours passés et qui est maintenant arrivée à son terme après bien des péripéties. Dans la pensée de ceux qui l'ont conçue, qui l'ont préparée, ce n'était évidemment qu'une loi d'organisation municipale, et c'est pourtant dans une œuvre de ce genre que M. Paul Bert a voulu, à la dernière heure, inscrire une nouveauté inattendue, comme pour prouver qu'on pouvait tout mettre dans une loi municipale. M. Paul Bert, toujours avec son idée fixe de sectaire, a proposé tout simplement un article additionnel qui aurait abrogé « toute disposition législative ou autre affectant ou obligeant d'affecter soit à des services du culte, soit à des établissemens religieux, des immeubles appartenant aux communes. » Par grâce et pour la forme, les affectations strictement prescrites par le concordat restaient réservées. L'intention était claire; le lendemain du vote de cette disposition, les municipalités composées de

radicaux avaient un moyen nouveau de poursuivre la guerre contre l'église par la dépossession. Vainement le rapporteur a fait observer que c'était vraiment extraordinaire de procéder ainsi, d'introduire dans une loi municipale des dispositions toutes politiques touchant à une affaire aussi délicate, qu'il s'agissait ici des rapports de l'église et de l'état; M. de Marcère n'a point été soutenu par le gouvernement, et comme la proposition remuait la fibre sensible de la majorité républicaine de la chambre, elle a été aussitôt prise en considération. Une fois de plus, on avait manifesté contre le cléricalisme! Seulement alors on a commencé à s'apercevoir que l'article de M. Paul Bert allait créer toute sorte de difficultés pratiques à peu près insolubles, qu'il soulevait étourdiment les plus graves questions législatives, politiques, judiciaires, contentieuses. Comment tenir compte de ces difficultés, que les hommes sérieux ne pouvaient méconnaître, et donner en même temps quelque satisfaction au vote de la chambre? On s'est tiré d'affaire comme on a pu par une de ces transactions qui ne décident rien, qui peuvent prêter à toutes les interprétations. La commission et le gouvernement se sont entendus sur une rédaction nouvelle, qui n'est, après tout, qu'une atténuation de la proposition primitive, et que M. l'évêque d'Angers a pu encore caractériser avec quelque raison en disant que c'était la spoliation facultative à la place de la spoliation obligatoire proposée par M. Paul Bert.

La vérité est qu'on a mis dans la loi municipale ce qui ne devait pas y être, que la question des rapports de l'église et de l'état est assez grave par elle-même pour n'être point confondue avec une simple question d'attribution communale; et la faute du gouvernement est de n'avoir pas prévenu ces confusions, ces difficultés par son attitude, de n'avoir pas soutenu dès l'origine le rapporteur de la commission. S'il avait pris position avec plus de netteté, dès la première heure, sans laisser aux esprits le temps d'hésiter, il aurait pu peut-être, d'accord avec M. de Marcère, arrêter la chambre en lui montrant que cette prise en considération qu'on lui demandait ne pouvait être qu'un danger ou une vaine manifestation. Il a hésité et il a laissé passer un vote qui n'est qu'un embarras pour lui, une faute pour la chambre et une anomalie de plus dans la loi municipale. Le plus sûr pour lui était d'avoir une opinion et de la soutenir avec résolution au moment voulu au lieu de l'exprimer tardivement. M. Paul Bert, lui, est du moins logique dans cette haine des choses religieuses dont il se fait l'organe aussi fatigant qu'obstiné. Lorsqu'il invoque, en bon apôtre, le concordat, il ne déguise guère qu'il s'en moque, qu'il ne s'en sert que pour s'en faire une arme contre l'église en attendant de l'abolir définitivement. Lorsqu'il fait ses propositions, il ne cache pas que c'est une stratégie pour cerner l'ennemi, le cléricalisme, pour préparer la séparation de l'église et de l'état. Il l'a répété l'autre jour devant la chambre. Est-ce là l'opi-

nion, la tactique du gouvernement? Il n'y paraît pas, puisque M. le garde des sceaux a déclaré devant la commission municipale qu'il n'envisageait pas comme M. Paul Bert l'application du concordat. « M. Paul Bert, a-t-il dit, veut l'appliquer d'une façon rigoureuse, à la lettre; le gouvernement estime au contraire qu'il faut appliquer le concordat dans son esprit, qui n'est point évidemment un esprit de guerre, mais de paix... » S'il en est ainsi, pourquoi le gouvernement ne le dit-il pas sans détour quand il le faut? Ce qu'il aurait de mieux à faire pour sa propre sûreté, comme pour le bien du pays, serait de s'inspirer dans sa conduite de la seule politique juste et prévoyante, au lieu de paraître toujours pactiser à demi avec des passions qu'il ne réussira pas sûrement à apaiser par ses complaisances, qui ne peuvent être qu'une menace croissante pour la paix publique comme pour tout gouvernement.

Que demande-t-on, après tout, au ministère? On n'en est point certes à exiger de lui des actions extraordinaires, des succès merveilleux; nous ne sommes pas si difficiles; nous sommes payés, en France, pour être plus modestes dans nos vœux. On demanderait tout simplement au ministère d'être autant que possible un gouvernement de mesure et de raison, de s'éclairer à la lumière de cette expérience qui se déroule depuis quelques années et qui a été déjà fertile en mécomptes, de ne pas se croire obligé, pour servir un faux idéal républicain, de livrer à des fantaisies et à des passions de parti la paix religieuse, les finances, l'administration, la magistrature, ce qui reste de la grandeur militaire du pays. On pourrait lui demander de mettre dans ses actes un peu de la politique qu'il met dans ses discours et d'être un peu plus souvent d'accord avec lui-même, comme aussi de savoir se dégager des solidarités périlleuses. — Ce n'est point si aisé, dira-t-on ; ce n'est pas dans tous les cas impossible, et la meilleure preuve que le ministère peut, quand il le veut, soutenir avec quelque succès des idées justes même devant la chambre telle qu'elle est, c'est ce qui vient d'arriver à l'occasion de cette question de l'organisation communale de Paris, qu'il a fallu enfin aborder dans la discussion municipale. Ici le gouvernement n'a point hésité et il a obtenu qu'on ne prît en considération ni un amendement proposant toute une autonomie communale parisienne, ni même un simple projet limité à l'institution d'une mairie centrale pour Paris. M. le ministre de l'intérieur a eu raison de tout : des développemens plus captieux que décisifs d'un nouveau député, M. Sigismond Lacroix, de la parole spirituelle et aimable de M. Anatole de la Forge, du long discours d'un ancien préfet de la Seine, M. Ch. Floquet. Il a réussi parce qu'il s'est montré résolu, parce qu'il avait aussi pour lui et toutes les considérations de prévoyance politique et l'expérience municipale que Paris a sous les yeux depuis quelques années.

Assurément, la question même de l'organisation parisienne n'est

point résolue par ce dernier débat; elle reste ce qu'elle était, elle reviendra inévitablement, d'autant plus que la situation telle qu'elle existe aujourd'hui n'a précisément rien de bien flatteur, ni de complètement plausible, ni sans doute de définitif. Il y a du moins quelques faits qui se dégagent de cette discussion récente et que M. le ministre de l'intérieur a su habilement résumer en dissipant tous les mirages. Lorsqu'on s'évertue sans cesse à revendiquer pour Paris les conditions de toutes les villes de France, ce qu'on appelle de ce beau nom de droit commun, on croit certainement dire une chose assez naturelle, et c'est en vérité tout ce qu'il y a de plus extraordinaire. On ne s'aperçoit pas que le droit commun a nécessairement ici une application particulière et exceptionnelle par cette raison bien simple, évidente, frappante, que Paris n'est point une cité ordinaire. Paris a eu sans doute autrefois son caractère municipal; il y a longtemps qu'il s'est métamorphosé pour devenir ce qu'il est désormais, la cité où tout se concentre, — pouvoirs publics, cour supérieure de justice, établissemens scientifiques, institut, puissances financières, marché des capitaux, — en un mot une ville identifiée, pour ainsi dire, avec l'état. On l'a dit avec vérité : beaucoup de villes françaises ont certes leur importance et leur éclat avec leurs intérêts, et elles n'ont rien d'incompatible avec l'idée d'une large organisation municipale; par sa position, par son rôle, Paris dépasse cette mesure commune à tant d'autres cités. Seul entre toutes les villes de France, Paris exerce en certains momens une véritable prépondérance politique et peut même décider d'une révolution par voie d'insurrection populaire ou de coup d'état. Par la puissance des intérêts économiques, financiers, industriels ou commerciaux qu'il concentre en lui-même, il peut avoir une influence décisive sur le mouvement du travail et de la production du pays tout entier. Est-ce qu'on peut imaginer sérieusement tout cet ensemble de forces et d'intérêts régi par un simple pouvoir local, de quelque nom qu'on veuille le nommer? Ce pouvoir n'est qu'un mot, ou il devient fatalement exorbitant. En réalité, cette autonomie communale qu'on propose, c'est une république parisienne dans la république française. Ce maire central qu'on demande, c'est un chef qui ressemblerait à un président ayant ses ministres, son conseil, sa police et presque son armée, disposant de plus de vingt mille employés, puisant dans un budget de plus de 200 millions, représentant une force exécutive, avec lequel tout gouvernement aurait à compter. Ce qu'on appelle le droit commun, ce serait un état dans l'état, un organisme absolument exceptionnel et démesuré.

Il faut en prendre son parti : Paris a les avantages d'une des plus grandes capitales du monde, il en a aussi les charges, et il subit les conditions de la position que l'histoire, que les événemens lui ont créée. Une de ces conditions pour Paris est d'être nécessairement sou-

mis à un régime spécial assez différent du régime de toutes les autres villes. Est-ce qu'on n'a pas, d'ailleurs, sous les yeux un commencement d'expérience : cet essai d'autonomie communale qui s'est fait depuis quelques années? Ce conseil municipal dont Paris jouit aujourd'hui a pu administrer, gérer avec plus ou moins de succès les intérêts de la cité : c'est, dans tous les cas, ce qui l'occupe le moins. Depuis qu'il existe, il a passé son temps à se faire un rôle de pouvoir politique, à entrer à tout propos en conflit avec l'état, à supprimer le budget de la préfecture de police, à mettre ses fantaisies de parti et de secte dans toute l'administration d'une ville de plus de deux millions d'âmes, dans l'enseignement, dans la bienfaisance, dans les services hospitaliers. Il s'est donné la satisfaction d'avoir une opinion sur la séparation de l'église et de l'état, et récemment encore il délibérait sur la reconstitution de la garde nationale. Aujourd'hui l'expérience est faite et la manière dont le conseil parisien a entendu jusqu'ici la vie municipale n'a peut-être pas peu contribué à décider le vote de la chambre contre tous les projets d'autonomie ou d'indépendance locale qui lui ont été présentés. Si le conseil municipal eût exercé ses droits avec plus de mesure et de bon sens, on aurait eu peut-être encore quelques scrupules. A l'heure qu'il est, on n'a plus hésité, on s'est rendu sans effort à toutes les raisons que M. le ministre de l'intérieur a exposées avec une certaine vigueur d'éloquence. Non-seulement on n'a plus hésité, mais on a fini par se demander ce que représentait réellement ce conseil d'aujourd'hui, composé, à quelques exceptions près, d'obscurs séides et placé par une sorte de dérision à la tête d'une ville comme Paris. C'est la seule moralité de ces discussions récentes où le gouvernement n'a eu qu'à montrer quelque résolution pour se délivrer d'une difficulté, pour en finir avec ces fantômes d'autonomie communale et de mairie centrale.

Oui, sans doute, le ministère a eu un succès parce qu'il a combattu sans hésitation, et cela lui prouve tout simplement qu'en faisant acte de prévoyance politique, de virilité parlementaire, il ne court pas de si grands dangers. Si, cette fois encore, il eût procédé comme il l'a fait avec la proposition de M. Paul Bert sur les biens des communes affectés à un service religieux, s'il avait tranquillement laissé prendre en considération l'amendement sur la mairie centrale de Paris, il se serait infailliblement trouvé le lendemain dans un cruel embarras; nul doute qu'un tel vote ne l'eût conduit peut-être assez vite à la déroute définitive. Il s'est sauvé par la résolution. Il se ferait cependant une singulière illusion s'il croyait vivre et durer en résistant un jour dans les affaires de Paris, en se moquant même un peu du conseil municipal, et en se prêtant, d'un autre côté, à toutes les fantaisies, à tous les préjugés anticléricaux, en faisant des discours conservateurs

ou modérés dans ses voyages, et en rachetant ses déclarations par des complaisances nouvelles pour les plus vulgaires passions républicaines. A ce jeu, il peut à peine se promettre quelques succès de circonstance et un lendemain toujours disputé.

Le problème, pour lui, s'il veut gagner la partie engagée aujourd'hui entre toutes les influences avouées ou inavouées, c'est de définir nettement, sans subterfuge, sa politique dans toutes les questions, et surtout de mettre un peu d'ordre, plus de suite et de clarté dans ces affaires extérieures, qui restent peut-être la plus grave de ses difficultés, qui sont certainement une des plus vives préoccupations de la France. Ce qui en est réellement de ces affaires militaires et diplomatiques où le pays se trouve engagé un peu de toutes parts, on ne le sait pas trop, même après le débat qui a ouvert la session et où M. le président du conseil s'est tiré d'embarras par un de ces expédiens de discussion qui ne compromettent assez souvent que ceux qui les emploient. Qu'est-il arrivé, en effet? M. le président du conseil, pressé de dire où l'on en était au Tonkin, dans quels termes nous en étions avec la Chine, a produit tout à coup, au dernier moment, une dépêche de notre envoyé, M. Tricou, annonçant ou laissant comprendre que le gouvernement du Céleste-Empire désavouait ou désapprouvait l'attitude trop peu conciliante de son ministre en Europe, le marquis de Tseng. Malheureusement, dès le lendemain, tout cela a été démenti ou n'a plus eu aucune importance, il n'est plus rien resté des bonnes nouvelles de M. Tricou, du désaveu infligé au marquis de Tseng, et, en définitive, les choses demeurent ce qu'elles étaient militairement et diplomatiquement. D'un côté, l'amiral Courbet est descendu à terre et a décidément pris le commandement du petit corps expéditionnaire que la France a au Tonkin, dans le bas delta du fleuve Rouge; mais il est clair qu'avant d'aller plus loin, avant de s'engager dans des opérations sérieuses, il croit devoir attendre des forces nouvelles, et le gouvernement lui-même vient de demander de nouveaux crédits qui sont peut-être encore bien insuffisans. D'un autre côté, la Chine garde toujours une attitude assez énigmatique, se refusant à toute concession qui permettrait de traiter avec elle, et nos soldats vont rencontrer, non plus ces éternels Pavillons-Noirs, mais les troupes chinoises elles-mêmes à l'attaque d'une des citadelles qu'on veut prendre dans le haut delta. De telle sorte que tout reste provisoirement incertain et obscur. Cette situation sera-t-elle éclaircie par la discussion prochaine sur les crédits qui ont été demandés? Rien ne sera évidemment résolu d'ici là, et le malheur est que le gouvernement ne se soit pas mis en mesure de trancher plus tôt la question militaire pour ouvrir avec la Chine des négociations nouvelles, pour lui offrir une paix fondée sur des faits accomplis.

Le souverain inconvénient de la politique suivie jusqu'ici a été de traîner sans cesse, de ne rien entreprendre qu'à demi et d'engager la France sans idées précises, sans moyens suffisans dans toutes ces affaires qui ne se dénouent jamais, qui finissent par avoir une assez triste influence sur notre position et nos relations en Europe. La vérité est que ces relations sont au moins difficiles et pénibles un peu partout. Que le prince impérial d'Allemagne aille aujourd'hui faire un voyage et rendre visite au roi Alphonse, ce n'est pas là peut-être ce qu'il y a de plus caractéristique dans la situation qui nous est faite en Europe. La France, après la galante réception que ses démagogues ont faite au jeune roi d'Espagne, serait assez naïve de s'étonner que d'autres songent à profiter des indignités révolutionnaires que nous ne savons ni prévenir ni réprimer, que nous pouvons tout au plus réparer sans les faire oublier. Quelque importance qu'ait d'ailleurs, dans les circonstances présentes, le voyage du prince allemand au-delà des Pyrénées, il ne faut rien exagérer. C'est une visite à laquelle les incidens de Paris donnent un certain sens; en réalité, l'Espagne est assez occupée de ses affaires intérieures, elle a assez peu le goût des aventures et elle est même assez fière pour ne songer ni à se jeter dans des alliances continentales, ni à rechercher un protectorat lointain dont elle n'a pas besoin. La visite du prince impérial d'Allemagne restera probablement ce qu'elle est, un acte de courtoisie sans conséquences diplomatiques, sans influence sur l'état du monde. Ce qui serait plus grave, à notre sens, ce serait si toutes ces affaires où nous sommes engagés finissaient par modifier, par refroidir d'une manière sensible et permanente nos relations avec l'Angleterre. Il y a eu, dans ces derniers temps, des incidens pénibles tantôt au sujet de notre entreprise au Tonkin, tantôt au sujet de Madagascar, cela n'est pas douteux. Contre ce danger, il n'y a qu'une garantie, c'est le bon esprit des gouvernemens qui vient de se révéler encore une fois dans le banquet du lord-maire, où notre ambassadeur, M. Waddington, a poussé aussi loin que possible, trop loin peut-être, le désir de plaire aux Anglais, et où M. Gladstone s'est plu à relever le caractère amical du langage de notre ambassadeur, l'importance des relations des deux pays. Après tout, on peut essayer de nouer en Europe bien des alliances qu'on dit pacifiques et défensives. L'alliance de la France et de l'Angleterre est aussi pour la paix du monde une garantie, — et sans doute la plus sûre, la plus efficace.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La baisse appelle la baisse. Chaque valeur est attaquée à son tour, sans raison spéciale, mais seulement sous l'influence de causes générales, et parce qu'un titre qui n'a pas encore fléchi quand tout a reculé autour de lui sollicite nécessairement l'attention des spéculateurs et paraît effectivement trop cher aux capitalistes.

Les titres les plus violemment frappés depuis la dernière liquidation ont été les actions et parts civiles de Suez et les actions des chemins de fer français et étrangers. L'action Suez s'était maintenue jusqu'au 9 aux environs de 2,300. M. de Lesseps devant prononcer un grand discours sur la question du second canal au banquet du lord-maire, les acheteurs comptaient sur d'intéressantes révélations; on annoncerait comme certaine, sinon comme faite, l'entente avec les armateurs anglais. Le discours, imprudemment escompté dans ce sens, a causé une vive déception. La spéculation a dû revendre précipitamment ce qu'elle avait acheté, ne pouvant rien attendre qu'une diminution de tarifs des négociations ainsi engagées. L'action a perdu 140 francs à 2,150, et la part civile a reculé de 1,525 à 1,360. Les Délégations ont été entraînées de 1,270 à 1,250, et la part de fondateur de 840 à 765.

Les conventions conclues entre l'état et les grandes compagnies, et déja votées par la chambre, viennent d'être adoptées par la commission du sénat et le seront au premier jour par cette assemblée. La spéculation n'avait donc plus à escompter cet événement, pour lequel il n'y avait place à aucune incertitude; les cours de compensation du 3 novembre étaient déjà en baisse sur ceux du mois précédent et, depuis le 3 novembre, le recul a été de 60 francs sur le Lyon, de 95 francs sur le Nord, de 50 francs sur le Midi, de 40 francs sur l'Orléans.

Du côté des fonds étrangers, le mouvement de retraite n'est pas moins général, au moins en ce qui concerne ceux qui ne peuvent être mis au premier rang pour le crédit, à côté des fonds américains et des consolidés anglais. L'Italien a fléchi d'un franc à 90 francs; l'extérieure d'un franc à 56 francs; le 4 pour 100 Hongrois d'un franc à 73 fr. 25; le 4 pour 100 Autrichien, de 3/4 pour 100 à 82 1/2; le Russe 1877, de

1/2 pour 100 à 93 1/2; le Turc, de 0 fr. 30 centimes à 9.45; l'Unifiée, depuis le détachement du coupon de 10 francs, a perdu 5 francs à 335. Des bruits politiques ont servi d'explication aux ventes des spéculateurs, qui, tour à tour, ont exploité, pour l'Italie, la retraite probable de plusieurs ministres et un désaccord entre le ministre de la guerre et celui des finances sur le montant des dépenses militaires; pour l'Espagne, le prochain voyage du prince impérial d'Allemagne et la recrudescence de l'agitation républicaine; pour l'Égypte, le retrait partiel des troupes anglaises et une défaite des troupes du khédive dans le Soudan.

Au milieu de cette défaillance à peu près universelle du marché, les rentes françaises se sont distinguées par une tenue relativement ferme; au parquet, le 3 pour 100 n'a reculé que de 22 centimes, et le 4 1/2 de 30 centimes. Au comptant, l'argent n'a cessé d'acheter de la rente et surtout des obligations de chemins de fer, de la Ville de Paris et du Crédit foncier. Cette fermeté est d'autant plus remarquable que des grosses opérations financières sont en préparation. Bien que le rapport général de la commission du budget ne soit pas encore déposé et que l'accord n'ait pu s'établir entre la commission et le ministre des finances, on peut prévoir, d'après les déclarations faites par ce dernier, l'état aura à émettre, dans les premiers mois de 1884, un emprunt de 350 millions.

Mais l'état sera devancé par le Crédit foncier, qui a décidé de mettre en souscription, le 26 du mois courant, 600,000 obligations foncières, rapportant un intérêt annuel de 15 francs, et remboursables à 500 fr. par voie de tirage au sort, dans un délai de quatre-vingt-dix-huit ans. C'est, on le voit, un placement de 4.70 pour 100, en tenant compte de la prime de remboursement. Les souscripteurs auront le droit de se libérer complètement en versant dès à présent le prix total des obligations qu'ils auront souscrites; la petite épargne, qui ne peut souscrire qu'autant qu'elle est assurée de facilités de paiemens avec la faculté de s'en libérer peu à peu : 20 francs en souscrivant, 30 francs à la répartition, 100 francs en juillet 1884, 100 francs en janvier 1885 et 80 francs en juillet de la même année. Les souscripteurs d'obligations libérées toucheront le premier coupon semestriel de 7 fr. 50 le 1er juillet 1884; les souscripteurs d'obligations non libérées jouiront, à partir du 1er janvier, d'un intérêt de 3 pour 100 sur le montant de leurs versemens. Les tirages d'amortissement auront lieu le 22 septembre de chaque année.

Telles sont les conditions générales de cette émission, à laquelle est assuré le concours des grands établissemens financiers de Paris, des trésoriers payeurs généraux et des receveurs particuliers, et dont le succès ne fait doute pour personne.

L'emprunt nouveau que contracte le Crédit foncier est un signe cer-

tain de sa prospérité. Le montant des prêts hypothécaires qu'il a consentis à ce jour s'élève en effet à 1 milliard 820 millions; il dépasse de 200 millions le capital précédemment réalisé par l'émission des obligations foncières en circulation. En outre, de nombreuses demandes de prêts sont en cours d'instruction et ceux qu'on a réalisés en 1883 s'élèvent, dès à présent, à 260 millions. Or, si l'on veut tenir compte que le Crédit foncier n'est, en quelque sorte qu'un intermédiaire entre le capital et la propriété et qu'il prête à celle-ci ce qu'il reçoit de celui-là, on comprendra à quels besoins légitimes répond l'emprunt qu'il contracte aujourd'hui.

Quant à la sécurité du placement qu'il offre à l'épargne, elle n'est pas contestable. Ses obligations, de par les statuts, jouissent de garanties et de priviléges qui les assimilent aux titres de nos fonds d'état. En outre, leur montant ne doit pas excéder le chiffre des prêts consentis; ces prêts eux-mêmes sont faits en première hypothèque sans que leur montant puisse dépasser la moitié de la valeur des propriétés, et ces propriétés, pour être acceptées en gage, doivent avoir un revenu durable, certain, égal au moins à l'annuité que doit servir l'emprunteur. Voilà, certes, des garanties à toute épreuve, qu'augmentent encore le capital social du Crédit foncier, 155 millions entièrement versés, et ses réserves s'élevant à 60 millions.

Pour compléter ces détails, il suffira de rappeler que les titres de ce grand établissement, actions et obligations, sont de plus en plus l'objet de la faveur de l'épargne, ce qui n'est que logique si l'on considère que les derniers bilans ont révélé une augmentation constante et soutenue dans le chiffre des opérations et des bénéfices dès à présent suffisans pour assurer aux actions, en fin d'exercice, un dividende au moins semblable à celui de l'an dernier. Nous ajouterons qu'au début de cette année, le Crédit foncier avait fait une émission dont celle qu'il annonce aujourd'hui est l'exacte reproduction. Les obligations, émises alors à 330 francs, sont cotées à 347.50. Il n'y a aucune raison pour que celles qu'il va émettre n'obtiennent pas, dans le même délai, une égale plus-value.

Ces considérations, tirées de l'étude des documens officiels et de l'expérience du passé, permettent d'apprécier à sa juste valeur l'émission du Crédit foncier; elles autorisent à penser que la confiance dont jouit cet établissement, est méritée, et qu'en répondant à son appel, séduits avec raison par les avantages qu'il leur offre, les capitaux de l'épargne ne s'exposeront à aucune déception.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LA VEUVE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

En l'année 1868, l'enseigne Robert de La Pave, jeune officier de grand avenir, passait lieutenant de vaisseau. Presque en même temps, Maurice du Pas-Devant de Frémeuse, son camarade et son ami d'enfance, était promu capitaine d'artillerie. La divergence de leurs carrières avait souvent séparé ces deux jeunes gens, mais sans relâcher les liens de leur intimité ; tous deux pleins d'honneur, ils ne se ressemblaient, du reste, en rien, et ne s'en assemblaient que mieux, malgré le proverbe. Robert de La Pave, après avoir été un enfant violent, turbulent et généreux, était devenu un homme énergique, passionné, enthousiaste. Il était de sa personne brun, carré, vigoureux, brusque, avec des yeux noirs flamboyans. Il semblait que ce robuste marin eût facilement cassé en deux sur son genou son camarade de Frémeuse, qui avait une taille de demoiselle. La tâche, toutefois, eût été plus malaisée qu'elle ne le paraissait. Sous son apparence un peu frêle, le jeune capitaine d'artillerie cachait des nerfs fortement trempés et un cœur qui ne l'était pas moins. Il était entré dans l'artillerie par goût en sortant de l'École polytechnique. Élégant et doux d'aspect, l'œil bleu, la moustache fine et fauve, il ne s'animait qu'au milieu du fracas de ses canons, et son

charmant visage prenait alors des airs terribles d'archange combattant. Du reste, il n'était pas d'un tempérament démonstratif; dès l'enfance, sa sensibilité, quoique très vive, avait été timide et réservée. Il se rappelait encore avoir éprouvé autant d'embarras que d'émotion le jour où le fougueux Robert, alors âgé de dix ans, l'avait entraîné mystérieusement au pied d'une vieille croix de pierre dans un carrefour de village, et lui avait fait jurer sur cette croix un pacte d'éternelle amitié.

Il l'avait juré cependant, ce pacte, et tous deux l'avaient tenu fidèlement. Leurs deux familles demeurant à Paris l'hiver et étant voisines de campagne pendant l'été, ils se trouvaient naturellement rapprochés dès que les hasards de leur profession leur donnaient quelques jours de liberté. Ils profitaient de ces occasions pour remplir les vides que la correspondance la plus active laisse toujours dans les épanchemens de l'amitié. Ils se remettaient au courant l'un de l'autre, et leurs deux braves cœurs, retrempés à ce contact, retournaient ensuite plus solides au combat de la vie.

En juin 1869, M. de La Pave revenait un peu fatigué d'une campagne dans l'extrême Orient. Il n'eut que le temps de serrer la main à Maurice, dont la batterie était envoyée en Afrique. Il lui promit d'aller l'y rejoindre et d'y passer quelque temps avec lui, dès qu'il aurait fait une cure à Vichy. — Trois semaines plus tard, Maurice de Frémeuse, qui commençait à s'inquiéter du silence de Robert, en reçut la lettre suivante :

« As-tu quelquefois rencontré dans le monde Mlle Marianne d'Épinoy, fille de feu le général d'Épinoy? Réponds-moi par dépêche. Très urgent. »

Après avoir vainement cherché le sens de cette brève épître, M. de Frémeuse y renonça et rédigea en ces termes le télégramme qu'on lui demandait :

« Jamais de la vie! »

Puis il attendit avec quelque impatience une lettre explicative qui arriva peu de jours après. Nous la transcrivons ici, en y joignant les commentaires qu'elle suggérait de temps à autre à Maurice :

« Cher vieil ami,

« Je savais bien que je n'avais jamais aimé!.. (Ah! voilà du nouveau, par exemple!..) Depuis quarante-huit heures seulement, je puis dire que je connais vraiment l'amour... (Pas possible!..) C'est la foudre!.. (Ta! ta! ta!..) J'ai cru quelquefois être amoureux... (En effet!..) Ah! mon ami, quelle illusion! Comme ces prétendues passions vous semblent mesquines, fausses, misérables, quand tout à coup l'amour vrai vous apparaît! comme on sent que c'est lui...

enfin!.. le maître... le Dieu! *Deus! ecce Deus!..* (Il est fou, ma parole!..) Je suis véritablement persuadé que nous sommes prédestinés à aimer une seule femme entre toutes... Nous la cherchons quelquefois longtemps... nous croyons souvent l'avoir trouvée... (Oh! oui, très souvent!) mais lorsque nous la trouvons enfin, quel éblouissement soudain! quelle secousse!.. Comme nous nous disons : — C'est elle!.. Par quels liens mystérieux, tout-puissans, irrésistibles, elle nous attire, nous enveloppe et nous enchaîne subitement!.. (Allons! il est parti!)

« Tu comprends maintenant, cher ami, ma petite lettre affolée de l'autre jour... (Mais pas du tout!) Quand je me suis senti envahi par cette passion foudroyante, quand j'ai senti que j'allais y engager mon cœur, ma tête, ma vie, mon âme, tout,.. j'ai été pris d'un scrupule,.. d'une terreur,.. je me suis dit, — tu connais mes chimères! — que tu avais pu rencontrer cette jeune fille cet hiver à Paris, que, si tu l'avais rencontrée, tu devais nécessairement l'adorer!.. Sur un point si capital, j'ai voulu m'éclairer tout de suite,.. car plutôt que de compromettre dans une rivalité d'amour notre amitié sainte, je me serais sauvé au bout du monde... (Pauvre garçon!..) Mais, Dieu merci, tu n'as pas vu Marianne,.. par conséquent tu ne l'aimes pas, — par conséquent je l'épouse! Du moins c'est mon intention, mon rêve et mon espoir!

« Tu sais, mon ami, combien j'aime les femmes... (Oui, certainement je le sais!) Dès mon arrivée, Vichy m'a semblé à ce point de vue un séjour enchanteur. Le nombre des jolies femmes qui se promènent dans le parc aux heures de la musique est incalculable. J'en fus tout de suite charmé et troublé comme un homme qui aime naturellement le beau et qui, en outre, revient de l'Indo-Chine. Je disais à Charles de Villedieu, que j'ai retrouvé là et qui me pilotait : — Le diable m'emporte, j'ai envie de m'en retourner : Il y a trop de jolies femmes ici. Ça m'agite, ça entrave ma cure... J'en étais là quand l'autre mardi, à la musique de l'après-midi, — il faisait un temps superbe, — jamais la réunion n'avait été plus nombreuse ni plus brillante, — deux dames que je n'avais pas encore vues, une jeune et une vieille, traversent modestement la foule et viennent s'asseoir à deux pas de nous... Immédiatement, mon ami, mes jolies femmes de la veille, objets de mon enthousiasme exalté, cessent d'exister ; je n'aperçois plus autour de moi que des poupées informes et d'obscurs laiderons... Il n'y a plus qu'une jolie femme dans le parc,.. à Vichy,.. au monde : c'est elle!

« — Ah! mon Dieu! dis-je à Villedieu : qu'est-ce que c'est que ça?

« — Ça, me répond Villedieu, c'est une déesse.

« — Je le vois bien,.. mais son nom, son nom de mortelle?

« — C'est Mlle d'Épinoy, de son prénom Marianne, fille du feu

général d'Épinoy ; — près d'elle sa tante, Mme de Combaleu, — la mère de Combaleu... du cercle. — Je demande à Villedieu s'il connaît personnellement ces dames, — il les connaît personnellement. Je le prie de me présenter, il me présente. — Le soir, je les retrouve au Casino. Je cause, ou plutôt je balbutie avec Mlle d'Épinoy. Je sens dès cet instant que ma destinée est fixée... C'est dans la nuit suivante, mon ami, que j'ai été pris de ces terreurs chimériques dont je t'ai parlé et que ton excellent télégramme a si heureusement dissipées.

« Maintenant, cher ami, te ferai-je le portrait de Mlle d'Épinoy? Je n'aurai pas cette impudence. La grâce et le charme ne se décrivent pas. Elle est belle sans doute,.. mais ce n'est qu'un détail qui lui est commun avec d'autres femmes. Ce qui n'est qu'à elle, c'est son air, sa tournure, sa démarche, ce je ne sais quoi qui ne peut se peindre et qui faisait dire à Villedieu, le plus prosaïque des hommes : — C'est une déesse! — Pourquoi une déesse?.. On ne sait pas... *Incessu patuit!*.. Voilà tout!

« Je te vois sourire, mon capitaine, et je comprends ton sourire. Par quelle infatuation, te dis tu, ce brave Robert, dont le physique est au-dessous de la critique, peut-il se flatter de plaire à cette divine personne? — Mon ami, j'en suis étonné moi-même : mais il me semble que je ne lui déplais pas. D'abord tu sais que je veux fortement ce que je veux, — et puis, j'ai l'œil et la mine d'un corsaire, et les femmes ne détestent pas ce genre-là. De plus, — car il faut tout dire, — par suite de tous mes malheurs de famille, je possède aujourd'hui trois cent mille livres de rente, et c'est une circonstance qui met une certaine auréole autour du front le plus ordinaire. Mlle d'Épinoy, il est vrai, n'est point pauvre, — elle aura quatre ou cinq cent mille francs de dot, c'est-à-dire vingt à vingt-cinq mille francs de rente, — mais je n'en reste pas moins pour elle un parti très avantageux. La tante paraît me voir d'un œil clément. La famille est parfaite... Bref, cher ami, malgré les abîmes insondables qui séparent un forban comme moi de cette créature enchanteresse, j'ai vraiment lieu d'espérer que je te donnerai bientôt une sœur dont tu me remercieras. — Sur quoi, je t'embrasse,.. non, je t'étouffe!

« ROBERT.

« *P.-S.* Tu sais, du reste, que le mariage a toujours été mon idéal. »

— Son idéal! murmura M. de Frémeuse en repliant la lettre, parbleu, oui! Sans doute!.. c'est leur manie!.. Les marins ne visent

qu'à deux choses qui leur conviennent aussi bien l'une que l'autre : monter à cheval et se marier... Enfin!

Il épargna d'ailleurs à M. de La Pave ses réflexions moroses. Il se contenta de railler un peu son incandescence, l'engageant affectueusement à ne point précipiter les événemens et à se donner le temps d'étudier le caractère et l'esprit d'une personne qui paraissait devoir prendre un tel empire sur son cœur et sur sa vie.

Robert de La Pave, quelle que fût l'ardeur naturelle de ses sentimens, n'était dénué ni de raison ni de finesse : il n'avait pas attendu les sages recommandations de son ami pour recueillir auprès des gens bien informés les renseignemens les plus authentiques sur le compte de Mlle d'Épinoy : lui-même s'appliquait à contrôler ces renseignemens par ses observations personnelles. Le résultat de cette double enquête fut, suivant l'usage, complètement nul, nos mœurs exigeant qu'un mari ne connaisse absolument rien du caractère de sa femme avant le mariage, afin qu'il en ait le lendemain toute la surprise. — La suite de ce récit montrera, du reste, que, sous son impénétrable incognito de jeune fille bien élevée, la fiancée de M. de La Pave ne cachait rien de particulièrement monstrueux : c'était simplement une femme, comme sa grand'mère Ève, une femme richement ornée de tous les instincts de son sexe, avec tout l'esprit qu'il faut pour s'en servir.

Dès que Mlle d'Épinoy s'aperçut (ce ne fut pas long) que Robert de La Pave était amoureux d'elle, elle se sentit de l'inclination pour lui. Elle savait, à la vérité, qu'il avait trois cent mille francs de rente; mais elle crut sincèrement qu'il lui eût plu sans cela, et c'est possible, car, ainsi que l'avait remarqué Robert lui-même, sa laideur mâle, impérieuse et flambante s'imposait aux femmes. Il valsait d'ailleurs à merveille.

Le mariage eut lieu à Sainte-Clotilde trois mois après la rencontre des deux jeunes gens à Vichy. Mais, comme il n'y a pas de joie pure en ce monde, le cœur de Robert fut attristé au milieu de ses plus douces extases par l'absence de son ami Maurice, qui ne put venir en France à cette époque, étant alors détaché en expédition.

Parmi les conséquences de cette union, il s'en produisit une assez rare. L'amour de M. de La Pave pour sa femme, au lieu de suivre la progression ordinaire en pareil cas, c'est-à-dire la progression descendante, parut encore s'exalter par la possession. Cela faisait sans doute grand honneur à Mme de La Pave. Malheureusement une passion si violente et si absorbante ne va guère chez un homme sans quelque défaillance morale. Arrivé au terme de son congé et appelé à reprendre la mer, Robert ne put trouver le courage d'abandonner pour plusieurs mois cette femme idolâtrée : il préféra renon-

cer à sa carrière et déposer ses épaulettes. Il donna sa démission. Bien que cette détermination fût certainement légitime et qu'elle n'eût rien de contraire à l'honneur, elle déplut cependant souverainement au capitaine de Frémeuse : il y vit, sinon un abandon du devoir, du moins une faiblesse qui diminuait un peu, à ses yeux, le caractère de son ami. Ses sentimens pour lui n'en furent pas altérés, mais il ne put s'empêcher de concevoir une sorte d'antipathie et de rancune contre Mme de La Pave, qu'il accusait d'avoir mis une quenouille aux mains d'Hercule. Sa correspondance avec Robert n'en fut ni moins assidue ni moins affectueuse; mais peut-être y laissa-t-il trop paraître, sous des formes doucement ironiques, l'hostilité sourde qu'il ne cessa de nourrir depuis cette époque contre la femme de son ami.

Il reçut à Constantine, au printemps de l'année suivante, la visite de sa mère, la comtesse de Frémeuse, vieille femme alerte, entendue et spirituelle, qui passait sa vie à restaurer la fortune de son fils, gravement compromise par les spéculations hippiques de feu M. de Frémeuse. Dans ce dessein, elle s'était retirée à demeure, depuis la mort de son mari, dans une terre qu'ils avaient en Normandie et qui touchait, comme nous l'avons dit, à la terre et au château de La Pave. L'arrivée et l'installation du jeune ménage au château de La Pave, depuis longtemps abandonné et vide, avait été dans l'existence solitaire de Mme de Frémeuse un événement considérable. Elle ne manqua pas d'en conter tous les détails à son fils, qui ne fut pas fâché d'avoir sur le compte de la belle Marianne des témoignages un peu plus désintéressés que ceux de son mari. A en croire Mme de Frémeuse, Marianne de La Pave était effectivement une femme d'une grande séduction.

— C'est une vraie odalisque, dit la vieille dame, et ton ami Robert fait bien le pendant, du reste, car c'est un vrai Turc pour la jalousie comme pour la force. C'est sa jalousie qui lui a fait donner sa démission, et, si tu veux m'en croire, il a fait une bêtise... Car il y a un point d'honneur chez les femmes des marins, et il est très rare qu'elles se conduisent mal en l'absence de leurs maris... Dans ma conviction, Robert aurait été mieux avisé de s'absenter pendant un an ou deux de temps en temps... C'était toujours ça d'assuré!.. Au lieu qu'il va la fatiguer perpétuellement de son amour et de son humeur jalouse, et ça finira mal, tu verras ça... Déjà cet hiver, à Paris, des amies à moi m'écrivaient qu'il prenait des airs de cannibale quand elle valsait avec un autre... Elle est parfaite, cette jeune femme, jusqu'à présent,.. extrêmement honnête, mais coquette de nature... Elle aime à se faire voir, à plaire, à être entourée et admirée... Elle adore Paris, qui est son théâtre naturel... Eh bien! tu verras que Robert, qui sent ça, raccourcira

tous les ans les séjours à Paris et qu'avant peu sa femme sera cloîtrée à la campagne... Déjà, cette année, il l'y a ramenée vers le milieu d'avril,.. et puis je l'entends souvent hasarder des apologies dans ce sens-là,.. vanter l'existence du gentilhomme fermier,.. du grand seigneur qui vit noblement sur ses terres, en donnant de bons exemples... Ah! bien, oui, il faut voir la figure de la belle Marianne pendant ces discours-là!.. Elle n'a pas l'air de penser à donner de bons exemples, je t'assure... L'autre jour, Robert a parlé de vendre leur hôtel de la rue de Varennes... Sa femme est devenue verte... Du reste, le ménage va très bien, parfaitement bien,.. mais voilà le point noir!.. Eh! mon Dieu! quant à moi, je serais enchantée de les avoir toute l'année pour voisins... Mais cette jeune femme a besoin d'air et de mouvement;.. il faut toujours faire la part du feu,.. et si Robert l'enferme dans ce trou de village,.. elle deviendra enragée;.. il n'y gagnera rien;.. elle prendra le notaire, voilà tout!

Ces jaseries maternelles, tout en faisant sourire Maurice, ne laissèrent pas de l'inquiéter. Dans le temps d'indifférence sceptique et de relâchement moral où nous vivons, on s'étonnera qu'un homme puisse se faire une sérieuse préoccupation du bonheur ou du malheur d'un ami. L'amitié est un sentiment qui exige des âmes fortes. Mais l'âme de M. de Frémeuse était capable de ces sentimens d'un autre âge. Il se tourmenta donc beaucoup des prophéties pessimistes de sa mère sur l'avenir du jeune ménage; sans en admettre toutes les fantaisies, il ne put se dissimuler ce que ces prévisions avaient au fond de vraisemblable. Il sentit redoubler son antipathie contre la femme malencontreuse qui, après avoir brisé la carrière de Robert, menaçait de compromettre un jour ou l'autre son repos et peut-être son honneur. Mais, en même temps, il se promit d'user de toute son influence sur l'esprit de Robert pour le dissuader de ses projets irréfléchis et lui épargner des fautes de conduite irréparables. Si ses lettres à ce sujet ne paraissaient pas suffisamment efficaces, il résolut de demander un congé et d'aller porter lui-même ses conseils à l'oreille et au cœur de son frère d'adoption.

Mais le destin, en dispensant son amitié de cette tâche, lui en réservait une qui devait être autrement délicate et redoutable.

II.

On était alors en 1870. La guerre fatale éclata. Le capitaine de Frémeuse fut rappelé en France et attaché au corps de Mac-Mahon. Après Sedan, il parvint à gagner la Belgique, repassa aussitôt la

frontière et courut rejoindre l'armée de la Loire sous Orléans. A la suite de la bataille de Patay, une nouvelle organisation amena dans les rangs de l'armée de Chanzy quelques divisions de l'armée du Nord. Ce fut à ce moment, et quand la retraite sur Le Mans commençait, que Maurice retrouva Robert de La Pave à la tête d'un bataillon de mobiles. Quand ils se revirent pour la première fois, à cette heure si douloureuse, les deux jeunes officiers s'embrassèrent avec effusion sans oser se dire une seule parole. Mais, à partir de ce moment, il n'y eut guère de jour où ils ne trouvassent l'occasion de se rencontrer.

Dès le début de la guerre, M. de La Pave avait été naturellement désigné pour commander un des bataillons de mobiles de son département. Avant de quitter sa femme pour marcher à l'honneur et au danger, il avait voulu lui donner à tout événement un témoignage suprême de son amour. N'ayant pas d'ailleurs d'héritiers proches, il lui avait légué la totalité de sa fortune. Mme de La Pave avait éprouvé jusque-là pour son mari une affection sincère, mais tranquille : la reconnaissance d'une telle libéralité, les émotions de la séparation, l'absence, l'incertitude, les périls courus y ajoutèrent dès ce jour quelque chose de plus vif et de plus passionné. Quelques lettres que Robert reçut à travers les hasards de la campagne lui apportèrent l'expression de cette tendresse redoublée. Il montrait ces lettres à M. de Frémeuse :

— Elle m'aime, lui disait-il, elle m'aime comme elle ne m'a jamais aimé, je le sens, — et je sens aussi, ajoutait-il avec un sourire amer, que je ne la reverrai jamais !

C'étaient là d'étranges paroles dans la bouche d'un homme d'un naturel si viril et si ferme. Maurice ne les entendit pas sans surprise ni sans inquiétude.

Un soir, comme ils se promenaient tous deux aux avant-postes en fumant, Robert de La Pave, le front plus sombre encore que de coutume, s'arrêta brusquement devant Maurice et lui dit :

— As-tu remarqué que je me ménage au feu ?

— Ça, dit Frémeuse en riant, tu en es incapable, quand tu le voudrais !

— Si fait,.. pardon ! je me ménage ; je m'en aperçois, et je crois que mes hommes s'en aperçoivent aussi. — Et après un moment : — Avoue que tu me trouves lâche !

— Allons donc ! tu es héroïque du matin au soir ; je l'entends dire à tout le monde.

— Non ; je sens que je me ménage.

Le lendemain, à la chute du jour, le commandant de Frémeuse, — il avait été récemment élevé à ce grade, — venait de poster ses batteries avec tout ce qui lui restait d'hommes à l'entrée d'un des

débouchés de la forêt de Marchenoir. La journée avait été très rude. Excédé de fatigue, il s'enveloppa de son caban et s'endormit sur la neige, à côté d'une de ses pièces. Vers le milieu de la nuit, quelqu'un le tira par la manche en l'appelant par son nom; il se dressa aussitôt et reconnut un vaillant petit lieutenant de mobiles qui appartenait au bataillon de Robert et que celui-ci aimait beaucoup.

— Mon commandant, dit le jeune homme d'une voix très émue, c'est le commandant de La Pave qui vous demande.

Maurice fut debout aussitôt :

— Blessé? dit-il.

— Oui, mon commandant.

— Gravement?

— Je le crains... Venez,.. ce n'est pas loin : je suis bien content de vous avoir trouvé,.. il tient tant à vous voir!

M. de Frémeuse le suivit. Ils marchèrent rapidement pendant vingt minutes dans un sentier qui circulait sur la limite des bois et des champs. Chemin faisant, Maurice pressait le jeune lieutenant de questions anxieuses : — Robert avait été blessé à la reprise du village d'Origny,.. un éclat d'obus l'avait atteint en pleine poitrine :

— Ça ne pouvait pas lui manquer, mon commandant, ajouta le jeune homme; vous le connaissez, vous savez s'il est brave; mais aujourd'hui, c'était de la folie; je ne sais pas ce qu'il avait : il était tout drôle; il riait, ce qui ne lui arrive pas souvent, et il me criait : — Eh bien! petit Julien, je ne me ménage pas aujourd'hui, hein? — Il est tombé comme il me disait ça... C'est là, mon commandant. Le major est auprès de lui.

Ils étaient arrivés devant une de ces grandes huttes que les charbonniers dressent pour une saison à la lisière des bois. On voyait à travers les fascines de la cloison une lumière dont les reflets tremblaient au dehors sur la neige. Des groupes de mobiles étaient couchés sous les arbres. Deux ou trois hommes causaient à voix basse devant la porte. — M. de Frémeuse entra.

Robert de La Pave était étendu au milieu de la hutte sur un amas de couvertures et de sacs de soldat, son uniforme largement ouvert, sa chemise plaquée de taches rouges. Un mobile, à genoux près de lui, tenait une terrine de faïence grossière dans laquelle trempaient des linges ensanglantés. Un médecin militaire, qui était penché sur le blessé et qui achevait un pansement, se retourna au bruit de la porte. Ce mouvement permit à Robert d'apercevoir M. de Frémeuse. Ses grands yeux, grandis encore par la fièvre, eurent un éclair de joie :

— Ah! dit-il d'une voix forte et brève, heureux de te voir! bien heureux!

— Eh bien! mon ami, murmura Frémeuse en prenant la main qu'il lui tendait péniblement, tu es un peu touché?

— Oui, un peu, dit-il froidement... Pour combien de temps en ai-je encore, docteur?

— Mais pour des années, j'espère bien, dit le médecin... Voyons encore ce pouls... Très bien! Tâchez de ne pas déranger la charpie. Vous avez à parler à votre ami, je vous laisse. A demain!

Robert essaya de se soulever, l'arrêta de la main et attacha sur lui ce regard trouble et fixe, interrogation terrible des mourans.

Le visage du médecin demeura glacial.

— Allons! soyez sage. A demain!

— Merci, monsieur! dit le blessé en se recouchant lourdement. Il laissa sortir le major et son aide; puis, élevant de nouveau la voix: — Julien, dit-il au petit lieutenant, laisse-moi seul avec Frémeuse et fais éloigner un peu les hommes, là, dehors... Voyons! ne pleure pas, enfant!.. Va, mon petit!

Le jeune lieutenant ne put retenir un sanglot et se retira. M. de La Pave saisit alors la main de Maurice, et la serrant avec force:

— Mon ami, lui dit-il, tu prendras tout ce que j'ai sur moi, ma montre, ma croix, ma bague, tous mes bibelots, et tu les remettras à ma femme... Embrasse-moi!

Deux larmes glissèrent brusquement sur ses joues creuses. Frémeuse l'embrassa violemment à deux reprises et détourna un peu la tête.

— Maurice, reprit le blessé, dont les traits s'altéraient rapidement, il faut que je te dise,.. je ne veux pas qu'elle se remarie, tu entends, je ne le veux pas... Si tu m'aimes, si tu veux que je meure tranquille, si tu ne veux pas que je meure avec la rage au cœur...

— Mon ami! interrompit Maurice d'un ton suppliant.

— Eh bien! promets-moi...

— Mais quoi, mon ami?

— Promets-moi, poursuivit-il en accentuant ses paroles avec une énergie sauvage, promets-moi que si jamais elle se remariait,.. si jamais elle avait cette indignité,.. avant qu'un autre l'ait possédée, tu la tuerais!

— Robert! dit Frémeuse en le regardant dans les yeux.

— Jure-moi que tu le feras.

— Tu sais bien que je ne peux pas te promettre cela.

Il y eut un silence.

— Je lui ai donné, reprit le mourant, dont la voix devenait rauque, je lui ai donné toute ma fortune... Qu'a-t-elle besoin de se remarier?.. Vois-tu, Maurice, je ne peux pas supporter la pensée qu'elle soit jamais à un autre!.. C'est impossible! Cela me rend

fou!.. Aie pitié de moi, mon ami,.. tu vois que je vais mourir, aie pitié de moi!

— Mon ami, je t'en prie! dit Maurice en s'agenouillant doucement près de lui.

— Mais du moins, du moins, dit le malheureux homme, promets-moi de lui dire que je lui défends,.. que c'est ma volonté suprême, que je la prie, que je la supplie!.. que si elle se remariait jamais, si elle se donnait à un autre, je me soulèverais dans ma tombe, qu'elle verrait mon spectre, qu'elle m'entendrait la maudire!.. Dis-le-lui, tu me le promets?

— Oui, cela, je te le promets.

Il sentit une légère pression de la main de son ami, et, après une courte pause:

— Ah! Maurice, reprit le mourant d'une voix épuisée, n'aime jamais une femme comme j'ai aimé celle-là... Tu vois ce qui arrive... Mais tu me promets bien de lui dire... ce que je t'ai dit?

— Oui.

— Sur ton honneur?

— Sur mon honneur.

— Merci!

Pendant le reste de la nuit, sa main garda étroitement serrée la main de Maurice. Mais le délire l'avait pris et il ne prononça plus que des paroles confuses qui trahissaient toujours cependant la même obsession. — Aux premiers rayons de l'aube, il expira. M. de Frémeuse recueillit précieusement tous les souvenirs qu'il était chargé de remettre à sa veuve. Avec l'aide du petit lieutenant, il se mit à la hâte en rapport avec le curé et le maire du bourg le plus voisin; il pourvut convenablement à la sépulture provisoire du pauvre Robert et retourna à son devoir.

A l'étape suivante, il trouva quelques minutes pour écrire à sa mère. Il lui contait en dix lignes la mort de son ami d'enfance, en lui laissant le triste soin d'apprendre à Mme de La Pave le malheur qui la frappait. Il ajoutait qu'aussitôt la campagne terminée, il s'empresserait d'aller porter à la jeune veuve les derniers gages de la tendresse de son mari : il s'acquitterait en même temps auprès d'elle d'une mission de confiance que les dernières volontés de Robert lui avaient imposée. Il ne s'expliqua pas davantage sur le caractère de cette mission, n'ayant ni le temps, ni la liberté d'esprit nécessaires pour traiter un sujet si délicat avec tous les ménagemens qu'il comportait. Il ne voulut pas d'ailleurs, à cause du désordre des temps, hasarder dans une lettre de si intimes confidences.

Quinze jours après avait lieu la bataille du Mans. La propriété

patrimoniale des Frémeuse, comme celle des La Pave, était située dans le Perche, à une vingtaine de lieues du Mans. Dès que la comtesse de Frémeuse fut informée que l'armée en retraite s'approchait de cette ville, elle y accourut, espérant voir son fils au passage. Elle n'arriva que pour entendre, avec toutes les angoisses de son cœur maternel, les dernières explosions de la bataille. Le lendemain seulement, elle apprit de l'administration militaire prussienne que le chef d'escadron d'artillerie de Frémeuse, blessé et prisonnier, faisait partie d'un convoi qui était déjà en route pour l'Allemagne.

III.

Après un mois d'anxiété, Mme de Frémeuse reçut de son fils une lettre datée de Hambourg : il était bien remis de sa blessure, qui n'avait été qu'une légère blessure à la tête; mais il paraissait du reste accablé sous le double poids de sa douleur patriotique et de son deuil amical. Il s'informait affectueusement de Mme de La Pave. — Sa mère lui répondit sans beaucoup de détails que Mme de La Pave était exemplaire. Elle s'était enfermée à la campagne et n'y avait d'autre compagnie que celle de sa tante de Combaleu, ce qui était, suivant Mme de Frémeuse, le comble de la mortification. Dans la correspondance qui suivit entre eux, Maurice fut plus d'une fois tenté de confier à sa mère l'étrange message dont Robert, à son lit de mort, l'avait chargé pour sa veuve. Mais il lui sembla toujours qu'une matière si confidentielle devait être traitée de vive voix et dans le tête-à-tête. Ce message cependant, dont il s'était à peine souvenu au milieu des fièvres et du tumulte de sa vie militaire, commençait à le préoccuper très sérieusement depuis qu'il était condamné à l'inaction. Il y songeait alors nuit et jour, s'effrayant de plus en plus d'avoir à remplir une ambassade si extraordinaire auprès d'une femme qu'il n'avait pas même vue. Il essayait de se représenter la scène qui se passerait quand il s'acquitterait près d'elle de ce cruel devoir ; il cherchait les mots dont il se servirait ; il se figurait l'air confus et peut-être outragé de la jeune femme. Bref, plus il y pensait, plus la tâche lui paraissait embarrassante et profondément désagréable.

A peine rentré en France, après la paix, le commandant de Frémeuse fut incorporé dans l'armée qui combattit la commune, et ce ne fut que dans les derniers jours de juin 1871 qu'il lui fut possible d'obtenir un congé et d'aller embrasser sa mère.

Dans la nouvelle période d'activité qu'il venait de traverser, son esprit s'était naturellement raffermi, mais sans pouvoir se délivrer

entièrement du souci de sa pénible mission. Le moment était enfin venu de l'accomplir. Il avait résolu de prendre à ce sujet conseil de sa mère, dont il appréciait justement la sagacité, et, le soir même de son arrivée, après les longs épanchemens du retour, il lui fit un récit détaillé des derniers instans de M. de La Pave, sans oublier la promesse solennelle que le mourant avait exigée de son amitié. Cette confidence produisit sur la vieille comtesse un effet extraordinaire : elle en parut pendant quelques minutes comme paralysée, et sa parole, toujours assez abondante, en fut momentanément tarie. Elle joignait les mains avec éclat en regardant le ciel. Maurice, qui s'était attendu à quelques encouragemens de sa part, demeurait fort surpris et décontenancé devant une attitude qui lui semblait à peine explicable :

— Cela vous paraît bien délicat, ma mère, n'est-ce pas? demanda-t-il.

— Délicat!.. s'écria la vieille dame : — C'est monstrueux!.. Comment as-tu pu te charger d'une commission pareille?.. C'est monstrueux!

— Comment refuser un ami mourant?

— Mais il avait le délire, mon enfant! On n'exécute pas les volontés d'un homme qui a le délire!.. Ah çà, j'espère bien que tu n'as pas sérieusement l'intention d'aller troubler l'esprit et tourmenter la conscience de cette jeune femme par une communication si ridicule?

— Je vous demande pardon, ma mère... Il est évident qu'une promesse faite dans de pareilles circonstances est absolument sacrée, et je ne peux pas y manquer.

— Mais voyons, mon ami... un homme qui a le délire!... On lui promet tout ce qu'il demande, comme on promet la lune à un enfant!

— Robert n'avait pas le délire, ma mère, quand il m'a imposé ce devoir. Il était exalté par sa passion, mais parfaitement maître de sa pensée et de sa volonté. Il est mort confiant dans ma parole, et certainement je la tiendrai. Seulement, je vous avoue que la commission m'embarrasse extrêmement et que j'avais compté sur vos conseils pour m'aider à m'en tirer le mieux possible.

— Ah! cher enfant, je t'aime bien.., mais si tu espères que je me chargerai moi-même de faire ta commission, je te déclare que je n'aurai pas ce cœur-là!

— Je ne vous demande pas cela, ma mère; je n'y ai jamais songé... Je crois que les paroles, les prières de mon pauvre Robert auront plus d'autorité si elles sont transmises à sa veuve par celui qui les a recueillies de ses lèvres mourantes. Seulement ce que je

vous demande, à vous qui connaissez Mme de La Pave, — qui est pour moi tout à fait une étrangère, — ce que je vous demande, c'est à quel moment vous me conseillez d'aborder avec elle la question fatale, avec quelles précautions, dans quels termes,.. et puis aussi comment vous supposez qu'elle accueillera ce message.

— Elle le trouvera abominable, de quelque façon que tu t'y prennes!.. ainsi tu peux être tranquille!.. Non, vraiment, on n'a pas idée de condamner une jeune femme de vingt-trois ans, — et une jolie femme qui plus est, — à rester veuve jusqu'à la fin de ses jours!.. C'est barbare! c'est immoral! ça dépasse l'imagination!

— Ma chère mère, dit Maurice en lui prenant affectueusement les mains et en lui parlant dans les yeux, qui est-ce qui m'a appris quand j'étais tout petit qu'une parole d'honneur ne se discute pas, et que quand on l'a donnée, il faut la tenir ou mourir?

Elle l'embrassa :

— Tu es un bon fils, dit-elle avec émotion, et un brave homme... Je te demande pardon,.. mais jamais je n'ai été aussi contrariée de ma vie!

— Contrariée! répéta M. de Frémeuse, tout surpris et la regardant.

Elle se troubla et rougit.

— Sans doute, ajouta-t-elle avec embarras, je me mets à la place de cette jeune femme,.. qui va être très ennuyée... et qui va te prendre en grippe par-dessus le marché!.. Sans compter qu'elle ne t'aime déjà pas trop!

Maurice fit un geste de résignation et n'insista pas. Peut-être avait-il entrevu la vérité. La vérité était que sa confidence portait un coup terrible à sa mère en renversant brusquement, — comme un château de cartes, — l'édifice qu'elle se plaisait à élever dans les nuages, — dans des nuages dorés, — depuis le jour où elle avait appris la mort de Robert de La Pave. Dès ce jour, en effet, elle avait commencé à machiner dans son cerveau le mariage de son fils avec la très riche veuve et héritière de Robert. Ce mariage lui offrait plusieurs tentations irrésistibles : — Elle désirait vivement marier Maurice, et l'on sait combien est dévorante chez les mères cette ardeur matrimoniale. Maurice avait semblé jusque-là peu disposé au mariage; mais elle comptait justement sur le charme exceptionnel de la belle Marianne pour l'y décider; elle comptait de même sur le mérite exceptionnel de son fils pour éblouir la jeune veuve et pour compenser à ses yeux la différence des fortunes; le voisinage de campagne était une circonstance également exceptionnelle qui favorisait merveilleusement ces perspectives de mutuelle séduction. Enfin, Mme de Frémeuse, à force de vivre aux champs et d'y

gérer ses intérêts, avait pris pour la terre le goût ou plutôt la passion du paysan normand. Le domaine de La Pave, qui étalait continuellement sous ses yeux ses immenses herbages, ses labours, ses fermes et ses bois, exerçait sur elle une profonde fascination. Elle avait déjà, à force d'industrie féminine, arrondi passablement sa petite terre de Frémeuse. Y ajouter par surcroît le domaine de La Pave, c'était pour elle ajouter le royaume d'Italie au duché de Savoie : c'était un idéal pour lequel la vieille dame eût joué sa tête.

On comprend avec quel sentiment d'amertume elle avait dû accueillir une révélation qui rompait tout à coup ce rêve délicieux. Que M. de La Pave eût adressé à sa femme en mourant l'injonction suppliante de ne point se remarier et qu'il eût précisément confié ce message à M. de Frémeuse, c'était véritablement un fait qui semblait combiné à dessein pour ruiner de fond en comble ses secrètes espérances. Toutefois, la première stupeur passée, la comtesse, avec la ténacité des naufragés, s'accrocha aux moindres branches et reprit courage. Elle se dit peut-être qu'étant donnée la fragilité de la femme, — et aussi celle de l'homme, — il n'était pas impossible qu'un jour ou l'autre le message fatal ne devînt une lettre morte.

Le lendemain de son arrivée, Maurice expédia dès le matin au château de La Pave un domestique avec un billet : il s'informait de l'heure à laquelle Mme de La Pave voudrait bien le recevoir. Elle répondit sur une de ses cartes qu'elle recevrait M. de Frémeuse à toute heure qui lui conviendrait dans la journée. En conséquence, vers trois heures de l'après-midi, le jeune homme se mit en marche dans la direction du château de La Pave. — Il était fort agité par la pensée de l'entrevue qui se préparait. A l'appréhension trop vraisemblable d'une scène douloureuse et au souci grave de sa terrible ambassade, se joignait dans son esprit une curiosité inquiète de connaître et de voir en face la femme qui avait versé des philtres dans les veines de son ami. Il lui avait toujours prêté une influence néfaste sur la destinée de Robert ; il ne l'aimait pas et il se doutait qu'elle ne l'aimait guère de son côté, comme sa mère du reste le lui avait fait entendre.

Tout contribuait en ce moment à surexciter son émotion et à ébranler ses nerfs. Il parcourait les sentiers, les bois, les prairies qu'il avait tant parcourus dans son enfance, et en revoyant à l'âge d'homme, surtout après des épreuves viriles et des douleurs tragiques, ce doux paysage natal, il ressentait une impression profonde, mêlée de tristesse et de charme.

A un embranchement du chemin, et près des avenues du château, on voyait une croix de pierre qui, de temps immémorial, servait de but et de terme aux processions de la paroisse le jour de la Fête-

Dieu. Cette fête avait eu lieu précisément la semaine précédente, et la croix était encore cerclée d'une fraîche couronne de buis. Là, dans ce carrefour retiré, s'était passée, il y avait bien des années, une scène qui n'avait pas cessé d'être présente à la mémoire de Maurice. C'était là que Robert de La Pave, dans un élan juvénile et romanesque, l'avait entraîné un soir d'un air de mystère ; c'était là que les deux enfans, avec toute l'ardeur et la sincérité de leurs âmes, s'étaient juré en s'embrassant une amitié éternellement fidèle. En arrivant devant la vieille croix, Maurice hésita, puis s'arrêta : il s'assit sur une des marches du piédestal, et tous ses souvenirs d'enfance, de jeunesse, d'amitié, de deuil, débordant dans son cœur trop plein, le jeune officier s'attendrit.

Le château de La Pave est une belle et originale construction qui paraît dater de la première moitié du XVIIe siècle, et qu'on ne rencontre point sans surprise dans un coin perdu du Perche. Il se compose d'un pavillon central et de deux ailes en faible saillie ; le toit est plat, à l'italienne, et bordé de vases de pierre. Il a très grand air quand on l'aperçoit du milieu de l'avenue principale, sur sa terrasse à balustres. Un vaste jardin s'étend derrière l'habitation : il est disposé à l'ancienne mode française, avec de longs berceaux de charmilles, des parterres de broderies et des bordures de buis. On y voyait même encore, il y a vingt ans, et nous espérons qu'on y voit toujours, des ifs taillés, non-seulement en forme de pyramides et de pions d'échecs, mais en figures de dragons et autres bêtes apocalyptiques.

Au moment où M. de Frémeuse entrait dans la cour du château, Mme de La Pave et sa tante, Mme de Combaleu, toutes deux vêtues du deuil le plus rigoureux, se promenaient en causant sous une des charmilles du jardin. Si le jeune commandant d'artillerie avait pu entendre leur conversation, la préoccupation que lui causait sa première entrevue avec la veuve de Robert n'en eût certes pas été diminuée.

Il est rare qu'une femme aime beaucoup les anciens amis de son mari et qu'elle les laisse volontiers prendre pied dans son ménage. Ce sont des complices de jeunesse suspects, des rivaux d'affection et d'influence qu'elle est plus ou moins jalouse d'écarter. Mme de La Pave, en se mariant, n'avait pas échappé à ces préventions assez générales chez son sexe : mais chez elle ces préventions, grossies et redoublées par plusieurs circonstances, avaient atteint, à l'égard de M. de Frémeuse, un degré particulier d'aigreur et de ressentiment. Elle s'épanchait en cet instant même, sur ce sujet, dans le sein de Mme de Combaleu, en portant fréquemment à ses narines nacrées son flacon de sels emmailloté dans son mouchoir.

— C'est un moment bien pénible, ma tante, disait-elle. Je sais que je dois le recevoir, certainement, et même le bien recevoir. Car mon mari l'aimait beaucoup, et lui-même est resté l'ami fidèle de Robert jusqu'à sa mort... Je le sais, et je tâcherai de me montrer amicale avec lui, comme c'est mon devoir. Mais je ne puis dire combien cela me coûte. Il a toujours été mon ennemi, ma tante,.. j'ai toujours senti cela et je vous l'ai dit, j'ai toujours senti qu'il était entre moi et mon mari. J'ai lu ces temps-ci toutes ses lettres à Robert, et dans toutes j'ai trouvé, sous la politesse de la forme, le soupçon, la défiance, l'antipathie contre moi,.. la calomnie même, ma tante,.. car il faisait de moi le mauvais génie de mon mari,.. c'était moi qu'il accusait d'avoir brisé sa carrière, d'avoir affaibli chez lui le sentiment du devoir et de l'honneur. Oh! j'ai parfaitement compris tout cela à travers ses périphrases et ses allusions... N'est-ce pas odieux? Et il m'accuse probablement maintenant d'avoir été cause de sa mort!.. N'est-ce pas dur, ma tante, d'être forcée de faire bon accueil à cet homme-là?

— C'est très dur, ma chère, dit Mme de Combaleu, et je m'associe du fond du cœur à tous tes sentimens,.. car je déteste avant tout les hypocrites, mais il faut te dire, mon enfant, que ton ennui ne durera guère, c'est l'affaire de quelques jours... Ce monsieur te fera deux ou trois visites, et puis il ira retrouver ses canons, et tu ne le reverras plus de ta vie, si tu le veux.

— Oui, ma bonne tante, sans doute,.. mais comme c'est pénible!

Leur entretien fut interrompu par l'approche d'un domestique qui venait les avertir que le commandant de Frémeuse était au salon. — Mme de La Pave devint très pâle.

— Veux-tu que je t'accompagne, ma mignonne? demanda Mme de Combaleu.

— Non, ma tante, je vous prie, répondit la jeune femme. — Et elle se dirigea de son pied souple vers le château, avec un léger balancement de la taille qui faisait songer au mouvement onduleux des cygnes.

Arrivée devant la porte du salon, elle s'arrêta et soupira longuement; puis avec une sorte de résolution brusque, elle ouvrit la porte.

La femme qui apparut alors à M. de Frémeuse ne répondait pas à l'idée de beauté imposante qu'il s'en était faite: elle lui sembla plutôt jolie et élégante que belle. Elle avait les traits purs et délicats, le teint d'un brun pâle, des cheveux très noirs sévèrement disposés en bandeaux, le cou flexible et charmant : elle paraissait à première vue plus grande qu'elle n'était, parce qu'elle était faite admirablement; tous ses membres et toutes ses formes s'accordaient dans

cette proportion et cette harmonie achevées qui donnent la grâce suprême et qui font de chaque mouvement d'une femme une séduction.

— A peine entrée, Mme de La Pave, sans répondre au salut profond du commandant, marcha droit à lui et, murmurant une vague exclamation gutturale, elle lui tendit sa main. Il la serra avec force et s'inclina de nouveau. Elle lui montra un siège, s'assit elle-même et, posant son coude sur un guéridon, la tête appuyée contre sa main :

— Contez-moi tout, dit-elle.

M. de Frémeuse commença alors de sa voix grave et douce le récit de la journée où Robert avait été frappé mortellement. Il entra dans quelques développemens sur le combat d'Origny, pour mieux relever la conduite héroïque et la fin glorieuse de son ami. Puis il passa à cette heure de la nuit où le lieutenant Julien était venu le chercher à la hâte de la part de Robert. Il décrivit à la jeune femme qui l'écoutait, l'œil fixe et avide, son entrée dans la grande hutte enveloppée de neige et la scène funèbre qui l'y attendait. Quelquefois il s'interrompait pour raffermir sa voix qui se troublait; quelquefois aussi il essayait d'abréger son récit pour épargner à la jeune veuve des émotions inutiles; mais elle insistait d'un mot bref et impérieux pour qu'il ne lui laissât ignorer aucun détail de cette nuit douloureuse. Il arriva enfin aux recommandations suprêmes que Robert lui avait adressées, le chargeant avant tout de remettre à celle qu'il avait tant aimée quelques souvenirs de sa dernière pensée. M. de Frémeuse, à ce moment, alla prendre sur une table un coffret d'ébène qu'il y avait déposé en entrant, et le mit dans les mains de la veuve. Mme de La Pave hésita pendant quelques secondes, puis elle ouvrit le coffret. Elle eut alors sous les yeux les tristes reliques du mort, — sa montre, sa croix, quelques objets familiers, une boucle de cheveux noirs, un bout de linge taché de sang. — La jeune femme, impassible jusque-là, dit à demi voix : — Pauvre ami! pauvre garçon! — En même temps, elle éclata en violens sanglots, s'accouda les deux bras sur le guéridon et pleura convulsivement, ses larmes filtrant comme une source à travers les doigts de ses blanches mains.

M. de Frémeuse la contemplait d'un regard humide. Au milieu de son trouble sympathique, il ressentait un étrange tourment d'esprit : il n'avait pas terminé son message, il n'en avait accompli que la partie la moins difficile, et comment dire à cette veuve en pleurs ce qu'il avait encore à lui dire? Si cette jeune femme, — si adorée et si généreusement traitée, — lui avait laissé voir en cet instant l'ombre de légèreté et d'indifférence à l'égard du mort, il eût

trouvé une sorte de satisfaction à lui infliger comme un châtiment et une expiation l'ordre suprême de son mari. Mais devant cette explosion de douleur, devant ce deuil sincère et cette piété fidèle du souvenir, comment lui signifier tout à coup une injonction qui, sous sa forme la plus adoucie, lui paraîtrait encore la plus imméritée des injures? N'était-ce pas risquer de refroidir, sinon d'éteindre à jamais les sentimens même que son mari avait eu tant à cœur d'éterniser?

De ces rapides réflexions Maurice conclut à part lui, non sans grande apparence de raison, qu'il était à la fois sage et bienséant d'ajourner à une autre entrevue la partie la plus délicate de sa mission et de laisser respirer Mme de La Pave.

Dès qu'il la vit un peu remise, il se leva et prit respectueusement congé. — Merci, monsieur! dit-elle brièvement, en lui serrant la main. — Revenez, n'est-ce pas?

Et il se retira.

IV.

Il regagna, le front soucieux, sa maison natale, — petit manoir flanqué de deux tourelles pointues qu'on appelait dans le pays le Prieuré; il trouva sa mère tricotant fiévreusement sous un tilleul de son jardin.

— Hé bien? dit-elle, sitôt qu'elle l'aperçut, quoi?.. Tu as l'air consterné.

— Et je le suis, ma mère. J'avais espéré me débarrasser une fois pour toutes du fardeau qui me pèse sur l'esprit depuis si longtemps, et voilà que je le rapporte à peu près entier.

Il lui raconta alors la scène qui venait d'avoir lieu et les scrupules qui l'avaient arrêté au milieu de sa communication. — On peut croire que Mme de Frémeuse approuva pleinement ces scrupules.

— Vois-tu, mon cher enfant, lui dit-elle, plus tu y penseras, plus tu reconnaîtras qu'il y a là un cas de conscience pour le moins très douteux... Tiens, veux-tu que nous consultions mon curé, qui est un homme très éclairé et très droit?

— Mais, ma bonne mère, dit Maurice qui ne put s'empêcher de rire, je n'ai pas besoin de consulter votre curé... Si j'ai pu hésiter sur la question d'opportunité, je suis parfaitement fixé sur mon devoir, qui est clair comme le jour,.. et vous seriez désolée vous-même si j'y manquais,.. et vous en auriez du chagrin et du remords toute votre vie... quand même vous me verriez l'heureux propriété-

taire de la belle Marianne et des quinze cents hectares qui l'entourent.

Mme de Frémeuse, en se voyant devinée, eut un sursaut d'étonnement, et regarda son fils d'un air un peu confus ; puis, prenant son parti :

— Eh bien ! oui, dit-elle, je ne m'en cache pas... c'était mon rêve !.. Est-ce que je pouvais prévoir, moi, les extravagances posthumes de ce malheureux Robert ?.. J'avais même mis mon brave curé dans ma confidence... et, s'il faut tout dire, il jugeait la chose extrêmement possible et convenable.

— Ah ! ma mère, dit le jeune homme en riant, vous vouliez me faire consulter le curé, — et vous l'aviez dans votre poche !.. ce n'est pas bien... Mais voyons, quand même les volontés de Robert n'auraient pas mis un empêchement décisif à l'accomplissement de vos rêves, comment pouviez-vous supposer, ma pauvre chère maman, que je serais jamais un parti acceptable pour Mme de La Pave ? Elle a plus de trois cent mille francs de rente... et nous en avons, nous autres, vingt-cinq ou trente !

— Trente-deux, mon fils. — Et je te dirai qu'en fait de mariage, un homme qui a trente mille francs de rente, un beau nom, une jolie tournure, et une belle carrière, peut honorablement prétendre à tout... Je souhaite de tout mon cœur, mon ami, ajouta-t-elle avec un peu d'humeur, que tu retrouves une occasion pareille... et une pareille femme !.. Car enfin, c'est Vénus !

— Moi, j'aime mieux ma mère, ô gué ! j'aime mieux ma mère ! dit gaîment le jeune homme en baisant les cheveux blancs de la vieille dame.

— Mon Dieu ! que tu es bête ! — dit-elle en lui rendant tendrement son baiser.

Pendant que Mme de Frémeuse interrogeait son fils sur les impressions qu'il avait rapportées de sa première entrevue avec Mme de La Pave, Mme de Combaleu ne se montrait pas moins curieuse des impressions de sa nièce. Elle avait également ses raisons pour observer attentivement dès leur début les relations de Maurice avec la jeune veuve. — Mme de Combaleu était une grande femme maigre, richement couperosée, qui avait un nez d'aigle et des sourcils tellement noirs et fournis qu'ils semblaient postiches. C'était tout ce qui lui restait d'une beauté que plusieurs de ses contemporains avaient admirée d'assez près, disait-on. Mais elle était devenue fort rigide avec le temps : elle avait consacré tout son fonds de passion à son fils unique, qu'elle avait effroyablement gâté et qui, en retour, lui donnait tous les soucis qu'elle en pouvait espérer. Ce fils, Gérard de Combaleu, était alors un grand beau gar-

çon de vingt-sept ans, nullement méchant, et très aimable compagnon, mais surtout en mauvaise compagnie. Sa mère, pour le tirer du boulevard, des coulisses et du cabaret, désirait violemment le marier : elle avait même eu quelques velléités autrefois de lui faire épouser Marianne d'Épinoy, sa cousine, dont elle était la tutrice. Mais la fortune de Marianne, très inférieure alors à celle de Gérard, lui avait paru un obstacle décisif à leur union. — Les choses étaient aujourd'hui bien changées. Marianne, héritière de M. de La Pave, était devenue pour Gérard un parti magnifique : discrètement sondé sur ce sujet, le jeune homme avait été fort séduit par les millions de sa belle cousine, qui lui permettraient de satisfaire largement ses goûts pour la grande vie du sport. Bref ce mariage était, depuis la mort de Robert, l'idée fixe et maîtresse de Mme de Combaleu, et l'on comprend qu'elle surveillât avec un soin ombrageux le terrain de chasse qu'elle s'était réservé. Sans avoir l'œil de l'aigle, comme elle en avait le nez, elle avait vaguement entrevu dès la première heure les prétentions rivales de Mme de Frémeuse : elle avait cru remarquer dans les conversations de la vieille comtesse avec Mme de La Pave une insistance particulière à vanter et à détailler les mérites de son fils, à rappeler l'amitié extraordinaire qui l'unissait à Robert et à le pousser tout doucement dans la place comme l'héritier présomptif de son ami. Elle s'inquiétait peu de cette concurrence, connaissant dès longtemps les sentimens d'animosité passionnée que sa nièce nourrissait contre M. de Frémeuse, et se complaisant à les entretenir. Mais enfin l'entrée en scène du jeune commandant en personne était une circonstance qui l'agitait un peu.

Dès qu'elle sut que Maurice avait quitté le château, elle rejoignit Mme de La Pave dans le salon: elle la vit encore tout en larmes, elles pleurèrent ensemble un instant, puis Mme de Combaleu, pour la distraire, lui demanda comment elle avait trouvé M. de Frémeuse.

— Je ne sais pas, ma tante, dit la jeune femme, je l'ai à peine vu... Je pensais à tout autre chose qu'à le regarder, vous comprenez?

— Mais ressemble-t-il à sa photographie, mon amour?

— Naturellement, dit Mme de La Pave.

— Il doit avoir, reprit Mme de Combaleu, l'œil remarquablement faux, comme tous les hypocrites?

— Naturellement, répéta la jeune femme d'un air distrait. — Elle respira longuement son flacon de sels, puis elle se leva, et, prenant le coffret d'ébène sous son bras : « Je vais essayer de dormir un moment, dit-elle; j'ai la tête en feu ! » Et elle traversa le salon avec cette démarche d'une grâce souple et fière qui lui était propre, le menton un peu relevé et la tête légèrement rejetée en arrière.

Mme de Combaleu n'en sut pas plus long pour le moment.

V.

Cependant trois ou quatre jours s'étaient écoulés. Maurice sentait qu'il ne pouvait différer davantage sa seconde visite à la veuve de Robert. Mais plus il y pensait, plus il regrettait amèrement de n'en avoir pas fini avec sa malheureuse mission dès la première entrevue; plus il lui paraissait difficile de la reprendre à froid et sur de nouveaux frais.

Au milieu de ses perplexités, il lui vint l'idée souriante qu'il pourrait peut-être se décharger sur un autre du soin de terminer son message auprès de Mme de La Pave. Cet autre était le curé de la paroisse, l'abbé Desmortreux, que sa mère l'avait engagé à consulter. Il était le directeur spirituel de Mme de La Pave, et, à ce titre, ne paraissait-il pas spécialement qualifié pour faire connaître à sa pénitente, avec toute la discrétion et toute l'autorité nécessaires, les dernières volontés de son mari? Cela ne rentrait-il pas en quelque sorte dans ses fonctions et dans son devoir professionnels? Pendant ses précédens séjours chez sa mère, Maurice avait plus d'une fois rencontré l'abbé Desmortreux : c'était un prêtre distingué, mais sans ambition; il avait vieilli par goût dans un presbytère de village, où il s'occupait des antiquités locales, correspondant avec les sociétés savantes de la région, cultivant les relations de voisinage, soignant ses espaliers et pêchant à la ligne dans une petite rivière qui baignait son jardin.

Le commandant de Frémeuse se rendit donc un matin chez cet aimable philosophe clérical, et, après l'avoir prié de considérer sa confidence comme un secret de confession, il lui fit part du testament verbal de Robert de La Pave et lui demanda s'il n'aurait pas l'extrême obligeance d'en transmettre les termes à sa veuve. — « Personne, ajoutait Maurice, n'était mieux indiqué que lui pour faire agréer à sa pénitente des recommandations d'un ordre si intime et touchant de si près à la conscience : elles perdraient, en passant par la bouche d'un vieillard, d'un prêtre, d'un confesseur, ce qu'elles auraient de trop délicat et presque d'offensant dans la bouche de tout autre. »

L'abbé Desmortreux, dont le front ouvert et riant s'était peu à peu assombri pendant ce discours, médita longuement sous ses cheveux blancs avant d'y répondre : — « Mon cher monsieur, dit-il enfin, voilà une mauvaise commission, très mauvaise, et qui serait très capable de me brouiller avec ma pénitente si j'avais l'imprudence de m'en charger... Je ne disconviens pas qu'il n'y ait peut-

être un grain d'égoïsme dans mon fait... Je suis vieux,.. j'aime mon repos,.. j'aime à conserver d'agréables relations avec mes voisins de campagne,.. soit!.. Mais, de plus, soyez certain que, comme prêtre et comme confesseur, je suis précisément l'homme du monde le plus mal choisi pour bien remplir votre commission... — Pourquoi, mon cher monsieur? — Justement parce que je suis le directeur de la conscience de Mme de La Pave et que la première chose qu'elle me demanderait, si je lui portais votre message, serait de lui dire jusqu'à quel point il engage sa conscience. Or, je n'en sais rien, je ne veux pas avoir à me prononcer là-dessus. Sous le rapport religieux, il m'est tout à fait impossible de décider jusqu'à quel point une femme, — une jeune femme, — est tenue d'obéir aux volontés testamentaires d'un mari qui lui a prescrit en mourant de ne point se remarier... Cela dépasse ma compétence... Je veux donc ignorer que ce cas de conscience existe pour Mme de La Pave... Si jamais elle me le confie, il sera temps d'y songer,.. mais je ne veux pas aller au-devant d'un pareil embarras,.. et je vous supplie instamment, mon cher monsieur, de ne pas laisser même soupçonner à Mme de La Pave que je possède ce secret,.. car vous comprenez bien que celui qui partagera ce secret avec Mme de La Pave ne pourra plus être pour elle qu'un ennemi,.. ou un complice.

— L'alternative est dure, monsieur le curé, dit un peu sèchement Maurice, qui se leva.

— Elle est certaine, mon enfant, dit le vieux prêtre avec gravité. Ennemi... ou complice! je le répète.

Comme il reconduisait Maurice à travers son jardin, il s'arrêta tout à coup en se frappant le front de la main :

— Mais, mon Dieu! reprit-il, il y a un moyen de vous tirer d'embarras, — au moins pour aujourd'hui, — et peut-être pour toujours!

— Ah! monsieur le curé, vous me rendez la vie!

— Voyons, mon cher monsieur,.. avez-vous ouï dire que Mme de La Pave ait jusqu'ici manifesté la moindre intention de se remarier?

— Non, Dieu merci!

— Eh bien! pourquoi ne pas attendre qu'elle manifeste une telle intention avant de lui transmetre les désirs de son mari à cet égard? Jusque-là n'est-ce pas lui faire une sorte d'injure gratuite que de lui interdire une chose à laquelle elle ne pense pas, à laquelle elle ne pensera peut-être jamais? Qu'a voulu M. de La Pave? Que sa femme ne se remariât point. Eh bien! si elle doit se conformer spontanément à sa volonté, il est bien inutile, et plus qu'inutile, de la lui signifier.

— Ma foi! monsieur le curé, dit Maurice, vous avez tout l'air d'avoir raison... Cependant je suis un soldat, et la casuistique m'effarouche un peu. Mais enfin je vous remercie, et j'y vais réfléchir.

Quand on a un devoir pénible à accomplir, c'est déjà un grand allégement que d'avoir du temps devant soi et de pouvoir choisir son moment. Le commandant de Frémeuse, en sortant de sa conférence avec l'abbé Desmortreux, éprouva cet allégement : sans prendre encore un parti définitif, il ne se croyait plus du moins la même obligation impérieuse de brusquer les choses et de se montrer tout de suite à cette jeune femme sous la figure d'un messager sombre et menaçant. Il pouvait attendre qu'il la connût mieux, que leur intimité croissante et de plus en plus confiante amenât naturellement l'heure et l'occasion des expansions difficiles. L'important était de gagner cette confiance amicale dont il avait besoin, et il s'y sentait disposé. Il avait apporté, il est vrai, chez Mme de La Pave des préventions peu sympathiques : mais il est malaisé de conserver une antipathie préconçue contre une très jolie femme qui vous apparaît pour la première fois les yeux noyés de larmes.

Il retourna le jour même au château. Mme de La Pave y était seule, Mme de Combaleu étant allée passer quelque temps à Paris, près de son fils. La jeune veuve, bien qu'elle eût, dès leur première rencontre, vu et regardé M. de Frémeuse beaucoup plus qu'elle ne l'avait dit à sa tante, ne fut pas fâchée de le revoir; car, si elle ne l'aimait pas, il ne lui était pas indifférent; et, dans l'ennui où elle vivait, sa présence lui causait une émotion qui, sans être précisément agréable, valait encore mieux que rien. Elle eût été bien aise de trouver dans cet adversaire, dans ce rival, dans cet ennemi, un individu vulgaire, un soldat médiocre et grossier. Elle se fût donné le plaisir de le traiter en conséquence. Malheureusement, sur les traits délicats et sévères du jeune officier, sur son large front lumineux, dans son œil d'un azur sombre, dans sa tenue, dans son langage, elle était forcée de reconnaître tous les signes d'une distinction supérieure, et elle les reconnaissait avec dépit. Il était vraiment triste d'être méconnue et méprisée par un homme d'un aspect à la fois attrayant et imposant, qui avait l'air si grave et le sourire si doux. Toutefois, dans le cours de leur entretien, qui se porta tantôt sur le souvenir de Robert, tantôt sur des faits de guerre ou des incidens de la captivité en Allemagne, il sembla à Mme de La Pave que ce farouche ennemi lui parlait sur un ton de respect attendri et de confiance fraternelle, comme si en l'approchant il fût déjà un peu revenu de ses injustes préventions contre elle. Cela lui parut curieux et intéressant, c'était un petit

triomphe tout personnel qui la flattait et qu'elle désira poursuivre. Ce fut donc très sincèrement qu'elle pria Maurice, au moment où il la quittait, de revenir la voir souvent pendant le temps de son séjour chez sa mère.

Rien ne pouvait mieux entrer dans les desseins du jeune commandant. Il se mit donc à voisiner plus familièrement chez Mme de La Pave, tantôt seul, tantôt avec sa mère. Bref, ses relations avec la veuve de Robert commençaient à prendre un caractère de réelle intimité, quand, une douzaine de jours plus tard, Mme de Combaleu jugea convenable de quitter Paris et de revenir chez sa nièce, après avoir passé vingt-quatre heures à Alençon chez des amis. A la première visite que Maurice fit au château après son retour, elle eut soin de se trouver présente, et elle eut alors l'occasion de le voir pour la première fois. Elle put donc constater, non sans ennui, qu'il était de sa personne aussi séduisant qu'un homme peut l'être, et de plus, qu'il y avait entre sa nièce et lui un air de vieille connaissance et de bonne intelligence auquel elle était loin de s'attendre. Atterrée par cette double découverte, Mme de Combaleu apprit par surcroît que sa nièce avait invité les Frémeuse, la mère et le fils, à dîner au château pour le lendemain. Elle passa le reste du jour et une partie de la nuit à se recueillir, à méditer sur les dangers de la situation et à combiner ses plans de légitime défense. Elle connaissait bien sa nièce, elle la savait fière et susceptible à l'excès, et, sous ses mines nonchalantes, d'un étrange emportement de passion. Ce fut par ces côtés qu'elle résolut de l'attaquer.

Une demi heure environ avant le dîner, comme elles venaient de s'habiller toutes deux et de descendre au salon, Mme de Combaleu prit doucement la parole.

— Tu ne me dis pas, ma mignonne, en quels termes tu es avec le commandant de Frémeuse?

— Mais vous l'avez bien vu, ma tante.

— Il se civilise, on dirait?

— On dirait!.. répéta Mme de la Pave, et un léger sourire d'ironie releva le coin de sa bouche.

— Est-ce qu'il te fait la cour par hasard?

— Oh! non! Ce serait trop dire, ma tante... Ça ne va pas jusque-là... Je crois qu'il me déteste moins, voilà tout.

— Et toi, mignonne?

— Oh! moi,.. j'observe,.. je m'instruis, dit la jeune femme avec un singulier clignement des paupières. — Au reste, ajouta-t-elle d'un ton plus sérieux, pourquoi m'en cacher? je suis véritablement touchée de son retour à des sentimens plus justes envers moi... De loin, il m'avait mal jugée... A mesure qu'il m'a mieux

connue, ses préventions se sont dissipées... Il les oublie et s'efforce de me les faire oublier. Je sens à ses façons, à son accent, qu'il regrette ses injustices,.. qu'il m'en fait amende honorable autant qu'il le peut, sans entrer dans des explications gênantes et offensantes... Eh bien! je vous avoue, ma tante, que de la part d'un homme que nous avions nous-mêmes mal jugé, qui en réalité est bien, très bien,.. je vous avoue que tout cela m'est agréable,.. que cela me fait positivement plaisir.

— Ah! mon Dieu! ma chère petite, que tu es jeune! s'écria Mme de Combaleu, en joignant les mains avec bruit.

— Pourquoi, ma tante?

— Voyons, ma mignonne,.. dis-moi d'abord tout franchement : Aimes-tu le commandant? Ton cœur est-il pris?

— Je suppose que vous plaisantez, ma tante! dit sévèrement la jeune femme, dont les yeux profonds lancèrent des éclairs.

— Eh bien! alors, reprit Mme de Combaleu, laisse ta vieille tante, avec sa vieille expérience, t'enlever quelques illusions qui peuvent être dangereuses... Tu as malheureusement l'habitude de prêter ta délicatesse naturelle et la noblesse de tes sentimens à tout le monde, et rien n'est plus capable de t'induire dans de profondes erreurs,.. de t'exposer à jouer le rôle de dupe. Ainsi voilà M. de Frémeuse, qui a toujours été ton ennemi déclaré,.. nous le savons par ses lettres,.. nous le savons par ton pauvre mari lui-même qui en plaisantait,.. et tout à coup, brusquement, cet ennemi se fait charmant,.. le loup se fait agneau!.. Suivant toi, c'est qu'il a reconnu des torts,.. il se repent,.. il fait amende honorable... C'est possible ou ça ne l'est pas,.. je n'en sais rien... Ce que je sais parfaitement, c'est qu'il prétend t'épouser, et que dans tout le pays on parle déjà de votre mariage.

— Vous riez, ma tante?

— Pas le moins du monde, ma chère enfant. Mon Dieu! si cela te convient, je n'ai rien à dire, bien entendu... Mais au moins faut-il que tu saches ce qui se passe et que tu connaisses le secret de cette subite métamorphose. A Alençon même, d'où j'arrive, on ne parle que de ce mariage... La mère de Frémeuse n'a pas d'autre idée en tête depuis la mort de ton pauvre mari... Elle ne sait même pas s'en taire... Elle en parle au curé, à ses domestiques,.. au monde entier. Tu sais, du reste, combien elle est avare et cupide. Le fils, dit-on, tient beaucoup d'elle sous ce rapport, et je me souviens que ton pauvre mari lui reprochait en riant ce défaut-là... d'aimer l'argent,.. et tu comprends que tes trois cent mille francs de rente doivent lui parler fortement au cœur... Mon Dieu! après cela, il est bien possible qu'il t'aime aussi,.. par-dessus le marché... Tu es

assez jolie femme pour cela,.. mais sa mère est réellement trop bavarde... et lui trop pressé !

Il y avait, — le lecteur le sait, — dans les insinuations de Mme de Combaleu, une bien faible part de vérité. La calomnie, l'invention perfide, le pur mensonge y dominaient largement. Peut-être, — tout au plus, — quelques mots étourdis de Mme de Frémeuse, quelque allusion échappée au curé, quelques propos de commères, lui avaient-ils fourni le texte léger sur lequel elle avait brodé avec tant de complaisance. Quoi qu'il en soit, le trait lancé par cette main venimeuse alla à son adresse : il blessa au cœur Mme de La Pave. Elle était, comme la plupart des femmes, mais à un degré extrême, plus spirituelle que réfléchie et plus passionnée que judicieuse. Frappée de quelques apparences vraisemblables, elle admit sans hésitation toute la fable imaginée par sa tante pour expliquer, à la honte de M. de Frémeuse, sa conversion et ses assiduités.

— Cela est simplement ridicule ! dit-elle en levant légèrement les épaules.

Mais pendant qu'elle prononçait ces mots d'un ton de froid dédain, l'ardeur de ses yeux, la coloration soudaine, puis la pâleur redoublée de son visage, le pli farouche de ses lèvres, trahissaient un orage de colère difficilement maîtrisé. Plus sa fierté avait été flattée des hommages de M. de Frémeuse quand elle croyait y voir une sorte de réparation délicate et un succès personnel, plus sa fierté s'indignait à la pensée que ces hommages et cette réparation s'adressaient à sa fortune plus qu'à sa personne. Tous ses anciens griefs lui revenant en même temps à l'esprit, elle n'envisagea plus le jeune commandant que sous un jour absolument odieux qui le lui montrait capable et coupable de toutes les faussetés et de toutes les indélicatesses tant envers elle qu'envers la mémoire de son mari. Elle jugea qu'un pareil homme et de pareils procédés méritaient une correction sévère, et elle se mit à rêver à la meilleure manière de l'administrer.

M. de Frémeuse et sa mère arrivèrent sur ces entrefaites. Elle les reçut avec sa grâce la plus affable, et Mme de Combaleu leur fit également fête de tout son cœur. Un moment après le curé vint se joindre à la compagnie, et l'on se mit à table. Mme de La Pave paraissait plus gaie ou du moins plus animée que de coutume. Elle s'amusait à tourmenter le curé sur ses trouvailles archéologiques, dont elle contestait en riant la bonne qualité. A travers son enjoûment, elle avait des temps de silence et de rêverie, quelquefois des paroles brèves et amères, bref, l'attitude agitée et fiévreuse d'une femme qui joue péniblement un rôle. Maurice le remarqua et supposa, avec une perspicacité réelle, qu'elle avait éprouvé dans la journée quelque grosse contrariété. Il remarqua aussi qu'elle buvait

un peu plus de champagne qu'il ne convenait à une jeune veuve, ce qui le confirma dans l'idée qu'elle sentait le besoin de se distraire et de se monter un peu la tête pour être aimable avec ses hôtes.

Après qu'on eut pris le café dans le salon, Mme de La Pave emmena ses invités dans les jardins pour donner au commandant de Frémeuse la liberté de fumer. Elle marcha près de lui pour mieux respirer l'odeur du cigare, qu'elle adorait, disait-elle, en rappelant que son mari avait été grand fumeur. Elle lui parlait de la prédilection que Robert avait eue pour ces jardins disposés à la vieille mode française, et dont il avait aimé à conserver et à restituer le style dans toute sa pureté. Elle lui montrait les restaurations qu'il avait entreprises dans ce dessein et qu'elle se faisait un devoir d'achever. Ces terrasses, ces escaliers qu'elle montait de son pas souple et avec sa suprême élégance, entre des rangées d'ifs et de blanches statues, évoquaient dans l'esprit de Maurice de vagues visions de Versailles, et il pensait à la jeune duchesse de Bourgogne et à sa marche de déesse sur les nuées.

Ils avaient pris peu à peu une assez grande avance sur les autres promeneurs, et ils se trouvaient alors tout à fait en tête-à-tête. Mme de La Pave, loin d'être intimidée par cette circonstance, sembla la prolonger et l'aggraver à plaisir en s'engageant avec Maurice sous une avenue de charmilles en berceau, où le déclin du jour ne laissait plus pénétrer qu'une faible clarté. Elle marcha quelque temps silencieusement dans ces demi-ténèbres à côté du jeune officier en faisant craquer le sable sous ses hauts talons; puis tout à coup, relevant la tête et la rejetant un peu en arrière par son geste familier :

— Monsieur de Frémeuse? dit-elle.

Elle avait la voix d'un timbre un peu grave, musical, très féminin. Il y eut à cette minute, dans cette voix charmante, un accent particulier d'ironie et d'attaque qui fit battre soudain le cœur de Maurice.

— Madame? dit-il.

— Vous savez, reprit-elle, combien Robert a été généreux envers moi?

Maurice inclina la tête.

— Il m'a laissé toute sa fortune.

— Oui, madame,.. il me l'a dit.

— Ah! je pensais bien que vous le saviez!.. Eh bien! croiriez-vous que je suis une ingrate,.. que je suis quelquefois tentée de reprocher à mon mari sa générosité?

— Je ne comprends pas bien pourquoi, dit doucement Maurice.

— Mon Dieu! reprit la jeune femme, parce que cette grande

fortune qu'il m'a laissée va m'attirer et m'attire déjà des ennuis sans nombre et sans fin;.. elle fait de moi une trop riche proie... Tout ce qu'il y a en France d'intrigans, de chercheurs de fortune, de coureurs de dots s'apprête à m'assiéger... Je vais être exposée à toutes les manœuvres de la cupidité, à tous les faux semblans de bienveillance et d'intérêt, à toutes les hypocrisies d'amour et d'amitié... Je vais être livrée aux plus sots commérages,.. aux plus indignes calomnies,.. et même je le suis déjà... N'avez-vous pas entendu dire qu'on me marie?

— Non, madame, dit Maurice.

— Non?.. vraiment?.. Eh bien! demandez à votre mère... Elle le sait mieux que personne.

Il était impossible au commandant de Frémeuse de se méprendre sur le ton et sur le sens de ce langage. Après quelques secondes de saisissement muet :

— Madame, lui dit-il, si j'ai l'honneur de bien vous entendre, vous m'accusez de prétendre, sous un faux semblant d'amitié, à votre main,.. ou plutôt à votre dot... Ma réponse est facile : — S'il y a un homme au monde auquel la pensée de vous épouser soit à jamais interdite, c'est moi. Vous allez à l'instant même savoir pourquoi... Mon intention, que vous apprécierez tout à l'heure, était de différer encore cette communication jusqu'au jour où l'amitié et la confiance seraient entre nous deux... Mais je vois que ce jour ne doit pas venir. Veuillez donc m'écouter : — Je ne me suis pas acquitté entièrement jusqu'ici des instructions dont votre mari m'a chargé à son lit de mort : il me reste à vous apprendre ses dernières volontés, ou du moins sa dernière prière... Par ce testament verbal dont il m'a fait dépositaire, votre mari, en retour de l'amour passionné qu'il a eu pour vous et des témoignages qu'il a pu vous en donner, vous prie, vous conjure et, autant que le peut un mourant, il vous ordonne de ne jamais manquer à sa mémoire en contractant un second mariage.

Une faible exclamation s'échappa des lèvres de la jeune veuve.

— Veuillez me laisser achever, reprit Maurice. En quels termes douloureux et terribles votre mari m'exprima ses appréhensions, ses craintes, ses recommandations à ce sujet, je pourrai vous le dire si vous l'exigez,.. car il n'y a pas une parole sortie de sa bouche pendant cette nuit funèbre qui ne sonne encore à mon oreille;.. mais épargnez-moi, épargnez-vous à vous-même des détails poignans, affreux;.. écoutez ses derniers mots seulement : « Dis-lui que, si elle était jamais à un autre, je me soulèverais dans ma tombe,.. elle verrait mon spectre,.. je reviendrais pour la maudire! » Et il ajouta à travers son râle d'agonie : « Jure-moi, Mau-

rice, que tu le lui diras... » Je le jurai. — « Sur ton honneur?.. — Sur mon honneur!.. » Maintenant, madame, vous savez tout.

Elle avait suspendu sa marche pour l'entendre. Il distinguait à peine son visage, car la nuit était alors tout à fait tombée. Mais quelques rayons de lune, filtrant à travers la voûte de verdure, jetaient çà et là des bandes blanches sur le sable de l'allée et éclairaient à demi un banc de pierre adossé à la charmille. Elle alla s'asseoir sur ce banc, et il vit alors combien elle était pâle. Il lui sembla même qu'elle chancelait avant de s'asseoir. Puis elle abaissa la tête dans ses mains et il entendit qu'elle pleurait.

— Désirez-vous que je me retire? demanda le jeune homme.

Elle secoua la tête pour dire qu'elle ne le désirait pas. — Il demeura donc debout et immobile à quelques pas d'elle, écoutant le bruit de ses sanglots. — Enfin, dès qu'elle put parler, elle l'appela doucement :

— Monsieur de Frémeuse!

Il s'approcha indécis. Elle avança alors sa main.

— Pardon! dit-elle.

Il serra faiblement la main qu'elle lui tendait. — Elle se leva.

— Voulez-vous, dit-elle, avoir la bonté de me donner le bras?.. Je ne me sens pas très bien.

Elle lui prit le bras, et ils se dirigèrent vers le château, dont quelques fenêtres s'étaient éclairées. Comme ils passaient devant un bassin creusé au milieu de l'allée principale et dans lequel une tête de Gorgone dégorgeait une eau vive, elle se pencha, mouilla son mouchoir à cette eau jaillissante et s'en baigna le visage et les yeux.

— Je ne voudrais pas, dit-elle, qu'on vît que j'ai pleuré.

Elle lui reprit le bras et se remit en marche, mais plus lentement, d'un pas de promenade.

— Je ne sais vraiment pas, reprit-elle, pourquoi j'ai pleuré,.. car il y a longtemps que je n'avais été si heureuse.

— Heureuse? dit Maurice surpris.

— Oui, heureuse,.. très heureuse de pouvoir désormais croire à quelqu'un, me fier à quelqu'un,.. compter sur une affection sincère,.. absolument pure de tout alliage, de tout intérêt suspect,.. de pouvoir m'appuyer enfin avec confiance sur le bras d'un ami,.. car vous êtes un ami, n'est-ce pas?

Au milieu de ces antiques jardins et de cette belle nuit, au milieu de la lumière argentée qui tombait du ciel sur la blancheur des marbres, sur les parterres fleuris et odorans, ces douces paroles paraissaient plus douces encore et cette voix plus magique. Maurice sentait en même temps contre son cœur le contact ardent de

l'élégante jeune femme. Il la sentait violemment émue; cette émotion le gagnait lui-même et le troublait. Il ne put que murmurer un banal remercîment.

Elle lui répondit par une légère pression et continua d'avancer en silence; arrivée au pied des larges degrés qui accédaient au seuil du château, elle s'arrêta comme hésitante; puis brusquement, quittant le bras de Maurice :

— Rentrons ! dit-elle.

Il la suivit dans le salon, qui s'ouvrait de plain-pied sur les jardins. Ils y trouvèrent Mme de Combaleu, Mme de Frémeuse et le curé, tous trois l'œil très éveillé et fort intrigués de ce long tête-à-tête à la belle étoile. On comprend qu'ils en attendirent vainement l'explication. L'entretien se traîna péniblement pendant quelques minutes; puis Mme de Frémeuse, impatiente d'interroger son fils, prétexta une migraine, et tous deux prirent congé. Comme ils se retiraient, Mme de La Pave, après avoir lancé préalablement à sa tante un regard peu bienveillant, dit vivement à Maurice :

— Quand me ferez-vous le plaisir de monter à cheval avec moi?

— Mais... quand vous voudrez.

— Eh bien! demain matin,.. dix heures.

Il salua et partit.

Dès qu'ils furent à quelques pas du château, prévenant les questions de sa mère :

— Ma pauvre chère mère, lui dit-il, je vais vous désespérer : la commission est faite.

Et il lui conta comment les soupçons outrageans manifestés par Mme de La Pave l'avaient provoqué à parler sans retard. Il lui dit ensuite comment sa communication confidentielle avait été accueillie par la jeune veuve.

— Vous voyez, du reste, ma mère, que le résultat final de ma triste ambassade a trompé toutes vos craintes et qu'en particulier, Mme de La Pave n'a pas pris l'ambassadeur en grippe, comme vous le prophétisiez.

— Mon ami, dit gaîment la vieille dame, j'avais oublié que, lorsqu'on veut préjuger quels seront en telle ou telle occasion les sentimens d'une femme, il faut commencer par consulter le diable.

Le jeune commandant ne parut pas avoir entendu la boutade échappée à sa mère et continua sa route, plongé dans une rêverie silencieuse.

OCTAVE FEUILLET.

(La dernière partie au prochain n°.)

DE L'ENCHÉRISSEMENT

DES MARCHANDISES

ET DES SERVICES

CAUSES ET EFFETS.

La cherté progressive des marchandises et des services, c'est-à-dire l'obligation pour chacun de fournir en numéraire une somme de plus en plus forte pour arriver à la satisfaction de ses besoins ou de ses désirs, est un fait général, permanent, dont on se plaint toujours et partout, et auquel on se résigne comme à une fatalité irrémédiable. Cette plus-value incessante réagit sur toutes les existences d'une manière plus ou moins supportable, mais il arrive des jours de fièvre où les prix, s'élevant par une poussée soudaine, faussent le niveau habituel des consommations et des salaires, introduisent ou augmentent la gêne dans le plus grand nombre des familles, et par le mécontentement qu'ils propagent, menacent de devenir un embarras politique, sinon un danger. Nous traversons une crise de cette nature, et on peut s'attendre à ce que l'inévitable baisse, après une hausse insoutenable, amène des jours difficiles. Le mal est-il donc sans remède ? Le mouvement des prix dans les échanges et dans le travail, si grande que soit son influence sur le

sort des peuples, n'a jamais été expliqué scientifiquement. On l'attribue vaguement à l'affluence des métaux précieux, à la multiplication des papiers de banque faisant office de monnaie, à un accroissement général de la richesse. Ces motifs, vraisemblables à première vue, ne soutiennent pas l'analyse économique ; ils ne suffraient pas à expliquer l'enchérissement de toutes choses qui s'est produit dans un courant d'environ sept années, des derniers mois de 1874 à la fin de 1881. Si une étude aussi importante a été négligée, c'est peut-être qu'en temps ordinaires la progression, quoique ininterrompue, n'est pas assez prononcée, assez malfaisante pour qu'on s'applique à en rechercher les causes : mais la crise dont nous souffrons encore a mis le problème à l'ordre du jour; l'évidence des faits en a facilité l'étude, et de même que, dans les expériences scientifiques, on se sert d'appareils pour grossir les objets et en pénétrer les mystères, l'exagération des prix en ces derniers temps a grossi le phénomène à tel point que sa raison d'être n'échappe plus à l'observation. On en peut saisir la loi, et c'est ce que je vais essayer de faire.

I.

Il importe de rappeler au début de cette étude une loi économique trop souvent méconnue : c'est que la réunion des revenus individuels dans une nation est nécessairement égale à la valeur totale, ou, pour mieux dire, au prix mercantile des produits matériels livrés aux échanges.

Si, d'une part, il était possible d'évaluer, d'additionner les revenus de tous les habitans d'un pays depuis les plus grands capitalistes jusqu'aux mendians qui n'ont pour vivre d'autre ressource que l'aumône, et, d'autre part, si l'on parvenait à totaliser les prix définitifs, les prix payés par les derniers acheteurs de tous les produits matériels vendus et consommés, les chiffres de ces deux additions devraient se balancer.

Pour affermir cet énoncé à l'état d'axiome, il est nécessaire d'élucider la question du revenu, qui est restée assez confuse dans les idées du public. On parvient difficilement à s'entendre, parce que l'on confond souvent la valeur d'utilité avec le coût mercantile des produits, le prix de revient avec le chiffre de la vente. Dans les premières estimations du revenu national, on se conformait par réminiscence aux théories des anciens physiocrates, on ne tenait compte que de ce qu'ils appelaient alors le revenu net des propriétaires fonciers et des industriels. Plus tard, on a évalué la richesse col-

lective du pays en relevant pour les grandes productions les prix des principales marchandises, d'après les statistiques officielles qui procèdent par des généralités et inscrivent seulement les cours des matières premières. Il est résulté de ces diverses méthodes des estimations tellement arbitraires, tellement divergentes, tellement invraisemblables le plus souvent, que leur impossibilité saute aux yeux.

Pour revenir à la réalité, il faut d'abord établir bien nettement la notion du revenu. On me pardonnera les détails un peu arides dans lesquels je vais entrer : ils sont indispensables pour éclairer le problème que j'agite.

L'obscurité en ces matières provient de ce que l'on confond habituellement dans le langage commun la rente et le revenu. La *rente* est une redevance que l'on touche sans travail, le *revenu* est l'ensemble des ressources dont chacun dispose pour vivre. Qui dit revenu, dit moyen de consommation, pouvoir d'achat : tout le monde consommant et achetant plus ou moins, il s'ensuit que tout individu isolé ou toute famille a un revenu petit ou grand. Le revenu de l'industriel est ce qui lui reste pour ses besoins personnels après paiement de tous ses frais. Le revenu du fonctionnaire ou du commis est son traitement, celui de l'ouvrier est son salaire. Des employés de diverses catégories, commis de commerce, ouvriers des champs, domestiques, soldats, sont nourris : la nourriture est une consommation qui fait partie de leur solde et qui doit être évaluée dans leur revenu. Le mendiant lui-même a pour moyen de consommation, c'est-à-dire pour revenu, ce que la charité lui donne.

Grands ou petits, les revenus de toute nature, sans aucune exception, aboutissent directement ou par voie détournée à un achat et à la consommation d'une production matérielle, d'un objet échangeable. Analysez l'emploi d'une fortune quelle qu'elle soit. Un capitaliste réalise 100,000 francs de revenu ; une partie est employée pour ses besoins personnels et ceux de sa famille : c'est la consommation directe. Une autre partie de son avoir est consacrée à rémunérer des services immatériels : c'est la consommation indirecte ; il a payé des médecins, des professeurs, des artistes, il a fait des libéralités à des amis : ceux-ci, à leur tour, donnent satisfaction à leurs besoins en achetant et en consommant des objets matériels, et ils livrent à d'autres, pour solder divers services, des sommes qui entrent dans la composition des revenus de ceux-ci. Descendez d'échelon en échelon, en continuant cette analyse, et vous verrez que la fortune du riche se désagrège pour ainsi dire, et par les paiemens qu'il a faits pour solder des utilités ou des jouissances, les 100,000 francs de son actif ont servi de proche en proche à des consommations d'objets matériels provenant de l'agriculture ou de l'industrie.

Il n'y a pas même d'exception pour les sommes qui sont prélevées sur les revenus pour être économisées. Les économies individuelles, sources de la richesse nationale, ne sont pas amoncelées en espèces monétaires : elles donnent lieu à des placemens qui aboutissent toujours à des emplois commerciaux, c'est-à-dire à des achats de produits consommables.

Quoique n'étant pas des marchandises échangeables, il faut encore classer au nombre des produits qui se paient avec les revenus les loyers d'habitation et les transports : ce sont, à tout prendre, des consommations réelles puisqu'une maison se détruit par l'usage qu'en font les locataires, puisque les transports exigent un matériel qu'il faut renouveler, et que, d'ailleurs, bâtimens et transports concourent à la production matérielle.

Revenu et dépense sont donc synonymes, puisque la portion du revenu que le possesseur ne dépense pas personnellement et dont il fait économie est transmise à d'autres par une sorte de délégation et fournit à ceux-ci les moyens d'acheter et de consommer les objets matériels nécessaires pour le soutien de leur existence.

Il en est ainsi jusqu'à épuisement des produits matériels mis en vente et échangés contre l'ensemble des revenus individuels. Il ressort de là, je le répète, que s'il était possible d'additionner, d'une part, la production en tout genre d'un pays, estimée au prix vénal et définitif de chaque chose, et, d'autre part, le revenu, autrement dit la puissance d'achat de chaque individu, les deux additions arriveraient à s'équilibrer dans un même total.

Mais, dira-t-on, production et revenu sont des puissances variables. Le revenu nominal d'un pays, évalué en monnaie, peut s'abaisser ou s'élever suivant la prospérité plus ou moins grande de la phase qu'on traverse : de même, la production subit des influences qui font varier en plus ou en moins les objets mis à la disposition des acheteurs. Comment s'établira l'équilibre entre ces deux élémens?

Ici intervient la grande loi, la loi souveraine de l'offre et de la demande. Quand la somme nominale des revenus ayant pouvoir monétaire augmente, quand il n'y a pas en même temps augmentation effective des produits matériels offerts à la consommation, les prix de toutes choses, marchandises et services, s'élèvent : la progression des prix correspond à l'accroissement du pouvoir d'achat. Si la production effective des articles de consommation et d'usage augmente, tandis que le chiffre total des revenus est stationnaire ou s'amoindrit, ce qui n'est pas impossible, mais qu'on voit rarement, les prix de toutes choses décroissent proportionnellement.

Si la capitalisation d'où découlent les revenus est tellement intelligente et tellement sincère qu'elle détermine une augmentation des

produits correspondant au développement des ressources individuelles, si le revenu collectif est la rémunération légitime d'une activité féconde, l'équilibre se maintient, les prix ne varient pas.

Ces faits constituent un axiome qui n'a pas été suffisamment éclairé par les théoriciens de l'économie politique, et cependant les conséquences de cet axiome sont d'une portée considérable à plusieurs points de vue (1).

La question à l'étude en ce moment, celle de l'enchérissement de toutes choses, exige que l'on totalise par un chiffre la force du revenu national, c'est-à-dire la puissance d'achat avec laquelle la nation, prise dans son ensemble, aborde les élémens innombrables de ses consommations. Il n'y a pas malheureusement de constatation officielle, de renseignemens précis et authentiques pour servir à l'établissement exact de ce chiffre, et d'ailleurs les deux élémens du calcul, les ressources collectives et la quantité effective des produits, sont par leur nature mobiles et variables. Ils se modifient d'année en année; il faut donc procéder par des approximations appliquées à une période restreinte; mais, dans le domaine illimité des conjectures, on peut trouver une méthode qui approche autant que possible de la vérité.

Le dénombrement de 1876, qui ne paraît pas avoir été beaucoup modifié par celui de 1881 (2), a donné lieu à une publication officielle où la population est classée par professions. Ce document énumère, en séparant les deux sexes, les propriétaires et chefs d'industrie, les commis, employés et ouvriers, hommes de peine et domestiques, avec la famille à leur charge. J'ai subdivisé ces groupes en catégories assez nombreuses pour que les estimations partielles laissent peu de place à l'erreur. Par exemple, dans le domaine agricole, j'ai compté à part la propriété très grande, grande, moyenne, petite, en tenant compte du produit industriel et de la rente foncière; puis les fermiers et métayers, propriétaires d'une

(1) Une objection sera faite : on dira que la cherté est spéciale et non générale, qu'elle résulte pour chaque objet de la rareté plus ou moins grande, des besoins plus ou moins pressans qu'on a, de la demande plus ou moins active. Je réponds : Il peut bien arriver que certains produits en quantité insuffisante sur le marché obtiennent une large augmentation de prix, mais la dépense plus forte faite par le consommateur de ce côté sera compensée par une moindre dépense sur d'autres articles. Les sacrifices pour le pain en temps de disette réduisent d'autant les autres achats. La dépense de chaque famille reste au total proportionnée à ses ressources et les résultats d'ensemble n'affaiblissent pas la démonstration du principe.

(2) Le classement professionnel résultant du dénombrement de 1881 n'est publié officiellement que depuis peu de jours. Il n'est pas sans intérêt d'ailleurs que les calculs consignés ici se rapportent à la période où l'enchérissement s'est développé avec le plus d'intensité, c'est-à-dire de 1875 à 1881.

partie de leur culture ou non propriétaires, les paysans possesseurs d'un coin de terre et travaillant à façon pour autrui. Quant aux salariés de l'agriculture, il a fallu distribuer par groupes, hommes ou femmes, les ouvriers spéciaux, les simples manœuvres ou domestiques, et, pour ceux qui sont nourris, évaluer le coût des alimens, qui entre dans leurs soldes. L'industrie et le commerce comportaient des subdivisions encore plus subtiles : il y a la grande industrie avec ateliers, le haut et le petit commerce, en distinguant surtout, au regard des salaires, Paris et les villes plus ou moins grandes des départemens et en admettant de nombreuses catégories selon les localités. Les professions libérales, fonctionnaires, instituteurs, avocats, médecins, savans et artistes, professions où le revenu varie de l'opulence à la pauvreté, admettaient naturellement d'assez nombreuses classifications. A chacune des catégories que je viens d'énoncer j'ai rattaché par approximation les consommateurs improductifs qui, vivant ordinairement à la charge du chef de famille, entrent ainsi en partage de son revenu. Enfin, pour correspondre au dénombrement général de la population, il restait à noter les non-valeurs et les déclassés, qui ont pour revenu ce qu'on leur donne ou ce qu'ils dérobent.

De cette décomposition du corps social il est résulté à mes yeux un total de 370 groupes que j'ai examinés successivement, en attribuant à chacun d'eux un chiffre de revenu exprimant le pouvoir d'achat qu'il peut appliquer à ses besoins ou à ses jouissances. Ce sont là, je le répète, des évaluations approximatives, la réalité absolue n'étant pas possible avec des élémens qui sont dans un état perpétuel de mobilité ; mais on reconnaîtra que ces conjectures, éclairées par les données de l'expérience et par les renseignemens divers que l'on peut recueillir, n'ont rien d'invraisemblable, que d'ailleurs, dans un aussi grand nombre d'évaluations, l'exagération sur un point est corrigée par une insuffisance d'autre part, et qu'en définitive il s'établit un équilibre exprimant le fait réel.

De ces recherches et de ces calculs il résulte qu'en 1881, — je précise la date, — la population française, à ne considérer que les ressources provenant de son activité intelligente, a déployé un pouvoir d'achat dont je trouve le total entre 31 et 32 milliards de francs (chiffre trouvé 31,624,637,000) ; mais ce chiffre ne représente pas la totalité du revenu ; il exprime seulement la somme produite par le labeur national. Il y a une autre source de revenu qui s'épand et qui est recueilli sans labeur : c'est, comme on dit aujourd'hui, l'intérêt des valeurs mobilières, le dividende, la rente provenant des capitaux placés à divers titres. Ici la précision n'est pas encore possible, mais on a du moins pour s'éclairer quel-

ques points lumineux. Les valeurs d'état non soumises à l'impôt, rentes, pensions, dotations, caisses d'épargne, annuités diverses, répondent à partager 1 milliard 235 millions. L'impôt de 3 pour 100 sur le revenu des valeurs mobilières correspond à une rente de 1 milliard 1/2, produite par les emprunts des villes, les actions et obligations de chemins de fer, les banques, les sociétés industrielles d'origine française ou étrangère; avec l'appoint des petites commandites qui échappent aux recherches, on arriverait probablement pour ces deux catégories de rentes à un total de 3 milliards. C'est à peu près le revenu qu'une statistique récente attribue à l'empire britannique pour ses valeurs mobilières, si l'on en retranche environ 700 millions de rentes extérieures sur fonds d'état et 250 millions de dividendes industriels que l'Angleterre tire des pays étrangers, ressources qui manquent presque complètement à la France (1). La propriété bâtie exigeait une estimation à part. Or, si l'on tient compte du gonflement anormal des loyers pendant les trois années dernières, on peut sans exagération porter son revenu actuel à 2 milliards 1/2. Quant à la rente foncière du sol cultivable, elle a été évaluée dans l'ensemble des revenus de l'industrie française.

En réunissant ces données diverses, on obtient un total dépassant 37 milliards de francs (exactement : 37 milliards 125 millions), chiffre qui exprime *nominalement*, j'appuie sur ce mot, la somme que la nation française a pu consacrer en 1880 et en 1881 à ses besoins, à ses jouissances, à ses économies.

Arrivé à ce point, il est difficile de ne pas s'y arrêter un instant pour examiner par aperçu comment ces ressources collectives sont employées.

A la date de ces études, la population totale, en augmentation bien lente sur le dénombrement de 1876, dépassait déjà 37 millions d'à peu près 200,000. Il est assez remarquable que, vers la même époque, le revenu nominal de la nation se soit chiffré également un peu au-dessus de 37 milliards. Cela paraîtrait indiquer un contingent moyen de 1,000 francs par tête; ce n'est pas même 2 fr. 75 par jour. Que l'on réfléchisse un instant et qu'on cherche, non pas seulement parmi les riches, mais dans les conditions modestes, le nombre des individus dont la dépense quotidienne dépasse

(1) Le revenu des placemens à l'étranger et qu'une nation recueille sans travail sous forme de rente annuelle, est un avantage quand ce revenu est appliqué à l'intérieur au développement du travail et de la production. Mais si cette annuité versée par l'étranger est dépensée improductivement à l'intérieur par des créanciers oisifs, cette richesse devient nuisible, parce qu'elle a pour effet d'augmenter sans contrepartie le pouvoir d'achat du pays et de déterminer un enchérissement des marchandises.

2 fr. 75 ! l'excédent étant pris sur la masse, les petites existences subissent un amoindrissement qui descend jusqu'à l'invraisemblance ; il était même beaucoup plus marqué autrefois. Cette fatalité n'est pas particulière à la France ; elle existe bien plus cruelle encore dans presque toutes les sociétés humaines.

Pour obtenir un aperçu de la situation plus rapproché de la vérité, j'ai supposé deux catégories : d'un côté, les patrons plus ou moins capitalistes, c'est-à-dire ceux qui, travaillant comme les autres et souvent plus que les autres, possèdent un avoir qui leur assure une certaine indépendance ; de l'autre côté, les salariés, ceux qui ont pour unique ressource leur travail et doivent attendre, pour travailler, l'initiative d'autrui. A chacun de ces deux groupes je rattache les personnes improductives, les non-valeurs à leur charge. Or les deux groupes se séparent en nombres à peu près égaux : 18,550,000 du côté des patrons et environ 100,000 de plus du côté des salariés. Dans le partage des revenus, je trouve pour le patronat 24 milliards 436 millions : c'est un contingent de 1,317 francs par tête, soit 3 fr. 61 par jour. L'autre groupe, celui des salariés, ne recueille que 12 milliards 687 millions, soit par année 682 francs, 1 fr. 87 par jour. Mais ici se placent quelques remarques importantes : en admettant que le nombre des individus dont se compose un ménage est de 4, ce qui est le fait ordinaire, le revenu est de 5,268 francs par ménage dans la première catégorie et de 2,728 francs dans la seconde, et, comme, dans les têtes comptées, font nombre pour plus d'un tiers les enfans au-dessous de quinze ans et les vieillards au-dessus de soixante ans, dont la dépense est minime, la part des adultes profite de la différence. On aurait tort d'ailleurs de chercher dans ces moyennes une vue exacte des choses. En réalité, on trouverait parmi ceux qu'on a classés au rang des patrons, parce qu'ils possèdent un petit capital, des gens qui sont beaucoup plus à plaindre que certains salariés ; il y a en très grand nombre des paysans propriétaires qui sont obligés pour vivre de travailler à la journée dans le champ du voisin plus riche : il y a des petits fabricans, ces petits boutiquiers dont l'existence commerciale est un problème ; il y a dans ce qu'on appelle les professions libérales des misères noblement subies, quoique bien douloureuses. Dans l'autre catégorie, au contraire, celle des salariés, que l'on désigne ainsi parce qu'ils travaillent à prix débattu et sous le commandement d'autrui, on trouvera certains commis de banque ou de commerce, tel clerc d'étude, des ouvriers d'élite dont les traitemens et les salaires dépassent souvent les ressources d'un chef de bureau dans un ministère ou d'un capitaine dans l'armée. Ajoutons que, dans la catégorie des capitalistes, les bouches

inutiles à la charge du chef de famille sont plus nombreuses que parmi les salariés. La conclusion qui ressort de tout cela, c'est que, dans l'état actuel de la société française, il y a exceptionnellement, aux deux extrémités, des opulences choquantes et des misères invraisemblables, quoique trop réelles, mais que, dans la généralité, les classes se rapprochent et les ressources pour l'existence tendent de plus en plus à s'équilibrer.

Il a été dit que le chiffre du revenu collectif, autrement dit la somme des pouvoirs d'achat, est un chiffre mobile et qu'il se balance nécessairement avec le total de la production utilisée par le public consommateur. Ceux qui se rappellent les anciennes évaluations du revenu national que l'on arrêtait à des chiffres très bas (et moi-même, dans une étude déjà bien ancienne, je suis tombé dans cette erreur), ceux-là auront peine à comprendre que la production actuelle puisse s'équilibrer avec un revenu porté à plus de 37 milliards. Il n'est pas inutile de répéter qu'il s'agit dans ce calcul de la valeur des produits échangeables arrivés au dernier terme de leur consommation. Par exemple, au lieu de chiffrer l'hectolitre de blé en consultant la mercuriale, comme on l'a fait ordinairement, il faut considérer que ce même blé, réduit en farine, transformé en pain, en pâtisserie, vendu en détail, fournit un revenu bien supérieur au coût du marché primitif. Un courtier achète chez le propriétaire, dans un département lointain, cent belles poires qu'il paie 10 francs; à la halle de Paris, il les revend le double, et le fruitier les débite à raison de 0 fr. 50 pour la table des gens riches; voilà un revenu de 50 francs qui se partage entre le propriétaire et tous les intermédiaires. Il faut 1/2 kilo de café, qui coûte 3 francs, et 1/2 kilo de sucre, qui coûte environ 0 fr. 60, avec un peu de charbon pour faire 32 demi-tasses, qui, avec les gratifications ordinaires, sont débitées à raison de 0 fr. 50, ce qui procure 16 francs de revenu. Avec la dépense d'une vingtaine de francs pour sa toile et ses couleurs, un artiste crée une valeur qui augmentera de 20,000 francs son pouvoir d'achat. Il en est de même pour les objets de luxe ou de pure fantaisie, qui ont atteint en ces derniers temps des prix insensés. C'est ainsi que l'industrie et le commerce grossissent dans une proportion incalculable le chiffre qui fera nombre dans le calcul définitif des revenus et qu'on arrive sans invraisemblance à ce total de 37 milliards.

On me pardonnera, je l'espère, les détails assez minutieux dans lesquels j'ai dû entrer; c'était une sorte de préface indispensable pour aborder scientifiquement le problème économique que j'ai pris à tâche d'examiner : celui de l'enchérissement des denrées, des marchandises et des services.

II.

L'élévation des prix, autrement dit l'amoindrissement des valeurs monétaires, semble un fait naturel dans l'ordre commercial : on le constate en tout temps et en tout pays. Ordinairement la progression est lente et à peine sensible, mais elle se manifeste quelquefois par de brusques secousses qui occasionnent des souffrances particulières ou des embarras publics : c'est ce qui arrive aujourd'hui. Le mal dont on se plaint a-t-il pour cause une surabondance de monnaie métallique? Non; le métal monnayé, instrument des échanges, facilite la distribution des revenus particuliers, mais il n'augmente le revenu national qu'au moment où il est introduit à l'état de marchandise importée et dans la mesure de sa valeur commerciale ; c'est une très faible addition à l'énorme total du revenu collectif qui règle le niveau des prix, — et d'ailleurs les autorités les plus compétentes sont d'accord pour déclarer que le stock du métal monnayé a été plus faible en ces dernières années qu'il y a vingt ans (1). La frappe de l'argent a été suspendue, et l'or s'est écoulé au point de donner parfois des inquiétudes.

La monnaie fiduciaire, les billets de banque sont, pour la plus grande partie, la représentation des matières précieuses retirées de la circulation pour former l'encaisse. Les billets en excédent de l'encaisse correspondent à des escomptes commerciaux, c'est-à-dire

(1) Il a été publié, dans le *Journal officiel* du 10 mai 1883, un tableau des espèces d'or et d'argent fabriquées en France depuis l'introduction du système décimal en 1795 jusqu'au 31 décembre 1882. Il se résume ainsi :

Or.....	8,651,264,340 francs.
Argent.....	5,297,679,864 »
Bronze.....	63,591,224 »
Ensemble...	14,012,535,428 francs.

Beaucoup de personnes ont dû croire que ce total exprimait la somme des monnaies métalliques circulant actuellement en France : ce serait une grande erreur. Ce chiffre de 14 milliards représente l'ensemble de la fabrication dans le cours de quatre-vingt-huit ans. La plus grande partie des pièces ont disparu par l'exportation commerciale, la refonte, l'emploi pour la bijouterie, les pertes par accident. On ne peut pas savoir avec certitude ce qu'il en reste dans la circulation. Les personnes expérimentées en ces matières estiment à 5 milliards de francs environ le résidu actuellement disponible, et malgré cette énorme déperdition, la richesse en monnaie métallique de la France dépasse encore, et de beaucoup probablement, celle de tous les autres pays.

à la mobilisation de marchandises déjà existantes, réelles, échangeables. Il en est de même des lettres de change, qui supposent une création industrielle antérieure, des chèques dont la provision existe chez le banquier qui les paie. Le Crédit foncier, — dont les titres, en mobilisant les immeubles, provoquent et fécondent le travail le plus utile au pays, l'agriculture, — et généralement les valeurs fiduciaires, jouent bien, dans une certaine mesure, un rôle monétaire; elles élargissent et précipitent la circulation; elles multiplient les bénéfices résultant du travail et de l'échange, et, à ce titre, elles grossissent les revenus. Mais, comme en même temps elles augmentent la production, elles fournissent la contrepartie à l'accroissement de ces revenus; s'il n'y avait dans cet ordre de faits que des opérations régulières et normales, l'équilibre entre l'offre et la demande, entre la puissance collective pour l'achat et la somme des produits livrés à la consommation serait maintenu; il n'y aurait pas enchérissement des marchandises et des services, ou, si la cherté se produisait, ce serait par une progression lente et à peine sensible, comme celle que les populations subissent sans avoir trop à s'en plaindre. Il n'en a pas été ainsi dans les dernières années : l'enchérissement s'est prononcé rapide, brutal et de manière à susciter une souffrance sociale, une sorte de calamité dont les pouvoirs publics auront à s'occuper.

Y a-t-il à ce phénomène économique une cause que l'on puisse saisir? Oui; et la cause réside dans la façon dont se fait le commerce des capitaux, dans le mécanisme de la Bourse, dont on a abusé de la manière la plus imprudente.

Que se passe-t-il dans une opération de bourse? Un titre représentant un capital et promettant un revenu est livré à un agent de change; celui-ci trouve un acheteur au cours du marché et transmet à son client le prix de la vente. Voilà l'état réglementaire : mais dans la pratique, cet état normal n'est pour ainsi dire qu'une exception. Les opérations réelles, celles qui se traitent au comptant, ne représentent peut-être pas la centième partie des sommes négociées fictivement à terme. Que l'affaire soit féconde ou qu'elle cache une duperie, celui qui a droit à une différence reçoit par les mains de l'agent de change une valeur effective, une somme de monnaie qui augmente son actif. Supposons un spéculateur en possession d'un revenu de 10,000 francs : un coup de bourse lui procure un bénéfice de 5,000 francs. Par le fait, ses moyens de consommation, sa puissance d'achat se trouvent portés à 15,000 francs; soit que l'heureux spéculateur applique la totalité des 15,000 francs à ses dépenses personnelles pour augmenter son bien-être, soit qu'il réserve une partie de ses ressources pour des placemens lucratifs,

la somme entière arrivera sur le marché directement ou indirectement pour s'y échanger contre des objets de consommation. Il y aura augmentation de revenu, y aura-t-il dans le commerce un enchérissement correspondant à la plus-value idéale du titre négocié en bourse? La question est subtile : je vais essayer de l'éclaircir en présentant un exemple plus saisissant, celui d'une émission.

Une entreprise est lancée au capital nominal de 50 millions : le quart seulement est versé. Des circonstances avantageuses ou des manœuvres déshonnêtes élèvent en peu de temps l'action de 500 francs à 800 francs; voilà donc une majoration de 30 millions, somme qui se partage naturellement entre ceux aux mains desquels les titres ont passé. Et cette majoration n'est pas une valeur fictive, elle constitue une monnaie réelle, agissante, plus réelle, plus puissante que le papier-monnaie ou que la monnaie fiduciaire qui circule concurremment avec le métal, car la puissance du papier-monnaie est réglée commercialement d'après l'étendue de son émission et la monnaie fiduciaire a un cours variable qui la distingue de la monnaie métallique. Au contraire, la plus-value de l'action se monétise immédiatement, sur le comptoir de l'agent de change, en espèces sonnantes et courantes, en billets ou en mandats, que la Banque remboursera en or et argent. Celui ou ceux qui ont profité de cette plus-value ont donc un accroissement réel de revenu, ils peuvent se présenter sur les marchés avec un pouvoir d'achat agrandi. Or, si l'affaire dont il s'agit est normale et féconde, si elle a déterminé un travail utile et une augmentation de produits consommables, l'équilibre des prix n'est pas dérangé, la multiplication d'une denrée ou d'une marchandise utile contribue au bien-être du public; mais, au contraire, si l'affaire est creuse et stérile, si les revenus qu'elle crée fictivement n'apportent aucun contingent à la somme des produits échangeables, l'équilibre antérieur est dérangé et les prix s'élèvent dans la mesure où les revenus de création nouvelle développent les pouvoirs d'achat.

Vers le milieu de l'année 1874, un changement notable se produisit sur ce terrain brûlant dont la Bourse est le centre. Le ralentissement du travail pendant les années désastreuses avait épuisé les approvisionnemens en tout genre. Il y avait des besoins pressans, non-seulement en France, mais à l'étranger : de là une reprise très vive dans les manufactures et dans l'exportation avec de notables bénéfices. Les ruines de la guerre si lestement réparées, la souscription des 43 milliards pour la libération du territoire, avaient causé en Europe une sorte d'éblouissement. En même temps, le développement des travaux publics, qui devait aboutir un peu plus tard à un plan grandiose, mit en mouvement des activités et des appétits de toute nature. On se persuada qu'il y avait en

France un fonds de richesse inépuisable et on se mit en mesure de l'exploiter. Dès lors, la Bourse de Paris devient un centre d'attraction qui rayonne sur le monde entier. Autour de ce foyer toujours incandescent, se constitue, s'organise ce qu'on appelle « la spéculation, » monde à part, accouru de partout et se rattachant à tous les autres pays par ses affiliations, ses arbitrages, étudiant au jour le jour les incidens, les besoins, les pulsations fiévreuses de la vie politique.

Sous ces influences, il se produisit un changement qui n'a pas été assez remarqué. Autrefois, le banquier spéculateur était un marchand de rentes : il achetait des titres pour les placer dans sa clientèle, et le *quantum* du revenu qu'il pouvait offrir au public était l'objectif et le régulateur de ses opérations. Ce que les anciens de la Bourse appellent la « nouvelle école » a changé tout cela. Aujourd'hui, l'idéal de la spéculation est le bénéfice qu'on peut faire jaillir du jour au lendemain de la majoration du capital. On a imaginé les combinaisons les plus subtiles, les engins les plus puissans pour le gonflement artificiel des capitaux. Le succès justifiant l'audace, il est entré dans les esprits que, grâce aux ressources merveilleuses de la France, la hausse est la loi générale et permanente du marché.

Le terrain était d'ailleurs préparé pour ce mouvement. Il y a quelque vingt ans, les grandes compagnies financières, créées pour contre-balancer la souveraineté trop absolue de la haute banque, organisèrent le drainage des petits capitaux. Il s'agissait, disait-on, de recueillir les économies modestes disséminées et stagnantes dans les familles, dans les petits comptoirs, en les attirant, par l'appât des placemens lucratifs, dans le domaine des grandes affaires. L'idée était bonne assurément, mais les affaires saines et suffisamment productives sont rares; les hommes capables de les concevoir et de les organiser sont plus rares encore. La fatalité pour ces sociétés était l'obligation de fournir, à dates précises, de bons dividendes à leurs actionnaires. A défaut d'un courant suivi d'affaires productives, elles classaient leurs fonds disponibles dans la rente, avec prudence d'abord, et plus tard dans des émissions plus ou moins chanceuses qu'il fallait lancer et soutenir par la puissance des grands syndicats.

La prospérité éclatante de ces premiers établissemens, la grande situation qu'ils occupaient dans le monde des affaires, aiguisait les convoitises dans les coulisses de la finance, et les obstacles étant abaissés par la loi de 1867, on vit surgir des sociétés de spéculation en tous genres. Ce premier essor fut comprimé par la guerre de 1870 et les tristes événemens qui la suivirent. Mais, à partir de 1874 (j'ai déjà signalé cette date) commence la grande campagne

de hausse. Une sorte d'hallucination donne à croire que la richesse du pays comporte une capitalisation toujours croissante, que toute valeur passant de main en main y doit laisser une plus-value et, dès lors, l'échauffement du jeu, le vertige du chiffre s'infiltrent contagieusement dans toutes les veines du corps social. C'est à qui trouvera des capitaux à grouper et des papiers à émettre.

La Bourse devient une espèce de champ clos où des luttes furieuses s'engagent. Les opérations à terme, pour soulever ou déprimer les cours, atteignent des chiffres qui seraient irréalisables si l'on devait les monétiser. On crée une banque avec un faible capital, fourni quelquefois par les fondateurs, qui restent ainsi maîtres des impulsions. On donne au début des dividendes attrayans, et quand le public a mordu à l'appât, on gonfle peu à peu le capital nominal jusqu'à un chiffre énorme afin de pouvoir glisser dans la circulation des titres sans valeur réelle; on suppose tous ces titres achetés par un syndicat et alors on remplace la concurrence normale au parquet par des ventes à prix surfaits sur le marché libre.

Pour tout dire, les faits qui ont motivé en ces derniers temps une condamnation éclatante, souscriptions fictives, absence de versemens réglementaires ou versemens d'espèces qui disparaissent bientôt pour être remplacés par des papiers sans valeur, dividendes non justifiés et bien d'autres fraudes encore, ne sont pas des inventions propres à la société condamnée : ce sont des pratiques assez communes, mais comment les réprimer? Les renseignemens les plus essentiels font défaut pour la plupart des sociétés; il n'est pas même toujours facile d'arriver à connaître les noms des administrateurs prétendument responsables.

Pour amorcer le public flottant, il fallait mettre la presse dans son jeu. On imagine donc une publicité spéciale qui se diversifie et prend des développemens extraordinaires, celle des journaux dits financiers. Chaque banque, chaque foyer de spéculation, veut avoir son organe. Les feuilles enrôlées dans « la campagne de hausse » préparent les émissions, font sonner les dividendes, les primes acquises, les bénéfices prévus (1). Répandues à très bas prix, et souvent même lancées gratuitement, elles pénètrent dans les hôtels comme dans les plus modestes intérieurs, dans les villes lointaines et jusque dans les villages : elles y enseignent qu'on peut gagner plus d'argent sans travail en achetant des papiers qu'en fouillant la terre à grand'peine.

Un intelligent collectionneur possède un monceau de ces jour-

(1) On a publié et distribué gratis des journaux et de petits livres, fondés sur ce principe de la hausse illimitée, et indiquant les moyens d'augmenter son revenu en exploitant cette prétendue loi nouvelle.

naux financiers éclos en ces dernières années : il en comptait 85 et ce n'est pas tout. Un catalogue des journaux français, publié à Paris en avril 1881, en mentionne 228 contre 95 journaux politiques seulement. On distribuait des « mensualités, » c'est-à-dire des rétributions mensuelles comportant l'obligation d'insérer les « petits papiers » que les compagnies jugent à propos de répandre. On sait qu'une large place est acquise dans tous les journaux, même les plus sérieux, aux opérations de bourse et de finance : mais il en coûte cher pour déterminer un entraînement général du public. Pour soutenir des opérations de plus en plus fragiles, on a dû consacrer à la réclame des sommes de plus en plus fortes. Dans la faillite d'une banque qui s'était écroulée à grand bruit en 1880, après quelques mois de succès triomphans, le syndic a relevé une somme de 2,775,000 francs pour frais de publicité.

Ces manœuvres étaient suffisantes pour lancer et soulever des valeurs de crédit, mais elles auraient été impuissantes pour les soutenir à la hausse pendant des années sans un engin de spéculation dont on fit un usage immodéré : je veux parler des reports. Qu'un négociant fasse un emprunt pour éviter de vendre une marchandise à la baisse, rien de plus normal : mais que l'on groupe des capitaux d'une façon permanente, qu'on forme des sociétés spécialement destinées à provoquer la hausse en intervenant dans toutes les transactions, est-ce bien légitime? Des maisons qui s'établiraient pour faire hausser systématiquement le prix des grains ou du sucre n'auraient-elles rien à démêler avec la justice? La réponse à cette question appartient au législateur.

Il s'agit seulement ici de constater un fait : c'est que, dans les récentes campagnes de bourse, le report, au lieu d'être une ressource accidentelle, s'est généralisé; il est devenu le moteur le plus énergique de la majoration des prix et du progrès, plus apparent que réel, de la richesse nationale. La spéculation aléatoire, n'ayant pour idéal que le bénéfice à réaliser par la plus-value des titres, enivrée, fascinée par ce mouvement de hausse qu'elle-même suscitait, ne reculait devant aucun sacrifice pour prolonger ses opérations jusqu'au jour favorable. Assez souvent des agens de change facilitent ce jeu par des arrangemens pour les courtages et pour les couvertures. La tentation est forte. La possibilité d'inscrire des chiffres énormes, de remuer de grosses sommes avec des ressources modiques pour les couvertures, enflamme les esprits aventureux. On force les reports pour obtenir la hausse dont on a besoin, et, en certains cas, les cours du titre augmentent à mesure que l'entreprise périclite.

De leur côté, les capitalistes sérieux, les détenteurs de la richesse effective, voyant souvent le prix attribué au report dépasser le

revenu produit par le titre (1), constatent qu'il y a plus de gain et plus de sécurité à pratiquer ce genre de prêts sur nantissement qu'on appelle le report, qu'à spéculer directement sur les valeurs. La haute banque, aussi bien étrangère que française, fournit sous bonne caution le nerf de la guerre aux agités de la coulisse. Quelquefois, — et ici l'illégalité commence, — les sociétés financières mettent en report leurs fonds disponibles sur leurs propres titres. Un procès récent a montré qu'une de ces sociétés, celle dont l'écroulement a causé tant de ruines, avait, au jour de sa chute, acheté à terme ou pris en report ses propres actions ou celles des affaires accessoires qu'elle avait créées, pour une somme de 212,513,267 fr.; ce qui explique comment on avait pu enlever au-delà de 3,000 fr. une valeur sur laquelle 125 francs seulement étaient versés. Le plus triste en tout cela a été l'éblouissement causé dans le monde commercial par l'exemple de ces gains faciles, rapides et sans travail : chaque jour de liquidation, des sommes incalculables, tirées des caisses de l'industrie et du commerce, étaient portées chez les agens de change pour être employées en reports, au grand détriment de la production, source de la vraie richesse. La fabrique lyonnaise s'est meurtrie en se laissant glisser sur cette pente; elle en souffrira longtemps.

De tous ces agissemens, de ces combinaisons poussées à outrance, soutenues par un ensemble et avec un entrain effréné pendant plusieurs années, il est résulté sur le marché français des valeurs négociables une hausse vertigineuse, qui fera date dans l'histoire économique de l'Europe, une hausse qu'on a saluée dans la foule comme un signe de prospérité, mais qui portait en elle bien des germes d'embarras privés et peut-être de malheurs publics.

La période d'expansion a pour point de départ, ai-je dit, la seconde moitié de l'année 1874, et s'étend jusqu'à la fin de 1881. J'ai cherché le total donné par la capitalisation des valeurs au cours de la bourse pendant le troisième trimestre de 1874 et j'ai refait le même calcul, à sept ans de distance, d'après les cours cotés dans le troisième trimestre de 1881. J'ai trouvé les majorations suivantes :

Pour les principaux types de rentes françaises : 4,791,615,000 fr.; pour la Ville de Paris, en comptant deux émissions plus récentes, 323,210,000 francs; pour six grandes compagnies de chemin de fer français, plus deux chemins algériens garantis par l'état, actions et obligations, 4,392,395,000 francs; pour la Banque de France et le Crédit foncier, 586,250,000 francs; et enfin, pour un groupe de

(1) On a noté à la Bourse, en mars 1881, des valeurs dont le dividende donnait de 25 à 30 francs et sur lesquelles le report n'a pas été moindre de 20 francs, ce qui pour l'année entière aurait fait 240 francs.

39 compagnies financières ou industrielles, choisies parmi celles qui ont tenu la plus grande place dans la spéculation, telles que : le *Comptoir d'escompte*, le *Crédit lyonnais*, l'*Union générale*, le *Gaz*, les *Eaux*, le *Suez*, etc., 2,512,603,000 francs. Mes calculs appliqués à ces cinq catégories de placemens, comprenant, il est vrai, quelques sociétés qui n'existaient pas en 1874, donnent déjà une plus-value de 12,605,970,000 francs; mais cette première évaluation laisse en dehors les fonds départementaux, les fonds étrangers qui jouent un rôle important sur le marché français, les mines, les assurances, dont l'essor est considérable, nombre de petits chemins de fer dont l'existence est à peine remarquée, les omnibus, les tramways, la navigation fluviale et maritime, les grandes usines industrielles, et d'innombrables entreprises dont les actions ne sont pas cotées à la Bourse et se négocient en banque. Ces valeurs de second ou troisième ordre ont, comme les valeurs maîtresses, profité du mouvement ascensionnel commandé par la spéculation à outrance; elles se sont capitalisées à des prix plus ou moins surfaits. On ne s'exposerait donc pas au reproche d'exagération en disant que la hausse soutenue artificiellement sur le marché français du second semestre de 1874 à 1881 a déterminé un accroissement de richesse plus apparent que réel, et que la plus-value nominale des capitaux mobiliers acquise pendant cette période d'environ sept ans peut être chiffrée par *quinze milliards de francs*.

Quand on a atteint ces hauteurs, le vertige commence. Les cours excessifs cotés à la Bourse, comparés avec les dividendes espérés, ne font plus ressortir que des intérêts insuffisans. On prévoit d'ailleurs que les sociétés à court de ressources vont essayer de fortifier leur capital par l'appel des versemens complémentaires : les cliens qui avaient rêvé des bénéfices se trouvent menacés d'un débours considérable. Un frisson de panique se répand de proche en proche : on s'agite pour réaliser. Les acheteurs sérieux, ceux qui paient et gardent le titre, se retirent peu à peu; le placement définitif, qui est la base solide de l'échafaudage, se rétrécit de jour en jour. Quant aux spéculateurs de profession, ils opposent à la chute une résistance désespérée; ils gonflent leurs opérations, ils précipitent l'échange des titres, achetant entre eux du papier avec du papier. Le prix des reports s'élève à mesure que l'édifice vacille et menace de crouler. Un jour vient où le report se retire tout à fait, et alors (pour employer ce vilain mot allemand qui est entré brutalement dans la langue française et qui malheureusement y restera), alors arrive le *krach!*

On vient de dire que les principales valeurs (rentes, chemins de fer, banque et 39 grandes compagnies de finance) avaient gagné en Bourse de 1874 à 1881, une plus-value de 12,605,770,000 fr.

Un an plus tard, dans les derniers mois de 1882, ces mêmes valeurs avaient perdu 2,960,644,000 francs, soit un peu moins de 24 pour 100. Le même calcul recommencé au jour où nous sommes (septembre 1883), accuse une perte beaucoup plus forte : 5,291 millions, soit 42 pour 100 environ (1), déchéance qui n'est pas aussi prononcée qu'elle devrait l'être, parce que des valeurs à peu près mortes, n'ayant plus de marché, restent immobiles aux anciens cours.

Le plus grand embarras dans les crises de cette nature, ce n'est pas l'abaissement nominal des cours de bourse, c'est la difficulté pour les gens engagés dans les affaires de se procurer l'argent dont ils ont besoin avec des titres en défaveur ; c'est aussi la situation fausse et dangereuse des actionnaires qui, n'ayant opéré qu'un ou deux versemens, sont exposés à des appels de fonds complémentaires. Un relevé publié il y a deux ans constatait que, pour 24 sociétés financières dont le capital nominal montait à 1,881 millions, il n'y avait que 758 millions versés, et les versemens étaient-ils toujours sincères?

La crise dernière a soulevé une question qui n'a pas été nettement élucidée ; elle est, en effet, fort complexe.

On entend souvent dire, et même par des personnes autorisées : « La chute des valeurs mobilières, désastreuse pour un certain nombre d'individus, n'est pas un appauvrissement réel pour le pays pris dans son ensemble : ce que l'un a perdu, un autre le gagne ; il y a *déplacement* de richesse et non pas ruine. » Ceci demande une explication : nous la trouvons en revenant sur ce qui a été dit précédemment.

Quand le détenteur d'une action de 500 francs la vend au comptant avec une prime de 100 francs, ce bénéfice aussitôt réalisé augmente d'autant son avoir, il possède 600 francs, qu'il peut appliquer à ses dépenses : mais l'acheteur se croit-il appauvri? Pas le moins du monde. Il possède en contrepartie un titre valant 600 francs, qui lui apporte un revenu, et dont il peut espérer un bénéfice ultérieur, titre qu'il peut donner en paiement, ou transformer instantanément en monnaie comme un billet de banque. De part et d'autre, le pouvoir d'achat est égal. Il y a donc, à ce moment, majoration du capital collectif, augmentation bilatérale de revenu et enrichissement dans la mesure de la prime acquise. Ce fait étant

(1) Il est difficile de comparer, avec une parfaite exactitude, les données du moment actuel, septembre 1883, avec les cours de 1874 et 1881, qui ont été pris pour points de comparaison. Des changemens notables ont résulté de la conversion du 5 pour 100, des fusions de sociétés, telles que le Crédit foncier et la Banque hypothécaire, des réductions de capitaux et de la disparition totale de quelques sociétés.

capital dans l'existence des sociétés, je ne crains pas d'y insister en le précisant par un exemple qui date d'hier.

Une banque au capital de 25 millions, et aujourd'hui en faillite sans un centime en caisse, donnait l'année dernière 80 francs de dividende pour 125 francs versés, et avait ainsi poussé ses actions jusqu'à 1,000 francs. Quel était le résultat effectif de cette manœuvre? Les bénéficiaires de la prime ont réalisé 500 francs par action, que l'agent de change leur a comptés en beaux écus. Les détenteurs du titre ont pu, pendant la période de hausse, dépenser un revenu de 80 francs, sans préjudice de la dépense à laquelle ils étaient sans doute incités par la possession d'un titre représentant une disponibilité de 1,000 francs. Il y a donc eu à un certain moment une addition au capital préexistant, une plus-value de 580 francs au moins par chaque action négociée; majoration illusoire, mais agissant d'une façon efficace sur les marchés tant qu'a duré la confiance à la hausse, et tout cela sans que la contrepartie, la production du pays, ait été augmentée d'un grain de blé, d'un mètre d'étoffe. C'est par la multiplicité et la coïncidence des opérations semblables que s'est produit le phénomène que nous étudions en ce moment, l'enchérissement exagéré de toutes choses. Je reviens à la société écroulée que j'ai prise pour exemple.

Aujourd'hui le détenteur de son titre subit une perte sèche de 125 francs représentant le versement primitif, et de 500 francs pour la prime qu'il a payée, soit ensemble 625 francs, et il reste exposé à un rappel de 375 francs par le syndic de la faillite. La puissance collective du pays pour les achats, un instant surfaite, est retombée à ce qu'elle était avant l'opération. On pourrait donc dire à la rigueur qu'il y a eu, non pas destruction du capital national, mais un simple déplacement. La perte pour le pays n'en est pas moins très réelle; elle résulte évidemment en pareil cas de la perturbation dans toutes les affaires, des capitaux détournés des emplois productifs, des entreprises commencées auxquelles on ne peut donner suite, des chômages, des faillites inévitables et de la confiance évanouie.

Cette analyse, exacte pour les opérations au comptant, ne serait pas également applicable aux opérations à terme, beaucoup plus nombreuses et plus importantes que les premières. On a compris, en effet, que lorsqu'il y a vente réelle et livraison de titres qui se transforment à volonté en numéraire effectif, on a créé du numéraire dans la mesure de la hausse, autrement dit, une sorte de papier fiduciaire. Mille francs de rente en 1874 étaient au pair de 500 fr. Portés en 1881 à 119, la force d'achat inhérente à ce titre s'est trouvée augmentée de 3,800 francs, et la hausse a réagi sur le commerce comme s'il y avait eu émission supplémentaire de 3,800 fr. en billets de banque. Il n'en est pas de même dans les opérations

à terme. Ici il est rare qu'il y ait livraison et disponibilité de titres avec lesquels on pourrait battre monnaie, et quand il en est ainsi, l'effet est celui de la vente au comptant. Le plus ordinairement, le vendeur à découvert ne possède pas les quantités énormes qu'il promet de livrer fin courant : l'acheteur ne serait presque jamais en mesure de solder ce qu'il achète. Il n'y a en présence que deux joueurs : la partie se règle par des différences à payer ; ce que l'un a gagné est sorti de la poche du perdant, et dans ce cas, il y a, non plus multiplication du capital ambiant, mais déplacement dans toute la réalité du mot, un solde au moyen du numéraire préexistant. Il faut remarquer toutefois que, si le marché à terme n'a pas eu une action directe sur l'accroissement du numéraire, il y a aidé indirectement par l'effet des combinaisons de jeu en usage parmi les spéculateurs. Les escomptes, par exemple, commandent la hausse en forçant les vendeurs à se procurer des titres par des achats au comptant. Il y a toujours trois ou quatre types, spécialement adoptés pour le jeu, et enlevés quelquefois à de telles hauteurs que la notion du revenu disparaît ; on ne s'occupe plus que d'une capitalisation idéale. Ces types sont des remorqueurs, des leviers, — on leur donne souvent ces noms, — qui ont pour fonction d'entraîner, de soulever les autres valeurs et par la fascination qu'ils exercent ils attirent à la Bourse ceux qui achètent pour conserver. Par là encore la spéculation aléatoire réagit sur les placemens sérieux. En thèse générale, il ne serait pas possible qu'un trop grand écart subsistât longtemps entre le comptant et le terme.

J'ai rappelé, comme un principe qui ne laisse pas de prise au doute, que le prix total des objets de consommation s'équilibre nécessairement avec le chiffre qui résulterait de l'addition des revenus particuliers. J'ai constaté, d'autre part, que la hausse des valeurs mobilières, de 1874 à 1881, inclusivement devait être évaluée au minimum de 15 milliards. Dans quelle mesure cette majoration de 15 milliards qui a considérablement augmenté les revenus, a-t-elle réagi sur la valeur vénale des marchandises et sur le prix des services? Voilà ce qu'on ne peut savoir d'une manière précise ; on en est réduit aux conjectures. Il faut bien admettre que toutes les primes cotées à la Bourse n'ont pas été des ballons subtilement gonflés, qu'il y a eu des entreprises fécondes, lesquelles, apportant dans le commerce une somme de produits en rapport avec la plus-value de leurs actions, n'ont pas contribué à l'exhaussement des prix. Il est certain aussi qu'un grand nombre de titres, détenus par des personnes qui vivent tranquillement de leurs revenus, n'ont pas été négociés ; ils n'ont donc pas profité matériellement de cette prime qui, lorsqu'elle est monétisée chez l'agent de change, vient s'ajouter au chiffre des revenus préexistans. Toutefois, même

dans les familles où on ne spécule pas, l'augmentation apparente du capital que l'on constate chaque matin en suivant dans le journal les cours de la Bourse, est une incitation à la dépense. Tel petit rentier qui, calculant la hausse des titres qu'il possède, estime son avoir à 30,000 francs de plus que l'année précédente, est assurément moins disposé à l'économie, et les fantaisies qu'il se pardonne, les demandes qu'il vient faire sur le marché, apportent leur contingent à cette concurrence des acheteurs qui détermine la cherté.

La majoration des prix ne saurait être exprimée, comme on le fait ordinairement, par un chiffre moyen. La diversité des articles ne permet pas l'assimilation. L'exigence du vendeur est doublée pour plusieurs denrées : elle est excessive pour les loyers d'habitation dans les villes, pour certaines catégories de salaires; sur d'autres points la différence est à peine sensible. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la majoration, faible ou forte, a été générale. Il faut même tenir compte d'une autre espèce d'enchérissement qui se manifeste par l'amoindrissement de la qualité : le commerce veut combattre les inconvéniens de la cherté par l'infériorité des produits; l'acheteur paie moins cher en apparence, mais, comme dit le vulgaire, il en a pour son argent. Cette tendance est prononcée particulièrement dans la grande industrie des textiles, qui forment plus du quart de la fabrication française : il y a une augmentation considérable des quantités produites avec diminution de prix de 33 pour 100 depuis peu d'années. L'article est toujours séduisant pour l'œil, mais la qualité solide n'est plus qu'une exception qu'il faut payer cher; c'est un fait constaté dans les rapports très instructifs de la commission permanente des valeurs de douane (1). Pour les objets de consommation quotidienne et de menu détail, la cherté se manifeste aussi par la réduction de la quantité vendue au même prix qu'autrefois. Dans les familles pauvres, on entendrait les ménagères comparer le présent au passé et déplorer surtout que les alimens qu'il faut acheter au jour le jour et par petites portions, quand ils n'augmentent pas de prix, se rétrécissent, pour ainsi dire, de plus en plus. En définitive, quelle que soit la forme sous laquelle il se manifeste, le déclassement des anciens prix sous l'action des manœuvres de bourse, leur progression anormale par suite de la multiplication artificielle et quelquefois frauduleuse du numéraire, instrument des achats, sont devenus le thème d'une préoccupation générale : le fait a été ressenti trop douloureusement dans les familles dont les ressources sont limitées pour qu'il puisse être mis en doute.

(1) Voir notamment le Rapport pour l'exercice 1880-81.

III.

Ce phénomène de l'enchérissement, quand il se déclare par une explosion soudaine et d'un effet saisissant, ainsi qu'on l'a vu en ces dernières années, aigrit et soulève les populations de manière à compliquer les crises politiques. On ne saurait y donner trop d'attention. Il ne suffit donc pas, pour un fait d'une telle importance, de s'en tenir à une démonstration abstraite qui pourrait être contestée, il me paraît nécessaire d'éclairer la théorie par quelques souvenirs historiques.

L'exemple le plus frappant remonte à 1720. Le système de Law est alors en plein triomphe. La hausse des prix a été si rapide et si générale que toutes les transactions en sont bouleversées ; il y a pour le plus grand nombre impossibilité de vivre et pour les autres une surabondance malfaisante. Le phénomène est nouveau, on ne s'en rend pas compte. On croit à une conjuration du commerce, et, pour la déjouer, le gouvernement imagine de faire acheter par la compagnie des Indes les marchandises d'un usage courant, et de les débiter dans des boutiques spéciales aux prix des temps ordinaires. Cette tentative jette la terreur dans le monde commercial. L'avis unanime est qu'il faut réagir par une protestation éclatante. Les six corps des marchands tiennent conseil, et décident qu'il y a lieu de faire entendre les doléances du commerce honnête. Les notables représentant les six corps, au nombre de trente-six, en costume officiel, traversent processionnellement les rues de Paris pour se rendre au Palais-Royal. Le régent refuse de les écouter et les envoie promener en des termes qu'il ne serait pas bienséant de répéter. L'usage voulait à cette époque que toutes les paroles que le souverain daignait adresser aux marchands fussent transcrites exactement, de la main du chancelier, sur un grand registre qui était comme le livre d'or de la bourgeoisie parisienne. La députation se rend à la chancellerie et insiste pour que les paroles prononcées par le chef de l'état soient fidèlement consignées. Le chancelier d'alors était le grave et vertueux d'Aguesseau : l'histoire raconte qu'il éprouva quelque difficulté à concilier la décence officielle avec la tradition qui l'obligeait à inscrire mot pour mot les paroles du souverain.

Au cours du XVIIIe siècle, la Hollande était devenue le grand marché des capitaux, on pourrait dire la bourse de l'Europe. On y avait abandonné l'industrie et la navigation commerciale qui avaient constitué très fortement ce petit pays pour placer la richesse acquise dans les emprunts et les fonds étrangers. La Hollande était créancière du monde entier. Des trésors s'accumulaient dans certaines

familles, mais le pays dans son ensemble était pauvre, souffrant, agité d'une fièvre révolutionnaire qui présageait la ruine. Un négociant hollandais instruit et judicieux, Bergasse, écrivait en 1789 : « Le prix de la main-d'œuvre est maintenant trop haut chez nous : il n'est plus temps de penser à établir des manufactures dans nos villes ; nous sommes trop riches pour cela. Voyez combien le prix des denrées est augmenté depuis l'accumulation de nos richesses... Les grands et les riches, par « l'emplacement » qu'ils font de leur argent chez l'étranger, et par l'intérêt qu'ils en retirent, nourrissent le luxe, causent une augmentation de prix dans les denrées de première nécessité et réduisent le peuple à la mendicité. » On retrouve la même préoccupation dans plusieurs autres écrits hollandais de cette époque, et, en effet, ces énormes revenus reçus de l'étranger sous forme de rente, et sans action sur le travail producteur, devaient rompre l'équilibre en toutes choses par l'exagération des prix et frapper d'une sorte de paralysie cette petite nation qui avait autrefois étonné le monde par sa vitalité et sa puissance.

Un pareil danger menaça l'Angleterre en notre siècle; c'était vers 1824 : les incidens de cette époque présentent assez d'analogie avec la secousse dont nous souffrons pour qu'on s'y arrête avec quelques développemens. La guerre contre la France, en prenant fin, avait laissé dans la circulation intérieure une masse énorme de papiers négociables. Pour faciliter la transition du cours forcé à la reprise des paiemens en espèces, on venait d'autoriser les banques provinciales à émettre des billets par petites coupures, et elles avaient usé largement de cette permission. Le numéraire surabondant provoquait la spéculation : on y était d'ailleurs incité par les bénéfices qu'avaient répandus dans le pays les émissions d'emprunts étrangers, notamment le 5 pour 100 français, créé de 57 à 60 et bientôt enlevé aux environs du pair. En même temps, l'indépendance des anciennes colonies espagnoles était presque généralement reconnue. Le commerce entrevoyait dans une sorte d'extase le Mexique, le Pérou, le Chili affamés des produits anglais, et les soldant largement avec l'or et l'argent de leurs mines, que les capitaux anglais allaient féconder. La fièvre aboutit au délire.

En 1824, les anciennes banques augmentent leur circulation, en même temps que 23 banques nouvelles sont créées, avec un capital de 540 millions de francs. En moins de deux ans, on voit surgir gir 253 compagnies par actions, avec un capital demandé de 3,812,601,000 francs, mais dont le versement effectif n'est que de 5 à 10 pour 100. Une explosion de hausse enlève soudainement toutes les valeurs. Le 3 pour 100 consolidé, qui était à 73 en avril 1823, se trouve à 96 en novembre 1824. Les actions des mines américaines se négocient à des cours insensés. Chacun gagne, parce

que chacun est plus ou moins engagé dans le jeu. Les prétendus bénéfices réalisés grâce au mécanisme du Stock-Exchange, comme ils le sont chez nous par le fait des agens de change, arrivent sur le marché avec une valeur monétaire effective, et tant que dure l'illusion ils augmentent dans une mesure incalculable la puissance d'achat qui existait antérieurement. L'âge d'or revient pour l'Angleterre. Les prix de toutes choses s'élèvent du jour au lendemain, et tout est acheté. La spéculation sur les terrains prend feu, les maisons sortent de terre. Les magasins s'emplissent de marchandises importées. Les usines travaillent au plein : il y a du travail lucratif pour tout le monde ; l'ouvrier cesse de gémir. Ce beau rêve dure une année. Cependant on se lasse d'attendre les lingots d'or et d'argent qui n'arrivent pas ; on se dit dans le public que plusieurs banques sont ébranlées, et un jour vient enfin où l'on apprend qu'une maison financière de premier ordre a suspendu ses paiemens. Aussitôt, comme le dit un observateur attentif de ces évènemens, Thomas Tooke, dans son excellente *Histoire des prix:* « L'Angleterre en son entier aurait été surprise par un tremblement de terre qu'il ne se serait pas produit parmi le peuple une plus grande frayeur, une plus grande misère. » A un enchérissement de toutes choses qui avait quelquefois dépassé 100 pour 100 en 1825, succède une effroyable baisse en 1826, qui précipite les prix au-dessous de ce qu'ils étaient en 1824. L'équilibre des transactions est bouleversé ; 63 banques provinciales font faillite coup sur coup et les faillites du commerce se comptent par milliers. Le travail s'arrête. Les ouvriers anglais, un instant calmés, s'exaspèrent de nouveau et se livrent à des manifestations bien autrement menaçantes pour la société que celles dont on s'inquiète chez nous.

Je ne voudrais pas multiplier les exemples, et cependant je ne puis m'abstenir de mentionner la crise récente d'où nous est venu le mot allemand appliqué à ces sortes de sinistres. Le 9 mai 1873, la Bourse de Vienne offrait un spectacle sans précédens. Des chefs d'entreprises, des banquiers qu'on voyait d'ordinaire entourés et salués comme des triomphateurs, étaient à leur arrivée sifflés, conspués, battus. Le désordre prenant un caractère convulsif, le conseil des syndics déclare les opérations suspendues. Banquiers, agens de change, courtiers, actionnaires s'élancent au dehors, avec des démonstrations de colère et de fureur. L'affolement gagne la ville. La foule accourt et s'entasse menaçante dans le quartier de la Bourse. La police est forcée d'intervenir. Que se passe-t-il donc ? C'est l'édifice financier qui s'écroule, c'est le *krach :* le mot est resté.

Tous les sinistres de ce genre ont la même origine et les mêmes symptômes. Dès que l'exposition de Vienne fut décidée, on se figura

que la capitale de l'Autriche-Hongrie ne serait ni assez spacieuse, ni assez splendide pour recevoir, comme à Paris, les visiteurs du monde entier. La spéculation s'empara de ce préjugé. Une grande société immobilière se forma, et ses actions obtinrent aussitôt une plus-value qui fit une sensation profonde dans le monde des affaires. Le succès enfante des imitateurs, et pendant quatre ans, de 1870 à 1873, on voit surgir, sans que l'engouement du public s'épuise, des banques ayant pour prétexte la spéculation sur les terrains et les bâtimens. Les émissions auxquelles ces affaires donnent lieu, soutenues par les ruses les plus subtiles de l'agiotage, trouvent preneurs dans toutes les classes, avec des primes plus ou moins fortes, et, comme tout est en hausse, tout le monde se croit riche.

Ces bénéfices, qu'on peut monnayer tant que l'illusion dure, produisent leur effet ordinaire : un enchérissement des marchandises et des services proportionnel à l'accroissement du pouvoir d'achat. On se proposait, à l'origine, d'améliorer pour toutes les classes les conditions du logement. Le haut prix qu'il fallut mettre aux terrains, la cherté toujours croissante des matériaux et de la main-d'œuvre aboutissent à l'effet contraire. Il résulte d'un petit questionnaire que j'avais envoyé à Vienne, et qu'un appréciateur très compétent a eu l'obligeance de remplir, que les prix courans des terrains, dans la période antérieure à 1870, se sont trouvés triplés, quintuplés, quelquefois même décuplés en 1872. L'habitation étant devenue l'élément principal du jeu, on achetait, on revendait des maisons sans s'inquiéter du rapport. On entreprenait des bâtisses pour avoir prétexte à lancer des actions et sans songer aux locataires futurs ; de là une progression rapide et excessive dans le prix des loyers. Le correspondant de qui je tiens ces détails écrit : « Moi-même, j'ai payé en 1867, pour un appartement de garçon et une chambre de domestique 2,000 francs (800 florins). En octobre 1872, le même appartement fut loué 4,000 francs. »

La cherté de l'habitation suscite des besoins, commande un certain luxe qui détermine l'enchérissement de toute chose. Il y a eu à Vienne un moment, vers 1872, où les prix courans du travail et des consommations étaient presque généralement doublés. Tout était soldé par les gains trompeurs de la Bourse. Au commencement de 1873, un froid se répand. On pressent que les difficultés de l'existence pourraient bien écarter l'affluence des étrangers sur laquelle on comptait. L'ouverture de l'exposition, le 1er mai, confirme cette crainte : elle est accueillie par une forte baisse à la Bourse, et le 9 mai, à l'annonce d'une faillite stupéfiante, l'effondrement a lieu. La panique atteint non-seulement les spéculateurs de profession, mais les gens de toute classe, parce que le trafic sur les actions s'était généralisé. Les meilleures valeurs

subissent une dépréciation foudroyante. Les terrains, les maisons les loyers, les salaires, beaucoup de marchandises tombent à des prix inférieurs à ce qu'ils étaient avant 1870. Les banques de construction disparaissent, laissant des immeubles audacieusement surfaits ou des bâtisses inachevées. La place de Vienne inflige à l'Autriche-Hongrie une débâcle financière dont elle n'est pas encore complètement remise.

Cette sorte d'enquête sur les orgies de spéculation qui ont fait époque n'était pas une digression inutile. Il était indispensable de vérifier par l'histoire les données du problème économique auquel cette étude est consacrée.

IV.

Les causes de perturbation étant connues, il sera facile d'en signaler les effets : la preuve est encore sous nos yeux. Ces effets, du moins les plus saillans, sont l'excès dans les dépenses publiques et privées, la spéculation aveugle sur les terrains et le bâtiment, la désertion des campagnes au détriment de l'agriculture.

Ces émissions de titres, qui sont en grande partie sans raison d'être commerciale, sans action sur les forces productives du pays, ne sont pas autre chose que des fabrications d'assignats : elles en ont les effets, et d'autant plus dangereux qu'ils échappent aux yeux de la foule (1). Ces assignats (je parle des titres qui n'ont pas leur contrepartie dans une production échangeable) ont un privilège : c'est de pouvoir se transformer instantanément en monnaie métallique, et, quand ils se multiplient d'une façon désordonnée, quand le jet déborde sur toutes les transactions, la société se trouve dans la situation d'une famille à qui survient un héritage et dont les ressources sont soudainement élargies : elle a souffert de la gêne, elle a soif de bien-être et elle abuse de son nouveau pouvoir d'achat. On dira peut-être que cet enrichissement éphémère du pays, ce gonflement illusoire du capital social, intéresse seulement ceux qui font trafic des capitaux, et que la généralité du pays n'en ressent pas les effets. Voyons donc comment les choses se passent quand sévit la contagion de l'agiotage.

(1) Les papiers-monnaie ont un cours public fixant leur rapport avec les espèces métalliques. Pour les assignats de la révolution française, par exemple, j'ai sous les yeux le tableau officiel, jour par jour et par département, de la valeur des assignats en monnaie réelle. Partant du pair, en 1789, on arrive en ventôse an IV, à 8,137 francs en papier pour une pièce d'or de 24 livres. On avait, du moins, une mesure pour les échanges. En 1881, on a pu avec 125 francs versés sur le papier de certaine compagnie réaliser chez l'agent de change 3,000 francs en beaux écus. Il est vrai qu'à présent, ce même papier ne vaut pas beaucoup plus que l'assignat de l'an IV.

Dans la première phase de l'entraînement, et à mesure que des réalisations ont aiguisé le goût des affaires et condensé dans des mains habiles la force impulsive des capitaux, les entreprises, grandes ou petites, surgissant de toutes parts et sous toutes les formes, vont d'abord payer tribut à l'état. Depuis les compagnies financières jusqu'aux plus modestes associations privées, il y a matière à contrat : le premier profit est pour l'enregistrement et le timbre. Le succès réel ou apparent de chaque affaire engendre des affaires nouvelles. De grandes fortunes sont réalisées par les émissions avec primes : on voit à la Bourse des sommes énormes captées du jour au lendemain par un coup d'audace. Le goût du luxe saisit aussitôt les nouveaux enrichis et les obsède. Il leur faut des installations splendides, des curiosités artistiques, des toilettes rares, des plaisirs stupéfians : la pluie d'or qui est tombée sur eux déborde sur les artistes, les fournisseurs renommés, les ouvriers d'élite, lesquels, étant sollicités, augmentent sans résistance leurs rémunérations, leurs gains, leurs salaires. L'aisance exceptionnelle de ceux-ci les pousse à la dépense : travaillant, ils font travailler, et, jusqu'aux bas degrés où l'existence est pénible, l'aisance descend goutte à goutte par une sorte d'infiltration. Chacun, dans son milieu, se laisse aller à des consommations plus fortes en vin, en sucre, en café, en tabac, en locomotion, en correspondances. La fiscalité française, si habilement calculée pour pénétrer partout et saisir jusqu'aux moindres remuemens de la vie sociale, profite de tout cela. En sept ans, de 1875 à 1881 inclus, les recettes du trésor dépassent les prévisions budgétaires de 580,701,788 francs, chiffre officiel. On en vient peu à peu, dans les hautes régions, à considérer les excédens de recettes comme un résultat normal et permanent, de même que, dans les ateliers, on se figure que les salaires surfaits sont une conquête définitive. On n'aperçoit pas que l'accroissement des revenus est le résultat de ce monnayage des valeurs de Bourse dont j'ai décrit plus haut le procédé et les effets. On ne remarque pas que cette extension presque générale des pouvoirs d'achat, n'étant pas contre-balancée dans la vie réelle par un accroissement des produits, aboutit à un enchérissement presque général des produits et des services. On croyait à une opulence durable et on a agi en conséquence. On a dépensé outre mesure et on s'est engagé imprudemment pour l'avenir. On s'est déshabitué de cette judicieuse économie qui est la force des gouvernemens et qui a été longtemps la sécurité des familles. Le jour où les populations ouvrent les yeux sur cet état de choses est pénible,.. et nous en sommes là ! Le mal n'est pas sans remède, mais le remède est l'œuvre du temps : c'est la disparition de ces valeurs de mauvais aloi qui faussent le nivellement naturel des prix ; c'est le retour à

l'économie, à la prévoyance, à l'industrie qui est la vraie richesse, à la spéculation saine et loyale.

Dans ces campagnes de hausse qui aboutissent fatalement à une catastrophe, un même fait s'est toujours produit comme une conséquence naturelle : c'est la spéculation effrénée sur le bâtiment. Les joueurs audacieux et heureux dans leur audace, en possession d'une opulence dont ils sont les premiers surpris, n'ont qu'une médiocre confiance dans les papiers qui les ont enrichis. Ils se gardent bien de livrer tous leurs gains aux hasards de la Bourse : ils ont hâte d'assurer leur avenir par des placemens réputés solides, et c'est le plus souvent sur la propriété foncière que leur visée s'arrête. Ils font édifier des hôtels à leur convenance, ils achètent ou font construire des maisons de rapport. Beaucoup d'autres, qui ont réalisé des profits sans arriver à la richesse, aspirent comme simples locataires au confortable : ils cherchent des appartemens plus ou moins somptueux. Habiles à exploiter cette tendance, les architectes s'emparent des entrepreneurs et les fascinent : les maisons de crédit ouvrent largement leurs caisses et la spéculation prend feu. Le fait s'est vérifié en tous lieux, en tout temps. Sous le système de Law, dont les effets furent très rapides, les mémoires du temps nous disent que « tout ce qu'il y avait à vendre en maisons, hôtels, bien ruraux et seigneuries se trouvèrent enlevés en un instant. » Le prix des immeubles monta au quintuple, les placemens de ce genre se faisaient à 1 ou 2 pour 100. Je ne chercherai pas d'autres analogies dans les crises de Londres en 1825 ou de Vienne en 1873. Je m'en tiens à constater ce qui s'est passé sous nos yeux.

De 1874 à 1882, l'octroi de Paris a encaissé sur les matériaux de construction plus de 72 millions, sans compter les bois de charpente et de boiseries qui ont fourni au moins 2 millions. Cette recette, calculée au taux moyen de 5 pour 100, suppose un déboursé d'environ 1,500 millions rien que pour les matériaux de la bâtisse. Il n'y a pas d'exagération à dire que les prix des terrains ont doublé depuis dix ans. Pendant cette même période, les ouvriers du bâtiment ont bénéficié d'une augmentation de 25 à 40 pour 100, suivant leurs spécialités. Dans la décoration intérieure, le luxe, toujours croissant, a surchargé notablement les dépenses pour l'habitation. En poussant plus loin ce calcul de probabilités, on entrevoit que la somme employée en constructions dans le cours des neuf dernières années doit monter entre 6 et 7 milliards ; c'est le double de ce qui était consacré aux mêmes besoins avant la guerre. N'oublions pas qu'il s'agit ici de Paris seulement, et qu'un mouvement analogue s'est prononcé avec plus ou moins d'intensité dans nos villes départementales.

On a donc travaillé comme si la société française s'était subitement et généralement enrichie, et, en effet, le nombre était grand, à Paris surtout, de ceux qui participaient au gonflement éphémère des valeurs de Bourse. Malheureusement les spéculateurs, une fois lancés, payant de plus en plus cher terrains, matériaux et main-d'œuvre, ont combiné leur plan de manière à présenter sur le papier, aux yeux de leurs commanditaires, des chiffres rémunérateurs. Ils ont distribué les locaux dans les maisons nouvelles sans se préoccuper des tendances et des ressources effectives de la population. Ils n'ont pas remarqué que, sur 74,740 maisons recensées en 1878, où l'on comptait alors 684,952 locaux consacrés à l'habitation, on n'avait trouvé que 15,000 appartemens de 3,000 francs et au-dessus.

Il est très important de faire remarquer que les chiffres consignés ci-dessus sont ceux des *contributions directes,* qui diminuent de 20 pour 100 le prix effectif des loyers : il faut donc les augmenter d'un quart pour établir le prix réel. J'ai tenu compte de cette majoration dans les calculs résumés ici qui donnent le chiffre fiscal, relevé de 25 pour 100, c'est-à-dire le coût réel des locations à Paris. Les gens en mesure de payer largement le confortable ont accepté les augmentations sans y regarder, les propriétaires se sont montrés d'autant plus exigeans qu'ils rencontraient moins de résistance, et la plus-value des locations, considérée comme un fait normal, s'est étendue de proche en proche depuis les hôtels jusqu'aux taudis. Les 468,000 logemens au prix moyen de 226 francs, les 74,000 logemens au prix moyen de 458 francs, qui ont été recensés il y a cinq ou six ans (1), existent bien encore, mais les prix ont été surfaits : les fragiles budgets des pauvres ménages sont dérangés, et c'est ainsi qu'est née cette grosse difficulté qu'on appelle la crise des loyers.

Un autre résultat du phénomène que nous étudions est d'une importance sociale considérable, trop peu remarquée, quoique bien digne d'attention : c'est l'influence sur l'économie agricole des hauts salaires grandissant toujours dans les villes. De tout temps, le séjour des villes a fait rêver les habitans des campagnes. Cette attraction vers les grands centres industriels n'est pas un mal quand

(1) Les chiffres ci-dessus se rapportent au recensement publié en 1878. On vient de fournir au conseil municipal de Paris les relevés nouveaux en rapport avec l'état actuel. Il ressort de ce document que le nombre des maisons est actuellement de 76,129, comprenant 699,175 logemens d'habitation. Les appartemens de 3,000 francs et au-dessus n'atteignent pas encore le nombre de 18,000. Quant aux petits logemens, on en compte aujourd'hui 472,775 de 300 francs et au-dessous, soit un prix moyen de 236 francs et 77,046 de 300 à 500 francs, soit un prix moyen de 482 francs.

elle s'exerce modérément; elle devient même en quelque sorte un progrès si l'équilibre des forces productives entre l'industrie et l'agriculture se trouve maintenu par le développement de l'outillage agricole qui remplace les bras; mais s'il arrive, comme on l'a vu en ces derniers temps, qu'un exhaussement exagéré des salaires industriels provoque dans les campagnes une comparaison trop défavorable pour le travail des champs, s'il en résulte un entraînement vers les villes, l'entrepreneur de culture se résigne à des sacrifices douloureux pour empêcher une désertion totale. En même temps, il s'ingénie à modifier son exploitation et consacre autant que possible les bras qu'il a pu conserver aux labeurs qui comportent le mieux une augmentation de salaires.

L'enquête de 1879 sur la situation de l'agriculture en France est très instructive à ce sujet. Voici en quels termes la Société nationale d'agriculture répond, par l'organe de son secrétaire perpétuel, M. Barral, aux demandes du ministre : « Le nombre des bras disponibles pour les travaux de l'agriculture est devenu généralement insuffisant en même temps que ces travaux en eussent exigé davantage... Les bons tâcherons sont devenus très rares; la qualité du travail semble avoir diminué; les meilleurs ouvriers quittent la campagne pour les villes... Le taux des salaires s'est considérablement accru depuis vingt ans dans la plus grande partie de la France; selon les régions, il est maintenant de 20, de 30, de 50, de 100 pour 100 plus élevé. Le prix de la nourriture et les exigences de l'alimentation ont augmenté encore plus rapidement que les salaires, ce qui accroît considérablement le coût des travaux agricoles. » Ordinairement, le prix commercial d'un produit subit une plus-value proportionnelle à l'augmentation des salaires : il y a dans l'industrie agricole une exception qui domine la règle. La plus étendue et la plus importante de nos cultures, celle des céréales, n'a pas le pouvoir de modifier ses prix à volonté; elle ne comporte que de faibles oscillations, justifiables aux yeux de tous par des accidens de température. Le pain étant la base de l'alimentation, le prix du blé réagit sur toutes les existences. S'il avait été possible aux cultivateurs de pousser au double le prix du pain, comme ils l'ont fait de presque tous les autres alimens, il en serait résulté un tel bouleversement dans les transactions, une telle impossibilité de vivre pour les familles pauvres que ce fait commercial deviendrait un fait politique, une menace révolutionnaire. Aussi voit-on toujours les gouvernemens préoccupés du pain, attentifs à en modérer le prix, résistant à la pression des propriétaires lorsqu'ils demandent des lois protectrices. Les agriculteurs eux-mêmes reconnaissent la limite qu'il ne leur serait pas permis de franchir.

Cette situation réagit sur notre industrie agricole de la manière la plus impérieuse. D'une part, la culture des céréales, incompatible avec les prétentions nouvelles des ouvriers ruraux, tend à se restreindre; elle ne peut plus être pratiquée sur une grande échelle qu'au moyen d'un mécanisme très dispendieux, et cette nécessité décourage les fermiers qui ne sont pas pourvus d'un outillage puissant. D'autre part, la moyenne et la petite culture s'adonnent aux produits secondaires et accessoires, qui exigent peu de main-d'œuvre ou qui peuvent supporter l'augmentation des salaires, parce qu'ils obtiennent sur les marchés et sans obstacles des prix amplement rémunérateurs. On aboutit forcément à deux résultats également regrettables : la culture des céréales, qui est la spécialité des grandes exploitations, étant devenue très dangereuse en raison de la rareté et de la cherté des bras, le renouvellement des anciens baux devient de plus en plus difficile, et beaucoup de propriétés sont actuellement improductives parce qu'on ne trouve pas de fermiers pour les faire valoir et, en même temps, on se plaint dans les villes de la cherté toujours croissante de l'alimentation; on se rappelle les anciens prix de la viande, du beurre, des légumes, des fruits, des œufs, du laitage, et l'on constate qu'ils sont doublés depuis une trentaine d'années, détails inaperçus dans les régions aisées de la société, mais qui causent dans d'innombrables familles un malaise réel et des récriminations amères.

V.

De ces perturbations économiques occasionnées par l'exhaussement anormal des prix il se dégage un fait qui domine la question, un fait de l'ordre politique, et qui devrait, à ce titre, occuper plus qu'il ne fait l'attention des hommes d'état. Il n'est douteux pour personne que la principale affaire dans le gouvernement des peuples, le grand ressort qui agit sans repos, en silence ou bruyamment, et qui détermine dans les temps où nous sommes les remuemens profonds, les évolutions décisives dans la vie des peuples, c'est ce qu'on appelle la question sociale, c'est l'effort instinctif des multitudes pour amoindrir la misère et alléger le poids du travail; revendication éternelle, juste dans son principe et inquiétante par ses moyens, dangereuse parce qu'elle est aveugle, et pourtant nécessaire parce qu'elle entretient au sein des populations comme un ferment qui les soulève et les préserve d'un engourdissement mortel. Eh bien! cet enchérissement progressif de toutes les utilités, qui suit et le plus souvent dépasse l'élévation des salaires, est le principal obstacle à l'émancipation des classes salariées. Les anciens

maîtres de l'économie politique professaient imprudemment, d'après Turgot, que, « en tout genre de travail, il doit arriver que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui est nécessaire pour lui procurer la subsistance. » Cette formule, si elle était vraie, serait désespérante; elle condamnerait l'ouvrier à vivre assez pour ne pas mourir; elle mériterait la flétrissure que lui a infligée le socialisme en l'appelant « la loi d'airain. » Mais la doctrine de Turgot n'est pas admise par la science contemporaine; elle a été solidement réfutée en ces derniers temps et, notamment, dans un remarquable chapitre de M. Leroy-Beaulieu. Non, il n'y a pas de fatalité industrielle limitant la part de l'ouvrier dans le produit du travail et empêchant qu'il ne s'élève à l'indépendance par l'économie.

Toutefois, si cette prétendue loi d'airain est absolument fausse en principe, si elle n'est pas dans la vie de l'humanité une condition naturelle et inéluctable, il n'en est pas moins vrai que la cherté toujours croissante des objets dont on ne peut se passer lui donne une apparence de réalité. Si on dressait un tableau des consommations d'un ménage d'ouvrier avec les prix de 1820, de 1850 et de 1880 mis en regard, on verrait qu'un salaire de 8 francs de nos jours ne procure pas plus de bien-être qu'un salaire de 6 francs il y a trente ans, qu'un salaire de 4 à 5 francs il y a un demi-siècle. Les chiffres de l'achat ont changé, les quantités achetées sont à peu près immuables. Un fait à constater d'ailleurs, c'est que la hausse dans les prix du travail, quand elle se prononce, n'est jamais générale : la plus-value se diversifie suivant les occasions et les spécialités. Dans les phases d'expansion comme celle qui a signalé les années antérieures à 1882, on voit quelquefois les salaires dépasser momentanément la cherté des produits. Certains groupes d'ouvriers, ceux qui sont constitués en syndicats et armés pour la guerre des grèves, obtiennent aisément une rémunération progressive; souvent même ils dépassent le but et agissent contre eux-mêmes en paralysant l'entrepreneur par des prétentions excessives et en ouvrant la porte à la concurrence étrangère. C'est ce que l'on signale aujourd'hui dans l'ameublement et dans la construction; mais, à côté et au-dessous de ces lutteurs triomphans, il y a des spécialités nombreuses où le groupement et l'entente sont difficiles, sinon impossibles; l'inertie, la timidité, l'éparpillement, l'insuffisance d'instruction, font obstacle. Dans les métiers féminins, — et surtout à mesure que les femmes avancent en âge, — le traitement change peu, le prix du labeur semble dicté par la routine, et, à chaque enchérissement qui n'est pas compensé par une augmentation de paie, elles subissent comme un tour d'écrou qui leur fait sentir davantage la pression de la misère.

On a dit souvent et on répétait encore dans une des dernières séances du conseil munipal : « Recommander l'épargne aux travailleurs est une dérision, leur salaire étant déjà insuffisant pour subvenir à leurs plus pressans besoins. » Cette formule est l'expression d'une idée fausse qui obscurcit le problème. Ceux qui n'ont pas observé ni réfléchi sont généralement disposés à croire que l'amélioration du sort de l'ouvrier tient à l'élévation de son salaire : c'est une erreur. Le salaire, quel qu'en soit le chiffre, n'a de valeur que par la somme des utilités qu'il procure. C'est par l'abaissement des prix relativement au pouvoir d'achat que le bien-être se répand dans un pays. La conception de la vie à bon marché, résultant d'un travail bien conduit et d'une production abondante, en coïncidence avec une part plus forte pour la main-d'œuvre dans le partage des revenus industriels, est un idéal vers lequel il faut tendre ; ce n'est point une utopie creuse. Des produits dont le prix de revient serait abaissé par des perfectionnemens successifs pourraient être obtenus en quantité beaucoup plus grande et vendus à très bon marché avec un bénéfice plus grand pour le producteur et un salaire croissant pour l'ouvrier. On conçoit, par exemple, qu'au lieu de 1,000 articles livrés à 1 franc, et procurant une recette de 1,000 fr., le même article offert au nombre de 1,250, au prix réduit de 0 fr. 80, donnerait la même somme de 1,000 francs à partager comme revenus entre les divers agens de la production et de la vente : il n'y aurait aucune raison pour que les salaires, c'est-à-dire la part de la main-d'œuvre dans ce revenu collectif de 1,000 francs, fussent réduits, et déjà, de ce chef, les consommateurs ouvriers réaliseraient, par l'abondance et le bon marché des produits, un avantage effectif de 20 pour 100. Peut-être même que le besoin d'un travail plus intelligent et plus soutenu pour obtenir une production plus forte inciterait les employeurs à majorer les anciens salaires. L'ouvrier arriverait ainsi à un degré d'aisance qui lui permettrait de pratiquer l'économie. Des entreprises de commerce et d'industrie, gérées avec sagesse et probité, contrôlées mieux qu'on ne le fait aujourd'hui par divers participans, offriraient aux petites économies un placement assuré, et en ce cas le dividende attribué au capital, s'additionnant avec la paie du travail d'atelier, composerait un revenu croissant comme par le mécanisme de l'intérêt composé et conduisant l'ouvrier prévoyant à la sécurité des vieux jours, à l'indépendance qu'il ambitionne. Cette marche est la seule pouvant conduire, non pas à ce que le socialisme inconsidéré appelle l'abolition du salariat, mais à sa rénovation, à un affranchissement réel, à un bien-être compatible avec le bon ordre des sociétés : ainsi serait entretenue et pondérée, cette activité des esprits et des bras qui décide du sort

des peuples, selon qu'elle est dirigée bien ou mal, selon qu'elle est vivace ou souffreteuse, morale ou viciée.

Si une évolution de cette nature est possible, diront ceux qui souffrent, pourquoi ne se réalise-t-elle pas? Pourquoi n'a-t-on pas même l'espoir de son accomplissement? Je répondrai : Entre les empêchemens qu'on pourrait signaler, le principal et le plus dangereux, parce qu'étant inaperçu, on n'en a pas encore cherché le correctif, c'est l'extension anormale du pouvoir d'achat résultant du mécanisme actuel de la Bourse et de la manière dont s'y opère le commerce des capitaux. J'en ai décrit plus haut les procédés actuels pour expliquer comment ils ont abouti au krach. La crise que traverse le monde financier est un accident. Je reviens d'une manière générale sur ce grand problème de la capitalisation, parce qu'il touche, non pas un abus local et passager, mais un fait social, d'origine relativement récente et qui tend à devenir, par son extension rapide et son universalité, une force prépondérante et comme le grand ressort dans la phase de rénovation où les peuples sont entrés.

Sous le régime des castes, dans la haute antiquité, dans le monde gréco-romain et pendant la féodalité, le capital, sous forme de propriété foncière immobilisée au profit des aristocraties, n'était pas transmissible commercialement. Le trafic clandestin des usuriers n'avait qu'une influence locale et très limitée sur le transfert des richesses. Avec les emprunts d'état sous forme de billets royaux portant intérêts commença le rôle social des valeurs mobilières. Des sociétés privées, formées en vue des affaires coloniales, accoutumèrent peu à peu le public à la négociation des titres. Les gouvernemens essayèrent alors de régulariser ce nouveau commerce en instituant, sous le nom de bourses, des marchés spéciaux et permanens : il y en eut dans la plupart des grandes villes européennes, mais leurs opérations, comprimées par beaucoup d'obstacles, ne se développèrent que lentement, et plus d'un siècle devait s'écouler avant qu'elles exerçassent une action appréciable dans l'existence des peuples.

Le rôle politique autant que financier que les bourses devaient jouer commença à se dessiner vers 1820. Le mouvement fut lancé par la liquidation des grandes guerres de la révolution et de l'empire, qui, en bouleversant les nations européennes, avaient multiplié leurs rapports et fusionné leurs intérêts. Au lieu d'emprunter comme autrefois, avec réserve, sous la fatalité du besoin, l'emprunt devint en tous pays un ressort usuel sous la main des gouvernans. Le mécanisme de ce qu'on appelle le *crédit public*, impliquant la facilité d'en abuser, la transformation incessante, universelle, des éco-

nomies populaires en papiers transmissibles, les émissions industrielles multipliées à l'infin , devenant énormes avec la création des chemins de fer et en même temps la tendance à remplacer, même dans le petit commerce et la petite industrie, l'effort isolé, la responsabilité individuelle par des groupes d'actionnaires, toutes ces nouveautés coïncident, à partir de 1852, avec le développement des communications, avec la facilité des correspondances instantanées et universelles; elles ont eu pour résultat une mobilisation des richesses dans des proportions incalculables. Le commerce des capitaux tient donc, dans les affaires de notre temps, une place qui s'élargit de plus en plus. Il a donné aux valeurs mobilières une importance sociale, une puissance dominatrice, dépassant dans la pratique celle de la richesse terrienne; il fait surgir des forces imprévues; il crée des souverainetés bourgeoises avec lesquelles les gouvernemens doivent compter. A coup sûr, ce prodigieux remuement des capitaux provoque des travaux utiles. On lui doit un accroissement de production qui contribue au bien-être et à l'éclat dont la civilisation moderne est si fière : mais dans quelle mesure cette capitalisation devient-elle un instrument de travail, une source de fécondité? Voilà l'inconnu, et c'est le problème.

Il est incontestable malheureusement que cet effort des spéculateurs pour capitaliser toute chose, et que le trafic des capitaux sans mesure et sans frein, tel qu'il s'exerce aujourd'hui dans tous les pays civilisés, détermine une éclosion de titres plus ou moins sérieux, et que l'incessante monétisation de ces papiers grossit les revenus et développe les ressources pour acheter. Or, si la progression des pouvoirs d'achat marche plus vite que la production des biens échangeables, si des utilités nouvelles ne sont pas créées proportionnellement à l'accroissement des revenus, l'équilibre de l'offre et de la demande est déplacé, le niveau des prix se relève; de là cet enchérissement des marchandises et des services qui ne tarde pas à devenir pour une grande partie des populations une cause d'embarras et de misère. Cette cause n'est pas la seule : il y a dans les lois comme dans les mœurs bien d'autres influences malfaisantes dont les classes pauvres ont à souffrir; mais ce sont des abus ou des désordres généralement connus, et la recherche du remède est à l'ordre du jour, tandis que le mal signalé ici, l'enchérissement progressif et forcé résultant des procédés en usage dans le commerce des capitaux, est un fait qui n'a pas encore été éclairci par les études économiques, que les gouvernemens ont négligé jusqu'ici, bien qu'il soit devenu pour le monde vivant un fait essentiel, primordial, et de nature à rendre la misère incurable si l'on n'en trouvait pas le correctif.

En analysant, comme j'ai essayé de le faire, les phénomènes subtils de la circulation monétaire et de la variation des prix, il y a un écueil à éviter. Il faudrait craindre de fournir un thème de plus aux théories insensées, aux déclamations menaçantes contre le capital, qui, loin de servir la cause du salariat, sont un des obstacles à son émancipation. Que la différence soit bien établie entre le capital, sincère, effectif, provenant du travail et retournant au travail pour le féconder au profit de tous, et cette capitalisation menteuse improvisée par l'agiotage, qui agit pendant quelques jours à l'égal de la vraie richesse et ne laisse que des ruines lorsqu'elle disparaît. Le premier est le nerf de toute vitalité, l'instrument essentiel du progrès, les nations lui doivent leur ennoblissement et un bien-être qui se généralise à mesure qu'il se multiplie ; l'autre, créant une puissance d'achat artificielle et passagère, n'intervient dans les transactions que pour fausser l'équilibre des prix et déterminer cet enchérissement de toutes choses qui devient un danger social par les souffrances qu'il occasionne.

Après avoir décrit, dans leurs causes et dans leurs effets, ces explosions d'agiotage qui prennent un caractère maladif et aboutissant à des catastrophes, on doit se demander comment le monde des affaires revient, sinon à l'état antérieur, du moins à une modération des prix qui atténue l'effet funeste de l'enchérissement. Il est incontestable théoriquement qu'une demande moins active résultera de l'amoindrissement des revenus et des ressources pour acheter. Après le krach, la baisse; mais l'effet ne saurait être immédiat ni général. La baisse est enrayée par l'exécution des baux, des contrats, des engagemens commerciaux auxquels on ne peut se soustraire. Pour les loyers d'habitation et de commerce, les variations sont lentes. Pour les marchandises, il y a la résistance des vendeurs qui se sont approvisionnés à des cours élevés et qui luttent pour éviter la perte. La chute des prix se déclare d'abord sur les articles de luxe, où elle est ruineuse; elle s'atténue, suivant les spécialités plus ou moins utiles, et devient presque insensible sur les denrées qui répondent à des besoins irréductibles. Les petits employés et les ouvriers qui considèrent toute progression des salaires comme un droit acquis, finissent par se résigner à des réductions plutôt que de subir des chômages. Pour ceux-ci, d'ailleurs, il y a bientôt une sorte de compensation dans un adoucissement du prix des subsistances résultant d'une moindre concurrence entre les acheteurs.

En thèse générale, la dépréciation est proportionnelle au resserrement des affaires. A l'affaissement qui a suivi le *krach* de Vienne en 1873, les maisons et les terrains ont perdu la moitié au moins de la plus-value qu'ils avaient conquise. Après le *krach* français,

une baisse dont l'évaluation serait prématurée, est inévitable. Ces milliards de titres gonflés ou frauduleux qui se convertissaient en espèces sonnantes et se comportaient sur nos marchés à l'égal des valeurs sérieuses, ils ont disparu, laissant des vides dans toutes les affaires et de la raideur dans toutes les transactions. On comptait, en juin 1883, parmi les établissemens de quelque surface, 20 banques en faillite, 10 qui ont réduit leur capital et 46 qui se trouvent en liquidation, soit volontaire, soit par autorité de justice; 173 des prétendus journaux financiers ont suspendu leur publication. J'ai montré le prudent rentier, additionnant ses valeurs au cours surfait de la Bourse et forçant sa dépense, parce qu'il se croit plus riche, son capital étant gonflé; le contraire a lieu quand survient une forte baisse et surtout quand les valeurs qu'il possède sont d'une réalisation plus difficile. Il prend peur, il revient à ses habitudes d'étroite économie, il réduit sa dépense au strict nécessaire.

Le mouvement rétrograde n'est-il pas déjà appréciable par le ralentissement du commerce, par le nombre croissant des locations vacantes, par les mécomptes budgétaires, par de plus nombreuses faillites? Au surplus, cette tendance à l'abaissement des prix n'est pas particulière à la France; on s'en plaint en Angleterre, où la spéculation extravagante des dernières années, quoique moins aveugle que chez nous, a produit des effets analogues. M. Goschen, qui est une autorité en matière de finance, a soulevé récemment une polémique retentissante en constatant une dépréciation notable sur les articles de grande consommation, le café, le thé, le sucre, l'huile, les céréales, les cotonnades, le cuivre, le fer. La thèse qu'il soutient sans beaucoup de succès est que les exportations d'or pour l'Allemagne, pour l'Italie, pour les États-Unis, coïncidant avec la moindre fécondité des mines d'Australie, ont appauvri la circulation monétaire et comprimé le pouvoir d'achat sur les marchés anglais. Il y a une explication bien plus naturelle de la chute des prix : c'est le désarroi du commerce, succédant comme chez nous aux excès de la spéculation. On sait qu'à Londres toutes les affaires, tous les mouvemens de fonds viennent se liquider chaque mois au Clearing-House par la compensation des débets et des créances : ce mouvement colossal se totalise par des milliards. Eh bien! le chiffre total des traites, billets, mandats, chèques, soldés au Clearing-House, pendant l'année clôturée le 30 avril 1883, est inférieur de 4 milliards 837 millions 700,000 francs (193,508,000 liv. sterl.) au chiffre de l'exercice précédent, et tout récemment la comparaison du mois de juin 1883 avec le mois correspondant de 1882 fait ressortir une réduction de 457 millions de francs. Il est

évident qu'un pareil déficit a une autre cause que l'insuffisance du métal monétaire. Il est permis de croire que la place de Londres, où la spéculation artificieuse joue aussi un grand rôle, a laissé retomber dans le néant des valeurs gonflées outre mesure et devenues irréalisables, ce qui a réduit d'autant les ressources disponibles pour acheter.

La leçon est sévère; elle ne sera pas perdue. La langueur momentanée du marché français n'est pas, au fond, un mauvais symptôme : elle permet de croire que la folie de l'aléa, la passion enfiévrée du gain sans travail, s'est amortie. Les capitaux disponibles, aujourd'hui stagnans par excès de timidité, se ranimeront peu à peu : ils ne se laisseront plus éblouir par la hausse artificielle des valeurs. La Banque et la Bourse abuseront moins du terme et du report : on s'appliquera à rassurer le comptant. Offrir des placemens solides, concevoir des entreprises de nature à développer la production, ce deviendra pour les grands spéculateurs la lutte pour l'existence. Les ouvriers, à la lumière qui jaillit de temps en temps de leurs ardentes discussions, verront peut-être que le salut pour eux, le moyen de capitaliser à leur tour, réside bien moins dans le chiffre élevé du salaire que dans la vie à bon marché. La convalescence après la maladie amène ordinairement un retour vers la sagesse; nous en sommes là : mais, pour que ces bonnes dispositions portent leurs fruits, il faut que la prévoyance des gouvernans, les forces intellectuelles de la science, le concours des praticiens expérimentés, le bon sens public, abordent et sondent dans leurs mystérieuses profondeurs le problème de la capitalisation. Il faut qu'on trouve le moyen de moraliser les sociétés financières et commerciales, les agissemens de la Bourse, le rôle des agens de change, et que, sans gêner l'accroissement des capitaux effectifs, on surveille le gonflement artificiel des valeurs, qu'on prévienne autant que possible les émissions entachées de fraude, sans quoi on retombera périodiquement, et à des dates de plus en plus rapprochées, dans ces accès de folie contagieuse qui renouvelleront les désastres du *krach* et un surcroît de l'enchérissement.

Ce n'est pas un vœu idéal que j'exprime en ce moment : c'est une espérance déjà justifiée en plusieurs pays par un commencement d'exécution. En Autriche-Hongrie, où l'on a tant souffert de la spéculation désordonnée, un projet de loi sur les sociétés anonymes et les commandites par actions a été soumis au parlement : il contient des dispositions sévères et fera obstacle à beaucoup de fraudes, si le frein n'est pas relâché dans la pratique. En Angleterre, la haute banque est préoccupée de l'excès des jeux de Bourse; elle commence à en entrevoir les dangers, et on parlait il y a peu de mois d'une large suppression de crédits qui aurait fait sortir du Stock-Exchange

les plus aventureux d'entre les brokers. En France, une commission extra-parlementaire, instituée par le gouvernement à la suite des désastres financiers de 1882, apportera, si les chambres l'adoptent, des améliorations importantes à cette loi de 1867 sur les sociétés qui est si impudemment faussée. Les réformes essayées à l'étranger comme chez nous n'atteignent pas le mal dans toute son amplitude : elles pourront faire obstacle aux fraudes pratiquées trop souvent dans la formation des sociétés, dans les émissions de titres, mais elles ne touchent pas encore le commerce du titre, le rôle secret de l'agent de change, le mécanisme à la disposition des audacieux et des habiles pour mouvementer les valeurs et provoquer une capitalisation artificielle sans rapport avec l'état économique et financier du pays. Cette seconde partie du programme est d'une solution difficile, je le reconnais : il y a bien des mystères ténébreux à pénétrer, et à vaincre bien des résistances dangereuses; mais il suffit que la question soit posée résolument à l'ordre du jour et que la portée sociale en soit aperçue dans le public : elle occupera assez les hommes expérimentés et de bon vouloir pour que la controverse amène les réformes dont l'heure est venue.

Une théorie, lorsqu'elle est simple et vraie, doit se formuler en peu de mots : bien peu de mots vont suffire pour résumer les développemens qui précèdent.

Il y a un équilibre nécessaire entre les prix totalisés des produits livrés à la consommation, et le total des revenus individuels, c'est-à-dire avec l'ensemble des ressources de chacun pour acheter. Quand le chiffre total des revenus individuels augmente, la production restant la même, il y a enchérissement; on paie plus cher sans consommer davantage. Le contraire aurait lieu si la production devenait plus abondante sans que la somme numérique des revenus fût modifiée. — L'augmentation des revenus découle, pour la plus grande partie, de la capitalisation. La capitalisation est réelle ou fictive. — La formation des capitaux, quand elle est normale, provient du travail et de l'économie; dans ces conditions, le capital se reproduit et se développe au grand avantage des populations : la quantité croissante des utilités qu'il offre aux consommateurs présente une contrepartie à l'accroissement des revenus qu'il occasionne : l'enchérissement n'a pas lieu. Mais en même temps existe, confondue avec la précédente, une autre capitalisation artificielle, étonnante de subtilité et d'audace, grandissant de jour en jour ; celle-ci lance dans le courant des affaires des papiers stériles, ou bien elle gonfle à l'excès le cours commercial des titres sérieux; ces valeurs menteuses, adroitement négociées à la Bourse, transformées en or chez l'agent de change, constituent une espèce de faux monnayage qui augmente le fonds

consacré à la dépense; comme aucune production échangeable n'a fait contrepartie à cette majoration abusive des revenus, l'équilibre entre le prix des marchandises et le pouvoir d'achat s'établit à un niveau plus élevé : c'est la cause la plus ordinaire et la plus forte de l'enchérissement. — Quand l'agiotage a pris, comme en ces derniers temps, le caractère d'une fièvre contagieuse, la capitalisation anormale, avant d'aboutir au *krach* inévitable, a pour effet l'oubli de toute notion d'économie au sein des pouvoirs publics comme chez les particuliers, la spéculation folle sur les terrains et les bâtimens, l'attraction des campagnards vers les villes qui provoque un déclassement industriel. — La cherté croissante des consommations dépassant le plus souvent la progression des petits traitemens et des salaires, il en résulte pour les existences modestes, et notamment pour les ouvriers, un empêchement presque insurmontable à cette capitalisation par la petite économie qui transformerait sans secousses et au profit de tous la condition actuelle des classes salariées. L'impuissance d'économiser suffirait à expliquer la perpétuité de la misère.

Des déductions qui précèdent ressort cette évidente vérité que l'émiettement de toutes les richesses en titres négociables et la transmission incessante des valeurs ainsi mobilisées est l'innovation caractéristique des temps modernes; que cette tendance a suscité un commerce déjà prépondérant, universalisé, parce que la marchandise sur laquelle il opère, le capital, résumant toutes les autres marchandises, est le grand ressort de l'activité humaine; que ce commerce, légitime et nécessaire en principe, mais mystérieux par bien des côtés, ouvre carrière à des aléas suspects, à des manœuvres frauduleuses, et qu'entre les embarras et les dangers qu'il entraîne, le moins remarqué et le plus malfaisant est l'enchérissement des consommations en tout genre, cause permanente de la misère. Ce trafic des capitaux, qui rend tant de services en même temps qu'il autorise tant d'abus, n'a été étudié de près en aucun pays. En France, comme en Angleterre et ailleurs sans doute, il s'est constitué, un peu au hasard, par des usages qui ont acquis force de règlement. Le jour est venu de faire la lumière dans ce grand mouvement : le régulariser, le moraliser, s'il est possible, est devenu pour notre temps un acte de prudence politique, une nécessité sociale.

André Cochut.

LES

COMMENTAIRES DES SOLDATS

(1792-1815)

I. *Journal d'un fourrier de l'armée de Condé*, publié par M. le comte de Contades; Paris, 1883, Didier. — II. *Souvenirs d'un jeune abbé, soldat de la république*, publiés par M. le baron Ernouf; Paris, 1883, Didier. — III. *Journal de marche d'un volontaire de* 1792, publié par M. Lorédan Larchey; Paris, 1882, Hachette. — IV. *Les Cahiers du capitaine Coignet*, publiés par M. Lorédan Larchey; Paris, 1883, Hachette.

Les chefs d'armées qui écrivent leurs mémoires n'ont point, en général, pour seul but de raconter les choses dont ils ont été les témoins actifs. Ce qu'ils s'efforcent surtout de montrer dans les événemens, c'est le rôle qu'ils y ont joué. L'histoire s'efface et se personnifie en eux-mêmes. Il s'en faut qu'ils goûtent la valeur du précepte : *Scribitur ad narrandum...* Bien au contraire, ils plaident, ils jugent, ils concluent. Le récit tourne vite à l'apologie de l'autobiographe. Les Marmont, les Soult, tant d'autres ne peuvent faire abstraction de leur renommée, de leurs rivalités, de leurs inimitiés. Ils combinent tout en vue d'une défense qui est d'ailleurs trop souvent nécessaire. Sans doute ils n'altèrent pas les faits, mais ils les présentent parfois sous un aspect qui les modifie. Dans ces récits, l'art a autant de part que la vérité. Tout différens sont les mémoires des simples soldats. Ces humbles et glorieux comparses des grands drames militaires prennent leurs notes au bivouac, sans idée préconçue de publicité, sans l'arrière-pensée

d'imposer leur nom à l'histoire. Comme ils écrivent pour eux seuls, ils disent sincèrement, sans détours ni réticences d'aucune sorte, ce qu'ils voient, ce qu'ils savent, ce qu'ils pensent. Dans ces pages écrites au jour le jour, sous l'impression immédiate, ils trahissent les sentimens qui les possèdent, l'enthousiasme, les espérances, les découragemens; ils témoignent de l'état moral de l'armée entière. Tandis que les généraux, préoccupés seulement des résultats, parlent et jugent en tacticiens et en politiques, les Fricasse, les Thiboult, les Coignet parlent et jugent en soldats et en hommes; ils représentent l'opinion de la multitude. : c'est Monsieur Tout le Monde, *Herr Omnes*, qui fait entendre par eux ses murmures et ses hosannas.

On ne doit pas s'exagérer toutefois non point l'intérêt, mais l'importance des mémoires des soldats. Ils contiennent plus d'une erreur et présentent de nombreuses lacunes. Sur les faits capitaux ils n'apprennent rien que l'on ne sût déjà. Ce n'est point par ces journaux de marche incomplets que l'on connaîtra à fond l'histoire des guerres de la république et de l'empire. Quelle que soit la verve du grenadier Coignet quand il raconte la campagne de 1800, il est assurément plus profitable d'en lire le récit dans Thiers. A mieux dire, ce qu'il faut, c'est lire Thiers et Coignet, Théodore Muret et Jacques de Thiboult, Michelet et Fricasse. Ces commentaires des soldats nous révèlent nombre de détails intéressans et de curieux incidens qu'on ne trouve pas dans les livres des historiens, et ils sont surtout précieux en ce qu'ils nous donnent les élémens de la psychologie des armées. Ils ne sont pas l'histoire, mais peut-être aident-ils à la mieux comprendre.

I.

Jacques de Thiboult de Puisact s'engagea dans le corps de Condé en septembre 1794. Officier démissionnaire en 1791, émigré dès les premiers jours de 1792, il eût pu entrer dans cette armée à l'époque de sa formation. Mais il relevait d'une grave maladie et ne se sentait pas en état de supporter les fatigues de la guerre. Il vint d'abord à Bruxelles, où il resta peu de temps. « Il était offusqué, dit-il, de l'attitude de la plupart des Français, qui regardaient l'émigration comme une partie de plaisir et faisaient de grandes dépenses, comptant que les affaires seraient bientôt finies. » Il préféra aller vivre avec quelques amis dans un petit village, situé près de Maestricht. Revenu peu à peu à la santé, il voulut reprendre du service. Après maintes démarches inutiles pour passer dans un corps à la solde de l'Angleterre destiné à agir en Bretagne, il se décide à s'enrôler parmi les Condéens, dont le camp était alors à Rastadt. Le

7 septembre 1794, Thiboult fut incorporé à la 5e compagnie des nobles à pied; il fut nommé fourrier le 12 août de l'année suivante.

Le Journal de Thiboult, tenu régulièrement à partir de l'incorporation du Condéen, est le plus souvent bien vide de faits. Ce sont des variations sur le thème du rapport si connu : « Rien de nouveau. » Du 7 septembre 1794 au 13 août 1796, les nobles à pied ne brûlent pas une cartouche. Le temps se passe en exercices, en parades et en revues d'honneur ou d'effectif, passées par les princes ou les généraux et commissaires autrichiens. D'ailleurs, les marches et les contremarches sont fréquentes. Durant ces deux années, il n'est pas une ville, pas une bourgade du grand-duché de Bade et du Wurtemberg que ne traversent ou n'occupent les troupes de Condé. On va de Rastadt à Carlsruhe et à Spire; on redescend jusqu'à la frontière suisse; on revient ensuite jusqu'à Kensingen, puis on gagne Rottenburg et Altdorff. On marque le pas, sans relâche, entre le Neckar, le Danube et le Rhin. Il semble que, soit par jalousie, soit par défiance, les généraux autrichiens considèrent l'armée de Condé comme un embarras et qu'ils s'efforcent de l'employer le plus rarement possible. Le seul service utile des Condéens se borne à quelques rares grand'-gardes sur la rive droite du Rhin. Ces factions nocturnes sont des plus pénibles, car c'est au cœur de l'hiver et il fait 15 degrés de froid; mais, au moins, quand ils sont là, l'arme au bras, les pieds dans la neige, l'œil au guet et l'oreille aux écoutes, les Condéens sont soutenus, encouragés par la pensée qu'ils servent à quelque chose. Ils ne conservent pas cette illusion dans les marches forcées sans but et dans les longs mois au cantonnement, où les plus intrépides perdent toute énergie. Quelle armée résisterait à une pareille inaction?

Pour surcroît de maux, la discipline est relâchée, la solde insuffisante et irrégulièrement payée, les fournitures de mauvaise qualité, les vivres hors de prix; enfin, les soldats nobles, mal vus de la population des villages, ont chaque jour des rixes sanglantes avec les paysans, et il y a de nombreux conflits d'autorité entre les chefs de l'armée de Condé et les généraux, les principicules et les magistrats allemands. Le Journal de Thiboult donne sur tous ces faits bien des témoignages. « L'autorité n'est respectée en rien, » écrit-il à la date du 30 septembre 1795. A propos d'un ordre du jour portant que la solde sera prochainement augmentée, il a cette remarque : « Voilà qui produit un grand plaisir, mais il y a encore bien des incrédules! » Plus loin, il se plaint que l'état-major allemand substitue 40 kreutzers par mois aux fournitures de linge et chaussures qu'il faisait précédemment en nature. « Cela est insuffisant, surtout en raison des prix excessifs de tout ce qui se vend dans le camp. Il n'y a rien qui ne soit vendu au poids de l'or. Les vendeurs sont insatiables,

et font la loi sur tout. L'on ne saurait, au reste, se plaindre trop des gens du pays, puisque les vivandiers de l'armée sont les premiers à voler. Cette canaille, qui se prétend très bien pensante en révolution, est de la plus scandaleuse rapacité. » Le fourrier de Condé ajoute ce curieux détail de mœurs : « La comtesse de Boyer, femme du colonel de La Fère, s'est avisée d'envoyer au camp une femme de chambre adroite et intelligente, qui s'est établie cafetière et marchande de toutes sortes de choses. Elle vend fort cher des liqueurs et des bas, des gilets et de mauvais pâtés et fait d'énormes profits pour sa maîtresse. Pour ajouter encore à ces profits, elle donne à jouer sous un vaste hangar... Beaucoup d'émigrés retirés à Fribourg, comme la comtesse de Boyer, spéculent sur notre dépense. Toutes ces personnes, qui ont à la vérité de grands titres pour nous intéresser et obtenir la préférence de nos fonds, nous vendent aussi cher que le juif ou l'Allemand le plus avide. »

Tandis que les Vendéens, qui combattent dans leur pays, mais pour la même cause, trouvent un asile dans chaque chaumière, partout des secours, des sympathies, des encouragemens, les soldats de Condé ne trouvent en Allemagne que défiance et hostilité, chez les paysans comme chez les hobereaux. « La conduite du seigneur de Feldorf, remarque Thiboult, qui a les meilleurs procédés pour les gentilshommes français, ne ressemble en rien à celle tenue par les autres nobles allemands. » Les paysans sont pires encore. A Hornberg, dans le Wurtemberg, les habitans s'opposent par la force au logement des troupes. Il faut mettre la baïonnette au bout du fusil pour occuper le village. Le soir, les Wurtembergeois se vengent. Les Condéens logés isolément sont attaqués dans leur sommeil par des hommes armés de cognées et de fourches. A Auggen, les paysans se ruent dans une maison où quelques gentilshommes sont au cantonnement. En se défendant, ceux-ci tuent trois assaillans, et au moment de mourir, l'un d'eux déclare avoir déjà assassiné plusieurs Condéens portés comme disparus. « C'est chose singulière, s'écrie Thiboult, que la haine de toute cette canaille contre les émigrés ! » Des volontaires royaux chassent dans une forêt appartenant à des moines, « lesquels n'ont jamais témoigné que de la haine pour les émigrés, » les gardes-chasse, soutenus par des paysans, reçoivent les chasseurs à coups de fusils. C'est un véritable combat sous bois. Dans les cabarets et les auberges, les rixes entre nobles et indigènes sont fréquentes ; on s'assomme avec des chaises et des bouteilles. Si grande était l'animosité de la population allemande envers les émigrés, qu'un curé dut en chaire réprimander les paysans « pour leur aversion incroyable contre les Français. » Les rixes presque quotidiennes provoquaient des conflits sans nombre entre les autorités du pays et les chefs de l'armée de Condé. Les magistrats estimaien

toujours que les coupables étaient les Français, et ils réclamaient des châtimens exemplaires. Les chefs n'osaient point défendre leurs soldats. Maintes fois des Condéens furent punis des arrêts, de la prison, de peines plus sévères encore, bien qu'ils n'eussent tiré l'épée que pour défendre leur vie. « A la suite d'une rixe sanglante, raconte Thiboult, et quoique les paysans qui y ont trouvé la mort aient été les agresseurs, deux gentilshommes ont été condamnés par la prévôté de l'armée du prince à avoir la tête tranchée. Le prince leur a facilité les moyens de s'éloigner jusqu'au moment où nous aurons quitté les terres du margrave de Bade. Ils pourront alors rejoindre le corps. » — Un prince du sang, un chef d'armée, réduits à de pareils compromis ! — Et le pire était que, par cette conduite, les chefs des Condéens n'obtenaient pas le résultat cherché ; tout au contraire. En vain, de peur que les plaintes contre l'armée ne mécontentassent la cour de Vienne, ils faisaient docilement droit aux réclamations des magistats et écoutaient les doléances des paysans, ils ne pacifiaient rien. Les exigences des Allemands et leur insolence envers les soldats croissaient à mesure qu'on leur donnait plus d'argent à titre d'indemnité et qu'on sévissait plus sévèrement contre ceux qu'ils accusaient. « Ces extrêmes ménagemens, dit Thiboult, nuisent à la considération des chefs, au bien-être de l'armée et à la tranquillité générale. Chacun croit ne rien nous devoir, chacun parle haut et menace, la patience se lasse et on frappe. » Haïs, exploités, volés et molestés par les bons Allemands des provinces rhénanes, les Condéens se trouvent comme en pays ennemi avec l'obligation de traiter les nationaux en amis.

Les traverses de cette existence impossible se joignent aux ennuis et à l'énervement de l'inaction pour faire tomber les soldats nobles dans une tristesse morne. C'est inutilement qu'ils cherchent à s'étourdir au milieu des maigres distractions du camp, dont Thiboult trace le tableau : parties de loto et de macao, soupers d'œufs et de vin pour ceux qui ont de l'argent, de lait caillé et de pain de munition pour ceux qui n'ont que leur solde. Dans ces réunions, une gaîté passagère semble faire oublier aux Condéens « leurs chagrins si réels. » Mais la retraite bat, on se sépare et l'on retrouve les pensées amères. On n'en est plus aux espérances de la première heure, on a perdu le feu des journées de Berstheim et de Wissembourg. Les Condéens n'ont plus foi à la victoire. Ils restent soldats, mais leur âme a déserté. Les gazettes, les rapports, les ordres du jour ont beau leur répéter sans cesse que les « carmagnoles, » — sobriquet des républicains, — se battent indignement dans l'Ouest, qu'ils n'inspirent que du mépris aux Vendéens, les soldats de Condé deviennent incrédules : « Ce sont cependant ces mêmes carmagnoles, disent-ils, qui font fuir les armées européennes coalisées. »

Au demeurant, les succès des Vendéens n'ont pas de lendemain. On apprend au camp du Rhin, le 22 juillet 1795, la défaite de Villaret-Joyeuse, le débarquement de quatre mille émigrés sur la côte de Bretagne, leur jonction avec dix mille paysans armés et les quatre mille chouans de Cadoudal. « L'armée n'est plus reconnaissable, dit Thiboult ; l'espérance d'un dénoûment prochain a ramené la gaîté à la place du morne silence. » Mais cette expédition avorte à Quiberon, et la nouvelle de ce désastre, connue le 2 août, rejette tout le monde dans l'épouvante et le désespoir. « On donne un libre cours à la douleur. »

Loin qu'elle se fortifie et qu'elle s'aguerrisse, l'armée des princes s'énerve et se perd. On commence à servir mal, les désordres vont croissant. « L'armée n'est plus telle qu'au moment où j'y suis entré, » écrit Thiboult le 7 septembre 1796. — D'ailleurs, dans les circonstances, trop rares pour eux, où on les met en ligne, les Condéens font bravement leur devoir. A l'affaire d'Ober-Kamlach (13 août 1796) l'infanterie noble se montra doublement vaillante, puisqu'elle combattit avec intrépidité et dans l'obscurité troublante de la nuit. Mais, après deux ans d'inaction, les Condéens débutaient par un échec ! A la suite du combat d'Ober-Kamlach, on dut se mettre en retraite à travers la Bavière et la Souabe. Les fatigues, les privations, les contremarches exaspérantes de cette campagne, marquée par un demi-succès, Steinstadt, et par une défaite, Biberach, achevèrent de lasser la patience des Condéens et d'abattre leur énergie. Il arriva que beaucoup de volontaires ne restèrent plus au corps que faute de le pouvoir quitter. « L'armée est dans le plus triste état, lit-on dans le Journal de Thiboult. Chacun est dégoûté et ouvre avec ardeur des correspondances par la Suisse pour obtenir de l'argent et se procurer ainsi les moyens de partir d'ici. » Ah ! les soldats des armées républicaines ne pensaient point à abandonner leur drapeau.

Au milieu de l'année 1797, le corps de Condé passa de la solde de l'Autriche à celle de la Russie et partit pour la Wolhynie. L'étape fut aussi pénible que longue. Les Condéens n'arrivèrent que le 3 janvier 1798 aux cantonnemens qui leur avaient été assignés. Il fallut apprendre les manœuvres à la russe et faire l'exercice avec des fusils du poids de quinze livres. On fut astreint à un service de garnison « très pénible pour la noblesse, qui ne l'avait jamais fait. » On se trouva comme en un désert, privé de toute correspondance particulière, et même de toute nouvelle, sauf de fausses nouvelles : telles les victoires des alliés, la capture de la flotte d'Égypte par les Anglais, la tête de Bonaparte envoyée au grand Turc. La discipline fut rigoureuse, les punitions fréquentes et sévères et, pour les châtimens, les pénalités russes étaient substituées à celles en usage

dans les autres armées européennes. Un soldat de la 10e compagnie des nobles à pied, coupable d'avoir assassiné un de ses camarades, fut condamné non point à être fusillé comme on pouvait s'y attendre, mais à perdre le nez et les oreilles et à recevoir cent coups de knout. Cette sentence barbare fut exécutée. Les Condéens portent l'uniforme russe, ont des drapeaux russes, manœuvrent à la russe, sont tout à fait russifiés. L'autorité des princes est à peu près réduite à rien. Ce séjour en Russie, qui dura dix-huit longs mois, fut la plus cruelle entre toutes les épreuves qu'eut à subir l'armée de Condé. Écoutons Thiboult : « Le prince de Condé voit son pouvoir limité et sa bienveillance envers nous à peu près enchaînée. Nous n'avons point de nouvelles et l'on ne peut recevoir une lettre. Il faut renoncer à correspondre avec ceux à qui les liens du sang et du cœur vous attachent; il faut renoncer à prendre soin de ses intérêts de famille, à tenter de sauver quelque débris de sa fortune passée. Telles sont les pensées qui attristent chacun en particulier. Chacun se demande dans le secret de son âme : Faudra-t-il donc rester dans ce tombeau? »

Les notes au jour le jour de Thiboult du Puisact ne s'arrêtent qu'au licenciement définitif de l'armée de Condé, en mars 1801. Nous ne suivrons pas jusque-là le fourrier condéen et son monotone Journal, qui semble refléter l'ennui profond resssenti par celui qui l'a écrit. Il nous suffira de dire que les deux dernières campagnes des Condéens, en 1799 et en 1800, apportèrent aux officiers et aux soldats les mêmes mécomptes, les mêmes fatigues inutiles et les mêmes tristesses désespérées : « Presque tout le monde éprouve un dégoût inexprimable. Chacun est dégoûté par la longueur de ces infortunes. » L'année qui précède le licenciement, le corps est en pleine dissolution. Les compagnies fondent, tombent de cent dix hommes à vingt-cinq. Pourquoi combattre pour être toujours vaincu, pour battre en retraite après chaque engagement? Thiboult a un mot qui serait comique s'il n'était si douloureusement amer : « Tout est prêt pour la retraite. Il suffit que l'ennemi se montre pour la décider. »

Jacques de Thiboult cependant est parmi les plus vaillans, les plus fermes et les plus fidèles des Condéens. Alors que ses camarades, à bout d'énergie, prennent leur congé, lui reste au corps jusqu'au licenciement. Il donne les raisons de sa conduite dans ces mots, d'une éloquence laconique, qui marquent toute la noblesse de son caractère : « Beaucoup des nôtres se décident à partir. Pour moi, j'attends. Le roi nous a appelés. C'est à lui de nous dire que nous sommes libres et qu'il n'a plus besoin de nous. Ce jour-là, je partirai. » Mais comme on sent que ce jour-là tarde à venir pour le stoïque gentilhomme!

Les soldats de Condé eurent plus d'une des vertus militaires, le mépris de la mort, la fidélité au drapeau, la résignation dans les souffrances; mais il leur manqua la conscience juste de la discipline, la foi en eux-mêmes, l'enivrement de la guerre. Les rudes paysans de la Vendée, plus audacieux après chaque victoire, plus acharnés après chaque défaite, se ruaient à l'ennemi avec l'élan furieux d'un peuple fanatisé. Les Condéens, d'intelligence trop éclairée et d'esprit trop affiné pour être accessibles à de telles exaltations, servaient sans zèle et combattaient sans feu. Sur la Loire, c'était un corps de nation armé pour la religion; sur le Rhin, c'était une poignée de gentilshommes, sceptiques et désabusés, obéissant au seul sentiment de l'honneur. Ce qui manqua surtout aux Condéens, ce fut l'entrain, la gaîté, la bonne humeur contre la mauvaise fortune, sans quoi le métier des armes est le plus pénible des métiers. Il semble qu'à servir dans les armées étrangères, les émigrés eussent perdu ces dons suprêmes du soldat français, qui non-seulement supporte les épreuves, mais les défie et les nargue. Aussi les sept années passées au corps de Condé ne laissèrent point de chers souvenirs à Jacques de Thiboult ni sans doute à ses compagnons d'armes. Tandis que tous les vieux soldats se complaisent bien souvent à revivre leurs campagnes, jamais, jamais, pas un jour, M. de Thiboult n'a pu penser sans amertume au temps où il était fourrier sur les bords du Rhin, à la solde de l'Autriche, au fond de la Wolhynie, à la solde de la Russie, sur la frontière suisse, à la solde de l'Angleterre. C'est là la condamnation, à défaut d'une autre, de cette vaillante, inutile et malheureuse armée de Condé.

II.

Cet entrain et cette bonne humeur, qui font si complètement défaut au volontaire de Condé, ne manquent point au jeune abbé, caporal dans la 35e demi-brigade. Et pourtant, ce n'est certes pas par enthousiasme ou par devoir que cet échappé du séminaire, déjà investi des ordres mineurs, se fit en pleine Terreur soldat de la république. En ce temps-là, le sacerdoce était plus périlleux que la guerre, et c'était parfois une sauvegarde pour une famille d'avoir un fils à l'armée. L'abbé C... ne tenta donc pas de se soustraire au service militaire. Il fut incorporé, en septembre 1793, dans un bataillon de réquisition du département de l'Aisne. Encore qu'il eût pris bravement son parti, il dut faire appel à toute sa fermeté au moment du départ. « Nous avions le cœur bien gros, écrit-il dans la première de ses lettres, en quittant nos parens, nos amis; mais peu à peu, la marche au tambour fit diversion à nos chagrins et enhardit les plus timides. » Après trois ou quatre étapes, le détachement arriva

à Guise, en présence de l'ennemi. Les conscrits étaient déjà « tout décidés. » — « Je ne veux point dire tout aguerris, ajoute l'abbé; il faut réserver cette expression pour une autre époque, qui, par le temps qui court, arrivera probablement assez vite. » Sous la plume d'un réquisitionnaire de trois jours, cette phrase n'a-t-elle pas bon air? On sent que celui qui l'a écrite a autant de résolution qu'il a peu de jactance. A n'en pas douter, ce conscrit deviendra vite un soldat.

Dès le 5 octobre, le bataillon suivait la marche de l'armée à la rencontre des Autrichiens et, le 15, il assistait, en réserve toutefois, à la bataille de Wattignies. Il prit ensuite ses quartiers d'hiver à Prisches et au Sart, gardant la ligne de la Sambre. Au milieu de janvier 1794, on procéda dans le corps d'armée à « l'amalgame » prescrit par la loi du 19 nivôse an II. — On ne perdait pas de temps à l'armée du Nord : la loi était exécutée six jours à peine après avoir été promulguée. — Le bataillon dont l'abbé faisait partie fut versé avec un autre dans le 1er bataillon de l'ancien régiment de Royal-Auvergne et forma la 35e demi-brigade de bataille (1). L'abbé approuve fort cette nouvelle organisation, bien qu'il y perde le grade de sous-lieutenant, qui lui a été conféré à l'élection : « Ce qui rend cette incorporation un peu dure, dit-il, c'est la perte de nos grades, que nous espérions bien conserver. J'en suis un peu vexé, mais il faut bien en prendre son parti comme les autres. » D'ailleurs il reconnaît que « les bataillons de réquisition manquant d'instruction et d'expérience, et étant commandés par des officiers élus, dépourvus de savoir comme d'autorité, on a fait sagement de les répartir entre les divers régimens qui ont déjà fait campagne. » L'abbé revient mainte fois dans ses lettres sur les bons résultats de cette mesure : « L'amalgame paraît devoir contribuer puissamment au succès de nos armes... Jusqu'ici, nous avions connu la vie commune, mais pas du tout la vie militaire. Nous y voici maintenant tout à fait initiés. Exercices, revues, service, tout se fait avec l'ordre le plus sévère. Les anciens sont contens de nos progrès et affirment que, d'ici à très peu de temps, nous serons en état de les seconder. » En effet, à l'affaire de Landrecies, le 26 avril 1794, la 35e demi-brigade reçut le baptême du feu et le baptême du sang. Elle perdit le quart de son effectif à l'attaque des retranchemens ennemis. Après trois assauts successifs, on dut battre en retraite. « Mais écrit l'abbé, la campagne n'est pas finie. Nous n'aspirons qu'à combattre... et à nous venger. »

(1) Ce bataillon provisoire de l'Aisne avait été d'abord incorporé au 3e bataillon de la Meurthe, lequel forma avec le 1er bataillon de la Meurthe et le 1er bataillon de Royal-Auvergne, la 35e demi-brigade. Voir *les Volontaires* de M. Camille Rousset; Annexes.

Ce qui plaît chez l'abbé C..., c'est que non-seulement il manœuvre et combat comme un bon soldat, mais qu'aussi il juge et il parle en vrai soldat. Il sait que, pour une armée, tout reste à faire quand tout n'est pas fait. Il ne joue pas au foudre de guerre et n'a garde de chanter *Te Deum* pour une demi-victoire. Il ne se dissimule pas les périls et les difficultés de la campagne, mais il les regarde avec assurance. Il n'a pas d'illusions, il a une confiance inébranlable : « Jusqu'à présent, écrit-il, l'ennemi a respecté notre inexpérience.... il n'y a eu encore, écrit-il plus tard, que de petites escarmouches, bonnes seulement à tenir la troupe en haleine. Mais, selon toute apparence, les choses vont prendre d'ici à peu une tournure autrement sérieuse. » Lorsqu'il raconte l'affaire du pont de La Buissière (12 mai 1794), où sa brigade, d'abord victorieuse, soutint seule la retraite de l'armée, l'abbé ne se fait point mérite de sa conduite; il dit simplement : « A bientôt la revanche! » Et le lendemain, placé en sentinelle sur le bord de la Sambre, il raille l'allure matamoresque des soldats hollandais qui occupent l'autre rive. « Ces gens, qui n'ont pas tiré un coup de fusil la veille, prennent des airs vainqueurs qui nous agacent singulièrement... Malgré quelques succès partiels, l'ennemi pourrait bien se trouver prochainement fort embarrassé. » Le 21 mai, les Français passèrent la Sambre et occupèrent la route de Mons après un combat meurtrier, où la 35e demi-brigade arrêta par ses feux de pelotons la cavalerie autrichienne qui la chargeait à revers. Mais, selon l'abbé, le résultat obtenu n'est point suffisamment décisif. « La ligne ennemie a plié sans se rompre... C'est à recommencer. » On recommença si bien qu'on mena les Autrichiens jusqu'à Fleurus.

Atteint d'une fièvre putride maligne, l'abbé dut quitter l'armée quelques jours avant cette bataille, — mais avec quels regrets! La lettre suivante en fait foi : « Depuis quelque temps, ma santé était gravement affectée. Mais j'étais si convaincu que la forte organisation de notre infanterie finirait par assurer le succès de nos armes, j'étais si désireux de prendre part à cette revanche que je ne voulais pas entendre parler d'hôpital. J'espérais toujours prendre le dessus, car je pensais à une victoire décisive. Déjà, en effet, nous avions repris l'offensive et pénétré dans les Pays-Bas autrichiens lorsque, vaincu par le mal, je fus obligé d'accepter un billet d'hôpital... » Évacué sur Maubeuge, puis sur Avesnes, puis sur Marle, et menacé d'être transporté ainsi d'hôpital en hôpital jusqu'à Orléans, il put prévenir sa famille, qui obtint facilement l'autorisation de le faire soigner dans ses foyers. Il y resta, avec un congé d'infirmités temporaires, renouvelé d'année en année, jusqu'en 1798. Il venait d'accepter l'emploi de précepteur, lorsque brusquement, le 15 août 1798, il reçut une

feuille de route. L'abbé ne réclama aucun sursis, et demanda pour toute faveur de rentrer dans son ancien régiment. La 35e demi-brigade, devenue la 106e par suite de la seconde formation de l'armée prescrite en 1796, était alors à l'armée d'Italie. On sait les difficultés qu'il y a à trouver un régiment que les dispositions de la stratégie, fréquemment contrariées par les mouvemens de l'ennemi, font sans cesse changer de place. Il fallut six semaines au malheureux soldat, renvoyé de dépôt en dépôt, de division en division, de bivouac en bivouac, pour rejoindre son corps. Enfin, le 25 octobre 1798, il retrouva dans la vallée du Tessin « sa tant désirée demi-brigade. » Le mot est à noter. Il prouve qu'arrivé à l'armée, comme tant d'autres, avec des défiances et des regrets, l'abbé s'était, comme tant d'autres, fait sans peine à la vie militaire, avait pris l'esprit de corps, connu la fraternité du drapeau et trouvé une famille dans le régiment.

Pendant ses campagnes en Italie, le jeune abbé conserve la bonne humeur qui l'animait à l'armée du Nord. Il ne cache pas d'ailleurs les souffrances et les privations des troupes sous le gouvernement du directoire : le désordre de l'administration militaire, le dénûment, la disette, les caisses sans argent et les magasins sans vivres. Tantôt ce sont deux régimens de cavalerie qu'on renvoie en France, faute de pouvoir assurer les subsistances pour les chevaux ; tantôt c'est une révolte qui éclate parmi les troupes stationnées dans l'Apennin, lesquelles ne sont plus ni nourries ni payées. Dans Gênes assiégée, la ration est réduite au tiers, puis au quart, puis enfin à une poignée de pois secs ; aux avancées, les soldats se nourrissent avec des olives vertes et des écorces de citrons desséchés sur les arbres. Au milieu des épreuves, l'esprit militaire n'abandonne pas l'abbé. Non-seulement il supporte avec fermeté les dangers, les fatigues, le froid, la faim, mais il en plaisante et trouve sur tout le mot pour rire : « Après le combat, nous rentrons dans nos cantonnemens, à jeun et trempés comme les soupes que nous n'avons pas. ... Nous avions grand besoin de repos après cette promenade d'agrément (sept jours de marche forcée dans la neige) ; on nous laissa en effet tranquilles quelque temps, mais sans mieux nous nourrir, au contraire... Par extraordinaire, nous avons eu ce matin nos rations de pain, mais, selon toute apparence, nous jeûnerons encore plus d'une fois. Nous sommes excédés de fatigue, obligés d'entretenir un grand nombre de postes, d'être sans cesse sur le qui-vive, métier pénible pour des gens aussi sommairement nourris. C'est ainsi que nous nous reposons en attendant la reprise des opérations. » Malgré tout, la confiance du jeune soldat persiste : « L'ennemi veut nous épuiser d'avance pour nous accabler plus sûrement... Il en sera ce que

Dieu voudra, mais les Autrichiens nous croient plus malades que nous ne le sommes. »

Après le traité d'Amiens, l'abbé reçut son congé de libération. La paix semblait assurée pour longtemps. Les églises étaient rouvertes. L'ancien séminariste revint à sa vocation première (1).

III.

Dans la matinée du 24 août 1792, les gardes nationales du canton de Château-Villain étaient réunies sur la place publique. Il s'agissait d'appeler des volontaires en exécution de la loi du 11 juillet, qui mettait en activité permanente tous les citoyens faisant partie de la garde nationale et obligeait les compagnies à choisir dans leurs rangs, au *prorata* des contingens demandés, les hommes devant d'abord rejoindre les armées. Nonobstant la proclamation de la patrie en danger, l'élan était faible et l'enthousiasme maigre parmi les gardes nationaux de la Haute-Marne ; ils ne paraissaient pas empressés de « voler à la frontière, » selon le mot du temps. Déjà la demie d'une heure avait sonné et les diverses compagnies, d'un effectif moyen de 160 hommes chacune, n'avaient pas encore présenté un seul volontaire. On allait sans doute être forcé de recourir au tirage au sort, lorsqu'un jeune jardinier, qui, pendant plus de deux heures, s'était tenu silencieux dans le rang, non par crainte, mais par modestie, se décida à donner l'exemple. Ce garçon, qui portait le nom typique de Fricasse, avait reçu quelque instruction et lisait les gazettes avec assiduité ; c'était un fervent républicain. Fricasse se présenta donc à la tête de sa compagnie et demanda si on l'acceptait comme volontaire. Il partit le 2 septembre avec le 1er bataillon de grenadiers et chasseurs de la Haute-Marne.

Quelle que fût la fièvre qui régnait alors, on menait la guerre moins vite qu'aujourd'hui. Les mobiles de 1870 ont vu parfois le feu un mois après leur incorporation ; les volontaires de 92 et les réquisitionnaires de 93 n'étaient généralement mis en ligne qu'après avoir passé six mois ou un an dans les camps. Une année entière s'écoula avant que le bataillon de Fricasse fût appelé à combattre (aux affaires de Landrecies et de Maubeuge, 12 et 29 septembre 1793). Jusqu'au moment où il rejoignit l'armée du Nord, au camp d'Avesnes, il cantonna à Saint-Dizier et à Metz. Pendant toute cette période, on

(1) L'abbé C... devint vicaire général du diocèse de Soissons et mourut chanoine de la cathédrale. La plupart de ses paroissiens ignoraient sans doute qu'il eût si bravement porté le fusil et si gaîment porté l'uniforme.

ne trouve guère à citer dans le Journal de Fricasse que ce fait curieux. Le 24 janvier 1793, l'aumônier du bataillon bénit solennellement dans l'église de Saint-Dizier le drapeau qui, par parenthèse, avait pour emblème une épée surmontée d'un bonnet de liberté et pour devise : *Huit cens têtes dans un bonnet.* — Un aumônier attaché à un bataillon et un drapeau, décoré du bonnet phrygien, bénit à l'église, ce sont là choses assez rares dans l'histoire militaire de la révolution.

De l'armée du Nord, Fricasse, promu sergent, passa à celle de Sambre-et-Meuse, puis à celle de Rhin-et-Moselle, enfin à celle d'Italie sous Schérer et sous Masséna. Il fut libéré le 5 vendémiaire an VII, après sept années de service. Il avait assisté, pour ne citer que les faits militaires les plus marquans, à la bataille de Fleurus, à la prise de Maëstricht, à l'admirable retraite de Biberach et au siège de Gênes. Son Journal de marche est donc bien rempli. Malheureusement le récit est succinct et froid, sans couleur et sans mouvement. On n'y trouve que peu de détails curieux ou ignorés, aucun trait pittoresque. L'éditeur du *Journal de Fricasse*, M. Lorédan Larchey, avoue que le sergent « ne sait ni voir ni conter. » Ces pages ont cependant leur très vif intérêt. C'est une bonne fortune inespérée que de trouver peint au naturel et par lui-même un volontaire de 92 conforme au type légendaire.

Fricasse est le modèle accompli du « citoyen-soldat. » Rien de moins, rien de plus. Il s'engage parce que la république est menacée, il reste au service parce que « ce ne sera pas en se sauvant comme des brebis égarées qu'on soumettra à la paix des hommes orgueilleux ; » mais lorsque les grands périls sont passés, il retrouve son foyer avec bonheur et serait bien désolé de faire un nouveau congé. Chaque fois qu'il astique la bretelle de son fusil, il s'imagine qu'il sauve la patrie et s'en montre très fier. Il est brave et discipliné, il supporte stoïquement les fatigues de la retraite de Biberach, les privations du siège de Gênes. Il a toutes les qualités d'un bon soldat ; il n'est pas un vrai soldat. Chez lui tout est devoir, rien n'est plaisir. Ce Cincinnatus en chapeau à cornes, cet homme renouvelé de l'antique, ou plutôt moulé sur l'antique, aime la cause qu'il défend et non le métier qu'il fait. De l'ex-jardinier Fricasse et de l'ex-séminariste C..., le séminariste est bien plus soldat. Il est simple, gai, bon enfant, il aime à rire ; la guerre le séduit, le métier lui plaît, il a l'esprit de corps. C'est son tempérament de soldat qui lui donne la constante bonne humeur dont il brave toutes les épreuves. C'est au contraire dans sa foi républicaine seule que Fricasse puise son courage. Fricasse est froid, grave, aisément solennel. Il a de l'enthousiasme et pas d'entrain. La guerre est pour lui une nécessité fatale qu'il réprouve et qui l'afflige. Il s'apitoie sur ses

désastres et sur ses misères : « On était après la moisson. L'ennemi s'est servi des grains pour donner à manger aux chevaux. C'est la plus grande désolation. Les habitations dévastées et même en partie brûlées : voilà ce qu'est la guerre ! Malheur au pays où elle s'est posée ! » Et voyez un peu ces remords de conscience : « C'était vraiment une grande misère. Les soldats, cachés derrière les haies, attendaient que le laboureur qui plantait des pommes de terre fendues en quatre, eût quitté son champ. Aussitôt les soldats affamés parcouraient le champ, cherchant dans la terre les morceaux de pommes de terre, les déterrant, et ils revenaient au camp faire cuire leur petite proie. » En vérité, voici bien du bruit pour quelques pommes de terre *coupées en quatre*. L'abbé C.. n'y mettait pas tant de façons quand il s'agissait de démolir une maison pièce à pièce pour alimenter les feux de bivouac.

Fricasse écrit avec emphase, comme s'il parlait à la tribune de la convention. Il emploie naturellement les phrases ampoulées et les grands mots du jargon révolutionnaire. Il ne dit pas : Nous avons perdu quelques hommes ; il dit : « Nous avons perdu quelques braves républicains : » Et encore : « C'est pendant la rigueur de cet hiver que le vrai républicain s'est distingué en tenant son rang avec bravoure. » Et encore : « L'ardeur républicaine qui bouillait dans nos veines... » Et encore : « Au milieu des douleurs aiguës, les blessés ne donnaient aucun signe de plaintes. Leurs visages étaient calmes et sereins ; leur dernière parole était : Vive la république !.. C'est au lit d'honneur qu'il faut voir nos guerriers pour apprendre la différence qui existe entre les hommes libres et les esclaves. Les valets des rois expirent en maudissant la cruelle ambition de leurs maîtres. Le défenseur de la liberté bénit le coup qui l'a frappé. Il sait que son sang ne coule que pour la liberté. » L'on dirait, en vérité, qu'aux yeux du brave sergent l'humanité se divise en deux classes, l'une supérieure, les républicains, l'autre tout à fait inférieure, ceux qui ne sont pas républicains. A mieux dire, il semble que les valets des rois, nobles, soldats étrangers et autres esclaves soient en dehors de l'humanité.

Il faut reconnaître au reste que Fricasse, avec ses idées et sa phraséologie, était loin d'être une exception dans les armées républicaines. Combien d'autres soldats pensaient et parlaient comme lui et étaient des héros ! Un fusilier nommé Mercier combat un hussard autrichien. Deux coups de sabre sur la tête et sur le poignet gauche le terrassent : « Rends-toi ! dit le hussard. — Un lâche le ferait, dit Mercier, mais un républicain, non ! » Et il se relève à demi, ramasse son fusil de la main droite, met le canon sur la saignée du bras gauche, lâche la détente et tue l'Autrichien. Le capitaine Caillac dit en tombant frappé à mort : « Ma vie

n'est rien, je la donnerais mille fois pour le triomphe de la république. » Dans un combat sanglant livré au bord de la Sambre, Fricasse nous montre « de braves républicains, couverts de blessures, qui adressent au ciel des vœux ardens pour le triomphe des armées de la république et qui, assemblant toutes leurs forces au moment où ils vont mourir, s'élancent pour baiser la cocarde nationale, gage sacré de notre liberté conquise. » Au siège de Charleroi, un canonnier, blessé mortellement sur sa pièce, se tourne du côté de l'ennemi et s'écrie : « Cobourg, Cobourg, avec tes nombreux florins, tu n'aurais pas payé une seule goutte de mon sang ; je le verse tout aujourd'hui pour la république et pour la liberté ! » — On ne peut nier après cela que les armées de la révolution ne fussent littéralement dans une sorte d'ivresse républicaine et qu'ainsi possédées, elles n'eussent un irrésistible élan. On saisit la justesse de cet aphorisme de Jomini : « Des recrues animées par quelque violent sentiment patriotique ou autre peuvent égaler et même surpasser de vieilles troupes, surtout dans l'infanterie. »

IV.

Jean-Roch Coignet n'est pas un volontaire de 92 comme Fricasse, ni un réquisitionnaire de 93 comme l'abbé C... C'est tout simplement un conscrit de l'an VII. Il n'en valut pas moins pour cela. Le jour où il apprit qu'il allait partir pour l'armée, il fut « accablé, » mais le jour où il partit, il dit à son maître (Coignet était alors palefrenier) : « Je vous promets que je reviendrai avec un fusil d'argent, ou je serai tué. »

La première affaire où se trouva Coignet, trois mois après son incorporation à la 96e demi-brigade, a fait quelque bruit dans l'histoire, bien qu'il n'y ait pas été tiré un seul coup de fusil. Le lieu était Saint-Cloud, la date, le 18 brumaire. Beaucoup de gens diront que c'était mal commencer une carrière militaire. Mais cette pensée-là n'est jamais venue à Coignet. Avant l'événement, il voyait au dépôt de Fontainebleau soldats et officiers « devenir fous de joie » à la nouvelle que Bonaparte était débarqué ; pendant, il entendait les tambours battre aux champs et les troupes crier : « Vive Bonaparte ! » que lui faisaient les cris « des gros monsieurs et des pigeons pattus ? » Après, il vouait une religion absolue au premier consul, religion qu'il garda à l'empereur, à l'exilé de l'île d'Elbe, au captif de Sainte-Hélène. — Napoléon et Coignet, c'est le dieu et l'adorateur. Le soldat aime et redoute l'empereur, comme un lévite adore et craint Adonaï, le dieu terrible et jaloux, le dieu des armées : « Je craignais l'empereur, dit Coignet, et je tâchais toujours de m'éloigner de lui. Je l'aimais de toute mon âme, mais j'avais toujours le frisson lorsque

je m'approchais de lui... On se sent bien petit près de son souverain! Je ne levais pas les yeux sur lui; il m'aurait intimidé. Je ne voyais que son cheval. » Pendant la campagne de 1813, Coignet entend des officiers généraux critiquer un peu vivement la conduite de l'empereur. Il s'écrie « qu'ils blasphèment. »

« Comment on devient un héros sans le savoir, » ainsi Coignet aurait pu appeler les pages où il raconte sa première rencontre avec l'ennemi. C'était à la bataille de Montebello. « On nous met par sections sur la route, on nous fait charger nos armes en marchant, et c'est là que je mis ma première cartouche dans mon fusil. Je fis le signe de la croix avec ma cartouche et elle me porta bonheur. Nous arrivons à l'entrée du village et voici la charge qui bat... Je me trouvai à la première section, au troisième rang, par mon rang de taille. Une pièce de canon fit feu à mitraille sur nous. Je baissai la tête à ce coup de canon. Mais mon sergent-major me donne un coup de sabre sur mon sac: « On ne baisse pas la tête, » me dit-il. « Non! » lui répondis-je. Pour prévenir le second coup de la pièce, le capitaine cria: « A droite et à gauche dans les fossés!.. » Comme je n'avais pas entendu ce commandement, je me trouvai seul sur la route, tout à fait à découvert. Je cours sur la pièce et tombe sur les canonniers. Comme ils finissaient de charger, ils ne me virent pas; je les passai à la baïonnette tous les cinq. Et moi de sauter sur la pièce, et mon capitaine de m'embrasser en passant. Il me dit de garder la pièce, ce que je fis, et nos bataillons se jetèrent sur l'ennemi... Je ne restai pas longtemps. Le général Berthier vint au galop et me dit en parlant du nez : « Que fais-tu là? — Mon général, vous voyez mon ouvrage. C'est à moi cette pièce, je l'ai prise tout seul. — Veux-tu du pain? — Oui, mon général. » Mais ce n'est pas tout. Coignet court après sa compagnie et la rejoint juste à temps pour abattre d'un coup de feu à bout portant un Autrichien qui ajuste son capitaine et pour secourir son sergent aux prises avec trois grenadiers hongrois qu'il dépêche à la baïonnette. Le soir du combat, Coignet fut présenté au premier consul. Bonaparte aimait les hommes de cette trempe et savait se faire aimer d'eux. Il pinça familièrement l'oreille du soldat, tout en ordonnant de le porter pour un fusil d'honneur. Trois ans après, il le faisait passer dans sa garde, et, le jour de l'inauguration solennelle de la Légion d'honneur, sous le dôme des Invalides, il attachait à la boutonnière de Coignet la première décoration de légionnaire donnée dans l'armée (1).

(1) Ce fait d'avoir reçu, lui premier de toute l'armée, la décoration de légionnaire et d'être ainsi le doyen de tous les chevaliers de l'ordre passés et futurs vaut bien cette citation. « ... Après que toutes les grand'croix furent distribuées, on appela : « Jean-Roch Coignet. » J'étais sur le deuxième gradin; je assai devant mes cama-

Du jour où il fut entré dans la garde, Coignet ne quitta plus Napoléon. En campagne, aux Tuileries, au camp de Boulogne, à Saint-Cloud, il était sans cesse auprès de l'empereur ou combattait sous ses yeux. Coignet, d'ailleurs, faute d'une instruction suffisante, ne parvint pas aux grades élevés. Grenadier à la 96e demi-brigade en 1799, sapeur en 1801, grenadier de la garde en 1803, légionnaire en 1804, caporal en 1807, sergent en 1808, lieutenant dans la ligne, adjoint au petit quartier-général en 1812, capitaine à l'état-major général de l'empereur en 1813, vaguemestre général du quartier-général et officier de la Légion d'honneur en 1815, telle fut la modeste carrière de Coignet. Mais le relevé de ses campagnes, qui se trouve à la fin de ses Mémoires, est comme l'inscription commémorative des victoires des armées françaises, comme la table des chapitres de l'histoire militaire de Napoléon. Coignet est au passage du Saint-Bernard, à Marengo, à Austerlitz, à Iéna, à Eylau, à Friedland, à Somo-Sierra, à Essling, à Wagram, à la Moskowa, à Lutzen, à Dresde, à Montmirail,.. il est aussi à Waterloo.

De même que Fricasse réalise le type traditionnel du volontaire de la république, de même Coignet représente le grognard de l'empire, le « vieux de la vieille, » tel que les histoires populaires de Napoléon, les chansons de Béranger, les lithographies de Charlet l'ont fixé dans notre esprit. On a lu ces deux admirables récits de corps de garde de Balzac et de Frédéric Soulié : l'*Histoire de l'empereur racontée par un vieux soldat*, et *la Lanterne magique*. Dans ces chefs-d'œuvre de narration familière, les soldats parlent une langue d'une merveilleuse couleur locale et sont peints avec un relief saisissant. Eh bien ! malgré tout le talent d'observation et toute la puissance créatrice des deux écrivains, Coignet est encore plus grognard que leurs grognards. Et pour l'originalité pittoresque du style et le diable-au-corps du récit, ses Cahiers rivalisent avec leurs épopées héroï-comiques. Ce soldat presque complètement illettré (il n'apprit à lire qu'à trente-cinq ans pour passer sous-

rades, j'arrivai au pied du trône. Là je fus arrêté par Beauharnais, qui tenait une pelote garnie d'épingles et qui me dit : « Mais, on ne passe pas. » Et Murat, qui portait une nacelle remplie de croix, dit : « Mon prince, tous les légionnaires sont égaux ; il est appelé, il peut passer. » Je monte les degrés du trône. Je me présente, droit comme un piquet, devant le consul, qui me dit que j'étais un brave défenseur de la patrie. A ces mots : « Accepte la croix de ton consul, » je retire ma main droite, qui était collée contre mon bonnet à poil, et je prends ma croix par le ruban. Ne sachant qu'en faire, je redescendis les degrés du trône en reculant, mais le consul me fit remonter près de lui, prit ma croix, la passa dans la boutonnière de mon habit et l'attacha avec une épingle prise sur la pelote de Beauharnais. Je descendis, et, traversant tout l'état-major qui occupait le parterre, je rencontrai mon colonel, M. Lepreux, et mon commandant Merle, qui attendaient leurs décorations. Ils m'embrassèrent tous les deux au milieu de tout le corps d'officiers... »

officier, ce fut son escouade qui lui donna des leçons) a un mouvement, des images, des bonnes fortunes d'expression qu'envierait un écrivain. C'est le Saint-Simon du bivouac.

Coignet, est-il nécessaire de le dire, ne s'embarrasse pas dans des considérations stratégiques et dans des vues d'ensemble sur la marche des opérations. Il ne raconte que ce qu'il a vu, — or un soldat ne voit souvent dans un combat, que son régiment, son bataillon, sa compagnie, — mais ce qu'il a vu, il le fait bien voir. Dans chacun de ces récits de bataille, il y a un épisode curieux, un trait qui frappe, un mot qui fait tableau. A Marengo, où sa brigade qui formait la gauche de l'armée combattit pied à pied de quatre heures du matin à deux heures de l'après-midi (sa compagnie eut cent soixante hommes hors de combat sur cent soixante-quatorze), Coignet nous montre la fière retraite par échelons en arrière « dans une fumée où on ne se voit pas, avec de maudites cartouches qui ne veulent plus descendre dans les canons encrassés, et le long d'un champ de blé, incendié par l'artillerie ennemie, où sautent les gibernes des morts. » Puis il peint le premier consul, inquiet et impatient, « assis sur la levée de la grand'route d'Alexandrie, tenant son cheval par la bride, faisant voltiger des petites pierres avec sa cravache. Les boulets qui roulaient sur la route, il ne les voyait pas... Quand nous fûmes près de lui, il monta sur son cheval et partit au galop, en nous disant : « Courage ! soldats, les réserves arrivent. Tenez ferme. » Il raconte enfin l'arrivée de la division Desaix : « A tous les demi-tours que l'on nous faisait faire, nos pauvres petits pelotons regardaient du côté de la route de Montebello. Enfin, cris de joie : « Les voilà ! les voilà ! » Cette belle division venait l'arme au bras ; c'était comme une forêt que le vent fait vaciller. La troupe arrivait sans courir, avec une belle artillerie dans les intervalles des demi-brigades... Arrivés à leur hauteur, ils se trouvaient prêts à se mettre en bataille. Sur notre gauche une haie très élevée les masquait. Nous, nous battions en retraite. Le consul donnait des ordres, et les Autrichiens venaient comme s'ils faisaient route pour aller chez eux, l'arme sur l'épaule ; ils ne faisaient plus attention à nous, ils nous croyaient tout à fait en déroute... Nous avions dépassé la division Desaix de trois cents pas, et les Autrichiens étaient prêts aussi à dépasser la ligne lorsque la foudre part sur leur tête de colonne. Mitraille, obus, feux de bataillons pleuvent sur eux et on bat la charge partout. Tout le monde fait demi-tour. Et de courir en avant. On ne criait pas, on hurlait. »

La veille d'Austerlitz, c'est la fameuse illumination des bouchons de paille : « Deux cent mille torches allumées (1), la musique jouant

(1) Ici Coignet exagère quelque peu. Les Français, à Austerlitz, n'étaient que 70,000 ; il eût fallu qu'ils eussent chacun trois mains pour porter 200,000 torches. Autre erreur

et les tambours battant aux champs, » ce que Coignet, qui n'a pas le qualificatif hyperbolique, appelle « un spectacle charmant. » Le jour de la bataille, c'est l'attaque des hauteurs d'Augerd par la réserve des grenadiers, jusque-là immobiles et impatiens de combattre : « Nous étions vingt-cinq mille bonnets à poil, et des gaillards. C'était un rempart mouvant. Nos bataillons montèrent la côte l'arme au bras, et, arrivés à distance, ils souhaitèrent le bonjour à la première ligne par des feux de bataillon, puis croisèrent la baïonnette. La musique se faisait entendre sur l'air :

On va leur percer le flanc!
Ran, ran, ran, ran, tan plan, tirelire!
On va leur percer le flanc!
Que nous allons rire!

En guise d'accompagnement, les tambours battaient la charge à rompre les caisses. C'était à entraîner un paralytique. » A Iéna,

à la page suivante, quand il parle des 25,000 « bonnets à poils. » L'empereur avait en effet, ce jour-là, une réserve de 25,000 hommes : 10 bataillons de la garde, les 10 bataillons des grenadiers d'Oudinot et deux divisions du corps de Bernadotte. Mais il y avait tout au plus 15,000 grenadiers. Il est singulier aussi qu'à la distribution des croix de la Légion d'honneur (14 juillet 1804), deux mois après la proclamation de l'empire (18 mai 1804), l'empereur dise : « Reçois la croix de ton *consul*, » pendant qu'à la même cérémonie, Murat appelle Beauharnais : « Mon *prince*. » On pourrait relever dans les cahiers de Coignet bien des inexactitudes pareilles, mais loin qu'elles doivent mettre le livre en suspicion, elles témoigneraient plutôt de l'entière sincérité de l'auteur, qui raconte d'après ses seuls souvenirs sans s'inquiéter de les contrôler par les livres.

Disons à ce propos que les *Cahiers du capitaine Coignet*, publiés pour la première fois par les amis de Coignet, en 1851 et réimprimés cette année, sur le manuscrit orignal, par M. Lorédan Larchey, ont paru à quelques personnes d'une authenticité discutable. Il faut savoir ce qu'on entend par l'authenticité des cahiers de Coignet. Certainement Coignet a existé (ses états de services, la matricule de la Légion d'honneur, les souvenirs mêmes de plus d'un habitant d'Auxerre en font foi), et certainement aussi Coignet a écrit lui-même ses Mémoires (son manuscrit d'une écriture d'écolier et d'une orthographe rudimentaire en témoigne). Donc ces mémoires sont authentiques. Maintenant, Coignet a-t-il vu tout ce qu'il raconte dans son livre? Coignet n'a rédigé ses mémoires qu'en 1848, 1849 et 1850. Sans doute, il avait naturellement bonne mémoire et, comme le dit très bien M. Lorédan Larchey, « une faculté s'accroît souvent à défaut d'une autre : Coignet devait d'autant mieux se souvenir qu'il avait moins écrit. » Toutefois on peut admettre que peut-être Coignet a raconté comme l'ayant vu lui-même plus d'un fait que d'autres lui avaient raconté et que peut-être les livres sur l'empire, Napoléon, la garde impériale, les chansons, les gravures, les images à un sou, en un mot, les divers élémens de ce qu'on appelle, je ne sais pourquoi « la légende napoléonienne, » ont influé sur lui, lui ont *donné le ton* et l'ont fait accuser davantage son caractère de « vieux de la vieille. » Ainsi, l'original se serait à son insu modelé sur la copie. Mais c'est là une simple hypothèse que, quant à nous, nous aimons à repousser. — Ajoutons qu'un de nos amis, qui est du même pays que Coignet et qui dans sa jeunesse a vu souvent le vieux soldat, nous dit que Coignet sortait peu, ne lisait guère, était très naïf et très bonhomme, et que, quand on l'a connu, on ne peut douter de la sincérité de ses récits.

aux premiers coups de canon de l'ennemi, un vieux soldat d'Égypte s'écrie : « Les Prussiens sont enrhumés, les voilà qui toussent. Il faut leur porter du vin sucré. » A Eylau, un fourrier de grenadiers qui a la jambe emportée par un boulet, coupe un peu de chair qui y restait, prend deux fusils comme béquilles et s'en va tout seul à l'ambulance, disant à ses camarades : « J'ai trois paires de bottes à Courbevoie, j'en ai pour longtemps. » A Essling, le régiment de Coignet reste trois heures sous le feu de cinquante canons sans pouvoir faire un pas en avant, ni tirer un coup de fusil : « Les boulets tombaient dans nos rangs et enlevaient des files de trois hommes à la fois, les obus faisaient sauter les bonnets à poil à vingt pieds de haut. Sitôt une file emportée, je disais : « Appuyez à droite, serrez les rangs. » Et ces braves grenadiers appuyaient sans sourciller et disaient en voyant mettre le feu aux pièces : « C'est pour moi !.. » Les fuyards du corps de Lannes vinrent se jeter sur nous, couvrant notre ligne de bataille. Les grenadiers les prenaient par le collet et les mettaient derrière eux en disant : « Là, vous n'aurez plus peur. »

Bien que l'on soit un peu blasé sur les tragiques horreurs de la retraite de Russie, il y a dans le récit de Coignet des tableaux qui ravivent notre émotion. « Les routes étaient comme des miroirs ; les chevaux tombaient sans pouvoir se relever. On leur fendait la cuisse avec des couteaux et on se repaissait du cheval avant qu'il mourût... Nos soldats exténués n'avaient plus la force de porter leurs armes ; le canon de leurs fusils prenait après leurs mains par la force de la gelée. Mais la garde ne quitta son sac et son fusil qu'avec la vie... Dans l'armée toute démoralisée, on marchait comme des prisonniers, sans armes et sans sacs. Plus de discipline, plus d'humanité les uns pour les autres. Chacun marchait pour son compte ; on n'aurait pas tendu la main à son père, et cela se conçoit. Celui qui se serait baissé pour prêter secours à son semblable n'aurait pu se relever. Les hommes tombaient raides sur la route. Il fallait marcher droit et faire des grimaces pour empêcher que le nez et les oreilles ne gelassent... Toute sensibilité était éteinte chez les hommes ; personne même ne murmurait contre l'adversité. » Arrêtons-nous sur ce trait d'observation, si juste et si saisissant.

La discipline dont les généraux de la république déploraient le relâchement était devenue meilleure dans les armées du consulat et de l'empire. Toutefois elle n'approchait pas du caporalisme prussien. Non-seulement il y avait des traînards, des ivrognes et des maraudeurs, mais le respect des supérieurs n'était point inné chez les soldats. Cette grande démocratie militaire, formée des vétérans du Rhin, d'Égypte et d'Italie, savait qu'après tout c'était elle,

selon le mot de Davout, qui avait fait ces généraux, qui leur avait conquis leurs épaulettes, leurs croix et leurs titres. Pour les soldats, tant valait l'homme, tant valait le grade. Le général Chamberlac, qui avait disparu à Marengo, dès la première canonnade, s'avisa le lendemain de venir parader devant le front de sa division; il fut salué d'une salve de coups de fusils qui le força à prendre le galop. « Nous ne l'avons jamais revu, » dit Coignet. A Leipzig, un colonel de l'état-major impérial, conduisant une ambulance, refuse de faire ranger ses voitures pour laisser la route libre à Coignet, alors lieutenant, qui arrive avec les équipages particuliers de l'empereur. « Au nom de l'empereur, s'écrie Coignet, appuyez tout de suite à droite, ou je vous bouscule, » et il le pousse du poitrail de son cheval. Le colonel veut mettre la main à son épée. « Si vous tirez votre épée, répond Coignet, je vous fends la tête. » Ce ne sont point les épaulettes qui imposent au soldat, c'est l'homme qui les porte. Mais quand le grade est rehaussé par la valeur de celui qui l'occupe, ce n'est plus seulement le respect et l'obéissance que le chef trouve chez ses subordonnés, c'est l'admiration et le dévoûment. Aussi tous les officiers de l'armée impériale, depuis le lieutenant jusqu'au maréchal de France, paient intrépidement de leur personne. Le soir de Montebello, Lannes, « couvert de sang, faisait peur à voir. » A Essling, Bessières, descendu de cheval, rallie une poignée de fuyards et les mène en tirailleurs contre une batterie autrichienne. A Wagram, un colonel d'artillerie de la garde, grièvement blessé, est transporté en arrière de sa batterie. « Non, dit-il. Reportez-moi à mon poste. C'est ma place... Et, sur son séant, il commandait. » A Brienne, Berthier charge seul quatre Cosaques et s'empare d'une pièce d'artillerie. A Montereau, Lefebvre, qui avait alors soixante ans, s'élance au galop avec quelques officiers pour sabrer l'arrière-garde ennemie : « L'écume sortait de la bouche du maréchal, tant il frappait. »

A leur empereur les soldats ne demandent pas ces actes d'héroïsme. Sa vie est trop précieuse, à leurs yeux, pour qu'il l'expose avec témérité. D'ailleurs il lui suffit de prendre une prise de tabac d'une certaine façon pour jeter toute la garde dans des transports d'enthousiasme! C'est qu'outre le prestige de tant de victoires, Napoléon a la science des hommes, le don de se faire adorer et la constante préoccupation de se servir de ce don dès qu'il se trouve devant ses soldats. Pour gagner l'affection des troupes, toute conjoncture lui est propice, il provoque les occasions, il ne néglige aucun moyen. Quand il n'est pas le grand capitaine, il est le petit caporal : le héros de l'épopée se fait le bonhomme de la chanson.

Napoléon tutoie tous ses soldats. Chaque fois qu'un factionnaire

lui présente les armes, il l'interpelle avec une brusquerie amicale; après chaque affaire, il se fait présenter les combattans qui ont accompli quelque action d'éclat. Il plaisante avec les pointeurs, inspecte les avant-postes et les sentinelles avancées. Il passe dans les chambrées à l'heure de la théorie et reprend ceux qui récitent mal; il fait parfois manœuvrer lui-même, comme un simple sous-officier, un peloton d'instruction. A une grande revue de la garde, au Carrousel, il commande sans une erreur ni une omission toute une partie de l'école de bataillon. Tantôt il entre dans une caserne quand les soldats sont couchés, passe l'inspection de la literie et ordonne qu'elle soit réformée; tantôt il arrive à l'improviste pour assister à la distribution des vivres. Dans ces visites, il ne manque pas de demander s'il y a des mécontens; il leur parle et leur promet d'examiner leurs réclamations. S'il exige beaucoup des hommes, lui-même prêche d'exemple. Quelque temps qu'il fasse, jamais il n'ajourne une revue, mais les soldats endurent patiemment la pluie, « si forte que les canons de fusils se remplissent d'eau, » en voyant leur empereur « immobile à cheval et sans manteau, l'eau lui coulant sur les cuisses. » La simplicité de ses manières, de son costume même, en impose aux troupes. Le jour de l'entrée à Berlin, où toute la garde était en grande tenue et tout l'état-major en grand uniforme, Coignet nous montre l'empereur « avec son modeste costume, son petit chapeau et sa cocarde d'un sou... C'était curieux de voir le plus mal habillé maître d'une si belle armée. » La nuit d'Eylau, l'empereur demande une pomme de terre par escouade, et, assis sur une botte de paille, bien en vue de toute l'armée, il les fait cuire à son petit feu, les retournant du bout d'un bâton. Un jour, aux Tuileries, il ne dédaigne pas de prendre la place d'un factionnaire qu'il envoie porter un ordre et de monter la garde à sa propre porte. — Voilà de quoi défrayer pendant longtemps les veillées de la chambrée. — Bon enfant sous des dehors brusques avec les hommes, il est le plus souvent sévère et dur avec les chefs, et quand l'occasion s'y prête, il ne craint pas de faire rire les soldats aux dépens de l'officier. Coignet raconte ce fait : A une revue de la garde, à Berlin, les grenadiers étaient en bataille, ayant derrière eux des bornes de cinq pieds avec barres de fer enclavées. L'empereur dit au colonel, qui s'appelait Frédéric, de répéter ses commandemens; puis il fait porter les armes, croiser la baïonnette et commande enfin : « Demi-tour! » (le colonel répète) et : « En avant! pas accéléré, marche! » Le colonel, interdit à la vue de l'obstacle, ne répète pas, et voici les soldats arrêtés. L'empereur dit : « Pourquoi ne marches-tu pas? — Mais... on ne peut passer. — Pauvre Frédéric, com-

mande : En avant! » Et aussitôt les grenadiers escaladent la haute balustrade. Un autre trait de l'empereur. C'était en 1809; les grenadiers, venus d'Espagne d'une seule traite (de Limoges à Ulm, ils avaient fait la route dans des voitures réquisitionnées), arrivent à minuit à Schœnbrunn, après deux étapes de vingt lieues, « les jambes raides comme des canons de fusil. » L'empereur descend aussitôt près d'eux, et les voyant tous, le corps courbé, la tête penchée, se soutenant sur leurs armes, dit à ses grenadiers à cheval : « Faites tout de suite de grands feux, allez chercher de la paille pour les coucher, faites-leur chauffer des chaudières de vin sucré. » Puis, s'adressant tout furieux aux officiers : « Est-il possible de voir mes vieux soldats dans un pareil état! Si j'en avais besoin! Vous êtes des....! » — Et l'empereur frappait des pieds de colère. Ce n'était pas un homme, c'était un lion. » — *Commediante!* Comédien, peut-être? mais comédien de génie qui a l'Europe comme théâtre, un million de soldats pour l'applaudir et vingt peuples pour l'écouter.

Malgré les tutoiemens, les visites à la caserne, les distributions de vin sucré et tant d'autres marques d'affection et de sollicitude, l'armée sait bien que, pour son empereur, elle n'est que de la chair à canon. Elle n'en crie pas moins : « Vive l'empereur! » et ce cri, qui a le même sens que le fier salut des gladiateurs aux Césars, est sincère et joyeux. L'adoration des troupes pour Napoléon s'exhale dans la clameur qui, à Essling, part des rangs de la garde quand un boulet vient frapper son cheval : « A bas les armes si l'empereur ne se retire pas sur-le-champ! » — La Bérésina, Leipzig, Waterloo, les deux invasions ne prévalent pas contre l'idolâtrie. Dans la masse de l'armée, on demeure fidèle à l'empereur jusqu'au dernier moment. Coignet peint bien la lassitude des chefs et l'inébranlable courage des soldats. Le 1er juillet 1815, deux jours après que Napoléon, abandonné, sinon trahi, par presque tous ses généraux, s'est résigné à quitter La Malmaison, il nous montre les troupes encore frémissantes et brûlant de combattre. « ... A la barrière d'Enfer, le maréchal Davout, à pied, les bras croisés, contemplait cette belle armée qui criait : « En avant! » Lui, silencieux, ne disait mot, sourd aux supplications de l'armée, qui voulait marcher sur l'ennemi. Nos soldats voulaient se porter sur l'ennemi, qui avait passé la Seine une partie sur Saint-Germain, une partie sur Versailles, tandis que nous n'avions que le champ de Mars à traverser pour gagner le bois de Boulogne. Avec notre aile gauche sur Versailles, il ne serait resté pas un Prussien ni un Anglais devant la fureur de nos soldats. » Le patriotisme n'abusait-il pas l'armée? Ce dernier effort eût-il réussi? C'est aux histo-

riens de répondre, s'il est permis toutefois de décider d'après des conjectures. Qu'importe ici? Ce ne sont point des plans de campagne après-coup que nous cherchons dans les cahiers de Coignet, c'est l'expression des pensées et des sentimens des troupes. Là est l'intérêt supérieur des mémoires du vieux capitaine, comme aussi des Souvenirs de l'abbé C... et du Journal de Fricasse. On y trouve la psychologie des soldats pendant la grande épopée de la république et de l'empire, on y sent vivre l'âme même de l'armée.

L'existence commune autour du drapeau engendre la communauté des pensées. C'est la base de l'esprit de corps. Sous le même uniforme, le cœur des soldats vibre à l'unisson. Sans doute, tous les grenadiers n'étaient point des Coignet, mais Coignet les représente tous dans leur expression la plus vive et dans les caractères essentiels de leur être. Coignet est soldat dans l'âme; il se bat sans autre idée que celle du plaisir de se battre. Il a la religion du régiment, il en aime la vie réglée, où l'on n'a qu'à se laisser vivre. Il est fier de son uniforme et s'enorgueillit autant de ses galons de caporal dans la garde que de sa croix d'honneur. Il a l'ivresse de la poudre et le culte du bouton de guêtre. Il a rompu sans retour avec le foyer, car il ne comprend pas d'autre métier que celui des armes et il en accepte d'un cœur léger les plus terribles servitudes morales. C'est l'homme de l'obéissance passive, le prétorien, l'opposé du soldat citoyen, puisqu'il est l'esclave du devoir militaire, tout différent du devoir civique. Son dévoûment à l'empereur se change d'autant plus facilement en idolâtrie qu'à ses yeux l'empereur est la vivante personnification de la guerre. Coignet est aussi dur aux souffrances qu'intrépide devant le feu. Parfois, si la pluie est trop forte, l'ordinaire trop réduit, l'étape trop longue, il maugrée dans sa moustache, car il n'est pas grognard pour rien. Mais un rayon de soleil, un verre de vin, un grondement lointain de canon, il retrouve ses jambes et sa bonne humeur, et donne le coup de sac, prêt à marcher jusqu'au bout du monde à travers la mitraille.

HENRY HOUSSAYE.

LA

PÊCHE ET LA PISCICULTURE

EN FRANCE

I.

LES EAUX DOUCES.

I. *Les Poissons*, par MM. Gervais et Boulart, 1877; Rothschild. — II. *Pathologie des poissons*, par M. Michel Girdwoyn, 1880; Rothschild. — III. *La Pisciculture et la Pêche en Chine*, par M. Dabry de Thiersant, 1872; Masson. — IV. *La Pisciculture fluviale et maritime*, par M. de Bon, commissaire-général de la marine, 1880; Rothschild. — V. *Les Poissons d'eau douce et la Pisciculture*, par M. Ph. Gauckler, 1881; Germer-Baillière. — VI. *Traité de pisciculture pratique*, par M. Koltz, 1883; Masson. — VII. *Quatre Conférences sur la pisciculture d'eau douce*, par M. Gobin. Mémoire manuscrit adressé à la Société nationale d'agriculture, 1882. — VIII. Rapports au sénat de la commission d'enquête sur le repeuplement des eaux, 1880-1883.

Préoccupé des plaintes qui s'élevaient de toutes parts au sujet de la dépopulation graduelle de nos rivières et de notre littoral maritime, le sénat nommait, au cours de la session de 1879, une commission de dix-huit membres dont la tâche était ainsi définie : « Recueillir, même par voie d'enquête, tous les renseignemens 1° sur l'état actuel des eaux fluviales et maritimes de la France au point de vue des produits de la pêche; 2° sur les meilleurs procédés de repeuplement des eaux et les mesures à prendre pour maintenir leur fertilité. » Cette commission a aujourd'hui terminé sa tâche, et, dans un rapport général résumant les enquêtes particu-

lières faites par ses divers membres, M. Bonnet a formulé ses conclusions.

L'opinion publique n'avait pas attendu cette manifestation officielle pour s'occuper de cette question, ainsi que le témoignent les nombreux travaux parus dans ces derniers temps, et répondant tous à la même préoccupation : celle de tirer parti pour l'alimentation publique des immenses ressources que renferment les eaux et qui, en France, sont encore si peu exploitées comparativement à d'autres pays. Sans parler des ouvrages comme celui de M. Blanchard et celui plus récent de MM. Gervais et Boulart, qui se maintiennent sur le terrain de la science pure, nous pouvons signaler un grand nombre de traités pratiques dont les principaux sont mentionnés en tête de cette étude, et surtout les mémoires manuscrits sur la pisciculture d'eau douce et sur la pisciculture marine, que M. Gobin, professeur d'agriculture du département du Jura, a soumis à la Société nationale et qui ont valu à leur auteur une médaille d'or à l'effigie d'Olivier de Serres.

Bien que cette question ait déjà plusieurs fois été traitée dans la *Revue* (1), on voit qu'elle n'a rien perdu de son actualité. Il n'est pas inutile d'exposer les progrès qu'elle peut avoir faits depuis ces premiers travaux, de façon à permettre au lecteur d'apprécier les ressources ichtyologiques de notre pays et les mesures proposées par le sénat pour en accroître l'importance.

I.

Au point de vue hydrographique, la France est aujourd'hui partagée en quatre grands bassins principaux, celui de la Seine, celui de la Loire, celui de la Gironde et celui du Rhône. Ces fleuves se ramifient à l'infini et embrassent le pays tout entier dans le réseau de leurs affluens. Les eaux qui les alimentent proviennent des pluies qui, après s'être infiltrées dans la terre, reparaissent sous forme de sources et de ruisseaux. La longueur de ces cours d'eau, de toutes dimensions, est évaluée par M. Gobin à 157,000 kilomètres représentant une superficie de 73,000 hectares. Il faut y ajouter, pour avoir le domaine aquatique de la France, 20,000 hectares de lacs et 110,000 hectares d'étangs d'eau douce; les étangs salés faisant partie du domaine maritime.

(1) Voyez, dans la *Revue : l'Empoissonnement des eaux douces*, par M. J.-J. Baude, 15 janvier 1861. — *La Pêche et la Pisciculture à l'Exposition universelle*, par M. J. Clavé 1er janvier 1868. — *Le Repeuplement des eaux de France*, par M. H. de La Blanchère, 15 septembre 1870. — *L'Embryogénie et la Pisciculture en France*, par M. G. Pouchet, 1er mai 1872.

Les poissons n'habitent pas indifféremment toutes les eaux; il faut, pour qu'ils puissent y vivre, que celles-ci renferment en dissolution une certaine quantité d'air respirable. Il faut, de plus, qu'elles ne contiennent pas une trop grande proportion d'acide carbonique ou d'hydrogène sulfuré, non plus que des matières terreuses ou organiques qui empêcheraient le fonctionnement des organes respiratoires ou qui altéreraient la composition du liquide. Les poissons, en effet, respirent par des branchies ou lamelles en forme de dents de peigne, qui se trouvent placées en arrière des yeux et qui sont recouvertes d'un opercule corné fonctionnant comme une soupape. Ils avalent par la bouche l'eau qui sort par ces opercules après avoir laissé dans les branchies l'air qu'elle renfermait. Si cette eau est chargée de matières inertes qui gênent le jeu des organes, ou si elle a été privée de son oxygène par des substances en décomposition, elle est mortelle pour le poisson. Les eaux doivent de plus renfermer les substances nécessaires à l'alimentation de leurs habitans. C'est la végétation aquatique qui y pourvoit en produisant des plantes qui servent soit directement à la nourriture de certaines espèces, soit à celle d'une multitude d'animaux dont d'autres espèces font leur proie. Ces plantes jouent encore un autre rôle; elles absorbent le carbone de l'acide carbonique contenu dans l'eau, en dégagent l'oxygène, et contribuent ainsi à la rendre plus respirable. A ce point de vue, la constitution géologique du sol n'est pas sans influence sur les espèces de poissons qui habitent les rivières, puisque c'est de cette constitution que dépend la nature des plantes qui les nourrissent. C'est là toutefois une question encore obscure et qui demande à être étudiée de près.

L'eau atteignant son maximum de densité vers 4°, les couches qui ont cette température sont les plus lourdes et tombent au fond. Si la température de l'air est supérieure à 4°, les couches en contact avec l'atmosphère seront plus chaudes que celles du fond; si, au contraire, la température atmosphérique est inférieure à 4°, elles seront plus froides. Il se produit donc, non-seulement d'une saison à l'autre, mais même du jour à la nuit, un courant vertical qui contribue à maintenir dans la masse aqueuse un degré de chaleur à peu près uniforme et à en aérer successivement toutes les parties. Les poissons, étant des animaux à sang froid, ne peuvent supporter un abaissement de température trop prolongé; la plupart meurent à — 10 degrés. Aussi, pendant l'hiver, se réfugient-ils dans les fonds où le froid est moins rigoureux, et où ils vivent dans un état d'engourdissement presque absolu. Ils sont, pour la plupart, pourvus d'une vessie natatoire renfermant des gaz dont ils peuvent à

volonté accroître ou diminuer la quantité, et qui, suivant les belles expériences de M. le docteur Armand Moreau, leur sert à se mouvoir dans le sens vertical. Comme leur corps a, à très peu près, la densité de l'eau, la plus légère augmentation ou diminution de volume, produite par la distension des gaz ou par leur expulsion, suffit pour les rendre plus légers ou plus lourds que le milieu ambiant et les faire monter ou descendre. Grâce à cet ingénieux mécanisme, ils peuvent toujours rechercher les couches dont la température leur est le plus favorable. Si les poissons ne supportent pas le froid, la plupart ne s'accommodent pas mieux de la chaleur; la truite meurt dès que l'eau atteint 25 degrés et le saumon ne peut vivre au sud du 40e degré de latitude nord. Les eaux situées à une trop grande altitude, comme celles de certains lacs des Alpes et des Pyrénées, soumises à une pression atmosphérique très faible ou exposées à se congeler pendant une partie de l'année, ne peuvent pour ce motif convenir à un grand nombre d'espèces.

Les poissons qui habitent nos cours d'eau sont ou sédentaires ou anadromes, c'est-à-dire migrateurs. Parmi les premiers, les plus répandus sont la carpe, la tanche, le barbeau, le chevêne, le brochet, la lotte, la perche, la truite, le goujon et nombre d'autres moins recherchés et confondus sous la dénomination générale de poissons blancs. Parmi les seconds figurent le saumon, l'anguille et l'alose. Les uns habitent de préférence les eaux courantes des rivières et des ruisseaux; les autres, les eaux tranquilles des lacs ou les fonds vaseux des étangs, mais sans en faire cependant leur demeure exclusive. Nous ne pouvons ici faire une description détaillée de chacune de ces espèces, et nous devons renvoyer le lecteur aux ouvrages spéciaux, notamment à celui de MM. Gervais et Boulart, dont nous avons déjà parlé (1). Nous nous bornerons à dire quelques mots des mœurs des principales d'entre elles, pour qu'on puisse se rendre compte de l'opportunité et des moyens de les multiplier.

La carpe, originaire de la Perse, était connue des anciens, qui, parce qu'elle était exotique, l'ont prise longtemps pour un poisson de mer. Les Romains l'introduisirent dans les Gaules, et, au moyen âge déjà, elle peuplait les nombreux étangs exploités par les seigneurs et les couvens. Elle s'y propagea rapidement. On la rencontre aujourd'hui à peu près dans tous les cours d'eau de l'Europe. Comme elle ne se reproduit pas dans les eaux froides et qu'elle se repaît surtout de végétaux, de vers et d'insectes, elle préfère au séjour des rivières celui des étangs, dont la température est toujours relativement élevée et dont les fonds vaseux

(1) *Les Poissons*, par MM. Gervais et Boulart, 3 vol. in-8°. Paris, 1877; Rothschild.

lui fournissent une abondante nourriture. Cependant c'est dans les eaux courantes qu'on rencontre les variétés les plus estimées, comme le carpeau du Rhin et la carpe bleue du Danube. La carpe grandit vite et s'engraisse facilement, surtout si on lui fait subir l'opération de la castration; en trois ans, elle peut arriver à peser 3 kilogrammes, et l'on en a vu, avec le temps, atteindre jusqu'à 30 kilogrammes. Elle est très prolifique et pond, suivant ses dimensions, de deux cent mille à six cent mille œufs qui s'attachent aux plantes aquatiques. Elle fraie généralement au mois de juin; mais quand la température est favorable et que les eaux se maintiennent à 20 degrés, elle recommence plusieurs fois par an. La tanche, la brême, habitent, comme la carpe, les eaux courantes, tout en préférant les étangs. Il en est de même du chevêne, du barbeau et des diverses espèces de poissons blancs dont le rôle utile dans les cours d'eau est de servir de pâture aux poissons carnassiers, dont la chair est beaucoup plus estimée.

Le brochet est l'un de ceux-ci; habitant indifféremment les lacs, les étangs et les rivières, c'est l'un des poissons les plus répandus du globe; il a le corps cylindrique, la tête déprimée et oblongue, la bouche très fendue et fortement armée de dents recourbées en arrière. Il est d'une voracité extrême et peut, en deux jours, consommer son propre poids de nourriture. Il croît rapidement; au bout d'un an, il atteint $0^{m},30$ et pèse 1 kilogramme; on en a trouvé du poids de 40 kilogrammes. Comme il est exclusivement ichtyophage et que chaque kilogramme de brochet représente environ 47 kilogrammes de poissons consommés par lui, on comprend que lorsqu'on le laisse se multiplier dans les cours d'eau il les dépeuple rapidement. Sa chair est blanche, ferme et de bon goût, surtout quand il n'est pas trop âgé. Il vit ordinairement solitaire, mais au moment du frai, il recherche la société. La femelle pond en février et mars des œufs qu'elle dépose sur les végétaux et qui ne mettent que de douze à quatorze jours pour éclore.

La perche, comme le brochet, se rencontre dans toutes les parties tempérées de l'Europe; elle est également très vorace et très prolifique. Ses nageoires dorsales sont munies de piquans, qu'elle redresse lorsqu'elle est attaquée. Elle n'arrive jamais à de grandes dimensions et ne dépasse guère le poids de $1^{k},500$, mais sa chair est ferme, blanche, d'un excellent goût et plus estimée même que celle du brochet. La lotte a le corps presque cylindrique et ressemble à l'anguille; elle est jaune verdâtre, marbrée de taches brunes; elle a la bouche grande et la mâchoire inférieure munie d'un barbillon charnu. Aussi vorace que le brochet, elle se nourrit de frai qu'elle cherche en rampant sur le sol, et de poissons qu'elle

attire en agitant son barbillon semblable à un ver. Sa chair est également très savoureuse.

La plus estimée parmi les espèces sédentaires qui habitent nos lacs et nos ruisseaux est certainement la truite, dont les nombreuses variétés sont toutes appréciées des gourmets. Elle est très répandue, mais elle se plaît surtout dans les eaux froides et vives des pays montagneux. Sa robe varie suivant les milieux qu'elle habite; ordinairement vert olive sur le dos et sur la tête, où elle est mouchetée de taches noires, elle se dégrade sur les flancs, où les taches deviennent rouges. La truite se nourrit surtout d'insectes, de vers, de crustacés. Quand elle a acquis une taille suffisante, elle chasse la loche, l'ablette et le gardon. Lorsque les alimens lui manquent, elle s'attaque à ses semblables, et quand une fois elle en a goûté, elle n'en veut plus d'autres. L'abondance des truites dans une rivière est donc en rapport avec la nourriture qu'elles peuvent y trouver, parce que, quand elles sont trop nombreuses, elles rétablissent d'elles-mêmes l'équilibre. La truite recherche l'ombre des arbres ou des rochers; elle reste en place pendant des heures, faisant tête au courant, happant au passage les proies qu'il lui amène ou s'élançant comme une flèche sur celles qui passent à sa portée. A l'approche de la ponte, qui se fait de novembre à mars, elle remonte les cours d'eau à la recherche des frayères, creuse son nid dans le gravier, près d'une cascade, et pond des œufs rosés de la grosseur d'un petit pois, indépendans les uns des autres, et que le mâle vient ensuite féconder. Après cent ou cent vingt jours d'incubation, les alevins éclosent et conservent pendant vingt à trente jours encore la vésicule vitelline de l'œuf qui leur sert de nourriture et qu'ils résorbent peu à peu, cachés sous des pierres pour échapper à leurs ennemis. Parmi les diverses variétés, il faut mentionner la grande truite des lacs, qui pèse de 4 à 5 kilogrammes; la truite saumonée, qu'on a prise pendant longtemps, mais à tort, pour un hybride de la truite commune et du saumon; l'ombre commun et l'ombre-chevalier, qui appartiennent, comme la truite, à la famille des salmonidés et qui, quoique formant des espèces différentes, ont à peu près les mêmes mœurs et les mêmes qualités.

Les poissons migrateurs ou anadromes sont ceux qui vont frayer dans d'autres eaux que celles qu'ils habitent ordinairement. Les principaux sont l'anguille, l'alose et le saumon.

L'anguille se rencontre dans toutes les parties du monde, sauf dans les bassins des fleuves qui versent leurs eaux dans la Mer-Noire. Elle fraie à la mer, et les petits, à peine nés, se précipitent en immenses quantités dans les fleuves et les ruisseaux, qu'ils remontent jusqu'à

leur source. L'anguille a le corps cylindrique et couvert d'écailles très petites ; elle a la tête comprimée, l'œil petit ; elle se nourrit d'insectes, de limaces, de grenouilles, de poissons et d'écrevisses. Pendant la nuit, elle sort de l'eau et rampe comme un serpent pour chercher sa proie dans les prairies humides. Elle peut atteindre une longueur de $1^m,80$ et un poids de 4 à 5 kilogrammes ; après plusieurs années passées dans l'eau douce, elle descend à la mer en octobre et novembre, en s'abandonnant au courant pelotonnée en boule avec plusieurs individus de son espèce.

L'alose appartient à la famille des harengs et des sardines ; c'est un poisson de mer qui fréquente les rivières pour y déposer son frai. Il a le corps comprimé sur les côtés, la tête petite, le dos verdâtre et le reste du corps d'un blanc argenté avec deux taches noires derrière les ouïes. Il ne se nourrit pas dans les eaux douces et tire toute sa subsistance de la mer ; il est très estimé, à la condition d'être pris avant la ponte, qui a lieu en mai et juin, car, après ce moment, il maigrit beaucoup et s'épuise au point de mourir de faiblesse. Il est tellement abondant en Russie qu'on est obligé de le saler pour en tirer parti, comme d'ailleurs on fait de l'anguille en Italie.

De tous les poissons qui fréquentent nos cours d'eau, le plus important, aussi bien sous le rapport de la taille que sous celui de la qualité de la chair, est le saumon. Habitant la mer, à l'embouchure des fleuves où il se nourrit et se développe, il ne pénètre dans les eaux douces que pour y frayer. Il remonte les courans les plus rapides et franchit les obstacles qu'il rencontre sur sa route en repliant sa queue et en la détendant ensuite comme un ressort. Le choc de l'eau suffit pour enlever le corps à une grande hauteur et lui faire sauter des barrages de 5 à 6 mètres. S'il manque son coup, il recommence jusqu'à ce qu'il réussisse ou qu'il tombe épuisé. Lorsque la femelle a trouvé un endroit propice, elle creuse dans le lit du ruisseau un nid de 1 à 2 mètres de longueur sur $0^m,30$ à $0^m,40$ de profondeur, dans lequel elle se couche et pond ses œufs en même temps que le mâle, placé à côté, répand la laite qui les féconde. Elle les recouvre alors de gravier pour les mettre à l'abri de leurs ennemis et les abandonne à eux-mêmes. Après une incubation qui, suivant la température, varie de quatre-vingt-dix à cent vingt jours, les petits éclosent et conservent encore, comme ceux des truites, pendant trente ou quarante jours la vésicule ombilicale. Une fois celle-ci disparue, l'alevin, qui prend le nom de *parr*, est en état de se nourrir lui-même. Un an après leur naissance, les *parrs* changent de couleur, prennent sur le dos une teinte bleue d'acier et azurée sur le ventre. Ils passent alors à l'état de *smolts*

et réunis en troupes, ils se rendent à la mer. Ils ont à ce moment de $0^m,12$ à $0^m,15$ de longueur, mais lorsque après deux mois de séjour dans les eaux salées, ils reparaissent sous le nom de *grilses*, ils pèsent déjà de 1 kil. 1/2 à 2 kilogrammes. Après la ponte, les *grilses* retournent à la mer et en reviennent quelques mois après à l'état de saumons adultes pesant de 3 à 4 kilogrammes. Leur poids augmente avec l'âge et l'on en trouve fréquemment de 10 à 15 kilogrammes. Cette prodigieuse croissance est due à la grande quantité de nourriture, que, sous forme de proies vivantes, le saumon trouve le long des côtes, dont il ne s'éloigne jamais à plus d'un mille. Il revient toujours dans les rivières qui l'ont vu naître, ainsi qu'on a pu le constater par des marques faites à des individus pris et relâchés. Le saumon ne s'accommode pas de températures élevées et ne se rencontre pas au sud du 40e degré de latitude. Les essais d'acclimatation qu'on en a faits dans la Méditerranée et dans la Mer-Noire ont été infructueux. Il en existe plusieurs variétés, mais elles ont toutes les mêmes mœurs et les mêmes qualités.

On peut encore mentionner parmi les poissons migrateurs la lamproie et l'esturgeon, qui sont aujourd'hui devenus assez rares dans nos rivières, mais qu'on trouve, surtout le dernier, en grande abondance dans celles de la Russie.

Il est un autre habitant de nos eaux que nous ne pouvons passer sous silence, bien qu'il n'appartienne pas à la classe des poissons, mais à celle des crustacés, c'est l'écrevisse. L'écrevisse aime à s'abriter derrière les pierres et les racines d'arbres et ne quitte sa demeure que le soir, pour chercher sa pâture, qui consiste en substances animales ou végétales. Elle croît lentement et ne devient de qualité marchande qu'après quatre ans. Si elle a été bien nourrie, elle atteint alors une longueur de $0^m,15$ à $0^m,18$. L'écrevisse fraie en automne, après accouplement, et pond des œufs qui restent adhérens à la queue et n'éclosent qu'au mois d'avril. Tous les ans, elle change de test et en sécrète elle-même la substance. C'est pendant cette opération, qu'on appelle la *mue*, que l'écrevisse est surtout exposée aux attaques de ses ennemis. En 1879, une grande mortalité s'est produite simultanément en France, en Suisse et en Allemagne sur les écrevisses et s'est continuée jusqu'aujourd'hui en dépeuplant presque tous les cours d'eau. On l'attribue généralement à l'invasion d'un entozoaire du genre *distome* qui vit aux dépens des muscles du crustacé, et le fait périr. Il semble cependant que le fléau soit devenu moins meurtrier et que, depuis quelques années, nos eaux commencent à se repeupler.

Telles sont les principales espèces indigènes dont nous tirons parti pour notre alimentation ; il en existe un grand nombre d'autres qui

pourraient être acclimatées chez nous et qui augmenteraient la variété de la population aquatique de la France. De ce nombre sont le *gourami*, poisson excellent, originaire de Cochinchine et qui de là s'est répandu en Chine, à Java, en Australie et à l'île Maurice. Les tentatives faites au siècle dernier par Suffren pour l'introduire en France ont été infructueuses, bien qu'on puisse espérer pour l'avenir un meilleur résultat. Notre consul en Chine, M. Dabry de Thiersant, a réussi, de son côté, à ramener vivans en Europe, en 1868, le *yong-yu*, le *tsin-yu* et quelques autres espèces qu'il serait très désirable de pouvoir acclimater, parce que ces poissons, d'un goût délicat, sont herbivores et ne prendraient la place d'aucune de nos espèces indigènes. Au contraire, il n'y a aucun intérêt à chercher à introduire chez nous de nouvelles espèces carnivores, comme le *silure* ou le *sandre*, qui ne pourraient qu'aider les nôtres au dépeuplement des rivières.

Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail des procédés au moyen desquels on s'empare du poisson. On en trouve l'ample description dans les livres spéciaux. Ces procédés sont nombreux, depuis la pêche à la ligne jusqu'à la mise à sec des cours d'eau; les uns constituent un sport recherché par les amateurs, les autres ont un caractère exclusivement industriel et commercial. Ils sont régis les uns et les autres par le code sur la pêche fluviale du 15 avril 1829, par la loi du 31 mai 1865, ainsi que par les ordonnances et décrets rendus pour l'exécution de ces lois. Ces divers documens législatifs attribuent le droit de pêche à l'état dans les cours d'eau navigables ou flottables, et aux riverains dans ceux qui ne rentrent pas dans cette catégorie; ils fixent les limites de la salure des eaux qui sont celles de la pêche maritime dans les fleuves; ils interdisent l'établissement d'appareils ayant pour objet d'empêcher la circulation du poisson, prohibent l'emploi de drogues destinées à le tuer ou à l'enivrer pour s'en emparer plus facilement, règlent la nature des engins dont les pêcheurs peuvent se servir, déterminent enfin, suivant les espèces, les époques pendant lesquelles la pêche est permise, afin de protéger le poisson dans le temps du frai.

Sous l'empire de ces règlemens, et aux conditions stipulées dans un cahier des charges, le droit de pêche dans les cours d'eau appartenant à l'état est mis en adjudication par périodes de neuf années. C'est une longueur d'environ 16,000 kilomètres et une étendue de 40,000 hectares. Le prix actuel de location est de 858,000 francs. La quantité de poisson qu'on y prend est évaluée à 999,000 kilogrammes d'une valeur de 1,168,000 francs. Dans ces chiffres ne sont pas compris les poissons pris à la ligne flottante par les amateurs

auxquels la loi réserve la faculté de se livrer à ce genre de pêche. Les lacs, les étangs et les cours d'eau particuliers, qui représentent une étendue de 163,000 hectares, fournissent 9,259,000 kilogrammes d'une valeur de 10,833,000 francs. Les étangs entrent dans ces chiffres pour la plus grosse part, parce qu'ils sont des propriétés privées, susceptibles d'appropriation, et qu'ils peuvent dès lors être exploités industriellement. Quant aux rivières, comme elles n'appartiennent à personne en particulier, puisqu'elles sont à tous les riverains, elles sont aujourd'hui beaucoup moins poissonneuses qu'autrefois, si l'on en croit non-seulement les auteurs spéciaux, mais aussi les documens officiels, desquels il résulte, par exemple, qu'avant 1789 la seule pêche du saumon en Bretagne était louée 200,000 francs.

II.

Envisagée à un point de vue général, la pisciculture, ou plutôt l'aquiculture, est la science des moyens physiques ou économiques par lesquels on parvient à favoriser la multiplication du poisson et à accroître, par la culture des eaux, la masse des substances qui concourent à la nourriture de l'homme. Elle se propose de transformer en alimens les matières inutiles ou perdues que les poissons se sont d'abord assimilées. Dans l'état de civilisation où nous sommes, nous ne saurions laisser improductives les immenses surfaces occupées par les eaux et ne pas chercher à tirer parti de toutes les ressources que la nature met à notre disposition. On distingue l'aquiculture domestique, qui a pour objet de conserver les poissons dans des espaces clos et de les y nourrir artificiellement, comme on ferait d'animaux en stabulation, et l'aquiculture naturelle qui, ayant surtout en vue le repeuplement des cours d'eau, laisse aux poissons en liberté le soin de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance.

La principale application de l'aquiculture domestique est l'élevage des poissons dans les étangs. Il a été pratiqué de tout temps et chez tous les peuples. Il en est question dans les livres chinois comme dans la Bible, et les Romains le connaissaient aussi bien que les moines du moyen âge. Il tenait à cette époque une assez large place dans les préoccupations pour que Ch. Estienne en fît mention en ces termes dans sa *Maison rustique*, publiée en 1583. « Le point premier et principal d'une maison rustique est de n'avoir faute d'aucune chose, tant pour la provision du seigneur que pour le profit qui peut en venir. Le bon mesnager donc ne fera peu de cas des poissons, vu que d'iceux il peut tirer nourriture et grand revenu, ains doit avoir près la maison quelque lieu de réserve pour bastir estangs

et viviers. Quant à la mare et la fosse à poissons, doyvent être souvent curées, repeuplées de nouveau et rafraîchies de menue denrée; car de toujours prendre et rien n'y mettre, cela fait le monceau decroistre. » Depuis la fin du XVIIIe siècle, le nombre des étangs a considérablement diminué en France. Il en existe aujourd'hui 110,000 hectares répandus surtout dans les départemens du Cher, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, de l'Ain et du Jura.

Rien n'est plus simple que de créer un étang quand on possède les deux rives d'un ruisseau encaissé dans une vallée; il suffit de construire une digue qui, arrêtant le cours de l'eau, force celle-ci à s'accumuler derrière cet obstacle. Mais pour que les poissons puissent y prospérer, il faut non-seulement que cette eau soit pure et bien aérée, mais aussi que le sol soit favorable à la végétation des herbes aquatiques qui devront les alimenter ou qui serviront de demeure aux insectes dont ils feront leur proie. Le sous-sol doit être imperméable, et la digue, suffisamment solide pour résister à la poussée du liquide, doit être munie d'une vanne qui permet de faire varier le niveau, et d'une bonde de fond qui sert à vider l'étang. En avant de la digue, est un bassin pourvu d'une grille qui, au moment de la mise à sec, retient le poisson entraîné par le courant. Grâce à ces dispositions, on peut facilement élever des carpes dont on provoque la multiplication en établissant des frayères artificielles formées de claies et de fagots où elles vont pondre leurs œufs. Quant au brochet, il est inutile de s'en occuper, car il se propage spontanément par l'intermédiaire des oiseaux aquatiques. Généralement on pêche les étangs tous les trois ou quatre ans, et on en obtient de 300 à 400 kilogrammes de poisson par hectare. Beaucoup de propriétaires, après la mise à sec, livrent le sol à la culture pendant un ou deux ans et en tirent de belles récoltes sans y mettre aucun engrais. Ils détruisent ainsi les œufs de brochets et les autres ennemis des poissons qui auraient pu se cacher dans la vase ou dans les herbes. Un étang bien conduit peut produire environ 200 francs de revenu net par hectare.

La production des écrevisses est également très avantageuse. On peut en élever dans les étangs ordinaires, qu'elles assainissent en les débarrassant de tous les détritus animaux qu'ils renferment; mais il est préférable de les parquer dans des fossés alimentés d'eaux vives et un peu calcaires, dans les rives desquels elles peuvent s'abriter. Nourries avec des débris animaux, du sang, des larves d'insectes, elles arrivent, après quelques années, à d'assez fortes dimensions et peuvent donner presque sans frais un revenu appréciable. C'est un moyen lucratif de mettre en valeur les terrains humides et marécageux qu'on laisse trop souvent improductifs.

Des divers procédés employés pour augmenter la population des eaux, celui auquel on a plus particulièrement donné le nom de pisciculture est la fécondation artificielle des œufs de poisson. Elle consiste à extraire ces œufs du ventre de la femelle au moyen d'une légère pression, et à les féconder par la laite du mâle obtenue de la même façon. Cette opération qui, à vrai dire, n'a rien d'artificiel puisqu'elle se borne à provoquer, sur des poissons captifs, une fonction physiologique qu'ils remplissent spontanément à l'état libre, est applicable à peu près à toutes les espèces ; mais il en est beaucoup pour lesquelles elle est inutile et qui se reproduisent toujours en quantité suffisante, sans qu'il soit nécessaire pour l'homme d'intervenir. On n'a aucun intérêt à multiplier, par exemple, les espèces voraces, comme la perche et le brochet, qui ont peu d'ennemis à craindre, se mettent en chasse à peine au sortir de l'œuf et qui, malgré la qualité de leur chair, coûtent, par les autres poissons qu'ils détruisent, toujours plus qu'ils ne valent. Il en est de même des anguilles, qui vont frayer à la mer et dont les alevins remontent les fleuves en si grande abondance qu'un seul verre de cette *montée* suffit pour repeupler de vastes étangs. Il est à peu près inutile aussi de s'occuper des carpes, qui pondent des œufs par millions, et dont il suffit de placer un couple dans une simple mare, au moment du frai, pour avoir, quelques semaines après, des milliers de jeunes carpes propres au repeuplement des pièces d'eau. Les mares des fermes pourraient être utilisées de cette façon, avec grand profit pour le fermier.

Les seules espèces réellement précieuses qui, en dehors des mesures générales de police, méritent des soins particuliers, appartiennent à la famille des salmonidés et sont représentées chez nous par la truite et le saumon. Elles y ont droit non-seulement à cause de la qualité exceptionnelle de leur chair, mais aussi à raison des circonstances qui entravent leur multiplication. D'abord elles sont relativement peu prolifiques, puisqu'elles ne pondent que de 5,000 à 10,000 œufs ; de plus, la période d'incubation, pendant laquelle ces œufs sont exposés à la voracité des divers poissons, est plus longue que pour les autres espèces, puisqu'elle dure de deux à trois mois ; enfin les petits après leur éclosion sont munis d'une vésicule ombilicale qui les nourrit par voie de résorption jusqu'à ce qu'ils soient en état de rechercher eux-mêmes leur proie. Cette vésicule les condamne à l'immobilité et les met hors d'état de se soustraire par la fuite à la voracité de leurs ennemis, parmi lesquels les larves des insectes aquatiques ne sont pas les moins redoutables. De tous les poissons les salmonidés sont donc ceux qui ont le plus à craindre dans leur jeunesse des circonstances extérieures, et c'est à eux

qu'on a surtout jusqu'ici cherché à appliquer les procédés de la fécondation artificielle. Les œufs, après avoir été extraits du ventre de la mère et fécondés, comme nous l'avons dit plus haut, par la laite du mâle, sont rangés sur des claies formées de baguettes de verre et placées elles-mêmes dans des auges où l'on fait passer un léger courant d'eau. Ils doivent être surveillés avec soin et, tous les jours, ceux qui ont perdu leur transparence doivent être enlevés, sous peine d'être, les uns après les autres, envahis par les *byssus* et de perdre leur faculté germinative (1). Les petits une fois éclos, tombent au fond des auges, où ils restent à l'abri jusqu'au moment où, ayant résorbé leur vésicule, ils peuvent pourvoir à leur nourriture et être abandonnés à eux-mêmes.

La découverte de la fécondation artificielle date, paraît-il, du siècle dernier, à moins qu'elle ne remonte plus haut encore (2), et aurait été faite à peu près simultanément par un conseiller suédois, nommé Lund, et un lieutenant allemand du nom de Jacobi; mais elle était tombée dans l'oubli lorsqu'un simple pêcheur des Vosges, appelé Remy, qui certainement n'en avait pas eu connaissance, la mit en pratique, vers 1840, pour multiplier la truite dans les ruisseaux de ces montagnes. Le procédé qu'il employait, expérimenté d'abord par MM. Berthot et Detzem, ingénieurs des ponts et chaussées, fut étudié par M. Coste, qui, dans l'espoir de l'appliquer au repeuplement général des eaux de la France, proposa au gouvernement de construire, aux environs de Huningue (Haut-Rhin), un établissement dans lequel on pourrait recueillir les œufs fécondés des espèces de poissons les plus précieuses, les placer dans des appareils d'incubation convenablement disposés et les distribuer ensuite, à un certain degré de maturité, sur tous les points du territoire. Une somme de 30,000 francs avait été d'abord demandée pour cet objet; mais les développemens qu'on crut devoir donner à cet établissement coûtèrent vingt fois plus. Aujourd'hui qu'il est entre les mains des Allemands, nous n'avons pas à revenir sur les critiques auxquelles il a donné lieu pendant l'administration française. Bornons-nous à émettre le vœu qu'il ne soit pas remplacé, tout au moins dans les conditions où il a été installé.

M. Coste sut si bien faire partager à tous l'enthousiasme qui le possédait que, pendant plus de quinze ans, le public s'engoua de pisciculture et s'adonna même en chambre à cette pratique, qui

(1) *Pathologie des poissons*, par M. Michel Girdwoyn. Paris, 1880; Rothschild.

(2) M. de Bon, dans son ouvrage sur *la Pisciculture fluviale et maritime*, l'attribue à un moine de l'abbaye de Réome (Côte-d'Or), nommé dom Pinchon, qui vivait au XIVe siècle.

devait fournir au pays des ressources alimentaires inépuisables. Où en sont aujourd'hui ces belles perspectives, et que sont devenus les millions d'œufs fécondés, si libéralement distribués par l'établissement de Huningue? La truite et le saumon sont-ils devenus plus communs? Le prix en a-t-il baissé de façon à les voir figurer habituellement sur les tables des prolétaires? Hélas! non; ils sont restés l'apanage des classes aisées, car ils sont aussi rares qu'autrefois dans les cours d'eau où ils existaient déjà, et ne se sont pas montrés dans ceux où ils étaient encore inconnus. Quelques essais partiels dont on signale le succès, comme ceux des lacs du Puy-de-Dôme et du bassin de Saint-Ferréol, qui alimente le canal du Midi, ne suffisent pas pour faire croire que la pisciculture, en France, soit encore autre chose qu'un amusement ou une expérience de laboratoire.

Parmi les causes de cet insuccès, les unes sont générales et s'appliquent à toutes les espèces, ce sont celles qui ont provoqué le dépeuplement de nos eaux; les autres sont inhérentes au principe même de la multiplication artificielle des poissons voraces, comme les truites et les saumons, sans avoir au préalable pourvu à leur nourriture. Les alevins, après la résorption de leur vésicule ombilicale, sont ou bien mis en liberté et abandonnés à eux-mêmes, ou bien ils sont, au moins pendant quelques années, retenus dans des bassins et nourris artificiellement. Dans le premier cas, lâchés dans les ruisseaux sans y trouver une alimentation suffisante, ils se dévorent entre eux, et ceux qui subsistent restent exposés à toutes les causes de destruction qui avaient déjà amené la diminution ou la disparition de leur espèce et dont ne peuvent triompher quelques milliers d'alevins produits artificiellement, quand les millions provenant de la fécondation naturelle n'y réussissent pas. Dans le second cas, le prix de la nourriture animale qu'il faut leur donner finit par excéder, et de beaucoup, la valeur des poissons obtenus. Je puis en parler par expérience. Depuis 1873 jusqu'en 1881, j'ai fait venir chaque année, à Chantilly, quarante mille œufs embryonnés de truite commune et de truite saumonée. Ces œufs, provenant de l'établissement impérial et royal de Salzbourg (Autriche), étaient expédiés dans de la mousse avec de la glace et renfermés dans des boîtes doubles. Ils revenaient, avec le port, à 360 francs. Aussitôt arrivés, ils étaient étendus sur des claies de verre, dans des caisses munies de toiles métalliques, placées elles-mêmes au milieu d'un ruisseau limpide, alimenté par des sources. Très peu avortaient, la résorption de la vésicule se faisait sans accident et, dans les délais ordinaires, on voyait frétiller au fond des caisses des milliers d'alevins. Pendant la première année, ceux-ci restaient dans ces caisses,

où ils étaient nourris de foie de mouton pilé avec de la farine de maïs. Ils passaient, au commencement de la seconde année, dans un bassin de 10 mètres de long environ sur 4 mètres de large, alimenté par une eau courante, où ils recevaient la même nourriture. La troisième année, les jeunes truites étaient lâchées dans une rivière fermée par une grille et renfermant assez de poisson blanc pour leur alimentation. Elles se trouvaient dans un milieu favorable, car elles grandissaient rapidement, au point que plusieurs atteignaient le poids de 2 kilogrammes, mais, en même temps, elles diminuaient en nombre, et c'est à peine si chaque année on pouvait en trouver 20 kilogrammes à faire figurer sur les tables. Or la nourriture coûtait environ 500 francs par an; en y ajoutant le prix des œufs et les frais d'entretien, on arrivait à une dépense totale de 950 à 1,000 fr., qui portait à 50 francs le prix du kilogramme de truite consommée. Il m'a paru inutile de continuer plus longtemps une expérience aussi concluante, ayant acquis la conviction que, pour avoir du poisson, il valait mieux l'aller chercher à la halle que de l'élever soi-même.

Je ne doute pas que tous ceux qui ont fait des tentatives analogues ne soient arrivés à la même conclusion. Les pisciculteurs allemands ont calculé, en effet, que, pour des truites élevées dans des bassins fermés, il faut 15 kilogrammes de viande absorbée, sans compter celle qui se perd, pour produire un kilogramme de truites valant environ 6 francs. Par conséquent, lorsque le prix de la viande est supérieur à 0 fr. 40 le kilogramme, celui de la truite dépasse le cours du marché; et comme c'est chez nous le cas ordinaire, il n'y a pas lieu de nous adonner à cette spéculation. On arrive à un résultat analogue si, au lieu de viande, on cherche à nourrir ses truites avec des poissons herbivores; la valeur de ceux-ci est toujours plus grande que celle du produit obtenu.

Il n'est donc pas difficile d'élever du poisson, mais il est difficile d'en élever avec profit. En pisciculture comme en agriculture, on doit chercher à transformer les produits de moindre valeur en produits d'une valeur supérieure, et pour qu'on y trouve son compte, il faut que la nourriture qu'on donne aux poissons vaille moins que les poissons eux-mêmes. S'il peut être quelquefois avantageux, en raison de la petite dépense qui en résulte, de produire artificiellement, comme Remy l'a fait dans les Vosges, et de lâcher dans les cours d'eau des alevins d'espèces voraces, qui peuvent trouver à s'y nourrir spontanément, il est rare qu'il soit avantageux de les élever en stabulation. Et voilà pourquoi la pisciculture en France est restée jusqu'ici à l'état de théorie et n'a encore profité qu'à ceux qui ont eu l'habileté de l'exploiter sous cette forme.

III.

Si l'industrie de la pêche est à l'étranger dans une situation meilleure qu'en France, cela tient moins à l'emploi des procédés artificiels pour la multiplication du poisson qu'à la stricte observation des lois et règlemens et à ce que la pisciculture y est surtout appliquée comme moyen d'élevage des espèces herbivores. C'est, entre autres, le cas de la Chine, qu'on ne manque jamais de citer chaque fois qu'on veut montrer les bénéfices que peut procurer la culture rationnelle des eaux.

Dans son bel ouvrage sur *la Pisciculture et la Pêche en Chine*, M. Dabry de Thiersant rapporte que les Chinois ont fondé cette industrie sur la connaissance parfaite qu'ils ont des mœurs des poissons. Ils en ont divisé les familles en deux catégories, les poissons domestiques et les poissons sauvages. Les premiers, qui comprennent quatre espèces : *Yong-yu, Tsin-yu, Pe-lien-tsee-yu* et *Hoen-yu*, appartenant au genre *Cyprin*, sont herbivores et sont seuls l'objet d'une éducation spéciale; les autres, qui sont des poissons voraces, sont abandonnés à eux-mêmes dans les cours d'eau, sans qu'on fasse rien pour en accroître le nombre. La récolte des œufs se fait à la fin d'avril, au moyen de petits filets à mailles serrées avec lesquels les pêcheurs ramassent le frai sur les pierres et sur les rochers. Souvent aussi ils placent dans les cours d'eau des racines d'arbres, de la paille, de l'herbe, des brindilles sur lesquelles les poissons viennent déposer leurs œufs et qu'ils vendent à très bas prix. Les acheteurs les font éclore soit dans les rigoles des rizières abandonnées, soit dans des vases en terre cuite; ils nourrissent les alevins ainsi obtenus au moyen d'eaux grasses, de son, d'orge ou de résidus de graines de sésame écrasées, et les revendent ensuite dans des paniers de dimensions déterminées aux concessionnaires des pêches qui en repeuplent leurs cours d'eau.

Dans toutes les fermes de la Chine se rencontrent des viviers destinés à l'éducation des poissons domestiques. Ces viviers, creusés dans le sol, ont de 7 à 10 pieds de profondeur et sont établis avec le plus grand soin; ils renferment des cavités où les poissons peuvent s'abriter dans les heures chaudes du jour, et des éminences sur lesquelles des vignes taillées en berceau leur donnent une nourriture recherchée, tout en préservant les eaux de toute souillure extérieure; le fond, tapissé d'herbes aquatiques, est toujours tenu

très propre. Aux alimens naturels que les poissons trouvent dans les viviers on ajoute des coquilles d'œufs et des herbes hachées. A ce régime ils se développent rapidement et arrivent à peser 3 à 4 livres au bout de l'année. La plupart de ces poissons sont consommés par les habitans de la ferme; les autres sont vendus et deviennent pour le propriétaire une source de revenu qu'on peut évaluer à 600 ou 700 francs par vivier. Ces pratiques si simples pourraient facilement être introduites en Europe et contribuer sensiblement au bien-être des classes agricoles, aujourd'hui si délaissées.

Ainsi que M. Dabry de Thiersant le fait remarquer avec raison, les premiers législateurs chinois furent des hommes remarquables, et quand on voit tout ce qu'ils ont fait pour leur pays, on conçoit qu'on les ait mis, pour ainsi dire, au rang des dieux et qu'on leur ait bâti des temples. Aucun des détails de la vie du peuple ne leur a échappé, aucune des sources de la production n'a été négligée, et l'exploitation des eaux n'a pas été à leurs yeux moins importante que celle du sol. C'est à eux qu'on doit les règlemens qui subsistent encore sur la police de la pêche et dont nous pourrions, dans une certaine mesure, faire notre profit. En Chine, le domaine des eaux, comprenant les lacs, les étangs et les cours d'eau, appartient à l'état, qui en afferme par cantonnemens le droit de pêche à des particuliers au moyen de licences dont la durée est indéterminée et qui, bien que transmissibles, restent le plus souvent dans les mêmes familles. Les détenteurs de ces licences, qui sont de véritables fermiers généraux, sont responsables vis-à-vis de l'état de l'observation des lois et tenus de verser chaque année dans les eaux de leur cantonnement une certaine quantité d'alevins. Ils ne pêchent pas eux-mêmes, mais cèdent leur droit à des associations de pêcheurs, soit pour un prix fixé à l'avance, soit au *prorata* du produit de la pêche. Ils ont donc intérêt à ce queleur cantonnement soit toujours abondamment pourvu et à ce que toutes les lois de police, notamment celle qui interdit la prise du poisson en temps de frai, soient strictement observées.

Quant aux procédés qu'ils emploient, les Chinois nous laissent bien loin derrière eux. Ils possèdent comme nous la pêche à la ligne, mais ils la varient à l'infini, non-seulement suivant les espèces qu'ils veulent prendre, mais aussi suivant les saisons et les heures du jour. Ils sont habiles à reconnaître, aux allures des poissons, le temps qu'il fera, et changent leurs engins en conséquence. Ils ont des filets de toute forme et de toute dimension; ils les aiment mieux en coton qu'en chanvre, quoiqu'ils exigent plus de soin, parce qu'ils sont plus souples; et ne craignent pas les mailles

étroites, parce qu'ils rejettent d'eux-mêmes à l'eau les poissons trop petits pour la vente. Les Chinois pêchent également en plongeant pour prendre les poissons soit à la main, soit avec des pinces barbelées, dans les trous où ils sont réfugiés. Enfin ils utilisent pour la pêche les cormorans, qui placés sur l'avant du bateau avec un collier au cou, pour les empêcher d'avaler leur proie, sont dressés à rapporter le poisson qu'ils ont pris. Grâce à cette législation prévoyante et à des habitudes séculaires, les eaux de la Chine rendent tout ce qu'elles peuvent produire sans que leur fécondité en puisse jamais s'épuiser.

L'Europe est loin d'en être arrivée là, ainsi que nous l'apprennent un important travail publié en 1881 par M. Raveret-Watel dans le *Bulletin de la Société d'acclimatation* et le rapport que M. Chabot-Karlen a adressé en 1882 au ministre de l'agriculture, à la suite d'une mission dont il avait été chargé pour étudier la situation de la pisciculture dans les autres pays.

Quand on parle de pêche, c'est toujours par l'Angleterre qu'on commence, car nulle part cette industrie n'est aussi prospère. Les pêcheries d'Écosse et d'Irlande ont été décrites si souvent qu'il est inutile d'y revenir encore. Nous nous bornerons à rappeler que le saumon est le seul poisson d'eau douce dont on fasse cas et qu'on ne s'occupe pour ainsi dire pas des autres. L'abondance et la qualité des poissons de mer permettent aux Anglais de négliger ces derniers, que d'ailleurs ils ne savent pas apprêter. Cependant, en 1878, un *act* a été voté par le parlement pour la protection des espèces communes (*coarse fish*) ; mais c'est moins en vue de la nourriture qu'elles peuvent fournir, que pour donner aux classes ouvrières l'occasion de se livrer à un exercice salutaire. On compte, en effet, à Londres, quatre-vingts sociétés, comprenant cinquante mille membres, organisées en vue de s'adonner à la pêche à la ligne. A Sheffield, à Birmingham, à Manchester et dans toutes les villes manufacturières, il en est de même, et c'est par milliers qu'on compte les ouvriers qui recherchent ce genre de distraction.

La pêche du saumon est considérée, en Écosse et en Irlande, comme appartenant à la couronne, mais elle est libre en Angleterre. Généralement, le gouvernement n'use pas de son droit et laisse les riverains en jouir en se conformant aux règlemens établis. D'après la législation en vigueur, l'ensemble des pêcheries anglaises est soumis à la surveillance du *Home Office*, ou administration des travaux publics, qui nomme chaque année des inspecteurs chargés de présenter un rapport au parlement. Ces pêcheries sont divisées en un certain nombre de districts administrés par un conseil de conservateurs composé des principaux propriétaires, de membres

élus par les pêcheurs munis de permis, et de membres nommés par les juges de paix. Ce conseil veille à l'application des lois sur la pêche, fixe les époques où l'on peut s'y livrer, ainsi que les dimensions des filets à employer, accorde des permis, prescrit, quand il y a lieu, la construction d'échelles à saumons sur un plan arrêté à l'avance et impose l'obligation aux usiniers de placer des grilles à l'entrée des canaux de dérivation, pour empêcher que les poissons ne soient entraînés et broyés dans les engrenages. Il nomme les gardes-rivières, vérifie les comptes et répartit entre les intéressés les dépenses et les bénéfices. Les résultats de cette législation ont été des plus favorables, car le nombre des saumons a sensiblement augmenté dans tous les cours d'eau, ainsi que le constate la vente qui s'en fait au seul marché de Billingsgate, à Londres. Le nombre de tonnes vendues, qui en 1865 était de 1,464, est monté à 2,000 en 1877, représentant une valeur de 240,000 livres ou 6 millions de francs.

Le revenu net des diverses pêcheries du Royaume-Uni est aujourd'hui de plus de 20 millions par an. Plusieurs établissemens de pisciculture ont été créés; mais, à part celui de Stormonfield, fondé en 1852, qui a servi à repeupler le Tay près de Perth, ils n'ont pas jusqu'ici donné de résultats appréciables, et sont probablement destinés à disparaître, à moins que, comme celui de Howieton, qu'on peut, au dire de M. Chabot-Karlen, considérer comme le plus important du monde, ils n'appartiennent à de riches propriétaires qui peuvent en supporter les frais et poursuivre des expériences onéreuses. Il n'y a pas beaucoup plus à espérer du musée de pisciculture établi à South-Kensington par M. Franck Buckland, car l'opinion des inspecteurs des pêcheries est que la fécondation artificielle est inutile et que la fécondation naturelle peut seule assurer le repeuplement effectif des cours d'eau, pourvu que les lois sur la pêche soient strictement appliquées.

Il faut cependant mettre à l'actif de la pisciculture les tentatives d'acclimatation, en Australie, de la truite et du saumon. Après de nombreux et dispendieux essais, M. Youl réussit à conserver pendant la traversée des œufs embryonnés en les plaçant dans des boîtes pleines de mousse, entourées elles-mêmes de glace. La moitié environ de ces œufs donna des alevins qui furent lâchés dans les cours d'eau de la Tasmanie. Les truites y prospérèrent et s'y rencontrent aujourd'hui en abondance; mais les saumons ne paraissent pas s'y être encore acclimatés. On espère cependant réussir avec le saumon de Californie.

En Allemagne, l'élevage de certaines espèces de poissons, notamment de la carpe, constitue depuis des siècles une industrie sérieuse.

Contrairement à ce qui a lieu en Angleterre, le poisson d'eau douce y est préféré au poisson de mer et y est l'objet de soins bien entendus. Apporté vivant sur les marchés, il est placé par les acquéreurs, particuliers ou maîtres-d'hôtel, dans des viviers, d'où il n'est retiré qu'au moment d'être consommé. Il est donc toujours dans un grand état de fraîcheur, et généralement d'excellente qualité. Ce qui prouve l'importance qu'on attache, en Allemagne, au développement des ressources ichtyologiques, c'est la création, en 1870, d'une grande association (*Deutsche Fischerei Verein*), ayant pour objet le repeuplement général des eaux et le développement de l'industrie des pêches, tant fluviales que maritimes. Cette association, qui compte aujourd'hui plus de mille membres payant chacun une cotisation annuelle de 11 fr. 25, a déjà réussi, par ses démarches auprès des pouvoirs publics, à faire modifier la législation pour assurer la protection des diverses espèces de poissons tant sédentaires que migratrices. Elle a entrepris une enquête sur les ressources des différens cours d'eau, dont elle cherche à assurer le rempoissonnement, en y versant chaque année une grande quantité d'alevins. Elle reçoit de l'état une subvention de 25,000 franc et jouit de certains privilèges auprès de l'administration des postes pour l'expédition des œufs. Les gouvernemens ne négligent rien d'ailleurs pour développer l'industrie piscicole; ils ont institué des cours de pisciculture pratique non-seulement dans les écoles forestières, mais même dans les écoles primaires, et encouragent la création d'établissemens d'éclosion en vue du repeuplement des eaux privées. Outre quelques établissemens publics, on en compte aujourd'hui cent quarante-neuf appartenant à des particuliers, et s'occupant soit de l'élevage du poisson pour le marché, soit du commerce des œufs embryonnés. Ce commerce est assez lucratif dans un pays où un grand nombre de propriétaires s'occupent d'empoissonner leurs eaux. Quant à l'élevage, c'est, à côté de quelques autres espèces, à celui de la truite qu'on s'adonne de préférence. Toute la question, comme nous l'avons dit, est de trouver une nourriture assez économique pour qu'on ne soit pas en perte, et il paraît que cela peut encore se rencontrer en Allemagne. Un assez grand nombre de ces établissemens sont fondés par des sociétés d'actionnaires qui afferment les cours d'eau de la région, les empoissonnent abondamment, et les exploitent alors dans d'excellentes conditions. C'est ainsi qu'à Wiesbaden, outre les eaux qui lui appartiennent en propre, une société a loué à long terme plus de quarante lacs, étangs ou cours d'eau, dont elle tire un grand bénéfice. La législation nouvellement en vigueur favorise singulièrement les entreprises de ce genre, car elle admet en principe que la pêche ne peut rester libre,

ni être exploitée par des propriétaires isolés. Tandis qu'en France, dans les rivières qui ne sont ni flottables ni navigables, elle appartient aux riverains, en Allemagne, elle est louée au profit de la commune, et devient, par conséquent, une source de profit pour le locataire, qui a tout intérêt à ménager le poisson et à en favoriser la multiplication. Il est une autre disposition qui contribue encore à ce résultat, c'est l'obligation où sont les propriétaires qui veulent construire des digues ou barrages dans les cours d'eau d'y établir, comme en Angleterre, des échelles destinées à assurer la libre circulation des poissons. En France, cette mesure est facultative et laissée à la discrétion de l'administration.

En Autriche-Hongrie, d'après M. Raveret-Watel, les rivières étaient autrefois très riches en poissons de toute espèce, qui fournissaient à l'alimentation publique d'importantes ressources. Les truites étaient si abondantes qu'en Bohême et en Moravie elles constituaient, il y a vingt-cinq ans, la base de la nourriture de la classe ouvrière; mais le braconnage, les travaux exécutés pour favoriser la navigation, la corruption des eaux par les usines et les égouts amenèrent, comme chez nous, la dépopulation des rivières, Sentant la nécessité de remédier à cette situation, l'empereur François-Joseph fit établir des laboratoires de pisciculture dans ses propriétés particulières. L'exemple fut suivi; des associations piscicoles s'organisèrent dans toutes les provinces et créèrent un grand nombre d'établissemens privés. Aujourd'hui il en existe soixante-dix, dont le plus important est celui de Salzbourg, qui fut fondé en 1864. Il appartient à l'état et expédie des œufs fécondés dans l'Europe entière. Toutefois, faute d'une législation suffisamment protectrice, le repeuplement des rivières est loin d'être effectué et les jours d'abondance ne sont pas encore revenus.

En Suisse, le droit de pêche appartient le plus souvent au canton, qui le loue aux conditions stipulées dans un cahier de charges. Parmi ces conditions figure généralement l'obligation pour le fermier de verser chaque année dans les eaux qu'il exploite un nombre déterminé d'alevins. Dans presque tous les cantons il existe des associations piscicoles pour l'exploitation des eaux, et des établissemens, soit publics, soit privés, pour la fécondation des œufs et la production des alevins. Aussi la situation des pêches, en Suisse, est-elle généralement satisfaisante, et c'est chez les pêcheurs de ce pays que viennent s'approvisionner d'œufs de truite la plupart des établissemens de pisciculture de l'Europe.

Bien que possédant de riches pêcheries d'eau douce, la Hollande n'a pas négligé de recourir, pour les alimenter, aux procédés de la pisciculture artificielle. La Société royale zoologique d'Amsterdam,

subventionnée pour cela par le gouvernement, a créé un laboratoire d'incubation au moyen duquel elle fait jeter dans les cours d'eau du pays annuellement 100,000 alevins de saumon et de truite saumonée. Une société se forma, en 1871, au capital de 420,000 fr., pour la création à Velp, près Arnheim, d'un vaste établissement de pisciculture qui vend à l'état ses alevins, mais qui, au dire de M. Chabot-Karlen, ne semble pas appelé à un bien grand avenir. Les rivières ont été si bien repeuplées que, pour les pêcheries de l'état, le prix de location a triplé depuis quelques années et a passé de 100,000 francs à 300,000 francs. La Hollande, possédant les embouchures du Rhin, est dans une situation privilégiée pour la pêche du saumon. Il suffit, en effet, aux pêcheurs de ce pays de barrer le fleuve avec des filets, au moment de la montée de ce poisson pour en prendre des quantités prodigieuses, sans en laisser passer un seul. Sur les réclamations de la Suisse et de l'Allemagne, qui se trouvaient ainsi privées de cette aubaine, elle s'est engagée à laisser le fleuve libre pendant deux heures par jour.

Dans le grand-duché de Luxembourg, M. Koltz a créé, en 1873, à Ettelbruch, pour le compte de l'administration des forêts, un établissement en vue du repeuplement d'une partie du bassin de la Moselle. Il se compose d'une chambre louée 100 francs par an dans un moulin et comprend, pour tout personnel, un garde qui, sous la surveillance d'un garde général, fait toutes les opérations de pisciculture. Avec l'acquisition des œufs qu'on se procure tout fécondés à l'étranger, la dépense annuelle s'élève à 1,200 francs environ. Cette faible somme a suffi pour repeupler en saumons et en truites tous les cours d'eau de la contrée, au point que certains cantonnemens de pêche qui se louaient 30 francs en rapportent aujourd'hui 300, et que l'arrondissement d'Ettelbruch livre à lui seul 25,000 kilogrammes de truites à la consommation. Cet exemple est à citer à ceux qui, chez nous, rêvent de rétablir sur d'autres points la fastueuse installation de Huningue.

En Belgique, les procédés artificiels de pisciculture n'ont donné jusqu'ici aucun résultat appréciable; il faut espérer mieux d'un projet de loi sur le repeuplement des eaux qui a récemment été soumis aux chambres et qui ne tardera pas sans nul doute à faire sentir ses effets. En Italie, non plus qu'en Espagne, la pisciculture fluviale ne paraît pas être sortie de la période des expériences isolées. En Algérie, on a réussi à introduire des cyprins, mais les tentatives faites pour les salmonidés ont avorté.

Le produit des pêches ayant sensiblement diminué en Russie, le ministre du domaine provoqua, en 1865, l'adoption d'une nouvelle législation sur la pêche, et des mesures administratives ayant pour

objet la multiplication du poisson. De nombreux établissemens de pisciculture furent créés, parmi lesquels celui de Nikolsky, dans le gouvernement de Novgorod, tient la première place. D'autres, tant publics que privés ont été créés, surtout en Finlande, où la pêche est une industrie importante et où, depuis quelques années, le prix de location des lacs appartenant à l'état a presque décuplé.

La Suède est, après la Finlande, la région de l'Europe la plus riche en eaux. D'après M. Raveret-Watel, les lacs ne couvrent pas moins de 3,609,710 hectares, ou le douzième de la totalité du terrtoire; aussi ce pays possède-t-il des pêcheries d'eau douce très importantes, dont la pêche en temps de frai avait, dans ces derniers temps, sensiblement diminué le rendement. On a dû dès lors avoir recours à la pisciculture artificielle pour repeupler les eaux et leur rendre leur fertilité première. Un grand nombre d'établissemens ont été créés soit par des particuliers, soit par des associations, pour la multiplication du saumon. Ces établissemens sont le plus souvent en bois et installés d'une façon très économique. Les appareils d'éclosion sont de simples rigoles en bois dans lesquelles les œufs sont placés sur un lit de gravier et qui sont alimentées par des eaux de source. Chacun d'eux peut produire de 300,000 à 600,000 alevins qui sont jetés dans les cours d'eau et qui ont déjà sensiblement augmenté le produit de la pêche. Tout en abandonnant à l'industrie privée les opérations de rempoissonnement, le gouvernement s'attache à éclairer les populations sur l'importance d'une exploitation rationnelle des eaux, à instruire les pêcheurs sur leurs véritables intérêts et à les prémunir contre les abus qui ruineraient l'industrie dont ils vivent. La surveillance de la pêche est confiée à un intendant secondé par deux assistans et par des inspecteurs locaux chargés de veiller à l'observation des règlemens. Une école de pêcheurs a été fondée en 1870 par les soins de plusieurs sociétés pour répandre les pratiques de la pisciculture.

La Norvège a, comme la Suède, demandé à la pisciculture le moyen de rendre à ses eaux sa fertilité perdue par les dévastations des pêcheurs. Dès 1855, le gouvernement confiait à un surintendant des pêches, secondé par trois adjoints, la direction des travaux de rempoissonnement et la mission de vulgariser dans les populations rurales la connaissance et la pratique de la pisciculture. Ces mesures ne tardèrent pas à porter leurs fruits, et le saumon reparut dans les eaux qu'il avait abandonnées. C'est au printemps qu'il remonte les rivières jusqu'aux lacs dans lesquels il vient déposer son frai; il retourne en automne vers la mer, où un séjour de quelques semaines suffit pour lui rendre les dimensions qu'il avait perdues en eau douce. On le pêche dans les fiords, au moyen de sennes

et de nasses flottantes ou fixées à des perches. Dans les rivières, on le prend surtout à la ligne. On évalue aujourd'hui la production de la pêche du saumon à 1 million de kilogrammes, d'une valeur de 2,500,000 francs. Une grande partie est expédiée dans de la glace en Angleterre, d'où elle est exportée à l'état de conserve dans le monde entier. Beaucoup de propriétaires norvégiens afferment le droit de pêche dans leurs rivières, à des prix assez élevés, à des amateurs anglais qui viennent chaque année se livrer dans ce pays pittoresque à ce genre de sport.

Il résulte de cette revue rapide de l'état de la pisciculture dans les différens pays de l'Europe que, dans ces dernières années, tous les gouvernemens se sont préoccupés du dépeuplement des rivières et que tous, soit par la réforme de la législation, soit par des encouragemens divers, ont cherché à y parer. Un fait généralement constaté, c'est que partout où la pêche appartient aux riverains, c'est-à-dire à personne en particulier, la dépopulation des eaux est inévitable, chacun cherchant à s'emparer de tout le poisson possible, sans faire le moindre sacrifice pour reconstituer une richesse dont il n'est pas seul à profiter. L'abondance ne s'est maintenue que dans les cours d'eau appartenant à de grands propriétaires, ou exploités par des associations qui ont intérêt à ne pas tarir par des procédés abusifs la source de leurs revenus. La fécondation artificielle, sur laquelle on fondait de si grandes espérances, qu'on a été jusqu'à l'appeler la plus belle découverte du siècle, est impuissante à augmenter la population des rivières là où la législation est insuffisante; et l'on peut presque ajouter qu'elle est inutile là où la loi est assez efficace pour mettre le poisson à l'abri des causes de destruction. Des divers établissemens de pisciculture, les seuls qui paraissent donner des bénéfices sont ceux qui font le commerce des œufs embryonnés et ceux qui peuvent se procurer une nourriture assez économique pour élever les poissons en stabulation et les expédier directement sur le marché. Cette circonstance ne se rencontre que très exceptionnellement pour les espèces voraces, mais elle est assez commune pour les autres.

IV.

En France, le dépeuplement des rivières est un fait constant et qui ne date pas d'hier. On sait qu'autrefois tous nos cours d'eau étaient très poissonneux, que les saumons remontaient les fleuves jusqu'à leur source, et que le poisson entrait pour une forte part dans l'alimentation du peuple. Aujourd'hui la consommation ne

dépasse pas 320 grammes par individu. Ce fait seul suffirait à prouver l'inutilité des procédés artificiels de repeuplement, puisqu'à une époque où ils étaient inconnus, le poisson abondait et se reproduisait naturellement, tandis qu'aujourd'hui il tend à disparaître. C'est donc ailleurs que dans la pisciculture qu'il faut chercher le remède à la pénurie actuelle. Dans un rapport à l'empereur, du 21 septembre 1859, sur l'organisation de la pêche fluviale, M. Coste, après avoir rappelé que les pêcheries de saumon d'Irlande et d'Écosse rapportent 17,500,000 francs, ajoute qu'en France, où toutes les espèces vivent confondues dans un même abandon, c'est à peine si le prix de l'amodiation de tous nos cours d'eau s'élève à la somme de 600,000 francs, qui ne couvre pas la dépense qu'en exige la perception. Il attribue cet état de choses à ce que la police et la surveillance de la pêche sont confiées à l'administration des forêts, dont les employés, cantonnés dans les régions boisées de la France, n'interviennent que pour stipuler dans les contrats les conditions d'amodiation de la pêche et abandonnent aux fermiers le soin de garder les parties qu'ils exploitent. D'après lui, le seul moyen efficace de remédier à cette situation consiste à confier la police de la pêche fluviale à l'administration des ponts et chaussées, qui ayant déjà dans ses attributions l'aménagement général des eaux, dispose par cela même de tout ce qui peut faire la prospérité ou accomplir la ruine des pêches. M. Coste avait une telle confiance dans son remède qu'il ne craignait pas d'affirmer qu'avant peu les rivières de la France seraient aussi peuplées que celles d'Écosse et d'Irlande, et que, comme celles-ci, elles ne rapporteraient pas moins de 17 millions.

Voilà vingt-cinq ans bientôt que ce remède est appliqué et que la pêche fluviale a passé dans les attributions de l'administration des ponts et chaussées : qu'a-t-il produit? Sous le rapport du revenu, le résultat est à peu près nul. Le prix de location des cours d'eau appartenant à l'état, qui en 1859 était, y compris celui des canaux, de 710,400 francs, est aujourd'hui de 850,000 francs. C'est une bien faible augmentation comparativement à celle qu'on faisait espérer. Au point de vue de la police et de la production du poisson, peut-on au moins signaler quelque amélioration? Nous trouvons la réponse à cette question dans le rapport que M. Coumes, inspecteur général des ponts et chaussées, chargé du service des pêches, a adressé à la commission d'enquête sénatoriale. Après avoir rappelé que l'établissement de Huningue a distribué gratuitement d'énormes quantités d'œufs fécondés et d'alevins dans plus de soixante-dix départemens, M. Coumes avoue implicitement que ces largesses ont été infructueuses, puisqu'il déclare qu'avant de chercher à rempla-

cer cet établissement qui nous a été enlevé par la guerre, il faut assurer la police de la pêche en augmentant le nombre des agens chargés de l'exercer, toute espèce d'organisation poursuivie en vue du repeuplement artificiel des rivières étant condamnée d'avance et frappée de stérilité, si la surveillance des cours d'eau reste aussi précaire et illusoire qu'aujourd'hui. Le nombre des procès-verbaux constatant des infractions aux lois et règlemens qui, de 1863 à 1865, était d'environ 6,000 par an, était tombé en dernier lieu à 2,500, parce que les agens se découragent en voyant l'administration supérieure leur recommander la tolérance envers les pêcheurs et les tribunaux n'appliquer aux délinquans que des peines illusoires.

« Les événemens politiques, dit M. Coumes en terminant, ayant fait perdre à la France l'établissement de pisciculture de Huningue, qui n'a pas été remplacé, et l'insuffisance des ressources budgétaires ayant empêché de continuer les échelles à poissons ainsi que de compléter les moyens de surveillance, l'œuvre sur laquelle on avait fondé de grandes espérances a subi un ralentissement équivalant à peu près à une interruption totale qui dure depuis dix ans. » Bref, c'est un avortement. On sent combien il en coûte à un ingénieur des ponts et chaussées d'avouer que son administration, tout en ayant dépensé beaucoup plus, s'est montrée aussi impuissante que celle des forêts.

Qu'importent, après tout, les questions d'attributions qui, au moment où elles furent soulevées, ne cachaient que de mesquines questions de personnes? Voyons les choses de plus haut et ne nous occupons que de l'intérêt public. Il n'est malheureusement que trop vrai qu'en France le dépeuplement des cours d'eau augmente tous les jours. A cet égard, l'enquête faite par le sénat ne laisse aucun doute et le rapport présenté par M. George à la commission est des plus concluans.

Le poisson d'eau douce, suivant l'honorable sénateur, n'entre que pour une part inappréciable dans l'alimentation publique. Le prix élevé auquel se vend cette denrée en est la preuve : le poisson blanc, le moins estimé, vaut de 1 franc à 1 fr. 50 le kilog. ; la carpe de 1 fr. 50 à 2 francs ; le brochet, la perche et l'anguille de 3 à 5 francs ; la truite et le saumon de 4 à 8 francs. La plus grande partie des poissons consommés en France vient de l'étranger ; l'Allemagne et la Hollande approvisionnent Paris et les marchés du nord ; la Suisse et l'Italie ceux du sud-est. Quant aux saumons, la plupart viennent d'Angleterre et de Hollande. Avec son magnifique réseau de cours d'eau, la France est, par conséquent, bien loin de suffire à sa consommation pourtant si restreinte, et se trouve, pour

une denrée qu'il lui serait facile de produire, tributaire des pays voisins. Beaucoup des meilleures espèces, autrefois abondantes, ont disparu ou sensiblement diminué; c'est le cas du saumon, de la truite, de l'écrevisse et de la plupart des poissons de rivière. Les seuls qui se soient maintenus sont les poissons d'étang.

Les causes de ce dépeuplement sont multiples; elles tiennent les unes à des circonstances climatologiques, d'autres à l'inobservation des lois et des règlemens, d'autres enfin à l'exercice même du droit de pêche. Les causes climatologiques sont purement accidentelles: c'est ainsi que l'épizootie qui a sévi sur les écrevisses a dépeuplé les cours d'eau, sans qu'il ait été possible de s'y opposer; mais on peut signaler le déboisement des montagnes, qui a pour conséquence le desséchement pendant l'été d'un grand nombre de ruisseaux, comme une de celles auxquelles on peut porter remède.

La police de la pêche, nous l'avons dit, est réglée par les lois du 15 avril 1829, du 31 mai 1865 et par divers décrets qui en ont été la conséquence. Cette législation laisse peu à désirer et offrirait une protection suffisante si les prescriptions n'en étaient pas journellement violées. Faute de surveillance, le braconnage des eaux s'exerce sur la plus grande échelle, non-seulement par des gens qui en font le métier mais même par les fermiers de pêche qui ne se conforment pas aux règlemens. Ces derniers ne tiennent le plus souvent aucun compte des prescriptions relatives aux dimensions des mailles des filets ou à l'époque pendant laquelle la pêche est interdite. Quant aux premiers, ils cherchent à s'emparer du poisson par les moyens les plus destructeurs; ils ne reculent ni devant la dynamite, ni devant les substances toxiques, telles que la chaux ou la *coque du Levant*, qui tuent non-seulement les poissons adultes, mais aussi les alevins et détruisent ainsi les élémens de la reproduction future. La loi punit d'une amende de 30 à 300 francs et d'un emprisonnement de un à trois mois ceux qui font usage de drogues de cette nature; mais, comme le fait observer M. Coumes, les délinquans, quand ils sont pris, ne sont pas poursuivis ou sont frappés d'une condamnation dérisoire. La même pénalité devrait être appliquée aux propriétaires d'usines qui déversent dans les cours d'eau les résidus de leur fabrication, ainsi qu'à ceux qui font rouir du chanvre; mais où trouver aujourd'hui un fonctionnaire pour la requérir, un tribunal pour la prononcer? C'est là cependant une des principales causes de la mortalité du poisson. Les cours d'eau sur lesquels se trouvent des teintureries, des sucreries, des féculeries ou des fabriques de produits chimiques, sont absolument dépeuplés, et l'on cite certains départemens, comme ceux de l'Aisne et du Nord,

où il n'existe pour ainsi dire plus un seul poisson. Avec les procédés que la science met aujourd'hui à leur disposition, il serait facile aux propriétaires d'usines d'épurer leurs résidus avant de les déverser dans les rivières; mais pour que les pouvoirs publics pussent les y obliger, il faudrait qu'ils en donnassent eux-mêmes l'exemple et évitassent de contaminer les fleuves en y jetant leurs égouts. De nombreuses réclamations ont déjà été faites à ce sujet par les pêcheurs de la Seine, à propos de l'égout d'Asnières; mais elles sont, jusqu'ici, restées sans résultat. Les poissons ont abandonné le fleuve jusqu'à l'Eure, parce qu'ils n'y trouvent plus l'oxygène nécessaire pour y vivre, et les saumons ne se montrent plus dans la haute Seine, parce qu'ils sont arrêtés par les eaux empoisonnées qu'ils rencontrent avant d'y arriver. Il semble cependant qu'au point de vue de la salubrité publique, il n'est pas moins important pour une ville comme Paris de se débarrasser des immondices que de procurer de l'eau pure à ses habitans, et que, si la municipalité n'a pas reculé devant cette dernière dépense, la première doit, à plus forte raison, s'imposer à sa sollicitude.

La circulation des bateaux avec les remous qu'ils produisent, le jeu des écluses et le faucardement des rivières ont aussi pour effet de détruire une partie des œufs de poissons déposés sur les rives ou attachés aux herbes aquatiques. On ne peut guère éviter ces causes de destruction, puisque la navigation représente un intérêt supérieur à la pêche; mais on peut sensiblement en atténuer les effets soit en retardant le fauchage des herbes jusqu'après le moment du frai, soit en ménageant des bras de rivière qu'on ne faucarderait pas et dans lesquels la pêche serait interdite. On créerait ainsi des espèces de lieux d'asile dans lesquels les poissons pourraient frayer et se multiplier en sécurité au milieu des herbes et de là se répandraient dans les autres parties du fleuve. Ce seraient en quelque sorte des établissemens de pisciculture naturelle, qui auraient sur les autres le grand avantage d'être absolument gratuits.

Il serait à désirer aussi qu'on autorisât la pêche des espèces voraces en toute saison. Il en est, en effet, de l'interdiction de s'en emparer et de les colporter en temps de frai comme de la loi sur la chasse, qui a pour objet de protéger le gibier. Or il est certain que, par les récoltes dont il se nourrit, le gibier, comme les poissons voraces, coûte beaucoup plus qu'il ne vaut, et qu'un lièvre qu'on achète 6 francs à la halle a détruit pour plus de 20 francs de céréales, de fourrage ou de bois. On conçoit dès lors que les propriétaires qui veulent s'imposer ces sacrifices soient libres d'élever des brochets ou des lièvres; mais l'intérêt public, loin d'exiger pour

ces animaux des mesures de protection, demanderait au contraire qu'on en provoquât la destruction.

Mais lors même que toutes les mesures que nous signalons plus haut seraient prises, lors même que les prescriptions de la loi seraient observées, lors même que la surveillance serait efficace, il est douteux que la population aquatique s'accroisse sensiblement tant que l'exercice de la pêche, tel qu'il résulte de la constitution de la propriété des cours d'eau, restera ce qu'il est aujourd'hui. Aux termes de la loi, en effet, le cours inférieur des fleuves jusqu'à la limite de la salure des eaux est du domaine maritime; la pêche en est réservée, par conséquent, aux marins inscrits. Au-dessus, tant qu'ils sont flottables et navigables, les cours d'eau restent la propriété de l'état, qui les loue à son profit, par lots de plusieurs kilomètres de longueur; plus haut encore, lorsqu'ils cessent d'être navigables ou flottables, ils deviennent la propriété des riverains, qui seuls ont le droit d'y pêcher. La plupart n'usent pas de ce droit, et, le considérant comme peu important, ne s'opposent même pas au braconnage qu'on vient exercer dans leurs eaux. Si l'on y jette de la chaux pour s'emparer du poisson qui s'y trouve, aucun d'eux ne s'en plaint, parce qu'aucun n'y a un intérêt suffisant; aucun non plus ne cherche à les repeupler puisqu'aucun ne consent à faire un sacrifice quelconque dont il n'est pas seul à profiter. Voilà donc, dans un même bassin, trois catégories de pêcheurs : les marins, les adjudicataires de l'état et les propriétaires riverains, dont les intérêts devraient être solidaires, et qui, précisément, loin de réunir leurs efforts en vue de la conservation et de la multiplication du poisson, agissent isolément et cherchent à en prendre le plus possible au détriment les uns des autres.

En Angleterre, le problème du groupement des intéressés a été résolu par l'abandon que l'état a fait du droit de pêche aux riverains dans toute l'étendue du cours d'eau et par l'association, en quelque sorte obligatoire, de tous ces riverains pour l'exploitation de ce droit, sous la surveillance des pouvoirs publics. En Allemagne, on est arrivé à un résultat analogue en partant d'un principe absolument opposé, c'est-à-dire par l'expropriation des riverains et par la location des cours d'eau, navigables ou non, au profit de la communauté. Les Allemands ne reculent pas devant les solutions violentes, ils cherchent le côté pratique des choses et font, quand ils y trouvent leur intérêt, bon marché des principes. C'est ainsi que le droit de chasse n'est reconnu qu'aux propriétaires possédant plus de 25 hectares d'un seul tenant; les autres en sont dépouillés et leurs biens sont loués au profit de la commune. Celle-ci y trouve son compte, mais le droit de propriété est foulé aux pieds en faveur de ceux qui

sont assez riches pour devenir locataires. C'est une expropriation pour cause d'amusement privé.

Nous nous accommoderions peu en France d'une semblable législation, nous qui attachons tant d'importance au droit abstrait que trop souvent nous sacrifions la chose pour le mot et la proie pour l'ombre. Il nous répugnerait de voir des étrangers pénétrer chez nous et jouir sous nos yeux d'un plaisir ou d'un profit dont nous serions nous-mêmes privés. Ce n'est donc pas la solution allemande qui peut nous convenir et nous devons chercher remède à la dépopulation des rivières en restant dans les limites de la loi qui nous régit et qui reconnaît : à l'état, la propriété des cours d'eau flottables et navigables, et aux riverains celle des autres. Pour ce qui est des premiers, ils sont avant tout, ainsi que nous l'avons dit, des voies de navigation, et la pêche ne peut y être considérée que comme une chose accessoire. Quelle que puisse être, au point de vue de la production du poisson, l'utilité des herbes aquatiques ou des courans plus ou moins rapides, il n'en faudra pas moins faucher et canaliser les rivières lorsque la navigabilité l'exigera; mais une fois qu'il a donné satisfaction à cet intérêt majeur, et dans les limites où cet intérêt le permet, l'état doit prendre les mesures nécessaires pour protéger le poisson et pour favoriser les associations entre pêcheurs. Nos habitudes centralisatrices et notre législation administrative ne nous permettraient pas de créer en France, comme en Angleterre, des conseils de districts ayant la direction et la surveillance de la pêche; mais elles ne s'opposent pas à la création de sociétés pour l'exploitation rationnelle des eaux des divers bassins (1).

Pour ce qui est des propriétaires des cours d'eau supérieurs, non-seulement on ne peut les dépouiller de leur droit, mais il faut au contraire les mettre à même de l'exercer d'une manière fructueuse et ne pas leur retirer en fait ce qu'on leur accorde en principe. Aux termes de la loi, il leur est interdit de barrer le cours de l'eau de façon à empêcher la circulation des poissons. Si cette faculté leur était laissée, ils seraient intéressés à en avoir et pourraient, soit isolément, soit en s'associant, exercer une surveillance efficace et se livrer aux procédés de pisciculture qu'ils jugeraient les plus avantageux. Pour les poissons sédentaires, cette appropriation partielle des cours d'eau ne présente aucun inconvénient; quant aux poissons

(1) M. Chabot-Karlen, dont l'ardeur piscicole ne le cède en rien à celle qui jadis animait M. Coste, fait à ce sujet une active propagande et a déjà réussi à former dans plusieurs départemens des associations entre propriétaires pour la protection du poisson.

migrateurs, on pourrait en assurer la libre circulation en fixant à l'avance les dimensions des grils, de façon à permettre aux saumons de les franchir et à la montée d'anguilles de passer au travers des barreaux. Il en est de l'appropriation des eaux comme de celle des terres, il n'y a que ceux qui sont appelés à récolter qui se donnent la peine de semer; et si le premier qui a clos un terrain pour le labourer en avait été empêché sous prétexte que cette clôture gênerait le pâturage commun, il n'y aurait pas eu d'agriculture possible. Ce sont les étangs, c'est-à-dire les eaux privées, qui produisent aujourd'hui la plus grande partie du poisson livré à la consommation. Qu'on autorise la clôture des eaux courantes et on les verra bientôt donner des résultats analogues.

La conclusion de ce qui précède et qui est à peu près celle à laquelle la commission sénatoriale a abouti, à la suite de la longue enquête à laquelle elle s'est livrée, c'est que le dépeuplement des cours d'eau en France est général; qu'au point de vue de la police, la législation actuelle serait à peu près parfaite si elle était appliquée; et que les pouvoirs publics sont suffisamment armés pour empêcher, le jour où ils le voudront, la destruction des poissons par des procédés abusifs.

Il s'est donc passé ici ce que nous avons vu dans bien d'autres circonstances. En constatant la pauvreté de nos eaux, on s'est imaginé qu'il fallait des lois nouvelles pour y remédier; puis, quand on est allé au fond des choses, on s'est aperçu que les lois anciennes étaient excellentes et qu'il ne leur manquait que d'être observées. Le gouvernement se décidera-t-il à les faire respecter et à donner satisfaction aux vœux de la commission sénatoriale? C'est peu probable. Il trouvera sans doute que ce qu'on lui demande n'est pas digne de lui, il préférera recommencer la folie de Huningue, et dépenser des millions pour reconstituer cet établissement grandiose dont le pays n'a tiré aucun profit. Peut-être aussi, comme quelques-uns le demandent, installera-t-il une nouvelle division au ministère de l'agriculture, ou créera-t-il des écoles d'aquiculture, pour enseigner aux populations à faire à grands frais ce que la nature fait gratuitement. Il aura ainsi des places et des décorations à donner à ses amis; quant aux poissons, c'est bien le moindre de ses soucis.

J. Clavé.

UNE

ENQUÊTE FRANÇAISE

SUR LES CROISADES ET L'ORIENT LATIN

I. Publications de la Société de l'Orient latin, chez Ernest Leroux : *Archives de l'Orient latin*, t. Ier; *Itinéraires et descriptions de la terre-sainte; De Passagiis in terram sanctam*, 16 héliogravures in-f°; *Numismatique de l'Orient latin*, par M. G. Schlumberger. — II. Publications de M. le comte Riant : *Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ*, 2 vol. in-8°; *Inventaire des lettres historiques des croisades*, 1 vol. in-8°; *Innocent III, Philippe de Souabe et Boniface de Montferrat*; *Dépouilles religieuses enlevées à Constantinople*, etc. — III. Publications de l'École française de Rome : *Chartes de terre-sainte provenant de l'abbaye de Notre-Dame de Josaphat*, publiées par M. François Delaborde, 1 vol. in-8°, etc. — IV. *Les Colonies franques de Syrie aux* XIIe *et* XIIIe *siècles*, par M. E. Rey, 1 vol in-8°, Picard.

I.

La science n'a pas de patrie. Les services que les autres nations rendent à la recherche scientifique, ceux que l'érudite Allemagne multiplie au profit de tous, il serait aussi puéril de ne les pas reconnaître que dangereux de ne pas en faire usage. Accueillons donc la science étrangère, mais que ce soit à la condition de ne pas ignorer notre propre travail intérieur et de rendre une justice égale à des œuvres égales accomplies parmi nous. La ténacité dans la recherche, la critique pénétrante dans l'investigation, la logique inductive, le droit sens historique ont été trop souvent des qualités françaises pour qu'on ait à s'étonner au dehors de les voir produire de nouveaux fruits; et quand l'étranger, comme il arrive, ne manque pas de remarquer ces travaux et d'y applaudir, il faut croire que nous

saurons les apercevoir nous-mêmes et en estimer les auteurs. A ne parler que des études qui sont du domaine de l'histoire, un effort considérable s'accomplit en ce moment en France. Nous comprenons que nous ne pouvons recueillir dignement le bel héritage de la génération précédente qu'en y ajoutant notre part d'intelligente énergie et de résultats honorables; et la direction de l'esprit public, le progrès de la science, conseille incontestablement à cette activité les voies de l'examen critique. Les idées générales qui nous ont été transmises ont passé dans le commun usage, elles demandent à être renouvelées avec le secours de recherches consciencieuses et sévères. L'enseignement supérieur se modifie en ce sens, et beaucoup de travaux individuels, marqués au coin d'une solidité patiente et réfléchie, contribuent à un mouvement intellectuel très sensible. Je voudrais signaler aux lecteurs un de ces louables progrès, qui n'en est encore qu'à son début, mais qui a commencé de renouveler toute une vaste période historique.

Depuis huit ou neuf années seulement, sous le titre de Société de l'Orient latin, un groupe de savans français a entrepris de rechercher et de publier, en les expliquant, tous les souvenirs historiques et littéraires qui concernent les croisades et l'influence française pendant le moyen âge en Orient. N'est-ce pas une page de notre histoire, non la moins éclatante, celle de cet Orient méditerranéen, — Palestine et Syrie, Arménie et Chypre, Constantinople, Égypte, Afrique septentrionale, — qui a vu la croix, au nom de la France, tenir en respect si longtemps l'islamisme, un royaume et un empire français importer, avec notre droit féodal, notre langue et nos mœurs, — une auréole de valeur militaire, de vertu chrétienne, de poésie chevaleresque, se former pendant plus de quatre siècles autour de ces grands noms : Charlemagne, Godefroy de Bouillon, saint Bernard, Philippe Auguste, saint Louis, et s'édifier enfin une gloire toute française, aujourd'hui plus de dix fois séculaire, dont on peut dire que, malgré nos fautes, l'éclat continue toujours de nous protéger?

L'histoire de cette vaste et retentissante période n'est cependant pas encore écrite, car le livre de Michaud, malgré ses mérites peut-être en son temps, fourmille de lacunes et d'erreurs. Nous n'en avons pas même tous les élémens réunis. Le monumental recueil des *Historiens des croisades* entrepris par l'Académie des inscriptions ne comprend que deux siècles, en dehors desquels toute une vaste période de préparation et des suites importantes restent à faire connaître. Le plan d'ailleurs en comprend surtout ces textes étendus qu'on peut appeler classiques, et il faut beaucoup de temps à l'avancement d'une œuvre qui, dans les limites tracées, reste si considérable. Cependant, en Allemagne comme en France,

plusieurs savans ont commencé de rompre, sur ce grand sujet, avec une sorte d'histoire traditionnelle ; on a entrepris tout un travail de critique faisant justice de tant de fautes ou d'incertitudes fidèlement et aveuglément transmises : Hurter, dans son *Histoire d'Innocent III*, M. de Sybel dans sa monographie de la première croisade, donnaient l'exemple. On se rendit compte qu'avant de tenter la restitution de l'édifice, il convenait d'en rechercher les bases et jusqu'aux derniers débris, c'est-à-dire qu'il fallait rassembler avec soin les témoignages et les sources historiques. La tâche était trop considérable pour que les efforts isolés pussent y suffire ; la pensée vint de part et d'autre d'associer les efforts individuels et indépendans.

Il faut conseiller aux historiens de ne pas médire des bibliophiles, qui peuvent, à leur manière, creuser d'utiles sillons. Pendant qu'un groupe allemand, préoccupé de l'histoire de la terre-sainte, se laissait aller de plus en plus dans ses recherches à des vues religieuses plus que scientifiques, quelques fins érudits français, amis des livres, et que leurs études rattachaient à l'Orient, M. le marquis de Vogüé, — l'habile auteur des *Églises de terre-sainte*, — et M. Ch. Schefer, le savant directeur de notre École des langues orientales, remarquaient avec peine, en bibliophiles non égoïstes, à quels prix déraisonnables parvenaient dans les ventes publiques les moindres opuscules sur l'histoire et la géographie de la Palestine. Pour eux, il ne s'agissait pas d'une innocente manie à satisfaire : il leur était évident qu'un mouvement d'études chaque jour plus accentué donnait lieu à une louable recherche qu'il devenait trop difficile et trop coûteux de satisfaire. MM. de Vogüé et Schefer s'entendirent avec un de leurs amis, qu'ils savaient très expérimenté dans la connaissance des bons livres et homme d'initiative, M. le comte Riant. On fut d'avis qu'on était en présence d'une tâche qui, en grandissant, présenterait un caractère vraiment scientifique et national, et qu'il convenait que Paris en eût l'honneur plutôt que Berlin. Au premier groupe s'adjoignirent MM. de Rozière, Léopold Delisle, Egger, de Mas-Latrie, Victor Guérin, et le docteur suisse Titus Tobler, qui s'était distingué par de curieuses publications de textes relatifs à la terre-sainte. On fit un appel au public. M. Riant rédigea les statuts, fut à la fois le directeur, le sécrétaire, le banquier, et la nouvelle société fut fondée, au commencement de 1875, sur le modèle des clubs littéraires anglais, du *Roxburgh Club* ou de la *Camden Society*. La part nécessaire était faite à la curiosité bibliographique, puisqu'il y avait, pour une certaine catégorie de sociétaires, des réimpressions phototypographiques de pièces uniques ou rarissimes, des volumes de textes à exemplaires

numérotés, etc. Mais on n'avait pas uniquement pourvu à cette sorte de satisfactions ; l'intérêt de la science était sauvegardé. Un nombre suffisant d'exemplaires de chaque publication était réservé pour la vente à des prix modestes, afin que les soins extrêmes consacrés à ces volumes ne fissent pas tort à leur diffusion. L'œuvre allait d'ailleurs s'étendre rapidement, grâce à l'importance de son objet et à l'énergie de son principal inspirateur.

M. Riant a fait preuve, pendant ces huit années, d'un rare talent de direction scientifique. D'accord avec lui, et la plupart du temps d'après ses indications, les collaborateurs de la Société de l'Orient latin poursuivent les recherches les plus précises dans les archives publiques ou privées les plus lointaines et quelquefois les moins connues. Son cabinet de travail est devenu le centre de nombreuses correspondances, une sorte de bureau d'informations et d'instructions incessantes dont tous les agens, secrétaires, collationneurs, copistes, correcteurs d'épreuves, sont également dans sa main. C'est lui le plus souvent qui désigne les recherches à faire, les manuscrits à retrouver, les comparaisons à instituer. Il lui arrive d'avoir sur sa table les bonnes feuilles de huit à dix volumes à la fois. Pour faire comprendre cette activité savante, il suffit ici de rappeler les entreprises engagées et les résultats obtenus pendant les huit premières années. — On a voulu faire revivre la « littérature historique » des croisades, c'est-à-dire, en prenant ce mot dans son sens littéral, l'ensemble des documens écrits, quels qu'ils soient, qui peuvent servir à en éclairer l'histoire. On a commencé une double série de publications, l'une de textes géographiques et l'autre de textes historiques. Dans la première devront figurer les voyages en terre-sainte. Rien que pour les pèlerinages qui ont précédé les croisades, objet d'étude exclu par le recueil académique, on peut dire que la Société de l'Orient latin entreprend un travail colossal ; entamé depuis six ans, il demande un temps égal pour être terminé. Les cartes, dont quelques-unes extrêmement rares, seront reproduites à l'aide de la photographie. La même série comprend les descriptions si nombreuses de la terre-sainte ou des lieux saints et de Jérusalem, les itinéraires grecs, latins, français, orientaux : trois volumes en ont déjà paru.

La série historique puisera à des sources multiples, jusqu'à ce jour dédaignées, ou même à peine soupçonnées : récits scandinaves et russes, empruntés à une littérature historique devenue familière à M. Riant, auteur d'un remarquable volume sur la part que les peuples du Nord ont prise au mouvement des croisades ; récits hébraïques contemporains, puisque les Israélites, avec leurs moyens d'information à la fois si secrets et si sûrs pendant le moyen âge, n'avaient pu rester indifférens à des expéditions latines en terre-

sainte. Viennent ensuite les actes des conciles tenus en Orient par les Latins, ceux des conciles occidentaux, ceux des réunions capitulaires des grands ordres monastiques, et puis les témoignages littéraires et populaires, les poésies latines, françaises, allemandes, les recueils de prophéties ou d'anecdotes édifiantes, les lettres officielles ou privées suscitées par les croisades, les documens issus du culte et de la circulation des reliques, les titres de propriétés des innombrables établissemens orientaux, et ainsi de suite. Insistons sur ces dernières catégories, afin de montrer avec quelle ingénieuse originalité d'enquête inventive on sait de nos jours interroger l'histoire en s'adressant aux vraies sources de la vie réelle, et en se faisant, par un effort énergique et continu, les propres contemporains des événemens qu'on veut tirer de l'oubli.

On sait quelle place considérable le culte des reliques occupait dans la vie religieuse et même civile du moyen âge. Sur les reliques on prononçait des sermens, sur les reliques on prêtait à gage et l'on prenait hypothèque. Un évêque de Soissons, en 1205, ne craignait pas d'escompter à l'avance, pour l'achèvement de sa cathédrale et pour la construction du pont de Châlons-sur-Marne, les richesses que lui vaudrait une relique récemment acquise. Pour abriter ces trésors, un art pieux fabriquait de merveilleuses pièces d'orfèvrerie, ou bien élevait des châsses de pierre ou de marbre telles que la Sainte Chapelle et la *Spina* de Pise. Les pèlerins arrivaient en foule, les offrandes et les aumônes se multipliaient, ainsi que les avantages spirituels et les privilèges royaux. Le pèlerinage amenait des marchands ; la périodicité des visites attirait des foires périodiques ; les abris temporaires devenaient permanens, les maisons succédaient aux cabanes, les villages et bourgs naissaient, au grand profit du haut et du bas suzerain. Rois, seigneurs laïques et clercs furent donc empressés à se procurer en Orient de telles sources de richesses. La quatrième croisade surtout y donna lieu : on se rappelle à quel pillage Constantinople, où les empereurs byzantins avaient réuni le plus grand nombre des reliques de la terre-sainte, fut alors en proie. A côté de ce pillage, il y eut des distributions officielles et régulières. Dans l'un et l'autre cas, les envois faits en Europe donnèrent naissance à beaucoup de documens écrits, car de titres d'authenticité plus ou moins autorisés et explicites dépendait le plus ou moins de valeur d'une relique. Les présens impériaux étaient placés dans des châsses de voyage et confiés à des envoyés spéciaux munis de chrysobulles, auxquels on joignait des inventaires exacts, des chartes dites d'authentique, des comptes rendus d'enquêtes spéciales. A l'arrivée, la châsse de voyage était déposée en lieu sûr, les personnages autorisés à

disbuller reconnaissaient les sceaux en les comparant à ceux des chartes d'envoi, ils les brisaient et dressaient procès-verbal. Cet examen achevé, un jour était fixé pour l'entrée solennelle et pour l'exposition publique; un sermon faisait connaître les preuves d'authenticité : c'était la fête dite de *susception*. Les biographes de saint Louis nous retracent de pareils épisodes quand arrivent à Paris la Sainte Couronne en 1239, et la Grande Croix en 1241. Ce n'est pas tout. A la suite de la susception, une fête annuelle et commémorative était instituée, avec un office spécial dont les leçons et quelquefois les hymnes répétaient les circonstances de la translation. Plus longues encore et plus détaillées étaient les précautions auxquelles les reliques envoyées en dehors des voies officielles donnaient lieu. Chartes d'authentique, procès-verbaux de susception, narrations officielles ou enquêtes officieuses, offices commémoratifs, lectures édifiantes, leçons de bréviaires, chants populaires, litanies, hymnes et sermons,.. qui ne comprend que voilà pour l'historien des croisades cent occasions d'informations utiles? Ces divers documens donnent en grand nombre des signatures de témoins importans, des dates, des itinéraires, des fragmens de récits, de réelles pages historiques. On a là toute une méthode de recherche dont le point de départ est cette maxime très fondée, que l'histoire des croyances religieuses est une des plus fermes attaches de la longue tradition orale ou écrite.

Aujourd'hui encore, l'église paroissiale de Tournemire, près de de Saint-Cernin, dans l'arrondissement d'Aurillac, conserve un très ancien reliquaire contenant une épine, sans doute la même « sainte Épine » dont en 1704, dans une lettre à Mabillon, le bénédictin dom Barras raconte qu'on la montrait en ce temps-là dans le même lieu. Des gouttes de sang, dit-il, y paraissaient tous les vendredis saints, et une procession solennelle avait lieu, où tous les gentilshommes du pays portaient sur leurs vêtemens une croix de drap rouge, en souvenir de la première croisade et du concile de Clermont. Dom Barras ajoute que son père avait vu chez le seigneur de Tournemire « un vieux manuscrit de trois cents feuillets de parchemin, contenant une histoire de la guerre sainte du temps d'Urbain II, composée en latin par un moine de l'abbaye d'Aurillac qui suivit Rigald de Tournemire, lequel apporta de Jérusalem cette sainte Épine. » Sans nul doute, il s'agit d'un *récit de translation*, qu'il serait important de retrouver. M. Riant établit que ce manuscrit ne peut être une copie de quelqu'un des récits déjà connus de la première croisade, parce que nul d'entre eux, sauf celui d'Albert d'Aix, ne comporte de pareilles proportions, parce que nul ne fait mention d'un Rigald de Tournemire, personnage tout à fait nouveau dans l'histoire de cette croisade, parce qu'enfin nul de ceux

qui ne portent pas encore de nom d'auteur n'a été rédigé par un moine auvergnat. Ce peut donc être un document de premier ordre. Peut-être subsiste-t-il dans quelqu'une des bibliothèques ou archives privées de l'Auvergne, où les dépôts de ce genre sont encore assez nombreux et, pour la plupart, inexplorés. M. Riant a signalé ce *desideratum* dans plus de quarante journaux ou recueils périodiques; qui sait si la publicité de la *Revue* ne secondera pas heureusement la science dans cette occasion? Si quelqu'un de nos lecteurs retrouve d'après ces indices le manuscrit souhaité, il aura du même coup servi la cause de l'histoire et démontré l'efficacité d'une pareille enquête.

C'est en recueillant pas à pas, en revisant une à une les pièces issues de la diffusion et du culte des reliques que M. Riant se trouve conduit à faire justice de certains documens fabriqués qui encombraient la science de conjectures ou de conclusions téméraires. Telle est l'histoire de la trop célèbre « Charte du Maïs, » dans laquelle il a reconnu une de ces supercheries coupables dont notre siècle a donné tant d'exemples. Deux compagnons de Boniface de Montferrat y figurent; ils apportent en Italie, pendant l'année 1204, avec un morceau de la vraie croix, un sac d'une semence jaune et blanche, nommée en Anatolie *Meliga;* ils l'ont récoltée, est-il dit, pendant le siège de Constantinople. La prétendue charte du XIIIe siècle, par laquelle ils font à la fois donation de la relique et de la semence jusqu'alors inconnue en Occident, paraît en 1810 dans une *Histoire de la ville d'Incisa* en Piémont. A peine publiée, elle est fort remarquée, particulièrement des botanistes, qui croient y découvrir la date jusqu'alors très incertaine de l'introduction du maïs en Europe. Michaud l'insère aussitôt dans ses pièces justificatives, et puis Sismondi l'adopte, et Daru, et Daunou, et Dulaure, et Hurter en Allemagne, jusqu'à ce que M. Riant dévoile dans ses artifices et dans ses motifs une grossière mystification subalpine.

M. Riant a signalé une autre piste, il a institué un autre ordre de recherches qui a déjà fait retrouver de nombreux documens intéressant la terre-sainte et de nature à nous instruire sur la constitution religieuse et administrative de cette France lointaine. Presque tous les sanctuaires, abbayes et monastères orientaux, même plusieurs établissemens religieux de l'empire latin de Constantinople, ou bien les fondations italiennes destinées à servir d'étapes aux croisés sur leur route, avaient en France des possessions considérables et le patronage d'églises ou d'abbayes qui prenaient leurs noms. Les abbayes orientales de Notre-Dame de Josaphat, du mont Sion, de Sainte-Marie-Latine, avaient des biens en diverses parties de l'Occident. De l'hospice Saint-Samson de Constantinople relevait celui

de Saint-Samson de Douai. L'abbaye de Daphné en Grèce était affiliée à celle de Bellevaux en Franche-Comté; celle de Civetot sur la Propontide à la grande abbaye de Cluny. L'ordre italien de San Jacobo d'Altopasso, institué pour la protection de certain pèlerinage, était en relation avec Saint-Jacques du Haut-Pas à Paris. Ces diverses maisons possédaient de grandes propriétés dans toute la chrétienté. Pendant la lente agonie du royaume chrétien de Jérusalem, chacun des groupes orientaux mit en sûreté ses titres; on les envoya le plus souvent aux maisons occidentales correspondantes. Les quatre ordres hospitaliers, chevaliers de Saint-Jean, Teutoniques, Saint-Lazare et Templiers, transportèrent aussi leurs archives. — Si l'on veut bien maintenant recueillir les traces de ces émigrations, si l'on interroge soigneusement en France les papiers provenant de nos anciennes maisons religieuses, en y recherchant les titres des antiques fondations orientales, on sera étonné du nombre d'informations exactes qu'on découvrira sur la topographie, l'administration, les lois et les mœurs.

C'est dans cette voie que plusieurs membres de l'École française de Rome, pour qui M. Riant était devenu un conseiller assidu et un excellent maître, ont atteint d'heureux résultats. J'ai déjà dit ici même (1) quelques mots des travaux entrepris ou publiés par MM. Durrieu, Delaville Le Roulx et François Delaborde. En dehors des vastes enquêtes d'après les archives de Malte et de Naples dont ils préparent l'entière publication, après en avoir donné des fragmens dans la *Bibliothèque* ou dans les *Mélanges de l'École française*, MM. Durrieu et Delaville Le Roulx ont fait paraître, sous les auspices de la Société de l'Orient latin, plusieurs monographies dont les informations recueillies et mises en œuvre avec une sûre critique augmentent notre connaissance des institutions françaises suscitées en Orient par le grand mouvement des croisades. De son côté, M. François Delaborde, qui porte dignement un nom respecté, a su se servir des indications données par M. le chanoine Carini, des archives de Palerme, pour retrouver parmi les fonds des couvens supprimés de Messine des pièces originales du XIIe et du XIIIe siècle provenant de la célèbre abbaye de terre-sainte, Notre-Dame de Josaphat. Cette communauté bénédictine avait été fondée ou peut-être confirmée par Godefroy de Bouillon au lendemain de la conquête pour desservir le tombeau de la Vierge; mais M. François Delaborde fait l'importante remarque que nous avons, dans un rapport adressé de Palestine à Charlemagne, la preuve qu'il y avait en ce lieu un groupe de moines et de reli-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1883 : *l'École française de Rome, ses premiers travaux.*

gieuses dès les premières années du IXe siècle, et, de fait, plus on étudiera, plus se montreront en vive lumière les traces de l'influence profonde et durable que Charlemagne a exercée aux lieux saints. — Quand Jérusalem fut tombée au pouvoir des infidèles, en 1187, la communauté de Josaphat se transporta en divers lieux de la terre-sainte, et finalement au monastère de Sainte-Madeleine de Messine, que lui avait donné, plus d'un siècle auparavant, le roi Roger II de Sicile. Les soixante pièces que M. François Delaborde a réunies et habilement expliquées (dans le dix-neuvième fascicule de la *Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome*) forment, avec le Cartulaire du saint-sépulcre publié par M. de Rozière, une des séries les plus importantes que nous possédions sur l'histoire intérieure du royaume de Jérusalem. Elles ajoutent beaucoup de noms utiles au catalogue des *Familles d'outre-mer* laissé en manuscrit par Du Cange et publié de nos jours par M. E. Rey (1). Elles nous instruisent à la fois sur les conditions de la propriété foncière en Palestine et sur les possessions de l'abbaye en Sicile et en Calabre. La publication de M. François Delaborde répond exactement ainsi au programme de recherches indiqué par M. Riant.

Une troisième sorte d'enquête dont M. Riant a eu l'initiative et, jusqu'à présent, le principal mérite, consiste dans une recherche exacte et un examen critique de ce qu'il appelle les *Lettres historiques des croisades* (2). Il est clair que ces grandes expéditions n'étaient pas entièrement livrées au désordre. Il y avait un plan, un chef suprême, qui était le pape, d'autres chefs, religieux ou laïques. Il y avait toute une administration financière et militaire, dont on verra peu à peu la Société de l'Orient latin nous rendre l'histoire. N'est-il pas évident *a priori* que chacune de ces entreprises a dû faire naître un grand nombre de correspondances écrites, bulles et messages de la cour de Rome, lettres circulaires, dépêches diplomatiques, bulletins officiels, épîtres publiques ou privées, contenant des récits de témoins oculaires, des narrations légendaires

(1) M. E. Rey vient de publier tout récemment sous ce titre : *les Colonies franques de Syrie aux* XIIe et XIIIe *siècles*, une étude des institutions politiques, civiles, militaires du royaume latin de Jérusalem et des principautés franques d'Antioche, d'Edesse et de Tripoli. Il a recherché quelles ont été les relations, très souvent amicales, de cette société franco-syrienne avec les indigènes chrétiens ou musulmans. C'était écrire une page inconnue de notre histoire nationale et préparer l'œuvre difficile d'un tableau général des croisades. M. E. Rey, qui s'occupe depuis vingt ans avec succès de ces études orientales, a multiplié ici les informations originales et neuves. — M. Prutz, en Allemagne, vient de publier sous ce titre : *Culturgeschichte der Kreuzzüge*, un résumé très complet de ce qu'on sait aujourd'hui sur les résultats généraux des croisades.

(2) Voir son volume ainsi intitulé, et, pour ce qui précède, ses deux volumes des *Exuviæ sacræ C. P.*, avec son mémoire sur les *Dépouilles religieuses de C. P.*

et poétiques? M. Riant a démontré que beaucoup de ces pièces doivent être rangées dans une catégorie d'*excitatoria*, écrits d'une attribution fictive, qui n'étaient autre chose que des sortes de pamphlets destinés, pendant les prédications de croisades, à entraîner le zèle populaire et à recruter les adhésions. On les rédigeait fréquemment sous la forme de lettres qu'on supposait envoyées par les empereurs grecs ou les chefs de la terre-sainte, et les historiens modernes, sans défiance, n'en ont contrôlé ni les dates véritables ni l'authenticité. Telle, par exemple, cette fameuse épître de l'empereur Alexis Ier Comnène à Robert, comte de Flandre, et à toutes les églises de l'Occident, pour leur demander des secours contre les Turcs. Les expressions pathétiques et les humbles prières qu'elle contient produisent grand effet dans le récit de Michaud; elle n'offre cependant aucun caractère d'authenticité; elle a été composée plusieurs années après la date qu'on lui attribue, et peut-être dans le Nord de la France, non pas en grec, comme il faudrait, mais en latin, avec des fragmens des sermons d'Urbain II. Aussi peu authentique est la lettre, parvenue jusqu'à nous, du patriarche Siméon au pape Urbain et aux princes occidentaux, exposant les profanations commises par les infidèles dans les saints lieux, et les outrages subis par les pèlerins. D'une part, on a les indices d'un grand nombre d'écrits composés d'après les vœux de la cour de Rome pour seconder le travail de la prédication; d'autre part, les temps ultérieurs, jusqu'au XVIe siècle, ont beaucoup aimé ces cadres commodes qu'une rhétorique peu scrupuleuse remplissait aisément de ses parasites emprunts à l'histoire. M. Riant n'excepte pas de sa critique la série des lettres *célestes* (*de cœlo lapsæ — de cœlo allatæ*), confiées probablement, selon l'usage antique (1), aux pigeons voyageurs.

Nous en avons dit assez peut-être pour faire comprendre quelle science critique est ici mise en œuvre, véritable instrument de précision en même temps qu'organe de recherche active; habile à réunir tout d'abord en très grand nombre les élémens, même les plus cachés, des divers problèmes; prompte à distinguer les voies particulières de la réalité historique, à relever les traces authentiques, à déjouer les impostures ou les feintes, à poursuivre et à atteindre les conclusions originales et rigoureuses. Qu'est-ce autre chose que la forte méthode, faite de patience tenace, de travail dévoué, d'intelligence pénétrante, de critique inventive? Imprimées au long dans les volumes de la Société de l'Orient latin, avec l'entier appareil et toute la marche du raisonnement, avec le détail du calcul, ces habiles analyses seront, pour qui les voudra suivre pas à pas, de très remarquables enseignemens. L'Académie des inscriptions en a

(1) Pline, *Histoire naturelle*, x, 53; Frontin, *Stratagèmes*, IX, 13, etc.

jugé de la sorte lorsque, il y a trois ans, elle a élu M. Riant comme un de ses membres ordinaires. Il est probable que les travaux de ce savant avaient été, pendant les années précédentes, d'un réel secours à la commission chargée du *Recueil des historiens des croisades*, et l'Académie a pu penser que son entière collaboration lui serait souverainement utile. Je voudrais rechercher si ces mêmes travaux n'ont pas déjà valu à la science historique, à l'enseignement, des résultats qu'on puisse regarder comme désormais acquis.

II.

L'histoire des croisades a une préface, qu'il faut bien se garder de négliger ou d'omettre : c'est la vaste période des pèlerinages, ouverte aussitôt après la passion du Christ, et qui, jusqu'aux croisades proprement dites, a ainsi duré environ mille ans (1). Il ne faut pas confondre ces visites aux saints lieux, entreprises quelquefois par des groupes armés, mais dépourvus de caractère officiel, avec les grandes expéditions recevant leur mission de la cour de Rome, et ayant pour but déclaré, au prix de grands avantages spirituels, la délivrance du saint-sépulcre. Que le sentiment religieux ait été dès la première période le principal ferment, cela reste incontestable; on s'en allait en terre-sainte, hommes et femmes, pour expier ses péchés, pour accomplir un vœu, pour pleurer sur le tombeau du Christ et acquérir des mérites. Mais il est clair aussi que l'humeur aventureuse, le désir du mouvement, l'esprit de commerce et de lucre, le goût du butin et les habitudes de la piraterie, avaient leurs représentans dans ces lointains voyages. Combien ne serait-il pas précieux d'en avoir les relations écrites? Quel tableau ne serait-ce pas, en particulier, des progrès de la science géographique? Les routes de terre n'étaient praticables qu'à la condition que, dans les passages difficiles, sur les bords des torrens ou parmi les abîmes des Alpes, un saint Bénezet, gardien vigilant des ponts comme les *pontifes* de la Rome primitive, et des hospitaliers tels que ceux du Mont-Cenis et du Saint-Bernard, préparassent et entretinssent les voies. Quant aux routes de mer, elles furent pratiquées de bonne heure avec une audace qui nous confond aujourd'hui, et qui a été le premier élément des invasions normandes.

La Société de l'Orient latin, en publiant avec un soin extrême ce qu'on a conservé de ces récits, en ajoutant, comme elle le fera, une centaine au moins de textes à ceux qu'on connaissait déjà, rendra ce

(1) Voyez le très curieux mémoire de M. Ludovic Lalanne sur *les Pèlerinages en terre-sainte avant les croisades* (1845).

premier service à l'histoire générale de placer en une lumière toute nouvelle une si importante période, trop laissée dans l'ombre. Son premier volume des *Itinéraires* latins, composé par les soins du docteur Titus Tobler et de M. Aug. Molinier, s'ouvre par le célèbre pèlerinage anonyme de Bordeaux à Jérusalem accompli dès l'année 333, par la lettre de sainte Paule et d'Eustochium à Marcella sur les lieux saints, et par le voyage héroïque de sainte Paule que raconte saint Jérôme. Viennent ensuite plusieurs morceaux du VIe et du VIIe siècle, puis, pour l'époque carlovingienne, d'aussi curieuses pièces que ce rapport adressé, vers 808, à Charlemagne *de Casis Dei*, ayant pour objet d'énumérer les églises, les couvens et les hospices que possédait déjà la Palestine. M. de Rossi l'avait publié le premier dans son *Bulletin d'archéologie chrétienne*, d'après le fragment de parchemin recueilli par le zélé bibliothécaire de Bâle. Ce précieux morceau reparaît ici après une nouvelle étude qui en aura avancé le déchiffrement sans toutefois lui rendre un nom précis d'auteur (1).

Quant aux travaux personnels de M. Riant sur cette première période, nul ne contestera qu'il n'y ait ajouté, au profit de l'enseignement général, une page singulièrement caractéristique et nouvelle par son livre intitulé : *Expéditions et pèlerinages des Scandinaves en terre-sainte au temps des croisades*. Malgré les derniers mots de ce titre, l'auteur peut aisément remonter dans cette histoire jusqu'à un siècle au moins avant le commencement des croisades proprement dites, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de la conversion de ces peuples au christianisme, et de l'incroyable essor, en même temps religieux et barbare, qui leur faisait fuir leurs agitations intérieures pour se disperser sur toutes les côtes de la Baltique et de la Méditerranée. Par leur exemple, nous pouvons juger de ce qu'avaient été les peuples de l'invasion germanique: les uns et les autres, appartenant à la même race, ont montré les mêmes penchans; la même intempérante ardeur les a entraînés pareillement, en des époques diverses, dans ces deux grands mouvemens de l'invasion et de la croisade, dont il semble que le second soit comme la suite et la rançon du premier. L'expansion des Scandinaves dans la Baltique et les contrées riveraines n'a pas été moins énergique que celle des Northmans, leurs frères aînés, dans la Méditerranée. Ils se sont établis en Russie; de là ils ont lié des rapports avec les empereurs grecs, qui les ont accueillis et qui ont recruté dans leurs rangs la garde varangienne. Une fois convertis, Constantinople leur est devenue comme une ville sainte, d'où ils se sont bientôt acheminés vers

(1) M. de Rossi annonce en ce moment même la découverte d'un texte analogue de premier ordre et remontant au IVe siècle.

Jérusalem. Les pèlerinages ou expéditions de leurs premiers rois chrétiens, des deux Olaf et d'Harald le Sévère, ont préparé à leur manière les vraies croisades; et si la participation définitive de ces peuples au mouvement général n'a pas été consacrée par des résultats spéciaux, ils ont contribué du moins, en s'y mêlant avec une vive ardeur, au caractère d'universalité puissante qui a marqué ces vastes entreprises. Ils interviennent particulièrement dans les trois premières et dans la cinquième.

Que la légende, en présence ou à la suite d'agitations si profondes, ait pu se mêler longtemps à l'histoire, nul ne s'en étonne. Les imaginations populaires ont bien pu inventer, même inconsciemment, des ancêtres aux plus anciens héros des croisades; d'autres agens de fictions plus ou moins volontaires n'ont pas manqué. Bien que la critique ait, sur plus d'un point, commencé à y mettre ordre, son œuvre sera notablement avancée par les travaux de la Société de l'Orient latin. Sur la prétendue expédition de Charlemagne, pèlerin et conquérant en terre-sainte, par exemple, M. Riant a consigné dans plusieurs mémoires des observations qui ont du prix, même après le savant travail de M. Gaston Paris sur la légende poétique du grand empereur.

Qu'on se représente à quelle grandeur s'est élevée cette famille carlovingienne. Les princes de la maison d'Heristal arrêtent tout d'abord l'invasion musulmane et sauvent d'un incalculable désastre, peut-être d'une ruine assurée, la civilisation de l'Occident. Ils franchissent les Alpes, ils vont au secours des pontifes romains, et combattent pour eux, soit contre les Lombards, soit contre les empereurs grecs. Charlemagne hérite de cette politique en même temps prudente et hardie, et il en augmente la gloire. Lui aussi il combat les Maures; mais de plus il arrête la grande invasion germanique, encore impatiente; il en atteint l'arrière-garde, il la force de renoncer à de nouvelles attaques, de se fixer, et de s'ouvrir aux influences du christianisme. Il affermit de la sorte les assises de la société nouvelle. En même temps, il reprend la tradition de l'ancienne société; son alliance continuée avec les papes l'associe au pouvoir moral et religieux le plus élevé de son temps. C'est un grand spectacle de suivre son action qui s'étend sur l'Orient, non pas seulement par ses relations avec l'empire grec, mais par son autorité reconnue et ses institutions protectrices dans la terre-sainte. La même année 800 l'a vu, — grandeur incomparable et dont nos gloires modernes peuvent être jalouses, — couronné empereur à Rome et, de l'aveu du calife Haroun-al-Raschid, revêtu officiellement du patronage de la Palestine. Et cette reconnaissance n'a pas été un vain titre. Charlemagne s'est fait rendre le compte exact (nous en avons conservé, disions-nous, une preuve officielle) de ce que la terre-sainte possédait avant

lui d'institutions hospitalières et religieuses; il y a ajouté une église, un couvent, un hospice, une bibliothèque, un marché, tout un groupe de fondations qu'on trouve désigné plus tard sous le nom de Sainte-Marie Latine ou de Latinie. On voit, après l'année 800 et jusqu'à la fin du règne, des envoyés porter annuellement à Jérusalem les aumônes impériales. Ce protectorat se montre efficace; les textes prouvent que les chrétiens d'Orient en recueillent une tolérance et une liberté suffisantes. Il dure après Charlemagne et jusqu'au milieu du IXe siècle pour passer ensuite aux mains des empereurs de Constantinople.

Au souvenir de ces rapports incontestables avec l'Orient byzantin et l'Orient arabe ajoutez celui des exploits convertisseurs de Charlemagne contre les païens d'Europe, — ce dont l'église lui sut tant de gré que ce fut l'origine du culte décerné plus tard à sa mémoire; — ajoutez l'opinion, devenue générale, que tant d'insignes reliques dont il avait enrichi les principaux sanctuaires de son empire n'avaient pu être que le prix de campagnes victorieuses; tenez quelque compte de la confusion, facile pour l'esprit populaire, entre les Sarrasins d'Espagne et les Sarrasins d'Asie, et vous avez tous les élémens probables qui ont pu servir à former la légende. En quel temps a-t-elle pris une forme précise? Vraisemblablement à l'époque de la première croisade, quand l'énergique pape Urbain II a fait prêcher l'expédition, et qu'il a suscité ces écrits destinés à être répandus pour exciter les enthousiasmes populaires. Rien d'étonnant si, en de telles circonstances, une rhétorique officielle a songé à fortifier ses exhortations par des exemples imaginaires que fortifierait la gloire de ceux à qui ils seraient attribués, et que rendrait très acceptables au plus grand nombre l'illusion de la grande renommée. — Peut-être y a-t-il lieu de supposer la même origine et la même date à la légende, toute semblable, concernant Constantin.

S'il est vrai que les historiens aient renoncé à compter Constantin et Charlemagne parmi les prédécesseurs d'Urbain II dans l'œuvre des expéditions de terre-sainte, on lit encore dans les manuels pour l'enseignement de l'histoire que Silvestre II et Grégoire VII ont prêché la croisade. Qui de nous, entraîné par ce faible pour les dehors éloquens si pardonnable au collège, n'a lu avec intérêt la fameuse lettre circulaire de Silvestre II implorant au nom de l'église de Jérusalem les secours de l'Occident : « Levez-vous, soldats du Christ etc.! » C'est le point de départ obligé de presque toute histoire des croisades; c'est le prélude des prédications par lesquelles les grands papes de la fin du XIe et du XIIe siècle soulèveront l'Europe. Qui de nous n'a remarqué, sur la foi de nos maîtres, l'émouvant contraste entre les terreurs de l'an mille, qui glaçaient en Occident tous les courages, et les brillantes espérances de la victoire ou du martyre en Orient, la terre-sainte

apparaissant à toutes les imaginations, suivant la lettre de Silvestre II, comme la porte du ciel, et la Jérusalem terrestre comme le seul lieu où il fût méritant et profitable d'attendre la prochaine apparition de la Jérusalem céleste? Comment ne pas croire à la puissance, à l'authenticité de ces paroles quand on nous racontait, à la suite de Michaud, qu'elles étaient prononcées par le pontife à son retour de la terre-sainte, où, pèlerin lui-même, il avait été le témoin oculaire ou même la victime des persécutions qu'il dénonçait? Michaud ajoute, sur la foi de dom Rivet, que les supplications du pape trouvèrent de puissans échos, et qu'une vraie croisade armée, provoquée par la célèbre circulaire, fut dirigée avec succès vers la Palestine. Cependant voici que les nouveaux historiens des croisades demandent si l'état politique de la terre-sainte, vers l'an mille, sous la domination arabe, était vraiment si inquiétant. On dirait, à lire les manuels, que depuis la conquête arabe sous Omar, en 635, jusqu'à la première croisade authentique (1095), c'est-à-dire durant quatre siècles et demi, la condition des chrétiens d'Orient fut ce long martyre dont les échos accumulés auraient soulevé l'Europe. Rien n'est plus faux. Les fondations de Charlemagne en terre-sainte, entretenues d'abord par ses successeurs immédiats, puis par Alfred le Grand, devaient être imitées par les rois de Hongrie, par les marchands d'Amalfi et par d'autres encore. Les pèlerinages y étaient devenus toujours plus fréquens et, pendant une longue période, n'avaient donné lieu à aucune plainte. La domination grecque s'était rétablie récemment, vers 975 : ce n'était pas elle qui devait passer pour oppressive et cruelle. Les califes fatimites avaient repris, il est vrai, les lieux saints ; mais, après quelques troubles, la tranquillité était revenue, et nous voyons, en 995, le patriarche Oreste envoyer paisiblement une ambassade à Rome, non pour demander du secours, mais pour traiter des questions de rite ou de discipline. Le seul fondement de l'opinion erronée suivant laquelle Silvestre II aurait fait un pèlerinage en terre-sainte, de manière à être témoin des souffrances des chrétiens, pourrait bien être cet autre récit non moins légendaire d'une prédiction de son esprit familier, qu'il ne mourrait qu'après avoir célébré la messe à Jérusalem. La prédiction se trouva vérifiée par un voyage qu'il fit à Rome : il célébra la messe dans la basilique Sessorienne (Sainte-Croix), qui, sans qu'il l'eût appris, portait le surnom de Jérusalem. Silvestre II n'avait d'ailleurs qu'un pouvoir contesté ; il eût eu besoin lui-même de secours effectifs plutôt qu'il n'en eût porté si loin aux autres. C'était un vieillard infirme, peu disposé aux aventures héroïques. Sa prétendue circulaire, dont l'étude intrinsèque confirme ces raisons générales, doit être classée dans la longue série des *Excitatoria*.

Michaud, et tous ceux qui l'ont pris pour guide, font de même

honneur à Grégoire VII d'un projet formel de croisade : Urbain II, à les entendre, a seulement continué l'impulsion qu'il avait donnée. Il est vrai qu'en 1010 le calife Hakem, par une sorte d'accès de folie furieuse, avait fait détruire le saint sépulcre; l'émotion avait été profonde en Europe. Mais on l'avait reconstruit une trentaine d'années après; la Syrie était devenue le théâtre de guerres incessantes entre les infidèles; les chrétiens restaient neutres et recueillaient de ce désordre une tranquillité relative. Le moment ne semblait donc pas encore venu d'une croisade inévitable. Grégoire VII était d'ailleurs fort occupé par la querelle des investitures. Les préoccupations orientales que peut trahir sa correspondance sont dirigées vers l'empire grec, menacé par les progrès des Turcs en Asie-Mineure, et où le grand schisme se consommait précisément alors. Tout au plus Grégoire VII a-t-il pu concevoir un projet éphémère d'intervention en Asie-Mineure; il n'aurait pas songé à délivrer les lieux saints quand il n'y avait sur eux nulle interdiction oppressive. Il n'a pas été en ce sens le prédécesseur d'Urbain II, que de nouvelles et graves circonstances survenues en Orient et en Occident ont conduit le premier au grand projet de la véritable croisade.

Décidément vainqueurs dans les dernières années du XIe siècle, les Turcs établissent leur tyrannie sur Jérusalem. En 1084, ils achèvent par la prise d'Antioche, seconde capitale religieuse de l'Orient chrétien, la conquête de la Syrie. Alors commence une série de cruautés dont les échos font frémir l'Europe. Presque en même temps, la fanatique tribu des Almoravides soumet Fez et le Maroc et franchit le détroit. Presque aussi redoutables à l'Espagne arabe qu'à l'Espagne chrétienne, ils sont vainqueurs le 23 octobre 1087 à la journée de Zalacca, qui marque le point culminant du péril occidental. Deux princes français, Henri de Bourgogne et son fils Alphonse, viennent arrêter ces barbares, et c'est l'origine du royaume de Portugal, en 1094. Mais, de son côté, le saint-siège projette enfin une grande expédition qui, en secourant la terre-sainte, opérera une puissante diversion au profit de l'Occident. Tout le monde connaît le récit traditionnel des premiers épisodes par lesquels s'ouvre la première croisade. Michaud raconte qu'un ermite des environs d'Amiens, qui s'appelait Pierre comme le premier apôtre, avait été le témoin, en Orient, des souffrances infligées aux chrétiens de la Palestine. Pierre apporte ou transmet au pape Urbain II une lettre officielle de Siméon, le patriarche grec de Jérusalem, invoquant du saint-siège et des princes de l'Europe une intervention active. « Va donc, lui dit Urbain, prêche la guerre sainte en Italie, en Allemagne, en France; parle en mon nom, prépare les voies à ma parole. » Et Pierre l'Ermite se met

en route, prêchant partout la croisade au nom du pontife. Le pape convoque bientôt un concile à Plaisance; il y vient plus de deux cents évêques, quatre mille clercs, trente mille laïques. L'assemblée se tient dans une grande plaine, et on y entend la lecture de la lettre par laquelle Alexis Comnène, l'empereur d'Orient, demande, lui aussi, des secours contre les Turcs. Un second concile est convoqué à Clermont, etc.

Il y a, dans ce seul récit, aux yeux de la critique moderne, jusqu'à trois ou quatre assertions auxquelles manque l'authenticité nécessaire. En premier lieu, Pierre l'Ermite avait-il fait le pèlerinage de la terre-sainte? On n'a là-dessus, à vrai dire, que ces seules paroles d'Anne Comnène, qui paraîtront bien obscures et peu concluantes : « Pierre était parti, dit-elle, pour aller adorer le saint-sépulcre; il avait beaucoup souffert, et finalement il avait manqué son but. » Il est vrai que des textes ultérieurs donnent à ce propos des informations bien plus amples. Ici, non-seulement Pierre visite Jérusalem, mais encore, s'étant endormi dans une des églises de la ville sainte, il voit apparaître le Christ, qui lui ordonne de se rendre aux pieds du pape afin de provoquer la délivrance de la Palestine. Un autre récit raconte qu'il reçoit, — conséquence de la vision, — un message que le patriarche lui confie sous le sceau de la sainte croix. Suivant une troisième version, ce témoignage est écrit : c'est une lettre. Un groupe de chroniqueurs, sans rien dire d'un pèlerinage de Pierre, le montre colportant, en 1095, une lettre céleste, comme ils disent, et cette lettre contient la même injonction que le Christ apparu lui a exprimée. Plus tard enfin, la vision disparaît, et la lettre reste. — N'a-t-on pas ici la marche évidente d'une légende en formation? Le voyage de Pierre à Jérusalem ne présente aucun caractère authentique. Sa vision vaut toutes celles dont fourmillent les récits de la première croisade. Il y a des preuves que, pour la lettre du patriarche, au lieu d'un original sincère, qui a pu exister, nous n'avons plus qu'une simple composition de rhétorique. Rien n'assure que le concile de Plaisance ait été convoqué pour la prédication de la croisade, ni qu'il en soit devenu l'occasion. Enfin, quant à la lettre d'Alexis Comnène, c'est précisément celle dont nous avons dit que M. Riant, après en avoir fait une étude approfondie, en a démontré la non-authenticité (1).

(1) Voir le premier volume des *Lettres historiques des croisades*. Voir le curieux volume de M. Hagenmeier : *le Vrai et le Faux sur Pierre l'Ermite*, dont la traduction, par M. F. Raynaud, vient de paraître à la Librairie bibliographique.

III.

Mais c'est surtout au sujet de la quatrième croisade que M. Riant a fait preuve de forte critique et de science pénétrante. Son mémoire intitulé : *Innocent III, Philippe de Souabe et Boniface de Montferrat, examen des causes qui modifièrent, au détriment de l'empire grec, le plan primitif de la quatrième croisade* (Palmé, 1875), n'est pas seulement une œuvre d'érudit, c'est aussi une œuvre d'historien. Il ne sera plus possible de présenter un récit de cette expédition sans adopter ou réfuter les explications qu'il en donne, et l'histoire, sur ce point encore, sortira de l'indécision et du vague.

Innocent III occupait la chaire pontificale. Plaçant au-dessus des intérêts secondaires l'intérêt chrétien, sa constante pensée avait pour but suprême la lutte contre l'islamisme, la délivrance de la terre-sainte. Éclairé par sa ferme volonté d'accomplir ce qu'il considérait comme un des premiers devoirs du saint-siège, il avait adopté pour la nouvelle expédition le meilleur plan politique et militaire, qui consistait à diriger l'expédition d'abord contre l'Égypte. Il n'a échappé à nul esprit sensé, réfléchissant aux conditions des rapports entre l'Occident et l'Orient, rapports de guerre ou de commerce, de rivalité religieuse ou d'influence civilisatrice, que l'Egypte en est le nœud et la clé. C'est un lieu-commun, c'est le commencement de toute science, que qui est maître de l'Égypte tient en sa main les côtes de la Syrie, le bassin de la Méditerranée, les communications avec l'Inde. Alexandre, César, Bonaparte, — et les hommes d'état de l'Angleterre, — ont bien calculé de quelle valeur peuvent être les coups subits ou les longs efforts de ce côté. Il a fallu les indignes faiblesses de notre temps pour que la France, en une heure de dissension mesquine, se dessaisît d'une position rendue par elle-même plus forte et plus enviable que jamais, pour qu'en cette heure néfaste fût détruit le long travail d'une tradition de sagesse et d'intelligence prévoyante. De Godefroy de Bouillon à Leibniz, tous ceux qui ont eu mission de préparer la lutte contre l'islam ont compris plus ou moins nettement l'importance de l'Égypte. C'était évidemment là, au temps des croisades, qu'il fallait porter les coups. On brisait ainsi la ligne trop étendue de la puissance musulmane; on la forçait de ramener, en les resserrant sur ce point, ses deux tronçons, dont les extrémités menaçaient la Palestine et l'Espagne. Si, outre cela, quelque entente s'établissait avec l'empire grec, les oppresseurs de la terre-sainte se trouvaient entre deux

périls qui, en se réunissant, devaient les écraser. Tel était le plan qu'Innocent III voulait suivre, et en vue duquel il souhaitait fort la fin du schisme et la réunion des deux églises. Ayant à se plaindre des mauvais procédés de la faible cour de Byzance, il se montrait patient et doux pour obtenir le concours qui eût pu mener à bonne fin le grand projet et changer les destinées de l'Europe. On a les preuves de ses prévoyans calculs : il avait reçu du patriarche de Jérusalem un rapport complet sur les forces des infidèles; il s'était fait envoyer par le patriarche melchite d'Alexandrie des informations précises. L'inondation du Nil venait de manquer plusieurs années de suite, et le pays était ravagé par une disette cruelle. Les circonstances étaient donc absolument favorables.

La prédication devient active dès le commencement de l'année 1201. Un contrat avec Venise, qui seule possède une marine assez considérable, stipule en avril, pour l'armée des croisés, les conditions du passage. Thibaut, comte de Champagne, est élu chef de la croisade, sous l'autorité suprême du pape ou de son légat. Le plan conçu par le pontife est publié et consigné dans les premiers actes; les chefs et le commun de l'armée sont réunis à Venise pour l'embarquement... Comment se fait-il que l'expédition soit subitement détournée de la marche annoncée vers l'Égypte, et qu'au lieu d'être tout au moins dirigée vers la terre-sainte, elle aille combattre des princes chrétiens, le roi de Hongrie d'abord, qui était du nombre des croisés, et ensuite ce même empire grec, sur la coopération duquel, au contraire, le pontife avait cru pouvoir compter?

Michaud s'en tire à très bon compte. C'est, dit-il, que « la fortune se jouait également des décisions du pape et de celles des princes. » D'autres parlent aussi de circonstances imprévues, fortuites, de celles qui viennent déjouer la prudence humaine. Voilà qui est fort bien, si toutefois des causes plus effectives ne peuvent pas être signalées.

Ne faut-il pas distinguer ici diverses influences qui s'exercent en dehors de l'autorité pontificale? — La première est celle de Venise. Le pape eût certes mieux aimé qu'on traitât avec les Pisans ou les Génois pour toutes les nécessités de convoi, de ravitaillement, de secours imprévu, de retour assuré. Il savait bien que Venise placerait son intérêt mercantile au-dessus de tout. Venise, comme l'ancienne Carthage, avait subi le vertige de la richesse commerciale : elle s'était enivrée des parfums et de l'or de l'Orient. Il est vrai qu'elle avait grandi dans cette voie jusqu'à une hauteur incomparable. Dans un temps où les peuples ne connaissaient entre eux que la conquête et la guerre, elle avait compris et fait com-

prendre, au nom du commerce, la nécessité de la protection mutuelle et des franchises; elle avait inventé le crédit, ce dernier mot de la confiance réciproque entre les hommes. On l'avait vue, en un de ses périls, faire un emprunt d'état, avec obligations négociables, comme aujourd'hui (1). Son commerce habile, secondé par une diplomatie tenace et prévoyante, avait introduit partout ses représentans et ses colons, auxquels elle faisait obtenir des privilèges exceptionnels. Telles étaient les sources de cette merveilleuse opulence dont elle a su demander aux arts, dans tous les temps, une consécration triomphante. Venise n'avait pourtant su respecter ni certaines limites que l'humanité lui imposait, ni certains devoirs que lui commandaient la foi religieuse et le sentiment d'honneur qui s'imposaient alors. En dépit des prohibitions que multipliaient les gouvernemens et l'église, et bravant une réprobation devenue générale en Europe, elle pratiquait avec une révoltante cupidité le commerce des esclaves. Alors même que son activité intelligente abaissait quelques-unes des barrières qui séparent les hommes, elle avait conçu par égoïsme une farouche haine contre ses concurrens commerciaux, Gênes, Pise, Amalfi. Alors que l'infidèle était la terreur et le danger trop réel de la chrétienté, elle n'avait pas honte de commercer avec lui et de lui porter, en échange d'un gros gain, le matériel de guerre et les armes. C'était trahir doublement ses contemporains, au point de vue de leur sécurité matérielle et au point de vue de leurs croyances religieuses. Il ne fallait rien moins que son excès de puissance pour lui permettre de blesser impunément de la sorte le sentiment des peuples. A peine le projet de croisade était-il annoncé que Venise ouvrait avec l'Égypte des négociations dont M. de Mas Latrie et un savant Allemand, trop tôt ravi à la science, Karl Hopf, ont donné, chacun de son côté, des preuves indéniables. Le traité qui termina ces négociations assurait à Venise dans les contrées musulmanes de très précieux privilèges commerciaux, à condition, bien entendu, qu'elle détournât le coup qui menaçait l'Égypte. C'est pour satisfaire à ces engagemens que la république, après avoir imposé de longs retards aux chefs de l'armée chrétienne, entraîna les croisés contre la ville de Zara, dont elle revendiquait la suzeraineté, violence inique qui suscita parmi les Latins beaucoup de mécontentemens et de désertions.

Mais le traité conclu par les Vénitiens avec les infidèles ne suffit pas pour expliquer comment la croisade put dégénérer en une

(1) En 1171. Voyez l'intéressant mémoire de M. J. Armingaud, *Histoire des relations de Venise avec l'empire d'Orient depuis la fondation de la république jusqu'à la prise de Constantinople au XIIIe siècle*, p. 98. aris, 1868. Voyez le livre de M. Heyd.

attaque violente contre l'empire d'Orient. Le sultan Malek-Adel n'avait stipulé que pour l'Égypte; pourquoi l'expédition ne se dirigea-t-elle pas, selon le vœu de la plupart de ses chefs, vers la Syrie et la Palestine? Les historiens ont répondu jusqu'à ce jour en alléguant l'occasion qu'offrirent alors les troubles de l'empire grec; mais il semble que cette explication ne réponde pas à toutes les circonstances, tandis que M. Riant présente une interprétation à la fois compréhensive et logique.

Que l'influence de Venise ait pu être ici encore très active, il ne le conteste pas; peut-être a-t-elle été plus considérable qu'il ne consent à le reconnaître. Il n'y a qu'à observer quelles étaient les relations des deux états pour comprendre qu'une guerre entre eux n'avait pas de quoi étonner. La Romanie et Constantinople avaient été naturellement de bonne heure le but prochain et l'étape principale du commerce vénitien. La Grèce européenne et les îles, les parties restées byzantines de la péninsule italienne, formaient tout un monde qui rendait maîtres effectifs de la Méditerranée ceux qui dominaient sur ses nombreux et opulens rivages. Quant à la Grèce asiatique, ce qu'elle contenait encore de richesses était proverbial. Aussi Venise n'avait-elle pas eu de repos qu'elle n'y eût établi ses comptoirs avec de nombreux privilèges. Tantôt assistant les empereurs de Constantinople contre leurs ennemis, tantôt combattant la politique et les armées impériales, elle était parvenue à se faire donner tout un quartier de Constantinople, et une rue dans chacune des autres villes grecques. Un traité spécial avait confié à la flotte vénitienne la garde maritime de l'empire; peu s'en fallait que la ville des lagunes, rivale heureuse de Byzance, ne parût la vraie capitale de l'Orient. L'empire grec avait ainsi dans Venise sa plus sûre protectrice, à moins que, par momens, il ne parût aux yeux de tous qu'il devait voir en elle sa plus redoutable ennemie. Au milieu des vicissitudes de menaces et d'inertie dont se composait dès lors la vie politique de cet empire, Venise remarqua avec jalousie le progrès d'influence et de position qu'elle avait laissé gagner, dans Constantinople même, aux Génois et aux Pisans. C'en était assez pour qu'elle reprît contre les empereurs des hostilités qui, chaque fois, lui avaient réussi tout autant que les bons rapports pour consolider et étendre ses avantages. Son vieux doge Dandolo avait d'ailleurs des griefs personnels à venger. Autant de motifs qui suffiraient assurément pour expliquer qu'elle eût fait servir l'armée chrétienne à ses desseins vers le Bosphore comme devant Zara, afin de maintenir ouverte à son commerce la route de la Mer-Noire comme celle de l'Égypte et de la Mer-Rouge.

Il faut se rappeler avec quelle persévérante passion Venise a sans

cessé veillé à sa politique orientale : c'était pour elle une question d'existence. On peut lire, à la date du 24 mai 1504, dans l'important *Recueil des traités conclus entre les chrétiens et les Arabes au moyen âge*, publié par M. de Mas Latrie, les plus curieuses preuves de cette passion persistante deux siècles encore après la quatrième croisade. Quand Venise apprit la découverte du cap de Bonne-Espérance et les premiers établissemens des Portugais dans les Indes, elle comprit aussitôt combien ces progrès étaient menaçans pour elle. Déjà des cargaisons de poivre à bon marché arrivaient en Europe ! M. de Mas Latrie a fait connaître les étranges instructions secrètes données par le conseil des Dix à l'ambassadeur de la république près le sultan. Lorsqu'il sera seul avec Sa Sublimité, *solus cum solo*, il lui fera comprendre que ses intérêts et ceux de Venise sont identiques, que, si la république ne peut pas faire en ce moment une guerre ouverte aux Portugais parce que toute la chrétienté prendrait parti pour eux, elle entend bien prendre, de concert avec les infidèles, toutes les mesures propres à ruiner cette concurrence et à châtier cette usurpation. C'était cette même politique qui, au milieu du xve siècle, quand les invasions des Turcs dans l'Europe orientale menaçaient du dernier péril Constantinople et les établissemens vénitiens, traitait officiellement, au nom du conseil des Dix, avec des empoisonneurs et des assassins contre Mahomet II et les principaux chefs musulmans. C'est encore M. de Mas Latrie qui en a donné les preuves incontestables dans le premier volume des *Archives de l'Orient latin*. Venise aurait donc bien pu, puisqu'elle y trouvait son compte, détourner la quatrième croisade contre l'empire grec, comme elle l'avait dirigée d'abord contre Zara. Il est à croire qu'elle n'a pas manqué d'agir en ce sens autant qu'il était en elle.

Toutefois on n'expliquerait pas suffisamment ainsi le rôle d'un personnage aussi important que Philippe de Souabe, roi des Romains, celui des chefs allemands qui le suivirent, et celui de Boniface, marquis de Montferrat, lié à la même politique. Ces personnages devaient avoir un autre intérêt dans la croisade que celui de Venise. Pourquoi intervinrent-ils et en quel sens? C'est sur ce point que les explications proposées sont nouvelles et paraissent concluantes.

Il faudrait voir ici un nouvel épisode de la grande lutte entre le sacerdoce et l'empire, entre le parti guelfe et le parti gibelin. Philippe de Souabe reprenait contre les papes et contre l'empire grec, dont les prétentions surannées s'exerçaient encore en Italie, à la fois la conduite agressive de Frédéric Barberousse et de Henri VI, son père et son frère, et la politique antibyzantine des Guiscard et des Roger. Innocent III venait de lancer contre lui l'ex-

communication solennelle, le 1er mars 1201 (1); était-ce seulement pour mériter le pardon qu'il se croisait? Il est clair que le succès entier d'une croisade eût été pour le saint-siège et les guelfes un immense accroissement de pouvoir; le chef gibelin devait à tout prix essayer d'y faire échec. Quel coup de partie s'il pouvait retourner l'arme de la croisade contre le pape lui-même en la faisant servir à la ruine de cet empire grec duquel, au contraire, le pontife attendait un réel concours! Quel double profit si, comme avait déjà fait Venise, on employait les forces réunies par l'influence de Rome à châtier un autre adversaire détesté! — Une haine doublée de mépris animait réciproquement les Allemands et les Grecs. Quoi de commun, en effet, entre la finesse byzantine et la grossièreté tudesque, entre les directs héritiers de la civilisation antique et ceux des hordes barbares qui en avaient été les plus redoutables ennemis? Les uns et les autres, successeurs de Constantin ou de Charlemagne, se donnaient pour les vrais représentans de la dignité impériale; chaque parti pouvait espérer que Rome serait avec lui contre ses concurrens, bien qu'en réalité Rome trouvât ici des adversaires religieux et là des adversaires temporels. De même que les empereurs Comnènes avaient fait revivre leurs revendications sur plusieurs parties de l'Italie, les princes Hohenstaufen, à leur tour, ne laissaient pas tomber dans l'oubli leurs prétentions à la domination universelle, à la souveraineté impériale s'exerçant à la fois en Occident et en Orient. Henri VI, le fils de Frédéric Barberousse, maître à la fois de la couronne des Césars et de la royauté sur l'Italie méridionale, suzerain incontesté de Chypre et de l'Arménie, avait imposé au faible empereur Alexis III un énorme tribut, la *taxe allemanique*, et failli ceindre le double diadème que lui promettaient d'antiques prophéties. Ce fut de cette âpre ambition que Philippe de Souabe, son frère, se fit l'héritier. Époux d'Irène, fille d'Alexis, il s'érigea en prétendant et masqua ses espérances derrière celles de Boniface de Montferrat, allié aussi à la famille impériale et ami des gibelins, qu'il fit accepter de Philippe Auguste comme chef de la croisade. Les *Gesta* d'Innocent III, texte d'une grande autorité, nous disent qu'il y eut entre Boniface et Philippe un véritable traité pour arriver à entraîner l'armée de la croisade dans les affaires de Constantinople, et le chroniqueur contemporain Günther atteste que Philippe, s'employant à ce projet avec une vive ardeur, y contraignit impérieusement les croisés allemands, sur lesquels il avait autorité, mais supplia avec instance les Flamands, les Français et même les Vénitiens. Villehardouin déclare

(1) V. Éd. Winkelmann, *Philipp von Schwaben und Otto IV von Braunschweig*, Leipzig, 1878.

que ce furent ses envoyés, joints à ceux de l'héritier de Constantinople, qui vinrent proposer à l'armée l'expédition contre l'empire grec. Autant de témoignages qui montrent à découvert le rôle des Allemands dans la quatrième croisade. Ce rôle est celui qu'imposaient au roi des Romains ses intérêts de parti. On sait ce qui en résulta; les deux prises successives de Constantinople, les trois incendies, le pillage de Sainte-Sophie, et cette destruction sauvage de tant de monumens qui subsistaient de l'antiquité classique; Boniface en porte la honte devant l'histoire.

L'issue finale montre presque chacun des complices trompé dans ses espérances. Les défiances du doge empêchent qu'on n'élise pour chef du nouvel empire latin ce marquis de Montferrat dont il sait les relations avec Philippe et avec Gênes, rivale de Venise. Baudouin, comte de Flandre, est élu empereur, et c'est un échec pour la politique gibeline, car il paraît avoir été le chef du parti sincère qui voulait l'accomplissement de la vraie croisade en terre-sainte. Quant au nouvel empire, — brillante aventure où triomphent sans grand profit politique les barons français, — il sera faible et divisé, car Boniface, roi de Thessalonique, et les Vénitiens entrent dans le partage des dépouilles et ne seront pas des vassaux bien soumis. Philippe de Souabe avait espéré le trône impérial; il remporte du moins une victoire : la croisade si bien préparée par Innocent III, son redoutable adversaire, a complètement et scandaleusement échoué. Les obstacles des distances et les infidélités de ses représentans ont empêché le pontife d'être régulièrement informé et de conserver la direction suprême de l'expédition. En vain a-t-il mêlé aux reproches indignés et aux menaces religieuses les résignations les plus patientes, les délais les plus prudens; évêques et légats lui ont désobéi; on a compté pour rien ses ordres, ses prières, les vœux solennels dont il était le gardien. L'arme de la croisade s'est retournée contre lui; lorsqu'on lui témoigne que la défense du nouvel empire latin absorbe, et au-delà, toutes les forces de l'armée, il ne peut que recourir à une nouvelle prédication et à de nouveaux préparatifs pour une autre croisade. Philippe de Souabe a réussi à faire triompher en partie pour ce qui est de l'Orient, et presque de tout point en Europe, sa politique gibeline, allemande, antibyzantine; son rival, Othon de Brunswick, est ruiné. Venise, elle aussi, a obtenu ce qu'à travers tout elle poursuit impitoyablement : l'extension de sa puissance maritime.

IV.

Les sombres couleurs dont le récit de la quatrième croisade se trouverait de la sorte empreint ne concordent pas, il est vrai, avec la

brillante narration de Villehardouin. Il nous en coûtera, cela est sûr, si nous devons abandonner quelque chose de la confiance absolue qu'inspirerait volontiers le charme de notre vieux chroniqueur. L'air qui circule à travers ses pages est si vif et si frais, le soleil d'Orient qui les éclaire est si resplendissant et la mer lui est si belle, Constantinople offre à ses yeux tant de merveilles, nos barons français et lui-même trouvent dans la Romanie de si brillantes récompenses: couronne impériale, royautés, principautés et duchés; tout, à l'en croire, est si facile à leur prudence et à leur valeur, ils rencontrent des négociateurs si bienveillans et des adversaires si peu redoutables, cette verve de succès anime si heureusement le style du narrateur et lui communique une telle fermeté alerte, précise, émue, enjouée, qu'on voudrait faire voile avec lui sans scrupule et ne pas avoir à distinguer l'écrivain de l'historien! Il ne faut pas, cependant, lui attribuer plus de naïveté que de raison. Qu'on se rappelle le commencement de son récit. Il est un des six commissaires chargés d'aller conclure un marché avec Venise pour le transport des croisés. Il nous raconte lui-même les entretiens avec le doge; il nous rapporte les conditions d'argent stipulées par Dandolo; elles sont dures : au chiffre rond qu'elle exige pour le passage et l'approvisionnement de l'armée latine pendant neuf mois, la république ajoute que cinquante galères vénitiennes seconderont les opérations de l'armée et qu'il y aura partage égal du butin et des conquêtes. Quelques jours plus tard a lieu cette curieuse scène dans Saint-Marc, où le doge a convoqué le peuple, non sans l'avoir préparé. Après que l'assemblée a entendu la messe du Saint-Esprit, afin d'invoquer un bon conseil d'en haut, les commissaires s'avancent; Villehardouin expose en leur nom sa demande; et puis ils s'agenouillent, « pleurant beaucoup. » A quoi toute l'assemblée répond « en pleurant de pitié, » — y compris le doge, — et s'écrie tout d'une voix, tendant les mains vers le ciel : « Nous l'octroyons! nous l'octroyons! »

Qu'on tienne compte autant qu'on le voudra des sentimens d'alors, quelque peu différens des nôtres; qu'on fasse la part de l'enthousiasme et des émotions faciles pour une cause religieuse si puissante en effet, et d'habitudes d'esprit qui devaient passer dans le style, il n'en restera pas moins que l'allure de ce récit nous étonne. Sachant l'auteur homme d'esprit, nous sommes mis en éveil et tentés de chercher les motifs de son apparente candeur. Ne serait-ce pas qu'il a écrit ou dicté, comme il dit, sa chronique plusieurs années après les événemens (il l'achève au plus tôt en 1207), à une époque où la même expédition dont il a été presque un des chefs, et aux profits de laquelle il a pris une large part, était l'objet de récriminations qu'il souhaitait d'effacer? Eh bien! oui, on avait subi de rigoureuses conditions, et le doge avait

habilement conduit et conclu une bonne affaire; on avait eu encore après cela bien des déboires et d'étranges surprises, on avait singulièrement satisfait au vœu de la croisade, Rome n'avait pas eu lieu d'être satisfaite; mais tout cela ne s'effaçait-il pas dans le récit heureux et sans remords d'une entreprise aussi brillante que la fondation d'un empire français à Constantinople?

Veut-on un autre exemple des difficultés qui, à la lecture de Villehardouin, arrêtent la critique? « Grand fut le déconfort des pèlerins, dit-il (1), et de tous ceux qui devaient aller au service de Dieu, à la nouvelle de la mort du comte Thibaut de Champagne (qui avait été élu chef de la croisade). Ils tinrent une assemblée à Soissons pour savoir ce qu'ils pourraient faire. Geoffroi, le maréchal, — c'est Villehardouin lui-même, — leur adressa la parole et dit l'offre faite au duc de Bourgogne et au comte de Bar, et comment ils avaient refusé : — Seigneurs, fit-il ensuite, écoutez. Je vous conseillerais une chose si vous y consentez. Le marquis de Montferrat est bien prud'homme, et un des plus prisés qui aujourd'hui vive. Si vous lui mandiez qu'il vînt ici et prît le signe de la croix, et qu'il se mît au lieu du comte de Champagne et que vous lui donnassiez le commandement de l'armée, bien vite il le prendrait. — Il y eut assez de paroles dites en avant et en arrière; mais la fin de ces paroles fut telle que tous s'accordèrent, les grands et les petits, et les lettres furent écrites, et il vint, au jour qu'ils lui avaient fixé, par la Champagne et l'Ile-de-France, où il fut bien honoré, et aussi par le roi de France, dont il était cousin. »

Comment comprendre que Villehardouin ait proposé pour chef de la croisade, et que les barons français aient accepté, sans des raisons importantes qu'on ne nous dit pas, un prince étranger, que ses inclinations et ses liens de parenté semblaient rattacher aux opinions gibelines? D'autres textes nous l'expliquent. Villehardouin avait été le porte-parole de Philippe Auguste, qui, dans un moment d'irritation contre Innocent III, avait accepté de Philippe de Souabe ce candidat, moins redoutable peut-être au pouvoir royal que les barons du royaume. A Thibaut de Champagne, mort le 24 mai 1201, Boniface de Montferrat succédait, comme chef de la croisade, le 1er août de la même année. Dès novembre, il courait en Allemagne, où il allait retrouver l'excommunié Philippe, et c'était là probablement que se tramait l'intrigue qui allait, en concourant avec les secrets desseins de Venise, faire servir l'armée des croisés à la ruine de l'empire grec. Villehardouin ne s'en

(1) J'emprunte la traduction en langage moderne, donnée par M. de Wailly, dans sa remarquable édition de Villehardouin (Didot, 1874), qu'accompagnent de précieux *Éclaircissemens* et de très utiles représentations archéologiques. M. de Wailly ne croit pas à la perfidie de Venise; il ne s'explique pas sur le rôle des Allemands.

inquiétait guère, ni comme chef, ni plus tard comme historien. Quand Boniface de Montferrat visite l'Allemagne et l'Italie dans l'intérêt de ces négociations, il note simplement que le marquis était « demorés ariere por afaire que il avoit. » Très facilement il accepte l'espérance illusoire que la campagne contre Byzance sera la garantie du succès vers la terre-sainte, et bientôt il oublie la terre-sainte elle-même et son vœu de croisé pour vivre satisfait dans ses possessions orientales, pendant qu'un de ses neveux fonde en Achaïe une dynastie princière. A-t-il bien raison, après cela, de médire de ceux qui protestaient, de ceux qui, comme il dit, voulaient, en se retirant pour aller en Palestine, « dépecer l'armée? » N'étaient-ce pas là, au contraire, les vrais et les fidèles croisés?

Villehardouin a pris part aux conseils de l'expédition, cela est vrai; il en a été un des chefs, un des diplomates, un des orateurs: faut-il conclure de là qu'il ait été toujours bien instruit? Ce n'était pas dans les conseils officiels qu'on dévoilait les desseins personnels et les trames secrètes. A-t-il connu les informations qui transpiraient dans les différens groupes du commun de l'armée, et, s'il les a connues, a-t-il été bien disposé par ses diverses situations à les interpréter comme il convenait?

Il faut, si l'on veut se faire une idée juste de la confiance que méritent ses récits, les comparer avec les témoignages d'Innocent III, avec ceux des autres narrateurs contemporains de la quatrième croisade, Ernoul, Günther de Pairis, Robert de Clari.

Cette comparaison conduirait à d'heureuses rencontres. Peut-être jugera-t-on que Robert de Clari, par exemple, dont M. Riant a retrouvé le très précieux texte (1), rivalise presque avec le maréchal de Champagne pour l'intérêt historique et pour l'intérêt littéraire à la fois. Il nous informe et nous touche; avec son « ramage » picard, comme il dit, il mériterait d'être compté, ainsi que l'est Villehardouin avec son dialecte champenois, dans l'histoire des premiers et notables efforts de la prose française. Robert de Clari met en relief le rôle actif de Boniface de Montferrat pour le complot contre l'empire grec. Il montre les sentimens des petits chevaliers du « commun de l'ost, » souvent en opposition avec ceux des hauts barons. Il est de ceux qui trouvent que les chefs de la croisade en prennent bien à leur aise quand ils disposent de l'armée, sans l'aveu de tous, pour l'expédition de Zara et puis pour celle de Constantinople. Il est de ceux qui regardent aux parts du butin. Volontiers, comme le soldat de Clovis, il briserait les vases précieux pour faire

(1) M. Riant a fait imprimer, en 1868, une fort belle édition de Robert de Clari, qu'il a retirée ensuite. On en trouvera un texte dans les *Chroniques gréco-romaines* de Karl Hopf.

les portions égales. Militaire peu fortuné, économe, il suppute les exigences financières des Vénitiens, et il estime avec le coup d'œil d'un commissaire priseur les richesses des palais byzantins. Comme les pillages et sacs de ville sont une ressource prévue dans son petit budget, le simple soupçon que les chefs ont pu tricher dans le partage le met hors de lui (1). D'ailleurs, ami des dangers et des batailles, il s'éprend, lui aussi, des grandes aventures et des beaux spectacles. Peu tendre pour les grands barons, il n'hésite pas cependant à déclarer que le plus valeureux de toute l'armée a été un riche seigneur, Pierre de Bracieux, plus brave encore que le clerc Aleaume de Clari, propre frère du chroniqueur. La page où est racontée la belle action d'Aleaume est bonne à citer, d'autant plus que Robert de Clari est encore à peu près inconnu. — Pendant un des sièges de Constantinople, un corps de croisés arrive devant une poterne dont l'ouverture avait été fraîchement murée. Des travailleurs, malgré les pierres et la poix bouillante qu'on verse sur eux du haut des murs, y pratiquent une grande brèche par laquelle on aperçoit tant d'ennemis, qu'il semble « que la moitié du monde entier fût là rassemblée. »

« Quand Aleaume le clerc (il faut traduire le texte, qui ne paraît ni plus ni moins difficile à lire que celui de Villehardouin) vit que nul n'y osait entrer, il s'élança en avant, et dit qu'il y entrerait. Il y avait là un chevalier, son frère, — Robert de Clari était son nom, — qui le lui défendit, et lui dit qu'il n'y entrerait pas, et le clerc dit que si et se mit dedans des pieds et des mains, et quand son frère vit cela, il le prit par le pied et commença à tirer à lui; et tant y a que, malgré son frère, qu'il le voulût ou non, le clerc y entra. Quand il fut dedans, tant et plus de ces Grecs lui coururent sus, et de dessus les murs lui jetèrent de grandissimes pierres. Quand le clerc vit cela, il tira son couteau et les fesait fuir devant lui comme bêtes, et disait à ceux du dehors : « Entrez hardiment, je vois qu'ils se vont moult déconfisant et qu'ils s'en vont fuyant... »

Ils y entrèrent, et la prise de la ville fut bientôt décidée. — Robert de Clari a plus d'un récit comme celui-ci, des pages à la Villehardouin, où brillent l'imagination active, la curiosité d'esprit, la vivacité d'impression. Celles où il décrit Constantinople, ses temples, ses statues, ses colonnes, le Bucoléon, Sainte-Sophie, l'Hippodrome, forment un rare tableau.

Que la Chronique du maréchal de Champagne demeure finalement supérieure à tous égards, il n'y a nul doute. Elle reste pour

(1) Voyez une spirituelle appréciation de sa Chronique et de son caractère, par M. Alfred Rambaud, dans les *Mémoires de l'Académie de Caen*, 1872.

nous un joyau précieux, non pas seulement comme le premier grand monument de la prose française, mais aussi comme une œuvre hautement nationale par son inspiration et par les souvenirs glorieux, malgré tout, qu'elle consacre. Mais tout à côté plaçons Robert de Clari, et, quant à la valeur historique, gardons-nous de penser que la comparaison attentive des autres témoignages n'ajouterait pas au texte de Villehardouin des informations utiles, n'y comblerait aucune importante lacune, n'y rectifierait aucune erreur.

La Société de l'Orient latin, pendant les huit années qu'elle a déjà vécu, a rendu, on le voit, d'éminens services à l'histoire et à la littérature. Elle a publié soit directement, soit en y prêtant son nom et son patronage, une quinzaine de volumes. Le bel ouvrage de M. Schlumberger, la *Numismatique de l'Orient latin*, a paru sous ses auspices. A lui seul, ce livre, d'une science précise et originale, dont les lecteurs de la *Revue* ont eu en quelque sorte les prémices (1), offre un tableau à la fois brillant et sévèrement exact de cette prodigieuse dispersion de la domination franque dans l'Orient. Empereurs latins de Constantinople, rois de Salonique, princes d'Achaïe, ducs d'Athènes, seigneurs de Thèbes, despotes d'Épire, rois de Jérusalem, princes d'Antioche, comtes de Tripoli, rois de Chypre, grands-maîtres de Saint-Jean-de-Jérusalem, ils comparaissent tous, chacun avec ses types monétaires, et ces monumens authentiques, habilement commentés, apportent une vive lumière à l'histoire générale. Les projets de la Société de l'Orient latin pour l'avenir sont nombreux et vastes. Une chronologie diaire serait une œuvre immense et singulièrement utile; déjà M. Hagenmeier a presque achevé celle de la première croisade. On nous promet une Iconographie de la terre-sainte et de Constantinople au moyen âge, un recueil sigillographique, dont M. G. Schlumberger est chargé, un recueil épigraphique dont M. Clermont-Ganneau s'occupe. On voudrait réunir à part tous les élémens d'une histoire financière et administrative des croisades. — Une société privée pourra-t-elle accomplir de si grands desseins? Pourra-t-elle réunir les fonds nécessaires pour s'assurer la sécurité de l'avenir et poursuivre avec constance une direction scientifique à si longue vue? A en juger par les commencemens, il y a lieu de l'espérer. Ce serait une grande force pour notre pays s'il retrouvait dans la science, par les initiatives personnelles, « le long espoir et les vastes pensées. »

A. Geffroy.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juin 1876, l'étude de M. G. Schlumberger, intitulée : *les Principautés franques du Levant d'après les plus récentes découvertes de la numismatique*.

ISABELLE DE LIMEUIL

Le 7 mars 1563, deux grands bateaux, le premier, parti d'Orléans, le second, de la rive opposée de la Loire, abordaient à l'île aux Bœufs, située un peu au-dessous de la ville. Dans l'un venait le connétable Anne de Montmorency, dont le visage portait encore les traces de la blessure reçue à la bataille de Dreux : il était sous la garde de son neveu, d'Andelot ; dans l'autre, le prince de Condé, sous celle de Damville (Henri de Montmorency). Une entrevue entre l'oncle et le neveu avait été ménagée par les soins de la princesse de Condé, Éléonore de Roye. Tous deux, sans témoins, devaient débattre les conditions de la paix qui allait mettre fin à la première guerre civile.

Une chambre tendue de tapisseries avait été disposée sur un bateau pour leur conférence, mais ils aimèrent mieux descendre à terre. Trois heures durant, on les vit se promener dans l'île, causer vivement, sans toutefois pouvoir les entendre. L'accord, le premier jour, ne put se conclure, le connétable ayant obstinément déclaré qu'il ne pourrait condescendre au rétablissement de l'édit de janvier, qui assurait aux protestans l'exercice de leur culte sous certaines restrictions. Condé fut reconduit par la même escorte au camp de Saint-Mesmin, le connétable à Orléans. Le lendemain, les deux mêmes bateaux ramenèrent le prince et le connétable à l'île aux Bœufs. On remarqua que l'épée de Condé lui avait été déjà rendue. Un troisième bateau suivait celui du prince. Vêtue de cette longue robe noire qu'elle n'avait pas quittée depuis la mort de Henri II, Catherine de Médicis y avait pris place, ayant à ses côtés le cardinal de Bourbon et le duc d'Aumale ; à l'arrière du bateau étaient deux de ses filles d'honneur. Elle avait choisi avec intention les plus belles.

En quittant le château d'Onzain, où Catherine le tenait si étroitement enfermé, Condé était déjà à demi ébranlé. « Le petit homme à qui j'ai parlé, écrivait le prince de La Roche-sur-Yon, a grande envie de voir finir ces troubles et s'accommodera de tout (1). » Catherine ne l'ignorait pas; elle avait d'ailleurs toujours exercé sur Condé une grande influence. L'année précédente, à l'entrevue de Thoury, il s'était mis à sa discrétion, et si l'amiral Coligny ne l'avait point, un peu de force, ramené au camp des protestans, la paix aurait été conclue dès lors. Dans cette nouvelle conférence, Catherine, tour à tour insidieuse et caressante, fit un si éloquent appel au patriotisme du prince; elle fit si habilement miroiter à ses yeux l'espoir de prendre le haut rang qu'avait occupé son frère, le feu roi de Navarre, et auquel lui donnait droit son titre de premier prince du sang, qu'au lieu de réclamer le retour pur et simple à l'édit de janvier, il accepta qu'on y introduisît quelques nouvelles conditions. D'un commun accord, le connétable alla coucher au camp des catholiques, Condé à Orléans, « l'esprit déjà prisonnier, » suivant l'heureuse expression de d'Aubigné.

L'homme d'action, le grand capitaine, allait se trouver dans cette ville en présence des soixante-douze ministres dont Théodore de Bèze était le chef, tous aigris par les souffrances, fanatisés par la persécution et représentant, il faut bien le dire, la partie la plus ardente, la plus démocratique de la réforme. L'orgueil de Condé se raidit contre leurs récriminations et leurs exigences. Laissant de côté ces théologiens intraitables, il s'adressa à ses anciens compagnons d'armes. Tous ces gentilshommes qui avaient suivi sa fortune étaient lassés comme lui de cette longue guerre, ils n'aspiraient qu'au repos, qu'à rentrer au foyer domestique, ils acceptèrent à l'unanimité les conditions qu'il leur apportait. Le 12 mars, les articles de la pacification furent arrêtés; le 19, promulgués à Amboise et, le 22, publiés au camp de Saint-Mesmin. Le 23, sauf quelques légères modifications demandées et obtenues par Coligny à son retour de Normandie, l'édit était signé, et, le 1er avril, ayant à sa droite le cardinal de Bourbon et à sa gauche Condé, Catherine entrait à Orléans. Quelques jours plus tard, Condé la suivait à Amboise.

Cette vie de cour, pour laquelle il semblait fait et dont il venait d'être si longtemps privé, était pleine de pièges et de séductions. « Ces filles d'honneur, s'écrie Brantôme, étoient toutes bastantes pour mettre le feu par tout le monde; aussi en ont-elles brûlé en bonne part autant de nous autres, gentilshommes de cour, que d'autres qui ont approché de leurs feux. » « Vous devriez, Madame,

(1) Duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé*, t. 1er, p. 399, d'après les archives de la maison de Condé.

écrivait-on d'Italie à Catherine, vous contenter d'un petit train de filles et veiller à ce qu'elles ne passent pas et ne repassent pas par les mains des hommes, et à ce qu'elles soient plus pudiquement vêtues. » Mais Catherine ne voulait pas, ne pouvait pas se passer de son escadron volant, cette milice galante si aguerrie; il lui agréait de voir briller dans une salle de bal toutes ces charmantes jeunes filles « comme les étoiles reluisent au ciel par un temps serein (1). » En se servant de Mlle de Rouet, elle avait gouverné à son gré le faible roi de Navarre; pour dominer Condé, elle avait en réserve une auxiliaire non moins belle et d'une trempe encore plus forte, Isabelle de Limeuil, qu'elle avait amenée à l'entrevue de l'île aux Bœufs, et que les regards de Condé n'avaient pas quittée.

Isabelle était de la branche de la maison de La Tour d'Auvergne à laquelle appartenait Madeleine de La Tour, femme de Laurent de Médicis et propre mère de Catherine. C'était une de ces langues affilées et promptes à la riposte; malheur à qui l'attaquait! Accostée durant le siège de Rouen et serrée de trop près par le connétable de Montmorency, « qui n'étoit pas l'ennemi du beau sexe et avoit de bonnes pratiques, » elle le rabroua si fort que, peu habitué à pareille rebuffade : « Ma maîtresse, dit-il en s'éloignant, je m'en vais; vous me rabrouez fort. — C'est bien raison, répliqua-t-elle, puisque vous êtes coutumier de rabrouer tout le monde. » Blonde aux yeux bleus, et remarquable par l'éclat de son teint, Isabelle était surtout une audacieuse, pour ne pas me servir d'un autre mot, une de celles qui savent au besoin faire espérer leurs faveurs et à l'avance en escompter le prix, sauf à ne pas payer à l'échéance. Ayant eu à réclamer l'assistance du duc d'Aumale, un de ses nombreux adorateurs : « Monseigneur, lui écrivit-elle, si vous n'avez connu combien je désirois faire chose qui vous fût agréable, ce n'a été que pour n'en avoir eu le moyen, mais bien la volonté. » Elle avait compté tour à tour ou ensemble au nombre de ses poursuivans Claude de La Châtre, le futur maréchal de France, Gersay, qui en 1562 trouva une mort si précoce au siège de Rouen, Ronsard, qui a écrit pour elle cette gracieuse chanson :

Quand le soleil tout riant
D'Orient,
Nous monstre sa blonde tresse,
Il me semble que je voy
Devant moy
Lever ma belle maîtresse.

(1) Brantôme, *OEuvres*. Édition L. Lalanne.

Quand je sens parmi les prez
Diaprez
Les fleurs dont la terre est pleine,
Lors je fais croire à mes sens
Que je sens
La douceur de son haleine.

Je voudrois pour la tenir
Devenir
Dieu des forêts désertes,
La baisant autant de fois
Qu'en ces bois
Il y a de feuilles vertes.

Comme elle était l'amie inséparable de Madeleine et de Jeanne de Bourdeille, sœur et cousine de Brantôme, attachées toutes les deux comme elle à la maison de Catherine de Médicis, l'occasion lui étant ainsi donnée de la voir souvent, Brantôme aussi lui s'en éprit, et cet amour lui inspira ses meilleurs vers :

Doulce Limeuil, et doulces vos façons,
Doulce la grâce, et doulce la parolle,
Et doux votre œil qui doucement m'affole.

Mais le préféré, l'amant de cœur que la cour donnait, avec quelque vraisemblance, à Isabelle, c'était Florimond Robertet, sieur de Fresnes. Isabelle, pour se prêter aux vues de Catherine, se laissa néanmoins courtiser par Condé. La raison d'état s'associait ainsi à la galanterie, mais l'amour se mit bien vite de la partie.

On se l'explique pour peu que l'on regarde avec attention le portrait de Condé fait par Janet, et dont le duc d'Aumale a placé la gravure en tête de son *Histoire des princes de Condé*. Rien de plus gracieux que cette tête fine qui se détache d'une haute fraise bouffante. Les cheveux relevés droit agrandissent ce beau front; dans ces yeux au regard si pénétrant, l'énergie est tempérée par une douceur presque féminine; les narines sont sensuelles; la moustache retroussée laisse entrevoir cette bouche spirituelle dont on redoutait les moqueuses reparties : « Dieu nous garde, disait-on de son temps, de la douce façon et gentille du prince de Condé! » C'est bien là l'impétueux capitaine allant, sans regarder en arrière, se faire prendre à Dreux et à Jarnac au plus épais des escadrons ennemis, et, avec la même furie française, se jetant tête baissée dans une aventure galante. En s'attaquant à Isabelle de Limeuil, Condé ne se promettait qu'un caprice : il y trouva un de ces liens dont on a plus tard bien de la peine à se dégager, et de lui-même il vint se prendre dans le piège tendu par la rusée Italienne. Catherine,

en signant la paix d'Amboise, y avait fait insérer une clause dont seule elle avait mesuré toute la portée : l'*exclusion des étrangers*. Cette clause, elle entendait l'appliquer aussi bien aux Allemands affamés qui s'attardaient en nos provinces et s'enrichissaient de leurs dépouilles qu'aux Anglais, maîtres encore de la place du Havre, que les protestans, en 1562, leur avaient livrée. La reine d'Angleterre, Élisabeth, était trop clairvoyante pour n'avoir pas tout d'abord deviné la pensée secrète de Catherine. Coligny eut beau lui écrire de Caen, le 19 mars 1563, que toute délibération en ce qui la concernait avait été ajournée jusqu'à son arrivée à Orléans; pour toute réponse, elle s'en tint à l'observation des conditions qu'elle avait arrêtées avec les protestans. Si elle n'alla pas, comme Calvin, jusqu'à traiter Condé de misérable, du moins elle lui écrivit que, « pour l'exemple du monde, elle espéroit n'avoir pas à lui reprocher son ingratitude. » Catherine, elle, suivait inflexiblement son but : reprendre Le Havre aux Anglais et garder Calais, qu'aux termes du désastreux traité de Cateau-Cambrésis elle était tenue de rendre dans le délai de huit années. Son rôle était tracé à l'avance : laisser la défiance d'Élisabeth s'accroître contre Coligny et Condé, les ressentimens s'aigrir, et, quand l'heure serait venue, retourner contre l'Angleterre toutes les forces de la France. Elle consentit donc à voir Briquemault, au nom des chefs protestans, porter à Élisabeth des paroles de conciliation, mais sans lui donner aucun pouvoir; c'était l'envoyé de l'amiral et de Condé, et non le sien. A son retour en France, lorsque Briquemault vint lui dire naïvement qu'il aurait pu traiter s'il en avait eu l'autorisation : « A quelles conditions? demanda-t-elle. — En donnant, répondit-il, pour otages le duc d'Anjou, le roi de Navarre, et le prince de Condé. — Rien que cela? reprit-elle en souriant ironiquement, vous avez besoin de repos, bon homme, retournez en votre logis; nous autres, nous ne perdrons pas notre temps. »

Coligny et d'Andelot refusant de prendre les armes contre les Anglais, il fallait de toute nécessité mettre Élisabeth une dernière fois en demeure de restituer Le Havre : Catherine jeta les yeux sur Robertet, sieur d'Alluie. C'était un tout jeune homme, arrogant, présomptueux, et dans les conditions les meilleures pour provoquer le nouveau refus qu'espérait bien Catherine. A la demande hautaine que d'Alluie lui fit de restituer Le Havre sans plus de délai, Élisabeth, toute rouge de colère, répondit que « Le Havre, en ses mains, c'était la revanche de Calais, qu'elle le garderait, et qu'on verrait bien qui l'emporterait de la Florentine ou d'elle (1). » La revanche de Calais! c'était le mot qu'attendait Catherine. Avec ce

(1) Record Office, *State Papers*.

mot-là, elle allait surexciter l'amour-propre national et vaincre les derniers scrupules de Condé. L'honneur de la France, c'était le noble prétexte qui allait permettre au prince de couvrir son ingratitude envers Élisabeth. Le ressentiment des Anglais pouvait se mesurer à la violence du langage de leur ambassadeur, sir Thomas Smith : faisant allusion à la liaison, si vite nouée, de Condé avec Isabelle de Limeuil, il écrivait au secrétaire d'état Cecil : « Condé est un autre roi de Navarre, il s'est mis à s'affoler des femmes; dans peu de temps il se montrera hostile à Dieu, à nous et à lui-même. » Middlemore, qu'Élisabeth avait envoyé en France pour surveiller de plus près les chefs protestans, et que Condé, fatigué de son espionnage, venait de congédier, n'est pas moins acerbe; dans une lettre à Cecil, il disait : « Le prince a si bien oublié son propre honneur qu'il s'est laissé conduire par Catherine à marcher contre notre reine, et maintenant c'est lui qui a pris à tâche de persuader à ceux de la religion de trouver bon et légitime qu'il aille au Havre, et qui les sollicite à prendre les armes contre Sa Majesté. » Une fois devant Le Havre, se remettant de grand cœur à son métier de soldat, Condé ne sort plus de la tranchée. Les Anglais, qu'il avait amenés au cœur de la France, il les voit foudroyés par l'artillerie dont il dirige les coups, décimés par la peste, accepter une humiliante capitulation ; il les voit enfin s'embarquer, sous les yeux brillans d'orgueil de la Florentine. Catherine, cette fois, avait bien mérité de la France, Isabelle de Limeuil avait bien servi Catherine.

Après avoir bravement payé de sa personne, s'être séparé de Coligny et de d'Andelot, après avoir combattu ses anciens alliés, Condé s'attendait à recevoir des mains de la reine mère cette lieutenance-générale du royaume qu'elle avait pu secrètement lui promettre; mais Catherine ne l'entendait pas ainsi; c'eût été partager le pouvoir dont elle était si jalouse. En faisant proclamer par le parlement de Rouen la majorité de Charles IX, qui venait d'entrer dans sa quatorzième année, elle retint dans ses mains et sans partage l'autorité souveraine. Déçu dans son rêve d'ambition, qu'allait faire Condé? Allait-il, comme Coligny, se retirer de la cour et se remettre à la tête du parti protestant? Il n'en eut ni le courage ni la volonté. Prévenus de sa défection par Coligny et se voyant à la veille de perdre le chef qui leur était indispensable, Calvin et Théodore de Bèze lui écrivirent de Genève : « Vous ne doutez pas, Monseigneur, que nous n'aimions votre honneur, comme nous désirons votre salut. Or, nous serions traîtres en vous dissimulant les bruits qui courent. Quand on nous a dit que vous faites l'amour aux dames, cela est pour beaucoup déroger à votre autorité et réputation. Les bonnes gens en seront offensés, les malins en feront leur risée. »

Remontrances impuissantes! Limeuil l'emporta sur Calvin et de Bèze. Des avertissemens plus cruels ramenèrent, pour un instant, Condé au sentiment du devoir et le forcèrent à rentrer en lui-même. Au mois d'octobre 1563, il perdait deux de ses enfans : Madeleine et Henri de Bourbon, la fille, âgée de dix-huit mois, le fils, de trois ans. Rappelé par cette double perte dans sa maison désolée, il n'y resta que juste le temps commandé par les convenances.

Cette vie de désordre avait endurci son cœur. Déjà ce n'était plus Limeuil seule qui le ramenait si précipitamment à la cour. Marguerite de Lustrac, la veuve du maréchal de Saint-André, tué à Dreux, s'était amourachée de lui. Elle n'avait eu du maréchal qu'une fille, l'une des plus riches héritières de France. Cette fille avait été destinée au jeune duc de Guise et confiée à la garde de la duchesse. Désireuse de captiver Condé, et voulant se l'attacher par un lien intéressé, Marguerite de Lustrac retira sa fille des mains de la duchesse de Guise, et, reprenant la parole donnée, la promit à Condé pour son fils aîné, le prince de Conti. A cette date, la maréchale comptait à peine trente-deux ans. Le poète Du Bellay, qui l'a souvent chantée, nous vante sa beauté. Billon, un contemporain, dans le livre si singulier qu'il a consacré aux femmes célèbres du XVIe siècle (1), l'appelle « la marguerite de douceur. » Elle se donnait des airs de reine et ne marchait qu'accompagnée de la belle Beaurecueil et de la gracieuse Téligny. Veuve de l'un des triumvirs, elle s'était faite protestante.

II.

Avant d'entreprendre son long voyage de deux ans à travers la France, au bout duquel elle pressentait déjà l'entrevue de Bayonne, Catherine voulut renouveler à Fontainebleau les merveilles des grandes fêtes dont François Ier lui avait légué l'élégante tradition. Dans les vastes galeries où le Primatice a immortalisé la beauté de sa rivale Diane de Poitiers, elle convia l'élite de la noblesse de France, invitant sans distinction protestans et catholiques. La princesse de Condé, Éléonore de Roye, vint y rejoindre son époux et s'y rencontra avec Renée de Ferrare, dont elle était tendrement aimée, et avec l'amiral Coligny, qui la tenait en la plus haute estime. Castelnau, dans ses Mémoires, Abel Jouan, dans son curieux Journal, nous ont longuement décrit les fêtes dont Fontainebleau fut à ce moment le théâtre. Habile à faire parader un cheval, adroit au jeu de paume, à la course à la bague, maniant des mieux les armes, Condé en fut le héros; c'était le préféré de ces belles filles d'honneur qui le

(1) *Le Fort inexpugnable de l'honneur féminin.*

disputaient à Limeuil et à Marguerite de Lustrac, et par les lèvres desquelles d'Aubigné, dans sa langue hardie, lui reproche de s'être laissé « trop souvent haléner. »

La série des fêtes de Fontainebleau commença par un grand dîner chez le connétable de Montmorency. Le soir, il y eut souper chez le cardinal de Bourbon, et dans la cour de son hôtel un combat à cheval (1). Le lendemain, Catherine donna à la vacherie un grand banquet suivi d'un ballet-comédie. Isabelle de Limeuil y figura en Hébé. Jamais plus belle main n'avait tenu la coupe d'or et versé l'ambroisie et l'ivresse; drapée dans une tunique dont la gaze transparente laissait entrevoir et deviner des formes que la déesse lui eût enviées, elle attira tous les regards, et la vanité de Condé s'en trouva si flattée qu'elle n'eut pas grand'peine à ramener l'infidèle, et à le reprendre à ses rivales d'un jour. Charles IX s'était réservé le mardi gras. Un camp, clos de barrières et de fossés, fut dressé devant les bâtimens du chenil : un château-fort lui faisait face. A ses étroites fenêtres apparurent de charmantes têtes de jeunes filles, pauvres prisonnières gardées par des géans et par des nains. Six compagnies d'hommes d'armes, sous les ordres du prince dauphin, des ducs de Nevers, de Longueville, de Mantoue et du rhingrave, ce comte palatin du Rhin engagé au service de la France, allaient en faire l'attaque. Elles défilèrent en bon ordre devant les tribunes où la cour avait pris place; six nymphes à cheval, vêtues de court, fermaient la marche. Condé défendait le château enchanté, vrai château d'Amadis. Ce jour-là, il y eut autant d'œillades échangées que de coups d'épée donnés. Ce fut la clôture des fêtes.

La santé de la princesse de Condé avait été profondément atteinte par les longues souffrances et privations du siège d'Orléans; ne se sentant plus la force de prolonger son séjour à la cour, elle prit congé de Catherine. Un autre motif lui en faisait une nécessité : pour complaire au nouvel ambassadeur d'Espagne, don Francès de Alava, et le rendre plus favorable à l'entrevue qu'elle sollicitait de Philippe II, Catherine avait interdit à Renée de Ferrare et à Coligny de faire prêcher dans leur propre logis. Renée et l'amiral ayant pour cette raison quitté Fontainebleau, la princesse de Condé fit cause commune avec eux, mais avec le chagrin de laisser derrière elle son époux, qui, dans ces circonstances, se sépara ostensiblement de ses coreligionnaires.

Le lundi 13 mars 1564, Catherine et Charles IX partirent de Fontainebleau et le même soir allèrent coucher à Montereau. Le lende-

(1) Pièces fugitives du marquis d'Aubais, *Journal d'Abel Jouan*, t. 1er, p. 3.

main, reprenant leur route et après s'être arrêtées d'abord à Sens, où le jeune roi fut splendidement reçu, puis à Villeneuve-L'Archevêque, leurs majestés entraient le 27 mars à Troyes. C'est dans cette dernière ville que Condé tomba subitement malade. Son état parut assez grave pour que sa femme, quoique bien souffrante elle-même, fût appelée pour le soigner. Elle accourut tout aussitôt, mais, à bout de forces, dès que son mari fut rétabli, elle se hâta de retourner auprès de ses enfans. A peine était-elle rentrée au château de Condé-en-Brie qu'elle y fut prise d'une violente hémorragie qui mit ses jours en danger. Un courrier, parti en toute hâte, vint chercher Condé à Vitry-le-François, où il avait suivi Catherine. On crut d'abord que ce n'était qu'un prétexte pour le faire partir de la cour, mais la fâcheuse nouvelle n'était que trop vraie, le danger n'était que trop réel.

Après quelques jours d'arrêt à Bar-le-Duc, pour assister au baptême de son petit-fils de Lorraine, Catherine, continuant sa route, faisait le 22 mai son entrée à Dijon. Elle avait promis à Tavannes, gouverneur de la Bourgogne, d'y séjourner quelques jours; elle logea à l'hôtel de Saulx. C'est durant cette courte halte que la liaison de Condé et de Limeuil eut le plus scandaleux dénoûment. Un jour d'audience solennelle, Isabelle se trouva mal subitement. Emportée dans une chambre voisine, elle y donna le jour à un fils. « Pour une personne si avisée, remarque notre vieil historien Mézeray, on ne s'explique pas trop comment elle prit si mal ses mesures. » Pareil malheur était arrivé à Mlle de Vitry; mais, accouchée le matin, elle avait eu la force et le courage de se traîner au bal donné au Louvre. L'émoi fut au comble quand on apprit qu'Isabelle venait d'être arrêtée. Ce n'était pas le premier accident de ce genre arrivé à la cour; on eut donc lieu de s'étonner de la sévérité de Catherine de Médicis, qui maintes fois s'était montrée plus indulgente. Voulait-elle, par cet exemple, dégager sa propre responsabilité, tant soit peu compromise, « la fille, comme le dit si ironiquement Mézeray, n'ayant rien épargné pour bien servir sa maîtresse? » On s'en étonna plus encore en voyant un jeune seigneur, Maulevrier, porter contre Isabelle une grave accusation. Quelles preuves en apportait-il? Il faut ici remonter un peu plus haut dans le passé. Au mois de juillet 1560, chassant à courre avec le marquis de Beaupréau, le fils unique du prince de La Roche-sur-Yon, le cheval du marquis s'étant abattu, Maulevrier, qui n'avait pu retenir le sien, avait écrasé son compagnon de chasse. Inconsolable de la mort de son fils, le prince de La Roche-sur-Yon en avait conçu un tel ressentiment et avait proféré de telles menaces contre Maulevrier que celui-ci, craignant pour sa vie, s'était tenu longtemps caché. Grâce à l'intervention de Cathe-

rine, le prince avait consenti à ne pas faire poursuivre le meurtrier involontaire, à condition toutefois qu'il ne reparaîtrait jamais devant lui. Mais au retour du siège du Havre, le prince l'avait un jour rencontré par hasard et poursuivi l'épée à la main, Maulevrier n'avait dû son salut qu'à la vitesse de ses jambes. Voilà dans quels termes il était avec le prince de La Roche-sur-Yon et voilà le point de départ de son accusation contre Isabelle : selon lui, elle lui aurait dit à plusieurs reprises : « A ta place, j'empoisonnerois le prince. » Lors du séjour de la cour à Châlons-sur-Marne, Isabelle, qui s'était retrouvée seule avec lui, se serait laissé emporter aux injures les plus violentes contre La Roche-sur-Yon; elle l'aurait accusé d'être l'instigateur de toutes les petites vexations que la princesse sa femme, grande-maîtresse de la maison de Catherine, faisait endurer à toutes les filles d'honneur, se plaignant, pour sa part, d'un vilain tour que le prince lui aurait joué. Mise en demeure par Maulevrier de s'expliquer, elle aurait répondu que cela touchait à son honneur, mais sans vouloir en dire davantage. Le lendemain soir, elle aurait fait entrer Maulevrier dans sa chambre et lui aurait dit : « Le prince donne un souper demain, ta maîtresse y est invitée, je le sais de Condé; La Roche-sur-Yon n'en donnera pas d'autre, ce sera son dernier. » Puis, comme se repentant de ce qu'elle avait dit, elle ajouta : « Tiens-toi pour bien averti; si tu en dis un mot, on te trouvera mort au coin de quelque borne (1). » Loin de s'effrayer de cette menace, Maulevrier avait fait avertir le prince, qui l'aurait invité à tirer d'Isabelle de Limeuil d'autres confidences. Cela fut facile à Maulevrier. A quelques jours de là, la cour étant à Vitry, Limeuil lui aurait dit : « Le coup a manqué, le prince a remis son souper, mais l'occasion s'en retrouvera. » Et, tirant d'une enveloppe une petite poudre blanche et lui en donnant une partie : « Fais-en manger à ton chien, tu verras combien il mettra de temps à crever. » La crainte de Maulevrier que l'effet ne suivît de près la menace l'aurait fait prévenir Filleul, un des serviteurs du prince, qui, au nom de son maître, l'aurait engagé à ne pas pousser les choses plus loin et à venir à Dijon, où la cour allait se rendre. Ce qui aggrava singulièrement l'accusation de Maulevrier, c'est qu'il y mêlait le nom de Catherine, prétendant que, le lendemain d'un grand dîner donné à Bar-le-Duc, Limeuil lui aurait dit : « C'est vraiment étonnant que la reine mère n'ait pas été malade. »

Cette déposition, après lecture faite, ayant été signée par Maulevrier, et la minutie et la précision des détails lui donnant un air de vraisemblance, Catherine et Charles IX, dès qu'elle leur fut com-

(1) *Information contre Mlle de Limeuil.*

muniquée, décidèrent sur l'heure que Isabelle de Limeuil serait conduite au monastère des cordelières d'Auxonne. On exécuta si rapidement et si secrètement cet ordre que qui que ce fût à la cour ne put savoir ce qu'elle était devenue, pas même M. de Fresnes, qui voyait la reine mère tous les jours et dont l'affection pour Isabelle n'était un mystère pour personne. Arrivée à Auxonne, Isabelle y fut mise sous la garde de M. de Ventoux, gouverneur de la place. Lorsque la lourde porte du couvent se fut refermée sur elle, quand elle se vit cloîtrée dans une chambre basse qui ne ressemblait que trop à une prison, elle fut prise d'un sombre désespoir; durant trois jours et trois nuits elle ne cessa de gémir et de sangloter. M. de Ventoux en eut pitié; il la visita à plusieurs reprises, cherchant à la consoler, à lui relever le moral, mais sans parvenir à la faire sortir de son accablement. « Ce qui la rend si affligée, écrivait-il à Mme de Toulongeon, c'est d'être abandonnée et délaissée de tous ceux en qui elle avait mis quelque espoir. Je ne puis croire qu'elle puisse rester longtemps ainsi. Si une femme doit mourir de mélancolie en regardant son visage, il semble qu'elle doive incontinent mourir. » Ne sachant comment l'arracher aux préoccupations qui l'obsédaient, Ventoux lui proposa de faire venir de Dijon un devin très renommé qui se nommait Torreau. Elle y consentit. Le devin, introduit auprès d'elle, lui prit la main; et après l'avoir longtemps examinée : « Vous êtes sous le coup, dit-il, d'une grave accusation. — De quoi m'accuse-t-on? demanda Isabelle. Est-ce au sujet des troubles? » Le bruit courait alors que d'Andelot avait repris les armes. « Non, reprit Torreau, il s'agit de poison. — Alors qui m'accuse? — Deux vieillards, répondit-il. » — A la désignation qu'il en fit, Isabelle crut reconnaître le connétable de Montmorency et le prince de La Roche-sur-Yon. Prévenue par Ventoux de l'état alarmant de sa prisonnière, Catherine l'autorisa à remettre à Isabelle toutes les lettres qui lui seraient adressées et à laisser partir les siennes, mais en ayant soin d'en prendre copie; elle comptait bien en tirer au besoin bon parti.

La première lettre qui parvint à Isabelle de Limeuil était de M. de Fresnes : elle établit, sans doute possible, leurs rapports intimes : « Je croyois, y disait-il, avoir le bien de vous voir au partir de Dijon, mais j'en fus bien engardé, car ayant demeuré deux jours malade en la chambre, l'on voulut faire croire à la reine que je m'en étois allé vous voir, dont elle étoit en colère, à ce qu'on me dit. Cela fut cause qu'on vous détourna, afin qu'on n'eût plus de nouvelles de vous, et aussi je n'osois, ne vous pouvant de rien servir, pour le hasard où j'étois de perdre la bonne grâce de la reine. Lebois vint me trouver hier; je ne puis vous l'envoyer pour

ne savoir le lieu où vous êtes et je l'ai retenu jusques à cette heure. Envoyez-moi ma robe, car je vois bien que le prince n'a pas pour agréable que vous vous en serviez. Il est bien étrange qu'étant abandonnée, comme je puis dire que avez été de tout le monde, que le prince trouve mauvais que ayez été visitée et secourue de ceux qui se mettroient au hazard pour vous faire service. Je ne cesserai pour cela d'employer ma vie et mon bien pour vous, la personne du monde que j'aime et estime le plus. » Puis lui rappelant le séjour qu'ils ont fait ensemble l'an dernier à Darnétal, à Fécamp, à Rouen : « Je dirai bien heureux, ajoutait-il, celui qui, en tous ces lieux, a reçu tant de contentement. L'on a dit aux filles d'honneur que vous disiez tout le mal d'elles et qu'il n'y en avoit pas une qui n'en n'eût fait autant que vous. La pauvre Bourdeille et Guitinière vous baisent mille fois les mains. Brûlez ces lettres pour les raisons que vous savez. »

La réponse de Limeuil suivit de près cette lettre : « Il me seroit impossible de vous dire, écrivait-elle à de Fresnes, combien votre lettre m'a apporté de plaisir ; il a été si grand que la parole m'en est faillie et vous promets que ne fais autre chose tous les jours que penser à vous, car me soit fortune, telle qu'elle voudra, ou rude ou favorable, n'aura-t-elle puissance de me faire perdre la volonté de vous aimer. Souvenez-vous de la pauvre ményne, laquelle vous envoie des images qu'elle a peintes. Je vous envoie un cordon qui est fait de ma main ; s'il n'est beau, excusez la pauvreté de Sainte-Claire. Je vous renvoie votre robe qui m'a bien servi ; regardez quelquefois la peinture de la pauvre ményne, laquelle n'a consolation qu'en son miroir et m'est avis qu'il pleure comme moi. Je vous envoie encore une Sainte Marguerite et un Saint Louis que j'ai peint cordelier et la Patience de Job, ce livre étant fort à propos, et un cœur. Gardez-le pour l'amour de moi et donnez-en un à Guitinière et à Bourdeille. Je vous baise les mains mille et millions de fois. Ceux qui ont dit que j'ai médit des filles d'honneur ont menti. »

C'est par M. de Fresnes que Condé, retenu auprès de sa femme de plus en plus malade, fut prévenu de la disparition d'Isabelle. Recevoir des nouvelles de sa bien-aimée par les soins et l'obligeance d'un rival lui causa le plus vif déplaisir. Sa première lettre à Isabelle trahit son mécontentement : « Hélas ! mon cœur, que vous puis-je dire, sinon que je suis plus mort que vif, voyant que je suis privé de vous servir, et vous voiant partir et ne sachant comment je vous pourrois secourir ? M. de Fresnes me mande prou souvent que lui écrivez de vos nouvelles ; mais moi, je ne puis savoir où vous êtes menée et m'étonne fort, puisqu'avez le moyen d'écrire

à quelques-uns, que je ne puisse recevoir de même de vos lettres; car vous savez qu'il n'y a homme au monde qui soit tant fâché de vos peines que moi, ni qui de plus grande gaîté de cœur soit plus résolu de hasarder sa vie pour vous faire un bon service que moi. Je vous envoie une de mes robes de nuit, qui m'a servi et à vous avec moi, vous suppliant de croire que plutôt je vous souhaite que votre robe, car je vous ferois plus de service qu'une martre. Faites-moi connoître qu'avez autant d'envie de me conserver en vostre bonne grâce, étant captive comme en liberté; car vous savez *que accoustumé à n'avoir de compagnon, mais estre seul et premier*, je m'assure que n'avez perdu la bonne opinion qu'aviez de moi, mais au contraire qu'elle vous est plutôt augmentée. Reste à m'employer et à me donner le moyen de vous aller mettre hors de la facherie où vous êtes, car il faut que j'en aye de vous les moyens. J'ai des yeux qui ne font que pleurer et des forces qui n'ont point de mouvement, n'étant de vous commandées. Hélas! mon cœur, ne m'abandonnez point. » A la suite du monogramme qui remplaçait la signature, il avait écrit : *Mourrons ensemble.*

Si Condé n'avait pu tout d'abord découvrir le lieu où était enfermée Isabelle, il avait pu du moins mettre la main sur son fils. Après l'accouchement, l'enfant avait été porté chez une pauvre femme, et il avait passé les six premières nuits couché sur de la paille comme un petit chien. Limeuil ayant écrit au prince pour savoir ce qu'était devenu son fils : « Je me contenterai de vous dire, lui répond-il, que j'ai notre fils entre mes mains sain et gaillard et bien pour vivre. Si, au commencement, ceux à qui il n'appartenoit, l'ont baillé comme un petit chien, je l'ai pris comme père pour le nourrir en prince; il le mérite, car c'est la plus belle créature que jamais homme vit. » Isabelle, prévenue par M. de Fresnes des soupçons de Condé, se hâta de promettre au prince, et dans les termes les plus chaleureux, qu'elle ne parlerait désormais qu'à ceux qui viendraient de sa part et qu'elle n'écrirait plus qu'à lui seul.

Il était grand temps de le rassurer : de méchans propos, venus de bien des côtés, avaient éveillé sa jalousie et, sous la fâcheuse impression de ses doutes, il avait écrit à Isabelle : « Je vous assure, ma mie, qu'il m'ennuieroit bien grandement que l'on pût prendre sur vos actions sujet de dire à qui est cet enfant, comme si deux y avoient passé, qui seroit autant à dire que en tenez deux à une même faveur. Ce que je vous en dis n'est pour le croire, car je n'en ai point d'occasion, comme je vous le ferai paroître; car je vous donnerai une preuve si je vous aime ou non dans peu de jours. Mon cœur, puisque nous sommes si avant, il faut lever le masque; car tout le monde sait ce qui en est. Vous serez honorée et estimée de

tous, quand vous leur montrerez tant en petite chose qu'en grande que vous ne voulez entendre parler ni entendre nouvelles que de celui qu'avez plus aimé que ce que estimiez plus cher que vous-même. » Ne pouvant s'empêcher de faire une allusion indirecte à M. de Fresnes : « Vous avez déjà entendu, ajoute-t-il, que l'on parle à la cour de quelqu'un ; vous y penserez pour faire taire ces faux bruits. Il ne faut point qu'entriez en serment avec moi pour me faire croire qu'il est mien, votre fils ; car je n'en ai non plus douté que de ceux de ma femme ; mais faites que d'autres ne puissent entrer en doute, et pensez que, si le voyiez, que diriez bien avec raison qu'il est mon fils, car à son visage les deux nostres se reconnoissent. Je vous supplie, mon cœur, de ne jamais m'abandonner, comme vous me l'avez promis et quand vous vous souviendrez du lieu, je vous assure que vous me tiendrez promesse. Je vous envoie une robe fourrée. Je voudrois être près de vous à sa place, car je ne puis être si inutile que je ne vous puisse faire autant de service qu'elle. » Dans une seconde lettre, il annonçait à sa maîtresse qu'il avait confié son fils à un gentilhomme qui l'élèverait dans sa maison, comme l'un de ses propres enfans, et il l'engageait à écrire à la reine pour lui demander pardon et implorer sa miséricorde. En fermant sa lettre : « Gagnez, lui dit-il, la vieille qui vous garde, faites-moi savoir souvent où vous serez et ne permettez qu'homme du monde vous voye que moi et les miens ; par là vous ferez connoître que vous ne voulez jamais aimer que moi, à qui vous vous êtes laissée aller, et pour cause je dis ceci, car je ferai pour vous ce que ne pensez pas et soyez assurée que je veux vivre et mourir avec vous. »

Condé ne se borna pas à écrire à Isabelle ; il remercia Ventoux des égards témoignés par lui à sa maîtresse et d'avoir bien voulu autoriser son basque à lui remettre ses lettres ; mais Catherine revint bien vite sur la permission qu'elle avait tout d'abord donnée ; elle défendit à Ventoux de laisser à l'avenir Limeuil communiquer avec le basque du prince, et lui recommandant de veiller plus que jamais sur sa prisonnière, elle fit partir pour Auxonne l'évêque du Puy et Sarlan, un de ses maîtres d'hôtel ordinaires, avec mission de poursuivre l'instruction commencée.

Sarlan et l'évêque, qui avaient quitté Mâcon le 8 juin, arrivèrent le jour suivant, sur les deux heures du soir, à Auxonne. Ils attendirent jusqu'au lendemain pour se rendre au monastère. Isabelle, non prévenue, avait pris médecine et les reçut au lit. Ils avaient emporté la copie de la déposition de Maulevrier, déposition confirmée tout récemment par lui à Mâcon ; ils la lurent en entier à Isabelle, ainsi que les réponses qu'elle avait précédemment faites, lui laissant jusqu'au lendemain pour prendre conseil de la nuit et modifier au

besoin ses moyens de défense. Lorsqu'ils la revirent, elle maintint intégralement ses premières dénégations, mais elle avoua qu'elle avait un vrai grief contre le prince de La Roche-sur-Yon. Sur leur demande de le faire connaître, elle répondit : « Lors du séjour de la cour, à Troyes, le prince a dit à Condé : « Vous êtes bien aveugle et bien crédule, si vous croyez que Limeuil soit grosse de vous. » Elle se plaignit également de la princesse de La Roche-sur-Yon, qui n'avait cessé de la tourmenter sur sa grossesse, dont elle voulait s'assurer à tout prix, mais de là à une vengeance il y avait loin. Dans l'intérêt de sa défense, elle raconta que, se trouvant par hasard en nombreuse compagnie avec Maulevrier, elle avait entendu une personne qu'elle ne nomma pas conseiller à Maulevrier, dans l'intérêt de son repos, de se défaire du prince de La Roche-sur-Yon. Mlle de Bourdeille, qui était présente, devait s'en souvenir; puis, prenant l'offensive, elle accusa Maulevrier d'avoir fait une chanson contre la princesse de La Roche-sur-Yon et contre le prince, « qui, en le poursuivant, l'épée à la main, étoit tombé sur un tas de fumier. » Enfin, lorsqu'ils se retirèrent, Isabelle leur remit pour Catherine une lettre qui, certes, ne manquait ni de fierté ni d'énergie : « Madame, disait-elle, après avoir entendu par les sieurs Sarlan et du Puy les raisons qui ont mû Votre Majesté à les envoyer devers moi, cela m'a tellement affligée que, sans l'aide de Dieu et l'espérance que j'ai en votre bonté, je fusse entrée au plus grand désespoir que pauvre créature sauroit être, n'étant si oubliée de Dieu d'avoir conçu ni mis une telle méchanceté dans ma pensée. Quand il aura plu à Dieu vous faire connoître mon innocence, je vous supplie, pour l'honneur de ceux à qui j'appartiens, faire faire une telle justice du faux accusateur, comme j'aurois mérité si j'avois commis une telle faute. »

Entre les affirmations sans preuve de Maulevrier et les dénégations absolues d'Isabelle de Limeuil, l'instruction n'avait pas fait un pas et le temps s'écoulait rapidement. Ventoux rappela à Catherine qu'elle s'était engagée vis-à-vis de lui à ne laisser Isabelle qu'un mois à Auxonne et qu'il ne pouvait plus répondre de sa prisonnière. Celle-ci avait, en effet, gagné toutes les religieuses, le basque de Condé avait noué des intelligences avec tous les huguenots de la place, et les murailles du couvent étant très basses, à l'aide de la moindre échelle une évasion était facile. Mise ainsi en demeure de faire changer de prison Isabelle, Catherine chargea de ce soin Claude Gentil, son premier valet de chambre. Lorsque Gentil signifia à Isabelle qu'il avait reçu l'ordre de l'emmener, croyant qu'on voulait l'enfermer entre quatre murailles, elle refusa de sortir du couvent et menaça de se tuer. Intimidé par cette résistance énergique, Ventoux hési-

tait sur ce qu'il devait faire et ayant obtenu de Gentil de remettre le départ après minuit, il profita de ces quelques heures de répit pour rassurer Isabelle, qui consentit à partir, à la condition toutefois qu'une femme l'accompagnerait. A l'heure convenue, Isabelle monta dans un bateau avec une escorte de six soldats. A peine embarquée, elle fut prise d'une crise nerveuse et poussa des cris à en perdre la respiration ; trente heures durant elle ne voulut ni manger ni boire. Gentil crut un moment qu'il ne la ramènerait pas vivante. Plus calme, elle lui avoua que trois jours plus tard il ne l'aurait pas trouvée à Auxonne.

Dans le trajet d'Auxonne à Mâcon, Limeuil put écrire à Condé, mais cette lettre ne lui parvint pas et fut interceptée par Gentil : « Hélas! mon cœur, lui disait-elle, ayez pitié d'une pauvre créature qui souffre tout pour vous avoir aimé plus qu'elle-même. Mon affection ne sera que plaisir, pourvu que vous ayez souvenance de moi, et que je sois si heureuse que vous n'aimiez que moi. J'ai une si grande crainte que mon absence ne me cause ce malheur de m'éloigner de votre bonne grâce, que cela me tourmente plus que je peux le dire. Mon cœur, veuillez me secourir et me mettre hors de lieu où je n'aie plus à souffrir pour le reste de ma vie. Écrivez à la reine en ma faveur, et faites écrire par le maréchal de Bourdillon. »

Les soldats de l'escorte et la femme qui avait accompagné Isabelle refusant d'aller plus loin que Mâcon, où les huguenots étaient en majorité, Gentil se trouva donc dans le plus grand embarras. Pendant la dernière guerre civile, ils avaient tenu tête à Tavannes et tout récemment, Charles IX, lors de son entrée dans leur ville, pour leur témoigner son mécontentement, ne leur avait permis de venir à sa rencontre qu'avec des gaules en guise d'arquebuses (1). Gentil fit part à Catherine d'une situation si difficile et lui demanda une nouvelle escorte, car à chaque minute Isabelle pouvait être enlevée. Peu rassurée sur le sort qui l'attendait, Isabelle écrivit de Mâcon au prince de Condé : « La reine m'envoie à Lyon ; si vous n'avez pitié de moi, je me vois la plus misérable créature du monde à la façon que l'on me mène et avec des soldats pour ma garde, comme si j'étois une personne qui eût gagné la mort. Je n'ai d'espérance qu'en Dieu et vous ; il seroit bon que vous écrivissiez à Madame de Savoie, afin qu'elle veuille faire tant que la reine me pardonne. Je vous suis plus fidèle, plus affectionnée esclave que je ne fus jamais, et plus mes tourmens sont grands, plus je vous adore. Envoyez vers ce pays lyonnois pour voir où je serois. Je crois que je n'en sera guère loin. Hélas! mon cœur, souvenez-vous que vous m'avez

(1) Papiers d'état du cardinal de Granvelle, t. VIII.

donné la foi; mettez-moi en un lieu que, pour le moins avant mourir je vous puisse voir; n'ayez pas un autre cœur que moi ou bien devant faites-moi mourir. Je vous baise mille millions de fois les pieds et les mains. » L'escorte que réclamait Gentil étant enfin venue, Isabelle fut de nouveau mise en bateau et descendit la Saône jusqu'à Lyon; elle n'y fit qu'un court séjour. Le 18 juillet, Gentil la conduisit à Vienne, où elle fut enfermée dans l'une des tours du château des Canaux.

Catherine de Médicis, chassée de Lyon par la peste, s'était arrêtée au château de Roussillon, la belle résidence du comte de Tournon. Pour en finir, elle donna l'ordre aux deux évêques d'Orléans et de Limoges, qui les premiers avaient interrogé Limeuil, de se rendre à Vienne et d'amener avec eux Maulevrier, afin de le confronter avec la prisonnière. A leur arrivée à Vienne, le 18 juillet, les deux évêques se firent conduire par le prévôt des marchands à la nouvelle prison d'Isabelle. Introduits auprès d'elle, sans autre préambule, ils lui donnèrent lecture de son premier interrogatoire et l'invitèrent ensuite à compléter sa défense. Précédemment elle s'était toujours contenue, mais cette fois, à bout de patience, elle se laissa aller à sa colère. Maulevrier entrait en ce moment dans l'appartement; en l'apercevant, sa rage redoubla, et devant les deux prélats elle s'écria : « Tu n'es qu'un méchant menteur, tu as désavoué lâchement des paroles que tu m'avois dites; tu n'es qu'un homme de mauvaise vie et un ivrogne. Tu m'en veux, parce que devant moi tu as mal parlé du prince de Condé et de l'amiral Coligny et que tu crains que je ne le leur répète. » Maulevrier persista dans sa première déposition et sortit de la chambre. Restée seule avec les deux prélats, Isabelle protesta de son profond attachement pour Catherine de Médicis et les supplia d'intervenir en sa faveur; ils y consentirent, après lui avoir fait signer ce dernier procès-verbal.

III.

Aux époques les plus corrompues, l'esprit d'abnégation et de sacrifice, l'amour purifié par la fidélité et le dévoûment, se réfugient toujours dans quelques âmes d'élite; elles semblent, ces nobles et saintes vertus, le patrimoine privilégié de la femme, et, sans orgueil, nous pouvons dire de la Française. Éléonore de Roye, princesse de Condé, fut au nombre de ces quelques âmes d'élite qui honorent un pays. Le noble et consciencieux écrivain qui a publié la vie d'Éléonore de Roye (1) nous a fait pénétrer dans son intérieur « où tout commandait le respect; » il nous a montré ce qu'était « ce

(1) Comte Jules Delaborde, *Éléonore de Roye*. Paris, 1876, Sandoz.

séjour de paix et de douce intimité, » où Condé ne sut jamais ni vivre ni rester, et, quand le vrai bonheur était là sous sa main, allant chercher ailleurs des joies factices et de faciles succès.

Les fatigues, les angoisses de la première guerre civile avaient profondément altéré la santé de la princesse. Les souffrances morales que lui avaient causées la conduite et les infidélités de son époux avaient achevé d'épuiser ses forces. Le 26 avril, une première hémorragie avait mis ses jours en danger; c'est en ce moment que Condé avait été rappelé en toute hâte de Vitry. Quelques semaines plus tard, cette crise fut suivie d'une seconde plus forte; à partir de ce jour, la princesse ne se fit plus d'illusion; elle comprit que la mort était proche : « Je suis aux écoutes, écrivait-elle à son cousin le maréchal François de Montmorency, attendant ce qu'il plaira à Dieu m'envoyer (1). » Une nuit elle se sentit si mal qu'elle jugea venu le douloureux moment de la séparation. Désirant avoir un dernier entretien avec le prince, elle le fit appeler. Lorsque Condé entra dans la chambre de la mourante, tous les assistans se retirèrent, à l'exception d'une seule demoiselle, l'amie intime de la princesse, à laquelle nous devons ces tristes détails. Tenant dans ses mains celle de son époux et d'une voix distincte encore, mais basse et affaiblie : « Quatre choses, dit la princesse, me rendent bien contente : la première est l'assurance de mon salut, la seconde, la réputation de femme de bien que j'ai toujours eue; la troisième, l'assurance que vous êtes satisfait de moi parce que je vous ai autant fidèlement servi, aimé et honoré que femme du monde pouvoit servir, aimer et honorer son mari; la dernière, la joie de ce que Dieu laisse à mes enfans un père et une grand'mère qui les nourriront dans la crainte du Seigneur (2). »

Le dimanche 23 juillet, à sept heures du matin, une nouvelle et dernière crise ne laissa plus à la princesse que quelques heures de vie. « C'est à ce coup, dit-elle, à une des femmes qui la servaient, que je m'en vais à Dieu. » Quelques minutes plus tard, l'agonie commençait. Condé, d'un caractère facile à être entraîné, était au fond très honnête. En présence de la couche funèbre où dormait de son éternel sommeil cette douce et chaste créature, il retrouva dans son cœur de touchantes pensées qui n'y étaient qu'endormies. Tenant dans ses bras son fils, le prince de Conti, et l'aînée de ses filles, il leur montra leur mère inanimée dont la mort avait respecté le noble visage. Portrait vivant de la princesse, la jeune fille inondait de ses larmes les joues de son père : « Ne pleurez pas, mignonne,

(1) Bibliothèque nationale, *Fonds Dupay*, p. 137.

(2) *Épistre d'une damoiselle françoise à une sienne amie dame estrangère sur la mort d'excellente et vertueuse dame Leonor de Roye*, MDLXIIII.

lui dit-il doucement; vous offenseriez le Seigneur. Ne lui dites-vous pas tous les jours : que ta volonté soit faite ! Il vous a laissée à moi comme son image, et comme je l'ai aimée sur toutes les femmes du monde, ainsi vous aimerai-je ; mais il ne faut pas que vous soyez seulement image de sa face, mais de son esprit et de ses vertus, car encore qu'elle fût belle de corps, ce n'étoit rien en regard de son âme, qui ne fit jamais office que de chasteté, non plus que ses yeux, son cœur, sa langue, et ses oreilles. » Puis, posant sa main sur la tête blonde de Henri de Bourbon : « Mon fils, vous êtes le premier témoignage de bénédiction et faveur de mariage que Dieu nous a donné à votre mère et à moi. Les fils se conforment ordinairement aux pères, mais vous tâcherez de ressembler aux mœurs et vertus de votre mère ; on vous racontera de votre père et de sa vie choses que ne devez ensuivre et d'autres que vous devez imiter, mais de votre mère, vous ne trouverez rien qui ne soit digne d'être suivi. » L'émotion lui coupant la parole, il ne put continuer. Condé disait vrai : avec Éléonore de Roye s'en était allé le meilleur de son âme, sa plus pure pensée en ce monde.

Une autre mort, plus inattendue, vint jeter Condé dans de nouvelles aventures. Le 4 juillet, Catherine d'Albon, l'unique héritière du maréchal de Saint-André, mourait au couvent de Lonchamps. Des bruits sinistres coururent ; à mots couverts, on parlait de poison. L'immense fortune qui passait à sa mère pouvait singulièrement faciliter la réalisation d'un mariage avec Condé. Dès le début, la maladie de la princesse de Condé avait été jugée mortelle, et afin de se ménager le prince, la maréchale lui avait fait donation de la terre et du château de Valery (1). A ce moment-là, cette donation avait à la rigueur un prétexte honorable et plausible, Catherine d'Albon devant épouser le fils de Condé ; mais, après la mort de cette jeune fille, quand on vit la maréchale de Saint-André non-seulement confirmer cette première donation, mais y ajouter tous les biens laissés par sa fille, l'opinion publique jugea très sévèrement et la donatrice et le prince qui, sans trop rougir, acceptait une injustifiable libéralité. Le château de Valery à lui seul était un présent royal. Le maréchal de Saint-André y avait entassé « toutes ces superbetés et belles parures de beaux meubles, » comme dit Brantôme, qu'il avait rapportées de ses campagnes d'Italie. A sa mort, la maréchale avait eu la pensée de faire acheter par Catherine de Médicis le riche mobilier de Valery, et s'était adressé à M. de Fresnes, l'amant de cœur d'Isabelle : « Souvenez-vous de dire à la reine, lui avait-elle écrit, que je ne veux mettre en vente les meubles précieux de M. le maréchal sans savoir s'il lui plaît de

(1) Valery est situé dans le département de l'Yonne.

les avoir pour le roi et pour elle. » Elle citait la grande cuvette d'argent « qui n'a point sa pareille dans le royaume » et qui avait coûté dix mille livres; elle énumérait les tapisseries merveilleuses de Bruxelles rehaussées d'or et de soie, — parmi lesquelles sans doute cette belle tapisserie représentant la bataille de Pharsale, que le maréchal de Vieilleville acquit pour son château de Duretal; — elle vantait encore les tapis de Turquie et de Perse, les fourrures de martre et de loups cerviers, les tableaux, les marbres les plus rares, les dentelles du point le plus recherché, le linge le plus beau et le plus fin qui eût été jamais tissé en France (1). »

Mais devenir l'époux de la maréchale de Saint-André, c'était payer trop cher le don du château de Valery. Condé en jugea ainsi. Pris d'une plus haute ambition, il voulut, tout en gardant la donation, couper court à de folles espérances par quelque grand mariage. L'idée de demander la main de Marie Stuart lui fut suggérée, tout porte à le croire, par le cardinal de Lorraine. Ce n'était pas sans intention que, quittant brusquement Nancy, l'habile cardinal s'était, le 30 décembre 1564, arrêté à Soissons, où, de son côté, se trouvait Condé sous le prétexte d'y voir sa sœur Catherine, abbesse de Notre-Dame. Un pasquil du temps y fait cette maligne allusion :

Le cardinal est plein de fraude
Et, voulant assurer sa vie,
Il fait au prince avoir envie
D'épouser la reine d'Écosse (2).

Le pasquil ne se trompait pas : Marie Stuart en a fait la confidence à sa tante la duchesse d'Archot : « J'entends que le prince de Condé m'a demandé à Madame ma grand'mère (Antoinette de Bourbon) et à M. le cardinal, mon oncle, à qui il a fait toutes les belles offres du monde tant de la religion que d'autres choses, et, pour cet effet, doit envoyer un gentilhomme de ce pays assez grand faiseur de menées, s'assurant qu'il fera tant avec les seigneurs de ce pays, qui sont de la religion des protestans, qu'ils me prieront d'y entendre (3). »

Le bruit courut aussi qu'il avait été question également entre le cardinal et Condé de son mariage avec la veuve du duc de Guise et de celui de son fils aîné avec l'une des filles de la duchesse. Un rapprochement si intime des deux maisons de Bourbon et de Lor-

(1) Bibliothèque nationale, fonds français, n° 17,881.

(2) *Épistre du coq à l'âne*, dans les additions de Le Laboureur aux *Mémoires de Castelnau*.

(3) Labanof, *Lettres de Marie Stuart*.

raine ne pouvait être du goût de Catherine; elle dut s'en expliquer très vertement avec le cardinal, qui, battant prudemment en retraite, écrivit à sa belle-sœur, la duchesse de Guise : « J'ai reçu une lettre de Madame notre mère (Antoinette de Bourbon) que je vous envoie, par laquelle vous connoîtrez que les propos qu'on lui a tenus étoient de M. le Prince et de ma nièce, votre fille, et connoîtrez qu'en cela elle est de sa sagesse accoutumée pour ce qu'elle ne s'en veut trouver embrouillée. Vous communiquerez cette lettre à la reine mère, afin qu'elle entende que nous ne voulons avoir intelligence avec personne, encore moins moyenner quelque chose cachée, tant secrète qu'elle soit, qu'elle ne lui soit dévoilée. Il me semble que la reine devroit faire venir le prince à la cour, cela le divertiroit de beaucoup d'entreprises. J'oubliois de vous dire *qu'on vous prendroit encore plutôt que votre fille; on iroit à la messe dès le premier jour* (1). »

Dans la première quinzaine de février 1565, Catherine apprit enfin d'une manière officielle que Philippe II consentait à lui envoyer sa fille, Élisabeth, et qu'il la ferait accompagner par le duc d'Albe, à la condition toutefois que ni Jeanne d'Albret ni Condé n'assisteraient à l'entrevue (2). A la première nouvelle qui lui en parvint, Coligny accourut à Vendôme, où s'était retirée Jeanne d'Albret, la route du Béarn lui étant fermée. Il venait s'entendre avec elle sur les moyens à prendre pour parer aux dangers dont les menaçait l'entrevue de Bayonne. Il fallait à tout prix que Condé ne séparât pas sa cause de la leur. L'amiral jugeait bien que le prince pouvait seul entraîner par sa fougue tous les gentilshommes dont l'épée leur était encore plus nécessaire que les prêches de leurs ministres. On ne fait pas la guerre civile avec des théologiens. Mais heureusement pour Catherine, Limeuil était sous sa main, Limeuil, qui, en dépit des infidélités de Condé, avait conservé sur lui tout son pouvoir. Nulle femme, en effet, ne sut mieux qu'elle maîtriser ce cœur mobile et variable, en associant les protestations les plus incroyables de tendresse aux plus exagérées flatteries. Loin de se montrer jalouse de la passagère liaison du prince avec la maréchale de Saint-André, elle lui avait écrit à la mort de Catherine d'Albon : « Veuillez aider à la pauvre mère, car je crois qu'elle aura besoin de votre aide. » Dans ce semblant de fausse commisération, quelle froide et sanglante ironie ! Comme il est à regretter de n'avoir pas les lettres de Limeuil, datées de sa prison de Tournon ! Nous y verrions sans doute avec quel art elle amena Condé à la faire venir à ce château de Valery, présent de sa rivale. Cette vengeance lui suffisait.

(1) Bibliothèque nationale, fonds français, n° 3,311.
(2) *Ibid.*, n° 10,735, p. 68.

Dans une longue série de nouvelles envoyées de Paris à la reine Élisabeth par des agens secrets, se trouve cette simple note, qui éclaire la situation : « A l'aide d'un gentilhomme, le prince de Condé a fait évader de Tournon Mlle de Limeuil (1). » Catherine dut fermer les yeux, si elle n'y prêta pas les mains, comme l'en accusait une lettre écrite d'Italie où l'on disait : « C'est Natal (Catherine) qui a fait conduire la Limeuil à Condé (2). »

Limeuil sous le même toit que Condé! un tel scandale semblait devoir séparer le prince à jamais du parti protestant, et cela au moment où, effrayé des conséquences de l'entrevue prochaine de Bayonne, ce parti s'agitait sur tous les points de la France. Limeuil allait donc jouer le jeu de Catherine! C'est Coligny le premier qui apprit son évasion, et voici comment : en quittant Jeanne d'Albret, il était venu à Valery avec l'espoir de regagner Condé. Un jour qu'ils devisaient amicalement sur les graves événemens du jour, un courrier, arrivé à l'instant même de Paris, entra brusquement dans la salle où ils se tenaient et remit une lettre au prince qui, à la vue de l'écriture, l'ouvrit si précipitamment qu'il ne s'aperçut pas que Coligny, placé plus haut que lui, pouvait également la lire. Les yeux de l'amiral s'étant, en effet, portés involontairement sur cette lettre, il en put voir la dernière phrase : « La demoiselle est arrivée. » C'était significatif; aussi, reprenant la parole, dit-il à Condé : « Je pourrois vous nommer la demoiselle qui est arrivée. » Condé prit si mal l'observation que l'entretien se rompit. Lorsqu'il fut bien avéré que Condé avait Limeuil avec lui, les principaux protestans décidèrent qu'une députation des ministres les plus autorisés se rendrait à Valery pour présenter leurs remontrances au prince et que plus tard une députation de gentilshommes ferait la même démarche. Condé répondit aux ministres que, ne pouvant qu'à grand'peine se passer de femmes, il lui était bien difficile de se marier et de trouver une épouse de sa religion et de son rang. Plus acerbe à l'égard des gentilshommes, il accusa Coligny d'être venu l'espionner dans sa propre maison, et les congédia brusquement. Ces deux visites étant restées sans résultat et n'ayant fait qu'aggraver la situation, les chefs protestans, réunis de nouveau, eurent un instant la pensée d'excommunier Limeuil (3). Le remède était pire que le mal; il était à craindre que Limeuil n'eût plus d'empire sur le prince que l'anathème inoffensif des ministres. Le parti le plus sage, c'était de laisser aller les choses et de se fier au temps.

(1) *Calendar of State Papers* (1564-1565).
(2) Archives nationales, coll. Simancas, B. 19, 158, 288.
(3) *Ibid.*

Il devait en être de cette liaison comme de toutes celles de ce genre. L'obstacle excite la passion et la fait vivre; tout au contraire, de trop grandes facilités amènent vite la lassitude, et la rupture n'est le plus souvent qu'une question de mois, quand elle n'est pas une question de jours. Tel était le sort réservé à Isabelle de Limeuil. Arrivée au port, elle rencontra l'écueil. Condé, de lui-même, revint aux protestans. Tous s'étaient mis en campagne pour lui chercher une épouse; ils la trouvèrent dans Mlle de Longueville, d'une grande beauté, et faisant de longue date, comme Condé, profession de la religion protestante. Au mois de novembre 1565, Condé alla à Niort faire part de son mariage à Catherine. A demi rassurée sur les menées secrètes des protestans ou feignant de l'être, elle autorisa le prince à faire ses noces à la cour, suivant les rites de la religion protestante.

Condé, son portrait l'indique bien, était un de ces hommes qui, sans force de résistance vis-à-vis des femmes, subissent toujours le caprice et la loi de la préférée du moment. Sous l'inspiration bourgeoise de la nouvelle duchesse, il eut la maladresse, pour ne pas dire plus, de réclamer à Limeuil tout ce qu'il lui avait donné. Mme de Châteaubriant avait reçu jadis pareil message de François Ier, à l'instigation de la vindicative duchesse d'Étampes. Le roi tenait aux présens qu'il avait donnés à sa favorite, non tant pour la valeur des pierreries et des perles que pour l'amour des belles devises que sa sœur Marguerite y avait fait graver. Mme de Châteaubriant les fit fondre et, quand le messager revint les reprendre : « Voici ce que le roi m'avait donné, lui dit-elle; je le lui rends en lingots d'or. Quant aux devises, je les ai si bien empreintes en ma pensée que je n'ai pu permettre que personne en disposât (1). » D'humeur moins douce et plus maligne, Limeuil fit un paquet de tout ce qu'elle avait reçu du prince; puis, prenant de l'encre et un pinceau, elle planta au beau milieu du front du portrait qu'elle tenait de lui une très apparente paire de cornes, et, remettant le tout au malencontreux ambassadeur : « Tenez, mon ami, portez cela à votre maître; je lui envoie tout ainsi qu'il me le donna. Je ne lui ai rien ôté ni ajouté. Dites à cette belle princesse, sa femme, qui l'a tant sollicité à me demander ce qu'il m'a donné, que, si un seigneur de par le monde (le nommant par son nom) en eût fait de même à sa mère et lui eût ôté tout ce qu'il lui avait donné par don d'amourette, elle seroit aussi pauvre d'affiquets et pierreries que damoiselle de la cour. Or qu'elle en face des pâtés et des chevilles, je les lui quitte (2). »

(1) Brantôme, édit. L. Lalanne, t. IX, p. 513.
(2) *Ibid.*, p. 511.

Il ne restait plus à Isabelle qu'à se résigner et à faire une fin. Smith, l'ambassadeur d'Angleterre en France, écrivait le 5 mai 1565 à Leicester : « Le prince de Condé a bien fait les choses : il a marié sa maîtresse à un gentilhomme de sa maison et lui a assuré une rente annuelle de quinze mille livres. » Ou ce projet d'union ne se réalisa pas, ou presque au lendemain, Limeuil devint veuve de ce mari complaisant, car nous la retrouvons, bien peu de temps après, mariée à Scipion Sardini, un Lucquois, un de ces banquiers italiens venus en France chercher fortune et sur lequel, devenu très riche, courut ce jeu de mots : « Cette petite sardine est maintenant une grosse baleine. » Catherine de Médicis, qui puisait souvent dans la bourse de Sardini, en avait fait un baron de Chaumont-sur-Loire, et nous voyons dans une lettre du 6 décembre 1565, qu'elle priait Fourquevaux, notre ambassadeur auprès de Philippe II, d'aider le riche financier « à tirer d'Espagne une somme de trois cent mille livres, qu'il vouloit apporter en France (1). » Faute d'un nom, Isabelle se contenta de la fortune et alla habiter le fastueux hôtel Sardini, situé dans le quartier Saint-Marcel, au coin de la rue de la Barre et de la rue du Fer-à-Moulin (2).

On peut voir au Louvre, dans l'une des deux salles réservées aux crayons du XVIe siècle, un portrait de Mme de Sardini en buste et de trois quarts, portrait au crayon noir, avec quelques touches de pastel. Elle porte sur la tête une sorte de guimpe de religieuse qui s'avance en pointe sur le front et se relève par derrière, et une grande collerette unie. Les traits sont trop accentués pour ne pas être ressemblans. Limeuil nous est rendue telle qu'elle devait être à la date de ce portrait. Son caractère s'y accuse : le front élevé et large dénote bien sa rare intelligence. Ses cheveux blonds, relevés à la Marie Stuart, et qui s'étagent sur les tempes en frisons symétriques, sont bien ceux que Ronsard voulait dénouer, ses yeux bleus, ceux dont *raffolait* Brantôme ; mais l'âge et les déceptions y ont mis une expression de doute et de dédain ; avec les années, ce visage froid et impassible s'est amaigri ; le nez s'est allongé ; la bouche est restée moqueuse, comme au jeune temps ; le col, charnu et épais, annonce la force et les ardeurs du tempérament. Il y eut bien souvent des orages sous le toit de l'hôtel Sardini. Isabelle se prit parfois à reprocher à son financier l'honneur qu'elle lui avait fait, elle d'un si grand nom, en lui donnant sa main, et Sar-

(1) Bibliothèque nationale, fonds français, n° 10,751, p. 109.

(2) Il est occupé aujourd'hui par la boulangerie des hôpitaux, et l'on y remarque encore des arcades du XVIe siècle, surmontées de médaillons en terre cuite non émaillée. Voyez Lenoir, *Statistique monumentale de Paris*.

dini répliquait avec quelque raison : « J'ai fait plus pour vous, je me suis déshonoré pour vous remettre votre honneur. » Ce qui ne les empêcha pas d'avoir de nombreux enfans, souvent cités le siècle suivant, et une fille, du nom de Madeleine, qui hérita de la beauté de sa mère, sans rien rappeler de ses traits (1).

Il était écrit que tous les personnages qui ont figuré dans cette histoire d'amour finiraient, comme finissent toutes les comédies, par le mariage. Limeuil avait ouvert la marche, la maréchale de Saint-André suivit de près : le 18 octobre 1568, elle épousait Geoffroy de Caumont, fils cadet de Charles de Caumont. Il avait d'abord été abbé de Clairac, et, à la mort de son frère aîné, quittant la robe longue, il avait endossé la cuirasse et porté l'épée. A propos de ce second mariage, Brantôme traite assez mal Marguerite de Lustrac : « J'ai connu une dame qui avoit épousé un maréchal de France beau et vaillant; et en secondes noces elle en alla prendre un tout au contraire à celuy-là : » Ce second mari, Caumont, dura peu, il mourut en 1574. Après vingt-cinq ans d'absence de la cour, sa femme y reparut en reprenant le nom et le titre de son premier mari, le maréchal de Saint-André, ce qui fut trouvé étrange et vivement blâmé. Enfin Maulevrier, qui avait joué un si vilain rôle dans le procès de Limeuil, épousa, chose étrange, Antoinette de Limeuil, sœur cadette d'Isabelle, veuve de Jean d'Avaugour.

HECTOR DE LA FERRIÈRE.

(1) On peut voir d'elle un portrait dans un recueil rarissime que, dans les années 1602 et suivantes, vendait dans les rues de Paris un pauvre fou qui s'intitulait Bernard du Bluet, comte de Permission.

LA

POLITIQUE PRUSSIENNE EN ORIENT

A LA FIN DU SIÈCLE DERNIER.

Sejm Czteroletni, napisal x. Waleryan Kalinka (la Diète de quatre ans, par l'abbé Valérien Kalinka), 2 vol. parus. Léopol, 1881 ; Seyfarth et Czajkowski.

Avant le congrès de Berlin, il ne semblait pas que la Prusse prît un intérêt bien vif à ce qui se passait sur les rivages du Bosphore, et la Turquie paraissait être, comme on dit volontiers aujourd'hui, en dehors de la sphère d'action de l'empire d'Allemagne. Après le congrès, on vit avec étonnement la politique allemande s'engager dans une direction qu'on croyait toute nouvelle. Il paraît bien qu'on eût, en effet, raison d'être surpris; l'Allemagne ne touche, par aucun point de son territoire, au territoire ottoman; ses vaisseaux n'ont pas grand'chose à faire dans les eaux du Bosphore et s'y montrent en assez petit nombre; bref aucun intérêt allemand n'était directement engagé dans la querelle du Russe avec le Turc. Pourquoi donc l'Allemagne jugeait-elle à propos de sortir d'une indifférence presque séculaire, et, dans la pièce dont les actes divers se déroulent à Constantinople, pourquoi prenait-elle tout à coup un rôle bien plus marqué?

D'ingénieux écrivains (1) se sont crus obligés à rechercher les causes de ce soudain changement. Ils ont prêté au chancelier de l'empire les plus longs desseins, — et tels qu'il faudrait, pour en amener la réalisation, le concours de circonstances qui, sans être impossibles, ne sont pourtant point probables, ni surtout prochaines. On sondait l'avenir, un avenir éloigné, et on faisait fond sur l'influence germanique en Orient pour projeter tout un remaniement de la carte du vieux monde.

(1) Voyez, en particulier, le livre de M. R. Frary : *le Péril social* (Paris, Didier), chap. III, intitulé : *le Rêve de M. de Bismarck,* p. 115 et suiv.

Après comme avant ces conjectures, l'avenir garde son secret. Mais, puisqu'il est convenu que l'histoire est un perpétuel recommencement, n'eût-il pas été plus sage de remonter dans le passé de la Prusse et d'y chercher quelles avaient pu être, en un temps donné, ses vues sur l'Orient? Ainsi interrogée, l'histoire aurait répondu que ce n'est pas d'aujourd'hui, — ni d'hier, — que la Turquie est entrée dans le jeu des hommes d'état prussiens. On aurait vu qu'à une époque qui ne manque pas de ressemblance avec la nôtre, un ministre qui, lui aussi, mérita bien de la patrie allemande, avait fait de la Turquie la maîtresse carte de son jeu. Il est bien vrai qu'il perdit la partie, mais un joueur plus habile peut venir qui gagnera avec les mêmes cartes. Tant s'en faut donc que la politique prussienne s'engage dans une voie nouvelle, qu'au contraire elle reprend les voies qu'elle a suivies il y a un siècle, — et peut-être pour atteindre le même but.

Il semble d'autant plus intéressant de conter cette histoire qu'elle est demeurée jusqu'à présent à peu de chose près inconnue, non divulguée. Nous n'aurions pas espéré en recueillir les documens dispersés dans les archives des chancelleries ou dans les recueils diplomatiques du temps : nous les avons trouvés en grande partie rassemblés dans l'ouvrage que M. l'abbé Kalinka a écrit récemment sur *la Diète de quatre ans*, œuvre capitale, malheureusement inachevée, sur les dernières années de la république polonaise. C'est qu'en effet, à la fin du siècle dernier, la question d'Orient se trouvait intimement liée, dans les desseins de la Prusse, avec la question polonaise, à laquelle les deux derniers partages allaient donner une solution qui a semblé jusqu'ici définitive. On ne s'étonnera donc pas si l'on trouve dans le récit qui va suivre quelques allusions aux affaires polonaises : elles sont nécessaires pour l'intelligence de la politique prussienne en Orient à la fin du siècle dernier.

I.

Disons d'abord, aussi brièvement qu'il se pourra, quelle était, à cette époque, la situation des puissances européennes relativement à la Turquie. La Crimée avait été cédée à la Russie par le traité de 1786, mais les Turcs comptaient bien que cette cession n'était que provisoire, et leur indignation fut très vive lorsqu'ils virent Catherine II prendre possession de sa nouvelle conquête dans le fameux voyage qu'elle y fit cette même année. En janvier 1787, le vieux Abdul-Hamid, au sortir d'une audience où l'ambassadeur de Russie avait résisté à toutes ses sollicitations, écrivit à son grand-vizir ce billet laconique : « Déclare la guerre! advienne que pourra. » Le divan fut aussitôt convoqué et l'ambassadeur de Russie emprisonné au palais des Sept-Tours.

L'impératrice Catherine II prévoyait depuis longtemps cette explosion, mais elle ne l'attendait pas si tôt. Depuis qu'elle tendait à Constantinople, elle avait négligé l'alliance prussienne, si utile lors du premier partageede la Pologne. On a dit, dans ces dernières années, que les clés de Constantinople sont à Berlin : à la fin du siècle dernier, elles étaient à Vienne, et l'impératrice l'avait compris. Elle avait su le plus habilement du monde tirer parti de la rivalité de la Prusse et de l'Autriche, et avait fait à Joseph II des promesses si séduisantes qu'elle l'avait amené à conclure un traité offensif et défensif (21 mai 1781). En cas de guerre, les deux puissances se promettaient mutuellement un secours de dix mille hommes d'infanterie et de deux mille cavaliers qui, dans certaines conjonctures prévues, seraient remplacés par un subside de 400,000 roubles. De plus, au cas où l'un des contractans serait attaqué par la Turquie, chacun d'eux s'engageait, mais par une clause tenue secrète, à ne conclure séparément ni paix ni armistice.

Lorsque le voyage de Crimée fut résolu, l'impératrice en informa Joseph II. Celui-ci comprit que ce n'était là qu'une invitation déguisée, et bien qu'il trouvât « très cavalière » la façon d'agir de son alliée (lettre à M. de Kaunitz), il accepta après quelque hésitation. On trouvera notée, dans les lettres de M. de Ségur et du prince de Ligne, l'impression que fit ce voyage sur l'esprit de Joseph II. Catherine avait beaucoup compté sur cette longue entrevue pour rallier définitivement l'empereur d'Autriche à sa politique orientale : elle ne réussit pas, et se rendit très bien compte de son échec. « Constantinople, disait l'empereur à M. de Ségur, sera toujours une pomme de discorde entre les puissances européennes, qui, pour cette seule ville, se refuseront à partager la Turquie. J'ai pu consentir à la cession de la Crimée, mais jamais je ne souffrirai que les Russes s'installent à Constantinople : j'aime encore mieux y voir les turbans des janissaires que les bonnets des Cosaques. » En présence de cette froideur de l'Autriche, Catherine se voyait réduite à temporiser encore. Elle y était résignée lorsque, comme on l'a dit en commençant, la Turquie déclara tout à coup la guerre. L'emprisonnement de l'ambassadeur de Russie était une si flagrante et si maladroite violation du droit des gens, que Joseph II, lié d'ailleurs par les traités, se vit malgré lui entraîné dans une voie où il avait refusé d'entrer un an auparavant.

La Russie cependant ne se trouva pas prête à marcher. Le prince Potemkin, qui avait la haute direction de l'armée, n'était guère capable de conduire lui-même la campagne, et sa jalousie toujours en éveil ne pouvait supporter qu'un autre en eût la direction. Le plan des opérations militaires avait été arrêté depuis longtemps, de concert avec l'Autriche. Deux armées russes devaient marcher simultanément : l'une forte de trente-sept mille hommes, sous les ordres du vieux Roumiantsof, s'avancerait le long des frontières polonaises et donnerait

la main au corps autrichien qui opérait en Galicie; l'autre, commandée par Potemkin en personne et forte de quatre-vingt mille hommes, s'emparerait des forteresses du littoral de la Mer-Noire jusqu'aux bouches du Danube, et couvrirait la Crimée au cas que les Turcs voulussent l'attaquer par mer. Enfin un corps de dix-huit mille hommes opérerait au Caucase sous les ordres de Tœxel.

Roumiantsof avait trop peu de troupes pour agir. Quant à l'armée principale, tout lui manquait; elle pouvait dire avec le prince de Ligne : « Si nous avions des vivres, nous marcherions en avant; si nous avions des pontons, nous passerions les rivières; si nous avions des boulets et des bombes, nous assiégerions les villes. » Bien longtemps après la déclaration de guerre, Potemkin était encore à Élisabethgrad, c'est-à-dire fort loin des Turcs, et il y restait malgré les instances de l'impératrice. Sauf quelques rencontres en Crimée, où Souwarof faisait ses premières armes, les premiers mois de la guerre s'écoulèrent sans aucun résultat pour les Russes.

Il n'en était pas de même en Autriche. Avant même d'avoir déclaré la guerre à la Turquie, et bien que celle-ci eût proposé de respecter les frontières autrichiennes si l'empereur se contentait de fournir à la Russie le secours promis, Joseph II avait tenté sur Belgrade un coup de main qui n'avait réussi qu'à le couvrir de honte. Il ne déclara formellement la guerre que le 9 février 1788. Une armée autrichienne de vingt-cinq mille hommes se trouvait prête à marcher sous les ordres de Lascy, qui, depuis la guerre de sept ans, passait pour un des meilleurs généraux de l'Europe. Avec un chef pareil et des lieutenans tels que Cobourg, Clarfayt, Fabrice, Wartensleben, on était en droit d'espérer beaucoup. Quelle résistance feraient les bandes turques, indisciplinées, mal nourries, mal conduites, contre des régimens qui s'étaient couverts de gloire dans toutes les grandes guerres du siècle? Lascy cependant commit une première faute : il étendit ses troupes sur deux cents lieues de frontières et engagea l'action tout au bout de cette grande ligne, en Bosnie. Le gros de l'armée se trouva de la sorte immobilisé.

Les généraux turcs n'avaient point pris de part à la guerre de sept ans, mais ils avaient aussi leur plan, et il paraît bien qu'il était bon. Ils avaient résolu de se tenir sur la défensive du côté de la Russie, où la guerre se faisait dans des provinces arides, peu habitées, et de lancer le gros de leurs forces sur les riches provinces autrichiennes. Le grand-vizir Ioussouf-Pacha réunit soixante-dix mille hommes sous les murs de Nyssa, fondit sur le banat, et n'eut pas de peine à rompre la belle ordonnance de Lascy. Wartensleben voulut attendre les Turcs à Méhadia, il y fut battu le 28 août. L'empereur en personne amena quarante mille hommes à son secours. Les Turcs défirent cette nouvelle armée à Slatina (14 septembre). Il fallut battre en retraite. Dans la nuit

du 20 au 21 septembre, quelques Valaques répandirent le bruit que les Turcs approchaient. A cette seule nouvelle, la retraite se changea en déroute : ce fut à qui se sauverait le plus vite et le plus loin. Sur les ailes de cette immense ligne de bataille, les Autrichiens n'étaient pas plus heureux. Joseph II, découragé, cédant d'ailleurs aux sollicitations de son frère, l'archiduc Léopold, enleva le commandement de l'armée à Lascy pour le transmettre au comte Hadik. Il quitta l'armée le 5 octobre 1788 et revint à Vienne, emportant avec lui le germe de la maladie qui devait le tuer.

Revenons à l'armée russe. Avant que l'Autriche eût déclaré la guerre, Joseph II, se doutant bien qu'il aurait à soutenir le principal effort des Turcs, avait dépêché le prince de Ligne à Potemkin, pour le presser d'agir. Mais il n'était pas facile d'incliner à un parti quelconque le favori de Catherine. Enfin, au mois de mai 1788, le général russe quitta Élisabethgrad pour marcher à petites journées sur Otchakof, la première des forteresses turques sur le littoral de la Mer-Noire. Il arriva sous les murs de cette ville vers le milieu de juillet avec 4,000 hommes de troupes régulières et 6,000 Cosaques. Sans être imprenable, la forteresse d'Otchakof était un obstacle sérieux. Les travaux d'approche ne furent commencés que trois semaines après l'arrivée de l'armée; ils furent continués avec beaucoup de lenteur et de prudence.

La guerre et le siège étaient d'ailleurs les choses du monde à quoi Potemkin prenait le moins d'intérêt. Ce qui l'occupait, c'étaient les intrigues de la politique européenne, au courant desquelles il se tenait avec infiniment de soin; c'étaient les bals, les réceptions, les festins dont son camp était le principal théâtre. L'été s'écoula dans ces divertissemens, l'automne arriva, humide et froid, puis un hiver rigoureux. Cette inaction d'une part, et de l'autre les revers de l'armée autrichienne, encourageaient le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II à contre-carrer les projets de Catherine, qui sentait parfaitement que le nœud de la situation était à Otchakof et que Potemkin seul pouvait le trancher. Elle pressait de plus en plus son favori : d'ailleurs la situation des assiégeans devenait critique. La rigueur de l'hiver était extraordinaire, nombre de soldats moururent de froid. Enfin, le 16 décembre, le général Rakhmanof, qui était ce jour-là de service, vint annoncer au commandant en chef que le bois manquait; à peine était-il sorti, que le général Kakhowski annonça à son tour que la dernière ration de farine venait d'être distribuée et que l'armée se trouvait à la veille de manquer de pain. Il ne restait qu'une issue : tenter l'assaut. L'ordre en fut donné pour le lendemain. Les soldats russes, avant de marcher, reçurent une dernière ration d'eau-de-vie à laquelle on avait mélangé du poivre d'Espagne réduit en poudre. La défense ne fut pas moins énergique que l'attaque. Pendant tout le temps que dura ce terrible combat, Potemkin demeura assis sur la terre, le visage couvert

de ses deux mains, s'écriant à chaque moment : « Seigneur, aie pitié de nous ! » (*Gospodi pomilouï*). Il ne se releva que pour entrer triomphalement dans la ville enfin prise. L'assaut avait coûté la vie à 8,000 Russes et à pareil nombre de Turcs. Le colonel Bauer partit le jour même pour Pétersbourg et trouva moyen de faire environ 2,000 kilomètres en neuf jours. L'impératrice écrivit aussitôt à Potemkin : « Je te prends à deux mains par les oreilles, mon cher ami, et je te baise en esprit pour la bonne nouvelle que tu me mandes. Que ton armée prenne hardiment ses quartiers d'hiver en Pologne. »

En résumé, durant cette première année, la fortune des Turcs avait été diverse. Ils avaient perdu la forteresse d'Otchakof, mais les Russes avaient mis un an à la leur prendre; en revanche, ils avaient infligé à plusieurs reprises de graves échecs aux Autrichiens. En somme, leur situation était bonne, et ils pouvaient attendre en confiance l'ouverture de la campagne suivante.

II.

Venons maintenant au rôle de la Prusse dans cette guerre à laquelle elle ne prit point de part, qui se faisait sans elle et loin d'elle. Le comte Hertzberg était déjà ministre des affaires étrangères de Prusse en 1772, lors du premier partage de la Pologne. Dans cette circonstance, il avait conseillé au grand Frédéric de réclamer la cession de Thorn, de Dantzig et de la Prusse orientale actuelle. Il avait fallu rabattre de ces prétentions devant l'opposition de la Russie et de l'Angleterre. Thorn et Dantzig n'en étaient pas moins restés l'objectif de la politique prussienne, et Hertzberg ne perdit jamais de vue le but qu'il s'était proposé d'atteindre. Il s'agissait de trouver, ou plutôt de faire naître une occasion ; chose délicate, car la Russie et l'Autriche étant tout aussi intéressées que la Prusse dans la question polonaise, toute tentative ouverte de ce côté équivalait à une déclaration de guerre.

Lorsque les hostilités éclatèrent en Orient, Hertzberg ne vit pas tout d'abord ce que son maître pouvait gagner dans ces complications. Peu à peu, à mesure que la Prusse se dégageait des affaires de Hollande, l'idée vint au ministre qu'il pourrait, en cette occurrence, jouer ce rôle d'honnête courtier que devait remplir avec tant d'éclat, juste un siècle plus tard, le plus illustre de ses successeurs.

Au début de la guerre d'Orient, Hertzberg s'était contenté de recommander à Dietz, ambassadeur de Prusse à Constantinople, d'observer la neutralité la plus stricte. Cette disposition ne dura pas. Au mois de novembre 1787, on écrit à Dietz : « Puisque nous voilà si heureusement sortis de cette affaire (de Hollande), et que nous avons les mains libres, je profiterais volontiers de la guerre de Turquie pour accroître la gloire de mon ministère. Il y a peu d'espoir que la Porte puisse sou-

tenir l'effort des deux puissances liguées contre elle. La France ne fera rien pour elle ou si peu que rien; aucune autre puissance ne prendra son parti sans l'espoir assuré d'un gain considérable. Pensez-vous qu'il soit impossible de décider la Porte à céder la Moldavie et la Valachie à l'Autriche, à la Russie la Crimée et Otchakof, moyennant quoi la Prusse, la France et les autres puissances que je me chargerais de décider garantiraient l'intégrité de l'empire ottoman jusqu'au Danube? De cette façon, ce fleuve et l'Unna deviendraient l'éternelle frontière entre la Turquie et la chrétienté. Je pense qu'on pourrait décider la Russie à renoncer à la Géorgie et à ses possessions transcoubaniennes; elle devrait aussi cesser de s'immiscer dans les affaires intérieures de la Porte et réduire ses droits de commerce et de navigation, de façon à respecter la souveraineté du sultan. J'ai en même temps en projet *une rémunération convenable pour la Prusse de la part des cours impériales*. La Turquie n'aurait rien à y perdre; tout au plus devrait-elle consentir à un traité de commerce avantageux pour nous et s'engager à protéger, dans la Méditerranée, notre marine contre les corsaires barbaresques. »

Hertzberg prend d'ailleurs soin d'ajouter que ce n'est là qu'un projet en l'air dont le roi n'a pas encore connaissance. Mais cette idée, une fois entrée dans l'esprit du ministre, n'en sortit plus et devint le sujet de ses réflexions continuelles. Il en vint à se faire sur ce point les illusions les plus singulières du monde. Trois mois après cette première dépêche (26 janvier et 9 février 1788), le ministre écrit à Dietz : « Mon projet est basé sur la politique *la plus saine et la plus juste*. Il me semble qu'aucun homme de bon sens n'y peut faire d'objection. *C'est le seul moyen de sauver la Porte*, et tout ministre turc, pour peu qu'il entende quelque chose aux affaires, doit s'y rallier. » Malheureusement, Dietz ne partageait point la conviction de Hertzberg, auquel il fit de fortes objections, tirées principalement des dispositions belliqueuses des Turcs à ce moment. Mais le ministre n'avait pas attendu un instant pour communiquer son projet au roi Frédéric-Guillaume II, qui l'approuva hardiment et résolut d'en poursuivre par tous les moyens la réalisation. Des instructions détaillées furent rédigées (25 mars et 3 avril 1788), elles furent portées à Dietz par un envoyé secret chargé de l'aider dans sa mission. Il y a dans ces instructions plusieurs points qu'il convient de mettre en lumière. Tout d'abord, il fallait que la Porte s'engageât à ne conclure la paix que par l'intermédiaire de la Prusse. Il fallait entretenir les Turcs dans leurs dispositions belliqueuses, mais de façon toutefois que cela ne donnât lieu à aucune plainte de la part de l'Autriche, de la Russie ou de la France. Que si la Porte, — et c'était ici le point capital, — se voyait dans la nécessité de céder quelque portion de son territoire, il fallait que cette cession se fît par l'intermédiaire de la Prusse, qui n'y consentirait qu'autant que les cours impériales lui assureraient un dédommagement suffisant

pour ce nouvel agrandissement. A la vérité, les Turcs pourraient exiger que le roi de Prusse se liât avec eux par un traité : il faudrait alors leur répondre évasivement, tâcher de leur persuader qu'ils étaient assez forts pour vaincre seuls, enfin, les assurer que le roi consentirait volontiers à ce traité, mais *seulement après la conclusion de la paix.*

Dans l'instruction secrète du 3 avril, Hertzberg indique les provinces que la Turquie sera sans doute forcée de céder : nous les avons déjà nommées. Puis, le véritable dessein du ministre apparaît : la Porte exigera, — et c'est une condition *sine qua non,* — que l'Autriche rétrocède la Galicie à la Pologne; celle-ci enfin cédera à la Prusse Thorn, Dantzig et certains districts avoisinans. D'ailleurs, Dietz doit prudemment et délicatement donner à entendre aux Turcs que, s'ils refusent les bienfaits de la Prusse, le roi est tout prêt à se joindre à leurs ennemis. Toutes ces négociations seront tenues dans le secret le plus absolu : le roi, Hertzberg et Dietz seront seuls à les connaître, car, avant tout, il ne faut pas se compromettre.

Il fallait, certes, que le roi de Prusse et son ministre se fissent de bien fortes illusions pour charger leur ambassadeur à Constantinople d'entamer des négociations sur ce pied. Ces illusions, Dietz ne les partageait en aucune façon. C'était sans doute que, vivant au milieu des Turcs, il se rendait mieux compte de leurs dispositions, et partant savait mieux quelles propositions pouvaient être faites, comme aussi quelles négociations n'avaient point de chance d'aboutir. Il savait les Turcs convaincus depuis vingt-cinq ans de cette idée que si jamais ils faisaient la guerre à l'Autriche, la Prusse ne manquerait pas une si belle occasion de tomber sur sa voisine, et, suivant Dietz, c'était en effet ce qu'il fallait faire : « ... Jamais la Prusse ne trouvera meilleure occasion de devenir une puissance de premier ordre, » écrit-il le 8 mars, puis le 8 avril 1788 : « Cela coûtera sans doute quelques années de guerre, mais c'est là un capital bien placé et qui sera recouvré au centuple, parce que la paix de l'Europe et la prépondérance de la Prusse se trouveront assurées. » Cette opinion de Dietz était partagée par la plupart des représentans de la Prusse dans les pays étrangers, et presque partout, on croyait à l'imminence de la guerre. Hertzberg se montra fort peu touché de ces objections : « Vos projets peu pratiques, écrit-il à Dietz, ne sont nullement d'accord avec les intentions de Sa Majesté... Vous refusez de comprendre mon dessein; mais si vous étiez moins obstiné, vous le loueriez sans réserve. Vous vous exagérez la puissance de la Porte... Ce n'est pas en flattant les Turcs que vous servirez le roi : il faut mettre en jeu d'autres moyens pour avoir prise sur eux. La Porte, qui a recherché autrefois l'alliance de la Prusse, semble maintenant ignorer qu'elle existe...» Le roi était encore plus pressant. Devant toutes ses instances, Dietz dut s'incliner. De leur côté, les Turcs, plus disposés à la guerre que jamais, refusaient obstinément les bienfaits de leur bon ami le roi de Prusse.

Ce fut bien autre chose lorsqu'ils eurent gagné quelques batailles, comme je l'ai dit en commençant. Ces succès donnaient à réfléchir à Hertzberg : « ... Je vois maintenant, écrit-il à la date du 30 août 1788, que l'impuissance inconcevable de la Russie et de l'Autriche dérange tous nos projets : qui aurait pu penser qu'une armée régulière de 300,000 hommes n'arriverait pas à rejeter les Turcs de l'autre côté du Danube? C'est une conséquence de la faute que l'empereur a commise en restant sur la défensive après la déclaration de guerre. » Vers ce même temps, si l'on s'en souvient, les Autrichiens avaient été battus à plusieurs reprises, et l'armée russe était immobile devant Otchakof. Comment proposer aux Turcs victorieux de céder deux ou trois de leurs provinces pour le roi de Prusse?

Décidément, le plan de Hertzberg était à refaire, et Hertzberg le refit en prévision cette fois de la victoire définitive des Turcs : « Il me semble qu'il faudra modifier notre plan si les cours impériales continuent à être malheureuses à la guerre, et surtout si l'empereur est définitivement battu, » écrit le roi à son ministre (11 septembre). Hertzberg rédigea donc de nouvelles instructions. Dans cette dernière combinaison, les Turcs, s'ils demeuraient vainqueurs, ne devaient rendre à l'Autriche les conquêtes qu'ils feraient en Hongrie que si l'Autriche rendait elle-même la Galicie à la Pologne, qui, à son tour, cédait Thorn et Dantzig à la Prusse : « Il faut, écrit encore le roi, convaincre les Turcs des avantages qu'ils auront à exiger que l'Autriche cède la Galicie à la Pologne, mais il est inutile de parler de ce que je compte y gagner moi-même : cela pourrait me nuire auprès des Polonais et inquiéter prématurément les autres puissances. » Après cette combinaison victorieuse, Frédéric-Guillaume pouvait se croiser les bras : quelle que fût l'issue de la lutte, que la Turquie fût battue par l'Autriche ou l'Autriche par la Turquie, il n'importait : dans un cas comme dans l'autre, Thorn et Dantzig revenaient à la Prusse, qui s'agrandissait sans qu'il lui en coûtât « un seul grenadier poméranien. »

Dans le temps que le cabinet de Berlin était tout entier à ces espérances, à ces illusions, il reçut la nouvelle que l'impératrice de Russie allait conclure un traité défensif avec la Pologne, c'est-à-dire lui garantir l'intégrité de ses frontières : les projets prussiens étaient du coup anéantis.

Voici comment la chose s'était faite. Les projets de Hertzberg n'avaient quelque chance de réussir que s'ils étaient tenus absolument secrets; or le mystère avait été dévoilé, dès l'origine, à ceux-là même qui avaient le plus d'intérêt à le connaître. Le prince de Kaunitz, chancelier d'Autriche, avait intercepté les premières dépêches de Hertzberg à Dietz et s'était empressé d'en transmettre copie à Saint-Pétersbourg. Catherine II fut surtout étonnée de la facilité avec laquelle Frédéric avait approuvé les plans de son ministre : elle s'en exprime un peu bien cavalièrement

dans une lettre à Bezborodko, son ambassadeur à Vienne : « Il faut être aussi sot que le maître de ce long Keller (ambassadeur de Prusse à Saint-Pétersbourg) pour croire à toutes les bourdes que le roi de Prusse s'est laissé conter... »

III.

Au printemps de 1789, la guerre reprit en Orient. La diète polonaise, sous la pression secrète de la Prusse, avait refusé l'alliance russe, et on s'était repris à espérer à Berlin. Toutes les instructions que le département des affaires étrangères faisait tenir à Dietz peuvent se résumer en celle-ci : obtenir de la Turquie qu'elle ne fasse la paix que par la médiation de la Prusse. Les Turcs, cependant, se montraient peu enclins à accepter ces offres. Ils recevaient froidement les propositions de Dietz, le remerciaient de ses bons offices et répondaient invariablement : Que la Prusse commence par déclarer la guerre à l'Autriche; sur le reste, nous tomberons facilement d'accord.

Hertzberg avait envoyé en Turquie le colonel de Gœtz pour diriger les opérations militaires des Turcs. La Porte, méconnaissant la grandeur de ce nouveau bienfait, n'avait pas même permis à ce colonel de gagner le camp. Bref, au bout de deux ans de démarches sans nombre, Dietz se trouvait tout juste au même point que le premier jour. En mai 1789, le cabinet de Berlin se décida à faire un pas en avant : il fit dire aux Turcs que le roi entrerait en campagne, — après qu'ils auraient été rejetés de l'autre côté du Danube; il s'engageait en outre à garantir l'intégrité du territoire ottoman, — mais seulement tel qu'il se trouverait à la fin de la guerre.

Malgré les revers des armées turques dans cette année 1789, cette nouvelle avance ne fut pas mieux reçue que les précédentes. Bien plus, le grand-vizir entra bientôt en pourparlers directs avec Potemkin et on put craindre un instant que ces « Turcs ignorans et incorrigibles, » comme Hertzberg aimait à les appeler, ne missent à conclure la paix la même précipitation qu'ils avaient mise à déclarer la guerre. Cependant la Prusse s'était trop avancée pour reculer. Après de nouvelles instances demeurées sans résultat, Dietz reçut l'ordre d'offrir à la Porte un traité offensif et défensif sans restriction d'aucune sorte. La Prusse arrivait ainsi aux termes de ses concessions : l'ambassadeur, voyant l'ardeur des Turcs s'accroître avec leurs défaites, espérait bien que, cette fois, les négociations seraient poussées activement. Chose étrange! Les Turcs accueillirent cette proposition tout aussi froidement que les précédentes.

Dietz se perdait en conjectures. Il était bien loin de soupçonner le véritable motif de l'indifférence apparente de la Porte. Le drogman de l'ambassade de Prusse avait livré les instructions de Dietz à l'am-

bassadeur de France, qui en avait immédiatement donné communication à Reis-Effendi. Tout le monde fut dès lors au courant des projets de Hertzberg, tandis que celui-ci les croyait toujours environnés du plus profond mystère. Le divan comprit aussitôt les avantages de sa position et en tira parti habilement. On fit attendre trois mois à Dietz une réponse définitive. Enfin, l'ambassadeur, à bout de patience et d'expédiens, menaça de demander ses passeports, et, cette fois, la menace était sincère. La Porte s'en émut : Reis-Effendi demanda encore quelques jours de répit, et, le 9 janvier 1790, il remit à Dietz un projet de traité qui réservait à ce dernier une surprise peu agréable. Dès le premier article, la Porte exigeait que la Prusse entrât en campagne au printemps suivant et qu'elle s'engageât à ne point poser les armes avant que la Turquie eût recouvré ses provinces perdues, *y compris la Crimée,* qui appartenait à la Russie depuis 1786. A la lecture de ces clauses, Dietz s'emporta, reprocha aux Turcs leur mauvaise foi, la défiance qu'ils témoignaient au roi son maître. Reis-Effendi répondit froidement que le traité serait signé sous cette forme ou qu'il n'y aurait point de traité; qu'à ces conditions seulement, on imposerait à l'Autriche la cession de la Galicie. Dietz n'avait plus qu'à céder : le traité fut signé le 30 janvier 1790.

On va voir que les clauses en étaient bien différentes de ce que la Prusse avait espéré : « S'il plaît à Dieu, dit l'article 1er, que la Turquie soit victorieuse, son intention est de ne poser les armes que lorsqu'elle aura recouvré toutes les provinces et toutes les forteresses qui sont tombées aux mains de l'ennemi. » De son côté, la Prusse ne cessera la guerre que du consentement de la Turquie. La Porte, en traitant avec la Russie et l'Autriche, invitera la Prusse, la Suède et la Pologne à prendre part aux négociations. Si, par la suite, une des deux cours impériales ou toutes les deux déclarent la guerre à l'une des puissances alliées, ensemble ou séparément, toutes les parties contractantes s'engagent à considérer la guerre comme déclarée à chacune d'entre elles (article 3). L'intégrité du territoire respectif des deux parties contractantes est garantie : enfin, les ratifications seront échangées dans le délai de six mois. De part et d'autre, on s'engagea verbalement à tenir le traité secret jusqu'au printemps.

Dietz affectait de triompher; il avait atteint le but. « Ce traité, écrit-il le 1er février 1790, prouve que Votre Majesté a acquis, dans le règlement des affaires d'Orient, une prépondérance indiscutable. Les ministres turcs n'ont plus d'autre volonté que celle que je leur inspire. » Il est vrai que toutes ces négociations ont coûté 45,000 ducats, mais qu'est-ce qu'une pareille bagatelle en présence du résultat obtenu? « Mon but est maintenant d'étendre notre influence sur toutes les branches de l'administration turque et de les diriger suivant les intérêts de Votre Majesté. Si j'en juge par les dispositions qui dominent présente-

ment ici, tout me sera facile. L'adoration qu'on a pour Votre Majesté est sans limite : chaque Turc est devenu un Prussien et tous les ministres ne parlent que de la Prusse et de son grand monarque. Reis-Effendi lui-même est en ma main comme une cire molle. » (22 février 1790.)

Dans ce même temps, l'impatience était devenue très vive à Berlin. Dès la fin de 1789, l'armée autrichienne avait commencé à se masser en corps considérable dans la Bohême et la Moravie. Il devenait tout à fait nécessaire que le cabinet de Berlin fût définitivement fixé sur les intentions de la Porte. De nouvelles et pressantes instructions furent dépêchées à Dietz : il devait décider les Turcs à rentrer en campagne en mars, au plus tard en avril et à porter leur principal effort contre l'Autriche. Comme toujours, les ministres turcs ne s'étaient hâtés que fort lentement de répondre à ces propositions. Cet insuccès, ces retards continuels, Hertzberg les attribuait à la rudesse de caractère de Dietz, à son orgueil, à son ton tranchant, qui blessait non-seulement les ministres turcs, mais encore les ambassadeurs des puissances alliées. Lorsque enfin on apprit à Berlin que les instructions secrètes envoyées à Dietz étaient tombées aux mains de Reis-Effendi, la colère de Hertzberg ne connut plus de bornes, et il insista auprès du roi pour que Dietz fût immédiatement rappelé et remplacé par le major Knobelsdorf. Le roi consentit, et le rappel de l'ambassadeur fut signé le 26 janvier, c'est-à-dire quatre jours avant la conclusion du traité offensif et défensif avec la Porte.

Pour bien comprendre cette intrigue, dont les péripéties ne laissent pas de présenter parfois des traits assez comiques, il faut se rendre compte des difficultés de communication qui, dans ce temps-là, allongeaient si fort la route de Berlin à Constantinople. Par suite de la guerre d'Orient, les dépêches de Prusse étaient d'abord dirigées sur Venise ; elles traversaient l'Adriatique, faisaient relâche dans plusieurs îles de l'Archipel et n'arrivaient guère à Stamboul qu'après un voyage d'environ six semaines. Encore fallait-il pour cela que le vent fût favorable et qu'il se trouvât à point nommé dans le port un vaisseau prêt à faire voile. La nouvelle de la conclusion du traité ne parvint donc à Berlin que dans les premiers jours de mars : Knobelsdorf était en route depuis quinze jours. On se fera facilement une idée de l'étonnement, puis de la colère de Hertzberg lorsqu'il eut pris connaissance des clauses du traité. « A quoi avez-vous pensé, écrit-il à Dietz le 12 mars, en prenant, au nom de Sa Majesté l'engagement de déclarer la guerre à l'Autriche et à la Russie et de ne poser les armes que quand la Turquie aura recouvré la Crimée ? Cela ne se trouve dans aucune des instructions que vous avez reçues. En vérité, je suis fort embarrassé aussi bien pour ratifier le traité que pour l'exécuter. Nous voulons bien faire la guerre à l'Autriche, mais non pas à la Russie. Quant à promettre la Crimée aux Turcs, c'est absurdité pure. J'apprends que les ministres turcs

se vantent de vous avoir joué, grâce à votre impatience, à vos instances. Ils ont bien raison : ils ne se sont engagés à rien et vous avez tout accordé. Je ne sais, à vrai dire, comment me tirer de ce pas. Heureusement, nous avons encore cinq mois avant la ratification : d'ici là, je verrai la tournure que prendront les événemens. » Le roi se montra beaucoup moins inquiet que son ministre. A son avis, il n'y avait qu'une chose à faire : c'était, puisque le traité était signé, de le tenir secret aussi longtemps qu'il se pourrait et de n'en point précipiter la ratification.

Aux aigres reproches de Hertzberg Dietz répondit qu'il s'en était tenu, sinon pour la lettre, tout au moins pour l'esprit, aux instructions qu'il avait reçues à différentes reprises. En se disant prêt à déclarer la guerre aux ennemis de la Turquie, le roi n'avait jamais fait d'exception en faveur de la Russie, qui, justement, était aux yeux des Turcs le principal ennemi. Pour ce qui était de la Crimée, seule cause de la guerre, c'était pour la Porte une question d'honneur sur laquelle elle n'aurait rien cédé; d'ailleurs, l'engagement n'était valable que si les Turcs venaient à s'emparer de la presqu'île, chose pour le moins douteuse. Toutes ces explications, si plausibles qu'elles nous paraissent, ne justifièrent point Dietz aux yeux de Hertzberg : elles ne l'ont pas non plus justifié aux yeux des historiens allemands, qui persistent à voir en lui le principal auteur des mécomptes de la politique prussienne dans toute cette affaire d'Orient.

Quoi qu'il en soit, le cabinet de Berlin venait de subir un échec d'autant plus désagréable qu'il s'était bercé de l'espoir d'un succès plus éclatant. Longtemps, Hertzberg s'était flatté qu'il parviendrait à lier les Turcs sans s'engager lui-même. Le traité de Constantinople renversait la situation. Avoir à la fois sur les bras l'Autriche et la Russie, leur faire la guerre tant qu'il plairait à la Turquie, ce n'était nullement l'intention du ministre prussien, qui jamais n'avait eu dessein de rompre sérieusement avec Saint-Pétersbourg. Aussi Hertzberg conseilla-t-il au roi d'omettre, lors de la ratification, cette terrible clause concernant la Crimée. Mais comme il pouvait se faire que la nouvelle en parvînt auparavant à l'impératrice, l'ambassadeur de Prusse près la cour de Russie reçut l'ordre d'expliquer au nom de son maître que « Dietz avait *vraisemblablement* outrepassé ses instructions! » La précaution n'était pas inutile : les Turcs avaient trop d'intérêt à faire connaître le traité pour qu'il restât bien longtemps secret : en effet, peu de temps après, il fut connu dans toute l'Europe.

IV.

Joseph II mourut le 10 février 1790 : son frère Léopold, archiduc de Toscane, était appelé à lui succéder. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner

la portée des réformes que Joseph avait exécutées dans ses états. Tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'elles avaient mécontenté presque toutes les nationalités dont la réunion constitue la monarchie autrichienne. Le nouvel empereur, dont les inclinations étaient d'ailleurs toutes pacifiques, n'eut pas de peine à comprendre que, dans ces circonstances difficiles, si la guerre de Prusse venait s'ajouter à la guerre de Turquie, l'Autriche pouvait, par une seule défaite, être mise à deux doigts de sa perte. Pour se donner le temps d'apaiser les esprits à l'intérieur et pour resserrer les liens qui commençaient à se relâcher entre l'Autriche et les provinces, il fallait, avant toute chose, rétablir la paix à l'extérieur. Telle fut la première pensée qui lui vint à l'esprit au moment où il quittait la Toscane pour aller occuper le trône qu'il venait d'hériter de son frère. A son départ de Florence, il s'en ouvrit à lord Hervey, ministre d'Angleterre : il l'assura qu'il désirait très sincèrement arrêter l'effusion du sang, que, s'il n'avait tenu qu'à lui, son empire, de même que l'Angleterre, n'aurait point eu d'autre frontière que l'océan, qu'enfin il était prêt à traiter avec la Turquie, même sur le pied du *statu quo ante bellum*. Cette concession semblait d'autant plus remarquable que la dernière campagne avait été toute favorable aux Autrichiens, qui s'étaient emparés de Belgrade (octobre 1789). Lord Hervey n'eut rien de plus pressé que de communiquer ces confidences à son gouvernement.

En arrivant à Vienne, Léopold trouva M. de Kaunitz dans des dispositions différentes des siennes. Le chancelier ne pouvait admettre que l'Autriche sortît sans agrandissement d'une guerre où elle avait fini par infliger aux Turcs de si graves échecs. Bien loin de redouter une guerre avec la Prusse, il semblait qu'il la désirât, pourvu toutefois que la Russie restât l'alliée de l'Autriche dans cette nouvelle campagne. Il conseillait donc à l'empereur de faire au plus vite sa paix avec la Turquie, puis de concentrer son armée en Bohême et en Moravie : pour se donner le temps d'exécuter ce dessein, on amuserait la Prusse par des négociations, et, en même temps, on sonderait les intentions de la cour de Russie.

Deux semaines après avoir pris le pouvoir, Léopold écrivit en effet à Frédéric une lettre fort conciliante (25 mars). A Berlin, on suivait avec la dernière attention les moindres démarches du nouveau souverain. Quelles seraient ses relations avec la Prusse et la Turquie? A l'intérieur, qu'entreprendrait-il pour apaiser les esprits? Bien différentes des missives tranchantes de Joseph II, les assurances de Léopold étaient toutes pacifiques, mais elles n'inspiraient pas une grande confiance. Frédéric-Guillaume avait pénétré le dessein de Kaunitz; il résolut, lui aussi, de profiter de ces négociations pour faire les derniers préparatifs d'entrée en campagne.

Ce fut vers cette époque que les dispositions du cabinet de Saint-

James se trouvèrent changées à l'égard de la Prusse. Le traité de Constantinople, rendu public par l'indiscrétion calculée de la Porte, avait été fort mal accueilli à Londres, tandis que les dispositions pacifiques de Léopold y avaient produit l'impression la plus favorable. Le cabinet de Saint-James fit aussitôt savoir à Hertzberg qu'il ne se croyait engagé désormais à une action commune que si cette action tendait au rétablissement du *statu quo*, qu'il entendait rester étranger à toute autre combinaison; qu'enfin, le meilleur moyen d'atteindre ce but était une suspension d'armes immédiate (2 avril). Ce revirement soudain de la politique anglaise menaçait fort de ruiner les projets de Hertzberg. Dans la crainte de se priver d'un allié puissant, il ne pouvait repousser purement et simplement la proposition anglaise, il résolut de l'appuyer, espérant secrètement que la Russie, par son refus, romprait les négociations.

Ce fut le 15 avril que Frédéric-Guillaume répondit à la lettre de Léopold. A en croire le roi de Prusse, il n'y avait guère d'autre moyen de maintenir l'équilibre en Europe que de faire la paix sur le pied du *statu quo;* cependant, ajoutait-il, il y avait un moyen encore préférable : ne pourrait-on trouver tels arrangemens, telles compensations qui satisfissent tous les états intéressés et servissent de base à une alliance durable? C'était là une première allusion à la cession de la Galicie. Hertzberg, d'ailleurs, jugeait inutile de dissimuler davantage et exposait enfin ce fameux plan d'échange de l'exécution duquel il faisait dépendre, depuis si longtemps, et sa gloire à venir et la puissance future de la Prusse. Léopold fit à cette lettre une réponse conciliante, mais évasive. Frédéric répondit à son tour, mais cette fois d'un ton beaucoup plus pressant. Il demandait la cessation immédiate des hostilités contre la Turquie et joignait à sa dépêche un mémorandum où étaient exposés les points principaux du traité à intervenir : la Turquie céderait les frontières du traité de Passarowitz à l'Autriche; celle-ci rendrait la Galicie à la Pologne, qui, à son tour, céderait à la Prusse Thorn, Dantzig et les trois woïvodies de Posen, Gnesen et Kalisch.

Ces conditions causèrent à Vienne une irritation facile à concevoir. On répondit cependant, mais cette fois encore sans prendre d'engagement. C'était aux Turcs vaincus, disait M. de Kaunitz, non aux Autrichiens vainqueurs, à cesser les hostilités; si l'on ne s'opposait pas, en principe, à ce que la Prusse s'agrandît, bien qu'elle n'eût pas eu à supporter le fardeau de la guerre, il fallait du moins que l'équilibre ne fût point rompu par cet agrandissement, et la perte de la Galicie n'était pas suffisamment compensée par l'acquisition des frontières du traité de Passarowitz. Cette réponse n'avait d'autre but que de retarder, du côté de la Prusse, l'ouverture des hostilités.

V.

Cependant le cabinet de Berlin conservait peu d'espoir de décider l'Autriche, par la voie des négociations, à céder la Galicie. En mai, les troupes prussiennes se mirent en mouvement. Le duc de Brunswick et le roi lui-même en devaient prendre le commandement. La guerre semblait résolue, et il n'y avait plus dès lors qu'à ratifier le traité de Constantinople : seul, Hertzberg s'obstinait à espérer la réalisation pacifique de ses desseins et à conseiller à l'Autriche de prendre à la Turquie pour rendre à la Pologne. Que si les Turcs, mécontens, comme il était assez facile de s'y attendre, invoquaient le traité tout fraîchement ratifié, rien ne serait plus aisé que de leur fermer la bouche. Car si on leur enlevait deux on trois provinces, à la vérité non des moins riches ni des moins peuplées, c'était dans leur propre intérêt et pour rester dans l'esprit même de ce traité, dont on violait la lettre. On arriverait à les convaincre, Hertzberg se flattait de cet espoir qu'en sacrifiant partie de leur territoire, ils sauvaient le reste pour l'éternité, grâce à la générosité de leur bon ami et allié le roi de Prusse. Enfin, le 2 juin, de nouvelles propositions furent envoyées à Vienne, accompagnées d'une lettre de Frédéric-Guillaume. Le roi de Prusse, diminuant ses prétentions, ne demandait plus que la cession d'une partie de la Galicie.

On a des raisons de penser que Léopold eût fini par accepter ces propositions ; mais dans l'esprit du prince de Kaunitz, les négociations engagées entre les deux cours n'avaient qu'un but : donner à l'Autriche le temps de s'armer et de décider la Russie à une action commune contre Frédéric-Guillaume. En effet, les pourparlers se menaient vivement entre Vienne et Pétersbourg. Dans une des instructions adressées à M. de Cobentzel, le prince de Kaunitz examine ce que valent les propositions prussiennes. « Les conséquences de la première proposition vont d'elles-mêmes, écrit le chancelier. Pour nous couvrir des frais de la guerre, de la perte irréparable de 200,000 hommes, en échange du banat ravagé, nous n'aurons *rien*... Mais si nous acceptions la seconde proposition, nous aurions *moins que rien*, car, non-seulement nous perdrions à échanger la Galicie contre les frontières du traité de Passarowitz, mais encore cette perte serait doublée par l'agrandissement de la Prusse. Dans cette situation et vu l'insistance du cabinet de Berlin, le plus sage serait d'amuser ce dernier par des négociations durant quelques mois et d'employer ce délai à conclure avec la Porte une paix avantageuse. » Il est clair que c'était, en effet, « le plus sage, » mais à une condition toutefois, qui était que la Russie entrât franchement dans les vues de l'Autriche et se disposât à la seconder.

Le maréchal Laudon, qui devait diriger les opérations militaires contre la Prusse, avait émis l'avis que, sans le concours de la Russie, l'armée autrichienne pouvait se trouver dans une position difficile. Kaunitz se voyait donc réduit à négocier tant qu'il n'aurait pas reçu de Pétersbourg une réponse décisive. A la note prussienne du 2 juin il répondit qu'il ne voyait point d'inconvénient à ce que la Prusse prît Thorn et Dantzig, mais que l'Autriche ne céderait rien en Galicie. Tout ce qu'elle pouvait faire, — et c'était sa dernière concession, — serait d'abandonner à la Pologne une partie de la Moravie. Le vice-chancelier, Philippe de Cobentzel, avait eu d'ailleurs l'occasion de s'expliquer à ce sujet, quelques jours auparavant, avec l'ambassadeur de Prusse, Jacobi. « Que la Prusse, lui avait-il dit, prenne en main les intérêts de sa nouvelle pupille, la république de Pologne, cela se conçoit; ce qui passe toute imagination, c'est que l'Autriche fasse les frais de la tutelle. Nous croyez-vous à ce point privés de raison que nous nous laissions persuader que ces conditions sont avantageuses pour nous? Est-ce à des enfans que vous avez affaire, ou pensez-vous que l'Autriche soit tombée si bas? Deux campagnes nous ont-elles réduits à cette extrémité de consentir à tout ce qu'il vous plaira d'ordonner? La Prusse veut s'agrandir, soit! mais l'Autriche entend ne pas se diminuer: elle doit avoir, elle aura autant que la Prusse elle-même. »

Aux demandes inquiètes de l'Autriche la Russie fit une réponse favorable. Malgré la double guerre qu'elle avait à soutenir, au nord contre les Suédois, au sud contre les Turcs, elle se déclarait prête à mettre en ligne de quarante à cinquante bataillons d'infanterie et une centaine d'escadrons de cavalerie, soit environ soixante mille hommes, sans compter les troupes irrégulières. Il fut beaucoup plus difficile de s'entendre lorsqu'on en vint à régler les détails d'exécution. Le plan de campagne proposé par la Russie ne plaisait pas à l'Autriche: l'objectif de la première était l'occupation de la Pologne, que peut-être elle espérait garder après la guerre, tandis que la seconde aurait voulu qu'on défendît la Galicie. Cependant on serait peut-être parvenu à s'accorder si la conduite du prince Potemkin n'avait inspiré à la cour de Vienne la plus légitime défiance. L'Autriche savait par expérience que les promesses de l'impératrice n'avaient de poids qu'autant que Potemkin était disposé à les tenir; or la politique du prince n'était pas toujours celle de Catherine II, on l'avait bien vu dans la dernière guerre. Par malheur, Potemkin paraissait mal disposé pour l'Autriche; il avait même négligé de répondre à une lettre autographe que l'empereur Léopold lui avait adressée plusieurs mois auparavant. Sur cette impression, Kaunitz, de moins en moins certain du concours effectif de la Russie, se décida à traiter sérieusement avec la Prusse. Vers le milieu de juin, Spielman fut envoyé de Vienne à Reichenbach,

où les négociations avec Hertzberg devaient commencer et où un congrès était réuni.

Spielman était porteur d'un mémorandum dont le premier article stipulait que les négociations ne pourraient avoir d'autre point de départ que l'égalité la plus complète entre les deux cours. Ces négociations ne pouvaient donc avoir que deux bases : le *statu quo* pour les belligérans et à plus forte raison pour les puissances qui n'avaient point pris part à la guerre, — ou bien, d'un côté, Thorn et Dantzig pour la Prusse, mais, pour l'Autriche, un agrandissement équivalent. La Russie restait en dehors des négociations. Spielman arriva à Reichenbach le 26 juin; le lendemain, les pourparlers commencèrent. Frédéric-Guillaume, à la tête de son armée, toute prête à marcher, en attendait impatiemment le résultat. Immédiatement, la difficulté, ou plutôt l'impossibilité d'exécuter le dessein de Hertzberg, apparut dans tout son jour. L'Angleterre, en effet, déclara tout d'abord qu'elle ne consentirait pas à la cession d'une seule province turque. Seule, vis-à-vis de l'Autriche et de la Russie, la Prusse dut négocier sur le pied du *statu quo*. Le 26 juillet, la déclaration fut signée : Hertzberg avait les larmes aux yeux. Le roi de Prusse sortait du congrès avec le beau titre d'arbitre des nations. Le langage d'aujourd'hui est moins noble, M. de Bismarck se contente du titre de « courtier honnête. » Quant à Hertzberg, le piteux échec de son fameux plan lui porta un coup dont il ne se releva pas. Il était difficile, en effet, de mettre en jeu de plus grands moyens pour arriver à un si piètre résultat. Le traité de Reichenbach semblait avoir été conclu en faveur des seuls Turcs, de ces Turcs « ignorans et incorrigibles » que Hertzberg avait si magnanimement pris sous sa protection. Après deux ans d'une guerre en définitive malheureuse, ils se débarrassaient d'un de leurs adversaires sans lui rien laisser entre les mains. Ils étaient libres dès lors de tourner toutes leurs forces contre la Russie, qu'ils eussent probablement battue si leurs généraux avaient été aussi habiles que leurs diplomates. Hertzberg ne se consola pas d'avoir été forcé d'exécuter le traité que Dietz avait signé six mois auparavant à Constantinople, pas plus qu'il ne se consola d'être éloigné des affaires à la suite de cet échec. Il continua toutefois à suivre avec attention, du fond de sa retraite, les péripéties de la politique européenne.

En 1794, lors des derniers partages de la Pologne, il écrivit au roi trois dernières lettres où l'on est surpris de trouver des vues singulièrement justes sur la situation en ce qui concernait la France et la Pologne même. Les projets sont curieux, non moins que les propositions qu'il fait au roi, à qui, d'ailleurs, il ne ménage pas les vérités (1).

(1) Ces trois lettres se trouvent dans un recueil intitulé : *Tisons d'Hercule, ou Fragmens pour servir de supplément et de suite aux lettres confidentielles sur les relations*

« Le titre dont les trois puissances se servent pour partager la Pologne est si odieux et si décrié qu'il fera toujours un tort infini à la réputation des trois souverains et que leurs noms en seront flétris dans toute l'histoire. *Je pouvais procurer à Votre Majesté, par la paix de Reichenbach* (on voit qu'il conserve jusqu'au bout ses illusions) les villes de Dantzig et de Thorn, ainsi que le district entre la Netze et la Warthe... Votre Majesté renonça à cette acquisition légitime,.. parce qu'on lui fit croire bonnement que les Polonais n'y consentiraient jamais... » Quant à la France, Hertzberg propose au roi de Prusse « de faire passer une déclaration publique à la convention française pour lui proposer, au nom des alliés, de la reconnaître, à condition que tout soit rétabli sur le pied qui a subsisté avant la guerre... » (Juillet 1794.) Dans une deuxième lettre, Hertzberg insiste sur « l'impossibilité absolue de détruire la nouvelle république française... » Il ajoute en soulignant : « On dit communément : *Avec qui doit-on faire la paix en France? C'est toujours avec celui qui a le pouvoir en main et qui ne se laissera pas vaincre par toutes les puissances coalisées, selon l'expérience de tant d'années...* » (Juillet 1794.)

Le roi fut dur pour cet ancien serviteur: la lettre qu'il écrivit en réponse à ces avertissemens est cruelle, peu digne d'un souverain qui avait usé si longtemps des services de Hertzberg. Elle est assez courte pour être citée en entier. « Au comte de Hertzberg, à Berlin. Il fut un temps où vous remplissiez un devoir en me soumettant votre opinion sur les affaires que je confiais à votre zèle. Aujourd'hui que votre carrière diplomatique est finie, je vous eusse tenu compte de la discrétion qui m'eût épargné des conseils dont je ne fais cas qu'autant que je les demande. Laissez aux ministres que ma confiance prépose aux intérêts autrefois commis à vos soins celui de recevoir mes ordres et de les exécuter. Je sais apprécier le patriotisme et j'aime à croire qu'il a seul inspiré vos offres. Il serait possible cependant que l'amour-propre en eût pris les formes à vos yeux et vous eût abusé sur vos véritables motifs, et je serais charmé que cette idée vous mette assez en garde contre vous-même pour vous renfermer dans le cercle de vos devoirs actuels et me sauver le désagrément de vous en répéter sans cesse le conseil. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa

intérieures de la cour de Prusse depuis la mort de Frédéric II, (A Paris, 1808.) Malgré cette dernière mention, l'ouvrage a été imprimé, non pas en France, mais en Allemagne, probablement à Leipzig. Il contient quelques documens très curieux et qu'on ne doit guère trouver ailleurs, par exemple, ces trois lettres de Hertzberg; elles sont accompagnées de la note suivante : « Ces lettres ont été imprimées dans les *Archives statistiques de Häberlin*, a. 1795, journal peu répandu et tombé dans l'oubli. Elles se trouvent aussi dans la troisième partie des mémoires de Hertzberg, qui a été confisquée. » Toute cette correspondance est en français. On sait que Frédéric-Guillaume II n'employait guère d'autre langue.

sainte et digne garde. Du camp d'Oppenheim, le 20 juillet 1794. — FRÉDÉRIC-GUILLAUME II. »

Il convient d'ajouter que le roi ne perdit de vue ni Thorn ni Dantzig, que le dernier partage de la Pologne devait bientôt mettre entre ses mains; mais la Prusse cessa, du moins pour un temps, de s'occuper avec la même sollicitude de ce qui se passait en Orient. Le succès de ses dernières négociations avec les Turcs n'était pas pour l'encourager dans cette voie, où M. de Bismarck devait rentrer juste un siècle plus tard.

Tels sont les faits : peut-être ne serait-il pas si malaisé de tirer de leur exposé des conséquences qui semblent en découler assez naturellement; mais, ces conséquences, le lecteur aura le plaisir ou la peine de les déduire lui-même s'il le veut. Quant à conclure du passé à l'avenir, c'est une chose qu'il vaut mieux laisser à ceux dont c'est le métier d'avoir de la pénétration dans l'esprit.

Je n'ajouterai qu'un mot au récit des événemens. Lorsque la Prusse, à la fin du siècle dernier, permettait à l'Autriche de s'agrandir en Orient, ou même l'y poussait, c'est qu'elle avait en vue pour elle-même quelque considérable agrandissement. On objectera, sans doute, que la situation n'est pas la même, qu'alors il y avait une question polonaise, qu'aujourd'hui il n'y en a plus. A la vérité, on a dit, on a répété à satiété que le partage de la Pologne entre trois puissances à peu près également fortes avait résolu définitivement la question. Il me semble que cela a cessé d'être tout à fait vrai. D'autres combinaisons ne peuvent-elles s'imaginer? Ne peut-il arriver que l'un des copartageans devienne plus fort que les deux autres et se mette en état de leur faire la loi? J'avoue que cette occasion ne paraît pas probable ni surtout prochaine. Mais il peut se faire aussi que deux des copartageans s'entendent étroitement pour faire la loi au troisième. Il peut se faire qu'une puissance, — et mettons que ce soit l'Allemagne, — dise à une autre, — et mettons que ce soit l'Autriche : — Prenez sur la Turquie ce qu'il vous plaira; allez, si vous le voulez, jusqu'à Salonique et au-delà; moi, je prendrai dans la Pologne russe ce que je jugerai nécessaire, c'est-à-dire la ligne de la Vistule et du Boug; à nous deux, nous tiendrons la Russie en échec. » Cette proposition a été faite il y a un siècle, elle pourra être faite encore. Sera-t-il dit que, de ce côté seulement, le chancelier n'aura pas reculé, pour les rendre inébranlables, les bornes de l'empire allemand ?

Les hommes d'état russes qui viennent de renforcer le contingent des troupes cantonnées en Pologne et d'ordonner la construction précipitée de plusieurs forteresses dans ce pays connaissent certainement l'histoire. Peut-être ont-ils pris toutes ces mesures parce que, selon le mot de Catherine II, ils lisent l'avenir dans le passé.

LA

BELGIQUE EN 1883

On ne peut penser à la Belgique sans se représenter un pays libre, paisible, prospère, et on ne peut la visiter sans acquérir la conviction que, dans le riche coin de terre qu'arrosent l'Escaut et la Meuse et qui nourrit plus de cinq millions d'habitans sur moins de trois millions d'hectares, vit un peuple aussi heureux qu'il est permis de l'être dans ce bas monde où rien n'est parfait, où les plus pures satisfactions laissent toujours quelque place aux regrets, aux inquiétudes, aux ennuis rongeurs. Les Belges ont été favorisés par la destinée comme par la nature, et le bonheur est toujours plus facile pour les petits peuples. Ils ne sont pas condamnés aux dépenses improductives, ils ne sont pas tenus d'être sans cesse en représentation, la partie théâtrale de l'art de gouverner leur est épargnée, on les autorise à vivre comme de petits bourgeois qui proportionnent leur train de maison à leurs ressources. Ils n'ont pas non plus à s'ingérer dans les affaires des autres, et rien n'est plus coûteux que les affaires des autres. Ils laissent aux puissans de la terre le soin de donner au monde une histoire. Quand il s'engage quelque grande partie, ils tirent sagement leur épingle du jeu, se renferment dans une politique d'abstention, rentrent bien vite dans leur coquille. On n'exige d'eux que les vertus qui font les ménages paisibles et bien réglés. On leur pardonne d'être égoïstes, de n'avoir que des amitiés circonspectes et prudentes, qui se gardent bien de s'exposer. Ils ont le droit, comme le chœur antique, d'assister aux catastrophes sans s'émouvoir, de raisonner sur les événemens, de moraliser sur les vainqueurs et les vaincus, en s'écriant : « Malheur à qui s'élève! La paix n'habite que sous les petits toits. »

La Belgique a sur d'autres petits pays un précieux avantage : son bonheur est protégé contre toute atteinte par sa neutralité reconnue de toute

l'Europe. A vrai dire, elle se demande depuis quelque temps si ses frontières seront toujours respectées, s'il ne pourrait pas survenir telle occurrence où les belligérans jugeraient plus commode d'emprunter son territoire pour y vider leur querelle. A Bruxelles, comme ailleurs, de vigilans patriotes ont proposé que le gouvernement employât 50 millions à élever dans le bassin de la Meuse des ouvrages de défense capables de tenir en respect tout envahisseur, qu'il vînt de l'est ou du couchant. Jusqu'ici leurs pressantes remontrances ont trouvé peu d'écho. On aime à se dire que la neutralité du royaume ayant été toujours respectée, elle le sera toujours, que celui qui prendrait sur lui de la violer se ferait de mauvaises affaires avec l'Europe, qu'il y pensera à deux fois. Loin de redouter les guerres futures et leurs dangers, certains Belges pensent plutôt au profit qu'ils en pourront tirer. Ils se souviennent que quand la production s'est ralentie en Allemagne et en France, la Belgique y a trouvé son compte, que les années qui ont suivi la guerre franco-allemande ont été pour elle un temps de prospérité inouïe et sans égale. Mais les Belges sont trop civilisés, trop humains pour désirer que des ambitieux sans scrupules précipitent l'Europe dans de nouveaux hasards. Il est défendu de souhaiter des malheurs à ses voisins ; le cas échéant, on peut se permettre d'en tirer parti : c'est une façon de s'en consoler.

Si les circonstances ont favorisé les Belges, ils ont contribué eux-mêmes à leur bonheur par leur énergie et la persévérance de leur travail. Personne ne parcourra leur pays, où la population est plus dense que partout ailleurs, sans reconnaître tout ce que l'homme y a su faire pour venir en aide à la nature, tout ce qu'il a fallu de labeur et d'industrie pour exploiter les trésors cachés qu'il renferme en abondance, pour convertir des provinces entières en jardins où pas un pouce de terre n'est perdu. A l'amour des entreprises, les deux races dont se compose la population belge joignent le bon sens, qui est une grande source de félicité, en nous dégoûtant de l'impossible. Les Flamands ont la lenteur, le flegme, le sens rassis du Hollandais. De leur côté, les Wallons sont des Français du Nord, accoutumés de vieille date à se gouverner eux-mêmes, à qui l'habitude des responsabilités a donné celle de la réflexion. Ils ont comme nous les passions vives, mais ils raisonnent beaucoup avant d'agir ; comme nous, ils ont le goût des abstractions, mais ils le corrigent par l'esprit des affaires. Exacts, précis, avisés, ils se défient des viandes creuses et des belles phrases. Ils sont incapables de faire des folies pour l'amour de leur dame ou de leur chimère ; mais, quand leur raison est convaincue, ils sont prêts à tous les efforts, rien ne lasse leur patience, ils sacrifient leurs aises à leurs calculs, et les détails vulgaires ne les rebutent point. L'un des caractères de l'homme du XIXe siècle est d'attacher plus d'importance aux petits faits qu'aux grands principes. Les Belges sont à cet égard

l'un des peuples les plus modernes de l'Europe. Ils n'inventeront aucun système de métaphysique, et d'Ostende à Namur, de Mons à Verviers, on trouverait difficilement chez eux un astrologue se laissant choir au fond d'un puits.

Le danger pour les petits peuples est de vivre si repliés en eux-mêmes qu'ils finissent par se séquestrer du monde et que leur esprit se rapetisse par degrés, comme leurs ambitions et leurs espérances. Il en est qui sentent le renfermé; ce ne sera jamais le cas de la Belgique. Vivre, c'est recevoir et donner; la Belgique reçoit beaucoup et elle a beaucoup à donner. Ouverte à toutes les idées, à toutes les influences du dehors, elle examine, juge, compare, fait son triage et son choix. Elle a cet avantage d'être un petit pays qui parle une grande langue, et une grande langue est une grande patrie qui vient s'ajouter à la petite. D'autre part, la merveilleuse activité de ses industries diverses, lesquelles débordent sans cesse ses frontières, lui assigne un rang élevé sur tous les marchés de la terre. Produisant beaucoup plus qu'elle ne peut consommer, elle doit chercher des débouchés pour son travail dans les régions les plus lointaines. Aussi est-elle obligée de s'intéresser à tout ce qui arrive dans tous les coins de l'univers. Elle ressemble à ce commerçant dont parlait Jean-Jacques, qu'il suffisait de toucher aux Indes pour le faire crier à Paris.

Quiconque passera quelques jours en pays wallon, dans le bassin de la Sambre et de la Meuse, où les Français trouvent une hospitalité aussi grasse que cordiale et charmante, rapportera une vive impression de ce qu'il aura vu. C'est un spectacle grandiose que de contempler, dans les environs de Charleroi et de Marchienne, toutes ces cheminées fumantes, tous ces énormes villages d'usines qui se prolongent indéfiniment sur les deux côtés d'une route et se rejoignent les uns les autres en enjambant tout un réseau de voies ferrées. Les charbonnages touchent aux laminoirs, les laminoirs aux ateliers de construction. Ainsi que les briques des édifices, les rues sont noires de charbon. Dès la tombée de la nuit, les flammes rouges qui sortent des fours à coke et les flammes violettes qui jaillissent des hauts-fourneaux font croire à de vastes incendies. Comme l'a dit un géographe, si la Flandre est le Manchester du continent, la contrée de Mons et de Charleroi en est le Newcastle et Liège le Birmingham. Ces spectacles ne sont goûtés qu'à demi de ceux qui n'aiment que le repos des champs, les prairies et les troupeaux, ils sont d'un intérêt saisissant pour qui pénètre volontiers dans la caverne de Vulcain, dont les machines à vapeur ont singulièrement facilité la besogne. Ce sont elles qui se chargent d'enfler d'air ses soufflets, de faire retomber en cadence ses lourds marteaux.

Le pays de Charleroi possède cinq grandes manufactures de glaces, d'innombrables verreries qui, sous le couvert des marques anglaises,

expédient leurs marchandises jusqu'en Amérique, en Chine, en Australie. Près de là, seize hauts-fourneaux produisent 300,000 tonnes de fonte d'affinage. Les fours à puddler, les laminoirs occupent huit mille ouvriers. A la grande industrie métallurgique viennent se rattacher les fonderies, les fabriques de clous, de boulons, de rivets, de ressorts de voitures, La célèbre usine de Couillet reçoit le minerai de fer, le fond, le travaille, le façonne et le transforme en locomotives. Sur la rive droite de la Meuse, à deux lieues en amont de Liège, une usine plus vaste encore et l'une des plus considérables du monde, s'étend sur un espace de plus de 100 hectares, et l'on s'étonne de voir prospérer un si grand établissement dans un si petit pays. Si le dernier prince-évêque de Liège, que dépouillèrent de ses états la révolution française et Dumouriez, revenait faire un tour dans son palais d'été de Seraing, il aurait peine à le reconnaître. Ces princes-évêques étaient de joyeux souverains, que le souci de la vie à venir ne rendait point indifférens aux choses d'ici-bas et qui aimaient à anticiper sur les délices du paradis. Ils ne retrouveraient plus à Seraing leurs meutes et leurs chenils, leurs immenses écuries, ni le portrait de leurs maîtresses. Mais ils pourraient revoir sur l'un des frontons de leur château une fière sculpture qui représente Proserpine se débattant dans les bras de son ravisseur. Ils pourraient constater aussi que depuis eux la cuisine n'a pas dégénéré, que leurs caves, qui les ont oubliés, continuent à se garnir des vins de Bourgogne les plus exquis.

Ce fut en 1817 qu'un Anglais, John Cockerill, acquit le château de Seraing, terres et dépendances, et y installa les services nécessaires à la construction des machines à vapeur et des machines de filature. La société anonyme qui a repris la succession de ses affaires leur a donné un prodigieux développement. Elle a ses houillères, ses fours à coke, sa fabrique de fer, ses forges et martelages, ses aciéries, ses ateliers de construction. Elle emploie 11,000 ouvriers, et les salaires qu'elle paie chaque année s'élèvent à plus de 10 millions de francs. La force motrice produite par ses 337 machines est d'environ 15,000 chevaux. Elle consomme chaque jour 1,400,000 kilogrammes de combustible. Elle a des minières en Espagne comme en Algérie et une flottille de steamers qui lui servent à opérer ses transports. Elle possède à Anvers un chantier où elle peut construire les plus grands navires ou es recevoir en cale sèche. Ce qu'il faut admirer surtout, c'est la tenue de ce bel établissement, l'exacte discipline qu'on y observe. Le sort de l'ouvrier n'y a point été négligé. On a mis à sa disposition des réfectoires d'une irréprochable propreté, un hôpital, une pharmacie, un orphelinat, des caisses d'épargne, de secours et de pensions, des écoles que les incultes sont tenus de fréquenter. Le très habile directeur de Seraing, M. Sadoine, nous disait : « Outre le pain qui nourrit, trois choses sont nécessaires à l'homme, l'air, la lumière et l'ordre.

Nous assurons à nos ouvriers la lumière et l'air, et nous les accoutumons à vivre dans l'ordre. »

Ce qui contribue pour une part considérable à la prospérité des industries de la Belgique, ce sont les aptitudes et le caractère de sa classe ouvrière. Assurément les ouvriers belges ont leurs faiblesses, qu'il sera permis de leur reprocher sévèrement le jour où les patrons seront sans défauts. Il en est parmi eux qui aiment à jouir et n'aiment pas à prévoir. Nous avons rencontré dans une importante verrerie de Lodelinsart un incomparable ouvrier, le premier homme du pays dans l'art difficile de souffler un manchon. Ce souffleur de génie est un grand artiste, dont l'adresse égale la vigueur, et qui accomplit des tours de force en se jouant. Il ne tiendrait qu'à lui de gagner jusqu'à deux mille francs par mois, et on assure qu'il n'a pas souvent le sou vaillant; mais il faut pardonner quelque chose au génie.

En général, les ouvriers belges ont de l'esprit de conduite; ils sont intelligens, durs à la fatigue et dociles, raisonnables sans être raisonneurs. Jadis ils se sont laissé séduire par les utopies socialistes. A plusieurs reprises, des émissaires de l'Internationale sont arrivés tout courant de Bruxelles pour les haranguer, les endoctriner. Ils ont fini par se soustraire à cette dangereuse influence; ils ont appris à se défier des belles paroles, des panacées, de la poudre de perlimpinpin, à se tenir en garde contre les énergumènes et les charlatans qui édifient leur fortune politique sur la crédulité des classes travailleuses et souffrantes. Ils ne pensent pas que l'anarchie soit le meilleur moyen d'améliorer leur sort; ils attendent plus de profit des écoles qu'on leur ouvre, de l'instruction qui leur est donnée, de leurs institutions de secours mutuel, de leurs sociétés coopératives pour l'achat des denrées alimentaires. Quand nous avons passé à Charleroi, il y avait des mécontens et des heureux. Tandis que la grève des ouvriers verriers d'Amérique venait d'assurer aux verreries de Lodelinsart et de Jumet des commandes pour toute une année, les chefs d'usines métallurgiques se voyaient contraints de réduire d'un dixième le salaire de leurs employés. En apprenant cette fâcheuse nouvelle, plus d'un visage s'est allongé; mais on s'est résigné, personne n'a quitté l'ouvrage. On se réserve de prendre sa revanche dans une saison plus propice, au moment des moissons, alors que les bras sont rares et recherchés. L'ouvrier belge est plus philosophe qu'un autre. Nous avons causé au fond d'une houillère avec deux bosseyeurs à demi nus, qui prolongeaient une galerie d'aérage. A la triste clarté de leur lampe, ils taillaient résolument le schiste malgré une chaleur de 30 degrés. L'un d'eux disait avec un demi-sourire : « Il faut se donner bien du mal pour gagner son petit morceau de pain. » L'autre ajouta en se caressant la barbe : « Bah! la vie aura du bon tant qu'il y aura du genièvre. » Il est certain qu'il n'y a rien de mieux que le genièvre pour se nettoyer le

gosier en sortant d'un puits de charbonnage, et qu'on trouve presque toujours au fond de son verre un peu d'espérance. Encore ne faut-il pas abuser de ce genre de consolation, et on en abuse souvent.

Si excellent que soit leur outillage, les industriels du Hainaut, de Liège et du Brabant ont fort à faire depuis quelque temps pour tenir tête à la concurrence étrangère, et d'année en année le problème des nouveaux débouchés à trouver les préoccupe davantage. Ils sont placés entre deux grandes nations qui inclinent l'une et l'autre au système protecteur; ils ont surtout beaucoup de peine à lutter contre l'importation allemande. En combinant son nouveau régime douanier, M. de Bismarck s'est peu soucié du consommateur, il n'a eu d'attentions aimables que pour les fabricans de l'empire germanique, lesquels réalisent en Allemagne de si brillans bénéfices qu'ils peuvent déverser au dehors l'excédent de leur production et s'en défaire presque au prix coûtant. Ils gagnent tant chez eux qu'en vendant à l'étranger, ils se contentent de ne rien perdre.

Traqués par les Allemands jusque sur leurs propres marchés, les industriels belges doivent aviser sans cesse à diminuer le prix de revient par l'emploi d'appareils perfectionnés ou par la réduction des frais de transport. Ils souhaitent que le gouvernement leur vienne en aide, mais le moment est mal choisi. L'exploitation des chemins de fer de l'état a mis le trésor public en perte, et le dernier budget se soldait par un déficit. Les uns demandent des dégrèvemens sur les matières premières; d'autres désirent que le gouvernement prenne des mesures pour créer une marine marchande à vapeur, qui établirait des services réguliers dans toutes les directions et reculerait les frontières du royaume aussi loin qu'atteindraient ses services. A son défaut, on voudrait voir se former une société libre de navigation, qui n'emploierait que des Belges et aurait des frets réduits pour les articles lourds. D'autres encore rêvent de s'ouvrir un marché dans leur voisinage en contractant une union douanière avec la Hollande.

L'émancipation de la Belgique a procuré de vives satisfactions à la fierté nationale, le patriotisme y trouva son compte; on était heureux de s'appartenir, mais l'industrie et le commerce souffrirent beaucoup. Le combustible, le fer, les machines, tout se plaçait en Hollande, tout s'en allait dans les ports, dans les grands travaux de l'état, dans les arsenaux, dans les colonies. La création du nouveau royaume mit en péril l'usine de Seraing, porta une profonde atteinte à sa prospérité; John Cockerill avait pour associé le roi Guillaume Ier. Heureusement on est souple, habile autant que laborieux et persévérant. On réussit à sauver la situation, on remplaça les débouchés perdus par d'autres plus lointains, mais aussi avantageux. Cependant, aujourd'hui que les vieux griefs sont oubliés, que l'ardeur des animosités s'est éteinte, on serait bien aise de renouer; on se plaît à croire que les deux pays,

l'un industrieux, entreprenant, l'autre commerçant et banquier, feraient un égal profit en frayant ensemble. Ce beau projet souffre de grandes difficultés. La différence des droits et des tarifs est si considérable entre les deux voisins qu'on est fort embarrassé de trouver les termes d'un accommodement. Chose curieuse, le peuple le plus désireux d'un rapprochement est celui qui réclama jadis son divorce; l'autre en est moins friand. Le Hollandais s'est accoutumé à faire sa cuisine à part, et on assure que, quand il en aurait les moyens, il se garderait de rétablir l'état de choses détruit par la révolution de 1830. Il y avait une fois un mari qui maltraitait sa femme; elle plaida en séparation. Après avoir obtenu gain de cause, elle fut prise de regrets, elle demandait à revenir; il ne voulut pas la reprendre, il se trouvait bien dans sa solitude. La Belgique a deux millions d'habitans de plus que la Hollande, et la Hollande est ombrageuse et n'entend sacrifier à personne ses intérêts. On s'est tout pardonné, les princes se sont rendu visite, on a les meilleurs sentimens les uns pour les autres; mais les circonstances sont plus fortes que les bonnes volontés, et il est à craindre que l'union douanière ne soit pas près de se conclure.

Ce n'est pas seulement au travail assidu de ses agriculteurs et de ses industriels que la Belgique doit sa prospérité; elle a mérité aussi son bonheur par sa sagesse politique, qui l'a préservée jusqu'ici des crises violentes et des révolutions stériles. Un écrivain a pu lui rendre ce témoignage qu'elle a traversé victorieusement le demi-siècle le plus troublé de l'histoire et que ses institutions sont encore debout, plus fortes que le premier jour. Malgré d'inévitables agitations, elle a donné au continent le spectacle d'une monarchie parlementaire fonctionnant avec une merveilleuse sûreté et retrouvant toujours son équilibre. C'est un sentiment d'une espèce toute particulière qu'éprouvent les Belges pour leurs souverains. Leur roi n'est pas pour eux ce qu'est un roi de Prusse pour un vrai Prussien, le représentant du droit divin et l'oint du Seigneur. Il ne leur inspire pas non plus cet enthousiasme quelque peu romantique que l'Anglais ressent pour sa reine. Essentiellement utilitaires, ils ont pour la royauté l'attachement qu'on ne peut manquer d'avoir pour une institution qui rend de sérieux services, et le bien qu'ils lui veulent fait partie du bien qu'ils se veulent à eux-mêmes. — « Sur toutes les parties du monde, a dit un publiciste d'outre-Manche, se sont élevés de nouveaux pays où manquent les traditions, ces sources du respect. Il faut les remplacer artificiellement en fondant des institutions capables de s'attirer l'affection loyale des peuples par leur utilité évidente. Toute peine mérite salaire; cette devise en vaut une autre. Les habitudes familières du commerce ont déteint sur la vie moderne. Dans les salons et dans la rue, comme à la Bourse, on interroge tout, les hommes, les choses, les institutions et on leur dit : « Eh bien! qu'avez-vous fait depuis notre dernière entre-

vue? » — Dans les momens de loisir que lui laissent ses affaires, tout Belge fait subir cet interrogatoire à son roi et lui demande en flamand ou en français : « A quoi nous sers-tu? » Le roi peut répondre sans hésiter : « Grâce à moi, votre constitution a aujourd'hui cinquante ans de date; elle est la plus vieille du continent, et, en maintenant l'ordre, je ne vous ai jamais proposé le sacrifice de la moindre de vos libertés. » Cette réponse semble bonne, et voilà pourquoi il y a si peu de républicains en Belgique.

Les Belges ont d'autres obligations à leurs souverains. Comme on sait, Flamands et Wallons ne s'aiment guère et ont beaucoup de peine à s'entendre. Depuis quelque temps surtout, les premiers se plaignent avec amertume qu'on les sacrifie, qu'au mépris de la constitution qui a déclaré que l'emploi du français serait facultatif, on en a fait une langue d'état, seule admise au sénat, dans la chambre des représentans, dans les conseils provinciaux, dans les tribunaux, dans l'armée : « Avant 1830, disent-ils, on accusait la Hollande de se faire la part du lion, de nous imposer sa langue, de nous fournir la plupart de nos fonctionnaires. Qu'avons-nous gagné au change? Les Wallons veulent nous contraindre à parler français et ils accaparent toutes les fonctions publiques. » Les revendications des Flamands pourraient susciter de dangereuses zizanies si l'égale affection qu'ont vouée les deux races à la famille de leurs souverains ne leur servait de trait d'union, ne les soudait l'une avec l'autre. Qu'on renverse la royauté, et un royaume qui se plaint déjà d'être trop petit se divisera peut-être en deux républiques rivales. Mais il n'est pas à craindre qu'on la renverse de sitôt. Les petits pays donnent quelquefois de grands exemples. On a dit qu'il était plus difficile de rencontrer une femme qui n'eût péché qu'une fois qu'une femme qui n'eût pas péché du tout. Ce qui est rare en politique, c'est un peuple qui n'ait fait qu'une révolution, car c'est l'ordinaire que la première en amène une seconde. Les Belges n'en ont fait qu'une, et tout républicain sensé conviendra qu'ils n'ont pas à s'en repentir. Il en est de la Belgique comme de l'usine de Seraing, on y trouve de l'air, de la lumière et de l'ordre.

Ce qui n'est pas commun non plus, c'est une nation où il n'y a que deux partis, et rien n'est plus favorable au bon fonctionnement du régime parlementaire. Dès qu'il y en a trois, on se coalise, et tout devient précaire, les cabinets sont à la merci des accidens et des intrigues, ils sèchent en un jour comme la fleur des champs. La discipline des partis suppose l'esprit de sacrifice, et les Belges ont d'autant plus de mérite à pratiquer cette vertu qu'ils ont un penchant marqué à tirer chacun de son côté. Dans ce pays de forte vie communale, chaque ville ne considère que son bien particulier, ne s'intéresse qu'à ce qui la touche. Pendant le trop court séjour que nous avons fait dans la vallée de la Meuse, que de plaintes n'avons-nous pas enten-

dues contre les Anversois, qui, dit-on, ne se sont jamais gênés pour qui que ce fût! Ils n'admettent pas que personne s'établisse sur la rive gauche de l'Escaut, qui doit rester place nette, et ils apportent trop peu de soin à réexpédier les marchandises qu'on leur envoie. Il en va de même dans toutes les villes du royaume; on y tient peu de compte des doléances du voisin. Heureusement, le Belge a des qualités qui rachètent ses défauts. S'il a les passions vives, il réfléchit beaucoup, et à son égoïsme municipal il joint un singulier talent pour former de grandes associations politiques. Son intérêt l'isole, les idées générales le groupent et l'encadrent. Dès qu'il s'agit d'affaires d'état ou de religion, il devient bête de société.

Les deux groupes entre lesquels se divise la Belgique ont eu jusqu'aujourd'hui la sagesse de se considérer comme des partis de gouvernement et de ne rien proposer dans leurs manifestes qu'ils ne pussent exécuter au lendemain de la victoire. Les libéraux n'ont jamais oublié qu'ils avaient affaire à un pays où la foi est vive et très répandue. On leur a reproché dernièrement d'avoir trop présumé de leurs forces en sécularisant l'école. Mais ils n'ont eu garde d'en fermer brutalement la porte au clergé, ils lui ont accordé une pleine liberté d'y donner l'enseignement religieux, et on ne saurait les accuser d'intolérance. De leur côté, M. Malou et le *Journal de Bruxelles* n'oublient pas dans quel siècle ils vivent, et ils sont plus conservateurs que dévots. Leur catholicisme est une religion de bonne compagnie. Ils ont su défendre leur indépendance et leur dignité contre les ingérences maladroites des soudards de sacristie, contre les cagots de bas étage, dont l'étroit cerveau ne comprend rien à la politique. Au surplus, si en revenant aux affaires les chefs de l'opposition catholique voulaient recourir à des mesures extrêmes, le roi ne manquerait pas de les arrêter. On a remarqué qu'en Belgique le souverain laisse à ses ministres libéraux la bride sur le cou, mais qu'il est toujours prêt à recommander la modération et la prudence aux catholiques. S'ils devenaient imprudens, Bruxelles s'agiterait aussitôt, et le roi des Belges n'entend pas qu'on trouble la paix dans les rues de sa capitale, qu'on l'oblige à faire la police avec son armée. Il en résulte que les nouveaux cabinets respectent les lois proposées par leurs prédécesseurs et votées par les chambres. On ne réagit pas violemment, on épargne au pays les oscillations trop brusques; on se contente de recourir aux expédiens pour annuler l'effet de dispositions qui déplaisent ou inquiètent. Si les catholiques arrivaient demain au pouvoir, il est à présumer qu'ils laisseraient subsister la loi scolaire, mais qu'ils auraient soin de pourvoir à ce que les subventions fussent réparties entre les écoles neutres et confessionnelles au *prorata* du nombre d'élèves qui les fréquentent. Ainsi entendue, cette distribution tournerait sûrement à leur profit.

Quoique les Belges aient lieu de se déclarer satisfaits de leur condition présente, une sorte de fatalité les condamne à introduire dans leurs institutions des changemens dont il est difficile de calculer les conséquences. Ils sont trop avisés pour ne pas sentir que le système du suffrage restreint peut seul donner une assiette solide à une monarchie parlementaire et qu'il faut renoncer à faire vivre ensemble la royauté et le dogme de la souveraineté du peuple. On doit rendre aux cent mille électeurs censitaires qui ont eu voix au chapitre jusqu'à ce jour la justice que, dans toutes les occasions importantes, ils ont fait preuve d'instinct politique. Les mandataires sur qui se portait leur choix se sont toujours acquittés convenablement de leurs fonctions. On leur reproche cependant de représenter une classe à l'exclusion des autres, de ne prendre à cœur que les intérêts bourgeois. Après avoir loué leurs vertus, un écrivain belge les accusait dernièrement de faire trop peu de chose pour les classes souffrantes, de s'occuper trop d'eux-mêmes, de n'avoir assaini les villes que par peur des épidémies, favorisé l'instruction publique que par peur du clergé, travaillé à la prospérité du pays que pour emplir leurs caisses, encouragé les arts que dans la limite où ils leur servent à embellir leur demeure.

Ces accusations fussent-elles sans fondement, la démocratie, qui envahit tout, oblige la Belgique à compter avec elle. Comme l'écrivait l'autre jour un éminent penseur, M. Edmond Scherer, « la démocratie n'est pas une théorie ni une institution qu'on établit et qu'on renverse, c'est un état de la société sorti de l'histoire des peuples et de la nature des choses, la conséquence d'un développement industriel et intellectuel qui, en donnant aux masses la conscience de leur force, leur a appris en même temps à s'en servir. » Elle est en train de faire le tour du monde, elle passera certainement par Bruxelles. Les catholiques comme les libéraux sentent la nécessité de lui faire des concessions. Les premiers sont disposés à abaisser le cens électoral; les autres appliqueraient volontiers à la chambre des représentans la réforme adoptée pour les assemblées provinciales, en adjoignant aux électeurs censitaires les capacités démontrées par la fonction, par un diplôme ou par un examen public. A cet effet, il faut reviser l'article 47 de la constitution, et on hésite à reviser une charte à laquelle on n'a pas touché depuis cinquante ans. C'est une arche sainte; elle a le prestige des choses qui ont beaucoup vécu et à qui les années ont imprimé leur patine. Aussi bien n'est-il pas aisé de coudre le neuf avec le vieux. Les constitutions raccommodées n'ont jamais bon air: mieux vaut les refaire que d'y mettre des pièces.

Mais depuis peu, il s'est produit dans le parti libéral, autrefois si uni, si compact, une scission qui peut avoir les conséquences les plus graves. Un groupe de progressistes ou de radicaux réfractaires s'est détaché du gros de l'armée, a résolu de faire bande à part. Ces indis-

ciplinés traitent les libéraux modérés de doctrinaires, et les modérés, à leur tour, les traitent d'intransigeans. Les radicaux belges ne sont pas nombreux, mais ils sont remuans et bruyans. On sait qu'en Belgique les partis se serrent de très près, qu'il suffit du déplacement de quelques voix pour mettre un cabinet en minorité. Les radicaux ont déjà failli renverser le ministère libéral. Aux reproches qu'on leur en fait, ils répondent qu'ils ont été trop accommodans, que désormais les principes leur seront plus chers que les hommes, et pour prouver leur attachement aux principes, ils ne demandent pas seulement la revision de l'article 47, ils réclament à cor et à cri le suffrage universel.

Les libéraux modérés sont fermement persuadés que le suffrage universel assurerait à jamais la victoire de l'église et que M. Malou et ses amis en seraient les plus zélés partisans, si ces catholiques discrets ne craignaient de tomber sous la coupe des énergumènes et des fanatiques. Un économiste belge du plus grand mérite. M. de Laveleye, rappelait tout récemment que Gambetta lui avait dit un jour : « N'adoptez pas chez vous le suffrage universel, il vous livrerait au clergé. » Les radicaux répliquent que ces solennelles prédictions sont de vrais épouvantails à chènevières dont ils ne sont pas les dupes, qu'on a rendu le clergé redoutable par les ménagemens dont on use envers lui, qu'ils se chargent de le mettre à la raison, d'exorciser ce fantôme « en un tour de main. » C'est leur mot, et depuis lors, on les appelle « les politiques du tour de main. »

Tout porte à croire que les radicaux s'abusent. La Belgique n'est pas la France. Chez nous, le paysan fait tout dater de 89 ; c'est pour lui le commencement de l'histoire et de son bonheur. Le paysan belge, à qui les souvenirs d'invasion ne plaisent guère, place volontiers l'âge d'or avant 89, il regrette parfois l'ancien régime, il se représente que, du temps de Marie-Thérèse, l'impôt était moins dur, que le grain se vendait plus cher. Dans beaucoup de nos provinces, les pratiquans sont une exception ; dans les campagnes belges, ce sont les non-pratiquans qu'il serait aisé de compter. Il y a bien paru dans la crise que provoqua la nouvelle loi scolaire. Les évêques avaient résolu d'appliquer les grands moyens. En vain le saint-père leur donna-t-il des conseils de prudence. Ils connaissaient leur pays, ils savaient ce qu'ils pouvaient oser, ils poussèrent hardiment leur pointe. Ils avaient frappé d'anathème l'école neutre, et d'un bout du royaume à l'autre, ils trouvèrent de l'argent pour ouvrir partout des écoles libres. Nombre de parens hésitaient dans leur choix ; on les réduisit à leur devoir par la menace du refus des sacremens. Cette campagne a été brillamment conduite ; dans beaucoup d'endroits, l'école confessionnelle regorge d'élèves, l'autre est déserte. En France, c'est l'administration civile qui, au grand scandale du clergé, a fait disparaître ce qu'elle appelait le mobilier religieux ; chez nos voisins, c'est le bourgmestre

qui voudrait garder le crucifix dans l'école neutre, et c'est le prêtre qui l'enlève, en disant au paysan : « Cette école sans Dieu est une caverne ; sous peine de perdre ton âme, tu n'y laisseras entrer ni ton fils ni ta fille. » Le paysan s'est soumis, il tenait à sauver son âme.

Si les intransigeans se donnaient le temps de la réflexion, ils ajourneraient leurs projets, mais ils n'aiment pas à réfléchir, et ils jouent à tout perdre. « C'est un miracle, écrivait M. de Laveleye, que le libéralisme belge n'ait pas encore été submergé par le flot montant des œuvres catholiques. Il n'a dû son salut qu'à deux causes, le mouvement général des idées, qui, jusqu'à présent, lui a été favorable, et l'accord de toutes les nuances du parti libéral, qui a toujours fini par se rétablir. Si cet accord doit cesser, le triomphe du parti clérical est inévitable, et il ne sera pas momentané. Abandonné par ses anciens chefs, les bourgeois doctrinaires, comme il l'a déjà été par l'ancienne noblesse voltairienne, joséphiste et orangiste, ne pouvant, comme en France, s'appuyer sur les masses populaires, n'ayant plus pour adhérens que la partie la plus remuante de la classe moyenne et cette fraction assez restreinte des ouvriers qui sont acquis aux principes socialistes, le parti libéral cessera d'être un parti constitutionnel. Il ne sera plus qu'une minorité factieuse. » Les intransigeans se rendront-ils à ces raisons? La Belgique conservera-t-elle l'avantage de n'avoir que deux partis violens en paroles, modérés dans l'action, ou fera-t-elle l'expérience du désordre qu'apportent dans les affaires l'indiscipline et la politique de fantaisie? Cette grande question tient les esprits en suspens, et le sort du ministère libéral peut en dépendre. Plus d'une fois, il a senti la terre lui manquer sous les pieds, et, leurs alliés de rencontre leur venant en aide, les catholiques se flattent de lui porter avant peu le dernier coup.

On a vu par ce rapide exposé que, si heureuse que soit la Belgique, elle ne laisse pas d'avoir ses inquiétudes, ses tracas. A Bruxelles et ailleurs, il y a des alarmistes qui prédisent qu'une guerre européenne éclatera au printemps prochain et que la neutralité belge courra de terribles hasards. Plus d'un chef d'usine redoute une crise pour son industrie. Les libéraux craignent que les grands politiques du tour de main ne ruinent à jamais les espérances de leur parti. Il faut espérer que ces appréhensions seront démenties par l'événement; mais il est bon de se défier de sa fortune. Les soucis tiennent le bonheur éveillé, et ce n'est pas une félicité enviable que celle des peuples qui dorment. M. Frère-Orban le disait un jour : Gouverner, c'est prévoir.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

UNE FIGURE DE CONVENTIONNEL.

Romme le Montagnard, par M. Marc de Vissac, 1883. Clermont-Ferrand.

Peu d'assemblées politiques ont fait dans le monde autant ou plus de bruit que notre convention nationale, et cependant il n'en est guère dont la plupart des membres nous soient individuellement moins connus. Ceux-là mêmes dont les histoires générales de la révolution nous ont rendu le nom familier, — les Vergniaud et les Brissot, les Danton et les Desmoulins, les Saint-Just et les Robespierre, les Fréron et les Tallien, — il faut avouer que nous n'en savons rien d'assez précis, d'assez particulier, d'assez psychologique. L'idée que nous nous formons de leur personne privée se règle sur le jugement que nous portons de leur conduite publique; et, au contraire, c'est ce qu'il y a, dans leur conduite publique, de douteux ou de souvent obscur, qu'il faudrait éclairer par une connaissance plus intime de leur personne privée. Si l'observation est vraie de ces grands acteurs du drame révolutionnaire, combien ne l'est-elle pas plus encore des comparses? « On est étonné, dit Mortimer-Ternaux dans son *Histoire de la Terreur*, on est étonné, quand on parcourt la liste des députés à la convention

nationale, d'y trouver des députations entières, composées de dix à douze individus dont pas un n'a laissé un souvenir dans la mémoire des hommes. » Mais l'étonnement redouble si l'on fait attention que ce sont eux pourtant, eux surtout, ces inconnus et ces comparses, dont l'histoire contient, pour ainsi dire, le secret même de la terreur. Si grande, en effet, que puisse être la lâcheté des hommes et quel que soit, dans une assemblée comme la convention, le pouvoir des volontés fortes pour entraîner les majorités, c'est à la condition que ces volontés elles-mêmes agissent dans le sens des majorités et qu'elles donnent bien plutôt une expression à leurs vœux qu'une direction à leurs désirs. Les Danton et les Robespierre ne sont pas seuls coupables de l'institution du tribunal révolutionnaire ou du régime de la terreur; s'ils eussent pu manquer à leurs œuvres, d'autres qu'eux les y eussent assurément remplacés; et quoi qu'ils aient fait enfin, ils ne l'ont fait qu'avec la complicité de leurs sectaires, du parti montagnard, de la convention presque entière.

C'est pourquoi, toutes les fois qu'un consciencieux biographe essaie de remettre en lumière quelqu'un de ces terroristes obscurs, de ceux dont le nom s'est évanoui sans laisser de traces, ou de ceux qui ne doivent leur peu de notoriété qu'à l'éclat du seul jour de leur proscription ou de leur mort, on peut dire avec vérité qu'il rend un inappréciable service à cette histoire de la révolution, si souvent faite, à ce qu'il semble, et cependant toujours à faire. Tel est le livre très curieux que M. Marc de Vissac vient de consacrer à Romme le montagnard. On y pourrait relever quelques erreurs; j'en retrancherais volontiers plus d'un détail inutile; il est écrit surtout d'un style étrangement emphatique; ce n'en est pas moins, après cela, de ces livres où l'on apprend à connaître les vrais moteurs des événemens, parce que l'on y saisit les vrais mobiles des hommes qui les ont plus ou moins dirigés. Quelque abondance qu'il y ait depuis plusieurs années de ces sortes d'ouvrages, — biographies ou histoires provinciales, — bien loin de nous en plaindre, nous souhaiterions donc qu'il y en eût encore davantage. Car ils seront un jour la substance de cette histoire dont le *Moniteur* ne nous a conservé que la trame chronologique, et, en attendant, s'il y a des lectures plus intéressantes ou qui montrent l'humanité moins laide, il n'y en a guère de plus instructives.

Le livre de M. de Vissac a d'ailleurs son intérêt historique très précis. Romme, si l'on s'en souvient, député du Puy-de-Dôme à la convention nationale, est l'un des vaincus ou l'une des victimes de cette insurrection du 1er prairial an III, dont l'assassinat du député Féraud et le calme héroïsme de Boissy d'Anglas ont particulièrement immortalisé le souvenir. Je dis particulièrement; je devrais dire unique-

ment ; car, en réalité, c'est à peu près là tout ce que nous en savons. Quel fut le caractère du mouvement? On l'ignore. Les uns n'y veulent voir que « l'insurrection de la faim ; » les autres y reconnaissent la suprême tentative du parti jacobin pour ressaisir le pouvoir ; il y en a qui croient y discerner le premier des complots socialistes. Mais quel rôle y ont joué *les Derniers Montagnards*,— comme on les a nommés,— Romme et ses amis, Goujon, Duquesnoy, Bourbotte, Soubrany, Prieur (de la Marne), Peyssard, Forestier? On ne saurait le dire : vaincus, selon les uns; victimes, selon les autres; les troisièmes ont écrit : martyrs. Et ce qui complique encore la question, c'est qu'il n'existe, à proprement parler, qu'un seul document où l'historien se puisse référer, un seul, et c'est le compte-rendu de la séance du 1er prairial, tel que l'a donné *le Moniteur* plusieurs jours après l'événement. Comment cependant résoudre le problème? Il n'en reste qu'un seul moyen, qui est d'interroger le caractère des hommes. Vergniaud, capable de voter une loi de mort contre les émigrés et les prêtres insermentés, ne l'eût pas été d'organiser les journées de septembre; et Danton, capable de déchaîner les massacreurs à travers les prisons de Paris, ne l'eût pas été, comme Robespierre, de se faire un moyen de règne de la permanence de l'échafaud. C'est ce que l'on exprime en disant que les actes d'un homme lui ressemblent. Qui donc étaient Romme, Bourbotte ou Goujon? quels hommes? de quelle origine et de quelle éducation? de quel tempérament politique? de quelle étendue d'intelligence ou de quelle étroitesse d'esprit? de quelle facilité de mœurs ou de quelle rigidité de caractère? En ce qui regarde Romme, nous pouvons le demander au livre de M. de Vissac.

Gilbert Romme, fils de Charles Romme, procureur au présidial de Riom, était né en 1750. Son éducation, commencée par un prêtre, s'était achevée au collège de Riom, sous la direction des oratoriens. Je ne sais s'il y avait épuisé, comme dit son biographe, « toutes les jouissances des mathématiques. » Il semble vraiment, à lire nos historiens, que, dès qu'un homme politique a fait ce que nous appelons tout simplement de bonnes études, littéraires ou scientifiques, il sorte aussitôt de pair et devienne un représentant, pour ne pas dire la figure même de la science ou de la littérature dans les grandes assemblées. On n'est pourtant pas un savant pour avoir poussé l'étude des mathématiques un peu plus loin que les quatre règles, ou même pour être le frère consanguin d'un correspondant de l'Académie des sciences ; et c'est là le principal titre de Romme. Ce qu'à tout le moins il contracta de bonne heure, à Riom ou ailleurs, c'est un mépris transcendant de l'histoire. « Je déteste l'histoire presque autant que la simple littérature, écrivait-il à l'un de ses amis;.. l'histoire des sciences est essentielle;.. l'histoire des mœurs a beaucoup d'inconvéniens et n'a pas

encore été traitée d'une manière intéressante et *ex professo*. Mais l'histoire politique, l'histoire des conquêtes est toujours celle des carnages, des injustices, des cruautés, de l'ambition des hommes de tous les âges... » Pesez bien les mots : il ne se contente pas d'ignorer l'histoire, il s'en honore; il se fait gloire de la méconnaître; il la « déteste » enfin; c'est le premier mot de l'évangile révolutionnaire. Le commencement de la sagesse y est le mépris du passé.

Romme avait vingt-cinq ou vingt-six ans quand il écrivait cette lettre. Récemment débarqué de sa province à Paris, il suivait quelques cours de physique, de chimie, d'anatomie, donnait des leçons, vivait dans une mansarde dont il détaille lui-même orgueilleusement l'inventaire, — « un lit de sangles, un matelas, un drap, une couverte, un pot à eau, un verre, deux chaises, point de rideaux; » — de loin en loin voyait un peu le monde, et ne négligeait pas, selon l'usage de tous nos futurs constituans ou conventionnels, de se faire un peu partout, mais surtout en bon lieu, des amis, des patrons et des protectrices. Quand il quitta sa mansarde de la rue des Lavandières, ce fut pour aller s'installer dans la rue des Petits-Augustins, à l'hôtel de la comtesse d'Harville, dame d'honneur de la comtesse d'Artois. Il y payait son loyer en leçons de mathématiques. Il sollicitait en même temps l'établissement d'une chaire de physique expérimentale à l'Académie de Riom. L'Académie de Riom, vous entendez ce que c'était; on y enseignait aux jeunes gentilshommes de la province l'escrime et l'équitation. Il semblait tout naturel à Romme que l'on y enseignât de surcroît un peu de physique expérimentale, puisque au fait il se sentait propre, lui, Romme, à l'enseignement de la physique expérimentale. Autre trait bien digne encore d'être noté : la naïveté cynique avec laquelle tous ces gens-là cherchent et trouvent le bien général dans leur bien particulier. « En sollicitant la création d'une chaire de mathématiques et de physique expérimentale, écrit-il à Turgot, *je n'ai jamais entendu solliciter pour moi exclusivement.* » C'est bien l'une des ingénieuses formules que l'intérêt personnel ait jamais inventées. Ce n'est pas pour lui qu'il « sollicite » une place, mais pour le profit qu'en tireront ses « compatriotes. » L'affaire était, paraît-il, en bon train, quand la chute de Turgot vint ruiner ses espérances. Il fallut se retourner.

Un grand seigneur russe, le comte Golowkin, qui lui avait confié l'éducation, à bâtons très rompus, de l'un de ses enfans, l'avait mis en rapports avec un de ses neveux, le comte Strogonof. Le comte Strogonof cherchait un précepteur pour son fils; Romme lui parut convenir à cet emploi de confiance, il le lui proposa, les conditions furent débattues, et, voyant là l'occasion « de former, pour ses bons amis de Riom, un élève digne d'eux, » Romme, ayant accepté, partait pour Saint-Pétersbourg, où il arrivait le 1er septembre 1779. M. de Vissac eût peut-

être pu se dispenser de nous tracer à ce propos un tableau du règne de Catherine; il eût encore mieux fait de n'en pas emprunter les couleurs aux *Mémoires de la duchesse d'Abrantès* et aux compilations de Capefigue. Mais les notes de Romme sur la façon dont il comprit son devoir d'éducateur sont très intéressantes. Je n'y relèverai qu'un détail : à cet enfant de dix ou douze ans, Romme ne se contente pas de faire de pompeux discours, il lui remet de « véritables mémoires, » sur la nécessité pour un homme d'être simple dans ses habits et rapide à les vêtir. Quant à lui, dans les loisirs que ses fonctions lui laissent, il travaille à fabriquer, pour l'offrir à l'impératrice, une écritoire mécanique. « En l'ouvrant, on apercevait le mouvement du soleil, de la lune et des planètes; les mois, les jours, les heures y étaient marqués, et des marmousets, ingénieusement articulés, présentaient du papier, des plumes, de l'encre, de la cire. » C'est que le futur montagnard ne se contentait pas d'éprouver pour Catherine l'admiration à laquelle avait certainement droit la grande souveraine; il y ajoutait de la « vénération, » de « l'estime, » l'une et l'autre « profondes; » et plaçait hardiment la patronne des philosophes « au rang de ces êtres extraordinaires et privilégiés... qui sont au-dessus de leurs semblables, même par leurs faiblesses. »

Rien de plus naturel, quand, à mesure qu'on le connaît mieux, on découvre à quel point, sous son étalage de grands sentimens et sa phraséologie stoïque, ce Romme, au fond, manque de sens moral et des plus vulgaires scrupules. Son biographe nous en donne d'admirables exemples. On demande un jour à Romme s'il ne connaîtrait pas un Français capable de faire l'éducation d'un jeune baron de Strogonof, Romme répond affirmativement, et, sur sa recommandation, son « vieil ami » Démichel est investi de ces fonctions toujours délicates. Voici ce que c'était que Démichel. Ancien condisciple de Romme, Démichel, après avoir failli se faire oratorien, était devenu confiseur, et de confiseur, banqueroutier. Entre temps, il avait trouvé celui de se marier et de se séparer de sa femme. A Paris, où il est venu chercher un refuge, il est d'abord commis en bijouterie, passe de la bijouterie dans la commission, de la commission tombe dans la valetaille, se propose ici comme laquais « pour porter la livrée, » là comme maître d'hôtel, ailleurs comme cuisinier et se fait apprécier enfin à sa valeur chez Mme de Montesson, « pour son talent à faire les pâtes d'abricot. » Il avait recommencé de battre le pavé de Paris quand les lettres de Romme vinrent transformer le triste sire en précepteur d'un enfant de famille. « Touchante victoire de l'amitié! » s'écrie là-dessus le biographe. Sans doute; mais abus de confiance un peu fort! diront ceux qui ne s'intéressent pas plus que nous à l'ami Démichel.

Autre exemple. Quand l'éducation du jeune comte Strogonof fut à

peu près achevée, la famille, pour y mettre la perfection, résolut de le faire voyager, et Romme, naturellement, fut chargé d'accompagner son élève. Ils firent d'abord un assez long séjour en Suisse, y apprenant, dans la conversation de Lavater, « l'art de dresser les hommes, » et « s'exerçant, comme dit le précepteur, à la frugalité des montagnes. » Mais aussitôt que la révolution éclate, Romme amène son élève à Paris. Et alors, avec son inconsciente, mais ordinaire improbité, cet enfant de dix-huit ans, dont il est le guide et le mentor, il le conduit aux séances de l'assemblée nationale, il lui fait offrir à la barre de la constituante les boucles d'argent de ses souliers, il l'affilie au club des Amis de la loi, sans parler du club des Jacobins, il le met sous la direction de la « belle Liégeoise, » Théroigne de Méricourt, dont ce maître de morale admire l'intelligence politique autant que son jeune Russe en apprécie les charmes opulens, et coûteux... Je m'étonne uniquement qu'il n'ait pas entraîné le futur ministre d'Alexandre Ier à l'assaut de la Bastille. Cependant l'ambassade russe trouve ces façons étranges; on avertit le comte et le comte avertit Romme; il ose même « l'engager » à quitter Paris. A de semblables prétentions Romme répond par la lettre suivante : « Monsieur le comte, pour la première fois depuis que j'ai l'honneur de vous représenter auprès de votre fils, vous me faites sentir la distance énorme quî se trouve entre un père et un instituteur. Par votre lettre du 10 juin, *vous me notifiez une résolution si contraire au plan que j'ai suivi jusqu'à présent,* et que vous avez approuvé, qu'elle en détruira forcément toutes les espérances. » Il se flattait peut-être après de si beaux commencemens, de faire jouer un jour à son élève les Thomas Payne et les Anacharsis Clootz. Et comme une autre lettre, plus expresse, l'avait « prié » de se rendre à Vienne avec le jeune Strogonof, il terminait par ces mots : « Nous allons nous rendre dans le village qu'habite ma mère. *C'est là que nous attendrons votre dernière résolution.* C'est de là que je vous ferai connaître à mon tour ce que je peux entreprendre, comme aussi ce qui sera au-dessus de mes forces, dans le plan définitif que vous prescrirez à votre fils. » Savez-vous rien de plus instructif? Et il ne rendra pas l'enfant; il faudra qu'on le lui arrache; et quand M. de Novosilsof aura fait, pour venir le lui reprendre, le voyage de Paris, il se lamentera dans ses lettres particulières sur « la trame odieuse » ourdie par ce père pour rentrer enfin en possession de son fils.

La manière dont s'acheva la rupture entre Romme et les Strogonof est un autre exemple encore que je me reprocherais de ne pas signaler. Au départ du jeune homme et de son précepteur pour leur tour d'Europe, le comte Strogonof avait remis à Romme des lettres de crédit, qu'il avait renouvelées à mesure de leurs besoins. En lui annonçant son intention formelle de recouvrer son fils, M. de Strogonof ajou-

tait en *post-scriptum :* « Je ne sais combien vous avez touché sur la dernière lettre de crédit que je vous ai fait passer. Je vous supplie de garder le reste en attendant que je vous fasse passer une plus forte marque de ma reconnaissance. » La lettre, de 10,000 livres, n'avait pas été touchée; Romme la renvoya « fièrement, » pour ne pas dire insolemment; c'était son droit, et ce trait assurément l'honore. Seulement, M. de Strogonof, encore plus fier, lui ayant renvoyé là-dessus une gratification de 30,000 livres, Romme la garda, cette fois, la trouvant probablement suffisante, et ce trait l'honore moins. Il est vrai de dire que cet argent d'aristocrate reçut une destination éminemment patriotique. Romme s'empressa d'utiliser ses 30,000 livres en acquisitions de biens nationaux.

Une autre acquisition qu'il avait faite, au témoignage d'un homme qui l'a connu personnellement, était celle d'un trésor inépuisable d'envie contre quiconque avait « des talens, des richesses ou de la naissance, » trésor lentement, jalousement accumulé dans l'intimité de ces grands seigneurs qui l'avaient employé, servi, aidé, protégé. Pour édifier sa fortune politique, à la date où il revenait se fixer en Auvergne, il n'en fallait pas davantage. On était, en effet, à la veille de la séparation de l'assemblée constituante. Le trait étant commun à tous les démocrates, il est sans doute inutile d'y insister longuement. Contentons-nous donc de noter, une fois de retour dans sa province, la facilité singulière et redoutable avec laquelle Romme passe outre à toute espèce de considérations de légalité, de justice, d'humanité, toutes les fois qu'il s'agit de toucher un but qu'il s'est proposé. S'il veut se faire nommer officier municipal à Gimeaux, qu'il a choisi pour centre de ses manœuvres électorales, peu importe qu'il ne réunisse pas les conditions; que le temps exigé pour le domicile légal, par exemple, lui manque, et que, bien loin d'être éligible, il ne soit pas même électeur dans la commune qu'il prétend administrer; les lois ne sont pas faites pour un si ardent patriote, il sera tout de même officier municipal. Mais s'il veut faire de son frère, Jean-François Romme, un curé constitutionnel, peu importe qu'il n'y ait pas de cure à Gimeaux et que, pour des raisons plus ou moins justifiées, les propriétaires des environs s'opposent à ce qu'il y en ait une; peu importe même que, parmi ces propriétaires, il y ait de ses anciens amis et de ses anciens protecteurs; il les dénoncera comme aristocrates, quoi qu'il puisse advenir de la dénonciation, et Gimeaux aura sa cure, et Jean-François Romme en sera le curé. La coïncidence est toujours parfaite, comme on le voit, entre ses intérêts personnels et ses démonstrations patriotiques. C'est à l'autorité que de semblables procédés finissent toujours par conquérir à ceux qui n'y répugnent pas que Gilbert Romme dut son élection de député du Puy-de-Dôme à l'assemblée législative, le 7 sep-

tembre 1791, et sa réélection, l'année suivante, à la convention nationale.

Dans l'une et dans l'autre assemblée, comme il n'était pas beau à voir et qu'il ne savait point parler, Romme ne joua qu'un rôle très effacé. Mais, en deux ou trois circonstances, on le vit agir conformément à sa nature, et le personnage public, en lui, ne démentit point l'homme privé. Dans le procès du roi, son hypocrisie jacobine se traduisit par un vote justement demeuré célèbre : « Si je votais comme citoyen, l'humanité et la philosophie me feraient répugner à prononcer la mort, mais, comme représentant de la nation, je dois puiser mon suffrage dans la loi même... et je demande que Louis soit condamné à mort. » Membre du comité de l'instruction publique, il eut la gloire de faire voter la suppression de la maison de Saint-Cyr comme « repaire de filles d'aristocrates, » et une autre fois la suppression de la place de directeur de l'Académie de France à Rome, en attendant la suppression de l'Académie elle-même, ou, comme il disait, sa réorganisation « sur les principes de liberté et d'égalité qui dirigeaint la République. » Rapporteur de la loi sur l'organisation des écoles primaires, c'est aussi lui qui formula le premier des principes qui depuis... ont fait fortune. « Qu'on ne parle plus, s'écriait-il, d'institutions libres, d'enseignement particulier, du droit des pères de famille ; la république doit être le seul dispensateur gratuit des connaissances, l'unique régulateur des intelligences, sous peine de voir se perpétuer dans l'état cette odieuse division : les *Citoyens* et les *Messieurs*. »

Mais la plus mémorable invention où demeure attaché le nom de Gilbert Romme est certainement celle du calendrier républicain. Ce que l'invention elle-même pouvait avoir de valeur scientifique, nous n'avons point compétence pour le dire, ou plutôt, puisque les Lagrange et les Monge s'y sont trouvés mêlés, nous leur devons de croire qu'elle n'en était pas tout à fait dénuée. Romme cependant, si nous en croyons son biographe, aurait été le principal ouvrier de cette réforme au moins inutile. On ne consultera pas sans quelque intérêt de curiosité les divers *Projets* qu'il ébaucha successivement avant que triomphât celui que nous connaissons. Il y en avait un, tout à fait scientifique, où les jours se fussent appelés *Primidi, Deuxdi, Tridi, Quatredi,* et les mois : de *la Balance*, du *Scorpion*, du *Sagittaire*, du *Capricorne;* il y en avait un autre, plus pastoral, où les jours se fussent appelés : *Primile, Bisile, Trisile, Quatrile,* et les mois : de l'*Automne*, des *Semailles*, des *Moissons*, des *Fruits*; en les combinant avec un troisième ou un quatrième projet, — car il n'y en a pas moins de sept, sans compter celui que l'on adopta, — on eût pu dater, à la manière orientale, du jour de la *Charrue* dans le mois des *Fleurs*, ou bien encore, militairement et révolutionnairement à ce coup, du jour du *Canon* dans le mois de *la Bastille*. Si la série des projets vaut la peine

d'être consultée, l'*Exposé des motifs* est bien digne aussi d'être cité. La proclamation de la république ayant coïncidé avec l'équinoxe d'automne, un « savant » comme Romme ne pouvait manquer à tirer de cette coïncidence des effets inattendus. « L'égalité des jours et des nuits, s'écriait-il donc, était marquée dans le ciel, au moment même où l'égalité civile et politique était proclamée par les représentans du peuple... Le soleil a éclairé à la fois les deux pôles, le même jour où pour la première fois a brillé sur la nation française le flambeau de la liberté... Le soleil a passé d'un hémisphère à l'autre le jour où le peuple a passé du gouvernement monarchique au gouvernement républicain. » Avec tout ce que nous savons du fanatisme de Romme, il ne nous manquait qu'un témoignage de sa sottise : il me semble que nous l'avons. On en pourrait apporter bien d'autres; mais il vaut mieux passer rapidement, de peur qu'en montrant le personnage plus ridicule nous ne le montrions moins odieux.

Rappelons-le donc plutôt demandant la peine de mort contre un de ses collègues soupçonné d'avoir fait un approvisionnement de rhum, laissant conduire à l'échafaud les protecteurs de sa jeunesse, et finissant, après thermidor, par se sentir tenté de prendre la défense de Carrier : « Tout est coupable ici, — disait dans un accès de fureur et d'éloquence l'ancien proconsul de Nantes, — tout, jusqu'à la sonnette du président. » Est-ce la force de la vérité qui fit sortir Romme ce jour-là de sa « réserve habituelle? » Il est au moins certain qu'il porta la parole contre les conclusions de son propre rapport, et il est encore plus certain que les Romme et tant d'autres avaient seuls pu rendre les Lebon et les Carrier possibles. Aussi, quoique moins universellement connus, il n'est que juste qu'on les tire de l'ombre pour leur faire partager la réprobation de ces noms fameux. Pas plus, en effet, que leurs collègues de la plaine ou du marais pendant les jours de la terreur ils ne s'étaient contentés de vivre : ils avaient aussi voté, et j'ose dire qu'on l'oublie trop facilement.

Quelques mois plus tard, l'insurrection du 1er prairial éclatait. Vingt lignes de narration sont ici nécessaires. Dès cinq heures du matin, des placards affichés sur les murs ou répandus à la main avaient invité les faubourgs à descendre en armes sur la convention. La salle des séances une première fois forcée, vers onze heures, puis évacuée, est de nouveau forcée, vers deux heures, et cette fois envahie par une multitude d'où sortent alternativement les cris de : *Du pain et la constitution de 93!* et de : *Vive la Montagne! Vivent les Jacobins!* Trois présidens, se succédant au fauteuil, essaient vainement de se faire entendre. Le tumulte va croissant, les injures, les coups, tandis que, réfugiés sur les gradins supérieurs, les députés attendent silencieusement que l'émeute s'épuise d'elle-même ou que les sections fidèles viennent les

délivrer. Enfin l'apparition d'une tête sanglante au bout d'une pique « fait naître une sorte de calme rempli de stupeur (1); » les propositions partent de la foule et le désordre s'organise. Il est sept heures du soir : on allume les lampes, on débarrasse les gradins inférieurs, les députés y viennent prendre place, on convient de voter en levant les chapeaux, et Romme prend la parole pour demander d'abord que les patriotes incarcérés soient immédiatement élargis. Étrange idée qui lui est passée là par l'esprit, car, par où débuterait-il s'il était le chef reconnu de l'insurrection victorieuse? A partir de ce moment, aussi bien, lui et ses amis sont maîtres de la situation; ils se succèdent à la tribune; l'une après l'autre on vote leurs propositions; des huées couvrent la voix de ceux qui les discutent; on casse le comité de sûreté générale; Prieur, Duquesnoy, Duroy, Bourbotte, sont chargés d'aller s'emparer de ses papiers, et la journée semble finie. Mais, comme ils veulent sortir, ils se heurtent à une troupe; c'est la section de la Butte-des-Moulins, suivie de la section Lepelletier, qui vient enfin dissiper ce qui reste encore de la foule et rendre à la convention sa liberté suspendue depuis douze heures. Il est minuit : en quelques secondes, les vaincus du soir sont devenus les vainqueurs du matin. Sans désemparer, ils usent de la victoire à leur tour, et dans la même séance, entre quatre et cinq heures du matin, Romme, Soubrany, Duquesnoy, Duroy, Bourbotte et Goujon, décrétés d'arrestation, sont jetés en voiture pour une destination inconnue. Transportés à petites journées au fond de la Bretagne, ils n'en devaient revenir que pour être jugés, condamnés et exécutés.

Si nous avions sur les cinq autres ce que nous devons à M. de Vissac de renseignemens sur le premier, nous ne serions pas en peine de nous faire une idée vraie de l'insurrection de prairial. En effet, les patriotes incarcérés dont la première parole de Romme avait été pour demander l'élargissement immédiat, c'étaient d'abord : Collot d'Herbois, Barère, Billaud-Varennes, Vadier, mis en jugement depuis déjà plus de deux mois (12 ventôse an III), et c'étaient ensuite les montagnards décrétés d'arrestation au lendemain du 12 germinal : Amar, Duhem, Ruamps, Léonard Bourdon, etc. Or, l'insurrection du 12 germinal, préparatoire de celle du 1er prairial, faite au même cri : *Du pain et la constitution de 1793!* avait eu pour principal objet d'interrompre le procès que la convention instruisait contre Collot, Barère et Billaud. Si donc il n'y a pas de doute sur le caractère de l'insurrection de germinal et s'il y faut voir une tentative du parti jacobin pour res-

(1) J'emprunte cette expression, comme aussi la plupart des traits de ce résumé rapide, au dramatique et vivant récit que nous a donné de l'insurrection de prairial M. Jules Claretie, dans son livre intitulé : *les Derniers Montagnards*. Paris, 1867.

saisir violemment le pouvoir passé aux mains des hommes de thermidor, il ne semble pas que l'on puisse hésiter davantage sur le caractère de l'insurrection de prairial et nous ne saurions qu'y voir une tentative ou un attentat de la même nature.

Toute la question se trouve ramenée de la sorte à celle de savoir dans quelle mesure *les Derniers Montagnards* ont connu le secret du nouvel et sanglant effort que les faubourgs allaient faire pour eux. C'est pourquoi tous leurs apologistes et tous leurs défenseurs se sont efforcés de prouver que Romme et Soubrany, Bourbotte et Duroy, Goujon et Duquesnoy, le 1er prairial au matin, ont été comme qui dirait les derniers informés de ce qui se passait aux abords de la convention. On a seulement oublié de nous dire par où la populace du faubourg Saint-Antoine était descendue sur les Tuileries pour que Romme, qui logeait rue Neuve-du-Luxembourg, et Soubrany, rue Saint-Honoré, n'aient rien perçu de la course, du tumulte et des clameurs d'une foule en armes. Romme, tel que nous le connaissons, avec son absence de scrupules, son penchant aux moyens violens, et sa tartuferie jacobine, était parfaitement capable d'avoir trempé dans l'émeute et de n'en affecter l'ignorance qu'à dessein prémédité. En admettant toutefois, et c'est la plus favorable hypothèse, qu'il n'eût pas de ses propres mains préparé l'insurrection, et que, s'étant contenté d'y pousser obliquement, il s'en fût remis du détail (du jour même, si l'on veut), sur les orateurs des clubs et les agitateurs des rues, il n'est pas douteux qu'une fois le mouvement éclaté, ses amis et lui, dans la séance du 1er prairial, tâchèrent de s'en emparer et de le faire aboutir à une reconstitution du terrorisme montagnard. Il ne s'en fallut, comme on l'a vu, que de quelques minutes qu'ils y réussissent.

C'est encore pourquoi leurs apologistes et leurs défenseurs cherchent ici à nous donner le change. Accuser Romme ou Soubrany d'avoir voulu détruire la république, s'écrient-ils, quelle apparence! Mais ce n'est pas là le point. On ne les accuse pas aujourd'hui d'avoir voulu détruire la république, on les accuse d'avoir voulu la confisquer par la violence à leur profit. D'autres ont prétendu que, pour épargner un nouveau crime aux assassins du député Féraud et prévenir le massacre peut-être de la convention tout entière, *les Derniers Montagnards*, animés de la folie du martyre, se dévouèrent pour le salut de leurs collègues à des représailles qu'ils prévoyaient, mais dont la pressentiment ne put cependant modérer l'ardeur de leur patriotisme. J'ignore si cela peut se dire de Bourbotte, ou de Goujon, ou des autres; nous ne les connaissons pas assez, ou du moins, pour ma part, je ne crois pas les connaître assez. Mais cela ne peut assurément pas se dire de Romme, l'un des plus impitoyables fanatiques de la convention, et dans la vie tout entière duquel, — il avait quarante-cinq ans, — son bio-

graphe lui-même n'a pu s'empêcher de signaler un caractère marquant d'insensibilité. Qu'un pareil sectaire se fût offert de lui-même à la mort pour sauver des collègues détestés, et qu'il y eût envoyés dès le lendemain de sa victoire, autant enseigner que Robespierre ou Marat doivent être inscrits par l'histoire au martyrologe des justes méconnus.

La conséquence est évidente : la convention eut le droit de reconnaître la main des montagnards dans l'insurrection de prairial, et, si Romme et ses amis furent victimes, ils ne le furent, comme depuis et avant eux tant d'autres, que du jeu sanglant des révolutions. Or, quiconque y met doit savoir qu'il y met sa tête et n'a qu'à ne pas jouer, s'il tient par hasard à la garder sur ses épaules. Ils ont perdu, ils ont payé, partant quittes ; et finissons-en avec cette pitié dont nos historiens se croient obligés de faire l'aumône à chaque fournée de conventionnels que leurs adversaires envoient à l'échafaud. Car enfin d'où nous viendrait-elle, cette pitié des vaincus de prairial ? De ce qu'ils laissaient derrière eux des femmes, des enfans, des parens, tout ce qu'un Danton, un Robespierre, un Marat eux-mêmes peuvent laisser derrière eux d'affections humaines ? Eh bien ! et les autres ? leurs victimes à tous ? ils n'avaient donc ni père ni mère, et ils ne laissaient après eux ni femmes ni enfans ? De ce que leur procès, instruit par une commission militaire, fut vidé dans l'esprit des juges avant que d'avoir été plaidé ? Comme si ce tribunal révolutionnaire, où leurs votes avaient adressé tant de victimes plus pures, avait été moins expéditif dans ses procédures et moins sommaire dans ses exécutions ! Enfin de ce qu'ils sont, comme on dit, « bien morts, » à la manière antique, en se frappant eux-mêmes d'un couteau passé de main en main, pour se dérober à la charrette et à la guillotine ? Mais, en ce temps de contagieux héroïsme qui est-ce donc qui n'est pas « bien mort » et courageusement tombé, sauf peut-être Camille Desmoulins et Mme du Barry ? Réservons donc notre pitié pour des occasions meilleures ; et prenons garde surtout qu'en allant s'égarer sur de certaines têtes et dégénérant ainsi je ne sais en quelle sensiblerie banale, elle ne finisse par abolir ce qui doit demeurer de justice dans la pitié même.

Je ne voudrais pas, sur ces mots, laisser croire au lecteur que le biographe de Romme, s'il a plaidé pour son triste client, ait abdiqué sa liberté de juger tout entière et s'en soit constitué l'aveugle apologiste. L'étonnement et l'indignation l'ont surpris plus d'une fois lui-même au cours de sa longue tâche, étonnement trop naturel, indignation trop légitime pour que nous lui fassions l'injure de l'en féliciter. Toutefois, en réprouvant aussi vivement que nous, — mais bien plus éloquemment, — les idées du terroriste, son intention déclarée n'a pas moins

été de rendre, comme il dit, justice à l'homme, et Romme, tout compte fait, reste pour lui ce qu'il appelle un caractère. « Aurai-je réussi dans ce louable effort de peinture impartiale ? se demandait M. de Vissac, dans sa préface. Assurément non, si je ne suis pas blâmé d'une manière uniforme par les esprits extrêmes. » Nous ne lui répondrons point que peut-être ne faut-il pas toujours tant redouter d'être extrême; la maxime exigerait, pour être bien interprétée, de trop longs commentaires; nous lui dirons seulement qu'en général nous n'entendons pas très bien cette distinction des idées et de l'homme. Mais il est quelque part où nous ne l'entendons pas du tout, c'est en matière de politique, où les idées, cessant d'être spéculatives, se traduisent en votes, et les votes en actes. On peut, à la grande rigueur, diviser un philosophe : d'une part le dangereux rêveur du *Contrat social*, et, de l'autre, l'éloquent romancier de *la Nouvelle Héloïse;* on ne peut pas diviser un homme politique : d'une part, le Robespierre du comité de salut public, et de l'autre, le sentimental fiancé d'Éléonore Duplay. Nous nous trompons nous-mêmes quand nous croyons la distinction possible; nous introduisons dans la réalité des subtilités de cabinet; nous raffinons sur des principes qui ne sont des principes qu'autant qu'ils repoussent tous les raffinemens. A vrai dire, comme tous les terroristes, il n'y a que deux mots pour juger ce « Caton » et ce « Gracque, » et, s'il n'est pas un fou, Romme est un criminel. Si le crime, en effet, commence au point précis où la fortune, l'honneur, la vie de nos semblables pèsent moins que nos besoins, que nos appétits, que nos désirs dans la balance de nos résolutions, quel crime plus odieux y a-t-il ou peut-il y avoir que de sacrifier froidement des existences humaines à ce que nous appelons nos idées et, par une hypocrisie sans pareille dans l'histoire, faire servir les plus beaux noms qu'il y ait parmi les hommes, ceux de raison, de liberté, de justice, à des œuvres de sang? Ce fut le crime de Romme et ce fut le crime du parti montagnard; et l'opinion vulgaire ne s'y est pas trompée quand elle a porté sur le parti tout entier le jugement dont nous voulons espérer qu'elle ne reviendra pas.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

Voici bien des années déjà, on le sait, que l'Europe se sent périodiquement agitée d'inquiétudes et de malaises provoqués par l'incertitude perpétuelle des choses, souvent exagérés par l'imagination ou par les calculs intéressés. Depuis quelque temps particulièrement, ces vagues appréhensions semblent avoir redoublé, comme si l'on se croyait à la veille de nouvelles et redoutables crises. Le sentiment de l'instabilité de toutes les relations, du régime européen tout entier, s'est réveillé avec une sorte de douloureuse intensité, et les polémiques tapageuses, obstinées, souvent arrogantes et menaçantes de quelques journaux d'Allemagne n'ont certes pas peu contribué à ajouter au trouble des esprits, à propager cette contagion d'inquiétude et de défiance qui règne un peu partout. La crainte du lendemain, d'un inconnu gros d'orages, est devenue plus que jamais comme la maladie ou, si l'on veut, la préoccupation du jour en France aussi bien que dans la plupart des pays de l'Europe.

Il ne s'agit point sans doute, devant ce mal du moment, de se laisser aller à un pessimisme découragé et décourageant, de ne voir partout que conflits imminens ou catastrophes, de trop croire sur parole les médecins Tant-Pis de la politique, qui ne manquent en aucun pays. Il ne faudrait pas non plus se faire de frivoles illusions, traiter tout à la légère et se reposer dans un vaniteux optimisme en fermant les yeux sur un état du continent qui a sûrement sa gravité. Ce qu'il y a de plus sensé, de plus viril, c'est toujours d'accepter la vérité telle qu'elle est, de voir les dangers là où ils sont, et, si l'on a commis des fautes, de savoir les reconnaître pour tâcher de les réparer. Il est certain que, dans ce mouvement européen, qui reste pour

l'instant assez énigmatique, assez troublé, où s'agitent tant de passions et d'intérêts toujours prêts à s'entre-choquer, la France, pour sa part, a une position peu brillante, faite pour la préoccuper plus que pour flatter son vieil orgueil. Elle s'est créé, nous en convenons, des conditions assez difficiles qui, depuis quelque temps, n'ont fait que se compliquer et s'aggraver par l'incohérence ou l'imprévoyance de ses conseils, par la fausse direction de sa politique, par des entreprises décousues ou médiocrement conduites et quelquefois par des violences de partis qu'elle n'a su ni réprimer ni contenir. Il n'y a point à s'y tromper : la France, conduite par une diplomatie peu expérimentée, s'est créé un isolement à peu près complet qui semble se resserrer de plus en plus chaque jour.

D'un côté, elle a été engagée avec peu d'habileté dans ces affaires de l'extrême Orient, qui, d'un instant à l'autre, peuvent conduire à une guerre avec la Chine, et dont la première conséquence a été dans tous les cas un refroidissement temporaire, nous voulons le croire, assez sensible néanmoins dans nos rapports avec l'Angleterre. Guerre ouverte à l'autre extrémité du monde, sur les bords du Fleuve-Rouge, difficultés ou froissemens avec une vieille alliée occidentale, c'est là jusqu'ici le bilan d'une entreprise qui, mieux conduite, aurait pu vraisemblablement assurer à nos intérêts orientaux de suffisans avantages sans compromettre des relations également précieuses pour deux grandes nations. — D'un autre côté, sur le continent même de l'Europe, la France se trouve visiblement dans la situation la plus épineuse, la plus délicate qu'elle ait peut-être jamais connue. Il faut voir les choses comme elles sont. La France est au moment présent entourée d'une sorte de cercle formé avec autant de dextérité que de puissance. M. de Bismarck a pu sans doute se proposer plusieurs objets à la fois et songer à se mettre en mesure de tenir tête à des dangers de diverse nature, en faisant de l'Allemagne le centre de tout un système d'alliances. Il reste toujours clair qu'une partie du système est conçue et combinée de façon à cerner la France. Le chancelier d'Allemagne ne s'est pas borné seulement à lier l'Autriche d'une manière permanente à sa politique; depuis des années, il s'étudie, en habile homme, à tirer parti de tout. Il a su profiter de la mauvaise humeur et des méfiances de l'Italie comme il s'efforce aujourd'hui de profiter des souvenirs amers ou pénibles que le roi Alphonse XII a pu garder des incidens de son passage à Paris. Il se fait peut-être quelque illusion pour la nation espagnole elle-même, qui n'a ni sûreté ni avantages à chercher dans une alliance lointaine, et dont l'orgueil ne tarderait pas à se révolter si elle sentait la tutelle allemande. Le voyage que le prince Frédéric-Guillaume de Prusse fait en ce moment avec une certaine ostentation à Madrid reste, dans tous les cas, la manifestation visible d'une politique poursuivie avec une per-

sévérante habileté. M. de Bismarck a évidemment sa pensée : il tient à avertir la France, à lui montrer qu'à tout événement elle doit se tenir tranquille, ou que, si elle s'agite, elle trouvera à toutes ses frontières des alliés de l'Allemagne avec lesquels elle pourra avoir à compter. C'est notre condition de tous les côtés aujourd'hui. Avec l'Angleterre, les affaires du Tonkin sont une cause incessante d'ombrages; sur le continent, M. de Bismarck s'efforce d'isoler notre pays pour le réduire à l'impuissance. Voilà la vérité cruelle et dangereuse qu'il faut oser regarder en face sans illusion et sans vain optimisme.

Est-ce à dire que les pessimistes aient absolument raison dans leurs prévisions sinistres et que la guerre, une guerre prochaine, doive inévitablement sortir d'une situation si incertaine et si violente à la fois? A n'observer que les apparences, à n'écouter surtout que les journaux allemands, toujours pleins de défis et de menaces, tout est possible sans doute. Il est évident qu'il y a des passions qui ne reculeraient pas devant l'extrémité des plus redoutables conflits, qui ne craindraient pas de mettre le feu à l'Europe. On n'en est cependant pas encore parmi les politiques sérieux à accepter légèrement de si terribles chances.

On veut bien nouer des alliances, préparer des combinaisons, offrir aux curiosités européennes le spectacle des entrevues princières, des conciliabules de diplomates ébauchant des coalitions; on y regardera à deux fois avant de donner par une fantaisie de conquête ou de prépotence le signal d'une de ces conflagrations qui sont toujours une grande aventure. L'Allemagne elle-même, quelle que soit sa puissance, a bien des raisons de ne pas recommencer sans nécessité, par impatience ou par arrogance, les jeux sanglans de la force et du hasard, de ne pas s'exposer à lasser la fortune. Elle a un empereur comblé d'années et de succès, qui hésiterait vraisemblablement devant une formidable épreuve faite pour attrister sa vieillesse. Elle a, elle aussi, une armée nouvelle, sinon par l'organisation, du moins par les élémens qui la composent, une armée qui n'est plus celle de 1870, qui n'a pas fait la guerre et qui n'est peut-être pas aussi impatiente de la faire que les polémistes de Cologne ou de Berlin. Elle a une position qu'on ne lui dispute pas et, après tout, dans un conflit nouveau, dans cette grande partie, l'Allemagne jouerait tout ce qu'elle a conquis. Ce n'est pas l'Autriche qui peut se laisser emporter par les passions belliqueuses et céder à la tentation d'ouvrir la guerre contre la Russie; elle n'aurait probablement rien à gagner et peut-être même, au lendemain d'une victoire, serait-elle obligée de se résigner à quelque nouvelle convention de Gastein qui lui préparerait de nouveaux mécomptes. L'Italie, à son tour, si flattée qu'elle soit de faire figure dans l'alliance austro-allemande, l'Italie a trop de finesse pour ne pas comprendre qu'elle jouerait gros jeu, qu'elle ne pourrait espérer que de médiocres

profits et que pour elle surtout il s'agirait de l'existence. Qui donc se chargerait de donner le signal de cette guerre cruelle et inutile dont la seule perspective inquiète l'opinion européenne? Serait-ce par hasard la France qui prendrait la redoutable initiative d'un nouveau conflit? Les journaux allemands peuvent seuls le dire en dénaturant et en exploitant les moindres incidens, en allant ramasser dans quelques feuilles obscures des déclamations qui, parmi nous, passent inaperçues. La France n'est sûrement ni intéressée, ni disposée à troubler cette paix dont tout le monde parle comme si elle était menacée. Si la France avait les desseins qu'on lui prête sur le continent, elle n'irait pas s'embarrasser dans des actions lointaines. Loin d'avoir des intentions provocatrices, de méditer des agressions, notre pays ne relève même pas toujours les défis mal déguisés qu'il reçoit, et il ne déploierait les forces, dont après tout il ne cesse pas de disposer, que s'il y était obligé, s'il était lui-même réduit à se défendre dans son indépendance ou dans sa dignité. La France ne songe à attaquer personne, les autres puissances assurent qu'elles ne veulent point attaquer la France. On peut donc, jusqu'à un certain degré, être tranquille; il y a bien des raisons pour que les pessimistes se trompent encore une fois dans leurs sombres prédictions.

Non sans doute, quelles que soient les apparences, il n'est pas dit que la guerre éclatera inévitablement au printemps. Il n'est pas dit que la raison doive plier devant la force, que tous les intérêts qui demandent la paix, qui conspirent pour elle doivent nécessairement être sacrifiés aux passions et aux ambitions qui rêvent sans cesse de nouveaux conflits. Ce qui reste vrai, c'est que depuis longtemps l'état de l'Europe est si peu assuré, si précaire et si obscur, qu'il prête à toutes les conjectures, à toutes les prévisions comme à toutes les inquiétudes; on s'est accoutumé à tout craindre parce qu'on a fini par croire tout possible. Ce qui est plus vrai encore et plus sensible pour nous, c'est que la France, quoi qu'il arrive, demeure pour le moment dans cette situation dont elle ne peut se dissimuler la gravité et les dangers, qui se caractérise par l'isolement pour elle, par une sorte de coalition formée autour d'elle. Que cette situation ne date ni d'aujourd'hui ni d'hier, qu'elle soit le résultat d'une série d'événemens, de causes générales ou d'une certaine force des choses, nous le voulons bien ; elle tient malheureusement aussi à des causes plus particulières et plus saisissables, à des erreurs de direction, à des aveuglemens de partis, aux fautes des gouvernemens et des chambres, et c'est ici justement que cette question de notre situation extérieure se lie intimement, profondément à la politique intérieure de la France. La vérité est que, depuis assez longtemps, au lieu d'avoir les regards toujours fixés sur les intérêts supérieurs et permanens de la France, au lieu de tout subordonner à ces intérêts, les républicains et les ministères

qui les ont représentés au gouvernement n'ont trouvé rien de mieux que de se servir du pouvoir au profit de leurs passions et de leurs fantaisies. Ils ne se sont pas demandé quelles seraient, pour la considération et les relations du pays, les conséquences des lois de parti qu'ils votaient, de la désorganisation de l'armée et de la diplomatie. Ils ont agi, ils ont cru agir dans l'intérêt républicain, sans s'apercevoir qu'ils faisaient exactement le contraire de ce qu'ils auraient dû faire, que par leurs actes, par leurs idées, ils affaiblissaient tous les ressorts de l'organisation française, ils décourageaient des nations amies, ils donnaient des prétextes et des armes à ceux qui ne songeaient qu'à nouer des alliances contre nous. Cette situation diplomatique qui existe aujourd'hui, ils l'ont préparée et ils ne semblent pas même en soupçonner la gravité. L'expérience ne les éclaire pas ; ils continuent imperturbablement leur œuvre en ce moment même dans ces discussions qui se déroulent au Palais-Bourbon sur deux points où la prudence et la mesure étaient les conditions premières d'une vraie politique nationale : l'administration morale ou religieuse du pays et les finances de l'état.

Assurément si, dans la situation douloureuse et critique créée à la France par d'incomparables désastres, il y avai tune nécessité évidente, c'était de s'attacher à une œuvre de conciliation nationale, d'éviter à tout prix tout ce qui pouvait troubler les consciences, diviser les esprits, scinder en un mot le pays. C'était une politique naturelle, indiquée par les circonstances, propre à rassurer et à rallier tous les patriotismes. Eh bien! qu'a-t-on fait? Depuis qu'ils sont au pouvoir, les républicains se sont jetés à corps perdu dans tous ces conflits religieux, qui finissent par devenir aussi puérils que répugnans. Ils ont déclaré la guerre à tout ce qui est croyance ou influence religieuse. Ils sont un peu gênés sans doute par le concordat, qui n'est pas encore aboli : qu'à cela ne tienne, ils trouvent le moyen de satisfaire leurs passions haineuses dans la loi municipale aussi bien que dans une loi sur les instituteurs primaires. La discussion du budget des cultes, qui occupait ces jours derniers la chambre, a été naturellement une occasion nouvelle et toujours attendue de maltraiter quelque peu ce qu'on appelle le cléricalisme. Il s'est trouvé un député affecté de la maladie anticléricale, qui a proposé de tailler, de trancher dans les dépenses ecclésiastiques, et cette chambre, asservie aux préjugés les plus vulgaires, a suivi le mot d'ordre donné par le premier venu. Elle n'a pas voté tout ce qu'on lui proposait, il est vrai, elle a fait ce qu'elle a pu. M. l'archevêque de Paris avait un traitement qui, de tout temps, a été exceptionnel, qui était récemment de 45,000 francs : le traitement de M. l'archevêque de Paris est réduit d'un seul coup à 15,000 francs. Le digne cardinal s'en tirera comme il pourra. Il y avait au budget des bourses affectées aux jeunes gens pauvres qui se destinaient au sacerdoce : les bourses

des séminaires ont été complètement supprimées. Pourquoi, avec cela, la chambre n'a-t-elle pas voté les autres suppressions ou diminutions de crédits qu'on lui proposait? Elle ne le sait pas bien elle-même, et ce qu'il y a de curieux, c'est le rôle de la commission dans cette affaire. Au fond, la commission était défavorable à toutes ces suppressions; malheureusement elle n'a pas pu arriver à se donner un rapporteur. Il n'y a eu qu'un « avocat d'office » pour plaider les circonstances atténuantes. N'importe, la chambre ahurie et incohérente a voté contre les séminaristes. C'est ce qu'on appelle pratiquer la politique concordataire, ou, en d'autres termes, se servir du concordat pour désorganiser les services du culte religieux. C'est la manière nouvelle imaginée par M. Paul Bert, et on n'est pas au bout de cet ingénieux système plein de promesses pour la paix des consciences.

Que des sectaires, à qui un caprice du suffrage universel a donné le droit de saccager la politique et les traditions de leur pays, se livrent à ces étranges fantaisies, usent et abusent de leur pouvoir d'un jour, on le comprend encore, ils sont dans leur rôle. Ils ont les passions étroites, les procédés sommaires, la fixité de l'esprit de secte. Ils agissent en fanatiques, non en politiques. Ils ont beau s'essayer à l'habileté et à la tactique, ils laissent trop voir à tout propos qu'ils n'ont qu'une seule préoccupation, celle d'atteindre une religion dans son organisation, dans ses ressources, dans son enseignement, dans ses prêtres, et, s'ils n'ont pas les dragonnades pour ramener les récalcitrans, ils ont de petits manuels à placer pour l'instruction du peuple et des crédits à supprimer dans le budget. On fait ce qu'on peut, selon les temps. — Que des sectaires, disons-nous, agissent ainsi, on ne peut guère s'en étonner; mais, ce qu'il y a d'un peu plus étrange, c'est que le gouvernement lui-même paraisse toujours plus ou moins d'intelligence avec ces sectaires qu'il affecte parfois de désavouer. Nous ne contestons pas que M. le garde des sceaux, ministre des cultes, ait tenté l'autre jour quelques efforts pour défendre le traitement de M. l'archevêque de Paris et les bourses des séminaires. Il a rempli son rôle, il faut l'avouer, assez mollement, en « avocat d'office » toujours prêt aux concessions, hésitant devant une majorité pleine de préjugés. Il s'est préparé, par sa faiblesse, quelques difficultés de plus, et, au lieu d'être réduit aujourd'hui à demander, d'une façon détournée, au sénat le rétablissement des crédits supprimés, il aurait mieux fait de défendre plus résolument son budget devant la chambre. M. le président du conseil aurait pu, lui aussi, trouver là une belle occasion pour une de ces batailles qu'il recherche avec les radicaux. Si on ne l'a pas fait, c'est que le ministère est trop habituellement le complice de ceux qui ont déclaré la guerre au budget des cultes. M. le président du conseil n'a pas voulu, à ce qu'il paraît, accepter M. Paul Bert pour collègue au ministère de l'instruction

publique. Il a préféré M. Fallières comme plus inoffensif; mais, au même instant, il admet le « Manuel » de M. Bert parmi les livres recommandés aux instituteurs de France.

Au fond, c'est la même politique qui règne depuis quelques années, ce que M. Clémenceau a appelé l'autre jour un système « d'arbitraire, d'oppression mesquine. » Et qu'en résulte-t-il? C'est là justement le fait lamentable. On n'a réussi qu'à diviser le pays, à susciter par les questions les plus irritantes, par les conflits religieux, l'émotion des consciences. C'était, en vérité, bien prendre son temps pour pratiquer cette triste politique de division : on a choisi le moment où, dans l'intérêt national, pour le bien et l'honneur du pays, le premier besoin aurait été l'union des volontés sincères et des patriotismes.

Il est une autre question d'une nature bien différente qui n'intéresse pas moins le pays et que la politique républicaine a traitée avec la même imprévoyance, c'est cette question financière qui se débat aujourd'hui devant la chambre des députés à propos du budget. C'est désormais un fait évident et devenu même inquiétant, que les finances publiques sont pour le moment dans des conditions assez critiques. Que le pays reste assez riche pour payer jusqu'à ses fautes ou ses complaisances et qu'il ait en lui-même une vitalité non pas inépuisable, mais toujours féconde, on ne le met pas en doute. Le malheur est précisément qu'il y ait eu une politique abusant de cette vitalité et de ces richesses du pays, assez imprévoyante pour compromettre par les prodigalités, par les expériences hasardeuses une situation financière qui, il y a quelques années encore, pouvait passer pour florissante. Assurément, lorsqu'on observe que les recettes de l'état n'ont cessé de se soutenir et même de se développer, quoique avec plus de mesure depuis quelque temps, qu'elles offrent par leur élasticité une ressource suffisante pour subvenir à bien des nécessités imprévues de l'avenir, on dit vrai jusqu'à un certain point; mais on ne dit qu'une partie de la vérité. Ce qui n'est pas moins évident, c'est que, si les recettes s'accroissent régulièrement, les dépenses se sont développées bien plus encore et ont, pour ainsi dire, pris la course avec une sorte de vélocité redoutable. M. de Freycinet évaluait, l'autre jour, devant le sénat à 400 millions le chiffre de l'augmentation des dépenses depuis 1878. A vrai dire, on a dépensé sans compter, on a voté des augmentations de traitemens, des pensions, des subventions pour les écoles. On ne s'est pas contenté d'introduire dans le budget ordinaire toute sorte de dépenses nouvelles, on a, en même temps, emprunté pour des travaux extraordinaires, on a autorisé, on a poussé les départemens et les communes à emprunter à leur tour; on s'est engagé, en un mot, sous toutes les formes, on a forcé tous les ressorts. Qu'en est-il résulté? Le jour est venu où l'on a senti qu'on ne pouvait aller plus loin, où l'on s'est aperçu qu'avec ces travaux démesurés soldés sur un budget d'emprunt

perpétuellement ouvert, le crédit allait fléchir et qu'avec toutes ces augmentations de dépenses des dernières années, le déficit était déjà entré dans le budget : c'est là, en définitive, la dure réalité à l'heure qu'il est.

Que restait-il à faire ? Les conventions avec les compagnies des chemins de fer ont été justement imaginées d'abord pour alléger le budget extraordinaire alimenté par l'emprunt et pour dégager, jusqu'à un certain point, l'état en transférant aux compagnies une partie des travaux qu'on ne veut pas abandonner. Avec les conventions, on ne pourra pas encore se passer d'un emprunt, on empruntera un peu moins. Quant au budget ordinaire, c'est peut-être la difficulté la plus sérieuse, parce qu'on touche ici aux conditions régulières, permanentes de la situation financière. Cette difficulté, comment la résoudra-t-on ? comment rendra-t-on au budget l'équilibre qu'il a perdu ? Ceux qui, sous prétexte de maintenir le « bon renom » des finances de la république, ne veulent pas même admettre qu'il y ait des embarras, ont vraiment toute sorte de combinaisons ingénieuses à leur service, Un premier moyen, aussi simple qu'expéditif, c'est de prendre à pleines mains dans le chapitre de l'amortissement. Malheureusement une partie de ce chapitre est affectée à des obligations à courte échéance, et détourner ce qui est consacré à ce service, c'est ne rien résoudre, c'est tout simplement recourir à une prorogation de créance, De plus, c'est en vérité un étrange expédient de diminuer les gages du crédit au moment même où l'on va être obligé d'emprunter encore, et on comprend assez que M. le ministre des finances regimbe un peu contre la combinaison que lui offre la commission du budget, contre une si singulière façon de rétablir l'équilibre. Il y a un autre moyen tout aussi simple, c'est de faire ce qu'on a fait depuis quelques années, d'inscrire au budget extraordinaire ce qui devrait être au budget ordinaire, par exemple, des crédits pour les écoles. A vrai dire, ce n'est pas même là un palliatif, c'est un déplacement de dépenses, un jeu de comptabilité, une manière de se rassurer soi-même et de faire illusion au pays par de perpétuelles fictions. Les faits ne restent pas moins ce qu'ils sont. On se retrouve toujours en face de la réalité, avec un déficit de budget qu'on ne sait comment combler par des moyens ordinaires, réguliers, et une dette publique qui n'a cessé de grossir depuis quelques années, en pleine paix, qui menace de grossir encore par un système d'emprunt en permanence. — De sorte que voilà la situation telle qu'on l'a faite, sur deux points essentiels. On reste avec un pays qu'on a divisé et avec des finances qu'on a engagées au moment où l'on peut se trouver en présence des plus graves difficultés extérieures. On s'est en quelque sorte à demi désarmé d'avance devant le périlleux inconnu qui peut réserver de nouvelles épreuves à la France.

Il est vrai, dira-t-on, la situation n'a rien d'aisé ni même de flatteur. Des fautes ont été commises par imprévoyance ou par inexpérience, ou par impatience. La vraie politique républicaine s'est vue trop souvent obligée de compter dans ces dernières années avec des alliés du radicalisme, qui l'ont dénaturée et compromise; mais, se hâte-t-on d'ajouter, tout est changé ou tout va changer. Le moment est venu d'en finir avec la politique de « condescendance » pour le radicalisme, de refaire un vrai gouvernement, M. le président du conseil l'a déclaré dans ses discours de Rouen, du Havre, et maintenant qu'il a pris la direction des affaires étrangères à la place de M. Challemel-Lacour, il a d'autant plus d'autorité pour réaliser son programme. Nous allons entrer dans l'ère de la république modérée. — Soit! M. le président du conseil a prononcé sans doute au Havre et à Rouen des discours qui ont eu quelque retentissement, qui ressemblaient à un programme de rupture avec les partis extrêmes. Il a probablement voulu préparer par des déclarations rassurantes son entrée aux affaires étrangères. Seulement il est permis de se demander ce qu'il y a de changé depuis que ces discours ont été prononcés, quelle a été la portée pratique de ces déclarations retentissantes. Par le fait, le ministère est resté ce qu'il était, ménageant des passions qu'il semble braver, osant à peine avouer qu'il voudrait mettre quelque adoucissement dans sa politique religieuse, patronnant un candidat semi-radical dans l'élection de Lodève, hésitant dans les affaires financières. Il a continué à parler dans un sens, à agir dans un autre sens, mettant une habileté équivoque à tromper tous les calculs, sans s'apercevoir qu'il perdait chaque jour en détail les avantages de la position qu'il avait paru prendre un moment. Si, au lendemain de ses discours de Rouen et du Havre, M. le président du conseil eût résolument conformé ses actes à son langage, nul doute qu'il n'eût été suivi par le pays. Il a laissé passer le temps, les occasions, et depuis deux mois il s'est positivement affaibli. Le gouvernement se retrouve aussi embarrassé que jamais devant cette affaire du Tonkin qui pèse sur l'opinion, qui depuis quelques jours a pris une évidente gravité.

Où en est-elle maintenant, en effet, cette singulière et triste affaire du Tonkin? Aux premiers momens de la session, M. le président du conseil avait pris, en vérité, une assez fière attitude vis-à-vis de ceux qui l'interpellaient, et il s'était même fait une sorte de point d'honneur de déclarer qu'on n'avait pas encore besoin de nouveaux crédits. Il n'a pas tardé à se raviser et il a demandé ces crédits, dont la nécessité ne pouvait être douteuse. Une commission a été nommée avec une certaine solennité, et elle a délibéré mystérieusement depuis quelques jours; mais, tandis qu'on délibérait, les événemens ont marché. Ils n'ont pas précisément marché sur les bords du Fleuve-Rouge, où l'amiral Courbet, demeuré seul chargé du commandement

des troupes, ne paraît pas s'être cru tout d'abord en mesure d'engager des opérations sérieuses; ils ont marché d'un autre côté. Les relations avec la Chine ont pris un caractère de plus en plus vif et touchent visiblement à une rupture. La cour de Pékin a récemment communiqué à notre gouvernement un mémorandum par lequel elle déclare que si des soldats français attaquent les deux places de Bac-Ninh et de Son-Tay, que nous considérons comme la garantie de notre protectorat, de notre sûreté dans le Tonkin, ces deux places seront défendues par des soldats chinois. M. le président du conseil, de son côté, a répondu ces jours passés à ce mémorandum par des propositions nouvelles. Est-ce la guerre ? Est-ce encore la paix possible par un dernier effort de diplomatie ? C'est une question qui se renouvelle sans cesse depuis six mois. Il faudrait cependant savoir où nous en sommes et en finir avec ces incertitudes d'une politique toujours flottante entre l'action militaire et les négociations.

La vérité est que, depuis le commencement, soit par une certaine crainte des chambres, soit par une incurable indécision dans les conseils, on n'a jamais su prendre une résolution à propos. Si, au moment opportun, on avait envoyé au commandant Rivière les secours qu'il demandait, bien des complications auraient été vraisemblablement prévenues ou dominées dès l'origine. Si, au lendemain de la tragique aventure du malheureux officier, on avait expédié des forces suffisantes et si surtout, au lieu de se donner le médiocre plaisir de nommer un commissaire civil, on avait chargé un des chefs de notre armée des intérêts de la France, une action militaire aurait pu dès lors s'engager, et elle aurait été conduite comme elle doit l'être. Si, depuis trois mois, on n'avait pas mesuré avec une méticuleuse et dangereuse parcimonie les renforts évidemment nécessaires, l'amiral Courbet en aurait probablement fini à l'heure qu'il est; il aurait pu se rendre maître de Bac-Ninh et de Son-Tay. La question serait à peu près tranchée, même peut-être pour la Chine, au lieu d'être plus compliquée que jamais. Qu'il n'y ait plus à hésiter désormais si les places sur lesquelles doit flotter le drapeau français nous sont disputées, que nos soldats ne soient pas arrêtés par cette considération qu'ils peuvent rencontrer des soldats chinois, cela n'est pas douteux. Il n'est pas moins vrai que ce sont toutes ces tergiversations qui ont contribué à conduire nos affaires au point où elles en sont, en encourageant les prétentions de la Chine, en lui laissant surtout le temps de nous créer des difficultés qui, au début, auraient été peu sérieuses.

Aujourd'hui la question est justement de savoir dans quelle mesure on combinera une certaine action militaire et une certaine action diplomatique pour en finir, pour assurer l'essentiel à la dignité et aux intérêts de la France sans se jeter dans les aventures illimitées. On a dit plus d'une fois, dans ces derniers temps, que l'Angleterre voulait

proposer sa médiation. Si elle ne l'a pas fait, elle en a eu vraisemblablement l'intention; elle a dû avoir la pensée de ne pas laisser se prolonger cette crise de l'extrême Orient qui réveille ses ombrages de puissance asiatique, qui peut menacer son commerce aussi bien que le commerce des autres nations du monde avec la Chine. Peut-être cette médiation possible, éventuelle, reste-t-elle, en définitive, une dernière ressource pour arriver à un arrangement pacifique qui, dans tous les cas évidemment, devrait commencer par assurer à la France les garanties essentielles de sa situation aux bords du Fleuve-Rouge; mais les Anglais, qui se font si aisément les censeurs de la politique des autres peuples, n'ont-ils pas eux-mêmes leurs surprises et leurs mécomptes! Nous avons le Tonkin, c'est vrai; les Anglais ont les affaires de l'Égypte, qui sont loin d'être finies, qui viennent même de se compliquer d'une difficulté imprévue, d'un incident assez lugubre au moment où le gouvernement de la reine Victoria se flattait d'avoir trouvé une solution.

Ce n'est pas tout, en effet, d'être allé dans la vallée du Nil; il faut y rester ou il faut en sortir, et c'est là précisément que le ministère anglais se sent assez embarrassé, ayant à compter avec ceux qui, après avoir occupé l'Égypte, voudraient la garder et ceux qui n'ont été jamais de chauds partisans de l'intervention, qui réclament plus que jamais aujourd'hui le rappel de l'armée anglaise. Le ministère croyait s'être tiré d'affaire, au moins pour le moment, par une combinaison qui paraissait tout concilier, que M. Gladstone annonçait il y a quelques semaines au banquet du lord-maire. Il s'agissait d'une évacuation de l Égypte, bien entendu d'une évacuation qui aurait laissé à l'Angleterre toutes les garanties nécessaires et surtout les moyens de revenir si les circonstances l'exigeaient. Les soldats anglais devaient quitter Le Caire, tandis qu'un contingent suffisant aurait continué à tenir garnison à Alexandrie. On en était là lorsque tout à coup a éclaté la catastrophe la plus inattendue. Une armée égyptienne, envoyée dans le Soudan, commandée par un général et des officiers anglais, a péri tout entière, détruite par une insurrection dont le chef est un nouveau prophète de l'islamisme, celui qu'on appelle le Madhi. Cette insurrection, qui a commencé depuis plusieurs années, s'est naturellement développée à la faveur des derniers troubles de l'Égypte. Tandis qu'Arabi et ses complices agitaient et désorganisaient leur pays, le vrai ou faux prophète, le Madhi, fanatisait les populations du Soudan et les conduisait à l'assaut de la domination égyptienne. Lorsque l'intervention anglaise a eu rétabli un certain ordre dans la vallée du Nil, on a songé de nouveau à défendre ou à reconquérir les provinces du Soudan envahies par l'insurrection; on a envoyé une armée qu'on a placée sous les ordres du général Hicks, et c'est cette armée qui vient d'être la victime d'une effroyable catastrophe. Que fera maintenant

l'Angleterre? Elle ne rappelle plus une partie de son armée, cela est évident; mais laissera-t-elle à des soldats égyptiens le soin de combattre une insurrection qui menace déjà Khartoum, qui peut bientôt menacer Le Caire? Se chargera-t-elle elle-même d'aller rétablir la domination égyptienne ébranlée dans le Soudan? Tout cela prouve que l'Angleterre n'est point au bout des difficultés dans ces affaires d'Égypte dont elle a pris seule la direction et la responsabilité.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La spéculation et l'épargne ont manifesté pendant cette quinzaine des tendances bien différentes. Tandis que l'une s'abandonnait, par suite des inquiétudes qu'a suscitées notre situation au Tonkin, à un véritable affolement, les capitaux de placement se jetaient avec une sorte de frénésie sur les obligations nouvelles que leur offrait le Crédit foncier. Rarement on a vu s'accentuer à un tel point le contraste entre les allures du marché à terme et les dispositions de la masse des capitalistes. D'un côté, un découragement si profond qu'il a suffi, dans une seule journée, des liquidations volontaires de quelques spéculateurs à la hausse, las d'une vaine résistance contre les attaques des baissiers, pour que nos trois rentes perdissent plus d'un franc; de l'autre, une résolution si arrêtée de ne pas se laisser émouvoir par les événemens et en même temps de ne plus vouloir employer ses capitaux qu'en placemens de toute sécurité et de premier ordre, que, sur l'appel du Crédit foncier, l'épargne française apporte à cet établissement un des plus grands et des plus solides succès de souscription que les annales financières aient à enregistrer.

Le Crédit foncier avait décidé l'émission de six cent mille obligations en vue de se procurer les fonds nécessaires pour faire face aux

demandes de prêts fonciers à prévoir en 1884. L'obligation foncière est un admirable instrument de crédit. Ce titre, qui représente une créance immobilière triplement garantie par la valeur du gage, par le capital et les réserves de la société et par la facilité d'une réalisation immédiate, jouit auprès du public français d'une popularité plus grande encore peut-être que la rente elle-même. Encouragé par son succès du commencement de l'année, le Crédit foncier n'a pas hésité à fixer au même niveau le prix de cette nouvelle émission, bien que les circonstances fussent moins favorables. Le prix de 330 francs était toutefois tellement avantageux que personne n'avait doute que l'emprunt ne fût couvert et au-delà. Le résultat a dépassé les prévisions les plus optimistes. On pouvait souscrire des obligations à versemens échelonnés jusqu'en 1885, et, sur ces titres, le chiffre des demandes a atteint environ 500,000; mais, comme on savait que les demandes d'obligations entièrement libérées seraient servies avant les autres et qu'elles seraient en fort grand nombre, les capitalistes se sont décidés en masse pour les souscriptions de cette seconde catégorie et ont demandé neuf cent trente-cinq mille titres. Ainsi les souscripteurs d'obligations non libérées ne pourront rien recevoir dans la répartition, et les autres n'auront en moyenne qu'environ les deux tiers de ce qu'ils ont demandé.

Il n'était pas possible d'obtenir une démonstration plus éclatante de l'évolution qui s'est faite depuis deux ans, c'est-à-dire depuis le *krach* de 1881, dans l'humeur des petits capitalistes dont la masse constitue cet immense réservoir de capitaux qui semble inépuisable, puisque, après tant de pertes, et au milieu de circonstances si difficiles, on vient d'en voir sortir en un seul jour la somme de 300 millions. L'épargne ne veut plus de valeurs douteuses, de placemens aléatoires; elle n'avait jamais perdu le goût des obligations rapportant un faible intérêt, parce qu'elles sont solidement garanties; mais ce goût est devenu beaucoup plus vif, on pourrait dire à peu près exclusif, depuis qu'une série de catastrophes a détruit la légende des placemens à plus-values indéfinies.

L'obligation de chemins de fer, garantie par l'état, jouit d'une faveur au moins égale à celle de l'obligation foncière. La première est cotée un peu plus cher que la seconde parce que la période de remboursement est plus courte. En fait, si les deux catégories de titres ont chacune leur clientèle, elles présentent les mêmes avantages, la même solidité, et conviennent aux mêmes portefeuilles. L'obligation de chemins de fer a un peu fléchi pendant ces derniers temps. Plusieurs explications peuvent être données de ce fait : tout d'abord, les tendances générales du marché, qui ont été constamment mauvaises, puis les deux émissions du Crédit foncier, celle de janvier dernier et celle

qui vient d'avoir lieu, l'une et l'autre offrant des titres du même type que les obligations du Lyon, du Nord, de l'Orléans, etc., à 20 ou 30 fr. moins cher; enfin et surtout, l'approche du moment, où, comme conséquence du vote définitif des conventions, les compagnies vont avoir à se procurer les fonds nécessaires pour les travaux dont elles se sont chargées. On a vendu quelque peu en prévision des emprunts qui devront être effectués soit par émissions publiques, soit, ce qui est plus probable, par livraisons continues de titres aux guichets des compagnies.

Le vote des conventions par le sénat a donné la dernière sanction législative aux arrangemens intervenus entre les compagnies et l'état. Les actionnaires vont être appelés à leur tour, dans des assemblées générales qui se réuniront en décembre, à ratifier les contrats passés par leurs administrateurs. Cettte ratification n'étant pas douteuse, on peut considérer comme définitivement établi le nouveau régime sous lequel vont vivre nos compagnies de chemins de fer. C'est à partir du 1er janvier prochain que les clauses des conventions vont commencer à recevoir leur exécution. L'état a formellement renoncé à assumer plus longtemps la charge de la grande entreprise qui a pour objet l'achèvement de notre outillage de voies de communication. Il ne s'était pas écoulé deux années depuis qu'il avait résolu de se substituer pour l'accomplissement de cette tâche à l'organisation ancienne et éprouvée des compagnies, qu'il s'est aperçu que l'épuisement de son crédit et la ruine de nos finances étaient les étapes prochaines de la voie fatale où il s'engageait. La saine raison a repris ses droits et fait justice des utopies. Le rachat des chemins de fer a été rayé du programme des républicains même les plus avancés de la chambre.

Nos rentes, avec lesquelles nous passons du domaine de l'épargne à celui de la spéculation, ont porté ces jours derniers la peine de l'imprévoyance avec laquelle a été conçue et dirigée jusqu'ici notre expédition au Tonkin. A aucun moment, le gouvernement n'a fait l'effort nécessaire pour mettre nos soldats en état de frapper un coup décisif. La Chine, enhardie par nos hésitations et par la faiblesse de nos effectifs au Tonkin, est devenue chaque jour plus arrogante, et a remis à notre ministre des affaires étrangères un mémorandum posant un *casus belli*. De là un émoi d'autant plus grand que l'on attendait vainement la nouvelle d'un succès imprudemment annoncé à l'avance, et que le gouvernement laissait entendre qu'il préparait l'envoi au Tonkin d'un nouveau contingent de six mille hommes. Le 4 1/2 est tombé brusquement de 107 francs à 106, et même à 105.75; il est vrai qu'il s'est aussitôt relevé à 106.25, sur l'annonce que la remise du mémorandum chinois n'avait pas interrompu les négociations, et que plusieurs cabinets étrangers étaient fort occupés de la question d'une

médiation en vue de prévenir la transformation du conflit franco-chinois en une guerre déclarée. Les mouvemens des deux rentes 3 pour 100 ont suivi exactement ceux du 4 1/2.

L'Action et la Part civile de Suez ont perdu un moment 150 francs sur les cours de compensation de la liquidation de quinzaine. Le voyage de M. de Lesseps en Angleterre n'a pas paru à la spéculation avoir produit les résultats heureux qu'elle en avait attendus d'abord; découragée, elle a vendu sans ménagement, et le cours de 2,000 francs a semblé un moment menacé. Une assez vive polémique s'est engagée entre la compagnie et les journaux anglais sur les résultats de l'excursion de M. de Lesseps. Celui-ci déclarait avoir obtenu la fixation des bases principales d'un accord à intervenir, dont les détails resteraient à débattre ultérieurement. Les autres ont répondu qu'il avait reçu force complimens dans les nombreux banquets et meetings auxquels il avait assisté, mais que ses discours et les réponses qui leur avaient été faites avaient seulement accusé les divergences de vues existantes entre les armateurs et la compagnie sur ces trois points : monopole, tarifs, représentation de l'élément anglais dans la direction du canal ! Il y a exagération de part et d'autre. L'accord n'est nullement fait, mais rien ne dit qu'il ne se fera pas.

La Banque de Paris, le Crédit foncier, les titres des autres établissemens de crédit se sont à peu près maintenus aux cours antérieurs. Les Chemins étrangers ont donné lieu à peu d'affaires. L'Unifiée d'Égypte a baissé brusquement de 25 francs sur la confirmation des mauvaises nouvelles se rapportant au désastre de l'armée du général Hicks dans le Soudan. Mais des rachats se sont produits à 310 et l'on cotait hier 320 ; le cabinet anglais, qui était prêt à rappeler une partie des troupes d'occupation, a modifié ses ordres et se dispose à envoyer des renforts sur les bords du Nil.

Les assurances pacifiques données publiquement par l'empereur d'Allemagne à l'occasion de l'ouverture du Landtag prussien et plus récemment encore ont modifié très favorablement la tenue des marchés allemands et autrichiens et donné une attitude de fermeté à tous les fonds étrangers. Ainsi l'Italien s'est relevé de 90.20 à 90.70, tandis que notre 4 1/2 tombait de 107 à 106 francs. Le voyage du prince impérial d'Allemagne en Espagne n'ayant donné lieu à aucun des incidens fâcheux que l'on avait pu redouter, les cours de l'Extérieure 4 pour 100 se sont fort bien tenus entre 55 1/2 et 56.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LA VEUVE

DERNIÈRE PARTIE (1)

VI.

Ce ne fut pas sans surprise ni même sans effroi que la comtesse de Frémeuse vit entrer le lendemain matin, dès sept heures, son fils dans sa chambre, avec le visage pâle et fatigué d'un homme qui vient de traverser une nuit d'insomnie ; elle poussa un cri :

— Ah ! mon Dieu, qu'y a-t-il ?

— Rien, ma mère, dit Maurice ; pas l'ombre d'un malheur !.. — Il s'approcha de son lit et l'embrassa : — Vous allez être un peu contrariée seulement... Je suis rappelé à mon régiment, et je suis forcé de partir ce matin même pour Rennes.

— Ce matin ?.. Comment !.. Ton congé ne finissait que dans six semaines !.. Tu as donc reçu une dépêche ?.. Non ! je le saurais... Maurice, tu me trompes... Tu mens !

— Eh bien ! oui, reprit le jeune homme en souriant, je mentais... j'essayais du moins... mais décidément, je ne sais pas !.. Je vais vous dire, ma chère maman, la véritable cause de ce brusque départ, et vous allez voir qu'elle n'a rien qui puisse vous alarmer et rien que vous ne deviez approuver.

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

Il s'assit près du lit de sa mère, et lui prenant affectueusement une main dans les siennes :

— Ma chère mère, dit-il, il y a des impressions, vous le savez, légères et superficielles au début, qui gagnent en profondeur et en intensité à mesure qu'on y réfléchit et qu'on en prend conscience. C'est ce qui m'est arrivé cette nuit à propos de ma scène d'hier soir avec notre voisine Mme de La Pave. Cette scène a été tellement brève et rapide que je n'en ai saisi qu'à la longue toute la portée et toutes les conséquences... J'ai passé toute une nuit de fièvre à y songer... et ces conséquences ont fini par me paraître si délicates, si graves, si dangereuses... que j'ai résolu d'y échapper bravement par la fuite... Me comprenez-vous suffisamment, ma bonne mère, ou faut-il que j'aie la honte de m'expliquer davantage?

— Quoi?.. dit Mme de Frémeuse : tu aimes Marianne?

— Je n'aime pas Marianne, pas plus que Marianne ne m'aime, je suppose; mais enfin, par suite des circonstances et des complications que vous savez,.. et le diable s'en mêlant, comme vous me l'avez vous-même insinué,.. — car je vous ai fort bien entendue hier soir, ma bonne mère,.. — il s'est passé entre Mme de La Pave et moi une de ces scènes d'une intimité extraordinaire qui laissent les nerfs ébranlés et les cœurs attendris... Nous revoir maintenant à peu près tous les jours, pendant des semaines, dans l'abandon d'une étroite amitié, avec le souvenir encore tout vibrant de cette soirée de confidences, de larmes, de reproches, de pardons, — cela serait assurément sans danger pour Mme de La Pave, mais je ne sais pas, je vous l'avoue franchement, si cela serait sans danger pour moi... Or, c'est une affaire où mon repos et mon honneur seraient également en jeu... Je n'ai pas plus envie de hasarder l'un que l'autre, et c'est pourquoi je m'en vais.

— Comment! mon pauvre garçon, dit Mme de Frémeuse, tu n'as pas le cœur plus solide que cela?.. Un soldat! Un canonnier!

— Ma chère mère, dit Maurice, quoique soldat et canonnier, quand je me promène la nuit au clair de la lune avec une jolie femme qui pleure en me serrant la main,.. je ne suis plus qu'une faible créature d'argile!

— Allons! dit la vieille comtesse, avec un soupir, j'ai un fils qui est un parfait honnête homme... c'est une consolation!.. Eh bien! que veux-tu que je te dise?.. Adieu, mon cher enfant!.. Où vas-tu?

— Mon régiment est à Rennes,.. j'y vais. Je compte prendre le train de midi à Alençon.

— Mais tu sais que tu devais monter à cheval avec Mme de La Pave, ce matin?

— Je lui ai écrit.

Une heure après, le commandant de Frémeuse montait dans le petit coupé de sa mère et se mettait en route pour Alençon. Presque en même temps Mme de La Pave recevait le billet suivant :

« Madame et chère voisine,

« Un ordre subit me rappelle à mon régiment. J'ai le bien vif regret de partir sans vous avoir revue. Laissez-moi espérer que vous recevrez vous-même avec un peu de regret les adieux de celui que vous avez bien voulu appeler votre ami. Croyez qu'il s'efforcera toujours de mériter ce titre par le plus respectueux, le plus profond et le plus fidèle attachement.

« MAURICE DU PAS-DEVANT DE FRÉMEUSE. »

Mme de La Pave, après avoir pris connaissance de ce billet, ferma ses beaux yeux et rêva un moment. Il était en général très difficile de lire ses impressions sur son front pur et pâle. Sa tante, à laquelle elle fit part brièvement de la nouvelle, remarqua seulement qu'elle était très silencieuse pendant le déjeuner et qu'elle n'avait pas d'appétit. — Dans la journée, elle monta en voiture et se rendit au Prieuré.

Maurice avait fait promettre à sa mère qu'elle ne le démentirait point, qu'elle expliquerait son départ à Mme de La Pave comme il l'avait expliqué lui-même et qu'elle se garderait avant tout de lui en laisser soupçonner la cause véritable. Mme de Frémeuse tint sa promesse, mais comme une personne qui mourait d'envie d'y manquer. Tout en répondant aux questions curieuses de Mme de La Pave que son fils avait été, en effet, rappelé à son corps par une dépêche, elle eut des soupirs, des réticences, des mines embarrassées, des airs de mystère, qui contredisaient la version officielle. Les femmes s'entendent parfaitement entre elles, et la jeune veuve tira de ce langage muet des inductions qui l'amenèrent assez près de la vérité.

Rentrée chez elle, elle écrivit successivement trois lettres en réponse au billet de Maurice : la première, ironique et impertinente ; la seconde, amicale et bon enfant ; la troisième, d'une glaciale indifférence. Après quoi elle les brûla toutes les trois, et se décida à ne pas répondre du tout.

Il eût été impossible à Mme de La Pave elle-même de rendre un compte exact et bien défini des sentimens divers et parfois contraires que lui faisait éprouver le départ improvisé du commandant

de Frémeuse. C'était du dépit, de la colère, du dédain : c'était aussi du chagrin, de l'estime, et même de l'admiration. Ce qui l'importunait au suprême degré, c'était de ne pouvoir confier à personne, surtout à lui, les mouvemens qui l'agitaient, d'être forcée de garder pour elle ses émotions tumultueuses, de ne pouvoir exprimer à cet homme singulier tantôt le mépris qu'elle ressentait pour sa faiblesse, tantôt l'enthousiasme que lui inspirait sa délicatesse chevaleresque. — Et puis il lui venait des doutes sur le motif réel de ce départ : avait-elle bien interprété les airs mystérieux de Mme de Frémeuse? Le commandant n'était-il point parti tout bonnement, comme il le disait, pour obéir à un ordre de service? Mais, dans ce cas, certainement, après ce qui s'était passé entre eux, il ne pouvait s'en tenir à son billet laconique du matin, et elle recevrait de lui très prochainement une lettre plus explicite.

Cette lettre, attendue impatiemment de jour en jour, n'arriva pas. Mme de La Pave avait trop bien appris à connaître M. de Frémeuse, sa parfaite courtoisie, son tact et son bon goût, pour ne pas conclure de son silence qu'il avait le parti-pris de rompre toutes relations avec elle.

Dès la fin du mois d'août, elle quitta le château de La Pave et rentra dans son hôtel, à Paris. Elle y demeura tout l'hiver. Elle y vécut d'abord assez retirée, comme son deuil l'exigeait. Mais, après le 10 décembre, date anniversaire de la mort de son mari, elle sortit un peu de ses limbes, adoucit légèrement la sévérité de ses toilettes, et se hasarda dans quelques soirées d'intimité et dans les baignoires des théâtres. Elle était presque toujours accompagnée, dans ces diverses occasions, par sa tante de Combaleu, et, ce qui étonnait davantage, par Gérard de Combaleu, dont les habitudes et les goûts paraissaient se régulariser de plus en plus sous l'heureuse influence de sa belle cousine. Quelques bruits commencèrent à courir, dans le monde, sur ses assiduités auprès d'elle : ces bruits arrivèrent jusqu'à Mme de Frémeuse, qui, du fond de sa campagne, entretenait avec ses amies de Paris une correspondance très active. Elle crut devoir les communiquer à son fils, sous toutes réserves. Maurice, sans s'écarter du respect, répondit assez sèchement à sa mère sur ce sujet, traitant la prétendue nouvelle de ridicule commérage.

Cependant, vers le commencement d'avril, Mme de La Pave revint s'installer à la campagne, amenant avec elle sa tante et son cousin Gérard. Dès ce moment, des symptômes irrécusables confirmèrent de jour en jour les rumeurs qui avaient précédé Mme de La Pave dans le pays. La résidence prolongée de Gérard au château, ses attentions empressées, les bouquets, les cadeaux arrivant de Paris

chaque matin, les promenades à cheval en tête-à-tête, tout annonça clairement que le jeune homme était admis à faire régulièrement sa cour. Enfin un jour vint, — ce fut au commencement de mai, — où Mme de Combaleu, plus couperosée que de coutume, se présenta chez Mme de Frémeuse et lui tint ce langage :

— Chère dame, je connais toute votre bonne affection pour moi et les miens, et j'ai voulu que vous fussiez instruite la première de l'heureux événement qui va se passer dans ma famille... Mon fils épouse ma chère nièce Marianne.

Mme de Frémeuse laissa échapper un petit cri de joie : — Ah! dit-elle, permettez-moi de vous embrasser, chère amie... Vous ne pouviez rien m'apprendre qui me fût plus agréable!

Et elles s'embrassèrent avec tout le plaisir qu'on peut imaginer.

— Personne mieux que vous, chère amie, reprit alors Mme de Combaleu, ne peut comprendre ma satisfaction ; car, vous aussi, vous avez un fils... que vous désirez certainement marier... Vous savez combien la tâche est difficile, et combien on doit se féliciter d'y avoir réussi.

— Ma chère, riposta Mme de Frémeuse, ne m'en parlez pas... J'ai le malheur d'avoir pour fils un parfait galant homme qui ne consentirait jamais à tenir sa fortune de sa femme !.. Cela lui a fait manquer d'excellentes occasions.

— On ne peut pas tout avoir, chère amie, dit Mme de Combaleu... Vous avez pour fils un phénix,.. c'est très heureux... Mais vous savez que le phénix est un oiseau qui ne se marie pas!.. Bonjour, chère,.. je vais maintenant chez le curé,.. mais j'ai voulu commencer par vous!

Mme de Frémeuse la remercia encore une fois de sa bonté particulière, et elles se quittèrent les meilleures amies du monde.

Ce ne fut pas sans un peu de malignité triomphante que Mme de Frémeuse envoya le jour même à son fils la nouvelle, désormais officielle, du prochain mariage de Mme de La Pave avec son cousin. Le lecteur a déjà compris que la mère de Maurice, par une de ces contradictions très humaines que font naître dans le cœur les luttes de la raison et de la passion, ne pouvait s'empêcher d'approuver et de blâmer à la fois la conduite de son fils. Elle appréciait ses principes d'honneur et de délicatesse, elle en était fière, mais en même temps elle y trouvait un peu d'excès, et elle s'irritait secrètement contre ces principes mêmes qui contrariaient ses ambitions maternelles. Sous le coup du désappointement définitif qu'elle venait d'éprouver, elle lâcha un peu la bride à son humeur : — « Tu vois, cher enfant, écrivait-elle à Maurice, que ton ancienne idole s'est parfaitement moquée de toi avec ses explosions de grands senti-

mens... Je ne voudrais pas dire que ta délicatesse a été une duperie; mais je ne puis pourtant pas me dissimuler qu'elle a eu pour résultat le triomphe de l'horrible Combaleu et le mariage indigne de Marianne : au lieu d'épouser un homme de mérite et un honnête homme, elle va épouser un mauvais drôle qui la dépravera et qui la ruinera par-dessus le marché... Franchement, je ne vois pas ce que l'ombre de Robert y aura gagné ! »

Ne recevant pas de réponse à sa lettre, Mme de Frémeuse en conclut simplement que son fils, un peu dépité et confus de voir ses illusions trompées, préférait garder le silence sur un sujet qui lui était pénible. Elle ne supposa pas un instant que la nouvelle de ce mariage eût pu lui causer une autre souffrance qu'une légère souffrance d'amour-propre. Il y avait alors près d'une année que Maurice avait quitté le pays; dans cet intervalle, elle avait passé quelques semaines auprès de lui, à Rennes; elle avait reçu de lui nombre de lettres, et rien dans son langage ni dans sa correspondance n'avait pu lui faire croire qu'il conservât à l'égard de la veuve de Robert un autre sentiment que celui d'une froide et respectueuse curiosité.

Une dizaine de jours plus tard, la comtesse de Frémeuse travaillait à l'aiguille dans son salon quand un bruit de chevaux sur le pavé de la cour lui fit mettre la tête à la fenêtre. Elle sentit un coup au cœur en reconnaissant son fils, suivi de son ordonnance. Elle comprit confusément que cette arrivée soudaine était la réponse à sa lettre et qu'une telle résolution de la part de son fils pouvait contenir de très graves conséquences.

Maurice entra au même instant, le sourire aux lèvres, mais fort pâle. Elle s'était précipitée au-devant de lui, et, l'arrêtant de ses deux mains au moment où il voulait l'embrasser :

— Toi ! s'écria-t-elle. Que viens-tu faire ici?

— Me reposer, ma mère. J'ai été mal portant, fatigué depuis quelque temps... Ma blessure à la tête m'a fait souffrir... On m'a recommandé le repos et l'air de la campagne. Ayant abrégé mon congé l'an dernier, j'ai pu facilement en obtenir un nouveau, et me voilà.

— Maurice, dit-elle en le regardant toujours dans les yeux, tu essaies encore de me tromper !

Il se mit à rire, embrassa sa mère malgré elle et, la faisant asseoir près de lui :

— Ma chère mère, lui dit-il, je vous devine. Vous croyez que j'arrive ici pour troubler tragiquement les noces de notre voisine, comme dans *Lucie de Lammermoor*, et que je vais pourfendre Edgard,.. Gérard... Comment s'appelle-t-il?.. Voyons, ne me

croyez donc pas si méchant ni si ridicule... Je mentirais cependant, poursuivit-il avec une sorte de hauteur, si je disais que ce mariage, — un peu hâtif, — n'a pas contribué à déterminer ma demande de congé. Il y a des choses vraiment qu'on ne peut pas laisser passer sans une protestation, — tout au moins silencieuse. Mme de La Pave se remarie, elle est libre. Mais Robert lui a dit par ma bouche que, si jamais cela arrivait, elle verrait son spectre. Eh bien! ce spectre, ce sera moi! C'est un dernier devoir que j'ai à remplir envers mon ami, et je le remplirai. Je lui imposerai donc ma présence, mais rien de plus. Ne craignez ni éclat ni scandale; je ne suis pas fou, et je suis fier, vous le savez bien!.. Comptez donc sur moi!

Il vit que sa mère essuyait une larme sans répondre :

— Ma chère mère, reprit-il tendrement, que faut-il donc dire ou faire pour vous rassurer? Voulez-vous que je vous promette de ne pas aller chez Mme de La Pave sans vous? Serez-vous plus tranquille?

— Un peu, murmura la vieille dame à travers ses pleurs.

— Eh bien! je vous le promets.

Chose étrange, ce fut Mme de Frémeuse, qui, deux ou trois jours plus tard, pressa son fils d'aller faire une visite au château. Puisqu'elle ne pouvait empêcher la rencontre, il lui semblait qu'elle serait moins tourmentée quand la glace serait rompue et que les relations nouvelles entre Maurice et Mme de La Pave auraient pris, grâce à sa présence, un tour naturel et régulier. Elle venait d'ailleurs d'apprendre par les commérages des voisins que le fiancé de Marianne, Gérard de Combaleu, était allé passer deux ou trois jours à Paris, et elle était bien aise que la première entrevue eût lieu en son absence.

La mère et le fils se présentèrent donc dans l'après-midi chez Mme de la Pave. Ils furent reçus et très fraîchement reçus par Mme de Combaleu, qui depuis qu'elle avait appris l'arrivée soudaine de Maurice, exerçait sur les approches du château une surveillance militaire. Elle s'excusa de ne point faire prévenir sa nièce, — c'était inutile : sa nièce était souffrante et gardait la chambre. — Mon fils est absent, ajouta-t-elle, c'est la première fois qu'ils se séparent depuis qu'ils sont fiancés, et vous comprenez que le cœur de la pauvre enfant en est tout endolori. Elle a pleuré toute la matinée.

Comme elle disait ces mots d'un ton pénétré, la porte s'ouvrit et Mme de La Pave entra, non pas telle que la représentait sa tante, les traits défaits et l'air languissant, mais radieuse, parée, triomphante et même gaie, bien que la gaîté ne fut pas habituellement le caractère distinctif de sa beauté.

— Ah! quelle bonne surprise! s'écria-t-elle, en tendant ses deux mains, l'une à Maurice, l'autre à sa mère.

Cet accueil, ce langage, étaient fort loin de répondre aux prévisions de M. de Frémeuse : — sa présence, au lieu de produire sur la jeune veuve, comme il s'en était flatté, l'effet d'une tête de Méduse, semblait lui causer un véritable plaisir, et c'était lui, fort au contraire, qui se sentait à demi pétrifié; sa mère ne l'était guère moins. Mme de La Pave parut jouir à sa manière discrètement ironique de la stupeur de ses hôtes, et, en même temps, de la mine décontenancée de sa tante. Sa belle humeur en redoubla, et elle fit à peu près seule les frais de la conversation avec une aisance et un enjouement d'autant plus extraordinaires qu'ils ne trahissaient pas l'ombre d'affectation. — Quand elle vit Maurice près de se retirer :

— Eh bien! commandant, lui dit-elle en riant, et cette promenade à cheval... que vous me devez depuis un an?

— Madame, dit Maurice, après une pause d'étonnement et d'hésitation, quand vous voudrez!

— Oui, reprit elle en riant plus fort, vous me dites toujours : — Quand vous voudrez!.. Et puis, quand je veux,.. vous vous sauvez!

— Essayez encore une fois, dit le jeune homme.

— Avouez que je suis bonne femme... Eh bien! toujours demain à dix heures!

Pendant que M. de Frémeuse et sa mère s'acheminaient vers le Prieuré en se communiquant leurs impressions sur l'attitude singulière de Marianne, Mme de Combaleu demandait à sa nièce sur un ton aigre-doux si elle jugeait bien opportune, à la veille de son mariage, cette promenade à cheval en tête-à-tête avec un étranger.

— D'abord, répliqua Mme de La Pave, le commandant n'est pas pour moi un étranger; ensuite, nous ne serons pas en tête-à-tête, puisque nous aurons François; enfin, je ne suis pas une jeune fille, mais une veuve, et en cette qualité, je crois pouvoir me promener jusqu'à nouvel ordre avec qui me plaît.

— Mais ne crains-tu pas, ma mignonne, de froisser un peu Gérard?

— Non! dit Mme de La Pave, — et elle s'en alla.

VII.

En somme, conclut Maurice résumant son entretien avec sa mère, mon tort a été de prendre cette femme au sérieux. Je la jugeais fort coupable, parce que je lui supposais une certaine profondeur de sentimens, une certaine consistance morale : bref, je la croyais

responsable, et il est évident qu'elle ne l'est pas. Sa contenance en face de moi vient de nous le prouver, elle n'a pas le sentiment de ce qu'elle fait. C'est une enfant et une inconsciente... Au lieu de se fâcher de sa conduite, il faut en rire!

Mme de Frémeuse n'était peut-être pas aussi convaincue que son fils de l'inconscience de leur belle voisine. Cependant les choses prenaient après tout une tournure rassurante ; la situation se détendait, et la vieille dame put retrouver la nuit suivante le sommeil qu'elle avait à peu près perdu depuis la brusque arrivée de son fils.

Elle le vit donc partir sans trop d'émoi le lendemain matin pour son rendez-vous. — Quelques minutes avant dix heures, le commandant faisait son entrée dans la cour du château de La Pave, où deux chevaux tenus en main par un vieux piqueur piaffaient en mâchant leur mors. Presque aussitôt la jeune châtelaine, sévèrement ajustée et moulée dans son costume de cheval, descendit les degrés de la terrasse, laissant sa longue jupe ondoye derrière elle; elle salua légèrement de la cravache : — Bonjour, monsieur ! dit-elle gaîment; — et elle se mit en selle.

Ils s'engagèrent alors dans l'avenue, suivis à quelques pas par le vieux domestique, et ils se trouvèrent bientôt perdus dans les labyrinthes de la riante campagne normande, passant des petits sentiers ombragés aux grands chemins clairs et blancs.

Malgré l'extrême légèreté de sentimens que Maurice attribuait non sans apparence, à la jeune veuve, il avait cependant cru tout à fait impossible qu'à leur première minute de tête-à-tête elle ne fît pas au moins quelque allusion au secret qui était entre eux et qu'elle n'essayât point quelque vague apologie de son mariage. Il s'était préparé à lui répondre sur ce point avec un respect glacial et avec l'indifférence qu'elle y apportait elle-même, bref, à la traiter comme une enfant qu'elle était.

Mais cette enfant ne se hâtait pas d'aborder un sujet d'entretien si naturellement indiqué dans la circonstance : elle n'en paraissait d'ailleurs nullement embarrassée, ni préoccupée. Elle humait joyeusement les bonnes odeurs de la campagne et du printemps, coupait du bout de sa cravache le long des haies les pousses fraîches des fougères, disait des tendresses à son cheval et laissait voir enfin tous les signes de la plus pure satisfaction intérieure. C'est que cette enfant était une femme, — une femme profondément consciente de ce qu'elle avait fait, de ce qu'elle faisait et de ce qu'elle voulait. Elle avait joué une partie hasardeuse : elle avait obtenu un premier triomphe; elle se sentait lancée en plein dans la passion, dans l'aventure, dans le danger, dans l'inconnu, et tout ce qu'il y avait de féminin en elle palpitait de plaisir.

Au milieu d'un temps de galop qu'elle avait mené avec beaucoup d'entrain, elle s'arrêta tout à coup.

— Qu'y a-t-il? dit Maurice :

— Oh! rien!.. dit-elle : une étourderie, un oubli. Voulez-vous appeler François?

Maurice fit signe au domestique, qui s'approcha :

— Mon bon François, dit la jeune femme, il faut que tu retournes,.. j'ai oublié deux lettres sur le bureau de mon petit salon,.. il faut qu'elles partent par le courrier de midi... Va vite et viens nous rejoindre à la garenne.

Pendant que le domestique s'éloignait au grand trot, Mme de La Pave reprit sa marche à côté du commandant, et, après quelques minutes de silence, le regardant brusquement :

— Vous m'en voulez beaucoup? dit-elle.

Le ton était bref, sérieux et hautain. Maurice comprit aussitôt qu'il l'avait mal jugée et qu'il avait affaire à une personne très maîtresse d'elle-même et de ses actes :

— Oui, madame, dit-il gravement, beaucoup!

— Je sais que je fais mal, dit-elle, très mal... Mais c'est vous seul qui en êtes cause.

— Moi!

— Oui,.. vous! Pourquoi m'avez-vous abandonnée?.. Si vous étiez, en effet, rappelé par votre service, si vous étiez forcé de partir, et j'en doute, — ne pouviez-vous pas au moins, ne deviez-vous pas m'écrire, me donner signe de vie, d'intérêt, d'affection?.. Condamnée à vivre sans amour, croyez-vous que je puisse également vivre sans amitié?.. Eh bien! dans ma situation, je n'avais, je ne pouvais avoir qu'un ami sûr,.. vous le saviez,.. je vous l'avais dit... L'amitié d'un homme comme vous pouvait peut-être me consoler de ma destinée manquée, ou du moins j'en faisais le rêve... et vous le brisez brutalement,.. vous vous sauvez,.. vous m'abandonnez,.. vous me faites ce chagrin... vous me faites cette injure, et vous voulez que je ne les ressente pas!.. Vous me prenez donc pour une des statues de mon jardin!.. Mon Dieu! monsieur, vous allez me trouver bien franche,.. mais si je me marie, c'est pour me venger de vous, de votre abandon, de votre mépris, de votre dureté,.. c'est pour vous blesser et vous affliger à mon tour, si je puis!

— En cela, madame, dit le jeune commandant avec émotion, vous avez tout à fait réussi, car vous m'affligez profondément. — Quant aux torts que vous me reprochez, et qui sont très réels, je vais vous les expliquer avec l'absolue franchise dont vous m'avez donné l'exemple : — J'ai craint simplement que le rôle d'ami et de con-

fident ne fût trop délicat et trop dangereux auprès d'une femme aussi charmante que vous l'êtes.

— Il faut saluer, je suppose? dit Mme de La Pave, en se courbant sur le cou de son cheval. — Et, après une pause : — Eh bien! alors,.. reprit-elle avec sa mine ironique, ça va recommencer? Vous allez repartir?

— Comme vous vous mariez, dit Maurice, cela devient inutile.

— Ah! dit la jeune femme, c'est juste!

Elle fit quelques pas d'un air pensif, son corps souple suivant avec abandon les mouvemens de son cheval, puis, tout à coup, regardant Maurice :

— Et si je ne me mariais pas, dit-elle,.. quoi?

Avant que le jeune officier pût répondre à cette singulière et embarrassante question, leur tête-à-tête fut troublé subitement par l'apparition au tournant de la route d'un cavalier qui s'avançait vers eux au petit galop.

— Gérard! s'écria la jeune femme. — Puis elle ajouta tranquillement : — C'est une surprise! Je ne l'attendais que ce soir,.. il aura pris le train de nuit... Aimable impatience!.. Monsieur de Frémeuse, je vous demande d'être bien, très bien pour lui.

Maurice s'inclina.

Gérard de Combaleu était un grand garçon élégant et robuste, bien qu'alourdi déjà par ses habitudes de viveur nocturne. Ses traits, un peu épais et endormis, ne manquaient pas d'une certaine beauté vulgaire. C'était au moral un libertin bon enfant, un don Juan de coulisse et de cabaret, d'un esprit enjoué, grossier et médiocre, du reste ne craignant pas un coup d'épée et suffisamment homme d'honneur suivant le train du monde.

Mme de La Pave se porta d'un petit temps de trot au-devant de Gérard, et lui tendant la main : — Bienvenu, cousin! dit-elle, — puis, se retournant un peu sur sa selle : — Monsieur de Frémeuse, mon cousin de Combaleu!.. Gérard, le commandant de Frémeuse, l'ami de M. de La Pave!

Sur cette présentation, les deux hommes se saluèrent avec une courtoisie un peu froide; car s'il y avait un être au monde que le commandant eût volontiers caressé du bout de sa cravache, c'était le fiancé de Mme de La Pave, et, d'autre part, si bon enfant que pût être Gérard de Combaleu, il ne pouvait lui être très agréable de trouver sa fiancée se promenant dans la campagne avec un jeune officier d'une tournure remarquablement distinguée. Mais, au point où en étaient les choses avec sa cousine, Gérard se regardait déjà comme marié et ne pouvait attacher à cet incident une importance sérieuse. Le léger nuage qui avait chargé son front au début de la

rencontre se dissipa aux premières paroles de politesse que le commandant crut devoir lui adresser pour obéir aux ordres de Mme de La Pave. On regagna donc paisiblement le château en s'entretenant de banalités sur un ton de bonne harmonie.

Comme elle mettait pied à terre avec l'aide de son fiancé, Mme de La Pave demanda à Maurice s'il voulait rester à déjeuner. Il s'excusa avec discrétion; elle n'insista pas et le jeune commandant reprit solitairement le chemin du Prieuré. Il se contenta de dire à sa mère que la promenade, à laquelle était venu se joindre M. de Combaleu, avait été parfaitement tranquille et insignifiante et qu'elle pouvait maintenant dormir en paix.

VIII.

Pendant le reste de cette journée, Mme de La Pave rechercha la solitude. Elle s'enferma dans son appartement; puis elle se promena longuement sous ses charmilles.— Que pouvait-elle méditer? A quoi rêvait cette jeune femme dans son âme cachée et profonde? Était-il possible que son mariage avec son cousin, après lui avoir servi de moyen pour atteindre quelque but secret, lui parût à cette heure inutile et importun? Était-il possible qu'elle eût la pensée de le rompre? Mais ce mariage, suivant tous les usages, était maintenant comme fait; il devait avoir lieu dans six semaines; on en était aux derniers apprêts; toutes les questions d'intérêt étaient réglées, le jour même de la cérémonie était fixé. Dans de pareilles conditions comment rompre? Sous quel prétexte raisonnable et honorable? Comment rompre sans scandale, sans se donner des torts apparens, sans blesser l'opinion, sans sortir du bon goût et des bienséances du monde?

Si Mme de La Pave se posa en effet ce problème, la solution lui en parut vraisemblablement trop difficile, car elle eut tout l'air d'y avoir renoncé. On la vit même les jours suivans se montrer avec son futur plus attentive et plus engageante qu'elle ne l'avait été jusque-là. Elle se mit sur le pied de le taquiner amicalement à propos de sa réputation de galanterie et de ses mauvaises connaissances. Puis le soir, à table, remarquant que Mme de Combaleu, suivant sa coutume, surveillait Gérard dans ses libations et lui lançait des regards terribles quand il semblait faire trop d'honneur aux excellens vins de sa cousine : — Mon Dieu! ma tante, dit-elle, ne tourmentez donc pas Gérard et laissez le pauvre garçon boire à sa soif!.. Je suis enchantée pour moi qu'il ait un bon estomac et une tête solide. Rien n'est déplaisant comme un homme efféminé...

Voyez nos ancêtres... ils buvaient sec et n'en étaient pas moins des personnages très distingués... Tenez, je lisais ces jours-ci les Mémoires de Bassompierre. Eh bien! certainement Bassompierre était un beau type de gentilhomme... et voyez comme il tenait tête aux plus grands buveurs d'Allemagne!.. Il y a aussi ces charmans et vaillans cavaliers du temps des Stuarts... tous ces hommes-là buvaient aussi bien qu'ils se battaient... Suivant moi, on a aujourd'hui à cet égard des délicatesses excessives qui témoignent simplement d'un affaiblissement des facultés. — Ainsi, mon cher cousin, ne buvez pas à vous griser, vous me feriez de la peine, mais buvez tout à votre aise, vous me ferez plaisir!

— Ça, ma cousine, dit le bon Gérard profondément touché, c'est gentil! c'est très gentil! Je n'abuserai pas de la permission, soyez-en sûre, mais j'y suis sensible. Je suis d'ailleurs tout à fait de votre avis sur Bassompierre,.. qui était un gaillard comme on en voit peu,.. et je vide à votre santé du fond du cœur ce verre de votre délicieux porto.

Plus habitué à la mauvaise compagnie qu'à la bonne, Gérard de Combaleu n'avait jamais été très à l'aise avec sa cousine, dont les grâces décentes et la distinction suprême lui imposaient. Mais quelques petites attentions de ce genre lui donnèrent plus de confiance en lui-même. Il perdit un peu de l'embarras dont il avait peine à se défendre en sa compagnie. Malgré ses goûts un peu grossiers, il était loin d'être indifférent à la beauté fine et troublante de la jeune veuve; il en était même à sa manière violemment épris; mais sa crainte, qu'il communiquait volontiers après boire à quelques amis de choix, sa crainte était que sa future ne fût diantrement bégueule, et le diable m'emporte, ajoutait-il confidentiellement, si je sais comment on s'y prend avec ces femmes-là!

On eût vraiment cru que Mme de La Pave était dans le secret des appréhensions et des scrupules de son fiancé, et qu'elle mettait un soin obligeant à l'en soulager. Elle daignait, pour lui plaire, sortir de sa réserve hautaine. Elle lui faisait des niches tendres et familières; en se promenant avec lui dans ses jardins, elle lui plantait des fleurs dans les cheveux; elle cueillait des cerises et les lui servait au bout de ses doigts; elle trouvait des prétextes pour lui passer devant le visage ses belles mains parfumées, comme si elle eût voulu lui faire respirer quelque sorcellerie.

Devant de tels procédés, Gérard ne pouvait guère conserver la timidité défiante qui l'avait si longtemps paralysé auprès de sa belle cousine. Mais il commençait à éprouver un embarras d'un autre genre : peu versé dans la science des amours honnêtes, il se demandait si, en voulant répondre aux charmantes câlineries de

sa cousine, — ce qui lui paraissait indispensable, — il ne risquait pas de dépasser la mesure et d'effaroucher une si délicate personne. Cette perplexité le rendait rêveur et plus gauche encore que de coutume.

Dans une de leurs promenades à cheval, Mme de La Pave, un peu étonnée sans doute de voir ses avances si froidement accueillies, s'avisa de lui dire tout à coup :

— Mon bon Gérard, est-ce que vous avez été un mauvais sujet vraiment?

— Mon Dieu! ma cousine, répondit M. de Combaleu, vous savez,.. j'ai été jeune comme tout le monde.

— Et vous l'êtes toujours, Dieu merci!.. Mais, du reste, on vous a beaucoup calomnié, n'est-ce pas?

— Très probablement, ma cousine.

— Ou bien peut-être, poursuivit Mme de La Pave, c'est moi qui m'abusais,.. car naturellement nous n'avons là-dessus, nous autres, que des notions très vagues... et un peu chimériques. Mais enfin on m'avait tant dit que vous étiez un mauvais sujet... que j'avais pris de vous une opinion terrible; j'avais presque peur de vous,.. et, en réalité, vous n'êtes pas effrayant du tout.

— Je suis trop heureux, ma cousine, de vous avoir détrompée.

— Mais non,.. il ne faut pas être si heureux que cela... Certainement, au fond, je suis très contente que vous ne répondiez pas à l'idée que je m'étais faite d'un mauvais sujet,.. mais, d'un autre côté, il y a un peu de mécompte... Vous savez combien les femmes sont curieuses, — les femmes de notre monde surtout!.. Pour elles, un mauvais sujet est une sorte de personnage mystérieux, redoutable, dont la pensée seule donne de petits frissons de terreur,.. avec lequel on s'attend à des choses extraordinaires... C'est une espèce de monstre dévorant qu'on craint de rencontrer,.. mais qu'on espère pourtant dompter... Voilà comment à peu près nous nous représentons un mauvais sujet.

— Enfin, Dieu merci! ma cousine, dit Gérard, Dieu merci! vous êtes rassurée?

— Oh! tout à fait! dit la jeune femme d'un ton sec.

Et elle partit au galop.

Tout en la suivant du même train, Gérard se livrait à part lui aux réflexions les plus pénibles. Il avait la peau un peu épaisse, mais pas assez cependant pour ne pas sentir la piqûre des traits que venait de lui décocher sa cousine. Il se persuadait de plus en plus qu'en s'épuisant, comme il l'avait fait depuis des mois, en chastes respects, et en réprimant sévèrement auprès de Marianne ses habitudes de galanterie cavalière, il avait décidément fait fausse route.

Il est assez d'usage parmi les bons compagnons de son espèce d'attribuer aux plus honnêtes femmes un goût secret pour les hommes hardis et entreprenans. Cet axiome, plus ou moins fondé, lui revint à l'esprit et fut pour lui un nouveau trait de lumière : il lui expliquait à merveille ce mécompte, ce dépit dont Mme de La Pave n'avait pu retenir l'expression. Il était évident que, sur sa réputation de mauvais sujet, elle avait attendu de lui, non pas certainement de la grossièreté, mais des façons plus vives, plus démonstratives, quelque chose qui lui fît sentir l'émotion de l'aventure et du péril.

Oui, positivement, il avait été stupide. A force de respect, il avait été complètement fade et incolore. Il s'était fait mépriser de cette charmante petite femme qui avait cru pouvoir compter sur lui pour sortir un instant, une fois en sa vie, des platitudes de l'amour convenu. — « Et j'ai été d'autant plus bête, ajoutait il, que c'est une femme faite au tour, que j'en suis fou, et que mon extrême réserve avec elle me gênait infiniment! »

M. de Combaleu ruminait encore sur ce texte quand on se mit à table, et pour achever d'éclaircir ses idées il crut devoir profiter largement des pleins pouvoirs que sa cousine lui avait conférés sur les vins de sa cave. Il se montra, en conséquence, plus expansif qu'à l'ordinaire et il s'abandonna plus franchement à la grosse gaîté qui faisait le fonds de son naturel et qui avait tant de fois ébranlé les vitres des cabinets particuliers. Mme de Combaleu en frémit; mais la contenance de sa nièce la rassura. Mme de La Pave, en effet, tout en ouvrant de grands yeux un peu étonnés, paraissait beaucoup goûter cette belle humeur rabelaisienne qui charmait probablement ses fines oreilles pour la première fois.

Après le dîner, on passa dans un élégant boudoir où le triomphant Gérard reçut successivement des mains de sa cousine un cigare et un bougeoir pour l'allumer, puis une tasse de café et un verre de liqueur. Pendant qu'elle lui rendait tous ces petits services, il s'inclinait jusque sur ses cheveux pour la remercier, la regardant dans les yeux d'un air mélancolique et lui murmurant de sa voix échauffée des complimens qui la faisaient sourire et rougir. Au bout de quelques minutes, les voyant en si bons termes, Mme de Combaleu eut la discrétion d'aller prendre l'air dans le jardin.

Demeuré seul avec sa cousine, Gérard se laissa tomber sur un divan où elle venait de s'asseoir, et se penchant vers elle, l'œil noyé, les joues enflammées, il la regarda de nouveau fixement, puis sans rien dire, il hocha la tête à plusieurs reprises, comme un homme qui ne trouve pas d'expressions assez fortes pour interpréter ses sentimens. Afin de remédier à cette insuffisance du langage, il

saisit les admirables mains de la jeune femme, et y appuya ses lèvres avec une ardeur extraordinaire.

— Il me semble, cousin, dit-elle en se dégageant doucement, que vous êtes bien gai ce soir, et que vous vous lancez un peu... Est-ce parce que je vous ai reproché de n'être pas assez mauvais sujet?

— Ma cousine, je vous avoue que je n'ai jamais eu si bonne envie de l'être qu'en ce moment-ci... et comment vous en fâcheriez-vous?.. Voyons, vous m'avez bien un peu encouragé?..

Et il lui prit de nouveau les mains.

— Oh! vous avez bien compris, j'espère, dit la jeune femme, qui semblait fort troublée et qui l'était, — vous avez bien compris que je plaisantais!

— Quoi! ma chère cousine, — ma belle et délicieuse Marianne,.. au point où nous en sommes, je n'aurais pas le droit de prendre un baiser sur ce front charmant?

Elle hésita, — puis avança avec une timidité lente son front pâle, — et le lui offrit.

Ce premier succès l'enhardit malheureusement un peu trop; il voulut pousser ses avantages, et ses lèvres cherchèrent avec une sorte de violence un baiser moins platonique.

Moitié fâchée, moitié riante, elle le repoussait en murmurant quelques mots indécis : — Voyons, mon ami!.. Tenez-vous, je vous prie!.. sérieusement, tenez-vous!

Il se rappela malencontreusement en cet instant l'axiome qui veut que les femmes aiment ceux qui osent, — ou plutôt il ne se rappela probablement rien, et obéissant simplement à l'ivresse de son désir surexcité par le vin et par la lutte, il saisit d'une étreinte presque brutale la taille de la jeune femme. — Elle bondit : elle eut un cri d'indignation qui cette fois n'était pas un jeu; car elle était sincèrement révoltée, n'ayant jamais été traitée ainsi et n'ayant même jamais supposé que cela fût possible.— Mais il l'avait retenue; il la ramenait sur le divan, et il la maîtrisait entre ses bras, l'épouvantant de ses mines de faune...

— Ah! mais, s'écria-t-elle, vous êtes un misérable! — et lui échappant par un effort désespéré, elle courut à la cheminée, et tira violemment à plusieurs reprises le cordon de la sonnette.

Presque aussitôt la porte s'ouvrit, et Mme de Combaleu se présenta, suivie de deux domestiques. Elle aperçut avec stupeur sa nièce debout, les cheveux dénoués, le visage en feu, — et dans un coin, son fils blême, muet, écrasé.

— Ma tante, dit la jeune femme, c'est à vous que je désire parler.

Les domestiques se retirèrent.

— Ma tante, reprit Mme de La Pave, votre fils vient de se conduire avec moi comme avec la dernière des servantes et des filles... Jamais un homme capable de pareilles indignités ne sera mon mari, jamais!.. Pas un mot, ma tante,.. je vous jure que c'est inutile! — Vous avez des préparatifs à faire... Je vous en laisserai tout le temps,.. mais, dès ce moment, le séjour en commun nous serait impossible... Je vais m'installer pour deux jours à Alençon, chez mes cousines!

Ayant ainsi parlé, elle rajusta ses cheveux d'un coup de main, traversa le salon avec sa fierté tragique et sortit.

Trois quarts d'heure après, s'étant refusée à toute communication nouvelle avec sa tante, elle montait dans son landau attelé de deux postiers à grelots et partait pour Alençon.

A la suite de l'interrogatoire détaillé qu'elle fit subir à son fils, Mme de Combaleu ne laissa pas de soupçonner que ce grand libertin innocent était tombé dans un piège tendu par une astuce supérieure, et que Mme de La Pave avait prémédité de se faire manquer de respect par son fiancé, afin de se débarrasser d'un mariage qui avait cessé de lui plaire. La mère de Gérard n'eut pas beaucoup de peine à établir un rapport direct entre cette rupture improvisée et l'apparition récente du commandant de Frémeuse, pour lequel elle avait toujours senti que sa nièce avait une forte inclination. Si quelque chose pouvait ajouter à l'horreur du coup qui frappait Mme de Combaleu, c'était la pensée que cette catastrophe, qui ruinait toutes ses espérances, allait tourner vraisemblablement au profit de sa voisine et de sa rivale détestée, Mme de Frémeuse. Malgré tout, elle se garda scrupuleusement de laisser percer ses soupçons devant son fils, comprenant assez qu'une parole imprudente pouvait jeter ce jeune homme humilié et exaspéré au-devant d'un adversaire redoutable. — Il ne lui restait qu'à dévorer sa rage en silence; elle fit à la hâte ses préparatifs de départ et quitta le château le lendemain soir.

IX.

Il y avait environ huit jours que le commandant de Frémeuse méditait sur les incidens de sa promenade avec Mme de La Pave et commentait à part lui les moindres détails de leur entretien, un peu étonné de n'entendre plus parler de sa voisine, mécontent d'elle et mécontent de lui, quand des rumeurs étranges se répandirent un matin dans le voisinage : des scènes terribles avaient eu lieu entre Mme de La Pave et son fiancé; une incompatibilité d'hu-

meur absolue s'était manifestée; bref, elle l'avait congédié et le mariage était rompu. Les événemens s'étaient tellement précipités qu'on apprit en même temps au Prieuré la fuite de Mme de La Pave chez ses parens d'Alençon et son retour chez elle après le départ définitif des Combaleu.

Ces nouvelles plongèrent Mme de Frémeuse dans une pure extase de joie; car elles la délivraient de toutes ses inquiétudes et lui rendaient toutes ses espérances. Il y eut plus d'incertitude et plus de mélange dans les sentimens de son fils, quoique certainement la satisfaction y dominât.

— Je ne doute pas, dit-il à sa mère, que ce ne soit simplement partie remise et qu'elle ne se remarie un jour ou l'autre; mais du moins, ce ne sera pas si tôt et, de plus, on peut espérer qu'elle fera un meilleur choix. Il y avait quelque chose de particulièrement pénible à voir cette femme d'élite, si distinguée et si délicate, tomber entre les mains d'une brute. C'était comme un mauvais rêve.

Il y avait, dès ce moment, une démarche qui s'imposait à Maurice. Mme de La Pave, après avoir pris cette grave détermination, qu'elle savait devoir lui plaire et à laquelle il n'était peut-être pas étranger, devait attendre de lui quelques paroles de sympathie et de félicitation; il voulut les lui porter sans retard et se rendit le jour même au château.

On l'introduisit dans un petit boudoir tendu de soie jaune, où la jeune femme était en train d'écrire :

— Ah! dit-elle simplement en se levant, c'est aimable! Vous me prévenez, je vous écrivais. — Et dès qu'ils furent seuls, lui touchant le bras légèrement et dressant vers lui sa jolie tête : — Eh bien! dit-elle, êtes-vous content?

— Très content et très heureux, dit-il en souriant, et si j'y suis pour quelque chose, très reconnaissant!

— Vous y êtes pour tout! dit Mme de La Pave avec force. — Puis, s'asseyant et lui montrant un siège : — Mettez-vous là! — Elle se recueillit un peu, soupira longuement et reprit : — Monsieur, je désire que vous me connaissiez bien... Comme toutes les femmes, je puis être à mes heures très dissimulée et même très perfide... mon malheureux cousin vient d'en avoir la preuve; mais, en général, je suis franche et droite... vous le savez déjà; vous allez le savoir encore mieux. Écoutez-moi donc : — J'ai aimé mon mari, — peut-être pas avec toute la tendresse passionnée qui est en moi, mais je l'ai aimé sincèrement; — je l'ai aimé vivant, je l'ai aimé mort... jusqu'au jour où vous m'avez transmis de sa part cette prière, ou plutôt cette injonction... que vous savez. En vérité, mon-

sieur de Frémeuse, autant qu'on peut répondre de soi, j'aurais été capable de ce dévoûment, de cette fidélité éternelle à sa mémoire qu'il me commandait. Mais de tels dévoûmens, de tels sacrifices n'ont de prix et n'ont de douceur que s'ils sont volontaires. Que mon mari ait prétendu me les imposer, en charger ma conscience, en tourmenter à jamais ma vie, qu'il ne s'en soit pas fié à moi, c'est ce que je ne lui pardonne pas!.. J'obéis cependant à sa volonté; je cède, mais sachez bien que je le fais pour vous seul, parce que, après vous avoir longtemps méconnu, et même détesté, j'ai appris à vous estimer beaucoup et que je ne puis souffrir la pensée d'être mésestimée par vous... Voilà la vérité, la vérité pure. Maintenant, jugez-moi comme vous voudrez et faites ce que vous voudrez. Je trouverai toujours que vous avez raison!

Comme elle achevait de parler, deux larmes jaillirent à travers ses épais cils bleus et glissèrent sur ses joues.

— Madame, répondit Maurice, maîtrisant difficilement son trouble profond, une âme passionnée comme la vôtre doit comprendre et pardonner toutes les faiblesses, toutes les exaltations de la passion: Pardonnez donc à Robert,.. il vous a tant aimée! — Pour moi...

Il y eut en ce moment dans le cœur du jeune homme un tel conflit de sentimens que sa voix se brisa et il fut forcé de s'interrompre. Après une courte pause : — Pour moi, reprit-il, — pour ce qui m'est personnel, après ce que vous venez de me dire, je ne puis que me consacrer à vous absolument... J'essaierai donc de tout mon cœur d'être pour vous l'ami et le soutien que vous avez rêvé.

— Merci! dit-elle en lui tendant la main, — et cette main prit alors possession définitive de ce loyal soldat.

Dès cette minute, en effet, il lui appartenait et il était impossible d'imaginer qu'il pût se dégager des liens si habilement et si fortement tissés dont elle l'avait enveloppé. Mêlant à ses ruses profondes une sincérité de passion qui en était l'excuse, elle avait trouvé le moyen de lui faire un devoir de reconnaissance, une obligation de générosité, et presque un point d'honneur de cette amitié qui était si près d'être de l'amour, — de cet amour qui était si près d'être un crime.

Maurice était donc, à dater de ce jour, engagé dans cette liaison singulière dont il avait en d'autres temps si vivement pressenti le charme et le danger. L'expérience ne trompa pas ses prévisions. Il connut le charme et il connut aussi le danger. Il comprit mieux que jamais combien il était difficile de maintenir dans les limites de la raison et de l'honneur ces relations d'intimité quotidienne avec une jeune femme d'un contact si redoutable. Car Mme de La Pave n'était pas seulement une créature d'une grâce idéale évoquant

devant l'imagination toutes les grandes séductrices dont l'histoire et la poésie ont consacré les noms : elle était aussi de la race fatale de Circé; elle avait ce genre de beauté qui ne parle pas aux meilleurs instincts de l'homme, mais qui chez tous les hommes trouve à qui parler. C'était une de ces magiciennes qui semblent recéler dans leur langueur étrange, dans leurs formes exquises, dans leur ironique sourire, le secret d'amours inconnues. Elle était de celles dont on ne supporte pas l'idée de rester l'ami et dont la possession devient un désir furieux, ou un amer regret qui vous suivent jusqu'à la mort.

On dit que la fascination de certains serpens plonge leur victime dans une sorte de stupeur qui, pour être mortelle, ne semble pas douloureuse, et n'est peut-être pas sans une secrète volupté. C'était ainsi que Maurice, en la présence de la jeune veuve, se sentait comme la proie d'un enchantement dont il ne voulait pas se défendre et qui lui faisait tout oublier. Mais dès qu'il ne respirait plus son parfum personnel, dès qu'il n'entendait plus la musique de sa voix, le charme se rompait et il voyait les abîmes ouverts. — Où allait-il? quelle suite, quelle fin, quelle issue possible à cette liaison sans nom, innocente encore sans doute, mais déjà suspecte au public, et déjà compromettante pour celle dont la réputation devait lui être aussi sacrée que la sienne même? — Et puis quel serait l'avenir? Son congé terminé, partirait-il? Le laisserait-elle s'éloigner d'elle maintenant? Allait-il donc, lui aussi, renoncer à sa carrière, se rendre coupable de cette insigne faiblesse qu'il avait tant reprochée à Robert?.. Et pour la même femme!.. et sans la même excuse! Car Robert du moins avait le prétexte du mariage. — Mais déposer ses épaulettes, briser son épée pour s'attacher à la suite d'une femme qui ne pouvait être pour lui qu'une amie, n'était-ce pas une pure folie, une pure honte? Et si elle le lui demandait cependant, n'était-il pas trop engagé avec elle pour lui rien refuser?.. Et puis, et surtout, hélas!.. il l'adorait!

Il sortait un soir du château à la nuit close et retournait à pied chez sa mère. Chemin faisant, et loin de l'enchanteresse, il était retombé comme toujours dans ses cruelles incertitudes, dans ses scrupules, dans ses angoisses. Comme il passait sur les bords de la petite rivière qui arrosait le jardin du curé, il vit qu'une des fenêtres du presbytère était encore éclairée, c'était celle du cabinet où travaillait le vieux prêtre. Cette lumière, entrevue à travers les arbres, dans cette tranquille demeure, lui donna le sentiment d'une paix qui lui parut divine. Il porta envie au vieillard qui achevait doucement ses jours dans cette retraite. Il s'arrêta, puis tout à coup, faisant un détour, il alla sonner à la porte du presbytère.

L'abbé Desmortreux, armé d'une loupe, était en train d'examiner des médailles quand on lui annonça le jeune commandant d'artillerie. Il se leva aussitôt et le reçut avec sa cordiale bienveillance, mais non sans une nuance d'embarras inquiet.

— Je vous demande pardon, monsieur le curé, dit Maurice, de vous déranger à pareille heure; mais vraiment je suis si tourmenté, si malheureux que j'ai voulu prendre encore une fois vos bons avis.

Le vieillard s'inclina légèrement.

— Ma mère, reprit Maurice, vous aura certainement mis au courant de ce qui s'est passé, de ce qui se passe entre Mme de La Pave et moi.

L'abbé inclina de nouveau sa tête blanche.

— Je pourrais sans doute prendre les avis de ma mère, dont je connais toute la sagesse.., mais, dans le cas présent, je crains qu'elle n'ait pas toute l'impartialité nécessaire. Je viens donc à vous, monsieur le curé, dans une circonstance critique de ma vie, je viens à vous comme à un honnête homme, et permettez-moi de dire comme à un ami... je viens aussi à vous comme à un prêtre... familier avec les pensées hautes et saintes, — et je vous demande conseil : car toute ma vie morale est en détresse.

— Voyons, mon enfant.

— Vous avez su par moi-même, monsieur le curé, que j'avais été chargé de transmettre à Mme de La Pave les dernières volontés de son mari, et vous vous rappelez quelles étaient ces volontés. Il lui enjoignait avec une solennité tragique de ne jamais se remarier. Aujourd'hui, vous connaissez l'état de mes relations avec Mme de La Pave,.. vous savez quelle est notre situation mutuelle, combien elle est délicate, équivoque, impossible!.. Eh bien! au nom du ciel, que puis-je faire? que dois-je faire pour rester un honnête homme?

— Mon enfant, dit le vieux prêtre, je sais tout cela en effet, et tout cela me tourmente beaucoup,.. car, véritablement, la question que vous me soumettez est, en quelque façon, insoluble... Je ne vous accuse ni l'un ni l'autre,.. car vous n'avez rien prémédité,.. des circonstances inévitables vous ont rapprochés et vous ont mis dans des rapports d'intimité confidentielle. Vous vous êtes aimés,.. c'est un malheur, un grand malheur!.. mais, enfin, telle est la situation,.. on ne peut la changer, et il s'agit uniquement de chercher la meilleure voie pour en sortir. Au premier abord, votre devoir paraît clairement tracé : rassembler tout votre courage, étouffer vos sentimens personnels, braver les reproches, les larmes, le ridicule même... et vous en aller pour ne jamais revenir. — Mais, autant que je puis connaître Mme de La Pave, si vous faites cela, c'est une femme perdue! Pour se venger de vous, de moi, de nous tous, du bon Dieu même,

elle se jettera dans le désordre,.. elle deviendra une désespérée et une affolée,.. vous en aurez fait une courtisane.

L'abbé Desmortreux s'interrompit un moment, puis voyant que Maurice baissait la tête sans répondre, il reprit :

— Maintenant, monsieur, laissez-moi oublier une minute que je suis prêtre et vous parler nettement dans la langue mondaine : si vous ne partez pas, si vous continuez avec Mme de La Pave ces relations de prétendue amitié, dans un mois ou dans six mois, cette amie, la veuve de votre ami, sera votre maîtresse. — Vous n'en doutez pas plus que moi... — Eh bien! il vaut mieux qu'elle soit votre femme!

Maurice poussa un cri.

— Oh! je sais! reprit vivement le vieillard, je sais... je ne me dissimule pas l'objection : elle est terrible! — Épouser cette jeune femme quand vous avez le souvenir tout chargé du dernier message de son mari, quand ce message vous a été confié à vous-même, cela est très dur et très douloureux!.. Mais encore une fois, à l'heure qu'il est, c'est le seul moyen que vous ayez d'empêcher que la veuve de M. de La Pave ne soit un jour ou l'autre une femme déshonorée.

— Mais, grand Dieu! s'écria Maurice, pour empêcher qu'elle ne soit une femme déshonorée, faut-il donc que je me déshonore, moi!

— Mon enfant, il est possible que je m'abuse, mais il me semble que si j'avais été de ce monde et que pareille alternative m'eût été posée, j'aurais plutôt hasardé quelque chose de mon honneur que de mettre en péril celui de la femme que j'aurais aimée.

Maurice soupira longuement; puis, se levant : — Pardon, monsieur le curé, j'abuse vraiment,.. je vous remercie et je me retire. Et, près de la porte, tenant la main du vieillard : — C'est donc véritablement comme vous me l'aviez prédit : ennemi ou complice!.. et me voilà complice!

Dans le cours de sa nuit sans sommeil, le commandant de Frémeuse arrêta sa résolution : — Il aurait une explication avec Mme de La Pave : il mettrait fin d'une façon ou de l'autre à la situation actuelle. Il avait été excusable de la prolonger tant qu'il avait pu garder quelques illusions sur la nature de ses propres sentimens et sur le caractère de cette liaison : mais maintenant, et surtout après son entretien avec le curé, ses yeux étaient grands ouverts. S'il acceptait plus longtemps cette vie, ce serait la vie d'un hypocrite et d'un lâche. — Tout valait mieux que cela.

La journée du lendemain fut une belle journée d'été, qui dans l'après-midi devint lourde et accablante. Quand Maurice se dirigea vers le château, un soleil d'or inondait encore la campagne, mais une bande d'un bleu sombre s'était déjà formée à l'horizon occi-

dental, et elle envahissait rapidement l'étendue du ciel. Déjà se faisait dans les champs et dans les sentiers ce silence de toutes choses et cette paix inquiète qui précèdent les orages.

On dit à Maurice que Mme de La Pave était au jardin et probablement dans l'allée des charmilles. Ce fut là, en effet, qu'il la trouva, assise sur un banc de pierre et lisant. Ils aimaient tous deux cette vieille allée en berceau où s'était passée entre eux une scène qui était demeurée également chère à leur souvenir. Mme de La Pave y avait cherché un refuge contre l'extrême chaleur de la journée : mais, depuis un moment, le ciel s'était voilé sous la nuée d'orage; le soleil ne jetait plus de rayons à travers la voûte des charmilles, et une demi-obscurité régnait dans la longue allée sombre et silencieuse comme une église.

Le beau sourire qui avait entr'ouvert les lèvres de la jeune femme à l'approche de Maurice s'éteignit subitement dès qu'elle put distinguer l'expression rigide de ses traits. Elle se leva.

— Vous avez à me dire quelque chose, mon ami? demanda-t-elle timidement.

— Oui, Marianne.

Il s'assit près d'elle, et tandis qu'elle attachait sur lui ses yeux noirs pleins de trouble :

— Marianne, reprit-il, l'existence que nous menons ne peut durer. Votre réputation pourrait en souffrir,.. et de plus je joue ici un rôle de tartufe qui me révolte, car la vérité est que je vous aime en amant et non en ami... Il faut donc en finir... autrement vous ne tarderiez pas à me mépriser, comme je commence à me mépriser moi-même. — Je ne voudrais pas vous quitter, à moins que vous ne me l'ordonniez : mais, si je reste, il faut que vous me fassiez la grâce d'accepter mon nom, de m'épouser enfin... Je sais ce que je fais, croyez-le bien... Je sais ce que je vous propose. — C'est un crime !.. Mais nous en sommes là... Il faut choisir... Moi, je suis à vos ordres : décidez !

Elle eut un éclat de douleur sans larmes, et appuya fortement ses deux mains sur son visage, puis après quelques secondes :

— Moi, dit-elle, je vous aime assez pour cela !.. Mais vous,.. comme je vous connais, vous serez horriblement malheureux !

— Horriblement ! dit Maurice.

Elle se leva tout à coup :

— Eh bien ! s'écria-t-elle d'une voix brève, résolue, impérieuse, — plus une phrase... plus un mot... plus rien ! Partez !.. partez ! je le veux ! je vous jure que je le veux !.. Je vous l'ordonne ! — Adieu !

Elle lui prit les deux mains, et lui tendit son front.

Maurice lui baisa froidement les cheveux.

Elle se laissa glisser avec un bruit de soie froissée, et tombant à ses pieds, le corps brisé, la tête touchant presque le sable de l'allée, elle murmura encore une fois : — Adieu !

Il la saisit violemment, la releva, et la pressa longtemps sur son cœur et sur ses lèvres. — Tout était dit. Ils étaient fiancés.

X.

Mme de La Pave usa de son triomphe avec une sage discrétion. Elle avait assez obtenu : elle ne demanda rien de plus, elle ne parla point de démission. Maurice sollicita simplement, à l'occasion de son mariage, une prolongation de congé qui ne lui fut pas refusée.

Avec le même esprit de sagesse avisée et délicate, la jeune femme se préoccupa de donner dès ce moment à leur union prochaine une publicité régulière ; elle voulut même l'entourer d'un certain appareil de fête, afin de lui enlever aux yeux de Maurice, ce caractère clandestin et coupable qu'il était trop disposé à lui prêter. On laissa jusqu'à nouvel ordre Maurice au Prieuré, mais dès ce moment Mme de Frémeuse, sur les instances de sa future belle-fille, dut s'installer à demeure chez elle. En même temps Mme de La Pave cultivait plus activement ses relations de voisinage : elle offrait l'hospitalité à ses parens d'Alençon, parmi lesquels figuraient deux ou trois jeunes femmes, et elle arrêtait au passage quelques amis qui revenaient des courses de Caen ou de Deauville. Grâce à tous ces hôtes permanens ou passagers, le château s'anima d'une vie bruyante. Cette animation, dont Maurice était forcé de prendre sa part, ne laissait pas d'exercer sur son état moral une influence salutaire et de faire trêve par intervalles aux agitations secrètes de sa conscience. Peut-être aussi s'habituait-il peu à peu, depuis que sa résolution était arrêtée, à l'idée de ce mariage, se rappelant au besoin l'argumentation à peu près irréfutable du vieux curé et l'espèce de nécessité fatale qu'il subissait. Il s'attachait aussi, pour apaiser son trouble, au bonheur incomparable dont il voyait sa mère pénétrée. Enfin il était distrait et soutenu avant tout par l'amour ardent et profond dont son cœur était enivré. Il trouvait d'ailleurs dans celle qu'il aimait si passionnément et à laquelle il sacrifiait tant de choses, une reconnaissance si vive, si attentive, si pleine de grâce que ses chagrins, ses remords même, lui paraissaient doux à ce prix.

Mme de La Pave était trop profondément femme pour n'avoir pas la perception très nette des sentimens qu'elle inspirait. Elle ne doutait donc point de l'amour de Maurice. Cependant, depuis qu'il lui

avait donné dans un élan de passion irrésistible le baiser des fiançailles, elle remarquait qu'il évitait, par une affectation de respect chevaleresque, tout rapprochement, toute tendresse du même genre. Il semblait que, par un reste de scrupule et de souvenir, il retardât autant que possible le moment où la veuve de Robert serait pour lui quelque chose de plus qu'une amie. Mme de La Pave, tout en l'adorant, souriait secrètement de sa faiblesse, et elle attendait curieusement la fin de tout cela avec un mélange d'impatience, de malice féminine et de vague inquiétude.

Quelques semaines se passèrent ainsi. Le mariage avait été fixé au dernier lundi de septembre. — Ce jour arriva. La double cérémonie du mariage civil et du mariage religieux eut lieu, suivant la coutume de la province, dans la même matinée. On sortit de l'église vers une heure de l'après-midi. Il y avait un assez grand nombre de parens et d'invités qu'il fallut occuper pendant le reste du jour. Après une promenade dans les jardins, on improvisa un bal au piano, et on gagna de cette façon, assez péniblement, comme il arrive en pareil cas, le moment de se mettre à table.

Le dîner, d'une quarantaine de couverts, servi dans la grande salle du château avec une profusion de fleurs et de feuillages, se prolongea assez avant dans la soirée. Pendant le dîner, comme dans le cours de la journée, l'attitude mutuelle de M. de Frémeuse et de sa femme fut ce qu'elle pouvait être dans ce milieu social. Il n'est pas d'usage que des nouveaux mariés qui appartiennent au monde se retirent furtivement dans des coins après les cérémonies officielles, ni qu'ils donnent à l'assistance le spectacle de leurs empressemens. Le commandant de Frémeuse et sa jeune femme, par leur caractère et par leurs mœurs, étaient, moins que personne, capables de déroger à ces bienséances et de mettre le public dans la confidence de leurs effusions. On ne s'étonna donc point de la réserve qu'ils gardaient l'un envers l'autre. Des regards fréquemment échangés témoignaient cependant de la tendre et parfaite intelligence qui régnait entre eux. Un peu pâle et grave, portant avec une dignité élégante l'uniforme sévère de son arme, M. de Frémeuse apparaissait d'ailleurs à tous les hôtes du château comme un type idéal de mari viril et charmant. Il avait généralement auprès des femmes une politesse d'un autre âge et des formes exquises; mais, auprès de la sienne, on voyait qu'il raffinait, que le cœur et l'émotion s'en mêlaient, que ses paroles les plus insignifiantes étaient pourtant des paroles d'amour, et son silence même de l'adoration. Elle-même voyait tout cela mieux que tout le monde, et elle était ravie.

Pendant le premier tumulte qui accompagna le passage des con-

vives de la salle à manger dans le salon, la jeune châtelaine, occupée de mille détails, perdit un instant de vue son mari. Quand elle s'aperçut qu'il n'était plus là, elle s'informa auprès des domestiques. On lui dit que le commandant fumait un cigare dans la cour du château. La soirée étant très froide, elle s'inquiéta; mais on l'assura que M. de Frémeuse avait passé, avant de sortir, son pardessus d'uniforme.

Maurice, fatigué apparemment du bruit et de la foule, était allé, en effet, fumer solitairement sur la terrasse de la cour : — puis au bout d'un moment il descendit le perron et gagna l'avenue. Livré à ses pensées, il avança dans l'ombre jusqu'à l'extrémité de cette avenue qui aboutissait au chemin public. C'était une nuit sans lune, mais pleine d'étoiles et très claire. Après avoir marché quelques minutes encore, il se trouva en vue d'une vieille croix de granit qui s'élevait à l'embranchement de deux routes. Il avait évité depuis quelque temps de passer là : ce carrefour retiré, cette croix lui rappelaient des souvenirs importuns. Ce soir-là, les rencontrait-il par hasard, ces souvenirs, ou les avait-il cherchés?

Ce qui paraît certain, c'est qu'il en ressentit profondément l'impression. Que se passa-t-il alors dans son cerveau et dans sa conscience? Suivant toute vraisemblance, au moment fatal où il était arrivé, à l'heure où son crime allait devenir formel et irréparable, il se rappela avec une lucidité soudaine et terrible, — comme un homme qui s'éveille, — tout ce qui pouvait en aggraver l'horreur. Il revit dans le passé, au pied de cette croix, deux enfans embrassés qui se juraient une foi et une fidélité éternelles. Il revit aussi, au milieu d'une cabane ensevelie sous la neige, l'ami de son enfance et de sa jeunesse mourant d'une mort héroïque et sanglante. Il entendit sa voix suppliante, sa voix désespérée et déchirante, et toutes les paroles suprêmes de sa confiante amitié : « Tu me le promets, Maurice? — Oui! — Sur l'honneur? — Sur l'honneur! »

Et c'était lui, lui-même qui le troublait dans son sommeil de mort, qui l'outrageait dans sa tombe!

En ce moment sans doute le jeune officier rejeta loin de lui avec mépris tous les sophismes, tous les vains argumens dont il avait essayé de pallier sa faute à ses propres yeux : il ne vit plus que l'honneur qui avait été le culte de sa vie, et auquel il manquait, l'honneur dont il n'oserait plus prononcer le nom tant qu'il existerait, l'honneur qui ne souffre ni équivoque, ni compromis, — la parole donnée qu'on respecte quand on est un honnête homme et qu'on viole quand on est un misérable! — Et il ne voulut pas décidément être un misérable. . . . . .

. . . . . .

On lisait le surlendemain dans un des journaux du département : « Un cruel événement, entouré des circonstances les plus dramatiques, vient de mettre en deuil deux des plus honorables familles de notre pays. Avant-hier, 29 septembre, le commandant d'artillerie Du Pas-Devant de Frémeuse épousait au château de La Pave, Mme de La Pave, veuve du lieutenant de vaisseau de ce nom. Vers dix heures du soir, pendant que la nouvelle mariée faisait encore les honneurs de son salon à ses invités, les fenêtres étant entr'ouvertes, on entendit dans la campagne le bruit d'un coup de feu. La jeune Mme de Frémeuse, ayant remarqué que son mari était absent depuis quelques instans, s'alarma. La saison de la chasse étant ouverte, on essaya de lui persuader que ce coup de feu avait été tiré par un chasseur qui déchargeait son arme. Mais les pressentimens de la jeune femme n'étaient que trop fondés. Une demi-heure plus tard, un des fermiers de Mme de La Pave accourait au château. A peu de distance de l'avenue, dans un carrefour où il y a une vieille croix de pierre bien connue des gens du pays, il avait trouvé le commandant de Frémeuse étendu sans vie et baigné dans son sang. A côté de lui, dans le chemin, était un revolver de petite dimension qu'il avait coutume, a dit son ordonnance, de porter dans sa capote d'uniforme. Une balle lui avait traversé le cœur. L'hypothèse d'un crime est inadmissible. On se trouve donc en face d'un suicide inexplicable, car M. de Frémeuse, officier du plus brillant avenir, marié depuis le matin à une personne qu'il adorait, riche par lui-même et par sa femme, avait mille raisons qui devaient l'attacher à la vie. On en est réduit à supposer qu'une blessure à la tête qu'il avait reçue à la bataille du Mans, et dont il n'avait pas cessé de souffrir, a déterminé subitement chez lui un désordre cérébral. Nous renonçons à décrire la douleur de Mme de Frémeuse la mère et celle de sa malheureuse belle-fille. »

OCTAVE FEUILLET.

UN CHAPITRE

DE

L'HISTOIRE FINANCIÈRE

DE LA FRANCE

LES ABUS DU CRÉDIT ET LE DÉSORDRE FINANCIER A LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

I.

LES ABUS DU CRÉDIT.

Le gouvernement de Louis XIV, dans sa longue durée de soixante-douze ans, présente les plus saisissans contrastes : la victoire et la gloire ont entouré le berceau du roi du plus retentissant éclat ; les plus cruels revers, les plus cuisantes douleurs ont attristé sa fin. C'est pour Louis XIV enfant que Condé remporte ses grandes victoires de Rocroi et de Lens, et que Mazarin négocie le traité de Westphalie : onze ans après, la politique habile et persévérante du cardinal complète son œuvre par le traité des Pyrénées, qui unit le roi à l'infante Marie-Thérèse. Louis XIV a vingt-trois ans quand, à la mort de Mazarin, il entreprend de diriger seul le gouvernement ; et aussitôt, « il commence à régner avec un éclat et une puissance sans exemples. » Son heureuse fortune lui donne pour commander

ses armées des hommes de guerre tels que Condé, Turenne et Luxembourg, et lui fait trouver pour instrumens de sa volonté des ministres tels que de Lionne, Colbert, Louvois. La guerre de la dévolution et celle de Hollande occupent et illustrent le milieu de sa vie. En plein hiver, en vingt-deux jours de février 1668, il enlève aux Espagnols toutes les places de la Franche-Comté, pour les leur rendre au congrès d'Aix-la-Chapelle au mois de mai suivant. En 1672, après avoir employé, pendant quatre ans, tous les efforts de sa diplomatie à isoler, en Europe, la république des Provinces-Unies, prenant avec Turenne le commandement de son armée, il effectue ce passage du Rhin, célébré par Boileau, et pénètre dans la Hollande, qu'il occupe en quelques jours ; mais les digues sont rompues et l'inondation arrête sa marche victorieuse. En juin 1673, il assiège, avec Vauban, Maestricht, qui capitule après trois semaines de tranchées; en 1674, il ne lui faut, comme en 1668, que quelques semaines pour se rendre maître de la Franche-Comté; Condé remporte la sanglante victoire de Senef et Turenne reconquiert l'Alsace, où les Impériaux ont pénétré. Après avoir encore, pendant trois ans, poursuivi cette grande guerre contre toute l'Europe, il traite à Nimègue, en 1678, avec la Hollande, avec l'Espagne, avec l'Empire. Désormais il possède au nord de la France une ligne qui s'étend de Dunkerque à la Meuse : « La monarchie espagnole est désarmée. »

« Le roi, dit Voltaire, fut en ce temps au comble de la grandeur. Victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, supérieur en tous genres à ses ennemis réunis, la terreur de l'Europe pendant six ans de suite, enfin son arbitre et son pacificateur, ajoutant à ses états la Franche-Comté, Dunkerque et la moitié de la Flandre; et ce qu'il devait compter pour le plus grand de ses avantages, roi d'une nation alors heureuse, et alors le modèle des autres nations. L'Hôtel de Ville de Paris lui décerna le nom de *Grand* avec solennité. »

Louis XIV n'a pas quarante ans, et rien encore n'a ralenti son activité et son ambition : tandis que toute l'Europe désarme, il conserve ses troupes et veut se faire de la paix un temps de conquête. C'est par un coup de main que Louvois prend, en 1681, la ville libre de Strasbourg, et le roi y fait, le 24 octobre, une entrée triomphale, pendant que, le même jour, Catinat prend possession de la ville et du château de Casal, achetés secrètement au duc de Mantoue. A cette politique de guerres et d'agrandissemens sans limites l'Europe répond par la ligue d'Augsbourg, et bientôt la révolution de 1688, en plaçant Guillaume d'Orange sur le trône d'Angleterre, donne à Louis XIV son plus redoutable adversaire. Le roi a cinquante ans : il commence à perdre l'heureuse fortune de sa jeunesse, et la guerre de la ligue d'Augsbourg, qui commence en

1689 par l'incendie et la dévastation du Palatinat, durera dix ans. Les armes françaises ont encore de glorieuses journées : les victoires de Luxembourg, à Fleurus, à Steinkerque, à Nerwinde, celles de Catinat en Italie ; mais ces succès sont mêlés de revers et l'échec de la flotte à La Hogue consterne la France habituée à la victoire. Louis XIV vient encore, en personne, investir et prendre Mons en 1691 ; Namur en 1692 ; cependant, en 1693, il ne trouve pas devant la ville de Liège, couverte à temps par le roi Guillaume, le triomphe assuré qu'il est venu chercher, et rentrant à Versailles, il abandonne pour toujours le commandement des armées. Pendant trois ans, la lutte se poursuit en se ralentissant : l'ancien conquérant de la Hollande et de la Franche-Comté ne peut plus que se tenir sur la défensive ; et le traité de Ryswick, en 1697, l'oblige à restituer une partie de ses anciennes conquêtes, en lui laissant cependant Strasbourg.

Louis XIV ne songeait alors qu'à se rendre libre de suivre et de résoudre les questions qu'allait soulever la mort de Charles II. En acceptant le testament de ce prince, et en faisant résolument monter son petit-fils sur le trône d'Espagne, il provoque, à soixante-deux ans, la grande ligue de La Haye entre l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche, l'Empire, le Portugal. Il a perdu Condé, Turenne, Luxembourg, et dans la guerre de la succession d'Espagne ce sont les noms des généraux ennemis, du prince Eugène, de Marlborough, qui désormais vont retentir. Si, dans les premières campagnes, les succès se balancent, la bataille de Hochstedt en 1704, les défaites de Ramillies et de Turin en 1706 nous font perdre les places que nous occupions en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Italie : le Dauphiné est menacé. En 1708, le roi, faisant un suprême effort, peut encore entretenir cinq armées ; mais la déroute d'Audenarde sur l'Escaut est suivie d'une retraite plus désastreuse encore : Gand, Bruges, Lille, assiégés par les Impériaux, capitulent, et la frontière française est entamée : on dit qu'un parti de Hollandais put s'avancer sur la route de Versailles. Louis XIV en est réduit à demander la paix ; cependant quand on va jusqu'à exiger qu'il rende Strasbourg, qu'il renonce à l'Alsace, que lui-même chasse d'Espagne son petit-fils, sa fierté indignée se révolte, et ce n'est pas en vain que, dans un noble langage, il fait un dernier appel au patriotisme du pays. A Malplaquet, 90,000 hommes, commandés par Villars, se défendent avec succès contre Marlborough, à la tête de 120,000 hommes ; cette glorieuse défaite marque le terme de nos revers, et la grande victoire de Denain finit par rendre possibles les traités d'Utrecht, de Rastadt, et de Bade, qui, rétablissant la paix à des conditions inespérées, laissent à Louis XIV les premières acquisitions de son règne, l'Alsace avec Strasbourg, Sarrelouis et Landau ; une partie

de la Flandre avec Lille ; la Franche-Comté, l'Artois et le Roussillon. La France sort de cette terrible épreuve affaiblie, mais non humiliée.

Ce n'est pas seulement la fortune de la guerre qui trahit la vieillesse du grand roi. « A peine respirait-il d'un danger si funeste, — écrit Saint-Simon de sa plume inimitable (1), — qu'il voit périr sous ses yeux son fils unique, une princesse qui seule faisoit toute sa joie, ses deux petits-fils, et périr de manière à le percer des plus noirs soubçons, à lui persuader de tout craindre pour luy mesme, et pour l'unique rejeton qui lui restoit d'une si nombreuse et si belle postérité. — Parmi des adversités si longues, si redoublées, si poignantes, sa fermeté, c'est trop peu dire, son immutabilité demeura toute entière; mesme visage, mesme maintien, mesme accueil, pas le moindre changement dans son extérieur; mesmes occupations, mesmes voyages, mesmes délassemens, le mesme cours d'années et de journées, sans qu'il fut possible de remarquer en lui la plus légère altération. Ce n'étoit pas qu'il ne sentit profondément l'excès de tant de malheurs ; ses ministres virent couler ses larmes, son plus familier domestique intérieur fut témoin de ses douleurs... Un courage masle, sage, supérieur, luy faisoit serrer entre ses mains le gouvernail parmi ces tempêtes... C'est le prodige qui a duré plusieurs années, avec une égalité qui n'a pas été altérée un moment, qui a esté l'admiration de sa cour et l'estonnement de toute l'Europe... »

On ne rencontre pas dans l'administration intérieure de Louis XIV, et surtout dans la conduite de ses finances, de moins grandes vicissitudes que dans sa diplomatie et dans ses opérations militaires. Sous le gouvernement de Mazarin et l'administration du surintendant Fouquet, la dilapidation des deniers royaux, l'absence ou la violation de toutes les règles protectrices de la fortune publique, avaient causé la ruine de l'état. Louis XIV a écrit dans ses *Mémoires :* « Je commençai à jeter les yeux sur toutes les diverses parties de l'état, et non des yeux indifférens, mais des yeux de maître, sensiblement touché de n'en voir pas une qui ne méritat et ne me pressat d'y porter la main... Le désordre étoit partout... Les finances qui donnent le mouvement et la vie à tout ce grand corps de la monarchie étoient entièrement épuisées, et à tel point qu'à peine y voyoit-on de ressource (2). »

Mais si Mazarin, par sa faiblesse ou son aveuglement se fit le complice des désordres de Fouquet, il répara sa faute, à sa mort, en donnant Colbert au roi pour contrôleur-général de ses finances.

(1) Saint-Simon, *Parallèle entre les trois premiers rois Bourbons*, publié en 1880 par M. P. Faugère, page 89.

(2) *Mémoires de Louis XIV*, publiés par Ch. Dreyss, tome II, page 375.

D'avance et sur la foi du cardinal, Louis XIV savait ce que valait Colbert. « J'avois en lui, dit-il, toute la confiance possible, parce que je savois qu'il avoit beaucoup d'application, d'intelligence et de probité (1). » En effet, « rude, renfermé, taciturne, infatigable au travail, passionnément dévoué à l'ordre, au bien public, à la grandeur paisible de la France (2), » Colbert ne tarda pas à fonder la prospérité financière sur l'économie dans l'administration des deniers publics et sur l'ordre dans la comptabilité. Il accroît les revenus, il diminue les dépenses et il parvient, un moment, à rétablir l'équilibre dans le budget, tout en ayant à pourvoir aux frais des plus grandes guerres et aux dépenses fastueuses du roi.

Mais, après lui, la faiblesse et l'inexpérience de ses successeurs se trouvent aux prises avec les plus périlleuses difficultés : il faut subvenir aux charges énormes de deux grandes guerres soutenues contre toute l'Europe, avec un revenu public amoindri, dont les sources mêmes sont taries par la misère de tous. Alors l'abus du crédit, l'emploi d'expédiens ruineux, la constante variation des monnaies, l'émission et le renouvellement d'un papier de circulation déprécié et avili créent à la mort de Louis XIV (1er septembre 1715) une situation qui semble un moment entraîner la banqueroute générale de l'état, et qui ne se liquide que par des banqueroutes partielles. Par l'ensemble des circonstances économiques et morales qu'elle présente, cette situation prépare et facilite l'entreprise, ou plutôt l'aventure, de banque, de commerce, d'industrie qui éclate au commencement du règne de Louis XV, qui compromet la fortune publique et bouleverse les fortunes privées par la perturbation la plus extraordinaire qui soit jamais résultée des actes d'un gouvernement régulier, et que, par un euphémisme qui s'explique plus qu'il ne se justifie, on a appelé le *système de Law*.

Ce sont ces crises financières et économiques de la fin du XVIIe siècle et du commencement du XVIIIe que nous voudrions retracer rapidement.

LES PREMIERS EXPÉDIENS FINANCIERS APRÈS LA MORT DE COLBERT.

L'état n'était pas endetté, en 1683, à la mort de Colbert, qui, deux fois, dans l'espace de vingt-deux ans, avait relevé d'une manière inespérée la fortune de la France. Nommé contrôleur-général pour rétablir l'ordre dans les finances, il y était promptement parvenu : quelquefois, il est vrai, par des procédés dont on

(1) *Mémoires de Louis XIV*, tome II, page 389.
(2) Guizot, *Histoire de France*, tome IV, page 360.

ne peut méconnaître l'arbitraire et la violence. — En 1661, le produit brut des impôts était de 84 millions, sur lesquels il en fallait prélever 52 pour le service des rentes et l'acquittement d'autres charges; il ne restait que 32 millions de revenu net, et les dépenses montaient à 60. — Cinq ans après, en 1666, Colbert était parvenu à porter à 92 millions le produit brut des revenus et à réduire à 34 le montant des rentes et des charges : la recette nette du trésor s'était élevée à 58 millions et présentait un excédent considérable sur les dépenses, qui avaient pu être réduites à 43 (1).

La guerre troubla cette prospérité financière. Celle de la dévolution ne dura que deux ans; mais celle de Hollande, qui provoqua la première coalition de l'Europe, commença en 1672 et ne se termina qu'en 1678 : elle porta les dépenses à plus de 100 millions par an, et, pour y pourvoir, il fallut recourir à des ressources extraordinaires, demandées le plus souvent à des impositions qui soulevèrent parfois de sérieuses difficultés et des révoltes. Aussi, après le traité de Nimègue, Colbert mit tous ses soins à rapprocher le budget de l'équilibre, et il y réussit cette fois en n'employant que des moyens d'une régularité irréprochable. La sécurité qu'inspirait le retour de la paix permettant d'émettre facilement des rentes au denier 20 (5 pour 100), il déclara obligatoire, par rang d'émission et avec délai de rigueur, le remboursement des rentes qui avaient été créées pendant la guerre à un taux plus élevé. Il réalisa paisiblement et sans secousses, de 1679 à 1683, une économie annuelle de 2 millions. Depuis 1661, l'impôt si lourd et si inégal des tailles avait pu être diminué de 22 millions; cependant, en 1683, grâce à l'augmentation successive des taxes de consommation, qui avaient alors le grand avantage de ne comporter, dans leur assiette et leur perception, ni exemptions ni privilèges, le produit brut du revenu public s'était élevé à 112 millions, et, après un prélèvement de 23 pour l'acquittement des charges, — dont 8 seulement pour le service de la dette publique, — il restait un produit net de 89 millions. Les dépenses ordinaires atteignaient, il est vrai, 96 millions, et il restait une dette flottante de 38 millions remboursables à bureau ouvert et qui avaient été fournis au trésor par une caisse des emprunts que Colbert avait instituée. Toutefois, avec le système de remboursemens et d'économie pratiqué depuis la paix de Nimègue, il est évident que l'équilibre déjà introduit dans le budget n'aurait pas tardé à être rétabli.

La tâche de Colbert était d'autant plus difficile que, pendant la paix, il avait à lutter contre la magnificence du roi et sa passion

(1) *Comptes de Mallet*, pages 286, 314, 343, 358.

pour les constructions coûteuses. « Sully, dit Voltaire, avait enrichi l'état par une économie sage, que secondait un roi aussi parcimonieux que vaillant, un roi, soldat à la tête de son armée et père de famille avec son peuple; Colbert soutint l'état malgré le luxe d'un maître fastueux qui prodiguait tout pour rendre son règne éclatant. »

Quand Colbert mourut, sa ferme et courageuse résistance à l'excès des dépenses lui avait aliéné la faveur royale; sa passion pour l'ordre et la régularité lui avait créé de vives inimitiés; quelques impôts établis pour subvenir aux dépenses de la guerre de Hollande et son esprit de fiscalité avaient excité contre lui l'irritation populaire. « On fut obligé de l'enterrer pendant la nuit pour éviter les insultes du peuple, qui lui imputait les impôts dont il était écrasé (1). » Cependant sa mort était un malheur public; on ne tarda pas à s'en apercevoir.

I. — LES SUCCESSEURS DE COLBERT.

Colbert n'était pas seulement contrôleur-général des finances : il était aussi ministre de la marine et surintendant des bâtimens et des arts. A sa mort, ces importantes fonctions furent divisées : son fils, le marquis de Seignelay, lui succéda à la marine, et la surintendance des bâtimens fut réunie au ministère de la guerre entre les mains de Louvois, qui, jaloux de conserver la faveur du roi, ne tarda pas à flatter sans mesure sa passion pour les grands travaux. Versailles manquait d'eau; il entreprit d'y amener les eaux de l'Eure au moyen d'aqueducs gigantesques dont on voit encore les ruines à Maintenon : 20,000 hommes pris dans l'armée y travaillèrent pendant deux ans. Les dépenses des bâtimens, qui ne dépassaient pas 6 millions en 1682, s'élevèrent à 15 en 1686.

Louvois était tout-puissant; son parent, Lepeletier, ancien prévôt des marchands, fut chargé de l'administration des finances. Honnête, juste, bienveillant, mais sans activité et sans énergie, il était hors d'état de résister à l'influence prépondérante de Louvois, auquel il devait sa nomination : ne pouvant arrêter ou tout au moins modérer les dépenses, il n'avait qu'à subvenir au moyen de les payer.

Ses premières opérations financières furent peu heureuses (2). La mort de Colbert ébranla le crédit de la caisse des emprunts, qu'il avait fondée. Les fonds qu'elle avait réunis pour les mettre à la disposition du trésor furent successivement réduits à 20 et à

(1) Guizot, *Histoire de France*, tome IV, page 381.
(2) P. Clément, *le Gouvernement de Louis XIV*, page 80.

10 millions, et deux arrêts du conseil (1) ordonnèrent ensuite qu'elle serait fermée le 1er octobre 1684. Il fallut donc pourvoir, au moyen d'un emprunt, au remboursement de la dette flottante qu'elle entretenait. Pour faciliter cet emprunt, Lepeletier imagina d'offrir 2,000 livres de rente à ceux qui, ayant souscrit pour 20,000 livres dans le dernier emprunt que Colbert avait contracté à 5 pour 100, — afin de convertir des rentes représentant un intérêt de 7 à 8 pour 100, — entreraient pour 16,000 livres dans la nouvelle opération. Par cette combinaison, un capital de 36,000 livres donnait droit à 2,000 livres de rente annuelle, ce qui élevait à 5 1/2 pour 100 l'intérêt, non-seulement du nouvel emprunt, mais de celui qui était déjà réalisé depuis plusieurs années. Pour rembourser une somme de 38 millions dont l'intérêt était servi à 5 pour 100, et emprunter 30 millions, les arrérages annuels de la dette furent augmentés de près de 2 millions 1/2.

Les dépenses de 1685 excédèrent le produit net des recettes de plus de 9 millions (2). Les tailles furent augmentées de 3 millions, et cette augmentation fut suivie de plusieurs autres qui accrurent l'impôt et ses accessoires. Pendant les cinq années que dura l'administration de Lepeletier, la paix ne fut troublée que par quelques campagnes sans importance, et cependant les dépenses publiques s'élevèrent à 545 millions, tandis que les revenus nets ne dépassèrent pas 463 millions; l'excédent des dépenses sur les recettes fut de 82 millions, et on y pourvut en empruntant 66 millions 1/2 et en se procurant 15 millions 1/2, soit par quelques expédiens alors en usage, soit par des anticipations sur le revenu des années suivantes. La dette, que Colbert avait réduite à 8 millions de rentes, était considérablement accrue, et le trésor était vide.

En 1689, quand éclata la guerre, que la ligue d'Augsbourg (en 1686) et la révolution d'Angleterre (en 1688) rendaient inévitable, « ce fut avec un trésor épuisé et obéré et avec l'aide d'une population n'excédant pas 20 millions d'âmes, qu'il fallut mettre sur pied et entretenir pour un temps dont on ne pouvait apprécier la durée, des armées comprenant de 3 à 400,000 hommes, et une flotte capable de lutter contre les marines réunies de Hollande, d'Angleterre et d'Espagne (3). » Lepeletier s'empressa de demander au roi de le décharger d'un fardeau trop pesant pour ses forces, et il eut pour successeur (le 20 septembre 1689) Phelipeaux, comte

(1) Arrêts du conseil du 10 juin et du 8 août 1684. (Manuscrit inédit du ministère des finances.)

(2) *Comptes de Mallet.* — Les chiffres rapportés par Forbonnais (t. II, p. 15) font même ressortir un déficit de 11 millions.

(3) P. Clément, *le Gouvernement de Louis XIV*, page 228.

de Pontchartrain, qui fut remplacé, le 5 septembre 1699, par Chamillart, auquel succéda Desmarets, le 10 février 1708.

Lepeletier, dominé par Le Tellier et par Louvois, avait affecté de se poser en censeur de l'administration de son illustre prédécesseur; cependant, en réalité, il ne s'était pas beaucoup écarté de ses pratiques et de ses maximes. « Mais, dit Mallet dans ses *Comptes*, la guerre, qui commença en 1689, demanda des fonds si abondans que M. de Pontchartrain se crut dans la nécessité de suspendre l'ordre et les principes qu'on avait rétablis dans l'administration des finances : persuadé qu'un temps de besoin voulait des secours prompts, il se détermina pour se les procurer à avoir recours aux expédiens de finances qui avaient été proscrits par Colbert (1). »

Le comte de Pontchartrain, reçu conseiller au parlement de Paris, en 1661, à l'âge de dix-sept ans, était devenu premier président du parlement de Bretagne en 1676 et intendant des finances en 1687; il n'était donc pas étranger au contrôle-général quand le roi l'y appela : en 1690, il réunit à sa charge déjà si considérable la secrétairerie d'état, comprenant le ministère de la marine, que laissa vacante la mort prématurée de Seignelay. « C'était, suivant Saint-Simon (2), un très petit homme, maigre, bien pris dans sa petite taille, avec une physionomie d'où sortoient sans cesse des étincelles de feu et d'esprit et qui tenoit encore plus qu'elle ne promettoit. Jamais tant de promptitude à comprendre, tant de légèreté et d'agrément dans la conversation, tant de justesse et de promptitude dans les reparties, tant de facilité et de solidité dans le travail, tant de subite connoissance des hommes, ni plus de tour à les prendre. Avec ces qualités, une simplicité éclairée et une sage gaîté surnageoient à tout et le rendoient charmant en riens et en affaires. »

Il fut contrôleur-général jusqu'à la fin de 1699, et, pendant ces onze années, le produit net des revenus ordinaires ne s'éleva qu'à 795 millions, tandis que la guerre porta les dépenses à 1,580 millions : il fallut donc pourvoir à une insuffisance de 785 millions. Contraint par des nécessités si impérieuses, Pontchartrain se laissa entraîner à se procurer des ressources extraordinaires au moyen d'expédiens qui ne répugnaient pas alors aux mœurs publiques, mais qui ne soulageaient le présent qu'en surchargeant l'avenir et dont son imprévoyante légèreté ne calcula ni les conséquences ni les périls. Il emprunta; il fit ce qu'on appelait alors des *affaires extraordinaires*, qui consistaient principalement en ventes de nouveaux offices ou en augmentations des gages des offices existans; il fit refondre les espèces monétaires en élevant leur cours. Il com-

(1) *Comptes de Mallet*, page 105.
(2) *Mémoires de Saint-Simon*, tome II, page 226.

mença ainsi à engager le trésor dans la voie funeste et ruineuse où il ne fut plus possible de s'arrêter jusqu'à la mort de Louis XIV.

Pontchartrain n'était cependant pas un homme sans mérite. Lorsqu'il quitta le contrôle-général, il fut élevé à la dignité de chancelier, et il exerça pendant quatorze ans ces hautes fonctions, plus appropriées à ses connaissances et à son esprit. Les lettres et les documens qu'il a laissés donnent la preuve d'une capacité et d'une vigilance qui lui assignent un rang élevé parmi les chanceliers de l'ancienne monarchie.

Il fut remplacé par Chamillart, dont les historiens, les mémoires, les légendes reconnaissent la parfaite honorabilité, le caractère aimable et doux, mais attestent, en même temps, le peu de capacité et la faiblesse dans les affaires publiques. Conseiller au parlement de Paris en 1676, à vingt-cinq ans, « sa fortune fut d'exceller au billard (1); » Saint-Simon raconte comment « Louis XIV, s'amusant fort de ce jeu, » M. de Vendôme, M. Le Grand, le maréchal de Villeroi, le duc de Grammont, qui faisaient sa partie tous les soirs, obtinrent que Chamillart « fut admis une fois pour toutes dans la partie du roi où il était le plus fort de tous. » Sa douceur, sa modestie, ses qualités aimables ne tardèrent pas à lui gagner les faveurs du roi et celles de Mme de Maintenon. Maître des requêtes et intendant de Normandie en 1686, il devint, en 1689, intendant des finances, et on pouvait penser que ces importantes fonctions, exercées pendant dix ans, l'avaient préparé à celles de contrôleur-général. Louis XIV voulut donner, en outre, à Chamillart la succession de Barbezieux au ministère de la guerre comme il avait autrefois donné à Pontchartrain la succession de Seignelay à la marine. Le contrôleur-général représenta vainement « l'impossibilité de s'acquitter de deux emplois qui avaient occupé tout entiers Colbert et Louvois; mais c'était le souvenir de ces deux ministres et de leurs débats qui faisoit vouloir obstinément au roi de réunir les deux ministères (2). » Il s'applaudissait « d'avoir mis sur de si faibles épaules deux fardeaux dont chacun eût suffi à accabler les plus fortes. »

Saint-Simon, qui cependant avait de l'amitié pour Chamillart, le juge sévèrement (3) : « C'étoit un bon et très honnête homme à mains parfaitement nettes et avec les meilleures intentions, poli, patient, obligeant, bon ami, ennemi médiocre, aimant l'état, mais le roi sur toutes choses et entièrement bien avec lui et avec Mme de Maintenon; d'ailleurs très borné et, comme tous les gens de peu d'esprit et de lumière, très opiniâtre, très entêté... Sa capacité

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, tome II, page 231.
(2) *Ibid.*, page 420.
(3) *Ibid.*

étoit nulle, et il croyoit tout savoir et en tout genre, et cela étoit d'autant plus pitoyable que cela lui étoit venu avec ses places, et que cela étoit moins présomption que sottise, et encore moins vanité, dont il n'avoit aucune. Le rare est que le grand ressort de la tendre affection du roi pour lui étoit cette incapacité même. Il l'avouoit au roi à chaque pas, et le roi se complaisoit à le diriger et à l'instruire, en sorte qu'il étoit jaloux de ses succès comme du sien propre. »

Pendant les huit années que dura son administration, Chamillart dut assurer le paiement de 1,462 millions de dépenses, et les revenus ordinaires sur lesquels on opérait des prélèvemens de plus en plus considérables, par suite des opérations onéreuses de Pontchartrain, ne fournirent qu'un produit net de 306 millions : il fallut donc qu'il pourvût à un déficit de 1,156 millions. Il eut du moins le mérite de ne se faire aucune illusion sur les progrès rapides du désordre financier. Il ne songea pas à dissimuler au roi l'état de ses finances : il n'atténua en rien une situation dont la gravité devenait de jour en jour plus inquiétante. Par sa ferme sincérité, par son désintéressement, par l'indépendance et même l'élévation du jugement qu'il porte sur la politique et sur la guerre, il surprend la sympathie de ceux qui étudient son administration, ou tout au moins il désarme leur sévérité.

On lit dans un rapport qu'il adresse au roi le 16 octobre 1706 : « Toutes ces dépenses extraordinaires, jointes à la disproportion des fonds à la dépense ordinaire, me firent connaître que le temps fatal approchoit, auquel, manque d'argent, il ne seroit plus possible de continuer la guerre, et que, si les ennemis ne vouloient pas la paix, Votre Majesté seroit obligée de la recevoir aux conditions qu'il leur plairoit la lui donner. »

Dans un autre rapport du 17 septembre 1707, il écrit (1) : « On pourroit soutenir la dépense jusques au mois de septembre 1708, y compris le reste de cette année avec 170 millions. Il n'y a guère d'homme sensé en France qui, avec rien, voulut se charger d'une pareille dépense,... c'est donc sur ce rien qu'il faut faire un projet et soutenir le royaume. J'avoue que j'ai voulu plusieurs fois le commencer, que les forces et les lumières m'ont manqué : Dieu seul peut éclairer et conduire celui qui pourra y parvenir... Si j'avois une grâce à demander à Votre Majesté, ce seroit celle de pouvoir me soulager d'un fardeau que je ne puis soutenir, et de me permettre de réfléchir dans quelque coin du monde, avec un peu plus de tranquillité, à ce qui peut dégoûter des grandeurs que je n'ai connues que pour en être rebuté. Votre Majesté me doit rendre

(1) *Correspondance du contrôleur-général et des intendans*, tome II. Appendice, p. 474 et 475.

ce témoignage public qu'il n'y a point eu d'année que je ne lui aie représenté le danger auquel elle s'exposoit si elle attendoit les dernières extrémités ; qu'il étoit de sa prudence et de sa sagesse de sacrifier une partie de l'Espagne pour sauver l'autre, et qu'elle ne devoit pas perdre la France avec l'Espagne. »

Ni Pontchartrain, ni Chamillart, n'étaient des financiers ; mais on ne saurait adresser le même reproche à Desmarets, qui fut nommé contrôleur-général le 20 février 1708. Neveu de Colbert, il était entré de bonne heure dans les bureaux du contrôle-général et il était parvenu jeune encore au poste important d'intendant des finances. « Élevé et conduit par son oncle, il en avoit appris toutes les maximes et tout l'art du gouvernement des finances ; il en avoit pénétré parfaitement toutes les différentes parties, et, comme tout lui passoit par les mains, personne n'étoit instruit plus à fond que lui des manèges des financiers, du gain qu'ils avoient fait de son temps, et par ces connoissances de celui qu'ils pouvoient avoir fait depuis (1). »

A la mort de Colbert, Desmarets avait été accusé d'avoir accepté des bénéfices irréguliers dans une opération monétaire récente qui avait pour objet une fabrication importante de petites pièces d'argent. Les passions et les haines qui s'agitaient contre la mémoire de son oncle l'avaient fait disgracier avec éclat. Obligé de donner sa démission et exilé dans sa terre de Maillebois, ce ne fut pas sans peine qu'il obtint de rentrer en grâce auprès du roi. Chamillart, dans les premiers temps de son ministère, fut autorisé à se servir de son expérience et de ses lumières pour diriger des recherches et des poursuites contre les traitans qu'il voulait assujettir à une taxe spéciale : avec l'appui des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, il obtint pour lui, en 1703, l'une des deux charges de directeurs des finances qui venaient d'être créées pour lui venir en aide : en 1708, quand, fatigué et malade, il se retira, il le désigna au roi pour son successeur.

Ce fut Louis XIV qui voulut prévenir Desmarets de sa nomination, « en lui expliquant lui-même l'état déplorable de ses finances, tant pour lui faire voir qu'il savoit tout, que pour lui épargner peut-être l'embarras de lui en rendre un compte exact, comme cela ne se pouvoit éviter à l'entrée d'une administration. Le roi ajouta que, les choses en cet état, *il seroit très obligé à Desmarets s'il pouvoit trouver quelque remède et point du tout surpris si tout continuoit à aller de mal en pis* ; ce qu'il assaisonna de toutes les grâces dont il avoit coutume de flatter ses nouveaux ministres (2). »

(1) *Mémoires de Saint-Simon*, tome v, page 324.
(2) *Ibid.*, page 113.

On devait croire que les traditions de Colbert rentreraient au contrôle-général, avec son neveu qui avait été son élève. Mallet, alors premier commis des finances, affirme (1) « que la malheureuse situation où Desmarets trouva les finances, et les secours pressans et continuels dont on avoit besoin pour soutenir la guerre, ne lui permirent pas de rétablir les principes de gouvernement tels qu'ils étoient sous Colbert. » Le nouveau contrôleur-général, malgré son incontestable capacité, son expérience, la grande fécondité des ressources de son esprit, ne put donc que suivre à peu près les erremens de ses deux faibles prédécesseurs, s'efforçant cependant de diminuer le nombre et l'importance des affaires extraordinaires, toujours très onéreuses au trésor, et cherchant l'appui du crédit des banquiers. On sait comment le roi s'efforça de le seconder, en accueillant à Marly avec une faveur particulière Samuel Bernard, l'un des plus riches et des plus puissans de ces banquiers.

Dans cette situation désespérée, Desmarets ne fit pas beaucoup mieux que n'avaient fait avant lui Pontchartrain et Chamillart. Son administration dura sept années, les dépenses s'élevèrent à 1,579 millions et à 1,914 millions en y comprenant 335 millions de dépenses, non payées, des années précédentes : le produit net des revenus ordinaires ne dépassa pas 269 millions. Il dut se procurer 1,300 millions de ressources extraordinaires et laisser plus de 300 millions dus et non payés.

II. — L'ÉTAT GÉNÉRAL DES FINANCES DE 1689 A 1715.

On ne peut se rendre un compte exact du désordre financier de la fin du règne de Louis XIV qu'en réunissant et en examinant dans leur ensemble les faits qui appartiennent à l'administration de chacun des trois derniers contrôleurs-généraux. Dans cette période de vingt-six ans, qui s'étend de 1689 à 1715, la guerre de la ligue d'Augsbourg dura neuf ans et celle de la succession d'Espagne se prolongea pendant plus de treize ans : il n'y eut pas quatre années de paix. Les dépenses constamment accrues par la guerre s'élevèrent à la somme totale de 4 milliards 956 millions, tandis que la guerre aussi, avec ses conséquences inévitables souvent aggravées par la disette, amena une diminution rapide des revenus publics. Le bail des fermes générales fut réduit presque à chacun de ses renouvellemens. En 1703, il ne fut que de 41,700,000 : — depuis 1683, il avait diminué de 20 millions. En 1705, le désordre des finances dans l'état, la gêne et l'inquiétude dans les fortunes privées étaient telles qu'on ne trouva de fermier que pour un an.

(1) *Comptes de Mallet*, page 113.

Bientôt on n'en trouva plus du tout : personne ne voulut se charger, pour un prix certain et fixé à l'avance, des fermes qui furent alors exploitées en régie, et dont le produit tomba à 31 millions en 1709 pour remonter à 40 en 1710. D'un autre côté, la misère fut telle en 1709 que le roi fut obligé d'accorder sur le brevet de la taille de 1710 une diminution de 6 millions, et, en fixant le contingent de chaque généralité, une nouvelle diminution de 2 millions; les droits d'entrée sur les bœufs et les moutons et sur les vins furent en même temps réduits. Ces pertes ne furent pas compensées par quelques fermes spéciales et quelques droits nouveaux, comprenant le contrôle des actes des notaires, la vente des poudres et du menu plomb, celle des cartes à jouer, etc... Ainsi amoindri, le produit brut des impôts eut en outre à supporter, chaque année, des prélèvemens et des charges plus considérables par suite du système suivi pour se procurer des ressources extraordinaires. Le produit net des revenus ordinaires, qui, dans les cinq premières années de 1689 à 1693, varia de 105 à 112 millions, ne fut plus après la paix de Ryswick que de 72 millions en 1698 et de 69 en 1700 : il tomba à 46 millions en 1708, au milieu de la guerre de la succession d'Espagne, à 36 en 1712 et 1713, et même à 32 en 1714. Le montant total des revenus nets de 1689 à 1714 ne dépassa pas 1,370 millions, tandis que le montant total des dépenses fut de près de 5 milliards. Deux impôts temporaires de guerre, la *capitation*, établie en 1695, supprimée en 1698 après la paix, rétablie en 1701, et le *dixième*, dont la perception ne commença qu'à la fin de 1710, donnèrent, il est vrai, 521 millions. Les dépenses n'excédèrent pas moins les recettes de 3 milliards 65 millions, et il fallut se procurer cette somme énorme par des expédiens et des procédés dont on a peine à comprendre aujourd'hui l'excès, l'aveuglement, l'imprudence. On emprunta en rentes perpétuelles et viagères 720 millions, et c'était la ressource la plus régulière; on fit des affaires extraordinaires, des créations d'offices, des augmentations de gages, etc., pour 900 millions; le bénéfice de cinq refontes successives des monnaies donna environ 140 millions; on se procura 600 millions par l'émission de billets de circulation remboursables à terme fixe; le surplus, dépassant 600 millions, fut assigné par anticipation sur les revenus des années suivantes, ou resta dû sans être ordonnancé ni payé.

Ce fut donc surtout au moyen des emprunts, des affaires extraordinaires, de la refonte des monnaies, de l'émission des effets royaux qu'on pourvut aux dépenses de la guerre. Il faut étudier et suivre chacun de ces expédiens de finances dans son système, dans son développement et dans ses résultats.

III. — LES EMPRUNTS.

La dette publique, à la mort de Colbert, se trouvait réduite à 8 millions de rentes : les opérations peu heureuses et mal conçues de Lepeletier, pour la liquidation de la caisse des emprunts et quelques emprunts nouveaux, avaient augmenté le capital de 84 millions 1/2 et les arrérages annuels de 7,400,000 livres. Meme après cet accroissement, la dette ne présentait rien d'excessif, et il était naturel qu'en présence des besoins urgens auxquels il fallut pourvoir, quand la guerre recommença, on eût recours à des émissions de rentes.

De 1689 à 1693, on put commencer par emprunter au denier 18 (5.55 pour 100) une somme de 88 millions ; mais bientôt la confiance diminua : il fallut, de 1694 à 1697, emprunter au denier 14 (7.15 pour 100) 109 millions, et même, pour une somme de 12 millions élever, l'intérêt au denier 12 (8.33 pour 100). Le capital de la dette fut accru de 209 millions et les arrérages annuels de 13,700 liv. : la dette fut presque doublée.

Mais après la paix de Ryswick, le prompt rétablissement de la confiance et du crédit permit de diminuer les charges de la dette; 126 millions purent être empruntés au denier 18 (décembre 1697 et janvier 1698) et furent aussitôt employés à rembourser les 121 millions 1/2 empruntés au denier 14 et au denier 12 : le capital de la dette fut accru de 4 millions 1/2, qui servirent à rembourser les finances de plusieurs offices et de quelques augmentations de gages qu'il fallait supprimer.

La facilité avec laquelle on put placer ces rentes au denier 18 fit naître aussitôt la pensée de les rembourser immédiatement en empruntant cette fois au denier 20 et de comprendre dans ce remboursement toutes les rentes émises au denier 18, de 1683 à 1693 pour un capital de 163 millions : c'étaient, en tout, 299 millions à rembourser. On réussit à placer (en 1698 et 1699), 18 millions de rentes au denier 20 pour un capital de 360 millions, qui après le remboursement, qui était l'objet principal de l'opération, laissa disponibles 61 millions pour rembourser des offices et des aliénations de droits qu'on n'avait pu négocier qu'au denier 14 (7.15 pour 100) et même au denier 10 (10 pour 100). Cette transformation était bien conçue et avantageuse au trésor : la rapidité avec laquelle elle put s'exécuter sans embarras montre que le crédit public était déjà développé et comportait des opérations importantes.

Malheureusement, les événemens ne permirent pas de le ménager. On put encore, en 1700, emprunter, au denier 20, 17 millions, afin de pourvoir aux préparatifs de la guerre; mais quand les hostilités eurent commencé, en 1701, le crédit se resserra, et il ne fut plus

possible d'emprunter qu'au denier 16, au denier 14, et même au denier 12 (6.25, — 7.15 — et 8.33 pour 100). La totalité des emprunts contractés, de 1700 à 1714, s'éleva à 440 millions pour 25 millions de rentes. Si le taux moyen de l'intérêt n'est pas plus élevé, c'est que des rentes furent encore constituées au denier 20 pour des sommes considérables; mais ces opérations ont le caractère d'emprunts et de liquidations forcés. Un emprunt de 20 millions en 1704 et un de 600,000 livres en 1710 furent répartis par le gouvernement entre les acquéreurs de titres de noblesse; un emprunt de 400,000 livres fut réparti de même, en 1709, entre les étrangers naturalisés français, en violation des droits qu'ils avaient acquis; et un autre de 12 millions, en 1710, entre les *personnes intéressées aux affaires;* 34 millions constitués en rentes furent donnés, la même année, en paiement d'assignations délivrées pour des dépenses des années précédentes, et, en 1711 et 1712, 114 millions servirent à éteindre des effets royaux en souffrance. Tous ces capitaux furent constitués en rentes au denier 20, alors que sur le marché public l'intérêt était beaucoup plus élevé : on ne respectait plus la liberté des conventions; on n'acquittait plus régulièrement les engagemens contractés.

Cet oubli des principes et des règles dont l'observation est nécessaire au maintien et au développement du crédit fut suivi de mesures plus irrégulières et plus violentes. En 1697, on avait pu diminuer la charge annuelle de la dette en remboursant des emprunts contractés à un taux d'intérêt élevé (aux deniers 18-16-14 et même 12) au moyen de nouveaux emprunts régulièrement et librement consentis au denier 20; la détresse entraîna le trésor à réduire arbitrairement les rentes par un acte de l'autorité publique qui constituait une véritable banqueroute.

La rigueur de l'hiver de 1709 et la disette qui en fut la suite firent resserrer l'argent plus que jamais et élevèrent tous les prix que surhaussait déjà l'affaiblissement de la monnaie par la refonte des espèces et l'élévation de leur cours. Tandis que la diminution des consommations avait pour conséquence la diminution des revenus publics, il fallait continuer de subvenir aux frais de la guerre et remédier à la cherté des grains : la dépense des vivres, en 1709, dépassa 40 millions. Le trésor, épuisé, cessa de pouvoir payer les arrérages de la rente. En 1710, on annonça la reprise des paiemens; mais ils se firent sur le pied du denier 20, quel qu'eût été le taux primitif d'émission; et même, après cette réduction, un semestre seulement fut payé sur deux. A la fin de 1713, deux années étaient dues aux rentiers, et cette demi-suspension de paiement pouvait se prolonger indéfiniment : pour faire cesser ce provisoire, une banqueroute partielle, mais définitive, fut résolue. Un

édit d'octobre 1713 ordonna que toutes les rentes seraient converties en nouveaux contrats au denier 25 (4 pour 100) et qu'en outre elles seraient divisées en plusieurs classes, suivant la date et les conditions de leur constitution primitive, leur prix d'achat, leur cours actuel. Les plus favorisées furent remboursées intégralement en contrats nouveaux et ne subirent que la réduction résultant de la substitution du taux du denier 25 à l'intérêt plus élevé auquel elles avaient droit : les autres furent réduites en capital, du quart, de moitié ou des deux tiers; on crut seulement devoir ajouter à leur capital ainsi liquidé les deux années d'arrérages qui ne leur avaient pas été payées. La charge annuelle des rentes fut diminuée de 14 millions et leur capital nominal fut réduit de 135 millions. Comme on promettait aux rentiers qu'à ces conditions onéreuses ils seraient intégralement payés à l'avenir, on ne craignait pas de leur dire « qu'on assurait leur sort (1); » et, pour justifier cette violation manifeste du contrat, on alléguait que, les usuriers profitant de la détresse publique pour exiger des intérêts exorbitans, la plupart des rentes avaient été acquises à vil prix par leurs détenteurs actuels, et quelques-unes en échange de valeurs déjà dépréciées.

Néanmoins, et quelles que fussent les défiances et les inquiétudes causées par l'édit d'octobre 1713, on put encore emprunter, en 1714, 22 millions, mais partie au denier 16 et partie au denier 12 : la paix étant alors définitivement conclue avec toutes les puissances, le livre de la dette publique fut fermé, au moins momentanément.

A ces emprunts en rentes perpétuelles se joignirent des emprunts en rentes viagères, au denier 10, pour une somme de 67 millions : l'intérêt était élevé; mais, du moins, il comprenait l'amortissement de la dette, qui devait décroître successivement et s'éteindre par la mort des rentiers. Quelques-unes de ces rentes viagères furent

(1) Mallet, premier commis du contrôle-général, dit dans ses *Comptes* (page 151) : « Je ne puis me dispenser d'avouer que cet arrangement fut mal reçu du public; mais on doit convenir aussi avec moi que la plus grande partie des rentes réduites avaient été levées à un titre onéreux pour le roi, et que c'étoit *assurer le sort des rentiers*, que de retrancher près de 14 millions sur le montant des arrérages annuels; que le retranchement des 2/5es a opéré une décharge considérable au profit du roi, et que si M. Desmarets avoit attendu pour frapper un coup aussi important que la paix générale eut été faite, il y auroit trouvé plus d'opposition; car ce n'est que dans les temps de besoin et d'épuisement qu'il est permis au ministre de faire des coups aussi hardis, parce qu'un chacun se prête plus aisément à une situation qui lui est connue, qu'il ne se prêteroit dans des temps moins difficiles. » — Mais Forbonnais, qui écrivait au milieu du XVIIIe siècle, fait remarquer avec raison (tome II, page 254) : « qu'en pareil cas, l'état perd encore plus que les rentiers, puisqu'il se met dans l'impossibilité de faire de longtemps usage du crédit... L'augmentation momentanée des impôts dans les besoins publics est toujours un fardeau plus léger sur les fortunes que les suites d'une révolution sur le crédit national. »

émises sous la forme qu'on croyait plus attrayante de loteries et de tontines, qui avaient l'inconvénient d'exciter et de développer au sein des populations l'amour du jeu et du gain plutôt que l'esprit d'épargne et d'économie. Ces opérations n'eurent pas toujours le succès qu'on en espérait : une loterie royale de 240,000 billets à 20 sols, ouverte en 1705, ne put être tirée qu'en 1707; on en forma une autre à 20 livres le billet qui ne put être acquittée, et en 1714, il fallut ordonnner que les billets visés par le receveur seraient portés au garde du trésor, qui les convertirait en rentes perpétuelles au denier 25.

IV. — LES AFFAIRES EXTRAORDINAIRES.

Le produit des emprunts, des loteries, des tontines était loin de suffire aux besoins du trésor : il fallut recourir à ce qu'on appelait les *affaires extraordinaires*. Ces expédiens, sous le ministère de Colbert, pendant la guerre de Hollande (1672-1677) avaient principalement consisté en créations d'impôts nouveaux. Mais ces créations avaient mal réussi: la plupart avaient excité des mécontentemens ; l'imposition sur les papiers timbrés ou *formules* avait soulevé les populations et provoqué en Bretagne et en Guyenne de sanglantes révoltes. Louis XIV en garda le plus vif souvenir et, quand la guerre reprit en 1689, il résolut de pourvoir à ses dépenses par d'autres procédés financiers. Alors on inventa et on épuisa toutes les combinaisons fiscales les plus onéreuses et les plus déplorables : — des emprunts déguisés, des augmentations de gages, des créations d'offices nouveaux, etc.., et on arriva à se procurer ainsi, de 1689 à 1714, la somme énorme de 900 millions.

Cent quarante millions sont le produit d'opérations si variées qu'on ne saurait les comprendre sous une dénomination commune, et si nombreuses que leur seule énumération ne peut trouver ici sa place. Il faut se borner à donner une idée de leur nature et de leur diversité en en mentionnant quelques-unes. — Le clergé donne ou prête 15 millions 1/2 en sus de sa subvention annuelle; — la vente de cinq cents lettres de noblesse, la recherche des usurpateurs de titres nobiliaires, la confirmation de la noblesse aux maires et aux échevins, une taxe sur les armoiries, spéculant sur la vanité humaine, produisent plus de 10 millions; — les gens d'affaires, ceux qu'on appelle les *traitans*, sont imposés à 24 millions, et quelques années après ils sont encore astreints à plus de 15 millions de restitutions sur les bénéfices qu'ils ont réalisés (1).

(1) On peut encore mentionner : des sommes perçues sur les bois des ecclésiastiques, 4,500,000 livres; des sommes perçues sur les îles et îlots, 4,500,000 livres;

Une somme égale de 140 millions est le prix de la concession à des traitans de perceptions et de redevances que l'état convertit en un capital mis immédiatement à sa disposition, ou du rachat par les contribuables de taxes auxquelles ils sont assujettis. — C'est ainsi qu'un traité pour le recouvrement pendant huit ans de droits d'amortissemens et de francs-fiefs produit 15 millions; — on obtient 8 millions 1/2 pour l'affranchissement de droits de censives, rentes foncières et autres; — près de 11 millions pour des aliénations de droits domaniaux, de greffes et autres droits en dépendant; — 3 millions 1/2 pour le rachat de la taxe des boues et lanternes; — 16 millions 1/2 pour la concession du contrôle des actes; — le rachat de la capitation par quelques contribuables donne 6 millions 1/2; — le clergé, pour s'affranchir de cet impôt, paie 24 millions en 1710, et 8 millions en 1711 pour se racheter de l'impôt du dixième (1).

Mais, sur les 900 millions que produisent les affaires extraordinaires, plus des deux tiers (620 millions), sont demandés à l'exercice même des fonctions publiques : des augmentations de gages attribuées aux offices déjà existans font verser au trésor 120 millions et des offices nouvellement créés sont payés 500 millions. « Les finances d'aucun pays n'offrent une suite semblable de moyens mis en œuvre pour se procurer de l'argent (2). »

On sait que sous l'ancienne monarchie presque toutes les charges publiques étaient vénales et héréditaires. En 1512, Louis XII avait commencé à vendre des offices de finance et même quelques charges de judicature, et, après lui, François Ier avait abusé de cette ressource; aussi la vénalité des offices ne tarda pas à provoquer de vives réclamations. Bodin, dans sa *République*, et Montaigne, dans ses *Essais*, s'élèvent hautement contre un trafic « qui livre au plus offrant des fonctions exigeant de la science et de la probité, » et qu'ils qualifient de scandaleux. Le chancelier de L'Hôpital se borna à soumettre la vénalité des offices à des conditions de moralité et de capacité. En 1604, Sully consacra non-seulement la vénalité, mais l'hérédité des charges publiques, et, notamment, des charges de justice, en soumettant les titulaires, qui voulaient assurer la propriété de leur office à leurs héritiers, au paiement d'un droit annuel,

une taxe sur les aubergistes, 3,600,000 livres; confirmation de foires et marchés, 1,800,000 livres; confirmation de la comptabilité de toutes les charges, 2,500,000 livres.

(1) On citera encore : une augmentation de 30 sous par minot de sel, 2 millions; droits de jauge et de courtage abandonnés aux fermiers des aides, 1,800,000 livres; affranchissement des tailles en Dauphiné et en Languedoc, 3 millions; attribution de droits manuels aux officiers des greniers à sel et désunion des greniers d'avec les élections, 4,300,000; aliénation du sixième denier, 5 millions; une livre d'augmentation sur le suif à Paris pendant onze ans, 2,400,000 livres.

(2) Depping, t. II; introd., p. 21.

qu'on appela *paulette*, du nom de Paulet, secrétaire du roi, qui en fut l'inventeur et le premier fermier.

Dans cette organisation des offices publics, on donnait le nom d'*augmentations de gages* à un supplément de traitement que le roi accordait à un officier, à condition qu'il paierait une finance nouvelle en sus de celle qui avait été déjà payée pour sa charge. C'était, à vrai dire, un emprunt habituellement forcé sur les fonctionnaires publics : en 1689, on résolut d'user largement de cette ressource.

Le 5 août, le contrôleur-général mande aux intendans (1) que toutes les compagnies judiciaires de la ville de Paris, à commencer par le parlement, ont arrêté de prendre des augmentations de gages nouvellement créés, « par zèle et bonne volonté... sans qu'il y ait eu ordre de la part du roi. » Il s'efforce de leur montrer « combien de réputation cela donne aux affaires au dedans et au dehors dans les conjonctures présentes. Ce doit être un grand exemple à toutes les autres compagnies de province... Ces augmentations de gages que le roi veut bien aliéner, pour fournir aux dépenses de la guerre aussi grandes que nécessaires, sans charger le peuple, font un bien si sûr et si commode que les officiers ne peuvent regarder ce qu'on désire d'eux comme une charge. Aussi la chose n'est-elle pas susceptible de conditions et *doit être conduite en sorte qu'elle paraisse venir de leur bonne volonté.* »

Cet appel, auquel on avait affecté de donner une forme si douce et si persuasive, fut entendu. On ne peut en citer que quelques exemples. Dès 1689, 600,000 livres de gages héréditaires, au denier 18, attribuées à toutes les cours, produisirent net 9 millions 720,000 livres, et 300,000 livres attribuées aux officiers des élections et des greniers à sel, plus de 6 millions : en 1691, les payeurs de rentes eurent à verser 8 millions pour 300,000 livres d'augmentations de gages ; et, en 1693, les officiers des présidiaux, bailliages et sénéchaussées 5 millions 1/2 pour des augmentations de gages dont le chiffre n'est pas connu. Ce n'était pas seulement aux fonctionnaires d'un ordre élevé que le fisc s'adressait : les huissiers payèrent 250,000 livres en 1706, et en 1703 on avait fait acheter 600,000 livres aux vendeurs de marée une augmentation de 6 deniers par livre qu'ils étaient autorisés à prendre sur le prix de la marchandise vendue : ici le trésor recevait le capital ; mais c'était le public qui en payait l'intérêt.

En 1701, quand la guerre de la succession d'Espagne créa de nouveaux et plus impérieux besoins, il ne fut plus possible, comme en 1689, de s'en rapporter « au zèle et à la bonne volonté des fonc-

(1) *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, t. I, n° 740.

tionnaires : » il fallut employer à leur égard des moyens plus coercitifs. Les officiers des cours de justice furent obligés de prendre pour 500,000 livres d'augmentations de gages, au capital de 9 millions, sous peine de ne plus être admis au paiement de l'annuel, c'est-à-dire sous peine de perdre l'hérédité de leurs offices (1). Les recouvremens ne se faisaient pas sans difficultés (2). Le contrôleur-général écrit le 29 août 1703 au premier président du parlement de Paris qu'il n'a pu se dispenser de faire connaître au roi que sa compagnie doit encore une somme considérable : « Sa Majesté l'a chargé de demander un état de ceux qui n'ont pas encore satisfait. Il craint bien qu'elle ne se souvienne dans la suite de ceux qui seront de ce nombre et qui n'ont pas témoigné leur empressement à fournir les sommes nécessaires pour soutenir le poids de la guerre. » Il écrit de nouveau le 11 décembre et fait entendre « que le roi finira par avoir recours à quelque mesure plus défavorable au parlement. » Le 18 janvier 1706, il mande à quatre conseillers du parlement de Bordeaux, qui n'ont pas encore payé leurs augmentations de gages que « Sa Majesté l'a chargé de faire savoir que son intention est qu'ils y satisfassent sans retard, *faute de quoi on sera obligé de faire contre eux des poursuites.* »

On usait encore de modération, on se bornait à des menaces à l'égard des conseillers des cours souveraines ; mais à la même époque (février 1706) le lieutenant-général au bailliage de Torigny, signalé par l'intendant comme refusant depuis trois ans de payer ses augmentations de gages et comme s'étant même porté à des violences contre l'huissier et les recors employés par le receveur-général, *fut envoyé au château de Caen,* et il ne fut relâché (le 13 mars) qu'après s'être entièrement libéré.

Les augmentations de gage avaient cela de singulier qu'elles pouvaient être acquises et possédées par d'autres que par le titulaire de l'office. C'est le contrôleur-général qui l'indique dans une lettre du 22 décembre 1689, et il en donne le motif : « On a créé des gages héréditaires, *afin que les officiers qui ne pourront pas les acquérir eux-mêmes puissent les faire acquérir par d'autres*, et il est juste que, dans des conjonctures comme celles-ci, tout le monde soit intéressé à procurer au roi, *par soi ou par autrui,* les secours dont Sa Majesté a besoin. »

Cependant le capital que pouvaient fournir les officiers publics en exercice était nécessairement limité, soit qu'il provînt de leurs propres fonds, soit qu'ils l'empruntassent, soit qu'ils se substituassent,

(1) Forbonnais, t. II, p. 126.

(2) Lettres du premier président du parlement de Metz (18 février 1703), et du premier président de la cour des aides de Rouen (24 février 1703) au contrôleur général.

comme on vient de le voir, d'autres prêteurs : il atteignit néanmoins la somme considérable de 120 millions. La source ouverte par la création d'offices nouveaux fut plus abondante et plus riche : elle donna 500 millions. Il est vrai qu'on y puisa à pleines mains, de toutes façons, sans être arrêté ou modéré par aucun scrupule.

Les fonctions les plus élevées du royaume, celles qui exigent que ceux qui les remplissent possèdent toute la confiance du gouvernement et que, s'ils la perdent, ils les quittent, furent érigées en offices héréditaires et vendues à qui voulut ou put les acheter. Huit charges de maîtres des requêtes, auxquelles n'était cependant attaché qu'un faible gage annuel de 1,300 livres, furent payées 1,520,000 livres (190,000 livres chacune); quatre offices d'intendans des finances furent vendus 1,200,000 livres; enfin les deux charges de directeurs des finances créées en 1701 pour suppléer à l'insuffisance de Chamillart, et dont l'une fut occupée par Desmarets, coûtèrent 800,000 livres chacune (1).

Cependant ce n'était pas dans ces premières charges de l'état que pouvait se trouver le développement complet et productif du système que poursuivait l'administration des finances : il fut appliqué à tous les services publics.

Les corps judiciaires, si nombreux alors, les parlemens, les chambres des comptes, les cours des aides, toutes les autres juridictions supérieures ou inférieures, virent augmenter, sans nécessité et sans utilité, le nombre de leurs membres, à moins qu'ils ne prissent le parti de *financer* eux-mêmes, pour éteindre en les réunissant collectivement à la compagnie les offices nouveaux, et pour se soustraire à des mesures qui atteignaient les magistrats dans leur considération et dans leurs intérêts.

A Paris seulement, des charges créées dans le parlement, en 1690, furent vendues 3 millions, et des charges créées dans la chambre des comptes une somme presque égale : en 1704, on vendit pour un prix total de 6 millions des charges nouvelles, dans le parlement, la chambre des comptes et la cour des aides (2).

(1) On trouve encore : deux charges de gardes du trésor vendues 1,600,000 livres; et plus tard une seule, 1 million de livres; des charges de secrétaires du roi et des offices au grand conseil, 8,650,000 livres; des charges de lieutenans-généraux de police dans les provinces, 3,600,000 livres; deux offices de trésoriers de l'extra des guerres, 3,600,000 livres; divers offices de trésoriers des corps composant la maison du roi, 2,684,000 livres.

(2) Sept charges de présidens aux cinq chambres des enquêtes du parlement à 200,000 livres chacune; quinze charges de conseillers à 100,000 livres avec trois offices de greffiers principaux à la grande chambre; quatre charges de maîtres à la chambre des comptes à 120,000 livres chacune; quatre de correcteurs à 50,000 et quatre d'auditeurs à 45,000 livres; à la cour des aides, deux charges de présidens à 200.000 livres chacune et six de conseillers à 60,000 livres.

Dans les provinces, il suffira de mentionner, à titre d'exemples, la vente d'offices de substituts, d'avocats et procureurs du roi, pour 1 million; — de simples offices de conseillers d'honneur dans les cours supérieurs et dans les présidiaux, pour près de 1,400,000 livres; — d'offices de secrétaires du roi dans les chancelleries présidiales pour 3,600,000 livres, et d'offices de gardes des archives dans les parlemens et les cours supérieures pour 900,000 livres.

Le gouvernement d'ailleurs considérait moins le nombre et la nature des offices à créer que le produit à en tirer. Sur la fin de 1689, le parlement de Bretagne, transféré à Vannes en 1675, fut rétabli à Rennes, et l'occasion parut favorable pour y créer une charge de président et six charges de conseillers : la cour ayant réclamé, le contrôleur-général écrivit, le 25 septembre : « Pour ce qui est de réduire la création à quatre charges de conseillers, je ne puis que vous répéter que le roi s'est fixé à vouloir 500,000 livres, *sauf à faire cette somme de quelque manière que ce soit.* Le roi vous laisse le choix des expédiens. » Le trésor parvint à tirer 1 million de cette translation du parlement de Bretagne : la ville de Rennes donna 300,000 livres; les bourgois 200,000 livres, qu'ils imposèrent sur le loyer des maisons, qui devait augmenter par suite du retour du parlement, et celui-ci contribua pour 500,000 livres par la création d'un président et de six conseillers.

Le parlement de Toulouse s'étant montré peu disposé, en 1691, à acheter des charges qu'on se proposait d'y créer, un traitant offrit de s'en charger à forfait pour 500,000 livres; mais le contrôleur-général fit savoir au premier président : « que le roi donnait la préférence à la compagnie pour la vente des offices de nouvelle création. » Le parlement était donc invité à acheter les nouveaux offices, non pour les éteindre, mais pour les revendre ; il répondit, « qu'il ne se trouvait pas en état d'exécuter cet engagement, n'ayant ni crédit, ni fonds pour les avances... » A la même époque, au contraire, la chambre des comptes de Montpellier acheta 429,000 livres toutes les charges nouvelles, sauf une, qui venaient d'y être établies (1).

Quand une cour de justice croyait pouvoir réclamer contre l'augmentation du nombre de ses membres, le contrôleur-général le prenait de haut avec elle. Le parlement de Besançon ayant enregistré (avril 1704), *sous réserve de très humbles remontrances*, un édit qui créait de nouveaux magistrats, Chamillart lui fit aussitôt répondre : « On sait bien que Sa Majesté veut que les enregistremens se fassent purement et simplement et qu'elle n'admet aucune remontrance par arrêt. » Il mande au procureur-général de la cour des aides, qui lui avait annoncé une députation chargée de remontrer

(1) *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, t. I, nos 756, 771, 881, 939.

les inconvéniens d'une nouvelle création d'offices : « Vous savez qu'il y a longtemps que l'usage des remontrances est aboli. »

Les services judiciaires, quelque nombreux qu'ils fussent, ne pouvaient se prêter à l'institution de charges nouvelles aussi facilement que les services administratifs, financiers et militaires. On jugera du nombre et de l'importance des offices de cette nature qui furent créés par ce fait, qu'on en vendit pour 257 millions et à tous les degrés de la hiérarchie : on y trouve à la fois seize charges de grands maîtres des eaux et forêts vendues près de 2 millions, et des offices de priseurs nobles voyers, experts et greffiers de l'écritoire vendus 286,000 livres. Parmi tous ces offices, qu'il est impossible d'énumérer, ceux de greffiers conservateurs des actes de baptême, de mariage et de sépulture dans chaque paroisse attirent l'attention par les effets imprévus qu'eut leur création et les révoltes qu'elle provoqua. Ce n'était pas le désir d'assurer la conservation des actes de l'état civil, alors tenus par le clergé, qui la motiva : la pensée du fisc se révèle par l'établissement d'un droit pécuniaire que perçurent, sur les actes auxquels ils étaient préposés, ces nouveaux fonctionnaires, dont les charges (avec celles, il est vrai, de greffiers des insinuations et de notaires apostoliques) furent achetées 14 millions 1/2. Leur institution fut ensuite complétée par celle de contrôleurs des mêmes actes, qui produisit encore quelques centaines de mille livres, et Saint-Simon l'a marquée de ses traits incisifs : « Cet édit fut extrêmement onéreux et odieux. Les suites, et promptes, produisirent une étrange confusion ; les pauvres et beaucoup d'autres petites gens baptisèrent eux-mêmes leurs enfans et se marièrent sous la cheminée, par consentement réciproque, devant témoins. Par là, plus d'extraits baptistaires, plus de certitude des baptêmes, par conséquent des naissances, plus d'état pour les enfans de cette sorte de naissances qui put être assuré. On redoubla donc de rigueur contre des abus si préjudiciables... Du cri public et des murmures on passa à la sédition en quelques lieux : elle alla si loin à Cahors qu'à peine deux bataillons armés purent empêcher les paysans de s'emparer de la ville... On eut grand peine à dissiper le mouvement dans le Quercy... En Périgord, les paysans se soulevèrent tous, pillèrent les bureaux, se rendirent maîtres d'une petite ville et de quelques châteaux. »

Le roi ne se borne pas à convertir, à prix d'argent, en offices héréditaires les services de l'état, il détruit ce qui reste des franchises et des libertés locales en s'emparant des charges municipales existantes ou en en créant de nouvelles pour les ériger en offices royaux et les vendre. Il allègue (édit d'août 1692) « que la cabale et les brigues ont eu le plus souvent beaucoup de part à l'élection des maires dans les principales villes,.. que les officiers ainsi élus,

pour ménager les particuliers auxquels ils sont redevables de leur emploi et ceux qu'ils prévoient devoir leur succéder, ont surchargé les autres habitans des villes, et surtout ceux qui leur ont refusé leurs suffrages; » et il établit en titre d'office héréditaire, en chaque ville et communauté, excepté à Paris et à Lyon, « un conseiller maire » qui jouira des honneurs et des émolumens dont les maires anciens ont toujours joui et de nouveaux privilèges qu'il accorde; il crée en même temps des assesseurs des prévôts des marchands de Paris et de Lyon, et des maires des autres villes, et ordonne qu'à l'avenir la moitié des échevins, jurats, capitouls seront élus parmi ces assesseurs. On ne sait pas ce que furent vendus ces offices; l'intendant du Languedoc écrivait le 28 décembre : « Les soumissions pour les charges de maires s'élèvent déjà à plus de 800,000. » Quelques villes essayèrent aussitôt d'obtenir, à force d'argent, sinon la révocation, du moins la modification du nouveau système. Dijon offrit 100,000 livres pour le rachat de l'office de maire et 50,000 pour celui des offices d'assesseurs; ce qui fut accepté. Les consuls de Toulon demandèrent à acheter les charges municipales créées dans cette ville, et l'intendant de Provence leur proposa de verser 130,000 livres, « moyennant quoi on leur donnerait *gratis* ces charges; » mais la négociation échoua.

Cependant, en 1714, après le traité d'Utrecht, le roi, reconnaissant que les ventes des charges municipales « n'avaient pas eu dans les derniers temps le succès qu'il s'en était promis, » non-seulement supprima celles qui restaient à vendre ou à réunir, rendant aux communes la liberté de les faire exercer par ceux qu'elles voudraient nommer, mais il leur permit de déposséder les acquéreurs et titulaires des offices déjà vendus, « en les remboursant toutefois en un seul et même paiement de ce qu'ils auront payé, tant en principal qu'en frais et loyaux coûts. » — L'état conserve les sommes qu'il a reçues et exige qu'elles soient rendues par les villes et les communes à ceux qui les ont payées.

En même temps que le trésor exploitait ainsi à son profit le trafic des fonctions de l'état et de celles des municipalités, il s'adressait aux professions commerciales et industrielles pour les réglementer et les monopoliser entre les mains d'une foule d'officiers auxquels elles n'échappaient qu'en s'imposant elles-mêmes un sacrifice pécuniaire considérable. « On créa, dit Voltaire, des charges ridicules, toujours achetées... Ainsi on inventa la dignité de conseillers du roi rouleurs et courtiers de vin, et cela produisit 180,000 livres. On inventa des conseillers du roi contrôleurs aux empilemens de bois, des conseillers de police, des charges de barbiers-perruquiers, des contrôleurs-visiteurs de beurre frais, des essayeurs de beurre salé. Ces extravagances font rire aujourd'hui, mais alors elles faisaient pleurer. »

Une foule de métiers furent en quelque sorte confisqués au profit du trésor et devinrent des monopoles. On n'eut plus la liberté de se faire essayeur d'or, emballeur, essayeur de bière, etc. Parmi ces folies, celle qui créa des offices héréditaires de barbiers-perruquiers a été souvent signalée à la risée publique; elle a cependant son côté sérieux, car aucune ne montre à ce point combien l'administration était aveugle et irréfléchie. On commença par créer à Paris (1691) 100 charges de barbiers-perruquiers qui furent vendues 300,000 livres; dans les provinces, le prix de charges semblables (avec celui d'offices de contrôleurs et essayeurs d'étain, qui furent négociés en même temps) s'éleva à un peu plus d'un million. Leur nombre s'accrut successivement : de 1689 à 1714, on en créa 550. A moins d'avoir des lettres du grand sceau, personne ne put raser et coiffer sans s'exposer à une amende de 500 livres. On ne s'arrêta pas dans cette voie et le monopole des perruquiers fit établir un droit de contrôle sur les perruques par un édit (janvier 1706) dont les termes ne peuvent être passés sous silence. « L'usage des perruques, dit le roi, étant devenu très commun et ne contribuant pas moins à l'ornement de l'homme qu'à sa santé, nous avons créé des lettres de maîtrise,.. afin que le public pût être mieux servi et avec fidélité; mais comme nous sommes informés que plusieurs particuliers, sans expérience et sans titres, s'ingèrent à faire des perruques et ôtent aux maîtres l'avantage qu'ils ont espéré tirer de leurs lettres, nous croyons que le moyen le plus sûr pour empêcher ces abus et le préjudice que le public en souffre est de faire marquer à l'avenir toutes les coiffes des perruques qui seront faites par les perruquiers et *de les faire exercer*, au moyen de quoi ceux qui travaillent sans lettres seront facilement découverts... » Le fisc d'ailleurs y trouvait son compte, car le droit du contrôle des perruques fut aussitôt affermé moyennant 210,000 livres par an. Il est vrai que, six mois après, des réclamations très vives s'étant élevées dans un grand nombre de villes, et notamment à Marseille et à Lyon, le directeur des finances, Desmarets, qui, le 18 avril, recommandait instamment aux intendans « d'accorder au fermier du contrôle des perruques et à ses commis toute la protection nécessaire, » écrivait le 11 juillet : «... Mais ce droit est si odieux et les difficultés pour en faire la levée sont si grandes qu'il serait à désirer qu'on n'y eût jamais songé, et je doute qu'on puisse conserver cet impôt. » En effet, le roi, informé que le contrôle sur les perruques ruinerait un grand nombre de familles, ne tarda pas à le supprimer; mais le monopole des officiers barbiers-perruquiers fut maintenu (1).

(1) *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, t. II, nos 1014, 1027, 1035, 1050, 1066.

Quand des offices étaient créés dans une corporation déjà constituée, ses membres les achetaient pour les éteindre et ne pas voir s'élever à côté d'eux une corporation rivale.

Dans les communautés d'arts et métiers qui avaient conservé la libre élection de leurs administrateurs, « on établit au lieu et place des jurés électifs des jurés en titre d'office, qu'une perpétuelle application et l'intérêt de la conservation de leurs charges, qui répondront des abus et des malversations qu'ils pourront commettre, engageront avec plus d'exactitude et de sévérité à l'observation des ordonnances (édit du 14 mars 1691). » On pourrait croire qu'une pensée d'ordre a inspiré cette mesure; mais on a soin de déclarer dans l'édit qu'on espère « en tirer dans les besoins présens quelque secours pour soutenir les dépenses de la guerre. » Le fisc cherche ainsi toujours à se parer d'une apparence d'intérêt public. En voici un plus curieux exemple. Le roi (édit d'août 1691), « qui veut faire régner l'abondance dans sa bonne ville de Paris et autres, pour la satisfaction et la plus grande commodité de ses sujets, » a reconnu « que trois ou quatre particuliers, qui font le commerce des huîtres à l'écaille, s'en sont tellement rendus maîtres que ses sujets n'en ont que tant et autant que bon leur semble; qu'ils les vendent souvent à des prix excessifs et que même il en manque quelquefois à Paris, faute de personnes qui prennent soin d'en faire voiturer; » il croit donc utile de créer des pourvoyeurs vendeurs d'huîtres à titre d'office, mais en même temps, il en tire un prix de 125,000 livres.

Dans les métiers qui n'avaient ni maîtrises ni jurandes, des syndics héréditaires furent institués. Les corporations, craignant de voir des étrangers s'immiscer dans leurs affaires, demandèrent à acheter ces offices. L'administration, qui ne voulait que de l'argent, y consentit. Rouen se racheta; les six corps de marchands de Paris donnèrent 624,000 livres.

Mais les communautés qui achetaient ainsi des offices pour les éteindre n'étaient pas garanties contre une création nouvelle. En 1696, elles acquirent en partie, pour 666,000 livres, des charges de *trésoriers des bourses communes* et, quelques années après, en 1701, des offices absolument semblables étaient institués sous le nom de *trésoriers-receveurs et payeurs* des communautés, en violation des droits que celles-ci avaient acquis.

Le besoin d'argent l'emportait sur tout. Les députés du commerce se plaignirent d'un édit (octobre 1704) qui créait, en titre d'office, des inspecteurs généraux des manufactures dans chaque généralité, des commissaires-contrôleurs visiteurs dans chaque lieu de fabrique de toiles et dans toutes les villes de commerce, et des concierges ou gardes des halles aux draps et toiles en leur attri-

buant la perception de certains droits : le contrôleur-général crut faire droit suffisamment à leurs réclamations en informant (25 novembre 1704) les intendans que « Sa Majesté préféroit, au produit de la vente de tous ces offices, qui auroit pu monter à 3 millions, de prendre du commerce une somme certaine de 1,200,000 livres, que les députés ont fait entendre que les corps de marchands des principales villes pourroient fournir pour aider le roi... et de permettre à ceux qui fourniront cette somme de lever à leur profit des droits sur les marchandises pour les indemniser.»

Le nombre des offices concernant les communautés d'arts et métiers fut si considérable, qu'en 1710 on créa dans chaque généralité deux contrôleurs et deux trésoriers payeurs de leurs gages.

De 1689 à 1714, le prix des offices de toute nature créés dans les professions commerciales et industrielles s'éleva jusqu'à 94 millions.

Les inconvéniens et les dangers de ces créations, auxquelles on ne saurait donner le nom d'un système financier, étaient d'ailleurs si bien sentis que le gouvernement ne manquait pas de chercher à les atténuer par des suppressions dès que les circonstances, par exemple le rétablissement de la paix, paraissaient le lui permettre. Après le traité de Ryswick, on supprima 50 offices de secrétaires du roi pour les réduire au nombre de 300, d'autres charges et plusieurs privilèges attribués aux officiers des chancelleries près les cours supérieures et les présidiaux. On put employer aux remboursemens que nécessitaient ces suppressions une partie des 61 millions que la conversion des rentes laissa disponibles; mais, l'année suivante, le trésor, manquant de fonds, fut obligé de créer 600,000 livres de nouvelles augmentations de gages. Après le traité d'Utrecht, à la fin de 1714, différentes charges furent supprimées : celles de syndics, celles de payeurs et contrôleurs des rentes en partie, et beaucoup d'autres; mais, pour rembourser les titulaires des offices supprimés, après la liquidation de leurs finances, on constitua 1,500,000 livres de rentes au denier 25 (au capital de 37,500,000 livres), et ce remboursement en rentes à 4 pour 100 n'était, dans l'état du crédit, ni complet ni juste : il avait, à un moindre degré, le caractère des opérations qui, l'année précédente, avaient converti et réduit les rentes. D'ailleurs, ce capital était insuffisant, et, à la mort de Louis XIV, une somme énorme restait due pour le remboursement des finances des offices supprimés.

Tantôt les nouveaux officiers recevaient des gages du roi, et la finance qu'ils payaient était un emprunt que le trésor n'encaissait qu'en s'engageant à en payer l'intérêt; tantôt aussi ils étaient rétribués au moyen de perceptions et de redevances qu'ils étaient autorisés à lever sur le public; alors la création de l'office, qui restait

un emprunt pour l'état, devenait une imposition pour la nation. Ce fut le mode adopté pour un grand nombre d'offices commerciaux et industriels : il fut appliqué plus rarement aux fonctions publiques.

Les gages des nouveaux officiers et les augmentations de gages des anciens, quand ils étaient payés par le trésor, et c'était le cas le plus fréquent, constituaient des charges annuelles qu'accroissaient chaque année les opérations nouvelles, et qui, le plus souvent assignées directement sur les revenus ordinaires, en diminuaient le produit net, alors que la prolongation de la guerre, l'appel au crédit sous les formes les plus diverses, la variation des monnaies, les disettes, se réunissaient pour atteindre la richesse publique et privée, les impositions, les revenus bruts de l'état dans leurs sources les plus productives.

Cependant, tandis que les revenus publics décroissaient, les affaires extraordinaires avaient pour effet de rendre le poids des impôts plus lourd pour les populations. Les exemptions et les privilèges accordés, sans mesure, aux acquéreurs des nouveaux offices aggravaient la charge d'une partie des contributions, en diminuant le nombre de ceux qui les supportaient. On exempta de la taille, du logement des gens de guerre, de l'*ustensile* (1), des fonctionnaires importans, comme les trésoriers généraux à Paris, et des agens d'un ordre peu élevé, comme les greffiers des actes de l'état civil; les maires, les lieutenans de maires, les assesseurs, les jurats, les capitouls, dans les villes et dans les villages; les subdélégués des intendans et les officiers des présidiaux et des greniers à sel; les contrôleurs des exploits et même les greffiers de l'écritoire des revues et logemens des gens de guerre, etc. En 1691, l'intendant de Guyenne cite déjà un receveur des consignations, « qui a acheté sa charge 1,500 livres, et qui prétend se faire exempter de 400 livres de taille et d'ustensile qu'il a payées jusque-là. » Dans une autre dépêche, il signale la moindre ville de son intendance comme ayant au moins dix exempts, sans compter les maires, les procureurs du roi et greffiers : « Ces exemptions, dit-il, se multiplient dans des lieux où les offices sont complètement inutiles, au profit même des gens les plus haut imposés. *Dans un an, il n'y aura plus dans toutes les paroisses que les plus misérables pour payer les subsides.* » A la même époque (novembre 1691), l'intendant de Tou-

(1) On donnait le nom d'*ustensile* à la contribution quotidienne allouée aux troupes en quartiers d'hiver. Suivant l'ordonnance du 27 décembre 1675, la levée des sommes destinées à la fourniture des fourrages et au paiement de l'ustensile était faite par les syndics des paroisses, d'après des rôles où elles étaient imposées au sou pour livre de la taille, plus 3 deniers alloués à l'extraordinaire des guerres pour le maniement des deniers.

raine envoie la liste des privilégiés de nouvelle création, « qui prétendent être exempts de l'ustensile, bien que les édits ne parlent que du logement. » Ils sont au nombre de 4,275. Huit ans après (le 28 septembre 1699), il écrit que « toute l'application des gens riches... est de parvenir à quelque titre coloré pour se rendre maîtres et jouir de privilèges qu'ils n'ont pas même au sujet de la taille,.. où on se fait modérer et souvent mettre à un taux modique.» L'intendant d'Orléans (octobre 1699) « trouve dans toutes les petites villes un si grand nombre d'officiers exempts de tailles que c'est un accablement pour les pauvres artisans. » Le roi lui-même reconnaît (édit d'août 1705), « qu'il a créé différens offices de judicature, police et finance, auxquels il a attribué des exemptions et des privilèges, *pour s'en procurer le débit avec facilité*. Les plus riches habitans des paroisses les ayant acquis, le nombre des exempts et privilégiés est tellement multiplié *qu'à peine reste-t-il un nombre suffisant de contribuables pour porter les charges*, ce qui a rendu les recouvremens si difficiles, qu'il n'est pas moins de sa justice que de son intérêt d'y pourvoir et de révoquer une partie de ces privilèges et de ces exemptions. » Mais l'édit a soin d'ajouter : « sans supprimer les offices ; » et, allant au-devant des plaintes des officiers auxquels il retire quelques-uns des avantages qu'ils ont achetés à prix d'argent, il déclare « que les gages et les droits attribués aux offices sont plus que suffisans pour indemniser ceux qui les ont acquis de la finance qu'ils ont payée. » Cet édit ne révoqua d'ailleurs qu'une partie des exemptions et des privilèges déjà concédés et n'interdit pas d'en concéder dans l'avenir. L'année suivante, on en accordait de nouveaux à des offices créés dans les hôtels de ville avec attribution de la noblesse, et à beaucoup d'autres.

Toutes les affaires extraordinaires furent, en même temps, d'autant plus onéreuses à l'état que, le plus souvent, il ne pouvait les négocier directement et qu'il devait recourir à des intermédiaires avec lesquels il traitait et qui traitaient à leur tour avec le public. Ces *traitans* profitaient des embarras du trésor pour lui imposer des conditions excessives et pour réaliser des bénéfices considérables; mais ils se chargeaient des affaires difficiles et ils en avançaient le produit. Ces avances avaient un grand intérêt pour le trésor, toujours vide. Leurs procédés rigoureux rendirent souvent ces traitans odieux aux populations. Les consuls d'Aix ayant refusé d'acquérir, en 1695, quatre offices de jurés crieurs d'enterremens, un traitant les prit, et il fallut « protéger ses préposés contre les outrages et les mauvais traitemens de la population. » Une circulaire du 28 mai 1705 rappelle aux intendans « qu'on se plaint souvent des frais que font les commis des traitans pour le recouvrement des affaires extraordinaires, et surtout des *garnisons* qu'ils

établissent de leur pure autorité. Il importe, pour le bien du service, de ne pas laisser aux traitans la liberté entière de ces garnisons... » Cependant le contrôleur général se garde bien d'interdire aux traitans l'emploi de ce moyen violent de contrainte; il s'en rapporte à la prudence des intendans du soin de « leur permettre de s'en servir dans les occasions où il sera nécessaire pour assurer les recouvremens (1). »

Les traitans avaient droit, pour rémunération de leurs services, à un sixième de la somme qu'ils versaient au trésor : c'était leur remise en dedans, et, en outre, à une remise en dehors de 2 sous pour livre que payaient ceux avec lesquels ils avaient traité, en sus de leur finance : plus de 26 pour 100. Toutefois ces allocations n'avaient rien de fixe; quelquefois ils avaient plus, et quelquefois moins. De 1689 à 1708, pour 644,600,000 livres de finances, ils touchèrent 90,100,000 livres de remises en dedans, et 51,100,000 livres de remises en dehors; en tout, 141,200,000 livres, tandis que le trésor encaissa 554 millions de livres : leurs commissions furent donc de plus de 25 pour 100 (2). Des bénéfices si considérables ne pouvaient rester inaperçus : sans doute ils n'étaient que le résultat de conventions librement acceptées, et toujours même recherchées par l'état; mais cette considération n'avait pas alors la valeur qu'elle aurait aujourd'hui. Les traitans furent en conséquence, en 1701, imposés à une taxe spéciale de 24 millions. « Bien que cette taxe fût juste et modérée, dit Forbonnais (3), elle n'était pas opportune. C'est quand on est résolu à se passer des traitans et qu'on a les moyens de le faire, qu'on peut réclamer contre le prix excessif qu'ils ont mis à leur argent : ils trouvèrent le secret de se dédommager amplement. »

Si, au point de vue pécuniaire et financier, les créations et les ventes d'offices ne peuvent être justifiées, elles sont plus déplorables encore au point de vue administratif et moral. L'institution et la distribution des fonctions publiques ne sont plus qu'un commerce : les expressions qui deviennent de style dans la correspondance officielle du contrôleur-général et des intendans en fournissent la preuve, aussi curieuse qu'irrécusable.

Au mois de novembre 1689, l'établissement d'un présidial au Puy a été résolu, et Pontchartrain écrit à l'intendant du Languedoc : « Il ne reste plus que de savoir *si on débitera ces offices en détail ou si ce sera par traité*, si on les *débitera*, dès à présent, au profit du

(1) *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, t. I, n° 1471, t. II, n° 816.

(2) *Comptes de Mallet*, p. 106 et 108.

(3) *Recherches sur les finances*, t. II, p. 122.

roi ou si Sa Majesté ne trouverait pas mieux son compte à en charger la province.... *Il sera toujours bon de vous assurer de marchands pour les débiter.* » — Quelques semaines après (28 décembre 1689), c'est par une circulaire que le contrôleur-général recommande aux intendans *de faciliter le débit* des charges de grands-maîtres et de maîtres particuliers des eaux et forêts; dans cette vue, il leur annonce « que le roi avait résolu de n'admettre personne qui fût du ressort de la charge qu'il demanderait; mais il a depuis reconnu que la convenance du pays est ce qui détermine beaucoup de gens à entrer dans ces charges, même à en augmenter le prix. » — Les intendans, de leur côté, emploient journellement dans leur correspondance les mêmes expressions; celui de Provence écrit en mai 1691 : « Si les traitans des offices de receveurs *ne débitent pas leur marchandise* aussi vite que je le souhaiterais, ce n'est point par défaut de protection,.. mais parce que l'argent diminue et que le grand nombre des offices qui ont été mis en vente en même temps fait que *le débit des uns nuit au débit des autres* (1). »

Les charges sont tellement considérées comme une marchandise qu'on se préoccupe de la concurrence et du tort que leur vente pourra faire à la vente et au prix des terres, à la négociation des rentes qu'émettent dans les provinces les états et les villes, au crédit du commerce. Non-seulement ce sont des biens comme les terres, mais, comme les terres, *on les hypothèque*. En mai 1693, il s'agissait de faire acheter, au prix de 25,000 ou 30,000 livres, par les conseillers du parlement de Tournai l'hérédité dont ils ne jouissaient pas encore, et l'intendant des Flandres écrit : « Il n'y en a pas un qui ait cette somme; l'argent en ce pays est entre les mains des banquiers et des marchands, qui ne savent ce que c'est *qu'une hypothèque privilégiée sur une charge*, et qui aimeront mieux une lettre de change sur une personne qu'ils croiront solvable sans la connaître que ce privilège, qui nous paraît la meilleure de toutes les sûretés (2). » Aussi on va jusqu'à demander pour cette nature spéciale de propriété des dispositions et des garanties dans les conventions diplomatiques.

Quand on ne parvenait pas à assurer par les procédés du commerce le *débit* des offices, on recourait à des moyens plus énergiques, dont l'emploi a besoin d'être attesté par des documens officiels pour ne pas être révoqué en doute. On sait que, quand les élus et les assesseurs, chargés de l'assiette de la taille et d'autres impositions, avaient arrêté les rôles, les intendans avaient le pouvoir de *taxer d'office* les contribuables qui étaient parvenus à se soustraire

(1) *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, t. I, nos 778, 834, 943.
(2) *Ibid.*, no 1184.

à l'impôt ou d'augmenter *d'office* la taxe de ceux qui n'étaient portés au rôle que pour une somme insignifiante. Ils imaginèrent d'imposer sans raison des *taxes d'office* à ceux qu'ils voulaient contraindre à acheter des charges nouvellement créées et qui devaient ou payer la taxe ou acheter la charge. — Le 6 mars 1703, l'intendant du Berry annonce « qu'il a fait, lors du dernier département, 600 ou 700 taxes d'office pour débiter les charges de syndics dans les paroisses de la généralité. Elles sont toutes levées par cette voie; je me dispose, dit-il, d'en faire autant cette année pour les charges de vérificateurs. — Celles d'élus-contrôleurs n'ayant été levées que dans les élections des villes taillables,.. je me suis fait nommer les personnes les plus propres par leur bien, leur âge et leur état à les remplir; j'ai fait en même temps trois taxes d'office, l'une à la taille pour la ville de La Charité, une à l'ustensile et à la capitation pour la ville de Bourges, et une à la capitation pour la ville d'Issoudun, qui n'a pas d'ustensile. Celui qui a été taxé à La Charité a levé la charge : c'est une chose consommée; celui qui a été taxé à Bourges m'a été mal indiqué,.. Un sieur de Villecourt m'a été indiqué pour Issoudun : *le motif de la taxe est pour le prier de lever la charge de l'élection d'Issoudun.* C'est un homme qui a 80,000 ou 100,000 livres de biens; c'est un garçon jeune, très oisif, qui a été tenté de toute sorte de charges et qui ne saurait se déterminer. Si vous ne lui faites concevoir aucune espérance de modérer sa taxe et que vous le renvoyiez seulement à moi pour lui faire justice, je suis assuré ou qu'il lèvera la charge, ou qu'il trouvera quelqu'un pour la lever, ou qu'il fera trouver de l'argent à l'élection, qui, dans ce cas, s'obligera en corps à l'emprunter. » — Ce n'était pas là un acte isolé, l'acte d'un intendant qui voulait faire du zèle; car, deux ans après, le contrôleur-général lui-même mande à l'intendant de Tours « que le conseil se repose sur l'engagement qu'il a pris de faire débiter les offices de vérificateurs particuliers *soit par le moyen de taxes d'office,* soit par la réunion aux paroisses. »

Mais l'administration revient à des procédés qui se rapprochent davantage de ceux du commerce quand Desmarets, alors directeur des finances, écrit (26 mai 1706) à l'intendant d'Orléans : « Afin d'assurer ou de faciliter le débit des offices de juges-gruyers, chargés de connaître du fait des bois ou de la chasse dans les justices seigneuriales, sans user directement de contrainte envers les seigneurs, on a fixé la finance sur un pied assez bas en laissant des délais suffisans pour lever les charges; mais s'ils en ont besoin, on fera craindre une recherche et des poursuites *auxquelles on n'a pas réellement dessein de procéder;* » ou quand le contrôleur-général blâme le premier président du parlement de Besançon d'avoir

retardé la réception de nouveaux présidens et conseillers pour installer son neveu, qui vient d'acheter une charge ancienne : « Pour favoriser le débit de la création, le roi défend de recevoir aux anciennes charges avant que les nouvelles soient toutes remplies et leurs acheteurs reçus (1). »

Ce trafic est si nécessaire au trésor qu'il est difficile de ne pas sacrifier au désir de le rendre plus facile et plus fructueux, soit les conditions d'âge, de bonne conduite, d'aptitude, d'instruction qu'on exige ordinairement des officiers publics pour assurer l'exercice honnête et régulier de leurs fonctions, soit même la moralité et la dignité des fonctionnaires.

A la fin de 1689, l'un des grands maîtres des eaux et forêts nouvellement créés, voulant « se dédommager du prix de sa charge, » fait chercher « un marchand de confiance » auquel il adjugera la coupe de bois qui doit produire la plus grosse somme ; « il trouvera moyen de trancher sur les enchères et de se rendre maître, » si on donne 10,000 livres, « dont moitié sera pour lui et le surplus sera partagé entre ceux du complot. » L'intendant du Hainaut, en faisant connaître ce fait coupable, se borne à dire : « Comme toutes les charges de grands maîtres ne sont peut-être pas vendues, et qu'il peut y avoir raison de ne pas chercher à dégoûter ceux qui y pensent en veillant de trop près sur leur conduite, je me contenterai d'empêcher, autant que je pourrai, l'abus, et de vous mander ce que j'aurai appris de l'adjudication. » — En Bourgogne, les greffiers des rôles des tailles réclament le droit de dresser les rôles de l'imposition qui se fait pour l'affranchissement des cens et des rentes; l'intendant estime que cette demande est mal fondée : « On devrait, écrit-il (18 mars 1694) la rejeter nettement, *s'il ne restoit des offices à vendre.* »

En Normandie, les magistrats du présidial de Rouen mettent des obstacles à l'installation des conseillers d'honneur qui viennent d'y être créés, et leur refusent le rang qui leur est attribué par l'édit de création, l'intendant s'en plaint (mars 1691) et « demande des lettres de cachet pour punir les principaux opposans. » Une contestation analogue s'élève dans le présidial de Blois, « à propos de la réception *d'un valet de garde-robe de Monsieur*, qui ayant acquis une charge de conseiller d'honneur, prétend être reçu en épée, bien qu'il n'ait jamais servi, et qui ne peut non plus porter la robe longue, n'étant pas gradué. » En Dauphiné, l'intendant est obligé de soutenir contre les officiers de l'élection de Grenoble, l'acquéreur d'une nouvelle charge d'assesseur, « que ses collè-

(1) *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, t. II, nos 699, 1257.

gues repoussent comme ayant été joueur de violon et maître de danse (1). »

Les corps judiciaires les plus élevés n'échappent pas aux conséquences du commerce dont ils sont l'objet. Le premier président du parlement de Guyenne rend compte (24 novembre 1691) des difficultés que présente la vente des charges créées, à l'occasion de la translation du parlement de La Réole à Bordeaux : « Le fils de M. d'Alesme, écrit-il, est en fuite pour avoir tué son père. M. Duval est dans la meilleure volonté, mais dans une impuissance qu'il ne peut vaincre ; on ne peut compter sur ces deux-là. — Je suis revenu à M. le président de La Tresme, dont le fils a déjà pris quelqu'engagement dans l'épée, et qui d'ailleurs a l'étude nécessaire pour être conseiller... Nous l'avons déterminé. Le reste consiste à trouver de l'argent : il en cherche, on en cherche pour lui ; mais c'est chose rare ici. — Je n'en suis pas resté là : le président Lalanne a un fils qui sort du collège et étudie en droit à Paris. Je lui ai proposé de faire cette acquisition ; il a répondu que son fils était un écolier, qu'il avait vingt et un ans, que cet âge non plus que ses affaires ne lui permettaient pas d'y songer ; il a répondu aussi par la disette d'argent. J'ai répliqué par l'intérêt de sa famille et le service de Sa Majesté. Si la qualité d'écolier n'est pas un obstacle et que le roi veuille donner une de ces charges pour 35,000 livres, vous pouvez y compter. Il y a même des raisons de croire que cet exemple pressera M. de La Tresme, auquel cas ce seroit une affaire finie, et le roi auroit encore 10,000 livres au-delà des 300,000. » Deux ans auparavant, le contrôleur-général avait déjà fait connaître au premier président du parlement de Bretagne, « qu'il avoit enfin obtenu que le chancelier ne refuseroit plus aucune dispense d'âge, ni de parenté, et même à l'égard des études, ce qui étoit plus difficile, il se réduit à demander six mois à ceux à qui il manquera le plus de temps. Sur ce pied, ce qui nous reste de charges ne doit pas être difficile à débiter (1). »

Au surplus, — et ce trait achèvera de caractériser la déplorable faiblesse du gouvernement, — les ministres sont les premiers à condamner leurs actes. Si leurs lettres ne nous avaient pas été conservées, qui pourrait croire aujourd'hui que Pontchartrain écrit au premier président du parlement de Paris, M. de Harlay :

« *Le 3 mars* 1691. — Voicy deux édits à qui j'ai mis la dernière main depuis vous avoir écrit ce matin. Je vous supplie de les voir. La marchandise est si bonne qu'elle est vendue avant d'être créée ;

(1) *Correspondance du contrôleur-général avec les intendans*, t. I, nos 806, 926 et note.
(2) *Ibid.*, t. I, nos 1013 et 1301.

le traité est fait verbalement;.. cela ne laisse à souhaiter que d'en avoir souvent de semblables, ou plutôt d'être hors du malheureux besoin d'en faire de semblables. »

« *Le* 24 *mai* 1693. — Vous pouvez dire assez de mal de l'édit que vous m'avez renvoyé : je conviens de tout avec vous; mais, puisque vous convenez aussi avec moi de la triste et malheureuse nécessité qui nous oblige à ce qu'il y a de plus mauvais, je n'ai que trop de raisons de craindre que nous ne soyons forcés de faire pis. En attendant, faisons donc ce mal-ci. »

« *Le* 10 *octobre* 1696. — Si cette affaire étoit de votre goût, au lieu de 3 millions qu'on en offre, j'ai des gens en main qui la feroient valoir près de 5, et, pour la rendre de votre goût, faites réflexion... sur l'impossibilité de faire à présent d'autres affaires que les plus *diaboliques* et sur la cruelle nécessité d'en faire de quelque nature qu'elles soient. »

Et Chamillart, avec moins de hauteur et d'emportement, mais avec la douceur et la résignation plus tristes qui sont dans son caractère :

« *Le* 28 *octobre* 1701. — On propose d'établir des greffes, des hypothèques;.. c'est une cruelle place que celle des finances quand il faut renouveler la guerre après celle qu'on a essuiée. »

« *Le* 6 *novembre* 1701. — Je suis bien fâché d'avoir recours à de pareils moyens; mais ce n'est pas ma faute; ni mon cœur ni mon inclination n'y ont part. »

Et, à propos d'un projet de taxe sur les moulins et sur les moutures : « *Le* 9 *avril* 1702. — Je consentirois volontiers, aux dépens de la place de contrôleur-général et des appointemens considérables qui l'accompagnent, de n'avoir jamais de pareils objets sous les yeux; mais Dieu ne l'a pas permis (1). »

Cependant ni Pontchartrain ni Chamillart ne manquaient de bon sens et de probité; mais leur situation était fatale. Ils subissaient la pression des événemens sans pouvoir l'atténuer et sans que les mœurs publiques du temps vinssent leur prêter quelque appui : cette pression terrible qui les écrasait avait quelque chose du destin antique.

AD. VUITRY.

(1) *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. III, nos 99 et 100.

LES

LÉGENDES DE L'ALSACE

PROMENADES ET SOUVENIRS.

L'Alsace n'a joué dans l'histoire qu'un rôle secondaire; mais sa position géographique et l'instinct secret de sa race lui ont donné un rôle unique dans le concert multiple des populations européennes et semblent l'avoir prédestinée à une mission spéciale. Placée au beau milieu du bassin rhénan, entre la Gaule et la Germanie, sur la grande route des invasions, l'Alsace a été dès l'origine des temps historiques le théâtre principal de la guerre entre deux races, entre deux civilisations. Conquise et perdue tour à tour par la France et par l'Allemagne, subissant leur double influence, mais ne perdant jamais son individualité propre, elle n'a cessé d'être l'enjeu même de cette grande lutte. C'est la lutte vieille de deux mille ans, entre la civilisation gréco-latine, continuée, renouvelée par tous les peuples latins, dont la France est l'avant-garde, et la civilisation germanique, dont l'Allemagne est le vaste réservoir et vient de devenir sous la main de la Prusse l'agent actif et formidable.

Nous voyons l'Alsace sortir de la nuit des temps sous l'éclair

d'un grand coup d'épée. C'est le jour où les légions romaines jettent dans le Rhin, entre Colmar et Cernay, Arioviste et les douze rois teutons ses alliés. Après cette victoire, César, avec l'œil du génie, désigna la bande de terre entre les Vosges et le Rhin comme le boulevard de la Gaule. De fait, elle le demeure jusqu'à la chute de l'empire romain. Les victoires de Julien et de Gratien y assurent la domination de Rome. Mais enfin le flot des barbares rompit la digue. Du IVe au VIe siècle, l'Alsace est foulée, piétinée par les Vandales, les Goths, les Ostrogoths et les Huns. Clovis, après avoir conquis la Gaule, incorpore l'Alsace au royaume des Francs et y rétablit la paix. Elle dure sous les Mérovingiens et les Carlovingiens. Mais la race de Charlemagne une fois éteinte, les empereurs d'Allemagne s'emparent du pays, pendant que la France se constitue peu à peu sous les Capétiens. Dès lors, ce ne sont plus en Alsace que guerres de seigneurs et de familles; ces querelles remplissent son histoire sous le saint empire romain. Mais un grand fait domine : c'est la force et l'indépendance croissante des villes libres. On peut dire qu'à travers tout le moyen âge jusqu'au XVIIe siècle, l'Alsace gravite insensiblement vers la France. Elle est attirée vers elle moins encore par les nécessités politiques que par l'urbanité et la grâce, par cette humanité chevaleresque qui fait le plus beau trait du caractère français. Lorsque l'Alsace passe à la monarchie française, sous Louis XIV, le détachement se fait sans violence et de son plein gré. Si, d'une part, la réformation avait établi entre l'Alsace et l'Allemagne un puissant lien spirituel, le grand mouvement national qui soulève la France pendant la révolution remue l'Alsace jusqu'aux entrailles. C'est alors qu'elle sent son âme devenir française. Elle se donne à la France parce qu'elle épouse son idéal de justice et de liberté. Ni malheurs, ni mécomptes, ni folies ne peuvent l'en séparer. Et c'est au moment où, prenant en quelque sorte conscience d'elle-même, où, forte de son passé, sûre de son avenir, elle veut apporter à la patrie de son choix le tribut de ses meilleures forces et de sa vivace originalité, que la terrible Némésis, la guerre implacable, l'arrache de nouveau à sa mère adoptive pour la livrer pieds et poings liés à une marâtre. Étrange destinée qui a remis en question son bonheur et sa sécurité, mais non pas sa foi invincible.

On voit dès l'abord l'intérêt particulier qu'offre le développement d'un tel pays. Placée entre l'Allemagne et la France, l'Alsace a bu tour à tour à ces deux sources. Comment les deux génies se sont-ils combinés ou combattus en elle? N'ont-ils pu régner qu'en se détruisant l'un l'autre, ou tendent-ils à trouver en elle une fusion harmonieuse? Est-ce dans l'exclusion ou dans la prépondérance de

l'un des deux qu'est la vraie destinée de la province, son rôle à la fois patriotique et international?

Qu'on ne s'étonne pas trop, c'est aux humbles légendes populaires que nous allons demander quelques éclaircissemens sur ces graves questions. Il est de nos jours une classe d'esprits si convaincus de la supériorité de notre temps, si parqués dans leur étroite modernité, qu'ils voudraient biffer de notre mémoire tout ce qui précède la date de leur naissance. On les surprendrait fort si l'on allait chercher les racines de notre être moral « au temps où la reine Berthe filait. » Ce n'est pas à eux, disons-le tout de suite, que s'adressent ces pages. Quant à ceux qui estiment comme chose précieuse les manifestations spontanées et involontaires de l'esprit humain, qui aiment à chercher dans les légendes les élémens de la psychologie nationale et le plus suave parfum de la poésie, qu'ils me permettent une comparaison. N'y a-t-il pas en nous comme deux êtres : l'homme imparfait, grossier, plein de taches et de faiblesses, et cet autre moi, ce *double* lumineux, cet idéal intérieur que nous affirmons aux heures de force et d'enthousiasme? Ce prototype de nous-mêmes, que sans doute nous sommes appelés à poursuivre dans les existences futures, est à la fois le titre de noblesse et l'éternel tourment de ceux qui en ont pris conscience. Malheur et bonheur à ceux qui ont eu cette vision! Ils sont forcés de combattre le grand combat. Car qui voudrait renoncer à son moi divin après l'avoir entrevu, ne fût-ce qu'une seule fois? — Or, ce qui est vrai pour l'individu l'est également pour les peuples. Il y a dans la vie nationale des manifestations plus ou moins superficielles, plus ou moins profondes. Tout à la surface, nous trouvons le tissu grossier des faits matériels; la littérature proprement dite nous fait déjà pénétrer plus avant dans la conscience d'un peuple; la légende nous introduit dans son fond, à son point générateur, car elle tient au sentiment religieux par sa source, à la poésie par sa forme. L'histoire nous apprend ce qu'un peuple a été dans le cours des temps; la légende nous fait deviner ce qu'il a voulu être, ce qu'il a rêvé de devenir à ses meilleurs momens. N'est-ce donc rien pour la connaissance de sa psychologie intime?

Qu'on ne s'y trompe pas cependant. Les légendes alsaciennes ne se présentent point à nous sous la forme achevée, définitive qui séduit et qui s'impose. Les trouvères et les rhapsodes leur ont manqué. La plupart d'entre elles sont à peine sorties de la poussière des chroniques, et les hasards de l'histoire ne leur ont point permis d'atteindre tout leur développement. Ce sont, en général, des traditions demeurées à l'état flottant et embryonnaire; mais, par ces germes et ces pousses sauvages, on devine le caractère de

la végétation. En voyant la pépinière, on imagine la forêt. Nous entendrons ici par légendes les traditions mystérieuses, les visions poétiques et tous les grands souvenirs qui ont traversé les temps, surnagé dans le torrent des siècles, que l'origine en soit mythologique, ecclésiastique, populaire, ou strictement historique. En un mot, nous voudrions rappeler ce qui a vibré et vécu, tout ce qui vibre et chante encore dans l'âme de l'Alsace. Ce sera comme un résumé de son histoire.

Parmi les rochers sans nombre qui couronnent les Vosges et parsèment leurs flancs, il y a, comme en Bretagne, des *pierres qui parlent*. Debout sur la crête nue des montagnes ou sur la pente abrupte au milieu de vastes sapinières, ces *menhirs* gigantesques dominent des océans de verdure. Ce sont les témoins muets des âges disparus. Quand, par les nuits sombres, on approche l'oreille des fissures du grès couvert de mousse, on croit entendre des rires clairs ou des soupirs mélodieux s'échapper des entrailles de la pierre. Est-ce le vent qui joue dans les volutes de ces vieilles rocailles? Est-ce le frémissement musical des hautes branches d'un sapin séculaire? Les filles du village vous diront que c'est *la voix des fées* qui révèlent le passé et prédisent l'avenir.

Appliquons un instant notre oreille aux vieilles et jeunes légendes du pays, et tâchons d'entendre chanter son âme à travers les âges.

I.

Lorsqu'on parcourt ce vaste verger qui se nomme la plaine d'Alsace, l'œil rencontre à l'horizon une bande ondulée d'un bleu sombre; ce sont les Vosges. Par-delà les moissons jaunes et les hautes houblonnières, par-dessus les champs de colza ou derrière les rideaux d'aulnes qui enveloppent les villages rians sans les cacher, partout vous apercevez cette bordure lointaine de croupes boisées ou de cimes abruptes qui attirent le regard et reposent la vue. C'est aussi vers cette chaîne de montagnes que nous reportent les plus anciennes traditions, les grandes légendes du pays, comme vers des lieux en quelque sorte sacrés.

Franchissons la zone des vignobles qui longent les montagnes, engageons-nous dans une des nombreuses vallées latérales, et gagnons les cimes à travers les épaisses forêts de chêne, de hêtre et de sapin : un autre spectacle s'offre à nos yeux. Du sommet du Ballon, du Honeck, du Brésoir ou du Donon, le relief des montagnes se dessine. Au-dessus de l'enchevêtrement des vallées profondes, les sommets des Vosges émergent des forêts comme des

îles. Ce ne sont pas les pics escarpés des Alpes ni les plateaux monotones du Jura, mais de larges dômes ou des dos allongés qui affectent la forme d'animaux gigantesques, antédiluviens. Suivez ces crêtes rocheuses, promenez-vous sur ces landes, et vous vous croirez dans un autre monde. On dirait des lieux créés par la nature pour des réunions secrètes. La vie moderne s'est éloignée avec la plaine, qui prend d'ici les aspects changeans, les stries claires ou sombres d'une mer immense. Les *burgs*, les châteaux-forts, les ruines innombrables disparaissent à nos pieds. Nous pénétrons, bien au-delà du moyen âge, dans une région préhistorique. Sur la crête du Taenichel, qui descend du Brésoir aux châteaux de Ribeauvillé, des rochers étranges bordent la hauteur. Ce sont des blocs aux flancs creusés ou équarris. D'énormes *cairns* surplombent l'abîme des forêts; ils profilent sur les nuages leurs têtes de sauriens ou allongent dans le vide des museaux de sangliers. Çà et là les sapins envahissent l'enceinte monumentale; plus loin, un chaos de rochers s'éboule dans les bois. Partout, aux formes des pierres, aux entailles, à leurs dépressions on croit distinguer la main de l'homme sous les caprices de la nature. Un peuple disparu adorait-il ici ses dieux terribles? Vient l'orage; de lourdes nuées enveloppent la montagne; l'éclair bleuit la lande b'afarde, les vallées se renvoient le bruit de la foudre, — et, frappés d'épouvante, vous croirez voir le Tarann gaulois lancer sa hache de pierre contre les angles de la montagne et entendre la voix d'Ésus sortir des forêts fouettées par l'ouragan.

Poursuivez cette promenade sur les sommets du sud au nord, et vous trouverez les traces de plus en plus visibles et certaines des peuples primitifs, des civilisations disparues. Au Schneeberg, c'est une pierre branlante parfaitement équilibrée; au Donon, ce sont les restes d'un temple gaulois; à Sainte-Odile enfin et au Menelstein, c'est le *mur païen*, prodigieuse construction qui fait depuis cent ans le bonheur des touristes et le désespoir des archéologues. Nous abandonnons aux savans le soin de déterminer à quelles époques diverses se rattachent ces monumens mégalithiques. A eux de décider si les premiers habitans de l'Alsace furent des Troglodytes, des peuples à silex ou à pierre polie, des crânes déprimés ou allongés, des Aryens, des Touraniens ou pis encore. Allons droit à l'âge gaulois et celtique, qu'on peut appeler le premier âge historique de l'Alsace, puisqu'il a laissé dans la langue et la légende des souvenirs ineffaçables.

Transportons-nous à l'époque où les Gaulois occupaient encore la rive gauche du Rhin, cent ans avant César et cinquante ans avant la grande invasion des Cimbres et des Teutons. La plaine d'Alsace

était couverte de forêts et de pâturages. Vue d'en haut, on eût dit une peau noire tigrée de taches vertes. Là sont parsemés les villages des Séquanes et des Médiomatrices, maisons rondes de bois couvertes de toits de joncs, peuple de pêcheurs et de chasseurs. Ils adoraient Vogésus, le dieu des Vosges. Les Gaulois se le représentaient tantôt comme un berger colossal poussant devant lui les troupeaux d'aurochs et de chevaux sauvages qui peuplaient alors ces forêts inextricables, tantôt comme un guerrier géant debout sur une haute cime de la chaîne, en face de la Germanie. Ils invoquaient aussi Rhénus, le dieu du Rhin, vieillard toujours en colère, auquel ils attribuaient la puissance prophétique. Mais, au-dessus de ces divinités locales créées par les indigènes régnaient les grands dieux aryens de la Gaule : Ésus, Tarann, Bélen, dont le culte était entre les mains des druides et qu'on révérait sur le sommet des montagnes.

Dès ces temps reculés, l'Alsace avait sa montagne sainte, et, chose étrange, c'était la même qu'aujourd'hui. Car, comme nous le verrons plus tard, la légende chrétienne vint se greffer sur les lieux consacrés par les vieux cultes païens. Mais pour le moment, il nous faut oublier que nous nous trouvons sur la montagne de sainte Odile et substituer à son couvent le temple du Soleil, qui la couronnait alors. Par sa situation comme par sa forme, cette montagne est la plus remarquable de l'Alsace. Placée en évidence, elle était prédestinée à la vénération des siècles. De plus de dix lieues on aperçoit ce haut plateau. Le Menelstein forme son angle gauche et son point culminant. Il envoie dans la plaine un long promontoire mamelonné, où se dessine le château de Landsberg. A l'angle droit, un rocher isolé domine à pic les sombres forêts de sapins comme une citadelle en vedette. Un couvent l'occupe aujourd'hui; mais il y a deux mille ans, il portait le temple de Bélen et s'appelait la montagne du Soleil. — Plaçons-nous maintenant sur le roc du Menelstein, à l'angle sud du plateau, et nous jouirons d'une vue à la fois splendide et sauvage, éblouissante de contrastes et d'immensité. On plane; montagnes et plaines se déroulent à perte de vue. Les ruines d'Andlau et de Spesbourg, si majestueuses lorsqu'on les voit d'en bas, disparaissent dans les profondeurs comme des taupinières. Quatre ou cinq chaînes de montagnes se succèdent l'une derrière l'autre comme un océan dont les vagues gigantesques vont du vert clair à l'indigo et qui roulent sur vous. Mais à côté du vertige des cimes s'étalent le charme et le repos de la plaine. Elle s'étend tout autour comme un verger sans fin, avec ses prairies, ses clochers, ses bouquets d'arbres jusqu'à la Forêt-Noire. Par les beaux soirs d'été, les Alpes dentelées scintillent, mirage aérien, au-dessus de la ligne vaporeuse du Jura.

Une lande couverte de genêts occupe le sommet et se recourbe

en fer à cheval jusqu'au rocher qui forme saillie au nord. Une chose frappe l'attention sur tout ce parcours, c'est un vieux mur qui longe et contourne le plateau. Il est bâti en énormes blocs de grès vosgien grossièrement équarris, mais si larges et si bien campés qu'ils n'ont pas bougé depuis des siècles. Quelquefois on les a trouvés reliés entre eux par ces petites pièces de bois nommées queues d'aronde. Çà et là, les pierres s'encastrent dans le roc, s'appuient aux angles de la montagne, appelés chaires de Bélen par la mythographie celtique. Quelquefois le mur, suivant les accidens de terrain, est forcé de descendre dans une ravine, mais c'est pour regrimper sur la crête. Sur un espace de plus de deux lieues, il fait le tour du plateau. Autrefois, le peuple, frappé de cette puissante construction, l'attribuait au diable. De là son nom de *mur païen*. Ni les hommes ni les élémens n'ont pu le démolir. La foudre a eu beau tomber, le levier creuser les interstices; les sapins, drus et serrés, se sont lancés par milliers à l'assaut contre lui; il n'a pas bougé. Ils ont recouvert ses parois, fouillé ses entrailles de leurs racines; mais les arbres se dessèchent et meurent; le mur immuable est toujours là : il est resté le maître de la montagne qu'il couronne et durera autant qu'elle.

Quel que soit l'âge de ce mur prodigieux sur lequel s'est épuisée la sagacité des antiquaires (1), il est évident qu'il avait pour but la défense du plateau. D'autre part, les *tumuli* trouvés dans l'enceinte (2), les *menhirs* postés sur les flancs, les *dolmens* et les pierres de sacrifice qui parsèment la montagne et les vallées environnantes, les noms mêmes de certaines localités (3), tout prouve que la montagne fut dans les temps celtiques le siège d'un grand culte. Rapprochons maintenant les deux ordres de faits qui découlent de ces monumens et des traditions celtiques, aidons-nous de l'histoire et de la légende et tâchons de ressusciter les scènes dont ces pierres furent les témoins avant l'arrivée des Romains.

Il y eut dans la Gaule celtique quatre grands centres religieux

(1) Schœpflin, dans son *Alsatia illustrata*, considère faussement le mur comme une construction gallo-romaine. Schweighauser et Levrault lui donnent avec probabilité une origine celtique.

(2) M. Voulot a trouvé huit tombes dans l'enceinte du mur païen. Il les a décrites dans son livre : *les Vosges avant l'histoire*, Mulhouse, 1872. Les ossemens, haches, colliers et anneaux trouvés par lui dans ces tumuli sont actuellement au musée archéologique d'Épinal, dont M. Voulot est le conservateur.

(3) La *Kirneck*, ruisseau qui traverse la vallée de Barr, le *Krax*, montagne voisine, le *Menelstein*, l'*Eltsberg* sont des noms d'origine celtique. *Truttenhausen*, endroit situé au pied du mont Sainte-Odile, signifie *maison des druides*. C'était probablement la principale résidence du collège druidique qui avait la garde de la montagne et présidait à son culte. Plus tard, pour exorciser ce lieu, on y bâtit un couvent dont on voit encore les ruines.

où se réunissaient les tribus des diverses régions. On y traitait à certaines époques les affaires religieuses, politiques, militaires et judiciaires de la confédération. Ces lieux étaient Karnut (Chartres), au centre de la Gaule; Karnac en Bretagne; le massif d'Alaise dans le pays de Besançon; et la montagne d'Ell (Bel ou Bélen), aujourd'hui le mont de Sainte-Odile (1). Ce dernier dut être l'avant-garde de la Gaule en vue de la frontière germaine. Lorsque les druides, venus de Bretagne avec les Kimris, s'emparèrent du gouvernement religieux et politique de la Gaule, ils apportèrent avec eux des dieux nouveaux et une doctrine secrète sur l'évolution de la vie, sur l'âme et sur la vie future. Cette doctrine, parente des mystères de Samothrace, se rattachait au culte des révolutions célestes. Eux seuls et leurs disciples en avaient le privilège. Quant aux peuples maintenus par la terreur sous leur autorité, ils étaient admis à la vénération des dieux supérieurs sans être initiés à leur nature. Rien de plus redoutable que l'inconnu. Ces dieux n'habitaient que les cimes ou les îles sauvages de l'océan. Or le mont de Bélen se prêtait admirablement à la mise en scène de ce culte. Les grandes fêtes avaient lieu au solstice d'hiver et au solstice d'été, quand l'astre vainqueur remontait vers le zénith ou lorsque, parvenu au plus haut du ciel, il s'arrêtait pour contempler son empire. Une grande quantité de Gaulois accourait alors du nord et de l'ouest et venait camper aux abords du mont sacré. Mais la foule n'était admise à l'ascension que la nuit. Les ovates ou eubages gardaient les chemins et guidaient les visiteurs avec des torches de résine. On s'engageait dans une des sombres vallées latérales. C'était la région pleine de terreurs des dieux du mal, des démons de la terre. Çà et là, dans un fourré, à la lueur des pins flambans, on voyait luire un couteau de sacrifice. Quelquefois le cri d'une victime feinte ou réelle perçait l'oreille et donnait le frisson. Mais, peu à peu, à travers les massifs de sapins, les bouquets de bouleaux, par les sentiers qui s'enroulaient autour de la montagne comme des bandelettes, on gagnait les régions supérieures. On parvenait enfin sur la lande de Ménel, éclairée par la lune, où les visiteurs se prosternaient devant Sirona, la Diane gauloise. Après toute sorte de rites solennels, vers l'aube, on approchait par le plateau du temple de Bélen. Mais il était interdit aux profanes de franchir sa triple enceinte sous peine de mort. Tout ce qu'ils pouvaient obtenir, c'était de voir le dieu lui-même, le soleil levant sortir de la Forêt-Noire et dorer de son premier rayon le temple circulaire aux sept colonnes, debout sur l'abîme.

La sainte terreur que les Gaulois avaient de leurs dieux garan-

(1) La partie de la montagne où se trouve *le Plateau des fées* s'appelle encore aujourd'hui l'*Ellsberg* (montagne d'Ell).

tissait la montagne contre toute profanation. Mais il y avait d'autres ennemis à craindre : les Germains, qui dès le 1er siècle avant notre ère, menaçaient la Gaule. Les historiens romains nous ont décrit la formidable invasion des Teutons que Marius seul parvint à vaincre. Ils nous ont montré ces hommes de taille gigantesque, vêtus de peaux de bêtes, coiffés de mufles d'animaux effrayans ou bizarres, portant des panaches en forme d'oiseaux de proie pour se rendre plus effrayans. Ils nous ont fait entendre « leurs rugissemens, pareils à ceux des fauves. » Ils nous ont fait voir ces peuples cheminant avec leurs chariots, leurs trésors et leurs femmes, et se répandant « comme une mer soulevée. » Mais cette invasion ne fut pas la seule. Beaucoup d'autres la précédèrent et la suivirent. Ces hordes venaient du fond de la Germanie, par la forêt hercynienne, pour ravager la Gaule; les Vosges recevaient le premier choc, les trésors du temple avaient de quoi tenter la cupidité des Teutons; et c'est sans doute pour le protéger que les druides firent construire ce mur énorme. Une armée pouvait camper dans l'enceinte. Plus d'une fois, elle dut être attaquée et vaillamment défendue. La muette éloquence des lieux nous retrace encore une de ces batailles où le génie ardent de la Gaule luttait avec la Germanie envahissante comme avec les élémens déchaînés : les feux allumés sur les plus hautes cimes pour rassembler toutes les tribus de l'Est; le mont de Bélen investi par les Teutons; les attaques nocturnes; les combats sur les avant-monts à coups de hache et de framée; l'enceinte escaladée, franchie, le temple menacé; les druides se jetant dans la lutte, flambeaux allumés; la mêlée au hasard, corps à corps, dans le chaos des rochers et des bois, et l'ennemi enfin précipité de ravine en ravine.

Plus belles que les fêtes du solstice étaient les fêtes de victoire. Alors la montagne de la guerre redevenait la montagne du soleil. Elle se hérissait de tribus armées. Les premiers guerriers étaient admis dans l'enceinte du feu sacré qui brûlait au centre du temple circulaire sur une pierre noire tombée du ciel. Le soleil renaissant embrasait le temple, les forêts, les montagnes. Peut-être qu'un barde debout sous les colonnes chantait pour la circonstance un de ces hymnes dont les traditions irlandaises et galloises nous ont conservé des fragmens : « Il s'élance impétueusement, le feu aux flammes, au galop dévorant! Nous l'adorons plus que la terre! Le feu! le feu! comme il monte d'un vol farouche! Comme il est au-dessus des chants du barde! comme il est supérieur à tous les élémens! Il est supérieur au grand être lui-même. Dans les guerres, il n'est point lent!.. Ici, dans ton sanctuaire vénéré, ta fureur est celle de la mer; tu t'élèves, les ombres s'enfuient! Aux équinoxes, aux solstices, aux quatre saisons de l'année, je te chanterai, juge

de feu, guerrier sublime, à la colère profonde (1) ! » — Et les sept vierges gardiennes du feu, symboles des sept planètes, vêtues de lin blanc et couronnées de feuilles de bouleau tournaient autour du temple en frappant leurs cymbales et en poussant des cris de joie sur l'abîme.

De tout cela que reste-t-il aujourd'hui? Quelques pierres et le vieux mur impassible. La montagne des Gaulois, des Francs et des Français est retombée au pouvoir des Teutons. Elle porte çà et là des écriteaux allemands et c'est dans la langue de Teutobocchus qu'on nous montre le chemin des *cromlechs*, des *dolmens*, du *rocher des druides* et du *plateau des fées!* Et quand tout semble avoir oublié ce passé lointain, sauf les pierres, la légende à la mémoire tenace se souvient encore. Elle parle d'armées entières aux cuirasses de feu qui se combattent la nuit sur les landes, de fées *qui dansent au clair de lune entre les bouleaux*. Une superstition singulière est restée attachée à la chapelle qui s'élève sur l'emplacement du temple de Bélen. Les jeunes filles qui veulent se marier dans l'année en font trois fois le tour. Qui sait? C'est peut-être un souvenir de l'ancien culte solaire et des vierges gardiennes du feu.

II.

The dream is changed, comme dit Byron. Pour les peuples comme pour les individus, la vie est un rêve dont les tableaux se succèdent et s'effacent, dont le temps n'est qu'une vaine mesure. — Nous sommes à l'époque des Mérovingiens. Sept siècles ont passé sur l'Alsace. Après les Romains, les barbares se sont succédé. Attila a rasé l'enceinte primitive de Strasbourg. Les Francs enfin ont pacifié le pays. Çà et là apparaissent les premières traces de la civilisation. Dans les forêts encore pleines de bêtes fauves, des commencemens de villes et de villages se groupent autour des castels romains et des fermes où se sont installés les chefs francs avec leur *truste* qui comprend toute une armée de vassaux. Après tant d'horribles invasions, les faibles se serrent autour des forts, les paysans autour des guerriers. Le serf est trop heureux d'avoir un maître qui empêche son champ d'être brûlé. La féodalité, à son origine, est une protection. Quant aux rois mérovingiens qui ont conquis la Gaule, après un siècle de débauches effrénées et de cruautés sans nombre, ils sont tombés dans la mollesse. Le royaume est en train de se démembrer. Bientôt les maires du palais, s'empa-

(1) Chant d'Avaon, fils de Taliésin, barde gallois. (*Mywirian.*)

rant du sceptre, vont faire expier à leurs derniers descendans la paresse et les crimes de leurs pères. La chevelure du dernier des Mérovingiens, cette longue chevelure blonde, signe de la liberté et du pouvoir royal, tombera au fond d'un couvent sous le ciseau de la tonsure. La France proprement dite est à peine en formation; l'Allemagne n'est encore qu'une matrice de barbares, un foyer d'invasions que l'épée des Francs commence à maintenir en respect.

Mais une autre lutte agite ce temps, lutte profonde, tout intérieure et fertile en conséquences. C'est la lutte du christianisme contre la barbarie. L'église s'est emparée de l'esprit des Francs, et, forte de sa supériorité intellectuelle, les dirige selon de vastes desseins. Mais la conquête spirituelle des âmes se fait par le monachisme, qui représente l'église libre de ce temps. Les inspirés, les saints, les héros de l'époque sont les Patrice, les Colomban et tous ces disciples de saint Benoît que l'Italie envoie à la Gaule. Ces hommes doux et sans armes sont plus redoutés des rois barbares que les plus grosses armées. Ce sont des dompteurs d'âmes et de bêtes fauves. Ils prêchent la douceur, la charité, la mansuétude au milieu des haines sauvages, de la férocité et du crime. Et, chose étrange, les barbares tremblent, écoutent, obéissent. C'est à cette victoire morale du sentiment chrétien sur la barbarie que se rapporte la plus belle peut-être et la plus complète des légendes alsaciennes (1). Nous la raconterons avec son merveilleux, et, dans sa simplicité naïve, telle qu'on la trouve dans les vieilles chroniques, sans chercher à démêler l'histoire de la fiction.

Du temps du roi Childéric II, vers l'an 670, Atalric était duc d'Alsace. Il résidait tantôt à son château d'Obernai, tantôt à Altitona, castel romain bâti au sommet de la montagne, sur l'emplacement du vieux sanctuaire gaulois. Cet Austrasien, au caractère violent et cruel, avait pour femme la sœur d'un évêque, la pieuse Béreswinde. Depuis longtemps, les époux attendaient un héritier, quand la duchesse accoucha d'une fille aveugle. Le duc s'en fâcha si fort qu'il voulut tuer l'enfant : « Je vois bien, dit-il à sa femme, que j'ai étrangement péché contre Dieu pour qu'il m'inflige pareille honte, qui jamais n'est arrivée à aucun de ma race. — Ne t'afflige pas ainsi, lui répondit Béreswinde. Ne sais-tu pas que le Christ a dit d'un aveugle-né : « Il n'est pas né aveugle à cause de la faute de ses pères, mais afin que la gloire de Dieu apparaisse en lui? » Ces paroles ne purent apaiser la colère sauvage du duc. Il reprit :

(1) La source la plus ancienne est un manuscrit intitulé *Lombardica Historia*. On retrouve la légende dans la chronique de Schilter ajoutée à celle de Kœnigshoven et dans celle de Hertzog. Pour les recherches historiques et la description archéologique des lieux, voir : *Sainte-Odile et le Heidenmauer*, par Levrault. Colmar, 1855.

« Fais que l'enfant aveugle soit tué par un des nôtres ou qu'on l'emporte assez loin pour que je l'oublie; sinon, plus de joie pour moi. » Ces mots remplirent Béreswinde de terreur. Mais elle se souvint d'une serve fidèle. Elle lui remit sa fille aveugle, et, recommandant l'enfant à Dieu, elle pria la pauvre femme de le porter en secret au couvent de Baume-les-Dames, en Bourgogne. Bientôt après, un évêque vint baptiser l'enfant adoptif du monastère. Pendant qu'il versait l'eau baptismale sur le front de la petite, celle-ci ouvrit tout à coup de beaux yeux couleur d'améthyste, qui semblaient voir des merveilles et regarda l'évêque comme si elle le reconnaissait. L'aveugle-née avait reçu la vue. L'évêque lui donna le nom d'Odile et s'écria transporté de joie : « Chère fille, maintenant je demande à te revoir dans la vie éternelle! »

Odile fut élevée au couvent de Baume-les-Dames par de nobles Austrasiennes qui préféraient la retraite en Dieu aux terreurs de ces temps barbares. Elle grandit au milieu de la solitude des forêts, dans le silence du cloître, comme une fleur au calice brillant et coloré. Lorsqu'elle fut devenue une belle jeune fille, un hasard lui apprit sa naissance et son origine. Surprise, émerveillée de cette découverte, elle fut saisie d'un désir impétueux de voir son père, de le presser dans ses bras. Et comme on lui dit qu'elle avait un jeune frère ardent et généreux, elle lui écrivit une lettre en le priant d'intercéder pour elle. A cette lecture, Hugues fut pris de pitié et d'une sorte de passion pour cette sœur inconnue qui faisait appel à ses sentimens les plus intimes et croyait en lui comme en son sauveur. Il supplia son père de l'écouter. Mais au seul nom d'Odile, Atalric fronça le sourcil et imposa silence à son fils. Hugues ne tint aucun compte de cette défense et imagina un stratagème pour faire rentrer sa sœur en grâce. Il lui envoya secrètement un équipage pour revenir en Alsace. Un jour, Atalric était assis avec quelques-uns de ses vassaux sur la terrasse d'Altitona, d'où l'on domine à pic un profond ravin. Sur la route qui monte vers le haut castel par un grand circuit, il vit arriver un char traîné par six chevaux, orné de branchages et de la bannière ducale. Il demanda : « Qui vient en si grande pompe? » — Son fils répondit : « C'est Odile! » — Blême de colère, Atalric s'écria : « Qui est assez hardi et assez fou pour l'appeler sans mon ordre? — Seigneur, reprit Hugues, c'est moi, ton fils et ton serviteur. C'est grande honte que ma sœur vive en telle misère. Par pitié, je l'ai appelée. Grâce pour elle! » — A ces mots, qui, aux yeux du Franc autocrate et implacable, étaient plus qu'une révolte et constituaient un véritable attentat à sa puissance, il brandit son sceptre de fer et en frappa son fils avec tant de violence que celui-ci mourut peu après.

Cependant Atalric, effrayé de son forfait, rentra en lui-même, et,

en signe de repentir, appela sa fille auprès de lui. Des prétendans se présentèrent. Mais l'horreur de la vie avait envahi l'âme d'Odile et l'image de son frère mort pour elle y régnait seule. Elle refusa de se marier. Cette fermeté exaspéra l'âme irritable du Franc. Il résolut de lui faire épouser par force un prince aléman. Instruite par sa mère, Odile s'échappa la nuit dans un costume de mendiante. Elle traversa la plaine, passa le Rhin dans la barque d'un pêcheur et s'enfuit jusqu'aux montagnes. Harassée de fatigue, elle venait d'atteindre une vallée déserte et sauvage de la Forêt-Noire. La nuit tombait, lorsqu'elle entendit derrière elle le galop des chevaux et le cliquetis des armes. Elle comprit que c'était son père qui la poursuivait avec son prétendant et toute une troupe de vassaux. Ramassant le reste de ses forces, elle voulut gravir la montagne pour se cacher. Mais elle tomba épuisée au pied d'un roc. Saisie de désespoir, mais pleine d'une foi vive, elle étendit ses bras vers le ciel en invoquant le protecteur invisible, le roi glorieux des infortunés. Et voici que le dur rocher s'ouvrit tout d'un coup, la reçut dans son sein et se referma sur elle. Atalric, étonné, appela sa fille par son nom en lui promettant la liberté. Alors le rocher s'ouvrit comme une caverne et Odile apparut à la troupe émerveillée dans l'éclat de son innocence et de sa beauté. Toute la grotte rayonnait d'une lumière surnaturelle qui partait de la vierge, et Odile déclara qu'elle se donnait pour toujours à son rédempteur céleste.

A partir de ce jour, le duc d'Alsace fut l'humble serviteur de sa fille. Retiré lui-même au château d'Obernai, il céda à Odile le castel d'Altitona. Elle y fonda un couvent de bénédictines et en devint l'abbesse. Ainsi le sommet de l'altière montagne qui avait servi tour à tour de temple aux Gaulois belliqueux, de position militaire à l'empereur Maximien, et de résidence à un Franc ripuaire, devint enfin l'asile de l'ascétisme chrétien. Odile en donna l'exemple. Elle ne mangeait que du pain d'orge, couchait sur une peau d'ours, et mettait une pierre sous sa tête en guise de coussin. Mais elle avait l'âme trop aimante pour se contenter des joies de la vie contemplative, de ces voluptés exquises où le mystique trouve la compensation de ses tortures corporelles. Ses propres souffrances l'avaient rendue *voyante* dans le sens le plus profond du mot. Elle comprenait maintenant la souffrance des autres. Elle avait perdu un frère bien-aimé, premier rêve de son cœur, mais tous ceux qui souffrent étaient devenus ses frères et ses sœurs. Son ardente charité ne s'étendait pas seulement sur ses compagnes, mais encore sur tous les gens de la contrée. Elle fonda un hôpital dans le vallon qui s'ouvre au pied du couvent, afin que les malades pussent jouir du bon air et fussent plus près d'elle. Tous les jours, Odile, en robe de laine blanche, descendait d'Altitona au bas moustier, à travers les colon-

nades des hauts sapins, pour soigner et consoler ses malades. La chronique et la voix populaire disent merveille de ses miracles. Le plus touchant est celui qu'elle fit pour un pèlerin qu'elle rencontra mourant de soif. La sainte toucha le roc de son bâton. Aussitôt une eau claire et fraîche jaillit des fissures profondes du grès. C'est la fontaine qu'on rencontre tout près du sommet et à laquelle le peuple attribue toutes sortes de vertus.

En ce temps, Atalric vint à mourir. Odile reconnut dans son esprit que son père était en grande souffrance dans le purgatoire, à cause de ses crimes qu'il n'avait pas expiés sur la terre. Elle en ressentit une grande douleur et, redoublant d'austérités, elle pria pour lui des années. Elle pria si longtemps et si fort qu'une nuit, vers le matin, elle aperçut une vive lueur vers le fond de l'espace et entendit une voix forte lui dire : « Odile, ne te tourmente plus pour ton père, car le Dieu tout-puissant t'a exaucée et les anges ont délivré son âme. » A ce moment, les sœurs accourues la trouvèrent agenouillée en extase et presque inanimée. Elles voulurent la réveiller pour lui administrer les sacremens, mais Odile leur dit : « Ne me réveillez pas; j'étais si heureuse ! » Et comme transfigurée, elle rendit l'âme. Aussitôt il se répandit sur le sommet de la montagne un parfum plus suave que celui des lis et des roses, plus éthéré que le baume des pins qui s'envole dans la brise.

Telle est la légende qui, depuis un millier d'années, a fait couler les larmes des âmes simples au pays d'Alsace. Les savans alsaciens ont beaucoup discuté sur son origine et son authenticité. Quelques-uns ont nié jusqu'à l'existence d'Atalric et de sa fille. Le couvent aurait été fondé par une des femmes de Charlemagne, et l'histoire inventée après coup par un moine d'Ebersheim. Quant à nous, nous ne pensons pas que ces nobles et poétiques figures naissent dans l'imagination populaire sans qu'une puissante personnalité l'ait d'abord fécondée. L'âme du peuple élabore et traduit ensuite à sa manière ce qui l'a ému, transporté au-dessus de lui-même. Mais l'action a précédé le rêve; l'action est à l'origine de tout. Il y a dans ce récit un symbolisme naïf, un pathétique intime, une psychologie profonde, qui sont à peine indiqués, mais qui se devinent. L'idée de la *voyante*, de la vision spirituelle de l'âme, qui voit et possède le monde intérieur supérieur à la réalité visible domine toute la légende, y jette comme des raies de lumière. La lutte entre l'égoïsme, la dureté, la violence du père et la pureté victorieuse de la vierge consciente et forte y introduit un élément profondément dramatique. Enfin la charité qui ouvre des sources dans le désert, le dévouement sans bornes qui demande à souffrir pour le coupable afin de le sauver, lui donne son couronnement.

Quiconque a gravi cette montagne, quiconque, après avoir visité

la chapelle des pleurs et *la chapelle des anges*, a contemplé ce vaste horizon et vu trembler la ligne azurée du Jura dans la pourpre du couchant, n'aura pas de peine à croire à la vierge des temps mérovingiens. Il lui semblera même que son âme respire dans cet air si pur. En redescendant par ces grandes forêts de sapins dont les fûts élancés se perdent dans une brume bleuâtre comme des nefs infinies, il ne pourra s'empêcher de rêver à l'église invisible, mais éternelle, des grandes âmes qui est au-dessus de tous les temps et de toutes les discussions; car elle a pour colonnes la charité sublime et la foi en l'âme immortelle.

III.

De sainte Odile à la reine Richardis il n'y a pas loin. Il suffit pour cela de passer d'une vallée à l'autre et de nous transporter du VIIe au IXe siècle. Pour ce temps-là qui n'avait ni chemins de fer, ni presse, ni démocratie, ni tout ce qui nous enfièvre et nous précipite comme un train lancé à toute vapeur, deux cents ans représentent à peine vingt des nôtres. Cependant le monde avait marché. Aux Mérovingiens avaient succédé les Carlovingiens. Un grand homme avait surgi parmi eux. Charlemagne avait compris que les deux instrumens de la civilisation étaient la tradition latine et le christianisme; il les imposa au monde barbare à grands coups d'épée. De l'alliance de Charlemagne avec l'église sortira la féodalité. L'idée de la fidélité de l'homme à l'homme se combinant avec celle du monde intérieur et spirituel produira la chevalerie, cette manifestation surprenante et originale des races du Nord, germaniques et celtiques. La chevalerie est une conception nouvelle de la vie qui comprend à la fois un idéal plus élevé de l'homme et de la femme. Le type du chevalier joignant à la féauté la parfaite courtoisie et l'*attemprance*, cette douceur exquise d'une âme maîtresse d'elle-même, n'est pas encore formé. Il mettra trois ou quatre cents ans à son épanouissement. Honorer et servir ce qui est faible! il n'est pas facile d'enseigner cela à des gens pour qui un coup de hache dans le crâne d'un voisin gênant est chose aussi simple que d'écraser une mouche. Mais, dès les temps carlovingiens, les croisades sont dans l'air, l'idéal chevaleresque germe sous les passions sauvages, et, en attendant qu'il occupe les troubadours et les trouvères, il prélude dans la légende.

Mais retournons au coin des Vosges que nous venons de quitter. Des hauteurs de Sainte-Odile descendons dans la vallée de Barr et remontons la côte en face à travers les taillis jusqu'au château de Spesbourg. La ruine est plantée comme un nid d'aigle au-dessus

d'une sombre vallée qu'elle domine à pic. Le ravin sauvage s'égaie en s'ouvrant sur la plaine. Les crêtes hérissées de sapins noirs font place à des collines de châtaigniers, à des vignobles. C'est le val d'Andlau. La petite ville du même nom est nichée entre ses derniers plis. Un clair et fort torrent qui descend du Hohwald la traverse, et une belle église romane la domine de son clocher. C'est là que repose une reine des Francs, Richardis, la femme d'un des derniers Carlovingiens. Rappelons en deux mots son histoire et sa légende.

Richardis eut pour père Erchangard, comte de la Basse-Alsace. Quelques-uns prétendent qu'il était d'origine écossaise, et de fait le caractère fier, indépendant et original que la tradition prête à sa fille s'accorde avec le tempérament de cette race. Les chroniques vantent à l'envi sa beauté éclatante, l'élégance de ses formes, la hauteur et le charme de son esprit. Le destin donna à cette femme accomplie le plus triste des maris. Elle épousa l'empereur Charles le Gros, que les Francs élurent roi de Neustrie et d'Austrasie. Mais l'arrière-petit-fils de Charlemagne n'avait rien de son aïeul. Epais, lourd et sournois, il était pire que les derniers Mérovingiens. A une vue courte en toute chose il unissait une ruse cauteleuse, et la méchanceté guettait sous sa faiblesse. S'il sortait de sa profonde indolence, c'était par accès de cruauté, puis il retombait dans le sommeil de la paresse et de la lâcheté. Pour achever ce portrait peu flatteur, disons que Réginon l'accuse d'impuissance. Intimidé par la supériorité de Richardis, Charles le Gros subit malgré lui son ascendant, contre lequel il regimbait en secret. Celle-ci, animée d'une noble ambition, essaya d'en user pour sauver le royaume de Charlemagne, qu'elle trouvait livré aux intrigans, ravagé par les Northmans et les Frisons. Dans ce dessein, elle fit nommer l'évêque de Verceil chancelier du royaume. Luitgard était un homme d'un caractère énergique et droit. Homme de paix à l'église, il redevenait homme d'action dans le conseil. D'accord avec la reine, il appela tous les Francs à la guerre et ne craignit pas d'écarter du pouvoir les Alémans et les Souabes qui avaient encouragé l'indolence du roi dans leur propre intérêt. Ceux-ci jurèrent de perdre Richardis.

A la tête de la conjuration se trouvait un fourbe habile, un Souabe, que la tradition appelle *le chevalier rouge*. Un jour qu'il traversait avec le roi une partie sombre de la basilique, la reine, qui avait l'habitude d'y faire ses dévotions, vint s'agenouiller à l'entrée du chœur. Lorsqu'elle eut terminé sa prière, Luitgard sortit de l'abside pour lui donner sa bénédiction. En se relevant, Richardis prit en main la croix que le jeune évêque portait suspendue à sa poitrine et y porta ses lèvres avec une ferveur religieuse. A cette vue, le Souabe faisant un geste d'horreur, dit au roi : « Voilà ce qu'ils osent dans le saint lieu ! Seigneur, jugez par là de ce qu'ils

font en secret! » L'étonnement, l'indignation jouée du chevalier rouge, et ce baiser mystique entrevu de loin dans la pénombre de l'église, suffirent pour jeter dans l'esprit du roi les soupçons les plus noirs. Depuis longtemps il haïssait la reine, qui lui imposait sa volonté avec une douceur fière. Il n'eut pas de peine à la croire coupable d'une passion audacieuse et des derniers débordemens.

Charles, transporté de fureur, fit appeler Luitgard, l'accabla d'injures et le chassa ignominieusement sans lui permettre de se justifier; puis, faisant comparaître sa femme devant son tribunal, il l'accusa publiquement d'adultère. Richardis, indignée, mais calme, offrit de prouver son innocence par l'épreuve du feu. Charles accepta le défi et fixa le jour.— Scène étrange et solennelle.— Une immense assemblée est réunie sur la place publique. Le roi siège sur son tribunal, entouré des plus grands seigneurs francs et des hauts dignitaires de l'église. Richardis paraît en reine splendide, étincelante de pierreries, dans un long manteau de pourpre, couronne en tête. Elle s'avance vers le roi et lui offre ses gants. Il les saisit; c'est le signe qu'il persiste dans l'accusation. Alors Richardis s'éloigne et reparaît dans une tunique de soie blanche cirée, serrant sa croix sur son cœur. Des moines chantent l'office des trépassés. La reine est d'une pâleur mortelle, mais la flamme de l'extase brille dans ses yeux élargis et fixes. Quatre valets, avec des torches allumées, essaient de mettre le feu aux quatre coins de sa robe. La flamme n'y mord pas, et les valets reculent d'effroi. Alors on étend devant elle une traînée de braise incandescente. Elle marche dessus, pieds nus, et les charbons ardens s'éteignent sous ses pas. A ce prodige, la foule pousse une immense acclamation, et les accusateurs, consternés, s'enfuient. Mais Richardis, d'une voix forte, adresse à son époux ces paroles mémorables : « Roi Charles, je vous ai prouvé mon innocence en passant par le feu. Par vous j'ai voulu sauver le royaume, mais il n'est plus rien de commun entre nous. Désormais j'appartiens à celui dont la beauté étonne le soleil et les étoiles et qui reconnaîtra ma fidélité mieux que vous. Adieu; vous ne me reverrez plus. Que Dieu vous pardonne comme je pardonne à mes accusateurs! » Après quoi Richardis se retira dans son pays natal et y fonda l'abbaye d'Andlau. Charles, peu après, fut déposé par les Francs et mourut dans l'exil et la misère.

Telle la tradition de l'abbaye. Il est curieux de voir ce que l'imagination populaire a ajouté à la légende ecclésiastique. Richardis, accusée d'adultère par son époux, disent les chroniqueurs qui ont suivi cette variante, s'en remit au combat singulier, qui était une autre forme du *jugement de Dieu* dans les idées du moyen âge. Un seigneur franc se présenta comme champion de la reine lutta en champ clos contre le calomniateur et le terrassa. Sortie blanche

comme neige de cette première épreuve, la reine se remit à la tête du royaume et appela son défenseur auprès d'elle en le nommant son chevalier. Les mauvais conseillers ne se tinrent pas pour battus. Ils firent si bien que Charles le Gros, retombé sous leur influence, accusa la reine et son chevalier d'une passion criminelle. Richardis, poussée à bout, eut recours à l'épreuve du feu plus encore pour sauver la vie de celui qui l'aimait sans reproche que pour se justifier. Après avoir traversé victorieusement les flammes, elle renonça à la fois au trône et au monde. Et, s'adressant à son chevalier, elle le pria de lui chercher une retraite dans les Vosges, la plus sauvage qu'il pût trouver. Le chevalier se mit en route vers les montagnes. Il entra sous les forêts épaisses, qui retentissaient alors du mugissement des aurochs et des loups. Harassé de fatigue, il s'arrêta enfin dans une vallée perdue où un ours buvait, avec ses petits, près d'un torrent. « Voilà, pensa-t-il, une solitude assez profonde pour ma reine! » C'est là, dans le val d'Andlau, que Richardis fit bâtir sa retraite; c'est là que s'élevèrent plus tard l'église et l'abbaye d'Andlau. Le chevalier devint le protecteur du couvent. Ce fut l'ancêtre des seigneurs d'Andlau, qui ont pour armes une croix rouge sur champ d'or, surmontée d'un heaume et d'un diadème. Le souvenir de cette tradition a été consacré par la gracieuse statue qui surmonte la fontaine d'Andlau et qui montre un ours humblement réfugié aux pieds de la reine des Francs (1).

C'est ainsi que le peuple a transformé l'ascétique légende dans l'élan naïf de son cœur. Il a mis le chevalier à la place de l'évêque, et, sans le savoir, il a rêvé l'amour là où l'esprit monacal n'a vu que le renoncement à la vie : beau rêve qui s'est desséché comme une rose parfumée entre deux feuillets de la chronique poudreuse et jaunie. Le chevalier est resté sans nom comme sans physionomie. Il ne nous apparaît que comme les combattans des tournois, reconnaissables seulement à leur vaillance et à leurs bons coups. Ceci nous amène à quelques réflexions générales sur les

(1) Les traditions ecclésiastiques sur Richardis ont été réunies dans une monographie : *Sainte Richarde, son abbaye d'Andlau, son église et sa crypte,* par Charles Deharbe. — Paris, typographie Renou, 1874. — La critique historique trouvera à redire à cet ouvrage, mais il contient les documens les plus intéressans sur le sujet. C'est aussi grâce aux soins et aux frais de l'abbé Deharbe qu'a été élevée la jolie statue de Richardis par Grass qui orne la fontaine d'Andlau. Sur le piédestal, on voit deux petites harpes sculptées en relief. L'humble ecclésiastique qui a consacré sa vie et sa fortune à la gloire de sa sainte n'a pas voulu que son nom figurât sur le monument. Il n'y a fait qu'une timide allusion par les *deux harpes* qui rappellent son nom, *Deharbe*. L'innocent jeu de mots trahit à la fois la modestie du restaurateur de Richardis et le sentiment délicat qui l'a guidé.

destinées du sentiment chevaleresque. La grande révolution qui s'accomplit dans la conception de l'amour par la chevalerie n'a trouvé qu'une expression imparfaite et rapetissée dans la littérature. La chevalerie a imaginé le culte de la passion uni aux raffinemens mystiques de l'âme et de la pensée; elle a cru à la vertu s'engendrant dans le cœur par l'enthousiasme de la beauté; elle a rêvé la femme capable d'inspirer volontairement un tel amour. La légende de Richardis nous montre ce sentiment dans sa chasteté et son intensité primitives. Mais l'arbre a fleuri trop vite sans produire son fruit. Le moyen âge a conçu un idéal qu'il n'a pas su rendre poétiquement. Le type du chevalier primitif s'est affadi dans les mièvreries des troubadours, dans les longueurs assommantes des trouvères, pour tomber sous la risée des fabliaux. La chevalerie est morte, mais le sentiment chevaleresque a survécu, il a pénétré dans la conscience moderne. A mesure que la femme s'ennoblira, il renaîtra sous des formes inattendues. Le plus beau rôle est réservé à la femme dans la société. Ridicule et déplaisante lorsqu'elle singe le sexe masculin et se départ du charme discret qui, dès les temps de la Grèce, faisait son plus bel attribut, elle se grandira au rôle d'inspiratrice lorsqu'elle sera fidèle à ses qualités supérieures. A cet égard, il nous est permis d'espérer pour l'avenir en songeant à notre passé. La France a produit trois femmes comme Héloïse, Jeanne d'Arc et Mme Roland, héroïnes de l'amour, de la patrie et de la liberté. Qu'il en renaisse de pareilles, et, malgré le scepticisme de notre temps, les chevaliers ne leur manqueront pas. Qu'il nous soit permis, en attendant, de rendre hommage à Richardis, la noble reine des Francs, qui, debout là-bas sur sa fontaine, semble songer dans son exil « au doux pays de France. »

IV.

De la tour d'Andlau, où nous sommes placés, regardez cette pointe verticale qui raie au loin la plaine du Rhin. C'est la flèche de Strasbourg. La vieille cathédrale nous appelle, car elle aussi a sa légende étroitement liée à l'histoire de l'ancienne ville libre du moyen âge.

Peut-être faut-il avoir grandi à l'ombre du colossal édifice pour se rendre compte de l'énorme morceau de passé qu'il contient et qui s'est pétrifié dans sa masse. Il faut avoir vu des générations innombrables de pigeons nicher sur l'épaule des vierges sages et des vierges folles, sous les voussures des portails; il faut s'être extasié, enfant encore, devant l'horloge merveilleuse de Schwilgué,

avec ses apôtres qui défilent devant le Christ et son coq qui chante à midi; il faut avoir connu, comme des personnages de pierre, ces statues d'empereurs et de rois qui s'étagent dans les airs, et avoir appris plus tard qu'ils ont existé en chair et en os; il faut avoir erré sur la toiture, parmi les animaux fantastiques des gargouilles et les anges des pinacles, puis plongé tout à coup le regard par une lucarne dans l'intérieur de la nef sombre où flamboie la grande rose; il faut avoir plané sur l'Alsace, à la hauteur vertigineuse des quatre tourelles, pendant que la tour vibre aux coups formidables de la cloche, et puis s'être endormi le soir au son de cette même cloche mélancolique et patriarcale; il faut avoir fait toutes ces choses-là pour comprendre que cette cathédrale est à la fois un monde et une symbolique, un peuple et une personne.

De toutes parts elle domine les toits pointus et serrés de la ville de sa puissante ossature, de sa tour prodigieuse qui réduit à l'état de naines les autres églises. Les siècles qui l'ont élevée y ont laissé l'empreinte de trois ou quatre styles différens, depuis la crypte de Charlemagne à travers les arcades byzantines du transept méridional jusqu'au gothique surchargé du transept du nord. Le chef-d'œuvre, c'est la façade du XIIIe siècle, une des merveilles de l'art ogival. Lorsqu'on débouche de la place Gutenberg, elle vous écrase de sa hauteur, vous éblouit de sa gigantesque floraison. Pour bien saisir le caractère de cette page grandiose d'architecture, il suffit de la comparer à la façade de Notre-Dame de Paris. L'église de la monarchie française est le chef-d'œuvre de l'élégance et de la sobriété. Les trois étages se superposent coupés par les bandes longitudinales. C'est l'harmonie, la sagesse parfaite; mais peu d'élan, peu de mouvement ascensionnel. Regardez au contraire la façade de la cathédrale de Strasbourg par un beau soir d'été, quand le soleil couchant chauffe les tons rouges du grès bruni. Entre les trois forts piliers qui, d'un seul jet, gagnent la plate-forme, la dentelle transparente de pierre étale une végétation immense. Quelle force d'arborescence et d'ascension! La poussée des trois portails, l'élan des pilastres entraîne les chapiteaux, les tabernacles et des milliers de lancettes. Ogives sur ogives, colonnes sur colonnes, tout monte, tout flambe, tout fleurit; au centre, s'étale la rose, cœur ardent de cette forêt de pierres; au sommet, la flèche s'élance comme un lis.

L'intérieur est particulièrement sombre et mystérieux. On distingue vaguement dans la pénombre les grandes colonnes finement cannelées qui montent en croisant leurs nervures sous la voûte. Ce qui triomphe ici, c'est la peinture sur verre. Elle transfigure la cathédrale en ciel chrétien. Les larges baies à vitraux peints sont autant d'yeux qui regardent dans l'autre monde. Ou plutôt, c'est par ces ouvertures que le monde surnaturel darde dans le sanctuaire

ses visions d'azur et de feu. Peu de cathédrales rendent aussi largement le vaste symbolisme de l'église catholique. L'histoire sainte et l'histoire profane, celle-ci sous forme de monarques, debout dans les lancéoles, se déroulent sur les ogives des nefs latérales. Plus haut, au-dessus de la claire-voie de la grande nef brillent les vertus théologales, les martyrs, les saints, les vierges armées de lances et de flambeaux. C'est l'église triomphante au-dessus de l'église militante. Enfin, la grande rose de la façade rayonne à l'intérieur de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; c'est la rose mystique, symbole de l'éternité.

Nous ne savons plus aujourd'hui les efforts qu'a coûtés l'achèvement de cet édifice; tout le pays y travailla pendant des siècles. La tradition a conservé le souvenir de l'année 1275, où l'évêque Conrad de Lichtemberg fit commencer la grande façade. Il obtint l'argent et les travailleurs à force d'indulgences. Avec un denier dans la caisse de Notre-Dame ou un bloc de pierre pour la cathédrale, on obtenait le pardon de tous les péchés. Aussi, comme on accourait! Ceux qui n'avaient rien offraient leurs bras, se précipitaient à la corvée; c'était un délire, une furie de travail. Pendant des années la presse des chariots, traînant des pierres de taille depuis les carrières de Wasselonne au faubourg de pierre, ne discontinua pas. Sur le chantier de construction, les prédications fanatiques se mêlaient au grincement des poulies, au hennissement des chevaux. Des milliers de poitrines se ruaient, criaient et râlaient sous le poids de la pierre. Mais le dôme grandissait et l'évêque pouvait le comparer « à une fleur de mai qui monte au ciel toujours plus haute et plus florissante. »

Que sont-ils devenus, les tailleurs de pierre, apprentis, compagnons, appareilleurs, les maîtres nombreux qui ont travaillé à la grande merveille? Il ne nous reste que les statuts de leur corporation dont la hiérarchie et le symbolisme ont servi de cadre aux francs-maçons. Leurs haines, leurs rivalités se sont fondues dans le vaste édifice où les démons sont terrassés par les anges. Ce peuple d'architectes et de sculpteurs ne nous a légué que son épopée de pierre. Si nous demandions à savoir quelque chose de leur vie, de leur destinée, de leurs passions, ils répondraient tous ces mots qu'on lit sur une pierre tombale du dôme : « Si tu demandes qui je suis, je te réponds : Ombre et poussière. » Quelques noms surnagent, mais ce ne sont guère que des noms. La légende les a tous confondus dans cette poussière des siècles où dorment tant de gloires éphémères, pour ne se souvenir que du maître qui a conçu « la glorieuse façade » et honorer en lui la pensée maîtresse de l'œuvre. Selon la légende de Cologne, la cathédrale de cette ville fut construite avec l'aide du diable, que l'architecte rusé frustra ensuite de son

salaire. Celle de Strasbourg nous montre maître Ervin tenant ses plans devant lui et contemplant sa façade inachevée. L'esprit du mal vient le tenter et lui offre de tout finir en un clin d'œil. Ervin refuse et, confiant en Dieu, en appelle à la postérité. Aussitôt l'ange du Seigneur apparaît; à son signe, la cathédrale s'achève et lance au ciel sa flèche aérienne. La légende du pays a célébré dans maître Ervin l'artiste d'inspiration téméraire et de calcul profond. En lui se personnifie ce génie maçonnique qui travaille courageusement à l'interminable *grand œuvre* et qui, sans en voir la fin, se fie à la justice divine.

On ne peut parler d'Ervin sans dire un mot de sa fille légendaire, Sabine. Une tradition récente lui attribue les plus belles statues et la colonne des anges qui ornent le dehors et le dedans du transept méridional. Regardez par exemple les deux sveltes figures qui ornent l'entrée du portail roman; l'une représente l'ancienne et l'autre la nouvelle alliance; la première tient un labarum brisé et baisse tristement la tête. On dirait vraiment qu'une main de femme a sculpté cette vivace image d'une mélancolie incisive. Mais il nous vient la réflexion que le portail et les statues sont d'un style antérieur à celui de la façade, que par suite, la sculptrice n'a pu être la fille d'Ervin. — Il paraîtrait que la légende de Sabine est née d'une inscription trouvée au socle d'une statue aujourd'hui détruite. On y lisait ces mots : *Gratia divinæ pietatis adesto Savinæ, de petra dura per quam sum facta figura*, ce qui veut dire : Que la grâce et la miséricorde de Dieu soient avec Sabine, par laquelle de pierre dure je fus faite statue. On a conclu de là à l'existence d'une sculptrice de ce nom, et comme la sculpture est fille de l'architecture, on lui a donné Ervin pour père. — Il n'est pas plus difficile que cela de démolir une légende. Non contens de ce triomphe, ces terribles savans ont observé que le nom de Sabine pouvait désigner la donatrice aussi bien que le statuaire; et voilà Sabine qui s'évanouit tout à coup et rentre comme une ombre vaine dans la pierre d'où elle était sortie. Heureusement que la légende n'écoute pas les savans. Elle a ses raisons de croire, ses documens à elle, sa logique propre. On a fait sur Sabine toutes sortes de romans qui ne font que défigurer la simple et profonde conception du peuple. L'âme alsacienne a rêvé la vierge laborieuse, infatigable, absorbée dans son monde de pierre et rendant le dernier soupir au pied des statues auxquelles elle avait donné le meilleur de son âme et de sa vie. Nulle part peut-être, elle ne s'est mieux peinte elle-même. L'Alsace n'a ni le génie brillant de la France, ni la subtilité métaphysique de la race qui a produit Hegel et Schiller; mais le génie plastique, la force et la persévérance au travail, une ténacité qui va jusqu'à la passion, une fidélité à toute épreuve aux affections de l'âme et à l'idéal une

fois embrassé. Voilà pourquoi l'ombre charmante et fière qu'un coup de ciseau a fait sortir de la pierre ne mourra point. Elle s'est promenée dans toutes les imaginations et sa statue s'élève maintenant devant le portail du sud. N'essayez pas de nous persuader que la colonne des anges n'est pas de la fille d'Ervin. Bien des filles d'Alsace se sont reconnues dans Sabine qui a travaillé et qui a cru sans laisser faillir son espérance. Elle vit et vivra autant que le dôme.

Il est temps de jeter un regard sur la vieille cité qui se serre autour de la cathédrale et de rappeler les épisodes les plus caractéristiques de son histoire. On sait que Strasbourg fut dès les temps reculés une des villes libres les plus puissantes et les plus jalouses de sa liberté. La charte de commune de l'an 980 porte en tête ces mots : « Argentine a été fondée dans cette vue d'honneur que tout homme, tant étranger qu'indigène, y trouve la paix en tout temps et contre tous. » Ce principe d'indépendance est resté à travers les siècles l'esprit même de la cité. Mais, pour le maintenir, il fallut plus d'une guerre avec les princes d'Allemagne et de Bourgogne, avec les seigneurs et principicules d'Alsace, qui, du fond de leurs repaires des Vosges, jalousaient sa prospérité. La plus éclatante de ces victoires est celle que Strasbourg remporta en 1262 contre le seigneur de Geroldseck et qui marque la plénitude de son affranchissement municipal. Jusqu'alors la ville avait vécu sous la protection de ses évêques, cherchant dans leur caractère religieux un gage de douceur et d'équité. Il se trouva qu'un jour l'évêque fut un hobereau de race, et la lutte s'engagea.

Walter de Geroldseck était un jeune seigneur hautain et despote, d'un orgueil sans frein. A peine sacré par l'archevêque de Mayence, il fit son entrée triomphale dans la ville. Ce n'était plus un évêque prenant possession de son diocèse, mais un souverain entrant dans sa capitale. Devant lui marchaient des hérauts d'armes qui portaient sur leur poitrine les armes de Geroldseck écartelées de celles de la ville, ce qui blessa au vif les habitans. Puis s'avançait l'évêque sur un magnifique cheval blanc, laissant voir son armure de chevalier sous le long manteau épiscopal. Derrière lui chevauchait toute la noblesse d'Alsace, chaque seigneur ayant derrière lui un écuyer et un page portant son pennon. Depuis Charlemagne, on n'avait vu pareille pompe. Installé à l'hôtel de ville, Walter voulut établir de nouveaux droits de péage et frapper les bourgeois d'impôts. Les magistrats lui représentèrent vainement que cela était contraire aux us et coutumes de Strasbourg. Il menaça la ville de l'interdit. Quand les magistrats transmirent cette nouvelle au peuple en assemblée publique, un seul cri s'éleva : « A l'arsenal ! » Les bourgeois prennent les armes, les corporations se forment en milices, les femmes son-

nent le toscin. Au nom de ses libertés, au nom de ses lois, tout le peuple de Strasbourg est debout et déclare qu'il n'acceptera pas un tel maître. L'évêque fut forcé de quitter la ville. Une fois revenu dans son château, Walter lança l'interdit sur Strasbourg, et changeant sa mitre contre un casque, il appela toute la noblesse d'Alsace contre les bourgeois révoltés. La guerre se termina par la mémorable bataille d'Hausbergen, où une armée de tonneliers, de forgerons, de tanneurs et de charpentiers, mit en fuite les chevaliers bardés de fer de l'évêque. On amena dans la ville les prisonniers, les mains liées au dos avec les cordes qu'ils avaient attachées le matin à la selle de leurs chevaux « pour pendre, disaient-ils, les manans de Strasbourg. » Walter, qui combattit au premier rang, eut trois chevaux tués sous lui et mourut de chagrin après sa défaite. C'est ainsi que Strasbourg conquit sa liberté.

Les sentimens d'honneur, d'indépendance et de fraternité, qui se développèrent dans la petite république de Strasbourg, grâce à sa constitution modèle et à la sagesse de ses magistrats, ont donné lieu à plus d'un trait original. Le plus célèbre est le fameux voyage des Zurichois en 1576. La ville de Zurich, pour prouver son amitié à sa féale amie la ville de Strasbourg lui promit un cadeau d'une espèce nouvelle. On fréta une barque où s'installèrent les premiers magistrats de la ville, et faisant force de rames on gagna Strasbourg en un jour par la Limmatt et le Rhin. Quand les Zurichois débarquèrent sur le quai, ils montrèrent aux Strasbourgeois étonnés ce qu'ils venaient d'apporter : une marmite où fumait une soupe encore bouillante. Idée singulière assurément et quelque peu bourgeoise. Quoi ! un voyage pour une soupe ? Cinquante lieues pour une bouillie de mil ? Mais on cesse de rire en relisant les paroles historiques dont le vieux magistrat accompagna ce présent patriarcal : « Ceci, dit-il, n'est qu'un symbole. Si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, Strasbourg se trouvait dans la détresse, les Zurichois voleront à son secours avant qu'un plat de mil ait pu se refroidir (1). »

Qui l'eût dit alors que ces paroles devaient se vérifier trois siècles plus tard et que cette scène joyeuse trouverait une tragique répétition ? Tout le monde se rappelle en Alsace que, pendant le siège de Strasbourg par l'armée allemande en 1870, une députation de la Suisse, conduite par les envoyés de Zurich, pénétra dans la ville et fit cesser un instant la grêle des obus pour porter aide et secours aux assiégés. Les Zurichois ne pouvaient sauver la ville sœur de

(1) Voir le récit de ce voyage dans l'intéressant opuscule : *le Grand Tir strasbourgeois de* 1576, par R. Reuss. Strasbourg, 1876.

l'étreinte implacable de la Prusse, ils purent du moins panser quelques blessures et lui apporter ce qu'elle demandait avant tout : des nouvelles de la France ! Hélas ! elles étaient lugubres. La grande nouvelle encore inconnue des assiégés portait le nom fatal de Sedan. Elle frappa l'Alsace au cœur, mais elle ne put la faire douter de sa patrie. Si jamais elle a senti puissamment le lien moral qui l'attache à la France, c'est dans ces jours de désastre. Le malheur partagé est-il pour les peuples comme pour les individus un lien plus fort que la joie ? On le dirait. Car c'est alors et depuis, que l'Alsace n'a cessé d'envoyer à la France les gages de son inviolable fidélité. La Suisse a compris ces sentimens et confirmé l'amitié des vieux jours par sa profonde sympathie. L'Alsace française ne l'oubliera pas.

Puisque nous voilà ramenés aux jours récens, comment prendre congé de la cathédrale sans rappeler les épisodes du siège, qui déjà font partie de sa légende? L'histoire contemporaine prend ici une couleur fantastique. Voici comment un militaire français, le capitaine de vaisseau Dupetit-Thouars, raconte la première nuit du bombardement. « Le soir du 18 août, je m'étais rendu comme de coutume au Contades ; la nuit se faisait sombre et nous attendions, l'œil ouvert sur ces immenses masses de verdure. Tout à coup l'horizon s'illumina et une grêle de projectiles passant par-dessus nos têtes alla s'abattre sur la ville. Il en pleuvait de tous les côtés, et la distance des batteries était telle qu'on ne voyait que la lueur du coup et qu'il fallait prendre une montre à secondes pour se rendre compte qu'elles étaient à environ 3,000 mètres. Au silence qui régnait succéda une immense rumeur qui venait de la ville plongée encore dans l'obscurité ; puis des lueurs parurent, puis des flammes s'élevèrent de tous côtés, puis la flèche de la cathédrale, reflétant ces teintes fantastiques commença à flamboyer et au-dessus du fracas de l'artillerie, du crépitement de l'incendie, des voix qui s'appelaient, on entendit la note aiguë des enfans qui dominait tout le reste. Pour obtenir une capitulation et dans l'espoir de provoquer une pression de la population sur le commandant, les Allemands avaient commencé, selon leur propre expression, « la danse sanglante. » On sait comment les Strasbourgeois répondirent à cette invitation gracieuse. Écoutons maintenant comment un officier prussien décrivait huit jours plus tard l'aspect qu'offrait du dehors le bombardement parvenu à son apogée de splendeur : « De longues rues flamboyaient d'un bout à l'autre ; leur rouge clarté illuminait tout le ciel. Je me trouvais dans une batterie près du village d'Hausbergen. Les obus avec leurs mèches traversaient l'air comme des comètes ; les bombes, répandant autour d'elles une lueur assez vive, décrivaient de grands arcs de cercle, puis tombaient lourdement

sur le pavé et sur les toitures. Toutes les batteries prussiennes et badoises dressées autour de la ville tonnaient à la fois, et le fracas était si horrible que la terre tremblait positivement sous nos pieds. De tous les remparts on répondait énergiquement à notre feu; une couronne d'éclairs environnait Strasbourg. Au point de vue purement militaire, c'était une nuit extrêmement intéressante... Quant au but spécial du siège, ce bombardement ne nous servit en aucune manière à l'atteindre, comme la suite des événemens le démontra (1). »

Voilà deux documens historiques sur ces nuits légendaires. Ce ne fut pas tout. Une nuit, on entendit cette clameur sinistre: « La cathédrale brûle! » En effet, la toiture de la nef était en feu et la flamme léchait avec furie la base de la tour sans pouvoir l'entamer. A cette vue, qui ne se serait souvenu de la vieille légende? La nuit de la Saint-Jean, disait-on autrefois, dans les longues veillées d'hiver, les vieux artistes qui ont bâti la cathédrale se remuent sous leurs dalles. Alors sortent de leurs tombeaux les maîtres architectes, tenant en main le compas et le bâton magistral, puis les bons tailleurs de pierre portant le cordeau à la main, puis les sculpteurs et les peintres-verriers. Tous se rencontrent sous la nef, se saluent d'un air de connaissance et se secouent la main. Ils s'agitent et chuchotent comme des milliers de feuilles qui se frôlent. Par les escaliers, les galeries, l'immense procession se répand et monte vers la tour. Une vierge en robe blanche, le ciseau dans sa main gauche, le marteau dans sa droite, marche en tête. C'est Sabine la sculptrice. On la voit s'élever jusqu'à la pointe de la flèche et flotter autour dans la lumière argentée de la lune. Au coup d'une heure, ce peuple d'ombres se dissipe comme un essaim de feuilles sous un coup de vent. — Ah! vieilles ombres oubliées, artistes naïfs et enthousiastes, qu'eussiez-vous dit à la lueur de cet incendie, en voyant brûler votre vieille cathédrale sous les obus de Germania? Que diriez-vous surtout si vous l'entendiez réclamer à grands cris les enfans de Strasbourg comme des frères? — Pour tout Alsacien la réponse n'est pas douteuse. Vous diriez : — Nous sommes avec nos descendans!

V.

Comment l'Alsace allemande du moyen âge est-elle devenue l'Alsace française de la révolution? Nous risquerions de ne pas com-

(1) *Geschichte des Krieges von Deutschland gegen Frankreich*, von Julius von Wickede. — Ce récit et celui qui précède sont empruntés au *Journal du siège par une réunion d'habitans et d'anciens officiers*. Fischbacher, 1874.

prendre l'énergie profonde de ce phénomène, si nous nous ne rendions pas compte de l'évolution intime qui l'a précédé. C'est l'âge de la réformation, c'est l'Alsace du XVIe siècle qui nous en donne la clé. Le feu souterrain qui a rendu possible l'explosion de 1789, et par suite la fusion ardente avec la France, commence à couver alors.

Un coup d'œil rapide à cette époque nous suffira; et nous ne quitterons pas la main conductrice de la légende, qui fréquente également les sommets déserts et les villes populeuses, les grandes routes et les sentiers défendus. Dans cet âge tourmenté du XVIe siècle, elle évoque trois types nouveaux qui nous font passer brusquement des grandes lignes de l'art idéaliste aux formes convulsées du réalisme moderne. Ces trois types sont : le paysan révolté, la sorcière et le libre prédicant.

Tant que la féodalité avait été défensive ou conquérante, elle avait élevé les âmes, donné un moule nouveau à la société. Mais les institutions humaines perdent bien vite de vue leur idéal pour se corrompre sous l'action des passions. Le beau temps de la chevalerie était passé. Le tableau que nous offre la vie des seigneurs allemands, à la fin du XVe siècle, est comme presque partout celui d'une sensualité effrénée dans une tyrannie sans miséricorde. Leur vie se passait en tournois, en banquets, en jeux de carnaval et en mascarades. Lorsqu'ils étaient las de leurs chasses, ils cherchaient querelle à leurs voisins. Pour payer leurs fous et leurs femmes, ils se faisaient faux monnayeurs, brigands. Les châteaux des Vosges, ces repaires imprenables, regorgeaient de chanteurs et de courtisanes. Nuit et jour on y entendait le son des fifres et les clameurs des fauconniers. Comme dit un contemporain, « chaque journée ivre envoyait sa fête et sa huée dans l'autre. » Et qui payait ce train? Le pauvre serf, le malheureux paysan. Chétif et misérable, écrasé d'impôts, il agonisait sur la glèbe pendant que l'enfer hurlait sur la montagne. Pour lui prendre son dernier sou, on le traquait avec des chiens comme une bête fauve, on tombait à coups de fouet sur son dos amaigri. Les supplices contre les braconniers étaient terribles. Dans une oubliette on a trouvé un squelette humain entre des cornes de cerf et des défenses de sanglier. Quelquefois on laissait le prisonnier mourir de faim et de soif dans son cachot. La femme du paysan qui venait errer la nuit autour du donjon entendait le dernier râle du mourant s'exhaler dans une exécration contre ses bourreaux.

Contre un tel état de choses une ligue secrète se forma, dès le XVe siècle, en Wurtemberg, et bientôt elle s'étendit dans les pays environnans. C'était une véritable jurande de paysans, qui s'intitulait *la confrérie du pauvre Conrad*. On se réunissait la nuit dans les bois. La confrérie avait son cérémonial, d'une ironie mélanco-

lique et bizarre. Le chef admettait les affiliés par une poignée de main et leur offrait en partage les biens que possédait la confrérie *dans la lune*, des champs et des vignobles dans la forêt de la *grande manquance*, une retraite sur le *mont de famine*, un banquet *au val des mendians* et un bail au château de *Nullepart*. Ils avaient un drapeau caché, où l'on voyait, sur fond bleu, le pauvre Conrad à genoux devant un crucifix. En 1514, l'impôt capital fut établi sur les victuailles. Le chef du Pauvre Conrad tint une assemblée dans un champ ; il fit un cercle avec une pelle, puis il dit : « Je m'appelle, je suis et je reste le pauvre Conrad. Que celui qui ne veut pas donner le méchant denier entre avec moi dans le cercle. » Bientôt ils promenèrent leurs drapeaux dans les villes et allèrent porter leur requête aux seigneurs. Ceux-ci, pour dissoudre la ligue, usèrent de la menace et des tortures. Rien n'y fit. Les idées évangéliques et réformatrices donnèrent un singulier courage au pauvre Conrad; car il avait entendu dire aux prédicateurs que les enfans d'un même père ne pouvaient être esclaves les uns des autres, et ce prêche il l'avait mieux compris que le latin de l'église. Il rédigea douze articles, dont le premier réclamait l'abolition du servage. Les seigneurs refusèrent. Alors la révolte éclata générale et formidable. Le pauvre Conrad avait trouvé son symbole : un soulier de paysan. Ce soulier, hissé au bout d'une perche, devint le signe de la guerre au seigneur. Le serf, devenu homme, s'écriait : « Un soulier pour échapper à la glèbe; un soulier pour aller au bout du monde; plus de charrue, une cuirasse ; plus de chaînes, une épée! » Bientôt les couvens, les châteaux, les églises fumèrent. En Alsace, ce vaste soulèvement finit par le massacre de tous les révoltés. Mais la mémoire du peuple n'oublia pas l'image héroïque de ce paysan qui avait écrit sur sa bannière : « Que celui qui veut être libre suive ce rayon de soleil ! »

Si le Pauvre Conrad fut la révolte contre le seigneur, la sorcière fut la révolte contre le prêtre. L'église avait été hautement civilisatrice tant qu'elle avait combattu la barbarie par la charité et la foi spiritualiste. Elle était devenue oppressive depuis qu'elle ne songeait plus qu'à régner en refoulant la raison et la nature, au lieu de faire régner les vertus chrétiennes. Elle avait conquis le monde par la douceur et l'abnégation; au XVIe siècle, elle ne gouvernait plus que par la corruption et la terreur. Pour mieux effrayer, elle grandissait Satan et diminuait Dieu. La sorcière qui se jette dans les bras de Satan est ainsi l'œuvre de l'église elle-même. C'est le réveil féroce des deux instincts d'Eve : sensualité et curiosité, que l'homme peut discipliner, mais non supprimer. Les représentans de l'église d'alors se réservaient les jouissances de la chair et de

l'esprit, qu'ils refusaient à leurs ouailles. Ils avaient confisqué la clé de ce monde et de l'autre. De là la sorcière effrénée qui court au sabbat, maudit Dieu et se vend au diable. Dans le duel horrible qui s'engage entre l'inquisiteur et la sorcière torturée, très souvent la victoire demeure à celle-ci, lorsqu'elle refuse de renier Satan son maître et proclame jusque dans les flammes les délices de l'enfer. L'Alsace a été particulièrement féconde en bûchers de sorcières, et le souvenir des orgies du sabbat est resté attaché à un grand nombre de montagnes. Outre la tradition populaire, les actes des innombrables procès de sorcellerie racontent les fiançailles et les noces avec le diable, les chevauchées à travers l'air, sur des balais, des fourches et des fagots d'épines, les hideurs de la messe noire et les frénésies de la danse infernale. Ici, comme ailleurs, dans toute cette fantasmagorie, il est impossible de distinguer l'hallucination de la réalité. Mais il est un témoignage que nous pouvons rendre aux sorcières alsaciennes sans crainte de nous compromettre, c'est celui d'une fermeté particulière dans la torture et d'une fidélité remarquable à maître Satan. Ne leur en voulons pas trop; les natures énergiques sont persévérantes dans le mal comme dans le bien. A ceux qui voudraient tirer de ce fait des conclusions fâcheuses pour le caractère alsacien, nous répondrions par ce mot de La Rochefoucauld : « On n'est pas vraiment bon quand on n'a pas la force d'être méchant. »

Ni le pauvre paysan, ni la malheureuse sorcière ne pouvaient créer un ordre de choses nouveau. Quelque juste que fût la révolte, leur protestation n'était que celle de la violence et de l'instinct déchaînés. La seule qui pouvait réussir était celle de la conscience, car c'est de ce foyer lumineux que partent tous les mouvemens qui changent la face de l'humanité. La réformation fut un de ceux-là. Le principe de la réforme est celui du christianisme lui-même; il est aussi vieux que l'église, et nous retrouverions ses analogues dans toutes les religions idéalistes. C'est toujours le retour de l'extérieur à l'intérieur, des œuvres mortes à la foi vivante, de la tyrannie du formalisme à la liberté du sentiment, de l'évangile éphémère de la lettre à l'évangile éternel de l'esprit. Joachim del Fiore répond à saint Paul et Luther à Jean Huss. Tous ils en appellent des prêtres au Christ. Le mot le plus hardi de Luther est celui-ci : « L'homme chrétien est libre; tous les chrétiens sont prêtres et de race royale. Tous ont le droit et le devoir de travailler au bien commun. » Ce mot dépasse de beaucoup son œuvre. Grand caractère, esprit limité et homme pratique, il eut l'étroitesse nécessaire pour fonder une nouvelle église. Mais l'esprit déchaîné souffla comme un ouragan. L'Allemagne se remplit de

sectes de toute sorte, d'illuminés qui se vantaient de révélations immédiates, de ravissemens et de visions. Des enfans et des femmes prophétisaient au milieu des convulsions et des gestes extatiques, quelques-uns d'entre eux avaient un don étrange de divination. Luther, inquiet, les entreprend, les prêche, les somme de faire un miracle. Ceux-ci lui répondent : « Comme preuve de notre mission divine, nous te dirons ce que tu penses en ce moment. Tu ressens pour nous un invincible attrait, et ta sympathie est si forte que tu es prêt à nous donner raison. » La chose était si vraie, et Luther en fut si effrayé, qu'il déclara ces gens possédés de démons et de forces sataniques. Mais les idées allaient leur train, et la réforme se prêchait sur tous les modes. A cette époque, les libres prédicans apparaissent en Alsace. Ils appartiennent à toutes les classes : moines défroqués, savans fatigués de leur latin, nobles et roturiers. Ces inspirés vont de lieu en lieu, de pays en pays, comme des apôtres, prêchant en plein air, sous le grand tilleul, à la lisière du bois. Il faut nous figurer un de ces frères, debout sur un tronc d'arbre, au milieu de la lande, l'œil enflammé, le geste hardi, sa robe couverte de la poussière des chemins. Autour de lui, une foule de paysans agitée d'idées apocalyptiques, des joues pâles et des yeux étincelans. Les uns sont si habitués à l'esclavage qu'ils n'écoutent que courbés; les autres, poings fermés, figures musculeuses pleines d'audace. Le frère prêche l'évangile et l'avènement de la justice. Il dit : « Je veux, avec l'excellent combattant du Christ Jean Huss, remplir les claires trompettes d'un chant nouveau... » Ces sermons finirent dans le sang des paysans. Mais la trompette avait sonné. Deux siècles après, un autre coup de trompe sonnera de l'autre côté des Vosges. Et cette fois toute l'Alsace l'entendra.

VI.

Si, prenant la révolution française à ses débuts, dans ses représentans les plus désintéressés, si pénétrant sous la surface trompeuse des passions, un magicien de la pensée pouvait faire parler l'âme même de la nation française en 1789 et lui demander ce qu'elle a aimé, ce qu'elle a voulu, ce qu'elle a cru dans cette grande affirmation, elle lui répondrait sans doute : « La patrie par la justice et l'humanité par la patrie. » Les rois ont fait la France, et, pendant mille ans, l'idée de patrie s'identifia avec celle de la royauté. Le grand changement apporté dans la conscience nationale par le XVIIIe siècle fut que l'idée de patrie s'identifia, non plus avec la personne du souverain, mais avec un ensemble de principes, avec un idéal de justice et de liberté. Si, consultant la conscience alsacienne, nous nous demandons ce qui l'a rendue assez fran-

çaise pour opposer, depuis 1870, une protestation absolue à la conquête allemande, nous dirons que c'est cette idée nouvelle de la patrie qui a pénétré dans la moelle de ses os. Joignons-y le sentiment chevaleresque de la nation, qui, héritière des anciens preux, a toujours pris en main la cause des faibles et des opprimés avec une imprudence dangereuse et une générosité héroïque, — et nous aurons défini en peu de mots le lien indissoluble qui unit l'âme alsacienne à l'âme française.

Les passions et les intérêts gouvernent le monde à l'état ordinaire; aux grandes heures de l'histoire, les idées et les sentimens prennent le dessus et poussent irrésistiblement les hommes vers un but supérieur. La France eut une de ces heures lorsque, après la prise de la Bastille, le grand mouvement des fédérations souleva la nation dans ses profondeurs. C'est l'heure de l'innocence et de l'illusion, du rêve fraternel. Illusion féconde cependant, car elle créa une patrie pour tous. Dans les pays féodaux, l'homme se sentait attaché comme la glèbe au sillon natal; il était la propriété du château ou de l'église, le prisonnier de sa ville, de sa province. Soudain il lève la tête, et, derrière les murs croulans de la Bastille, pour la première fois, il aperçoit la France. Alors l'homme donne la main à l'homme, la province à la province. Partout, hors des villes, au bord des fleuves, à ciel ouvert, des foules couronnées de fleurs, en longues processions, vont saluer cette France sur des autels de gazon. A ce moment trop court, toutes les classes sont unies dans un même sentiment. Plus de province, la patrie! c'est le cri du Dauphiné. Il va de Bretagne en Languedoc et du Rhône au Rhin. L'Alsace y répondit avec enthousiasme, et sa réponse prouva que, dans les temps modernes, la nationalité est une chose de libre choix, un instinct moral au-dessus de la fatalité de la langue et des mœurs. Comme toutes les provinces, l'Alsace eut à souffrir de la tempête révolutionnaire, mais elle en sortit aussi passionnément française qu'aucune province de l'Est et du Nord. Parmi les faits de ce temps, qui ont laissé un écho légendaire dans la mémoire des Alsaciens, il faut placer tout d'abord la naissance de *la Marseillaise*, ce premier coup de clairon de la défense nationale à la veille des guerres épiques qui durèrent plus de vingt ans. Cet épisode, popularisé par les historiens de la révolution, est connu de tous. Nous n'en rappellerons que les traits essentiels.

Au printemps de l'année 1792, l'Alsace se trouvait en état de défense sous les ordres du maréchal Luckner. La guerre avec l'Autriche était imminente. L'effervescence patriotique était grande à Strasbourg. Des bataillons de volontaires s'y organisaient sous la direction du maire, Dietrich. Dietrich était un de ces magistrats loyaux, fermes, dévoués, dont l'histoire de Strasbourg offre de nom-

breux exemples. Amoureux des lettres et des sciences, patriote ardent, convive animé et brillant orateur, il offrait le type de l'homme accompli du XVIIIe siècle. Son salon était le foyer du patriotisme alsacien. Le 24 avril, la guerre fut déclarée à l'Autriche. Dietrich offrit un banquet d'adieu aux volontaires, parmi lesquels se trouvait son fils aîné. Le lendemain, le bataillon de Strasbourg devait partir pour l'armée du Rhin. Les esprits étaient montés, la situation tendue. On avait le sentiment que, pour défendre la jeune liberté, on aurait contre soi toute la vieille Europe. Dietrich, après quelques paroles éloquentes adressées à ces jeunes gens, dont beaucoup n'avaient que quinze ou seize ans, exprima le regret qu'il n'y eût point un chant de guerre pour mener ces recrues au combat.

Rouget de l'Isle, jeune officier du génie, qui assistait au repas, était un gentilhomme du Jura. Sa physionomie, que nous connaissons par le médaillon de David d'Angers, avait plus de noblesse que d'énergie. Tout en lui annonçait une nature sérieuse et contenue. On le connaissait plutôt comme musicien que comme poète dans le salon des Dietrich, où il avait l'habitude d'accompagner sur le violon les filles du maire. Ce soir-là, excité par les paroles du patriote, frappé de la grandeur de la situation, chauffé par l'haleine brûlante d'une jeunesse exaltée, il rentra chez lui, et, d'un trait, composa l'air et les paroles de l'hymne auquel il doit l'immortalité. Lui-même n'a rien su nous dire de cette veillée, où il entendit la voix de la patrie s'élever dans son propre cœur et appeler tous ses enfans aux armes sous le tonnerre des canons ennemis. Chose frappante, dans tout le reste de sa vie, aucune parole, aucun acte ne le distingua de la foule. Mais, cette nuit-là, le génie d'une France nouvelle le prit pour clairon; le souffle de toute une nation enfla sa poitrine; les strophes enflammées en jaillirent avec cette mélodie superbe, au vol d'aigle, aux élancemens sublimes. Elle est restée célèbre la scène du lendemain, celle du poète déclamant et chantant pour la première fois son hymne à ses amis. Ce jour-là, il était transformé; un dieu était en lui, eussent dit les anciens. La fille aînée de Dietrich accompagna, Rouget chanta. « A la première strophe, dit Lamartine, les visages pâlirent; à la seconde, les larmes coulèrent; aux dernières, le délire de l'enthousiasme éclata. La mère et les filles, le père et le jeune officier se jetèrent en pleurant dans les bras les uns des autres. L'hymne de la patrie était trouvé (1). »

(1) Pour les rectifications et les détails sur l'histoire de *la Marseillaise*, voir la monographie : *le Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, par Le Roy de Sainte-Croix. Strasbourg; Hagemann, 1880.

Étrange et lourde destinée de ce chant! Ni Dietrich ni Rouget de l'Isle n'imaginaient tout ce à quoi servirait l'hymne improvisé dans le plus pur enthousiasme de la patrie, ni ce qu'ils allaient devenir eux-mêmes dans la tourmente de la révolution! *Le Chant de l'armée du Rhin* (c'est ainsi que le poète le nomma et c'est sous ce titre qu'il parut) dut s'appeler *la Marseillaise*, parce que les Parisiens l'entendirent chanter d'abord par des Marseillais. Il était dirigé contre l'étranger; mais, avant de mener à la victoire les volontaires de Valmy, de Jemmapes et de Fleurus, il devait retentir, le 10 août, à l'assaut des Tuileries. L'hymne de la défense nationale devint aussi l'hymne de la terreur. Il a eu la destinée des dieux, qui est d'être invoqué à la fois par la vertu et par le crime, de planer tour à tour dans la nue et d'être traîné dans la boue. O ironie des choses humaines! deux ans plus tard, Rouget de l'Isle, accusé de royalisme, était poursuivi à travers les Alpes par des bandes qui lui chantaient sa *Marseillaise* en demandant sa tête. Quant à Dietrich, libéral, mais fidèle à la constitution qu'il avait jurée, il expia sur l'échafaud son courage et sa fermeté. Rappelons ses dernières paroles; elles témoignent à la fois de la noblesse admirable de son caractère et de la grandeur de l'époque : « Si je péris, écrit-il à ses enfans, cette injustice vous accablera de douleur. Mais imitez votre père; aimez toujours votre patrie. Vengez-moi en continuant à la défendre avec la plus intrépide bravoure. » Pour nous, souvenons-nous que, dans la pensée de son auteur et de ceux qui l'ont salué les premiers, *le Chant de l'armée du Rhin* fut l'hymne de la défense nationale. Lui donner un autre rôle, c'est l'avilir et le profaner. Odieux dans les guerres civiles, il n'a été noble et grand que dans la bouche de nos armées qui défendaient notre sol. Le jour où on pourra le chanter de nouveau dans la cité qui l'a vu naître, la république aura justifié les espérances de la patrie; mais tant que la statue de Strasbourg portera un crêpe, *la Marseillaise* ne devrait retentir qu'au son d'un tambour voilé.

La légende de l'Alsace française est toute militaire. Elle se rattache à ces beaux types de jeunes généraux qui ont commandé tour à tour et combattu côte à côte dans l'armée du Rhin : Hoche, Marceau, Kléber, Desaix sont restés dans le souvenir des Alsaciens comme les incarnations de la patrie, les images vivantes de la France qui, dans cet âge terrible, mais héroïque, ravit son cœur et subjugua son âme. Gloires pures au ciel sanglant de la révolution, ces quatre figures n'ont fait que grandir dans la perspective de l'histoire. Elles ne perdent rien à être regardées de près. Bonaparte, en leur succédant, les a comme éclipsées et reculées à l'arrière-plan par sa légende prodigieuse, par ses exploits fulgurans. Il dompta

la France et terrifia le monde; l'histoire n'a pas encore effacé de sa pierre le point d'interrogation de Manzoni : *Fu vera gloria? Ai posteri l'ardua sentenzia.* Les quatre héros auxquels nous ramène la légende de l'Alsace n'eurent point le génie universel, souverain du vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna; ils possédèrent en revanche des qualités qui furent toujours étrangères au despote : l'abnégation, la candeur superbe des âmes pures, une sorte de foi primordiale et naïve en la patrie, en un mot, l'enthousiasme.

Hoche, qui eut la gloire de reprendre les lignes de Wissembourg et de sauver l'Alsace en 1793, est le type du brillant capitaine, du soldat généreux. Sorti du peuple, nature active, infatigable, il dut faire lui-même son éducation. Il devina la grande guerre avant Napoléon et la mit en pratique. Avec cela, il eut le beau don de l'ardeur, de l'expansion. Nul mieux que lui ne savait communiquer le souffle, électriser les troupes. Il remonta des armées complètement désorganisées et les rendit capables de vaincre. A Frœschwiller, — car, chose triste à répéter, c'est là même où nous fûmes battus en 1870, que nous étions restés les maîtres en 1793, — il mit les canons autrichiens aux enchères et les offrit 150 livres pièce à ses soldats. « Adjugés! » répondirent les grenadiers; et les canons furent enlevés à la baïonnette. Quand Hoche parut en Alsace ce fut un éblouissement. « J'ai vu le nouveau général, écrit un officier, son regard est celui de l'aigle, fier et vaste; il est fort comme le peuple, jeune comme la révolution. » On peut dire que les succès de Hoche viennent d'une grandeur et d'une égalité d'âme qui se soutiennent dans toutes les circonstances. Son langage a parfois la vulgarité soldatesque et l'emphase du temps. Mais il est impossible de découvrir en lui un sentiment qui ne soit pas noble et parfaitement élevé. Il ne sut ni haïr ses ennemis, ni envier ses rivaux. Il dédaigna de se venger de Saint-Just, qui avait voulu le perdre; il salua Bonaparte avec enthousiasme, à cette première campagne d'Italie qui frappa le monde d'admiration, et l'appela : frère d'armes. Peu avant sa mort, à Wetzlar, il devina l'ambition du vainqueur d'Arcole et laissa échapper ce mot : « S'il veut se faire despote, il faudra qu'il me passe sur le corps. » Comme on rappelait ce mot à Napoléon, à Sainte-Hélène, il répondit : « Il se serait soumis, ou je l'aurais brisé. » — Le dominateur de l'Europe eût brisé cette épée, peut-être, mais cette âme, non. Et peut-être que l'esprit modéré de Hoche eût su conserver cette rive gauche du Rhin que le génie effréné de Napoléon perdit après avoir tenu le monde sous sa main.

Parmi les lieutenans qui combattirent sous Hoche à Landau, se trouvait Desaix. Le gentilhomme de l'Auvergne eut les vertus austères du passé; son courage était silencieux. Au temps des croi-

sades, il eût été templier ou chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Sous la première république, il devint le modèle du général de brigade, prouvant en toute occasion que le bon soldat n'est fait ni d'entraînement ni de colère, mais de sang-froid et d'intrépidité. En Égypte, où il se vit face à face avec les mameluks, il organisa ces fameux carrés d'infanterie qui, dans les batailles de l'empire, résistèrent si bien aux charges de cavalerie. Desaix eut la modestie dans la force, l'énergie dans l'abnégation. Il rechercha toujours le second rang et s'y conduisit comme au premier. Il est resté cher aux Alsaciens à cause de sa fameuse défense du fort de Kehl. Il s'y jeta avec une petite troupe, et, n'ayant pas de canons, commença par en prendre aux Autrichiens. Exténué par la famine et menaçant de se frayer une route à travers les assiégeans, il obtint de se retirer avec les honneurs de la guerre. Quand les Autrichiens entrèrent dans le fortin, ils ne trouvèrent que des tas de terre. Leurs canons avaient tout démoli, mais les assiégés étaient sortis les armes à la main. Frappé mortellement à Marengo, au début de cette première grande bataille qu'il fit gagner au premier consul et craignant que sa mort ne décourageât les siens, il dit simplement à ceux qui l'emportaient : « N'en dites rien. » Lorsqu'aujourd'hui nous voyons sa statue sur la route de Strasbourg à Kehl gardée par un factionnaire allemand, nous sommes tenté de nous écrier à notre tour : « Ne le lui dites pas. »

La statue de Desaix, qui rêve tristement entre les peupliers du Rhin, nous fait penser à celle de son ami Kléber debout sur la place d'armes de Strasbourg dans sa fière attitude. Ce bronze est le chef-d'œuvre de Grass, un artiste alsacien de haute distinction, et Kléber est le fils chéri de Strasbourg. L'Alsace a donné nombre de braves soldats à la France; celui-ci est son héros. « Tout, dans cette figure, dit son biographe Desprez, est large et plein, les traits forts, les yeux grands, la bouche grande, les couleurs hautes, les cheveux épais et bouclés; la vie y circule abondante et à l'aise. » Le fait qui décida de sa carrière le peint tout entier. Il était architecte à Belfort. La révolution éclatait. Les officiers de Royal-Louis, ne voulant pas reconnaître les nouveaux magistrats, marchèrent contre eux avec leurs troupes. Voyant cela, Kléber, le sabre en main, couvre les magistrats de son corps, harangue les soldats en soldat, arrête l'insurrection. Peu après il fut nommé adjudant-major dans le deuxième bataillon du Haut-Rhin. Tel nous le voyons dans cette circonstance, tel il fut toujours : brave, fougueux, emporté pour la justice et toujours prêt à la défendre, à lui tout seul, de sa large poitrine. Il ne trouvait toute sa lucidité que dans le danger. Aussi aimait-il à s'y jeter. Au siège de Mayence, en Vendée, sous les

Pyramides, au mont Thabor, il se ressemble partout, superbe dans l'attaque, fougueux dans la résistance, l'idole du soldat et l'honneur du champ de bataille, où seulement il devient lui-même. Cette riche nature avait la nonchalance et les réveils du lion. Il a passé à la postérité dans l'attitude de sa statue, avant la bataille d'Héliopolis. Il vient de recevoir la lettre de lord Keith; il la froisse d'une main, de l'autre il saisit son sabre et se rejetant en arrière, il répond à l'insolence de ses ennemis par ce défi : « Les armes que vous demandez, venez les prendre! »

Un jour, — c'était dans la terrible guerre de Vendée, — Kléber, dans un bivouac, au milieu d'une lande de genêts, vit venir à lui un jeune officier qui se trouvait sous ses ordres. Beau visage, encadré de longs cheveux bruns: les traits fins, l'expression fière; et sur cette noble physionomie flottait, comme un voile, la mélancolie des âmes délicates. Cet exalté voulait faire la connaissance du général et venait à lui, tout frémissant d'enthousiasme. Kléber, inquiet, préoccupé du lendemain, lui répondit d'un ton bourru : « Vous avez eu tort de quitter votre service. » L'officier, qui se nommait Marceau, se retira froissé. Le lendemain, on se battait. Soudain, Kléber voit Marceau charger les Vendéens à la tête des hussards mayençais avec tant d'impétuosité qu'il disparaît au milieu des ennemis. Il le croit perdu et se met à jurer comme un Turc contre le jeune imprudent. Enfin Marceau revient, les yeux flamboyans. Alors Kléber courut à lui, et, le serrant dans ses bras : « Pardon! dit-il, hier, je ne vous connaissais pas. Maintenant, soyons amis! » Ils le furent pour la vie, et il n'est rien de plus confortant dans les annales militaires que cette amitié scellée de tant de hauts faits, entre deux natures si diverses, mais unies dans un même enthousiasme. Kléber était violent; Marceau avait l'âme tendre et susceptible. Malgré cela, ils ne se brouillèrent jamais. Leur tâche en Vendée était difficile, semée d'embûches. Les jacobins les soupçonnaient souvent, le comité de salut public menaçait leurs têtes. Ils se soutinrent réciproquement et se signalèrent dans cette campagne par des actes de générosité envers les royalistes vaincus. Une fois, ce sont des enfans qu'ils trouvent dans la forêt et qu'ils emportent dans leurs bras; une autre fois, c'est une jeune fille noble qu'ils font évader à grands frais.

Leur amitié fut ainsi comme un beau rayon de lumière qui les guidait à travers la sombre époque de la terreur et les épreuves de la guerre vers l'humanité qu'ils rêvaient. La Sambre et la Meuse les revirent combattre ensemble. Puis le sort les sépara sans désunir leurs cœurs. Marceau périt à Altenkirchen, dans cette mémorable retraite où il se montra plus héroïque qu'on ne peut l'être

dans une victoire. Quand son cercueil passa le Rhin, les Autrichiens voulurent lui rendre hommage. La fureur de la guerre s'arrêta un instant devant la majesté de cette mort. Les canons tonnèrent sur les deux rives du fleuve et les armées ennemies, réconciliées pour un jour, saluèrent à son départ la grande âme du héros de vingt-sept ans. Kléber tomba peu après, en Égypte, sous le poignard d'un musulman fanatique. Son corps est revenu reposer dans sa ville natale, sous sa statue, non loin de Desaix. Le hasard a réuni, à Coblentz, les restes de Marceau et de Hoche dans une même tombe. Ainsi les quatre héros sont ensevelis près du Rhin. Cette rive gauche, qu'ils avaient conquise et que nous avons perdue, ils sont seuls à la garder encore! Leurs monumens solitaires y sont les souvenirs éloquens, mais ineffaçables, de cette France à laquelle ils crurent plus qu'à eux-mêmes et pour laquelle ils sont morts.

VII.

Trois quarts de siècle nous séparent de ces grands jours. Ce temps a suffi pour compléter la fusion entre l'Alsace et la France. Commencée dans l'élan de 1789, continuée dans l'armée et sur les champs de bataille, cette union s'est affirmée depuis dans tous les domaines de l'industrie, des sciences, des arts et des lettres. Si l'Alsace a toujours tenu à son originalité, elle n'en avait pas moins l'instinct de son unité croissante avec l'esprit et l'âme français. Un signe remarquable que cette unité avait pénétré dans les couches profondes de la population alsacienne, ce sont les romans nationaux de MM. Erckmann-Chatrian, dont l'œuvre considérable nous donne un tableau véridique de la vie populaire en Alsace depuis une centaine d'années. Dans leurs romans d'avant 1870, on voit percer, à côté du patriotisme français le plus sincère, l'espérance d'une entente pacifique entre les deux races, dont l'Alsace française aurait pu être le trait d'union. Beaucoup d'amis de la paix partageaient alors cette illusion généreuse. Ils ignoraient les rancunes séculaires savamment entretenues par la Prusse et l'appétit vigoureux de nos voisins. Comment le trait d'union est-il devenu un fossé de sang que des siècles peut-être ne suffiront pas à combler? C'est ce qu'il ne nous appartient pas de dire ici. Mais nous ne pouvons clore le cycle des grandes légendes de notre pays sans donner un regard au champ de bataille où son destin se jouait il y a treize ans. Quelque douloureuse que soit notre tâche finale, il nous faut traverser ces lieux où l'Alsace et la France se sont

perdues sans se dire adieu. Si ce souvenir est fait pour réveiller nos tristesses, il peut aussi raviver toutes nos espérances.

Niederbronn est une petite ville située à l'entrée d'un défilé des Vosges qui conduit par Bitche à Metz. De larges collines ondulées s'appuient aux flancs sombres des Vosges et forment le vallon de la Sauer. En suivant la route de Niederbronn à Frœschwiller par Neeweiler, on longe la ligne des hauteurs occupées le 6 août 1870 par l'armée française. C'est le champ de bataille de Wœrth, de funeste mémoire. Dès les premiers pas, il s'annonce par des signes funéraires qui rompent la paix des champs et font des taches sinistres sur le vert des prairies. Ce sont des tertres surmontés de petites croix de bois, où pendent des couronnes d'immortelles et de feuillage flétri. Là sont confondus par centaines Allemands et Français, zouaves, troupiers, Prussiens et Bavarois, entassés pêle-mêle après la lutte suprême, acharnée. Puis viennent de petits monumens, des enclos funèbres, des marbres, avec des noms connus et inconnus. On s'arrête, on lit, on cherche, et l'on reprend sa route d'un pas plus lourd. Nous voici dans le village de Frœschwiller, où se dressent les deux églises reconstruites, l'une par l'Allemagne, l'autre par la France. Elles ont beau être des asiles de paix; debout, l'une en face de l'autre, elles semblent se défier encore. Sur l'autre versant, devant le village, en redescendant la pente, les croix se multiplient. Parfois ramassées au coin d'un bois, elles font penser à une lutte sauvage, corps à corps; plus loin, elles s'échelonnent dans un chemin creux et reproduisent encore, par leur rangée inquiète, une colonne de tirailleurs. On respire mal, on presse le pas. De distance en distance s'élèvent des croix, toujours des croix. De tous côtés, aux montées, aux descentes, elles surgissent et s'étendent à perte de vue. La campagne assombrie se transforme en un immense cimetière. Et, tandis que tous ces morts dorment le grand sommeil sous les arbres doucement agités par la brise, la fièvre de leur dernier combat nous monte au cœur et la sueur nous ruisselle au front.

Arrêtons-nous sur la hauteur d'Elsasshausen. Nous sommes au centre de la ligne française. Le maréchal de Mac-Mahon avait établi son quartier-général à ce poste très exposé. On montre le noyer d'où il suivait les péripéties du combat avec son état-major. D'ici, on domine le vallon de la Sauer, le regard embrasse tout le champ de bataille et le combat revit pour nous. — Il était une heure de l'après-midi : les Français occupaient encore toute leur ligne; Frœschwiller et Woerth étaient en flammes; la canonnade et la fusillade retentissaient sur un espace de plus de deux lieues. Mais l'arrivée simultanée du prince royal et du général von der Thann

sur le lieu de l'action devait changer la fortune du combat. Cette nouvelle venait d'arriver à l'état-major. Une forêt de casques et une mêlée effroyable sur le pont de Gunstett prouvait que l'aile droite était débordée et forcée de se replier sur Niederwald. C'est alors qu'eut lieu la fameuse charge des cuirassiers dite « de Reichshoffen, » restée légendaire en Alsace et connue du monde entier. Le commandant en chef les lança pour couvrir son aile droite. La brigade Michel, postée à Eberbach, reçut l'ordre de reprendre Morsbronn. Ce fut sans doute un spectacle émouvant pour ceux qui le virent que ces trois régimens partant et se précipitant, ventre à terre, à travers tout un corps d'armée répandu en pelotons et en essaims de tirailleurs sur une étendue d'une lieue dans le vallon de la Sauer. Suivant le cri de leurs officiers, penchés sur le cou de leurs chevaux, sabrant ce qu'ils trouvaient sur leur passage, ils balayèrent les champs sous les feux et la mitraille du 11e corps. Mais à mesure qu'ils avançaient dans cette furieuse calvalcade de la mort, on voyait chevaux et cavaliers s'abattre dans leurs bonds prodigieux. Ils furent peu nombreux, ceux qui sortirent de cette fournaise, et qui, par la route montante, pénétrèrent dans Morsbronn sous la fusillade plongeante des Bavarois embusqués à toutes les fenêtres des maisons. Leurs corps s'entassèrent dans ce village, qu'ils avaient reçu l'ordre de reprendre et où ils ne purent que mourir!

Après cet essai infructueux de protéger son aile droite, le maréchal dut se replier sur Frœschwiller. La bataille était perdue. Le centre, si âprement disputé depuis neuf heures du matin, allait être attaqué maintenant de trois côtés à la fois par des forces triples et quadruples avec toute la masse de l'armée allemande victorieuse sur les ailes et qui, tournant les Français par leur gauche vers Niederbronn et Reichshoffen, tentait déjà de nous couper la ligne de retraite. Dans cette extrémité, pour éviter un plus grand désastre, le maréchal ordonna une seconde charge à la dernière réserve de cavalerie dont il disposait. Est-il vrai ou apocryphe ce bref et poignant dialogue qui doit l'avoir précédée? On se le racontait dans l'armée française et je l'ai entendu répéter en Alsace. Si ce n'est pas de l'histoire, cela ressemble beaucoup à la vérité. Le maréchal de Mac-Mahon s'élança vers le général Bonnemain, en lui criant : — « Général, chargez sur la droite avec toute votre division. Allez! — Maréchal, c'est à la mort, vous le savez? — Oui, mais vous sauverez l'armée. Embrassez-moi et adieu! » Le général partit au galop, la masse s'ébranla et disparut dans un gouffre de fumée et de feu. — Ah! ces beaux, ces fiers cuirassiers! la fleur de la jeunesse virile, à la longue crinière, à la poitrine luisante, au regard intrépide, que de bonnes payses leur avaient jeté des bouquets, que

de nobles jeunes filles leur avaient souri d'une fenêtre comme à l'espoir de la patrie! Que sont-ils devenus? Ils dorment sous la terre. Ils ont sauvé l'armée!

C'est assez évoquer le passé... c'est trop se souvenir!.. Nous touchons à la fin de notre pèlerinage. Pour l'achever, allons saluer la colline où reposent ces braves. En sortant du village de Morsbronn, on gagne le sommet d'un vignoble. Sur la hauteur s'élève une pyramide de grès dont la base est flanquée de quatre boules de fer et qui domine la plaine. C'est le monument consacré aux cuirassiers dits de Reichshoffen. Sur les deux côtés sont inscrits les noms d'une série de régimens français. Sur la façade est gravée l'inscription suivante:

MILITIBUS GALLIS

HIC INTEREMPTIS DIE 6 AUGUSTI 1870

DEFUNCTI ADHUC LOQUUNTUR

EREXIT PATRIA MŒRENS

Découvrons-nous en présence de cette pierre qui regarde l'Alsace et que dore le soleil couchant. Car ceci est encore la France, et ceux qui sommeillent autour ne sont pas des vaincus. Ils ont passé le mauvais pas et remporté la grande victoire. *Defuncti adhuc loquuntur!* Les morts parlent encore! Il nous semble, en effet, que leur voix sort du monument et nous dit: « Oui, la France est ici, dans nous qui veillons, dans ceux qui espèrent. Si vous voulez reconquérir ce que vous avez perdu, soyez non des enfans, mais des hommes. Les nations périclitent par la légèreté, par la mollesse, par l'égoïsme; elles vivent par le sérieux, par la discipline et le dévoûment. Le marbre dont se bâtit le temple invisible de la patrie se nomme conscience et volonté. Cette divinité auguste n'a de refuge inexpugnable que dans les âmes fortes, où vit le culte du passé avec la foi en l'avenir. Elle peut se voiler ou disparaître dans les tempêtes de l'histoire, mais elle renaîtrait du néant même par les cœurs fermes et par les grands courages. »

ÉDOUARD SCHURÉ.

SOUVENIRS

D'UN

ENSEIGNEMENT A LA SORBONNE

Bien des années se sont passées depuis le jour où le suffrage des professeurs de la Faculté des lettres me désignait pour la chaire de philosophie, illustrée par Théodore Jouffroy et devenue vacante par la mort d'Adolphe Garnier, un de ses plus chers disciples et son successeur immédiat (1). Je n'ai pas à rappeler ici avec détail ce que la philosophie doit à Jouffroy; mais il me sera permis de dire que la Sorbonne est fière d'avoir été le sanctuaire de ce grand enseignement dans lequel furent posés, avec une lente et sage méthode qui est demeurée un modèle, des problèmes tels que ceux du droit naturel et de la destinée humaine. C'est là que le maître, parlant, ou plutôt pensant tout haut devant des disciples recueillis comme dans un temple, leur inspirait une sorte d'enthousiasme austère pour les grandes idées et de piété philosophique. Après lui, avec moins d'élévation et d'éclat, mais avec des qualités rares d'analyse, M. Adolphe Garnier avait été, lui aussi, un excellent maître. Qu'on relise ce *Traité des facultés de l'âme*, le résumé de son enseignement et l'œuvre d'une vie entière, et qui restera comme un des

(1) 1864.

ouvrages les plus complets de la philosophie moderne; à côté de quelques pages un peu vieillies, par le tour de l'expression plus que par le fond des choses, qui change moins qu'on ne le croit ou qu'on ne le dit, on sera étonné du nombre d'idées justes et encore neuves qui s'y font jour sous la simplicité d'un style très naturel, un peu nu peut-être, un peu dépouillé, que l'auteur lui-même craignait d'animer trop et refusait d'orner par une sorte de pudeur de la raison, par haine pour l'affectation et l'emphase, fidèle jusqu'au bout à ce bon sens que j'appellerais volontiers son bon génie, gardant toujours la sincérité de l'accent et ce genre de distinction si rare, la distinction dans la simplicité. Par goût, par modestie même, il ne se risquait pas volontiers dans les grands problèmes de la métaphysique pure. Il avait monté dès sa jeunesse jusqu'à la source un peu froide, mais limpide et transparente, de la philosophie écossaise; plus tard, il ne remonta guère au-delà. Ce fut un des caractères de son ingénieuse et fine philosophie; elle se défiait des vastes horizons; elle restait volontiers au bord de l'infini sans oser s'y aventurer.

Je devais ce souvenir à ce philosophe distingué qui m'avait fait 'honneur, une première fois, de m'appeler à la suppléance de sa chaire, et qui semblait ainsi m'avoir désigné pour lui succéder plus tard. Ce nom, je le crains bien, est en train d'être un peu oublié des nouvelles générations, et pourtant il mérite de ne pas l'être : il serait digne de survivre à bien des renommées plus bruyantes et plus spécieuses. Mais, dans le temps où nous sommes, où la vie est si rapide et comme entraînée d'un mouvement vertigineux, où les idées elles-mêmes vont si vite, paraissant sur la scène de l'histoire et en disparaissant comme de vrais personnages de théâtre, vingt années sont une éternité. C'est à nous, qui nous souvenons, d'avoir le culte de nos chers morts et de l'entretenir. Je n'ai pas failli à ce devoir. Toutefois, quand je succédai à M. Garnier, je ne me crus pas obligé de continuer exactement le même genre d'enseignement. On n'hérite pas d'un genre d'esprit comme on hérite d'une chaire. Une méthode, en philosophie, c'est presque toujours la personnalité même du philosophe. Je compris que le meilleur moyen de profiter de ce noble exemple, c'était de tenter librement ma voie, sans prétendre ramener mes auditeurs dans celle où M. Garnier avait si heureusement conduit plusieurs générations de disciples. Avant tout, il faut que chacun reste dans la mesure de ses forces et dans les conditions de son esprit. Le peu qu'il est vaut toujours mieux que ce qu'il voudrait et ne pourrait pas être.

Ai-je eu raison de penser ainsi et de me tracer cette règle de conduite? Peut-être est-ce aujourd'hui l'occasion de me le demander. Peut-être, à ce point où j'en suis d'une carrière déjà longue,

n'est-il pas sans quelque intérêt pour ceux qui ont bien voulu me suivre jusqu'à ce jour, que je me retourne vers l'espace parcouru pour compter sur ma route les stations traversées, les sujets traités, les problèmes étudiés; que je jette sur le passé de cet enseignement une sorte de vue d'ensemble, que je fasse quelque chose comme un examen de conscience philosophique. Il peut être bon, en toute carrière, de s'interroger de temps en temps sur ce qu'on a voulu faire, d'y comparer ce qu'on a fait réellement, de confronter les espérances conçues d'abord avec les résultats finalement obtenus, et quand même on devrait être confondu de la banqueroute de ces espérances et de la pauvreté de ces résultats, cet examen de soi-même aurait encore son utilité si l'on y peut constater l'effort accompli : la bonne volonté seule dépend de nous; c'est tout ce que le public a le droit d'exiger de nous, mais il a ce droit. Particulièrement dans ces hautes chaires de l'enseignement, dont nul ne saura jamais, — sauf ceux qui en ont porté le poids, — ce qu'elles coûtent d'efforts et de soucis à qui veut les remplir avec honneur, il est certain qu'on encourt certaines responsabilités : il faut les poser nettement devant soi et les regarder en face. En même temps, c'est une occasion toute naturelle d'éclaircir certains malentendus amenés par le choc des doctrines qui parfois représentent le conflit des hommes plus encore que celui des idées, de répondre à certaines préventions par l'exposé sincère de ce qu'on a voulu faire, et, sinon de désarmer des adversaires systématiques, du moins d'éclairer ceux qui cherchent la vérité sur le mérite et la suite des intentions, sur le degré d'activité appliquée à la poursuite de certaines fins, sur la valeur de ces fins elles-mêmes. C'est à ceux-là que je m'adresse.

A ce propos, on nous permettra de relever une de ces erreurs involontaires et généralement accréditées, un de ces malentendus de l'opinion dont la sincérité n'est pas toujours évidente, bien que l'origine en soit assez spécieuse, et qui, à cause de leur vraisemblance, tendent à s'établir d'une manière durable. Je veux parler de l'influence de M. Cousin sur la philosophie et l'enseignement des hommes de mon âge. On croit que cette influence était très grande sur eux, dominatrice même. On se trompe d'une génération. La plupart de ceux qui sont entrés dans la vie d'homme vers 1850 ont très peu connu M. Cousin et n'ont entretenu avec lui que des relations assez rares. Certes personne ne me surprendra jamais à parler de ce maître illustre qu'avec la plus grande déférence et la plus sincère admiration. Mais la vérité a ses exigences : elle veut qu'on tienne compte de la diversité des circonstances, de la variété des esprits, des hasards mêmes, bons ou mauvais, qui ont

présidé à leur formation. Depuis la révolution de 1848, sauf quelques rares apparitions au dehors, comme il en fit une dans la grande commission qui élabora la loi de 1850, M. Cousin vivait loin des luttes quotidiennes ; il avait renoncé à toute ingérence dans le gouvernement de la philosophie, si ce n'est par quelques conseils donnés de loin en loin. Retiré au fond de la Sorbonne, dans quelques chambres dont la seule décoration était une bibliothèque composée avec une sollicitude infinie et une passion éclairée, il y passa les dix-sept dernières années de sa vie, tout le temps du moins que lui laissait de libre, chaque année, son séjour dans le Midi, rendu nécessaire par l'affaiblissement de sa santé. Il y vivait, puissant encore par la pensée, à laquelle la méditation et l'étude apportaient un rajeunissement perpétuel, par sa conversation étonnante d'aperçus et inspiratrice au plus haut degré, par sa parole, dans les occasions où elle avait à se produire, tenant toujours, avec une sorte d'autorité consentie par ses confrères, l'empire de la philosophie à l'Institut, beaucoup moins au dehors, presque pas dans l'université. Il était loin d'approuver tous les mouvemens d'idées qui s'y produisaient. Est-il vrai, d'ailleurs, qu'il eût gouverné jamais, autant qu'on s'est plu à le dire, la philosophie proprement dite? L'enseignement secondaire, assurément, ce qui est bien différent et peut-être nécessaire ; non l'enseignement supérieur, encore moins les consciences et les âmes. Des noms comme ceux de Jouffroy, d'Adolphe Garnier, de Vacherot, de Ravaisson sont là pour répondre du degré d'indépendance qu'il était permis à des philosophes universitaires de conserver, même dans ces générations antérieures à la nôtre et qui vivaient avec lui, près de lui, dans le voisinage immédiat de sa redoutable influence, sans trop en souffrir.

Osons dire ouvertement ce que nous pensons de M. Cousin, de son action sur les idées au XIXe siècle, et dans quelle mesure nous croyons l'avoir nous-mêmes subie. Nous ne diminuerons pas M. Cousin, bien au contraire ; nous l'établirons d'autant plus solidement dans le domaine où il était le maître incontesté, que nous en marquerons plus nettement les limites, qui sont restées toujours un peu flottantes dans l'opinion publique. Au fond, et pour ceux qui connaissent les grands courans intellectuels du siècle, les directions principales des idées, contrairement à ce que l'on entend affirmer chaque jour, M. Cousin n'a pas créé d'école. Maine de Biran en a créé une, qui vit encore ; Jouffroy en a créé une. M. Cousin n'a pas eu d'école, parce qu'il n'a pas eu un système qui lui fût propre. Après avoir erré curieusement sur les frontières de l'école écossaise, qui venait d'être révélée à la France par M. Royer-Collard,

après avoir pénétré, à la suite de Maine de Biran, « dans les galeries souterraines de la psychologie, » après s'être fixé quelque temps, par une sorte d'attraction irrésistible, dans les grandes spéculations de l'idéalisme hégélien, étudiées à leur source pendant ses deux voyages en Allemagne de 1817 et de 1824, il avait fini par se réfugier dans une sorte de spiritualisme vague et noble, composé pour une part d'idées empruntées à Descartes, pour une autre part de théories empruntées à Leibniz; il en avait fait, avec quelques belles aspirations platoniciennes, une doctrine d'enseignement plus que de recherche proprement dite, où se distinguait un seul trait bien précis, bien personnel, l'attachement à la méthode psychologique comme au véritable et unique fondement de toute philosophie. Au vrai, la grandeur de M. Cousin n'est pas là; ce qu'il a créé est ailleurs. Il est un admirable historien de la philosophie. C'est de là que relèvent et sa véritable originalité dans le monde des idées, et sa grande influence sur les esprits de son temps.

S'il y a quelque justice à espérer, tel est le témoignage que la postérité rendra à M. Cousin, en dehors de tout parti-pris et de toute querelle misérable d'école. Ce n'était pas l'établissement d'un système nouveau que saluaient les applaudissemens enthousiastes de la vieille Sorbonne dans les cours mémorables de 1828 et de 1829; c'était la révélation du grand drame des idées sur la scène de l'esprit humain, ouverte par de larges échappées et de vastes aperçus. C'était là ce qui ravissait légitimement nos pères.

On n'avait jusque-là rien connu, rien entendu de semblable : les belles spéculations conçues dans les calculs profonds de la raison ou dans l'ivresse du génie venaient se peindre et se colorer dans les magnificences d'une parole inspirée. Il semblait que l'esprit humain retrouvât la conscience de lui-même, longtemps égarée et dispersée à travers les systèmes. Tel était le vrai sens de ce fameux mot d'éclectisme dont on a tant abusé contre M. Cousin. C'était la parenté des doctrines, attestant la nature et l'origine de la raison humaine et se reconnaissant à travers les diversités, les contradictions apparentes des civilisations et des hommes. Je ne sais quelle vision sublime du progrès apparaissait aux esprits, dans cet enchantement réciproque de l'auditoire et du maître. Que d'espérances confuses! que d'élans vers l'avenir! Combien de nobles idées et aussi de rêves généreux sortaient, comme en essaims, des ombres émues du vieil édifice, et de là se répandaient sur les générations nouvelles en France et en Europe! Chaque siècle a sa jeunesse et comme son printemps. C'était vraiment alors la jeunesse du XIXe siècle. Travail magnanime, vaillans et longs espoirs, animés par des volontés enthousiastes, tout cela n'a pas été stérile. Dans ce temps-là, l'Alle-

magne écoutait curieusement ce grand bruit des idées qui s'agitaient en France. Goethe vieillissant, mais tenant toujours son génie en éveil, recueillait les échos qui arrivaient à Weimar du Muséum, de l'Institut et de la Sorbonne.

Depuis ce temps, dans toutes les directions de l'histoire philosophique, d'immenses travaux ont été faits, de grands progrès ont été accomplis en Allemagne et en France avec une érudition plus profonde et plus sûre. Mais si l'on a pu contester à M. Cousin la nouveauté de son œuvre dogmatique, ce que la violence des plus injustes réactions n'a pu et ne pourra jamais lui ravir, c'est l'honneur d'avoir le premier, de ce côté du Rhin, appliqué la critique historique aux origines et aux grandes manifestations de la pensée humaine, d'en avoir exploré les sources principales, expliqué et suivi les évolutions diverses, d'avoir enfin provoqué autour de lui des recherches dans tous les sens, des découvertes, des travaux dont quelques-uns sont devenus à leur tour des modèles. Il excitait les autres et s'excitait lui-même sans fatigue et sans trêve dans cette voie.

De là cet édifice perpétuellement accru de son œuvre historique, se produisant non-seulement dans une série régulière de leçons, mais dans un grand nombre de monographies, d'introductions, d'argumens, des fragmens sur tous les grands sujets de l'histoire de l'esprit humain, dans la traduction devenue classique de Platon, dans les éditions savantes de Proclus, d'Abélard, de Descartes, de Maine de Biran, dans des morceaux qui sont de purs chefs-d'œuvre, comme la notice sur Xénophane et le récit du voyage en Allemagne. Autour de lui et sous sa vive impulsion, des esprits distingués renouvelaient certaines parties de la science : Aristote, Platon, les stoïciens, l'école d'Alexandrie, Spinoza, Kant, étaient soumis à des études régulières et de plus en plus approfondies. La rigueur croissante de l'analyse et de la critique s'étendait chaque jour sur de plus vastes régions de l'antiquité, du moyen âge, des temps modernes. Dans le même temps, en dehors de la direction de M. Cousin, mais concourant à son œuvre, de savantes recherches sur les langues, les civilisations, les philosophies religieuses de l'Égypte, de l'Inde et de l'Orient, depuis Colebrooke jusqu'à Abel Rémusat et Eugène Burnouf, depuis Champollion jusqu'à Letronne, depuis Lepsius jusqu'à Mariette, toutes ces découvertes ouvraient la voie aux investigations philosophiques ; des mondes tout nouveaux apparaissaient dans un passé qu'on croyait presque fabuleux, et s'ouvraient de toutes parts à l'appel de la philologie, de l'archéologie, de l'ethnologie comparées, devant la science allemande et devant la science française devenue sur certains points sa rivale, sur d'au-

tres son initiatrice. A la suite de ces conquêtes de l'érudition, la critique philosophique s'avançait d'un pas plus assuré dans ces régions, où elle avait à recueillir de précieux témoignages sur les origines de l'esprit humain, plus près des sources de l'histoire, là où la science place le berceau de l'humanité pensante.

Ce fut vraiment l'œuvre grande et durable de M. Cousin. Il ne faut pas la déplacer de peur de l'amoindrir; mais il serait inique de refuser à un tel maître un grand rôle, celui d'initiateur à la philosophie, de révélateur des systèmes. Il propageait avec une verve admirable le goût des recherches et la passion des idées. Dans sa conversation toujours un peu solennelle et dramatique, il excellait à peindre les philosophes d'un mot, d'une grande image, souvent d'un grand geste qui complétait la pensée : l'histoire de la philosophie, ainsi animée par de si vives couleurs, devenait pour emprunter aux rites grecs leur beau langage, je ne sais quelle *théorie* sacrée qui s'avançait à travers les siècles, auguste et sévère comme la science, réelle et mouvante comme la vie. Chaque personnage de cette théorie était une idée sans doute, mais une idée qui avait vécu sous les traits d'un homme et qui avait reflété en lui quelque chose de son immortelle beauté. Ce qui valait mieux qu'une doctrine définie, ce qui agissait souverainement sur tous ceux qui approchaient de M. Cousin, c'était cette âme de feu qui aimait à se communiquer par la parole. Il avait le don de l'enthousiasme; il en avait l'art aussi. Tel qu'il était, il fut vraiment un inspirateur.

Mais voici que, vers les dernières années de sa vie, un grand mouvement de curiosité vers les sciences de la nature se produisit parmi les générations nouvelles qui arrivaient à la vie philosophique. M. Cousin y resta étranger, et dès lors sa part d'influence, subsistante encore et gardée par son grand talent, se restreignit sensiblement. Sans rester en dehors des découvertes de la science positive, il se défiait du trouble profond que certaines illusions, nées de cette science, pouvaient produire dans la conscience et la raison publiques; il en redoutait le contact avec la philosophie, il se tint à l'écart d'elle dans un isolement volontaire et quelquefois attristé. Bien au contraire, le caractère marqué de la génération philosophique qui s'emparait alors de l'enseignement était cette vive préoccupation de la grandeur croissante et du progrès de ces sciences. C'est là qu'attirés par les découvertes chaque jour accrues sur les diverses manifestations de la vie ou les grandes lois du mouvement, ils établissaient un de leurs foyers d'études. Il ne s'agit pas, bien entendu, de comparer les talens nouveaux avec ceux qui les avaient précédés, mais seulement les tendances et les procédés. Or il est certain que les tendances avaient changé.

Un irrésistible attrait précipitait les esprits vers les résultats généraux des diverses sciences, vers les grandes hypothèses qui naissaient de toutes parts. Rien ne pouvait plus modifier ou faire refluer ce courant. C'était un travail de synthèse nouvelle qui s'imposait aux anciens dogmatismes; ils étaient tenus de se renouveler sous peine de perdre toute leur action sur les esprits. Il résulta de ce mouvement un classement nouveau des écoles et des hommes. Le dogmatisme de M. Cousin était trop vague pour offrir un terrain solide de conciliation. Plusieurs d'entre nous remontèrent jusqu'à la psychologie profonde de Maine de Biran pour y chercher un point d'appui inébranlable. Quelques-uns se pénétraient de l'excellente méthode de Jouffroy et tentaient de l'appliquer, avec plus ou moins de chances de succès, à la situation nouvelle de la philosophie; un grand nombre allaient droit au dynamisme de Leibniz et essayaient d'en tirer les principes du spiritualisme renouvelé. D'autres enfin, à leurs risques et périls, cherchaient à se faire une méthode et une doctrine personnelles, cherchant un refuge dans une sorte d'idéalisme esthétique, à une hauteur d'où ils dominaient la nature et lui imposaient l'harmonie souveraine et la beauté de leurs conceptions. — Et tout à côté de ces tentatives transcendantes, s'annonçait déjà par quelques essais cette psychologie expérimentale ou même physiologique qui devait prendre plus tard un si grand développement.

Tel était l'état de dispersion intellectuelle des esprits il y a une vingtaine d'années. A cette époque, chacun cherchait librement sa voie, et des sectes diverses apparaissaient de toutes parts dans l'ancienne école spiritualiste, profondément divisée. Qu'il y eût des inconvéniens dans une pareille situation, cela n'est pas douteux; mais comment les empêcher de se produire? Ils subsistent d'ailleurs, ils vont même en s'aggravant, à l'heure qu'il est, où il n'est pas rare de voir, dans certains établissemens (même d'enseignement secondaire), des chaires voisines consacrées à des doctrines contradictoires. Mais, à ce nouvel état de choses, l'enseignement supérieur a gagné le droit de répondre victorieusement à un reproche qui lui était souvent adressé autrefois et qui n'aurait plus de raison d'être aujourd'hui. On accusait la philosophie enseignée dans les chaires de l'état d'être une philosophie officielle; c'était le grief favori, en apparence légitime, de certains adversaires, dans le temps où la philosophie était gouvernée ou avait l'air de l'être. Cette accusation n'a plus de motifs, et si on la renouvelle encore, c'est sans conviction, et pour n'en pas perdre l'habitude. D'ailleurs, aujourd'hui, la concurrence des doctrines existe; sous certaines conditions, très faciles à remplir, toute idée peut arriver à la parole et même à l'enseignement public, et, de fait, dans ces derniers temps,

plusieurs chaires se sont élevées en l'honneur des philosophies les plus opposées à la nôtre (1). Nous sommes loin de nous en plaindre, nous constatons le fait. Quant à cette philosophie que nous enseignons et dont le caractère est bien connu, parce qu'il ne s'est jamais dissimulé, à quel titre serait-elle officielle? Dans quel laboratoire secret, dans quel cabinet politique a-t-elle bien pu être préparée, édictée? Où sont les oracles qui ont parlé? Dans cette mobilité des pouvoirs publics qui se sont succédé depuis vingt années, lequel aurait jamais pu avoir non-seulement l'ambition morale, mais le temps matériel de dicter des mots d'ordre ou même d'inspirer un mouvement d'idées dans l'enseignement supérieur? S'il y avait une inspiration officielle, nous craindrions fort de n'être pas toujours d'accord avec elle. Mais la vérité est qu'il y en a pas et qu'on nous laisse libres. Cette liberté de l'enseignement dans les chaires publiques de l'état, nous l'avons goûtée et reconnue sous les régimes divers qui se sont succédé depuis vingt ans. C'est un témoignage qu'il ne me coûte pas de rendre.

Ce qui m'attirait particulièrement, ce qui me paraissait digne de remplir une vie philosophique, c'était de mettre la psychologie et la métaphysique à l'épreuve des idées nouvelles et de rechercher si, en effet, comme on le prétendait, la science de la nature, réduite à elle seule, apportait quelque base solide de reconstruction pour la raison et la conscience humaines, menacées ou détruites dans leurs fondations anciennes. Ce fut là le but constant de mes méditations, l'objet assidu de mes travaux. C'est avec cette méthode d'enquête perpétuelle sur les résultats et les conséquences authentiques des sciences que j'abordai l'exposition de mes idées. J'estimais que c'était à la fois une manière de faire subir à mes convictions personnelles une contre-épreuve utile et peut-être aussi une manière de renouveler les aspects des questions et de varier les démonstrations anciennes en les serrant de plus près.

Je vais tâcher de donner une idée de ce travail tel que je le conçus et que je le poursuivis obstinément. On comprend qu'il ne s'agit pas ici de résumer un cours qui a duré à travers un si long espace de temps sur des sujets variés et renouvelés chaque année. Je ne voudrais qu'en indiquer l'esprit, la tendance et la méthode, essayant de reconstruire l'ordre logique, sinon l'ordre chronologique de ce cours, la série et l'enchaînement des idées, sans m'attacher à la

(1) M. Jules Soury a obtenu la création d'une chaire à l'École des hautes études; M. Ribot, le savant directeur de la *Revue philosophique*, a été sollicité à plusieurs reprises d'ouvrir un cours libre près la Faculté des lettres; M. Laffitte fait un cours sur M. Auguste Comte dans la salle Gerson.

distribution plus ou moins accidentelle des questions, que je prenais le plus souvent dans les préoccupations les plus vives et les plus actuelles de l'esprit public. Il y avait là des indications précieuses et des symptômes dont nous avons toujours pensé qu'il fallait tenir compte. Sans aller jusqu'à dire que les questions changent en philosophie, on peut affirmer pourtant que l'intérêt des questions se déplace et, sans que l'on doive suivre dans ses fantaisies la mobilité du goût public, peut-être n'est-il pas mauvais de consulter, dans une certaine mesure, les inquiétudes ou les curiosités de la raison générale. Ce n'est pas au hasard que se déterminent, dans l'atmosphère des idées, ces grands courans qui les emportent dans des directions fixes pendant des périodes plus ou moins longues. Ces variations, quelque capricieuses qu'elles paraissent être au premier abord, au fond sont réglées par des lois fort délicates, qui, pour n'être pas réductibles à des formules exactes, n'en sont pas moins souverainement agissantes et se font sentir aux esprits mêmes qui prétendent s'y dérober par l'indépendance ou la hauteur de leur raison solitaire.

J'ajoute que cette méthode qui nous a guidé dans nos investigations ne se borne pas à la consultation des écoles philosophiques. La philosophie ne se fait pas tout entière dans ces écoles; elle est partout; elle est à l'état diffus dans l'atmosphère d'un temps; elle préside aux révolutions du goût; elle est dans telle ou telle tendance de la littérature; elle est dans les mouvemens religieux d'une époque, elle est dans la poésie même; chaque école de poésie contient une métaphysique qu'il s'agit d'en extraire pour bien comprendre la poésie elle-même. Elle est dans les formes variées de la vie, dans la manière dont on la sent, dont on la comprend, dont on l'exprime, dont on en jouit ou dont on en souffre. Chacun de nous (surtout dans ce temps de libre individualisme) n'a-t-il pas sa façon de se poser dans le monde, en face de la grande énigme, de concevoir les choses et leur principe? C'est là, au cœur même de l'humanité contemporaine, que j'ai tâché de poursuivre les grandes manifestations de la pensée. Ainsi entendue, la philosophie réelle s'étend bien au-delà des bornes étroites où l'on prétend trop souvent l'enfermer. Elle est affaire de conscience autant que de science, affaire d'âme autant que de système; une école n'en est que l'expression dogmatique et fixée; elle est *vécue* avant d'être pensée. Quoi de plus curieux, par exemple, que le tableau des opinions philosophiques et religieuses qui agitent et passionnent l'Angleterre, tel que nous le retracent les meilleurs observateurs, ce mouvement vers l'*agnosticisme*, qui est un des signes irrécusables du temps? Il faut essayer de comprendre ce que c'est qu'un pareil état d'âme; il faut

le traduire, l'interpréter, en analyser les causes durables ou momentanées. C'est dans ces perceptions vives de l'état des esprits que réside le sens philosophique par excellence, et c'est à y correspondre le mieux possible qu'un maître de l'enseignement public doit, à ce qu'il me semble, s'attacher s'il veut être vraiment utile à ses auditeurs, s'il veut être écouté, s'il veut combattre pour ou contre des idées vivantes et non pas mener éternellement le même et stérile jeu d'une dialectique vaine autour des fantômes d'idées mortes.

Au fond, sous des formes très variées, ce qui préoccupe particulièrement les esprits depuis un quart de siècle en France, ce qui nous a préoccupé constamment depuis que nous avons pris possession de notre enseignement, c'est le grand procès institué par la science positive contre la métaphysique. Ce procès est le résultat inévitable du développement illimité qu'ont pris, de notre temps, les sciences de la nature, appuyées sur des méthodes infaillibles de découverte et de vérification, sur des expériences qu'on peut conduire à un point de précision tel que chaque progrès est définitivement acquis et n'est qu'un passage à de nouveaux progrès également assurés. On en est venu tout naturellement à se dire que les sciences de l'esprit, qui n'avancent pas de la même manière, ne sont réellement pas des sciences. Et de là cette question, presque universellement posée sous des formules qui varient à l'infini : « Le monde tel qu'il est aujourd'hui déployé devant la science expérimentale, dans la variété si compliquée de ses phénomènes, ne s'explique-t-il pas naturellement par la seule vertu de lois permanentes, ne dérivant que de soi, expression mécanique ou dynamique (la question est réservée) des actions et des réactions qui se passent dans l'infinie multitude des élémens d'une matière éternelle (réelle ou idéale), éternellement en mouvement? A quoi bon chercher au-delà? Le vrai domaine de la réalité, c'est-à-dire de la nature, c'est la sphère du déterminisme. Qui dit *nature*, au sens rigoureux du mot, dit enchaînement nécessaire de faits et de lois. Là où la nécessité, où l'enchaînement des faits, dans une série continue dont chaque terme appelle l'autre, n'apparaît pas clairement à l'esprit, c'est que la science positive n'a pas encore pénétré jusque-là. Un nouveau progrès de cette science rétablira l'anneau qui manque dans cette chaîne immense, par laquelle tous les phénomènes sont reliés et communiquent entre eux, depuis les dernières et les plus humbles manifestations de la chimie inorganique jusqu'aux modes les plus élevés de la pensée. Dès lors, à quoi bon la métaphysique, cette prétendue recherche des premiers principes dans l'ordre de la pensée et des premières causes dans l'ordre de l'être? Que peut être cet ordre supérieur de réalités que vous appelez intelligibles, parce

qu'elles n'ont rien de réel, et qui échappent non pas seulement aux prises actuelles, mais aux prises possibles du déterminisme scientifique? Cette métaphysique dont vous nous parlez sans cesse depuis Platon et Aristote, sans y avoir ajouté ni une analyse ni une démonstration, c'est, ou bien un système étrange d'hallucinations liées, ou bien un art ingénieux de constructions libres dans l'idéal, c'est-à-dire dans le rêve. » Cela se répète depuis nombre d'années, cela se généralise comme un axiome devenu incontestable. Et l'on ajoute, sous forme d'épilogue, comme une preuve expérimentale à l'appui, que d'ailleurs, à voir le mouvement des sciences philosophiques et les progrès de celles qui sont susceptibles d'en faire, comme la morale et la psychologie, à mesure qu'elles tendent à se constituer, elles se détachent de la philosophie proprement dite et deviennent positives, de sorte que la philosophie voit de jour en jour son domaine se restreindre; elle se réduira bientôt à ce qui ne peut être déterminé, c'est-à-dire scientifiquement connu. En résumé, la métaphysique, qui est la plus haute partie de la philosophie, n'est-elle, comme le prétendent les nouvelles écoles, que la région de l'inconnu pur, ou, si l'on veut, par une dernière concession de mots, de l'inconnaissable?

Et, ce qui est un autre aspect de la même question, la science positive peut-elle, comme on l'affirme autour de nous, par ses seules forces et ses seules lumières, constituer une conscience nouvelle pour remplacer celle qu'elle vient détruire, faire une civilisation toute neuve au lieu de celle que nous avons et qui est saturée de spiritualisme latent, recréer enfin une humanité à son image?

Voilà le problème primordial que nous avons eu constamment devant les yeux, le point central d'où a rayonné, depuis le premier jour, tout l'effort de notre enseignement. Nous nous sommes demandé s'il était vrai qu'une incompatibilité de nature, un antagonisme irréductible existât entre la science de la nature et les sciences philosophiques, et que l'esprit scientifique proprement dit exclût radicalement toute métaphysique. On n'attend pas de nous que nous entrions dans le détail de la longue controverse établie sur ce point essentiel. Mais il nous sera permis de rappeler que nous avons réagi de toutes nos forces contre ce prétendu antagonisme, tout artificiel, qu'on a voulu nous imposer comme un axiome et qui est l'œuvre d'esprits systématiques. Nous avons établi une distinction nécessaire, sans laquelle tout n'est que malentendu, entre la science positive et le positivisme, qui a souvent profité de l'analogie des noms pour créer une confusion regrettable d'idées. La science positive est l'étude expérimentale des faits et des lois

qui peuvent être positivement constatés, des faits et des lois de la nature physique. Le positivisme semble d'abord être cela, n'être que cela, et, de fait, il est toute autre chose. Il est la même chose, en un sens, parce qu'il a le même contenu que la science positive; mais il est autre chose en ce sens qu'il déclare qu'au-delà de ce contenu il n'y a plus rien à chercher, plus rien même à savoir; qu'il n'y a pas d'autres faits à connaître, pas d'autres lois, pas d'autres réalités que celles-là, pas d'autre ordre de connaissances. On voit apparaître clairement la différence. La science positive est l'ensemble des connaissances vérifiables par l'expérience et par le calcul; le positivisme consiste essentiellement dans la négation ou l'exclusion de tout ce qui dépasse cette nature visible et sensible; il borne la philosophie aux résultats systématisés de l'expérience, aux faits principaux de chaque science, coordonnés hiérarchiquement dans un certain ensemble. L'essence du positivisme est là et non pas ailleurs: il déclare fermées toutes les questions de causes et de fins, voilà son trait caractéristique. C'est donc le positivisme qui se porte l'adversaire irréconciliable de la métaphysique, ce n'est pas la science positive elle-même. Ce ne sont pas les vrais savans, les savans désintéressés et sans parti-pris, qui rejettent cet ordre de questions hors de l'esprit humain. Ce n'est pas le véritable esprit scientifique qui déclare la chimère ou le néant de ces recherches; c'est le positiviste, qui déjà n'est plus dans les vraies conditions d'impartialité du savant, puisqu'il est philosophe plutôt que savant, et qu'il a pris position d'avance.

Nous avons traité cette question capitale à plusieurs reprises, et avec étendue. Nous avons essayé de démontrer, par des analyses et des exemples dont le détail serait infini, que la science de la nature, quelque sévère qu'elle soit dans sa méthode et son contenu, n'exclut pas la recherche des principes et des causes, ne ferme pas les questions de cet ordre, ne contient en soi rien d'incompatible avec elles, seulement qu'elle déclare que ce n'est plus là son affaire, que ses procédés ne vont pas au-delà de ce qui est positivement déterminé et vérifiable. Cela, nous le savions déjà, et l'on ne nous refuse rien en nous refusant l'application des procédés positifs dans un ordre de recherches qui ne les comporte pas. Mais, à notre tour, tout en reconnaissant l'indépendance de fait de la science positive, nous avons montré que, théoriquement, elle ne se suffit pas pour se constituer. Elle tient à la métaphysique par ses postulats, qui dépendent des lois formelles de la pensée; elle plonge par ce côté-là ses racines dans l'indéterminable. Elle y touche par certaines idées, dont l'expérience ne rend pas compte, mais au contraire qui la guident et la devancent; elle y aspire par certaines conclusions impli-

cites, par certaines inductions qui naissent spontanément des derniers résultats de la science. Enfin, tout en se dispensant de les traiter elle-même, elle reconnaît volontiers que, sur tous les points de l'immense circonférence qui renferme son domaine et son action, s'élèvent irrésistiblement et légitimement certaines questions qui ne sont pas de sa compétence, il est vrai, mais qu'elle ne se reconnaît pas le droit d'interdire et qui sont précisément la métaphysique.

Personne, parmi les savans de notre temps, n'a eu un sentiment plus vif et plus délicat de cette distinction essentielle que l'illustre et regretté Claude Bernard. Certes, aucun savant n'énonçait et ne pratiquait plus sévèrement que lui les conditions du déterminisme scientifique. Il déclarait hautement que l'essence des choses doit rester ignorée à la science positive; que nous ne pouvons connaître (expérimentalement) que les relations des êtres et les résultats de ces relations, que le but scientifique est atteint quand nous avons trouvé la cause prochaine du phénomène étudié, en déterminant les conditions et les circonstances dans lesquelles il se manifeste. Et c'est justement qu'on l'applaudissait quand il résumait ses principes et sa méthode dans cette vive image : « Je mets le spiritualisme et le matérialisme à la porte de mon laboratoire. » Il avait raison. Ni le matérialisme, ni le spiritualisme ne sont affaires de laboratoire. Il n'avait et ne pouvait avoir qu'un objet et un but, l'étude des faits, sans penser aux conséquences prochaines ou possibles. Mais, hors de son laboratoire, le savant reprend tous les droits que lui confère sa libre raison, en particulier le droit de philosopher pour son propre compte, et il en use. Claude Bernard ne s'en privait guère, et rien n'était plus piquant que cette alternative du penseur et du savant qui se succédaient en lui, l'un avec une précision inflexible, une probité incorruptible d'expérimentateur, l'autre avec une hardiesse réfléchie et grave qui ne croyait pas déroger à la science positive en la complétant par de magnifiques inductions. Un jour que je l'écoutais avec une curiosité émue, tandis qu'il m'exposait, dans une liberté superbe de spéculation, les conceptions les plus hautes sur les origines des êtres : « Mais c'est de la métaphysique que vous faites là ! » m'écriai-je. — Assurément, me répondit-il, et je vais aussi loin que possible dans cet ordre d'idées auquel je crois d'une autre manière, mais tout autant qu'à l'ordre des faits dont je m'occupe tous les jours. La question est de ne pas mêler les méthodes. » Pour lui, c'était la sollicitation de ces idées supérieures qui gouvernait la science de la nature à son insu, qui dirigeait les expériences et suggérait les découvertes. C'est ce qu'il exprimai d'une manière hardie, montrant à quel point l'esprit mêle son activité originelle à l'interprétation des faits, pour leur faire produire

tout ce qu'ils contiennent : « On peut dire que nous avons dans l'esprit l'intuition ou le sentiment des lois de la nature ; mais nous n'en connaissons pas la forme. » La science de l'esprit est tout entière en germe dans cette belle parole. Nous avons le sentiment des lois de la nature, c'est-à-dire l'intuition de l'ordre, mais non encore à l'état explicite et clair. Ici comme ailleurs, nous portons avec nous et en nous l'idée directrice; l'expérience nous fournit l'occasion et la matière des déterminations de cette idée. Or, comment ce rapport entre les conceptions idéales de l'esprit et les lois de la nature pourrait-il exister, si ce n'est par l'effet de quelque harmonie préexistante entre le monde et l'esprit humain? Si l'ordre réel est deviné, anticipé d'une certaine manière par la pensée, d'où vient cet accord? Peut-il être l'effet d'une coïncidence fortuite? Ce serait le plus étonnant miracle du hasard. Goethe, avant Claude Bernard, avait été frappé de ces effets de coïncidence inexpliquée ou d'harmonie souveraine entre les lois de la pensée et les lois de l'être. Il n'hésite pas à dire, dans ses *Aphorismes*, que « ces idées révélatrices sont la réalisation remarquable d'un sentiment originel de la vérité, qui, longtemps cultivé en silence, conduit inopinément, avec la vitesse de l'éclair, à une conception féconde. » On n'échappe pas à cet ordre de questions, d'où naissent les plus hautes inductions. On ne les supprime pas non plus. Les nier, ce serait encore faire du dogmatisme, mais du dogmatisme à rebours. Toute la science positive peut se faire sans l'intervention de la métaphysique ; mais elle part d'un postulat, elle aboutit à une conclusion, qui n'est qu'une autre forme du même postulat, c'est que la raison de l'homme est faite pour comprendre la raison des choses et qu'elle ne peut être le dernier produit des lois du mouvement, puisque c'est elle qui nous le fait comprendre, qui en devine les formules et en devance les démonstrations, et qu'enfin la puissance de l'esprit qui crée la science prouve qu'il est d'une autre nature que l'objet même de cette science.

La conséquence de ce long débat était une foi profonde et raisonnée à l'accord possible de la science positive et de la métaphysique, la conviction qu'il n'y avait pas entre elles d'antagonisme véritable, et en même temps une tentative pour jeter les bases de cet accord entre les deux ordres de faits et de vérités, pour réconcilier non pas tous les savans, mais seulement les savans sans parti-pris avec les philosophes. Quelle sera la fortune de cette conciliation tentée par quelques penseurs de ce temps, avec qui nous nous rencontrons, il n'est guère aisé de le prévoir ; mais elle est possible et assurément elle est souhaitable, pour que la raison humaine ne se déchire pas elle-même dans une discorde éternelle.

En même temps que se développait l'empirisme issu du grand mouvement scientifique du XIXe siècle, soit sous la forme du positivisme français, celui de M. Comte et de M. Littré, qui essayait, par un malentendu sincère, moins manifeste, de confondre sa cause et sa fortune avec celle de la science expérimentale, soit sous la forme du positivisme anglais, plus large, celui de Stuart Mill, celui d'Herbert Spencer, moins strictement emprisonné dans des formules négatives, et qui déploie une activité d'idées et une fécondité extraordinaires, soit sous la forme du monisme allemand, qui logiquement remonte à Spinoza, mais qui a oublié en route ses origines métaphysiques pour se renouveler et se rajeunir dans l'idée de l'évolution, pendant ce temps, une autre école, une par l'inspiration première, très complexe par ses manifestations, venait en aide à toutes ces tendances et en multipliait les effets en contribuant à désagréger et à dissoudre les anciennes doctrines. Je veux parler du criticisme, qui, en apparence, n'est guère moins hostile à la métaphysique que les sectes diverses qui se rattachent à l'école empirique. Issu de la *Critique de la raison pure*, il prétend, par l'analyse des formes et des lois de la pensée, la réduire à l'impuissance spéculative, et déconseille d'inutiles excursions dans la région inaccessible des principes et des causes, dans le monde des *noumènes*. Nous avons examiné avec la plus sérieuse attention cette direction très marquée de la pensée contemporaine. Nous l'avons étudiée dans quelques-uns de ses plus célèbres représentans. Nous avons réussi, je crois, à mettre en lumière ce fait considérable qu'aucune de ces écoles issues de Kant, qui nient la légitimité de la recherche métaphysique, ne s'en prive pour son propre compte, et que chacune d'elles reconstruit un dogmatisme complet à sa manière et à son usage. Cette recherche est tellement naturelle et nécessaire à l'esprit humain qu'elle renaît partout, sous les formes les plus imprévues, même chez les penseurs qui semblent le plus résolus à la proscrire. Chacun d'eux arrive à son heure et infailliblement à dogmatiser sur les principes des choses ou la raison de l'univers. C'est Kant lui-même qui reconstruit comme objets de foi morale les noumènes qu'il a logiquement détruits comme objets de raison. C'est Hamilton; personne n'a développé avec plus de vigueur que ce redoutable dialecticien la thèse de *l'inconcevabilité de l'absolu*, lequel étant par essence *inconditionnel*, exclut toute relation, toute détermination, et condamne à la contradiction toute raison qui croit le penser. Et c'est lui qui relève sous le nom de *croyance* ce qu'il a détruit sous le nom de *connaissance*. C'est M. Renouvier, un penseur âpre dans la critique, mais doué au plus haut degré de la faculté de l'analyse. Lui aussi a développé à sa manière, qui est profonde et

forte, l'objection de Kant sur l'impossibilité de la métaphysique, déduite de l'analyse des lois de la connaissance; et quand il est arrivé au terme de son œuvre analytique, que l'on aurait tort de confondre avec le but qu'il poursuit, voilà qu'un changement imprévu se produit. Une théorie nouvelle s'élève, celle des inductions ou *croyances rationnelles :* l'idée de la personnalité, la perpétuité des personnes, les destinées individuelles, la réalité du libre arbitre, Dieu lui-même, la loi morale, elevée au-dessus de toutes les autres vérités de cet ordre et se portant garante de tout ce que nous pouvons atteindre en fait de principes. Voilà l'évolution de Kant accomplie chez les principaux représentans de sa critique. Au fond, qu'est-ce que cet ensemble de *croyances rationnelles*, ou cette *foi philosophique*, auxquelles tous finissent par revenir? N'est-ce pas l'énergique postulat de la raison qui réclame contre la destruction de ses objets propres?

A cette descendance légitime de Kant nous avons rattaché une brillante école, non de logiciens, mais plutôt de philosophes de l'histoire, qui ont combiné avec un grand art l'objection kantienne, et spécialement les antinomies, avec le mouvement dialectique de Hegel et la formule flottante de l'universel *devenir*. On connaît les célèbres thèses à l'appui, la transformation des choses en leur contraire, l'avènement inévitable de chaque idée, chaque contraire ayant son moment historique, d'où le caractère relatif de toute vérité, la chimère d'une vérité fixe, la génération perpétuelle, dans la contradiction des faits, du beau, du bien et du vrai, qui ne sont pas, mais qui se font. Mais ces grands artistes ne se trouvent-ils pas sans cesse en contradiction flagrante? Ne cèdent-ils pas à chaque instant à l'attrait rétrospectif des croyances qu'ils ont eues, des opinions qu'ils ont traversées? Maintiennent-ils avec une rigueur absolue leur défiance de tout dogmatisme? Bien au contraire, ils emploient avec une sorte d'ingénuité, si ce mot convient à de tels raffinés d'esprit, ou si l'on aime mieux, avec une véritable condescendance pour le public, des expressions consacrées par les vieilles philosophies ou les vieilles religions, quitte à les expliquer dans des sens nouveaux, ou à sourire quand on s'y est trompé. D'ailleurs nous savons qu'eux-mêmes, dans leurs écrits, distinguent ce qu'ils appellent les *certitudes*, les *probabilités*, les *rêves*, et cela n'est-il pas une preuve que toutes les formes de la pensée humaine ne sont pas sur le même rang à leurs yeux, et qu'ils admettent bien des degrés dans l'erreur, ce qui n'est pas très éloigné d'un certain dogmatisme?

Qu'est-ce donc que tout cela? Que signifie l'action perpétuelle de cet instinct qui ramène toujours la raison à dogmatiser, même

quand elle a été dépouillée de ses motifs de croire par l'analyse la plus inexorable, et qui opère aussi sûrement sur les esprits les plus cultivés, sur les logiciens les plus rigoureux ou sur les dilettantes de la critique les plus exercés à n'être pas dupes? Ce n'est pas pour le vain plaisir d'élever des contradictions nouvelles dans le champ de la pensée et de mettre des philosophes aux prises avec eux-mêmes que nous avons fait cette recherche. Ce serait, en vérité, un médiocre résultat. Mais un but plus haut a été poursuivi par nous et, dans une certaine mesure, atteint : c'est la démonstration qu'aucune logique humaine, aucune dialectique, aucune critique, fût-ce même celle d'un génie tel que Kant, ne peut persuader à la pensée d'abdiquer la recherche des causes, même en la menaçant de poursuivre un éternel mirage. Un instinct rationnel, invincible comme tout ce qui constitue la nature de l'homme, la soutient contre tout effort et tout raisonnement de ce genre. Chercher toujours pour ne trouver jamais, voilà ce qui lui paraît impossible. Tout mouvemement lui semble avoir nécessairement un but. Que si elle traverse les systèmes, les doutes et les contradictions, c'est pour arriver quelque part. Ce n'est pas la peine de penser, si l'on ne doit pas aboutir. Dans ce cas, ce serait le pessimisme qui aurait raison, c'est-à-dire l'univers absurde, la vie sans but, l'absence de pourquoi dans le monde : une solution sans doute ; mais quelle solution !

Une question intimement liée à celle-ci, c'est le genre de certitude propre aux vérités de l'ordre philosophique. Le malentendu qui rend ces vérités suspectes aux yeux de très honnêtes gens et d'esprits très sincères, tient à ce qu'on prétend exiger d'elles la même nature de certitude qu'on exige des sciences positives. C'est trop demander. Quand même la raison devrait s'éclairer, s'élever, acquérir une vue de plus en plus étendue des problèmes supérieurs, un tact de plus en plus précis de la vérité, quand la conscience devrait s'affirmer et s'assouplir jusqu'aux plus fines analyses, même à ce degré d'un perfectionnement inespéré de la méthode et des facultés qui l'emploient, jamais la science philosophique n'atteindra au même degré de rigueur que les autres sciences. Non pas qu'elle soit moins capable de certitude, mais la certitude qu'elle nous donne est d'un autre ordre. Cela tient à la nature des vérités qu'elle poursuit et qui est d'une tout autre essence, singulièrement plus complexe et plus délicate que celle des phénomènes physiques, ou bien encore celle des figures de l'espace et des quantités (1). Nous avons essayé

(1) Nous avons traité cette question ici-même, avec une certaine étendue, dans une étude sur Jouffroy, le 15 mars 1865.

pendant toute une année, de montrer les conditions, les lois de ce genre de certitude, et de constituer sur des bases assurées la logique de la conviction dans cet ordre le plus élevé du savoir, en dehors de cette évidence positive qui enlève tout droit, tout prétexte même à la résistance, en dehors de cette rigueur absolue de raisonnement qui est irrésistible à la passion, à la mauvaise foi, à certains aveuglemens de nature et de système. La vérité philosophique exige, pour être saisie, les plus rares facultés d'intuition et d'analyse; mais elle ne s'impose pas comme s'impose une propriété du triangle ou un théorème de mécanique. Tout l'appareil géométrique de l'*Éthique* ne change rien à la nature de la vérité que Spinoza croit saisir. Elle reste fluide, et jusqu'à un certain point libre, à travers tout ce rigide appareil, elle échappe à ces étreintes d'un procédé mathématique qui n'est pas à sa place. C'est la noblesse de la philosophie d'avoir des vérités de cet ordre; c'est son désavantage aussi aux yeux des esprits absolus qui n'admettent qu'un genre de démonstration; c'est aussi là souvent l'angoisse secrète et parfois le désespoir de ceux qui, jouissant pour eux-mêmes de cette clarté souveraine de l'évidence dans un certain ordre de problèmes, ne parviennent pas toujours ni à l'imposer aux esprits réfractaires, ni même à la communiquer avec cette même clarté aux intelligences qui la cherchent. Qu'en faut-il conclure, sinon qu'il y a d'autres sciences que la science positive, et que tout savoir ne doit pas être nécessairement mesuré au degré de vérification possible et soumis aux règles du calcul?

Tel a été le programme très général de notre cours et l'esprit dans lequel ce programme a été rempli. Nous passerons rapidement sur les applications nombreuses et variées que nous en avons faites. Nous avons dû analyser les élémens irréductibles de nos intuitions rationnelles, les *a priori* qui sont le dernier fonds de la raison; nous avons cherché, sinon la vérification positive de ces intuitions, du moins leur confirmation dans l'histoire des religions, dans l'histoire de la philosophie, dans l'étude scientifique du monde. Nous avons fait converger ces longues études préliminaires vers cette double question : Y a-t-il de la finalité dans le monde, et à quel signe peut-on reconnaître qu'il y en a? Enfin, s'il y a une finalité instinctive, que prouve-t-elle? Peut-on admettre qu'il y ait dans la matière une finalité instinctive, qu'il y ait, comme on l'a dit, dans le premier atome un ressort de progrès qui soit le principe secret de ses métamorphoses, la première et la dernière raison de ses évolutions mystérieuses? Et nous avons amené le problème à ce dilemme fondamental : ou la nécessité mécanique à l'origine des choses ou plutôt sans origine des choses, ou la pensée au commencement du

monde ; la nature éternelle et fatale, ou la raison souveraine, libre, créatrice ; une matière, une force aveugle, ou Dieu. Alors nous avons eu à nous demander si ce concept de la cause première, qui fait si intimement partie de la substance intellectuelle et de la vie morale de l'humanité, est déclaré impossible par les sciences de la nature. C'est une contre-épreuve négative que nous devions tenter, une vérification, si l'on veut, par la science positive, en tant que cette science ne contient pas une contradiction manifeste à cette intuition de la raison qui est en même temps un élément essentiel de l'histoire. Cette règle nous a semblé la bonne et nous l'avons constamment appliquée. Nous n'avons pas subordonné la vérité métaphysique à la vérité positive et expérimentale. Nous n'avons pas fait dépendre nos convictions des décisions de la physique et de la chimie, qui n'ont pas à décider directement dans les questions de cet ordre ; mais notre devoir était de rechercher s'il est vrai, comme on le prétend, qu'il y ait incompatibilité absolue entre les faits d'un certain ordre et les résultats de l'investigation métaphysique. Or, la conclusion d'une longue et patiente étude, notre conviction absolue a été qu'il n'y a sur aucun point contradiction, et que toute contradiction apparente s'évanouit sous un examen plus approfondi, devant un regard plus libre.

Notre principe à l'égard des sciences positives dans ce genre de problèmes a été celui-ci : discerner en elles ce qui est un fait ou une loi de ce qui n'est qu'une assertion pure ou une hypothèse ; laisser dans cet ordre de questions la parole entièrement libre et la dernière conclusion aux savans spéciaux ; nous bien garder de prendre parti dans telle ou telle controverse particulière (comme celle des générations spontanées ou celle de la métamorphose des espèces), par une sorte de prédilection périlleuse pour les inductions et les conclusions qui en peuvent être tirées. Or, en suivant ces principes, ce qui nous a paru évident, c'est que, quoi qu'il arrive, quelles que soient les révolutions de la science future, l'ensemble des phénomènes qu'elle étudie, le monde restera toujours ce que les Grecs ont appelé d'un si beau nom le *Cosmos*, c'est-à-dire un tout ordonné, conséquent, logique, parfaitement intelligible en soi, de plus en plus intelligible à mesure que le génie monte plus haut et s'avance plus loin ; enfin que l'esprit scientifique ne contredit en rien une pareille espérance. Qu'est-ce, en effet, que le véritable esprit scientifique, sinon la perception de la raison des choses, de la liaison des phénomènes, de l'ordre progressif des formes et des êtres, la contemplation expérimentale de l'harmonie universelle? Quoi qu'il arrive, on peut être assuré que ces bases ne seront point ébranlées ; l'étude du monde, à mesure qu'elle sera

plus approfondie, confirmera cette parole vraiment prophétique d'Aristote : « Non, la nature ne nous paraîtra jamais être un ouvrage sans lien, un composé d'épisodes, comme une mauvaise tragédie. » C'est un poème d'une grande et merveilleuse unité. Et nous est-il interdit de chercher le poète?

Tel a été le centre de perspective où nous nous sommes constamment tenu dans nos recherches métaphysiques (1). Pour être complet dans nos indications, nous devons rappeler, au moins d'un mot, la partie psychologique très étendue de notre enseignement, l'étude expérimentale des instincts, des passions, de l'intelligence, de la raison, de la volonté, de la conscience morale, enfin de la personnalité humaine. Sur ce terrain, nous avons rencontré à chaque pas les explications nouvelles tirées du darwinisme et les analyses très intéressantes (même pour ceux qui n'en admettent pas les conclusions entrevues) de la psychologie physiologique, qui devrait s'appeler plutôt pathologique. Tout en les estimant insuffisantes, nous en avons tenu grand compte, et notre application a été de faire passer la psychologie biranienne, qui est la nôtre, par l'épreuve du fer et du feu. Ce ne serait rien moins qu'une épreuve mortelle pour la philosophie de la personnalité, que le triomphe de ces nouvelles doctrines, qui toutes se réduisent à un *processus* de mouvement nerveux ou d'actes reflexes.

Dans ces controverses, qui ont pris un si long espace de ma vie, je me suis appliqué constamment à pratiquer pour mon compte et à honorer dans mes adversaires la liberté de discussion, en tâchant d'en bien comprendre les devoirs, qui ne sont pas seulement des devoirs scientifiques, mais des obligations de conscience. La première règle m'a paru être de m'abstenir rigoureusement de toute polémique personnelle. Rien de plus déplorable, de plus honteux même, qu'une discussion philosophique qui glisse sur la pente vulgaire des récriminations, des insinuations, des représailles. Cette petite guerre d'épigrammes déshonore ceux qui la font bien plus que ceux qui la subissent. M. Guizot disait magnifiquement : « La polémique personnelle creuse les abîmes qu'elle prétend combler, car elle ajoute l'obstination des amours-propres à la diver-

(1) Nous négligeons volontairement, pour plus de clarté, dans un ensemble de leçons qui s'étendent sur un grand nombre d'années, une foule de questions successivement traitées, toutes dépendantes les unes des autres, et dont on peut suivre la série dans plusieurs de nos ouvrages où sont reproduites des portions essentielles de notre enseignement, tels que *l'Idée de Dieu*, *la Philosophie de Goethe* (*Essai sur le Panthéisme au XIXe siècle*), *le Matérialisme et la Science*, *le Pessimisme*, *les Problèmes de morale sociale* (*Morale indépendante*, *Morale utilitaire*, *Morale zoologique*), enfin *M. Littré et le Positivisme*.

sité des opinions. » Et il ajoutait : « Je ne veux avoir pour adversaires que les idées. » La seconde règle, applicable aux discussions actuelles de la philosophie, je l'ai prise dans le même auteur : « Quelles que soient les idées, il faut admettre la sincérité possible de ceux qui les professent; la discussion n'est sérieuse qu'à cette condition, et ni l'énormité intellectuelle de l'erreur, ni ses funestes conséquences pratiques n'excluent sa sincérité. » J'en ai ajouté une troisième : c'est d'essayer de comprendre dans leur vrai sens les idées que j'ai dû combattre, d'interpréter à fond ces théories, sans trop m'arrêter à des erreurs manifestes ou à des contradictions de surface. C'est un des plus regrettables travers de la polémique que de chercher à tendre à l'adversaire des pièges, de le surprendre en flagrant délit d'oubli momentané de ce qu'il a pensé ou dit ailleurs, et de rechercher des triomphes aussi faciles qu'insignifians sur des malentendus.

Ai-je été fidèle à ces règles que je me suis posées dès le début de mon enseignement ? Je l'espère. C'est à mes auditeurs à répondre. Je ne puis répondre que de ma bonne volonté. Ce que je puis affirmer, c'est qu'en toute question, j'ai tâché d'élargir le débat, de l'élever, de me placer à cette hauteur où la personnalité s'efface et disparaît, où les idées seules sont en jeu. Si l'on n'a pas toujours observé à notre égard les règles que je me suis tracées inflexiblement à moi-même, il importe peu. On ne peut répondre que de soi. Si, dans une vie, vouée à des discussions de ce genre, je n'ai pas trouvé la paix, j'y ai maintenu au moins pour ma part le combat qui ennoblit, la lutte loyale des doctrines. Que fallait-il pour cela? Rien de plus qu'aimer sincèrement la vérité. Il fallait l'aimer assez pour en respecter même l'illusion dans les autres. Il fallait l'aimer pour les autres comme pour soi ; il fallait l'aimer, même quand elle nous gênait ; c'est ce que j'ai essayé de faire.

On nous dira, en parcourant ce tableau sommaire des questions posées, que nous nous sommes tenu constamment dans une situation défensive. Cela est vrai. Il y a des époques pour le dogmatisme, où il peut se déployer à l'aise et en toute liberté, dans le plein essor de ses grandes certitudes. C'est ce que Saint-Simon appelait les époques organiques, celles où se fondent les doctrines. Et puis il y a les époques critiques, comme la nôtre, celles où les grandes batailles s'engagent de toutes parts autour des idées, où il faut chaque jour combattre pour ses convictions, les exposer et les confirmer par l'examen des systèmes adverses, tâcher de les faire triompher par la lutte. Cette position défensive, ce n'est pas nous qui l'avons choisie, ce sont les circonstances qui nous l'ont faite, c'est l'état actuel des esprits qui nous l'a imposée.

Pressés de toutes parts, en butte à des argumens chaque jour nouveaux et à des objections toujours renaissantes, qui menacent de détruire de fond en comble nos plus chères convictions, nous sommes condamnés à combattre pour elles sans trêve. Pourtant, si l'on y regarde de près, sous l'apparence de la critique, c'est un dogmatisme qui s'éprouve lui-même de cette façon et qui s'établit de plus en plus solidement par la discussion des théories contraires. Ce que nous avons défendu, c'est le droit pour l'esprit humain d'aborder les problèmes supérieurs et de mettre en harmonie avec la science nouvelle l'œuvre d'Aristote et de Leibniz sur les causes premières et les causes finales. Ce que nous avons défendu, c'est l'existence de l'esprit comme un principe de force irréductible dont les opérations sont liées sans doute au mécanisme cérébral, mais restent à la fois dépendantes et distinctes, dépendantes puisqu'elles ne peuvent se manifester sans un organisme, distinctes puisqu'elles sont irréductibles au mouvement. Ce que nous défendons, c'est l'existence d'une conscience qui centralise, je le veux bien, toutes ces petites consciences infinitésimales que l'on distribue dans les centres nerveux, mais qui leur est supérieure, comme la monade suprême de Leibniz l'est aux monades qu'elle régit. Ce que nous soutenons, c'est la réalité d'un sens moral, distinct de toute aptitude analogue, créée dans les espèces animales par la sélection, organisée en vue de l'utilité de l'espèce. Ce que nous n'avons pu laisser périr dans les théories zoologiques, non plus que dans les systèmes associationistes, c'est la raison, garantie par les idées nécessaires et par la conception de l'absolu, quelque concession que nous soyons disposés à faire, dans le détail, sur les formes successives et l'évolution historique de ces idées. Bien des problèmes nous échappent encore. Mais combien de problèmes aussi échappent aux sciences positives! Elles n'expliquent, quoi qu'on en ait pu dire, ni l'origine de la vie, la vie restant irréductible à la matière organique, ni la transformation des mouvemens en pensées, ni la transformation des sensations en idées nécessaires, ni la personnalité esthétique, ni la personnalité morale, ni l'héroïsme, ni le génie; rien de tout cela ne peut être atteint par l'intermédiaire des connexions d'images, ni par les associations, ni par l'hérédité accumulée de Spencer. Elles ne rendent compte, dans la psychologie, que de la liaison de certains mouvemens de l'appareil cérébral avec telle ou telle opération mentale, sans expliquer ni ce mode de pensée ni ce mode d'affection. La psychologie cérébrale, dont je suis loin de méconnaître l'intérêt, ne s'interprète elle-même qu'à l'aide et avec les signes de la psychologie proprement dite. Elle n'a de sens que par elle; elle représente tout au plus des caractères de l'alphabet, qui

ne s'éclairent et ne prennent une signification que sous la lumière de la pensée.

C'est donc un ensemble de résultats dogmatiques que nous avons maintenus sous l'apparence d'une perpétuelle controverse. A ceux qui nous reprocheraient d'apporter un parti-pris dans ces problèmes, nous répondrons que vraiment ce ne serait pas la peine d'avoir donné tant d'années à ce travail de la pensée, ne perdant pas de vue un seul instant ces grandes questions, les retournant sans cesse dans des méditations sincères, en poursuivant les solutions diverses à travers toutes les écoles et tous les livres, les comparant et les confrontant entre elles, tâchant de les estimer à leur juste valeur de probabilité ou d'évidence, si de tout ce travail, de cette agitation continue de la pensée, de cette application constante aux mêmes problèmes ne sortait pour nous le droit d'avoir une conviction et de nous y tenir. Qu'on nous réfute, soit; mais qu'on veuille bien reconnaître que ce n'est pas à la légère ni facilement que nous avons conquis cet ensemble d'opinions raisonnées que nous avons essayé de faire partager à nos auditeurs. Elle nous a coûté assez d'efforts et de peine pour que nous y tenions, cette doctrine où nous avons trouvé une lumière et une force. Si nous avons pu communiquer cette lumière et cette force à quelques esprits, pendant ces vingt années de parole publique, nous n'en demandons pas davantage, et notre vie n'aura pas été perdue.

E. Caro.

ÉTUDES SUR LE XVIIIE SIÈCLE

LES ROMANCIERS.

II[1].

PIERRE CARLET DE CHAMBLAIN DE MARIVAUX.

I. *Éloge de Marivaux*, par M. de Lescure. Paris, 1880. — II. *Marivaux et le Marivaudage*, par M. Jean Fleury. Paris, 1881 ; Plon. — III. *Marivaux, sa vie et ses œuvres*, d'après de nouveaux documens, par M. Gustave Larroumet. Paris, 1882 ; Hachette. — IV. *La Vie de Marianne*, précédée d'une notice par M. de Lescure. Paris, 1882 ; Jouaust.

Je ne sais si, dans le temps où nous sommes, *le Diable boiteux* et *Gil Blas* ont autant de lecteurs qu'ils en devraient avoir ; mais, pour aussi peu qu'ils en aient, j'oserais bien répondre qu'ils en ont encore plus que *la Vie de Marianne* et *le Paysan parvenu*. Ce sont les romans de Le Sage qui ont consacré dans l'histoire de la littérature française le nom de l'auteur de *Turcaret*. Marivaux au rebours : c'est aux *Fausses Confidences*, c'est au *Legs*, c'est à *l'Épreuve*, c'est au *Jeu de l'amour et du hasard* que ses romans doivent de vivre ou, parlant plus exactement, de n'être pas tombés tout à fait dans l'oubli. N'y aurait-il pas là peut-être quelque injustice ? Unique au théâtre, et de telle nature que, s'il ne l'y avait pas prise, personne, je crois, ne l'occuperait, la place de

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1883 : *Alain-René Le Sage*.

Marivaux est considérable encore dans l'histoire du roman; et, pour ne pas compter au rang de nos chefs-d'œuvre, *Marianne* et *le Paysan parvenu* ne laissent pas d'être, s'il en fut, des œuvres singulières, et singulièrement significatives. C'est une forme d'éloge que Marivaux eût sans doute aimée. Il faut seulement s'empresser d'ajouter que la même singularité qui fait pour l'historien le prix de ces deux romans explique aussi que ni l'un ni l'autre n'ait pu parvenir jusqu'à la foule.

C'est ce que je me propose ici de montrer. J'étudierai d'abord les origines et, en quelque manière, la composition successive du talent de Marivaux; je tâcherai de dire ensuite ce que ses romans ont ajouté d'enrichissement durable au fonds commun du roman français; enfin je rechercherai ce qui lui a manqué pour être placé plus haut dans l'histoire de notre littérature; et tout cela, si je ne me trompe, s'expliquera par un même principe. Ce même principe résoudra, d'autre part, l'énigme de sa réputation. On verra ce qu'il y a de juste dans les vives critiques que ses contemporains ne lui ont pas ménagées, ce qu'il y a d'équitable dans l'espèce de réparation que nous lui avons faite, et que, bien loin qu'il y ait par-dessous cette apparente opposition rien de contradictoire, il n'y a rien que d'aisément conciliable et de strictement conséquent. — Plus heureux que Le Sage, Marivaux a rencontré dans ces derniers temps de nombreux éditeurs ou biographes. Nous nous sommes surtout aidé, sans négliger pour cela les autres, des travaux de M. de Lescure, de M. Jean Fleury, et de M. Gustave Larroumet. C'est un devoir pour nous que de les en remercier sans tarder davantage, et c'est un plaisir que de leur rendre ce qu'il peut y avoir d'eux dans les pages qui suivent.

I.

Si l'on osait parler la langue de Marivaux, on dirait que le « marivaudage » était né depuis longtemps, et même qu'il était déjà « devenu grand garçon, » lorsque l'auteur de *Marianne* et du *Paysan* vint le prendre par la main pour le conduire à sa perfection, et lui donna son nom. En style plus simple, cela signifie que, pour bien comprendre et bien apprécier Marivaux, il importe avant tout de le replacer dans le milieu où il a vécu, où il s'est formé, pour lequel enfin il a écrit. Ses romans, en effet, comme d'ailleurs la plupart de ses comédies, tiennent en quelque sorte par tous les côtés à une petite société d'aimables femmes et de beaux esprits, dont leur pire malheur est justement de n'avoir jamais pu réussir à se détacher tout à fait. Cette petite société, c'est la société

précieuse du commencement du XVIIIe siècle : elle vaut la peine d'être connue.

Le dernier biographe de Marivaux, le plus copieux et le mieux informé, M. Gustave Larroumet, parlant du premier roman de son auteur, *Pharsamon ou les Folies romanesques*, et voulant y voir une dérision des romans de Mlle de Scudéri, s'est demandé si vraiment il restait, après Molière et Boileau, quelque chose à dire des précieuses, ou même si seulement il existait encore, aux environs de 1712, des Cathos et des Madelon? Le Sage lui avait répondu par avance. Il y a quelque lieu de croire, en effet, que, si dans *le Diable boiteux*, si dans *Gil Blas*, si dans *le Bachelier de Salamanque* enfin, Le Sage avait obstinément poursuivi les précieuses de ses mordantes épigrammes, c'est sans doute qu'il y avait des précieuses, et que ni Boileau ni Molière n'avaient si bien tué les Cathos et les Madelon qu'elles ne continuassent après eux de se porter toujours assez bien. En réalité, les dernières années du XVIIe siècle ont été marquées par un retour imprévu de l'esprit français à la préciosité. Tous n'en sont pas morts; quelques-uns en ont même vécu; presque tous en ont été certainement atteints. La seule école des Regnard, des Le Sage, des Dancourt y a presque entièrement échappé. J'ose dire que ni La Bruyère ni Fénelon lui-même n'en sont tout à fait exempts. L'auteur du *Petit Carême* et celui des *Lettres persanes* en ont été l'un et l'autre diversement touchés, mais touchés plus à fond que l'on ne le voudrait peut-être pour leur gloire; il y a des traces de préciosité dans les plus beaux, dans les plus éloquens sermons de Massillon; il y en a dans l'*Esprit des lois* lui-même. Enfin, quant aux La Motte et quant aux Fontenelle, il n'a pas tenu à eux de ressusciter la génération des Benserade et des Voiture, en attendant qu'ils eussent achevé de former celle des Moncrif et des Marivaux. Les plaisanteries de Voltaire ont perpétué jusqu'à nous quelques-uns de ces logogriphes où se complaisait l'ingéniosité de La Motte. Dira-t-on qu'il fût plus ridicule à Madelon d'appeler un fauteuil « la commodité de la conversation, » qu'à La Motte d'appeler une haie « le suisse du jardin » dont elle défend l'entrée? ou à cette pauvre Cathos d'appeler un miroir le « conseiller des grâces, » qu'au même La Motte encore d'appeler la violette « la grisette des fleurs? » Mais c'est peut-être surtout chez Fontenelle qu'il faudrait aller chercher ses preuves, non-seulement dans les *Madrigaux* et dans les *Pastorales*, mais dans les *Dialogues des morts* et dans les *Lettres galantes*, que dis-je? jusque dans les *Entretiens sur la pluralité des mondes* et jusque dans les *Éloges des académiciens de l'Académie royale des sciences*. On me pardonnera la longueur d'une ou deux citations nécessaires :

Vous eussiez été bien étonnée, Madame, et la vertu de Mlle votre fille vous eût été bien suspecte, si vous eussiez vu où nous étions hier, elle et moi. Voici quelles étaient nos attitudes. J'avais ôté mon justaucorps, j'allais achever de me mettre en chemise, et Mlle votre fille n'attendait que le moment de m'embrasser et de se jeter à corps perdu sur moi. C'est là le fruit de la sévère éducation que vous lui avez donnée. Si vous voulez pourtant que je vous dise quelque chose pour la justifier auprès de vous, nous passions la rivière, l'eau était fort émue, et Mlle votre fille l'était encore davantage. Du milieu de la rivière elle cria qu'on la remît à terre. Vous savez qu'elle n'est jamais si belle que quand elle s'anime, et jamais elle ne fut si animée. Ce n'est pas l'avoir vue que de l'avoir vue sur terre, l'eau agitée est bien plus favorable à sa beauté. Je tâchai pourtant de la rassurer et de diminuer ses charmes en lui disant que bien des personnes qui ne la valaient pas avaient été reçues par des tritons et des naïades quand elles étaient tombées à l'eau. Mais la peur lui avait tellement troublé l'esprit qu'elle n'en crut rien, et elle voulut que je me misse en état de la sauver du péril à la nage. Je me déshabillai donc à demi, et je me repens bien de ne pas lui avoir dit qu'elle se déshabillât aussi bien que moi, pour peser moins sur l'eau, car je suis sûr qu'elle l'eût fait.

On a reconnu le tour et le badinage de Voiture, ou « le baladinage, » comme disait nettement Voltaire ; voici maintenant le tour, déjà le style, et la subtilité de Marivaux :

Gigès. — Écoutez : il n'y a pas tant de vanité à tirer de l'amour d'une maîtresse. La nature a si bien établi le commerce de l'amour qu'elle n'a pas laissé beaucoup de choses à faire au mérite. Il n'y a point de cœur à qui elle n'ait destiné quelque autre cœur ; elle n'a pas pris soin d'assortir toujours ensemble toutes les personnes dignes d'estime ; cela est fort mêlé, et l'expérience ne fait que trop voir que le choix d'une femme aimable ne prouve rien ou presque rien en faveur de celui sur qui il tombe. Il me semble que ces raisons-là devraient faire des amans discrets.

Candaule. — Je vous déclare que les femmes ne voudraient point d'une discrétion de cette espèce, qui ne serait fondée que sur ce qu'on ne se ferait pas un honneur bien grand de leur amour.

Gigès. — Et ne suffit-il pas de s'en faire un plaisir extrême? La tendresse profitera de ce que j'ôterai à la vanité.

Candaule. — Non, elles n'accepteraient point ce parti.

Gigès. — Vous ne songez pas que l'honneur gâte tout cet amour dès qu'il y entre. D'abord, c'est l'honneur des femmes qui est contraire aux intérêts des amans ; et puis, du débris de cet honneur-là, les amans s'en composent un autre, qui est fort contraire aux intérêts des

femmes. Voilà ce que c'est que d'avoir mis l'honneur d'une partie dont il ne devait point être.

N'était le dernier mot, — non pas plus léger, comme on verra, — mais plus impertinent peut-être, et peut-être aussi de plus de portée qu'il n'appartient à Marivaux, cette page à la fois très précieuse et très spirituelle pourrait certainement être signée de lui. Voilà bien jusqu'à ces tics de style, « cet honneur-*là*, ces raisons-*là*, » que l'on n'a pu croire particuliers à Marivaux que faute d'avoir assez lu Fontenelle. Voilà bien cette façon de jouer sur les mots dont on trouverait dans *Marianne* et dans *le Paysan* de si nombreux exemples : « Pour parvenir à être *honoré*, je saurai bien cesser d'être *honorable*, et, en effet, c'est assez le chemin des *honneurs*. » Voilà bien cette finesse très réelle et cette vérité d'observation mondaine qui ne laissent pas quelquefois de s'insinuer dans la prose des précieux, parce qu'après tout les mots ne sauraient cesser de représenter des idées, et que, de l'alliance nouvelle que l'on en fait il ne se peut pas qu'il ne sorte parfois une idée nouvelle. On pourrait ainsi chercher et retrouver Marivaux comme dispersé chez la plupart de ses contemporains. Que de façons de dire que La Motte lui eût enviées ! « Madame, mon amitié pour vous a commencé sur le Pont-Neuf ; de là jusqu'à votre maison elle a pris vigueur et croissance ; sa perfection est venue chez vous, et deux heures après il n'y avait plus rien à y mettre ; en voilà le récit bien véritable. » Que de pointes qui ne sont guère plus savamment amenées par Massillon : « Il y eut un sermon qui fut fort beau ; je ne dis pas bon : ce fut avec la vanité de prêcher élégamment qu'on nous prêcha la vanité des choses de ce monde, et c'est là le vice de nombre de prédicateurs : c'est bien moins pour notre instruction que pour leur orgueil qu'ils prêchent ; de sorte que c'est presque toujours le péché qui prêche la vertu dans nos chaires. »

Bien loin donc de lui être aussi particulier que l'on croit et qu'il se figurait volontiers lui-même, le style de Marivaux est le style des coteries dont il est. Marivaux écrit comme il entend parler autour de lui, dans la société de Fontenelle, dans le salon de Mme de Lambert ; et l'on y parle comme on parlait au commencement du XVIIe siècle dans le salon, ou plutôt dans l'alcôve, de la marquise de Rambouillet. Molière et Boileau disparus, les beaux esprits ont recouvré l'empire dont le bon sens et le génie les avaient un temps dépossédés. La marquise de Lambert, au palais Mazarin, locataire, voisine et amie du duc de Nevers, le protecteur déclaré de Pradon contre Racine, amie plus intime encore du marquis de Sainte-Aulaire, l'ennemi particulier de Boileau, goûtant elle-même très médiocrement Molière, et, qui sait ? trouvant peut-être les *Fables* de La

Motte supérieures à celles de La Fontaine, tient école de marivaudage, fait profession de s'exprimer « avec une élégance admirable, » est écoutée comme un oracle, et achève enfin, dit Le Sage, — à qui nous empruntons la plupart de ces traits, — d'initier les débutans et les candidats à l'Académie française à toutes les délicatesses du « langage proconchi : » une langue admirable, ajoute-t-il, une langue vivante, une langue harmonieuse, et seulement chargée d'un peu plus de « métaphores » et de « figures outrées » que le biscaïen lui-même, lequel, comme chacun sait, brille surtout par la simplicité (1). Marivaux a-t-il fréquenté chez Mme de Lambert ? C'est probable. Les biographes le disent, et, s'ils ne le prouvent pas, il suffit qu'à défaut de raisons démonstratives nous en ayons la certitude morale. Marivaux est un des plus brillans élèves de Mme de Lambert, et, s'il n'a pas été du nombre des habitués de ce fameux salon, c'est le cas de dire qu'il était digne d'en être.

J'avais toujours été frappé, quand il m'arrivait de parcourir *Pharsamon* lui-même, et plus particulièrement le second des romans de Marivaux : *les Effets surprenans de la sympathie*, d'un certain air de ressemblance vague avec je ne sais quoi de déjà lu. Je connaissais ces aventures, j'avais rencontré ces personnages; cette conception du roman ne m'était pas nouvelle, ni cette métaphysique, ni cette langueur, ni même ce style. La ressemblance avait bien un corps, puisque je ne suis pas seul à l'avoir aperçue. *Les Effets surprenans de la sympathie*, c'est la *Clélie* de Mlle de Scudéri, c'est la *Polexandre* de Gomberville, c'est peut-être surtout l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé. L'œuvre est trop médiocre en elle-même pour qu'il soit utile, je ne dis pas de l'analyser, mais d'en rechercher plus curieusement les véritables origines. C'est seulement une preuve sans prix qu'en histoire aussi bien qu'en physique il est assez ordinaire aux mêmes causes d'opérer les mêmes effets ; et rien n'explique mieux comment trois ou quatre « caillettes » ont eu finalement raison de l'auteur de *Gil Blas*, de celui des *Satires* et de celui des *Précieuses ridicules*. Tous les trois, en effet, — pour des raisons générales tirées de la nature de leur art, et pour des raisons personnelles tirées de leur façon de vivre, de leur tempérament, enfin de leur métier, — tous les trois dans leurs attaques ont passé la mesure et le but. Ils n'ont pas voulu voir ou peut-être ils

(1) Les éditeurs de *Gil Blas* ont généralement reconnu le salon de Mme de Lambert dans celui de la marquise de Chaves (*Gil Blas*, livre IV, chap. VIII) ; mais, non content de cette première atteinte, Le Sage est revenu à la charge dans *le Bachelier de Salamanque* (chap. LXII). Quant au langage « proconchi, » ce serait, en réalité, le langage de quelques tribus indiennes de l'Amérique centrale, s'il en fallait croire Thomas Gage, l'auteur d'une *Relation des Indes occidentales* où Le Sage a puisé amplement pour son *Bachelier de Salamanque*.

n'ont pas vu qu'il y avait autre chose dans la *préciosité* qu'une révolution du langage. Au commencement du XVIIe siècle, la société de l'hôtel de Rambouillet s'était formée comme d'un esprit d'opposition contre la grossièreté des mœurs environnantes. Précieux et précieuses avaient tenu vraiment, pendant un demi-siècle, il faut bien le savoir, école de morale autant que de bel esprit, morale mondaine, si l'on veut, et très mondaine, qui retardait, qui ne supprimait point,

Les bas amusemens de ces sortes d'affaires ;

morale cependant, s'il importe beaucoup de savoir que tout ce qui se pense ou se fait ne doit pas se dire, et que tout ce qui se dit ne peut pas s'écrire. Or cette même grossièreté du discours et des manières, on la vit reparaître dans les dernières années du règne de Louis XIV. « On parle d'une région, écrivait La Bruyère en 1688, où les vieillards sont galans, polis et civils, les jeunes gens au contraire durs, féroces, sans mœurs ni politesse. Ils se trouvent affranchis de la passion des femmes dans un âge où l'on commence ailleurs à la sentir, ils leur préfèrent des repas, des viandes et des amours ridicules. » C'est à quelques années de là que Mme de Lambert, jeune encore, veuve, et riche, ouvrait son salon comme un lieu de refuge et d'asile à cette civilité, cette galanterie, cette politesse enfin qui s'en allaient. Ne nous étonnons donc pas si Le Sage, si Boileau, si Molière n'ont remporté sur les précieuses qu'une demi-victoire. Le génie lui-même ne vient pas à bout de ce qui a sa raison d'être; et les précieuses avaient la leur; et elle était morale autant que littéraire. Ne nous étonnons pas non plus si les œuvres sorties, pour ainsi dire, de l'inspiration plus ou moins prochaine de Mme de Lambert offrent des traits frappans de ressemblance avec celles qu'avait autrefois dictées l'influence de Mme de Rambouillet, puisque l'influence de l'une et l'inspiration de l'autre s'efforçaient de diriger la littérature et les mœurs vers un même idéal social. Mais, après avoir noté la ressemblance, attachons-nous plutôt aux différences. A cinquante ou soixante ans d'intervalle, et dans un siècle comme le XVIIe, on se doute bien qu'elles sont considérables; je n'indiquerai que celles dont je crois voir la trace profondément marquée dans les romans de Marivaux.

Si l'on peut dire avec vérité que la littérature, confinée jusqu'alors entre pédans et savantasses, avait fait son entrée dans le monde par le salon de Mme de Rambouillet; la politique, la science, la philosophie même, y font la leur par le salon de Mme de Lambert. On doit supposer que, parmi les habitués de son salon, la liberté, « le désordre aimable » de la conversation, très diverse, nullement

guindée, permettait aux Valincour, aux Hénault, aux d'Argenson, à tous ceux qui étaient dans les charges, de causer quelquefois d'événemens plus considérables que le dernier madrigal de Sainte-Aulaire ou le dernier divertissement de la petite cour de Sceaux. Une longue lettre d'elle à son ami Saci, — sur la mort du duc de Bourgogne, — témoigne de la vivacité d'intérêt, toute nouvelle chez une femme, qu'elle prend pour la chose publique. Aux jours où la réunion, plus littéraire, affectait comme une physionomie de séance académique, Fontenelle y présidait, Fontenelle ou Mairan, demi-savans l'un et l'autre, l'un et l'autre éminemment propres à donner aux gens du monde cette légère teinture de science qui leur suffit, et qui suffit en même temps au besoin que la science peut quelquefois avoir de la curiosité, de l'intérêt, de la sympathie des gens du monde. Mairan, traité « d'illustre » par ses contemporains, est aujourd'hui bien déchu de sa gloire ; Fontenelle, en dépit de quelques ridicules, demeure l'auteur des *Entretiens sur la pluralité des mondes*, et, sous son air de galantin, un grand esprit, comme on l'a dit, très ouvert à toutes choses, souvent profond à force de subtilité, capable enfin avec la même intelligence, le même tact, la même aisance de louer Malebranche et Cassini, Vauban et Leibniz, d'Argenson et Newton. Tout cela provoquait, éveillait, excitait, nourrissait, remplissait, formait l'esprit. « Je ne saurais dire combien, en lisant quelques écrits peu connus de Marivaux, a dit quelque part Sainte-Beuve, j'ai appris à goûter certains côtés sérieux de son esprit ; » et les biographes, survenant, ont peut-être outré ce qu'il y a de vrai dans cet éloge, ou du moins en l'adoptant n'y ont pas mis assez de restrictions. En tout cas, voilà l'école où s'est formé le Marivaux sérieux, le Marivaux du *Spectateur français* et du *Cabinet du philosophe*, le Marivaux « moraliste » et le Marivaux « socialiste ; » — puisque l'on a laissé échapper ce gros mot. Car c'est encore dans le salon de Mme de Lambert que commencent à se manifester les symptômes avant-coureurs de ce qui va devenir l'esprit du XVIIIe siècle. Sur bien des choses, sur l'éducation des femmes, par exemple, ou encore sur la conduite que doivent tenir avec leurs inférieurs les heureux de ce monde, — deux points où Marivaux, dans ses feuilles, reviendra fréquemment, — la maîtresse du logis elle-même a des idées qui sont en avance de son temps, et des mots qui semblent passer la portée ordinaire, celui-ci, par exemple : « J'appelle peuple tout ce qui pense bassement et communément : la cour en est remplie ; » ou celui-ci encore : « L'humanité souffre de l'extrême différence que la fortune a mise d'un homme à un autre homme. » Du haut de la chaire, vingt prédicateurs en avaient dit autant sans doute, ou davantage, mais c'étaient des prédicateurs. C'est une femme ici qui parle, et une femme qui donne le ton à la meilleure société de son temps.

Élargie, pour ainsi dire, par la préoccupation philosophique, la préoccupation littéraire, elle aussi, dans l'intervalle qui sépare le commencement de l'un et l'autre siècle, avait changé d'objet. A la querelle un peu puérile des *Jobelins* et des *Uranistes* avait succédé la querelle des anciens et des modernes. On était tout moderne autour de Mme de Lambert. A Dieu ne plaise que je veuille ici, vingtième ou trentième, retracer les luttes homériques de La Motte et de Mme Dacier! Je ferai seulement observer que, semblable à tant d'autres, la controverse enveloppait, sans le savoir, quelque chose de plus grand qu'elle-même. Comme vers le même temps, et à l'insu des partis en lutte, la question de l'indifférence en matière de religion s'est trouvée posée par la querelle des constitutionnaires et des anticonstitutionnaires, ainsi, dans la querelle des anciens et des modernes, se trouvait engagée cette idée de progrès, d'où l'on sait ce que les encyclopédistes allaient bientôt tirer de conséquences. Ceci explique la présence, dans l'œuvre de Marivaux, de quelques phrases qui, lorsqu'on les isole, semblent le dépasser. La position qu'il prit dans la querelle peut jeter, d'autre part, un jour assez vif sur la nature de son talent. Tandis que Fontenelle et La Motte, chacun à sa manière, traitait la question sérieusement, Marivaux travestissait l'*Iliade* et publiait son travestissement. Il y avait au dedans de lui un instinct de parodiste. C'est un problème que de savoir s'il a parodié *Télémaque*. Il s'en est défendu si vivement que l'on éprouve en vérité quelque embarras à le contredire, et cependant il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de douter que cette platitude soit de lui. En tout cas, son *Pharsamon* est une parodie de *Don Quichotte*, et sa *Voiture embourbée* une parodie de ces romans d'aventures qu'il avait lui-même commencé par imiter. La lecture en est aujourd'hui franchement insoutenable : des grossièretés inattendues y jurent avec les idées de délicatesse, d'élégance, de préciosité que rappelle d'abord à l'esprit le nom de Marivaux; c'est ce qui me ferait douter par momens qu'il fût un hôte régulier du salon de Mme de Lambert; il fallait du moins, en dehors du palais Mazarin, qu'il ne vît pas toujours très bonne compagnie. Mais cet instinct de parodiste, épuré par le temps, devint plus tard chez lui, comme chez tous les parodistes qui valent mieux que leurs parodies, un goût très vif de la réalité prochaine, et ce que nous pourrions appeler de nos jours une tendance au naturalisme. Notons soigneusement le trait : il est essentiel à la définition du marivaudage. Un des procédés ordinaires de Marivaux consiste à tirer de l'usage familier, ou même vulgaire, les métaphores qui lui servent à diversifier les plus jolies nuances du sentiment. Si l'on dressait un lexique de la langue de Marivaux, elle apparaîtrait extrêmement riche, — bien plus riche peut-être que celle de Le Sage, — en dic-

tions communes, triviales, populaires. Elle apparaîtrait, comme l'on sait, non moins riche en néologismes. C'est encore qu'en sa qualité d'adversaire déclaré des anciens, il se pique d'être uniquement attentif aux choses de son temps. Ses imitateurs (car il a fait école, et jusque de nos jours bien des romanciers marivaudent bien plus que l'on ne le croirait) ont nommé précisément cette attention aux choses de la vie courante du nom bizarre, mais expressif de *modernité*. Le souci de la *modernité*, dans la littérature française, doit être daté du salon de Mme de Lambert.

Parmi toutes ces préoccupations, très diverses, comme l'on voit, et très propres à remuer les idées, l'amour, dans ces salons, comme jadis à l'hôtel de Rambouillet, ne demeurait pas moins la grande et principale affaire. Seulement, encore ici, sous l'apparente uniformité, la différence est profonde. Il suffirait, pour s'en apercevoir, de feuilleter les œuvres de Mme de Lambert, et d'y lire de près ses *Réflexions sur les femmes*. Tout ce que l'on peut dire de pis de l'hôtel de Rambouillet, c'est que la nature, en dépit des beaux sentimens, n'y perdait pas ses droits. Mais du salon de Mme de Lambert, et sur le témoignage de ses habitués eux-mêmes ou de ses historiens dévoués, il faut dire en toute vérité que le plaisir y a reconquis ses titres. M. Charles Giraud, dans un chapitre de son livre sur *la Maréchale de Villars*, et M. de Lescure, plus récemment, dans une intéressante préface qu'il a mise aux *Œuvres choisies* de Mme de Lambert, ont donné pour preuve de sa sévérité de mœurs que ni Mme de Tencin ni Mme du Deffand n'auraient jamais passé le seuil de son salon. Ils ont donc oublié qu'ils y rencontraient, entre autres personnes de mœurs assez libres, cette jolie Mme de Murat, que ses désordres avaient fini par faire exiler de Paris, et cette autre, chez qui l'acteur Baron oubliait volontiers son bonnet de nuit : la fameuse Mlle de La Force (1). En réalité, dans le salon de Mme de Lambert,

(1) On a peu de renseignemens sur Mme de Murat, quoiqu'elle ait beaucoup écrit, mais on sait avec certitude qu'elle appartenait au « monde galant » de la fin du XVIIe siècle. Pour Mme de La Force, deux ou trois mariages, contractés dans des circonstances romanesques, consommés, et cassés, l'avaient singulièrement illustrée. Sa passion pour Baron était devenue la fable de la ville, et Voltaire nous en a conservé le souvenir dans les vers suivans :

Telle autrefois, d'une loge grillée,
Une beauté, dont l'amour prit le cœur,
Lorgnait Baron, cet immortel acteur,
D'un œil ardent dévorait sa figure,
Son beau maintien, ses gestes, sa parure,
Mêlait tout bas sa voix à ses accens,
Et recevait l'amour par tous les sens.

comme dans le monde en général, on se contentait parfaitement d'une espèce d'honnêteté de surface, si peut-être même on n'y recherchait pas déjà ce que la délicatesse des manières donne de raffinement à la volupté. L'amour n'y était plus du tout, comme à l'hôtel de Rambouillet, une passion dont la noblesse épure le désir, mais bien tout simplement l'art de plaire; et l'art surtout d'y trouver soi-même son plaisir : « C'est un commerce si agréable, dit un personnage des *Dialogues* de Fontenelle, qu'on a bien fait de lui donner le plus de durée que l'on a pu. Que serait-ce si l'on était reçu dès que l'on s'offrirait? Que deviendraient tous les soins que l'on prend pour plaire, toutes les inquiétudes que l'on sent quand on craint d'avoir déplu, tous les empressemens avec lesquels on cherche un moment heureux, enfin tout cet agréable mélange de plaisirs et de peines que l'on appelle amour? *Rien ne serait plus insipide si l'on ne faisait que s'entre-aimer.* » Mme de Lambert n'hésite pas à tirer la conséquence : « Puisque ce sentiment est si nécessaire au bonheur des humains, il ne faut pas le bannir de la société, il faut seulement apprendre à le conduire et le perfectionner. Il y a tant d'écoles établies pour perfectionner l'esprit : *pourquoi n'en avoir pas pour cultiver le cœur?* C'est un art qui a été négligé. Les passions cependant sont des cordes qui ont besoin de la main d'un grand maître pour être touchées. Échappe-t-on à qui sait remuer les ressorts de l'âme par ce qu'il y a de plus vif et de plus fort? » Mais les romans de Marivaux sont précisément cette école de galanterie que demandait là Mme de Lambert : « Figurez-vous ce que c'est qu'un jeune rustre comme moi, dit quelque part le héros de son *Paysan parvenu*, qui, dans l'espace de deux jours, est devenu le mari d'une fille riche et l'amant de deux femmes de condition... Voyez que de choses capables de débrouiller mon esprit et mon cœur!.. *Voyez quelle école de mollesse, de volupté, de corruption, et, par conséquent de sentiment!* » Étrange théorie sans nul doute, mais caractéristique de l'homme et de son siècle, du salon de Mme de Lambert, du salon de Mme de Tencin, et à laquelle d'ailleurs il ne faut pas douter que Marivaux ait dû, sur tous ses devanciers dans le roman, sa réelle supériorité d'anatomiste du cœur et d'analyste du sentiment. L'amour, descendu des hauteurs où l'avait placé l'hôtel de Rambouillet, entre avec lui dans la vie réelle. Autre trait, non moins essentiel encore, du vrai marivaudage : l'art de déguiser « le mal de l'action, » comme disait Molière, sous l'élégance, la recherche, et l'obscurité voulues de l'expression. On le verra mieux quand tout à l'heure Marivaux lui-même nous développera ce que l'on pourrait appeler son esthétique de la licence.

Il ne me reste plus, pour avoir à peu près retrouvé les origines de ce talent complexe, qu'à dire ce qu'il apportait de sa personne dans ce milieu dont il a tant reçu. Deux mots ici suffiront : une rare ignorance et un grand contentement de soi. A-t-on bien assez remarqué ce que peuvent ces deux forces dans la littérature et dans l'art? Au lieu de croire que tout ait été dit, découvrir tous les jours la banalité même, qui sait si ce n'est pas, à défaut de génie, le plus sûr moyen de la renouveler? Marivaux, plus instruit, eût été certainement moins « moderne, » et, selon toute vraisemblance, moins entièrement original; mais, plus modeste, c'est-à-dire moins convaincu qu'il y avait des chemins tout nouveaux à ouvrir, il en eût certainement moins ouvert.

II.

L'histoire de sa vie, très imparfaitement connue, malgré les efforts de M. Larroumet, semble importer de peu de chose à l'histoire de ses œuvres. De ce que nous savons de sa naissance, de sa condition, de sa fortune, enfin de la part malheureuse qu'il prit aux spéculations de la rue Quincampoix, — et de sa naturelle paresse, — nous pouvons du moins conjecturer que la vocation ne s'éveilla guère en lui que sous l'aiguillon de la nécessité. En 1721, âgé déjà de trente-trois ans, il n'avait encore publié que ses parodies, ses *Effets surprenans de la sympathie*, quelques lettres dans le *Mercure*, de petits vers de société, deux pièces pour le Théâtre-Italien, et une tragédie en cinq actes et en vers : *Annibal*. Ruiné par le système, il demanda ses ressources au journalisme d'abord et fit paraître, au cours des années 1722 et 1723, une feuille imitée du *Spectateur* d'Addison, *le Spectateur français*, laquelle, paraissant à intervalles fort irréguliers, ne vécut pas au-delà du vingt-cinquième numéro. Ne nous en étonnons pas. Sans compter que Marivaux n'a rien écrit de plus alambiqué que certaines pages de ce journal, il ne se préoccupait pas assez d'y répondre à ce goût très vif d'information qui, seul ou presque seul, faisait déjà la fortune des feuilles. En revanche, il s'y exerçait à conter. *Le Spectateur français* peut être considéré comme le livre d'esquisses où Marivaux a successivement ébauché les sujets qu'il devait plus tard achever en romans. Deux autres feuilles qu'il donna plus tard : *l'Indigent philosophe* et *le Cabinet du philosophe*, eurent encore moins de succès. Il avait passé la quarantaine et, par conséquent, touché la maturité du talent quand il publia les deux premières parties de *la Vie de Marianne*, l'une en 1731 et l'autre en 1734. Le livre eut quelque succès, mais souleva plus d'une critique. Marivaux s'y attendait bien. Voici

comme, en effet, il s'était exprimé dans sa première préface, car, semblable en ce point à tous les auteurs que l'on conteste, c'est un grand préfacier que Marivaux : « Comme on pourrait soupçonner cette histoire-ci d'avoir été faite exprès pour le public, je crois devoir avertir que je la tiens moi-même d'un ami qui l'a réellement trouvée... Ce qui est de vrai, c'est que si cette histoire était simplement imaginée, il y a toute apparence qu'elle n'aurait point la forme qu'elle a... il y aurait plus de faits et moins de morale... on se serait conformé au goût général d'à présent, qui ne veut dans les *aventures* que les *aventures* mêmes. » Si le trait n'allait pas à l'adresse de l'auteur de *Gil Blas*, il allait certainement à l'auteur des *Mémoires d'un homme de qualité*. Le Sage n'a jamais aimé Marivaux, ni Marivaux jamais Prévost. Peut-être aussi n'était-ce là qu'une allusion générale. Il est toujours habile de se prémunir contre la critique, et de se parer, s'il est possible, de ses défauts eux-mêmes comme d'autant de qualités.

Une tradition constante au XVIIIe siècle veut que *Marianne* ait réussi bien mieux en Angleterre qu'en France. « M. de Marivaux est de tous les auteurs français, écrivait Diderot en 1749, celui que les Anglais aiment le plus, » et il en donnait des raisons très ingénieuses, qui devaient aller au cœur du romancier. « C'est que toute langue, en général, étant pauvre de mots propres pour les écrivains qui ont l'imagination vive, les situations qu'ils inventent, les nuances délicates qu'ils aperçoivent dans les caractères, la naïveté des peintures qu'ils ont à faire les écartent à tout moment des façons de parler ordinaires et leur font adopter des tours de phrase qui sont admirables toutes les fois qu'ils ne sont ni précieux ni obscurs, défauts qu'on leur pardonne plus ou moins difficilement selon que l'on a plus d'esprit soi-même et moins de connaissance de la langue. » Nous en pouvons aujourd'hui donner d'autres, moins subtiles, plus générales, et d'une vraisemblance plus voisine de la vérité. C'est d'abord que les grands romanciers de l'Angleterre, — Richardson, Fielding, Smollett, Sterne enfin, — n'avaient pas encore paru. Les deux chefs-d'œuvre de Daniel de Foë : *Robinson* et les *Mémoires d'un cavalier*, ne suffisaient pas à remplir complètement l'idée que l'on commençait, en Angleterre au moins, à se former du roman de la vie commune; et quant à ceux de Swift : *les Voyages de Gulliver* et *le Conte du Tonneau*, si ce sont bien des fictions, ce ne sont assurément pas des romans. *Le Spectateur* d'Addison avait préparé justement les voies à quelque chose de nouveau, mais qui n'était pas encore né (1). Rien donc de plus naturel, dans un temps

(1) Voyez, pour cette question, le chapitre de M. A. Beljame sur Joseph Addison, dans son livre sur *le Public et les Hommes de lettres en Angleterre au* XVIIIe *siècle*

« où rien de considérable ne paraissait à Paris qui ne passât aussitôt la Manche, » si les Anglais ont adopté *Marianne*. Ils y reconnaissaient quelque chose de ce qu'ils attendaient. Mais il est permis d'aller plus loin encore. Ce que les Anglais du XVIIIe siècle, les futurs lecteurs de *Paméla*, de *Clarisse Harlowe*, de *Tom Jones*, d'*Amélia* devaient surtout apprécier dans Marivaux, c'était peut-être ce que les Français d'alors en ont presque le moins goûté : certaines peintures de la vie commune, et l'étendue, la diversité, la particularité, l'acuité de l'observation morale.

Il ne manquait certes pas dans *Gil Blas*, on l'a vu, de peintures de la vie commune ou des mœurs bourgeoises, comme on disait alors. Mais elles n'y avaient pas du tout le même caractère qu'elles allaient revêtir dans *Marianne* et dans *le Paysan parvenu*. Si l'intention d'imiter la réalité de très près n'y était pas douteuse, l'intention de s'en égayer et d'en égayer le lecteur n'y était pas moins évidente. L'auteur comique reparaissait toujours dans le roman de Le Sage, comme dans les pièces de Marivaux revient toujours l'observateur exact. En d'autres termes encore, les peintures de la vie commune, telles que *Gil Blas* nous les présente, sont toujours, en tant que peintures du réel, dans le goût de Molière : satiriques d'intention, larges de facture, brossées, non pas léchées, plus fortes, plus hardies, plus audacieuses que nature. Mais, dans *le Paysan parvenu* comme dans *Marianne*, elles sont au contraire successives, minutieuses, finies, traitées par touches imperceptibles, et déjà, par conséquent, dans le goût futur du roman de Richardson. C'était une grande nouveauté. Marivaux s'en rendait bien compte. La seconde partie de *la Vie de Marianne* débutait par cette espèce de déclaration : « Il y a des gens dont la vanité se mêle de tout ce qu'ils font, même de leurs lectures. Donnez-leur l'histoire du genre humain dans les grandes conditions, ce devient là pour eux un objet important ; mais ne leur parlez pas des objets médiocres, ils ne veulent voir agir que des seigneurs, des princes, des rois, ou du moins des personnes qui aient fait une grande figure. Il n'y a que cela qui existe pour la noblesse de leur goût. Laissez là le reste des hommes ; qu'ils vivent, mais qu'il n'en soit pas question. Ils vous diraient volontiers que la nature aurait bien pu se passer de les faire naître et que les bourgeois la déshonorent. » C'est à Diderot, c'est à Rousseau que l'on fait ordinairement honneur d'avoir introduit cette peinture des « conditions médiocres » dans le roman français, et d'avoir osé les premiers, dans la tragédie de la vie réelle, égaler les malheurs du « bourgeois » aux héroïques infor-

et quelques pages de M. Mézières sur *le Roman anglais au* XVIIIe *siècle*, dans son livre récent : *Hors de France*.

tunes de la race d'Atrée et de Thyeste. Nous verrons que l'éloge, pour des raisons que nous essaierons de déterminer plus tard, est incontestablement mérité. Mais il faut cependant faire aussi sa part à Marivaux, et le louer du mérite au moins de l'invention. S'il n'est pas le premier qui ait fait figurer dans le roman des « cochers » et des « petites lingères; » il est le premier, — et c'est là le grand point, — qui se soit avisé d'étudier, comme il dit, « ce que c'est que *l'homme* » dans un cocher, et « ce que c'est que *la femme* » dans une petite marchande.

Car, on avait bien pu mêler, avant lui, dans les histoires, des laquais et des chambrières, et même les y faire parler conformément à leur état; on ne s'était pas proposé, comme lui, d'étudier en eux la réfraction particulière que subissent les sentimens généraux en passant pour ainsi dire par le milieu des conditions. Rencontre singulière, à coup sûr, qu'une telle idée appartienne en propre à l'homme que l'on considère plutôt comme le peintre achevé des élégances mondaines du XVIIIe siècle! Ce n'est pas moins la vérité; et nous avons dit tout à l'heure comment Marivaux se trouvait préparé tout naturellement à la tâche. Son procédé de parodiste n'avait pas consisté comme celui de Scarron, par exemple, dans une exagération fantastique et caricaturale du trait de ses originaux, mais bien dans une espèce de réduction du noble et de l'héroïque aux conditions de la vie commune : le fils d'Ulysse devenu le fils de M. Brideron, capitaine de cavalerie dans un régiment allemand, et Pénélope une grosse fermière ou bourgeoise de village assiégée par « un tas de nobles campagnards ses voisins. » Otez maintenant le modèle, et ôtez l'intention de raillerie, il reste des petites gens dont les aventures peuvent, tout comme celle des plus grands, défrayer le roman. La nouveauté d'ailleurs, en son temps, fit presque scandale. Marivaux était mort depuis déjà plusieurs années, que d'Alembert, prononçant son *Éloge*, lui reprochait encore « d'avoir voulu mettre trop de vérité dans ses tableaux populaires » et d'avoir osé se permettre ainsi « des détails ignobles qui détonnaient avec la finesse de ses autres dessins. » Moins dégoûtés que d'Alembert, ou peut-être plus curieux, et tout en convenant que quelques détails sont effectivement quelquefois de trop, nous sommes aujourd'hui reconnaissans à Marivaux de cet excès de vérité même. Les peintures de la boutique de Mme Dutour, la maîtresse lingère, dans *Marianne*, et dans *le Paysan parvenu*, de la maison des demoiselles Habert, sont des peintures d'intérieurs bourgeois devenues pour nous sans prix : de véritables Chardin, si, — selon la comparaison que le nombre de ceux qui l'ont déjà faite ne nous embarrassera pas pour reproduire à notre tour, — des pièces comme *la Double Inconstance* ou *le Prince travesti* sont de véritables Watteau.

Le champ nouveau qui s'ouvrait dès lors à l'observation morale, on l'entrevoit. C'est ici surtout que la part de Marivaux est plus grande qu'on ne le dit, son œuvre plus instructive et son rôle plus considérable. Essayons d'en montrer l'importance. Il a représenté dans *Marianne* deux hypocrites, l'un que l'on connaît : M. de Climal, et l'autre que l'on connaît moins, parce qu'il paraît que l'on ne va pas souvent jusqu'au bout de *Marianne :* le baron de Sercour. Ni l'un ni l'autre, cela va sans dire, n'a la vigueur, le relief, la hideuse beauté du Tartufe de Molière, mais l'un et l'autre ne laisse pas d'avoir son genre de mérite, et,— ce qui est intéressant,— chacun son genre particulier. Aussi différens que possible, l'un, M. de Climal, homme du monde, « assez bien fait, d'un visage doux et sérieux, où l'on voyait un air de mortification qui empêchait qu'on ne remarquât tout son embonpoint ; » l'autre, M. de Sercour, gentilhomme de campagne, « infirme, presque toujours malade, asthmatique, à la mine maigre, pâle, sérieuse et austère ; » ce que Marivaux a démêlé supérieurement en eux, et admirablement rendu, c'est cette habitude de se composer qui finit insensiblement par faire de l'hypocrite lui-même sa première dupe et sa plus sûre victime. M. de Climal surtout, dont les manœuvres de séduction sur Marianne occupent les deux premières parties du roman, est si bien démonté, pour ainsi dire, pièce à pièce, la complexité de ses sentimens est si finement expliquée, ce qu'il y a de conscient et d'inconscient enfin dans son hypocrisie est si habilement débrouillé qu'à chaque instant on est tenté de l'excuser, et que, quoiqu'il soit impossible de ne pas le condamner, à peine peut-on s'empêcher de le plaindre pour ce qu'il y a de souffrance réelle dans sa déconvenue finale. Ailleurs, dans *le Paysan parvenu,* ce sont deux femmes du monde, galantes l'une et l'autre, que Marivaux nous a dépeintes, ou plutôt analysées. Mme de Fécour appartient « à la finance, » et Mme de Ferval « à la robe. » Il me paraît impossible de mieux distinguer, par des traits plus imperceptibles et cependant plus décisifs, avec plus de talent d'observation et de légèreté de main, ce que le « tempérament » et la « condition » peuvent mettre de différence entre deux femmes, à la première de qui les mœurs du temps laissent toute liberté de vaincre ses tentations, « en les satisfaisant ; » tandis que l'autre est tenue, par les préjugés et par la tradition, d'un reste de sévérité dans son désordre même, d'un peu de décence au moins, et en tout cas de beaucoup de précautions. Les demoiselles Habert, encore, deux sœurs, toutes les deux dévotes, mais l'une par nature, et l'autre plutôt pour n'avoir pas trouvé le mari qu'elle eût voulu, sont admirablement portraiturées...

J'indique exprès des personnages dont le trait général est le même, afin que, si l'on s'y reporte, on voie mieux en quoi consiste

l'art particulier de Marivaux. Dans la ressemblance, il excelle à discerner la différence, et dans ce qui est de l'humanité tout entière à nous montrer ce qui est de l'individu. Ceci est remarquable, parce qu'il sait ce qu'il fait. Ce n'est pas d'instinct et de pratique seulement, c'est dans son principe aussi qu'il connaît cet art difficile de l'observation morale. Il s'est représenté lui-même, dans la première feuille du *Spectateur*, descendant l'escalier de la Comédie, lentement, en compagnie d'une vieille dame de ses amies : « Pendant les petites pauses que nous étions obligés de faire par intervalles, mon esprit pensif s'exerçait à son ordinaire. Je regardais passer le monde, je ne voyais pas un visage qui ne fût accommodé d'un nez, de deux yeux et d'une bouche, et je n'en remarquais pas un sur qui la nature n'eût ajusté tout cela dans un goût différent. » C'est précisément ainsi que, dans le monde moral, quelques traits généraux, différemment ajustés, diversifient à l'infini l'éternelle nature humaine, et que, comme il n'y a pas deux visages que nous puissions confondre au point de les prendre l'un pour l'autre, il n'y a pas deux physionomies morales qui n'aient chacune, pour qui sait y lire, sa réelle individualité. Reconnaître les individualités morales, tel est l'objet de Marivaux, et les reconnaître à travers leur visage, telle est sa prétention.

Il y a plus d'une fois réussi. « Cette prieure était une petite personne courte, ronde et blanche, à double menton, et qui avait le teint frais et reposé. Il n'y a point de ces mines-là dans le monde. » Voilà le portrait. Que veut dire cette mine-là ? Nous allons le savoir : « D'ordinaire, c'est ou le tempérament, ou la mollesse et l'inaction, ou la quantité de nourriture qui nous acquièrent notre embonpoint, et cela est tout simple ; mais celui dont je parle, on sent qu'il faut, pour l'avoir acquis, s'en être saintement fait une tâche. Il ne peut être que l'ouvrage d'une délicate, d'une amoureuse et d'une dévote complaisance qu'on a pour le bien et l'aise du corps ; il est non-seulement un témoignage qu'on aime la vie saine, mais qu'on l'aime douce, oisive et friande, et qu'en jouissant du plaisir de se porter bien, on s'accorde encore autant de douceurs et de privilèges que si l'on était toujours convalescente. » Autre exemple : celle-ci est exactement le contraire d'une religieuse. « Agathe n'était pas belle, mais elle avait beaucoup de délicatesse dans les traits, avec des yeux vifs et pleins de feu, mais d'un feu que la petite personne retenait et ne laissait éclater qu'en sournoise, ce qui tout ensemble lui faisait une physionomie piquante et spirituelle, mais friponne. » Voilà le masque. Mais que cache-t-il ? C'est ce que Marivaux va nous apprendre : « Agathe avait du penchant à l'amour ; on lui sentait de la disposition à être plutôt amoureuse que tendre, plus d'hypocrisie que de mœurs... C'était

la plus intrépide menteuse que j'aie connue. Je n'ai jamais vu son esprit en défaut sur les expédiens; vous l'auriez crue timide, et il n'y avait point d'âme plus ferme, plus résolue, point de tête qui se démontât moins; personne qui se souciât moins d'avoir fait une faute, personne en même temps qui se souciât plus de la couvrir ou de l'excuser, personne qui en craignît moins le reproche quand elle ne pouvait l'éviter; et alors, vous parliez à une coupable si tranquille que sa faute ne vous paraissait plus rien. » A-t-on jamais mieux montré le rapport ou la correspondance entre les traits du visage et la physionomie morale? a-t-on jamais mieux fait voir l'espèce de possession que nos habitudes prennent de notre figure? a-t-on jamais mis enfin, si vous avez égard au temps, plus de psychologie dans le roman, plus fine et plus subtile, mais aussi plus de nouveauté? car il faut se souvenir qu'en 1734, en l'année même où paraissait *Marianne*, les critiques nous sont garans que *Clélie*, que *Polexandre*, que le *Pharamond* même de ce Gascon de La Calprenède continuaient d'être comptés au nombre de nos meilleurs romans.

Mais où cette richesse et cette finesse en même temps de l'observation morale se déploient tout entières, c'est naturellement dans la peinture des passions de l'amour. Il faut faire encore honneur à Marivaux d'avoir introduit le premier dans le roman moderne l'analyse de l'amour. Assurément, dans nos plus anciens poèmes d'aventures comme plus récemment dans les romans des Gomberville, des La Calprenède et des Scudéri, l'amour avait joué son rôle, et ce rôle était même capital. Cependant, bien qu'il y fût le principal ressort des événemens et l'ouvrier plus ou moins caché de toutes les grandes catastrophes, c'étaient peut-être, à vrai dire, ces catastrophes et ces événemens eux-mêmes qui demeuraient la matière essentielle du roman et qui en faisaient le plus vif intérêt. Le seul auteur de l'*Astrée* avait essayé de discerner des nuances dans l'amour (1); pour tous les autres, l'amour était une passion que son nom seul définissait assez. Aimer, c'était aimer; l'on n'y cherchait guère d'autres raffinemens; et la plus diverse de toutes les passions était ainsi traitée comme la plus semblable à elle-même. Jusque dans les romans de femmes, et peut-être à aucune époque ne s'en publia-t-il plus qu'alors, — dans les romans de Mme de Villedieu, de Mlle de La Force, de Mme d'Aulnoy, de Mlle Bernard, de Mme de Gomez, de Mlle Durand, — la peinture de l'amour, ardente quelquefois et quelquefois licencieuse, n'a cependant rien que de toujours géné-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai 1874, les pages éloquentes que M. Émile Montégut a consacrées à l'*Astrée*.

ral et de toujours impersonnel. On sait qu'il n'en va pas autrement au théâtre. Dans la tragédie de Corneille, dans la comédie de Molière, tout le monde aime à peu près de la même manière; et telle est sur ce point la force de la tradition que, cinquante ans plus tard, Voltaire sera presque tenté de faire un reproche à l'auteur de *Bajazet* et de *Bérénice* d'avoir, seul en son temps, compris et représenté dans sa diversité la passion de l'amour. Ne doutons pas, après cela, que ce que le même Voltaire a raillé dans les « comédies métaphysiques » de Marivaux, ce soit précisément la métaphysique d'amour, et cette subtilité dont les personnages y font preuve pour démêler ce que leur amour a d'individuel, d'unique à chacun d'eux, « pour voir clair dans leur cœur, » selon le joli mot de la Silvia du *Jeu de l'amour et du hasard*. Mais, au contraire, c'en est pour nous aujourd'hui le mérite, et c'est le mérite aussi des romans de Marivaux. « L'amour? Eh! messieurs, le croyez-vous une bagatelle? répondait-il à ses détracteurs. Je ne suis pas de votre avis, et je ne connais guère de sujet sur lequel le sage puisse exercer ses réflexions avec plus de profit pour les hommes. » Avec plus de profit, c'est selon qu'on l'entend, mais avec plus d'intérêt, c'est ce qu'on ne saurait contester.

En effet, toute sorte de raisons conspirent pour faire des passions de l'amour les plus dramatiques, en dépit de Voltaire, et les plus romanesques de toutes. Quand les passions de l'amour ne seraient pas en quelque manière chargées de pourvoir à la conservation de l'humanité même, elles demeureraient encore le principe subtil dont la présence inaperçue donne aux autres passions leur force et leur profondeur. Si l'on ne reconnaissait pas qu'elles sont capables, à elles seules, de produire les effets de toutes les autres ensemble, — c'est un mot de Marivaux, — il faudrait avouer cependant qu'aucunes, en aucun temps, n'exercent plus universellement leur empire. Et quand on n'admettrait pas que le secret des caractères se révèle plus naïvement dans l'amour que dans l'avarice ou dans l'ambition, on accordera tout au moins qu'il y a bien plus de manières d'aimer qu'il n'y en a de poursuivre ou l'or ou le pouvoir. Je ne dis pas que l'auteur de *Marianne* ait distingué tout cela, mais certainement il en a distingué quelque chose. Plus ou moins nettement, il s'est rendu compte, le premier parmi les romanciers, de l'importance sociale des passions de l'amour, du rôle que les femmes jouent dans la vie de l'homme, ce rôle si souvent oublié par l'histoire, et il faut ajouter qu'il y a le premier deviné l'avenir du roman. Les forces ont pu lui manquer. D'autres que lui, l'auteur de *Paméla*, par exemple, et l'auteur de *la Nouvelle Héloïse*, ont eu l'honneur dans l'histoire d'avoir fait parler au roman moderne le langage de la passion. Mais l'honneur ou le bonheur des autres

ne diminue pas le mérite particulier de Marivaux. Il a ouvert la route où Richardson et Rousseau ont marché. Fondée ou non, la tradition n'a donc pas tort de prétendre que *Marianne* aurait inspiré *Paméla* ; et il est bien remarquable que, de tous ses anciens protecteurs ou amis, le seul que l'atrabilaire citoyen ait épargné dans ses *Confessions* soit précisément Marivaux.

Esprit subtil et, sous une apparence tout extérieure de sensibilité, cœur très sec, ce qui faisait malheureusement défaut à Marivaux, et sans quoi personne jamais n'a su parler la langue de la passion, c'était la sympathie. On peut dire qu'à cet égard encore il est bien l'élève de ses maîtres. Il y a quelques traits en lui de l'égoïsme raffiné de Fontenelle, il y en a quelques autres de l'élégante corruption de Mme de Tencin : un peu de cervelle à la place du cœur ; et, puisque je fais tant que de parler comme eux : tout son cœur dans sa tête. S'il s'intéresse à ses personnages, il ne les aime pourtant pas ; ce sont plutôt pour lui des sujets d'expérience que des êtres de chair et de sang, aux émotions de qui son cœur batte ou s'arrête, se dilate ou se serre ; il ne vit pas enfin de leur vie, et ne met rien en eux de la sienne. C'est pourquoi, même dans son théâtre, dans les chefs-d'œuvre de son théâtre, les traces d'émotion sont rares ; il y en a moins encore dans ses romans ; et, pour la passion, nous pouvons dire qu'elle en est à peu près absente. Une fois cependant il y est presque arrivé. C'est dans ce long épisode que l'on pourrait, sous le titre de *la Religieuse*, détacher de *la Vie de Marianne*, et que ses derniers biographes ont eu grandement raison de mettre un peu plus en lumière que l'on n'avait fait jusqu'ici. — L'une des religieuses du couvent où l'on a pour quelque temps placé Marianne lui raconte son histoire, en y intercalant, pour ne pas dire en y emboîtant, selon le procédé de Marivaux, l'histoire d'une autre religieuse. Il y a là, dans ce nouvel épisode, cinq ou six pages plus éloquentes que Marivaux et dont il en faut détacher au moins une, celle où la religieuse se délivre entre les mains de Mlle de Tervire d'un billet qui la brûle :

Elle tira alors de son sein un billet sans adresse, mais cacheté, qu'elle me donna d'une main tremblante. « Puisque je vous fais pitié, ajouta-t-elle, défaites-moi de cela ; je vous en conjure, délivrez-moi de ce malheureux billet qui me tourmente, délivrez-moi du péril où il me jette, et que je ne le voie plus. Depuis deux heures que je l'ai reçu, je ne vis pas. — Mais, lui dis-je, vous ne l'avez point lu ; il n'est point ouvert. — Non, me répondit-elle ; à tout moment, j'ai envie de le déchirer, à tout moment, j'ai été tentée de l'ouvrir, et, à la fin, je l'ouvrirai ; je ne résisterai pas. Je crois que j'allais le lire, quand, par bonheur pour moi, vous êtes venue. Eh ! quel bonheur ! Hélas ! je suis

bien éloignée de sentir que c'en est un; je ne sais pas même si je le pense. Ce billet que je viens de vous donner, je le regrette; peu s'en faut que je ne vous le redemande; je voudrais le ravoir; mais ne m'écoutez point, et, si vous le lisez, comme vous en êtes la maîtresse, puisque je ne vous cache rien, ne me dites jamais ce qu'il contient, je ne m'en doute que trop; et je ne sais ce que je deviendrais si j'en étais mieux instruite.

Si j'ai cité toute la page, c'est qu'il importait de marquer le point le plus élevé que l'éloquence de la passion ait atteint dans l'œuvre entière de Marivaux. Mais cette éloquence ne se soutient pas longtemps, et la page est à peu près unique. Très expert à trouver des justifications, Marivaux, sur un pareil reproche, eût sans doute répondu que, s'il n'a pas peint plus souvent la passion, c'est qu'au fait il ne l'a pas plus souvent rencontrée dans la vie réelle. Ou plutôt il s'était défendu par avance en mettant cette vérité dans la bouche de son paysan, « qu'il y a bien des amours où le cœur n'a point de part, » qu'il y en a même « plus de ceux-là que d'autres, » que « dans le fond, c'est sur eux que roule la nature, » et qu'il ne saurait être tenu d'être plus réel que la réalité. La justification achève de limiter le cercle où se meut l'observation de Marivaux. Il est absolument de son temps, et il est uniquement de sa société. Tout ce que nous avons dit de sa science des passions de l'amour est vrai, mais seulement entre les bornes où son genre d'existence a comme confiné ses facultés d'observateur. « Français et contemporain des amans de son temps, » il n'a peint que l'amour tel qu'il le voyait faire autour de lui. Pour rencontrer la passion, il eût fallu qu'il sortît un peu de ses coteries, qu'il osât descendre plus bas, comme l'auteur de *Manon Lescaut*, ou qu'il montât plus haut, qu'il fût moins homme du monde et un peu plus poète. Aussi dans *Marianne* comme dans *le Paysan parvenu*, l'amour, après tout, n'est-il que la galanterie, et, comme il le dit, dans son langage ou dans son jargon : « l'utile enjolivé de l'honnête, » le désir sous le voile de l'élégance et de la politesse.

A ce point de vue, je ne connais guère de bréviaire de l'art de plaire qui soit plus instructif, mais moins moral que *la Vie de Marianne*. Toutes les mines, tous les manèges de la coquetterie, tout ce qu'il peut y avoir de moyens stratégiques, sans avoir l'air au moins d'y toucher, pour attirer l'attention sur soi, l'y fixer, l'y retenir, Marivaux est homme à en donner recette, et le charme subtil de la leçon ne réussit pas toujours à en déguiser la corruptrice naïveté. On devait s'y prendre à peu près ainsi chez Mme de Lambert; on ne s'y prenait certainement pas d'autre sorte dans le cercle de Mme de Tencin. C'est l'art de s'emparer des cœurs par

principes et par règles, ou même des sens, et quelquefois aussi des fortunes. Ce serait sans doute par trop de pruderie que de reprocher à la Marianne de Marivaux ce qu'elle dit d'ingénieux, ou plutôt de savant, sur l'esthétique de la parure féminine. « C'est moi qui vous le dis, qui le sais à merveille, qu'en fait de parure, quand on a trouvé ce qui est bien, ce n'est pas grand'chose, et qu'il faut trouver le mieux pour aller de là au mieux du mieux, et que, pour attraper ce dernier mieux, il faut lire dans le cœur des hommes et savoir préférer ce qui le gagne le plus à ce qui ne fait que le gagner beaucoup, et cela est immense. » Qui ne voit cependant que cet art de lire « dans le cœur des hommes » risque déjà de mener les femmes un peu loin? Elle dit ailleurs, au ressouvenir de ses succès de jolie femme : « Je me jouais de toutes les façons de plaire; je savais être plusieurs femmes en une. Quand je voulais avoir un air fripon, j'avais un maintien et une parure qui faisaient mon affaire; le lendemain, on me trouvait avec des grâces tendres; ensuite j'étais une beauté modeste, sérieuse, nonchalante. Je fixais l'homme le plus volage, je dupais son inconstance, parce que tous les jours je lui renouvelais sa maîtresse; et c'était comme s'il en avaitch angé. » Ceci est déjà plus grave; et nous voilà sur la pente jusqu'au bout de laquelle va bientôt rouler le roman du XVIIIe siècle. On s'est demandé si les héros de Crébillon fils et de Duclos avaient existé quelqu'autre part ailleurs que dans l'imagination libertine et dépravée de leurs auteurs. La Marianne de Marivaux répond clairement à la question. La coquetterie des femmes fait les hommes à bonnes fortunes. Quand l'art de plaire devient une science : la science de tout promettre et de ne rien accorder; l'art de vaincre en devient une autre : celle de ne rien donner et de tout obtenir. L'auteur de *Marianne* et du *Paysan parvenu* est ainsi beaucoup plus près qu'on ne le croit communément de l'auteur des *Égaremens du cœur et de l'esprit*. Il y a positivement déjà dans le roman de Marivaux, parmi toutes les finesses et toutes les subtilités, une veine de libertinage.

Elle est reconnaissable dès ses premières œuvres, dans *les Effets surprenans de la sympathie*, par exemple, et je regrette d'avoir à la signaler dans *la Vie de Marianne* elle-même. Lorsque Marianne s'est froissé le pied et qu'on la transporte chez Valville, un chirurgien est aussitôt appelé pour examiner et tâter le mal. « Le bonhomme, pour mieux en juger, se baissait beaucoup, parce qu'il était vieux, et Valville, en conformité de geste, prenait insensiblement la même attitude et se baissait beaucoup aussi, parce qu'il était jeune, car il ne connaissait rien à mon mal, mais il se connaissait à mon pied, et m'en paraissait aussi content que je l'avais espéré. Pour moi, je ne disais mot et ne donnais aucun signe des observations

clandestines que je faisais sur lui; il n'aurait pas été honnête de paraître soupçonner l'attrait qui l'attirait, et d'ailleurs j'aurais tout gâté si je lui avais laissé apercevoir que je comprenais ses petites façons. » Il me semble qu'il y a quelques rapports entre cette « ingénue » de seize ans, et ce que l'on pourrait appeler une « rouée. » Car, malheureusement pour elle et pour Marivaux, c'est qu'elle sait très bien l'espèce d'attrait qui attire ce Valville. « Qu'une femme soit un peu laide, il n'y a pas grand malheur, si elle a la main belle : il y a une infinité d'hommes plus touchés de cette beauté-là que d'un visage aimable; et la raison de cela, vous la dirai-je? Je crois l'avoir sentie. C'est que ce n'est point une nudité qu'un visage, quelque aimable qu'il soit; mais une belle main commence à en devenir une, et, pour fixer de certaines gens, il est bien aussi sûr de les tenter que de leur plaire. » Je pourrais multiplier les exemples. Ils seraient plus nombreux et quelques-uns surtout plus démonstratifs que le lecteur ne les supporterait : ici la main, et là le pied, tantôt « la gorge, » tantôt « la jambe, » et, toutes les fois qu'il en trouve occasion, « ce charmant négligé si convenable aux aimables femmes, parce que, bien loin de distraire les regards par d'inutiles ornemens, il leur laisse la liberté de ne s'occuper que de la personne. » J'ai quelque peine au moins à reconnaître là des traits d'un moraliste, ou plutôt je ne comprends pas très bien comment on l'a pu lire pour vouloir faire à Marivaux, depuis quelques années, cette réputation étrangement usurpée. On me permettra d'insister; il s'agit de n'être pas dupe, et il s'agit surtout de fixer un point de l'histoire du roman français.

Que Marivaux ait affecté des prétentions de moraliste et qu'il ait peut-être cru sincèrement servir les mœurs en écrivant sa *Marianne* et son *Paysan*, je n'y veux point contredire. En tout temps, et notamment au XVIIIe siècle, la prétention a toujours été celle des auteurs dramatiques ou des romanciers à qui l'on reprochait la vivacité, pour ne pas dire la licence de leurs peintures. « Si l'on m'apprenait, disait Marivaux, que mes écrits eussent corrigé quelques vices ou seulement quelques vicieux, je serais vraiment sensible à cet éloge. » L'intention est louable; mais l'auteur de *Monsieur Nicolas*, Restif de La Bretonne, en a dit tout autant, sinon davantage, au point que l'on ne sait, quand on le lit, de quoi l'on doit s'indigner le plus: de l'énormité de ses peintures ou de l'impudence de ses déclamations. Ce qui demeure certain, c'est que les contemporains de Marivaux ne s'y sont pas trompés. Nous pouvons invoquer là-dessus le témoignage d'un homme qui fait autorité dans la matière; c'est Diderot que je veux dire. A deux ou trois reprises, Diderot n'a pas hésité à classer Marivaux (et de son vivant même) dans la compromettante société des Duclos et des Crébillon

fils. « La bibliothèque publique est composée de tout ce qu'on a écrit de l'amour et de ses mystères, depuis Anacréon jusqu'à Marivaux. Ce sont les archives de Cythère. L'auteur de *Tanzaï* en est garde. On y voit couronnés de myrtes les bustes de la reine de Navarre, de Meursius, de Boccace, de La Fontaine. On y médite les *Marianne*, les *Acajou* et mille autres bagatelles. » Composée en 1747, la *Promenade du sceptique*, d'où j'extrais ces lignes, n'a paru qu'en 1820; mais un autre roman de Diderot parut en 1748, et Marivaux y put lire le passage suivant : « L'auteur africain nous apprend ici que le sultan se précautionna d'un antisomnifère des plus violens,.. dont voici la recette : Prenez, de *Marianne* et du *Paysan*... quatre pages; des *Égaremens du cœur*... une feuille; des *Confessions*... vingt-cinq lignes et demie. » *Marianne* et *Acajou*, *le Paysan* et *les Égaremens*, on le voit, il ne sépare jamais Marivaux de Crébillon et de Duclos. Le compagnonnage est fâcheux... et significatif.

Ce qui probablement aura trompé les biographes, c'est que Crébillon fils, dans l'un de ses premiers romans, ayant très agréablement parodié la manière de Marivaux, Marivaux lui répondit, dans la quatrième partie du *Paysan*, et l'attaqua notamment sur les licences en effet assez grossières, dont *Tanzaï et Néardané* était déjà l'échantillon. Mais on n'a pas assez remarqué qu'il n'y trouve à reprendre que les licences « extrêmes, excessives, » comme il les appelle; et que, pourvu que l'on sache « apprivoiser la corruption du lecteur, » il semble bien qu'à ses yeux tout soit sauvé. Si, selon Marivaux, le lecteur « n'aime pas les licences extrêmes » cependant, selon Marivaux toujours, « il ne laisse pas d'aimer les licences. » Toute la question est donc de les envelopper si bien et de les présenter avec tant d'art, d'une façon si insinuante, qu'elles opèrent leur effet comme sans que l'on s'en aperçoive; et en se souvenant bien, selon le mot de Mme de Lambert, « que la pudeur n'est jamais plus utile ou plus avantageuse que dans les temps destinés à la perdre. » Que voit-on vraiment là qui ressemble à une protestation de Marivaux contre l'invasion de la licence dans le roman de son temps? Mais, plutôt, à le bien entendre, c'est une leçon de leur art à tous deux que l'auteur du *Paysan parvenu*, déjà célèbre, donne d'un peu haut à l'auteur de *Tanzaï et Néardané*, qui débute; ou bien encore, si l'on aime mieux, c'est une supériorité dans l'art de toucher ces matières délicates que Marivaux s'arroge à lui-même sur ce grand fou de Crébillon fils. Il prouve à ce jeune homme qu'il ne faut pas s'abandonner avec cette fougue à son goût de libertinage ou de volupté, mais apprendre à s'en servir et le faire valoir selon la formule et selon les règles de l'art. Nous ne serions donc pas éloigné d'accepter ici la supposition de M. Fleury, qui veut que *le Paysan parvenu* n'ait

été composé que pour joindre l'exemple au précepte et montrer à Crébillon comment se traite à peu près décemment la licence. Mais c'est toujours la licence; et c'est pourquoi nous maintenons ce point : dans l'histoire du roman français, *Marianne* et *le Paysan parvenu* sont les premières œuvres du genre galant et licencieux. C'est ce qu'il ne faut pas oublier quand, comme parfois, on compare Marivaux à Le Sage ou, plus exactement, *le Paysan parvenu* à *Gil Blas*. La manière franche et libre de Le Sage, pour ne pas dire un peu crue, peut bien effaroucher de loin en loin les oreilles délicates; mais si celle de Marivaux, entortillée, précieuse, et cauteleuse les épargne, c'est aux dépens de la vraie pudeur et de la saine nature.

La mémoire de Marivaux ne saurait s'offenser de la comparaison, puisqu'il l'a lui-même provoquée. Je la pousserai donc à bout pour bien montrer ce qu'il y a sinon d'absolument immoral, tout au moins de peu moral dans le roman de Marivaux. Or, ce n'en est rien moins que la conception fondamentale, la façon même de prendre et de comprendre la vie; et, sous ce rapport encore, *Marianne* ne diffère pas tant du *Paysan parvenu*. Si l'on peut, en effet, reprocher au seigneur Gil Blas, comme nous l'avons déjà dit, bien des friponneries un peu fortes, et si l'on n'oserait assurément le proposer à personne comme un modèle d'honneur, de probité, de conduite seulement, il n'en demeure pas moins vrai que sa fortune finale est l'œuvre de son industrie, c'est-à-dire, après tout, de son intelligence, de son activité, de son courage même. Mais dans l'œuvre de Marivaux, hommes et femmes, tous, tant qu'ils sont, tous leurs succès et toute leur fortune, c'est toujours uniquement à leur figure qu'ils les doivent. Passe encore pour Marianne; quoique l'on puisse dire, à notre avis, qu'elle aide un peu trop sa figure, et qu'elle ne s'en sert pas toujours très catholiquement. Marianne a pour elle cette excuse qu'il en allait dans ce temps-là comme dans le nôtre. Et, de fait, à moins que le monde quelque jour ne change de face, tant qu'il restera vrai que c'est le mariage qui classe la femme, il sera naturel, légitime et nécessaire que le mariage, par tout pays, soit la principale affaire et la constante préoccupation de la femme. *Ad augusta per angusta*; il faut d'abord atteindre le but. On n'en aimerait pas moins voir la Marianne de Marivaux faire concourir à ses fins quelques autres moyens ou quelques autres prestiges que celui de son minois, de sa parure et de sa coquetterie. A plus forte raison les hommes. Cependant il ne semble pas que Marivaux connaisse pour eux d'autre voie de parvenir, et, sous ce rapport, nous ne pouvons guère lire qu'avec embarras, presque avec dégoût, son *Paysan parvenu*.

Figurez-vous donc un beau gars d'une vingtaine d'années, débar-

quant de son village pour entrer au service d'un gros financier, son seigneur. Il n'y a pas plus tôt fait son apparition, que, du salon jusqu'à la cuisine, les filles de chambre de Madame, et Madame elle-même, tout le sexe de prendre feu. Jacob se décide pour Mlle Geneviève, lui fait accroire qu'il en tient pour elle, commence par empocher son argent, lequel provient des libéralités du maître, dont elle est quelquefois le caprice, et finit par la planter là : c'est son premier exploit. Monsieur meurt, Madame est ruinée; Jacob se retrouve sur le pavé. Comme il traverse le Pont-Neuf, il aperçoit une femme qui se sent mal; il y court, l'aide à se remettre, la considère, la trouve « fraîche et ragoûtante » en dépit de la « cinquantaine; » et s'offre à la raccompagner. Nouvelle conquête : Mlle Habert la cadette, en un tour de main, est devenue éperdument amoureuse de ce superbe laquais. Pour l'épouser, car elle est fille d'honneur, elle se brouille avec son directeur d'abord, le respectable M. Doucin, se sépare de sa cuisinière, la désagréable et revêche Catherine, se fâche enfin avec sa sœur, Mlle Habert l'aînée, comme on l'appelle, et s'en va, Jacob au bras, chercher un logement quelque part où ses fantaisies d'arrière-saison soient moins ennuyeusement contrariées. La nouvelle hôtesse de Jacob, Mme d'Alain, a une fille; c'est cette graine « d'impure » dont nous avons mis le portrait sous les yeux du lecteur, Agathe, la gentille Parisienne du XVIIIe siècle, qui deviendra, s'il plaît à un imbécile, marquise de Saint-Chamond, comme la Mazarelli, ou comtesse de Lagarde, comme la demoiselle de Saint-Phallier. Elle ne manque pas, comme les autres, à s'éprendre de Jacob; jeunes ou vieilles, Jacob n'a qu'à paraître. Cependant le mariage ne va pas aussi vite que l'avaient souhaité les vœux de Mlle Habert; divers incidens en retardent la conclusion; il faut invoquer tour à tour de hautes protections, celle de Mme de Ferval pour vaincre les oppositions; et quand elles sont vaincues, celle de Mme de Fécour pour placer le beau Jacob. Mme de Ferval est conquise par Jacob, un coup d'œil en a fait l'affaire, et Mme de Fécour après elle, il n'y a fallu qu'un sourire; quel homme que ce coq de village et quel bourreau des cœurs!!.. Voilà *le Paysan parvenu*, que Marivaux n'a pas pris la peine d'achever.

Il a bien fait; et je n'imagine pas que personne soit tenté de le lui reprocher. C'était assez, c'était même déjà trop. Un pareil sujet n'est pas seulement libertin, mais honteux. Je ne comprends donc pas que le dernier biographe de Marivaux ait pu laisser échapper cette phrase : « qu'il y avait plus d'élévation en dix pages du *Paysan parvenu* que dans tout *Gil Blas*, et que Jacob est une âme d'élite en comparaison de son émule. » — « Ame d'élite? » M. Larroumet veut rire! et voilà singulièrement placer l'âme! Où sont-elles ces dix pages? Est-ce l'histoire des amours de Jacob avec Mlle Geneviève? ou l'his-

toire du caprice de Mme de Ferval pour Jacob? Mais ce que je comprends encore moins, c'est qu'il ait loué les continuateurs du roman de ne s'y être point mépris, et dans les trois parties qu'ils ont ajoutées aux cinq de Marivaux de s'être montrés « logiques, en conservant à Jacob une honnêteté, chancelante au début, mais affermie par l'expérience. » Car, sans me donner ici le ridicule de moraliser sur cette façon de s'enrichir aux dépens du cotillon, et de faire son chemin dans le monde, comme dit Jacob, en « goûtant si délicatement le plaisir de vivre; » je ferai toutefois observer qu'il n'y a guère de moyens de parvenir qui dégradent plus sûrement un homme, et qu'en fait d'expériences, si celles du personnage de Marivaux conduisent quelque part, ce pouvait bien être à la ferme générale, en ce temps-là, mais non pas certes à l'honnêteté. J'ai déjà nommé plus haut Restif de La Bretonne : la vraie suite du *Paysan parvenu*, c'est *le Paysan perverti*. En refaisant l'œuvre de Marivaux, comme Marivaux avait lui-même tant de fois refait celle des autres, Restif a du moins compris que ce n'était point par les femmes que l'on s'élevait des vices de la domesticité jusqu'aux vertus du bourgeois, mais que c'était par les femmes, au contraire, que l'on descendait de la bassesse même de la valetaille à quelque chose de plus déshonorant encore.

Le choix lui seul du sujet et la manière de le traiter, gravement, sérieusement, sans ombre d'ironie ou de satire, expliquent assez pourquoi *le Paysan parvenu*, dont le succès au XVIIIe siècle semble avoir été plus vif que celui de *Marianne*, est aujourd'hui moins lu et moins cité que *Marianne*. Les qualités du romancier n'y sont pourtant pas moindres. Il y a plus d'aventures, comme on disait, partant plus de personnages; et s'il y a moins de réflexions, elles sont peut-être plus profondes et de plus de portée. Pourquoi maintenant Marivaux, qui vécut plus de vingt ans encore après avoir publié la onzième partie de *Marianne*, ne termina-t-il ni l'un ni l'autre de ces deux ouvrages? C'eût été sans doute un plus naturel emploi de ses loisirs que de publier entre temps *Pharsamon, ou les Folies romanesques*, cinq volumes qui pouvaient dormir dans l'oubli où il les avait laissés lui-même vingt ans durant (1). Toujours est-il que sa carrière littéraire se termine avec la onzième partie de *Marianne*, en 1741, et qu'à partir de cette date, ayant cessé d'écrire, il a vraiment cessé de vivre. L'un des plus grands chagrins qu'il puisse y avoir pour un homme de lettres ne lui fut pas épargné, le chagrin

(1) Je devrais dire vingt-cinq ans, si j'adoptais la date que MM. J. Fleury et G. Larroumet assignent à la publication de *Pharsamon*. Mais si la première édition du *Pharsamon* n'est, comme ils le veulent tous les deux, que de 1737, il resterait à expliquer comment Lenglet du Fresnoy l'a pu cataloguer dans sa *Bibliothèque des romans*, qui parut en 1734.

de voir sa réputation décroître, et soi-même durer plus qu'elle. Sauf Rousseau, comme nous l'avons dit, la génération des encyclopédistes ne devait pas être tendre à l'auteur de *Marianne*, et si d'Alembert, dans son *Éloge de Marivaux*, a parlé très convenablement d'un confrère, Grimm, dans sa *Correspondance*, a traité Marivaux avec une dureté presque outrageuse. Grimm entendait peut-être le français, quoiqu'il l'écrivît à coup sûr beaucoup moins bien qu'on ne l'a voulu dire, mais il ne sentait pas la littérature française. Or, par ses défauts comme par ses qualités, peu d'écrivains sont plus Français que Marivaux.

L'opinion des encyclopédistes fit pourtant autorité. Quelques voix plus équitables essayèrent en vain d'en appeler. Le procès de Marivaux, dûment atteint et convaincu d'avoir marivaudé, fut tenu pour jugé, jusqu'au jour où Sainte-Beuve s'avisa que c'était pourtant quelque chose à un homme d'être ainsi devenu proverbe, et que, si le marivaudage continuait d'exister, Marivaux n'était peut-être pas aussi mort qu'on le croyait. On est allé plus loin depuis lors; et peut-être trop loin. Ce n'est pas encore de l'enthousiasme que l'on professe pour Marivaux; il semble en vérité que ce soit plus que de l'admiration. Je viens d'en dire au moins l'une des raisons. Comme la plupart des défauts de Marivaux ne procèdent de rien autre chose que d'une transposition de l'esprit de conversation et de société dans le livre écrit et dans la pièce jouée, peu d'écrivains sont plus Français, et tant qu'il y aura des salons, il ne faut pas douter qu'il y ait des gens d'esprit, de beaucoup d'esprit, de bien plus d'esprit que de goût, pour lui faire de ses défauts mêmes autant de qualités. Mais il ira jusques aux nues toutes les fois que, comme dans le temps où nous vivons, la dépravation des mœurs ayant gagné, la mode sera d'envelopper dans un langage plus singulier des pensées plus libertines. — Indépendamment de cette raison générale, il y en a d'autres à donner, et que peut-être on n'a pas assez fait valoir, sans doute parce qu'elles sont trop simples. Pourquoi ne pas dire, en effet, tout uniment, que l'opinion commune, plus juste, mieux fondée qu'on ne se plaît à l'imaginer, loue dans Marivaux ce qu'il y a de louable, y blâme ce qu'il y a de blâmable, et qu'il n'y a pas d'autre mystère aux alternatives qu'après les avoir subies depuis plus d'un siècle sa réputation ne cessera probablement pas de subir? C'est ce qu'il me reste maintenant à montrer.

III.

Ce n'est pas céder, je crois, au vain plaisir de jouer sur les mots, c'est exactement rapprocher les choses que de dire qu'il en est des

genres en histoire comme des espèces dans la nature. Ni les uns ni les autres n'atteignent tout d'un coup toute leur perfection. Un Corneille même ou un Racine, dans notre littérature nationale, s'ils fussent nés cinquante ou soixante ans plus tôt, contemporains de la Pléiade, ne seraient sans doute ni Corneille ni Racine; et, en supposant que leur génie, malgré la confusion de la langue et malgré l'enfance de l'art, eût eu la force de se faire jour, leurs œuvres ne seraient assurément pas ce qu'elles sont : l'immortelle expression de la tragédie française. Pour porter un genre à sa perfection, ou pour le mettre seulement en pleine possession des moyens qui doivent plus tard l'y conduire, ce n'est pas trop d'une suite ininterrompue d'efforts et d'une longue succession d'écrivains. Les efforts sont diversement heureux, et il arrive aux écrivains de valoir mieux que leur œuvre. Tel fut un peu le cas de Marivaux. Si les chefs-d'œuvre de son théâtre sont de beaucoup au-dessus de ses meilleurs romans, l'une des causes en est que le théâtre français du XVIIIe siècle, tragique et comique, avait non-seulement atteint la perfection, mais à peu près épuisé la fécondité de son genre, tandis que le roman de mœurs en était à se chercher lui-même et ne réussissait pas encore à se trouver. Tout le monde sentait, comme on dit, qu'il y avait quelque chose à faire, mais personne encore ne l'avait fait; capable de le tenter, Marivaux n'était pas de force à le faire, et il ne l'a pas fait: voilà tout le mystère de ce qu'il y a de mêlé dans son œuvre, et voilà tout le secret des contradictions auxquelles son nom demeure en butte. Précisons par quelques exemples.

On avait pu reprocher à *Gil Blas*, non pas, à proprement parler, l'invraisemblance ni même la complication, mais à tout le moins l'accumulation et la quantité des aventures; on put reprocher à *Marianne* le manque de véritable intérêt romanesque et le fastidieux excès des réflexions. Lorsque parut la troisième partie de *Marianne*, quelqu'un fit observer que c'était beaucoup peut-être qu'un volume tout entier pour conduire l'héroïne depuis midi jusqu'à six heures du soir. Sur ce pied-là, disait assez plaisamment ce vilain abbé Desfontaines, Dieu nous garde qu'elle vieillisse! car la vie des autres, en vérité, ne suffira pas à lire l'histoire de la sienne. Mais on avait pu dire, avec tout autant de raison, que la durée normale d'une existence humaine aurait difficilement contenu tout ce qui se presse d'événemens dans celle de *Gil Blas*. Trop de faits donc dans *Gil Blas*, trop de métaphysique dans *Marianne*. Ferons-nous là-dessus un mérite propre à Le Sage de sa fertilité d'invention ou un grief à Marivaux de la pauvreté de la sienne? Mais nous dirons plutôt, et nous serons plus justes, qu'y ayant un équilibre à établir entre ce que le roman peut supporter d'aventures et ce qu'il doit enfermer d'observation morale, la gloire de l'avoir fixé

n'appartient ni à Le Sage ni à Marivaux. — Pareillement, on avait pu reprocher à *Gil Blas* la faiblesse ou le décousu de la composition; on put en blâmer l'absence dans *Marianne*. Si *Gil Blas*, et par deux fois, s'était trouvé, comme l'on sait, en grand danger de n'être pas fini, Marivaux ne paraît pas seulement s'être embarrassé d'achever *Marianne*. On n'ignore pas d'ailleurs la place qu'y tiennent les épisodes, et que de trois ou quatre histoires qu'il y a successivement introduites Marivaux n'en a terminé qu'une. Étant de ceux qui regrettent que le roman de Le Sage ne soit pas mieux composé, nous sommes de ceux qui voudrions que le roman de Marivaux eût un semblant au moins de dénoûment : n'eût-il pas pu tuer quelqu'un ou l'enterrer? Nous ajouterons seulement que, de leur temps, au témoignage de Voltaire, le roman n'étant guère considéré que comme « la production d'un esprit faible, écrivant avec facilité des choses indignes d'être lues par les esprits solides, » sa frivolité même et l'air de dédain dont il était jugé le dérobaient, pour ainsi dire, à l'ordinaire sévérité des lois de la composition. La perfection propre d'un genre dépend pour une grande part de ce que l'opinion du temps y réclame de qualités essentielles, tout de même que la perfection relative d'une espèce dépend étroitement de sa convenance avec le milieu dans lequel elle vit. Le Sage et Marivaux ont pu se croire dispensés de mettre dans le roman un effort qu'autour d'eux l'on n'y exigeait point. — Pareillement encore, on avait pu reprocher à *Gil Blas* la bassesse de quelques épisodes et le manque d'élévation morale; on put reprocher à *Marianne* le langage de Mme Dutour et au *Paysan parvenu* la grossièreté de Mme d'Alain. C'est sans doute que Le Sage, avec tout son esprit et toute sa verve, manquait lui-même un peu de délicatesse, et c'est sans doute que Marivaux, par-dessous toute sa préciosité, ne laissait pas, comme on l'a vu, d'avoir un fonds de vulgarité. Mais c'est peut-être aussi que le roman n'avait pas conquis le droit de s'occuper d'une petite lingère et d'une maîtresse d'hôtel, ou, si l'on aime mieux, le droit d'égaler la diversité de ses peintures à la diversité des manifestations de la vie. Combien de gens encore aujourd'hui, dans notre siècle démocratique, s'étonnent de bonne foi que le romancier prétende nous intéresser à de certains héros, ou nous arrêter sur de certains détails, plus ou moins justement réputés vulgaires, grossiers et bas? La plupart des reproches que l'on peut faire au roman de Marivaux s'expliqueraient ainsi l'un après l'autre, et en s'expliquant s'atténueraient, étant de l'époque encore plus que de l'homme. On ne saurait, en effet, en vouloir mortellement à quelqu'un pour avoir manqué de génie; et c'est de génie, tout simplement que Marivaux eût eu besoin pour porter, aux environs de 1725, le roman du XVIIIe siècle à sa perfection.

Il n'y a guère qu'une sorte de critiques dont il doive encourir et garder la responsabilité tout entière : ce sont celles que l'on adresse ordinairement à son style. Tout son siècle a blâmé d'une voix, dans ses romans et dans ses comédies, l'affectation soutenue du langage et l'abus impatientant de l'esprit. Le Sage et Voltaire, Grimm et Diderot, La Harpe et Marmontel, tous enfin, depuis Crébillon jusqu'à Collé, s'accordent à lui reprocher son verbiage obscur et brillant, son galimatias d'amour, ses métaphores prétentieuses, ses distinctions à l'infini, sa rage de parler autrement que tout le monde, « en empaquetant sa pensée dans les agrémens les plus rares, » et sa manie de ne pas quitter une idée, quand il en tient une, avant de l'avoir gâtée,

Pour la vouloir outrer et pousser trop avant.

Sa suffisance n'a pas manqué de chercher ici des justifications, et sa finesse d'en trouver d'aussi vaines qu'ingénieuses. « Le vice du style, disait-il, n'est qu'une conséquence bien exacte du vice des pensées. Qu'on nous montre donc le vice des pensées, et qu'on laisse là le style, qui ne saurait être autrement qu'il est... S'il y a un reproche à faire, il ne saurait tomber que sur les pensées... Car le style ne saurait être accusé d'être recherché que parce que les pensées qu'il exprime sont extrêmement fines et qu'elles n'ont pu se former que d'une liaison d'idées singulières, lesquelles idées n'ont pu être exprimées à leur tour qu'en approchant des mots ou des signes qu'on a rarement vus aller ensemble. » On avait raillé le style, on railla la justification. L'auteur de *Tanzaï* s'en amusa comme d'un ridicule, mais l'auteur de *Manon Lescaut* s'en indigna comme d'un blasphème. La parodie du premier, quoi qu'on en ait voulu dire, est extrêmement spirituelle; le second, dans un journal qu'il rédigeait alors, *le Pour et Contre*, écrivit avec plus de franchise que de courtoisie : « Croirait-on qu'il fût possible de faire l'apologie du style précieux?.. On établit dans un écrit nouveau qu'il n'y a point de différence entre bien penser et bien écrire. J'en conviens quant aux ouvrages d'esprit. Aussi, si je disais que le style de tel auteur est ridicule, je prétendrais en même temps qu'il pense ridiculement; » et là-dessus il citait une phrase de Marivaux (1).

Ils n'avaient assurément pas tort. Certaines façons d'écrire, qu'il

(1) C'était d'ailleurs sur ce ton qu'il fallait le prendre avec Marivaux, si l'on voulait qu'il entendît. Croirait-on qu'il vit d'abord dans les railleries de Crébillon l'hommage d'un élève à son maître? Il fallut qu'on lui ouvrît les yeux pour qu'il y reconnût l'intention de raillérie. Prévost y allait par des voies moins détournées.

plaît à Marivaux de croire originales, parce qu'elles lui sont devenues une seconde nature, mais qui lui sont communes avec tous les précieux, — comme la manie d'aller jusqu'au bout des métaphores et comme la manie d'épuiser les comparaisons, — sont bien incontestablement des façons d'écrire et non pas du tout des façons de penser. Et pourtant il y a dans ses apologies quelque air de vérité. Si certaines fibres plus ténues et cachées plus profondément ne peuvent être atteintes, isolées, mises à nu que par des instrumens très délicats et des mains très adroites, il est également vrai que certains sentimens, plus complexes et plus subtils, ne peuvent être eux aussi démêlés et exprimés qu'au moyen d'un style très délié. C'est la condition même de l'observation morale. Il faut pénétrer très avant dans le secret des consciences, et, comme disent les psychologues, il faut faire grande attention de ne pas détruire, en s'y prenant trop brutalement, le sujet même de l'observation. Une alliance inattendue de mots, un tour de phrase inaccoutumé, des expressions singulières ne sont alors souvent que « la conséquence bien exacte, » et pour ainsi dire la figure fidèle de ce que l'on a découvert de singulier, d'inaccoutumé, d'inattendu lui-même. Et s'il y faut quelquefois, à ce qu'il semble, beaucoup de mots pour assez peu de choses, c'est que l'on n'aurait pas confiance à la réalité de la découverte si le chercheur ne nous faisait refaire, avec lui, pas à pas, les chemins qui l'y ont mené. Quels que soient les défauts du style de Marivaux, on peut donc admettre avec lui qu'ils tiennent assez étroitement à la nature de son observation. Le marivaudage n'est quelquefois qu'une façon de s'exprimer, il est souvent, et plus souvent peut-être, une façon de sentir; seulement, il y a deux points dont Marivaux ne tient pas assez de compte.

Rien de plus légitime, en effet, que de l'attaquer d'abord sur la nature de cette observation. Ce qui ne se peut exprimer qu'aux dépens de la clarté du discours, du bon usage de la langue, et de la manière générale de parler vaut-il vraiment la peine d'être exprimé? Certaines nuances du sentiment, tantôt morbides, et tantôt artificielles, valent-elles la peine d'être étudiées? Mais surtout, si le moraliste, si le psychologue, si le philosophe y peuvent prendre intérêt, ou si même elles sont la matière propre de leur observation, sont-elles, et peuvent-elles être également la matière de la poésie pure, ou du drame, ou du roman? C'est une question qui n'est pas encore précisément résolue. Ou plutôt elle l'est, et elle l'est contre Marivaux, en ce sens que l'exemple des maîtres est là pour nous prouver que plus les nuances du sentiment sont fugitives et subtiles, plus les mots qui servent à les fixer ou les saisir au passage doivent être eux-mêmes généraux, abstraits et décolorés. D'autres que Marivaux, et dans son siècle même, ont scruté le

domaine de l'observation morale; mais, au lieu de raffiner comme lui leur langage à mesure que le sujet de leur observation se dérobait en quelque sorte à leurs prises, ils s'efforçaient au contraire de se rendre plus intelligibles, et pour cela d'écrire d'une manière plus approchée de l'usage ordinaire et de la façon commune de parler. Contentons-nous, pour fixer les idées, de mettre ici les noms de Vauvenargues et de l'abbé Prévost. Vauvenargues, à sa manière, n'est pas moins fin que Marivaux, et Prévost ne lui cède pas, dans la peinture au moins des passions de l'amour; mais les hardiesses mêmes du premier le ramènent, comme à chaque pas qu'il se sent tenté de faire vers la préciosité, dans le grand courant de la langue; et, entre beaucoup de qualités que *Manon Lescaut* a par-dessus *Marianne*, son absolue simplicité n'est pas celle qu'il y faut le moins admirer. Avouons-le donc. Les théories de Marivaux sur l'art d'écrire sont l'une des pires expressions qu'il y ait de l'*individualisme*, comme diraient les philosophes, et, comme nous dirons plus franchement, de la *suffisance* en littérature. Elles reposent, en effet, sur trois principes : le premier, que tout ce qui nous passe par l'esprit vaut la peine d'être noté; le second, que notre manière de le noter est toujours exactement conforme et pleinement coïncidante à notre manière de sentir; le troisième enfin, que la singularité de la notation fait preuve à elle seule de la nouveauté de la pensée; et ces trois principes sont également faux, sophistiques et dangereux.

Ils étaient neufs alors; et ce mot achève d'expliquer, selon nous, comment ce que les uns apprécient dans Marivaux est au contraire ce que les autres n'en peuvent supporter. Dans le fond comme dans la forme, c'est un inventeur que Marivaux; et l'abondance même de ses inventions fait encore aujourd'hui l'incertitude de sa réputation. On ne se doute pas, à moins de les avoir lues tout entières, depuis *les Effets surprenans de la sympathie* jusqu'au *Cabinet du philosophe*, de ce qu'il y a dans ses œuvres d'idées ou de germes d'idées qui n'ont porté leurs fruits que plus tard. Si nous ne le lisons plus, son siècle l'a lu, beaucoup lu, les plus fameux eux-mêmes dans son siècle, Diderot et Rousseau notamment. Dans des œuvres célèbres, et bien autrement célèbres que les siennes, son influence est visible. J'ai déjà dit que *Marianne* passait pour avoir inspiré *Pamèla*; dans *les Effets surprenans de la sympathie*, qui sont de 1713, je connais une vingtaine de pages dont on dirait la première esquisse de *Robinson Crusoé*, lequel est de 1719. Il vaut mieux appuyer sur ce que Diderot et Rousseau doivent à Marivaux.

Il est bien difficile, comme l'a fait observer M. Larroumet, de ne pas voir dans les neuvième, dixième et onzième parties de *Marianne* le thème initial de *la Religieuse*. Ailleurs, dans son *Indigent philo-*

sophe, et sans compter que le style général de l'œuvre a véritablement quelque chose du nerf et de la fougue du *Neveu de Rameau*, Marivaux introduit un cynique dont le discours offre des ressemblances de détail frappantes avec le chef-d'œuvre de Diderot.

Tenez, je l'ai toujours dit et je le dis encore, et je le dirai tant qu'il y aura du vin, sans quoi je ne dis plus mot; c'est ma bouffonne de face qui m'a fait tort dans le monde; elle m'a coupé la gorge, tous les hommes s'y sont trompés, on ne m'a jamais pris que pour un convive. Regardez-la, cette face, si mes souliers n'ont point de semelle, c'est elle qui en est cause...

Or, par toutes les choses que je viens de vous expliquer, vous concevez, mon garçon, que c'est une face joyeuse qui est l'origine du dépit qui m'a conduit à la taverne, où je me suis brouillé avec la vanité de la belle chaussure, et où j'ai bu, de même que j'y boirai toutes les semelles qu'un autre aurait fait mettre à mes souliers. Qu'avez-vous à dire à cela? il n'y manque pas un iota. Voilà qui est clair et net; si je suis mal chaussé et mal peigné, ce n'est pas à moi qu'il faut s'en prendre, c'est aux hommes qui vous font perdre ou gagner votre procès sur la mine que vous portez. S'ils étaient aveugles, ils n'auraient fait que m'entendre, ils m'auraient admiré, car je parlais d'or; mais ils ont des yeux, ils m'ont vu, et ma mine a tout perdu; *ergo*, si leurs yeux n'y voyaient goutte, leur jugement y verrait clair. Race de dupes, je vous le pardonne, et à ma face aussi! Je lui en veux si peu de mal, que vous voyez tous les rubis dont je l'ai ornée, et j'espère qu'elle n'en manquera jamais: savez-vous qu'elle me vaut une pièce de crédit au cabaret? Tous les jours on me prête hardiment dessus, parce qu'on voit bien que celui à qui elle appartient ne manquera jamais de revenir dès qu'il aura de l'argent; il faut que ce drôle-là boive ou qu'il crève... A vous, de tout mon cœur, en vérité...

Où est-ce que j'ai laissé mon histoire? N'est-ce pas à Jupiter? Il valait bien une parenthèse! C'était un gaillard aussi, à ce que dit maître Ovide, qui en était un autre! Car, à propos, j'ai étudié, j'avais oublié de le dire, parlez-moi d'*hoc vinum, hujus vini;* voilà ce qui s'appelle un fier substantif; savez-vous le décliner au cabaret?.. Eh bien! ne suis-je pas un dru? Ah! ah! ah! Allons, mon ami, un peu d'*hujus vini* dans mon verre, et chapeau bas, s'il vous plaît, malgré mes haillons!

Qui n'en serait pas prévenu croirait-il d'abord que cette page fût de Marivaux? ces propos d'ivrogne et de dépenaillé, du maître même des afféteries? cette verve, presque cynique, du peintre

ordinaire des Dorante et des Lélio, des Araminte et des Silvia? Je n'établis sans doute, comme on le peut bien penser, aucune comparaison entre cette pochade et ce merveilleux, ou plutôt prestigieux *Neveu de Rameau*, le chef-d'œuvre de Diderot peut-être, et en tout cas l'un des chefs-d'œuvre de la langue française. Le rapprochement n'en a pas moins son intérêt, pour ne pas dire son éloquence. Diderot, dans sa *Religieuse*, n'a pas « imité » *Marianne*; il n'a pas davantage « imité » *l'Indigent philosophe* dans son *Neveu de Rameau*; cela va sans dire. Il reste pourtant vrai que, dans l'un comme dans l'autre cas, Marivaux a précédé Diderot, et qu'il a deviné, vingt-cinq ou trente ans avant lui, le parti que l'art tirerait un jour de l'un et l'autre de ces sujets : la religieuse cloîtrée malgré elle et le parasite éhonté, tel que l'offraient à l'observation les cafés plus ou moins littéraires du XVIIIe siècle : le café Procope ou le café Gradot. Il y a trois ou quatre générations de la décadence entre les joyeux fripons du roman de Le Sage et les « indigens » déjà « philosophes » de Marivaux. — Nous avons indiqué, d'autre part, ce qu'il avait d'identique dans les théories de Marivaux sur le roman, et celles que Diderot développera bientôt dans ses *Entretiens sur le fils naturel*.

Les rapports ne sont pas moins curieux entre quelques pages de Marivaux et quelques pages du citoyen de Genève. — On sait, par les *Confessions*, que Marivaux fut l'un des premiers hommes de lettres à qui s'adressa Rousseau, qu'il retoucha même la petite comédie de *Narcisse*, et que Rousseau n'en parla jamais qu'avec affection et respect. La bibliothèque de Neufchâtel possède le manuscrit d'une autre comédie de Rousseau, détestable d'ailleurs et heureusement inachevée. Elle est intitulée : *Arlequin amoureux malgré lui*, et les personnages s'y appellent Arlequin et Nicaise, Épine-Vinette et Fleur-d'Orange. C'est du Marivaux tout pur, moins la grâce et moins le bel esprit. Ailleurs, en un certain endroit des *Effets surprenans de la sympathie*, la désespérée Clarice, voulant à toute force poursuivre l'insensible Clorante, tient ce discours à sa suivante : « Mon dessein est de me déguiser, de manière qu'en changeant mon sexe, je puisse sûrement échapper à la curiosité de ceux qui me regarderont. *L'habit arménien m'a paru le plus convenable*, il faut donc dès à présent que tu tâches de m'en avoir un. » Il est difficile de ne pas rapprocher le passage bien connu des *Confessions*. « Peu de temps après mon arrivée à Motiers-Travers, ayant toutes les assurances qu'on m'y laisserait tranquille, *je pris l'habit arménien*. Ce n'était pas une idée nouvelle, elle m'était venue diverses fois dans le cours de ma vie. » Et nous aussi, diverses fois, l'idée nous est venue que Jean-Jacques était capable d'avoir *romancé* son existence avec les

souvenirs de ses lectures. Rassemblant maintenant tous ces traits, on sera frappé de ce qu'il y a déjà de Rousseau dans ce passage des *Effets surprenans de la sympathie*. Jeté sur une île que ses ennemis avaient crue déserte, l'un des personnages du roman y découvre des hommes encore sauvages et se fait leur éducateur.

Quand ils surent faire des cabanes, ils m'en travaillèrent une qu'ils ornèrent de tout ce qui peut lui donner de l'agrément. J'appris insensiblement une partie de leur langage... Alors je réglai leurs mariages... Ces mariages étaient sans cérémonie... Je leur dis que l'union de l'homme et de la femme devait durer toute la vie, que cette union devait se contracter du consentement des deux parties, parce que les femmes étaient, comme les hommes, douées d'une âme à qui l'Être souverain avait donné pour avantage une liberté de se déterminer qui ne relevait de personne. C'est cet Etre, leur dis-je, qui a fait tout ce que vos yeux vous font voir... Ils écoutaient mes discours avec un sentiment intérieur qui leur faisait connaître que j'avais raison. Je leur dis après qu'ils devaient adorer cet Etre et le craindre. Le culte que vous lui devez, ajoutais-je, consiste à le remercier des biens *dont* il vous partage, à ne point murmurer des maux dont souvent sa juste colère vous punit; il vous a faits pour lier ensemble une société, la paix en doit faire le fondement. Vous devez après cet Être vous aimer les uns les autres, éviter surtout les trahisons, les meurtres et toutes les actions violentes dont l'Être souverain est irrité. Chaque homme doit respecter son semblable et ne doit pas attenter à une vie dont l'Être souverain seul doit disposer, puisque c'est lui qui vous l'a donnée.

Entre Fénelon et Rousseau, ces quelques lignes, — qui parurent en 1713, il ne faut pas l'oublier, — ne marquent-elles pas la transition du christianisme déjà bien vague du *Télémaque* au déisme tout pur de la *Profession de foi du vicaire savoyard?*

On pourrait multiplier les exemples. Tel mot fameux de Chamfort, souvent cité, celui-ci, par exemple : « L'amour est un commerce orageux qui finit toujours par une banqueroute, et c'est la personne à qui on fait banqueroute qui est déshonorée, » appartient à Marivaux presque textuellement. Il compare, lui aussi, l'amour à un commerce, et il dit : « Si la femme consomme le paiement, serviteur à la débitrice, la chance tourne ; c'est elle qui devient la créancière, *et le tout finit par une banqueroute qui la déshonore, quoique ce soit elle à qui on la fasse.* » Parmi les petits moralistes, Chamfort est d'ailleurs l'un de ceux qui doivent le plus à Marivaux. On ne supposera pas, au contraire, que Balzac, — l'auteur du *Père*

Goriot et d'*Eugénie Grandet*, — ait beaucoup lu *le Spectateur français*. La rencontre que voici n'en est que plus curieuse à noter. « Paris fourmille de beaux esprits; il n'y en eut jamais tant, mais il en est à peu près d'eux comme d'une armée; *il y a peu d'officiers-généraux, beaucoup d'officiers subalternes, un nombre infini de soldats*. J'appelle *officiers-généraux* les auteurs qu'en fait d'ouvrages de goût le public avoue pour excellens. Après eux sont les médiocres, comme les *officiers subalternes*... » Peu s'en faut qu'il ne propose l'institution des *maréchaux littéraires*... On n'en finirait pas si l'on voulait relever dans les œuvres de Marivaux tout ce qu'il y a de commencemens de ce qui l'a suivi. M. Larroumet n'a-t-il pas retrouvé dans *le Spectateur français* une substitution de personnes qui lui a rappelé *l'Aventure de Ladislas Bolski?* et M. J.-J. Weiss ne reconnaissait-il pas la situation psychologique de *Ruy Blas* dans *le Jeu de l'amour et du hasard?*

A voir tous ces rapprochemens, ceux qui font cas, dans la littérature et dans l'art, de l'invention par-dessus tout, n'en estimeront que davantage l'auteur de *Marianne*, et sentiront redoubler pour lui une admiration qu'ils pourront autoriser par des raisons nouvelles. Mais ceux qui savent combien un tel mérite est peu de chose se demanderont, au contraire, si ce ne serait pas pour avoir tant inventé que Marivaux demeure, au théâtre même, et surtout dans le roman, du deuxième ou du troisième rang. Car, tant et de si diverses inventions décèlent un esprit inquiet, qui cherche à mesure qu'il écrit, qui ne trouve pas toujours, et, en tout cas, qui ne compose pas pour exprimer ce qu'il pense, mais plutôt ce qu'il aurait voulu penser. On doit ajouter que, dans la littérature comme dans l'art, il n'a été donné qu'à bien peu d'hommes de conserver pour eux-mêmes au regard de la postérité le bénéfice et la gloire de leurs vraies inventions. *Tulit alter honores.*

Il y en a une raison profonde : c'est qu'aucune invention n'est parfaite dès sa naissance et que d'aucune nouveauté l'esprit humain ne semble capable de tirer d'abord tout ce qu'elle contient. Dans l'histoire même de la science, la célébrité des inventeurs n'est souvent que rétrospective; elle dépend au moins pour une grande part de l'application que d'autres qu'eux ont su faire de leurs découvertes; et l'éclat de leur nom n'est assez communément qu'un reflet dont les illumine l'éclat du nom de ceux qui les ont suivis. Ce qui est à moitié vrai de l'invention scientifique l'est presque entièrement de l'invention littéraire. Un sentiment nouveau dans la poésie, une situation neuve au théâtre, une donnée originale dans le roman ne rendent presque jamais sous la main de celui qui les y a le premier introduites ce qu'elles contiennent de puissance; et il semble

qu'il soit nécessaire que plusieurs hommes de talent aient traité cette donnée, cette situation, ce sentiment comme il ne fallait pas, pour que le génie réussisse à les traiter enfin comme il faut. Il n'est guère de chef-d'œuvre qui ne procède, en y regardant bien, d'un original à demi manqué, et, réciproquement, l'imitation d'un chef-d'œuvre est presque immanquablement une œuvre de la dernière médiocrité. « S'il est vrai, a dit Grimm, que les romans de Marivaux ont été les modèles des romans de Richardson et de Fielding, on peut dire que, pour la première fois, un mauvais original a fait faire des copies admirables. » Grimm se trompe, comme souvent, et, comme toujours, avec l'aplomb de l'homme dont les opinions ne cherchent pas la sanction du jugement public. Que de sottises il est permis de dire impunément dans une *Correspondance* secrète!

Mais il n'est pas vrai, d'abord, que *Marianne* et *le Paysan parvenu* soient de si « mauvais » originaux, il s'en faut seulement que ce soient des chefs-d'œuvre; et il n'est pas vrai, non plus, que *Paméla* tout au moins ou *Joseph Andrews* soient de si « admirables » copies, ce ne sont que des œuvres très remarquables. Et puis, il est si peu rare que des originaux médiocres, ou même mauvais, « fassent faire » d'admirables copies que c'est justement-là ce que les philosophes appelleraient « la raison suffisante » des originaux mauvais ou médiocres. En faut-il ici des exemples? La chronique d'Hollinshed ou de Saxo Grammaticus, l'*Aman* d'Antoine de Monchrestien, la *Véridique Histoire du docteur Faust*, » mauvais ou médiocres originaux; » *Hamlet* ou *Macbeth*, *Esther*, le *Faust* de Goethe, « admirables copies! » *La Verdad sospechosa* de Ruis de Alarcon, *la Précaution inutile* de Scarron, *le Chevalier joueur* de Dufresny : « mauvais ou médiocres originaux; » *le Menteur*, *l'École des femmes*, *le Joueur :* « admirables copies! » Le *Marcos de Obregon* de Vincent Espinel, *le Voyage dans la lune* de Cyrano de Bergerac, la *Marianne* elle-même de Marivaux : mauvais ou médiocres originaux; *Gil Blas*, *les Voyages de Gulliver* et *Paméla*, puisque Grimm y tient, « admirables copies! » Inversement, ce sont les originaux admirables qui font faire les mauvaises ou médiocres copies. *Othello*, drame admirable; *Zaïre*, copie médiocre! *Tartufe*, admirable original; *la Mère coupable*, mauvaise copie! *Les Confessions*, livre admirable; *la Vie de Monsieur Nicolas*, copie honteuse et détestable. Il en eût bien pris à Marivaux, tout particulièrement, de ne pas vouloir tirer de l'original de *l'École des femmes* sa copie de *l'École des mères*, et de l'original du *Misanthrope* sa copie des *Sincères*. Bien loin donc, comme le pense Grimm, qu'il y ait rien d'extraordinaire à voir d'un médiocre original sortir une admirable copie, c'est au contraire l'une des lois de l'histoire de l'art les mieux établies qu'il y ait. Plus admirables, pour parler

comme lui, les romans de Marivaux seraient moins « originaux; » et ils seraient moins « médiocres » s'ils étaient les copies de quelque chose de plus original qu'eux-mêmes. Si Marivaux eût moins « inventé, » son œuvre serait placée plus haut dans l'histoire de la littérature, mais ses « inventions » lui assurent une place considérable encore dans l'histoire littéraire.

Ce que le baron de la Grimallière, — comme l'appelait familièrement sa grande impératrice, — eût pu dire, c'est que des copies telles que *Clarisse* et telles que *Tom Jones* ayant, pour ainsi parler, dégagé visiblement des romans de Marivaux ce qu'ils contenaient d'indiscernable peut-être à tout autre œil que celui d'un Richardson ou d'un Fielding, les romans de Marivaux en prenaient aussitôt dans l'histoire du roman une valeur toute nouvelle. Il eût dû le dire, et, moins préoccupé d'être impertinent, plus soucieux d'être juste, il était capable de le dire. Par là se serait trouvée dès lors conciliée la diversité des appréciations dont l'œuvre de Marivaux a été, est encore, et, comme nous l'avons dit, sera longtemps l'objet. Car les uns, dans *Marianne* et dans *le Paysan parvenu,* reprochent à Marivaux, avec un peu de sévérité peut-être, de n'avoir pas mis toutes les qualités que la suite a prouvé que son genre comportait; et les autres, avec un excès d'indulgence, y admirent les commencemens de ce qui l'a suivi. Ceux-ci lui tiennent compte, avec un peu d'exagération, de ce qu'il a voulu faire; ceux-là n'y voient, avec un peu d'injustice, que ce qu'il a effectivement réalisé. Pour nous, en tout état de cause, nous devons conclure que l'on ne saurait traiter sans beaucoup de ménagemens l'homme qui, le premier, sachant ce qu'il voulait et ne manquant que de la force nécessaire pour y réussir, a dirigé le roman moderne dans la voie où il devait rencontrer ses chefs-d'œuvre. Tels de nos romans contemporains, en effet, s'ils étaient datés du XVIIIe siècle, passeraient certainement pour être, jusque dans la forme et la donnée principale, inspirés de *Marianne :* je citerai entre autres le chef-d'œuvre de Charlotte Bronte : *Jane Eyre;* et le chef-d'œuvre au moins de la dernière manière de George Sand : *le Marquis de Villemer.* Mais si j'ajoute là-dessus que, dans la littérature moderne, en France comme en Angleterre, il n'y a pas de roman de mœurs où l'on ne retrouve au fond quelque chose de Marivaux, c'en sera sans doute assez, — quelque opinion personnelle que l'on ait de *Marianne* et du *Paysan parvenu,* — pour que l'on ne me reproche pas d'avoir parlé trop longtemps de celui que j'appellerais volontiers le plus sérieux de nos auteurs légers.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

NISSÁ

I.

Gaston alluma une cigarette et dit :

— L'histoire n'est pas longue, mais elle est dramatique. Diable! quand je me la rappelle, il me vient un petit frisson. — Tu te souviens qu'il y a deux ans, le ministère des beaux-arts me confia une mission en Perse. Il s'agissait d'étudier et de décrire la province de l'Irak-Adjemi. Je commençai par m'installer à Ispahan. Au bout de trois mois, j'avais fini. Mais si j'étais revenu tout de suite, jamais au ministère on ne m'aurait pris pour un homme sérieux! Je m'ennuyais donc à périr, quand le gouverneur changea. Le shah envoyait, à la place de l'ancien, son cousin Malcom-Khan.

— Celui qui a voyagé en France?

— Oui. Et précisément tu as connu l'un de mes héros, Mehmed-Aga, qui était l'officier d'ordonnance du prince. Il a le grade de général, ou plutôt, comme on dit en Perse, de *sertip*.

— J'y suis. Un garçon d'une trentaine d'années, élégant et fin, qui soupait quelquefois avec nous?

— Tu comprends ma joie de le retrouver là-bas. D'autant que ces Orientaux, devenus à demi Parisiens, ont quelque chose de charmant. On dirait qu'en se mêlant à nos mœurs, leur sauvagerie primitive s'est affinée et comme doucement fondue. Au bout de huit jours, le sertip et moi, nous étions inséparables.

— Et le drame?

— Tu es trop pressé. Je n'en suis encore qu'à l'exposition. Un matin, je me promenais à cheval dans la ville, en rêvant, et, pour la centième fois, je me laissais prendre à son aspect féerique. Imagine-toi d'immenses avenues, bordées d'arcades, à droite et à

gauche, et tout cela semé de platanes gigantesques baignés par des ruisseaux d'eau courante ; plus loin...

— Une description! Mon cher, tu ne travailles pas pour le ministère. Tu m'as promis une histoire dramatique : raconte. Et surtout, pas de descriptions!

Gaston eut un soupir résigné. Il reprit :

— J'arrivais près du kiosque de Tchechel-Sutoun quand, au tournant d'une rue, je vis une femme en litière. D'ordinaire les Persanes ressemblent à des paquets, dans la rue. Elles sont voilées naturellement; ou plutôt elles portent sur la tête une sorte de rideau, avec des rayures, qui leur couvre le visage. Par exception la Persane que je rencontrais laissait voir une taille gracieuse et bien cambrée. J'apercevais ses yeux, très grands, luisans comme une braise. Mon cheval allait au pas et suivait très lentement la chaise à porteurs. Il me sembla que l'inconnue se retournait une ou deux fois. Mais, après tout, comme en Orient ces aventures-là sont assez invraisemblables, je n'y prêtai qu'une attention médiocre. J'avais presque oublié cette rencontre quand, deux jours après, je croisai de nouveau la litière. Cette fois je n'étais point seul. Mehmed-Aga m'accompagnait. Au premier coup d'œil, je reconnus la femme voilée, et surtout ces yeux extraordinaires, d'où sortait une flamme chaude. Comme l'avant-veille, elle se retourna, mais plus longuement. Je regardai le sertip; il feignit de n'avoir rien vu. Nous allions ainsi depuis dix minutes, à peu près, quand la litière tourna brusquement vers le pont de Djoulffa. Ce pont est une des plus belles choses qui existent au monde. Il a trente-trois arches énormes qui se baignent dans le Zend-Dehroud, — un fleuve capricieux. En été, tu le traverserais à pied sec; au mois de novembre, où nous étions, ses eaux sont rapides et violentes comme un torrent déchaîné des Alpes. Le pont de Djoulffa est un peu un lieu de rendez-vous où l'on vient prendre le frais tous les soirs. J'hésitais donc à suivre ouvertement mon inconnue, craignant de la compromettre, mais elle, elle n'hésita pas. Brusquement, elle se pencha à demi hors de la chaise à porteurs et laissa tomber son mouchoir sur le pavé.

— Eh! eh! elles sont vives, les Persanes!

— Et le sertip ne dit rien?

— Sur le moment, non. Pendant le reste de la promenade, il demeura silencieux; mais il mordillait sa moustache d'un air préoccupé. Comme nous arrivions devant le palais : « Entrez donc avec moi, me dit-il. » Et quand nous fûmes seuls dans son cabinet :

— Mon cher, reprit-il, je ne vous ai pas fait d'observations tout à l'heure. Mais, au lieu de garder ce fin mouchoir précieusement serré contre votre cœur, vous allez le jeter au feu.

— Vous voulez?..

— Je veux que vous ne vous fassiez pas égorger, ou assommer, ou jeter dans le Zend-Dheroud. Je suis chargé de la police de la ville, et je réponds de vous à la légation de France.

— Mais...

— Pas un mot. Vous êtes étonnans, vous autres, Parisiens! Vous vous croyez toujours sur le boulevard des Capucines! Nous sommes en Orient, mon cher, et en Orient, les maris ne plaisantent pas. A Paris, passe encore. Votre inconnue n'est pas une inconnue pour moi. Elle s'appelle Nissá.

— Nissá!

— Si le nom est charmant, le mari ne l'est guère. C'est un marchand fort riche des vieux faubourgs, célèbre par sa violence et sa jalousie. Sa mère était d'origine anglaise; mais il a bien des mœurs orientales. Il vous tuerait comme un chien.

— Et comment se nomme ce Barbe-Bleue d'Ispahan?

— Astoulla. Je ne vous souhaite pas de faire sa connaissance. Eh! mais vous savez où il demeure. C'est lui qui habite cette maison bâtie juste au bord du fleuve, à l'extrémité du pont.

— Et Nissá, que dit-on d'elle?

— O Parisien! on ne s'occupe pas des femmes, chez nous, ou celles dont on s'occupe... eh bien! on les coud dans un sac et on les jette à l'eau.

— Quelle horreur!

— Oh! nous sommes civilisés à présent, reprit froidement le sertip. Autrefois, on aurait ajouté un chat vivant dans le sac. Excité par l'eau, le chat déchirait le visage de la femme. Cela ne se fait plus, du moins couramment. L'influence de l'Europe!

Ce petit discours me refroidissait un peu. D'ailleurs, Mehmed-Aga eut le bon goût de ne pas insister. Je dînai avec lui, et le soir il fit venir des musiciens qui nous jouèrent des mélodies sur le mode zenghoule. Mais je restais préoccupé. Je voyais toujours le corps gracieux et cambré de la jeune femme qui se penchait hors de la litière, et la petite main qui laissait tomber le mouchoir. Une voix obstinée chantait à mon oreille, comme un refrain de ballade : « Nissá!.. Nissá!.. » Par exemple, toute la nuit j'eus le cauchemar. Je rêvai qu'on me présentait à un grand chat, nommé Astoulla, qui me déchirait le visage! Je m'éveillai à onze heures, le lendemain, tout à fait désenchanté.

II.

Le soir, je prenais le frais sur ma terrasse quand une affreuse vieille entra prestement par la porte basse de la maison. Elle vou-

lait me parler. Avant même qu'on lui répondît si je consentais à la recevoir, elle arrivait auprès de moi. Et quand elle nous vit seuls :

— Es-tu brave? me dit-elle dans un mauvais anglais que je comprenais à peine.

Je souris avec cette fatuité particulière à l'homme quand on lui adresse une pareille question. Elle reprit :

— Je te propose un marché. Il fait nuit : personne ne nous verra. Tu vas me suivre. A moitié chemin, je mettrai un bandeau sur tes yeux ; mais tu me jureras de ne pas chercher à savoir où je te conduirai.

— Je te le promets.

Elle faisait une grimace qui la rendait encore plus affreuse. J'avais accepté, comme cela, tout de suite, poussé par un irrésistible élan. C'est que la journée avait passé sur mes terreurs, le cauchemar s'effaçait peu à peu de mon esprit, et j'entendais toujours la voix obstinée qui chantait à mon oreille : « Nissá!.. Nissá !.. » La vieille venait de sa part, évidemment. Je montai vite dans ma chambre, et je pris un petit revolver. Cinq minutes après, nous étions en route. C'était fou, absurde : je le sais fort bien. Mais il y a des absurdités qu'on ne raisonne pas. Nissá, cette femme inconnue, exerçait sur moi je ne sais quel empire mystérieux. Je ne l'avais pas même vue, et je la désirais follement. Son regard luisant me brûlait le cœur. Arrivés au pont de Djoulffa, la vieille s'arrêta. Elle prit dans sa poche un foulard épais qu'elle noua fort habilement sur mes yeux. Je n'y voyais plus rien : alors, elle saisit ma main, et je me laissai conduire. A l'air plus frais, je devinais que nous traversions le fleuve ; puis j'entendais à droite et à gauche les voix des promeneurs. L'idée ne me venait pas qu'on pouvait me remarquer. Je marchais tout éveillé dans mon rêve, pensant au corps souple de la jeune femme, avec ses cambrures gracieuses de chatte, à sa petite main fine, à ses yeux fulgurans et endiablés. Au bout de quelques instans, la vieille tourna sur la droite ; mais nous ne quittions pas les bords du Zend-Dehroud. J'entendais rouler, pressés et tumultueux, ses flots un instant brisés par les arches du pont. Enfin, ma conductrice s'arrêta ; une clé grinça, et, tout bas, la vieille me dit :

— Monte!

Cinq marches seulement, et je sentis que mes pieds foulaient un tapis épais et moelleux. En même temps, elle arrachait mon bandeau. Je me trouvais dans une pièce assez petite, faiblement éclairée par une lampe de cuivre. De coutume, en Perse, les murailles sont nues. Ici, tout autre chose. Des parfums brûlaient dans une cassolette, sur une table de mosaïques vertes et rouges : ces parfums

irritans de l'Orient qui grisent comme une fumée de vieux vin. Sur les murs tendus en cachemire jaune, des instrumens de musique, le nefir, qui ressemble à notre hautbois, des timbales, deux kematchés, une espèce de viole, et çà et là, entremêlées, des armes au milieu de colliers suspendus. Au dehors, le grondement sourd et régulier du fleuve. En soulevant un peu la portière, je m'aperçus qu'il venait battre les murailles mêmes de la maison. Presque aussitôt, j'entendis un bruissement léger sur le tapis. Je me retournai : c'était Nissá. Je demeurai ébloui. Elle pouvait avoir dix-sept ou dix-huit ans. Les cheveux noirs, touffus, rappelaient ceux de la Salomé de Regnault, retombant sur la nuque puissante et les épaules. Le visage, légèrement ambré, avait des reflets de nacre changeans. Mais je fus frappé surtout par l'opposition étrange des dents très blanches et des yeux très noirs. Les cils, le tour des paupières et les lèvres étaient peints. Elle souriait en me regardant de ses yeux éclatans et tranquilles. Je me rappelais les paroles du sertip et je songeais que cette femme-là ne paraissait guère effrayée! Cependant, elle me prit la main, et me faisant asseoir sur le sopha :

— Mon mari est parti pour Téhéran, dit-elle; nous avons le temps de nous distraire.

Elle parlait anglais avec un accent guttural prononcé. Puis elle frappa sur un petit tambour avec une baguette de cuivre, et l'on apporta le café. Ensuite, elle se mit à parler d'une voix rapide, mêlant les mots, me disant qu'elle s'ennuyait beaucoup et qu'elle m'avait remarqué tout de suite. Et en même temps ses yeux se faisaient plus tendres, sa main serrait plus doucement la mienne. Elle se rapprocha encore de moi; soudain elle m'enlaça étroitement, collant ses lèvres sur les miennes. Sa fièvre me brûlait; une langueur excitante courait dans mes veines. Je commençais à perdre la tête quand un bruit se fit entendre dans la pièce voisine. Brusquement elle s'arracha de mes bras et se dressa, toute droite, frémissante. Son demi-abandon, ses caresses, sa crainte subite, s'étaient succédé si rapidement que je n'avais pas eu le temps d'analyser mes impressions. Toujours avec sa même vivacité gracieuse et féline, elle courut à la muraille; là, sans hésiter, elle prit un petit couteau effilé qui disparaissait à moitié dans sa manche. Elle se retourna vers moi et fit un geste énergique en disant : « Attends! » Puis elle disparut derrière la draperie lourde.

Une inquiétude vague me prenait. Je me rappelais les avertissemens du sertip. J'avais été peut-être un peu imprudent! Soudain, le bruit recommença dans la pièce voisine : c'étaient des éclats de voix, puis une courte lutte; enfin le silence. Tout à coup la por-

tière se souleva et Nissá reparut. Elle était toute pâle, si pâle que la nacre de son teint se fondait presque avec les perles de son collier. Elle se tenait à demi appuyée contre la muraille, comme une statue blanche appliquée sur le fond jaune de la draperie. Elle souriait toujours, et montrait dans le sourire ses dents aigües de jeune louve. Elle fit quelque pas dans la chambre : le couteau et les mains étaient rouges.

— Grand Dieu ! qu'y a-t-il?

— Rien, dit-elle.

Elle lança le couteau dans un coin, et, avec beaucoup de tranquillité :

— C'était mon mari. Il nous aurait tués : j'ai préféré prendre les devans. Viens m'aider à jeter le corps à l'eau.

Je restais immobile, la regardant avec épouvante. Alors elle me regarda, elle aussi, mais ses yeux exprimaient un mépris absolu. Et d'un accent que je n'oublierai jamais :

— Ces Français !.. quels nerveux (1) !

Elle haussa les épaules et appela une servante, à qui elle commanda d'ouvrir la fenêtre. Puis, comme si elles faisaient une chose toute naturelle, toutes les deux soulevèrent le corps et le jetèrent dans l'eau du fleuve, qui l'engloutit. Ma foi ! l'aventure devenait trop orientale pour un Parisien. J'avoue que je fus pris d'une terreur insensée. Et, sans demander mon reste, je me sauvai comme un fou. Par où ai-je passé? Je n'en sais absolument rien. Au bout de dix minutes, je me retrouvai dans la ville, que je traversai en courant, comme si j'étais poursuivi par une légion de diables. Arrivé chez moi, je m'enfermai à double tour, maudissant Nissá et toutes les houris de l'Orient !

III.

Quelle nuit ! Je ne m'endormis qu'au matin, d'un sommeil de plomb. Quand je m'éveillai, le soleil, déjà haut, entrait à flots dans ma chambre. J'étais brisé par une sorte de courbature morale. Qu'est-ce qui arriverait? Un homme ne disparaît pas sans que la justice s'en mêle. Nissá ne s'était pas même cachée ; la servante l'avait vue et aidée. Moi, je serais impliqué dans l'affaire, et, à la seule idée d'être mêlé à un pareil crime, je sentais mes cheveux se dresser d'horreur. Tout confier au ministre de France? Malheureusement il venait

(1) Littéralement : « *These Frenchmen! what nervousness!* » C'est, je crois, intraduisible.

de partir en congé, et le premier secrétaire était trop jeune pour que je pusse recourir à lui. En tous cas, c'était mon avenir brisé. Elle était jolie, la mission du ministère des beaux-arts!

Toute la journée je restai ainsi, n'osant pas sortir, dans une anxiété poignante. Le soir vint sans que j'eusse pris un parti. Et toujours pas de nouvelles de Nissá. L'avait-on arrêtée? Qu'était-elle devenue? Je me couchai de bonne heure, mais sans pouvoir dormir. Enfin le second jour, n'y tenant plus, je me décidai à aller voir mon ami le sertip. Je préférais tout à l'incertitude poignante où je vivais. J'étais sûr que Mehmed-Aga ne sortirait pas avant son déjeuner: j'arrivai donc au palais vers midi. On me dit qu'il était dans son cabinet comme d'habitude. Je me fis annoncer et j'entrai. Le sertip fumait paisiblement son chibouque, à demi-étendu sur un sopha.

— Ah! c'est vous, me dit-il en m'apercevant; vous allez bien?

— Très bien! merci.

— A propos, reprit-il, vous savez la nouvelle?

— La nouv... la nouvelle? Non, je... je ne sais rien.

— Vous vous rappelez Astoulla, ce riche marchand des vieux faubourgs?

— Si je me rap...

— Mais oui, le mari de Nissá, dont je vous ai parlé.

Je me sentais rougir jusqu'à la racine des cheveux. C'était fini, le crime était connu, et je n'osais prévoir la fin de l'aventure. Je balbutiai un « oui » presque inintelligible.

— Le pauvre diable! continua le sertip; mon cher, il a disparu subitement.

J'avais la gorge à demi étranglée. Je parvins cependant à répondre:

— Comment!.. il a... il a disparu?.. Bah!.. C'est très... très curieux.

— Oui, très curieux.

Et le sertip me regardait fixement. Je n'y tenais plus. J'allais tout avouer, quand il dit :

— Il devait partir pour Téhéran. Et tout à coup... envolé! On n'a plus eu de ses nouvelles.

Pour la seconde fois, le sertip me regardait bien en face. Il y eut un court silence. Puis, jetant un long jet de fumée, il ajouta avec une paisible tranquillité :

— Dieu est grand!..

ALBERT DELPIT.

L'ARMEMENT DE L'INFANTERIE

ET

L'INSTRUCTION DU TIR EN FRANCE.

Une agitation s'est créée dans l'armée sur la question du fusil, et l'opinion publique n'y est pas restée indifférente. Le gouvernement, de son côté, s'est occupé de donner satisfaction aux exigences formulées par la presse. Des commissions ont été instituées pour étudier les innombrables modèles d'armes proposés de toutes parts. Elles n'ont pas encore fait leur choix, qui reste d'ailleurs subordonné à la solution que recevront les questions de principe. Or, on est loin d'être fixé sur certains points qui sont de haute importance. Doit-on se contenter de transformer l'armement actuel, ou convient-il d'en créer un neuf de toutes pièces? Vaut-il mieux développer les qualités balistiques du fusil : — comme de porter loin, de frapper juste et de s'enfoncer profondément, — ou ce qu'on nomme les qualités de service : — comme d'être léger, de se charger vite, de n'exiger que peu de précautions dans le maniement et dans l'entretien? Doit-on approprier la tactique au caractère nouveau d'armées composées en grande partie de réservistes qui seront probablement de fort médiocres tireurs, ou doit-on chercher à conserver les principes d'autrefois en travaillant à répandre dans la population civile le goût et la pratique du tir? Arrivera-t-on à ce résultat de faire de tout citoyen un tireur exercé et pourra-t-on en conséquence compter sur les réservistes aussi bien que sur les soldats de l'armée active pour tirer bon parti de leurs armes?

Voilà de quoi l'on dispute, sans arriver à s'entendre, et il est incontestable que le problème est assez complexe. Ce n'est pas une raison pour ne pas chercher à l'énoncer et à le résoudre théoriquement. L'exposition de la question exigerait un historique complet ; mais il ne s'agit pas ici de traiter le sujet à fond. En indiquer la nature, les difficultés spéciales, expliquer le caractère des solutions proposées, en mettre les avantages et les inconvéniens en relief : c'est déjà une tâche assez lourde et qu'il serait inutile d'aggraver à plaisir.

I.

Les qualités balistiques et les qualités de service réunies en une même arme en feraient le type complet, l'idéal de la perfection. Malheureusement ces qualités sont antagonistes : à développer les unes, on diminue les autres ; et le mieux est de chercher, par des concessions et des sacrifices, à obtenir entre elles un équilibre harmonieux qu'on ne saurait trouver en envisageant un seul côté des propriétés requises. Cette sagesse de juste milieu, on l'a bien rarement : si on étudie, en particulier, l'histoire des armes à feu, on constate bientôt qu'on a toujours procédé par engouemens, en se jetant dans un extrême d'où l'on n'est revenu que pour se rejeter dans l'extrême opposé.

A telle époque, on a construit des fusils avec l'unique préoccupation de leur donner une grande portée ; et il a fallu les faire puissans, massifs, aussi peu maniables que possible. A tel autre moment, on s'est surtout attaché à pouvoir les charger avec célérité, et c'est même dans ce travers qu'on serait près de tomber actuellement, si quelques écrivains ayant autorité en la matière ne prenaient soin de conseiller au ministre de la guerre une circonspection que n'ont pas les journalistes, et dont ils n'ont d'ailleurs pas besoin.

La puissance balistique du fusil se paie le plus souvent, soit par l'alourdissement de l'arme, soit par un recul exagéré qui s'exerce sur l'épaule du tireur. D'autres fois, c'est en employant de lourds projectiles qu'on est arrivé à leur permettre de conserver leur vitesse et leur force de pénétration. Mais alors le nombre de cartouches que le soldat pouvait porter était bien faible, et les approvisionnemens de munitions traînés à la suite des armées se trouvaient soit insuffisans, soit par trop encombrans. On a cherché encore à améliorer le tir en forçant la balle à l'aide de la baguette ; mais on ralentissait ainsi le chargement, on le rendait plus pénible.

On voit donc bien qu'il y a quelque incompatibilité entre les qualités diverses exigées dans un bon fusil de guerre : en les analysant

une à une, on verrait mieux encore combien il est difficile de les obtenir toutes dans la mesure convenable. Mais la démonstration est inutile pour qui a été appelé jamais à prendre une décision : on sait qu'il y faut ménager des intérêts variés et contradictoires et qu'on ne saurait se flatter d'arriver à la perfection.

C'est ainsi que, dans la fabrication des armes de guerre, on a été amené à l'adoption d'un modèle dont le fusil Gras, actuellement en service chez nous, peut être cité comme le type. Sa portée est de deux kilomètres; par conséquent, sa balle peut aller jusqu'où peut aller le regard du tireur. L'artillerie, qui a un champ de tir plus étendu, est obligée de recourir à tout un attirail d'instrumens d'optique, tels que télomètres et longues-vues, dont l'infanterie ne saurait se charger. Aux distances extrêmes du tir, la balle du fusil Gras est encore meurtrière. Il n'était pas rare autrefois d'être atteint par des balles mortes. On cite tel général qui, après une bataille, en trouvait dans ses vêtemens ou dans sa perruque. Au commencement de ce siècle même, il arrivait qu'elles ne fissent pas de blessures, mais de simples contusions. Le moindre obstacle amortissait le choc : il suffisait des buffleteries pour arrêter la trajectoire. On n'en est plus quitte à si bon marché avec les projectiles à tête pointue dont on se sert actuellement et qui, animés d'un mouvement en hélice, entrent dans les chairs comme un tire-bouchon dans du liège.

La précision du tir est assez grande pour que la moyenne des tireurs loge la moitié de ses balles, à la distance d'un kilomètre, dans un rectangle ayant environ $2^m,30$ de hauteur sur $1^m,90$ de largeur (*Règlement du 11 novembre 1882*); pour un bon tireur, la surface qui recevrait 50 pour 100 des coups, à la même distance, ne serait que de $1^m,20$ sur $1^m,70$, ce qui est à peu près la dimension d'une fenêtre. En se plaçant à un kilomètre d'une maison et en considérant les dimensions qu'offrent ses fenêtres vues d'aussi loin, on reconnaîtra que c'est là une belle justesse. La tension de la trajectoire est très grande : la balle qui atteint le front d'un cavalier à une distance d'un kilomètre, atteint aux pieds un autre homme placé 30 mètres plus loin, même sans ricocher. Le même projectile peut frapper deux fantassins placés l'un à 400 mètres en avant du tireur, l'autre à 530.

Le fusil Gras pèse $4^k,200$, sans baïonnette; c'est, en somme, assez peu de chose par rapport au poids total de l'équipement du fantassin. Cette charge commodément placée serait insignifiante; mais, dans la mise en joue et le maniement de l'arme, elle ne laisse pas d'être sensible.

La longueur totale, qui est de $1^m,30$, permet à la bouche du fusil de l'homme du second rang de dépasser sensiblement son chef de

file : on peut donc exécuter sans dangers ni gêne le tir sur deux rangs. Avec la baïonnette, la longueur est de 1^{m},80, ce qui suffit pour une arme d'hast.

La charge se fait en quatre temps au moyen d'un mécanisme de culasse simple, solide et ingénieux, dont la fermeture est hermétique. Il y a quelques années, des crachemens de gaz enflammés se produisaient par l'arrière au moment du tir, lorsque l'enveloppe des cartouches venait à se fendre. Des perfectionnemens introduits dans la fabrication de ces enveloppes ont rendu ces accidens extrêmement rares. Par surcroît de précaution, on a quelque peu modifié la culasse, de façon à ouvrir une issue aux gaz s'il venait à s'en échapper par les joints; ils sont dirigés en l'air et ne peuvent plus venir atteindre le tireur à la figure ou à la main, causant des blessures assez graves comme celles qu'on avait eu à constater à une certaine époque.

Le soldat a donc le sentiment de sa sécurité : les exercices à la cible lui montrent que son fusil est une bonne arme dans laquelle il peut avoir confiance. Les pièces en sont solides, leur assemblage est simple. Il suffit d'un tournevis pour démonter tout le mécanisme. A défaut de tournevis, on peut se servir d'une lame de couteau ou même d'une pièce d'un sou introduite par la tranche dans la fente d'une vis unique; le nettoyage est facile; la mise en place et le remontage des pièces de la culasse se font sans grands efforts, assez rapidement et sans qu'il soit besoin d'instrumens spéciaux.

La cartouche pèse à peu près 44 grammes : si on admet que le soldat puisse porter sur lui 4 kilogrammes de munitions, son approvisionnement sera de 90 cartouches (15 paquets de 6, à 270 grammes l'un). En Angleterre, pour le même poids, il n'en pourrait porter que 80, les balles qu'on y emploie étant relativement lourdes. Aussi, pour alléger la charge totale du fantassin anglais, a-t-on dû lui donner un fusil plus léger que le nôtre, ayant un fort recul. Dans une armée de volontaires recrutés avec un certain soin et constamment exercés, l'emploi de ces armes offre bien moins d'inconvéniens que dans une armée comme la nôtre, où les réservistes comptent pour une bonne part. En Italie, les cartouches sont assez légères : il en faut 105 pour faire un total de 4 kilogrammes. Mais l'air a plus de prise sur elles que sur de plus lourdes et, aux grandes distances, leurs effets sont incertains.

En résumé, les armemens récens des principales infanteries européennes sont à peu près équivalens. Le fusil Werndl, de l'Autriche (fermeture *à barillet*), le fusil Martini-Henry, de l'Angleterre (fermeture *à bloc*), les fusils Mauser, de l'Allemagne, — Gras, de la France, — de Beaumont, de la Hollande, — Vetterli, de l'Italie,

— Berdan, de la Russie — (ayant tous les cinq la fermeture *à verrou*), diffèrent extrêmement peu les uns des autres. Ceux qui s'en serviront combattront à armes égales : comme portée, comme effets meurtriers, comme justesse, ces fusils sont de même puissance. Leurs poids sont à peu près égaux. Leurs munitions se ressemblent: ce sont des cartouches complètes, c'est-à-dire composées d'une enveloppe métallique, — à la fois étanche pour assurer la conservation de la poudre, et hermétique pour empêcher l'échappement des gaz, — dans laquelle sont réunis la balle, le lubrificateur destiné à graisser après chaque coup les parois de l'âme, la charge de poudre et l'amorce qui produit l'inflammation. Leur poids oscille entre 36 et 48 grammes, l'approvisionnement porté par chaque homme variant, en conséquence, entre 80 et 100 cartouches environ, comme on l'a vu, pour une limite de 4 kilogrammes.

Il est maintenant question de modifier cet armement pour assurer une supériorité à la nation qui aura été assez riche ou assez entreprenante pour le doter de qualités qui manquent aux autres. On peut dire que chaque puissance étudie en ce moment les moyens d'améliorer considérablement son fusil. Le bruit qui se fait autour des armes à répétition n'est pas localisé en France. En Allemagne, les préoccupations ne sont pas moindres. Et l'on sait que la Suisse est déjà dotée d'armes à magasin, que la Suède et la Norvège sont près d'en être également armées, que les États-Unis en ont eux aussi.

Mais, tandis que le gros du public ne voit guère d'autre réforme que l'accroissement de vitesse du tir, les gens du métier songent plutôt à augmenter les propriétés balistiques, ou tout au moins à les conserver telles qu'elles sont aujourd'hui, mais en diminuant notablement le poids de l'arme et de la cartouche, car, — on a pu s'en convaincre, — la portée et la force de pénétration sont suffisantes, et, pour ce qui est de la justesse, on ne doit pas la rechercher avec trop de rigueur dans une arme qui doit être tenue par une main plus ou moins tremblante. Il n'en est pas du fusil comme du canon, qui repose sur un affût immobile, calme, inaccessible aux émotions du champ de bataille.

Les deux tendances distinctes des inventeurs et des théoriciens peuvent se résumer en ces deux termes : Rapidité du tir ou réduction du calibre.

II.

« La question de temps importe beaucoup pour l'effet pratique du fusil d'infanterie comme pour celui de toute machine. En effet,

une arme à feu idéale, avec une trajectoire parfaitement droite et sans aucune dérivation, mais qui ne tirerait qu'un coup tous les quarts d'heure, ne pourrait tenir contre des arcs et des frondes. » Ainsi s'exprime Rustow dans son *Traité de tactique générale*, et on ne manque jamais de citer son opinion sous cette forme quelque peu paradoxale, mais saisissante, lorsqu'on parle de la rapidité du tir. Rien n'indique mieux en effet l'impuissance d'une lenteur exagérée. L'histoire en donne, du reste, des preuves qui valent tous les raisonnemens du monde. Bien des fois l'infériorité a été aux armes qui avaient les qualités balistiques les plus grandes, uniquement parce qu'il leur manquait la vitesse. L'arbalète, qui était beaucoup plus précise que l'arc, et qui donnait à la flèche une force de pénétration plus grande, n'en lançait qu'une dans le temps qu'on en tirait quatre avec l'arc, et c'est à cette circonstance qu'on attribue la défaite des arbalétriers génois par les archers anglais à la bataille de Crécy.

De son côté, le mousquet eut, à l'origine, quelque peine à détrôner l'arc et l'arbalète, malgré l'effet moral considérable produit par sa détonation. Mais, en une minute, pendant qu'un archer lançait une dizaine de flèches avec un engin très portatif et très maniable, c'est à peine si le mousquetaire arrivait à riposter par une balle. Et il faut ajouter le temps nécessaire pour l'installation de l'arme, qui était lourde et difficile à transporter. Si bien que, lorsqu'un mousquet, dans un jour de bataille, avait servi dix fois, c'étaient des cris d'admiration et un émerveillement que nous avons quelque peine à nous expliquer. On citait comme très habiles, à l'époque de la guerre de Trente ans, des soldats qui avaient fait feu sept fois en huit heures de combat. L'arquebusier, qui tirait son arme à bras francs, ne portait sur lui que trente balles. Le mousquetaire, encore plus lent, puisqu'il avait à tenir son mousquet appuyé sur une fourchette, n'avait que douze ou quinze charges. La poudre était renfermée dans de petits cylindres en fer-blanc ou en bois, recouverts de cuir, fermés par un bouchon, et suspendus par étages à la bandoulière à l'aide de lanières assez longues pour que le soldât pût approcher le cylindre de sa bouche et arracher le bouchon avec ses dents. Les balles étaient dans une bourse en cuir, où se trouvait également un morceau de mèche.

On comprend combien un tel équipement devait être gênant : aussi les mousquetaires, pour tirer plus rapidement, avaient-ils pris l'habitude de vider leurs charges dans leurs poches de pourpoint et de mettre les balles dans leur bouche, d'où ils les crachaient, — il n'y a pas d'autre mot, — dans le canon du mousquet, au fur et à mesure des besoins. C'est de cette habitude qu'était venue une expression dont on s'est servi longtemps en parlant

d'une troupe qui, à la suite d'une capitulation, avait obtenu les honneurs de la guerre, c'est-à-dire le droit de défiler avec armes et bagages comme pour aller au combat : on disait qu'elle était sortie de la place « mèches allumées, balles en bouche. »

En 1683, une ordonnance royale substitua aux anciennes charges de bandoulière une poire à poudre ou fourniment. En 1734, on se servit de cartouches en papier pendant la campagne d'Italie : on s'en trouva bien et on les adopta. Quand le soldat voulait charger, il déchirait avec les dents le côté ou le bout de la cartouche qui devait se trouver en regard de la lumière ou du bassinet du fusil ; il l'enfonçait jusqu'au fond de la chambre et n'avait plus qu'à amorcer. Cette innovation, et l'adoption de la platine à batterie au lieu de la platine à mèche, c'est-à-dire la substitution du fusil au mousquet, avaient déjà permis d'accélérer beaucoup la charge. L'emploi des baguettes en fer, introduites en 1730 dans l'armée prussienne, ne tarda pas à se généraliser. A la bataille de Mollwitz (1741), les Autrichiens, qui avaient d'abord l'avantage, ne purent répondre aux Prussiens par un feu aussi vif que le leur, parce que la plupart de leurs baguettes, — qui étaient en bois, — se cassaient dans le canon ; les hommes, se trouvant ainsi hors d'état de faire feu, cherchèrent à se mettre à l'abri des feux continus de l'infanterie ennemie en se cachant les uns derrière les autres : l'ordre de bataille fut rompu, l'armée autrichienne ne se présenta plus qu'en bandes éparses, et le canon prussien ne tarda pas à les écraser.

On en était venu, grâce à ces perfectionnemens successifs, à une vitesse normale de trois coups par minute. La Prusse, qui presque toujours a pris l'initiative des améliorations de l'armement, devait, sous l'énergique impulsion du grand Frédéric, doubler cette vitesse de tir par suite de l'emploi de baguettes cylindriques qu'il n'y avait plus à retourner, suivant qu'on avait à bourrer sur la poudre ou sur la balle, et par suite aussi de l'adoption de lumières coniques qui s'amorçaient toutes seules avec la poudre versée dans le canon : il devenait donc inutile d'en mettre dans le bassinet, et un mouvement assez long se trouvait ainsi supprimé. On arrivait de la sorte à une vitesse de six ou sept coups par minute, au moins sur la place d'exercice.

Ce résultat atteint, on se tourna d'un autre côté : on chercha moins la rapidité et on s'attacha à perfectionner la carabine, c'est-à-dire le fusil rayé. La supériorité de cette arme sur le fusil à âme lisse était reconnue ; mais son chargement, qui se faisait en forçant la balle à coups de maillet, était trop pénible et trop lent pour qu'on songeât à en doter la masse de l'infanterie. C'est le chargement par la culasse qui a permis d'employer, d'une manière pratique, les armes rayées. Au lieu d'avoir à écraser la balle intro-

duite par la bouche, de façon qu'en s'épanouissant elle vînt remplir l'âme et s'incruster dans les rayures, on n'eut plus qu'à introduire par la culasse des balles d'un calibre égal à celui de l'âme ou même plus fort.

C'est à Pauly, armurier (1) anglais établi en France, que paraît due la première construction d'une arme à culasse mobile avec système percutant. L'inflammation de la charge, au lieu d'être produite par l'étincelle jaillissant d'un briquet à silex (pierre à fusil), se produisait à l'aide d'une amorce fulminante qui était écrasée par une tige de fer mise en mouvement par la pression du doigt sur la détente. Au mois de janvier 1813, le duc de Rovigo écrivait à l'empereur :

Sire, il existe à Paris, rue des Trois-Frères, n° 4, un armurier nommé Pauly, qui est inventeur d'un fusil propre à l'usage des troupes, qui paraît une découverte extrêmement avantageuse.

Sur l'avis que j'ai eu que l'on cherchait à lui acheter son secret, je l'ai fait venir et lui ai fait apporter son arme. En ma présence, dans mon jardin, il en a tiré vingt-deux coups à balle dans deux minutes. J'en ai été si étonné que je lui ai demandé si le général Gassendi, du comité d'artillerie, avait vu cette découverte. Il m'a dit que oui, mais qu'il n'en entendait plus parler et qu'il était dans le besoin. J'ai pris alors sur moi de lui demander son fusil, que j'envoie au cabinet de Votre Majesté, parce qu'il m'a paru digne de sa curiosité.

... Je demande pardon à Votre Majesté, mais l'expérience que j'ai vu faire chez moi m'a rendu enthousiaste de cette arme, surtout pour les pistolets, qui sont si difficiles à recharger dans la cavalerie.

L'empereur fit examiner ce fusil par une commission, et lui-même le fit tirer en sa présence, à Gros-Bois, le 19 janvier 1813. Il était expéditif, comme on sait. Il se déclara, en principe, favorable au nouveau système : « Les essais, dit-il, n'ont pas encore satisfait complètement à toutes les conditions, mais tout porte à espérer un bon succès des progrès que font les arts chimiques et mécaniques ; lorsque les améliorations seront adoptées, le feu sera plus actif. » Il est probable que, si la guerre n'avait interrompu les études entreprises sur ce sujet, elles eussent abouti à l'adoption du chargement par la culasse. Mais il n'y a que les périodes de paix qui permettent de préparer et d'effectuer les transformations de matériel.

C'est ainsi que, dans cette longue retraite de la Prusse, qui dura d'Iéna à Sadowa, ou plutôt de 1815 à l'affaire du Schleswig-

(1) Certains disent colonel.

Holstein (1864), pendant cette ère de recueillement et de silence, de repliement et de concentration, Dreyse arriva à faire adopter son fameux fusil à aiguille. Il avait pris dans l'atelier de Pauly, chez lequel il avait travaillé vers 1809, l'idée du chargement par la culasse; mais la grande originalité, le caractère saillant de son invention est dans l'emploi d'une cartouche complète contenant, réunis dans une même enveloppe en papier, l'amorce, la charge et le projectile.

On obtenait ainsi une double économie de temps. Avec le chargement par la bouche, il fallait que le soldat plaçât l'arme en face du corps, la crosse entre les pieds, qu'il prît la cartouche, la balle et la capsule dans sa giberne, qu'il déchirât la cartouche et en versât la poudre dans le canon, qu'il retirât la baguette de son canal et la remît en place après avoir bourré, qu'il relevât son arme et qu'il plaçât la capsule sur la cheminée après l'avoir mise à découvert. Maintenant, il suffisait d'ouvrir la culasse, d'y introduire la cartouche et de la refermer. Il faut pourtant bien avouer que la rapidité du tir n'y gagna pas énormément. Les mouvemens du mécanisme de culasse étaient lents et durs. La vitesse normale de tir était fixée à cinq coups par minute seulement : il est vrai qu'on aurait pu facilement atteindre un maximum plus élevé. Mais ce n'était pas tant la vitesse, c'était surtout la justesse que Dreyse avait eu en vue d'obtenir. Avec le fusil se chargeant par la bouche, il arrivait que le soldat laissât tomber une partie de la poudre de la cartouche soit accidentellement, soit intentionnellement, pour éviter la violence du recul ; pour les mêmes raisons, la balle était plus ou moins enfoncée. De ces causes résultaient de grandes irrégularités dans le tir, et c'est en grande partie pour les éviter qu'on avait adopté en Prusse, en 1841, le chargement par la culasse (1).

La rapidité du tir, en effet, loin d'être recherchée à cette époque, était bien plutôt redoutée. « A côté des avantages du chargement par la culasse, disait le *Cours de tir de 1862*, ouvrage alors réglementaire, il existe un inconvénient qui ferait peut-être rejeter l'usage de ces armes, au moins pour l'infanterie, lors même que leur solidité et leur facilité d'entretien seraient reconnues incontestables; c'est que leur tir est susceptible d'une grande rapidité, et il est à craindre que des soldats peu aguerris ne brûlent mal à propos trop de munitions et ne se trouvent hors d'état de répondre au feu de l'ennemi au moment le plus critique. Pour conjurer autant

(1) La Norvège, — qui aujourd'hui encore, avec le fusil Jarmann récemment adopté, tient la tête du progrès, — fut la seule nation qui se décida à suivre cet exemple. Elle adopta le chargement par la culasse dès 1842. A la vérité, il avait été admis en France, mais seulement pour les fusils de rempart.

que possible ce danger, il faudrait doubler les approvisionnemens et mener en campagne une quantité considérable de voitures et de chevaux.» Telles étaient les appréhensions à cet égard, que la commission de tir de Vincennes se refusait à expérimenter les systèmes de culasse comportant des cartouches complètes. Elle exigeait que la capsule fût indépendante de la cartouche, disposition qui ralentissait la charge, puisqu'il fallait un mouvement particulier pour amorcer.

Toutes ces craintes devaient tomber après l'éclatante expérience de Sadowa. Les grandes puissances militaires de l'Europe adoptèrent immédiatement des systèmes de fermeture plus ou moins analogues à celui qui venait de faire si bruyamment et si brillamment ses preuves. La cartouche complète ne trouva plus d'opposition.

Les nouveaux fusils de la période 1866-1870 et même ceux qui ont été construits depuis, et avec lesquels on a encore réalisé de légers progrès comme vitesse de tir, — l'*armé* se faisant automatiquement, — permettent seulement de lancer normalement sept ou huit balles par minute. On serait, sans doute, surpris de constater combien peu ces nombres de coups diffèrent de ceux qu'on obtenait du temps du grand Frédéric, si on ne se rappelait qu'aujourd'hui on ajuste avec soin et précision, tandis qu'alors « on ne visait pas ; l'art consistait à lancer dans une direction horizontale le plus de balles dans le moins de temps possible (1). »

Avec le fusil Gras, rien ne serait plus aisé que de tirer douze ou même quinze coups par minute, dans ces conditions, surtout si les cartouches, au lieu d'être en vrac dans la cartouchière, étaient disposées en ordre à portée de la main du tireur. C'est par des artifices de ce genre qu'on arrive dans les expériences du temps de paix à des vitesses vraiment surprenantes. On a même employé pareil expédient dans l'armée russe pendant la campagne de Bulgarie. Le soldat tenait dans sa main gauche, serrée contre le bois du fusil, à hauteur de l'échancrure par laquelle on charge, une sorte de boîte en carton contenant des cartouches culot en l'air. Il était beaucoup plus rapide de saisir le culot pour placer la cartouche dans l'échancrure que d'aller chercher au fond de sa giberne une cartouche qu'on saisissait parfois par la balle et qu'il fallait alors retourner avant de la mettre en place. Aussi a-t-on beaucoup préconisé l'emploi de ces *chargeurs*, qu'on a considérablement perfectionnés (et aussi compliqués, par malheur) en les rendant automatiques, en ce sens que l'ouverture de la culasse entraîne l'in-

(1) *Considérations sur la tactique de l'infanterie en Europe*, par le général Renard.

troduction de la cartouche et qu'il n'y a plus besoin d'un mouvement spécial pour aller la prendre et la présenter à l'échancrure.

En Allemagne, en France, il y a eu dans le monde militaire un vif engouement en faveur des chargeurs automatiques et en général pour toutes les mesures destinées à accélérer le tir au-delà de toutes les limites précédemment admises, et au risque de ne plus ajuster, de façon à couvrir de balles une étendue considérable de terrain jusqu'à l'extrême portée du fusil, au lieu d'accumuler ses coups sur un point déterminé, d'y concentrer ses efforts, et de le cribler. On ne saurait mieux comparer cette dernière méthode qu'à la façon dont s'y prennent les pompiers pour éteindre un incendie en dirigeant un violent jet d'eau sur la racine même de la flamme, pour ainsi dire, et n'attaquant un nouveau foyer qu'après s'être rendus maîtres du premier. Une pluie, pour si intense qu'on la suppose, ne produirait pas d'effets comparables. Pourquoi donc alors préférerait-on le tir en pluie au tir en jet? C'est que le soldat a une âme, si le feu n'en a pas; c'est que la pluie n'a sur le foyer qu'un effet matériel, tandis que la mousqueterie et la canonnade ont sur les troupes un effet moral. De tous les animaux l'homme est le plus peureux : le sifflement des balles, la vue des camarades qui tombent blessés agissent sur son esprit et le disposent aux découragemens.

Un officier supérieur de l'armée russe, le colonel Kouropatkine, a fort bien indiqué quels sentimens on éprouve en entrant dans une région de 2 kilomètres de profondeur où pleuvent incessamment les balles. Il en parle savamment, en ayant fait l'expérience dans la campagne de Plewna : « Une fois entrés dans la zone efficace de notre fusil, à 600 pas et plus près encore, nous utilisions fort peu les feux de mousqueterie et nous préférions nous porter en avant *sans tirer* et même *sans utiliser complètement les couverts du terrain.* Lorsque des pertes considérables, l'épuisement des forces physiques, l'ébranlement des nerfs, obligeaient nos troupes à s'arrêter en chemin avant d'avoir pu atteindre leur objectif, *elles se couchaient,* non pas sur les points qui eussent été les plus favorables, d'après la nature même du terrain et la position de l'adversaire, mais simplement *à l'endroit où elles étaient domptées par cette sorte de crise.* Des fractions étaient arrêtées, les unes à 100, les autres à 40 pas de l'ennemi, sur des terrains complètement exposés, quand elles avaient en avant ou en arrière d'excellens couverts où elles auraient pu s'abriter. »

Sous Plewna, en effet, on a vu aux prises les deux tactiques contraires du feu lent, méthodique, ajusté, « en jet, » et du feu précipité, désordonné, à la diable, « en averses. » Tous les témoins

s'accordent pour l'appeler feu infernal, feu à outrance, feu endiablé. Il s'est fait là une consommation de munitions qui passe tout ce qu'on a coutume d'imaginer. Dès que les Russes commencent à avancer, les lignes turques pétillent comme un fagot bien sec qu'on jette au four. Les tireurs sont commodément installés dans des tranchées, derrière des parapets. A côté d'eux se trouvent des caisses pleines de cartouches (1); ils n'ont qu'à allonger le bras et à prendre: les provisions sont inépuisables. Chaque soldat a en main un fusil Martini-Peabody, pour le tir aux grandes distances, mais il y a à sa portée un fusil Winchester à 7 coups, tout chargé : c'est sa réserve pour le cas d'un assaut. Ses chefs ne lui crient pas de ménager ses munitions, d'épauler, de viser avec soin. Le mot d'ordre est de tirer, de tirer toujours. D'épauler, il ne saurait être question : le recul serait trop pénible à supporter. De plus, l'ennemi est à 3,000 pas et la graduation de la hausse ne va pas jusque-là. Les Turcs tiennent leur fusil sous un angle de 20, 30 ou 40 degrés: on dirait qu'ils visent le ciel. Ils tirent « dans le bleu, » pour employer cette expression qui a fait fortune. Leurs balles, lancées sous de grands angles, vont à l'extrême limite de la portée. Toutes ne sont pas meurtrières, loin de là. Mais cette fusillade sans intermittence effraie, énerve, démoralise, anéantit l'assaillant. L'air est sillonné de balles lancées à tort et à travers, « au petit bonheur. » Les Russes se sont avancés avec calme, méthodiquement, courageusement; leurs chefs, qui sont de l'école de Souwarof, leur rappellent que la baïonnette est sage, mais que la balle est folle; gravement, l'arme sur l'épaule, ils s'approchent pour n'ouvrir le feu qu'à bonne portée, lorsqu'ils pourront utiliser leurs hausses et viser selon les règles. Ils n'ont pas de réserves indéfinies de munitions, eux, et ils ne veulent pas dépenser en pure perte le peu de cartouches qu'ils portent. Mais ils ne sont pas encore arrivés à la distance prescrite pour charger leurs fusils que déjà la démoralisation est dans leurs rangs. Pendant tout 1 kilomètre, ils ont été excités par ces incessans sifflemens courts et stridens qui cinglent l'air. Et il leur reste encore 1 kilomètre à franchir avant qu'ils puissent attaquer leur ennemi à la baïonnette, ce qui, leur a-t-on dit, est la partie décisive de l'action! On comprend qu'ils tombent alors dans cet état de prostration et d'hébétude que le colonel Kouropatkine a si bien décrit. On conçoit qu'une des plus braves armées de l'Europe ait reculé à plus d'une reprise, sans pourtant perdre grand monde. Mais on s'explique aussi facilement qu'on ait eu raison de cette disposition nerveuse. Du jour où les soldats ont compris que toute

(1) Chacun d'eux, dit le général Totleben, avait sur lui 100 cartouches et à côté une caisse qui en contenait encore 500.

cette « tirerie » faisait plus de bruit que de mal, du jour où ils se sont familiarisés avec ces procédés assez inoffensifs, mais dont l'inattendu les avait si fort intimidés, ce jour-là, ils ont fini par braver les Turcs, si bien abrités qu'ils fussent dans leurs retranchemens, si richement qu'ils fussent pourvus de munitions, et ils ont emporté la place à la baïonnette, en répétant avec Souwaroff qu'elle seule est sage, que la balle est folle.

Les adversaires du tir dévergondé ont assez justement dit que la pierre de David n'aurait pas tué Goliath si elle avait été réduite en poussière. — Assurément non, mais elle aurait suffi à l'aveugler. Il ne s'agit pas de tuer beaucoup de monde, mais simplement de paralyser l'attaque en mettant l'assaillant en état de stupeur magnétique pour ainsi dire. C'est presque un procédé philanthropique de combat et qui mériterait une place dans la reconnaissance des peuples, s'il était efficace. Mais les tirs, comme les lois qui n'ont pas de sanction, finissent par ne plus effrayer s'ils ne font pas de mal. Il est donc à supposer que la fusillade à outrance ne pourra rien contre des troupes aguerries. Il est probable, au contraire, qu'elle aura sur des troupes novices, sur des réservistes qui n'auront jamais vu de champs de bataille, un effet moral considérable. Et c'est en même temps le genre de tir le plus facile à exécuter, celui que des soldats inexpérimentés ou déshabitués des exercices pourront fournir sans instruction préalable. On a donc été tout naturellement conduit à penser que les armées modernes se trouvaient dans les meilleures conditions possibles pour en faire utilement usage. Par leur composition hétérogène, elles seront en état de l'exécuter mieux qu'un tir ajusté, et l'effet produit sur les armées adverses sera d'autant plus grand que leur composition, à elles aussi, est plus hétérogène.

Déjà avant la guerre de 1870, un officier hessois qui a conquis une grande réputation auprès des spécialistes par ses études sur les armes portatives et qui, sur bien des points, a devancé son époque, le lieutenant-colonel Wilhem de Plœnnies, a fait remarquer « que de grandes masses d'infanterie peuvent sans grandes difficultés mettre en joue sous des angles de 25 à 40 degrés, et qu'on peut facilement contrôler un tel pointage. » Il ajoute qu'on pourrait en bien des cas obtenir ainsi des « effets surprenans, » même s'il ne tombait qu'un dixième des projectiles sur le terrain à battre. Il avait deviné la surprise qu'ont éprouvée désagréablement les Russes devant Plewna.

C'est un peu pour produire des effets de ce genre qu'on avait imaginé d'employer les mitrailleuses. Quoiqu'elles n'aient pas eu grand succès en 1870-1871 et qu'elles aient trompé les espérances que, dans sa crédulité superstitieuse, le public avait mises en elles, on doit avouer qu'elles trouvent encore des défenseurs. Elles

en trouvent même plus que jamais depuis qu'on a reconnu l'efficacité du tir à outrance, car, ce tir, elles peuvent l'exécuter et même d'une façon bien plus terrible que les fusils. Une batterie de six canons à balles (c'est le nom officiel de ces engins), dont chacun lance vingt-cinq projectiles, équivaut à 150 fusils, c'est-à-dire à plus d'une demi-compagnie. Mais ces 150 fusils-là ont une grande portée, leur trajectoire est tendue, en d'autres termes, elles rasent le sol sur un plus long espace, leur tir peut être réglé. L'affût qui les porte est inaccessible à l'émotion, il ne bronche pas, il ne se fatigue pas, au lieu que le tireur tremblant, nerveux ou simplement fatigué, ne peut maintenir la fixité de son arme. Chacune des six mitrailleuses lançant ses vingt-cinq balles horizontalement, en éventail, à des hauteurs différentes, balaie le terrain par nappes de feu bien étagées qui ne peuvent manquer de rencontrer l'ennemi dans leur zone d'action. Le pointage, réglé une fois pour toutes, n'est pas dérangé par le recul, attendu que les percussions produites sur l'affût sont insensibles. Les colonnes d'attaque seront donc fauchées à coup sûr.

Il est incontestable que les choses ne se sont point passées ainsi en 1870 et qu'après avoir été épouvanté par le crépitement terrible des mitrailleuses on s'est fort enhardi en reconnaissant qu'elles étaient assez inoffensives. Mais, a dit le prince de Ligne, « tout ce qui regarde les mathématiques mécaniques doit dépendre des expériences et de leur accord avec la tactique. » Le tout n'est pas que l'instrument soit bon, il faut encore savoir s'en servir. Nulle part on n'éprouve plus que dans les choses militaires cette vérité usuelle qu'un bon ouvrier avec un mauvais outil fait plus de besogne qu'un mauvais ouvrier avec un excellent outil. Or on a mal employé les mitrailleuses : on avait mal compris les nécessités tactiques spéciales de cette nouvelle arme. On ne commençait pas le feu d'assez loin. On ne cherchait pas à utiliser les extrêmes portées du tir. On ne songeait pas à fouiller les revers des plis du terrain en employant les feux indirects, ni à profiter de ce que la trajectoire courbe s'accommode mieux de la convexité des croupes que de l'horizontalité des plaines. Enfin et surtout, cette méthode si judicieuse des hausses échelonnées et surtout des nappes de feu superposées, bien peu d'officiers la connaissaient : aucun ne l'avait pratiquée. On avait fait tant de mystère autour de la nouvelle invention que ceux-là même en ignoraient les secrets et les particularités qui étaient appelés à les employer. On a, en ce pays-ci, l'habitude de laisser toutes choses dans l'ombre, parce qu'on sait que l'ombre grandit les objets. On ne les met au grand jour qu'au dernier moment, à l'heure du besoin, et on est tout étonné que les uns disent : « Je n'y vois rien, » et les autres : « Ce n'est que cela. » Pareil mécompte n'a-t-il pas été con-

staté en Tunisie lorsque les canons de montagne ont fait leurs débuts contre les Kroumirs d'une manière assez piteuse, paraît-il?

Peut-être en reviendra-t-on à la mitrailleuse, comme à l'instrument par excellence de la fusillade à grande distance, car c'est bien une arme d'infanterie, et non, comme on l'avait cru d'abord, d'artillerie. On ne voit pas pourquoi elle ne rendrait pas des services dans la défensive, dans la guerre de siège, en particulier. Sur le champ de bataille il en va tout autrement. Une batterie de canons à balles ne peut se faufiler partout, s'embusquer sous bois, gravir des escarpemens, passer par d'étroits sentiers, s'abriter derrière une haie, comme font les tirailleurs. Il lui faut tout un train de chevaux, de voitures, de caissons pour ses transports et ses ravitaillemens: elle forme un ensemble lourd et massif qui se cache mal et se déplace difficilement. Mais sa valeur balistique est bien supérieure à celle d'une compagnie d'infanterie, et cette compagnie, si on doit recourir au tir à outrance, sera bien alourdie par les réserves de munitions qu'elle sera obligée de transporter. Déjà le ravitaillement sur le champ de bataille présente des difficultés qui effraient certains officiers; la distribution des cartouches, portées dans des bissacs depuis les caissons de bataillons jusqu'à la ligne de combat, le réapprovisionnement des caissons de bataillons aux sections de munitions, tout cela ne laisse pas que de paraître compliqué. Lorsque, dans leurs sorties, les Turcs ont voulu appliquer leur tactique de tir à outrance, leurs compagnies étaient suivies d'un interminable convoi de bêtes de somme. On comptait par *tabor* jusqu'à soixante mulets, chevaux ou ânes.

C'est surtout avec des armes à balles lourdes, comme le martini-henry des Anglais, qu'on doit voir de longues files de caissons à la suite des colonnes expéditionnaires. L'armée du général Robert, en Afghanistan, ne comptait pas moins de 8 valets d'armée pour 9 combattans.

Si donc on veut produire une fusillade nourrie, infernale, il faut s'attendre à traîner derrière soi un interminable charroi, et, à cause des difficultés de réapprovisionnement, il sera sage d'emporter sur soi le plus de cartouches possible. Mais le fantassin est déjà bien surchargé. Il est devenu moins résistant à la fatigue qu'il ne l'a jamais été. L'introduction d'élémens d'inégale valeur dans les rangs a ce fâcheux effet qu'il faut compter avec les plus faibles et se régler sur eux. La vitesse de l'allure dépend des petites jambes : on règle le pas de façon à ne laisser personne en arrière. Le fardeau doit être aussi ramené à un minimum d'autant moins élevé que les épaules qui auront à porter le havre-sac ont perdu l'habitude de ce genre de charge. Un même effort ne fatigue pas également, suivant qu'il est supporté par telle partie du corps ou telle autre. Si dures que

soient les occupations journalières de tel réserviste, le port du sac, s'il n'y est plus accoutumé, lui paraîtra plus dur encore.

Aussi est-on amené à alléger le plus possible la cartouche, et, comme la partie prépondérante de la cartouche, c'est la balle, on est conduit à la faire la moins lourde ou la moins grosse possible. En d'autres termes, la réduction du calibre s'impose.

III.

Cette réduction du calibre est d'ailleurs demandée aussi par les théoriciens, qui songent aux qualités balistiques beaucoup trop négligées depuis nombre d'années. Quand on a adopté le chargement par la culasse, on a fait valoir bien des raisons : celle-ci, entre autres, qu'il rendait la manœuvre commode en supprimant le bourrage à la baguette très gênant pour les petits hommes et surtout lorsqu'on était sur deux rangs ou derrière des parapets. Plus tard, quand on a remplacé la cartouche combustible du Chassepot par la cartouche à enveloppe métallique du gras, on s'est presque exclusivement proposé de rendre le transport des munitions plus facile et leur conservation mieux assurée, la poudre étant soustraite à l'action décomposante de l'humidité atmosphérique. On se préoccupait en outre d'éviter les ratés, de diminuer l'encrassement et de supprimer les crachemens.

Mais on ne se mettait guère en peine d'améliorer les qualités balistiques de l'arme. A la suite d'une enquête faite après la guerre de 1870 sur la façon dont le chassepot s'était comporté pendant la campagne, le comité d'artillerie déclarait qu'il ne laissait rien ou presque rien à désirer « au point de vue du calibre, du poids, de la forme générale, de la portée, de la justesse et de la rapidité du tir. » Aussi, au lieu de faire en 1874 un fusil neuf de toutes pièces, se prononça-t-on simplement pour une transformation. On modifia la culasse en conservant le canon. Or, comme on l'a dit, c'était améliorer le manche d'un couteau en se gardant bien de toucher à la lame. Et la lame était médiocre.

De même, en adoptant la cartouche métallique, on ne s'attacha guère à en étudier les différentes parties ; qu'elle fût métallique, c'est là tout ce qu'on demandait, sans trop s'inquiéter de savoir comment il était le plus avantageux de la construire. Aussi a-t-on de ce chef éprouvé de nombreux mécomptes. Des expériences faites un peu partout, dans les commissions techniques, dans les cartoucheries, les poudreries et les manufactures d'armes, aussi bien que dans les écoles de tir, ont montré que la poudre, bien que soustraite à l'influence de l'air par son enveloppe en laiton, était décomposée par ce laiton même, — que de plus l'enveloppe n'était pas hermétique

et que l'humidité pouvait y pénétrer, — que la poudre enfermée dans une capacité trop étroite était souvent écrasée, mais inégalement, d'où résultaient des irrégularités dans sa combustion, — que cette poudre était trop vive, — que le lubrificateur employé prenait trop de place dans la cartouche, mais qu'il n'en occupait pas assez dans l'âme du canon, et qu'il y laissait un *vent* préjudiciable à la justesse, — que les dispositifs employés en vue de diminuer l'emplombage avaient précisément pour effet de le produire, — que la balle, trop libre dans la chambre, pouvait s'introduire de travers dans l'âme au lieu de s'y engager normalement et qu'il arrivait, en conséquence, qu'elle en sortît dans une mauvaise direction, — que...

Mais il suffit : on n'en sortirait pas s'il fallait énumérer tous les graves défauts qu'on a trouvés réunis en la cartouche. Aussi le modèle primitivement adopté en 1874 a-t-il été complètement modifié en 1880, et, depuis cette époque, il a subi de nouvelles améliorations. Au contraire, l'Angleterre n'a rien eu à changer à son armement depuis son adoption, parce que, au moment où elle l'a refait, elle s'est attachée à en développer au plus haut degré les qualités balistiques. Pour y arriver, on a confié les études à deux commissions distinctes dont l'une ne devait étudier que le mécanisme de culasse, la commodité de chargement, la facilité du démontage et de l'entretien, etc., l'autre n'ayant à s'occuper que de ce qui constitue la puissance balistique de l'arme, c'est-à-dire du canon avec ses rayures, et de la cartouche. Après avoir travaillé séparément, les deux commissions ont rapproché leurs résultats et associé leurs efforts pour arriver par la combinaison d'un mécanisme excellent, d'un canon excellent, et d'une cartouche excellente, à un type qu'on s'accorderait à trouver parfait s'il n'avait été construit en vue d'une armée d'élite, armée permanente, sans réservistes, composée de volontaires vigoureux et résistans.

C'est même à cause du caractère particulier de leur recrutement que les Anglais ont eu à s'occuper de donner au tir beaucoup de tension et de justesse. On sait la différence qu'il y a entre les armées modernes, dont l'Allemagne fournit le plus remarquable spécimen, et celles d'autrefois, que l'Angleterre est à peu près la seule à représenter aujourd'hui. Personne n'a oublié les luttes de M. Thiers, partisan du service à longue durée, et du général Trochu, partisan de sa réduction : ici, la quantité; là, la qualité. Le tir « en qualité » ne peut convenir qu'à des troupes exercées et triées; le tir « en quantité » est la ressource des hordes plus ou moins disciplinées et plus ou moins aguerries que fournit le système des milices, des gardes nationales, des réserves. Il est assez naturel que les puissances continentales adoptent cette pratique. Il était encore plus naturel que, par-delà la Manche, on cherchât à s'assurer le

bénéfice du tir en qualité et, pour cela, qu'on développât au plus haut degré la valeur balistique de l'arme, tandis qu'ailleurs, et notamment en France, on la négligeait quelque peu.

Est-il, en effet, bien utile de confier une arme de précision à des hommes plus ou moins soigneux, surtout pour le service de guerre? Est-il utile pour le tir en quantité qu'elle soit excellente? A un travail grossier convient un outil grossier : on rirait de voir peser une livre de beurre dans une balance de laboratoire donnant le milligramme. Mais qu'on s'entende : en parlant d'armes de précision, il ne s'agit pas des carabines perfectionnées qu'on trouve dans certaines vitrines d'armuriers et qui sont munies de tout un attirail de lorgnons, de guidons à tunnel, de niveau d'eau, de doubles détentes, etc. Il est clair qu'on ne peut demander qu'une perfection relative à une arme de guerre ; des appareils délicats et d'un entretien difficile ne peuvent être mis qu'entre des mains exercées. Autrefois, en France, et encore aujourd'hui dans certains pays (Allemagne, Suisse, Belgique), on a donné à une troupe spéciale, aux chasseurs, des carabines plus sensibles que les fusils ordinaires du reste de l'infanterie. Cette sensibilité est telle qu'un peu trop de graisse, que l'introduction d'un grain de poussière enraie ou dérange le fonctionnement ou le réglage de l'appareil, et il faut le remettre au point à l'aide de vis de rappel. Aussi beaucoup d'officiers n'admettent-ils pas que même une élite en soit pourvue.

L'arme de guerre de précision est celle qu'on aurait si on avait heureusement calculé et combiné tous les élémens balistiques des armes actuellement en service. Un fusil Gras dont la poudre serait moins vive, la chambre mieux disposée, le calibre plus faible, aurait le degré de perfection requis : il n'exigerait de la part du soldat aucun soin de plus et son prix de revient ne serait pas plus élevé : il n'en coûte pas plus pour bien faire une cartouche rationnelle que pour bien faire une cartouche vicieuse. Le fusil Martini-Henry est une arme de guerre de précision, malgré son fort calibre, parce qu'il a été étudié dans toutes ses parties. En France, les études, qu'on poursuit fiévreusement aujourd'hui, n'ont été entreprises que depuis peu d'années, lorsqu'on a reconnu qu'il aurait été facile de doubler la puissance balistique du gras par une meilleure disposition de ses parties et par une plus judicieuse détermination des élémens de sa cartouche. On a bien essayé d'y remédier après coup, mais il était trop tard : quand un habit a été fait pour une personne et qu'il sert à une autre, toutes les retouches du monde ne feront pas qu'il aille.

Peut-être, à la vérité, pourrait-on se proposer de fabriquer, non plus une arme de précision pour l'élite, mais, au contraire, le fusil le plus grossier possible pour la masse des troupes, en renversant

les termes du problème qu'on se pose habituellement. Mais l'économie obtenue par ce moyen serait faible; les sentimens égalitaires de l'armée seraient péniblement froissés, et non sans raison; enfin l'unité d'armement si désirable, — car nulle part la simplicité n'importe plus que dans les choses de la guerre, — et peut-être aussi l'unité d'approvisionnement seraient compromises.

Il ne faut pas se dissimuler que le tir déréglé des premières rencontres finira par se régler de lui-même lorsqu'on n'aura plus besoin de s'étourdir pour être brave, lorsqu'on aura reconnu que l'ennemi s'est enhardi par suite de l'inefficacité du tir, lorsqu'on se sera familiarisé avec son armement, lorsqu'on aura appris à ménager ses munitions. On se formera sur le champ de bataille. Les soldats actuellement ne sont pas prêts à entrer en campagne, mais ils sont rendus aptes à se former rapidement après quelques jours de marche et quelques combats. Ils sortent du régiment comme un collégien sort du lycée : il ne connaît pas la vie, mais il a acquis un bagage de connaissances suffisant et assez de philosophie pour en affronter l'épreuve et pour devenir rapidement un homme, du moins si son éducation a été bien conduite et s'il a su en profiter. Les us d'autrefois maintenaient le troupier en haleine, toujours sur le qui-vive; il ne s'endormait que tout armé, comme au corps de garde. Le réserviste de notre époque ne ceint le ceinturon et ne prend son fusil qu'au moment où il lui faut venir compléter son instruction pratiquement. Il sera donc un peu emprunté au début, mais il s'améliorera vite. A forger, on devient forgeron. A force de tirer, il finira par devenir tireur : son impétuosité se calmera, et progressivement le tir en quantité se transformera en tir en qualité. Il faudrait donc à ce moment lui reprendre son fusil grossier et lui donner une arme plus parfaite. C'est à quoi on ne saurait guère songer.

Ainsi l'arme moderne doit avoir à un haut degré deux qualités distinctes : la vitesse et la précision. On utilisera la première dans les commencemens d'une campagne et l'autre plus tard, lorsque les troupes auront pris un peu d'aplomb. Il est clair d'ailleurs que la réunion de ces deux qualités sera toujours avantageuse : il est bien des cas où on pourra tirer parti à la fois de l'une et de l'autre.

Or, pour l'une et l'autre, il est désirable que le calibre soit faible : c'est, en effet, le seul moyen d'avoir la vitesse, qui ne va pas sans une grande consommation de munitions, et c'est l'un des meilleurs moyens d'avoir, — indépendamment de la portée, — les deux principales qualités balistiques : la justesse, qui donne la certitude d'atteindre si on a bien visé, et la tension de la trajectoire, qui donne le plus de chance d'atteindre si on a mal visé.

Il y a théoriquement deux solutions du problème : l'emploi des balles lourdes et grosses lancées sans trop de force ou celui de balles légères et fines lancées violemment. En Angleterre, on a adopté franchement les balles lourdes : le fusil Martini-Henry a un calibre de 11 millimètres 1/2 environ et donne à la balle une vitesse de 416 mètres; le fusil allemand (Mauser), ainsi que la plupart des autres, a un calibre de 11 millimètres et donne une vitesse de 440 mètres au projectile. Seul le fusil italien a un calibre de 10 millimètres 1/2 environ; mais, comme il donne une vitesse de 430 mètres, son tir n'a pas beaucoup de portée, sa trajectoire est peu tendue et sa précision est faible aux grandes distances.

On préconise aujourd'hui l'adoption d'un calibre de 9 à 10 millimètres, auquel correspondrait une vitesse initiale comprise entre 500 et 600 mètres. Dans ces conditions, le soldat pourrait porter 100 cartouches pesant moins que 80 d'aujourd'hui. Il est même probable qu'on arriverait à alléger son fusil en le raccourcissant, par exemple, et en le réduisant à la longueur d'une carabine ou d'un mousqueton, à condition de renoncer au tir sur deux rangs et au combat à la baïonnette, à condition aussi d'atténuer le recul beaucoup plus violent avec une arme légère qu'avec une arme pesante. On a proposé d'absorber en partie le choc par des ressorts ou par des plaques élastiques interposés entre la crosse et l'épaule du tireur.

Dans l'état actuel de la balistique, les deux termes extrêmes sont le calibre de *onze millimètres et demi* (11.1/2) avec une vitesse de 400 mètres (nombre rond) ou le calibre de *neuf millimètres* (9) avec une vitesse de près de 600 mètres. Les termes intermédiaires auxquels la plupart des nations se sont arrêtées ne correspondent à rien : leur adoption a été quelque chose comme une affaire de mode. Ce que la Prusse a fait, l'Autriche l'a voulu faire, et la France, et la Hollande, et la Russie, et il s'est trouvé que c'est par un de ses moins bons côtés qu'on lui a ressemblé.

IV.

Le terrain, ce semble, est un peu déblayé. Des considérations forcément arides qui précèdent doit ressortir la nécessité de deux principales qualités bien distinctes : la rapidité de chargement, d'une part, et, de l'autre, un ensemble de propriétés balistiques comprises sous le mot un peu vague de précision. La précision se compose, comme on l'a vu, de deux élémens : de la justesse qui permet d'atteindre le point qu'on a visé, et de la tension qui permet d'en atteindre d'autres.

De ces deux ordres de qualités qu'on doit chercher à développer

dans le fusil, quel est celui qui a le plus d'importance? Faut-il préférer l'un à l'autre? Faut-il essayer de les porter tous deux à la fois au maximum réalisable? Et quels moyens y employer?

Ici un nouvel élément intervient : la puissance budgétaire du pays. La question d'argent est de celles qui se retrouvent partout, et, si elle n'a pas pris sa place dans la discussion de principes, la voici qui fait son apparition au moment où il s'agit de se décider pour une solution applicable dans la pratique. On dit bien que la France est assez riche pour payer sa gloire, mais elle préfère souvent le moyen le plus économique au moyen le plus parfait, et elle n'a pas tort.

C'est pourquoi nous n'hésiterons pas à affirmer que toute modification vraiment coûteuse de l'armement, que toute transformation importante sera mauvaise si elle ne fait qu'accélérer le tir, par exemple, sans améliorer les qualités balistiques. Ce n'est pas à cette conclusion, il faut bien le dire, que pousse l'engouement public en faveur des systèmes à répétition. La vitesse de chargement séduit exclusivement les gens qui ne sont pas du métier, et, parmi ceux qui en sont, il s'en trouve peu pour réclamer contre cet exclusivisme. Le courant est tel que le ministre de la guerre s'y est laissé entraîner, et qu'en mettant à l'étude des mécanismes à répétition, il a spécifié qu'on conserverait les principales parties du fusil Gras, les mêmes qui provenaient des Chassepot. On aurait une fois de plus changé le manche du couteau sans toucher à sa lame.

Le comité de l'artillerie a fait entendre de sages remontrances ; il a protesté d'une façon discrète, mais énergique. « On ne doit pas, dans la recherche d'une arme à tir rapide, a-t-il insinué, se restreindre à expérimenter seulement une transformation du fusil modèle 1874. Il peut se faire que, dans les essais futurs de la commission de tir de Versailles, on se trouve en présence d'une arme à répétition donnant des résultats supérieurs à ceux que l'on a obtenus jusqu'à présent, mais qui ne se prêterait pas à une transformation de notre fusil actuel. Dans ce cas, il semble qu'on ne devra pas hésiter. » Autant dire nettement et crûment que l'adaptation d'un système à répétition à notre fusil actuel est inadmissible. Car elle exigerait qu'on jetât l'ancienne culasse à la ferraille et l'ancienne monture au feu : on ne conserverait donc que la crosse, par exemple, et le canon, qui est déjà la partie défectueuse à cause de son calibre trop fort pour une arme tirant coup par coup; que serait-ce donc pour un fusil à répétition? Ainsi on est assuré que la transformation coûterait cher et qu'elle ne donnerait que demi-satisfaction aux exigences qu'on est en droit de formuler.

Faut-il mettre hardiment au rebut les quelques millions de fusils qui sont dans nos arsenaux et les centaines de millions de cartou-

ches qui sont dans nos magasins pour créer un armement neuf de toutes pièces, répondant aux conditions imposées ? Assurément non ; en l'état actuel, l'énorme dépense qu'entraînerait une telle mesure serait hors de proportion avec les résultats. Le fusil à répétition n'est pas, en effet, de beaucoup supérieur au fusil ordinaire. On sait qu'il n'en diffère que par un point : un certain nombre de cartouches sont portées par l'arme même. Elles sont contenues dans la crosse ou dans le fût : un mécanisme spécial les amène dans le canon lorsque le tireur ouvre la culasse ; l'arme se charge donc toute seule pour ainsi dire. Lorsque le magasin est vide ou lorsqu'il est plein, mais qu'on ne veut pas s'en servir, on charge coup par coup, comme dans les fusils ordinaires. Il n'y a donc aucun bénéfice à ce moment : on a entre les mains une arme qui ne diffère du fusil ordinaire que désavantageusement, en ce qu'elle a coûté plus cher, qu'elle est plus compliquée et d'un entretien plus difficile, qu'elle est plus lourde, — si le magasin est rempli, — et, en tous cas, plus mal centrée, moins bien en main.

Tout l'avantage qui résulte de l'emploi d'armes à répétition réside dans la précipitation avec laquelle on peut, — à un moment donné, — épuiser le contenu du magasin. Un fusil Henry-Winchester peut tirer en quatorze ou quinze secondes les douze balles qu'il contient, tandis qu'il faut une minute, c'est-à-dire quatre fois plus de temps, pour les lancer avec un fusil ordinaire. Mais cet avantage est transitoire, passager, accidentel. Et on peut se demander s'il se présentera beaucoup d'occasions à la guerre où on aura à exécuter ce feu d'une célérité effrayante de douze coups en un quart de minute. Ce feu assurément ne saurait être ajusté et on ne pourra l'exécuter qu'à bout touchant. Il ne saurait être question de l'employer aux grandes distances. L'épuisement des munitions serait trop rapide, la fatigue de l'épaule et des bras trop grande. Le canon s'échaufferait trop vite, l'air se remplirait d'une fumée qui rendrait le pointage impossible et dont on ne tarderait pas à se griser. Le bruit, la précipitation des mouvemens suffiraient pour mettre le tireur en état d'agitation fébrile et pour lui enlever cette « faculté de réflexion, » comme a dit le général Trochu, qui est nécessaire pour ajuster. L'expérience a prouvé qu'après un tir ininterrompu de deux minutes (soit une trentaine de coups), la plupart des soldats ne peuvent absolument plus continuer le feu. Les plus vigoureux seuls sont en état d'épauler, mais on ne peut compter sur l'efficacité de leur tir. Dans de telles conditions, en effet, on l'a dit avec raison, « le meilleur tireur manquerait un bataillon à 100 mètres. »

C'est donc pour être en état de faire face à des situations exceptionnelles qu'on entreprendrait une réforme du matériel qu'on ne

saurait évaluer à moins de 50 millions. C'est assurément inadmissible. On ne peut consentir à de tels sacrifices que dans des circonstances extrêmement rares : quand une découverte inattendue bouleverse absolument l'état des choses, comme le fit en son temps l'invention de la poudre ; quand, à la suite de défaites, ou plutôt d'un anéantissement complet, une nation peut se recueillir et qu'il lui faut créer un matériel complet pour remplacer celui qu'elle a perdu ou dont elle n'a pu faire bon usage : tel fut le cas de l'Autriche après Sadowa ou de la France en 1871 ; quand on dispose d'une forte contribution de guerre comme celle qui a été prélevée sur nous par nos vainqueurs. Il est encore un cas où une nation peut songer à refondre son armement, c'est celui où, préoccupée des progrès faits par les puissances voisines ou rivales, elle cherche à les imiter en tout. Il est venu à la connaissance de certains journalistes que la garde impériale expérimente des armes à répétition à Spandau. Ce n'est qu'un cri : Ne nous laissons devancer par personne. Une violente pression est exercée par l'opinion publique : le parlement relance le ministère et réclame de lui la mise à l'étude d'armes à tir rapide.

Ce que la presse a fait, la presse peut le défaire. Elle peut dire au public qu'il n'y a pas péril en la demeure et le rassurer sur la valeur de son armement. Elle doit même le faire, car il importe de ne pas ébranler chez le citoyen et, par conséquent, chez le soldat, la confiance dans son arme, confiance qui, disait le grand Frédéric, « fait une partie de sa bravoure. » Elle doit proclamer que l'armement n'a pas la valeur intrinsèque, à proprement parler : qu'il n'y a pas de bons outils, mais qu'on peut appeler bons ceux qui conviennent le mieux aux meilleurs ouvriers. On a démontré en toute rigueur que, si le Dreyse valait mieux que le fusil autrichien, le Chassepot valait encore beaucoup mieux que le Dreyse. « L'infériorité de l'infanterie prussienne, par rapport à l'infanterie française, est plus grande que celle qui existait à Sadowa entre l'infanterie autrichienne et l'infanterie prussienne. » Telle est l'affirmation que proclamait hautement la commission militaire de l'exposition universelle de 1867, et on sait quel foudroyant démenti a été infligé à ces pronostics optimistes.

Peut-être peut-on regretter que la France n'ait pas adopté en 1874 une arme à répétition de petit calibre. Mais il faut bien dire qu'à ce moment personne n'y a songé. Ce qui est fait est fait, et ce serait peine inutile que de le refaire à grands frais. Tout au plus peut-on chercher à y apporter quelques palliatifs à bon compte. On en propose de deux sortes qui satisfont plus ou moins à cette condition.

C'est d'abord d'employer de ces magasins mobiles ou chargeurs dont les Russes ont fait usage. Les systèmes perfectionnés ou automatiques qu'on a proposés sont d'un fonctionnement plus ou moins défectueux et n'ont pas été admis. On a cherché à démontrer qu'en principe ces appareils ont une foule d'avantages que n'ont pas les mécanismes à répétition, mais, au vrai, ils ne semblent en avoir incontestablement qu'un, c'est de coûter moins cher; il n'en reste pas moins pourtant que leur adoption entraînerait une dépense de plusieurs millions (une vingtaine, au bas mot) et qu'on n'a pas encore trouvé de modèles qui ne fussent pas fragiles, encombrans, lourds et, par surcroît, irréguliers dans leur fonctionnement.

L'autre moyen est assurément plus économique et plus simple; malheureusement il n'est pas très efficace. Il consiste dans l'adoption par l'infanterie du chargement à mitraille déjà en usage dans l'artillerie. On l'a déjà essayé à plusieurs reprises : les tromblons, les espingoles, les mortiers à main ne lançaient autre chose que de la mitraille. Mais ces armes n'avaient aucune portée. Presque toujours les balles, soit qu'elles se heurtent à la sortie de l'âme, soit pour d'autres raisons, partent dans toutes les directions, sauf la bonne. Avec un fusil Gras chargé de chevrotines, on manquerait infailliblement une maison à 200 mètres. Il reste pourtant bien vrai qu'il est fort illogique d'employer des balles pesantes aux petites distances. Pourquoi, en effet, recherche-t-on les projectiles lourds? Uniquement pour avoir une grande portée; si on n'avait qu'à tirer sur des buts rapprochés, des projectiles relativement légers suffiraient. — Mais ils n'auraient pas de précision! — Soit; eh bien! en en mettant deux, trois ou quatre dans le canon, on augmentera le terrain battu : tout ce qui se trouvera dans la gerbe de dispersion sera atteint et le soldat n'aura même pas besoin de viser dans le tir rapproché, où il est le moins capable de le faire. C'est donc encore là un mode de chargement qui convient aux armées inexpérimentées de notre époque.

Déjà, pour donner aux fusils de munition se chargeant par la bouche une puissance égale à celle du fusil à aiguille prussien, le lieutenant-colonel W. de Ploennies avait proposé des cartouches contenant une pile de quatre projectiles. C'est pour rendre les fusils ordinaires se chargeant par la culasse équivalens aux armes à répétition qu'on reprend ces propositions avec des perfectionnemens de nature à les faire prendre en considération. Si elles étaient adoptées, il suffirait de munir le soldat d'un certain nombre de cartouches à mitraille qu'on n'emploierait qu'aux petites distances, lorsqu'on serait pressé par un ennemi par trop entreprenant. La commission de Versailles, paraît-il, n'admet que le chargement à deux balles,

qui est expérimenté en ce moment dans les écoles normale et régionales de tir (1).

Si on l'adopte, au risque de manquer au principe de l'unité des approvisionnemens, on n'en restera pas moins, au point de vue de la rapidité du tir, en état d'infériorité par rapport aux nations qui, déjà armées de fusils à répétition, se décideraient à y employer également des cartouches à balles multiples. Aux yeux de certains auteurs, c'est véritablement là la solution de l'avenir.

Et, assurément, c'est peut-être celle qu'on pourrait conseiller à la France de choisir, en l'état actuel de la science, si, — par un cataclysme, — tous les approvisionnemens de ses arsenaux venaient à être détruits. Mais, en dehors d'une telle hypothèse, il ne semble aucunement urgent de faire grands changemens au matériel. Qu'on s'occupe de l'ouvrier plutôt que de l'outil.

V.

Il n'est pas un écrivain parmi ceux qui ont étudié avec compétence la question des armes portatives qui n'arrive à cette formelle conclusion : l'instruction du personnel importe plus que la perfection du matériel.

On s'est attaché à l'envi à perfectionner le chargement du fusil, à tirer une plus grande quantité de coups par minute, c'est-à-dire à augmenter le bruit et la fumée, écrivait Guibert; mais on n'a travaillé ni à simplifier l'ordre dans lequel ces feux devaient être faits, ni à déterminer la meilleure posture du soldat pour bien ajuster, ni à augmenter son adresse sur ce point, ni à faire connaître aux troupes la différence des portées et des tirs, ni enfin à leur enseigner jusqu'à quel point il fallait compter ou ne pas compter sur le feu; comment il fallait l'employer et le ménager relativement au terrain, aux circonstances, à l'espèce d'armes qu'on a vis-à-vis de soi...

Concluons que le feu de mousqueterie des troupes peut être soumis à une théorie; cependant, bien loin de l'être, il s'exécute au hasard et machinalement. C'est qu'il n'y a peut-être pas dix officiers d'infanterie qui connaissent la construction du fusil et qui aient réfléchi sur le jet des mobiles qu'il peut lancer. Aussi ne donne-t-on au soldat aucun principe sur la manière d'ajuster; il tire comme il veut, quelle que

(1) On y étudie et avec succès un troisième mode d'amélioration, — rationnel celui-là, — du fusil Gras, consistant simplement dans la substitution d'un canon de 9 millimètres au canon de 11. Tout le reste : bois, mécanisme, garnitures, serait conservé. Les résultats balistiques ont été très probans : mais l'adoption du moyen proposé entraînerait, — entr'autres inconvéniens, — la destruction de tous les approvisionnemens de cartouches existans.

soit la distance et la situation des objets. C'est particulièrement aux exercices de tir, déjà beaucoup trop rares, que cette ignorance et ce défaut de principes sont bien sensibles.

Napoléon ne réclame pas moins énergiquement. A différentes reprises, il insiste sur cette vérité : « Il ne suffit pas que le soldat tire, il faut qu'il tire bien. » Il veut assister en personne aux exercices à balle : on le voit (6 avril 1807) faisant venir les vélites de la garde dans son jardin, où il a fait dresser une cible dont il a donné lui-même les dimensions. Ce soin minutieux des détails qu'il portait partout, il l'applique à déterminer les distances exactes auxquelles il conviendra d'exercer la troupe. Au retour d'une visite qu'il venait de faire à l'École de Saint-Cyr, il témoigne au ministre de la guerre le mécontentement qu'il a éprouvé en constatant qu'on ne s'y exerçait pas au tir : « J'entendais qu'un élève sortant de l'École militaire tirât comme un chasseur baléare, écrit-il. Il faut que chaque élève use dix cartouches à balle par jour en tirant au but et apprenne à manier son fusil... Qu'une cible soit établie sous quarante-huit heures. » « Il faut s'attacher à faire tirer beaucoup, individuellement, dit-il ailleurs, et donner un léger encouragement aux plus adroits. » Aussi, le 23 juillet 1813, prescrivait-il au prince de Neufchâtel et de Wagram, major-général de la Grande Armée, de donner des ordres en conséquence et d'attribuer des gratifications de 3, 6, 12 et 20 francs aux meilleurs tireurs des compagnies, des bataillons, des divisions et enfin des corps d'armée. Les maréchaux devaient prescrire tout ce qui était nécessaire pour transformer ces concours en autant de petites fêtes.

Les généraux de l'empire s'accordent également sur ce point. Le général Morand insiste tout particulièrement sur la nécessité d'un bon enseignement du tir. Pour arriver à ce résultat, dit-il, « qu'importe la dépense? En effet, il faut ou n'avoir point d'armée ou n'en avoir qu'une bonne capable de défendre le pays et d'intimider ses ennemis. » On pourrait prolonger les citations à perte de vue. Nous nous contenterons d'en ajouter une seule, parce qu'elle est topique, émanant d'un contemporain qui a autorité en la matière autant par ses fonctions spéciales que par les études de toute sa vie et aussi par sa nationalité. Le colonel suisse Rodolphe Schmidt, directeur de la fabrique fédérale d'armes, termine par ces mots le livre capital qu'il a consacré à l'étude des armes portatives :

A cette question : « Quel est le meilleur des modèles de fusils qui ont été adoptés récemment? » on doit répondre que tous ils répondent aux conditions exigées pour le fusil d'infanterie de l'époque actuelle, les uns présentant des avantages plus marquans dans un sens, les autres dans un autre. L'impossibilité de réunir dans un seul

modèle toutes les qualités supérieures permettra naturellement d'avoir sur l'arme par excellence une opinion différente selon qu'on donnera plus de valeur à tel avantage qu'à tel autre.

Il ne faut pas attribuer trop d'importance, comme on l'a fait souvent, à certains élémens, à ce que, — par exemple, — la vitesse du tir d'un fusil se chargeant en trois mouvemens soit de plus de 20 coups par minute (le fusil suisse à répétition a atteint 34 coups par minute). En effet, il y a pour employer chaque modèle des gens particulièrement exercés à son maniement et qui, avec lui, atteindront un maximum. Il faut prendre pour base l'effet normal. Celui-ci dépend du nombre et de la nature des mouvemens de la charge. A nombre égal, la vitesse se balance à peu près. De même aussi, pour ce qui est de la précision, il y a peu de différence entre des armes ayant des canons rayés, approximativement identiques au point de vue du calibre et de la cartouche.

Mais on peut admettre en toute sûreté que le fusil qui remplira le mieux les services qu'on est en droit d'en attendre sera le fusil porté par un homme connaissant à fond les propriétés d'une arme à feu de précision et de vitesse de tir et qui comprendra le plus complètement la manière de les utiliser.

L'écrivain suisse souligne cette dernière phrase pour appuyer sur ce devoir qui s'impose impérieusement, de développer au plus haut point possible l'adresse et la science des tireurs. Il lui sied d'en parler, car il appartient à un pays où on ne néglige rien pour maintenir et accroître encore un goût séculaire pour les exercices de tir. Déjà, en 1474, un édit du gouvernement de Genève institue des prix pour les concours. En 1499, pour stimuler le goût des armes à feu auxquels on continuait à préférer la pique, la hallebarde et l'arbalète, le conseil de Berne accorde une haute paie à tout propriétaire d'arquebuse. Dès 1563, le même gouvernement réglemente des concours à la carabine (arme rayée) et décide que des prix spéciaux leur seront attribués. En 1605, un grand tir de société à l'arquebuse et au mousquet a lieu à Bâle (2-17 juin). Y sont convoqués, outre les confédérés, les tireurs d'Autriche, du Wurtemberg, du margrave de Bade et des villes libres de l'Empire. Le premier prix était de 300 florins pour le mousquet et de 133 florins pour l'arquebuse. Voilà comment s'est développée en Suisse la pratique du tir. Il serait assurément « ridicule de dire que tout Suisse soit un tireur, » — c'est le colonel Schmidt qui s'exprime ainsi, — mais nulle part la connaissance des armes portatives et de leur emploi n'est plus répandu. En France, au contraire, le nombre des citoyens qui s'y exercent en dehors du régiment est presque insignifiant. Il y a pourtant eu de réels progrès faits en ces dernières années. On comptait 37 sociétés de tir en 1870, on en comptait 232 au commencement de 1883.

En la seule année 1882, il en a été fondé 38, Malgré cette extension, il reste encore trop de départemens (une trentaine) qui n'en possèdent pas une seule. Le Midi, le Centre, l'Ouest, n'en renferment qu'un nombre insignifiant. Ce n'est guère que dans les régions frontières du Nord et de l'Est que ces associations abondent et que les *stands* sont fréquentés assidûment par les sociétaires.

Il faut souhaiter que ces institutions se généralisent : non-seulement tout homme valide devrait suivre régulièrement les exercices de tir, mais les adolescens eux-mêmes devraient se faire un devoir d'honneur d'y assister ponctuellement, de ne pas manquer aux séances du dimanche et de prendre part aux concours. Pourvu que ces réunions ne dégénèrent pas en stations au cabaret, pourvu que l'idée patriotique qui les inspire soit toujours présente, on ne saurait trop encourager l'établissement de nouveaux *stands*. Que l'état y contribue, qu'il donne des terrains, qu'il abaisse le prix des munitions, qu'il alloue des récompenses et qu'il dépense à ces exercices une partie de ce que lui coûtent les inoffensifs fusils scolaires et l'équipement des bataillons enfantins des écoles, ce ne sera pas de l'argent perdu, car le régiment ne peut donner qu'une instruction fort insuffisante aux hommes de recrue. On n'acquiert pas en trois ans l'assurance automatique qui est nécessaire à des soldats. Il faut que, malgré la surprise et l'émotion, les hommes qui se présenteront pour la première fois sur le champ de bataille chargent, visent et fassent feu en quelque sorte machinalement. Cet automatisme ne peut provenir que d'exercices répétés et commencés, s'il est possible, dès l'enfance.

On sait ce qui s'est passé dans la guerre de sécession des États-Unis et quels mécomptes sont résultés du trouble éprouvé par les soldats improvisés dont on disposait. On lit dans le rapport publié par le ministre de la guerre américain que sur 27,000 fusils ramassés sur le champ de bataille de Pettysburg, un vingtième (1,200 environ) contenait 2 cartouches, — il s'agissait d'armes se chargeant par la bouche, — plus de 500 contenant de 3 à 10 charges. Dans quelques-uns, la balle était placée en arrière de la poudre. Dans une carabine rayée même il y avait 23 charges placées régulièrement.

Pour éviter semblables bévues, il faut non-seulement instruire les troupes, mais les instruire assez pour qu'elles conservent au milieu de la lutte et au plus fort de l'émotion la pratique machinale et instinctive de la charge et du pointage. Ce n'est qu'en fréquentant les *stands* que les réservistes pourront entretenir leur habileté au tir, péniblement acquise au régiment, s'ils n'ont pas été exercés avant d'arriver sous les drapeaux. A l'âge de vingt ans, on n'est plus très apte à se former. Les allocations réglementaires de cartouches, bien

qu'on les augmente chaque année avec une très louable sollicitude, sont encore insuffisantes. Les séances de tir se font presque partout avec une précipitation fâcheuse. On ne peut développer l'adresse individuelle que par un enseignement individuel. Malheureusement le temps laissé aux instructeurs est généralement trop faible. Le capitaine amène sa compagnie sur le terrain, à une heure qui lui est imposée par le tour de roulement, car le polygone ne lui appartient pas. Le champ de tir est la propriété commune de toute la garnison : toutes les troupes qui en font partie y viennent à tour de rôle, dans un ordre de succession déterminé, pour un nombre d'heures limité. Pour faire tirer six balles à chacun des hommes de la compagnie, sans parler des retardataires auxquels il faut encore consacrer une partie de la séance, on n'a pas de temps à perdre en observations, qui seraient pourtant profitables. Aussi l'instruction est-elle souvent défectueuse. En Prusse, chaque régiment a son champ de tir qui lui appartient en propre. Les capitaines y vont à leur heure, car s'il est utile de savoir tirer quel que soit le temps, on n'apprend fructueusement que par des temps favorables. Il en est de même en toutes choses : quand on saura nager, on bravera les fortes mers; mais, pour apprendre, on doit profiter des momens de calme. Les officiers allemands n'emmènent sur le terrain que de petits détachemens : des fractions de six à huit hommes, par exemple, et, de cette façon, ils les instruisent individuellement.

La création de champs de tir régimentaires en France complèterait heureusement l'ensemble des mesures prises pour développer les qualités de notre infanterie. L'établissement d'une école normale de tir et de trois écoles régionales fortement constituées, la rédaction récente d'un règlement sur l'instruction de tir (11 novembre 1882), toutes ces innovations, excellentes en elles-mêmes, ne serviront de rien si la pratique laisse à désirer, si les *stands* militaires et civils ne se développent pas.

Avec notre fusil tel qu'il est, moyennant que nous apprenions à nous en servir, nous pouvons affronter la rencontre de n'importe quelle infanterie européenne, dans l'état actuel de l'armement. Si même nous voyons quelque puissance adopter un fusil plus perfectionné, nous n'aurons rien à redouter si nous continuons nos exercices; nous aurons même lieu de nous réjouir si, à la suite de cette adoption, l'armée voisine, — confiante dans la supériorité intrinsèque de son armement, — vient à négliger la pratique du tir et à déserter les *stands*. Pour nous, à l'heure où nous sommes, il y a certainement beaucoup à faire encore, mais il n'y a rien de compromis.

* * *

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *Severo Torelli*, drame en 5 actes, en vers, de M. François Coppée. — Comédie-Française : *Bertrand et Raton* (reprise).

M. François Coppée triomphe à l'Odéon. La fortune a permis que son ouvrage de maîtrise, *Severo Torelli*, fût représenté sur cette scène où parut son premier ouvrage, *le Passant*. Les voies de la fortune sont mystérieuses : faut-il admirer la gratitude de l'auteur ou la négligence de la Comédie-Française ? Après quinze années, c'est à l'Odéon que le drame en cinq actes se fait applaudir, sur ces mêmes planches où la précieuse et légère petite pièce gagna d'abord au poète la faveur du public.

De quelle sorte est ce drame ? On aura tôt fait de l'appeler romantique : la recherche de la couleur locale, la libre ordonnance des scènes, — au moins dans le premier et le troisième actes, — l'éloquence lyrique du discours, enfin, dans quelques incidens et dans le tour de quelques vers, des réminiscences de Victor Hugo, excuseront cette erreur. Pourtant que l'on regarde au fond des choses : on verra que ce drame n'est pas un conflit d'événemens, mais une crise d'âme ; on s'apercevra, d'ailleurs, que, s'il s'y trouve peu de matière, assurément c'est par choix, et non par indigence ; on reconnaîtra que l'auteur, après avoir institué avec force une expérience sur un caractère, n'a eu soin que d'étudier les changemens de ce caractère dans cette épreuve jusqu'à l'acte final qu'ils déterminent : alors on avouera que c'est ici l'œuvre originale d'un poète, faite des élémens les plus purs que puisse employer l'art, et non le produit tardif de la fabrique romantique. — Un jeune homme jure de tuer le tyran de sa patrie ;

il découvre que ce tyran est son père; il hésite à le tuer; il s'y décide: voilà, ou peu s'en faut, en deux lignes, tout *Severo Torelli*, Je défie qu'on réduise en un pareil argument *les Burgraves*, dont quelques-uns, à propos de cette nouveauté, ont évoqué le souvenir, Racine, que l'amas de « matière » des *Burgraves* eût proprement assommé, tenait que c'est assez « d'attacher durant cinq actes les spectateurs par une action simple, soutenue de la violence des passions, de la beauté des sentimens et de l'élégance de l'expression : » selon ces principes, l'auteur de *Bérénice* n'eût pas méprisé *Severo Torelli*.

Jurer de tuer un tyran, hésiter à le tuer et s'y décider, est une action simple; encore faut-il que le temps et le lieu y soient propices : quel pays et quelle époque y conviendront mieux que l'Italie et la fin du xve siècle? Aussi bien, à Pise, en 1494, on ne niera pas que les passions ne puissent être violentes. Si le héros, avant de savoir que le tyran est son père, s'est engagé à le tuer par un serment religieux, s'il est placé entre le parricide et le sacrilège, s'il a horreur de l'un presque autant que de l'autre, ses sentimens seront beaux. Pour l'élégance de l'expression, M. Coppée, sans forfanterie, peut prendre confiance en lui-même: que tels soient donc le cadre et le sujet de son drame, et qu'il commence de l'exposer.

Depuis quatre-vingt-dix ans, Pise gémit sous le joug de Florence, et, depuis vingt ans, ce joug est maintenu sur elle par un gouverneur féroce, l'ancien condottière Barnabo Spinola. Naguère, pour son avènement, Spinola voulut donner au bourreau trois des premiers parmi les citoyens qui se souvenaient de la liberté. Deux têtes avaient déjà roulé sur la place; c'était le tour de Gian-Battista Torelli, le plus pur parmi les plus nobles; tout à coup le tyran leva la main : « Je fais grâce ! » dit-il. Satiété, peur d'une émeute, quelle fut la cause de cette clémence, on l'ignore. Mais, de l'échafaud même, s'adressant au gouverneur monté sur son cheval, Torelli déclara qu'il n'acceptait pas sans le rendre ce bienfait infamant d'une grâce; il annonça qu'il désarmait contre l'oppresseur, mais que son serment n'engageait que lui : « S'il me naît un fils, tyran, prends garde à toi! » Depuis ce mécompte, Spinola n'a plus eu de pitié. Exactions, proscriptions, supplices, voilà ses moyens de gouvernement ordinaire; la terreur règne longuement sur la ville. Cependant, comme si le ciel avait écouté Gian-Battista, quelques mois après ce jour fameux, un fils lui est né. Severo a grandi dans l'idée qu'il accomplirait la menace de son père; tout le peuple de Pise le croit avec lui; ce jeune homme est marqué par le ciel et destiné au tyrannicide. C'est de lui que parlent ces adolescens qui s'arrêtent sur le Lungarno et nous apprennent toute cette vieille histoire; c'est en lui qu'espère cette pauvre femme, dont le barigel traîne le mari en prison, parce qu'il n'a pu payer un impôt trop lourd ;

c'est par lui que jure ce petit orfèvre gibelin qui, tout à l'heure, quand Spinola, escorté de sa maîtresse, la belle courtisane Portia, viendra lui acheter des bijoux et des armes, répondra si fièrement que rien n'est à vendre dans sa boutique.

Le voici lui-même, le Severo, avec son père, et chacune des paroles qu'ils échangent ne peut qu'entretenir dans l'âme du jeune homme le feu de sa seule idée. Gian-Battista est sorti de son palais, à la prière de son fils, pour faire quelques pas au soleil; il a hâte d'y rentrer et n'en passera plus le seuil tant que Pise ne sera pas libre; il a trop grande pitié de cette ville écrasée par tant de misères et trop grande honte de lui-même dans ces rues qui naguère l'ont vu revenir vivant du supplice. La porte du palais se referme sur le vieillard; Severo va prier dans la chapelle voisine. Il reparaît; une femme du peuple le prie d'embrasser son enfant; un proscrit, avant de se mettre en route, vient baiser sa main; il donne sa chaîne d'or pour récompense au petit orfèvre Sandrino. Enfin les jeunes gens qui, tout à l'heure, le nommaient, l'abordent et l'interrogent; il se déclare prêt à frapper quand l'heure favorable aura sonné. « Elle sonne! » s'écrie l'un d'eux, qui arrive de voyage; le roi de France, Charles VIII, passe les Alpes et va tomber sur Florence. Severo, à cette nouvelle, tressaille; à peine s'il tourne la tête et salue la belle Portia, qui vient quêter de lui un remercîment pour avoir sauvé Sandrino de la colère de Spinola : voué à son idée, Severo est chaste. D'ailleurs elle le saisit, maintenant, cette idée maîtresse, et lui commande d'agir; rien, à présent, ne le saurait distraire de sa tâche. Il propose à ses compagnons de s'engager par un serment : il frappera le premier; s'il échoue et succombe, chacun, à son tour, ramassera le poignard. Quel serment, pour la garantie d'un tel acte, serait trop solennel? Justement fra Paolo, bon citoyen de Pise et détestant les guelfes, gravit les marches de la chapelle, le viatique dans les mains. Severo l'arrête : les quatre jeunes gens jurent sur l'hostie.

Dès ce premier acte, se révèlent à plein le dramaturge et le poète. N'est-il pas « homme de théâtre » pour employer le jargon à la mode, celui qui trouve cette série de scènes d'une ordonnance shakspearienne, où les personnages se succèdent sans que les sortans prennent la peine d'accueillir les entrans et d'échanger avec eux le mot de passe, où le spectateur sent néanmoins une suite et un progrès, où le terrain du drame se déroule aussi uniment que dans une exposition classique? Mais il fallait un poète pour animer chacune de ces scènes, et toutes ensemble, de la vie particulière d'un temps et d'un pays; assurément, ces personnages respirent et se meuvent, et ne respirent pas dans un autre siècle que le xve, ni ne se meuvent sur un autre sol que l'italien. Par le caractère et par la couleur, observés avec plus de sobriété, plus d'honnêteté, plus de justesse que dans

le drame romantique, ils sont bien de leur pays et de leur époque; sans cette ressource du tumulte qu'avait l'auteur de *la Haine*, choisissant un temps de guerre, pour donner l'illusion de la vie, M. Coppée a cette gloire de rappeler ici l'auteur de *Lorenzaccio*.

Par un contraste heureux, après cette galerie de scènes qui se développent au plein soleil de la place publique, après ce premier acte éclatant et varié, le second acte est ramassé dans un triptyque d'intérieur, composé simplement et d'un coloris sévère. C'est dans une salle du palais Torelli. Gian-Battista cause avec sa femme, donna Pia; par ce tendre et grave entretien, nous devinons quelle a été la vie des deux époux : lui, plus âgé qu'elle de bien des années, la remercie d'avoir été, depuis le jour de sa terrible aventure, la consolation de ses douleurs et l'intime parfum de sa retraite; elle, avec une humilité où l'on soupçonne quelque humiliation secrète, lui rappelle qu'il l'épousa, simple contadine, quand il pouvait se faire un jouet de sa beauté : — « Ah! reprend-il, si tu me devais quelque chose, tu t'es bien acquittée en me donnant notre fils! » Notre fils! Elle répète ces deux mots tout bas et frémit. Il rentre justement, ce bien-aimé Severo : elle le laisse avec son père. Aussitôt le jeune homme annonce au vieillard la résolution qu'il a prise, son serment, le meurtre prochain, la liberté presque présente. Gian Battista reçoit ces nouvelles sans lâche émoi; n'a-t-il pas de tout temps, et dès avant qu'il naquit, voué l'enfant à cette œuvre juste? — Mais, lui dit-il, ta mère a droit à cette confidence et, pour le péril que tu vas courir,

Ma bénédiction ne vaut pas son baiser!

Donna Pia reparaît. Aux premières paroles de Severo, elle jette un grand cri : « Ah! jamais!.. Pas cela! » Gian-Battista, sans s'étonner, la reprend doucement de cette faiblesse; pour décider son assentiment, Severo lui déclare qu'il a juré sur l'hostie. Son horreur redouble; elle supplie le vieillard de la laisser seule avec son fils; il y consent et s'éloigne pour que l'enfant, par ses caresses, puisse charmer en paix la terreur de la mère.

Alors, dans un récit dont la décence tragique est admirable, donna Pia découvre à Severo la vérité. La grâce de Gian-Battista, jadis, fut achetée par elle d'un prix infâme : elle subit, pour sauver son mari, le caprice du tyran, et Severo est né de ce caprice. Pendant cette confession, le jeune homme demeure confondu. Il éclate ensuite en un discours étincelant de beautés dramatiques et lyriques. C'est que son désespoir comme son malheur va d'un seul coup jusqu'à l'extrême. Non-seulement il n'est plus le fils de Torelli, mais il est le fils de Spinola : — Ah! s'écrie-t-il,

mon sang me dégoûte et mon corps me fait honte!

A cette explosion, la pauvre femme va défaillir. En tombant, elle se justifie d'avoir descellé ses lèvres sur l'horrible secret qu'elles avaient tenu clos pendant vingt ans: elle a voulu, au prix du respect de son fils, au prix de leur repos à tous les deux, lui épargner le parricide. Mais, pendant qu'elle s'affaisse, lui, debout et le regard tendu comme une épée, prononce d'une voix lente : « J'ai juré sur l'hostie ! »

Avant d'aller plus loin, il faut examiner certaines critiques, les plus spécieuses du monde, qui volontiers trancheraient ce drame dans le nœud même ou, du moins, le dénoueraient à peine noué, s'attachant à lui dès qu'il paraît l'être, et le gourmandant soit parce qu'il ne se précipite pas à leur gré, soit parce qu'il ne s'attarde pas à des obstacles assez forts.

Et d'abord, disent quelques-uns, par quelle révélation, donna Pia, en l'état de mariage, est-elle sûre que Severo ne soit pas le fils de son mari ? A ceux-là, qui nous paraissent des plaisans, nous répondrons qu'une femme peut avoir sur ces choses des lumières naturelles, que leur critique de vérificateurs ne possède pas; nous ferons grâce à l'héroïne du détail de ses synchronismes; nous ferons crédit là-dessus à l'auteur, sans crainte que notre discrétion soit une duperie.

Mais une autre objection est plus forte. Severo est le fils de Spinola, soit ! Le meurtre d'un père, qui fut père dans ces conditions, est-il bien un parricide ? Engendrer ainsi, est-ce acquérir des droits au respect de la mère, à la piété de l'enfant ? Au contraire, donna Pia ne peut qu'éprouver de l'horreur pour le tyran qui lui a imposé cet ignoble pacte; la vie de cet homme, depuis vingt ans, doit peser à son honneur; lorsqu'elle apprend que Severo va le tuer sans savoir qu'il la venge, elle devrait se sentir délivrée; elle devrait garder le secret et laisser son fils agir innocemment. Si même elle s'est trahie par surprise, ne doit-elle pas encore, cette Italienne du xve siècle, animer ce justicier suscité par le crime même ? Ne doit-elle pas presser le coup par lequel l'auteur de sa honte et presque sa honte même seraient abolis ? Et lui, Severo, lorsqu'il apprend son infâme naissance, ne doit-il pas, au lieu de faiblir, sentir redoubler sa haine ? N'est-ce pas une raison de plus qu'il acquiert de se précipiter au meurtre, et qui fait sa cause plus juste ? Enfant de ce pays et de ce temps tragiques, ne doit-il pas, au lieu de s'amollir par des scrupules, raidir soudain son bras pour un tel parricide ? Sommé d'agir par la vérité qui se révèle, peut-il hésiter, et surtout hésiter longtemps ? S'il doute, et si l'auteur n'a que ce doute pour remplir une bonne partie du drame, cette partie ne sera-t-elle pas vide ? Chaque nouveau discours du héros ne sera-t-il pas une répétition du premier ? S'il se décide à la fin, s'il lève le bras, si sa mère le prévient et frappe le coup, n'eussent-ils pas mieux fait l'un et l'autre de ne pas s'attarder en des embarras chimériques ? Pour finir ainsi, ne valait-il pas mieux finir plus tôt ?

Voilà qui semble assez fort contre le drame de M. Coppée; on ne m'accusera pas d'avoir diminué une objection capitale ni célé aucune de ses conséquences. L'une de celles-ci pourtant peut nous mettre en garde contre les autres et le parti qu'on en tire : j'ai désigné la dernière. « Pour finir ainsi, ne valait-il pas mieux finir plus tôt ? » C'est une question ou plutôt un reproche que le spectateur impatient peut faire à beaucoup de héros de tragédie. S'ils avançaient le dénoûment jusqu'au second acte, ils s'épargneraient les trois cinquièmes de leurs tourmens. Il faut examiner cependant s'ils pourraient, en effet, l'avancer, ou s'il est nécessaire que certaines délibérations et certaines épreuves justifient la fin. On nous permettra, dans l'espèce, de faire loyalement cette enquête.

Severo, dit-on, en tuant Spinola, ne serait pas un franc parricide. — Mais, s'il devait l'être, il ne pourrait même pas penser à ce meurtre, et M. Coppée ne l'eût pas choisi pour héros! Combien de francs parricides aperçoit-on sur la scène antique ou moderne ? Œdipe ? Mais Œdipe ignorait que Laïus fût son père, comme Gennaro ignore que Lucrèce Borgia est sa mère, comme Otbert, des *Burgraves*, méconnaît Fosco. Oreste ? Mais Oreste obéit aux dieux; il faut que Pylade, au moment de l'action, lui rappelle qu'il est l'exécuteur de leur justice, et lui-même signifie l'arrêt à Clytemnestre, comme prononcé par une puissance qui leur est supérieure à tous deux : « Le destin a décidé votre mort! » Hamlet? Mais, en lui commandant de le venger, son père lui défend de rien entreprendre contre sa mère; il outrage cett mère dans ses fureurs, mais cependant il l'épargne, et même, à la fin, c'est elle presque autant que son père qu'il venge sur Claudius. J'ai beau tourner mes regards, je ne découvre guère que deux parricides : le Brutus de Voltaire et la Béatrix Cenci de Shelley (1). On se rappelle que Voltaire s'est avisé de tirer parti du mot fameux : « Et toi aussi, mon enfant! » et de feindre que Brutus est né d'un « hymen secret » de César; ainsi a-t-il renchéri sur le pathétique de l'histoire et de Shakspeare! Mais son Brutus n'est qu'une ombre d'avocat, laquelle dispute sur la politique avec une ombre de tyran : on ne saurait le compter parmi les vivans héros de théâtre. Y faut-il admettre Béatrix Cenci? Mais c'est une créature symbolique, une personnification de l'innocence et de la justice : supérieure à son père, elle porte une sentence contre lui et l'exécute; elle est, aussi bien, supérieure à l'humanité ; elle est l'ange exterminateur qui rend à l'enfer ce qui est à l'enfer. Ainsi, de francs parricides, il ne s'en trouve point à la scène, — sauf peut-être en quelque mélodrame judiciaire; — il ne peut s'en trouver, et par une raison toute simple : c'est que leur crime ne saurait avoir de causes suffisantes et qui éveillent l'intérêt.

(1) *Les Cenci*, drame de Shelley, traduction de Tola-Dorian; Lemerre, éditeur, 1883.

La paternité de Spinola n'est que toute physique et accidentelle : en effet ! Elle est criminelle et outrageuse : d'accord ! Si elle n'était de cette espèce, Severo ne pourrait songer à tuer son père, et celui-ci ne pourrait périr à la fin. M. Coppée ne s'est pas trompé sur la qualité de ce lien qui unit ses deux héros : la preuve, c'est qu'il pense à le faire rompre et le fait rompre en effet.

Mais donna Pia doit haïr Barnabo ! Elle est une Italienne, et une Italienne du xve siècle ! — Hé ! qui donc va là contre ? Si donna Pia n'avait que des sentimens amicaux pour le père de son fils, j'imagine que, même à la fin, elle ne lui enfoncerait pas un couteau dans la poitrine ; elle ne se résoudrait pas, même après trois actes, à ce meurtre, si elle était une Française d'époque tempérée, une marquise de la cour de Louis XV ou une bourgeoise du règne de Louis-Philippe. Etant du siècle et du pays dont elle est, elle pourrait être plus féroce ; elle pourrait se taire ou crier : « Tue ! » sans que l'histoire protestât ; nous y consentons. L'histoire, cependant, peut-elle se fâcher contre ce caractère ? Défend-elle d'admettre qu'une Pisane, en 1494, ait pu s'émouvoir en apprenant que son fils allait frapper à mort l'homme dont il était né ? Non, assurément : l'un et l'autre caractère de femme, l'atroce et le sensible, même à cette époque, même en ce pays, sont vraisemblables : et, s'ils le sont, qui peut contester que le second ne soit plus tragique ? Un personnage déchiré par des sentimens contraires et qui d'ailleurs s'oppose aux sentimens d'un autre, excitera chez le spectateur plus d'émotion qu'un personnage qui se porterait tout d'une pièce dans le même sens que l'autre, si bien que les deux ensemble, du premier geste, toucheraient le but.

D'autre part, Severo, en apprenant de quel outrage il est né, sent bien redoubler son horreur pour le tyran ; un peu plus tard, lorsqu'il sait que Barnabo le connaît pour son fils, il déclare lui-même que sa haine s'en augmente. Un tel coup cependant ne peut-il pas faire chanceler même un Pisan du xve siècle ? Tout en exaspérant son âme, ne peut-il pas faire hésiter son bras, et la colère du héros ne s'irritera-t-elle pas encore, pour le plus beau profit du drame, de cette gêne qu'elle ressent à se manifester par un acte ? C'est, en effet, ce qui arrive ; Severo ne s'attendrit pas niaisement sur ce père imprévu ; mais comment ne serait-il pas embarrassé de le frapper ? La paternité du corps a besoin, pour mériter la piété filiale, d'être continuée et consacrée par la paternité de l'âme : si elle demeure seule, pourtant, n'est-elle pas déjà quelque chose ? Si elle ne compte pour rien, combien de pères, même dans le mariage, ne seront pas reconnus comme pères par leurs fils ! Ils se sont donné le plaisir d'engendrer des petits, et n'ont pas pris la peine de former des hommes : ils n'auront pas le droit, si leur enfant les menace, de l'arrêter par le mot de

parricide! La théorie des délicats sur cette matière pourrait mener loin. Il faut accorder que l'assassin, en apprenant que l'homme qu'il va frapper est son père, est troublé au moins, et, comme nous disions, gêné; il faut avouer que ce trouble est pathétique plus que ne serait l'indifférence, et reconnaître que cette gêne même, au lieu d'affaiblir les sentimens du héros, peut les renforcer; si pourtant elle en retarde l'effet, il faut convenir que les péripéties morales qu'elle produit ne sont pas les beautés les moins nobles du drame.

D'ailleurs, pour être Pisan, et du xve siècle, — s'il était Tourangeau, et du xixe, il renoncerait à son dessein! — Severo n'est pas la première brute venue qu'on ait pu tirer des chroniques italiennes. Il a grandi, pour le service d'une idée, à l'ombre d'un héroïque vieillard qui, depuis vingt ans, ne vit que par l'esprit, qui l'a élevé, comme son fils, dans la lecture de Plutarque et de Tacite. Il a médité, sinon comme Hamlet sur la destinée humaine, du moins sur la liberté, sur la patrie, sur l'honneur, comme Lorenzaccio dans la première fleur de sa jeunesse, — alors qu'il « commençait à jouer son rôle de Brutus moderne et marchait comme un enfant de dix ans dans l'armure d'un géant de la fable. » Severo Torelli sait penser et discourir; il n'agira pas sans avoir pensé et discouru. Son âme ne se jette pas grossièrement à l'action; elle ne s'y décidera que par de délicates épreuves dont elle confessera l'effet. Sommes-nous si déshabitués de la vue des causes morales au théâtre que nous déclarions un drame vide parce qu'il n'est rempli que de matière toute spirituelle? A cette crise de conscience, dont le poète fait voir les momens divers, si quelques-uns préfèrent la vue d'un bras qui se lèverait et retomberait aussitôt, ou, s'ils regrettent que, du commencement à la fin de cette crise, au lieu de nous en montrer toute la suite, l'auteur n'ait pas rempli l'intervalle par des combinaisons d'aventures, je conviens que je ne suis pas de cette école et ne partage ni ces préférences ni ces regrets; je me tiendrai content si le héros me découvre en de beaux vers un progrès naturel de sentimens.

Il est vrai que d'aucuns nient ce progrès et prétendent que Severo médite sur place et déclame sans avancer. Que leur répondre, sinon qu'ils ont eu l'esprit distrait? Je dis l'esprit plutôt que l'oreille ou les yeux, car il se peut que telle expression, dans le monologue du cinquième acte, paraisse l'écho d'un monologue du troisième; il se peut que telle scène entre Severo et sa mère, au quatrième acte, figure à peu près, pour le regard, une scène remarquée au second, et peut-être il eût été plus sage, pour éviter un malentendu, de la sacrifier. Mais se peut-il qu'on ne prenne pas garde à la variété des sentimens et qu'on ne rende pas justice à l'ingénieux choix des occasions qui les font éclater?

D'abord, quand Severo a découvert qu'il est le fils de Spinola, il a

pris en horreur aussitôt non pas son crime, mais lui-même, ou du moins il a désespéré de lui. Ne s'est-il pas tout d'un coup senti dépouillé de sa personne morale, de ce patrimoine d'idées et de sentimens qu'il avait hérité du vieux Gian Battista et cultivé par sa volonté? Ce patrimoine volé, il s'est demandé avec angoisse s'il ne fallait pas le résigner, si la race des Torelli ne le réclamait pas, si le bâtard du monstre pouvait encore le porter. Lorsqu'il reparaît au troisième acte, après une nuit passée à rouler ce scrupule, il n'hésite pas devant son crime; il hésite plutôt s'il en est encore digne; c'est de lui-même qu'il est ennemi autant que du tyran. Aussi, comme avant l'aurore les lions florentins dressés sur la place de Pise ont été salis par des inscriptions factieuses, comme Barnabo déclare que dix prisonniers périront à moins que le coupable ne se déclare, Severo s'avance pour fuir la vie par cette porte : il s'accuse; et ce n'est qu'après que Barnabo lui-même l'a démenti, après qu'il lui a soufflé à l'oreille l'injurieuse raison de sa pitié, ce n'est qu'alors que Severo aperçoit l'horrible alternative: « Parricide ou parjure! »

Des deux termes de ce dilemme, j'ai montré par quels vains efforts on voulait affaiblir le premier; on a tâché de même de ruiner le second. Severo, a-t-on dit, s'effraie du parjure comme d'un sacrilège, parce qu'il a juré sur l'hostie : mais un Italien de la renaissance ne s'embarrasse pas d'un tel serment, comme ferait au XVIIe siècle un janséniste. — La chicane a de la finesse; mais le chicaneur oublie que Severo, l'austère jeune homme, le pur élève de Gian-Battista, n'est pas présenté comme un de ces gaillards en cotte de mailles et pourpoint de velours qui renouvellent aux abords du XVIe siècle la libre vie du paganisme. Aussi bien la critique perd toute autorité lorsqu'elle insinue que cette pensée catholique est introduite dans le drame pour plaire à « la droite de l'Académie. » Le caractère de M. Coppée, toute sa vie publique d'artiste démentiraient cette hypothèse bizarre si l'ouvrage ne suffisait à se justifier lui-même; M. Sardou, dans *la Haine*, n'a-t-il introduit un évêque et ne lui a-t-il prêté des sentimens chrétiens que pour s'attirer un titre de comte du pape? Soutenir cette fable-ci ne serait guère moins puéril que celle-là.

D'ailleurs, s'il est parjure, Severo ne sera pas seulement traître à la religion, mais à la patrie, à lui-même, dont la foi civique ni la haine n'est dissoute par la crainte du parricide. Ainsi le dilemme garde contre lui toute la force qu'il peut avoir et l'étreint jusqu'à lui faire de nouveau souhaiter la mort. Dans une lamentation touchante, le jeune homme fait ses adieux à la nature, aux espérances d'amour, à ce monde qui lui souriait hier et maintenant lui paraît infecté de venin. Cependant le poète imagine de lui redonner un instant le goût de la vie, par un répit après lequel il retombera plus bas. Une femme se glisse auprès de Severo et lui murmure de douces paroles : l'amour

va-t-il charmer pour lui cette heure nocturne, qui touche peut-être à sa dernière? La femme se dévoile : c'est Portia, la maîtresse de Barnabo. Pour consoler la veillée du parricide, horreur! qui se présente? C'est presque l'inceste.

J'ai dit que le quatrième acte pourrait être allégé. Pourtant cette nouvelle scène entre Severo et le vieux Torelli n'est-elle pas un expédient délicat pour encourager le jeune homme contre Barnabo, en lui montrant qui des deux est vraiment son père? Gian-Battista, maintenant que l'instant décisif approche, pleure sur Severo; à sentir la douceur de la paternité morale, le mépris de la paternité physique ne peut que se fortifier chez le meurtrier. Mais de nouveau il se trouve seul avec sa mère; tout à l'heure, défaillante, elle avait à peine entendu sa réponse : « J'ai juré sur l'hostie! » Elle croit qu'il a renoncé à son projet; elle découvre que non; elle l'adjure de s'y soustraire. Vainement! Voici qu'un des compagnons de Severo vient l'avertir que, ce soir, il sera enfermé seul avec Spinola désarmé dans une chapelle du dôme. Voici que Sandrino lui apporte un poignard dont le pommeau figure la tête de Brutus; hommes et choses, tout conspire à le pousser vers l'acte : il se résout, il agira.

Pas avant, toutefois, d'avoir tenté un moyen suprême de concilier l'intérêt de la patrie et l'instinct de la nature. Jusqu'au bout, malgré le progrès de sa volonté, le caractère de Severo persiste; son « état d'innocence » lui demeure encore cher. Dans cette chapelle close, face à face avec Barnabo, qu'il appelle « mon père, » il le presse de lui remettre son anneau, insigne du pouvoir, et de fuir ensuite. La péripétie est fort belle; en bon soldat, le condottière refuse; il raille même cette offre, il provoque le poignard, si bien que la bienveillance du spectateur se retourne presque pour lui et demeure au moins en suspens. Alors, par un coup de théâtre imprévu des esprits, mais pour lequel tous les cœurs sont prêts, la mère, donna Pia, la seule qui vraiment ait le droit de se venger et de faire justice, décidée à l'affreuse action pour épargner à son fils le parricide déjà présent, intervient et frappe l'homme. « Soyons damnés tous deux! » s'écriait Severo en levant la main : « Non! dit-elle, apparue subitement, lui seul! » Elle tue, et aussitôt elle retourne l'arme contre elle : dévouée à son fils jusqu'au meurtre et jusqu'à la mort, elle le délivre à la fois d'un père infâme et d'une « mère sanglante. » Elle expire en lui recommandant le silence; elle dédie noblement sa dernière pensée à l'époux qu'elle n'a trahi naguère que par un dévoûment d'amour.

Les énergiques beautés de ce cinquième acte, en rappelant celles du premier et du second, après les charmes plus secrets du troisième et du quatrième, prouvent que l'auteur connaît le théâtre, aussi bien que toute l'œuvre atteste qu'il connaît le cœur de l'homme. Toute l'œuvre aussi est le témoignage le plus éclatant peut-être et le plus

considérable, à coup sûr, du talent d'écrivain de M. Coppée. D'un bout à l'autre de ce drame, — si nous réservons quelques taches, — le style de M. Coppée, nourri de substantifs et de verbes, défie pour la probité celui des grands prosateurs. Et cependant, quel autre qu'un poète ferait sonner et briller de tels vers, des plus beaux qui aient ému et illuminé la scène! Les acclamations des lettrés ont salué *Severo Torelli;* tout le public les répète, et nous avons cette joie rare de reconnaître un juste succès.

La troupe de l'Odéon a bien servi cette victoire. Un débutant, M. Albert Lambert fils, prête une physionomie intéressante, une chaleur sincère, une diction juste au personnage de Severo; Mme Tessandier, M. Paul Mounet, M. Duflos, se font applaudir auprès de lui.

Cependant la Comédie-Française reprenait *Bertrand et Raton*... S'il était vrai que M. Coppée, dans le troisième et le quatrième actes de son drame, se fût relâché des règles en laissant se détendre l'action, je ne serais pas étonné que ce fût par une coquetterie de poète, dédaigneux des lois trop chères aux vaudevillistes. Toujours est-il que, pour l'excuser, *Bertrand et Raton* viendrait à point. A classer parmi les chefs-d'œuvre de la scène cette fameuse comédie de Scribe, on risquerait de justifier l'aversion que professent pour le bel art du théâtre certains littérateurs trop délicats. Notez que je ne regarde pas au détail du style, manifestement incomparable pour la barbarie; je ferais grâce aux caractères, dont quelques-uns, — le politique, le marchand, la mère bourgeoise, le commis, — sont esquissés avec justesse; je ne penserais pas à leur reprocher leur peu de profondeur ou de relief: non, c'est plus haut que je vise! C'est justement à cet art si vanté du manége scénique, de la conduite d'une pièce, de l'intrigue, des préparations, des oppositions que je m'attaque. Et je suis d'accord sur les faits avec ceux-là mêmes qui le prônent; mais je diffère de goût et partant d'opinion. Je vois bien ici la perfection de cet art; mais la perfection m'en irrite, car elle m'en paraît l'extrême bassesse. Ni dans le comique, ni dans le pathétique, d'un bout à l'autre de cette pièce, aucun effet n'est douteux; aucun ne l'est, du moins, selon les prévisions de l'auteur, qui suppose le public d'esprit et de sentiment médiocres et prend soin de ne lui offrir qu'un facile exercice. Cette perpétuelle complaisance au spectateur me paraît un métier servile; et plus elle est parfaite, plus elle me dégoûte. Je consens que ce soit le dernier degré de l'art: — il me paraît, en effet, qu'on ne peut descendre davantage; — mais je me refuse à suivre l'auteur : ses prévenances me paraissent autant de marques d'un mépris que je suis un peu tenté de lui rendre.

LOUIS GANDERAX.

LES

LIVRES D'ÉTRENNES

Il est bien difficile qu'une revue des livres d'étrennes, de quelque façon que l'on essaie de la passer, ne tourne pas toujours promptement au catalogue. Aussi le mieux est-il d'en prendre bravement son parti, de s'en consoler en songeant qu'elle a cela de commun avec un *Salon*, par exemple, et de ne pas s'attarder aux considérations générales. Bornons-nous donc à dire qu'indépendamment du plaisir que l'on éprouve à feuilleter la plupart d'entre eux et du profit que l'on trouve à en lire quelques-uns, les livres d'étrennes ont toujours ce grand intérêt de nous permettre de mesurer d'année en année le progrès des arts si nombreux et des procédés si divers qui concourent aujourd'hui tant à la confection qu'à l'illustration du livre;.. et résignons-nous à l'énumération.

Mettons en premier lieu les publications de luxe, et en tête le *Quatrième Récit des temps mérovingiens* (1), illustré, comme les précédens, de six compositions de M. J.-P. Laurens. Le *Quatrième Récit*, on se le rappelle sans doute, est l'histoire du jugement, de la déposition, et de l'assassinat de l'évêque Prætextatus. Nous avons ici même, plus d'une fois, suffisamment loué le grand caractère et l'effet saisissant des compositions de M. J.-P. Laurens. Engageons-le cependant à se défier toujours un peu des accessoires. Je ne dirai pas précisément qu'il les prodigue, mais il leur laisse prendre quelquefois plus de place qu'il ne faudrait, et diminuer ainsi celle des personnages. Trois ou quatre de ces compositions sur six ne sont pas moins au nombre des plus vivantes et des plus belles que nous ait données le grand artiste.

(1) 1 vol. in-f°; Hachette, éditeur.

En dirons-nous autant de celles de Gustave Doré pour le poème fameux d'Edgar Poë, *le Corbeau* (1)? Sans méconnaître ce qu'il y a là, dans ces vingt-cinq grandes pages, de puissance incontestable et de mysticité fantastique, — assez conformes au goût de l'original, — nous aurions bien quelques critiques à formuler et plus d'une réserve à faire. A quoi bon, puisque le maître illustrateur n'est plus là pour les discuter? Disons donc seulement qu'en dépit de tout, on ne peut guère s'empêcher, quand on a fermé ce bel album, de le rouvrir. Il ne plaît pas d'abord, mais il étonne; et tout le monde sait que l'étonnement est le commencement de l'admiration.

Où l'on peut louer plus franchement la verve de Doré, c'est dans cette nouvelle édition du *Rabelais* (2), dont on nous donne aujourd'hui le premier volume. Je ne crois pas, en effet, qu'il ait jamais été plus heureux que dans cette interprétation des mirifiques aventures de Pantagruel et des dits éternellement mémorables de Panurge; à moins que ce ne soit dans son illustration des *Contes drôlatiques* d'un autre illustre Tourangeau. C'est aussi bien la même veine. Il y a peut-être de plus belles pages dans l'œuvre considérable, mais malheureusement trop hâtive et trop précipitée de Gustave Doré : je doute qu'il ait fait preuve nulle part ailleurs de la même abondance et continuité d'inspiration que dans ce *Rabelais*.

Une des belles publications de l'année sera certainement la *Mireille* (3) de Frédéric Mistral, traduite par l'auteur, accompagnée du texte, admirablement imprimée, et enfin illustrée de vingt-cinq eaux-fortes et de cinquante-trois dessins de M. Eugène Burnand. Rien à dire des dessins que pour en louer de grand cœur l'ingéniosité, la finesse et la remarquable légèreté d'exécution. Les eaux-fortes sont plus inégales. Il y en a de bien venues, d'heureusement imaginées, où les plaines poudroient sous l'aveuglant soleil de Provence; mais il y en a de moins bien venues. Je ne dirai rien de ces dernières. Parmi les premières, je signalerai tout particulièrement *la Cueillette, la Ferrade, Mireille au puits* et *la Mort de Mireille*.

Sous le titre de : *Directoire, Consulat et Empire* (4), le nouveau volume du bibliophile Jacob complète et termine cette longue et curieuse enquête patiemment poursuivie pendant bien des années sur ce que l'on pourrait appeler l'histoire privée de l'ancienne France. Dans cet ouvrage comme dans les précédens, on trouvera bien des renseignemens, de ceux dont on a si souvent à regretter le manque dans la grande histoire. On y trouvera surtout de ces renseignemens parlans, que l'image est seule capable de donner sur la vraie physionomie d'un

(1) 1 vol. in-f°. Londres; Rivington. Paris; Terquem.
(2) 1 vol. in-4°; Garnier frères.
(3) 1 vol. in-4°; Hachette.
(4) 1 vol. in-8°; Firmin Didot.

temps. A un autre point de vue, si l'on a pu se montrer étonné, cette année même, à *l'Exposition des portraits du siècle*, de ce qu'avaient valu ces peintres tant décriés de l'époque de la révolution et de l'empire, on fera connaissance ici avec une école de dessinateurs et de graveurs comme il est permis de croire que nous n'en avons plus assez. Dix grandes chromolithographies et quatre cent dix gravures sur bois illustrent ce bel ouvrage.

Entre autres livres que recommande également le bonheur et l'originalité de l'illustration, nous ne saurions oublier *les Contes de fées* (1), — ces contes immortels de Perrault, — précédés d'une préface de M. Émile Legrand et ornés de nombreuses compositions de M. Adrien Marie. Fort belles en elles-mêmes, d'une distinction rare, d'une grâce spirituelle, les compositions de M. Adrien Marie, tirées en couleur, les unes en rouge, les autres en bistre, d'autres encore en bleu, si elles font honneur au talent bien personnel de l'artiste n'en font guère moins à l'habileté de l'éditeur. Après avoir si longtemps imprimé pour les autres, M. Lahure a voulu, cette fois, imprimer en son nom; ce sera sans doute assez louer les productions qu'il signe que de dire qu'elles sont dignes de toutes celles qu'il n'avait pas signées. Ne le quittons pas sans mentionner les deux autres volumes qu'il nous donne. Le *Voyage de Paris à Saint-Cloud*, réédition d'un jeu d'esprit du dernier siècle, et le *Conte de l'Archer* (2), de M. Armand Silvestre, — conte ou récit d'un goût un peu bien rabelaisien et d'un style souvent par trop enluminé, — sont surtout remarquables pour l'exécution typographique et les très jolies impressions en couleur dont ils sont illustrés. Il y en aurait long à dire sur tous ces procédés, sur l'esprit de recherche et d'invention dont ils témoignent; mais nous ne pouvons que regretter de n'avoir pas ici le droit de nous y étendre.

Avec les deux beaux volumes que M. Louis Gonse vient de consacrer à *l'Art japonais* (3) nous n'avons garde de dire que nous sortions de la catégorie des publications de luxe, mais nous entrons déjà dans la catégorie des grandes publications relatives à l'histoire de l'art. Collectionneur bien connu, critique d'art éprouvé, M. Gonse nous a du même coup, dans ces deux beaux volumes, libéralement fait les honneurs de sa collection, et donné une histoire de l'art japonais. Si nous avions déjà quelques publications sur cet art japonais, où toute la liberté de la fantaisie personnelle se marie à un sentiment très vif, très curieux, très plaisant de la réalité, si l'on nous en prépare, ce dit-on, de nouvelles encore, nous n'avions rien toutefois qui ressemblât au livre de M. Gonse, et nous ne craignons pas que l'on s'avise de le recommencer. La peinture, la sculpture, l'architecture, la

(1) 1 vol. in-4°; Lahure.
(2) 2 vol. in-8°; Lahure.
(3) 2 vol. in-4°; Quantin.

ciselure, les laques, les tissus, la céramique, les estampes, — tels sont les chapitres que l'auteur y a parcourus tour à tour, ou pour mieux dire approfondis. Les amateurs trouveront dans le livre de M. Gonse ces renseignemens généraux sans lesquels un collectionneur n'est guère qu'un maniaque, et ces indications précises sans lesquelles on risque d'avoir quelques rapports avec une bonne dupe. Les historiens y trouveront, de leur côté, l'histoire particulière d'un art qu'il faudra bien finir quelque jour, — avec celui de la Chine, de l'Inde, de la Perse, — par faire entrer dans l'histoire générale de l'art.

Si ce n'est pas d'art indien ou chinois, c'est pourtant d'art oriental que nous entretiennent MM. George Perrot et Charles Chipiez dans le second volume de leur *Histoire de l'art dans l'antiquité* (1), consacré tout entier à l'histoire de l'art chaldéen et assyrien. Nous avons signalé ce grand ouvrage à sa première apparition; quelques chapitres en ont été publiés ici même; enfin M. Gaston Boissier en a dit la valeur scientifique. Pour nous, ce que nous ne saurions laisser échapper l'occasion de louer, ce sont les larges et majestueuses proportions du plan que les auteurs poursuivent avec autant de patience et de courage que de talent. Ceux-là seuls en effet rendront justice entière à MM. Perrot et Chipiez qui savent ce que le demi-siècle qui vient de s'écouler a vu de bouleversemens successifs dans le champ des antiquités asiatiques, et ceux-là surtout qui réfléchiront que, depuis bien des années déjà, cette *Histoire de l'art dans l'antiquité*, tout le monde la demandait, et personne n'osait s'y mettre.

Le livre de MM. Cavallucci et Émile Molinier : *les Della Robbia, leur vie et leur œuvre* (2) fait partie de cette grande *Bibliothèque internationale de l'art* que dirige M. Eugène Müntz. C'est un beau volume, sévèrement illustré, comme il convenait à cette dynastie d'artistes originaux dont le fondateur, Luca della Robbia, selon le mot de ses nouveaux biographes, mérite une place à part aux côtés des trois grands sculpteurs de la première partie du xve siècle : Ghiberti, Donatello et Jacopo della Quercia. C'est en même temps un livre d'érudition et de science, une de ces monographies comme on les aime aujourd'hui, riches de faits, abondantes en documens nouveaux, mais d'où la précision n'exclut pas l'agrément. Si nous avons cru jadis devoir formuler quelques réserves sur le choix de quelques ouvrages qui figurent ou figureront dans cette *Bibliothèque*, elles tombent devant le livre de MM. Cavallucci et Émile Molinier, comme devant celui de Mme Marck Pattison sur *Claude Lorrain* (3).

Le livre de M. Victor Fournel : *les Artistes français contemporains* (4)

(1) 1 vol. in-8°; Hachette.
(2) 1 vol. in-4°; librairie de l'Art, Rouam, éditeur.
(3) 1 vol. in-4°; librairie de l'Art, Rouam, éditeur.
(4) 1 vol. in-8°; A. Mame.

nous ramène au XIXe siècle. C'est un intéressant recueil de biographies critiques où se retrouve, avec toute la modération et l'ordinaire solidité des jugemens de M. Victor Fournel, toute cette précision et cette sûreté qu'il tient de ses habitudes d'érudit. Les noms seuls des artistes dont il est parlé dans ce livre, — depuis Ingres jusqu'à Henri Regnault, — rempliraient ici plusieurs lignes. Un chapitre sur « la dynastie des Vernet » rattache l'ouvrage au XVIIIe siècle; un chapitre sur « la caricature contemporaine » le conduit jusqu'à notre temps. De fort belles eaux-fortes, autant de portraits que de biographies, et de nombreuses illustrations dans le texte achèvent de classer ce livre parmi ceux qu'il y a plaisir à recommander, et obligation même.

Nous passons aux livres d'histoire. S'il en est un dont la juste réputation soit depuis longtemps faite, c'est l'*Histoire des Romains* (1), de M. Victor Duruy, dont voici le sixième volume. Quelque réputation cependant que ce grand ouvrage se soit acquise, lui rend-on bien assez ample justice? On se lasse enfin, quand, par hasard, on nous offre la traduction de tant d'ouvrages allemands ou anglais, de les trouver si fort au-dessous de l'estime que l'on en faisait naïvement, sur la parole de certains érudits. Mais l'*Histoire des Romains* de M. Victor Duruy vaut celles de Mommsen et de Merivale mises ensemble, ou plutôt ajoutées bout à bout, avec quelques autres par-dessus; — et tous ceux qui ne se sentiraient pas disposés à nous en croire à notre tour n'ont tout simplement qu'à la lire.

Nous ne demanderions pas mieux que de louer également le livre de M. l'abbé Vidieu sur *Sainte Geneviève, patronne de Paris, et son influence sur les destinées de la France* (2). Mais, sans compter que ce sous-titre a déjà quelque chose qui met en défiance de l'esprit critique de l'historien, on n'en appelle pas aux *Souvenirs de la marquise de Créquy*, pour insérer en pareil sujet un récit fantastique de la mort de Voltaire. Le livre, après cela, ne se lit pas sans intérêt; le nom de la sainte est lié à l'histoire même de Paris, et de cette solidarité de la ville et de la sainte, M. l'abbé Vidieu, dans la disposition même de son ouvrage, a tiré un heureux parti. L'illustration surtout nous a semblé bien entendue. On y retrouvera les belles peintures murales dont MM. Puvis de Chavannes et J.-P. Laurens ont orné le Panthéon.

Si l'illustration du premier des deux ouvrages que voici maintenant : *les Chroniqueurs de l'Histoire de France* (3) est, elle aussi, vraiment heureuse et bien entendue, celle du second : *la Chevalerie* (4), n'est que suffisante, mais de l'un comme de l'autre, le texte est singulièrement intéressant. Le premier continue la série que Mme de Witt avait

(1) 1 vol. in-8°; Hachette.
(2) 1 vol. in-8°; Firmin Didot.
(3) 1 vol. in-8°; Hachette.
(4) 1 vol. in-8°; Palmé.

inaugurée l'an dernier; l'histoire des croisades en occupe la plus large part.

Quant au livre de M. Léon Gautier, nous croyons devoir le recommander, comme on dit, tout particulièrement. S'il n'éclaircit pas le problème, plus d'une fois proposé par les académies et jamais résolu, de l'origine de l'esprit chevaleresque et de la chevalerie, c'est du moins, sur la chevalerie une fois passée à l'état d'institution militaire et sociale le traité le plus curieux et le plus savant. On pourrait reprocher à l'auteur d'abuser du témoignage des *Chansons de geste*, s'il n'avait pris lui-même la précaution de nous dire que la chevalerie fut bien moins une « institution » qu'un « idéal. » C'est encore une question que de savoir s'il avait le droit d'éliminer du « chevaleresque » et de la chevalerie le sentiment de l'amour, ou plutôt c'est le problème même; et dire de la chevalerie « qu'elle est la forme chrétienne de la tradition militaire » c'est l'avoir ingénieusement tourné, non pas tranché. Mais, après ces réserves faites, cet excellent livre est indispensable à quiconque désirera se faire une juste idée du moyen âge, et qui n'aura pas peur, en l'admirant pour ce qu'il eut d'effectivement admirable, d'être accusé de vouloir y ramener la démocratie française.

Peut-être aurions-nous dû classer parmi les livres d'art, en raison de la forme sous laquelle il reparaît aujourd'hui, l'ouvrage de M. Charles Yriarte : *la Vie d'un patricien de Venise au XVIe siècle* (1). Mais si les dessins de Palladio et les fresques du Véronèse, comme ils en ont jadis été le point de départ, sont devenus en quelque sorte le thème de l'illustration du livre, ceux qui connaissent les travaux de M. Charles Yriarte savent assez que la valeur proprement historique de l'ouvrage est égale pour le moins à ce qu'il peut avoir d'intérêt artistique. Cette restitution de la vie, non-seulement publique, mais intime, d'un patricien de Venise au XVIe siècle, est l'un des livres les plus curieux et les plus instructifs à tous égards que l'on puisse lire. Ce serait en même temps, pour le caractère tout artistique de l'illustration, un des plus séduisans volumes d'étrennes que l'on pût feuilleter, — si l'exécution n'en laissait un peu à désirer.

C'est presque encore un livre d'histoire que le second volume du grand ouvrage de M. Victor Guérin sur *la Terre Sainte* (2). Nous l'avons déjà dit : cette description de la Palestine et des régions avoisinantes n'est pas le carnet d'un voyageur qui passe, ou le journal d'un simple touriste; c'est vraiment un « état des lieux » dressé par un explorateur consciencieux et compétent. On sait qu'il n'est pas donné à tout le monde de voyager utilement; et surtout en pays oriental. Je crois que les simples curieux liront avec plaisir le nouveau

(1) 1 vol. in-8°; Rothschild.
(2) 1 vol. in-8°; Plon et Nourrit.

volume de M. Victor Guérin, et je crois que les hébraïsans eux-mêmes ne le liront pas sans profit. Il convient d'ajouter que les *bois* sont parmi les plus beaux, — quoique toujours un peu noirs, — que nous ayons rencontrés dans les livres de cette année.

Quant aux vrais récits de voyages, en voici trois au moins qui méritent une mention spéciale, à défaut d'une analyse que nous ne pouvons leur consacrer. *La Russie et les Russes* (1), d'abord, de M. Victor Tissot, voyageur infatigable et conteur toujours amusant, très habile à choisir parmi ses impressions, et très adroit à les mettre en scène. Abondamment illustré, comme tous les autres, le livre de M. Tissot aura sur quelques-uns l'avantage de l'être d'après les dessins d'artistes russes : MM. F. de Haenen et Pranichnikof. Un autre genre d'intérêt, dans les circonstances présentes, recommande au lecteur français le livre du docteur F. Piassetsky : *Voyage à travers la Mongolie et la Chine* (2). N'est-il pas étonnant que l'on ait tant écrit sur la Chine et les Chinois pour qu'au total, à ce qu'il semble bien, nous les connaissions si mal ? Mais connaissons-nous beaucoup mieux la Suède ou la Norvège ? Je suis persuadé du moins que, dans le livre de M. Paul du Chaillu, *un Hiver en Laponie* (3), le lecteur français ne laissera pas d'apprendre bien des choses encore. C'est un livre intéressant, dont le titre promet beaucoup moins qu'il ne donne, abondant de renseignemens de toute sorte, et riche surtout en détails précis.

Nous arrivons aux ouvrages de vulgarisation scientifique, un bien vilain mot, qu'on ne saurait cependant se dispenser d'employer, et qu'il ne s'agit que de prendre dans un bon sens. L'intérêt du sujet, la remarquable beauté des gravures, mais le nom surtout de son auteur, mettent au premier rang *les Mammifères* (4), de M. Carl Vogt. Une large introduction, telle qu'on pouvait l'attendre du savant naturaliste, pose les principes d'une classification dans laquelle il s'est efforcé de résumer les résultats des dernières recherches biologiques, ontogéniques et géographiques. En tête de chaque monographie, une courte formule exprime les caractères différentiels de chaque famille ou chaque groupe par rapport aux autres. Un premier chapitre décrit à larges traits les caractères communs de tout le groupe, sans négliger les caractères intellectuels, ou même en y insistant. De là l'auteur passe à la description détaillée des sous-groupes. Enfin, la monographie se termine par un intéressant chapitre sur « la descendance » et la « distribution géographique » de la famille. — Si c'est aux savans à dire la valeur scientifique exacte du livre de M. Carl Vogt, nous pouvons répondre au

(1) 1 vol. in-8°; Plon et Nourrit.
(2) 1 vol. in-8°; Hachette.
(3) 1 vol. in-8°; Calmann Lévy.
(4) 1 vol. in-4°; Masson.

moins de l'intérêt qu'il offre même à ceux qui ne se piquent pas autrement de science et aux amis des belles illustrations.

Un autre bon ouvrage, dont le quatrième volume ne saurait manquer de recevoir le même accueil que les trois premiers, c'est *le Monde physique* (1) de M. Amédée Guillemin. Il y est traité de la chaleur. Ce qu'il y a de remarquable dans les livres de M. Guillemin, c'est l'aisance et la clarté parfaites avec lesquelles, sans formules ni calculs, il sait conduire le lecteur des principes généraux de la science à ses applications pratiques les plus usuelles. — Le livre de M. Louis Figuier sur *les Nouvelles conquêtes de la science* (2) vise un autre but. Supposant les principes connus, M. Figuier se donne pour tâche d'en exposer les plus récentes et saisissantes applications. Ce premier volume est uniquement consacré aux progrès nouveaux de l'électricité. Très attentif, depuis longues années, au mouvement scientifique, les nombreux documens amassés par M. Figuier lui permettaient de vivifier par le détail biographique et anecdotique un ouvrage de ce genre. Il a même l'art d'y mettre l'émotion, et presque le drame, en y suivant pour ainsi dire jour à jour les déceptions ou les triomphes des inventeurs, et nous faisant toucher au doigt de combien d'expériences manquées et d'espérances trahies se composent parfois les découvertes.

Tandis que M. Figuier nous raconte les dernières applications de la science, c'en sont les premières que M. de Rochas nous retrace dans son livre sur *les Origines de la science* (3). Il y traite successivement de l'origine du feu, de la statue de Memnon, des prestiges des temples, des automates d'Héron, des miroirs ardens, des machines de guerre chez les anciens. Le sujet est fécond en rapprochemens curieux. On est tenté parfois, en contemplant les œuvres des anciens, de se demander si nous n'avons pas « retrouvé » depuis eux bien des choses qu'ils connaissaient et dont la tradition se serait, on ne sait trop comment, perdue. A ceux qui seraient curieux de ce petit problème, le livre de M. de Rochas fournira d'utiles indications. Il fait partie de cette *Bibliothèque de la nature* que M. Gaston Tissandier dirige, et pour laquelle il vient de publier lui-même un très intéressant recueil « d'Études météorologiques » sous le titre de : *l'Océan aérien* (4).

A la suite de tous ces ouvrages, sa forme humoristique ne nous empêcherait pas de placer le livre de M. E. Calvet : *Dans mille ans* (5), si toutefois l'auteur y avait mieux tenu la promesse de son titre. Ce n'est décidément pas, il faut en convenir, un art facile que de prolonger en quelque sorte la science par un jeu de l'imagination; et le nombre de

(1) 1 vol. in-8°; Hachette.
(2) 1 vol. in-8°; Marpon et Flammarion.
(3) 1 vol. in-8°; Masson.
(4) 1 vol. in-8°; Masson.
(5) 1 vol. in-8° Ch. Delagrave.

ses imitateurs n'aura véritablement servi qu'à mieux faire éclater le mérite particulier de M. Jules Verne. Le livre de M. Calvet ne laisse pas d'être amusant à lire, et d'une verve quelquefois heureuse ; mais c'est le fond qu'il en aurait fallu renouveler plus ingénieusement. Si dans mille ans la science n'a réalisé que le peu de progrès imaginés par M. Calvet, ce sera bien peu de chose et nous osons attendre mieux d'elle. Après cela, l'auteur nous répondra qu'il s'adressait à la jeunesse, et peut-être aura-t-il raison.

Il est bien certain qu'il y a une manière d'écrire pour la jeunesse. On ne la connaît nulle part mieux qu'au *Journal de la jeunesse* (1), ou au *Magasin d'éducation et de récréation* (2). Les lecteurs à qui vont l'une et l'autre de ces deux publications ne s'inquiètent pas tant du fond que de la forme des choses, et il s'agit surtout de les intéresser adroitement aux choses que, plus tard, ils étudieront de plus près. Il importe beaucoup moins de remplir leur jeune esprit de notions disparates et indigestes, que de l'éveiller et de le provoquer à se porter de lui-même au-delà de ce qu'on lui propose. C'est ce qui fait le prix de ces jolis volumes que l'on en tire tous les ans : *Caline*, par Mme Zénaïde Fleuriot ; *les Millions de la tante Zézé*, par M. J. Girardin ; *Pour la muse*, par Mme Colomb ; *la Peau du tigre*, par M. Rousselet. Ajoutons-y trois volumes nouveaux de la *Bibliothèque des merveilles*, et, pour un âge moins avancé, cinq volumes de la *Bibliothèque rose*, dont nous avouerons que nous n'avons lu, pour notre part, qu'un seul, à savoir : *le Petit Comte*, cinq nouvelles signées du nom d'Ouïda, mais que nous recommandons hardiment sur la foi des bons souvenirs que nous ont laissés tous ceux que nous lisions si avidement jadis (3).

Nous avons gardé pour la fin, en raison de son espèce d'individualité continuée d'année en année, la collection Hetzel. Passons rapidement sur les *Albums Stahl* et sur la *Petite Bibliothèque blanche*, non pas pourtant sans y signaler, par acquit de conscience, *la Vie des fleurs*, de M. E. Noël, le *Petit Théâtre de famille*, de M. Gennevraye, et disons quelques mots de quatre ou cinq volumes choisis. — Dans son *Année de collège à Paris*, M. André Laurie continue de décrire ces *Scènes de la vie de collège dans tous les pays*, dont nous avons déjà signalé les deux premiers volumes. C'est habilement composé, suffisamment exact, et très vivant. Peut-être, par une crainte légitime de troubler la sécurité des familles, les choses y sont-elles représentées plutôt en beau. M. André Laurie ne touche que d'une main bien discrète à ce que nos internats ont de parfois inhumain. Il a raison, après tout, puisque c'est un mal nécessaire et qu'aussi bien plus d'un avantage y compensent assez les incon-

(1) 2 vol. in-8° ; Hachette.
(2) 2 vol. in-8° ; Hetzel.
(3) Hachette, éditeur.

vêniens. M. Henri Cauvain nous donne sous ce titre : *le Grand Vaincu*, un émouvant récit de la dernière campagne du marquis de Montcalm. Si nous ne possédons plus aujourd'hui ce magnifique empire dont nous fûmes un moment les maîtres, la faute n'en a pas été à ceux qui, par-delà les mers, avec une poignée d'hommes, soutenaient en Amérique ou dans l'Inde l'honneur du drapeau national. Montcalm comme Dupleix est du nombre de ces hommes qui auraient sauvé l'empire colonial de la France, s'il avait pu être sauvé. Était-il toutefois bien utile à M. Cauvain de mêler tant de roman à l'histoire ? *Jack et Jane* est un de ces aimables récits comme sait les traduire, les réduire et les arranger la plume habile de Stahl. Il ne s'agit que de les raccourcir, « de les expurger, comme disaient nos pères, de leurs moralités superflues » et enfin de les équilibrer; peu de chose, comme on voit; seulement peu de gens sont capables de ce peu de chose; et c'est pourquoi lorsque Stahl se repose, il fait singulièrement défaut à son public familier. L'aimable, délicat et poétique romancier de *Mademoiselle de la Seiglière* ne sera pas témoin du succès que l'une de ses œuvres de prédilection rencontrera sous sa forme nouvelle. Parmi les œuvres de Jules Sandeau, si *Mademoiselle de la Seiglière* ne tient pas le premier rang, il ne s'en faut de guère, et je ne vois que *la Maison de Penarvan* qui pût le lui disputer. D'autres peuvent préférer *Madeleine*, et d'autres *Marianna*. Nous osons croire, pour nous, que s'il a mis quelque part le meilleur de son originalité, c'est dans *la Maison de Penarvan* et dans *Mademoiselle de la Seiglière;* et que ce sont surtout ces récits d'histoire en même temps que de mœurs qui feront durer le nom de Jules Sandeau. — Si nous ajoutons à cette liste déjà longue le nom de M. Jules Verne pour son dernier volume : *Kéraban le Têtu*, celui de M. Lucien Biart, pour son *Voyage de deux enfans dans un parc*, celui de M. Eugène Muller, pour ses *Animaux célèbres*, on conviendra que la collection Hetzel s'est présentée rarement à son public ordinaire sous un meilleur aspect et qu'elle méritait bien la place que nous avons cru devoir lui faire (1).

Voilà bien des noms, et des titres, et des volumes, et cependant nous en avons encore à signaler quelques-uns dont la place n'était marquée dans aucune des catégories qui précèdent.

Tel est le très élégant volume dont M. Alfred de Lostalot s'est fait l'introducteur, — et le traducteur, — auprès du public français : *la Cruche cassée* (2), d'Henri de Kleist, une bagatelle, comme l'on dit, mais bagatelle classique en Allemagne, et admirablement illustrée par Adolphe Menzel. Si nous ne suivons pas M. de Lostalot jusqu'au bout

(1) Hetzel, éditeur.
(2) 1 vol. in-4°; Firmin-Didot.

de son enthousiasme, et si nous n'appelons pas, comme il le fait, Adolphe Menzel « le premier illustrateur du monde, » nous dirons du moins, avec lui, très volontiers que l'illustration de *la Cruche cassée* valait vraiment la peine d'être elle-même interprétée par un texte français; et nous le remercierons très sincèrement d'en avoir accepté la tâche.

Un bien joli volume encore, et d'une exécution typographique tout à fait remarquable, c'est *la Chanson de l'enfant* (1), de M. Jean Aicard, illustrée de cent vingt-huit compositions de MM. Lobrichon et Rudaux. Mais quelle manie bizarre ont donc ainsi les poètes de nous mettre éternellement leur portrait sous les yeux! Est-ce qu'ils croient que leurs vers en deviennent meilleurs? Ce qui est certain, c'est que le portrait de M. Jean Aicard est ici très bien gravé, que les compositions, vignettes et culs-de-lampe de MM. Lobrichon et Rudaux sont d'une invention généralement heureuse, d'une exécution très soignée, — un peu lisse peut-être, — et que les vers de M. Jean Aicard sont toujours agréables à lire. Nous en dirions davantage si la plupart de nos lecteurs ne connaissaient déjà *la Chanson de l'enfant.*

Est-ce tout? Non, pas encore, et cependant la place va nous manquer. Nommons donc sans ordre, pour en finir, — un fort bel album : *du Nord au Midi*, avec texte de M. Jules Gourdault (2); — trois volumes nouveaux de ce *Walter Scott* illustré, que nous avons déjà signalé plus d'une fois à nos lecteurs (3); — l'*Histoire d'un petit homme* (4), de Mme Marie Robert Halt, touchante histoire, contée simplement (5); — les *Souvenirs maritimes*, de l'amiral Werner, traduits de l'allemand, illustrés, cela va sans dire, par un crayon facile et souvent spirituel; — une belle édition des *Œuvres poétiques d'André Chénier*, précédée d'une notice de Sainte-Beuve et annotée par M. Louis Moland, dont on sait la conscience et l'érudition, et une édition nouvelle de *Paul et Virginie* (6); — enfin, les almanachs et les calendriers de Kate Greenaway, publiés par la maison Hachette, et qui nous serviront du moins, après nous avoir réjoui les yeux, pour porter aux lecteurs qui nous auront suivi à travers cette longue énumération de livres et d'albums l'expression de tous les souhaits que comporte communément l'apparition des almanachs et des calendriers.

F. B.

(1) 1 vol. in-8°; G. Chamerot.
(2) 1 vol. in-f°; Librairie de l'art, Rouam, éditeur.
(3) 3 vol. in-8°; Firmin-Didot.
(4) 1 vol. in-8°; Marpon et Flammarion.
(5) 1 vol. in-8°; Delagrave.
(6) 2 vol. in-8°; Garnier frères.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

Ce qu'il y a de plus dangereux en politique, ce n'est pas de se tromper, — les meilleurs gouvernemens se trompent parfois, — c'est de se faire comme un système ou une habitude de l'erreur et de l'équivoque, de s'accoutumer à tout confondre et à tout déguiser, à dérober aux autres et à se dérober à soi-même la vérité des choses. Avec ces procédés, on croit parfois éluder la difficulté du moment en la voilant à demi ou en l'ajournant : on n'évite rien, on ne résout rien, on finit par tout embrouiller, par rendre toutes les solutions impossibles, du moins singulièrement difficiles ; on amasse à plaisir les obscurités et les incohérences, jusqu'au jour où des explications inévitables, le plus souvent tardives, viennent montrer qu'on n'a réussi qu'à créer une de ces situations fausses, où les plus graves affaires peuvent être compromises, où les gouvernemens ont usé leur crédit, — une de ces situations d'où il faut sortir à tout prix.

Comment a-t-on procédé avec ces affaires de l'Indo-Chine, qui sont devenues par degrés une obsession pour l'opinion, un embarras pour la politique de la France? Depuis un an déjà, cette question du Tonkin a commencé à être un objet de préoccupation publique et a fait son entrée dans le parlement. Elle a pris surtout une forme saisissante et poignante par cette échauffourée d'Hanoï, où ont péri quelques-uns de nos soldats, conduits par un chef à l'esprit brillant et au cœur intrépide, tombé lui-même victime de son héroïsme. A plusieurs reprises, avant et depuis ce cruel incident, au sénat comme à la chambre des députés, on a pressé le gouvernement de dire ce qu'il voulait, ce qu'il poursuivait, d'associer les chambres à ses desseins, d'éclairer l'opinion

sur ce qui se passait réellement au Tonkin, sur l'état de nos relations avec la Chine qu'on voyait vaguement s'aggraver. Quand le gouvernement a été interrogé, il a toujours répondu d'une manière évasive ou insuffisante; quand on lui a réclamé des documens, il les a mesurés avec une méticuleuse parcimonie. Lorsque le ministère a lui-même demandé des crédits, il a prolongé l'équivoque en réduisant les crédits à des proportions, à un chiffre dont l'insuffisance sautait aux yeux. Lorsqu'il a touché à nos rapports avec la Chine, il a parlé de façon à laisser croire alternativement, — tantôt que la Chine était une « quantité négligeable, » qu'il n'y avait pas à s'occuper des Chinois, — tantôt qu'on pouvait bien, d'un instant à l'autre, se trouver en guerre avec le Céleste-Empire. Bref, on a éludé, on a équivoqué, on s'est abusé et l'on a abusé l'opinion tant qu'on a pu, comptant un peu sur l'imprévu pour se tirer d'embarras. Le jour est venu cependant où il n'y a plus eu moyen de reculer devant des explications plus décisives, parce que les événemens devenaient trop pressans, parce que, de toute façon, il y avait un parti à prendre, parce qu'enfin une commission parlementaire, nommée pour examiner une nouvelle demande de crédits, a tenu à voir plus clair dans une entreprise où sont engagés les plus sérieux intérêts de la France. Il a fallu s'exécuter; on a vidé les portefeuilles, et c'est à la lumière de ces documens livrés avec une sorte de profusion que s'est ouverte cette discussion qui a occupé quelques jours de la semaine passée et même de la présente semaine. Cette question du Tonkin, elle a été cette fois manifestement serrée de plus près dans ce débat auquel ont pris part, et M. le président du conseil et le président de la commission des crédits, et le rapporteur, M. Léon Renault, et les adversaires du gouvernement. Les explications ont été certes aussi étendues qu'animées. Le malheur est que, lorsque tant d'obscurités ont été amassées, on ne remet pas aisément la clarté dans une telle histoire et que même après cette discussion, qui s'est d'ailleurs terminée par un vote favorable au ministère, la situation, telle qu'elle reste encore aujourd'hui, se ressent forcément de tout un passé de fautes, d'équivoques, de dissimulations.

Il y a deux choses dans cette discussion qui s'est récemment engagée et dont le dénoûment est, après tout, moins décisif qu'on ne le croirait. Il y a ce qu'on peut appeler la question même de la politique de la France dans l'Indo-Chine, aux bords du Fleuve-Rouge, et il y a la question ministérielle, qui a aussitôt envahi le débat, qui n'était pas peut-être la moins importante pour la chambre. Ce n'est point évidemment d'aujourd'hui que s'est élevée pour notre pays cette question d'une politique orientale dont le point de départ, maintenant assez lointain, a été la prise de possession de la Cochinchine. Il y a dix ans, un nouveau pas était fait dans cette voie par le traité de 1874,

qui liait jusqu'à un certain point le royaume d'Annam à la France. On peut bien dire cependant que c'est seulement dans ces derniers temps que s'est dégagée par degrés la pensée d'une politique d'action ou d'expansion dans ces régions lointaines de l'extrême Orient. Ce n'est guère que dans ces années récentes qu'on en est venu à considérer comme une politique possible et utile pour la France de reprendre ou de poursuivre l'œuvre commencée par le traité de 1874, de resserrer les liens avec l'Annam, d'arriver enfin à établir notre protectorat sur les bords du Fleuve-Rouge, dans une certaine partie du Tonkin. Que cette politique eût ses avantages ou ses inconvéniens, c'est désormais une question tranchée. Ce n'est plus que le passé; voici où commence le présent. Il est bien clair que le jour où l'on se décidait à faire une figure et à prendre position dans ces contrées de l'extrême Orient, il fallait se dire que cette politique avait ses conditions, qu'elle imposerait nécessairement des sacrifices, qu'elle nécessitait autant d'esprit de suite que de fermeté, et que, de plus, on était exposé à rencontrer la Chine, qui ne cesse de revendiquer des droits de suzeraineté sur l'Annam et sur le Tonkin. S'est-on bien rendu compte de tout cela? Y a-t-il eu un instant dans le gouvernement une idée à peu près juste et précise? Nous avons beau chercher dans tous ces faits que la discussion a remis en lumière, nous ne voyons guère que deux hommes qui, dans des sphères différentes, aient jugé nettement les choses. L'un de ces hommes est M. l'amiral Jauréguiberry, qui était ministre de la marine dans un moment où il y avait un parti décisif à prendre sur le Tonkin. Le vaillant et intelligent amiral était d'avis qu'il fallait agir, mais qu'il fallait proportionner les moyens d'action à l'œuvre qu'on allait entreprendre, qu'on devait surtout éviter de s'engager avec des forces insuffisantes. C'était un système. De son côté, notre représentant dans le Céleste-Empire, M. Bourée, d'accord en cela avec quelques autres de nos agens, a cru à un certain moment que, si l'on voulait éviter un conflit, il fallait négocier avec la Chine, que le mieux était d'aller chercher à Pékin la solution de l'affaire du Tonkin, et c'est ce qui l'avait conduit à cet acte qu'on a traité trop légèrement, qui n'était, si l'on veut, qu'un projet, un mémorandum, qui restait dans tous les cas un commencement de négociation. C'était un autre système.

Si l'on voulait agir promptement, résolument, de façon à prévenir toutes les complications, il fallait suivre les conseils de l'amiral Jauréguiberry et ne pas lui refuser les forces qu'il demandait; si l'on voulait éviter, nous ne disons pas les périls, mais les ennuis d'un conflit avec la Chine, il fallait accepter cette ébauche de négociation qu'offrait M. Bourée. Dans les deux cas, c'était une conduite simple, logique, probablement efficace. Ce qui n'était point vraiment de la politique, c'était de tout brouiller, de ne prendre à l'ancien ministre de la marine

qu'une partie de son système en envoyant des forces insuffisantes, et de commencer par désavouer M. Bourée, pour reprendre bientôt plus ou moins, dans des conditions aggravées, l'œuvre qu'il avait entreprise. Avec ces procédés à quoi est-on arrivé ? Depuis six mois, on est sur les bords du Fleuve-Rouge avec le dessein avoué de venger l'honneur de nos armes, de prendre les deux places de Bac-Ninh et de Sontay, qu'on représente sans cesse comme la garantie de notre protectorat, et toutes les fois qu'on veut avancer, on est réduit à attendre de nouveaux renforts. D'un autre côté, depuis des mois, on négocie à bâtons rompus avec l'empire chinois, à qui on a laissé le temps de faire ses démonstrations, d'envoyer peut-être des troupes, de profiter de nos contradictions et de nos incertitudes. On s'est laissé conduire à une situation extrême, qui se résume dans cet étrange dialogue entre la France, prétendant qu'il lui faut deux places, peut-être trois, et la Chine, déclarant que ces places seront défendues par ses soldats. On en est là, et c'est ainsi qu'une affaire qui, mieux conduite, serait vraisemblablement déjà résolue, se trouve à l'heure qu'il est jusqu'à un certain point compromise. Par elle-même, cette question de notre politique au Tonkin n'est donc pas dans les meilleurs termes, et s'il y a une moralité à dégager de cette discussion qui vient de se clore, comme de l'ensemble des faits, c'est qu'il faut enfin sortir de là sans plus de retard. Il faut en sortir par la diplomatie si on le peut, par la guerre si c'est nécessaire, et le vote qui a été émis l'autre jour a particulièrement, avant tout, cette signification de mettre le gouvernement en mesure d'agir, sans lui fixer d'ailleurs ni moyens ni limite.

Après cela, nous en convenons, cette délibération de la chambre, qui a remis au jour une longue et peu brillante histoire, ne s'est pas bornée à mettre à la disposition du gouvernement les crédits qu'il demandait, qui ne pouvaient pas être refusés, qui seront probablement encore une fois fort insuffisans; elle laisse le ministère chargé du soin de la défense de nos intérêts au Tonkin. En d'autres termes, la question ministérielle s'est trouvée tranchée du même coup. Rien de mieux; ce n'était pas, il faut l'avouer, le moment de soulever avec une si violente impatience une question de compétition ministérielle. Seulement, en serrant de près cet ordre du jour, qui, sans prononcer le mot de confiance, exprime la conviction que le gouvernement saura déployer l'énergie nécessaire, on peut se demander si c'est là un vote bien clair, s'il en résulte pour le cabinet une force réelle. C'est au moins assez douteux. Assurément cette discussion a été sous plus d'un rapport des plus instructives. M. le président du conseil, qui, à défaut de l'expérience diplomatique, qu'il n'a pas encore, qu'il acquerra sans doute, a déjà la bonne volonté de ne se laisser arracher les communications qu'à la dernière extrémité, M. le président du conseil a dit une parole vraie. Il a prétendu que, s'il fallait tout dire et répondre à chaque

instant à toutes les interpellations, si l'on devait, à la première sommation d'un député, livrer toutes les dépêches, le secret des négociations, la république devait « faire son deuil » de toute politique extérieure. Oui, sans doute, si avec la responsabilité un gouvernement n'avait pas la liberté de ses délibérations intimes, les droits et les obligations d'une complète discrétion, il ne compterait plus ; il ne pourrait plus ni suivre une affaire, ni nouer une négociation sérieuse, ni inspirer confiance aux cabinets étrangers. C'est une vérité vieille comme le monde. Qu'est-ce à dire cependant? M. le président du conseil ne s'est pas aperçu qu'il déplaçait la question. Un gouvernement, en effet, a et doit avoir les droits, les facultés, les pouvoirs qu'il réclame pour lui à la condition première d'avoir mérité par ses actes, par sa politique, la confiance complète du parlement qui le soutient; il a d'habitude la liberté qu'il a su conquérir et il a d'autant plus d'autorité devant le pays qu'il s'est montré le gardien fidèle de tous les intérêts nationaux, extérieurs ou intérieurs. Voilà la question, — et c'est ici que la discussion récente devient réellement instructive, curieuse, par les aveux et les commentaires qui se sont succédé, qui ont été les préliminaires au moins bizarres d'un vote en faveur du ministère.

Disons la vérité. On a eu pendant quelques jours un bien singulier spectacle. Tout le monde s'est plu à faire le procès de la politique de ces dernières années. M. le rapporteur, avec une habile réserve, s'est fait un devoir de ne considérer que le présent, en jetant un voile sur le passé. M. le président de la commission des crédits a tenu à dégager sa responsabilité en déclarant qu'il était loin d'approuver la politique qui a été suivie « depuis le début de cette affaire jusqu'à l'heure présente. » De toutes parts, on a dit, on a répété, que depuis quelques années les fautes ont succédé aux fautes, qu'on n'a su ni agir à propos ni négocier au moment opportun, qu'on a eu tort de n'envoyer que des forces insuffisantes, et tort encore de désavouer M. Bourée, que le gouvernement a manqué à ses devoirs en usant sans cesse de subterfuges, en montrant une certaine défiance envers la chambre, trop tardivement consultée. On a dit tout cela et bien d'autres choses encore. Et après? Quelle est la conclusion? Le dernier mot est le vote remettant au gouvernement le soin de « déployer l'énergie nécessaire pour la défense des droits et des intérêts de la France au Tonkin. » De sorte que, par une étrange logique, un vote de confiance s'appuie sur la constatation de toutes les fautes qui ont été commises et que le procès fait à une politique a pour corollaire une sorte de blanc-seing donné au ministère qui a pratiqué cette politique. Fallait-il donc alors, direz-vous, renverser le ministère à une heure où nos soldats vont à l'ennemi sur le Fleuve-Rouge, où la France est en face de la Chine et où d'autres négociations sont peut-être engagées entre les chancelleries? Fallait-il recommencer ce qui est arrivé l'an

dernier à propos des affaires d'Égypte, à ce moment où une crise ministérielle a été suivie aussitôt d'une humiliante abdication de la politique française? Non, assurément, ce qu'il y avait de plus pressé, ce n'était pas de renverser le ministère, d'autant plus qu'on ne voit pas bien comment on le remplacerait, comment on passerait mieux le gué en changeant de chevaux pendant l'opération, pour emprunter l'image d'Abraham Lincoln, rappelée par M. Léon Renault. Il n'est pas moins assez singulier, même assez pénible, d'en être réduit d'un commun aveu à soutenir un cabinet parce qu'on ne peut pas agir autrement, et c'est ce qui fait que cette question ministérielle qui s'est jointe à la question même de notre politique dans l'extrême Orient ne paraît pas résolue d'une manière bien victorieuse, surtout bien durable. On a donné un vote au ministère, et si on n'a pas tout à fait ruiné son crédit, comme on l'a prétendu, on ne lui a sûrement pas donné une autorité bien établie. Voilà la vérité!

M. le président du conseil, après tout, a la situation qu'il s'est faite par une politique qui ne peut guère l'aider à réaliser son ambition de reconstituer un gouvernement. Comment retrouverait-il l'autorité d'un gouvernement sérieux avec le système de perpétuelles équivoques qu'il suit dans nos affaires intérieures? Il y a en ce moment à Lodève une élection qui vient de se faire, où se sont trouvés en présence deux candidats. L'un est un homme de talent, un économiste de premier ordre, nullement adversaire de la république, mais républicain sensé et libéral, c'est M. Paul Leroy-Beaulieu; l'autre est un préfet démissionnaire qui s'est empressé de souscrire au programme radical, à tout ce que le gouvernement a l'air de repousser. Auquel des deux candidats croit-on que le ministère ait donné ses préférences? Il les a données tout bonnement au candidat radical, qui a eu à son service toutes les forces de l'administration, toutes les ressources de la candidature officielle. M. le président du conseil se figure-t-il faire longtemps illusion avec des déclarations toujours démenties par les actes? Croit-il se créer ainsi une situation où il puisse avoir l'autorité nécessaire pour diriger utilement, honorablement les affaires extérieures et intérieures de la France?

Le chapitre des combinaisons ou des mystères diplomatiques, des visites princières et de l'imprévu reste, à ce qu'il paraît, toujours ouvert en Europe. On le dirait du moins, à voir l'importance attribuée à ce voyage, que le prince Frédéric-Guillaume de Prusse vient de faire en Espagne et qui est suivi d'un autre voyage tout aussi inattendu, tout aussi énigmatique du prince en Italie, à Rome même. Ce n'est point qu'il y ait rien d'extraordinaire dans cette excursion de l'héritier de l'empire d'Allemagne au-delà des Pyrénées, d'une visite rendue au jeune roi d'Espagne; à un autre moment, c'eût été tout simple. Il est bien certain cependant que, par les circonstances dans lesquelles il

s'accomplit, après tout ce qui s'est passé depuis quelques mois, ce voyage a pris ou a paru prendre une signification qui a pu être exagérée, qui n'existe pas moins; il n'est point douteux que, pour ceux qui l'ont conçu ou provoqué et pour l'opinion européenne toujours prompte à s'émouvoir, il a été quelque chose de plus qu'une partie de plaisir ou un échange de courtoisies. Seulement, l'inconvénient des manifestations de ce genre est souvent de dépasser le but, de mettre beaucoup de mirages dans la politique, de ne pas répondre, en un mot, à la vérité des situations, des rapports entre les peuples.

C'est donc un fait accompli aujourd'hui. Le prince Frédéric-Guillaume a fait son voyage en Espagne en allant aborder à la côte de Valence, et depuis son débarquement il a été fêté partout sur son passage. A Madrid, il a trouvé tout l'éclat et les pompes de l'hospitalité espagnole. Le jeune roi Alphonse a fait à son hôte les honneurs de son royaume avec une vivacité d'empressement qui ressemblait à de la reconnaissance. Banquets de famille, banquets diplomatiques et militaires, brillantes revues passées au Prado de Madrid, manœuvres à Carabanchel, visites aux musées et aux casernes, à l'Escurial et à Tolède, télégrammes chaleureux du vieil empereur Guillaume survenant au milieu de toutes ces fêtes, rien n'a manqué. Le prince allemand a même été reçu membre d'une académie de jurisprudence espagnole et on lui a fait des discours de circonstance. Puis, quand les plaisirs de Madrid ont été épuisés, le prince est allé visiter l'Andalousie, Séville, Grenade, Cordoue, pour revenir par Valence à Barcelone, où il s'embarque pour l'Italie. Tout cela s'est fort bien passé, quoique avec un peu d'affectation. Et maintenant que les feux d'artifices sont éteints, que reste-t-il pour l'Espagne de cette représentation de quelques jours? Quelle influence pourrait avoir ce voyage sur les affaires extérieures ou sur les affaires intérieures de la Péninsule? C'est là justement la question. Le fait est que rien n'est changé et ne peut être changé dans la politique extérieure de l'Espagne. Que des esprits légers ou aventureux aient cru voir dans des incidens désavoués par notre gouvernement une occasion d'entraîner la politique espagnole dans des voies nouvelles et que le voyage du prince impérial d'Allemagne ait paru répondre en partie à cette préoccupation, qu'il ait en un mot ressemblé un moment à une manifestation contre nous, c'est possible. Il s'en faut pourtant que ce soit là une politique si facile, puisque, depuis le commencement du voyage tout le monde paraît se faire un devoir d'éviter tout ce qui pourrait éveiller les susceptibilités de la France. Le prince Frédéric-Guillaume lui-même aurait été, dit-on, le premier à montrer une courtoisie particulière à notre ambassadeur, à parler dignement de notre pays, et au moment même où se déroulaient les fêtes de Madrid, le nouveau représentant du roi Alphonse à Paris, M. le maréchal Serrano, duc de La Torre et M. le président de la république échangeaient les

plus vifs témoignages de cordialité; ils affirmaient l'un et l'autre la nécessité de la paix et de l'amitié entre les deux nations. C'est qu'en définitive là est la vérité. Quelques incidens, quelques fantaisies ne détruisent pas des liens que de vieilles traditions, des intérêts permanens ont formés, et le jour où des hommes à l'esprit hasardeux croiraient pouvoir briguer pour leur pays on ne sait quelle place équivoque dans une coalition contre la France, ils seraient désavoués par tous les partis sérieux au-delà des Pyrénées. C'est le sentiment qui perce jusque dans l'accueil courtois fait par l'opinion espagnole au fils de l'empereur Guillaume, et voilà pourquoi ce voyage, en dépit de toutes les apparences et de tous les commentaires, ne semble pas de nature à modifier sensiblement la direction des affaires extérieures de la Péninsule.

Le moment serait d'ailleurs singulièrement choisi pour l'Espagne, qui aujourd'hui a des affaires intérieures assez obscures et assez laborieuses. Le roi Alphonse XII, qui ne manque ni de sagacité ni de hardiesse, joue à l'heure qu'il est une assez grosse partie. Il s'est décidé, à son retour d'Allemagne, à tenter une expérience peut-être un peu aventureuse en appelant au pouvoir un ministère qui se compose de quelques-uns des représentans de la démocratie monarchique et dont le programme ne tend à rien moins qu'à reviser la constitution, à rétablir le suffrage universel, à remettre dans les lois le mariage civil. Ce ne sont là que les points principaux, il y en a bien d'autres dans ce programme adopté et soutenu par des hommes d'ailleurs habiles et éloquens comme le ministre de l'intérieur, M. Moret, comme le ministre de la guerre, le général Lopez Dominguez, sous la direction du chef du cabinet lui-même, le vieux M. Posada Herrera. Quelle sera l'issue de cette expérience? On ne peut certes encore le dire. Les cortès, qui se réunissent demain, et les discussions qui vont s'ouvrir, mettront peut-être quelque lumière dans cette situation passablement obscure,—à moins qu'elles n'ajoutent à la confusion, ce qui n'est point impossible. Ce qu'il y a de certain, c'est que le ministère ne peut vivre, accomplir ses desseins qu'avec l'appui des amis du dernier cabinet présidé par M. Sagasta, et que cette majorité qui a soutenu M. Sagasta, qui est dévouée à sa politique, n'est jusqu'ici rien moins que favorable à la revision de la constitution de 1876, au rétablissement du suffrage universel. On négocie, dit-on, pour arriver à une entente des diverses fractions libérales, des amis de M. Sagasta et des amis du nouveau cabinet. Cette entente, se réalisât-elle un moment, ne sera, selon toute apparence, ni bien sérieuse ni bien durable. Si le ministère de M. Posada Herrera trouve une résistance invincible dans le parlement et s'il a d'avance reçu du roi l'autorisation de dissoudre les cortès, soit, c'est un moyen de se tirer d'affaire, de gagner du temps. On fera des élections; seulement il y a bien des

chances pour que des élections ainsi faites jettent encore une fois l'Espagne dans une redoutable aventure. Si le ministère ne peut vaincre ces résistances et s'il n'a pas assez d'autorité pour obtenir la dissolution, si, en un mot, il est obligé de se retirer, c'est peut-être un autre danger. Le roi lui-même peut se trouver compromis pour s'être prêté à une expérience qu'il refusera de laisser aller jusqu'au bout, pour avoir enhardi des espérances auxquelles il infligera, au demeurant, un périlleux mécompte. De toute façon, la situation risque de devenir plus difficile que jamais, et ce n'est point, dans tous les cas, avec l'influence allemande qu'on peut songer à dénouer cette crise nouvelle. Bien mieux, si un ministère ou un parti se laissait aller à se servir de cette influence, il verrait probablement aussitôt tous les autres partis se coaliser contre lui, il soulèverait le sentiment national. De sorte que le voyage du prince allemand, qui n'est, en réalité, d'aucun secours pour l'Espagne dans ses affaires extérieures, peut encore moins l'aider à débrouiller ses affaires intérieures.

Aujourd'hui le prince impérial quitte l'Espagne, qu'il laisse à ses embarras ministériels et parlementaires; il cingle vers l'Italie, et comme, à ce qu'il semble, ce voyage doit être de toute façon fertile en surprises, on va avoir ici un nouveau coup de théâtre plus imprévu encore que la visite à Madrid. Le prince Frédéric-Guillaume se rend, en effet, à Rome, on n'en peut plus douter. S'il n'allait dans la ville éternelle que pour visiter le roi Humbert, pour le remercier de l'accueil gracieux qu'il a reçu à son premier passage à Gênes, ce serait un fait assez simple, qui n'aurait rien de surprenant, qui ne ferait pas surtout un si grand bruit; mais il est bien clair que, pour le moment, ce qui fait l'importance de ce nouveau voyage, ce qui lui donne cette apparence d'un vrai coup de théâtre, ce n'est pas la visite au roi Humbert, c'est la visite que le prince allemand va faire au pape Léon XIII dans son palais du Vatican. C'est, dit-on, la réalisation d'une pensée de l'empereur Guillaume lui-même. Vainement les catholiques du centre parlementaire poursuivent encore aujourd'hui de leur opposition les ministres prussiens dans la chambre de Berlin; pendant qu'ils font la guerre, l'empereur Guillaume suit son programme de pacification religieuse, persévérant plus que jamais dans une politique dont le voyage de son fils à Rome est évidemment une manifestation préméditée et significative. L'empereur Guillaume a d'ailleurs fait précéder cette visite au Vatican de quelques actes de déférence envers le saint-père. Il vient notamment de relever d'une ancienne condamnation l'évêque de Limbourg, et on pourrait remarquer aujourd'hui bien d'autres signes de cette volonté d'en finir avec les querelles religieuses. Chose curieuse! on aurait pu croire que, si le prince Frédéric-Guillaume se décidait à faire ce voyage, c'était pour resserrer ce qu'on

appelle la triple alliance, pour rattacher plus que jamais l'Italie à l'Autriche et à l'Allemagne. Il aura peut-être l'occasion de parler de cela au Quirinal; mais il fait surtout le voyage pour voir le pape, c'est bien visible. M. de Bismarck n'aura pas besoin d'aller à Canossa; le prince impérial va au Vatican. Ce n'est point, sans doute, que le fils de l'empereur Guillaume aille au Vatican avec cette bizarre pensée que les esprits inventifs lui attribuent de sceller une sorte de sainte alliance des monarchies sous les auspices du souverain pontife. Le spectacle n'est pas moins curieux, et le voyage de l'héritier de l'empire d'Allemagne, bien que n'ayant pas probablement toute la signification qu'on lui prête, reste à coup sûr un incident original dans ce mouvement perpétuel des princes au moment présent.

Sans vouloir, en effet, diminuer l'importance de toutes ces visites et de tous ces voyages princiers qui ont occupé l'Europe depuis quelques mois, on pourrait peut-être dire cependant qu'il y a dans tout cela plus de bruit que de résultats bien décisifs. Il peut y avoir profit pour les puissans, pour ceux qui conduisent le monde et manœuvrent en maîtres sur l'échiquier européen; les états qui ne peuvent aspirer aux premiers rôles risquent d'avoir plus de satisfactions de vanité ou d'illusions que d'avantages réels. Les pays les plus heureux sont encore ceux qui restent tout simplement dans leur condition, sans se mêler aux grandes combinaisons, sans chercher les alliances dont ils n'ont pas besoin; ils ne sont pas exposés aux aventures et aux mécomptes, ils font leurs affaires et c'est assez pour eux. La Hollande, au milieu du brouhaha des voyages princiers, n'a eu cet été que le paisible et intéressant spectacle de l'exposition d'Amsterdam, et, en fait de visites princières, elle n'a eu que celle du roi des Belges, dont la présence fêtée partout a été comme le signe visible d'une amitié naturelle et désormais invariable entre les deux peuples aussi bien qu'entre les deux maisons régnantes. La Hollande ne s'en est pas plus mal trouvée. Elle a maintenant ses affaires intérieures et elle a eu récemment des incidens parlementaires assez sérieux pour mettre à l'épreuve le ministère de M. Heemskerk, qui n'a pourtant encore qu'une courte existence, qui est à peine depuis quelques mois au pouvoir.

C'est dans la dernière discussion du budget et à propos de questions coloniales, toujours graves en Hollande, que ces incidens se sont produits. La seconde chambre a rejeté le chapitre le plus important du budget des Indes orientales, et le ministre des colonies, M. van Bloemer Vaanders, s'est cru obligé de donner immédiatement sa démission. A dire vrai, la majorité ne demandait peut-être pas mieux que de provoquer cette démission. Le ministre des colonies, M. Vaanders, n'inspirait qu'une médiocre confiance aux partisans d'une politique libérale aux colonies, et, d'un autre côté, il n'était pas moins suspect

aux conservateurs, qui lui reprochent d'avoir déserté ses opinions anciennes, d'avoir renié son passé. Pour tenir tête à cette double opposition toujours menaçante, M. Vaanders manquait complètement d'expérience parlementaire, et ses adversaires ne laissaient échapper aucune occasion de lui créer des difficultés, de lui tendre des pièges. Ce vote qui l'a frappé toutefois n'était pas exclusivement dirigé contre lui. Si l'on se méfiait du ministre, on était plus animé encore contre le gouverneur-général des Indes, M. Jacob, que le cabinet a refusé de rappeler malgré une vive manifestation parlementaire provoquée l'an dernier par une certaine convention conclue avec la société des mines de Blitong. Le gouverneur et le ministre ont été atteints du même coup. Puis enfin, comme pour le moment l'état des finances n'est favorable ni aux Indes ni dans la métropole, comme les déficits ne font que s'accroître, la chambre n'a trouvé rien de mieux que de couper court par son vote à toute dépense nouvelle pour prévenir des augmentations d'impôts qu'on redoute. Elle a voulu imposer d'autorité la plus stricte économie. Depuis que la ratification du budget des Indes est soumise au parlement, c'est la première fois qu'il s'est trouvé une majorité disposée à user de ce moyen extrême d'un refus partiel du budget. L'incident ne manque pas d'une certaine gravité, et, comme l'esprit d'économie qui a inspiré le dernier vote doit inévitablement se manifester dans la discussion de toutes les autres affaires financières, la difficulté peut devenir sérieuse ; le ministère, qui a déjà eu de la peine à se former il y a quelques mois, se trouve dans une situation assez critique avec toutes ces questions de finances, qui inquiètent les esprits prévoyans en Hollande, et un projet de réforme constitutionnelle qu'il s'est chargé de proposer.

Les majorités ministérielles ne sont pas plus faciles à rallier dans le parlement de La Haye que dans les autres parlemens. Si le chef du cabinet, M. Heemskerk, échoue dans l'œuvre qu'il a entreprise, il est bien possible que la direction des affaires passe à des conservateurs plus accentués, à ceux qu'on appelle là comme ailleurs des cléricaux. Il se peut aussi cependant que M. Heemskerk, qui, depuis son dernier retour au pouvoir, a déployé de sérieuses qualités politiques, réussisse à raffermir la situation et à sauver le ministère en sacrifiant quelques-uns de ses collègues. La Hollande, par sa sagesse, par son caractère tranquille, est un des pays les mieux faits pour donner l'exemple d'une certaine stabilité ministérielle, que les partis supportent toujours impatiemment, dont les intérêts ne se plaignent jamais.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La dernière liquidation a présenté le même caractère que celles qui l'avaient précédée. Elle s'est effectuée en baisse, et elle a été suivie de réalisations précipitées indiquant que quelques spéculateurs à la hausse qui, jusqu'alors, avaient obstinément maintenu contre vent et marée d'anciennes positions, renonçaient définitivement à continuer plus longtemps une lutte désastreuse. C'est principalement sur les rentes françaises, sur les valeurs de la Compagnie de Suez et sur les titres de la dette ottomane que s'est opéré ce travail de déblaiement; de grosses différences sont restées impayées, et les pertes ont atteint surtout le marché libre.

La politique a contribué, comme auparavant, à maintenir le marché dans des dispositions peu favorables à un relèvement des cours. Le ministère a bien obtenu son vote de confiance. Mais le monde financier a vainement attendu la nouvelle d'un succès militaire; on redoute de voir se prolonger indéfiniment la situation actuelle, qui comporte le développement parallèle d'une action militaire et d'une action diplomatique, et l'on suppute les nouveaux sacrifices en hommes et en argent que le ministère va demander au pays avant même la fin de l'année.

La rente 4 1/2 pour 100 a baissé de 0 fr. 50; le 3 pour 100 et l'amortissable ont été plus atteints et perdent de 0 fr. 70 à 0 fr. 80. Au contraire, les obligations de chemins de fer, qui avaient un peu fléchi avant l'émission du Crédit foncier, se sont relevées rapidement à leurs anciens cours. C'est vers ces titres que se porte surtout l'épargne. Il est vrai qu'elle ne dédaigne point nos fonds publics, et que la baisse de ceux-ci est exclusivement l'œuvre de la spéculation.

Les fonds étrangers, après avoir été fortement atteints au commencement du mois pour la raison indiquée plus haut, ont été relevés par des rachats du découvert et par suite de la meilleure tenue du marché anglais et des places allemandes. L'Italien, qui avait reculé de 91.25 à 90.70, a repris à 91.20; l'Extérieure d'Espagne, après avoir oscillé depuis la liquidation autour du cours de 56 francs, a regagné brusquement une unité à 57 sur des nouvelles de Madrid annonçant la conci-

liation entre les diverses fractions du parti libéral. Les informations de plus en plus graves communiquées d'Égypte sur le désastre du Soudan avaient précipité l'Unifiée à 308. L'annonce de l'envoi prochain de troupes anglaises dans la vallée du Nil l'a relevée à 320. Le Turc a fléchi de 9.25 à 8.50, puis a repris à 8.80. La menace de la conversion des titres pèse sur le marché de cette valeur, qui paraît avec raison trop chère pour le revenu qu'elle donne actuellement. La Banque ottomane a suivi les oscillations des autres valeurs orientales.

Le Crédit foncier a subi de nombreuses fluctuations entre 1,190 et 1,205, ainsi que la Banque de Paris entre 805 et 820. Les titres des autres établissemens de crédit ont été toujours aussi négligés.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer ont subi des variations de cours moins étendues depuis la dernière liquidation que dans les mois précédens. Nous devons toutefois noter encore un recul de 10 à 15 francs sur le Lyon et sur le Nord. Le premier de ces titres a eu contre lui les diminutions constantes des recettes de la compagnie depuis quelques semaines, le second a souffert de l'élévation de son prix. L'action du Nord est, après celle de la Banque de France et celle du Suez, la valeur la plus lourde du marché, en ce sens qu'elle est celle qui exige le plus fort déboursé.

Tous les titres de Suez ont fortement baissé pendant cette quinzaine, l'Action de 125 francs; la Part civile, de 100 francs; la Part de fondateur, de 50 francs, et la Délégation, de 40 francs. Tel a été l'effet de la première impression produite par la publication de l'arrangement conclu à Londres entre le comité des armateurs anglais et M. Ch. de Lesseps, représentant de la compagnie. Nous devons ajouter que la baisse a été surtout le résultat de la liquidation d'opérations à la hausse où la spéculation était restée engagée, dans l'espoir qu'on verrait bientôt se reproduire ces mouvemens violens de reprise qui paraissaient le régime habituel du marché du Suez.

Voici, résumées, les principales clauses de l'arrangement :

1° La compagnie, ou agrandira le canal actuel, ou construira un second canal; une commission mixte d'ingénieurs et d'armateurs anglais et français décidera ce point;

2° En addition aux trois administrateurs désignés par le gouvernement anglais, sept nouveaux administrateurs, choisis parmi les armateurs et négocians anglais, seront immédiatement admis comme membres du conseil;

3° Il sera établi à Londres un comité composé des administrateurs anglais, et les droits pourront être acquittés à Londres;

4° La compagnie augmentera le nombre des employés parlant anglais;

5° La dernière surtaxe de 0 fr. 50 disparaîtra définitivement à partir du 1er janvier 1884;

6° Les dépenses résultant des échouages ou des accidens dans le canal seront supportées par la compagnie, sous réserve de certaines exceptions;

7° La taxe de pilotage sera supprimée à partir du 1er juillet 1884;

8° A partir du 1er juillet 1885, le droit de transit sera réduit de 10 francs à 9 fr. 50. Si le dividende des actions, en 1883, dépasse 18 pour 100 (c'est-à-dire 90 francs), la taxe de 9 fr. 50 sera encore réduite à partir du 1er janvier 1885 sur la base de la moitié de l'excédent du dividende au-dessus de 18 pour 100. Chaque année suivante, il sera effectué une nouvelle réduction de la taxe de transit dans la proportion de moitié des bénéfices excédant le montant de ceux qui auraient servi de base à la réduction antérieure. Par exemple, 1883 ayant produit 18 pour 100, si les comptes de 1884 accusent un bénéfice de 20 pour 100, une réduction de tarif aura lieu pour l'année commençant le 1er janvier 1886, réduction égale à moitié de l'excédent de bénéfices, soit à 1 pour 100, et qui sera déterminée sur la base du tonnage qui aura transité par le canal en 1884;

Ce système de réduction fonctionnera jusqu'à ce que le dividende des actionnaires atteigne 25 pour 100, soit 125 francs. Au-dessus de ce bénéfice de 25 pour 100, tous les bénéfices nets de la compagnie seront appliqués en réductions de droits jusqu'à ce que ces droits soient réduits à 5 francs;

9° Le bénéfice sur lequel doit être calculée la réduction des droits comprendra l'intérêt à 5 pour 100 payé en premier lieu aux actionnaires;

10° La réduction déjà consentie en faveur des navires sur lest est confirmée;

11° Lorsque la réserve aura atteint 5 millions, il ne sera plus prélevé pour cette réserve que 3 pour 100 des bénéfices nets;

12° Dans le cas où le capital-actions serait augmenté, la base de la réduction des droits sera réajustée de façon que la diminution du tarif ne soit pas défavorablement affectée.

L'arrangement a été soumis par le comité des armateurs anglais à l'approbation du gouvernement britannique en même temps qu'il va faire à Paris l'objet d'un examen approfondi dans les conseils de la compagnie. Les opinions sont encore très partagées à cet égard, et nous aurons occasion de revenir sur ce sujet de controverse, qui ne paraît pas épuisé.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIIIe ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1883

Livraison du 1er Novembre.

MADAME DE GIVRÉ, dernière partie, par M. HENRY RABUSSON. 5
LA POLITIQUE COLONIALE, par M. GABRIEL CHARMES. 49
L'ALEXANDRINISME, A L'OCCASION D'UN LIVRE RÉCENT, par M. JULES GIRARD, de l'Institut de France. 91
L'ART PRÉHISTORIQUE EN AMÉRIQUE, par M. le marquis DE NADAILLAC. . . 117
JEAN ROQUELIN. — RÉCIT DE LA LOUISIANE, par M. GEORGE CABLE. 142
LA VIE CONSCIENTE ET LA VIE INCONSCIENTE, D'APRÈS LA NOUVELLE PSYCHOLOGIE. — II. — L'INCONSCIENCE, par M. ALFRED FOUILLÉE 161
REVUE MUSICALE. — DÉBUTS A L'OPÉRA ET A L'OPÉRA-COMIQUE. REPRISE DE *Roland à Roncevaux* AU THÉATRE-LYRIQUE POPULAIRE. — UN LIVRE DE ZOOPLASTIQUE MUSICALE, par M. F. DE LAGENEVAIS. 189
LE RADICALISME ET SES VARIÉTÉS, par M. G. VALBERT. 201
REVUE LITTÉRAIRE. — LES ROMANS DE PIERRE LOTI, par M. F. BRUNETIÈRE. . 212
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 225
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 237

Livraison du 15 Novembre.

BIGARREAU, par M. ANDRÉ THEURIET. 241
PAULINE DE MONTMORIN, COMTESSE DE BEAUMONT. — V. — LA COMTESSE DE BEAUMONT ET CHATEAUBRIAND, par M. BARDOUX. 276
LE COMMERCE DE L'ORIENT SOUS LES RÈGNES D'AUGUSTE ET DE CLAUDE, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. . . . 312

Un Problème d'esthétique. — L'Antagonisme de l'art et de la science, par M. M. GUYAU. 356
Le Barreau et la Défense devant les tribunaux étrangers, par M. Jules LEBERQUIER. 387
Les Chemins de fer et l'État. — Les Conventions, par M. Charles LAVOLLÉE. 410
L'Exposition nationale de 1883, par M. Gustave OLLENDORFF. 436
Revue dramatique. — Théatre du Gymnase, reprise de *la Petite Marquise*, par M. Louis GANDERAX 454
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 466
Le Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Décembre.

La Veuve, première partie, par M. Octave FEUILLET, de l'Académie française. 481
De l'Enchérissement des marchandises et des services. — Causes et effets, par M. André COCHUT. 512
Les Commentaires des soldats (1792-1815), par M. Henry HOUSSAYE. . . . 552
La Pêche et la Pisciculture en France. — I. — Les Eaux douces, par M. J. CLAVÉ. 576
Une Enquête française sur les croisades et l'Orient latin, par M. A. GEFFROY, de l'Institut de France. 607
Isabelle de Limeuil, par M. Hector de LA FERRIÈRE. 636
La Politique prussienne en Orient a la fin du siècle dernier. 661
La Belgique en 1883, par M. G. VALBERT. 681
Revue littéraire. — Une Figure de conventionnel, d'après un livre récent, par M. F. BRUNETIÈRE. 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 706
Le Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Décembre.

La Veuve, dernière partie, par M. Octave FEUILLET, de l'Académie française. 721
Un Chapitre de l'histoire financière de la France. — Les Abus du crédit et le Désordre financier a la fin du règne de Louis XIV. — I. — Les Abus du crédit, par M. Ad. VUITRY, de l'Institut de France. 748
Les Légendes de l'Alsace. — Promenades et Souvenirs, par M. Édouard SCHURÉ. 784
Souvenirs d'un enseignement a la Sorbonne, par M. E. CARO, de l'Académie française. 824
Études sur le XVIIIe siècle. — Les Romanciers. — II. — Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux, par M. Ferdinand BRUNETIÈRE. 848
Nissa, par M. Albert DELPIT. 887
L'Armement de l'infanterie et l'Instruction du tir en France. 894
Revue dramatique. — Odéon, *Severo Torelli*, de M. François Coppée. — Comédie-Française, reprise de *Bertrand et Raton*, par M. Louis GANDERAX. 923
Les Livres d'étrennes. 934
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
pér.3
t.60

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY